6656, Alger : 1938 et 1939

Cote I

Protestations :

n° 1 — 1) de plusieurs délégués sénatoriaux membres du Bureau Electoral;
n° 2 — 2) de M. Bellvert, secrétaire du Bureau Electoral;
n°s 3-4-5-6 — 3) quatre protestations d'électeurs sénatoriaux;
n° 7 — 4) de M. Froger, Président du Conseil général d'alger;
n° 8 — 5) de M. Jacques Bardoux (avec un Extrait de la Dépêche Algérienne du 24-(0.38).

cote I
n° 1

ALGER, le 30 Octobre 1938.

ARRIVÉE
LE 14 NOV 1938

Monsieur le Président du SENAT

PARIS

Monsieur le Président,

Ayant pris part, à Alger, à l'élection sénatoriale de dimanche dernier, 23 Octobre comme délégués sénatoriaux et comme assesseurs membres du Bureau Electoral, nous avons l'honneur de vous adresser la présente protestation contre la proclamation du candidat M. MALLARME comme élu sénateur d'Alger.

Les irrégularités et illégalités que nous avons relevées sont les suivantes:

I° - Constatations graves : le dénombrement des suffrages, tel qu'il a été proclamé par M. le Président du Bureau et tel qu'il figure dans les journaux du lendemain, n'est pas conforme à celui qui figure au procès verbal de l'élection.

En effet il a été proclamé que la majorité absolue était de 199 voix et que M. Mallarmé avait obtenu 201 voix.

Or, le procès verbal porte que la majorité absolue était de 201 voix et que M. MALLARME en aurait obtenu 202. De plus les chiffres du procès verbal sont surchargés. Pendant près de 2 heures le Président a cherché vainement à faire cadrer les chiffres résultant des feuilles de pointage avec ceux proclamés par lui publiquement.

Enfin si on consulte les feuilles de pointage le résultat est encore différent.

2° - Il a été constaté qu'il y avait un votant de moins à l'une des sections de vote et un votant en

...

plus à l'autre section et cela comparativement aux listes d'émargement.

Aucune explication n'a été fournie de cette irrégularité.

3° - Deux délégues sénatoriaux, connus pour partisans averés du candidat Mallarmé, se sont tenus pendant plus d'une demi-heure contre l'isoloir du bureau de la 2ème section de vote, (celle où M. Mallarmé a eu la majorité) surveillant le vote des électeurs. Cette surveillance a été facilitée par le fait que l'isoloir était éclairé intérieurement, et que l'étoffe qui constituait le rideau destiné à cacher l'électeur préparant son bulletin de vote, était transparente.

A deux reprises M. le Président du Bureau prévenu de cette grave irrégularité, a donné l'ordre aux deux délégués en question de s'éloigner complètement de l'isoloir. Ceux-ci n'en ayant rien fait et étant revenus reprendre leur faction, M. le Président a dû faire appel aux huissiers pour obliger ces deux délégués à s'éloigner définitivement.

4° - La distribution des enveloppes officielles devant renfermer les bulletins de vote s'est faite contrairement au voeu de la loi. Au lieu que les électeurs aient pris leur enveloppe officielle au moment de se rendre dans l'isoloir, et de revenir la déposer dans l'urne, ils sont allés en grand nombre se faire délivrer leur enveloppe, puis, avant de voter, se sont mêlés aux assistants, et sont même sortis de la salle, avant de venir à l'isoloir et de voter.

Vainement divers électeurs, notamment M.M. DUCLOS, WEINMANN et BARETAUD, Conseillers Généraux, ont-ils appelé l'attention de M. le Président sur ce mode de procéder qui s'est perpétué sur une vaste échelle.

5° - Bien que les enveloppes aient été réparties dans chaque section en nombre correspondant à celui des électeurs respectivement inscrits à ces sections de vote, il a été constaté par M. le Président du Bureau, sur les indications du Président de la Ière section, qu'il y manquait II enveloppes parmi celles destinées aux électeurs n'ayant pas encore voté. Peu avant la clôture du scrutin, et alors qu'il ne restait plus que 7 électeurs n'ayant pas

voté, il y avait une enveloppe en trop à la 2ème section, et une en moins à la Ière section.

Les faits Nos 4 et 5 ci-dessus démontrent que des électeurs ont pu disposer librement et avant de les utiliser des enveloppes officielles, soit dans la salle, soit même au dehors : les enveloppes, dans ces conditions, ne présentaient plus aucune garantie quant au secret du vote.

6° - Il a été signalé par un agent de police à M. le Président du Bureau qu'il y avait des bulletins de vote déposés dans l'isoloir de la Ière section.

7° - Pendant toute la durée du scrutin M. MALLARME a stationné presque constamment dans la salle de vote, s'entretenant avec les électeurs et ne s'absentant que pour aller dans les couloirs au devant des électeurs qui arrivaient.

Tout au contraire, et pendant tout le scrutin, M. DUROUX n'a paru ni dans la salle de scrutin, ni au dehors.

Nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, d'accepter la présente protestation tendant à l'invalidation de Mr. MALLARME proclamé, le dimanche 23 Octobre courant, comme élu sénateur du Département d'Alger, et vous serions particulièrement reconnaissant de provoquer sans tarder les explications du Président du Bureau électoral qui personnellement a constaté tous ces faits comme nous même.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments de bien respectueux dévouement

BROUSSAIS Emile	Conseiller Général	assesseur
THOMAS	délégué sénatorial de Marengo	assesseur
NICOLAS	délégué sénatorial d'Azazga	assesseur
BELLVERT Lucien	délégué sénatorial de Cheragas	(Secrétaire du Bureau)

ARRIVÉE
1 NOV 48

Alger le 30 octobre 1948

ARRIVÉE
1 NOV 48
1 NOV 48

cote I
n° 2

Monsieur le Président du Sénat.

J'ai l'honneur en ma qualité de secrétaire du bureau électoral de l'élection sénatoriale d'Alger et à la demande de mes collègues du bureau MM^rs Bourrais, Thomas et Nicolas de vous adresser la protestation suivante que j'ai signé comme eux.

Cependant, ma qualité de secrétaire, m'ayant appelé à participer de façon plus complète, plus étroite à la rédaction du procès verbal, je tiens à apporter les précisions suivantes qui aggravent encore les causes d'invalidité de l'élection:

Le dépouillement terminé le Président après avoir additionné rapidement les résultats des 2 sections de vote, ou plus exactement le résultat de son contrôle personnel, qui il a cru exacts à ce moment, alors qu'ils étaient faux a proclamé.

Votants :	404
majorité absolue :	199
MM^rs Mallarmé	201
" Durroux :	189
" Zévaco	9
bulletins nuls :	5

Après cette proclamation, le bureau a examiné à nouveau et les bulletins et les feuilles de pointage.

Il s'est aperçu alors ---

à a moment que le résultat proclamé ne cadrait pas avec les feuilles de pointage.
Le Président s'est cru autorisé à faire statuer à nouveau le bureau sur des bulletins contestés.
Une première fois des chiffres ont été inscrits par moi, sous la dictée du Président, au procès verbal, puis constatant à nouveau son erreur le Président m'a fait surcharger ces chiffres ainsi que le Sénat pourra s'en rendre compte par l'examen du Procès verbal qui a servi le minutes.
Les recherches pour faire cadrer, feuilles de pointage, bulletins contestés, bulletins nuls, et résultat proclamé ont duré plus d'une heure. Peine perdue.

Entre temps comme les membres du bureau s'impatientaient, le Président leur a fait signer d'avance le résultat du premier tour, non au point, s'ils partaient. La clôture du Procès verbal n'a été signée par aucun d'eux, sauf par le Président et par moi.—

Ce n'est également qu'après le départ des membres du bureau que sous la dictée du Président, j'ai terminé le Procès verbal avec les remarques qui figurent au bas du résultat du 1er tour.

Il est important de souligner que le premier contrôle, avant la proclamation publique du résultat, avait bien fait apparaître 5 bulletins nuls. Et j'ai bonne mémoire les feuilles de pointage en révélaient au moins 4, dont 2 bulletins blancs, (sinon 3). Or, le Procès verbal ne fait plus état que de 3 bulletins nuls.

Si on doit en compter 5 ----

3)

... il y a 2 voix à enlever au candidat le plus favorisé c'est à dire à Monsieur Mallarmé qui n'a plus que 200 voix quand la majorité aux termes du Procès Verbal était de 201 voix.

Je dois encore signaler que la feuille de pointage n'a pas été régulièrement arrêtée et signée par tous les scrutateurs et que l'une d'elle avait d'ailleurs disparue au moment de la rédaction du Procès Verbal.

J'veuillez agréer Monsieur le Président l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués

L. Bellvert

Vu pour la légalisation de la signature
de Mr Bellvert Lucien
Chirazac le 2 novembre 1938
le Maire

MAIRIE DE CHIRAZAC
DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

ALGER, le 3 Décembre 1938.

Cote I
n° 3

Monsieur le PRESIDENT

du SENAT

PARIS

Monsieur le PRESIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce même pli, une protestation dûment signée de Délégués Sénatoriaux à propos de l'élection Sénatoriale du Département d'Alger du 23 Octobre 1938.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pr
l'un d'eux,

Mangon Sauveur

Vu pour légalisation de la signature
de M. Mangon Sauveur apposée ci-dessus
Boufarik, le 3 Décembre 1938
Le Maire,
Pour le MAIRE
L'Adjoint délégué,

Nous soussignés,

Délégués sénatoriaux ayant pris part à l'élection du Sénateur d'Alger, le 23 Octobre 1938, attestons pour rendre hommage à la vérité avoir constaté dans la salle du Scrutin, à la Préfecture d'Alger, que le secret du vote n'a pas pu être respecté, en raison des faits suivants:

En premier lieu, les deux isoloirs étaient installés de telle façon que l'électeur en y pénétrant ne se trouvait isolé aux yeux des personnes placées dehors que par une portière en étoffes transparentes; et qu'une lampe électrique éclairant l'intérieur achevait de rendre les gestes du votant visibles du dehors;

En second lieu, au cours du scrutin, deux délégués, amis de Monsieur Mallarmé, se sont placés pendant près d'une heure à proximité de l'isoloir placé à gauche du bureau électoral, où siégeait le Président et les Assesseurs, en sorte que ces délégués contrôlaient nettement les gestes de chaque électeur placé dans l'isoloir;

En troisième lieu, le Président du Bureau ayant observé ce manège intervint pour éloigner les deux délégués qui s'y livraient mais ceux-ci étant revenus pour recommencer leur surveillance le Président fut obligé de charger les huissiers de faire sortir de la salle les délégués en question.

Le Maire de Douera

Vu pour la légalisation de la signature de M. Blanco ci-dessus apposé
Douera, le 25 novembre 1938
Le Maire,
Le Conseiller délégué

Vu pour légalisation de la signature de Mrs Scherer, Lévêque, Sicre, Derouet et Mangon apposées ci-dessus.
Boufarik, le 24 Novembre 1938
Le Maire,
Pour le MAIRE
L'Adjoint délégué,

Vu pour la légalisation de la signature de Monsieur Casanova apposée ci-dessus.
Dalmatie, le 25 Novembre 1938
Le Maire de Dalmatie
L'Adjoint empêché
Le Conseiller municipal délégué

Cote I
N° 4

Hussein-Dey le 3 Décembre 1938

ALGER
LE 8 DEC 1938

Monsieur le PRESIDENT

du SENAT

PARIS

Monsieur le PRESIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce même pli, une protestation dûment signée de Délégués Sénatoriaux à propos de l'élection Sénatoriale du Département d'Alger du 23 Octobre 1938.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pr l'un d'eux,

Germain Marey

Légalisation de la signature
de M. Germain Marey
ci-dessus.
HUSSEIN-DEY, le 3 Décembre 1938.
Le Maire,
POUR LE MAIRE EMPÊCHÉ
L'Adjoint délégué,

Les soussignés, ayant pris part à l'élection sénatoriale du 23 Octobre 1938, dans le Département d'Alger, certifient ce qui suit, comme l'ayant constaté au cours du scrutin :

Les portes de la Préfecture n'étant pas encore ouvertes au début du scrutin, le candidat M. MALLARME était déja posté à l'entrée des électeurs et les suivait dans la salle.

Par la suite et pendant la durée du scrutin le candidat MALLARME n'a pas quitté la salle de vote ou ses abords. Nous l'avons vu fréquemment aller au devant des électeurs dans les galeries d'accés et rentrer avec eux dans la salle jusqu'à l'isoloir. En revanche le candidat DUROUX n'a pas été aperçu, pendant toute la durée du scrutin, ni dans la salle, ni à ses abords.

NOMS	Signatures	Lieu de résidence
Marty		Hussein-Dey
Bonis		Hussein-Dey
Salom		Hussein-Dey
Sanchez		Hussein-Dey
B. Mercadal		Hussein Dey
Robillard		Hussein Dey
Gozzès		Hussein Dey
Bénisson		Hussein Dey
Foucon		Hussein Dey
Barcelo Lourenzo		
Nigot		
Genez Joseph		
Cantes Antoine		
		Terragnet
Carayol		Carayol

Vu pour légalisation de la signature de MM. Marty, Bonis, Salom, Sanchez, Mercadal, Robillard, Gozzès, Bénisson, Foucon apposée ci-dessus.
HUSSEIN-DEY, le 1er Décembre 1938
Le Maire

Vu pour légalisation de la signature de M. Lourenzo et Nigot apposées.
MAISON-CARRÉE, le 2 Décembre 1938
P. LE MAIRE,
L'Adjoint délégué :

Vu pour la légalisation de la signature de MM. Chanel, Verlaguet et Carayol
KOUBA, le 2 Décembre 1938
LE MAIRE

Signature de Monsieur le Maire de l'Alcazar 1938

ORLEANSVILLE LE 15 DECEMBRE 1938

ARRIVÉE
19 DEC 1938

cote I
n° 5

Monsieur le PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adrésser une réclamation motivée, formulée par des élécteurs Sénatoriaux, et qui tend à l'infirmatin des éléctions Sénatoriales d'Alger qui se sont déroulées dans la confusion, la préssion, l'illégalité.

Veuillez agréer, Monsieur le PRESIDENT, l'hommage de mes sentiments réspéctueux.

A. RENCUREL

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Avocat
Conseiller Général
Membre du Conseil Supérieur de l'Algérie
Maire d'ORLEANSVILLE

Nous, électeurs sénatoriaux soussignés, attestons que de graves irrégularités et fraudes, faussant le résultat du scrutin, se sont produites lors de l'élection du 23 Octobre à Alger :

1°- De l'ouverture à la clôture du scrutin la salle de vote, déjà encombrée par les travées où prennent habituellement place les conseillers généraux, a été envahie par de nombreux électeurs, entassés et mêlés devant le bureau électoral, les 2 sections de vote et les 2 isoloirs.

2°- La distribution des enveloppes s'est faite sans contrôle. Les électeurs prenaient leurs enveloppes et avant de se rendre à l'un des deux isoloirs, se mêlaient à la foule; il leur était loisible de quitter la salle de vote et de faire contrôler ou de subir le contrôle des bulletins qu'ils plaçaient dans les enveloppes.

3°- Deux électeurs, amis de M.MALLARME (M.M. JOURDAN, Conseiller Général et SALLE, Adjoint au Maire d'Alger), sont restés pendant plus d'une heure tout contre l'isoloir de la 2ème Section. Il a fallu plusieurs interventions du président du bureau électoral et l'appel aux huissiers et aux agents par le Président, pour qu'ils consentent à s'éloigner. Pendant cette heure de faction il y a eu de nombreux votes d'électeurs ainsi surveillés par eux.

4°- Le contrôle et la contrainte ont été facilités par le fait que les isoloirs étaient formés d'une étoffe transparente, et l'ampoule électrique placée à l'intérieur permettait de suivre tous les mouvements de l'électeur placé à l'intérieur de l'isoloir.

5°- Vers le milieu de la durée du scrutin, le Président du bureau électoral a constaté qu'il manquait 9 enveloppes à la Iême section de vote et il a constaté qu'il en manquait encore une, une demi heure avant la clôture du scrutin. Ces enveloppes avaient donc été apportées hors de la salle.

6°- Pendant toute la durée du vote M.MALLARME s'est tenu dans la salle du vote ou aux approches, abordant de nombreux électeurs et contrôlant la marche du vote sur les listes d'émargement. Par contre pendant toute la durée du vote M.DUROUX n'a pas paru.

Signataires : Cautte - Beaufils - Sebaoun - Benhaim - Tachet
Calderon - Taurand - Laupretre - Farzues - Renaurel
Livrelli - Lamargue -

CONSEIL GÉNÉRAL
D'ALGER

Alger le 16 décembre 1938

A Monsieur le Président
du Sénat

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous adresser ci-
joint des protestations contre
l'élection sénatoriale d'Alger
du 23 octobre dernier.

Veuillez agréer l'expression
de ma haute considération

P. Lemmery

Ci-joint 4 pièces.

(I)

ARRIVÉE
LE 19 DEC 1938

Nous soussignés, délégués sénatoriaux ayant pris part, le 23 Octobre 1938, au scrutin pour l'élection du sénateur d'Alger, certifions que la distribution des enveloppes officielles destinées à renfermer les bulletins de votes s'est faite sans aucune surveillance ni contrôle.

En effet, les enveloppes étaient distribuées aux électeurs sur présentation de leur carte; mais ceux-ci se présentant en grand nombre retiraient simultanément leurs enveloppes, puis se perdaient dans la foule sans que le Président ait pu les inviter à passer à l'isoloir;

Il a été loisible à des électeurs d'emporter leur enveloppe hors de la salle du scrutin et de ne revenir voter que plus ou moins longtemps après;

Pour nous il était indubitable que les électeurs pouvaient ainsi passer dans l'isoloir ayant reçu du dehors un bulletin de vote tout préparé, et que la surveillance exercée sur l'isoloir était telle qu'elle empêchait l'électeur soumis à ce contrôle de remplacer par un autre dans son enveloppe le bulletin précédemment placé hors de la salle.

Cote I
n° 6

Weinmann maire
de Fort de l'Eau
conseiller général

H. Deschamps
délégué Sénatorial d'Alger

Azazga le 8 Décembre 1938.

Je faisais partie du bureau de la deuxième section de vote. J'atteste qu'il a été constaté par le Président du bureau électoral, qu'il manquait une dizaine d'enveloppes à une section de vote, vers 10 heures du matin; cette constatation résultant de la comparaison du nombre d'enveloppes restant sur le bureau et du nombre d'électeurs des listes d'émargement n'ayant pas encore voté; une demi heure avant la clôture, il manquait encore une enveloppe.

J'atteste en outre que Mr. Mallarmé est venu à plusieurs reprises, pendant la durée du scrutin, vérifier sur les listes d'émargements si certains électeurs avaient votés

H. Derchandy

Délégué Sénatorial d'Azazga

Nous soussignés , délégués sénatoriaux ayant pris part à l'élection du sénateur d'Alger, le 23 Octobre 1938, attestons pour rendre hommage à la vérité avoir constaté dans la salle du scrutin, à la Préfecture d'Alger, que le secret du vote n'a pas pu être respecté, en raison des faits suivants :

En premier lieu, les deux isoloirs étaient installés de telle façon que l'électeur en y pénétrant ne se trouvait isolé aux yeux des personnes placées dehors que par une portière en étoffe transparente; et qu'une lampe électrique éclairant l'intérieur achevait de rendre les gestes du votant visibles du dehors;

en second lieu, au cours du scrutin, deux délégués, amis de Monsieur Mallarmé, se sont placés pendant près d'une heure à proximité de l'isoloir placé à gauche du bureau électoral, où siégait le Président et les assesseurs, en sorte que ces deux délégués contrôlaient nettement les gestes de chaque électeur placé dans l'isoloir;

en troisième lieu, le Président du Bureau ayant observé ce manège intervint pour éloigner les deux délégués qui s'y livraient mais ceux-ci étant revenus pour recommencer leur surveillance le Président fut obligé de charger les huissiers de faire sortir de la salle les délégués en question.

E. Delacroix
Délégué Sénatorial
de Mostaganem

H. Deschanel
Délégué Sénatorial d'Orléansville

A. Valenzot
Délégué Sénatorial
de Bône

F. Wemmaun
Délégué Sénatorial
de Bône

Delacroix
Valenzot
Deschanel
Wemmaun

Le soussigné, ayant pris part à l'élection sénatoriale du 23 Octobre 1938, dans le Département d'Alger, certifient ce qui suit, comme l'ayant constaté au cours du scrutin :

Les portes de la Préfecture n'étant pas encore ouvertes au début du scrutin , le candidat M. Mallarmé était déjà posté à l'entrée des électeurs et les suivait dans la salle .

Par la suite et pendant la durée du scrutin le candidat Mallarmé n'a pas quitté la salle de vote ou ses abords . Nous l'avons vu fréquemment aller au devant des électeurs dans les galeries d'accès, et rentrer avec eux dans la salle jusqu'à l'isoloir . En revanche le candidat Duroux n'a pas été aperçu, pendant toute la durée du scrutin, ni dans la salle, ni à ses abords.

H Deschanel
Délégué Sénatorial d'Azazga

ARRIVÉE
LE 20 DEC 1938

ALGER, le I6 DECEMBRE I938.

cote I
n° 7

Monsieur le Président du Sénat,

PARIS

Monsieur le Président du Sénat,

Pour mieux éclairer les réclamations que vous avez déjà reçues de différents côtés, à propos des irrégularités qui se sont produites au cours du scrutin de l'Election du 23 Octobre I938 du département d'ALGER, j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce même pli, recommandé, le plan de la Salle du Conseil Général d'Alger, dans laquelle l'Election Sénatoriale s'est déroulée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Froger, délégué sénatorial
Président du Conseil Général d'Alger

MAIRIE DE BOUFARIK * ALGÉRIE *

Vu pour légalisation de la signature
de M. Froger André apposée ci-dessus
Boufarik, le 16 Décembre 1938

Le Maire,
Pour le MAIRE
L'Adjoint délégué,

PREFECTURE D' ALGER

SALLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

ELECTION SÉNATORIALE DU 23 OCTOBRE 1938

ORGANISATION DE LA SALLE DE VOTE

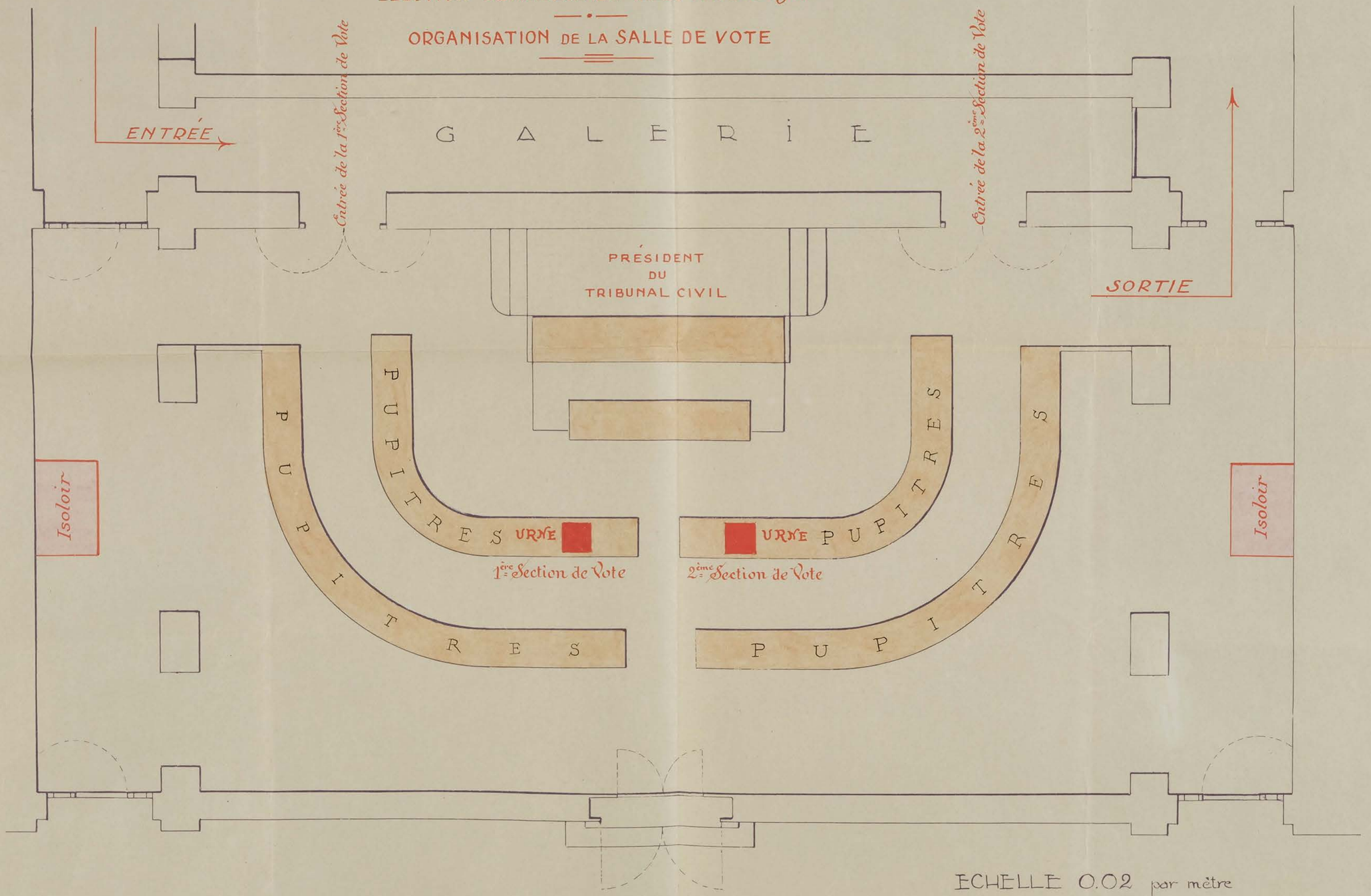

ECHELLE 0.02 par mètre

SÉNAT

Le dépouillement terminé, le président a rapproché les chiffres qui paraissaient se dégager des opérations faites par les deux sections at a proclamé les résultats suivants:

Nombre de votants 404

Bulletins blancs ou nuls.... 5

Suffrages exprimés 399

Majorité absolue..... 199

Ont obtenu: MM. Mallarmé... 201

Duroux 189

Zévaco 9

Ce sont les chiffres qui ont été publiés le lendemain par les journaux, notamment par la "Dépêche Algérienne", qui avait soutenu la candidature de M. Mallarmé; ils n'ont pas été, depuis lors, rectifiés. Il y aurait lieu d'ailleurs de faire observer que le chiffre de la majorité absolue était de 200 et non de 199.

Après cette proclamation, le bureau examina de nouveau les bulletins écartés ou contestés et les feuilles de pointage. Les difficultés que souleva cet examen et auxquelles donna lieu l'établissement du procès-verbal sont attestées par le fait que, sur ce dernier, presque tous les chiffres ont été modifiés et surchargés, sans qu'il y ait d'ailleurs d'approbation des mots ou des chiffres rayés nuls. En outre, d'après le témoignage formel du secrétaire du bureau, les assesseurs ont signé d'avance les résultats; ils sont partis avant la clôture du procès-verbal, qui n'a été signé au bas de sa dernière page que par le président et le secrétaire. Ce n'est qu'après une heure de discussion, de recherches, de calculs, de rectifications de chiffres, que les résultats du scrutin ont été arrêtés, sur le procès-

verbal, de la façon suivante:

Nombre de votants d'après les feuilles d'émargements	404
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	404
A déduire: bulletins blancs, nuls ou annulés:.....	3
Suffrages exprimés.....	401
Majorité absolue.....	201

Ont obtenu: MM. Mallarmé 202

Duroux 190

Zévaco 9

Ces chiffres ne concordent ni avec ceux des feuilles de pointage, ni avec ceux de la proclamation du scrutin.

Ces contradictions établissent de façon décisive l'existence des irrégularités commises au cours du scrutin et qui doivent entraîner l'invalidation de M. Mallarmé.

A la clôture du scrutin, il a été constaté à la 1ère section de vote, que le nombre des votants d'après les feuilles d'émargement était de 200 sur 201 inscrits et qu'il y avait 201 enveloppes dans l'urne, à la 2e section que le nombre des votants d'après la liste d'émargements était de 204 et qu'il y avait 203 enveloppes dans l'urne.

Le bureau a estimé qu'il devait être opéré une compensation entre ces divers chiffres afin de tenir compte de toutes les enveloppes. Ce mode de calcul est condamné par une doctrine constante et l'erreur soi-disant involontaire commise en l'espèce constitue une fraude caractérisée.

Les électeurs inscrits ayant été répartis entre deux bureaux de vote distincts et l'émargement devant être effectué au moment même du dépôt du bulletin dans l'urne, le nombre des émargements et celui

des enveloppes doivent correspondre exactement dans chaque bureau, sans qu'il soit permis de recourir aux chiffres de l'autre pour corriger une irrégularité qui a été commise dans le premier, et réciproquement. Aucune compensation ne peut être opérée entre les bulletins en nombre supérieur aux émargements constatés dans un bureau et des émargements en nombre inférieur aux bulletins trouvés dans d'autres bureaux. (Conseil d'Etat - 14 avril 1905 élections de Marseille - 26 juillet 1905 élections d'Oran - 26 juillet 1905 élections de Toulouse).

Ce principe étant établi, il convient d'en dégager les conséquences.

A la 1ère section de vote, il y avait un bulletin en sus des émargements. Le chiffre des émargements établissant seul le nombre légal des votants, il y a lieu de retrancher un nombre de suffrages égal aux bulletins trouvés dans l'urne en sus des émargements; lorsqu'il s'agit d'un tour où l'élection n'est acquise qu'à la majorité absolue, ce retranchement doit se faire tant sur les suffrages exprimés que sur les voix obtenues par le candidat élu. (Conseil d'Etat - 17 février 1913 élections d'Aigues-Mortes - 11 juillet 1913 élections de Vallareuil - 5 août 1913 élections de Chaudeyrac).

A la 2ème section de vote, il y avait au contraire un bulletin de moins que le nombre des émargements. Lorsque le nombre des bulletins est inférieur à celui des émargements, c'est le chiffre de ces bulletins qui doit être considéré comme donnant le nombre exact de votants sur lequel la majorité doit être calculée. (Conseil d'Etat - 29 mai 1897 élections de Montbenné - 31 juillet 1906 élections d'Aubagne - 30 mai 1913 élections de Fenain), sans qu'il y ait lieu de déduire du

nombre de suffrages attribués aux candidats proclamés un nombre de voix égal à l'excédent des émargements. (Conseil d'Etat - 17 mars 1913 élections de Murat).

En application de cette jurisprudence, très claire et absolument formelle, le bulletin trouvé en sus des émargements dans l'urne du 1er bureau de vote devait faire retrancher une unité au nombre des suffrages exprimés et une unité au nombre des voix du candidat le plus favorisé. Par contre, aucun des bulletins trouvés dans l'urne du 2e bureau ne devait être déduit, bien qu'il y ait eu un émargement en sus.

Les solutions qui viennent d'être exposés ne reçoivent d'ailleurs leur application que lorsque la différence entre les émargements et les bulletins provient d'une erreur, soit par oubli d'émarger un ou plusieurs votants, soit que plusieurs votants aient été émargés à l'occasion du même vote. Mais si, à l'une ou à l'autre de ces irrégularités s'ajoutent des fraudes ou si ces irrégularités sont le résultat de fraudes, l'annulation de l'élection doit alors être prononcée. Cette solution a été consacrée aussi bien dans des cas où le nombre des bulletins était supérieur à celui des émargements. (Conseil d'Etat - 8 mars 1905, élections de Sainte-Hélène - 27 janvier 1909 élections de Terre de Haut - 27 juillet 1909 élections de Fonsorbes - 6 juillet 1912 élections de Saint-Cyprien - 18 juin 1920, élections de Lapège), que dans des cas où il lui était inférieur (Conseil d'Etat - 26 juin 1885 élections de Pamiers - 18 mai 1893 élections de Saint-Denis).

Or, en l'espèce, l'erreur relevée au premier bureau est le résultat d'une fraude certaine. En effet, au nombre des électeurs inscrits à ce bureau figurait le docteur Franchi, conseiller général, c'est-à-dire électeur de droit ne pouvant être suppléé. Cet électeur

était malade et n'a pu voter. C'est un fait connu de tous, comme en fait foi le compte rendu du scrutin publié par la "Depêche Algérienne" du 24 octobre, journal favorable à M. Mallarmé, qui a incité une personne à déposer un bulletin en sus des émargements au 1er bureau. Cette manoeuvre, dont le caractère frauduleux ne peut être discuté à raison des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, offre un lien certain avec la manoeuvre faite au 2e bureau, où le nombre des enveloppes est inférieur à celui des émargements. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'effet de la soi-disant erreur était d'augmenter le nombre des suffrages non exprimés et d'abaisser dans une proportion correspondante le chiffre de la majorité absolue.

Il suffit de se reporter aux résultats du scrutin pour apercevoir combien les deux manoeuvres frauduleuses qui ont conduit à trouver dans les urnes des deux sections des enveloppes en nombre différent des émargements ont favorisé le candidat proclamé.

Ces circonstances de fait établissent donc d'une manière décisive que le défaut de concordance constaté dans les bureaux tient à des fraudes et qu'à ce titre l'élection ne saurait être maintenue aux termes mêmes des principes ci-dessus rappelés.

Ces fraudes, qui suffiraient à entraîner l'invalidation de M. Mallarmé, ne sont pas d'ailleurs les seules qui aient été commises.

Il convient tout d'abord de relever que le scrutin s'est déroulé dans la confusion et le désordre au témoignage de la "Depêche Algérienne". Cette confusion et ce désordre autorisaient toutes les fraudes.

C'est ainsi que d'après les déclarations des membres du bureau

SÉNAT

la distribution des enveloppes a été faite sans contrôle, que des personnes ont pris des enveloppes avant de faire constater leur droit de vote, ce qui explique la facilité avec laquelle la fraude commise au 1er bureau a pu être perpétrée, que certaines d'entre elles ont quitté la salle du scrutin et n'y sont rentrés qu'un certain temps après pour passer directement dans l'isoloir et venir ensuite voter. Dans ces conditions, les enveloppes, dont les électeurs ont pu disposer librement en dehors de la salle ne présentaient plus aucune garantie pour le secret du vote. Ce cas peut être assimilé à celui d'électeurs se servant d'enveloppes réglementaires dont ils se sont munis avant leur entrée dans la salle du scrutin pratique illégale qui a suffi à faire annuler une élection municipale (Conseil d'Etat 11 février 1927 - élections de Mazalas)

Une seconde fraude a été commise au cours du scrutin. Un des isoloirs, celui de la 2e section, était aménagé de telle sorte que l'électeur n'y était pas soustrait aux regards. Placé dans un angle sombre de la salle, il était éclairé de l'intérieur et fermé par une tenture transparente. Or cet isoloir a été, pendant plus d'une demi-heure, sous la surveillance de deux délégués sénatoriaux, partisans notoires de M. Mallarmé. Le fait a été assez patent pour qu'à trois reprises le président aît dû intervenir et qu'à la troisième il ait été obligé de faire éloigner les deux délégués par les huissiers. La fraude est donc certaine et elle doit ici encore entraîner l'annulation des opérations électorales, car son influence sur le résultat du scrutin est indiscutable. C'est en effet à la section dont les électeurs faisaient usage de cet isoloir que M. Mallarmé a obtenu la majorité et a ainsi pu être élu. Il convient de souligner qu'à la section

où les électeurs ont voté sans avoir été l'objet à aucun moment d'une surveillance des partisans de M. Mallarmé, celui-ci a eu 6 voix de moins que M. Duroux, alors qu'à la section où se sont produites les fraudes résultant de la surveillance de l'isoloir, M. Mallarmé, bénéficiaire incontestable de cette manoeuvre, a obtenu 18 voix de plus que M. Duroux.

Le rapprochement de ces deux faits est significatif, la conclusion qui en découle s'impose: l'invalidation de M. Mallarmé.

-:-

INDEPENDAMMENT DES FRAUDES DONT L'EXISTENCE VIENT D'ETRE DEMONTREE ET DONT LE SEUL EXPOSE POUVAIT DISPENSER DE TOUT DEVELOPPEMENT ULTERIEUR, il ne reste plus qu'à rechercher si subsidiairement les conditions dans lesquelles a eu lieu le dépouillement du scrutin, la proclamation et l'élaboration du procès-verbal ont été également entachées d'erreurs.

Il est constant qu'il y a divergence entre les éléments d'appréciation mis à la disposition de la Commission. D'après la proclamation, le nombre des suffrages exprimés a été de 399 et M. Mallarmé a obtenu 201 voix. D'après le procès-verbal, modifié après la proclamation le nombre des suffrages exprimés a été de 401 et celui des voix obtenues par M. Mallarmé de 202. Enfin, d'après les déclarations du secrétaire même du bureau électoral, les feuilles de pointage auraient révélé l'existence d'au moins 4 bulletins nuls, dont 2 ou 3 bulletins blancs, alors que le procès-verbal ne fait mention, au total que de 3 bulletins nuls.

Soutiendra-ton que c'est le procès-verbal des opérations de vote qui fait foi? Le principe juridique admis en matière de contentieux électoral est que le procès-verbal ne fait pas foi jusqu'à inscription de faux. (Conseil d'Etat 11 novembre 1893 élection de Muret - 1er juillet 1897 élection de Boismé). Il ne fait foi que jusqu'à preuve du contraire; on peut donc prouver outre ses énonciations et la preuve contraire peut résulter notamment des déclarations des membres du bureau qui l'ont signé (Conseil d'Etat 5 juillet 1930 élection de Saint-Blimont 7 novembre 1930 élection d'Uzès).

Or les membres du bureau du collège électoral d'Alger déclarent que le procès-verbal, au lieu d'être rédigé séance tenante après la clôture des opérations, comme il aurait dû l'être d'après une jurisprudence constante, ne l'a été qu'après la proclamation des résultats et que ses énonciations ne sont pas conformes aux résultats proclamés.

Ces attestations sont d'ailleurs corroborées par les faits qui ressortent du dossier.

Le procès-verbal contient des ratures et des surcharges, ce qui est une irrégularité grave; et ces surcharges et ratures ne portent même pas l'approbation des membres du bureau, ce qui aggrave encore l'irrégularité. On peut se rendre compte, d'autre part, que le procès-verbal a été signé par les assesseurs avant que sa rédaction ait été achevée. Du rapprochement de ces faits, qui tombent sous le sens,et des déclarations des membres du bureau, il résulte d'une façon certaine que le procès-verbal a été corrigé et modifié après la proclamation du scrutin et hors la présence des assesseurs.

D'un autre côté, les journaux favorables à M. Mallarmé ont rendu compte de la proclamation qui a été faite du scrutin avant la rédaction

du procès-verbal. Les chiffres qu'ils ont reproduits d'après cette proclamation sont bien ceux que les membres du bureau déclarent, dans leurs protestations, avoir été les chiffres proclamés. Or ces chiffres ne concordent pas avec ceux énoncés au procès-verbal.

Dès lors que le procès-verbal est, pour les raisons qui viennent d'être indiquées, entâché de graves irrégularités qui le rendent suspect et que ses énonciations sont contestées, il y a lieu de les contrôler à l'aide des autres documents du dossier. On ne peut que recourir, pour rectifier les chiffres qui y sont inscrits, à ceux de la proclamation qui a été faite d'après les feuilles de pointage sous le contrôle du bureau siégeant au complet.

Or, d'après la proclamation, il y avait, non pas 3 bulletins blancs ou nuls, comme le relate le procès-verbal, mais 5 bulletins nuls. C'est également le chiffre qui correspond aux attestations des membres du bureau. Il doit donc être retranché 2 unités de plus, tant du nombre des suffrages exprimés que du nombre des voix obtenues par le candidat proclamé élu.

Cette dernière solution s'impose tant en vertu des principes généraux du droit électoral qu'à raison des circonstances particulières de l'élection.

En effet, si les deux bulletins reconnus comme nuls par la proclamation ont été émis l'un au nom de DUROUX, l'autre au nom de MALLARME, il n'en résulte pas qu'une voix doive être retirée à chacun des candidats. Le bureau doit attribuer les suffrages aux candidats en présence, il n'en est pas de même du juge de l'élection. Pour le juge, il n'y a plus de candidat: il n'a à s'occuper que du candidat proclamé élu.

SÉNAT

La règle absolue est de retrancher les bulletins nuls, non comptés comme tels par le bureau, à la fois du nombre des suffrages exprimés et du nombre des voix obtenues par le candidat proclamé élu. C'est celle qui doit être appliquée pour le bulletin trouvé en sus des émargements; c'est celle qui doit être appliquée aux deux bulletins reconnus comme valables par le procès-verbal alors qu'ils étaient nuls à raison des signes de reconnaissance qu'ils comportaient, comme l'avait d'ailleurs reconnu la proclamation. Ces bulletins, étant nuls ne peuvent être attribués davantage à l'un ou à l'autre des candidats. C'est le seul candidat proclamé élu qui doit supporter devant le juge de l'élection, la responsabilité des fautes commises par le bureau. En effet, du moment qu'il y a eu un candidat proclamé élu, toute faute du bureau doit être présumée avoir été une manoeuvre accomplie pour le favoriser.

Ce principe est d'ailleurs confirmé en l'espèce par cette constatation que les signes portés sur ces bulletins avaient pour objet de les annuler et d'abaisser une fois encore le chiffre de la majorité absolue, ce qui aboutit à améliorer la situation de M. Mallarmé. En rapprochant cette manoeuvre de celles qui ont été commises à la première et à la deuxième sections, il est certain que tous les efforts ont été tentés pour diminuer ce chiffre de la majorité absolue. Ces tentatives ne peuvent être invoquées, à son profit, par le candidat proclamé, à moins de faire échec aux règles constantes du droit électoral, ce qui serait le cas, si l'un des bulletins n'était pas retiré à M. Mallarmé.

Dès lors, les chiffres définitifs de l'élection doivent être rectifiés de la manière suivante:

Résultats du procès-verbal:

SÉNAT

Nombre de votants d'après les feuilles d'émargements: 404

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 404

A déduire: bulletins blancs, nuls ou annulés: 3

Suffrages exprimés. 401

Majorité absolue. 201

Ont obtenu: MM. Mallarmé 202 voix

Duroux 190 -

Zévaco 9 -

Il doit être déduit 1 suffrage au nombre des suffrages exprimés et 1 voix à M. Mallarmé à raison de la fraude commise à la première section, 2 suffrages au nombre des suffrages exprimés et 2 voix à M. Mallarmé à raison de la faute commise dans le dépouillement sur le décompte des bulletins nuls.

Le résultat définitif se traduit donc ainsi:

Nombre des votants d'après les feuilles d'émargements: 404

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes 404

A déduire: bulletins blancs, nuls ou annulés 6

Suffrages exprimés 398

Majorité absolue 200

A obtenu: M. Mallarmé : 199

Celui-ci ayant obtenu un chiffre de voix inférieur à celui de la majorité absolue ne peut donc être proclamé.

A ce titre encore, l'invalidation de M. Mallarmé s'impose.

-:-

Il convient enfin d'attirer l'attention du bureau et du Sénat sur la protestation de M. BELLVERT, indiquant qu'au moment de la

SÉNAT

rédaction du procès-verbal il manquait une feuille de pointage.

Si cette pièce n'est pas jointe au dossier, l'absence d'un document capital pour la proclamation du scrutin retire toute garantie aux conditions dans lesquelles il a été procédé au dépouillement, ne permet pas de tenir pour exacts les résultats du scrutin et, fait plus grave encore, interdit au Sénat de procéder utilement à la vérification de la régularité de l'élection de M. Mallarmé.

Il y a là un nouvel élément qui s'ajoute à ceux qui ont déjà été exposés et qui établissent de la manière la plus nette les fraudes qui ont entaché l'ensemble des opérations électorales du 23 octobre 1938 qui ne sauraient, pour tous ces motifs, échapper à l'annulation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Sénateur d'Alger

P.S. - Ci-joint, coupure de la "Dépêche Algérienne" journal dont il est fait mention dans le présent document.

Extrait de : DÉPÊCHE ALGÉRIENNE Alger
Adresse :
Date : 24 OCTOBRE 1938
Signature :
Exposition :

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Victoire républicaine et nationale

à Alger et dans la Métropole

M. André MALLARMÉ est élu au premier tour contre MM. J. Duroux et J. Zévaco

M. M. Viollette est battu au second tour par M. Gautron, républicain de gauche

La séance électorale du 23 octobre, si importante pour tout le département, était impatiemment attendue par ceux qui avaient suivi la campagne et qui en supputaient, depuis des semaines, le résultat éventuel. Elle s'est déroulée, hier matin, dans un calme à peu près parfait, pour se terminer, dès le premier tour, vers midi et demi, par la proclamation de M. André Mallarmé, comme sénateur d'Alger.

Comme cette séance n'était pas publique, les électeurs sénatoriaux ayant seuls accès dans la salle, nous voulons, pour nos lecteurs, en rendre compte aussi complètement que possible, en notant fidèlement les quelques incidents qui se sont produits.

Dès 8 heures les portes de la Préfecture furent ouvertes et le flot des électeurs sénatoriaux, qui attendaient dans la rue s'engouffra dans les escaliers, puis dans la salle du Conseil général.

M. Cavayé, président du Tribunal civil, qui était, légalement, le président du collège électoral, procéda d'abord à la formation du bureau comprenant les deux électeurs les plus âgés et les deux plus jeunes présents. Cette élection fit désigner : MM. E. Thomas, adjoint spécial de

Département d'Alger

Résultats du scrutin du 23 octobre 1938

(PREMIER TOUR)

Inscrits, 405 ; votants, 404 ; bulletins blancs ou nuls, 5 ; suffrages exprimés, 399 ; majorité absolue, 199

Ont obtenu :

MM. **André Mallarmé,** député, ancien ministre, cand. répub. de redressement national. 201 voix

Duroux, sénateur sort., R. I., 189 voix

Zévaco, S.F.I.O. . . . . 9 voix

M. André Mallarmé est élu sénateur d'Alger

Extrait de : DÉPÊCHE ALGÉRIENNE Alger
Adresse :
Date : 24 OCTOBRE 1938

Desaix ; E. Broussais, conseiller général ; Jacques Chevalier, conseiller municipal d'El-Biar ; Nicolas Antona, Lucien Belvert (Chéragas).

C'est ce bureau électoral qui devait trancher toutes les contestations, et avait à désigner, d'abord son secrétaire, puis les membres des deux bureaux de vote qui allaient se partager, par ordre alphabétique, les électeurs. Ceux, qui sont au courant des tendances individuelles de chacun au cours de cette campagne, comprendront les choix suivants :

Secrétaire du bureau électoral : M. Lucien Belvert.

Premier bureau de vote : président, M. Houlmières (Chebli) ; membres, MM. Bonan (Médéa), Foucou (Hussein-Dey), Orfila (Sidi-Moussa) et Causse (Bougainville).

Deuxième bureau de vote : président, M. Sarrobert (Boufarik) ; membres, MM. Fromont (Cherchell), Beaufils (Chéliff), Coulet (Boghari) et Deschanel (Azazga).

Le vote commença aussitôt et, comme la salle se trouvait envahie, il y eut au début une certaine confusion et même du désordre.

Puis, peu à peu, chacun prit l'habitude de ses fonctions et les choses se passèrent normalement, sauf deux incidents qui furent soulevés par M. Auguste Rencurel, conseiller général d'Oued-Fodda, mandataire officiel de M. Duroux, et qui provoquèrent des protestations.

A deux reprises, M. Rencurel se présenta dans la salle accompagnant, et tenant par le bras, un électeur. Il se dirigea avec eux au bureau de vote pour prendre une enveloppe, puis à l'isoloir, et les raccompagna pour les faire voter. Ces deux électeurs, MM. Taurand et Mader marchaient d'ailleurs seuls et le second, qui avait été précédé d'un certificat médical déclarant qu'il ne pourrait venir au vote que s'il était soutenu par MM. Bisgambiglia et Georges Siegwald, se retrouva très ingambe et sortit seul de la salle sans que M. Rencurel eût même à l'accompagner dès que son vote fût acquis.

A 11 heures, 404 délégués sénatoriaux avaient déposé leur bulletin dans l'urne. La nouvelle, s'étant répandue que le 405e, malade, n'avait pu se déplacer, le scrutin était virtuellement terminé. Mais l'heure H du dépouillement n'étant fixée qu'à 11 h. 30, on patienta.

M. Cavayé annonça l'ouverture des urnes. Cette formalité se fit dans un silence religieux : 404 votants pointés, 404 bulletins dans les boîtes, le compte y était.

Puis les scrutateurs désignés par les candidats commencèrent leurs opérations de dépouillement et de pointage. M. Mallarmé avait désigné MM. Salles, Greck, Texier et Montaldo ; M. Duroux avait choisi MM. Rencurel, Barretaud, Duclos et Borgeaud ; enfin M. Zevaco avait nommé MM. Luciani, Protet, Gordi et Choisy.

Quelques minutes après midi, les opérations étaient terminées. Fiévreux, les délégués suivirent la lutte des deux candidats à l'énoncé de leur nom ; lutte indécise au début, qui se précisa en faveur de M. André Mallarmé et se termina, alors que déjà une impression intime avait désigné le vainqueur, par la défaite du sénateur sortant.

Il n'y eut guère de contestations ; deux bulletins douteux, l'un écrit à la main, l'autre froissé, furent déclarés nuls par le bureau et M. Cavayé, après vérification des pointages se leva au milieu de l'attention générale pour prononcer : « M. André Mallarmé ayant obtenu 201 voix est élu sénateur d'Alger. »

Ce qui se produisit alors fut spontané, émouvant : dans la salle un tonnerre d'applaudissements éclata. Des délégués sénatoriaux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Et tout à coup retentirent les accents de la « Marseillaise » entonnée par la foule délirante.

Déjà la nouvelle de l'élection de M. Mallarmé s'était propagée à l'extérieur ; on en percevait les échos tumultueux. Aux abords de la Préfecture le spectacle n'était pas moins poignant ; des cortèges s'étaient formés. M. Mallarmé, qui sortait, fut hissé sur de solides épaules et porté en triomphe. Sur son passage, des fenêtres et des balcons, de toutes parts, rue de Constantine et boulevard Bugeaud, la foule applaudissait le nouveau sénateur et reprenait l'hymne national.

Cependant il nous faut également signaler l'attitude du service d'ordre dirigé par M. Maury, commissaire central qui, s'il avait reçu des instructions très sévères pour filtrer l'entrée des délégués, n'avait pas reçu celles de les bousculer sans ménagement à la sortie. Cela aussi fut spontané.

Peut-être cette attitude, qui contraste singulièrement avec l'allégresse des Algérois, traduisait-elle une nervosité dont la nature nous échappe.

R. B.

LIRE PAGE 6 LES RESULTATS DES ELECTIONS SENATORIALES EN FRANCE

Le roi Léopold et la princesse Marie-José de Piémont sont partis en Angleterre

OSTENDE. — Le roi Léopold et la princesse Marie-José sont partis incognito pour l'Angleterre. — Les voici s'embarquant à Ostende sur la malle « Prince Charles ».

Protestations

Cote III.

Journaux

Nos 1-2-3-4. 1. Dépêche Algérienne des 24 octobre 1938, 17 et 23 novembre 1938, 7 février 1939;

N° 5 — 2. Alger Républicain du 24 octobre 1938;

N° 6 — 3. Le Petit Journal du 24 octobre 1938;

N° 7 — 4. La Presse Libre d'Alger du 24 octobre 1938;

N° 8 — 5. L'Echo d'Alger du 24 octobre 1938.

cote VI
n° 1

La Conférence nationale des délégués ouvriers et techniciens d'usines d'aviation engage les ouvriers à travailler 45 heures par semaine
(INFORMATION PAGE 3)

La Dépêche Algérienne

LE GRAND QUOTIDIEN DE L'AFRIQUE DU NORD

9, boulevard Laferrière, Alger. — 40 Cmes — LE PETIT ALGERIEN — Tél. : 396-55 et la suite. — Ch. p. : 20-21

54e ANNÉE - N° 19.166

1938 OCTOBRE 24 LUNDI Saint MAGLOIRE

PUBLICITE
ALGER : Agence HAVAS, 57, r. Isly
Concessionnaire de l'Ag. Africaine
Tél 352.82
352.83
PARIS, Ag. Havas, 62, r. de Richelieu
Et dans toutes ses succursales de Province

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Victoire républicaine et nationale à Alger et dans la Métropole

M. André MALLARMÉ est élu au premier tour contre MM. J. Duroux et J. Zévaco

M. M. Viollette est battu au second tour par M. Gautron, républicain de gauche

La séance électorale du 23 octobre, si importante pour tout le département, était impatiemment attendue par ceux qui avaient suivi la campagne et qui en supputaient, depuis des semaines, le résultat éventuel. Elle s'est déroulée, hier matin, dans un calme à peu près parfait, pour se terminer, dès le premier tour, vers midi et demi, par la proclamation de M. André Mallarmé, comme sénateur d'Alger.

Comme cette séance n'était pas publique, les électeurs sénatoriaux ayant seuls accès dans la salle, nous voulons, pour nos lecteurs, en rendre compte aussi complètement que possible, en notant fidèlement les quelques incidents qui se sont produits.

Dès 8 heures les portes de la Préfecture furent ouvertes et le flot des électeurs sénatoriaux, qui attendaient dans la rue s'engouffra dans les escaliers, puis dans la salle du Conseil général.

M. Cavayé, président du Tribunal civil, qui était, légalement, le président du collège électoral, procéda d'abord à la formation du bureau comprenant les deux électeurs les plus âgés et les deux plus jeunes présents. Cette élection fit désigner : MM. E. Thomas, adjoint spécial de Desaix ; E. Broussais, conseiller général ; Jacques Chevalier, conseiller municipal d'El-Biar ; Nicolas Antona, Lucien Belvert (Chéragas).

C'est ce bureau électoral qui devait trancher toutes les contestations, et avait à désigner, d'abord son secrétaire, puis les membres des deux bureaux de vote qui allaient se partager, par ordre alphabétique, les électeurs. Ceux, qui sont au courant des tendances individuelles de chacun au cours de cette campagne, comprendront les choix suivants :

Secrétaire du bureau électoral : M. Lucien Belvert.

Premier bureau de vote : président, M. Houlmières (Chebli) ; membres, MM. Bonan (Médéa), Foucou (Hussein-Dey), Orfila (Sidi-Moussa) et Causse (Bougainville).

Deuxième bureau de vote : président, M. Sarrobert (Boufarik) ; membres, MM. Fromont (Cherchell), Beaufils (Chéliff), Coulet (Boghari) et Deschanel (Azazga).

Le vote commença aussitôt et, comme la salle se trouvait envahie, il y eut au début une certaine confusion et même du désordre.

Puis, peu à peu, chacun prit l'habitude de ses fonctions et les choses se passèrent normalement, sauf deux incidents qui furent soulevés par M. Auguste Rencurel, conseiller général d'Oued-Fodda, mandataire officiel de M. Duroux, et qui provoquèrent des protestations.

A deux reprises, M. Rencurel se présenta dans la salle accompagnant, et tenant par le bras, un électeur. Il se dirigea avec eux au bureau de vote pour prendre une enveloppe, puis à l'isoloir, et les raccompagna pour les faire voter. Ces deux électeurs, MM. Taurand et Mader marchaient d'ailleurs seuls et le second, qui avait été précédé d'un certificat médical déclarant qu'il ne pourrait venir au vote que s'il était soutenu par MM. Bisgambiglia et Georges Siegwald, se retrouva très ingambe et sortit seul de la salle sans que M. Rencurel eût même à l'accompagner dès que son vote fût acquis.

A 11 heures, 404 délégués sénatoriaux avaient déposé leur bulletin dans l'urne. La nouvelle s'étant répandue que le 405e, malade, n'avait pu se déplacer, le scrutin était virtuellement terminé. Mais l'heure H du dépouillement n'étant fixée qu'à 11 h. 30, on patienta.

M. Cavayé annonça l'ouverture des urnes. Cette formalité se fit dans un silence religieux : 404 votants pointés, 404 bulletins dans les boîtes, le compte y était.

Puis les scrutateurs désignés par les candidats commencèrent leurs opérations de dépouillement et de pointage. M. Mallarmé avait désigné MM. Salles, Greck, Texier et Montaldo ; M. Duroux avait choisi MM. Rencurel, Barretaud, Duclos et Borgeaud ; enfin M. Zevaco avait nommé MM. Luciani, Protet, Gordi et Choisy.

Quelques minutes après midi, les opérations étaient terminées. Fiévreux, les délégués suivirent la lutte des deux candidats à l'énoncé de leur nom ; lutte indécise au début, qui se précisa en faveur de M. André Mallarmé et se termina, alors que déjà une impression intime avait désigné le vainqueur, par la défaite du sénateur sortant.

Il n'y eut guère de contestations ; deux bulletins douteux, l'un écrit à la main, l'autre froissé, furent déclarés nuls par le bureau et M. Cavayé, après vérification des pointages se leva au milieu de l'attention générale pour prononcer : « M. André Mallarmé ayant obtenu 201 voix est élu sénateur d'Alger. »

Ce qui se produisit alors fut spontané, émouvant : dans la salle un tonnerre d'applaudissements éclata. Des délégués sénatoriaux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Et tout à coup retentirent les accents de la « Marseillaise » entonnée par la foule délirante.

Déjà la nouvelle de l'élection de M. Mallarmé s'était propagée à l'extérieur ; on en percevait les échos tumultueux. Aux abords de la Préfecture le spectacle n'était pas moins poignant ; des cortèges s'étaient formés. M. Mallarmé, qui sortait, fut hissé sur de solides épaules et porté en triomphe. Sur son passage, des fenêtres et des balcons, de toutes parts, rue de Constantine et boulevard Bugeaud, la foule applaudissait le nouveau sénateur et reprenait l'hymne national.

Cependant il nous faut également signaler l'attitude du service d'ordre dirigé par M. Maury, commissaire central qui, s'il avait reçu des instructions très sévères pour filtrer l'entrée des délégués, n'avait pas reçu celles de les bousculer sans ménagement à la sortie. Cela aussi fut spontané.

Peut-être cette attitude, qui contraste singulièrement avec l'allégresse des Algérois, traduisait-elle une nervosité dont la nature nous échappe.

R. B.

LIRE PAGE 6 LES RESULTATS DES ELECTIONS SENATORIALES EN FRANCE

Département d'Alger

Résultats du scrutin du 23 octobre 1938

(PREMIER TOUR)

Inscrits, 405 ; votants, 404 ; bulletins blancs ou nuls, 5 ; suffrages exprimés, 399 ; majorité absolue, 199

Ont obtenu :

MM. **André Mallarmé,** député, ancien ministre, cand. répub. de redressement national. 201 voix
Duroux, sénateur sort., R.I., 189 voix
Zévaco, S.F.I.O. . . . . 9 voix

M. André Mallarmé est élu sénateur d'Alger

Le roi Léopold et la princesse Marie-José de Piémont sont partis en Angleterre

OSTENDE. — Le roi Léopold et la princesse Marie-José sont partis incognito pour l'Angleterre. — Les voici s'embarquant à Ostende sur la malle « Prince Charles ».

M. Chamberlain proposerait prochainement au chancelier Hitler : Une limitation des armements

L'Allemagne s'engagerait à ne pas attaquer la France durant une période de 25 ans

Londres, 23 octobre. — Quoique aucune décision définitive n'ait encore été prise, M. Chamberlain proposerait prochainement au chancelier Hitler une limitation des armements, annonce le « Daily Mail ».

Par ailleurs, M. Bonnet aurait élaboré des propositions en vue d'établir des relations amicales franco-allemandes. Selon ces propositions, l'Allemagne aurait les mains plus ou moins libres en Europe centrale et un pacte franco-allemand par lequel l'Allemagne s'engagerait à ne pas attaquer la France durant une période de vingt-cinq ans serait signé.

Enfin, l'accord anglo-italien du 16 avril serait ratifié au début de novembre, l'Angleterre reconnaissant l'Empire d'Abyssinie et accordant les droits de belligérance aux deux parties combattant en Espagne.

Miss Dorothy Hale se tue à New-York

Miss Dorothy HALE
actrice de cinéma et de théâtre connue, a trouvé la mort en tombant par la fenêtre de son appartement situé au seizième étage. Les amis de la défunte se refusent à croire à un suicide.

Lord Craigavon, premier ministre de l'Irlande du Nord, condamne l'idée de réunion des deux Irlandes et critique vivement la politique de M. de Valéra

Londres, 23 octobre. — Dans une interview qu'il vient d'accorder à un collaborateur du « Sunday Dispatch », Lord Craigavon, premier ministre d'Irlande du Nord, vient de répondre par une fin de non recevoir dure et simple aux récentes ouvertures de M. de Valéra en faveur de la réunion des deux Irlandes.

« Toute tentative dans ce sens aurait pour résultat de déchainer une guerre civile, déclare Lord Craigavon. Aucun chef politique en Ulster ne pourrait empêcher les loyalistes de régler les questions eux-mêmes si l'Ulster était assez lâche pour se prêter à l'exécution d'un tel plan. Il inaugurerait un mouvement de désintégration au cœur de l'empire en Irlande du Nord. Nous avons appris à n'attacher aucune valeur aux promesses de M. de Valéra et aux garanties qu'il nous offre. Nous pensons qu'il est temps de mettre un terme à ses activités. »

M. Joseph Caillaux déclare :

Plus que jamais la loi du labeur s'impose

L'heure est venue de réaliser la synthèse de la France par l'union de toutes les classes

A MAMERS : FÊTE DE L'ÉPARGNE
(INFORMATION PAGE 2)

M. François-Poncet chez le chancelier Hitler

M. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, qui vient d'être nommé ambassadeur de France à Rome, s'est rendu à Berchtesgaden pour prendre congé du chancelier Hitler. Le Führer mit son avion particulier à la disposition de M. François-Poncet et l'entretien fut des plus cordiaux. — Le chancelier Hitler et M. François-Poncet, sur la terrasse de la maison du chancelier, à Berchtesgaden.

Elections départementales

OISE

Beauvais, 23 octobre. — Election au Conseil général dans le canton de Noailles (Oise). Scrutin de ballottage :

Inscrits : 2.841 ; votants : 2.344 ; suffrages exprimés : 2.308.

Ont obtenu : MM. A. Caron (rad. ind.), 1.242 voix, ELU ; Anatole Nantier (candidat du Front Populaire), 1.059 ; divers, 7.

Il s'agissait de remplacer M. le Dr Dupuy (USR), décédé.

MORBIHAN

Vannes, 23 octobre. — Election au conseil général du Morbihan (canton de Sarzeau).

Inscrits : 2.302 ; votants : 1.464 ; suffrages exprimés : 1.437.

Ont obtenu : MM. André Nizery, directeur des Chargeurs Réunis (républicain), 720 voix, élu ; d' Montaigu (radical), 714 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Illiaquer, républicain de gauche, décédé.

Bulgarie

SOFIA. — Le ministre des Finances a déposé un projet de loi accordant au Ministère de la Guerre 4 milliards et quart de levas de crédits supplémentaires.

BON EXEMPLE

Le préfet du Vaucluse a interdit la réunion communiste qui devait avoir lieu hier à Orange

Paris, 23 octobre. — Le parti communiste avait organisé pour aujourd'hui dimanche une réunion à Orange, mais M. Moutier, préfet du Vaucluse, a pris l'arrêté que voici :

« Attendu que le parti communiste a entrepris une violente campagne dans le département et plus particulièrement dans l'arrondissement d'Orange contre le président Edouard Daladier, considérant que si cette campagne ne saurait atteindre l'homme d'Etat qui s'est acquis la reconnaissance unanime de la France elle est du mois de nature, par son caractère injurieux et injuste, à susciter parmi la population qui s'honore de se voir représentée au Parlement par le chef du gouvernement une indignation qui ne manquerait pas de se traduire par des actes de violences, désordre sur la voie publique, considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité et la tranquilité publiques en mettant fin à une campagne scandaleuse dont les partis doivent s'abstenir au moment où le Parlement a accordé les pleins pouvoirs au gouvernement en vue du redressement de la situation du pays, la réunion est interdite. »

Le nouvel ambassadeur d'Argentine à l'Elysée

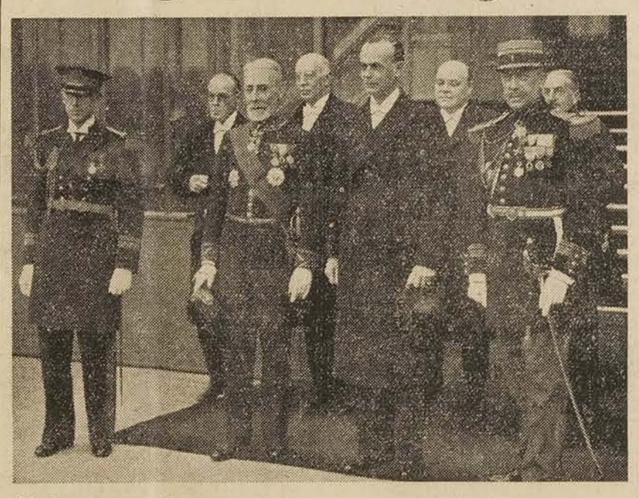

M. Carcano, nouvel ambassadeur d'Argentine à Paris, a présenté ses lettres de créance au Président de la République. — Voici M. Carcano (au centre, son haut de forme à la main) ayant à sa gauche le colonel Brosse, de la maison militaire du Président de la République.

Au Quai d'Orsay

M. CHARVERIAT
directeur adjoint des affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, qui est nommé directeur des affaires politiques, en remplacement de M. Massigli, désigné pour être ambassadeur à Ankara.

M. ROCHAT
sous-directeur d'Europe au Ministère des Affaires étrangères, qui succédera à M. Charveriat au poste de directeur adjoint des affaires politiques, au Quai d'Orsay.

Y aura-t-il un nouveau conflit nippo-soviétique ?

Les Russes ont à nouveau occupé la colline de Chang-Kou-Feng

Shanghaï, 23 octobre. — On annonce que le pavillon soviétique flotte à nouveau sur la colline de Chang-Kou-Feng, dont la possession fut âprement disputée cet été par le Japon et la Russie et qui faillit amener la guerre entre les deux puissances.

La trêve signée le 10 août laissait la plus grande partie du territoire contesté entre les mains des Nippons mais ces derniers durent se retirer devant les inondations de la rivière Tumen, en septembre, inondations qui causèrent la mort d'un millier de paysans coréens.

On croit que les Russes ont dans l'intervalle occupé le terrain abandonné et qu'ils fortifient de nouveau la colline.

La « Légion Vosgienne » accorde son appui total au président Pichot

Remiremont, 23 octobre. — Le bureau de la « Légion Vosgienne », au nom de ses 28.000 membres, a adopté un ordre du jour dans lequel il donne son appui total au président Pichot dans l'action pour le redressement du pays et déclare qu'il entend poursuivre sur l'opinion publique du département l'action de toutes ses forces saines.

BULLETIN

NOS RAPPORTS AVEC L'ALLEMAGNE

Paris, 23 octobre (De notre rédacteur parisien). — On parle beaucoup d'un projet d'entente avec l'Allemagne qui cependant nous paraît surtout avoir été fabriqué à Berlin. Il a en effet toutes les marques des objets « made in Germany ». Il manque de finesse. D'après ce projet, l'Allemagne nous offrirait un pacte de non-agression de 25 ans, une réduction mutuelle des armements, mais à condition que nous lui laissions les mains libres dans l'Est européen. Evidemment, l'Allemagne n'aurait rien à perdre. Si bien que nous sommes convaincus de sa parfaite sincérité. C'est bien toute la politique de l'Allemagne actuelle. Elle ne nous demandera rien si elle ne trouve chez nous et en Angleterre aucun obstacle à son expansion à l'Est. Qu'on la laisse libre d'établir son hégémonie économique, sinon politique, sur l'Europe Centrale, d'atteindre les blés de l'Ukraine, le pétrole de Roumanie, la maîtrise du Danube et elle sera peut-être moins exigeante dans ses revendications coloniales.

Le blé, le fer, le pétrole, c'est ce qui lui manque. Si elle le trouve à sa portée, les colonies ne seraient plus pour elle que du luxe, une parure pour son prestige. Mais si jamais l'Allemagne réalise ces projets elle deviendra vraiment invincible car avec son énorme population c'est le défaut de ces richesses qui fait encore sa faiblesse. Les gouvernements français et Anglais, qui sont saisis de ces projets, y donneront-ils leur adhésion ? C'est ce que nous ne tarderons peut-être pas à savoir.

JULES VERAN

A CONSTANTINE

Le Congrès fédéral du P.S.F. a pris fin hier dans l'enthousiasme

Le colonel de La Rocque, qui présidait le meeting de clôture et le banquet, a fait acclamer la belle devise du parti :

Travail - Famille - Patrie

Constantine, 23 octobre (de notre envoyé spécial). — La première journée du congrès départemental du Parti Social Français s'est achevée, samedi soir, par la lecture et la discussion des rapports sur la propagande et la politique du parti.

M. Rédarès, conseiller général, rappelle que la Fédération départementale comprend 26 sections et 6.243 adhérents. On décide que des conférenciers iront à Guelma, Bône, Souk-Ahras, porter la bonne parole.

De son côté, M. Mandon développe le programme politique et social du parti, notamment sous l'angle algérien. Une motion en ce sens est votée à l'unanimité.

Le meeting de clôture

Dimanche matin, à 9 h., au garage Giuli, en présence de plusieurs milliers de partisans a eu lieu le meeting de clôture, au milieu d'un vif enthousiasme et sous la présidence du colonel de La Rocque.

M. Zabelot, président fédéral, salue le président général plus alerte que jamais. Il fait décider par l'assistance qu'un congrès aura lieu chaque année, Sétif étant choisie pour 1939.

Après lui, M. Mandon, directeur du bureau politique, lit une lettre du député Morinaud remerciant les 7.000 tricolores de son arrondissement de la bonne besogne qu'ils font.

A son tour, M. Rédarès se lève et souhaite la bienvenue aux délégués d'Alger et de Tunis ainsi qu'à la presse. Il donne une vue d'ensemble sur l'activité du parti qui en un an a fait élire cinq conseillers généraux, trois délégués financiers, sans compter de nombreux conseillers municipaux et des membres à la Chambre et au Tribunal de Commerce. Il rend hommage aux journalistes amis aux équipes volantes de propagande et aux sections féminines.

Enfin, M. Devaud, député de Constantine, se lève, salué par un triple ban et développe la devise du parti : Travail, famille, patrie. Il insiste particulièrement sur le deuxième point et fait huer Léon Blum à cause de son livre odieux sur le mariage. Il demande aux Français d'avoir des enfants pour pouvoir tenir tête à l'Allemagne qui bientôt sera trois fois plus peuplée que la France.

Le député de Constantine en profite pour situer la position du parti vis-à-vis des indigènes musulmans et israélites. Les premiers ont besoin surtout de mieux-être et de justice. Quant aux seconds, il leur demande d'abandonner leur racisme sur le terrain électoral. Dans une péroraison remarquable, M. Devaud déclare que le Parti Social Français veut la réconciliation de tous et non cette Union Nationale de pacotille grâce à laquelle on abrite sous le même parapluie, pendant l'orage, les partisans de la ruine et leurs victimes.

M. Devaud est ovationné pour son magnifique discours et passe la parole au colonel de La Rocque.

Discours du colonel de La Rocque

Le Président général commence par expliquer le rôle du Parti Social Français durant la dernière crise internationale.

Il rappelle, en s'appuyant sur des souvenirs personnels, qu'il a retenus de son passage au comité interallié de Versailles et à l'état major du maréchal Foch toutes les fautes commises depuis 1918, notamment en Pologne, en Autriche et en Hongrie. Il estime qu'étant donné notre situation militaire on a bien fait de signer les accords de Munich. Au passage, il stigmatise la position belliciste prise par les communistes et celle, défaitiste, prise par M. Flandin, ainsi que par les propagateurs de fausses nouvelles dont le « Petit Journal » lui-même a failli être victime.

Le président général passe ensuite aux problèmes de politique courante. Sur le terrain indigène musulman il est adversaire du collège spécial électoral qui les isolerait définitivement. Par contre l'indigène a droit non pas à l'aumone mais à la justice sociale, à des salaires honorables, au respect du contrat de travail.

Le colonel de La Rocque a défini la position du Parti Social Français concernant la question locale de l'antisémitisme à Constantine.

Enfin, le colonel recommande aux trois fédérations algériennes de ne pas vivre dans leur tour d'ivoire et de ne pas négliger le conseil interfédéral dont « La Flamme » est l'organe, ni même la fédération tunisienne. Il insiste également sur la nécessité de collaborer, le cas échéant, avec les autres partis nationaux et d'éviter d'empoisonner l'atmosphère en pratiquant les insultes et les attaques privées.

Le colonel de La Rocque, comme toujours, eut un très beau succès et fit acclamer par l'assistance enthousiaste la motion suivante :

Motion

« Les membres du P.S.F. réunis en congrès fédéral à Constantine, le dimanche 23 octobre, sous la présidence du colonel de La Rocque, après avoir entendu et approuvé les rapporteurs, acclament chaleureusement M. Devaud, député de Constantine, membre du groupe parlementaire du parti, et leur président M. de La Rocque dans son discours de clôture ;

« Constatant les progrès considérables et les résultats magnifiques déjà obtenus dans le département, grâce à l'organisation puissante de la fédération et au dévouement de ses chefs, de ses militants et adhérents, affirment leur volonté inébranlable de poursuivre sans défaillance leurs efforts tenaces pour accroitre sans cesse le rayonnement du parti de manière à assurer le triomphe de son programme tel qu'il a été défini dans les congrès nationaux de 1936 et 1937 ;

« Proclament leur indéfectible attachement à la France républicaine dont les destinées en Afrique du Nord ne pourront être assurées que par une politique d'ordre, de travail, de progrès social, dans la légalité, de concorde, dans le respect de la prééminence française ; dénoncent les agitations renouvelées des agents marxistes, communistes et panislamiques qui mettent en péril l'œuvre admirable de colonisation et de civilisation réalisée sur cette terre d'Afrique par le labeur opiniâtre et le génie créateur des Français ;

« Font confiance au Comité exécutif du P.S.F., à ses parlementaires et à ses élus pour défendre en pleine indépendance dans toutes les assemblées les idées et le programme patriote et social du parti ; adressent à leur président de La Rocque l'expression affectueuse de leur gratitude et de leur admiration ; s'engagent solennellement à le suivre avec fierté dans sa défense du travail, de la famille et de la Patrie dont le P.S.F. assurera le salut par la réconciliation française. »

Le banquet

A midi trente, au coquet Chalet des Pins, eut lieu un banquet monstre, banquet de plein air, populaire, enthousiaste, sous le soleil magnifique et dans un décor de fée. Au dessert de nombreux toasts furent prononcés qu'amplifiaient les haut-parleurs.

M. Marceau Zina, au nom de l'équipe volante de propagande, déclare en termes magnifiques que le Parti Social Français n'était pas un parti comme un autre, car qui dit parti, dit division.

M. de Gaudemont, délégué de propagande en Tunisie, réclame un congrès pour Tunis.

M. Sorensen, président de la Fédération d'Alger, annonce que M. Mallarmé est élu sénateur, ce qui veut dire le réveil des honnêtes gens contre la dictature de l'argent, victoire qui n'a pu être remportée que par une série de petits efforts, notamment aux élections partielles de municipalités.

A l'annonce de la victoire de M. Mallarmé, l'assistance se lève et extériorise sa joie par un triple et même quadruple ban.

M. Batisse, délégué des ouvriers du parti, est à son tour acclamé pour sa franchise et sa belle indépendance.

M. Devaud enfin rend hommage au président général que nous devons suivre parce que lui ne suit personne. Le député de Constantine lève ensuite son verre, le verre du pinard de l'amitié, de l'enthousiasme et de la foi.

Acclamé par l'immense assistance, M. de La Rocque termine la série des toasts en se déclarant serviteur de tous mais un serviteur qui entend prendre toutes les responsabilités dans son œuvre de rénovation nationale.

Bal populaire

Un grand bal populaire va terminer ces deux journées de ce premier congrès constantinois qui a prouvé la vitalité du Parti Social Français dans le département.

En vérité, rien ne pourra être fait désormais sans l'intervention de ce parti sur le terrain politique. Aussi ses animateurs et organisateurs constantinois méritent-ils toutes nos félicitations. Ils ont bien travaillé pour la réconciliation nationale.

Paul RIMBAULT.

Une lettre de M. E. Morinaud

Voici le texte de la lettre du député Morinaud auquel nous faisons allusion plus haut et qui est datée de Djidjelli :

Monsieur le Colonel de La Rocque, président du P.S.F.,

Monsieur le Président,

Au nom des 7.000 Français tricolores et antirouges que je représente au Parlement, j'ai l'honneur de vous souhaiter une très cordiale bienvenue à Constantine. Vous avez bien voulu, le 26 avril 1936, me donner votre appui et celui de tous les P.S.F. constantinois. Je saisis l'occasion de votre congrès pour vous en exprimer toute ma gratitude. Les 26 juin et 3 juillet derniers, j'ai également eu le concours enthousiaste de tous vos adhérents. Ma reconnaissance envers eux et envers leur chef respecté et aimé n'en est que plus profonde. J'approuve le programme nettement républicain et hautement social du P.S.F.

Vive la France ! Vive la République tricolore et antirouge !

Cordialement à vous.

MORINAUD.

La délégation des journalistes belges et luxembourgeois a été reçue par la Municipalité de Reims

Reims, 23 octobre. — Au banquet offert par la municipalité de Reims à la délégation des journalistes belges et luxembourgeois, M. de Witt-Guizot, leur président, a souligné les efforts faits par la commission des échanges touristiques pour intensifier les rapports entre les trois pays amis : France, Belgique et Luxembourg et rapprocher leurs idées.

« C'est ainsi, a-t-il dit, que 5.500 enfants d'Alsace et de Lorraine ont pu être accueillis cet été en Belgique et au Luxembourg et d'autres manifestations suivront toujours pour le plus grand bien des trois pays. »

M. Paul Marchandeau, ministre des Finances, député-maire de Reims, répondant à M. de Witt-Guizot, a rendu hommage à cette organisation qui diffuse le rayonnement de la pensée commune à nos trois pays et resserre leurs relations d'amitié. Il a assuré que les Français sont capables de faire effort sur eux-mêmes pour maintenir leur pays au rang qu'il mérite. Les journalistes belges et luxembourgeois terminent aujourd'hui leur randonnée par la visite aux champs de bataille des monts de Champagne et par une excursion dans le vignoble.

ON NOUS ANNONCE DE :

France

PARIS. — Le bureau central de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée s'est réuni sous la présidence du professeur Grégoire Antipa, directeur du musée royal de Bucarest.

Belgique

BRUXELLES. — Le roi Léopold est rentré de Londres. Il a passé en revue les anciens combattants à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de l'Yser.

Chili

SANTIAGO-DU-CHILI. — Le général Ibanez, qui avait participé au mouvement insurrectionnel du 5 septembre, a été acquitté et libéré immédiatement.

Les déclarations de M. J. Caillaux à Mamers

Mamers, 23 octobre. — Prenant la parole à Mamers, à l'occasion de la Fête de l'Epargne, M. Joseph Caillaux, après avoir fait l'éloge de l'épargne et après avoir applaudi aux résultats de la caisse qu'il administre, a déclaré :

« Nous n'avons qu'à féliciter les déposants et nous n'aurions qu'à nous féliciter nous-mêmes si une question ne se posait, dont je ne dissimulerai pas qu'elle est singulièrement troublante, c'est de savoir si les billets que nous rendrons quelque jour auront la même valeur que ceux qui nous ont été apportés.

« Je m'explique : le billet de la Banque de France vaut et vaudra toujours 100 francs. Mais, 100 francs, peuvent ne pas constamment représenter, pour parler le jargon contemporain, un même « pouvoir d'achat ». Les stabilisations, les dévaluations ont passé, passeront peut-être encore par là. Or, il faut bien vous persuader, quelles que soient les apparences, que toute stabilisation, toute dévaluation signifie une réduction de la valeur du billet et, pour parler plus largement, de l'« avoir » de la France. C'est, en somme, un coup de pioche dans la richesse du pays. Que cette emprise sur le capital de la nation soit inégale, qu'elle ne pèse pas du même poids sur toutes les épaules, c'est ce que nulle personne de bonne foi ne peut contester.

« J'aurais voulu pour ma part, toute ma politique a tendu à ce que ce sacrifice fût égal pour tous. Je n'ai pas été écouté. Je répéterai que c'est inégalement que les citoyens ont été atteints par les dernières dévaluations et j'ajouterai que cette inégalité est au détriment des petits et des moyens. Mais tout cela c'est du passé qu'il faut retenir pour en éviter le retour. L'épargne, quelque forme qu'elle ait revêtue, doit être protégée contre tous les pillages.

« Et maintenant, après avoir affirmé le caractère sacré de cette épargne qui n'est au fond que le travail cristallisé, **j'ai le devoir de dire à tous que, plus que jamais, s'impose la loi du labeur quelque dure qu'elle puisse être. Mon passé me confère le droit d'affirmer que la Patrie est en péril si nos volontés, nos cœurs n'assurent pas la réhabilitation du travail libérateur et sacré dont on a cru pouvoir éviter les sévérités depuis quelques années.** Sans doute est-il très exact que l'on doit stigmatiser et réprimer autant que faire se peut, l'évasion frauduleuse des capitaux ; sans doute est-il profondément vrai que l'on doit exiger des possédants qu'ils gardent pleine confiance dans le sort de la Patrie et qu'ils la servent avec tous leurs moyens. Mais il est non moins vrai qu'il faut demander aux travailleurs de tout rang, aux intellectuels comme aux manuels, d'employer la plénitude de leurs forces à un redressement qui ne peut se faire sans eux, dont ils sont à vrai dire le moteur principal et dont ils sont appelés à recueillir le bénéfice.

« L'heure est venue de réaliser la synthèse de la France par l'union de toutes les classes : classe ouvrière, conduite par des chefs français, n'acceptant aucun mot d'ordre de l'étranger ; paysannerie toujours prête au sacrifice ; classes moyennes qui sont l'armature de la démocratie, enfin le patronat disposé à toutes les collaborations nécessaires.

« Il appartient au Gouvernement de montrer le chemin et de donner ainsi le démenti à la formule sévère de Littré : « Tout est actif et puissant en France. Il n'est aucune force sociale qui ne fasse son office, mais la politique, directrice supérieure de la conduite et de la destinée des nations, ne fait pas le sien. »

Japon

TOKIO. — L'attitude des milieux modérés tendant à favoriser le compromis anglo-japonais est violemment prise à partie dans un manifeste émanant de l'organisation de la propagande nationaliste « Shiunso ».

Il semble que l'U.R.S.S. veuille entamer une politique de rapprochement avec le Reich tandis que sa presse attaque violemment la France, l'Angleterre et la Pologne

Paris, 23 octobre. — On mande de Riga à « Paris-Midi » : Il ne fait aucun doute que l'accord de Munich selon Moscou a porté un coup terrible aux relations soviéto-françaises. Certains milieux soviétiques qui prêchaient depuis longtemps la révision de la politique étrangère des Soviets veulent en profiter pour demander l'examen approfondi de cette question.

On craint fort à Moscou de voir se consolider l'accord des quatre puissances. M. Litvinoff est personnellement opposé pour le moment à des manœuvres qui tendraient à engager des conversations avec le Reich mais ce n'est un secret pour personne à Moscou que certains cercles militaires influents exercent depuis quelque temps une pression sur Staline pour l'engager à envisager cette éventualité qui serait le seul moyen pour l'U.R.S.S. de ne pas perdre définitivement la place qui lui revient dans la politique européenne.

Entre temps, les attaques de la presse contre la France et l'Angleterre continuent. Les journaux soviétiques ne ménagent pas non plus la Pologne et combattent ses projets de frontière commune avec la Hongrie.

L'IMBROGLIO BALKANIQUE

La Hongrie reste intransigeante sur le point de vue ethnique et exige une conclusion rapide des conversations

Le gouvernement hongrois a examiné les contre-propositions de Prague...

Budapest, 23 octobre. — Les nouvelles propositions tchécoslovaques avaient été apportées pendant la nuit par l'attaché militaire de la légation de Hongrie à Prague et immédiatement remises au président du Conseil qui les examina dans le courant même de la nuit avec le ministre des Affaires étrangères. Ce matin l'examen fut repris.

Après la réunion du Conseil des ministres, le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères ont été reçus par le régent à qui ils ont présenté un rapport sur les propositions tchécoslovaques. Ensuite M. de Kanya s'est retiré pour préparer les contre-propositions hongroises qui seront immédiatement portées à Prague.

...et demande la reconnaissance sans délai de ses revendications

Budapest, 23 octobre. — Les contre-propositions du Gouvernement de Budapest constatent que les offres tchèques correspondent dans leurs grandes lignes aux lois ethniques, exception faite pour les grandes villes hongroises.

La réponse hongroise souligne également que la Hongrie ne cèdera pas sur le point de vue ethnique d'autant moins qu'elle fit déjà le sacrifice de renoncer au principe des frontières historiques. Le gouvernement hongrois tient à ce que le principe ethnique soit reconnu sans réserve et exige une conclusion rapide des conversations diplomatiques et la reconnaissance sans délai des revendications équitables de la Hongrie.

Algérie Tunisie Maroc

(De nos correspondants particuliers)

A Orléansville, un lâcher de pigeons voyageurs a eu lieu hier

23 octobre. — Ce matin, à 6 h. 40, la Société Colombophile de Sidi-bel-Abbès a fait procéder en gare de notre ville à un lâcher de pigeons voyageurs au nombre d'une quarantaine. Après avoir fait quelques tours sur la gare, les gracieux colombiens prirent la direction d'Oran, à l'exception de l'un d'eux qui, pour une cause matérielle, ne put prendre le vol avec les autres et resta sur les toits des bâtiments de la gare. Toute personne qui pourra prendre ce pigeon est priée d'en aviser le commissariat de police ou le chef de gare d'Orléansville. — M.

M. Boronad est élu maire de Dublineau (Oran)

23 octobre. — Aujourd'hui a eu lieu la réunion du Conseil municipal pour l'élection du maire. Voici les résultats : Votants, 16. Ont obtenu : M. Boronad Benoit, 9 voix, élu ; M. Serrano Augustin, 7 voix.

Pour l'élection du deuxième adjoint, M. Cantet Henri a été élu par 10 voix.

Le courrier aérien Casablanca-Oran est obligé d'atterrir dans un champ près de Misserghin par suite d'une panne de moteur

23 octobre. — Vers midi, l'avion de la Compagnie Air-France, qui venait de Casablanca avec des voyageurs et le courrier postal, a été obligé d'atterrir dans un terrain labouré à 4 kilomètres de Misserghin, par suite d'une panne de moteur. Le pilote, le radio et les cinq voyageurs qui se trouvaient à bord se sont dégagés par leurs propres moyens. Avertie par la gendarmerie, la Compagnie a immédiatement envoyé une équipe de dépanneurs sur les lieux. A 16 heures, l'avion réussissait à décoller et regagnait la base aérienne de La Sénia. — P.

Petites nouvelles

TUNIS. — A l'occasion du Ramadan, le Bey a quitté le palais de La Marsa et est venu à Tunis où il a reçu les autorités du Protectorat. M. Carteron, délégué à la résidence, lui a fait part officiellement du choix de l'ambassadeur, M. Eric Labonne, pour représenter la France en Tunisie.

CASABLANCA. — La nuit dernière, sur la route de Casablanca à Aïn-Seba, un motocycliste européen, M. Vincenzo Randozzo s'est jeté contre une automobile. Relevé avec de graves blessures, M. Randozzo a succombé à l'hôpital où il avait été transporté.

M. Daladier assistera le 19 novembre à Metz à la commémoration de l'entrée des troupes françaises en Lorraine

Paris, 23 octobre. — M. Edouard Daladier, président du Conseil, compte se rendre à Metz le 19 novembre prochain pour présider les cérémonies commémoratives de l'entrée des troupes françaises en Lorraine en 1918, si toutefois aucun événement important ne vient empêcher ce voyage.

Les JOURNAUX de la MÉTROPOLE

Les décisions gouvernementales

Paris, 23 octobre. — L'important mouvement diplomatique et surtout l'annonce de sanctions contre les ouvriers qui refuseraient de faire des heures supplémentaires pour la défense nationale sont largement commentés.

L'HUMANITE accuse avec sa violence habituelle le Gouvernement de prendre des mesures de répression contre la classe ouvrière :

Se faisant le complice avoué du gros patronat saboteur de la production et de la défense nationale ce n'est pas contre ce dernier que le Gouvernement a décidé hier de prendre des sanctions, mais contre les ouvriers ! C'est avec un sentiment de stupeur et d'indignation que le pays tout entier va accueillir les mesures draconiennes prises hier contre la classe ouvrière par un Gouvernement dont la politique est dirigée sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur par l'homme qui est allé trahir la France à Munich et chercher les ordres du chancelier du III[e] Reich.

Un commentaire plus modéré, voire favorable, est donné par LE POPULAIRE qui souligne cependant que les milieux syndicaux s'étonnent de la décision unilatérale du Conseil des ministres :

Sous réserve que les diverse sanctions prises dans certains établissements depuis une semaine contre des ouvriers refusant de faire des heures supplémentaires soient levées les ouvriers de l'aviation ne s'opposeront sans doute pas à la pratique des heures supplémentaires partout où celles-ci seront justifiées, par les besoins de la production.

LE JOUR-ECHO DE PARIS exprime sa satisfaction :

Après avoir tant et tant délibéré voilà déjà trois semaines qu'il est nanti des pleins pouvoirs et que contre toute espérance il n'en a pas usé. Le Gouvernement, hier matin, a commencé d'agir.

Et voilà où peu à peu nous arrivons. Il faut en démocratie prévoir sérieusement le cas des sanctions, constate L'ERE NOUVELLE :

C'est dire tout simplement où les excès de la démagogie conduisent la démocratie. Ce qu'il faut surtout déplorer c'est qu'on en soit arrivé là ; c'est que pour assurer la défense nationale il faille prévoir des sanctions. Quoi qu'il en soit une chose est reconnue, c'est que ce pays ne peut être sauvé que par le travail. Si on consultait ce pays comme on doit le consulter, sa réponse serait nette. En ne le consultant pas on risque de s'engager dans une impasse.

LA REPUBLIQUE imprime en manchette :

Les usines françaises ont sorti une moyenne mensuelle de trente-sept appareils avions militaires en 1937 (M. L. Blum dans le « Populaire » du 22 octobre 1938). Nous écrivions cela en août 1937 et on nous en faisait le reproche !

Sur les intentions gouvernementales, LE MATIN écrit :

Les mesures financières seront sévères certes, mais ne paraissent pas devoir s'écarter du cadre de l'orthodoxie libérale. Quant à celles présentant un caractère social elles se concilieront parfaitement avec les lois existantes tout en mettant une fin nécessaire à l'agitation entretenue par une infime minorité révolutionnaire. Dire que désormais la grève ne pourra être déclarée qu'à la suite d'un scrutin secret parmi tous les intéressés n'est-ce pas défendre les travailleurs eux-mêmes et la liberté du travail ? Spécifier que pour pouvoir parler au nom de leurs camarades les délégués devront être citoyens français et présenter un casier judiciaire vierge, est-ce vraiment brimer la classe ouvrière ? C'est simplement un retour au bon sens, et le jour où le bon sens sera revenu le pays sera bien près d'être sauvé.

Jean Hutin rapporte, dans L'EPOQUE, ces informations que nous reproduisons sous bénéfice d'inventaire, sauf en ce qui concerne M. Guillon :

On parle toujours d'un grand emprunt intérieur qui aurait, dit-on, cette particularité de ne pas comporter d'intérêts. Il serait émis à 70 francs le titre et remboursable à 100 francs au bout de vingt-cinq ans. Si l'idée est retenue l'emprunt sera sans doute exempt de l'impôt sur le revenu et des taxes de succession. Attendons confirmation. Par ailleurs on croit savoir que M. Guillon va être nommé au Conseil d'Etat. Mentionnons pour terminer le bruit selon lequel M. Archimbaud, député radical-socialiste de la Drôme, président de la sous-commission de la défense nationale serait nommé bientôt haut-commissaire à l'armement.

Quant à Bailby, il se préoccupe plus particulièrement, dans LE JOUR-ECHO DE PARIS, du problème politique :

On voudrait pouvoir faire entendre à M. Daladier et à ses amis qui s'entêtent à réclamer M. Blum et son soutien que c'est là une très vieille et très fausse idée, que M. Blum et sa coterie ont fait leur temps, que tous les socialistes d'esprit dissident, c'est-à-dire tous ceux qui ne furent pas ministres des cabinets Blum, vomissent la direction de leur parti, et que de même chez les radicaux l'immense majorité des nationaux est du même avis et qu'il faudra bien notamment tenir compte là-dessus des sentiments des jeunesses radicales qui sont dégoûtées du manque de courage de leurs chefs.

Le nouveau Résident de Tunisie

Deux appréciations élogieuses : du PETIT PARISIEN :

M. Eric Labonne a fait ses premières armes en Russie où il fut assez perspicace pour prévoir à longue échéance l'évolution des événements, mais il est devenu depuis un spécialiste éminent des questions méditerranéennes. Son séjour de trois années au secrétariat général du Maroc en fit un africain accompli qui connaît à un égal degré l'aspect politique et économique de nos possessions africaines. Labonne sera pour le Bey de Tunis le plus intelligent et le plus sûr des conseillers.

Et du JOURNAL :

M. Eric Labonne qui a tout juste cinquante ans a assisté à la naissance du régime soviétique en 1917. Il l'a retrouvé en 1925 comme conseiller de l'ambassade dirigée par M. Jean Herbette. Par la suite il a été ministre au Mexique et il vient de passer à l'ambassade de Barcelone c'est dire qu'il a évolué au milieu des formes les plus diverses du bolchevisme ; ce n'est pas une mauvaise préparation à la direction des affaires tunisiennes. L'activité de la III[e] Internationale n'est-elle pas le mal le plus grave dont il importe de guérir notre Afrique du Nord ? Le nouveau Résident général a par ailleurs été initié à la fonction qu'il va occuper par son passage au secrétariat général du Maroc.

Le devoir

La première condition pour le relèvement national, dit LE TEMPS, est de consulter le pays plutôt que les congrès ou les chefs des partis et d'agir ensuite avec énergie suivant les claires indications du corps électoral.

Nous avons dit à plusieurs reprises qu'un certain nombre de conditions d'ordre politique étaient indispensables pour que le redressement national fût efficace et surtout durable, mais il va de soi que la condition primordiale devrait être un programme précis, cohérent, établi et accepté par un gouvernement homogène sachant ce qu'il veut et voulant ce qu'il sait.

Dans le discours prononcé à Mamers, M. Joseph Caillaux vient une fois de plus d'en indiquer les grandes lignes. Mais il est évident aussi que rien de solide ne serait réalisé si le gouvernement à qui, indique M. Caillaux, il appartient de montrer le chemin, se laissait entraîner par les considérations des partis ou s'il dispersait trop ses efforts. Le reclassement politique s'impose et s'accomplit de lui-même sous la poussée des événements.

Reprendre les formules anciennes, persévérer dans les méthodes périmées dont l'impuissance a été démontrée par les expériences successives serait risquer un nouvel échec que la France pourrait n'être pas en état de supporter. Il y a eu assez, sans doute, d'hymnes à la production et au relèvement ; il serait temps de passer aux actes. Mais encore faut-il que les conditions pour agir avec efficacité soient remplies. Jamais le mot de Littré que cite M. Caillaux n'a été plus actuel : « Tout est actif et puissant en France, il n'est aucune force sociale qui ne fasse son office, mais la politique directrice supérieure de la conduite et de la destinée des nations ne fait pas le sien. »

La première condition pour le relèvement national est d'ordre politique, nous voulons dire d'ordre gouvernemental. Consulter le pays plutôt que les congrès ou les chefs de partis en désarroi, agir ensuite avec énergie suivant les claires indications du corps électoral, tel est le devoir.

ÉCHOS ET NOUVELLES

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Institut de météorologie et de physique du globe de l'Algérie

DIMANCHE 23 OCTOBRE 1938

La situation en Algérie. — Ce matin, le ciel est très nuageux ou couvert sur la moitié Ouest, beau ou peu nuageux à l'Est; les vents soufflent de Sud à Ouest et sont faibles à assez forts ; la température est en baisse en Oranie et en hausse sur le reste du pays. Il a plus cette nuit en divers points du département d'Oran. La mer est houleuse à cap Bougaroni et Philippeville, belle à agitée sur le reste de la côte algérienne.

Probabilité (valable du 23, à 18 h., au 24, même heure). — En Algérie, ciel très nuageux ou couvert avec pluies et orages. Vents assez forts à forts d'Ouest à Nord-Est à l'Ouest et de Sud à Nord-Est à l'Est. Température en baisse.

Département d'Alger. — Très nuageux ou couvert. Pluies et orages. Vents assez forts à forts d'Ouest à Nord-Est. Température en baisse.

Avis aux navigateurs. — Golfe du Lion : vents d'Est à Nord, forts ou très forts ; Baléares : vents de Sud-Est à Nord-Est, assez forts à forts ; Bizerte : vents de Sud à Nord-Est, assez forts à forts.

En France. — Températures du 23 octobre. Maxima : Perpignan, 21 ; Antibes, 19; Paris, 18. Minima : Perpignan et Antibes, 16 ; Paris, 4.

EPHEMERIDES D'ALGERIE

« La Dépêche Algérienne »

Journal politique quotidien à 5 centimes rue de la Marine, 9, ancien hôtel Bazin

SAMEDI 24 OCTOBRE 1891

Une médaille d'argent de 2[e] classe du ministère de la Marine est décernée à M. Matarès, matelot à Alger ; un témoignage officiel de satisfaction est attribué à M. Gatto, patron du bateau de pêche « Liberté ».

— Le Conseil général d'Alger a siégé pour la dernière fois de la session et sa séance du 21 ou 22 octobre commencée à deux heures de l'après-midi, a pris fin à six heures du matin, après une nuit complète employée à discuter les derniers projets, notamment celui relatif à El-Biar. Puis la clôture de la session a été prononcée.

— On cite comme exceptionnel le temps record mis pour accomplir le trajet d'Alger à Marseille par le paquebot « Ville-d'Alger », en 23 heures 30 minutes.

— Une superbe panthère mâle a été tuée par un indigène de Souk-Ahras. Ce fauve avait égorgé une vache, et c'est en lui offrant une seconde victime que le courageux chasseur put l'abattre d'un coup de feu.

Aux arrivées.

M. Marcel Grégoire, secrétaire général du Gouvernement Général, est arrivé, hier, par l'hydravion « Algérie » venant de Marseille.

GALERIES DE FRANCE
Actuellement démonstration des Produits de beauté Lancome.

Un gentilhomme de la chanson.

Vincent Hyspa, qui vient de mourir, a laissé quelques mots célèbres. Celui-ci, notamment, qui date de 1918 *: « Le Kaiser est bien malade. Il ne passera pas l'Yser ».*

Il avait vécu avec Maurice Donnay la glorieuse époque du Chat Noir et il déplorait que l'auteur d'« Education de Prince » ne donnât plus au théâtre d'œuvre nouvelle.

— Il a écrit naguère une pièce d'ombres, disait-il, et il n'écrit plus à présent l'ombre d'une pièce.

Venu comme tant d'autres à la radio, il l'admirait en tant qu'invention scientifique ; mais, ajoutait-il, « elle me fait penser à ces gens auxquels on confie une histoire et qui la « déforment » en la colportant.

Tout Alger parle déjà de LA MAISON DU MALTAIS.

La cloche tragique.

Depuis mardi, un son lugubre plane, se répète et continue sur la cité de Canton.

La « cloche de la calamité » sonne. Cette vieille cloche, d'un airain toujours sonore mais d'une note poignante, on ne la met en branle que lorsqu'une menace grave s'élève contre la ville du Si-Kiang. La dernière fois qu'elle se fit entendre et que les cris désespérés des femmes répondirent à sa voix, c'est en 1841, *lorsque, dans la guerre anglo-chinoise, une flotte britannique attaqua Canton.*

La cloche a sonné mardi, mercredi et jeudi. On annonçait que les lignes chinoises avaient cédé de nouveau, que les Japonais avaient passé la rivière Shaho, qu'ils avaient pris, sur la ligne de chemin de fer, la ville de Sheklung, séparée de Canton par 56 *kilomètres seulement.*

Et vendredi, la cloche s'est tue...

Bridgez seul avec AUTOBRIDGE
Vente exclusive chez BISSONNET
8, *r. Constantine, Suc.* 4, *r. Michelet.*

Portez le Gant REYNIER JUNIOR

Votre âge.

Une vieille dame encore coquette — cela se voit au fard trop ardent de ses joues et de ses lèvres et à sa robe trop claire — comparait à titre de témoin, dans une affaire d'accident d'automobile, devant la correctionnelle.

— Votre âge ? demande selon l'usage le président, après lui avoir fait décliner son identité.

Et la dame en minaudant murmure :

— Je m'en rapporte à la galanterie du tribunal.

Alors le président :

— Le tribunal n'a pas de galanterie, madame, mais comme il n'a pas de curiosité non plus, il n'insiste pas !

Au-dessus de tous... les bas HELIOS

La marque qui garantit, la qualité, l'origine d'un tapis : Maison JULIEN.

Les fantassins volants.

C'est une arme dont on parle peu. Nous connaissons l'infanterie montée qui, aux colonies, rend de grands services, l'infanterie portée faisant partie des unités motorisées ; nous possédons depuis quelques mois de l'infanterie volante.

L'idée a été lancée par les Soviets. Les Allemands s'en sont emparés ; il y a, paraît-il, outre-Rhin, un régiment entier de ces fantassins ; chez nous, l'effectif s'élève à environ une compagnie. En temps de guerre, ces soldats volants seraient transportés derrière les lignes ennemies en avion et ils atterriraient en parachute. Il ne semble pas que leur action puisse être considérable, sauf s'il s'agit de la destruction de quelque ouvrage d'art ou d'un effet de surprise à obtenir. Combien prendront pied aux environs du but ? Ne seront-ils pas très dispersés ? N'offreront-ils pas, au cours de leur descente, une cible excellente aux fusils ennemis ?

Les tacticiens sont très divisés quant au rendement possible de cette arme mais, en attendant, les fantassins volants s'entraînent et font plusieurs descentes par semaine.

Quelle belle mort !

Trois missionnaires quittaient, en 1921, *le presbytère d'Emanville (Seine-Inférieure) : le curé de la paroisse, qui devint le R.P. Dufay, des pères du St-Esprit, sa sœur, Mlle Yvonne Dufay, qui fonda les sœurs missionnaires du Saint-Esprit et devint la sœur Michaël, et Mlle Lesur, devenue la sœur Sainte-Jeanne-d'Arc.*

Un mémorial rappellera bientôt, en l'église d'Emanville, le souvenir du R.P. Dufay, mort héroïquement. Missionnaire à l'île Maurice, le R.P. Dufay, dont la santé s'était altérée, devait rejoindre l'île de la Réunion. Dans la nuit du 3 *au* 4 *décembre* 1924, *le bateau, chargé d'essence, sur lequel il était, prit feu. Le religieux, malade, fut placé dans une chaloupe ; mais, quand il s'aperçut que des passagers restaient à bord, le R. P. Dufay céda sa place, remonta à bord et y prodigua les soins de son ministère. Il fut englouti dans les flots en disant : « Quelle belle mort ! ».*

Le mémorial du R.P. Dufay sera inauguré en présence de sa sœur, devenue la supérieure générale des religieuses missionnaires qu'elle a fondées et à qui le cardinal Verdier a remis récemment la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

PHILIPS... La Radio parfaite accessible à tous.

Un vêtement parfait, se trouve chez PAILLET, spécial. du vêtem. tout fait

Propos du Lundi

LE QUART D'HEURE DE RABELAIS

Je pense à M. Daladier, et aussitôt je songe à Dragosès qui défendait Bysance assiégée, pendant que moines et rhéteurs se livraient à des controverses sur la métaphysique.

A ces lointaines spéculations de l'esprit ont succédé les palabres d'un Parlement de décadence ; les pêcheurs de lune y excellent et se font applaudir par de braves gens qui, devenus fonctionnaires, tiennent à leur place, Dieu sait comme !

M. Daladier n'a plus qu'un parti, celui de la France, c'est une belle carrière. Il peut en être fier, mais pour aboutir dans l'œuvre qu'il prépare il faut qu'il soit libéré du joug parlementaire.

Certes, il doit beaucoup méditer ; avoir tant parlé, tant lutté pour un régime politique dont on doit se priver dès qu'on a de grandes résolutions à prendre ; à la réflexion, c'est inouï !

Tenez, rappelons-nous le temps où nous jetions des regards chargés d'intérêts sur l'hémicycle parlementaire que nous offrait l'imagerie politique ; ces hachures différentes représentatives des partis, nous les regardions comme les preuves de nos libertés. Si nous étions conservateurs, au lendemain d'une consultation, nous comptions sans rire, les sièges gagnés par les républicains de gauche qui, comme chacun le sait, sont de droite.

Allons-nous observer longtemps encore ce désordre byzantin ? Je ne le crois pas, car les parlementaires ne peuvent plus ignorer que la volonté de triompher du gâchis s'affirme chaque jour en France. Les anciens combattants au nom des vivants et des morts, ont fait entendre un avertissement solennel.

Si ces messieurs du Palais Bourbon et du Luxembourg veulent éviter un départ sous les huées, du vrai peuple de France, ils feraient bien de préparer sans retard leur nuit du 4 Août.

Ce jour-là, qu'ils prient M. Daladier de conserver les pleins pouvoirs avec quelques Français de qualité et qu'ils votent la réforme de la constitution.

Qu'ils décident que la France n'a besoin que de trois cents députés et de cent cinquante sénateurs.

A travers Alger et la Banlieue

AUJOURD'HUI

LUNDI 24 OCTOBRE 1938. — 297e jour de l'année. Saint Magloire. Fête à souhaiter : Saint Crépin.

SERVICES MARITIMES POSTAUX. — Arrivée : vers 12 h. 30, de Marseille, paquebot « G.-G.-Jonnart », de la C.G.T.

DEPARTS DES TRAINS. — Pour Oran : Matin, 8 h. 39 (dernière levée à la Grande Poste, à 7 h.) : Soir, 21 h. 40 (dernière levée à la Grande Poste, à 20 h. 30).

D'Oran : Matin, 6 h. 32 ; Soir, 18 h. 15.

De Boghari : Matin, 11 h. 52 ; Soir, 19 h. 37.

Pour Constantine : Matin, 5 h. 55 et 7 h. 50 ; Soir, 21 h. 30 (dernière levée à la Grande Poste, à 19 h. 30).

Pour Djelfa : Matin, 6 h. 11.

Pour Boghari : 6 h. 11 et 16 h. 37.

Pour Orléansville : 6 h. 11, 18 h., 21 h. 40.

ARRIVEES DES TRAINS. — De Constantine : Matin, 6 h. 45 ; Soir, 17 h. 22 et 19 h. 48.

D'Orléansville : Matin, 6 h. 32 et 11 h. 52 ; Soir, 18 h. 15 et 19 h. 37.

De Djelfa : Soir, 19 h. 37.

AVANT LA TOUX

N'attendez ni le frisson ni l'éternuement pour vous rappeler les indiscutables vertus préventives du

BRONCHOCURE

LE BON REMEDE VEGETAL DE L'ABBE BLANC

BARREZ la route à la GRIPPE

Dès que le temps fraîchit, prenez du BRONCHOCURE (par ex. dans un peu de tisane, le soir). C'est facile, très agréable, et si peu coûteux ! Le flacon : 14 fr. 60

FAITS DIVERS

VOL DE BOUCLES D'OREILLES. — Il a été volé, hier soir, au nommé Amouri Belkacem ben Salah, journalier, alors qu'il venait de s'absenter de chez lui, 20, rue Socgémah, une paire de boucles d'oreilles qu'il avait déposée sur sa table. Il a fait part de ses soupçons à la police.

Eau des Carmes Boyer facilite la digestion

FRAPPE EN PLEIN JOUR par l'exposition d'hiver du Palais de la Chaussure, 3, r. Bab-el-Oued, un passant n'a pu résister au désir de s'y chausser !

LA CLOCHETTE LIQUEUR DIGESTIVE INCOMPARABLE

Constatez le franc goût de pur anis en dégustant un ANIS PREMIER

HUSSEIN-DEY

La veste était posée sur une chaise de la cuisine. — M. Louis Aubourg, restaurateur, habitant au quartier Cressonnière, avait placé sur une chaise de la cuisine, sa veste dans une poche de laquelle se trouvait un portefeuille neuf contenant la somme de cinquante francs et divers papiers. A son retour à la cuisine, la veste avait disparu et le portefeuille aussi, naturellement. Il a porté plainte à la gendarmerie.

ANIS GRAS SE MEFIER DES CONTREFAÇONS

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

PHENIX ANISETTE DISTILLÉE

Vélo-Club. — Tous les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion mardi, à 18 h. 30, au local du Boxing-Club, en face du Café Mégy. Présence indispensable. Questions très importantes.

Etat-Civil du 15 au 22 octobre. — Naissances : Miraglia Paul, Avella Jacques, Magade Louis.

Décès : Piano Ricardo, 40 ans ; Carratero Joséphine, 63 ans ; Azzopardi Joseph, 41 ans ; Molinès Georges, 18 ans.

Mariages : Pereira Pédrosa Antoine et Tendero Vicenta ; Boumendjel Ahmed et Charbonnier Gilberte.

NOS SOCIETES

AVENIR DES TROMPETTES D'ALGER. — Fanfare : Lundi et jeudi, de 18 à 19 h., répétition détail ; de 19 à 20 h., répétition générale au local, voûtes Pêcherie. Commissaire de semaine, M. Bitoun.

ELAN DE BAB-EL-OUED. — Gymnastique (section fillettes) : Lundi et vendredi, 1re et 2e sections ; samedi, cours supérieur, 3e et 4e sections, de 18 à 20 h.

Fanfare : En raison agrandissement de la salle, répétitions auront lieu momentanément le jeudi, de 19 h. 30 à 21 h. Commissaire de semaine, M. Carlo.

AVIATION

★ **Ligne Alger-Marseille.** — L'hydravion « Ville-de-Beyrouth », pilote Bernard, parti d'Alger à 6 h. 55, est arrivé à Marseille après escale à Fornells (Baléares). Passagers : M. Riedweg, d'Alger à Paris ; M. Rome, d'Alger à Lyon ; M. et Mme Faure, MM. Chassin, Scharff, Valabrègue, Junon, d'Alger à Marseille.

— L'hydravion « Algérie », pilote Brutschy, parti de Marseille à 10 h. 15, est arrivé à Alger à 15 h. 55 après escale à Fornells (Baléares). Passagers : de Marseille à Alger, Mme Cervetti, Mme Coppin, cap. Biscos, M. Prudon, M. de La Noue, M. Bicolas, M. Estienne, M. Seiller, M. Grégoire.

★ Le « Philippine Clipper », hydravion quadrimoteur Martin 130 du Pan Américain Airways est arrivé à Honolulu avec une semaine de retard, ayant dû attendre à Guam un moteur de rechange. Il avait été victime d'une panne d'un des moteurs lors de l'étape Manille-Guam et malgré les trois moteurs qui lui restaient avaient perdu de l'altitude, dans l'air peu porteur, le pilote ne rétablissant la ligne de vol qu'à 35 mètres d'altitude.

Cet incident s'est produit près du lieu de la disparition du « Hawaï Clipper ».

★ Si l'on en croit le « Daily Herald », l'Angleterre ne renonce pas de s'attaquer au record de distance en avion, bien qu'elle ait perdu quatre des Vickers « Wellesley »-Bristol « Pegasus » préparés spécialement — le premier le 24 février : 3 morts ; le deuxième le 13 mai : 1 mort ; le troisième et le quatrième avant-hier : 6 morts. Trois « Wellesley » quitteraient l'Angleterre dans quelques jours pour l'Egypte d'où ils décolleraient en surcharge.

Tentative groupée de « Wellesley » sur le trajet Angleterre-Australie ou départ d'Egypte vers Singapour et l'Australie (record : 10.148 km. par l'U.R.S.S.).

★ Pour assurer le perfectionnement des pilotes issus de l'aviation populaire, les écoles dites des boursiers subsisteront sous la forme de centres placés entre les sections d'aviation populaire et le centre-école d'Istres.

AIR-F.

Courrier maritime

Dans le port d'Alger

ENTREES

19 h. : Vap. holl. Vulcanus, cap. Block, de Bari, rel., 50 ch., arm. K.N.S.M., Amsterdam, môle Sud ★ 23 h. 30 : Vap. ital. Livenza, cap. Suttore, 3.329 t., de Naples, rel., 450 maz., arm. Italia, Trieste, jetée de Mustapha ★ 1 h. : Vap. holl. Fauna, cap. Rochter, 728 t., d'Amsterdam, rel., 106 ch., arm. K.N.S.M., Amsterdam, môle Sud ★ 6 h. : Vap. fr. Djebel-Dira, cap. Vannier, 1.716 t., de Marseille, 423 recrues, arm. C.N. Mixte, Marseille, Gare maritime ★ 6 h. : Vap. fr. Jean-et-Jacques, cap. Briand, 1.802 t., de Rouen, div. et fûts, arm. C.A., Alger, quai de Sète ★ 8 h. : Paq. fr. Ville-d'Oran, cap. Roqueblave, 3.811 t., de Marseille, 727 pass., 272 div., arm. C.G.T., Marseille, Gare maritime ★ 9 h. : Vap. fr. Lorient, cap. Mayffret, 2.546 t., de Barry, 6.526 ch., arm. D.V., La Rochelle, quai ded Dieppe ★ 10 h. : Vap. fr. Champenois, cap. Corvo, 1.700 t., de Rouen, 1.300 div., arm. C.B.V.N., Dunkerque, quai de Brest ★ 10 h 30 : Vap. fr. Algérie, cap. Evenou, 2.151 t., de Rouen, 1.051 div., arm. C.B.V.N. Dunkerque, quai de Brest ★ 13 h. 30 : Vap. fr. Finistère, cap. d'Esposito, 482 t., de Philippeville, div., arm. S.A.N.P.A.N., Alger, Hangars-abris.

SORTIES

18 h. : Vap. fr. Magala, pour Bône ★ Vap. fr. Capitaine Maurice-Préchac, pour Nantes ★ Vap. fr. Benty, pour Sète ★ Vap. all. Akkadia, pour Le Pirée ★ 4 h. 30 : Vap. ital. Livenza, pour Lisbonne ★ 10 h. 30 : Vap. holl. Fauna, pour Malte ★ 14 h. : Paq. fr. Ville-d'Oran, pour Marseille ★ 16 h. : Vap. fr. Djebel-Dira, pour Tunis.

EN PARTANCE

Vap. holl. Vulcanus, pour Amsterdam ★ Vap. fr. Jean-et-Jacques, pour Rouen ★ Vap. fr. Champenois, pour Philipeville ★ Vap. fr. Algérie, pour Dunkerque ★ Vap. fr. Finistère, pour Bougie.

NAVIRES ATTENDUS

Vap. fr. Lorrain (C.B.V.N.), de Dunkerque, (S.A.N.P.A.N.), de Marseille, en rade ★ Vap. qual de Brest ★ Vap. fr. Ville-de-Bougie fr. Cap-Falcon (Mazzella), de la côte Est, Hangare-abris ★ Paq. fr. Mendoza (S.G. T.M.), de Buenos-Aires, Gare maritime ★ Vap. norv. Talabot (Wilhemsen), de Port-Said, Gare maritime ★ Vap. dan. Marocco (Forenede), de Copenhague, Hangars-abris ★ Vap. angl. Tudor-Star (B.S.L.), de Port-Said, môle Sud ★ Vap. dan. Lisken, de Sundswal, quai de Bastia.

FETES ET CONCERTS

ALGERIA-SPORTS. — Samedi 5 novembre, à 21 h., et dimanche 6, à 15 h., dans la salle de la rue Icosium, premiers grands bals de la saison. Entrée gratuite pour les sociétaires et leur maman. Jazz Mirelle-Vogt.

LA VIE SOCIALE

SYNDICAT PRECORPORATIF DES OUVRIERS BOULANGERS D'ALGER ET DU DEPARTEMENT. — Lundi 24 octobre, à 9 h. du matin, réunion du bureau syndical, au Café de la Méditerranée, rue de la Marine ; à 10 h. 30, le même jour, assemblée générale de tous les adhérents. Ordre du jour très important.

Programmes de T.S.F.

LUNDI 24 OCTOBRE

RADIO-P.T.T.-ALGER

6 h. 30 : Informations. ★ 12 h. 05 : Concert varié. ★ 13 h. : Léo Reisman et son orchestre. ★ 13 h. 15 : Informations. ★ 17 h. 30 : Concert arabe. ★ 18 h. : Musiques variées par l'orchestre de la station : Csokomay, ouverture (Keler Bela) ; Voix du printemps, valse (Strauss) ; Fantaisie sur des opérettes (Cody) ; Ballet de cour (Pierné) ; La mort de Chrysis (Février) ; Prélude d'Hélène (Messager) ; Carnaval (Guiraud). ★ 19 h. : Informations. ★ 19 h. 30 : Votre choix de disques. ★ 20 h. 05 : Radio-crochet. ★ 20 h. 45 : La boîte aux lettres, par M. Marcel Ribère ; 21 h. : Concert arabe ; Le comique Rachid Ksentini et son élève Bahia. ★ 21 h. 30 : Informations.

Ecoutez aujourd'hui :

19.10 **VIENNE** : Le Barbier de Bagdad, de Cornélius.
19.10 **FRANCFORT** : La Traviata, de Verdi.
19.30 **SUISSE ROMANDE** : Musique symphonique.
20 **TOUR-EIFFEL** : Chant et piano.
20 **PARIS-P.T.T.** : Humour sur le cinéma.
20 **MILAN** : Liola, de Mulé.
20.30 **STRASBOURG, RENNES, NICE** : Théâtre : La dispute ; Le fanal ; L'âge ingrat.
20.30 **PARIS-P.T.T.** : Orchestre Adison.
20.30 **RADIO-PARIS** : Théâtre : Amphitryon 38.
20.30 **LILLE** : Concert du Conservatoire de Douai.
20.30 **BORDEAUX-P.T.T.** : Théâtre : Le Grillon du foyer.
20.30 **GRENOBLE** : Musique légère.
21 **PARIS-P.T.T.** : Octuor à vent et chant.
21.05 **POSTE PARISIEN** : Ray Ventura.
21.40 **NATIONAL ANGLAIS** : Concert Bizet.
22 **PARIS-P.T.T.** : Orchestre Adison.

Chronique des Fonctionnaires et des Retraités

ENTRE NOUS

Le coup de massue

Nos traitements ont été établis par des commissions qui ont délibéré de 1926 à 1929, et les échelles adoptées ont pris effet du 1er octobre 1930. Si l'on songe que l'Etat français est un de ceux qui payent le plus mal les fonctionnaires et que depuis la guerre il s'est constamment trouvé aux prises avec des difficultés financières, on doit admettre que ces échelles ont été fixées aux chiffres les plus bas possibles ; en moyenne ils ont été calculés avec le coefficient 4,75 par rapport à l'indice 100 de 1914.

Or, depuis 1930, pour des raisons diverses, le coût de la vie a fait des bonds progressifs. En juillet dernier, l'indice des prix de détail des 34 articles était en France à 690, pour passer à 708 en septembre. Cela équivaut à dire que le pouvoir d'achat de nos faibles traitements a été diminué de 33 pour cent, ou que ces traitements ne nous rétribuent plus actuellement que dans la proportion de 67 pour cent.

Et rien ne laisse prévoir que le coût de la vie va s'arrêter dans sa course ascensionnelle ; on prévoit au contraire que l'indice 800 sera atteint lorsque l'influence de l'inflation monétaire se fera sentir. A ce moment-là, probablement vers janvier prochain, nos traitements seront pratiquement amputés de 41 %.

En Algérie, l'évolution du prix de la vie est sensiblement analogue à celle de France, avec une tendance marquée vers un coût plus élevé (750 déjà en février dernier) à cause de la taxe de 6,50 % qui s'ajoute au prix du transport pour la majeure partie des produits consommables, et à cause aussi de l'abondance de l'argent provenant des bénéfices réalisés sur les deux productions protégées, le blé et le vin.

C'est au moment où nous faisons ces constatations douloureuses que nous recevons nos feuilles d'impôts. A Alger, en ajoutant le montant des taxes municipales à celui de l'impôt de la Colonie, on fait cette autre amère constatation : le total est presque doublé et il atteint sensiblement le chiffre d'un mois de traitement.

C'est le coup de massue.

Maurice GUILLON.

JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE

Au Conseil d'Etat

Greffiers de tribunaux en Algérie Nomination

Arrêt « Amicale des Greffiers de justice de paix et des tribunaux d'Algérie » (19 octobre 1938).

N° 59.646. — Le Conseil d'Etat... Vu la requête présentée par l'Amicale des Greffiers de justices de paix et des tribunaux d'Algérie,... tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler, pour excès de pouvoir, un arrêté du gouverneur général de l'Algérie, en date du 14 avril 1937, nommant le sieur C., greffier en chef du tribunal civil de Tizi-Ouzou ;

Oui, etc...

Considérant qu'il résulte de l'instruction, qu'en modifiant les conditions d'accès aux fonctions de greffier par son arrêté, en date du 20 juillet 1937, le gouverneur général de l'Algérie n'a pas eu en vue l'intérêt du service, mais s'est uniquement proposé de rendre possible une nouvelle nomination du sieur C., dont une nomination antérieure avait été annulée par le Conseil d'Etat par le motif que l'intéressé ne possédait pas les titres requis par les textes alors en vigueur ; que l'arrêté réglementaire ci-dessus visé est, dès lors, entaché de détournement de pouvoir ; qu'il en résulte que l'arrêté portant nomination du sieur C., par application dudit règlement, est affecté du même vice et que, par suite, l'association requérante qui a justifié de son existence légale, de son droit d'ester en justice, et du mandat conféré à cet effet à son président, est fondée à demander l'annulation de l'arrêté dont s'agit ;

Décide : Article premier : L'arrêté susvisé du gouverneur général de l'Algérie, en date du 14 avril 1937, est annulé ;

Article 2. — Le sieur C. remboursera à l'Association requérante les frais de timbre par elle exposés.

L'intérêt de l'arrêt ci-dessus reproduit est double ; il montre : 1° que le Haut Tribunal administratif sait parfois déceler les actes de favoritisme et les condamner ; 2° qu'une association amicale peut avoir le droit d'ester en justice.

BIENVENUE A WINDSOR

Alger fera certainement fête à « Windsor », le splendide magasin de vêtements qui s'est ouvert hier soir, à l'emplacement de « La Paix ».

Windsor !... voilà un nom bien évocateur de la mode masculine. Il ne pouvait être mieux choisi pour inviter messieurs, jeunes gens, voire garçonnets à se vêtir suivant l'élégance pure au rayon des « Prêts à Porter » ou celui de la « Couture ».

Et les élégantes algéroises forceront la note distinguée de ce lieu électif, de ce site agréable. Elles y seront chez elles, car un des spécialistes de la fameuse équipe de coupeurs sera le couturier de ces dames.

Nos compliments à l'aimable directeur et vœux de longue vie à Windsor.

G. M.

La C.F.T.C. et la situation actuelle

Le Comité de vigilance des Syndicats Chrétiens du département d'Alger (C.F.T.C.), réuni le 23 octobre à la Bourse Chrétienne du Travail d'Alger, 6, rue Tirman, sous la présidence du délégué confédéral de la C.F.T.C. pour l'Afrique du Nord,

Après avoir entendu un rapport général sur la situation économique et sociale et un exposé des délibérations du Comité national de la C.F.T.C. tenu à Paris le 16 octobre,

Affirme la nécessité absolue de conserver dans toutes les classes de la Société la sérénité et le sang-froid requis pour la bonne marche de tous les organismes vitaux du pays,

A pleinement conscience des difficultés que posent les problèmes extérieurs et de leur incidence sur la vie économique et sociale,

Tient à marquer, cependant, que des difficultés ne doivent pas avoir pour corollaire une régression sociale quelconque,

Veut que la réglementation de la durée du travail ne fasse l'objet d'aucune mesure unilatérale, la consultation des organisations ouvrières légalement constituées devant toujours être assurée,

Demande une amélioration progressive, au sein des professions, des lois sociales actuelles (conventions collectives, congés payés...),

Réclame le développement d'une politique de la Famille, instituant, en Algérie, les allocations familiales obligatoires et la prime de la Mère au Foyer, le développement aussi d'une politique de l'habitat, base de toute amélioration sociale dans la condition des travailleurs. (Communiqué).

ARTS et LETTRES

Les « Concerts Classiques » présentent Salle Pierre-Bordes, samedi 29 octobre, à 17 h. 15, dans un UNIQUE RECITAL de VIOLON, le grand artiste

Paul MAKANOVITZKY

Au programme, œuvres de : **Mozart, Beethoven, Chausson, Sarasate, Kreisler**
Loc. : Libr. Chaix, r. Isly ; Ferraris, r. Michelet. Places : 10, 15, 20, 25. Et., éc. 6 f.

Un livre par jour

Le Soleil de Mars
par **Charles BRAIBANT**
(Denoël)

« ... Ainsi on voit de loin en loin des mois de mars qui sont de vrais mois de mai... matins vermeils... fleurs... papillons... heures d'or... Tout ça est trop tôt venu, il faut s'attendre aux ravages de la gelée sur une végétation en avance de plusieurs semaines. Cet animal de soleil de mars a tout bonnement gâché notre année. »

Voilà, développé sur le plan de la formation des caractères, le thème de cet ouvrage prive de sourires, et dont tous les épisodes sont si évidemment enchaînés en vue de faire la preuve qu'on éprouve, malgré la verdeur et la souplesse du style, le sentiment de lire une thèse plutôt qu'un roman. Le roman d'André, fils unique de parents austères, très choyé, très surveillé par eux, et pourtant malencontreusement averti, avant l'âge, de réalités ensemble trop brutales et trop lointaines pour la réflexion d'un petit enfant. En somme, le roman d'une blessure morale qui laissera des contractures. En son principe, la leçon contre la précocité accidentelle est juste. Et cette question du mode et du temps d'admission de la jeunesse au comportement des adultes est une de celles qui ont le plus anciennement préoccupé les éducateurs, qui fut examinée à fond, et souvent reconsidérée, disons, bien avant que l'école de la psychanalyse l'ait aggravée, obscurcie en ayant l'air de la tirer au clair et aville. Les choses étaient plus simples, leurs résultats plus sains, quand on en traitait avec circonspection, en respectant l'ordre naturel, en ne plaçant pas sens dessus-dessous conscient et inconscient.

C'est pourquoi on regrette que M. Charles Braibant, dont ni le sérieux ni la probité d'intention ne sont à suspecter, soit influencé par les méthodes de la psychanalyse. On le regrette d'autant plus qu'il a beaucoup de talent, qu'indépendamment de ces méthodes, la première partie du roman est d'un mouvement dramatique accompli. « Les mamans cacheront le livre », prévoit-il en abordant une page pénible et d'ailleurs inutile. Les mamans auront raison.

Lucienne BARRUCAND.

CHRONIQUE CORSE

Au Conseil Municipal d'Ajaccio

L'octroi de la ville — sur proposition de M. Marsano — sera transféré aux haras, à l'intersection de la route d'Alata. Ce déplacement procurera à la ville une recette très importante due à une surveillance plus pratique des produits taxables rentrant en ville.

Le Conseil s'est également occupé des modifications à apporter à la caisse des retraites des employés communaux. MM. Campiglia, Fabiani et Nivaggioli ont été désignés pour étudier la question.

Bastia. — Etat civil. — Naissances : Fontana Antonia, Figarelli Louis, Manfredi Jeanne. Mariages : Pierantoni J.-B. et Lodi Gentilia, ménagère. Décès : Serra Rosine, célibataire, 30 ans ; Contusi Albert, 8 mois ; Tomasi Elisabeth, 56 ans, veuve.

Vivario-Muracciole. — Nous avons appris avec peine la mort du capitaine Eugène Muracciole. Cet officier, qui avait fait la grande guerre, a succombé à l'âge de 45 ans. Ses obsèques se sont déroulées au milieu d'une foule imposante de parents et d'amis de Vivario, Muracciole, Corte, Bastia, etc..., etc...

Ajaccio. — La santé de M. D. Paoli : M. Dominique Paoli, maire d'Ajaccio, a subi une intervention chirurgicale qui a été pratiquée avec succès. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BONIFACI.

En rade de Boulogne le remorqueur « La Morinie » heurté par le cargo « Matra » coule

Il y a un mort et cinq blessés

Boulogne, 23 octobre. — Voici dans quelles circonstances le remorqueur « La Morinie » a été heurté ce matin, à 9 heures, par le cargo « Matra », en rade de Boulogne. Le remorqueur « La Morinie », de la Chambre de Commerce de Boulogne, était parti à la rencontre du « Matra », gros cargo anglais venant pour la première fois à Boulogne et qui amenait 4.850 tonnes de jute au cours de la traversée de la rade.

Par suite de circonstances qui n'ont pu être encore établies, le « Matra », navire de 160 mètres de long, heurta par le flanc « La Morinie », petit bâtiment de 30 mètres de long. Une voie d'eau se déclara, la chaudière ne tarda pas à faire explosion et le remorqueur coula.

Le capitaine Walline, les huit hommes de l'équipage et le mousse furent jetés à la mer. Le chauffeur Wacogne fut recueilli par le « Matra » et les autres membres de l'équipage par le remorqueur « Le Boulonnais » qui sillonnait la rade. Le capitaine et cinq matelots furent conduits à l'hôpital de Boulogne. L'un d'eux, Joseph Caloin, 50 ans, grièvement blessé à la tête par l'explosion de la chaudière, expira peu après. L'état des autres naufragés n'inspire pas d'inquiétude.

Une enquête a été ouverte par MM. Mantel, administrateur en chef de la marine, et Thoumyre, capitaine du port.

Mgr Verdier a béni la chapelle construite sur le lieu d'exécution des otages pendant la Commune à Ménilmontant

Paris, 23 octobre. — C'est à Ménilmontant, on le sait à l'endroit qui porte aujourd'hui le numéro 85 de la rue Haxo, à l'angle de la rue Borrego et face à la rue des Tourelles, que furent exécutés puis inhumés pendant la Commune, des otages, la plupart d'entre eux des prêtres. Sur cet emplacement, une chapelle a été édifiée. Le mur contre lequel ils furent fusillés a été soigneusement préservé.

Ce matin, le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a procédé à la bénédiction de la chapelle où une messe a été dite par le R.P. de Villars. La Manecanterie des « petits chanteurs à la croix de bois » s'est fait entendre. Plus tard, le pèlerinage au mur des otages a été conduit par Mgr Crépin, évêque de Tralles, auxiliaire du cardinal, et une allocution a été prononcée par le R.P. Bith. Un salut a terminé la cérémonie.

L'assassinat du général bulgare Peeef est le fait d'un déséquilibré

Sofia, 23 octobre. — On publie le communiqué officiel suivant :

« L'instruction judiciaire sur l'assassinat du général Peeef et du commandant Stoyanov n'est pas encore terminée. Les renseignements recueillis jusqu'à présent démontrent que le crime fut l'œuvre du seul Vassev Kirov, individu déséquilibré et corrompu qui manifesta des tendances criminelles dès son enfance. Il y a plusieurs années il assassina des paysans de son village et fut condamné. L'assassin a laissé au procureur une lettre dans laquelle il se révèle comme un maniaque qui a voulu se faire remarquer en assassinant une personnalité éminente, puis en se suicidant. »

La Conférence nationale des délégués ouvriers et techniciens des usines d'aviation engage les ouvriers à travailler 45 heures par semaine

Paris, 23 octobre. — A l'issue de ses travaux, la conférence nationale des délégués ouvriers et techniciens des usines d'aviation a adopté une résolution dont voici les parties essentielles :

« Après avoir pris connaissance du résultat des conversations qui eurent lieu au cours de la semaine écoulée avec le ministre du Travail, le ministre de l'Air ainsi que les dirigeants des Sociétés nationales, la conférence nationale des délégués ouvriers et techniciens des usines d'aviation s'affirme d'accord avec les propositions faites par le bureau de la Fédération des métaux ayant pour but de veiller à l'application des engagements pris à savoir :

« 1° Recensement immédiat dans toutes les localités des chômeurs capables d'être embauchés aussitôt dans les usines ;

« 2° Mise en œuvre et développement de mesures permettant la rééducation rapide des chômeurs qui présentent des aptitudes pour être employés dans l'industrie aéronautique.

« De plus la conférence nationale approuve les autres mesures préconisées par la Fédération des métaux et que voici :

« 1° Amélioration, renouvellement et modernisation de l'outillage ;

« 2° Recensement des usines actuellement fermées ou en ralentissement et qu'un effort d'équipement mettrait en mesure de produire pour l'aviation ;

« 3° Organisation des équipes continues ;

« 4° Révision totale des systèmes et des méthodes de production qui provoquent de très longs retards dans la sortie des appareils ;

« 5° Organisation rationnelle des fournitures de matières premières et de toutes les pièces nomenclaturées indispensables aux fabrications aéronautiques ;

« Persuadée que l'application de ces mesures est seule capable de résoudre le problème de l'aviation en mettant un terme à certaine gabegie et à des méthodes anarchiques de production, la Fédération des Métaux montre ainsi son souci de ne pas séparer l'intérêt particulier des ouvriers qu'elle représente de l'intérêt général du pays. En conséquence, la conférence nationale approuve le bureau de la Fédération des Métaux ainsi que le bureau de la C.G.T. qui engagent tous les ouvriers et techniciens de l'aviation à consentir, à partir du lundi 24 octobre, partout où elles seront nécessaires et justifiées, les cinq heures de dérogation exceptionnelles par semaine. »

A l'« Officiel »

Paris, 23 octobre. — Le « Journal Officiel » publie :

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Autorisation d'un emprunt à la Ville de Bône

Par décrets, l'Office public d'habitations à bon marché de Bône est autorisé à emprunter une somme complémentaire de 585.000 francs remboursable en quarante ans devant permettre de parfaire la construction d'un immeuble. Est approuvée la délibération du Conseil municipal de Bône du 10 février 1938 en tant qu'elle a pour objet l'engagement pris par la commune de Bône de garantir l'intérêt et l'amortissement de cet emprunt de 585.000 francs. Les sommes nécessaires pour faire face, le cas échéant, à cet engagement seront prélevées sur le produit d'une imposition de centimes additionnels dont la perception est autorisée en tant que de besoin pour la période de réalisation comme pour la période de remboursement du dit emprunt.

MINISTERE DES P.T.T.

Par décret du 21 octobre, M. Peret, inspecteur à Oran, est nommé directeur départemental honoraire.

MINISTERE DE LA GUERRE

Un décret relatif au recrutement et à l'avancement dans le corps de l'Intendance.

Promotions et nominations

Est nommé dans le corps des officiers de réserve du cadre spécial du service d'E.M., à compter du jour de sa radiation de l'armée active, au grade de commandant : Réveille, com. à l'E.M. du 19e C.A., mis à la disposition du 19e C.A.

Artillerie (réserve). — Sont promus au grade de lieutenant les sous-lieutenants : Dublez, 65e rég. (en situation d'activité) ; Oblet, 66e (en situation d'activité) ; Patoulanx, art. Af. 2 ; Rey, art. Af. 1.

Génie. — Est nommé dans le cadre de réserve le chef de bat. en retraite Ricard, de la Dir. du Génie à Constantine.

NATURALISATIONS

Severino Ernest, Philippeville ; Voronine Alexandre, Oran ; Villena Salvador, Oran ; Piva Ottavio, Hussein-Dey ; Wust Ernst, cap. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Lava Henri, serg. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Hlavek Stefan, sold. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Haasch Willi, cap. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Ferrari Luigi, serg. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Haugartner Karl, serg. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Victens Alexis, Maison-Carrée ; Weimann Frédéric, sold. 1er étr., Sidi-bel-Abbès ; Cuppari Giuseppe et sa femme, Bordj-bou-Arréridj ; Schieven Mario et sa femme, Bordj-bou-Arréridj ; Moya Rafael, Ain-Seba ; Sanchez François, Casablanca ; Reyes Joaquin, Fedala ; Pereira Francisco, Casablanca ; Garcia Marie, Oujda ; Ruiz José, Casablanca ; Gabriel James, sold. 3e étr., Fès ; Giardina Eduardo, Casablanca ; Ahnamian Lucien, serg. 4e étr., Marrakech ; Vassalo Michel et sa femme, Meknès ; Hamolinne Georges, serg. 2e étr., et sa femme, Meknès.

Le dimanche politique

« L'amélioration de la condition humaine reste une des principales préoccupations du Gouvernement mais elle ne pourra être assurée que dans le cadre d'une nation forte »

Discours de M. Pomaret à Nasbinals (Lozère)

Paris, 23 octobre. — Au banquet qui a suivi l'inauguration de l'école à Nasbinals (Lozère), M. Charles Pomaret, ministre du Travail, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« Le sens national, l'intelligence et la compréhension de la très grande majorité des ouvriers ont déjà été ces derniers temps et peuvent être dans l'immédiat l'élément le plus sûr de l'amélioration du climat social. D'ailleurs, le Gouvernement ne fera rien qui puisse être considéré comme une régression sur les conquêtes sociales du début de la législature. Il s'agit simplement, et c'est là l'essentiel, d'assainir, de moraliser l'application des lois existantes, d'assurer les ouvriers de la libre appréciation de leurs intérêts matériels et moraux, de leur permettre d'être spontanément les plus sûrs artisans du redressement économique que la Nation attend. L'amélioration de la condition humaine reste une des principales préoccupations du Gouvernement, mais cette amélioration et le maintien des progrès sociaux ne pourront être assurés que dans le cadre d'une nation forte satisfaisant pleinement aux besoins de sa défense et travaillant au rythme soutenu qui répond aux impérieuses nécessités du moment. »

« La France républicaine a besoin de son armature solide constituée par le sentiment du devoir dont il faut pénétrer l'âme des enfants »

déclare M. Edouard Herriot à l'inauguration du groupe scolaire « Condorcet » à Lyon

Lyon, 23 octobre. — M. Edouard Herriot, maire de Lyon, président de la Chambre des députés, a présidé ce matin la cérémonie d'inauguration du groupe scolaire « Condorcet », véritable cité scolaire moderne édifiée dans le quartier Montchat, dans un site d'air et de lumière.

Après l'allocution de bienvenue de M. Colomb, conseiller municipal de l'arrondissement, M. Edouard Herriot prit la parole et félicita tout d'abord tous ceux qui travaillèrent à la création de ce magnifique bâtiment scolaire.

— Mais, a-t-il dit, le bâtiment n'est rien sans l'esprit qui doit l'animer ; le corps n'est rien sans l'âme.

Faisant l'éloge du corps enseignant, le Président Herriot reconnut que son devoir sera lourd mais il lui fait confiance certain qu'il saura confondre le destin de l'école laïque et le destin de la France en dépit de certains critiques d'esprits brouillons qui feraient mieux de mettre de l'ordre dans leur esprit que de s'occuper des affaires des autres.

— Nous avons toujours été, dit-il, profondément attachés à l'école laïque qui selon nous doit forger les âmes de ce pays, âmes d'hommes libres.

Continuant, M. Herriot a déclaré :

« Il faut que les éducateurs travaillent à donner à l'enfant l'idée du devoir qui est la réaction contre toutes les tentations mauvaises de la vie, l'idée du devoir qui doit trouver son appui sur l'horreur du mensonge, l'amour de la vérité et la passion du travail. Plus que jamais, la France a besoin d'une âme forte, car elle est menacée de bien des périls. La France républicaine a besoin de son armature solide constituée par le sentiment du devoir dont il faut pénétrer l'âme des enfants. »

M. Herriot conclut en disant : « Il faut aimer l'humanité, mais on n'a ce droit que si on aime d'abord sa patrie. C'est dans les établissements comme celui que nous inaugurons aujourd'hui que se forge pour une part le destin de la Patrie et le destin de la République. »

L'orateur a été longuement applaudi.

« Combattons la misère et la faim c'est la seule façon de travailler à fonder une paix véritable »

(M. Elbel au Congrès radical d'Argelès)

Argelès, 23 octobre. — Au congrès du parti radical et radical-socialiste qui a eu lieu aujourd'hui à Argelès, M. Elbel, député des Vosges, ancien ministre, a prononcé un discours consacré tout particulièrement à l'examen de la situation internationale.

« Les accords de Munich, a-t-il dit, ont soulevé dans les opinions publiques un immense espoir. Il importe de travailler à ne pas le décevoir. Déjà certains sont inquiets de voir qu'ils n'ont pas mis un terme à la fièvre du réarmement qui depuis si longtemps secoue l'Europe.

« La défense nationale, dans les circonstances actuelles demeure encore une nécessité pressante et impérieuse. Soyons donc vigilants, puisque l'intérêt même de la paix exige cette vigilance mais, sachons nous souvenir aussi qu'il ne suffit pas de se défendre : notre force doit nous permettre d'appuyer avec une autorité accrue, dans les situations diplomatiques à venir, les solutions constructives que le monde attend. La France ne doit pas se lasser de prendre toutes les initiatives susceptibles de détendre les rapports internationaux car nous ne pouvons nous satisfaire d'une paix armée qui ressemble à une veillée d'armes. Nous devons aujourd'hui préparer cette paix plus stable et plus féconde qui doit naître d'une collaboration loyale et féconde des diverses nations. A un programme de redressement économique mondial, sachons comprendre la nécessité de nous unir pour combattre la misère et la faim, sources éternelles de conflits, car c'est la seule façon de travailler à fonder la paix véritable. »

A Etampes, MM. Marcel Déat Frossard et de Monzie prennent la parole au cours du banquet de la Municipalité

Etampes, 23 octobre. — A l'occasion des fêtes locales organisées à Etampes par la municipalité que préside le Dr. Camus, député et maire, MM. de Monzie, ministre des Travaux publics, L.O. Frossard, président de l'U.S.R., Marcel Déat, secrétaire général de l'U.S.R., accompagnés d'un grand nombre d'élus et de militants de leur parti, ont été reçus à l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur a été servi et où des allocutions ont été prononcées par le Dr. Camus et M. de Monzie.

Un banquet de 500 couverts a eu lieu ensuite auquel assistaient de nombreux élus de Seine-et-Oise. Après le Dr. Camus, qui prit le premier la parole saluant les assistants au nom de la Municipalité, M. Marcel Déat exalta le rôle de l'U.S.R. au cours de la crise récente et analysa les solutions qu'elle réclame. Il a rappelé que depuis 1933 l'action de ses amis et la sienne n'ont cessé de s'exercer dans le sens de la réconciliation et du rassemblement des forces vives de la nation autour du plan de redressement portant sur les postes essentiels de l'économie et sur la réforme de l'Etat.

M. Frossard, qui a pris ensuite la parole, passant en revue les divers

LES SPORTS

Voici une vue d'ensemble de la salle. On reconnait à la table d'honneur, de gauche à droite : MM. Dominique, comm. Farnet, Calleja, capit. Darbès.
(Photo S. Rolando fils).

GYMNASTIQUE

LES SAPEURS-POMPIERS D'ALGER ont fêté les succès de leur section sportive

On sait que nos sapeurs-pompiers sont non seulement d'admirables soldats du feu, mais aussi de vaillants athlètes, se plaçant aux places d'honneur dans les différents sports : gymnastique, basket, wolley-ball, etc..., auxquels ils s'adonnent.

C'était pour fêter les succès remportés au congrès national des sapeurs-pompiers de Lyon par sa section sportive que le bataillon était presque tout entier réuni hier en un apéritif amical présidé par M. le commandant Farnet entouré de MM. Dominique, président de l'U.F.S.G.A.N. ; Calleja, adjoint au maire ; Dr Soucy, Bronner, Vardiane, chefs de service à la Mairie, et tout l'état major des sapeurs-pompiers.

Aussitôt les verres emplis, l'adjudant-chef Tarillong, prit le premier la parole pour remercier, au nom du bataillon tout entier, M. le commandant Farnet pour l'intérêt qu'il ne cesse d'apporter aux sapeurs-pompiers en général et à la section sportive en particulier, qui doit à ses encouragements constants les beaux succès réalisés. Il lui remit ensuite, au nom de tous, un bel objet d'art pendant que les jeunes pupilles lui offrirent une gerbe.

Il félicita ensuite le sergent-chef Casano, moniteur général de la section, qui a conduit ses gymnastes de succès en succès ; il lui remit également un objet d'art offert par ses camarades, pendant que les pupilles vinrent le fleurir à son tour.

Le sergent-chef Casano, très ému, remercia ses camarades pour leur belle marque d'amitié, reportant sur ses hommes tout le mérite de leur succès.

M. le commandant Farnet, qui lui succéda, après avoir excusé les membres de la Municipalité qui, empêchés, n'ont pu assister à cette belle manifestation, adressa d'abord ses remerciements à tous ceux qui ont témoigné leur intérêt à sa section sportive ; d'abord la Municipalité qui l'a dotée d'une salle de culture physique qui est la plus belle de l'Afrique du Nord, puis M. Calléja qui, par ses dons de beaux objets d'art, a permis de récompenser dignement les athlètes, et M. Dominique pour l'intérêt qu'il leur a toujours témoigné ; la presse non plus ne fut pas oubliée.

Ce fut ensuite l'éloge de la section sportive qui, sous la direction du sergent-chef Casano, remporta à Lyon un succès dépassant toutes ses espérances. En effet, par équipe, elle rapporta le premier prix d'excellence et, dans le concours individuel, sur près de 600 concurrents, eut dix hommes placés dans les trente premiers, prenant notamment les deuxième, troisième et cinquième places.

Il les remercie surtout pour leur belle tenue qui laissa à Lyon une si belle impression.

M. Calleja, joignit ses félicitations à celles déjà formulées, puis il procéda à la remise des récompenses aux athlètes : Richard, Macia, Gatteau, Savio, Italiano, Vaquer, Dagan, Zoubir, Germat, Janjan, Lamardier, Martin et Ferrant. Richard, second du classement général au concours individuel, reçut un souvenir de la Municipalité et un offert par M. Calléja.

Après que de nombreux bans eurent été battus en l'honneur des lauréats, M. Dominique clôtura la série des discours. Avec humour, il félicita le commandant Farnet qui a fait de son bataillon un bataillon d'élite qui se place après Paris et Lyon et avant Marseille.

Enfin vint le moment des chansons qui permirent d'applaudir les chanteurs Ledub, Tamzi, Piquart et Dal Canto et cette belle manifestation prit fin ayant démontré une fois de plus la camaraderie qui unit chez nos sapeurs-pompiers les gradés et leurs hommes. — E.

BOULISME

Papillon est champion de la Fédération du jeu algérien

La deuxième journée du championnat fédéral au jeu algérien nous a permis d'assister à des parties intéressantes, dont certaines enthousiasmèrent les nombreux spectateurs.

Papillon fut le brillant vainqueur de cette compétition particulièrement enviée. Son titre ne peut être contesté ; il fut bien le meilleur homme, aussi bien au tir qu'au pointage et si, parfois, il eut un certain retard au score, il sut profiter de ses parfaites qualités et surtout d'un excellent moral, pour triompher.

Jourdon, après avoir mené son adversaire, lors de l'ultime partie par 12 à 7, ne put ajouter un point à la marque. Papillon, par un jeu superbe, laissa son antagoniste sur place. Le sous-champion peut néanmoins s'enorgueillir d'une belle exhibition qui nous surprit agréablement.

Gaudin et Cuenca, tous deux de la Place Hoche, échouèrent bien près du but et de justesse.

Dans les rencontres précédentes sont à signaler : Tardy, Dauphin, Trani, Soler, Riesterer, Ballester, Gomez et Allegretto.

L'organisation et l'arbitrage de MM. Veyrat et Conil furent parfaits.

Résultats techniques

Cinquième partie : Cuenca (Pl. Hoche) bat Allegretto (Castiglione, 13-8 ; Tardy (Castiglione) bat Ripoll (B.C.A.), 13-6 ; Riesterer (B.C.A.) bat Sans (Robertsau), 13-7 ; Gaudin (Pl. Hoche) bat Ballester (C.B.Q.O.), 13-11 ; Soler (B.S. Hamma) bat Trani (Guyotville), 13-11 ; Jourdon (Guyotville) bat Gomez (B.C. Kouba), 13-8 ; Dauphin (O.-Fayet) bat Cardona (A.S.B.A.), 13-4 ; Papillon (Birtouta), bulletin blanc.

Sixième partie : Cuenca (Pl. Hoche) bat Tardy (Castiglione), 13-12 ; Gaudin (Pl. Hoche) bat Riesterer (B.C.A.), 13-3 ; Jourdon (Guyotville) bat Dauphin (O.-Fayet), 13-12 ; Papillon (Birtouta) bat Soler (Hamma), 13-7.

Septième partie : Papillon (Birtouta) bat Gaudin (Pl. Hoche), 15-11 ; Jourdon (Guyotville) bat Cuenca (Pl. Hoche), 15-10.

Finale : Papillon (Birtouta bat Jourdon (Guyotville), 15-12.

Pour le troisième prix, Gaudin bat **Cuenca, 15 à 10.**

E. D.

YACHTING

Le 6 m. « J.-J. Rosita » et l'Aile « Gazelle » gagnent les Coupes Faguest aux régates du Sport Nautique d'Alger

La troisième et dernière journée de la semaine de régates à la voile organisée par le S.N.A. s'est déroulée hier dans la baie d'Alger. Le parcours comprenait un triangle de cinq milles environ à parcourir dans le sens des aiguilles d'une montre, une ou deux fois suivant les séries. Le vent mal établi soufflait légèrement du Nord à l'Est, halant au N.-W. sur la fin de la régate ; la mer était absolument calme. Fidèles à leurs engagements, comme ils le firent du reste pour les premières épreuves, une vingtaine d'unités prenaient part à cette réunion.

Le départ fut donné en paquet. Seul le 8 m. J.I. « Siréna » louvoya sur la ligne en attendant que le handicap de six minutes qu'il accordait à ses concurrents, soit écoulé.

Le premier bord consistait à aller virer une bouée placée dans le Nord, il fut donc effectué au près serré. Le 8 m. « Siréna » n'eut aucune peine à vaincre les obligations imposées par ses dimensions, et dès le premier tour, malgré son départ retardé, il se plaçait en tête du peloton et coupait dans cet ordre la ligne d'arrivée avec une avance de treize minutes.

Dans la série des 6 m. J.I., « Rosita » qui a maintenant retrouvé ses qualités de fin louvoyeur qui lui valurent tant de succès dans les régates de la Côte-d'Azur et d'Alger, se détacha du lot dès le départ, prit une avance sérieuse qu'il augmenta progressivement et quoique inquiété à certains moments par « Fromista », à la barre duquel se trouvait un scientifique skipper, s'adjugea brillamment la première place de sa catégorie. Dans celle-ci « Riquet » et « Ellen » luttèrent aussi âprement pour la troisième place qui revint à « Riquet. »

(Lire la suite page 5).

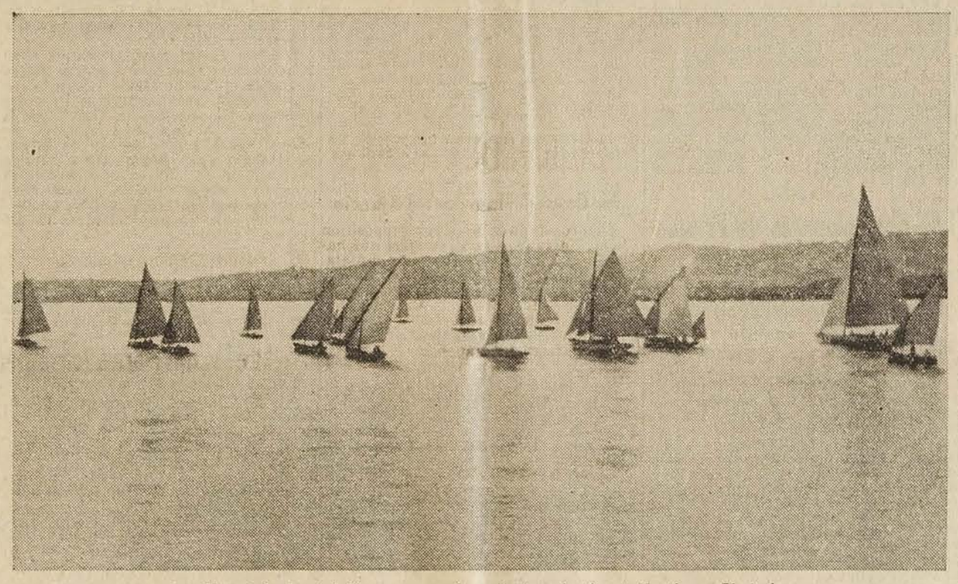

Le départ de la troisième course des régates du Sport Nautique Algérois.
(Photo S. Rolando fils).

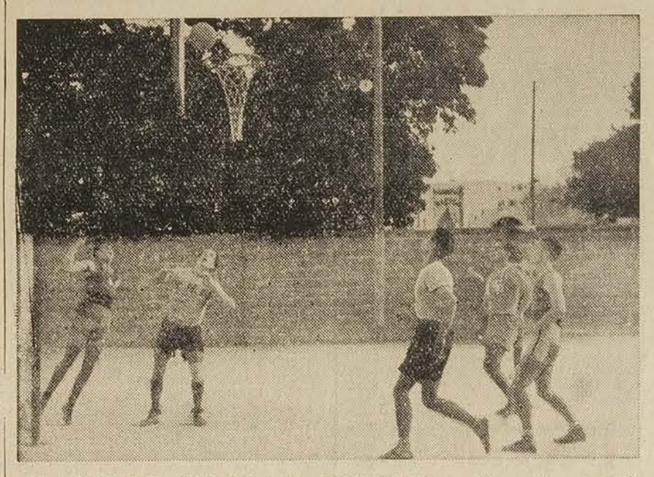

LA RENCONTRE C.N.A.-G.S.A. A SAINT-EUGENE. — Le panier sera-t-il réussi ? Moulinié, Okra, Levêque sont dans l'attente.
(Photo S. Rolando fils).

BASKET-BALL

L'A.S.L., l'A.S.S.E., le Gallia et le Red Star sont les vainqueurs de la troisième journée

Aucune surprise n'a été enregistrée hier. Remarquons simplement que tous les clubs recevants de Division d'Excellence furent vaincus. Ajoutons que si le Gallia parvint justement à l'emporter sur le CNA, ce fut toutefois par un seul point. Les autres résultats ne méritent aucun commentaire.

A.S.L. bat Conscrits par 46 à 26

La victoire des leaders du championnat ne paraissant pas faire de doute, l'intérêt de la rencontre se reportait sur la tenue des Conscrits face à d'aussi redoutables adversaires.

Disons immédiatement que les bleus firent bien mieux que se défendre.

Les deux équipes se présentèrent au complet et s'engagèrent à fond dès le coup de sifflet initial. Jouant serré, se marquant très étroitement, selon la méthode en faveur, ils ne se concédèrent naturellement que quelques points. Ce fut sur le score de 16 à 10 en faveur de l'ASL que se termina la première mi-temps.

Tout aussi égal fut le début du second half. Mais plus en souffle et plus adroits, les blancs obtinrent l'avantage au cours du dernier quart d'heure.

Boineau, Legouini, d'une part, Bagouet, de l'autre, furent excellents.

A.S.S.E. bat R.U.A. par 63 à 26

Les deux équipes sont d'une valeur trop inégale pour que l'on épilogue longuement sur cette rencontre.

Cependant le RUA, qui n'alignait qu'une formation très incomplète, laquelle au cours des dernières vingt minutes ne comprenait que Recagno comme équipier premier, ne fut pas aussi décevant que le score paraît l'indiquer.

Par contre, Vignes et Camillieri H. se montrèrent des réalisateurs étourdissants. Toute la partie se trouve ainsi résumée.

Ajoutons que la marque de 37 à 13 aux citrons fut de 26 à 13 ensuite, donnant le total indiqué plus haut.

Gallia bat C.N.A. par 35 à 34

L'écart au score suffit à indiquer combien cette partie fut serrée.

Les coqs se montrèrent une fois de plus en progrès. Leur cinq s'efforce de pratiquer scientifiquement et récolta une victoire qui, sur la physionomie du match, eût pu être plus probante.

Mais disons que les vaincus furent, pour leur part, malchanceux dans leurs tirs. Cependant, ils ne laissèrent pas une aussi bonne impression que leurs vainqueurs.

Les rouges menaient par 20 à 18 au repos et perdirent un point de leur avance par la suite.

Faure, Jayez, Lévêque, d'un côté, Moulinié et Okra, de l'autre, surent se montrer sous un jour favorable.

Red Star bat C.G.M. par 46 à 21

Les étoilés ayant enfin réussi à grouper tous ses éléments, leur victoire ne peut paraître que normale. L'écart aux points est toutefois sévère pour les gymnastes.

Là encore la première mi-temps fut très équilibrée et atteinte avec le faible avantage de 3 points en faveur des vainqueurs : 14 à 11.

Si les poulains de Werbrugger obtinrent ensuite une nette victoire, on ne saurait dire qu'ils dominèrent franchement. Ils furent surtout très adroits.

Blitt, Andréa, Werbrugger déjà cité, au Red Star, et Sallel et Tcham, au CGM, furent bons.

* * *

En **Division d'honneur,** Guyotville confirma ses prétentions en disposant du CFRA par 34 à 26.

Par ailleurs, AS parvint de justesse à vaincre l'USA par 38 à 35, tandis que l'OHD faisait de même en battant l'ASNA par 27 à 24. Enfin, SE se défit de l'ASTA par 48 à 6.

En Division de Promotion, les résultats suivants furent obtenus :

GCK 61, ASPTT 27.
GLEA 40, ROM 12.
TCAH 37, OBS 8.
JUDB 60, MSA 21.

B. J.

Les championnats d'Oran

Oran, 23 octobre. — Voici les résultats de la journée : Gallia Club Oranais bat Préparation Militaire par 22 à 6 ; Union Sportive Maraval Berthoin bat Joyeuse Union par 25 à 22 ; Association Sportive Lebon bat Association Sportive Marine par 37 à 14 ; Spartiates battent Union Sportive Ain-Témouchent par 29 à 20.

CYCLO-TOURISME

La première sortie du R.A.S.A. a connu un beau succès

La première sortie officielle a obtenu un plein succès, puisque plus de 80 participants avaient répondu à l'appel des dirigeants « verts et blancs ». La maison Nizière avait tenu à doter cette première. Etaient présents : M. Paul Réant, président de la section ; M. Delpech, du Conseil d'administration, et M. Trujol.

L'élément féminin, et nos tout-petits, conduit par Mmes Legras, Bitoun, Georges, Mayout, Rochau, Mlles Delahaye et Maissa, rehaussaient avec éclat cette sortie.

Le but, « Les Pins Maritimes », fut atteint dans un ordre parfait, sous la conduite des capitaines de route Cerdan, Baratte et Guelatti. Une séance de culture physique sous le commandement de M. Demusy, professeur, qui avait tenu à assister à la sortie, mit en présence la majorité des participants. Après un casse-croûte qui remit grands et petits, un tirage au sort des primes vint récompenser les participants sans oublier les dames et demoiselles.

Au retour, après un arrêt chez M. Sylvain Réant, à Bellevue, le long ruban multicolore se dirigea en bon ordre sur Alger. Un défilé nous permit de constater que la section cycliste des « verts et blancs » était repartie du bon pied.

Réussite complète de cette première. Nos remerciements aux généreux donateurs et aux dirigeants qui se dévouent de tout cœur.

Les championnats de football

Le Gallia-Sports gagne du terrain

Il n'est plus qu'à un point de l'A.S. Boufarik

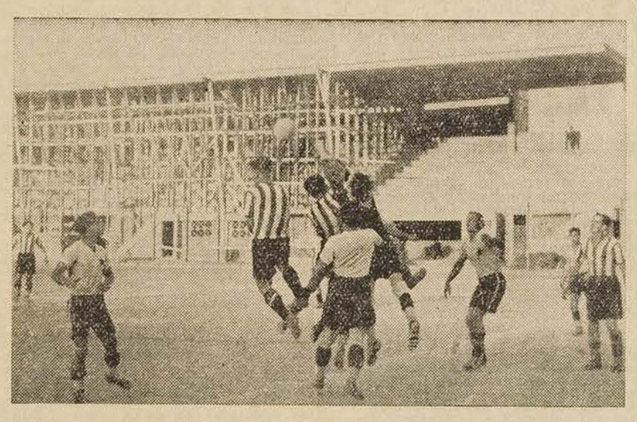

LE MATCH A.S.S.E.-R.S.A. — Le kepper du R.S.A. a dégagé du poing malgré l'action de deux avants saint-eugénois.
(Photo S. Rolando fils).

Hier, sur les Stades

Voici franchie une étape supplémentaire sur le long chemin du championnat départementai. Les équipes de Division d'Honneur paraissent avoir déjà pris une allure presque définitive et accusent, d'un dimanche à l'autre, un progrès dans leur forme et une stabilisation dans leur tenue. Quelques pronostics ont, bien évidemment, été bouleversés par des résultats assez inattendus.

Les clubs habitués à jouer les premiers rôles dans la compétition se groupent aux places de choix et celà promet un singulier intérêt à l'épreuve qui justifiera désormais des luttes d'autant plus ardentes que leurs protagonistes se trouveront plus rapprochés les uns des autres.

Le Gallia Sports, dont l'équipe se fait redoutable, n'est plus qu'à un point des leaders et se trouve, lui-même, suivi à un point par un groupe serré où l'on trouve l'O.H.D., l'O.M., le R.U.A. et l'U.S.B.

Dans le bas du tableau, la situation reste critique pour l'A.S.S.E. et pour l'U.S.O.M. qui partagent, avec un point de retard sur l'O.T.O. une lourde dernière place.

Au Stade Municipal, *devant un public nombreux, le R.U.A. a confirmé son récent redressement et disposa, par trois buts à zéro, de l'U.S.B. qui ne fut jamais bien dangereuse.*

A Saint-Eugène, *l'A.S.S.E. jouant chez elle fut tout de même tenue en échec par le Red Star. Aucun but ne fut marqué au cours de cette rencontre.*

A Hussein-Dey, *l'équipe locale dont la tenue, cette année est fort satisfaisante, vint à bout, non sans combattre, de l'équipe de Marengo qui reste très digne de figurer en Division d'Honneur. Le score de 3 buts à 1 indique assez que la lutte fut chaude.*

A Blida, *quoique jouant sur son stade, le F.C.B. ne put mieux faire qu'un match nul face aux Boufarikois qui restent en tête du classement avec un tout petit point d'avance. Un but fut marqué par chacune des deux équipes.*

A Mouzaiaville, *où s'était déplacé le Mouloudia, l'U.S.O.M., fidèle à ce qui semble être une tradition, dut s'incliner battue par trois buts à zéro. Les Musulmans doiveni être satisfaits de ce score un peu dur pour leurs adversaires. Ceux-ci se doivent de secouer l'étreinte et de gagner des échelons sur l'échelle au bas de laquelle ils se trouvent relégués !*

A Tizi-Ouzou, *enfin, l'O.T.O. qui recevait la fort belle formation du Gallia, éprouva, à ses dépens, la forme des « coqs » algérois. Ceux-ci, après avoir fourni un joli match, se retirèrent, nantis, par 2 buts à zéro, d'une nouvelle victoire.*

Et voici le classement :

1. ASB (11 pts) ; 2. Gallia (10 pts) ; 3. OHD, OM, RUA et USB (9 pts) ; 7. FCB et MCA (8 pts) ; 9. RSA (7 pts) ; 10. OTO (6 pts) ; 11. ASSE et USOM (5 pts).

A. C.

AU STADE MUNICIPAL

R.U.A. : 3 – U.S.B. : 0

L'Union Sportive Blidéenne est venue hier après-midi enregistrer sa première défaite en match de championnat. Les Blidéens opéraient sans leur pivot habituel, Sastre, mais ceci ne diminue en rien la valeur de la victoire algéroise qui eût été certainement plus nette sans les temporisations de Barnier et l'absence de Roblès que l'arbitre envoya se rhabiller une vingtaine de minutes avant le dernier coup de sifflet.

La partie débuta rapidement et après quelques minutes de jeu les visiteurs obtinrent un coup franc tout près de la surface de réparation. La « barrière » universitaire soigneusement établie para au danger. Grâce à l'activité débordante de sa ligne intermédiaire, le R.U.A. prit progressivement l'avantage sur des adversaires qui ne purent durant ce premier half, procéder que par échappées. La défense blidéenne eut du mal à stopper ou renvoyer toutes les balles que Chérif et Coste abondamment pourvus passaient et repassaient devant les buts. Juste avant la mi-temps, Barnier qui avait déjà raté une belle occasion, reprit une balle amenée par Roblès et amortie par la main d'un défenseur blidéen. Un shoot formidable dans l'angle supérieur gauche des filets valut aux universitaires un premier point longuement acclamé.

Après la pause, la réaction blidéenne ne se fit pas attendre, mais les Algérois qui possèdent en Samuel un demi-centre de valeur, ramenèrent le danger en territoire adverse. C'est alors que Coste réussit l'exploit du match. Il ravit la balle au demi adverse, doubla un arrière et malgré l'opposition du portier s'en alla inscrire le second point après une quarantaine de mètres de course. Roblès ne partagea pas longtemps la joie de ses partenaires puisque quelques instants plus tard, M. Riviecio le mit au repos.

Jouant à 10 contre une équipe qui ne s'avoue jamais battue, les Algérois laissèrent alors à Chérif, Barnier et Coste le soin d'inquiéter l'adversaire, l'intérieur restant étant utilisé en défense.

L'U.S.B. accusa alors un net avantage territorial coupé de dangereuses attaques menées par le trio offensif universitaire. Sur l'une d'elles un coup franc tiré par Couard passa près de Barnier qui laissa filer et Coste fit de la tête le troisième but.

Avant la fin, les Blidéens laissèrent échapper une chance de sauver l'honneur en tirant sur le montant un penalty accordé pour main.

M. Riviecio arbitrait.

INTER.

Autres résultats

R.U.A. (2) et U.S.B. (2), 1 à 1.
U.S.B. (3) bat R.U.A. (3), 1 à 0.
R.U.A. (4) bat U.S.B. (4), 2 à 0.
U.S.B. (j.) bat R.U.A. (j.), 6 à 3.

LA RENCONTRE O.H.D.-O.M. — Une phase de jeu sur les buts de Marengo. La balle est difficilement dégagée.
(Photo S. Rolando fils).

A TIZI-OUZOU

Gallia : 2 – O.T.O. : 0

Tizi-Ouzou, 23 octobre. — L'équipe du Gallia-Sports Algérois qui faisait hier le déplacement de Tizi-Ouzou, n'eut pas beaucoup de peine à démontrer une assez nette supériorité sur un adversaire courageux, certes, mais encore insuffisamment aguerrie.

L'ascendant des Algérois fut presque constant et l'équipe des Coqs, telle qu'elle est, est appelée à d'autres beaux succès.

Le score de 2 buts à zéro sur lequel fut sifflée la fin de la rencontre indique assez clairement la courageuse défense des joueurs de l'O.T.O. qui s'en tirent avec une défaite honorable.

LA RENCONTRE R.U.A.-U.S.B. — Cubillier (RUA) vient de stopper. Un joueur de l'U.S.B. semble applaudir.
(Photo S. Rolando fils).

LE FOOTBALL

Le championnat d'Alger

A SAINT-EUGENE

A.S.S.E. : 0 - R.S.A. : 0

Grosse affluence hier au stade de Saint-Eugène où les locaux recevaient l'équipe du Red Star. Jusque-là les Saint-Eugénois n'avaient guère brillé et l'on escomptait bien dans le clan intime que cette rencontre fournirait l'occasion de révéler les possibilités de l'équipe. Un demi-succès est venu sanctionner cette partie que, sur l'ensemble du match, les Saint-Eugénois devaient remporter, non à cause de leur supériorité technique, mais par un plus grand nombre d'essais au but. En plusieurs circonstances, le goal du Red Star dut à ses montants de ne pas être battu. Il eut également d'excellents arrêts sur des tirs partis de près, ce qui démontre bien que les avants locaux firent preuvent hier de perçant et de dynamisme, de bonne augure pour les matches à venir. Kamal reste l'élément le plus remarqué d'une équipe incontestablement en progrès mais dont la mise au point sera encore longue.

Le Red Star paraît également chercher sa forme. Si l'on excepte Ringeand, Gaci et surtout Allès qui opéra hier en grand joueur, il est à craindre que l'équipe ne connaisse de grosses difficultés pour se maintenir en bon rang. Poncetti n'est plus aussi dangereux et si son entente avec Caillat est encore satisafisante, il faut convenir que ces deux joueurs ne peuvent à eux seuls supporter la charge de traduire les effets constructifs du reste de l'équipe.

La partie débuta à vive allure et les Saint-Eugénois se firent immédiatement menaçants. Bien alimentés par leurs demis, les avants locaux descendent rapidement, mettant Ringeard et surtout Périssard à une dure épreuve. Un corner critique pour le Red Star et un shoot puissant de Kamal sont les faits saillants des premières minutes. Par Allès et Gaci qui se conjuguent intelligemment, les visiteurs partent à leur tour. On enregistre de beaux mouvements à leur actif, un centre de Barbé donne la balle à Camacho bien placé, mais le shoot va dehors. La partie est devenue égale et chaque adversaire s'emploie à réaliser du bon football. Saint-Eugène oriente surtout ses offensives vers la droite où le demi Di Lupo, du Red Star, ne paraît pas très à l'aise. Ringeard doit se multiplier pour suppléer l'insuffisance de son coéquipier. Les attaques du Red Star fusent également par la droite mais Zattara se comporte bien et dégage chaque fois son camp. On note avant la mi-temps un bel arrêt de Pons sur tir puissant de Segueder et une belle reprise de volée de Kamal qui mit au-dessus.

La deuxième mi-temps marque un avantage plus net des Saint-Eugénois dont les essais paraissent jouer de malchance. Du côté opposé, Ringeard à l'occasion de tirer un coup franc que Ramos n'arrête qu'avec difficulté. Les locaux forcent l'allure mais n'arrivent pas à tromper la défense adverse à qui les dernières minutes durent paraître bien longues.

La fin arrive ainsi sans que la marque ait été ouverte.

Meilleurs joueurs : à l'A.S.S.E. : Kamal, Albane et Bouzard ; au Red Star: Allès, Gaci, Ringeard.

D.

Autres résultats

A.S.S.E. (4) bat R.S.A. (4), 2 à 1.
A.S.S.E. (j.) bat R.S.A. (j.), 1 à 0.
A.S.S.E. (3) et R.S.A. (3), 2 à 2.
A.S.S.E. (2) bat R.S.A. (2), 4 à 0.

A HUSSEIN-DEY

O.H.D. : 3 - O.M. : 1

Voulant confirmer leurs prétentions de se classer dans le championnat, les Hussein-Déens avaient remanié leur team et ils sont parvenus à s'octroyer cette nouvelle. C'est ainsi que Chazot remplace Cantino, Mengual a pris la place de Justafré qui joue ailier gauche, tandis que Marzo occupe l'aile droite.

Chez les Marengouins, c'est la même équipe athlétique qui évolue.

Profitant d'un changement de tactique des visiteurs qui délaissèrent, hier, leur jeu habituel par débordement sur les ailes, pour essayer un jeu de passes, les jeunes de Lopez se trouvèrent encore mieux à leur aise. Ils surclassèrent leur adversaire.

Après une sérieuse alerte que Justafé procura à Martinazzo, l'O.H.D. réussit à obtenir la faveur de la marque par Sobrecazes qui utilisa une passe d'Addard.

Lopez, avec son bel esprit impersonnel, voyant qu'il est étroitement surveillé, s'évertue à faire jouer ses inters et ses ailiers ; aussi les essais de Justafé et d'Addad échoueront-ils à plusieurs reprises.

Au cours de rares réactions dont fera preuve l'O.M., un coup franc lui est accordé ; le tir puissant de Gomez est bloqué par Chevalier.

A la reprise, les Marengouins reviendront de leur première erreur tactique et mettront en pratique leur jeu habituel ; c'est ainsi que, sur un corner, la balle revenant en jeu sera dégagée par un arrière, puis Allel égalisera en portant son shoot à dix centimètres au-dessous de la transversale.

L'O.M. continue à jouer un jeu plus solide et sans fioritures ; il inquiète sérieusement, pendant dix-huit minutes, la défense olympienne qui sut se montrer à la hauteur de sa tâche.

Il reste treize minutes de jeu et l'attente, de part et d'autre, est angoissante, chaque équipe voulant triompher ; Martinazzo, blessé, sort pour un instant de sa cage. Les forwards de la banlieue algéroise retrouvent à ce moment un peu de leur allant du début ; le jeu se manifeste alors avec de vilains heurts et l'arbitre sévit. Sur un coup franc tiré par Lopez, Martinazzo bloque insuffisamment la sphère et Addard en profite pour s'assurer le deuxième but.

L'O.M. réagit avec courage mais en vain et ne parviendra pas à égaliser.

Il reste trois minutes à jouer ; Salort procure, par un beau centrage, à Lopez, l'occasion de reprendre de volée l'ustensile de cuir pour laisser tout marri le portier de Marengo. Sans crainte d'être contredit, l'on peut dire que la meilleure équipe a gagné.

Compliments à toute l'équipe de l'O.-H.D.. Les meilleurs ont été, à l'O.M. : Béneito, Ferrandini, Mouloudj, Gomez, Allel, Cazeaux et Martinazzo.

Très bon arbitrage de M. Spiaggia.

Autres résultats

O.H.D. (2) bat O.M. (2) par 2 à 1.
O.H.D. (3) et O.M. (3), 0 à 0.
O.M. (j.) bat O.H.D. (j.) par 5 à 2.
U.S.A. (j.) bat A.S.P.T.T. (j.) par 3 à 2.

A BLIDA

F.C.B. : 1 - A.S.B. : 1

Blida, 23 octobre. — Public nombreux ; agréable partie vivement et correctement jouée, dans l'ensemble assez égale avec légère supériorité blidéenne due à la meilleure tenue des inters : Guarinos et Fuster.

Boufarik plus mordant part rapidement et inquiète Abdelaziz. Les arrières blidéens sont sûrs, rien ne passe. Blida réagit par jeu plus précis, mais trop tourné vers Samary. Cependant Bernard passe à Guarinos, Samary reprend d'une superbe reprise de volée ; Colla reste impuissant.

Blida domine nettement et Colla étant imprécis manque de peu par deux fois d'augmenter la marque. Massip et Farès aussi sûrs que Bachelu-Labattut sont intraitables.

Boufarik, à la reprise, baisse de pied, mais sur cafouillage et loupé de Bachelu, Gootvallès égalise. Vers la fin Soria loupe un but tout fait.

A MOUZAIAVILLE

M.C.A. : 3 - U.S.O.M. : 0

C'est devant de nombreux supporters que s'est déroulée cette partie. Le Mouloudia semble avoir trouvé enfin la bonne carburation et nous a surpris agréablement en battant les Soumathas chez eux. De plus, les Musulmans sont à féliciter pour ce succès obtenu avec deux remplaçants : en effet, Berzig et Yamarène sont suspendus actuellement.

Quant aux joueurs de Mouzaïaville, il ne faut pas qu'ils se laissent abattre par ce nouvel échec et ils doivent rechercher à constituer une équipe qui les conduira vers des succès.

Les dix premières minutes sont à l'avantage des Algérois qui par Zaoui inscrit le premier but. Le jeu se poursuit ardent et les équipes prennent tour à tour l'avantage. Puis Mouzaïaville prend nettement la direction du jeu mais la ligne d'avants se montre inefficace.

Au début de la seconde mi-temps, Mouzaïaville se cantonne dans le camp des « vert et rouge » et il semble que l'égalisation est proche. Mais le résultat escompté est tout autre : en effet, sur une échappée de Zaoui, le second but est marqué par ce joueur. Et enfin Rouquet marque contre son camp le troisième but.

Bon arbitrage de M. Clerget.

Autres résultats

M.C.A. (j.) : 4 ; U.S.O.M. : 0.
M.C.A. (3) : 2 ; U.S.O.M. : 1.
M.C.A (2) : 1 ; U.S.O.M. : 0.

Première Division

L'Olympique de Rouïba demeure en tête

Après la seconde journée, la situation apparaissait assez confuse quant au classement laissant apparaître huit clubs ex æquo, l'O.R. étant en tête avec deux points d'avance et l'U.S.M.B. fermant la marche.

La troisième journée a apporté, en même temps que sa surprise, un début d'éclaircissement si bien que l'on peut se demander si les vedettes de la saison passée vont pouvoir remonter la pente. C'est ainsi que l'U.S.F.E. dut encore accepter la défaite devant le R.A.S.A. qui espère beaucoup en sa nouvelle formation et que le S.A., si mal placé l'an dernier, renouvela son succès précédent en battant l'A.S.M.

Le R.C.M.C. eut le meilleur sur Guyotville, ce qui est assez normal, l'A.S.T.A. réussit un difficile succès sur l'U.S.M.B. handicapée et l'O.R. en déplacement à Orléansville parvint à tenir le G.S.O. en échec.

Le classement est le suivant :

1er O.R., 8 pts ; 2e A.S.T.A., R.A.S.A., R.C.M.C. et S.A., 7 points ; 6e G.S.O., 6 points ; 7e AS.M., S.G., U.S.F.E., 5 points ; 10e U.S.M.B., 3 points.

STADE LEBON

R.A.S.A., 2 ; U.S.F.E. : 0

Le club algérois qui avait éprouvé une grosse surprise dimanche à Guyotville a connu hier une victoire méritée sur une formation qui résista courageusement, mais ne put franchir l'excellente défense du R.A.S.A.

En première mi-temps, bien servie par Ghameri, demi-centre et meilleur homme sur le terrain, la ligne d'attaque du R.A.S.A. fut souvent dangereuse et l'inter-droit Pastor réussit un but.

Par la suite l'emprise rasiste s'accentua et le même Pastor aggrava le score sans que l'U.S.F.E. puisse inquiéter la défense algéroise.

R.A.S.A. (2) et U.S.F.E. (2), nul, 2 à 2.
R.A.S.A. (J) bat U.S.F.E. (J), 4 à 1.

A EL-BIAR

S.A. : 4 ; A.S.M. : 2

Le Stade Algérois présente une équipe jeune et ardente et profite du vent qui le favorise pour attaquer et marquer en première mi-temps.

Après le repos, le Stade réussit un deuxième but avant que l'A.S.M. voie la barre renvoyer un shoot. Une troisième attaque stadiste est couronnée de succès, puis l'A.S.M. réduit la marque et sur la fin après un quatrième but du S.A., l'A.S.M. transforme un pénalty. Excellent arbitrage de M. Winchel.

S.A. (2), 2 ; A.S.M. (2), 0.
S.A. (3), 1 ; A.S.M. (3), 1.
S.A. (J), 5 ; A.S.M. (J.), 0.

A MAISON-CARREE

R.C.M.C. : 2 ; S.G. : 0

Partie jouée ardemment devant les supporters des deux clubs.

Un résultat nul eût mieux reflété la physionomie de la partie car les deux équipes prirent tour à tour l'avantage.

Serre, du R.C.M.C. marqua les deux buts : le premier fut inscrit au bout d'une demi-heure de jeu et le second cinq minutes avant la fin.

Un incident malheureux est survenu vingt minutes avant que la partie ne se terminât. En effet, le sympathique goal maison-carréen Péretti a été blessé au visage et a dû quitter le terrain. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Se firent remarquer : au R.C.M.C., Azzouz, Tuffal, Cortès ; au S.G., Llorens G., Sans R., Léoni.

Excellent arbitrage de M. Messaoui.
R.C.M.C. (J), 9 ; S.G., 2.
R.C.M.C. (2), 5 ; S.G., 0.

A FORT-DE-L'EAU

A.S.T.A. : 1 ; U.S.M.B. : 0

Partie égale dans l'ensemble, l'A.S.T.A. gagne de justesse, l'U.S.M.B. étant privée de son avant-centre Négro.

A ORLEANSVILLE

G.S.O. : 0 ; O.R. : 0

Orléansville, 23 octobre. — Le second match officiel de la saison opposant l'O.R. au G.S.O. s'est déroulé par un temps pluvieux, le terrain glissant rendant les opérations difficiles. Malgré les efforts déployés par les deux teams, aucun but ne fut marqué.

G.S.O. (2), 5 ; O.R. (2), 0.

Deuxième division

Le championnat a débuté hier, mais dans un seul groupe seulement.

L'E.S.Z. a inauguré de brillante façon en infligeant une lourde défaite au S.C.E.B., alors que le F.C. Kouba prenait le meilleur sur le nouveau promu le R.C. Ameur-el-Aïn, que l'O.P.P. battait le C.A.P.

Résultats

A BAINEM

O.P.P., 2 ; C.A.P., 0.

A GUYOTVILLE

A.S.Do., 3 ; C.S.S.T., 0.

A DOUERA

F.C.K., 2 ; R.C.A.E.A., 0.
F.C.K. (2), 3 ; R.C.A.E.A. (2), 1.

A ZERALDA

E.S.Z., 7 ; S.C.E.B., 0.
S.C.E.B. (2), 2 ; E.S.Z. (2), 1.

Les championnats d'Oran

C.A.L.O. et G.C.O., 2 à 2

Oran, 23 octobre. — Jouée sur le Stade du Gallia, cette partie fut contrecarrée par la pluie. L'attaque du C.A.L.O. se montra meilleure que d'habitude, mais Barbier, toujours clairvoyant, sut arrêter quelques balles dangereuses. Le Gallia s'imposa plus souvent par ses demis.

A.S.M.O. et S.C.B.A., 2 à 2

Peu de monde pour assister à cette rencontre. Les Maritimes, trop brouillons dans leurs offensives, manquèrent de nombreuses occasions de faire pencher la balance en leur faveur. Les Bel-Abbésiens, athlétiques à souhait, jouèrent convenablement mais parurent handicapés par l'état du terrain.

Autres résultats. — Saïda bat Mostaganem, 3 à 2. Le match Union Sportive Musulmane Oranaise-La Marsa n'a pas eu lieu par suite de l'impraticabilité du terrain ; Club des Joyeusetés bat Avant-Garde Mascara par 3 à 0.

Classement. — C.D.J., 13 points ; Gallia, 11 points ; Mascara, 10 points ; A.S.M.O., S.C.B.A. et Saïda, 9 points ; Club Athlétique, Mostaganem, 8 points.

Promotion. — Jeunesse Saint-Eugénoise bat Saint-Louis par 5 à 1 ; Saïda bat Hammam-bou-Hadjar par 1 à 0 ; Eckmuhl et Oujda, 3 à 3 ; Stade Mondial Gambetta bat Union de Tlemcen par 2 à 1.

Les championnats de France professionnels

Lille est toujours seul en tête du classement

Paris, 23 octobre. — L'événement du jour est, bien entendu, le réveil de Sochaux qui réussit une victoire nette et brillante de 5 buts à 2. L'attaque sochalienne remaniée a retrouvé une efficacité que l'on croyait perdue ; ce succès va remettre Sochaux en confiance. La défaite de Fives a la conséquence de laisser Lille seul en tête. L'Olympique a remporté une victoire normale sur Le Havre qui ne s'est d'ailleurs pas mal défendu. Les Normands rétrogradent avec une régularité inquiétante. On notera par ailleurs la bonne forme des Marseillais et des Messins qui vont de victoire en victoire. Les Méridionaux n'avaient pourtant pas la tâche facile puisqu'ils jouaient à Rouen. L'équipe lorraine, elle, avait un match plus aisé à domicile contre Cannes. Les Cannois perdent leurs qualités du moment qu'ils quittent leur stade. Sète continue son bonhomme de chemin. Il ne fait pas beaucoup parler de lui cette saison et pourtant il doit posséder une équipe bien armée.

Notons enfin le nouveau résultat nul d'Antibes qui a tenu en échec Strasbourg. Les Antibois font meilleure contenance au fur et à mesure que le championnat se déroule.

En deuxième division, le Red Star, qui a battu Montpellier, conserve facilement la tête. Son adversaire le plus proche est Reims qui a triomphé de Boulogne. La régularité des Champenois laisse bien augurer de leur saison. Rennes a perdu un point à Charleville. Voici les résultats :

1re division : Antibes et Strasbourg, 1-1 ; Lens et Excelsior, 2-2 ; Sochaux bat Fives, 5-2 ; Marseille bat Rouen, 2-1 ; Metz bat Cannes, 2-1 ; Sète bat Saint-Etienne, 2-0 ; Lille bat Le Havre, 1-0.

Le classement. — 1. Lille, 10 pts ; 2. Marseille, 9 pts ; 3. Fives, Metz, 8 pts ; 5. St-Etienne, Sète, 7 pts ; 7. Lens, 6 pts ; Le Havre, Rouen, Excelsior, Strasbourg, Sochaux, 5 pts ; 13. Racing, 4 pts ; 14. Roubaix, Cannes, 3 pts ; 16. Antibes, 2 pts.

2e Division. — Reims bat Boulogne, 1-0 ; Red-Star bat Montpellier, 2-1 ; Troyes bat Colmar, 2-0 ; Valenciennes bat Dunkerque, 5-0 ; Alès bat Dieppe, 1-0 ; Nancy bat Hautmont, 6-1 ; Longwy bat Tourcoing, 5-1 ; Toulouse bat Nîmes, 6-0 ; Charleville et Rennes, 0-0 ; Girondins et Nice, 0-0 ; Mulhouse bat Arras, 4-1.

Classement. — 1. Red-Star, 15 pts ; 2. Rennes, Reims, 14 pts ; 4. Toulouse, 12 pts ; 5. Mulhouse, 11 pts ; 6. Bordeaux, 10 pts ; 7. Nice, Charleville, Hautmont, Valenciennes, 9 pts ; 11. Boulogne, Nancy, Arras, Colmar, Alès, 8 pts ; 16. Montpellier, Longwy, 7 pts; 18. C.A. Paris, Dunkerque, Nîmes, Tourcoing, Troyes, 6 pts ; 23. Dieppe, 4 pts.

Les matches internationaux

Paris, 23 octobre. — Voici les résultats de la journée : Danemark et Hollande, 2 à 2 ; Norvège et Pologne, 2 à 2 ; Equipe du Continent bat Hollande B, 2 à 1.

TENNIS

Pellizza, Lesueur, Abdesselam et Poulalion au tournoi international du Raquette-Club

Continuant la série de ses heureuses initiatives en matière d'organisation de grandes épreuves, le Raquette-Club a mis sur pied, du 25 octobre au 6 novembre, un tournoi international avec la participation des joueurs précités. Les dirigeants du R.C.A., toujours sur la brèche, ne reculant devant aucun sacrifice, avaient échafaudé un programme de tout premier ordre ; ils désiraient, tout simplement, présenter au public algérois les jeunes espoirs français : Petra, Destremeau, Pellizza..., mais, (malheureusement il y a souvent un mais) à regret leur désir n'a pu trouver créance auprès des deux premiers joueurs : Petra est en Indochine et Destremeau est indisponible. Redoublant d'efforts, devant l'adversité, ils ont réussi à obtenir l'acquiescement de quatre de nos joueurs classés parmi les dix premiers. En effet, le prochain classement des joueurs français de première série fixera probablement Pellizza, 3e joueur ; Lesueur, 5e ; Abdesselam, 8e et Poulalion, 9e, après ses récentes performances.

Les épreuves éliminatoires du tournoi qui comprennent un simple homme et un double messieurs, se dérouleront le 29 octobre et jours suivants. Les rescapés entreront en lice, face aux vedettes le 3 novembre. Les engagements sont fixés à 40 fr. pour une épreuve et 50 fr. pour deux épreuves, et donnent droit à l'accès sur les courts pendant toute la durée des compétitions.

R. K.

Le T.C. de Bône bat Constantine par 4 victoires à 3

Bône, 23 octobre. — Aujourd'hui, sur les courts du Tennis Club de Bône se sont disputées les épreuves comptant pour les demi-finales du championnat départemental de tennis par équipes. Voici les résultats techniques:

Sigala (Bône) bat Jacob (Constantine) 5-7, 6-2, 6-1 ; Gassiot (Bône) bat Lapadu (Constantine) 6-2, 6-1 ; Zablot (Constantine) bat Bernard (Bône) 6-2, 5-7, 6-3 ; Amadi (Constantinl) bat Dalaise (Bône) 6-1, 6-3 ; Aramu (Bône) bat Chivet (Constantine) 6-2, 6-3.

Doubles : Lapadu-Zablot battent Bernard-Aramu (Bône) 6-4, 6-1 ; Gassiot-Dalaise (Bône) battent Jacob-Amadi (Constantine) 7-5, 6-4.

Le Tennis Club de Bône a remporté la victoire par 4 à 3 et s'est qualifié pour les finales.

YACHTING

Le 6 mètres « J.-J. Rosita » et l'Aile « Gazelle » gagnent les Coupes Faguest aux régates du Sport Nautique d'Alger

SUITE DE LA PAGE 4

La série des « Ailes de Chatou » qui groupait six concurrents vit une brillante victoire de « Gazelle » dont le barreur sut à merveille tirer profit des qualités de son unité au près serré. « Gazelle », en effet, dès le départ, se détacha nettement et ne put être rejoint malgré toutes les tactiques employées par ses adversaires, particulièrement par « Elle » qui occupa la deuxième place pendant toute la course. Une série très intéressante fut également celle composée de bateaux différents lesquels avaient bien voulu accepter de lutter sous un certain handicap. C'est ainsi que se trouvaient réunis un 5 m., un 6 m. 50 et deux dériveurs. « Nouka-Hiva » le brillant 6 m. 50, préjugé gagnant dans cette série fit à l'arrivée une erreur de parcours impardonnable. Il fut de ce fait privé de sa victoire. « Bilitis » se classant premier. « Ste-Thérèse » dans la série des « Latin », dont le rendement envers ses concurrents était très important, fit une course splendide, mettant en œuvre toutes ses qualités de véritable racer.

Dans la matinée également profitant de son installation pour les régates à la voile, le S.N.A. faisait disputer sur l'itinéraire Alger-Pointe-Pescade et retour, soit environ quinze kilomètres, des régates pour canots automobiles. Une quinzaine de bateaux prirent part à cette compétition laquelle, bénéficiant de la clémence des éléments, obtint un énorme succès. Les résultats seront publiés ultérieurement.

M. Aldebert, présidait les jurys des deux réunions avec la compétence qu'on lui connaît. Il était assisté de M. Griglio qui, spécialisé dans les courses de canots automobiles, avait bien voulu se charger de la direction de la partie mécanique. M. di Maccio à bord de la vedette du S.N.A. assurait le service à la mer.

E. S.

Résultats techniques

Série des 8 m. J.I. : 1er « Siréna », barreur Rando, 1 h. 44'14".

Série des 6 m. J.I. : 1er « Rosita », barreur G. Urios, 1 h. 57'58" ; 2e « Fromista », barreur Maréchal, 1 h. 59'45" ; 3e « Riquet », barreur Picone, 2 h. 3'30" ; 4e « Lilen », barreur Deboulle, 2 h. 7'18" ; 5e « Astéria », barreur Innocenti, 2 h. 10'30".

Série des Ailes : 1er « Gazelle », barreur Puisségur, 2 h. 30'18" ; 2e « Elle », barreur Grasset, 2 h. 35'37" ; 3e « El-Djena », barreur Delye, 2 h. 40'8" ; 4e « Ariel », barreur Pérot, 2 h. 45'25" ; 5e « El -Dorado », barreur Vayne, 3 h. 11' ; « Christel ».

Série spéciale : 1er « Bilitis », barreur André, 2 h. 24'36" ; 2e « Nouka-Hiva », 2 h. 35'13" ; 3e « Mouette », barreur Benet, 2 h. 41'46" ; 4e « Odetik », barreur Funel, 2 h. 45'.

Série des Latins : 1er « Ste-Thérèse », barreur Bossa ; 2e « Neptune », barreur « Erico » ; 3e « Ste-Hermine », barreur Riéra.

Yachts de croisière : 1er « Eider », barreur Hanssens ; 2e « Smala », barreur Verguet.

Série des Dinghie : 1er « Mouette », barreur Poli.

Série des Gossettes : 1er « Mercédès », barreur San Miguel.

Classement général

8 m. J.I. : 1er « Sirena », barreur Rando, 1 pt. 1-2.

6 m. J.I. : 1er « Rosita », barreur Urios, 4 points ; 2e « Fromista », barreur Maréchal, 6 pts ; 3e « Riquet », barreur Picone, 6 pts 1-2.

« Ailes » : 1er « Gazelle », barreur Puiségur, 4 pts ; 2e « Elle », barreur Grasset, 4 pts 1-2 ; 3e « El-Djena », barreur Delye, 8 pts.

Série spéciale : 1er « Bilitis », barreur André, 1 pt 1-2 ; 2e « Mouette », barreur Bénet, 8 pts ; 3e « Nouka-Hiva », barreur Doucet, 10 pts.

Palangriers : 1er « Sainte-Thérèse », barreur Bossa, 1 pt 1-2 ; 2e « Neptune », barreur Erico, 8 pts ; 3e « Sainte-Hermine », barreur Riéra, 12 pts.

Croisières : 1er « Eider », barreur Hanssens, 1 pt 1-2 ; 2e « Smala », barreur Verguet, 6 pts.

Dinghie : 1er « Mouette », barreur Poli, 1 pt 1-2.

Gossette : 1er « Mercédès », barreur San Miguel, 1 pt 1-2.

Nouvelles sportives de partout

RUGBY. — Pour le challenge du Manoir, Tarbes bat Toulouse (11 à 5), C.A.S.G. bat Brive (3 à 0), Montferrand bat Pau (10 à 6), Carcassonne-Béziers annulé, Châlons bat Perpignan (3 à 0), Toulon bat Grenoble (9 à 0), Marseille bat Racing de Paris (16 à 6), Bayonne bat Biarritz (18 à 12), Bègles et Bordeaux (0 à 0), Stade Français et Agen (6 à 6), Nantes bat Périgueux (3 à 0). Au classement, Montferrand dans la poule A, Toulon et Châlons dans la poule B et Bordeaux dans la poule C occupent respectivement la première place.

— A Lyon, l'Allemagne a battu l'équipe du Lyonnais par 10 points à 9.

RUGBY A TREIZE. — En championnat de France, Bordeaux bat Albi (29 à 4), Brive bat Pau (8 à 7), Villeneuve bat Cavaillon (17 à 11), Roanne bat Narbonne (44 à 13), Toulouse bat Carcassonne (26 à 5), Catalans-Villeurbanne remis.

Au classement, Villeneuve devant Roanne, Bordeaux, Toulouse et Côte Basque.

CYCLISME. — Voici le classement du tour de Lombardie : 1. Cino Cinelli (231 km. en 6 h. 38') ; 2. Bartali (à 1 roue) ; 3. Bailo (à 1 long.)

— A Milan, le match Guerra-Ch. Pélissier s'est terminé par la victoire de Guerra qui battit son adversaire dans les trois manches.

— Le Hollandais Slaats a gagné une course de 20 km. derrière motos commerciales en 18' 8"4-5, devant Battesini et Ch. Pélissier.

POIDS ET HALTERES. — La Fédération a homologué les douze records mondiaux qui ont été réalisés et a décidé que le prochain championnat mondial se tiendrait en 1939 aux Etats-Unis.

Echo sportif

Nécrologie. — Le 22 octobre, ont eu lieu, dans l'intimité, les obsèques de M. Achille Badaroux, père de M. le Docteur Badaroux, président du Racing Universitaire Algérois.

Nous prions Mme Vve Badaroux, le Docteur Badaroux et tous ceux que ce deuil plonge dans l'affliction, de vouloir bien trouver ici l'expression de nos très vifs sentiments de condoléance.

L'Hippisme

A Alger

Le Prix Saxifrage est faussé par un mauvais départ

L'épreuve capitale de cette réunion, qui avait attiré une assistance aussi élégante que nombreuse sur le bel hippodrome de la Société des Courses d'Alger, le Prix Saxifrage, a été faussée par un lamentable signal de départ donné alors que poulains et pouliches se trouvaient à la queue leu leu !! Très favorisée, Gomorrhe a pu s'octroyer cinq longueurs sur lesquelles elle a pu vivre jusqu'au but qu'elle n'a passé qu'à trois quarts de longueur d'Artaban VI (Hart) amené avec énergie à l'attaque malgré son rude handicap. Violente manifestation du public et qui ne pouvait que rester vaine quant au résultat ; MM. les commissaires avaient entre temps sévi contre le starter inhabile en le destituant sur-le-champ. Il y a un remède plus sûr à cette situation, c'est le départ au haut-parleur comme dans les courses au trot où ce mode de départ a donné des résultats significatifs ; nous estimons que la Société, si éprise et si jalouse de la régularité de ses courses, et si soucieuse des intérêts du public, devrait tenter les essais voulus.

Grane (Sobrecasses), à M. Tamène ; Gringo (Rando), à MM. Di Scala-Esposito ; Golap (M. Anglade), écurie Anglade, et Kilmaine (E. Richl), à M. L. Richl, ont été les vainqueurs des courses au trot.

L'écurie Licari s'est promenée avec Miss Cinders (Lavialle) dans la course de haies et Tante Marie (Capiello), à Mlle Frendo, s'est adjugée le Prix des Seringas, devant Séville (Lavialle), à M. Licari, victime d'un incident en course causé par le jockey de la gagnante qui avait brusquement changé la ligne de sa jument sans avoir les longueurs réglementaires ; aussi MM. les commissaires infligèrent-ils au jockey coupable un avertissement et 200 francs d'amende.

RESULTATS TECHNIQUES

Prix Quinquet (trot monté ; 5.000 fr. ; 2.400 m. ; 7 part. ; 2 forf.) : 1. Golap (Anglade fils), à M. J. Anglade) ; 2. Kota (Mazella), à M. Nabet ; 3. Héros de la Suronnière, à M. Agius. — 2.450 m., 3'44" ; 2.400 m., 3'44"1/10 ; 2.400 m., 3'46"1/2.

Pari mutuel : Pesage, G. 25,50 ; pl., 14,50 et 25 ; jumelé : 196. Pelouse, G. 25,50 ; pl., 15 et 28,50 ; jumelé : 296.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (haies; 7.000 fr.; 2.800 m.; 4 part.; 1 forf.) : 1. Miss-Cinders, 60 (Lavialle), à M. X. Licari ; 2. Oscar, 62 (Toreau), à M. G. Chemoul ; 3. Tabou, 63 (Maurin), à M. F. Juanéda. — 3'36" ; 5 long., loin.

Pari mutuel : Pesage, G. 6,50 ; pl., 5,50 et 6 ; jumelé : 25. Pelouse : G. 7,50 ; pl., 5,50 et 6 ; jumelé : 30.

Prix Ramsès (trot attelé ; 5.000 fr. ; 2.600 m. ; 7 part. ; 3 forf.) : 1. Grane (Sobrecasses), à M. A. Tamène ; 2. Isidore III (Canicio fils), à MM. Di Scala-Esposito ; 3 Houbigant (Zammit), à M. Mouhoub. — 2.600 m., 3'52"1/2 ; 2.650 m., 3'52"3/5 ; 2.600 m., 3'53"1/2.

Pari mutuel : Pesage, G. 44,50 ; pl., 18,50 et 12; jumelé: 361. Pelouse: G. 35,50; pl., 16,50 et 14,50 ; jumelé : 208.

Prix Saxifrage (plate; 8.000 fr.; 1.000 m.; 7 part.; 1 forf.) : 1. Gomorrhe, 54 1/2 (Alexandrou), à M. de Andreis ; 2. Artaban VI, 57 (Hart), à MM. Di Scala-Esposito ; 3. Baquoubah, 56 1/2 (Cappiello), à MM. Dermy-Jacquot ; 4. Royalette, 50 1/2 (Mac Kenzie), à M. X. Licari. — 1'06" ; 5/4 de long., 3 long.

Pari mutuel : Pesage, G. 169 ; pl., 44 et 6,50 ; jumelé : 239. Pelouse : G. 161,50 ; pl., 32 et 7,50 ; jumelé : 146.

Prix Quo-Vadis (trot attelé ; 5.000 fr. ; 2.250 m. ; 11 part.) : 1. Kilmaine (R. Sauvage), à M. L. Richl ; 2. Mercredi (Nin), à M. H. Sultana ; 3. Léla (Deveza), à Mme Reder ; 4. Imélia (Borg), à M. L. Perriat.— 2.275 m., 3'32"1/5; 2.250 m., 3'32"1/2; 2.250 m., 3'32"1/2.

Pari mutuel : Pesage, G. 51 ; pl., 11, 7 et 12. Pelouse : G. 53 ; pl., 11,50, 7,50 et 11,50.

Prix des Seringas (plate, mixte, à réclamer; 6.000 fr.; 2.350 m.; 7 part.; 5 forf.) : 1. Tante-Marie, 49 1/2 (Cappiello), à Mlle Frendo ; 2. Séville, 59 1/2 (Lavialle), à M. X. Licari ; 3. La Margo, 49 1/2 (Hart) à MM. Di Scala-Esposito. — 2'47" ; 1/2 long., 4 long.

Pari mutuel : Pesage, G. 10,50 ; pl., 7,50 et 9 ; jumelé : 42. Pelouse : G. 13 ; pl., 6,50 et 8 ; jumelé : 39.

Prix du Sahara (trot attelé, à réclamer ; 4.000 fr. ; 2.800 m. ; 8 part. ; 5 forf.) : 1. Gringo (Rando), à MM. Di Scala-Esposito ; 2. Gruchet (E. Richl), à M. L. Richl ; 3. Eros III (D. Mazella), à M. M. Lanzaro ; 4. Dugueuclin II (Socias), à M. S.-G. Yéfi. — 2.775 m., 4'11" ; 2.775 m., 4'12"1/2 ; 2.725 m., 4'14".

Pari mutuel : Pesage, G. 19,50 ; pl., 8, 14,50 et 28,50. Pelouse : G. 17 ; pl., 9, 14 et 26.

INTERIM.

« Nica » a gagné le Prix du Conseil municipal de Paris

Paris, 23 octobre. — Le Prix du Conseil Municipal, doté de 200.000 fr. de prix, et qui termine les grandes épreuves de la saison, s'est couru cet après-midi sur l'hippodrome de Longchamp par un temps superbe. Les trois enceintes étaient largement garnies et au pesage, comme à l'accoutumée, se trouvaient les plus jolies toilettes de la dernière mode. Après le défilé et canter d'usage, les chevaux vinrent se ranger sous les ordres du starter.

Aussitôt après le départ Verjus a pris la tête devant Krakow, Callias, Love, Secret, Queen et Gay-Lord. Desiderio fermait la marche derrière Nica et Canot. En haut de la montée, Verjus menait toujours bon train devant Krakow, Love, Secret, Callias, Queen et Gay-Lord. Entre les derniers tournante, Canot et Nica se rapprochaient des leaders ; Verjus toujours en tête devançait Krakow, Gay-Lord et Callias. Ces quatre chevaux entraient presque de front dans la ligne droite et Krakow se détachait le premier, mais il lâchait presque aussitôt devant l'attaque de Nica qui avait surgi du peloton avec autorité et qui l'emportait facilement.

1er Nica devant Kils-Curl et Desiderio.
P.M. — Ecurie Lazard, 9 fr., ; Pl. 13 fr., 14 fr. et 33 fr.

A Marseille

Hippodrome du Pont-de-Vivaux

Marseille, 23 octobre. — **Prix Beaumanoir** (trot attelé, 6.000 fr., 2.025 m.). — 1. Nébuleuse II ; 2. Nellie ; 3. Nancy.

P.M. — G. : 19 fr. ; pl. : 6 fr. ; jumelé : 28 fr. p. 10 fr.

Prix Radamès (6.500 fr., 2.575 m.). — 1. Merryquen ; 2. Tarbaise ; 3. Le Monde.

P.M. — G. : 12 fr. 50 ; Pl. : 7 fr. 50, 11 fr. 50 ; pari jumelé : 95 fr. pour 10 fr.

Prix Fushia (trot monté ou attelé, 6.000 fr., 2.500 m.). — 1. Kalouga ; 2. George ; 3. Gobe Mouche.

P.M. — G. : 34 fr. ; Pl. : 13 fr., 54 fr. et 59 fr.

Prix du Gouvernement (9.000 fr., 2.125 m.). — 1. Par Hasard ; 2. Pâquerette VII ; 3. Mie de Pain.

P.M. — G. : 14 fr. ; Pl. : 7 fr. 50 et 9 fr.; pari jumelé : 31 fr. pour 10 fr.

Prix de la Pomme. — 1. King Vikles ; 2. Kalme II ; 3. Nornaud.

P.M. — G. : 52 fr. 50 ; Pl. : 15 fr., 14 fr. et 18 fr.

Prix Fiterari (6.500 fr., 1.400 m.). — 1. Asphodèle ; 2. Spinarella ; 3. Kaline.

P.M. — G. : 10 fr. 50 ; Pl. : 10 fr., 25 fr.; pari jumelé : 107 fr. pour 10 fr.

M.

La journée sportive en Tunisie

Tunis, 23 octobre. — **FOOTBALL. — Championnat de Tunisie : Espérance** bat Italia par 6 à 0 ; E.S.O.

Renouvellement triennal du tiers de la Haute Assemblée

(SCRUTIN DU 23 OCTOBRE 1938)

96 sénateurs ont été élus hier dans 30 départements

Les modérés gagnent des sièges ainsi que les radicaux de concentration

Paris, 23 octobre. — Nous avons groupé les diverses opinions politiques des sénateurs sortants et des candidats aux élections sénatoriales dans un nombre réduit de nuances conformément aux indications suivantes :

R — Républicains : Groupe de la gauche républicaine du Sénat, Union républicaine démocratique, Fédération républicaine, républicains libéraux, modérés, démocrates.

RG — Républicains de gauche : Groupe de l'Union républicaine du Sénat, groupe des républicains de gauche de la Chambre, Alliance républicaine démocratique.

RI — Républicains radicaux et radicaux indépendants : Groupe de l'Union démocratique et radicale du Sénat, certains membres du groupe de la Gauche démocratique du Sénat, groupe de la gauche radicale de la Chambre, radicaux indépendants.

SI — Socialistes indépendants.

RRS — Radicaux et radicaux-socialistes : Groupe de la Gauche démocratique du Sénat. Candidats investis par le parti radical et radical-socialiste.

USR — Union socialiste républicaine.

SU — Socialistes (S.F.I.O.) : Groupe socialiste du Sénat. Candidats investis par le parti S.F.I.O.

COM — Communistes.

* * *

En outre des abréviations employées pour les nuances politiques, nous utilisons les suivantes :

SS — Sénateur sortant.
anc. min. — Ancien ministre.
anc. sén. — Ancien sénateur.
anc. dép. — Ancien député.
cons. gén. — Conseiller général.
cons. arr. — Conseiller d'arrondissement.
adj. maire. — Adjoint au maire.
cons. mun. — Conseiller municipal.

AIN

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 890 ; votants : 888 ; majorité absolue : 445.

Ont obtenu : **MM. FOUILLOUX**, S.S. (RRS), 770 voix, ELU ; **REVILLON-TONY**, S.S. (RRS) 742 voix, ELU ; **CHANAL**, S.S. (RRS) 724 voix, ELU ; Donier (SU), 78 ; Tillier (SU), 71 ; Barbe (SU), 61 ; Nicod, dép. (Com.) 42 ; Pelaz (Com) 38 ; Vulin (Com.) 34.

AISNE

4 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 1.364 ; votants : 1.363.

Ont obtenu : **MM. RILLART DE VERNEUIL**, S.S. (R.), 800 voix, ELU ; **HACHETTE**, S.S., (R.), 833 voix, ELU ; **DESJARDINS**, S.S. (R.), 738 voix, ELU ; **ROUSSEL**, S.S. (R), 714 voix, ELU ; Marquigny, maire de Soissons (R.R.S.), 317 ; Hauet, dép. (R.R.S.), 311 ; Gry, cons. gén. (R.R.S.), 290 ; Le Pelletier (R.R.S.), 263 ; Levindrey, maire de Laon (S.U.), 166 ; Mennecier, dép. (S.U.), 162 ; Aubert (S.U.), 162 ; Pinchon (S.U.), 152 ; Bassot (R.), 140 ; Susini, percepteur (R.), 135.

ALLIER

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 825 ; votants : 825 ; suffrages exprimés : 821 ; majorité absolue : 411.

Ont obtenu : **MM. PEYRONNET**, S.S., anc. min. (R.R.S.), 411 voix, ELU ; **BEAUMONT**, S.S. (R.R.S.), 411 voix, ELU ; Régnier Marcel, S.S., anc. min. (R.R.S.), 364 voix ; Dormoy Marx (S.-U.), 350 ; Boudet (S.U.), 321 ; Planche, dép. (S.U.), 342 ; divers, 189. **Ballottage pour un siège.**

2e TOUR. — **DORMOY Marx**, 431 voix, ELU ; Marcel Régnier, 378, battu.

ALPES (BASSES)

2 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 411 ; votants : 410 ; suffrages exprimés : 408 ; majorité absolue : 205.

Ont obtenu : **MM. de COURTOIS**, S.S. (RRS), 302 voix, ELU ; **HONNORAT**, S.S., anc. min., (RG), 239 voix, ELU ; Gardiol, dép. (SU), 128 ; Baron, dép. (SU), 95.

ALPES (HAUTES)

2 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 338 ; votants : 335 ; suffrages exprimés : 326 ; majorité absolue : 184.

Ont obtenu : **MM. TOY-RIONT**, S.S. (RG), 173 voix, ELU ; Maurice de Rothschild, S.S. (RG), 160 ; Joubert (RRS), 88 ; Pelloux (RRS), 77 ; Lafont Ernest (SI), 54 ; Provensal (RI), 30.

Ballottage pour un siège.

2e TOUR. — **MM. de ROTHSCHILD**, 173 voix, ELU ; Joubert, 92.

ALPES-MARITIMES

2 sièges

1er TOUR. — Inscrits, 481 ; votants, 481 ; suffrages exprimés, 477 ; majorité absolue, 238.

Ont obtenu : **MM. MEDECIN**, dép.-maire de Nice (RI), 363 voix, ELU ; L.-Louis Dreyfus, S.S. (RI), 218 ; Hennessy Jean, dép. (SI), 106 ; Sénes (RG), 91 ; Baudoin (SU), 44 ; Vermorel (RRS), 33 ; Jonas, dép. (USR), 28 ; divers, 33.

Ballotage pour un siège.

2e TOUR. — **MM. L.-LOUIS DREYFUS**, 245 voix, ELU ; Sénes, 104 ; Baudoin, 47 ; Hennessy, 42 ; Vermorel, 32.

ARDÈCHE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 786 ; votants : 786 ; suffrages exprimés : 785 ; majorité absolue : 394.

Ont obtenu : **MM. PAVIN DE LAFARGE**, S.S. (R), 425 voix, ELU ; Lautier (R), 386 ; Escoffier (R), 374 ; Chante (RRS), 275 ; Astier (RI), 245 ; Froment, dép. (SU), 189 ; Cheynel (RRS), 171.

Ballottage pour 2 sièges.

2e TOUR. — Majorité absolue : 392. MM. Lautier, 391 voix ; Escoffier, 383 ; Astier, 378 ; Chante, 364.

Ballottage pour 2 sièges.

3e TOUR. — **MM. LAUTIER**, 401 voix ELU ; **ASTIER**, 399 voix, ELU ; Escoffier, 383 ; Chante, 381.

ARDENNES

3 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 838 ; votants : 837 ; suffrages exprimés : 837 ; majorité absolue : 419.

Ont obtenu : **MM. LEGUET**, S.S. (RI), 489 voix, ELU ; **HANNOTIN**, cons. gén. (RI), 467 voix, ELU ; **LABBE**, cons. gén. (RI), 464 voix, ELU ; Cortehoux, dép. (RRS), 218 ; Boutet (SU), 166 ; Danloy (SU), 135 ; Ledoux, dép. (RRS), 129 ; Somme (SU), 128 ; Duchein (RRS), 125 ; Kuhn (Com.), 49 ; Scalabre (Com.), 49 ; Bouillard (Com.), 49 ; Charpentier (RI), 16 ; divers, 3.

ARIÈGE

2 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 589 ; votants : 588 ; suffrages exprimés : 585 ; majorité absolue : 293.

Ont obtenu : **MM. LAFFONT**, S.S., anc. min. (RRS), 398 voix, ELU ; **RAMBAUD**, S.S. (RRS), 383 voix, ELU ; Lafeu (SU), 186 ; Mazaud, anc. dép. (SU), 166 ; Verge (RI), 20.

AUBE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 676 ; votants : 674 ; suffrages exprimés : 674 ; majorité absolue : 338.

Ont obtenu : **MM. ARMBRUSTER**, S.S. (R.), 370 voix, ELU ; Converset, S.S. (R.), 330 ; Brachard, dép. (R.R.S.), 228 ; Robert, dép. (R.R.S.), 217 ; Monsacré (R.), 207 ; Bemer (R.I.), 192 ; Guillemin (R.R.S.), 186 ; Clévy, anc. maire de Troyes (S.U.), 72 ; Millet, maire de Romilly (S.U.), 68 ; Villemin, cons. mun. de Nogent-sur-Seine (S.U.), 65 ; Lacotte, anc. dép. (R.), 17. M. Gentin, ministre du Commerce (R.-R.S.), qui n'était pas candidat, a obtenu 29 voix.

Ballottage pour deux sièges.

2e TOUR. — **MM. CONVERSET**, 340 voix, ELU ; Monsacré, 305 ; Brachard, 274 ; Robert, 267 ; Bemer, 105.

Ballottage pour le troisième siège.

3e TOUR. — **M. MONSACRE**, ELU.

AUDE

3 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 758 ; votants : 755 ; suffrages exprimés : 748 ; majorité absolue : 375.

Ont obtenu : **MM. GUILHEM**, S.S. (RRS), 579 voix, ELU ; **RAYNAUD Clément**, S.S. (RRS), 570 voix, ELU ; **SARRAUT Albert**, S.S. (RRS), 539 voix, ELU ; Lacroix (SU), 43 ; Bieules (SU), 143 ; Rivière (SU), 140 ; Gibert, négociant (R), 59.

AVEYRON

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Votants : 800 ; majorité absolue : 401.

Ont obtenu : **MM. COUCOUREUX**, S.S. (R), 435 voix, ELU ; Monsservin, S.S. (R), 399 ; Maroger, anc. dir. au ministère des Travaux publics (R), 261; Maruejouls, anc. min. plénipotentiaire (RI), 227 ; Moysset, anc. dir. du cabinet de M. Tardieu (RG), 203 ; Rayrolles (RRS), 198 ; Jonquet (RI), 174 ; Marion (R), 165 ; Crognier (SU), 51 ; Foulquier (SU), 51 ; Gres (SU), 52.

Ballottage pour 2 sièges.

2e TOUR. — Majorité absolue : 397. **MM. MONSSERVIN**, 424 voix, ELU ; Maroger, 354 ; Marijouls, 261 ; Moysset, 165 ; Rayrolles, 151 ; Jonquet, 124.

Ballottage pour le 3e siège.

3e TOUR. — **MM. MAROGER**, 431 voix, ELU ; Moysset, 328.

BOUCHES-DU-RHONE

4 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 505 ; votants : 504 ; suffrages exprimés : 499 ; majorité absolue : 250.

Ont obtenu : MM. Bon, S.S. (SU), 248 voix ; Tasso, dép.-maire de Marseille (SU), 248 ; Delpuech, directeur du « Petit Provençal » (RI), 238 ; Schrameck, sortant, anc. min. (RRS), 214 ; Bergeon, S.S. (RI), 163 ; Canavelli (SU), 143 ; Sixte-Quenin (SU), 123 ; Guibaud (USR), 103 ; Lieutier (RRS), 108 ; Peytral (RRS), 63 ; Puges, S.S. (SI), 62 ; Blanc (COM), 29 ; Durand (COM), 27 ; Blanc (COM), 26 ; Brun (COM), 26.

Ballottage pour les quatre sièges.

2e TOUR. — **MM. DELPUECH**, 413 voix, ELU ; **SCHRAMECK**, 403 voix, ELU ; **TASSO**, 365 voix, ELU ; **BON**, 337 voix, ELU.

CALVADOS

3 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 1.170 ; votants : 1.168 ; suffrages exprimés : 1.166 ; majorité absolue : 585.

Ont obtenu : **MM. BOIVIN-CHAMPEAUX**, S.S. (R.), 996 voix, ELU ; **CAUTRU**, S.S. (R.), 995 voix, ELU ; **Comte D'HARCOURT**, S.S. (R.), 956 voix, ELU ; Raphaël (R.R.S.), 194 ; Fouque (S.U.), 52 ; Cathrin (S.U.), 50.

CANTAL

2 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 577 ; majorité absolue : 288.

Ont obtenu : MM. Dauzier, S. S. (R.R.S.), 270 voix ; de Castellane Stanislas, anc. dép. (R.), 250 ; Brunel, S.S. (R.R.S.), 191 ; Ramond (R.), 123 ; Peschaud (R.R.S.), 99 ; Talandier (R. I.), 82 ; Lambert (S.U.), 29 ; Chancel (S.U.), 29.

Ballottage pour les deux sièges.

2e TOUR. — **M. DANZIER**, ELU.

Ballottage pour le 2e siège.

3e TOUR. — **MM. STANISLAS DE CASTELLANE**, 311 voix, ELU ; Brunel, 261.

CHARENTE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 824 ; majorité absolue : 413.

Ont obtenu : MM. Babaud-Lacroze, S.S. (R.I.), 366 voix ; Hennessy James, S.S. (R.G.), 340 voix ; Gounin, dép. (U.S.R.), 324 ; Menier, dép. (R.R.S.), 244 ; Guillon, maire d'Angoulême (R.-I.), 217 ; Poitou-Duplessy, dép. (R.), 194 ; Hennessy Jean, dép. des Alpes-Maritimes (S.I.), 139 ; Delhoume, S.S. (R.R.S.), 119 ; Paris (R.), 94 ; Fay (R.R.S.), 78 ; Jarton (R.R.S.), 45 ; Antoine (S.U.), 44 ; Mousset (S.U.), 43 ; Teracole (S.U.), 42.

Ballottage pour les trois sièges.

3e TOUR. — **MM. GOUNIN**, 436 voix, ELU ; **BABAUD-LACROZE**, 535 voix, ELU ; **HENNESSY JAMES**, 413 voix, ELU ; Menier, 386 ; Guillon, 36.

CHARENTE-INFÉRIEURE

4 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 1.012 ; votants : 1.010 ; suffrages exprimés : 1.005 ; majorité absolue : 503.

Ont obtenu : **MM. William BERTRAND**, dép., anc. min. (R.R.S.), 711 voix, ELU ; **PALMADE**, S.S., anc. min. (R.R.S.), 681 voix, ELU ; **CHAPSAL**, S.S., anc. min. (RR.S., 622 voix, ELU ; **CARRE-BONVALET**, S.S. (R.R.S.), 588 voix, ELU.

CHER

3 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 673 ; majorité absolue : 335.

Ont obtenu : MM. Laudier, S.S. (USR), 316 voix; Plaisant, S.S. (RRS), 250 ; Breton, anc. dép. (USR), 172 ; Bouillot (RG), 157; Gestat, prés. Cons. gén. (RRS), 157 ; Cochet (SU), 121 ; Masse, dép. (R), 117 ; Fouchard (RRS), 100 ; Laurent (SU), 82 ; Bornet (COM), 78 ; Desternes (COM), 71 ; Gazeau (COM), 70 ; Milhiet (SU), 69 ; Mauger, S.S. (soc. ind.), 68 ; Morin (RG), 55.

Ballottage pour les trois sièges.

2e TOUR. — **MM. PLAISANT**, 398 voix ; **LAUDIER**, 359 ; **BRETON**, 352, ELUS. M. Mauger battu.

CORRÈZE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 707 ; majorité absolue : 353.

Ont obtenu : **MM. QUEUILLE**, S.S., min. de l'Agriculture (RRS), 453 voix, ELU ; Labrousse, S.S. (RRS), 324 ; de Chammard, anc. vice-président de la Chambre (RRS), 302 ; Faure Joseph, S.S. (RI), 206 ; Var (SU), 134 ; Rouffiat (SU), 134 ; Gleize (SU), 132 ; Vazeilles, dép. (COM), 94 ; Chausson (COM), 91 ; Sourzat (COM), 84 ; Vachal (R), 82.

Ballottage pour deux sièges.

2e TOUR. — **MM. LABROUSSE**, 476 voix, ELU ; **DE CHAMMARD**, 456 voix, ELU. M. Faure Joseph est battu.

CORSE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 813 ; votants : 811 ; suffrages exprimés : 811 ; majorité absolue : 406.

Ont obtenu : **MM. PITTI-FERRANDI** (RG), 433 voix, ELU ; Giacobbi (RRS), 400 ; Landry, dép., anc. min. (RRS), 384 ; Lederlin, S.S. (RI), 368 ; Rocca-Serra, dép. (RG), 365 ; Musso, S.S. (RRS), 35 2; Quilici (RI), 93 ; Leca (SU), 4 ; Mattei (SU), 4 ; Schirla (SU), 3.

Ballottage pour deux sièges.

2e TOUR. — **MM. GIACOBBI**, 411 voix, ELU ; Rocca-Serra, 400 ; Landry, 403 ; Lederlin, 396.

Ballottage pour le 3e siège.

3e TOUR. — **MM. LEDERLIN**, 402 voix, ELU ; Landry, 393.

COTE-D'OR

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 1.012 ; votants : 1.009 ; suffrages exprimés : 992.

Ont obtenu : **MM. VINCENT**, S.S. (RI), 719 voix, ELU ; **JOSSOT**, S.S. (RI), 643 voix, ELU ; **CHAUVEAU**, S.S. (RG), 639 voix, ELU ; Hardy (SU), 211 ; Naudot (SU), 206 ; Connesson (SU), 181 ; Mathe (R), 121 ; Roclore (R), 85 ; divers, 60.

COTES-DU-NORD

5 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 1.239 ; majorité absolue : 614.

Ont obtenu : MM. Betfert, S.S. (RI), 600 voix ; de Kergariou, maire de Lannion (RI), 574 ; Bouguen (RI), 573 ; Even, S.S. (RRS), 443 ; Meunier Charles, S.S., prés. du cons. gén. (RRS), 441 ; Lemonnier (RG), 404 ; Le Vezouet (RRS), 376 ; Lorgère (RRS), 371 ; Courtel (RI), 348 ; Geistdoerfer, dép. (RRS), 244. Liste socialiste S.F.I.O. de 69 voix à 119 voix.

Ballottage pour les cinq sièges.

2e TOUR. — Majorité absolue : 617. **MM. BETFERT**, 638 voix, ELU; **BOUGUEN**, 635 voix, ELU ; de Kergariou, 618 voix, élu, mais trois bulletins étant contestés après vérification, son chiffre de voix est ramené à 615. Viennent ensuite les sénateurs radicaux sortants Even, 564 voix ; Meunier, 531.

Ballottage pour 3 sièges.

3e TOUR. — **M. MICHEL Pierre**, 911 voix, ELU ; **DE KERGARIOU**, 623 voix, ELU ; **EVEN**, 605 voix, ELU ; Lemonnier, 563 ; Courtel, 150 ; Meunier Ch., 145 ; divers 35.

CREUSE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Votants : 637 ; majorité absolue : 317.

Ont obtenu : MM. Ferrand, S.S. (R. R.S.), 300 voix ; Riffaterre, dép. (S.U.), 244 ; Chervy (S.U.), 197 ; Chambonnet, dép. (R.R.S.), 196 ; Molucon (S.U.), 182 ; Alheritière (R.R.S.), 143 ; Hindermeyer (R.R.S.), 142 ; Judet (R.R.S.), 104 ; Vernadeau (R.I.), 99 ; Lagrange (R.R.S.), 63 ; Tardif (R.I.), 31 ; Coucaud (Com.), 28 ; Nival (Com.), 22.

Ballottage pour les 3 sièges.

2e TOUR. — Liste radicale-socialiste **FERRAND, CHAMBONNET, ALHERITIERE** ELUE contre la liste S.F.I.O.

DORDOGNE

4 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 1.103 ; votants : 1.102 ; majorité absolue : 550.

Ont obtenu : **MM. GADAUD**, S.S., (R.R.S.), 829 voix, ELU ; **BELS**, S.S. (R.R.S.), 718 voix, ELU ; **SIREYJOL**, S.S. (R.R.S.), 716 voix, ELU ; Michel Marcel, S.S. (U.S.R.), 476 ; Lagarde (R.), 378 ; Pradeau (S.U.), 145 ; Bordas (S.U.), 138 ; Worms (S.U.), 135 ; Chanraud (S.U.), 134.

Ballottage pour un siège.

2e TOUR : **M. Michel MARCEL**, ELU.

DOUBS

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 932 ; votants : 932 ; suffrages exprimés : 929 ; majorité absolue : 465.

Ont obtenu : **MM. FABRY**, sortant, anc. min. (RG), 618 voix, ELU ; **BAUFLE**, sortant (RG), 615 voix, ELU ; **PERNOT**, sortant, anc. min. (RG), 614 voix, ELU ; Pauget (RRS), 188 ; Fesselet (RRS), 185 ; Fougeroux (RRS), 185 ; Bermont (SU), 128 ; Plantin (SU), 123 ; Jouchoux (SU), 123 ; divers, 1.

DROME

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 734 ; majorité absolue : 366.

Ont obtenu : **MM. PERDRIX**, S.S. (R.R.S.), 397 voix, ELU ; **EYNARD** (R.R.S.), 382 voix, ELU ; **ROZIER**, cons. gén. (R.R.S.), 370 voix, ELU ; Lisbonne, S.S. (soc. indép.), 361 ; Archimbaud, dép. (R.R.S.), 337 ; Valette, S.S. (S.U.), 321.

EURE

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 1.018 ; suffrages exprimés : 1017 ; majorité absolue : 509.

Ont obtenu : **MM. JOIN-LAMBERT**, S.S. (R), 632 voix, ELU ; **LAUVRAY**, anc. dép. (R), 622 voix, ELU ; **JOSSE**, anc. sén. (R), 591 voix, ELU ; Lefèvre, S.S. (RI), 370 ; Neuville, S.S. (RI), 342 ; Chauvin (RRS), 309 ; Dupont, dép. (SU), 52 ; Graziani, anc. dép. (SU), 41 ; Pironneau (SU), 39 ; divers, 34.

EURE-ET-LOIR

3 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 721 ; suffrages exprimés : 720 ; majorité absolue : 361.

Ont obtenu : **MM. VALADIER**, S.S. anc. min. (R.R.S.), 366 voix, ELU ; Gautron (R.G.), 329 ; Gilbert, maire de Chartres (R.G.), 319 ; Parmentier (R.), 314 ; Benoist, S.S. (R.R.S.), 302 ; Viollette, S.S., anc. min. (S.I.), 274 ; Wenger (R.I.), 101 ; Maunoury (R.I.), 66 ; Pierre Joseph (S.U.), 20 ; Roger (S.U.), 18 ; divers, 16.

Ballottage pour deux sièges.

2e TOUR. — **MM. GAUTRON**, 403 voix, ELU ; **GILBERT**, 390, ELU ; Benoist, 324, battu ; Viollette, 305, battu.

Les socialistes s'étaient désistés pour MM. Benoist et Viollette ; MM. Parmentier et Maunoury pour MM. Gautron et Gilbert ; M. Wenger s'était retiré purement et simplement.

FINISTÈRE

5 sièges à pourvoir

1er TOUR. — Inscrits : 1.354 ; majorité absolue : 671.

Ont obtenu : **MM. QUEINNEC**, S.S. (R.), 694 voix, ELU ; Le Gorgeu, S.S., maire de Brest (R.I.), 641 ; Lejeune, maire de Morlaix (R.), 636 ; Lancien, S.S., prés. du cons. gén. (R.I.), 614 ; du Fretay (R.), 602 ; Inizan, dép. (R.), 600 ; Perrot, dép. (R.R.S.), 579 ; Danguy des Déserts, cons. gén. (R.), 559 ; Guillemot, S.S. (R.I.), 498 ; Tanguy, S.S. (R.R.S.), 497 ; Masso (S.U.), 126 ; Gueguin (comm.), 36.

Ballottage pour quatre sièges.

Le résultat du deuxième tour ne nous est pas parvenu.

3e TOUR. — **MM. LEJEUNE**, 707 voix; **LE GORGEU**, 686 voix ; **DUFRETAY**, 676 voix ; **LANCIEN**, 666 voix ELUS ; MM. Perrot, 592 ; Inizan, 579 ; Guillemot, 573 ; Danguy des Deserts, 550 ; Tanguy, 54 ; Masson, 53 ; Messager, 49 ; Guyomarch, 28.

GARD

3 sièges

1er TOUR. — Inscrits : 828 ; votants : 823 ; suffrages exprimés : 825 ; majorité absolue : 413.

Ont obtenu : **MM. BAZILE**, S.S. (R.R.S.), 490 voix, ELU ; **MOURIER Louis**, anc. min. (R.R.S.), 425 voix, ELU ; Bosc, S.S. (R.R.S.), 400 ; Bruguier, S.S. (S.U.), 328 ; Rouger Hubert, dép., maire de Nîmes (S.U.), 266 ; Castanet (S.U.), 207 ; Béchard, dép. (Com.), 115 ; Bernard, anc. dép. (Com.), 110 ; Chapon (Com.), 108.

Ballottage pour un siège.

2e TOUR : **M. BRUGUIER**, ELU ; M. Bosc est battu.

Colonies

LA GUADELOUPE

1 siège

1er TOUR. — **M. Henry BERENGER**, S.S., prés. de la com. des Aff. étr. du Sénat (R.R.S.), ELU.

LA RÉUNION

1 siège

1er TOUR. — Inscrits : 249. A obtenu: **M. BENARD LEONUS**, S.S. (RRS) 213 voix, ELU.

Election partielle

Série B

LOIRE (HAUTE)

1er TOUR. — Votants : 687 ; suffrages exprimés : 683 ; majorité absolue : 342.

Ont obtenu : MM. Antier, anc. dép. (R), 258 voix ; Chauvin, anc. dép. (RRS), 207 ; Martin-Binachon (R), 76; Lhomenede, cons. gén. (SU), 54 ; Boudignon (RG), 50 ; Germain-Martin, anc. min. (RI), 27 ; divers, 11. **Ballottage.**

2e TOUR. — Chauvin, 265 voix ; Antier, 264 ; Germain-Martin, 138. **Ballottage.**

3e TOUR. — **MM. ANTIER**, 368 voix, ELU ; Chauvin, 306.

Les partis modérés sont les vainqueurs du scrutin

Paris, 23 octobre. — Les élections se sont déroulées sans incident. Dès le premier tour le scrutin faisait apparaître un certain glissement au profit des partis modérés, glissement surtout sensible dans les départements de l'Ouest. Les deux autres tours n'ont fait que confirmer cette première indication. Si les socialistes gagnent un siège, l'échec de M. Valette dans la Drôme étant compensé par l'élection de M. Dormoy dans l'Allier et celle de M. Tasso dans les Bouches-du-Rhône, il apparaît que dans l'ensemble le vote du collège électoral a marqué un mouvement de la gauche vers le centre et du centre vers la droite.

Le collège électoral a investi dans plusieurs départements des radicaux concentrationnistes de préférence à des candidats du même parti fidèles jusqu'à présent à la formule du rassemblement populaire. L'élection la plus significative à cet égard est celle de la Drôme où M. Lisbonne, sénateur sortant, radical pelletaniste, qui a toujours soutenu de ses suffrages le gouvernement Blum, a été battu par un radical-socialiste moins avancé. C'est sans doute à une cause analogue qu'il faut attribuer l'échec de M. Viollette, dans l'Eure-et-Loir.

Dernière statistique

Paris, 23 octobre. — Le Ministère de l'Intérieur communique ce soir la statistique suivante après les trois tours de scrutin :

U.R.D. : 27.
Républicains de gauche : 10.
Radicaux indépendants : 9.
Radicaux-socialistes : 41.
Républicains socialistes : 4.
U.S.R. : 2.
S.F.I.O. : 4.
Total : 97.

PERTES

Radicaux-socialistes : 6.
Radicaux indépendants : 1.
Républicains socialistes : 4.

GAINS

S.F.I.O. : 1.
U.S.R. : 1.
U.R.D. : 9.

LA GUERRE DE CHINE

LA CHUTE de Hankéou semble imminente

Les troupes japonaises avancent sur tous les fronts, tandis que les Chinois battent précipitamment en retraite

Les Chinois battent en retraite sur le front du Yang-Tsé

Tokio, 23 octobre. — On mande de source japonaise que les troupes chinoises opèrent une retraite générale sur le front du Yaug-Tsé, se dirigeant vers le Sud après avoir abandonné les positions de première ligne sur la rive Nord et Sud du fleuve. Les dépêches ajoutent que les Chinois battent en retraite le long de la voie ferrée de Hankéou à Canton et de la route de grande communication reliant Wouchang à Yochou poursuivis et bombardés par des avions nippons.

Sur tous les fronts les troupes japonaises avancent rapidement

Tokio, 23 octobre. — Les navires japonais qui remontent le Yang-Tsé ont dépassé Touan-Feng malgré un tir de barrage de l'artillerie côtière chinoise et sont arrivés à proximité de Hankéou.

Sur le front Nord de Hankéou, les Japonais ont rompu les nouvelles lignes de défense chinoises dans les monts Tapieh et ont hissé l'étendard nippon au sommet du mont Payoun-Chan, à 3.000 mètres d'altitude. Le gros des forces japonaises sur ce front se trouve déjà sur le versant Sud des monts Tapieh et se prépare à dévaler la pente sur Ma-Tcheng et Hankéou.

Les forces japonaises qui avancent vers le Nord-Est, après l'occupation de Poklo, ont occupé aujourd'hui la ville de Loung-Men, qui se trouve dans le centre de la province du Kouang-Toung. Ces forces et celles qui avancent vers le Nord après l'occupation de Canton sont en liaison constante et procèdent à une offensive conjuguée vers l'intérieur du pays.

D'énormes incendies ravagent Canton

Hong-Kong, 23 octobre. — D'énormes incendies allumés par les Chinois font actuellement rage à Canton. Le vent qui souffle dans la direction du quartier de Shameen a allumé de nombreux foyers à proximité immédiate de la concession franco-anglaise. Cependant on ne signale pas de morts.

L'hôpital français « Paul-Doumer », menacé par le feu, a été évacué.

La colonie française de Berlin a fait hier ses adieux à M. François-Poncet

Berlin, 23 octobre. — La colonie française de Berlin s'est réunie cet après-midi à l'Institut français de Berlin pour faire ses adieux à M. François-Poncet, ambassadeur de France, qui, nommé à Rome, va quitter dans quelques jours la capitale du Reich.

Dernière nouvelle

France

PARIS. — Entre Chablis et Saint-Florentin, une automobile au volant de laquelle se trouvait M. Robert Weill-Rabaud, chef du service central des statistiques au ministère des Travaux publics, chef adjoint du cabinet de M. Marchandeau, a dérapé et s'est écrasée contre un arbre. M. Weill-Rabaud a été tué sur le coup, sa femme et deux autres personnes qui l'accompagnaient souffrent de graves contusions.

Etats-Unis

WASHINGTON. — Selon des bruits recueillis dans les milieux diplomatiques, M. Troyanovski, ambassadeur de l'U.R.S.S. aux Etats-Unis, ne reviendrait plus à Washington.

Les courses hippiques à Constantine

Prix des Fellahs (plate, libre ; 1.600 fr. ; 1.950 m. ; 9 part.) :

1. Fathma (Arzallah), à M. Ben Zaïm Slimane ; 2. Bedria (Castel), à M. Ben Zerti Kamel ; 3. Tléry (Cyrille), à M. Jean Siméoni.

Temps : 2'23".

P.M. : Pes., G. 21 ; pl., 10,50, 11 et 11,50. Pelouse : G. 9 ; pl., 6,50, 7,50 et 20,50.

Prix Amazone : trot monté ou attelé, à réclamer, 4.000 francs, 2.700 mètres (six partants) :

1er Granville II (propr.), à M. V. Attard ; 2e Etendard (propr.), à M. Julien Cacciotolo ; 3e Etoile d'Arques (Gaston Blanchet), à M. Joseph Cassar.

Temps : 4'7" 4-5 (2.625 m.), 4'9" (2.625 m.), 4'13" (2.650 m.).

P.M., pesage g. 68 fr. ; pl. 21 fr. 50 et 18 fr. 50 ; pelouse g. 43 fr. ; pl. 15 et 10 francs.

Prix Charles Bedouet : steeple-chase militaire de troisième série bis, 1.100 fr., 2.000 mètres, huit partants :

1. Egal (propr.) au m.-des-l. chef Baudon, du 3e spahis ; 2. Bataclan (propr.), au m.-des-l. Quadri, du 3e spahis ; 3. Sadok (propr.), au m.-des-l. Saïdi, du 67e R.A..

Temps 4' 22".

P.M. — Pes. : G. 40 fr. 50 ; Pl. 18 fr. 50, 15 fr. et 18 fr. Pel. : G. 95 fr. ; Pl. 28 fr., 7 fr. 50 et 19 fr.

Prix Lieutenant-Berger (steeple-chase militaire de 2e série bis, 2.500 fr., 3.500 m., 5 part.).

1. Aigle (propr.), au capitaine Gaslat, du 3e Spahis ; 2. Khacim (propr.), au lieut. Argond, du 3e Chass. ; 3. Louar (lieut. Guyot), au capit. Dellarbre, du 3e Spahis.

Temps, 5' 15".

P.M. — Pes., gagn., 53 fr. 50 ; pl., 25 fr. 50, 16 fr. Pelouse, gagn., 38 fr. ; pl., 13 fr. et 10 fr.

Prix du Casino Municipal (plate à réclamer, 5,000 fr., 1.950 m., 7 partants).

1. Siki (Greck), à M. Ben Zerti ; 2. Picture (Fabrègues), à M. Félix Juanéda ; 3. Obal-Oya (Kaouch), à M. Abbès.

Temps : 2'14"

P. M. — Pes. : gag., 52 fr. ; pl. : 17 fr. 50 et 19 fr. 50. Pel. : gag : 17 fr.; pl. : 10 fr. et 10 fr.

Prix des Douars (plate libre, 1.600 fr., 1.950 m., 6 partants).

1. Fathma (Arzalla), à M. Ben Ziam ; 2. Septi (Siki), à M. Kourtel ; 3. Epinard (Moussa), à M. Kourtel.

Temps : 2' 17".

P. M. — Pes. : G. 22,50 ; pl. : 14,50 et 38 frs. Pel. : G. : 11 frs ; pl. : 8 et 17 frs.

AVIS DE DÉCÈS

TRANSMISSION PAR TELEGRAPHE

Afin d'éviter tout retard, les avis de décès qui seront transmis télégraphiquement doivent être expédiés à l'adresse suivante : PUBLIAVAS ALGER

✝

Madame Veuve Achille Badaroux, née Hugonnenq ;
Le Docteur Achille Badaroux ;
Mademoiselle Marguerite Badaroux ;
Monsieur Jean Haudeville et Madame, née Badaroux ;
Monsieur Pierre Guichard et Madame, née Badaroux ;
Les familles parentes et alliées, font part du décès de leur cher et regretté

Monsieur Achille BADAROUX

pieusement survenu à Alger, le 22 octobre 1938.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 octobre 1938.

Priez pour Lui !

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
64, r. de Constantine — Tél. 327.03 et 327.04

Le Racing Universitaire d'Alger a la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur A. BADAROUX

Père de son dévoué Président

Les obsèques ont eu lieu le 23 octobre dans la plus stricte intimité.

Association Générale des Etudiants d'Algérie. — L'Association Générale des Etudiants d'Alger a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur A. BADAROUX

Père de Monsieur le Docteur Badaroux, Président du R.U.A., Section Sportive de l'Association des Etudiants

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

DERNIÈRE HEURE

L'inauguration du monument élevé à la gloire des « Mères françaises » a eu lieu hier à Paris

Paris, 23 octobre. — Cet après-midi a eu lieu, boulevard Kellermann, près de la porte d'Italie, l'inauguration du monument érigé à la gloire des « Mères françaises ». La cérémonie s'est déroulée en présence du Président de la République et de Mme A. Lebrun, ainsi que de hautes personnalités qui ont donné leur adhésion aux hommes de cœur, membres du comité présidé par M. Edmond Labbé. Leur but était de magnifier de façon durable l'abnégation dans le sacrifice des mères de chez nous qui en élevant leurs enfants dans les principes d'honneur et de devoir contribuent à la grandeur de la Patrie. MM. Labbé, le préfet de la Seine, M. le Provost de Launay, Rucart, ministre de la Santé publique, ont pris la parole. Ce dernier a dit notamment :

« Jamais la Nation n'avait senti le besoin comme dans les circonstances actuelles d'exalter, de glorifier, de magnifier les mères françaises. C'est que ces mères françaises se sont acquis des titres impérissables aux cours des événements tragiques qui ont récemment bouleversé le monde. »

Le Conseil de Suisse à Alger a le regret d'informer ses compatriotes du décès de

Madame Jules BORGEAUD

Veuve de l'ancien Consul de Suisse à Alger durant quarante ans.

FOR

:: LES SPECTACLES ::

Spectacle permanent à 13 h. 30 — **REGENT** — Soirée à 21 h. 15

La salle des grandes exclusivités

VOUS PRESENTE : En première partie

RAYON X

Un merveilleux documentaire sur la radiologie

Et un film dont l'action dramatique et serrée vous empoigne du début à la fin, avec

CHARLES VANEL
JULES BERRY
TANIA FEDOR
SUZY PRIM

CARREFOUR

Matinée à 15 h. 30 — Soirée à 21 h. 00 — **MAJESTIC** — JEU DE LA BOULE

Venez vous tordre de rire

Un film qui vous fera oublier tous vos soucis. Une troupe d'excellents artistes tels que :

ANDREX — CLAUDE MAY
ROLAND TOUTAIN — M. MORENO

entoure le plus grand comique de l'écran

FERNANDEL

BARNABÉ

Matinée à 15 h. 30 — **EMPIRE** — Soirée à 21 h.

A NEW-YORK TOUS LES DEUX et **VICTOR MAC LAGLEN** dans **LA BRUTE MAGNIFIQUE**

VARIETES	M. 15 h. 30 S. 21 h.	**Habajos los hombres**	Film espagnol
MONTPENSIER	M. 15 h. 30 S. 21 h.	L'EVADE et IGNACE, avec	**Fernandel**
Alcazar	M. 15 h. 30 S. 21 h.	BARRAGE TRAGIQUE BAGNARDS D'AMOUR, av.	**S. Berrieau**
PALACE	M. 15 h. 30 S. 21 h.	DERNIERS JOURS DE POMPEI et LA BANQUE NEMO, avec Victor Boucher	

OLYMPIA

Permanent 14 h. à 20 h. Soirée 21 h. précises

UN FILM DE QUALITE avec des interprètes de choix

Il est prudent de louer

CLARK GABLE — MYRNA LOY — SPENCER TRACY

PILOTE D'ESSAI

Succès grandissant du plus beau film du moment

Il est prudent de louer

TRIANON

Le plus beau film de **Harry Baur**

MOLLENARD

av. Alb. Préjean, Pierre Renoir

et **Ici... Radio-Police**

merveilleux drame mouvementé

Mat. 15 h. 30 —— Soirée 21 h.

JEAN KIEPURA, LUCIEN BAROUX — **Danielle Darrieux** dans **MON CŒUR T'APPELLE** — **RIO** — Perman. 14 h. Soirée 21 h. — **HOTEL DES ÉTUDIANTS**, avec **Lisette Lanvin** — Un programme que vous verrez avec plaisir

CAMEO — P. 13 h. 30 - S. 21 h. 15

LA SEMAINE DU RIRE ! !...

FERNAND GRAVEY dans **MONSIEUR SANS-GENE**

CHARLOT L'USURIER (comique)
FERNANDEL dans « MUET COMME UNE CARPE »

Perm. 13 h. 30. S. à 21 h. — **SPLENDID** — JEU DE LA BOULE

Claudette **COLBERT**
ET
GARY COOPER dans
LA 8e FEMME DE BARBE-BLEUE

d'après la pièce d'Alfred Savoir

Des milliers de spectateurs ont été voir ce film irrésistible. Ils sont tous ravis... C'est un remarquable chef-d'œuvre d'esprit et de fantaisie

C'est un véritable sacrilège que de ne pas voir cette œuvre

En 1re partie : Les actualités. Un dessin animé de la série des « Mathurins » ET

LE TRIOMPHE DE BULLDOGG-DRUMMOND

avec JOHN BARRYMORE

Bientôt : LA MAISON DU MALTAIS

AU COLISEE ET AU VOX
sans publicité tapageuse

Le Quai des Brumes
avec
Jean GABIN
et **Michèle MORGAN**
bat tous les records de recettes

Permanent de 13 h. à 20 h. — LOUEZ — Soirée avec loc. à 21 h. 15

N.-B. — Ce film ne passera dans aucune autre salle d'ALGER

MARIGNAN — Le dernier né des palaces — Mat. 15 h. 30. Soir. 21 h.

SUCCES SANS PRECEDENT DE

LA BATAILLE DE L'OR

L'APOTHEOSE DU FILM EN COULEURS
avec OLIVIA DE HAVILLAND et GEORGE BRENT
Location ouverte à partir de 10 heures

Bientôt : LA MAISON DU MALTAIS

BIJOU — M. 15 h. 30 Soir. 21 h. — **Liliane**, av. **Barbara Stanwyck** et George Brent — **Les Flibustiers**, av. **Fredric March** — Franciska Gaal et Akim Tamiroff

ODEON — M. 15 h. S. 21 h. — En 1re vision, en exclusivité à l'Odéon — Le grand comique égyptien FANZI dans **Le Docteur Farahat** et LE CIRCUIT DE LA MORT, avec Buck Jones

CASINO MUSIC-HALL

VIVIANE COLIN — ARMANDEL
LETUB — 10 NUMEROS — MUSIC-HALL
Ce soir : Concours de chant filmé

STAR — P. 13 h. 30 S. 21 h. — Plus belle que sur scène ELVIRE POPESCO vous enchantera dans : L. Baroux et Charpin dans : **Dora NELSON** dans **Arènes Joyeuses** — avec A. Lefaur, Duvallès, M. Escande avec Alibert

MINOR — Soirée 21 h. — LA LOI DE LA FORET, avec George Brent — LA REVOLTE, avec Pat O'Brien

MUSSET — M. 15 h. 30 S. 21 h. — 2 GRANDS FILMS — Gustave Frohlich dans LE HUSSARD DE L'AMOUR et **LE TOMBEAU HINDOU** avec Claude May, Roger Duchesne, et Roger Karl

Mondial — M. 15 h. 30 S. 21 h. — J. Harlow et R. Taylor ds W. Beery, J. Cooper dans Tempête au cirque — **Valet de cœur**

Plus de **CHOIX** chez **LEVEILLEY**

8.000 m2 de magasins, 50 stands complets, des centaines de meubles des milliers de documents, une équipe de décorateurs à vos ordres

50 ANNEES DE SCRUPULEUSE PROBITE ET D'EXPERIENCE. LES PLUS LARGES FACILITES DE PAIEMENT, TOUTES LES GARANTIES EFFECTIVES ET, POUR LE MEME PRIX, TOUJOURS PLUS DE QUALITE...

QUE DANS L'ENSEMBLE DES AUTRES MAISONS D'AMEUBLEMENT

Donc **Gagnez du temps**

en allant droit à la source de la pleine satisfaction :

14, RUE CONSTANTINE, ALGER

TOUS STYLES — TOUS PRIX

CR3. — HAVAS

Je le déclare! "CE BIOCEL ALIMENT POUR LA PEAU EST MERVEILLEUX!"

Il prouve que la Peau peut manger

Mon médecin m'a dit que le Biocel contenu dans cet Aliment spécial pour la peau est obtenu de jeunes animaux soigneusement sélectionnés. Il pénètre profondément dans la peau et lui fournit la nourriture même dont elle a besoin pour être ferme, fraîche et jeune. Découvert par un grand Professeur de l'Université de Vienne, il est maintenant combiné à la Crème Tokalon (Couleur Rose) juste dans les proportions voulues pour nourrir les tissus cutanés. Employez cette crème le soir, avant de vous coucher et, le matin, employez la Crème Tokalon, Couleur Blanche. En trois jours, elle vous permettra de commencer à vous débarrasser des imperfections de votre teint et des muscles du visage flasques et affaissés. Au cours d'essais faits dans un Hôpital de Vienne par le Professeur Dr. Stejskal, sur des femmes de 55 à 72 ans, les rides disparurent en l'espace de six semaines.

Comment l'aimez vous ?

MOI JE L'AIME...

au citron

PUB.

Consommé en famille comme au café.

Avec un peu de sirop de citron, BYRRH devient un rafraîchissement complet : il désaltère en laissant une impression de fraîcheur et, en même temps, il aide à supporter vaillamment la chaleur, grâce aux vertus toniques du quinquina et des vieux vins généreux du Roussillon.

BYRRH

TRIOMPHE DES VINS GÉNÉREUX

AGENTS pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc Oriental

I. MARCE et Cie, 42, Rue Darwin, à ALGER

Téléphones : **601-74 à 601-76**

MALADIES VENERIENNES - PEAU
Dr LOUBATIERES, 36, rue Michelet.

AUTOMOBILISTES ! MEFIEZ-VOUS !

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

ABONNEZ-VOUS A "ÈVE"

Le Gérant : ALFRED PALMADE

uilleton de *La Dépêche Algérienne* - 21

l'homme de mer

GRAND ROMAN par Paul ACHARD — Grand Prix littéraire de l'Algérie 1937

XIX

Les bassons attaquèrent la célèbre valse « Sobre las Olas ». Titouss s'inclina galamment devant une belle jeune fille brune, rieuse et bien tournée.

— Excusez-moi, dit-il, si je suis pas été présenté, je m'appelle Titouss Galéa. Vous voulez danser la valse ?

— Oui, monsieur, répondit la fille.

Et Fanatche, en le voyant enlacer la taille de sa cavalière, dit à sa sœur :

— Regarde-moi ça, s'il choisit taïba, ce louette de Titouss ! C'est la fille Lagouardette, qu'elle est pleine de « flouss » !

XX

Un mois plus tard, affecté à la 4e compagnie du 1er Zouaves, à Alger, Titus Galéa se rendait à la caserne d'Orléans, située au sommet de la Casbah. On y arrive par la rampe des Zouaves, rude côte tracée entre les contreforts des ancienne fortifications turques.

Il franchit la grille d'Orléans, traversa la grande cour de la caserne et se rendit vers le bâtiment central, au cœur du donjon turc.

Sur la muraille s'inscrivait une sentence lapidaire qui contenait toute la tristesse résignée de la vie de caserne :

« Se brosser et attendre. »

SOUBISE

Par delà Rossbach, celui que Paris gouailleur représentait alors cherchant son armée, une lanterne à la main, se survivait et montrait que, de son temps, la discipline faisait déjà la force des armées.

Titouss lut l'injonction ironique et brutale et, comme tant d'autres jeunes soldats, reçut à son tour le rude coup de caveçon. Il comprit que là cessait toute velléité d'indépendance et que se terminait son enfance débridée.

Le lendemain, l'instruction commença. Dès six heures du matin, la compagnie manœuvrait, escortée par les caporaux moniteurs sortis de Joinville et qui, en qualité de métropolitains, en faisaient « baver » aux bleus du contingent algérien. C'était un fait : on ne s'aimait pas entre Frankaoui et Algériens au régiment, et, fréquemment, il y avait des batailles. Le contingent français faisait trois ans, les Algériens n'en faisaient qu'un.

La vie était dure, harassante ; le rata avait meilleure mine que bon goût ; la discipline était sévère et sévissait même hors la caserne, à la tenue en ville.

Titouss s'ingéniait à faire partie des corvées pour échapper à l'exercice et aux marches à travers le Sahel et la Mitidja, d'où l'on revenait éreinté, avec des treillis en dentelle et des ampoules insupportables. Le colonel, vieux dur-à-cuire, descendait de cheval, donnait l'exemple, entraînait les hommes, escaladait les pentes, traversait les oueds et, trempé, prenait d'assaut des objectifs, où l'on arrivait grelottant de froid et de fièvre. On campait sous la « guitoune » par tous les temps, couché sur la terre humide ou brûlante.

Et, puis, il y avait les alertes en pleine nuit, et l'on s'élançait au pas gymnastique vers le Tagarin, la Porte du Sahel, la Poudrière, les Quatre-Canons, El-Kettar, El-Biar, Ben-Aknoun

Un jour, le capitaine de la 4e demanda une ordonnance, Titouss se présenta et fut agréé.

Le débrouillard ne fut pas long à trouver le filon. Il entreprit la conquête de Dolorès, la bonne du capitaine, se montra prévenant et utile.

Un jour, Dolorès étant malade, le rusé Maltais s'offrit pour faire la cuisine. Il montra qu'il s'y entendait à sa manière. Titouss alla au marché de la Lyre et en revint avec un énorme panier rempli de victuailles.

— Mais, mon garçon, vous allez me ruiner ! s'exclama Madame, mi-souriante, mi-effrayée.

— N'ayez pas peur, madame, dit le Maltais, il n'y en a pas seulement pour une pièce de trois francs...

Dolorès ne revint pas ; il lui avait trouvé une place... chez des civils. Titouss cumula les fonctions d'ordonnance et de bonne à tout faire.

— Oh ! Titouss ! ti as une bonne place ! lui criait-on en ricanant.

Parfois, il trouvait son lit en bascule ou en portefeuille. Mais le « louette » ne protestait pas.

Cependant les copains avaient trouvé le moyen de le mettre hors de lui : ils criaient son nom dans les chambres et dans la cour de la caserne.

— Galéa ! Ho, Galéa !

Au régiment, le tout est de passer inaperçu. Il y a toujours quelque part un caporal qui cherche des hommes.

— Galéa, à la cuisine ! Galéa, aux patates ! Galéa, aux gogues !

Le cri montait comme la voix de l'opinion publique et se changeait en un hourvari formidable lorsque Galéa, pincé, traversait la cour un sac sur l'épaule ou un balai à la main.

Pour échapper aux corvées, Titouss rentrait à la caserne après le couvre-feu et en repartait avant le réveil. Il n'était plus qu'une ombre rasant les murs. L'envie de casser quelque gueule le prenait bien, parfois, mais il réprimait sa colère et se contentait de maugréer :

— La rascasse de vos morts ! Un jour, il faut que j'casse une jambe à un !

Enfin, le cri libérateur retentit un matin dans la cour de la vieille caserne : « La classe ! » Les libérés remettaient leurs vieux vêtements repris au magasin d'habillement. Plus d'un s'en retournait chez lui, comme il était venu, pieds nus. Mais la joie éclatait sur tous les visages.

Et Titus Galéa redescendit hâtivement la grimpette des Zouaves, comme s'il avait eu à ses trousses tous les caporaux de la 4e.

XXI

Un jour, Titouss dit à son père :

— Papa, je va me marier !

— Cala Madona ! s'exclama Spiro, interloqué, avec qui tu vas marier ?

— Avec la fille à M. Lagouardette, répondit Titouss.

— La fille à le propriétaire de la rue d'Isly ?

— Y alors !

— Mais la fille à lui, c'est une Française !

— Bien sûr.

— Christo ! et toi tu vas à marier avec une Française ?

— Pourquoi je marie pas avec, dis-le ?

— Un Maltais, il marie pas avec une Française, il marie avec une Maltaise, cria Spiro d'une voix enrouée.

— Allez, tu te fâches pas, le père il lui donne vingt mille francs à sa fille.

— Y a des Maltaises qu'elles ont encore bien plus de l'argent que ça.

— Oui, mais celles-là, elles nous ont connus chevriers, à pieds nus.

— Leurs pères aussi ils étaient à pieds nus.

— Justement. Pour ça elles veulent marier un Français, un officier, un du Gouvernement général ou je sais pas quoi...

— Quand même, une Française ! murmura le vieux Pascal qui, cloué par l'émotion, n'avait rien dit.

— Laisse-moi faire, reprit Titouss. Nous allons enstaller le magasin à la rue d'Isly, toi tu viens avec nous et tu fais travailler les Arabes pour charger les camions de pommes de terre.

Le père Galéa béait.

— Pourquoi tu as pas dit ?...

— C'est mieux que je t'ai pas dit.

— Quand tu maries ?

— Dans un mois.

— Ah ! Titouss, Titouss ! tu fais plus ça qu'il font les Maltais, reprit le vieux Pascal.

— Laisse qui touche ! Riche je viens avec les pommes de terre en gros ! Le père Lagouardette il va acheter la moitié de la récolte et nous vendons tout à les chasseurs d'Afrique et à les zouaves. Et puis, à présent, tout le monde il se marie avec des Françaises, des Espagnoles, des Italiennes.... tous y font bouillabaisse par rapport au commerce ; à présent, il y a plus des Français, des Espagnols, des Italiens : il y a des Algériens, voilà.

Et Titouss raconta comment il avait connu Antoinette Lagouardette au bal des conscrits.

A sa sortie du régiment, Titouss avait revu Antoinette, au bal de la Lyre Algérienne.

— C'est elle qui a parlé en premier de mariage, expliquait-il à son père. Mois, je voulais pas, en cause que Maltais je suis. Ça fait rien, qu'elle disait. mon père il fait tout ça que je veux. Et puis, mon père, il vous connait bien. Il a dit comme ça que vous êtes débrouillard et travailleur. Mon père il a dit aussi que vous connaissez le « thiâtre » et lui il vient fou du « thiâtre ». Parlez-y, allez, quand c'est que vous venez à la maison ?

Et, un jour, Titus Galéa était allé faire sa demande en mariage, rue d'Isly. M. Marius Lagouardette, qu'on appelait familièrement « le gros Marius » à cause d'une rondouillarde ventripotence, était propriétaire des deux plus belles maisons de la rue d'Isly. Veuf, riche, quinquagénaire encore actif et vigoureux, le « gros Marius » était un spécimen typique de cette petite bourgeoisie intelligente qui, par son travail et sa persévérance, a su donner un essor au commerce et à la vie municipale.

Le père Laguouardette était de Toulouse, il en avait conservé l'accent et aussi cette allure dégourdie qui campe l'homme sous son melon noisette incliné sur l'oreille.

Jovial, rond en affaires, il accueillit gaiement Titouss et le mit tout de suite à son aise.

— Chez nous, les Maltais, on se marie après le régiment, expliqua Titus.

— Mais vous n'êtes plus Maltais, mon petit Galéa, vous êtes Français...

— Bien sûr...

— Vous êtes travailleur, et vous êtes un honnête homme, je vous connais, comme je connais tout Alger, depuis plus de trente ans que je l'habite... Et puis, pour moi, il n'y a ni Maltais, ni Espagnols, ni rien, il n'y a que les braves gens que j'estime.

— Ah ! monsieur Lagouardette, comment vous me parlez !

— Je parle comme on doit parler à un homme de cœur, Galéa.

— Mon père, jamais il m'a parlé comme ça.

— Je connais aussi votre père et je suis sûr qu'il consentira...

Titouss regardait autour de lui, examinait rapidement l'ameublement, quelques tableaux, le piano..., c'était si différent de ce qui entourait sa vie... il écoutait M. Lagouardette, admirait sa façon de s'exprimer, comme aussi celle d'Antoinette. Jamais il n'arriverait à se mettre au niveau de cette existence française. Il pensait à tout ce qui le séparait de cette jolie fille. L'un et l'autre avaient beau dire que tout cela ne faisait rien, que le temps et la vie en commun feraient le reste, Titouss se sentait isolé au milieu de ces gens et de ce cadre.

A un moment, il fut sur le point de tout laisser là.

— Mon petit, vous serz ici comme mon fils, vous entendez, comme mon fils. Je n'ai que ma petite Antoinette, sa pauvre maman est morte en la mettant au monde. Malgré ma tendresse, maigré tout, Antoinette, a été privée. Je voudrais qu'elle soit heureuse. J'aime mieux vous la donner que de la voir épouser un gommeux ou un avocat sans cause, un de ces jeunes gens pour qui l'on fait des sacrifices et qui vont crever de faim dans le bled comme pharmaciens de 2e classe ou comme médecins de colonisation. Vous, vous arriverez.

Titouss éprouvait une sorte de trouble jamais ressenti.

On parla « théâtre ».

Lagouardette avait une ambition : prendre la direction du Théâtre Municipal. Il intéressa Titouss à ses projets.

— Avec l'argent, on peut faire tout ça qu'on veut, songeait-il, après avoir quitté son futur beau-père.

(A suivre).

AUTOMNE!
faites aussi provision de santé

Nul n'oublie à l'automne de faire ample provision de combustible en prévision des rigueurs de l'hiver proche...

Pourquoi tellement d'étourdis oublient-ils de faire aussi provision de santé ?

L'hiver n'est pas seulement la saison froide, c'est aussi la période de l'année où l'organisme a le plus à se défendre contre les attaques de la maladie, et où il doit mener le combat dans les plus mauvaises conditions : pas d'oxygène, pas de soleil, pas de repos : activité forcenée, vie renfermée, nourriture puissante.

Comment voulez-vous qu'il puisse "tenir" si, au départ, il est déjà chargé de poisons, encombré de germes de maladies, si le sang est impur, alourdi de toxines élaborées au cours de l'été ?

A la première alerte, ce sera la débâcle et l'invasion : ***rhumatismes, maladies de l'estomac, constipation, congestion du foie, anémie, maladies de la peau, etc...*** vous tiendront à leur merci et alors pour vous en débarrasser que de soins, de temps et de frais !

Ecartez tout cela de votre route : préparez-vous un bon hiver en neutralisant dès maintenant toutes les sources d'ennuis physiques.

C'est l'affaire d'une bonne cure de désinfection sanguine, d'une cure de Tisane des Chartreux de Durbon.

Dans la Tisane des Chartreux de Durbon sont, en effet, rassemblés et concentrés les sucs *vivants* de plantes alpestres aux puissantes propriétés désintoxicantes, sélectionnées et dosées suivant la formule centenaire du R.P. Géraldus : ces plantes, cueillies ce printemps, au moment de la montée de la sève, et traitées immédiatement sous le vide, ont abandonné intégralement dans la Tisane des Chartreux de Durbon leurs principes actifs.

C'est la raison de l'incomparable efficacité de cet élixir : efficacité telle qu'une cuillerée à café chaque matin à jeun, suffit à opérer en quelque temps la cure complète du sang, à purger l'organisme de ses toxines, à remettre toute l'économie à neuf ; dès lors plus rien à craindre de la maladie. En même temps que vous commanderez votre charbon, commandez donc vos 3 flacons de Tisane des Chartreux de Durbon : vous pourrez attendre l'hiver de pied ferme.

★ Il y a Tisane et Tisane : une tisane préparée à l'aide de plantes excellentes en elles-mêmes, mais desséchées puis bouillies, ne peut avoir la même valeur que l'extrait concentré de la plante, traitée alors qu'elle était encore fraîche et possédait tous ses principes actifs. Voilà ce qui justifie la supériorité de la *Tisane des Chartreux de Durbon* sur les innombrables tisanes vendues en plantes sèches.

MAUVAISE CIRCULATION, HEUREUX RÉSULTATS !

"Je me fais un plaisir de porter à votre connaissance le bonheur que j'ai eu de connaître votre Tisane des Chartreux de Durbon. Je souffrais de malaises dûs à la mauvaise circulation du sang, de constipation, et j'étais dans un état de faiblesse nerveuse qui m'inquiétait. Je suis heureuse de vous faire connaître qu'après un traitement de votre bonne Tisane, comme je l'appelle, associée à vos Pilules Supertoniques, je suis complètement guérie et j'ai réellement repris goût à la vie. Aussi, je ne manquerai pas de faire une petite cure à chaque changement de saison".

M^me P. LABOUTIERE,
3, rue de Verdun, St Julien-en-Jarez (Loire).

SON ESTOMAC NE LE FAIT PLUS SOUFFRIR !

"Souffrant depuis longtemps de l'estomac (dyspepsie, mauvaises digestions) je ne savais plus à quel saint me vouer, j'avais avalé un grand nombre de remèdes plus ou moins efficaces, mais sans résultats durables quand, sur le conseil du prêtre de ma paroisse, j'ai essayé un flacon de votre Tisane dépurative qui m'a dégagé et bien nettoyé. Après cela j'ai pris un tube de Pilules Supertoniques qui m'ont fait un grand bien. Je vais donc continuer le traitement jusqu'à complète guérison".

Robert BERTHOUMIEUX, à la Riviérette,
Commune de Brassac par Bourg de Nisa (T.-&-G.).

TOUS SES MAUX ONT DISPARU !

"Je me fais un grand plaisir de porter à votre connaissance le bonheur que j'éprouve et le bien-être que m'a procuré votre Tisane des Chartreux de Durbon. Souffrant de douleurs et de constipation, sujette aux migraines et aux vertiges, j'ai essayé votre remède qui m'a fait disparaître tous mes maux dès l'emploi du 2^e flacon. Aussi, depuis un an que ma santé est revenue, je ne manque pas de faire une cure à l'automne et au printemps et je l'ai recommandée bien des fois aux personnes de mon âge".

M^me LARDENNOIS, 4, Rue de la Boullerie, NEVERS (Nièvre).

Tisane* des CHARTREUX de DURBON
La santé du sang

Tisane, le flacon, **16.65.** — Baume, le pot, **10.40.**
Pilules, l'étui, **9.90**
Brochure et attestations sur demande aux Laboratoires **J. Berthier,** à Grenoble

S^té Anonyme des Messageries du Littoral

Siège Social : GOURAYA

Administration et Bureaux : St-Eugène (Alger), 22, rue Carnot
Bureaux d'expéditions : 1, rue Maréchal-Soult, Alger. T. 332.31

ALGER-TIPAZA-MARENGO. — Départs : 6 h. et 15 h. 50.
MARENGO-TIPAZA-ALGER. — Arrivées : 8 h. 15 et 16 h. 30.
ALGER-OUED-EL-ALLEUG-ALGER. — Départ : 16 h. 45.
MARENGO-OUED-EL-ALLEUG-ALGER. — Arrivée : 8 h.
ALGER-TIPAZA-CHERCHELL. — Départs : 7 h., 8 h. 30, 12 h. 30, 14 h. 50 et 17 heures.
CHERCHELL-TIPAZA-ALGER. — Arrivées : 7 h. 15, 9 h. 30, 14 h., 17 h. 30 et 19 heures.
ALGER-GOURAYA-DUPLEIX. — Départs : 12 h. 30 et 14 h. 50.
DUPLEIX-GOURAYA-ALGER. — Arrivées : 9 h. 30 et 19 h.
ALGER-TENES. — Départ : 12 h. 30.
TENES-ALGER. — Arrivée : 19 heures.

Officiers Ministériels

Tous renseignements relatifs aux affaires ci-dessous sont fournis gratuitement par l'Officier Ministériel intéressé.

Etude de M^e Abel MAYLIE, avoué à Blida, 9, rue Mounié

VENTE
sur surenchère ensuite de saisie réelle

au Tribunal civil de Blida, le **vendredi 4 novembre 1938,** à 8 heures du matin, de :

PLUSIEURS PARCELLES DE TERRE INDIVISES

en nature de culture et prairie, avec bâtiment d'exploitation, hangar, écurie, puits avec moto-pompe, sis au douar Ouled Deid, fraction Hachalfa, commune mixte de Berrouaghia.

1^er LOT. — 99 h. 31 a. 61 ca. indivis, terre culture. **Onze mille sept cents francs,** ci : **11.700 fr.**

2^e LOT. — 38 h. environ indivis, culture, prairie et bâtiments d'exploitation, puits. **Onze mille sept cents francs,** ci : **11.700 fr.**

3^e LOT. — 8 h. environ indivis, terre culture. **Mille cent soixante-dix francs,** ci : **1.170 fr.**

4^e LOT. — 3 h. environ indivis, culture. **Trois cent cinquante francs,** ci : **350 fr.**

5^e LOT. — 8 h. environ indivis, culture. **Mille cent soixante-dix francs,** ci : **1.170 fr.**

ALGER - MARSEILLE, PAQUEBOTS DE LUXE

HORAIRES DU 24 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 1938

ARRIVEE A ALGER	PAQUEBOTS	DEPART D'ALGER
Lundi 24 oct., 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Mardi 25 oct., 10 h.
Mercredi 26 oct., 7 h.	Ville-d'Oran	Jeudi 27 oct., **11 h. 30**
Vend. 28 oct., 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Samedi 29 oct., 10 h.
Diman. 30 oct., 7 h.	Ville-d'Oran	Diman. 30 oct., 14 h.
Lundi 31 oct., 10 h. 30	G.-G.-Gueydon	Mardi 1^er nov., 10 h.
Mercredi 2 nov., 7 h.	Ville-d'Oran	Jeudi 3 nov., **11 h. 30**

SERVICES DE CARGO-BOATS
LIGNES DE L'ATLANTIQUE
combinés avec la Cie DELMAS-VIELJEUX

« **St-Clair** » quittera Alger vers le 29 octobre, pour Nantes, St-Nazaire, Bordeaux.
« **Penerf** » quittera Alger vers le 31 octobre, pour Bordeaux, Nantes.
« **St-Nazaire** » quittera Alger vers le 4 novembre, pour Nantes, La Pallice, Bordeaux.

LIGNES SUR LA TUNISIE
NEANT

TRANSIT

Déchargements de wagons — Camionnages — Formalités en douane — Réception et réexpédition de marchandises, etc... Assurances maritimes contre tous risques — Connaissements directs pour l'Angleterre, les Antilles, l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud

Pour tous renseignements, s'adresser : **Gare Maritime, Alger**

C^ie G^le TRANSATLANTIQUE

PASSAGES ET S^ces TOURISTIQUES, 1, R. DE STRASBOURG, ALGER
DIRECTION ET MARCHANDISES : GARE MARITIME, ALGER

HOPITAL CIVIL DE CONSTANTINE

AVIS D'ADJUDICATION

Le **mardi 6 décembre,** à 14 h. 30, il sera procédé à la Direction de l'Hôpital Civil de Constantine, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées et au moins disant, des **denrées, liquides, combustibles et articles divers de consommation et de propreté nécessaires à l'Etablissement pendant le 1^er semestre de l'année 1939.**

Les demandes d'autorisation à soumissionner, établies sur papier libre, devront parvenir au Directeur, au plus tard, le samedi 26 novembre.

Les soumissions seront reçues jusqu'au lundi 5 décembre, à 17 heures.

Pour consulter le cahier des charges et pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Econnomat, tous les jours ouvrables.

Le Directeur,
R. BONNET.

AVIS D'ADJUDICATION

Le **mardi 6 décembre,** à 14 heures, il sera procédé, à la Direction de l'Hôpital Civil de Constantine, à l'adjudication publique, au rabais, sur soumissions cachetées, des **fournitures de bureau, imprimés et registres nécessaires à l'Etablissement pendant l'année 1939.**

Les demandes d'autorisation à soumissionner établies sur papier libre et accompagnées des pièces prévues au cahier des charges devront parvenir au Directeur, au plus tard le samedi 26 novembre.

Les soumissions seront reçues jusqu'au lundi 5 décembre 1938, à 17 heures.

Pour consulter le cahier des charges et pour tous renseignements, s'adresser à l'Econnomat, tous les jours ouvrables.

Le Directeur,
R. BONNET.

La Dépêche Algérienne

Compte Ch. Post. Alger 20-21

Tarif des Abonnements

ALGERIE

1 mois	12 »
3 mois	35 »
6 mois	68 »
12 mois	132 »

FRANCE ET COLONIES

1 mois	13 »
3 mois	36 »
6 mois	74 »
12 mois	144 »

ETRANGER

I. — Union postale

1 mois	21 50
3 mois	63 »
6 mois	124 »
12 mois	244 »

II. — Suisse

Au-dessous de 15 jours, l'exemplaire	1 10
15 jours	16 50
1 mois	33 »
3 mois	100 »
6 mois	195 »
12 mois	387 50

Petites Annonces Classées

Rubriques « DEMANDES D'EMPLOIS » et « OBJETS PERDUS ou TROUVES », 5 fr. la ligne. Toutes les autres rubriques : 10 fr. la ligne. La ligne est décomptée à raison de 18 lettres, chiffres ou signes, pour la première ligne et de 22 lettres, chiffres ou signes, pour les lignes suivantes ; ces prix s'entendent pour insertion simultanée dans LA DEPECHE ALGERIENNE et L'ECHO D'ALGER. Minimum : 2 lignes. Transmettre les ordres, accompagnés de leur mandat, à l'AGENCE HAVAS, 57, rue d'Isly, ALGER

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE homme, nationalité suisse, cherche place chauffeur, surveillant, employé bureau ou hôtels. Gages modestes. Ecrire sous chiffre D. 9062 x. PUBLICITAS, Genève.

BON. cuis. ou f. de ch. cher. pl. dans bon. mais., ir. intér. Ecrire Agence Havas 4825.

OFFRES D'EMPLOI

IMPORTANTE Manufacture du Nord. Toile, linge de maison, Lingerie, Trousseaux recherche représentant sérieux pour vente directe au consommateur. Facilités de paiements. Bonne commission. Collection complète gratuite. Ecrire avec références à Monsieur FOREST, 7, rue Nationale, Lille.

250 F. le mille adress. à copier chez soi et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ets RÉXIA (Serv. 210), 40, r. Bruxelles, Paris 9^e.

STENO Schwartz Dactylo-Comp 4 r. J.-Rameau Locationmachines Elèv. reçues Gt-Gal, P.Ch., etc.

BONNE sténo-dactylo. M^e PIANEZZI, 4, r. Villegaignon.

BONNE faisant cuisine, couch. ou soir. 26, r. Michelet, 1^er à g.

UN BON aide-comptable calculant vite, belle écriture. Ne pas se présenter, écrire avec références à MARCE et Cie, 42, rue Darwin, Alger.

JAPY, mach. à écrire, demande représentants de la partie avec références, fixe, commiss. Lui écrire 18, bd Baudin.

DIVERS - OCCASIONS

COLONS amendez vos terres au plâtre agricole, l'engrais naturel le plus efficace et meilleur marché. 8 frs le quintal. Plâtrières de Rovigo, 2 boulevard Carnot, Alger.

OFFRES, DEMANDES DIVERSES

SALLE à mang., 17 p. et obj. div. à v., prix avant., fac. 1, r. Jules-Ferry, 3^e étage gauche.

S. A MANGER anc. à vendre. FEBVRE, 86, rue de Lyon

PIANOS. Choix avantageux, réparations, accords. LEBORNE, 8, avenue de l'Oriental.

AVIS DIVERS

TENNIS-PARK, courts à louer. Téléphoner à 679-13.

FUMIER, terreau, liv. dom. 50 % économie. Prix réclame. MALINGONI, Deux-Moulins.

VIEIL OR, pièces or, dentiers, débris, j'achète jusqu'à 36 fr. le gramme, or fin 41 fr. BANULS, 24, rue Bab-el-Oued et 1, rue du Coq (angle Chaussures André, 14, rue d'Isly).

TOUSSAINT, 2, r. Sadi-Carnot, gr. choix art. funéraires.

CLASSEURS verticaux acier, 4 tiroirs, neufs, à solder. — COURTOIS, 30, av. Dujonchay

SUIS acheteur anchois carne à carne, mode Sicilienne, barils et boîtages. Faire offre CAF, Marseille, paiement comptant. MARION, 7, rue J.-J.-Rousseau, Grenoble (Isère).

CHAPEAUX modèles, prix modéré, classique dep. 19 fr. Au Cyclamen, 15, r. Richelieu.

CORSETS (fournitures générales), gros, détail, bas prix. RIZZO, 18, rue d'Isly, 1^er.

VOY. de FLORIANE, s. parf. renom. 2, r. Divan, pl. Gouvt.

PLATRE agricole, PLATRIERES du Camp-des-Chênes, 4, r. Ghanzy. Téléphone 0-08. Maison-Carrée.

Mme MEDEE, 19, rue Michelet, les meilleures antirides.

VENDEZ L'OR au prix fort. DANON, Cathédrale. Echange.

AUTOMOBILES

PEUGEOT 301 D., état neuf GARAGE, 24, rue Clauzel.

FORD A. Atelier OURSIN, 2, r. Stéphan-Gsell. Ch. de Man.

SIMCA 5, neuve, cond. avantag. TALBOT, 47, r. Michelet.

LOCATION d'autos sans chauffeur. GARAGE SERRA, 4, rue Docteur-Trolard.

ACHETE autos acci. ou à révi. dep. AL 10. Mauboire, méc., rue Doct.-Clada, Hussein-Dey.

LES ASTRES vous conseillent

Prévisions pour aujourd'hui lundi 24 octobre

Journée favorable à l'activité intellectuelle et aux affaires. Occasions de placements d'argent intéressants et intuitions utiles chez les gens de bourse. Cependant l'activité devra cesser vers 15 heures où naîtront de mauvais influx.

C'est à 1 h. 54 que le Soleil entrera dans le signe du Scorpion où il rayonnera jusqu'au 22 novembre, apportant en général aux natifs : ambition patiente et ténacité avec de la chance en argent.

Les enfants nés en ce jour seront sensibles à l'opinion d'autrui et manqueront parfois de fermeté dans la conduite de leurs affaires mais la chance les favorisera et ils trouveront dans leur bonheur familial le meilleur adjuvant de leur réussite.

Robert MARKAB.

ACHETONS autos toutes marques au comptant. AUTO-GARAGE, 4, rue Dr-Trolard.

LICORNE cab. 5 cv, Peugeot cab. 201, Citroën 11 cv C.I. trac. avant., Peugeot coupé 201 Berliet C.I. 944, Peugeot C.I. 301, Citroën 10 cv légère C.I., Mathis 9 cv C.I. 4 cyl., Renault monaquatre C.I., Renault vivaquatre C.I., Citroën roadster tr. av., Berliet 944 C.I. commerciale. AUTO-GARAGE, 4, rue Docteur-Trolard.

PROPRIETES-VILLAS

TERRAINS b. placés ttes direct., facil. BOUDET, 26, r. Isly

VILLA, Bouzaréa, bord. r., 210 m2, 4 p., nomb. dép., vér. jar. P. 60.000. Boudet, 26, r. Isly.

25 KMS Alger, pté 10 ha dt 9 ha vig., 1 ha cult. maraîch., cave, habit., cheptel. 300.000. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly.

INCROYABLE. Actuellement liquidation de quelques lots de 300 à 500 m2 à El-Biar. Châteauneuf le lotiss. qui plaît. Eau, gaz, élect., ég. à partir de 35 frs. Facil. Renseignements, GODIN, notaire à Alger.

VILLAS « sur mesure » payables par mensualités en 15 ans. Terrains au choix sur huit lotissem. modèles autour Alger. Garanties 1^er ord. SEINA, 15, rue Charras, Alger.

VILLA, 2 appts, 4 p., dép., garage, vue. Px 225.000, facil. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly

A LOUER, belle villa, 7 p., 2 s.d.b., dép. S'ad. BISSONNET, 8, rue de Constantine.

IMMEUBLES

STE IMMOBILIERE, 11, r. Isly Tél.: 321-45, 330-10, 330-11.

EXCEPTIONNEL. Pl. cent., 6 ét., rap. 130.000. Px 1.500.000. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly.

COPROP., appts, 3 et 4 p., quartier Station Sanitaire. Rens. LEGALLAIS, notaire, 2, rue de l'Abreuvoir.

IM., rapt 18.000. P. 215.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

IM., rapt 160.000. P. 1.650.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

IM., rapt 28.000. P. 375.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

IM. nf, H.-Dey. Px 250.000, r. 17.220. P. être aug. CUROT, 91, r. Constantine, Hus.-Dey.

BIEN situés, imm. rap. 22.980. Px 280.000; rap. 33.7[illegible]. Px 360.000. Aff. exception. — Sté IMMOBILIERE, 11, rue d'Isly.

IM. rapt 290.000. P. 2.800.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

IM. rapt 55.000. Px 950.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

FONDS DE COMMERCE

A LOUER, total. ou part., gd hangar, Ch. de Man. Adresse: BISSONNET, 8, r. Constantine.

ASS. ciné luxe, c. Alger, app. 100.000, b. net 130.000. — BOUDET, 26, rue d'Isly.

CAFE, très bien placé, loyer 300, rec. 250, plus petits repas. Px 75.000, facilités. — A'FAIR'S, 4, rue Constantine.

BLANCHISSERIE à v., c. d. em. Rens. 8 ter, rue Marey.

EP., vins, liq., tab., Alger, l. 275, rec. 650 au 20 %. Px 8.000. BOUDET, 26, r. d'Isly.

APPARTEMENTS

CHAMB. et appts clairs, aérés, disp. 64, rue Picardie.

A ENLEVER, 2 beaux appts, 3 p., dép., chauf. P. 85.000 l'un. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly

A L., 2 p., cuis., 150 f. Magasin 150 f. 11, rue Belfort.

COURS ET LECONS

COURS secondaire, 7^e à 1^re, ttes sect. 8 bis, rue Ampère.

OFFRES, DEMANDES DE CAPITAUX

TOUTES sommes à placer en hypothèques, taux bas. TROUCHE, 119 ter, rue Michelet.

HYPOTHEQUES, ttes som., sol. rap. BOUDET, 26, r. Isly.

SYPHILIS
Traitement sérieux, efficace, discret
Facile à suivre même en voyage.
COMPRIMES DE GIBERT
Remboursent avantageux, 6/6 et piqures le fl. **22 f.** Cure compl. (6 f. & 6) **110 f.**
Brochure, renseign. gratis, commandes Phie GIBERT, 19, r. d'Aubagne, Marseille
Alger : Phie Grandmont, 28, r. Bab-Azoun

Lire tous les jours nos **PETITES ANNONCES**

ABONNEZ-VOUS A « ÈVE »

Société d'Imprimerie de Presse Algérienne, 6, avenue Pasteur, Alger.

Pour la légalisation de la signature de l'imprimeur. — L'adjoint délégué,

Cote VI
n° 5

40 centimes — 1re Année - N° 19 - Lundi 24 Octobre 1938

alger républicain

REDACTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE : 9, RUE KŒCHLIN - ALGER — Tél. : 271-28 - 274-11 - Ch. Post. 238.21

La municipalité ROZIS serait-elle aux abois ?

(VOIR NOTRE NUMÉRO DE DEMAIN)

Il n'est pas forcément avantageux de trahir

Les résultats du scrutin qui a eu lieu hier à la Préfecture ne nous auront pas surpris. Comme le montrait récemment Zévaco ici-même, le mode d'élection du Sénat est essentiellement anti-démocratique. La réaction n'a donc eu qu'à choisir le représentant qu'il n'appartenait qu'à elle de désigner.

A cet égard, tout est bien, si l'on peut ainsi parler d'un état de choses odieux. M. Mallarmé est nettement classé à droite, et mieux vaut, à tout prendre, un ennemi déclaré qu'un adversaire qui biaise, finasse, flatte, menace ou corrompt, et dont les déclarations changent de ton suivant l'heure et le lieu.

M. Mallarmé rejoint au Luxembourg les représentants de la grande propriété et du grand patronat. Les riches colons — ne les confondons pas avec les modestes propriétaires qui travaillent leur terre eux-mêmes et que nous apprécions — les riches colons qui, grâce au mode de scrutin des Délégations Financières, sont les maitres effectifs de l'Algérie, ont envoyé au Sénat leur homme d'affaires...

Quant à M. Duroux, son cuisant échec ne nous dispense point de tirer de son cas les enseignements qui s'imposent.

Pour triompher, M. Duroux avait trahi la cause de la Démocratie. Loin de le sauver, cette trahison l'a perdu. Elle ne lui a pas amené une voix ; en revanche, elle lui en a fait perdre quelques-unes.

Si M. Duroux avait eu le courage de rester le républicain sincère qu'il déclarait être en 1936, il se serait, sans doute, trouvé une majorité, si faible soit-elle, pour lui renouveler sa confiance.

M. Duroux se vantait récemment d'avoir « sauvé » la Municipalité d'Alger. Il est clair que cette Municipalité ne lui a montré aucune gratitude, et que ses vingt-quatre délégués ont voté en bloc pour M. Mallarmé.

Si M. Duroux, au lieu de s'évertuer à tirer d'embarras une municipalité déplorable, avait aidé la Ville à s'en débarrasser, s'il s'était, en cela, montré fidèle à la politique des gauches, il aurait sans doute eu, aujourd'hui, vingt-quatre voix de plus, et M. Mallarmé vingt-quatre voix de moins.

Mais peu importe. Cette arithmétique électorale eût-elle été inexacte, l'intérêt de M. Duroux coïncidait ici avec la probité politique. Resté républicain fervent, M. Duroux serait sorti grandi de son échec. Au contraire, il en reste à jamais écrasé.

On pouvait lui pardonner l'étalage de sa puissance et de sa fortune, du moment que cette puissance et cette fortune, il entendait les mettre, comme il l'a prétendu, au service de l'intérêt général. Il y avait, pour M. Duroux, un grand rôle à jouer.

Ce rôle, il nous a montré de reste qu'il n'était pas de taille à le tenir, car, si la vie s'était montrée généreuse avec lui, elle ne lui avait cependant pas tout donné. Il est exceptionnel qu'on ait à la fois les avantages de la fortune et les qualités du cœur.

Pascal PIA.

APRES LE SCRUTIN COMME AVANT

Ni l'un ni l'autre !

Les lampions sont éteints !

La farce est jouée : M. Mallarmé est élu sénateur par 201 voix contre 189 au sénateur sortant. Le parti socialiste a récolté 9 voix ; nous avons entendu, avant et pendant le scrutin, quelques fines plaisanteries, et après la proclamation du résultat, quelques remarques amères, et surtout quelques considérations sur le chiffre des voix socialistes.

Tout doux, messieurs !... La vérité est simple, si simple et si propre qu'elle est apparue invraisemblable aux yeux de certains combinards habitués au machiavélisme politique et aux tractations électorales.

MARCEL REGIS, *Député d'Alger* — JÉRÔME ZEVACO, *Conseiller général*

(Suite en troisième page)

LES ELECTIONS SENATORIALES

A ALGER

M. Mallarmé enlève son siège à M. Duroux

A 8 heures, sous la présidence de M. Cavayé, juge au Tribunal Civil, le bureau suivant est constitué : Président, M. Cavayé ; assesseurs, MM. Thomas, de Marengo, Broussais, Chevalier, d'Alger, Nicolas, d'Azazga ; secrétaire, M. Bellevert, de Chéragas.

Deux sections de vote sont organisées, l'une pour les électeurs dont les noms commencent par les lettres de A à I inclus, l'autre pour les votants de I à Z. La première est présidée par M. Houlmère, de Chebli, la seconde par M. Sarobert, de Boufarik, chacun étant accompagné de quatre assesseurs. Les opérations de vote commencent aussitôt et les électeurs affluent. A 9 h. 30, les opérations sont pratiquement terminées mais la loi fixe le dépouillement à 11 h. 30 et c'est à cette heure seulement, que le président renverse les urnes. Dépouillement, pointage, vérification et constatations. Trois quarts d'heure après, les résultats sont connus et M. Mallarmé est élu au premier tour.

Résultats :

Inscrits : 405 ; votants : 404 ; suffrages exprimés : 399 ; bulletins blancs ou nuls : 5 ; majorité absolue : 199.

M. MALLARME, 201 voix, ELU.
M. Duroux, 189 voix.
M. Zévaco, 9 voix.

M. Mallarmé est proclamé sénateur d'Alger à deux voix de majorité.

Le point de vue de ceux qui n'ont pas voté

Mis à part les distributions de prix et les discours de M. Rozis, rien n'est plus ennuyeux qu'une élection sénatoriale. Celle-ci n'a pas manqué à la règle. Et pourtant, les deux principaux concurrent ont fait des efforts méritoires pour être réjouissants. Mais s'ils y sont arrivés, c'est toujours à leur insu.

Sur le chemin de la Préfecture, on pouvait voir déjà, mise en vente dans les librairies, une brochure éditée par les amis de M. Mallarmé et présentée ainsi : Les responsabilités de M. Jacques Duroux, jugées d'après ses actes politiques, prix : 5 frs.

Sans cette dernière indication, on aurait peut-être été tenté d'acheter le fascicule. Mais, tout bien pesé, les actes politiques de M. Duroux nous ont déjà coûté assez cher, pour qu'on réfléchisse avant d'engager des dépenses supplémentaires.

A l'entrée de la Préfecture, un « Où allez-vous, Monsieur ? » m'apprend que je n'ai pas la tête d'un délégué sénatorial. Si modeste qu'on soit, il y a des constatations qui font plaisir. Coupe-file, escaliers, odeurs de Préfecture et me voici jeté en pleine jungle. Certes, les 450 inscrits ne sont pas encore là. Mais la majorité d'entre eux stationne sur les galeries intérieures de la Préfecture. Et parmi eux, je ne compte pas dix visages jeunes.

Il est entendu que le Sénat est grave, et qu'un sénateur ne se conçoit point sans barbe. Il est avéré qu'en cas d'égalité au troisième tour, c'est le candidat le plus âgé (privilège ahurissant) qui est élu. C'est, enfin, une coutume constante que le candidat sénateur ait plus de quarante ans, afin de présenter selon les termes de la loi « toute la gravité désirable ». Mais on a pu voir hier des électeurs soutenus par deux huissiers, portés jusqu'à la salle de vote, incapables de mettre un bulletin dans son enveloppe et cherchant l'urne dans l'isoloir jusqu'à ce qu'on vienne à leur secours et qu'on les mène à la table de scrutin.

Albert CAMUS.

(Suite en troisième page)

DANS LA MÉTROPOLE

Marx Dormoy bat le sénateur réactionnaire Marcel Régnier

M. Henri Tasso est élu dans les Bouches-du-Rhône. - MM. Sarraut et Queuille sont réélus M. Viollette perd son siège ; l'ancien ministre Germain Martin qui en briguait un est battu

AIN

3 sénateurs

Inscrits : 890 ; inscrits votants : 88 ; suffrages exprimés : 884 ; majorité absolue : 443.

Ont obtenu :

MM. :
Fouilloux, sénat. sort., Dém. rad.-soc. : 770 voix, ELU.
Chanal, sénat. sort., G. Dém. rad.-soc. : 724 voix, ELU.
Révillon, sénat. sort., G. Dém. radfl-soc. : 743 voix, ELU.
Donnier, Soc. SFIO : 78 voix.
Tillio, Soc. SFIO : 71 voix.
Barbe, Soc. SFIO : 61 voix.
Nicod, député, D. com. : 42 voix.
Pelaz, Comm. : 38 voix.
Vulin : 34 voix.
Divers : 44 voix.

AISNE

4 sénateurs

Inscrits: 1.365; votants: 1.364; suffrages exprimés : 1.361; nuls: 2.

Ont obtenu:

MM.
Rillart de Verneuil, sén. sort., ac. nat. rép. et sociale U.R.D.: 800 voix. ELU.
René Hachette, sénateur sortant U.R. D.: 838 voix. ELU.
Charles Desjardins, sénat. sort., U.R.D.: 738 voix. ELU.
Emile Roussel, sénat. sort., U.R.D.: 714 voix. ELU.
Albert Hauet, député rad. soc.: 311 voix.
Marquigny, ancien dép., rad. soc.: 317 voix.
Gry, rad. soc.: 290 voix.
Le Pelletier, rad. soc.: 263 voix.
Levindrey, soc. S.F.I.O.: 166 voix.
Mennecier, dép. soc. S.F.I.O. : 163 voix.
Pinchon, soc. S.F.I.O.: 152 voix.
Aubert, soc. S.F.I.O.: 162 voix.
Bassot, P.S.F.: 143 voix.

ALLIER

3 sénateurs

Inscrits : 825 ; votants : 825 ; suffrages exprimés : 821 ; majorité absolue : 411.

Ont obtenu :

Liste radicale-socialiste :
MM. Albert Peyronnet, 411 voix, ELU ; Jean Beaumont 411 voix, ELU ; Marcel Régnier, 364.

Liste socialiste S.F.I.O. :
M. Marx Dormoy, dép. soc. S.F.I.O., 350 ;
M. René Boudet, dép. soc. S.F.I.O., 327 ;
M. Camille Planche, dép. soc. S.F.I.O., 342.

Liste communiste :
MM. Aumoine, com., 61 voix ; Gaume, com., 65 ; Roussat, com., 63.

Ballottage pour un siège.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :

MM. :
Marx Dormoy : 431 voix, ELU.
Marcel Régnier : 378 voix.

ALPES-MARITIMES

2 sénateurs

Inscrits : 481 ; votants : 481.

Ont obtenu :

M. Jean Médecin, dép., maire de Nice, indép. de gauche, 363 voix, ELU ;

M. Louis Dreyfus, sénat. sortant, rad. ind. 213 ;

MM. Sénès, rép., 91 ; Jonas, U.S.R., 26 ; Hennessy, dép. des Alpes-Maritimes, rép. ind., 106 ;
MM. Baudoin, S.F.I.O., 44 ; Edouard Vermoral, 33 ; Pierre Nouveau, 13.

Ballottage pour le second siège.

DEUXIEME TOUR

MM. :
Louis Dreyfus, sénat. sortant : 245 voix, ELU.
Senès, RG : 164.
Baudoin, SU : 47.

ARDECHE

3 sénateurs

Inscrits : 786 ; votants : 786 ; bulletin nul : 1 ; suffrages exprimés : 785; majorité absolue : 393.

Ont obtenu :

MM. :
Pavin de Lafarge, senat. sort., URD : 425 voix ,ELU.
Dr Escoffier, URD : 374 voix.
Lautier, Rép. de Gauche : 386 voix.
Frank Chante, Rad.-Soc. : 275 voix.
Marcel Astier, RD rad.-soc. : 245 voix.
Dr Cheynel, Rad.-Soc. : 171 voix.
Edouard Froment, D. Soc. SFIO : 198 voix.
Roman, Rad. : 64 voix.
Bonnet, Rad. Ind. : 91 voix.
Combier Galimard, URD : 6 voix.
Dr Léonat, Ind. : 1 voix.

Ballottage pour deux sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Lautier : 391.
Dr Escoffier : 383.
Dr Astier : 378.
Franck Chante : 364.
Froment : 16.

M. Froment s'était désisté purement et simplement.

Ballottage pour deux sièges.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Lautier : 401 voix, ELU.
Dr Marcel Astier : 399 voix, ELU.
Dr Escoffier : 383.
Franck Chante : 381.

ARDENNES

3 sénateurs

Inscrits : 838 ; votants : 837 ; suffrages exprimés : 837 ; majorité absolue : 419.

Ont obtenu :

MM. :
Firmin Leguet, sénat. sortant, Rép. URD : 489 voix, ELU.
Edmond Hannotin, cons. général, URD : 467 voix, ELU.
Ernest Labbé, cons. général, URD : 464, ELU.
Boute, anc. député, soc. SFIO : 166.
Courtehoux, député rad. : 218.
Ledoux, député rad. soc. : 129.

AUDE

3 sénateurs

Inscrits : 758 ; votants : 755 ; suffrages exprimés : 748 ; majorité absolue : 374.

Ont obtenu :

MM. :
Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, sénateur sortant, G. Dém. Rad.-Soc.: 539 voix, ELU.
Dr. Guilhem, sénat. sortant dém. rad.-soc., 579 voix, ELU.
Clément, sénat. sort., G. Dém. rad.-soc. : 570 voix, ELU.
Dr Lacroix, Soc. SFIO : 143 voix.
Bieules, Soc. SFIO : 143 voix.
Rivière, Soc. SFIO : 143 voix.
Guibert, PPF : 59 voix.

(Suite en deuxième page)

CONTRE LE CAPITALISME LE FASCISME ET LA GUERRE

6.000 travailleurs d'Alger proclament la nécessité de l'unité dans la C. G. T.

En raison de l'offensive menée actuellement contre la classe ouvrière et ses syndicats, l'Union des Syndicats Confédérés d'Alger organisait, hier, un vaste rassemblement au cours duquel la situation faite aux travailleurs a été passée en revue par les orateurs qualifiés de diverses corporations de l'industrie privée ou des Services publics.

La preuve est faite, une fois de plus, que la plus grande salle d'Algérie n'est pas assez vaste pour contenir les auditoires qui répondent à l'appel de l'U.D. en de pareilles occasions. Que ceux qui, chaque matin, enterrent la C.G.T. et ses militants en prennent leur parti : le mouvement syndical, en Alger comme partout ailleurs, se porte très bien. Il est prêt à en administrer la preuve si les circonstances l'y obligent.

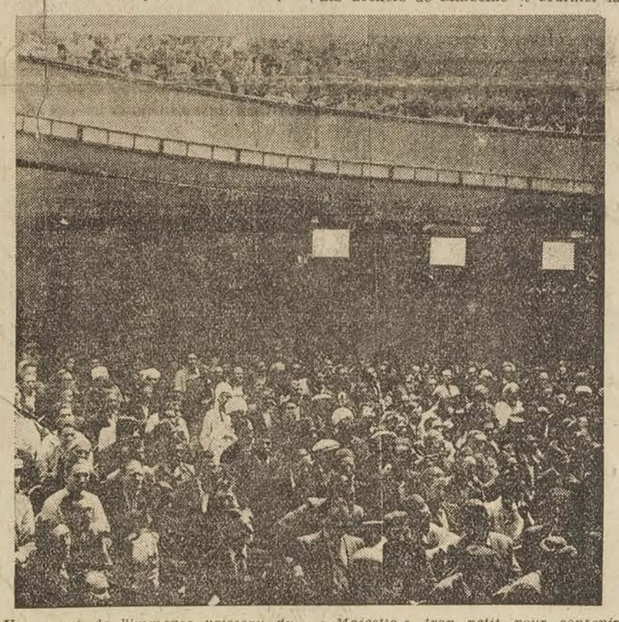

Un aspect de l'immense vaisseau du « Majestic » trop petit pour contenir les milliers de travailleurs accourus à l'appel de l'U.D.

Pierre Fayet, secrétaire général de l'U. D., prononçant son discours.

☒

Chacun est à sa place lorsque le camarade ZITTEL, du syndicat des municipaux, président du meeting, ouvre la séance. Après avoir présenté les buts et la signification du meeting il engage les travailleurs à s'unir plus nombreux autour du drapeau de la C.G.T. pour la défense des droits acquis et la réalisation des légitimes aspirations des masses ouvrières.

Le camarade YACONO, secrétaire du syndicat des Dockers, ouvre la série des discours. Il vient légitimer l'action des dockers de Marseille et affirmer la solidarité des travailleurs du port d'Alger avec les travailleurs métropolitains.

C'est ensuite LIDDI, secrétaire des syndicats du Gaz et de l'Electricité du département. Il prend exemple sur ses syndicats pour montrer tout ce que peuvent obtenir les travailleurs quand ils savent se grouper et accepter la discipline syndicale.

LEVY, secrétaire adjoint du syndicat des municipaux d'Alger intervient ensuite. Il met au courant l'assistance la résistance de M. Rozis, aux légitimes revendications des employés et ouvriers de la ville. Il déclare que ses amis ne peuvent admettre qu'on leur fasse supporter les frais d'une gestion dont ils ne sont aucunement responsables et qu'ils sont décidés à employer tous les moyens en leur pouvoir pour voir enfin réaliser leurs aspirations nullement démagogiques.

L. ACY.

(Suite en deuxième page)

Les droits de belligérance doivent être refusés à Franco tant que des étrangers combattent dans ses rangs

(De notre correspondant particulier)

Paris, 23 octobre (*de notre correspondant particulier*). — Tout laisse croire que la mise en vigueur des accords anglo-italiens sera très prochaine, si l'on se tient aux impressions de la presse britannique. Le gouvernement britannique aurait ainsi accepté le point de vue du gouvernement italien, suivant lequel le retrait de 10.000 volontaires devait être considéré comme remplissant les conditions formulées, en avril dernier, par la Grande-Bretagne.

Certains bruits ont couru que l'Italie s'apprêtait à envoyer des troupes fraîches en Espagne, tout de suite après la ratification des accords, et on avait même indiqué que des troupes de commandement du corps d'armée de Turin étaient déjà destinées au prochain départ. Peut-être ces bruits sont-ils arrivés jusqu'au gouvernement de Londres, car un journal anglais, le *Sunday Times*, habituellement bien renseigné, écrivait hier : « A moins de développements imprévus, tels que l'envoi en Espagne de nouveaux détachements italiens pour remplacer les troupes qui viennent d'être rapatriées, ou d'un matériel de guerre additionnel, il ne reste plus, au Cabinet britannique, qu'à approuver la conclusion des entretiens Perth-Ciano et à fixer la date de mise en vigueur des accords. »

Ce même journal remarque que, « selon l'opinion des observateurs britanniques indépendants, la meilleure chance qu'ait Franco de battre les gouvernementaux, sauf l'arrivée de renforts italo-allemands considérables, est d'établir le blocus et d'affamer la population du territoire gouvernemental. Il est même douteux que sa Marine suffise à organiser un tel blocus ».

Ces constatations d'un journal officieux britannique confirment pleinement les affirmations que nous avons faites, à plusieurs reprises, sur l'impossibilité, désormais, d'une victoire militaire de Franco. Son échec, sur le front de l'Ebre, prouve que ses troupes ont perdu tout mordant, en supposant qu'elles en aient jamais eu. Un simple duel militaire Barcelone-Burgos, en l'absence de toute troisième force se terminerait rapidement par l'écrasement de l'armée rebelle.

Mussolini est mieux placé que tout autre pour le savoir. Si donc, il a retiré une faible partie des volontaires en proclamant qu'il pouvait le faire, puisque la victoire de Franco était désormais assurée, cela signifie qu'il a la ferme intention de continuer son intervention en Espagne, cette intervention sans laquelle Franco serait voué à une défaite.

La mise en vigueur des accords anglo-italiens devrait permettre l'octroi des droits de belligérance et l'établissement du blocus des côtes républicaines. Le *Sunday Times* fait la même réflexion très grave, puisqu'il doute que la seule Marine de Franco soit suffisante pour établir ce blocus. Les flottes italienne et allemande devraient donc aider Franco, soit directement, soit grâce aux unités, sous-marins, chalutiers, etc., qu'elles lui ont cédé.

La reconnaissance des droits de belligérance ne peut pas découler automatiquement de la ratification des accords anglo-italiens. Seul, le Comité de non-intervention est censé la décider comme conséquence de l'application du plan de retrait des volontaires. Et, puisque le gouvernement républicain a renvoyé tous les combattants non espagnols, la même condition doit être exigée du gouvernement de Burgos et de ses commanditaires de Rome et de Berlin.

André LEROUX.

Après l'homme obus...

Voici Mrs JOVES la jeune "D. C. A."

Soit dit sans vouloir vexer personne, il fallait bien être femme pour avoir une idée semblable. Et on viendra nous conter après cela que les hommes ne sont pas patients pour un sou dévalué...

Dans sa villa de Jacksonville, en Floride, Mrs Jones faisait tranquillement son ménage quand son attention fut attirée par le ronflement d'un moteur.

S'étant mise à sa fenêtre, elle aperçut un gros avion de tourisme qui, sans doute égaré, tournait à faible altitude au-dessus de sa maison.

Cela commença par durer cinq minutes, au cours desquelles la ménagère sentit la colère la gagner. Puis, au cours des cinq minutes suivantes, la colère fit place à la fureur, jusqu'à ce que, n'y tenant plus, Mrs Jones allât décrocher le fusil de son mari.

D'un bond, elle fut dans le jardin. Là-haut, l'appareil tournait toujours comme un grand épervier.

La femme épaula, visa et tira.

Quelques secondes plus tard, à sa grande satisfaction, elle voyait l'avion prendre de la hauteur et disparaître derrière un rideau d'arbres. En même temps, le ronflement du moteur se faisait plus lointain, puis disparaître tout à fait.

La balle qu'elle avait envoyée avait simplement atteint le pilote à la main et il s'en était fallu de peu que celui-ci pût arriver à poser convenablement son appareil.

Aussi, dès qu'il sauta sur le sol, se mit-il à la recherche de « l'espèce de chose » qui avait trouvé cette façon de moderniser le tir aux pigeons.

S'il s'était égaré, il était certain de n'avoir pas quitté le territoire des Etats, et la Floride n'était pas, au moment de son départ du moins, en guerre avec Washington...

C'est tout cela et bien d'autres choses encore que se disait le malheureux pilote, en allant porter plainte chez le sheriff de l'endroit.

Mrs Jones fut rapidement identifiée comme étant la coupable. D'ailleurs, elle mit la meilleure grâce du monde à reconnaître tout ce qu'on voulut.

— Ben oui, c'est moi... J'avais les nerfs en pelote... Le vrombrissement du moteur est seul responsable... J'ai perdu tout contrôle de moi-même...

Et, s'adressant au pilote :

— Vous savez, il ne faut pas m'en vouloir. Je ne vous en voulais pas, moi. C'est seulement votre satané moteur que je désirais atteindre...

Devant tant de candeur, l'autre ne put que retirer sa plainte en conseillant toutefois à Mrs Jones de ne pas se laisser emballer aussi facilement.

Des fois qu'il repasserait au-dessus du pays...

Treize kilomètres au-dessous du niveau de la mer

Paris, 23 octobre. — Si nous en croyons notre confrère transalpin, le *Messagero*, un Italien aurait inventé un appareil permettant de descendre jusqu'à 13.000 mètres au-dessous du niveau de la mer, profondeur qui correspond aux plus grands abîmes connus.

Ce jeune savant est le fils de Galeazzi, le constructeur d'appareils récupérateurs sous-marins. Son invention s'inspirerait de l'hydrostat employé par le célèbre professeur Piccard pour ses explorations stratosphériques.

Si le détail de l'appareil est encore gardé secret, on sait du moins qu'il consiste en une sorte de cabine étanche, de forme sphérique et d'un mètre quarante de diamètre, pouvant supporter des pressions de 1.300 atmosphères, pressions correspondant à celles existant à quelque 13.000 mètres de profondeur.

Après avoir réalisé une cabine suffisamment solide pour résister à l'écrasement, un problème aussi difficile se posait, que l'inventeur dit avoir heureusement résolu.

Afin d'éviter le câble devant servir à la remontée de la nacelle, câble long de treize kilomètres et pesant au moins cent tonnes, Galeazzi a imaginé d'accoupler à la sphère-cabine une seconde sphère de neuf mètres de diamètre, qui sera remplie d'huile, utilisant ainsi la différence de densité qui existe entre ce liquide et l'eau.

La capacité de la sphère devant renfermer l'huile a été calculée de façon à ce que la différence entre le poids de l'eau déplacée et le poids de l'huile soit supérieure au poids total de la cabine et de l'enveloppe de la sphère hydrostatique.

Préalablement lestée, la machine descend vers le fond de la mer. Il ne reste plus, une fois les observations terminées, qu'à abandonner ce l'est pour que l'ascension se fasse d'elle-même.

Les élections sénatoriales

(Suite de la première page)

ARIEGE

2 sénateurs

Inscrits : 589 ; votants : 588 ; suffrages exprimés : 585 ; nuls : 3 ; maj. abs. : 293.

Ont obtenu :

MM. :

Paul Laffont, sénat. sortant, ancien ministe, g. dém. rad. soc. : 393 voix, ELU.
Rambaud, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 383 voix, ELU.
Lafeu, conseiller génér., soc. SFIO : 186.
Dr Mazaud, anc. député, soc. SFIO : 166.
Colonel Verge, rad. ind. : 20.
Divers : 5.

AUBE

3 sénateurs

Inscrits : 673 ; votants : 673 ; majorité absolue : 337.

Ont obtenu :

M. Armsbruster, sénat. sort., U.R.D., 370 voix, ELU ;

MM. Uonverset, sén. sort., U.R.D., 330 ; Monsacre, U.R.D., 207 ;
Bemer, U.R.D., 192 ;
Robert, dép. rad.-soc., 217 ;
Brachard, dép. rad.-soc., 223 ;
Guillemin, rad.-soc., 186 ;
Clevy, soc. S.F.I.O., 72 ;
Millet, soc. S.F.I.O., 68 ;
Villemin, soc. S.F.I.O., 65 ;
Lacotte, anc. dép., ind., 17 ;
Gentin, 29.

Ballottage pour deux sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :

MM. :

Converset : 344 voix, ELU.
Monsacré : 305.
Bemer : 105.
Brachard : 274.
Robert : 266.

Ballottage pour un siège.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :

MM. :

Monsacre : 359 voix, ELU.
Brachard : 312.
Divers : 18.

AVEYRON

3 sénateurs

Votants : 801 ; suffrages exprimés : 800 ; majorité absolue : 400.

Ont obtenu :

MM. :

Coucoureux : 435 voix, ELU.
Monsservin : 339.
Maroger : 261.
Rayrolles : 198.
Maruejouls : 227.
Moyssot, rép. de g. : 203.
Crognier, SFIO : 59.
Creisselsgres : 52.
Foulquier : 51.
Jonque : 174.
Marion : 165.

Ballottage pour 2 sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :

MM. :

Monsservin : 424 voix, ELU.
Maroger : 354.
Meysset : 165.
Jonquet : 124.
Maruéjouls : 261.
Rayrolles : 151.
Divers : 19.

Ballottage pour un siège.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :

MM. :

Maroger : 431 voix, ELU
Moisset : 328.
Divers : 38.

L'URD gagne le siège qui était précédemment détenu par M. Raynaldy, de la gauche démocratique, décédé.

(Suite en troisième page)

Contre le capitalisme le fascisme et la guerre 6.000 travailleurs d'Alger proclament la nécessité de l'unité dans la C.G.T.

(Suite de la première page)

VINAY, secrétaire du syndicat des Cheminots d'Alger, vient déclarer que ses camarades se sont mis à la disposition de la classe ouvrière et qu'ils sont décidés à défendre avec la plus grande énergie les conquêtes sociales de la classe ouvrière.

Marouf

MAROUF, secrétaire des syndicats agricoles et des syndicats de mineurs du département intervient à son tour. Dans une allocution en arabe, fort goûtée des travailleurs indigènes présents entrés grand nombre, il met en lumière l'offensive du patronat contre les 40 heures et l'action bienfaisante des syndicats pour la revalorisation des salaires de nos camarades indigènes. Il conclut, très applaudi, en mettant en garde les indigènes contre la propagande insidieuse des pays fascistes et des organisations qui les servent.

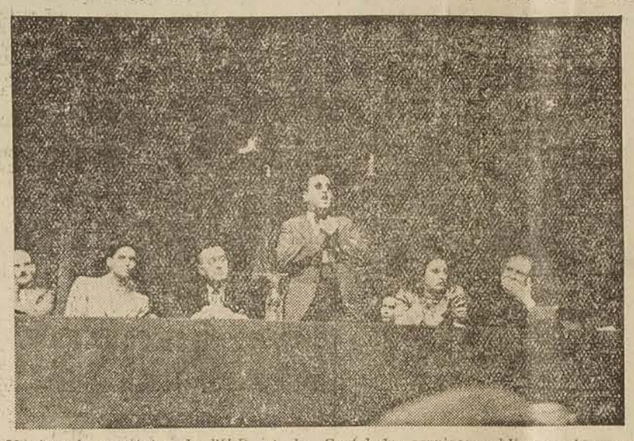

Ménicucci, secrétaire de l'U.D. et du Cartel des services publics, pendant son intervention

Sophie Fayet

Maintenant c'est Sophie FAYET qui vient entretenir l'assemblée de la semaine de 40 heures et des oppositions qui ont marqué, de la part du patronat et de certains fonctionnaires, son application à l'Algérie. Elle s'élève ensuite contre l'intention du président du Conseil de prendre des sanctions pénales contre les ouvriers qui refuseront de faire des heures supplémentaires dans les industries travaillant pour la Défense nationale.

Navarro

C'est au tour de NAVARRO qui parle en spécialiste des conseils de prud'hommes. Il engage les ouvriers à voter le 6 novembre de façon à insuffler à ces tribunaux un peu de souffle cégétiste.

Ménicucci

La parole est alors à MENICUCCI, secrétaire administratif de l'U.D. et secrétaire départemental de la Fédération des Fonctionnaires. Notre ami rappelle, tout d'abord, la situation des travailleurs de l'Etat qui posent devant l'opinion publique, une fois de plus, des revendications légitimes, justifiées et cependant bien modestes. L'augmentation du coût de la vie a créé pour les fonctionnaires une situation angoissante, car le manque à gagner s'accentue de plus en plus. Aussi les fonctionnaires réclament-ils un rajustement de leur traitements et une revalorisation des retraites.

MENICUCCI déclare que la situation financière n'est pas brillante. Cependant il proclame que les fonctionnaires ne sont pas responsables de cette situation et qu'ils ne veulent plus supporter éternellement les conséquences du déficit d'autant plus que le marche des événements laisse prévoir une aggravation de la situation. Ils sont décidés à passer à l'action si on continue à les nourrir de la viande creuse des félicitations gouvernementales et des appels patriotiques.

Puis MENICUCCI parle du plan de la C.G.T. Seule une action continue amènera les dirigeants de l'économie nationale à appliquer les solutions préconisées par le plan. Si le plan n'est pas appliqué, ce sera la catastrophe.

MENICUCCI conclut en exprimant toute sa foi et toutes ses espérances en l'avenir du mouvement syndical qui saura vaincre.

Fayet

Et maintenant c'est au tour de FAYET, secrétaire général de l'Union départementale. Notre ami, après avoir démontré que dans sa grande majorité la presse est hostile au mouvement ouvrier, salue *l'œuvre des camarades qui ont réussi à mettre sur pied un journal probe et honnête*, « alger républicain ». *Il engage les ouvriers, quelle que soit leur opinion politique, à le lire, à le répandre et à l'aider.*

FAYET dénonce l'action des organisations patronales sabotant la production et combattant par tous les moyens l'application des lois sociales, tout cela par haine des travailleurs et de leurs organisations syndicales et politiques et pour empêcher une expérience de réussir.

Il s'élève contre l'offensive actuelle menée par un patronat de combat contre la semaine de 40 heures et contre les lois sociales et qui a trouvé audience dans les sphères gouvernementales.

Il indique que partout, sans la métropole comme dans les colonies, la protestation ouvrière est unanime ; les ouvriers sont prêts à passer à l'action pour défendre leurs conquêtes.

FAYET parle ensuite de la situation extérieure. A son avis les accords de Munich sont une catastrophe parce qu'ils ont marqué une capitulation en face du fascisme international. Il craint que les gouvernements européens ne nous mettent à nouveau, dans quelques jours, en face d'un accord au sujet de l'Espagne, genre Munich.

FAYET conclut en demandant aux syndicalistes d'écarter de leurs discussions tout ce qui peut froisser les sentiments de chacun et il termine par un vaste appel à l'unité pour qu'enfin l'idéal syndicaliste deviennent une réalité vivante.

Le défilé des orateurs est terminé. Le président donne lecture de l'ordre du jour, unanimement acclamé par l'assistance. Après une vibrante Internationale, la foule s'écoule lentement. Il est 11 heures 45.

Un service d'ordre discret dirigé par M. Maury, commissaire central, n'a pas eu à intervenir.

C'est avec plaisir que nous avons constaté la présence, dans l'assistance de notre ami REGIS, député d'Alger, qu'on retrouve toujours partout où les intérêts des travailleurs sont en jeu.

L. A.

L'ORDRE DU JOUR

Les travailleurs syndiqués d'Alger, réunis au nombre de 6.000, le 23 octobre 1938, au « Majestic », à l'appel de l'Union des Syndicats Confédérés du Département d'Alger,

Se déclarent fortement attachés aux conquêtes sociales et aux revendications arrachées depuis juin 1936, grâce à l'action clairvoyante et soutenue de la Confédération Générale du Travail, de l'Union Départementale et de ses syndicats;

Soulignent au gouvernement les revendications vitales et urgentes que la classe ouvrière de notre pays attend : allocations familiales, qui depuis un an, sont à la signature de la présidence du Conseil, assurances sociales, grands travaux, fonds de chômage, salaires vitaux pour les ouvriers agricoles, échelle mobile des salaires et traitements publics, retraite des vieux travailleurs, à travail égal, salaire égal;

Constatent avec indignation l'étrange attitude de M. Daladier, président du Conseil, tournant le dos au Programme du Front Populaire, qu'il faisait le serment de défendre le 14 juillet 1935. Le discours du 21 août contre les 40 heures et la classe ouvrière, accusée de paresse au moment où 40.000 chômeurs cherchent en vain du travail, le décret-loi du 30 août, sabotant les 40 heures, ont été les premiers symptômes de l'orientation vers une politique de régression sociale, irréductiblement condamnée par le peuple de France et d'Algérie.

Alors que les Cagoulards ont été insolemment remis en liberté, et s'organisent en vue d'un nouveau 6 février dans le but avoué d'instaurer en France une dictature fasciste à l'exemple d'Hitler et de Mussolini, les militants syndicalistes sont poursuivis et emprisonnés, comme au temps des Laval et des Tardieu. Notre camarade Labrousse, Secrétaire de la Fédération Nationale du Bâtiment est arrêté pour avoir soutenu la grève du bâtiment lyonnais et prononcé dans un meeting des paroles auxquelles tous les militants de la C.G.T. s'associent. Au Maroc, le dahir de juin 1938, enlève le droit aux indigènes et israélites marocains de se syndiquer à la C.G.T. En Tunisie, notre camarade Cheldy Rhaïm est condamné à 6 mois de prison pour son activité syndicale. A Alger, certains juges de paix se font ouvertement les complices de compagnies d'assurances, qui ne respectent pas les lois et règlements en vigueur pour tous les travailleurs soignés par la Clinique Syndicale.

Le patronat, et les trusts, conseilleurs de M. Daladier, encouragés par son attitude, poursuivent de leur côté leur offensive contre les conventions collectives, le droit syndical, les salaires, les délégués ouvriers etc...

A cette offensive concertée s'ajoute le péril extérieur et le spectre menaçant du fascisme international, que les accords de Munich ont consolidé et rendu plus agressif et plus menaçant. Les travailleurs s'affirment résolument hostiles au « Pacte à Quatre » qui semble vouloir se conclure et diriger la politique européenne dans une voie de paix surarmée, de solutions de violence et de guerre. D'accord avec la C.G.T., ils réclament une conférence des peuples du monde pour décider des moyens de limiter immédiatement des armements et de préparer le désarmement progressif sans lesquels il ne peut y avoir aucun progrès, aucun bien-être, aucune paix durable. Ils affirment que seule, l'Unité Internationale de tous les travailleurs, y compris ceux de l'U.R.S.S., est la seule garantie certaine du maintien de la paix dans le monde et insistent pour que tout soit mis en œuvre pour sa rapide réalisation.

Ils demandent en conséquence, au Bureaux de la Fédération Syndicale Internationale, de ne pas attendre à janvier pour se réunir, mais que sa convocation ait lieu dans un minimum de temps. Ils manifestent leur volonté de voir la F.S.I. réagir au plus vite, afin d'organiser toutes les manifestations internationales nécessaires pour lutter activement contre l'expansion du fascisme.

Les travailleurs d'Alger envoient leur salut fraternel aux peuples tchécoslovaque, chinois et espagnol, tous les trois victimes de la politique d'agression du fascisme. Ils s'élèvent avec indignation contre tout règlement « munichois » de la question espagnole et demandent qu'enfin soit rétabli le droit international et que cesse la néfaste « non-intervention » dont tout le monde a reconnu le terrible danger.

Les travailleurs d'Alger enregistrent avec satisfaction les résultats du Comité Confédéral National dont les débats et la résolution finale ont affirmé l'unité de la Confédération Générale du Travail. Cette unité indispensable est la garantie de la victoire de la classe ouvrière dans la lutte qu'elle est résolue à mener pour le maintien et l'élargissement de ses conquêtes sociales et de la paix.

C'est à la classe ouvrière qu'il appartient de fixer son destin

Ce propos me vient à l'esprit, tandis que, sur la scène du Majestic, les orateurs se succèdent, apportant chacun, avec son tempérament particulier et ses idées propres, une note commune exprimant des sentiments communs à la classe ouvrière entière.

C'est beau, en effet, de constater que, par delà des divergences de pensée inévitables entre gens de formation et de culture diverses, l'unanimité se réalise aussitôt qu'il s'agit de définir ce que le monde du travail admet et ce qu'il n'admet pas.

Comment n'en serait-il pas ainsi ?

De longues années d'exploitation et de misère, la même hostilité des gouvernements bourgeois, la même haine des forces de conservation sociale n'ont-elles pas renforcé entre tous les travailleurs des liens naturels dont ils ne se rendaient pas toujours compte ?

N'ont-ils pas réagi les uns et les autres avec la même vigueur contre les tentatives de coup d'Etat et l'étranglement des libertés démocratiques, sans lesquelles, ouvriers, paysans, fonctionnaires, employés, auraient connu des conditions de vie analogues à celles des malheureux travailleurs d'Allemagne ou d'Italie?

Oui, la classe ouvrière est une. Et c'est parce qu'elle a une claire notion de son unité qu'il lui a été possible de réaliser, sous l'égide de la C.G.T., d'énormes progrès sociaux .Il suffit qu'elle en est le souvenir pour mettre en échec les prétentions de tous les tenants de la Réaction, soucieux aujourd'hui de remettre en cause son destin.

✣ ✣ ✣

Travailleurs, souvenez-vous de 1936 et du mois qui suivit le triomphe électoral du Front Populaire. Dans l'enthousiasme accompagnant la constitution du premier gouvernement, dans une vision nette du lendemain, avec une prescience admirable des événements, vous occupiez les usines et exigiez l'amélioration sensible du sort lamentable que la grâce généreuse de Laval et Cie vous avait réservé.

Rappelez-vous vos bulletins de victoire !

L'élan était donné ; un souffle nouveau passait sur le pays. Les électeurs croyaient enfin que les élus respecteraient leurs engagements. Le serment du 14 juillet allait être tenu!

Hélas ! Le respect de la parole donnée ?... Autant en emporte le vent qui souffle et fait tomber comme feuilles mortes les promesses les plus solennelles : empêcher la guerre, abattre les trusts, terrasser les marchands de canons, assurer le triomphe de la Démocratie.

Les marchands d'orviétan de la politique peuvent essayer de vous tromper, les sirènes peuvent donner de la voix pour exploiter votre légitime mécontentement et vous entraîner dans la division : Renvoyez tous les prophètes, qui ne sont que des provocateurs, à leurs occupations.

Le « fusilleur » du 6 Février peut être poussé au pouvoir personnel par ceux-là qui, au lendemain de l'émeute, lui promettaient la Haute Cour ; M. Georges Bonnet peut devenir un grand diplomate après avoir été un « grand financier », ces manifestations de la vie politique ne doivent exercer aucune influence sur vous.

Votre destin est entre vos mains et entre les vôtres seulement. Nous sommes loin, certes, des beaux jours de 1936. Mais il s'agit, pour nous tous, de réagir et non de s'abandonner. Lutter, c'est espérer vaincre, c'est vivre avec la certitude de l'emporter.

Et les chefs feront, en définitive, ce que les masses décideront. Le Congrès de la C.G.T., à Nantes, sera décisif à cet égard. Que nos adversaires en prennent bonne note !

Roger MENICUCCI.

La Gazette de Renaudot

COMMENT ON CONÇOIT LA PUBLICITE

Le célèbre compositeur polonais Paderewski, de passage dans une ville américaine de l'Ouest, comme il se promenait dans une petite rue, entendit le son d'un piano. Quelqu'un, à l'intérieur d'une maison, martyrisait une de ses meilleures œuvres. A la porte, il vit une plaque : Miss Jones, professeur de piano. Cinq francs la leçon.

N'y tenant plus, il sonna.

Miss Jones vint lui ouvrir.

— Permettez-moi, miss, de vous montrer comment il faut jouer cela.

Il s'assit au piano et avec son prodigieux talent, joua le morceau à la grande confusion du « professeur ».

— Je n'ai aucun mérite, j'en suis l'auteur, dit modestement le virtuose en partant.

Quelques mois plus tard, de retour dans la même petite ville, Paderewski repassa par hasard devant la même maison. Il constata que la plaque avait été changée. Elle indiquait, dorénavant : Miss Jones, élève de Paderewski.

Vingt-cinq francs la leçon.

✣ ✣ ✣

Le Dr Pierre Coriat, ouvre son cabinet de consultations, 46, rue d'Isly. — Téléph. : 329-54.

✣ ✣ ✣

CHEZ L'USURIER

— Vous désirez emprunter cent frs. Très bien, voici votre argent. Je prends 5 % d'intérêt par mois et comme vous faites cet emprunt pour un an, cela fait 60 francs d'intérêts.

— Et si je faisais l'emprunt pour deux ans, combien faudrait-il que je vous verse ?

AUTOUR DE L'ELECTION SENATORIALE

AUTOUR D'UN ESCLANDRE

Pensez voir ! dit un délégué sénatorial. « Me chercher des histoires pour si peu de choses »... « ...parce que je l'ai accompagné jusqu'à l'isoloir »... « ...Je n'avais point besoin de savoir pour qui il votait, puisque c'est moi qui lui ai mis le bulletin dans l'enveloppe »

UN TELEGRAMME... RENTRE.

Les journalistes sont parfois des gens indiscrets, mais il faut leur pardonner cette... « qualité », conséquence de leur profession.

« Rencontré, vers 10 heures, dans les « couloirs de la Préfecture, une figure « très connue des Algérois. »

Son prénom : « Henri ».

En compagnie de quelques-unes de ses connaissances, il montra un télégramme qu'il avait rédigé par avance et sur lequel on pouvait lire :

« Duroux réélu imposante majorité. »

Mais ! Henri a fait l'économie d'un télégramme...

A L'HEURE DES PETITS PAINS ET DU CAFE-CREME...

Connaissez-vous Jean-Marie ?

Il nous est revenu plus élancé, rajeuni; il a rasé ses moustaches.

Et sur le bord d'un comptoir, près de la Préfecture, on se fait de petits signes amicaux, très significatifs.

Mais !... Si la figue est morte, Duroux aussi a rendu son âme politique au diable.

Pauvre Jean-Marie !

LA REGLE A CALCUL... DE M. DUROUX.

— Je prends, je divise, je soustrais, j'ajoute...

Résultat : un siège de sénateur de perdu.

Moralité... Il ne peut y avoir de moralité dans cette histoire.

LE RAMADHAN

Le mauvais temps n'ayant pas permis d'observer, conformément aux prescriptions de la loi coranique, la naissance de la nouvelle lune, le jeûne du Ramadhan ne commencera donc que demain mardi, 25 octobre.

Dans ces conditions, nous avons cru devoir ajourner à demain la publication d'un article relatif à tout ce qui a trait à l'observation du jeûne, qui constitue l'une des cinq obligations auxquelles est soumis tout musulman.

LE KIOSQUE A JOURNAUX

POURPARLERS

FRANCO-ALLEMANDS

La grosse nouvelle du jour, c'est certainement celle qui a trait à des pourparlers franco-allemands. M. Daladier l'a démentie ; mais, comme il n'y a pas de fumée sans feu, il semble bien que la nouvelle ne soit pas dénuée de tout fondement. Il y a certainement quelque chose. Quoi ? Voici ce qu'en dit Geneviève Tabouis, toujours bien informée :

Dans les milieux étrangers de Berlin, on répétait hier soir, que l'ambassadeur de France avait parlé à l'entourage du Führer d'un projet de déclaration franco-allemande. Naturellement, c'est sous toutes réserves que nous donnons cette information.

A Paris d'ailleurs, il semble qu'une grande agence étrangère ait essayé d'interpréter les visites que le comte Welczek a faites avant-hier à M. Daladier et hier à M. Bonnet, comme le prélude d'une négociation sur la rédaction d'une proposition allemande quelconque. C'est encore sous toutes réserves que nous donnons cette information.

A Berlin, nous avons cherché à obtenir des précisions sur les points qui seraient abordés dans une telle déclaration. Ce fut à peu près en vain, bien que l'on répète dans les milieux de la presse qu'il s'agirait d'une déclaration allemande de non-agression vis-à-vis de la France, moyennant certaines conditions de la part de cette dernière. La seule chose précise que nous ayons pu obtenir de Berlin hier soir, est le désir de voir une espèce d'accord entre la France et l'Allemagne s'établir pour créer une atmosphère favorable de part et d'autre.

On assure encore que le gouvernement allemand ayant fait une offre à l'Angleterre après les accords de Munich voudrait en faire autant auprès des dirigeants français. Mais, nous le répétons une dernière fois, c'est sous toutes réserves que nous nous faisons, ce matin, l'écho de ces nouvelles venant des milieux étrangers et des milieux de presse de Berlin, ainsi que des milieux de la presse étrangère à Paris.

LES DESSOUS DU VOYAGE

DU COLONEL BECK

*Puisque, nous en sommes à la politique étrangère, rappelons la curiosité provoquée par la visite du colonel Beck au roi Carol. Il s'agit de la revendication polono-hongroise d'une frontière commune en Ruthénie. Mais la question présente des difficultés. A ce propos, M. Magnien écrit dans l'*HUMANITÉ :

Cependant, il y a le Reich. Et Hitler est absolument opposé à la combinaison de Varsovie et de Budapest. Il y est opposé pour deux raisons : il veut dominer sur tous les territoires restant de la Tchécoslovaquie qui sont pour l'expansionnisme nazi une voie naturelle vers les Balkans. Ensuite le plan de Gœring et de l'état-major hitlérien est la guerre pour la conquête de l'Ukraine. Ce plan est bâti sur l'idée de la formation d'un Etat petit-russien comprenant la Ruthénie et l'Ukraine « polonaise » rattachées à l'Ukraine soviétique, conquise après une guerre que les nazis, peu modestes, espèrent victorieuse. Par la domination sur la Tchécoslovaquie et sur cet Etat rêvé, le Reich aurait accès à la mer Noire. Mais cette guerre contre l'U.R.S.S. ne peut être menée sans la Pologne, qui serait le champ de bataille et à qui, d'autre part, en cas de victoire (?) on enlèverait les territoires méridionaux. Au colonel Beck, Gœring promet alors la Russie blanche et la Lithuanie, qui serait partagée. Rêves insensés ? Peut-être, mais tout est mis en œuvre par le Reich pour leur exécution. Si bien que l'on parle déjà du danger qui menace la Lituanie, et à Kaunas l'inquiétude n'est pas de façade.

LA COURSE AUX ARMEMENTS

*Ces intrigues, dont on soupçonne un peu partout le développement, n'ont rien de rassurant. La paix apparaît comme fragile, à la merci du moindre incident diplomatique. Et les peuples affolés, voulant, à tout prix, assurer leur sécurité, n'ont plus qu'un recours : le renforcement des armements. Telle est l'opinon de l'éditorialiste de l'*ŒUVRE *qui écrit :*

A l'heure où nous sommes, après ce qui s'est passé hier, devant ce qui peut se présenter demain, ce pays, pour éviter soit la guerre, soit de nouvelles concessions non volontaires, est-il prêt à se contraindre à une économie de guerre ?

Préfère-t-il laisser aller les choses, en se disant « qu'après tout on verra bien... » ?

Ou est-il prêt à accepter — en dehors de toute doctrine et de toute « orthodoxie » — des décisions comme celles qui seraient prises sans doute en cas de guerre ?

Cela signifie qu'on n'engagera pas une campagne électorale en écartant d'avance des mesures qu'on sait très bien que les circonstances peuvent vous imposer.

Cela suppose que, demandant au pays d'être courageux, on lui présente courageusement le problème, comme M. Eden l'a fait en Angleterre.

Sinon, qu'y aura-t-il de changé ?

IL FAUT SE HATER

C'est aussi l'avis de Léon Blum qui, poursuivant dans LE POPULAIRE, *sa campagne en faveur de l'aviation, n'hésite pas à déclarer qu'il faut se hâter (c'est le titre de son dernier article) d'accroître la production de notre industrie aéronautique et la valeur de notre aviation. Il écrit :*

En Angleterre, et surtout en Allemagne, on a procédé avec la résolution et la hardiesse qui nous ont fait défaut jusqu'à présent et que nous devons à tout prix prendre désormais pour règle de conduite. On a lancé la fabrication en grandes séries de types qui, selon les méthodes françaises, auraient encore subi des essais durant de longs mois. Je sais bien qu'on s'expose ainsi à de graves déconvenues. En Angleterre, et certainement aussi en Allemagne, la décision hâtive a abouti à des « loups » sévères ; des séries entières ont dû être interrompues ou abandonnées. Mais en France aussi, en dépit de toutes nos précautions, nous avons dû enregistrer quelques mécomptes ; les types si minutieusement choisis n'ont pas toujours donné, à l'usage, pleine et entière satisfaction.

Je sais bien aussi que cette façon de procéder est plus facile en Allemagne, où l'autorité est sans limite et sans contrôle, et même en Angleterre, où le public fait pleine confiance aux services techniques et où l'on peut plus aisément se payer le luxe d'une erreur tirée à de nombreux exemplaires. Mais ce sont les temps, les circonstances, les nécessités vitales du pays qui doivent ici trancher entre des inconvénients contraires. La France veut la paix, mais elle comprend que, fût-ce pour préserver la paix, elle doit accroître sa force. Ce qui signifie que la volonté de paix impose aujourd'hui les méthodes du temps de guerre.

NOTRE ECONOMIE

Mais le renforcement ininterrompu des armements coûte cher. Lucien Laurat au PEUPLE *défend la thèse suivante : La France peut s'armer sans s'appauvrir :*

Il ne faut pas perdre de vue que notre production nationale est actuellement d'environ 30 % inférieure à ce qu'elle avait été en 1929-1930, au moment de la grande prospérité. L'économie française est équipée pour produire de 40 à 50 % de plus qu'elle ne produit actuellement. En revenant à son niveau d'il y a huit ou neuf ans, notre production pourrait donc fournir aisément à la fois plus d'objets de consommation et plus d'armes, sans qu'il soit nécessaire pour cela de procéder à des investissements supplémentaires de capital fixe.

Il ne faut pas oublier non plus que notre économie nationale est aujourd'hui affligée d'une organisation déplorable. Le heurt et l'enchevêtrement d'intérêts divers et souvent opposés, l'absence de coordination de ses multiples rouages, lui font perdre des énergies et du travail qu'on peut chiffrer par plusieurs milliards. En remplaçant cette économie mal organisée et mal dirigée par une économie bien organisée et bien dirigée, nous pourrions reculer encore pendant quelque temps la limite fatale au delà de laquelle le choix s'impose entre le beurre et les canons.

Enfin, la France peut procéder à la mobilisation des immenses ressources naturelles de son empire, dont la plupart sont restées jusqu'à présent en friche.

LES PLEINS POUVOIRS

De M. Daladier, nanti des pleins pouvoirs, chaque parti attend, comme il est naturel, la réalisation de ses aspirations. A droite, on attend de bonnes mesures de coercition contre les travailleurs, une sévère discipline imposée à tous les importuns qui osent réclamer de meilleurs salaires, des loisirs, des conditions de vie plus humaines. Et l'on se tourne, avec une impatience mal déguisée, vers M. Daladier, à qui l'on semble demander ce qu'il attend pour prendre un sabre et une matraque. Et comme le Président du Conseil s'étonne de cette hâte fébrile, Jean Pupier lui explique dans la JOURNÉE INDUSTRIELLE :

Le gouvernement semble s'étonner, et même parfois s'irriter, de l'impatience avec laquelle est attendue l'action de redressement politique, économique et sociale française dont tout le monde, sans mérite de clairvoyance particulière, crie à l'envi la nécessité. Rien n'est plus compréhensible cependant que cette impatience. Elle ferait trêve si les réalisations les plus urgentes, celles qui touchent directement la défense nationale, étaient déjà sérieusement amorcées comme il eût été possible de le faire dès avant de les avoir solennellement insérées dans un plan général. Elle ferait trêve si ne s'écoulait rapidement le délai trop bref laissé par le Parlement à l'usage des pleins pouvoirs et si, dans ce qui reste à courir de ce délai ne s'inscrivaient des événements tels que les élections sénatoriales ou le congrès radical dont la perspective semble masquer à nombre de partisans celle d'échéances plus sérieuses.

DERNIÈRES NOUVELLES

LES ELECTIONS SENATORIALES

(Suite de la deuxième page)

BASSES-ALPES

2 sénateurs

Inscrits : 411 ; votants : 410 ; suffrages exprimés : 408 ; majorité absolue : 205.
Ont obtenu :
MM. :
Courtois, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 302, : ELU.
Honnorat, sénat. sortant, Un. rép., rép de g. : 239, ELU.
Gardiol, soc. SFIO : 128.
Baron, député SFIO : 95.
Turcan, rép. : 6.
Chaplan, SFIO : 4.
Gérard, SFIO : 3.

BOUCHES-DU-RHONE

4 sénateurs

Inscrits : 505 ; votants : 504 ; nuls 4; bulletin blanc: 1; suffrages exprimé : 499 ; majorité absolue : 252.
Ont obtenu :
MM. :
Tasso : 248.
Vincent Delpuech : 238.
Schrameck : 214.
Léon Bon : 248.
Canavelli : 143.
Sixte-Quenin : 123.
Lieutier : 108.
Genevet : 113.
Peytral : 63.
Pujes : 62.
Bergeon : 163.
Guibaud : 103.
Isidore Blanc : 29.
Claude Blanc : 27.
Brun . 26.
Durand : 26.
Pelletan, isolé : 3.
Ballotage pour 4 sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Vincent Delpuech : 413 voix, ELU.
Henri Tasso : 364 voix, ELU.
Schrameck : 493 voix, ELU.
Léon Bon : 337 voix, ELU.
Les socialistes gagnent un siège ; les indépendants en perdent deux.

CANTAL

2 sénateurs

Inscrits : 577; votants: 575; suffrages exprimés : 573; majorité absolue : 287.
Ont obtenu :
MM.
Dauzier, sénat. sort., g., dem. rad. soc.: 270 voix.
De Castellane, anc. dép., rép. de g. : 250 voix.
Brunel, sénat. sort., g. dem. rad. soc.: 191 voix.
Raymond, rép. de gauche: 123 voix.
Peschaud, rad. ind.: 99 voix.
Talandier, dép. rép. de gauche: 82 voi.
Chancel, soc. S.F.I.O. : 29 voix.
Cazals, anc. sén., rép. de g. : 28 voix.
Rayrolles, rad. soc.: 25 voix.

Ballottage

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Dauzier : 306 voix, ELU.
De Castellane : 287.
Brunel : 270.
Ramond : 247.
Rayrolles : 10.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
De Castellane : 311 voix, ELU.
Brunel : 261

CALVADOS

3 sénateurs

Inscrits : 1.170 ; votants : 1.168 ; suffrages exprimés : 1.156; majorité absolue: 579.
Ont obtenu :
M. Boivin-Champeaux, sénat. sort., rép. U.R.D., 996 voix, ELU ;
M. Cautru, sénat. sortant, rép. de gauche, 995 voix, ELU:
Comte d'Harcourt, sénat. sortant, rép. U.R.D., 956 voix, ELU ;
MM. Raphaël, rad.-soc., 194 ;
Fouque, soc. S.F.I.O., 52 ;
Cathrin, soc. S.F.I.O., 50.
Divers : 16.

CHARENTE

3 sénateurs

Inscrits : 824 ; votants : 824 ; majorité absolue : 413.
Ont obtenu :
M. James Hennessy, sénat. sortant, rép. de gauche, 340 voix ;
M. Delhomme, sénat. sort., G. dém. rad.-soc. 119 ;
M. Babaud-Lacroze, sénat. sort., G. dém. rad. ind., 366 ;
MM. Menier, dép., rad.-soc., 244 ;
Guillon, rad. ind., 217 ;
Jarton, rad.-soc., 45 ;
Gounin, dép., U.S.R., 324 ;
Antoine soc. S.F.I.O., 44 ;
Miusses, soc. S.F.I.O., 43 ;
Terracole, soc. S.F.I.O., 42 ;
Jean Hennessy, ind. de g., 139 ;
Fays, anc. dép., rad.-soc., 78 ;
Poitou-Duplessy, U.R.D., 194 ;
Sète 42 ;
Vivien, 42 ;
Ballottage pour les trois sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Babaud Lacroze : 410.
James Hennessy : 389.
Menier : 341.
Gounin : 388.
Delhoume : 174.
Guillon : 286.
Poitou Duplessis : 180.
Jean Hennessy : 64.
A l'issue du premier tour, la liste socialiste et M. Says s'étaient retirés en faveur de MM. Delhoume, Menier et Gounin.
Ballottage.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Jammes Hennessy, 413 voix, ELU.
Babaud Lacroze : 535 voix, ELU.
Gounin : 436 voix, ELU.
Menier : 386.
Guillon : 336.

CHARENTE-INFERIEURE

4 sénateurs

Inscrits : 1.012 ; votants : 1.012 ; suffrages exprimés : 1.005 ; majorité absolue : 503.
Oont obtenu :
MM. :
Williarm Bertrand, député, ancien ministre, g. dém., rad. soc. : 711, ELU.
Palmade, sénat. sortant, ancien ministre, g. dém., rad. soc. : 681 voix, ELU.
Chapsal, sénat. sortant, ancien ministre, g. dém., rad. soc. : 622 voix, ELU.
Carre Bonvalet, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 588 voix, ELU.
Longuet, rad. soc. : 230.
Landrau, rad. soc. : 193.
Pouzet, anc. député, USR : 166.
Martin, soc. SFIO : 145.
Grasset, soc. SFIO : 137.
Vieljoux, maire de la Rochelle, rép. non candidat : 134.
Favre, anc. député, rad. ind. : 109.
Morin, PSF : 22.
Divers : 45.

CHER

3 sénateurs

Inscrits : 673 ; votants : 671 ; suffrages exprimés : 668 ; majorité absolue : 335.
Ont obtenu :
M. Henri Laudier, sénat. sort., G. dém. rép. soc., 316 voix ;
M. Mauger, sénat. sort., G. dém. rép. soc., 268 ;
M. Marcel Plaisant, sénat. sort., G. dém. rad.-soc., 250 ;
MM. Gastat, rad.-soc., 157 ;
Fouchard, rad.-soc., 100 ;
Cochet, dép. soc. S.F.I.O., 121 ;
Milhiet, soc. S.F.I.O., 68 ;
Laurent, soc. S.F.I.O., 82 ;
Bornet, com., 78 ;
Gazeau, com., 70 ;
Pesternes, com., 71 ;
A. Breton, anc. d., rép. soc., 172 ,
Bouillet, rép. de gauche, 157 ;
Morin, rad. ind., 55 ;
Benoit Stein, rép. soc., 16 ;
Massé, dép. rad.-soc., 117.
Ballottage pour les trois sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Marcel Plaisant : 398 voix, ELU.
Laudier : 359 voix, ELU.
André Breton : 352 voix, ELU.
Gestat, Président du Conseil général : 324.
Bouillot, cons. général : 238.

CORREZE

3 sénateurs

Inscrits : 716 ; votants : 707 ; suffrages exprimés : 704.
Ont obtenu :
MM. :
Queuille, sénat. sortant, g. dém. soc., ministre de l'agriculture : ... voix,ELU.
Labrousse, sénat. sortant, g. dém., rad. soc., questeur du Sénat : 324 voix.
Faure, sénat. sortant, aucun gr. rép. soc. : 206.
De Chamard, rad. soc. : 302.
Var, soc. SFIO : 134.
Rouffiat, soc. SFIO : 134.
Gleize, soc. SFIO : 132.
Vazeille, député com. : 94.
Chausson, com. : 91.
Sourzac : 84
Vachal, rép. de g. : 82.
Prach, USR : 9.
Jaubert, ancien sous-secrét. d'Etat, député : 10.
Parre, rad. soc. : 7.
Ballottage pour 2 sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
François Labrousse, questeur du Sénat, sénat. sortant. : 476 voix, ELU.
De Chammard, ancien vice-président de la Chambre, maire de Tulle : 456 voix, ELU.
Vazeilles : 112.
Chausson : 118.
Divers, blancs et nuls : 72.

CORSE

3 sénateurs

Inscrits : 813 ; votants : 811 ; majorité absolue : 406.
Ont obtenu :
MM. :
Pitti Ferrandi, cons. général, rép. de g..: 433 voix, ELU.
Lederlin, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 368.
De Rocca Serra, député, rép. de g. : 365
Giacobbi, rad. soc : 400.
Landry, r., rad. soc., anc. ministre : 384.
Musso, sénat. sortant, g. dém., rad. soc.: 353.
Mattei, soc. SFIO : 4.
Shirla, soc SFIO : 3.
Dr Quilici, rad. ind. : 92.
Leandri, comm. : 1.
Ballottage pour deux sièges.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Giacobbi : 411 voix, ELU.
Landry : 403.
De Rocca Serra : 401.
Léderlin : 399.
Ballottage pour le troisième siège.
Au deuxième tour, M. Quilici, indépendant et les candidats socialistes s'étaient désistés pour les radicaux socialistes : MM. Giacobbi et Landry.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Lederlin, sénat. sortant : 402 voix, ELU
Landry : 393.

COTE-D'OR

3 sénateurs

Inscrits : 1.012 ; votants : 1.009 ; suffrages exprimés : 989 ; majorité absolue : 496.
Ont obtenu :
MM. :
Chauveau, sénat. sortant, Union rép. rad. ind. : 639, ELU.
Jossot, sénat. sortant, g. dém. rad. soc.: 640. ELU.
Vincent, sénat. sortant, aucun gr., rad. ind. : 719, ELU.
Connesson, soc. SFIO : 181.
Naudot, soc. SFIO : 206.
Hardy, soc. SFIO : 211.
Roclore, agraire : 85.
Mathe, député agraire : 121.

COTES-DU-NORD

5 sénateurs

Inscrits : 1.239 ; majorité absolue : 624.
MM. :
Oont obtenu :
Botfer, sénat. sortant, rad. ind. : 600 voix.
Dr Bouguen, rad. ind. : 573.
De Kergariou, rad. ind. : 574.
Courtel, rad. ind. : 346.
Lemonnier : 404.
Meunier, sénat. sortant, dém. rad. soc.: 441.
Dr Even, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 443.
Geistdoerfer, député, rad. soc : 244.
Lorgère, anc. député, rad. soc. : 377.
Le Vezouet, anc. député, rad. ind. : 376.
Rallon, soc. SFIO : 189.
Augel, soc. SFIO : 91.
Briand, soc. SFIO : 70.
Le Gac, soc. SFIO : 81.
Moisan, soc. SFIO : 79.
Dr Bellec, USR : 171.
Dr Hery, rep. ind. : 871.
Etienne, député, rad. soc. : 247.
Pascal, rép. de g. : 37.
Perron, rad. soc. : 235.
Quesseveur, rép. de g. : 5.
MM. De Kerouartz, anc. député et Duault, député, qui n'étaient pas candidats, ont obtenu chacun 118 voix.
Ballottage pour 5 sièges.

DEUXIEME TOUR

La liste socialiste SFIO s'est désistée en faveur de la liste républicaine radicale et radicale-socialiste. Sur cette dernière, M. Pierre Fatfer : 638 voix, ELU.
Dr Bougan : 635 voix, ELU.
De Kargariou : 615.
Courtel : 419.
Lemonnier : 518.
Dr Even : 564.
Meunier, sénat. sortant : 531.
Le Vezouet : 488.
Lorgeré : 462.
Michel : 525.
Candidats isolés : MM. :
Geistdoerfer : 69.
Aubert : 49.
Dr Belle : 88.
Dr Héry : 29.
Ballottage pour trois sièges.

TROISIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
De Kergariou : 623 voix, ELU.
Even, sénat. sortant : 605 voix, ELU.
Michel, député : 949 voix, ELU.
Lemonnier : 563.
Courtel : 150.
Meunier : 485.
Après le deuxième tour du scrutin, la décision fut prise de maintenir trois candidats, parmi les plus favorisés de chaque liste ; cependant, un grand nombre de délégués ruraux appartenant aux partis nationaux déclarèrent que, tenant par-dessus tout à avoir au Sénat un représentant rural, ils accorderaient leurs voix à M. Michel, cultivateur inscrit sur la liste républicaine radicale et radicale-socialiste.

CREUZE

3 sénateurs

Inscrits : 633 ; votants : 633 ; suffrages exprimés : 632 ; majorité absolue : 317.
Ont obtenu :
MM. :
Ferrand, sénat. sortant, G. Dém. rad.-soc. : 300 voix.
Riffaterre, député, soc. SFIO : 244.
Chervy, soc. SFIO : 197.
Chambonnet, député, rad.-soc. : 196.
Molucon, soc. SFIO : 182.
Alhéritière, rad.-soc. : 143.
Hindermeyer, rad.-soc. : 142.
Judet Henri : 104 voix,
Vernadeau, rad.-sind. : 99.
Lagrange : 28 voix.
Bressy, communiste : 23 voix.
Nival, communiste : 22 voix.
Ramet, rad.-soc. : 8 voix.
Bussière, conserv. : 2 voix.
Ballottage.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Ferrand : 379 voix, ELU.
Chambonnet : 353 voix, ELU.
Alherytière, cons. à la cour d'Appel de Bourges : 351 voix, ELU.
Charvy : 216.
Riffaterre : 281.
Lagrange : 179.
Molucon : 23.
Vernadeau : 10.
Gaumet : 5.
Judet : 2.

DORDOGNE

4 sénateurs

Inscrits : 1.103 ; votants : 1.102 ; suff. exprimés : 1.098 ; blancs ou nuls : 4.
Oont obtenu :
MM. :
Gadaud, sénat. sortant, g. dém., rad. ind. : 829 voix, ELU.
Sireyjol, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 715 voix, ELU.
Bels, sénat sortant, g. dém., rad. soc. : 718 voix, ELU.
Marcel Michel, sénat. sortant, g. dém., USR : 476.
Roche, anc. député, rad. soc. : 226.
Lagarde, rad. ind. : 378.
Bordas, soc. SFIO : 138
Chanraud, soc. SFIO : 134.
Pradeau, soc. SFIO : 145.
Worms, soc. SFIO : 135.
Loubradou, député comm. : 4.
Bouthonnier, comm. : 3.
Boyon, soc. ind. : 7.
Ballottage pour un siège.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu :
MM. :
Michel : 553 voix, ELU.
Lagarde : 511.

Le point de vue de ceux qui n'ont pas voté

(Suite de la première page)

On a pu aussi entendre un délégué défendre cette coutume et déclarer (comme s'il y avait un rapport) : « Je respecte les cheveux blancs. »

Sans doute, mais le privilège le plus respectable de la vieillesse devrait être de rester à l'écart de ces combinaisons, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles soulèvent le cœur de quiconque veut rester propre.

LE CANDIDAT

Etrange spectacle encore que de voir M. Mallarmé se prodiguer à travers la salle de vote. Jamais, l'ancien ministre n'a dépensé tant de dévouement et d'aimable bienveillance.

Il est partout. Il scrute d'un œil critique le passage des bulletins dans l'urne. Il surveille les isoloirs. Il note, serre des mains, se fâche, sourit et, revenu au milieu de la salle, promène un regard perçant sur les visages, les consciences et les mains.

L'heure avançant, il devient plus nerveux. Et M. Mallarmé, futur sénateur, a très exactement les tics d'un candidat au bachot, qui attend ses résultats. Au fait, c'est bien dans une salle d'examen que je me suis égaré. J'en reconnais la fièvre et l'aigreur ; et cela contère une sorte de sénile jeunesse à cette assemblée où rien de neuf et de généreux ne se fait jour.

M. Mallarmé, cependant, ne reste pas inactif. Il connaît l'électeur, chaque électeur, le conduit, l'escorte, le flatte de la main et le dope. Pour tout dire, il le couve. Tout à l'heure, il sortira de cette fécondation les voix discordantes de sa défaite ou les chants éclatants de son triomphe.

LA FOIRE

Tout à coup, des éclats de voix. M. Rencurel, conseiller général d'Oued-Fodda, a conduit à l'isoloir un délégué impotent d'Orléansville. M. Ricci l'a surveillé. M. Mallarmé l'a dénoncé :

— N'accompagnez pas aux isoloirs, hurle M. Mallarmé.

— Je n'accompagne pas, dit M. Rencurel.

— On vous a vu, dit M. Ricci.

— C'est inexact.

— C'est exact.

— C'est inexact.

— Vous en êtes un autre.

Les voix montent. Est-ce un marchandage ? Va-t-on vendre un bœuf ou acheter du foin ? Non, c'est M. Mallarmé qui réclame le droit de représenter quelques milliers de Français. On attend la bagarre. Mais nous sommes entre gens du monde. Le calme revient.

CALOMNIES

A dix heures, murmures. M. Rozis arrive. A dix heures treize, M. Rozis s'isole. A dix heures quinze, M. Rozis a voté. Le murmure s'apaise. Des têtes dodelinent. Les conversations sont calmes. Au fait, pourquoi non ? Les tours sont joués et les positions sont prises. C'est une immense duperie qui suit son cours. Chacun, ici, essaie de se tromper et de tromper.

On feint de croire que M. Duroux représente le Front Populaire et que M. Mallarmé ne représente pas les puissances d'argent. On s'amuse à s'inquiéter. Des nouvelles alarmantes circulent sous le manteau : M. Rozis aurait voté pour Mallarmé et Régis pour Zévaco. Mais tout le monde est d'accord pour considérer qu'il s'agit là de bruits sans fondement.

L'ABSENT

Mais dans tout cela, et M. Duroux ? Au fait, M. Duroux n'est pas là. Et pourtant, il est là. Car voici une nuée de coulissiers dont on reconnaît la manière, la paume affectueuse, le sourire « Comment-allez-vous-mon-cher », le rond de bras « La-petite-cousine-a-t-elle-passé-son-brevet-élémentaire ».

Mais oui, M. Duroux est là.

— Dites-moi, dit l'un des coulissiers, je ne vois ni Durand, ni Dupont.

— Ils vont arriver.

— Ah ! bon, mais il est déjà dix heures et demi.

VERS LA FIN

L'heure avance. Il n'y a plus d'électeurs devant les urnes. Ils attendent sur la galerie. On s'ennuie. Pourtant, voici M. Rencurel qui accompagne un autre délégué impotent. Mais cette fois, il se fait suivre de M. Ricci. Tout est en règle. Pourtant, M. Ricci déclare à ses amis après le vote : « C'est drôle, je viens de voir le délégué impotent dévaler l'escalier comme un lapin (sic). » C'est le mot de la fin.

On attend. M. Mallarmé et les amis de M. Duroux ont de plus en plus l'air de candidats au bachot. Le temps passe. 11 h. 30 ! Le dépouillement va commencer. Les scrutateurs se regardent en chiens de faïence. Quelques contestations éclatent. Mallarmé, Duroux, Duroux, Mallarmé. De loin en loin, Zévaco. C'est fini.

On va proclamer les résultats. On les proclame. M. Mallarmé est élu sénateur à deux voix de majorité. Les 201 voix s'unissent pour acclamer l'ancien ministre et lui chanter la Marseillaise. Le rideau tombe sur la comédie.

201 délégués sénatoriaux ont conféré à M. Mallarmé le droit de brimer, par sa présence au Sénat, les espoirs et les volontés de tout un département. Ces mêmes voix ont signifié à M. Duroux que les plus belles politiques de marchandage, les louvoiements les plus subtils, les carrières de caméléon les plus réussies avaient un terme.

Ceci est bien ; mais qu'on ne s'en réjouisse pas trop. Ce vote qui clôt une des carrières politiques les plus ruineuses pour l'Algérie et l'honnêteté, en ouvre une autre dont notre pays n'aura sans doute pas à se louer.

Et ici peut-être faut-il cesser de rire et parler net. Car il n'est pas un homme de cœur qui n'éprouve un immense dégoût au milieu de semblables foires. L'aisance avec laquelle ces hommes politiques se meuvent dans une atmosphère de laisser-aller de sous-entendus et de compromissions en dit long sur leur endurcissement. Certes, personne n'est assez naïf pour croire que l'ambition puisse être servie par la probité. Mais il est dur de penser que ces élus vont représenter, conduire ou juger un peuple dont ni M. Duroux, ni M. Mallarmé (on peut en être sûr) n'ont jamais connu le cœur. Et c'est une consolation peut-être platonique de penser que pas un homme parmi nous n'accepterait de serrer ces mains entre lesquelles tant de pouvoirs sont rassemblés.

Dans tous les cas, les jeux sont faits. Aujourd'hui disparaît de la scène politique un homme dont on n'a pas encore mesuré la néfaste influence sur les destinées de notre pays. Cela est juste et bien, et ce n'est pas sans un immense soulagement que nous en recevons la nouvelle. Il ne s'agira plus, désormais, des actes politiques de M. Duroux, mais d'un long entr'acte qui commence pour lui.

N'accablons pas trop le vaincu. Mais tenons-nous sur nos gardes. C'est toujours à l'entr'acte, que, dans les cinémas, les marchands de pochettes-surprises font le mieux leurs affaires.

Albert CAMUS.

Ni l'un ni l'autre !

(Suite de la première page)

Le parti SFIO disposait de 10 voix, 10 délégués sénatoriaux relevaient de la discipline du parti. Neuf ont obéi scrupuleusement. Le dixième, ayant avoué son infidélité, sera frappé d'exclusion.

Ni l'un, ni l'autre, avions-nous dit: nous avons tenu parole. Nous eussions tenu parole pendant trois tours.

Notre position — conforme aux décisions de nos congrès — est toute de netteté et de probité et c'est avec fierté que nous l'avons affirmée...

Nous sommes un parti pauvre, mais riche de dévouement et d'enthousiasme. L'épisode de cette élection n'a, à nos yeux, qu'une relative importance. C'est l'avenir de notre parti qui nous intéresse. Dès demain, nous allons recommencer la lutte pour nos idées, pour arriver à fêter bientôt des victoires socialistes.

Cette lutte sera rude, nous le savons. Nos adversaires sont connus et au premier rang d'entre eux nous plaçons le nouveau sénateur d'Alger .

Du scrutin du 23 octobre, riche en enseignements, nous revenons décidés, plus que jamais, à continuer notre bon combat, en pleine clarté, en total désintéressement, non pour des hommes, mais pour l'Idée, pour la grande Idée qui nous est chère.

Marcel REGIS.
Député d'Alger.

Jérôme ZEVACO.
Maire de Ménerville,
Conseiller général.

DOUBS

3 sénateurs

Inscrits : 932 ; votants : 932 ; suffrages exprimés : 920 ; maj. ab. : 465.
Ont obtenu :
MM. :
Jean Fabry, sénat. sort., ancien ministre, Rép. de g. : 618, ELU.
Maurice Baufle, sénat. sortant, rép. de g. : 615 voix, ELU.
Georges Pernot, sénat. sortant, ancien ministre, Rép. URD, 614, ELU.
Léon Fesselet, adj. au maire de Besançon, Rad. Soc. : 181.
Fougeroux, cons. d'arrond., Rad. Soc., 181.
Colonel Pauzet, Rad. Soc. : 188.
Armand Bermont, maire de Montbeliard, cons. général, soc. SFIO : 128.
Plantin, adj. au maire de Pontarlier, soc. SFIO : 123.
Auguste Jouchoux, soc. SFIO : 123.
Divers : 1.

DROME

Inscrits : 734 ; votants : 732 ; nul : 1 ; suffrages exprimés : 731; majorité absolue : 366.
Ont obtenu :
M. Perdrix, sénat. sort., G. dém. rad.-soc., 797 voix, ELU ;
M. le docteur Eynard, cons. gén., rad.-soc., 382 voix, ELU ;
M. Rozier, cons. gén., rad.-soc., 370 voix, ELU ;
M. Lisbonne, sén. sort., G. dém. rad.-soc., 361 ;
M. Valette, sén. sort., soc. S.F.I.O., 321 ;
M. Archimbaud, dép. rad.-soc., 377.

EURE

3 sénateurs

Inscrits : 1018 ; suffrages exprimés : 1017 ; majorité absolue : 509.
Ont obtenu :
MM. :
Join Lambert, sénat. sortant, URD : 632 voix, ELU.
Lauvray, ancien député, URD : 622 voix, ELU.
Josse, ancien sénateur, URD : 591 voix, ELU.
Abel Lefèvre, sénat. sortant U. Dém. et rép. rad. ind. : 370.
Neuville, sénat. sortant, U. Dém. et rad. ind. : 342.
Chauvin, ancien député, rad.-soc. : 309.
Dupont, député, soc. SFIO : 52.
Graziani, ancien député, soc SFIO : 41 voix.
Pironneau, soc. SFIO : 39.
Pivert : 34 voix.

EURE-ET-LOIR

3 sénateurs

Inscrits : 721 ; votants : 720 ; majorité absolue : 361.
Ont obtenu :
MM. :
Valadier, sénat. sortant, g. dém., rad. soc. : 366 voix, ELU.
Benoist, sénat. sortant, g. dém., rad. soc., : 302.
Violette, sénat. sortant, g. dém., rép. SS, ancien ministre : 274.
Gautron, URD 329.
Gilbert, URD : 319.
Parmentier, cons. : 314.
Wenger, rad. soc. : 101.
Maunoury, rad. ind. : 66.

AU CAROUBIER

Miss Cinders

enlève facilement le Prix de la Société des steeple-chases

Première course. — Prix Quinquet (au trot monté ; 5.000 francs ; 2.400 m.).
1. Golap, 78 kg. (Anglade fils) à M. J. Anglade, entraînement Nin, 2.450 m.
2. Kota, 73 kg. (Mazella), à M. Nabet; 2.400 mètres.
3. Héros de la Suronnière, 77 kg. (Richl) à M. Agius ; 2.400 mètres.
4. Intransigeant, 72 kg. (Deveza) à M. Zanone ; 2.400 mètres.
Forfait : Isidore III. Retiré : Genèse.
N.P. : Ile d'Arques, 72 kg. (J. Piccione) ; Gladiateur M., 72 kg. (G. Piccione) ; Jalap, 73 kg. (Canicio père), tous à 2.400 m.
Temps : 3 m. 44 s. (1 m. 31 s. 4-10) ; 3 m. 44 s. 1-10 ; 3 m. 46 s. 1-2.
Rapports. — Pesage : Gag. : 25,50 ; pl. 14,50 et 25 jumelé 196. Pelouse : Gag. : 25,50 ; pl. 15 et 28,50 jumelé 296.

Deuxième course. — Prix de la Société des Steple-chases de France ; haies ; 2.800 m. ; 7.000 francs.
1. Miss-Cinders, 60 kg. (Lavialle) à M. Licari, entraînement Cazebielle.
2. Oscar, 62 kg. (Toreau) à M. Chemouli.
3. Tabou, 63 kg. (Morin) à M. Juanéda.
Retirée : Maritza.
Tombé : Gomito, 60 kg. (Ricaud) à M. Chemoul.
Temps : 3 m. 36 sec. — 5 long. ; loin.
Rapports. — Pesage : Gag. : 6,50 ; pl. 5,50 et 6, jumelé 25. Pelouse : Gag. : 7,50 ; pl. 5,50 et 6, jumelé 30.

Troisième course. — Prix Ramsès ; au trot attelé ; 5.000 fr. ; 2.600 mètres.
1. Grane, 2.600 m. (Sobrecasses) à M. Tamène, entraînement Sobrecasses.
2. Isidore III, 2.650 m. (Canicio fils) à MM. Di Scala Esposito.
3. Houbigant, 2.600 m. (Zammit) à Monhoub.
4. Klonklon, 2.625 m. (Socias) à M. Laborde.
N.P. : Goa, 2.600 m. (Gauci), Quickline, 2.650 m. (Richl), Irmack, 2.600 m. (Agullo).
Forfaits : Genèse, Gruchet et Douvrès.
Temps : 3 m. 52 s. 1-2 (1 m. 29 s. 2-10) ; 3 m. 53 s. 3-10 (1 m. 27 s. 5-10); 3 m. 53 s. 1-2 (1 m. 29 s. 4-10).
Rapports. — Pesage : Gag. : 44,50 ; pl. : 18,50 et 12, jumelé : 361. Pelouse : Gag. : 35,50 ; pl. : 16,50 et 14,50, jumelé : 208.

Quatrième course. — Prix Saxifrage ; plate ; 8.000 fr. ; 1.000 m.
1. Gomorrhe, 54 kg. 1-2 (Alexandron) à M. de Andreis, entraînement Dafflon.
2. Artaban VI, 57 kg. (Hart) à MM. Di Scala Esposito.
3. Baquoubah 56 kg. 1-2 (Capiello) à MM. Dermy-Jacquot.
4. Royalette, 50 kg. 1-2 (Mac Kenzie) à M. Licari.
N.P. : Pikina, 47 g. 1-2 (Venhamme); Penny Wise, 52 kg. (Toreau) et Pierrot, 50 kg. 1-2 (Huchet).
Forfait : Méprise.
Temps : 1 m. 6 s. ; 3-4 long. ; 3 long.
Rapports. — Pesage : Gag. : 169 ; pl. 44 et 6,50, jumelé : 239. Pelouse : Gag. : 161,50 ; pl. : 32 et 7,50, jumelé : 146.

Cinquième course. — *Prix Quo-Vadis* au trot attelé ; 5.000 francs ; 2.250 m.
1. Kilmaine, 2275 (Sauvage) à M. Léon Richel, entraînement E. Riche.
2. Mercredi, 2250 (Nin), à M. Sultana.
3. Lela, 2250 (Deveza), à Mme Reder.
4. Imelia, 2275 (Borg) à M. Perrillat.
N.P. : Justice II, 2300 (Zammit) ; Nusmée, 2150 (Riche) ; Maia 2225 (Ganci) ; Marin, 2225 (Canicio) ; Jolie, Bénichone, 2275 (Gallero) ; Karlette, 2275 (Spiteri) ; Kif, 2275 (Bourada).
Temps : 3 m. 32 s. 1-5 (33 2-10) ; 3 m. 32 s. 1-2 ; 3 m. 36 s.
Rapports. — pesage : g. : 51 ; pl. : 11 ; 7 et 12.
Pelouse : g. 53 ; pl., 11,50 ; 7,50 et 11,50

Sixième course. — Prix des Seringas; plate, mixte à réclamer ; 6.500 francs, 2350 mètres.
1. Tante Marie, 49 1-2 (Capiello), à Mlle Frendo, entraînement Tendero.
2. Séville, 59 1-2 (Larialle), à M. Licari.
3. La Margo, 49 1-2 (Hart), à MM. Di Scala, Esposito.
4. Gredin, 48 1-2 (Hubert), à MM Di Scala-Esposito.
P.P. — Trois moulins, 56 (Biglione) Pastel, 53 1-2 (Toreau) ; La Française, 51 (Lhôpital).
Forfait. — Cromesquis, Gabès II, Mon Dauphin et Dark-Somer.
Retiré. — Abela.
Temps. — 2 m. 47 s. 1-2 l. ; 4 lg.
Rapports. — Pesage : g. : 10,50 ; pl. : 7,50 et 9 ; jumelé, 42.
Pelouse : g., 13 ; pl., 6,50 et 8 ; jumelé, 39.

Septième course : Prix du Sahara; au trot attelé, à réclamer 4.000 frs, 2.800 mètres.
1. « Gringo », 2.175 (Canicio), à MM. Discala, Esposito, entraînement Canicio.
2. « Gruchet », 2.775 (E. Riche), à M. Léon Riche.
3. « Eros III » 2.725 (Mazella), à M. Lanzaro.
4. « Dugueslin II », 2.750 (Socias), à M. Yéfi.
N.P. : « Félicien » 2.725 (Zammit); « Extra II », 2.725 (Galiana); « Drôle de Gosse », 2.750 (Deveza); « Firminy », 2.725 (G. Piccione).
Forfaits : « Grane », « Hasparens » et « Genèse ».
Retirés : « Goa » et « Golap ».
Temps : 4' 11" ; 4' 12" 1-2 ; 4' 14".
Rapports :
Pesage : g. 19,50, pl. : 8; 14,50 et 28,50.
Pelouse : g.: 17, pl. : 9 ; 14 et 26.

L'abondance des matières nous oblige à reporter à demain le compte-rendu de la réunion.

Pierre Joseph, SFIO : 18.
Fouqueau, SFIO : 15.
Roger, SFIO : 20.
Martin Fortris, cons. : 1.
Ballottage pour deux sièges.
DEUXIEME TOUR
Ont obtenu :
MM. :
Gauthon : 403 voix, ELU.
Gilbert, maire de Chartres : 390 voix, ELU.
Viennent ensuite : MM. Benoist : 324 ; Viollette, ancien ministre : 305 ; divers : 10.

FINISTERE

5 sénateurs

Inscrits : 1354 ; votants : 1354 ; suffrages exprimés : 1340 ; majorité absolue : 671.
Ont obtenu :
MM. :
Quelnnec, sénat. sortant, aucun groupe, URD : 694 voix, ELU.
Le Gorgeu, sénat. sortant, G, Dém. rad. soc. : 641.
Docteur Lejeune, URD : 636.
Docteur Lancien, sénat. sortant G. Dém. rép.-soc. : 614.
Halna du Fretay, URD : 602.
Inizan, député, URD : 600 voix.
Perrot, député, rad.-soc. : 579.
Danguy des Desert, conserv. : 559.
Guillemot, sénat. sortant, G. Dém. rad. soc. : 498.
Tanguy, sénat. sortant, G. Dém rad.-soc. : 497.
Masson, ancien député, soc. SFIO : 126 voix.
Messager, soc. SFIO : 112.
Lehoux, soc. SFIO : 110.
Postellec, soc. SFIO : 108.
Cornou, soc. SFIO : 100.
Guégin, communiste : 36 voix.
Scouarnec, communiste : 32 voix.
Duot, communiste : 32.
Pencalet, communiste : 33.
Guyomarch, communiste : 30.
Ballottage pour quatre sièges.
DEUXIEME TOUR
Ont obtenu :
MM. :
Dr Lejeune : 864.
Le Gorger : 639.
Halna Du Fretay : 622.
Dr Lancien : 608.
Inizan : 584.
Perrot : 582.
Languy Des Deserts : 549.
Guillemot : 490.
Tanguy : 185.
Masson : 102.
Messager : 99.
Guyomarch : 24.
Ballottage pour quatre sièges.
TROISIEME TOUR
Ont obtenu :
MM. :
Dr Le Jeune : 707 viix, ELU.
Le Gorgeu : 690 voix, ELU.
Halna Dufretay : 676 voix, ELU.
Lancien : 666 voix, ELU.
Perrot : 592.
Inizan : 579.
Guillemot, sénat. sortant : 573.
Danguy des Deserts : 550
Masson : 53.
Tanguy : 54.
Messager : 49.
Guyomarch : 28.

GARD

3 sénateurs

Inscrits : 828 ; votants : 828 ; suffrages exprimés : 825 ; majorité absolue : 413.
Ont obtenu :
M. Gasuon Basile, sénateur sortant, rad.-soc., 490 voix, ELU ;
M. Louis Mourier, anc. dép., rad.-soc., 425 voix. ELU ;
M. Jean Bosc., sénat. sortant, rad.-soc., 400 ;
M. Georges Bruguier, sénat. sortant, soc. S.F.I.O., 328 ;
M. Hubert Rouger, dép. soc. S.F.I.O., 266 ;
M. Léon Castanet, anc. dép., soc. S.F.I.O., 207 ;
M. Auguste Bechard, dép., com., 115 ;
M. Louis Bernard, anc. dép., com., 110 ;
M. Chapon, maire d'Alès, com., 110.
Ballottage pour un siège.
DEUXIEME TOUR
Ont obtenu :
MM. :
Georges Bruguier : 429 voix, ELU.
Jean Bosc : 394.

HAUTE-LOIRE

Hors série : 1 sénateur

Inscrits : 689 ; votants : 687 ; nuls : 4.
Ont obtenu :
M. Joseph Antier, anc. dép., U.R.D., 258 voix.
MM. Chauvin, anc. dép., rad.-soc., 207;
Martin-Binachon, rép. de g., 76 ;
Lhomenède, soc. S.F.I.O., 54 ;
Boudignon rép. de gauche, 50 ;
Germain-Martin, anc. min., 27. ;
Roudil, dém. pop., 10 ;
Fouilly, ind., 5.
Ballottage.
DEUXIEME TOUR
Ont obtenu :
MM. :
Chauvin : 265 ; Antier ; 264 ; Germain-Martin, ancien ministre : 138.
Divers : 20.
Ballottage.
TROISIEME TOUR
MM. :
Jiseph Antier : 370 voix, ELU.
Chauvin : 306.
Divers : 3.
Avant le troisième tour, M. Germain-Martin s'était désisté en faveur de M. Antier. Après le premier tour, les candidats du Rassemblement populaire s'étaient désistés en faveur de M. Chauvin.

HAUTES-ALPES

2 sénateurs

Inscrits : 353 votants; 336.
Ont obtenu :
MM. :
Foy Riont sénateur sortant, Rép. U.R. D : 173 voix, ELU.
De Rothschild, sénateur sortant

De BELCOURT à BAB-el-OUED

MEMENTO

Aujourd'hui LUNDI 24 OCTO BRE 1938 — 297e jour de l'année
Ere musulmane, 29 Châabane 1357 8e mois
Ere israélite, 29 Tichri 5699 1er mois
Soleil : lev. 6 h. 22 - c. 17 h. 07

COURRIER MARITIME. — *Arrivées* : à 10 h. 30 du « G.-G.-Jonnart », venant de Marseille.

DEPARTS DES TRAINS. — Pour Oran : *Matin*, 8 h. 39 (dernière levée à la Grande Poste, à 19 h. 30) ; *Soir*, 21 h. 10 (dernière levée à la Grande Poste, à 20 h. 30).

Pour Constantine : *Matin*, 5 h. 55 et 7 h. 50 ; *Soir*, 21 h. 30 (dernière levée à la Grande Poste, à 19 h. 30).

Pour Djelfa : *Matin*, 6 h. 11.
Pour Boghari : 6. h 11 et 16 h. 37.
Pour Orléansville : 6 h. 11, 18 heures, 21 h. 40.

ARRIVEES DES TRAINS. — De Constantine : *Matin*, 6 h. 45 *Soir*, 17 h. 22 et 19 h. 48. D'Oran : *Matin*, 6 h. 52, *Soir*, 17 h. 22 et 19 h. 37.

SERVICE AVION quotidien (sauf le lundi). — Dernières levées : Grande Poste et Bureaux d'Alger-Strasbourg, 5 h. 15 matin ; autres bureaux, minuit ; Air-France (boîte avion), 4, boulevard Carnot et Bureau de tri d'Alger-Gare, 5 h. 40 ; Hydrobase, rue de Cherbourg, 6 h. 15.

Stationnement des automobiles : côté pair.

LES SPECTACLES

BIJOU : *Le Flibustier.*
OLYMPIA : *Pilote d'essai.*
COLISEE et VOX: *Le Quai des brumes.*
TRIANON : *Mollenard.*
CASINO MUSIC-HALL : *Viviane Colin.*
CAMEO : *M. Sans-Gêne.*
REGENT : *Carrefour.*
MAJESTIC : *Barnabé.*
RIO : *Mon cœur t'appelle.*
MARIGNAN : *La Bataille de l'Or.*
ODEON : *Le Docteur Farahat.*
EMPIRE : *La Brute Magnifique.*

A travers la Ville

Armé d'un revolver un énergumène du P.P.F. menaçait le secrétaire du syndicat des Dockers

Hier soir, vers 18 h. 15, devant le Café Glacier, avenue de la Bouzaréah, M. Bernard Yacono, secrétaire du Syndicat confédéré des dockers d'Alger, devisait paisiblement avec des amis, quand le nommé Antoine Follaca, militant notoire du PPF, vint au-devant de lui. Immédiatement, il proféra des insultes et menaça M. Yacono, qui se mit en devoir de se défendre.

Un témoin de cette scène, M. Henri Ellul, voyant Follaca mettre la main à la poche pour faire le geste d'en sortir une arme, intervint énergiquement pour calmer l'énergumène.

Deux gardes mobiles de passage, aidés par deux gardiens de la paix, en service, s'interposèrent et, fouillant minutieusement Follaca, découvrirent dans sa poche arrière, un pistolet automatique, calibre 7 mm. 65, avec chargeur complet et une balle dans le canon de l'arme.

L'individu a été amené au commissariat du 5e arrondissement. Une information sera, nous l'espérons, ouverte contre lui, car il faut que tous les émules PPF ou PSF de Follaca soient mis hors d'état de nuire.

Les sapeurs-pompiers de la Ville d'Alger fêtent le succès remporté par leur section sportive

A l'occasion des succès remportés par leur section sportive au Congrès national de Lyon, en juin dernier, le commandant Farnet et les membres du Conseil d'administration du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Ville d'Alger conviaient leurs amis à un apéritif amical tenu, hier matin, dans les salles de la brasserie du Casino Music-Hall.

A la table d'honneur, aux côtés de M. le chef de bataillon Farnet, commandant les Sapeurs-Pompiers de la ville, nous remarquons : MM. Calléja, conseiller municipal, représentant le Maire ; Dominique, président de la Fédération des sociétés de gymnastique de l'Afrique du Nord ; Bronner, Vardian, le Docteur Soucy, Gadal, conseiller municipal, adjoint aux Sports, et d'autres personnalités.

Une « Marseillaise » brillamment enlevée, annonce l'ouverture de la cérémonie. C'est d'abord l'adjudant-chef Tarillong qui prend la parole pour souligner qu'une chose compte, avant tout, chez les sapeurs-pompiers : la discipline. Il rappela ainsi la belle devise en honneur dans cette vaillante corporation : « Un pour tous, tous pour un. »

Le sergent-chef Casanova, moniteur général, aux efforts duquel sont dus les lauriers acquis, retrace avec beaucoup de simplicité l'activité du groupe sportif.

Le commandant Farnet, dans une allocution très goûtée, dit sa joie de voir assemblés ses chers sapeurs-pompiers et ses dévoués collaborateurs. Il rapporte les conditions pénibles dans lesquelles se réalisa le déplacement au Congrès, l'accueil chaleureux des Lyonnais et les beaux résultats obtenus. Rendant alors un vibrant hommage aux actifs dirigeants du groupe sportif, il ne manqua pas de remercier aussi chaleureusement les personnalités présentes, ainsi que les membres de la presse.

M. Calléja, conseiller municipal, intervient à son tour pour souhaiter de plus belles réussites, offre une superbe coupe et cède la parole à M. Dominique. Ce dernier, dans un langage plein d'esprit, félicite les heureux lauréats et procède à la remise de superbes récompenses.

L'orchestre du Casino exécuta de façon fort brillante quelques morceaux de son répertoire qui mirent fin à cette agréable réunion.

L. S.

Le meeting socialiste Régis-Tomasino aura lieu ce soir Salle Henri Barbusse

Nous invitons la population laborieuse de notre ville à assister, aujourd'hui lundi 24 octobre, à 18 heures, au grand meeting socialiste organisé par la Section d'Alger des Jeunesses Socialistes, Salle Barbusse, rue Rosetti Bab-el-Oued).

A cette réunion placée sous la présidence du secrétaire général des J. S., prendront la parole :

Marcel Régis député d'Alger, et F. Tomasino, secrétaire de la Fédération des Bouches-du-Rhône, membre du C.N.M.

Les orateurs préciseront la position du parti et des Jeunesses face aux grands problèmes de l'heure.

Rectificatif : Une coquille nous a fait écrire dans l'information publiée hier : « la population laborieuse *indigène et anonyme...* », alors qu'il fallait lire : « la population laborieuse *indigène et européenne* ».

Mouvement du port

ENTREES

« Livensa », vap. ital., 3.329 t., Naples, R. 450 t., mt Venture, S. Italia, Trieste, Lisbonne.

« Fauna », vap. holl., 728 t., Tanger, R. 106 t., Charbonac. K.N.S.M., Amsterdam. Malte.

« Vulcanus », vap. holl., 1.128 t., Venise-Bari, R. 50 t. charbons, R. Néerland., Amsterdam. Amsterdam.

« Jean et Jacques Schiaffino », vap. fr., 1.802 t., Mostaganem, opère, Cargos Algériens, Alger.

« Djebel-Dira », vap. fr., 1.551 t., Marseille, Déb. 423 militaires, Cie N.M., Marseille, Tunis.

« Ville-de-Ténès », vap. fr., 152 t., Port-Gueydon, dm. 80 t., S.A.N.A.N., Alger.

« Ville-d'Oran », vap. fr., 3.810 t., Marseille, dm. 272 t., pass. 727, Cie G. tr., Marseille. Marseille.

« Algérie », vap. fr., 2.151 t., Rouen, dm. 820 t., C.B.V.N., Dunkerque.

« Lorient », vap. fr., 2.546 t., Barry, déb. 6.000 t. charb., Cie Delmas, Nantes.

« Champenois, vap. fr., 1.700 t., Oran, dm. 1.300 t., C.B.V.N., Dunkerque.

« Finistère », vap. fr., 2.545 t., Philippeville, S.O., Bougie.

SORTIES

S-s « Livenza », vap. ital., S.-Italia, Lisbonne.

S-s « Fauna », vap. holl., K.N.S.M., Malte.

S-s « Vulcanus », vap. holl., N. Ueerland., Amsterdam.

S-s « Djebel-Dira », vap. fr., Cie N.M., Tunis.

S-s « Ville-d'Oran », vap. fr., C.G.T., Marseille.

NAVIRES ATTENDUS

S-s « Tudor Star », Charbonnac, le 24, feu rouge, poste sud.

S-s « Djebel-Amour », Coudray, le 25, gare maritime.

S-s « Marlène », P. Durand, le 24, Coffre 2.

S-s « Marocchino », Cherfils, le 24, Pan coupé de Sète.

S-s « Monte-Piana », Wenture, le 26, bouée Bizerte.

S-s « Terlings », Charbonnac, le 25-26, Môle aux charbons.

S-s « Merovi », Médit., le 24-25, quai de Dieppe.

S-s « Lorrain », C.B.V.N., le 24, sur bouée Brest.

S-s « Lesken » M. Thibaut, le 24, quai de Bastia.

S-s « Marocco », Petersen, le 24, H.A., porte sud.

S-s « Vulcania », Venture, le 25, gare maritime.

S-s « Ville-de-Bougie », S.A.N.P.A.N., le 24.

S-s « Cap-Falcon » Delmas, retardé

S-s « Talabot », Worms, le 24, gare maritime.

S-s « Mendoza », Moris, le 24, gare maritime

Communiqués et convocations

AMICALE DES ENGAGES VOLONTAIRES POUR LA DUREE DE LA GUERRE. — Le décret du 13 août 1938, paru au J.O. le 19-8-38, page 9334, proroge jusqu'au 30-6-39 le délai en vue d'obtenir la croix du combattant volontaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège, 50, rue Rovigo, Alger. Permanence tous les samedis, de 8 h. 30 à 18 h. 30.

Réunion du conseil d'administration : vendredi 28 courant, à 18 h. 30, au siège.

✣ ✣ ✣
UN DANOIS APÉRITIF AU PUR GOUDRON DE NORVÈGE
✣ ✣ ✣

AVENIR DES TROMPETTES D'ALGER. — *Fanfare.* — Lundi et jeudi, de 18 à 19 heures, répétition de détail ; de 19 à 20 heures répétition générale au local Voûtes de la Pêcherie, direction E. Falchi, Commissaire de semaine : M. Bitoun.

A propos du concours d'entrée en 4me d'E. P. S. (Jeunes filles)

Les journaux viennent de publier un communiqué relatif aux conditions d'admission en 4e année de l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles d'Alger (avenue Pasteur). Ce communiqué a suscité, auprès d'un certain nombre de nos lecteurs, une émotion que nous croyons légitime, et dont nous nous faisons volontiers l'écho :

On se plaint, tout d'abord que les conditions du concours soient modifiées. Il était jusqu'à cette année entendu que les jeunes filles titulaires à la fois du B.E. et du B.E.P.S. auraient leur place réservée, qu'elle que soit la date, juin ou octobre de l'obtention de ces titres. Seules subissaient l'examen d'entrée celles qui étaient titulaires d'un seul de ces deux diplômes.

Nous n'avons pas à discuter ici du bien fondé d'une telle discrimination entre les aspirantes. Nous nous bornerons à remarquer que cette règle établie depuis plusieurs années était entrée dans les usages et que — si elle était loin de satisfaire tout le monde — elle était néanmoins admise par tous et observée comme une tradition.

Or, brusquement, les intéressées apprennent que, désormais, seront seules admises sans concours les titulaires des deux titres, à condition que ces derniers aient été obtenus en juin. On se demande si les examens subis en octobre ne valent plus, depuis cette année, ceux qui ont été passés en juin, et pourquoi l'on établit entre eux une différence que rien ne justifie.., sinon, hélas ! le manque de places.

On se plaint aussi de cette décision, intervenue au dernier moment, ne soit portée que très tardivement à la connaissance des intéressées. Un certain nombre de jeunes filles venant de subir leur examen d'octobre, sont allées goûter, hors d'Alger, auprès de leurs parents de l'intérieur, un repos bien mérité, en attendant l'ouverture des classes de 4e. Affolement ! Il faut les rappeler tout de suite.

Les parents qui se trouvent en présence de cette pénible situation reconnaissent les difficultés avec lesquelles l'Administration est aux prises. Difficultés qui ne sont nullement son fait, mais bien celui des délégués financiers chargés de dispenser des crédits de fonctionnement suffisants. Ils se permettent toutefois de proposer une solution infiniment plus équitable que celle qui a été retenue. Elle consisterait à faire subir à toutes les jeunes filles, titulaires ou non des deux diplômes, le même examen d'entrée.

Ainsi, tout le monde se trouverait sur le pied de l'égalité absolue, et, si l'examen d'entrée a une signification réelle, les meilleures seront, en fin de compte, choisies.

Ils adressent cette requête à M. l'Inspecteur d'Académie, en lui demandant de la prendre en considération.

Pour le reste : absence de place, manque de locaux, de professeurs, de crédits, c'est affaire entre eux et les délégués financiers. Ils reviendront sur la question en temps opportun avec des chiffres à l'appui, et ils demanderont pour leurs enfants la reconnaissance totale du droit sacré à l'instruction.

UNIVERSITE D'ALGER

FACULTE DES SCIENCES

Les inscriptions à la Faculté des Sciences pour la prochaine année scolaire seront reçues au Secrétariat des Facultés du 3 au 12 novembre inclus, sauf les dimanches et jours fériés, le matin de 8 à 11 heures. Les étudiants inscrits précédemment et qui poursuivent leurs études se présenteront au Secrétariat pendant la même période pour l'immatriculation annuelle.

La liste des pièces à produire pour les premières inscriptions peut être demandée au Secrétariat des Facultés ; joindre une enveloppe portant adresse et timbre, ou coupon-réponse pour la France, la Tunisie et le Maroc.

Le livret de l'étudiant est édité et vendu par la Maison du Livre, rue Dumont-d'Urville, à Alger.

EXAMENS

Les examens de la session de novembre 1938 sont fixés aux dates ci-après :

Jeudi 3 novembre : diplôme de chimiste de première année certificat d'études supérieures de mathématiques générales, mécanique rationnelle, astronomie, géologie, minéralogie, P.C.N. supérieur, examen d'entrée à la Faculté.

Vendredi 4 novembre : certificat d'études physiques, chimiques et biologiques.

Mercredi 9 novembre : certificats d'études supérieures de calcul différentiel et intégral, physique générale, chimie générale, zoologie, botanique.

Les épreuves écrites commenceront à 7 heures du matin. Les dates des épreuves pratiques et orales sont affichées à la Faculté.

Les récépissés de versement des droits d'examen seront exigés à l'entrée des salles.

ALGER REPUBLICAIN ne sait pas tout, mais tout ce qu'il sait, il le dit.

Partis et Groupements

PARTI REPUBL. RAD.-SOCIALISTE. — *Fédération du département d'Alger.* — Ce soir à 18 heures très précises, dans la salle de la Brasserie Universelle, boulevard de la République, réunion de la Fédération. Dernières dispositions à prendre avant le congrès de Marseille. Présence indispensable.

Alger-Banlieue

HUSSEIN-DEY

Cartel de l'alimentation. — Vendredi, 28 octobre, à 18 h. 30, Salle Jean-Jaurès, 31, rue de Constantine, aura lieu une grande réunion intercorporative de l'alimentation. Cardin, secrétaire du cartel des Syndicats de l'Alimentation y prendra la parole. Il parlera aux ouvriers et ouvrières de l'alimentation d'Hussein-Dey, des améliorations obtenues en leur faveur, par les différentes conventions collectivçs signées par la C.G.T.

Les ouvriers et ouvrières primeuristes, confisseurs, bouchers, boulangers, distillateurs, pâtissiers, meuniers, des fabriques et entrepôts de glace de bière et de limonade, sont cordialement invités à y assister.

Collision d'autos. — Hier soir, vers 19 heures, à la hauteur du lieu dit « La Glacière », la voiture de M. Paristo, garage Montpensier, est entrée en collision avec la voiture de M. Djaffar ben Ahmed, de Périgotville. Ce dernier effectuait une man uvre sur la route. Son feu arrière était éteint, par suite d'un court-circuit. Les voitures sont endommagées. M. Paristo porte des contusions multiples. M. Thoman, qui se trouvait dans la même voiture, a dû être hospitalisé. M. Djaffar ben Ahmed est indemne. La responsabilité de l'accident semble lui incomber.

La gendarmerie d'Hussein-Dey enquête.

MAISON-CARREE

Parti communiste. — Réunion de la cellule le mardi 25 octobre, à 18 h. 30 précises, à la salle Roger Salengro. Présence indispensable de tous.

Meeting des Jeunesses Socialistes. — c'est ce soir, à 20 h. 30, qu'aura lieu à l'Eldorado-Cinéma, le meeting où les camarades du parti prendront la parole. Orateurs : Tomasino, secrétaire des Bouches-du-Rhône ; Régis, député d'Alger qui parlera des événements politiques récents, et Benhadj, délégué à la propagande.

Vol d'auto. — Au cours de la nuit, Dominique Borras, sans profession, demeurant à Oran, a été arrêté au volant de l'auto 5633 A1, 13, qui avait été volée à Mme Joséphine Serra, marchande de glaces à Maison-Carrée.

Le Congrès national des J.E.U.N.E.S.

Les jeunes équipes unies pour une nouvelle économie sociale viennent de tenir leurs assises confédérales à Paris.

250 délégués représentants 20 centres régionaux et 350 équipes de base étaient présents.

Ce Congrès a donné aux J.E.U.N.E.S. une organisation définitive, la plus démocratique et fédéraliste qui puisse être réalisée.

Le poste de délégué général a été supprimé et des organismes ont été créés pour permettre à toutes les valeurs de profiter au mouvement tout entier et au socialisme de l'abondance, sans que le mouvement puisse profiter à personne, ni être dans les mains de personne.

Le Congrès a défini les forces de l'action que les J.E.U.N.E.S. vont entreprendre dans les mois qui vont suivre en vue de réaliser la grande révolution économique et sociale que les faits commandent, pour, dans et par l'abondance, la paix et la liberté.

Décidés à mener leur action sans plus aucune équivoque, les J.E.U.N.E.S. ont décidé de se donner un instrument propre de propagande et d'information et ils lancent un grand hebdomadaire *Libération par l'Abondance*, dont le premier numéro paraîtra le 11 novembre prochain.

Henri Barbusse et l'Esperanto

Voici ce que pensait notre grand disparu de la langue internationale des travailleurs.

« L'esperanto est une langue logique, c'est une langue schématique, dépouillée avec une scientifique précision de toute espèce de complication grammaticale. Elle se construit mathématiquement et pour ainsi dire automatiquement. Quelques racines, puisées avec discernement et équité dans le grand réservoir héteroclite du monde, suffisent, puis quelques préfixes et suffixes et quelques formules de calcul grammatical élémentaire, et cela lui permet de suivre ensuite dans tous les sens et dans toutes les nuances, les complications de la pensée.

« Cette admirable architecture linguistique dont la souple perfection est d'une beauté puérile, est le fruit d'intuitions profondes et le résultat de travaux immenses. »

Apprenez l'Esperanto

Prochainement plusieurs cours oraux et gratuits fonctionneront dans plusieurs quartiers d'Alger. Les dates et horaires de ces cours seront annoncés dans ce journal et la presse syndicale locale.

Pour tous renseignements et cours par correspondance, s'adresser *Groupe des Espérantistes prolétariens*, Bourse du Travail, Alger (joindre timbre pour réponse).

Permanence — Tous les jeudis, de 18 à 19 h 30, à la Bourse du Travail (salle des instituteurs).

VIE ARTISTIQUE

Les « CONCERTS CLASSIQUES » présentent Salle Pierre BORDES, samedi 29 octobre à 17 h. 15 dans un UNIQUE RECITAL le génial violoniste

Paul MAKANOVITZKY

au programme œuvres de Mozart, Beethoven,, Chausson, Sarasate Kreisler

Loc. libr. Chaix, r. d'Isly, Ferraris, r. Michelet. Plac. 10 15 20 25 Etud. Ec. 6 f.

CHEZ LES TRAVAILLEURS

Les techniciens de l'aviation approuvent les déclarations faites par M. Croizat au nom de la Fédération des Métaux

Paris, 23 octobre. — Réunie ce matin à Paris, au siège de la Fédération des Métaux, la conférence nationale des délégués et techniciens des usines de l'Aviation a adopté une résolution dans laquelle, après avoir pris acte que les solutions en vue de l'accroissement de la production dans les usines de l'Aviation proposées par la Fédération des Métaux vont recevoir un commencement d'exécution, elle se félicite de l'action de celle-ci et souligne que ces mesures pourront aboutir à l'embauchage d'un grand nombre des 400.000 chômeurs français.

Par ailleurs, la conférence s'est déclarée d'accord avec la Fédération des Métaux sur les diverses propositions faites par celle-ci, notamment le recensement immédiat des chômeurs susceptibles d'être embauchés, la rééducation professionnelle rapide, l'amélioration de l'outillage, le recensement des usines dans lesquelles il y aurait un effort de production à faire, la révision des méthodes de production, l'organisation rationnelle de la fourniture des matières premières, la création d'un comité consultatif, comme le proposait, le 20 octobre, M. Jouhaux, la suppression de toutes les sanctions.

D'autre part, la conférence ne s'oppose pas à la dérogation des cinq heures supplémentaires, à partir du 24 octobre, partout où elle sera jugée nécessaire ; mais elle proteste contre les menaces et les procédés de dictature du gouvernement à l'égard des travailleurs ; elle exige l'application du programme du Front Populaire à l'égard des ligues et du patronat et décide une campagne de réunions dans les centres aéronautiques.

La bataille pour les traitements

Le Cartel des Services publics saisit l'opinion publique

Le Comité central du Cartel des fonctionnaires et agents des services publics s'est réuni hier au siège de la Fédération générale des fonctionnaires.

Après avoir procédé à un examen approfondi de la situation, il a arrêté ses revendications immédiates qui se résument ainsi :

1° Application intégrale du coefficient du coût de la vie au traitement minimum vital dont la valeur de base doit être rehaussée ;

2° Augmentation proportionnelle des autres traitements en attendant leur revalorisation totale ;

3° Attribution d'une allocation d'attente aux retraités, proportionnelle à celle qui sera allouée aux fonctionnaires en activité ;

4° Attribution des mêmes indemnités aux travailleurs de l'Etat à salaire régional, aux travailleurs municipaux et à ceux des services concédés.

Le Cartel a ensuite arrêté les grandes lignes de l'action qu'il va entreprendre :

1° Devant le silence inquiétant et incompréhensible du gouvernement, il va demander au bureau confédéral d'intervenir pour obtenir très rapidement une réponse ;

2° Il va s'efforcer d'éclairer l'opinion publique, sur la situation lamentable dans laquelle se trouvent les fonctionnaires et agents des services publics par suite de la hausse constante du coût de la vie ;

3° En attendant de connaître la position du gouvernement, les Fédérations qui composent le Cartel vont poursuivre leur travail d'information auprès de leurs adhérents, afin de les préparer à tous les moyens d'action que les événements pourraient exiger ;

4° Dès que la réponse du gouvernement sera connue, le Comité central du Cartel l'examinera et arrêtera, s'il y a lieu, les modalités de l'action telle qu'elle a été envisagée en juin dernier.

Convaincu qu'à défaut de mesures énergiques et cohérentes susceptibles de mettre un frein à la hausse du coût de la vie et de redresser les finances du pays, la déchéance sociale des fonctionnaires et des agents des services publics va s'accentuer encore, le Cartel central affirme unanimement et solennellement sa volonté résolue de passer à l'action pour sauvegarder les conditions d'existence de ses adhérents et la dignité de la fonction publique.

COMMUNIQUES

SYNDICAT DES INFIRMIERES VISITEUSES COLONIALES. — Le bureau du syndicat porte à la connaissance des adhérentes que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le 31 octobre 1938, à 17 heures, à la Bourse du Travail, rue Massieu-de-Clerval. Une demande de congé a été faite à M. le Gouverneur général pour les collègues de l'intérieur.

Ordre du jour : Comptes rendus moral et financier ; Renouvellement du bureau. Présence indispensable.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE LA FINANCE. — Tous les employés de banque sont priés d'assister à la réunion général, qui aura lieu aujourd'hui, à 18 15, au Bar des Etudiants, 8 boulevard Baudin. Les employés sympathisants à la C.G.T. sont très cordialement invités.

SYNDICAT DES OUVRIERS PATISSIERS. — Les membres du bureau et du Conseil syndical sont priés de venir à la réunion qui aura lieu mercredi 26, à 18 h. 30, à la Maison des Syndicats, 2, rue des Tanneurs.

SYNDICAT DES SELLIERS-BOURRELLIERS (Equipement militaire). — Les ouvriers et ouvrières de l'Equipement militaire et harnachement, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, ce soir, à 18 heures, à la Brasserie du Rond-Point, au Champ-de-Manœuvre. Présence de tous indispensable.

GAZ ET ELECTRICITE. — Le bureau syndical est convoqué pour ce soir, lundi, à 18 h. 30, 2, rue des Tanneurs. Présence indispensable.

A travers la presse syndicale

APRES LE C. C. N.

Dans le quotidien confédéral, Bothereau écrit, avec raison, que jamais autant qu'à l'heure actuelle l'organisation syndicale n'a eu besoin d'être cohérente et disciplinée. Et il ajoute :

C'est sous l'empire de cette préoccupation majeure, et bien décidée à faire face à toutes les éventualités qu'elle recèle, que les délégués au Congrès confédéral se réuniront à Nantes dans quelques semaines.

Et Nantes, qui sera le premier Congrès confédéral après celui de Toulouse, où fut scellée l'unité du mouvement syndical, sera lui aussi un Congrès « unitaire » qui saura prendre les décisions utiles, dans le sens indiqué par le C.C.N., à une action qui « exige la cohésion des forces ouvrières dans l'indépendance absolue du mouvement syndical, dans la garantie de son unité et dans la parfaite loyauté des rapports mutuels ».

DU COTE DE PRAGUE

Léon Jouhaux est allé à Prague. Les impressions qu'il en rapporte — et qu'il confie au Peuple *— ne sont pas bonnes. En voici quelques-unes :*

Je reviens de Prague plus attristé que je n'y étais parti. Ce que j'ai constaté, les renseignements recueillis me permettent d'affirmer que ce qui est actuellement appliqué à ce pays sous le nom d'« accord de Munich » dépasse, et de beaucoup, ce qui avait été décidé. Les principes ethnologiques et économiques sont systématiquement violés par les demandes chaque jour amplifiées de M. Hitler devant la Commission internationale, dans laquelle notre délégué siège pour la forme.

Chaque matin, le peuple tchécoslovaque se demande avec anxiété quelle sera le soir la nouvelle frontière du pays. Exigences allemandes, prétentions polonaises et hongroises font que la bastion démocratique de la Tchécoslovaquie, démentelé complètement, n'est déjà plus qu'un mot presque vide de réalité. La seule force démocratique qui existait au centre de l'Europe est en voie de disparition.

Ce sont, dans le domaine économique, les grandes lignes de chemin de fer qui relient entre eux les différents centres de la Tchécoslovaquie qui sont coupées à maints endroits, simplement pour le plaisir de désarticuler les réseaux et d'empêcher à un moment donné toute communication. Ce sont les usines qui restent, qui sont systématiquement séparées de leurs centres de matières premières ou bien purement et simplement occupées par l'armée allemande sans qu'aucune raison en soit donnée.

LE GOUVERNEMENT ET LES FONCTIONNAIRES

Le gouvernement se rend-il bien compte que la situation faite actuellement aux fonctionnaires ne saurait plus longtemps durer ? Interroge Neumeyer dans la Tribune :

Elle l'embarrasse sans aucun doute, car il ne montre guère d'empressement à répondre aux demandes d'audience que nous lui avons adressées.

Un gouvernement qui ne se presse ni de nous entendre, ni de régler favorablement notre sort ! Un Parlement qui tend de plus en plus à l'impuissance !

Qu'allons nous faire ? C'est la question qui se pose et que nous posons publiquement à nos camarades, après avoir pressenti, à notre Conseil fédéral de juillet, qu'elle se poserait presque inévitablement !

Pour nous, la réponse est claire. Nous avons su être raisonnables, mais nous ne serons pas des résignés. Nous n'acceptons pas d'être ainsi déclassés. Que le gouvernement se le dise et qu'il se dise également que s'il veut nous pousser à la révolte, nous n'hésiterons pas à prendre toutes nos responsabilités.

POUR ETRE DANS LA BONNE VOIE

L'attaque contre les ouvriers se développe, mais le patronat ne triomphera, pas affirme avec force, dans l'Ouvrier du Bâtiment » le camarade Brout. Il en profite pour indiquer au gouvernement la véritable voie à suivre pour opérer le redressement souhaitable :

La meilleure ligne à suivre par le gouvernement, c'est de revenir au programme du Rassemblement populaire que le président du Conseil et son parti ont signé, c'est d'être fidèle au serment du « 14 juillet », c'est de travailler pour les masses laborieuses, et avec elles.

C'est de prendre toutes les mesures pour en finir avec les faiblesses à l'égard des ennemis du peuple, pour en finir avec les saboteurs de l'économie nationale, avec les fauteurs de troubles, c'est de juguler les alliés du fascisme étranger qui rêvent après les lauriers de Hitler et de Mussolini.

Pour ceci, il faut une autre politique en s'appuyant sur les masses. Une politique de force et d'action concrète contre les résistances du capitalisme qui n'a que le souci de son profit.

C'est seulement dans cette voie que l'on pourra, en rénovant l'économie du pays, s'engager vers le renforcement de la Nation.

alger à l'écoute

Activités dirigées

Les horaires d'enseignement viennent d'être modifiées. Désormais, une demi-journée de classe devra être réservée aux activités dirigées ; entendez par là qu'on profitera de ces trois heures pour instruire les élèves en les amusant et sans faire peser sur eux aucune contrainte. Tout cela est fort bien ; mais encore faut-il qu'on donne à nos instituteurs l'indispensable pour pouvoir « diriger » ces loisirs. Et je vois très bien chaque classe agrémentant son après-midi par les émissions scolaires que Radio-Alger va donner incessamment.

Mais voilà, qui dit radio-scolaire pose le problème des postes récepteurs dans les écoles. Quelques bons bougres d'instituteurs transbahutent bien leur poste sous le bras quand il n'est pas très encombrant mais ce n'est pas là une solution.

Il faudrait que les autorités qui ont la charge d'alimenter les classes en matériel prévoient l'achat d'un certain nombre de récepteurs qui seraient mis à la disposition des élèves ; un appareil pour deux maîtres. Et point n'est besoin que le poste soit luxueux et extrêmement sélectif ; destiné à capter les émissions locales il suffirait qu'il ait assez de puissance pour être entendu sans fatigue de tous les coins de la classe. Il n'est pas interdit de penser qu'un poste semblable construit par appel d'offre ne coûterait pas plus de mille francs (et encore je compte large). Pour les quelques 700 classes que compte Alger, par exemple, il suffirait d'un crédit de 350.000 francs.

Mais le fera-t-on ?

G. ANDRE.

LES EMISSIONS D'AUJOURD'HUI

Selection

Théâtre. — 20 h. 30 : RADIO-PARIS : « Amphitryon » (J. Giroudoux) ✣ 20 h. 30 : STRASBOURG : « La dispute », « Le fanal », « L'âge ingrat » ✣ 20 h. 30 : BORDEAUX : « Le grillon du foyer », d'après Dickens ✣ 21 h. : BRUXELLES FRANÇAIS : « Les évadés » de R.F. Didelot.

Concerts symphoniques. — 20 h. : BRUXELLES FRANÇAIS : Bizet ✣ 22 h. 30 : RADIO-CITE : 7e symph. de Beethoven.

Divers. — 19 h. : LYON : « Le docteur Zephyr », sketch ✣ 20 h. : PARIS-P.T.T. : L'école des scénaristes, sketch.

Programmes

RADIO-P.T.T. ALGER (318 m. 8). — 6 h. 30 : Informations ✣ 12 h. : Météo ✣ 12 h. 05 : Concert varié ✣ 12 h. 55 : Les spectacles à Alger ✣ 13 h. : Léo Reisman et son orchestre ✣ 13 h. 15 : Informations ✣ 17 h. 30 : « Concert arabe » ✣ 18 h. : « Musiques variées » par l'orchestre de la station ✣ 19 h. : Informations ✣ 19 h. 30 : « Votre choix de disques » : Le Comte de Luxembourg, pot-pourri (Lehar) ; Un début au théâtre (Bach-Laverne) ; L'enamourée (Hahn) ; Rapsodie hongroise n° 2 (Liszt) ; Marche lorraine (Ganne) ✣ 20 h. : Carillon, primes ✣ 20 h. 05 : Radio-Crochet Monsavon ✣ 20 h. 35 : Informations ✣ 20 h. 45 : « La boîte aux lettres », par M. Marcel Ribère, conseiller de gérance de Radio-Alger ✣ 21 h. : « Concert arabe » : Le comique Rachid Ksentini et son élève Bahia ✣ 22 h. 30 : Informations.

PARIS-P.T.T. (431 m. 7). — 17 h. : Les Hommes et les livres ✣ 17 h. 15 : Mélodies ✣ 17 h. 30 : Papotages ✣ 17 h. 37 : Le lundi du jardinier ✣ 17 h. 45 : Conseils du Vieux Bricoleur ✣ 17 h. 50 : Les Beaux-Arts ✣ 18 h. : Caus. : Placement et Chômage ✣ 18 h. 15 : Caus. du Ministère de la Santé publique ✣ 18 h. 30 : La demi-heure des compositeurs : Hommage posthume à Rohozinski : Huit petites pièces pour piano ; L'Amertume ✣ 19 h. : Inform. ✣ 20 h. : sketches de M. Tovano ✣ 20 h. 30 : Orch. Fred Adison ✣ 21 h. : Mus. de chambre ✣ 22 h. : Suites du concert Fred Adison ✣ 22 h. 30 : Inform. ✣ 22 h. 45 : Théâtre espér. : Le Barbier de Séville, comédie de Beaumarchais.

RADIO-PARIS (1648 m.). — 15 h. : Disques ✣ 15 h. 15 : Caus. : Les poètes et leurs muses ✣ 15 h. 30 : Caus. : Romanciers d'aujourd'hui ✣ 15 h. 45 : Changes. Bourse des valeurs ✣ 16 h. : Disques ✣ 16 h. 30 : Rétrospective historique ✣ 16 h. 40 : Causerie : Soins de beauté ✣ 16 h. 50 ; Cours ✣ 17 h. : Mus. variée, dir. Ellis ✣ 18 h. : Disques ✣ 18 h. 30 : Courses ✣ 18 h. 40 : Disq. ✣ 19 h. 30 : Chron. des livres ✣ 19 h. 45 : Caus : Les théories de l'évolution : Darwin et la Sélection ✣ 19 h. 59 : Heure ✣ 20 h. : Politique extér. (Kayser) ✣ 20 h. 8 : Politique intér. (Paraf) ✣ 20 h. 15 : Mélodies ✣ 20 h. 30 : Amphytrion 38 (sél.), pièce lyrique en trois actes de J. Giraudoux et A. Guimo, mus. de Marcel Bertrand ✣ 21 h. 30 : Inf. Presse ✣ 22 h. 30 : Disques ✣ 22 h. 45 : Heure. Informations.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 18 h. : Inf. ✣ 18 h. 5 : Cours ✣ 18 h. 10 : R. Richard et J. Clary ✣ 18 h. 33 : Suite bergamasque (Debussy) ✣ 18 h. 43 : Causerie ✣ 18 h. 45 : Trois minutes à... ✣ 18 h. 48 : Ephéméride ✣ 18 h. 52 : Courses ✣ 18 h. 55 : Journée sportive ✣ 19 h. : Inform. ✣ 19 h. 5 : Causerie ✣ 19 h. 12 : Spectacles ✣ 19 h. 23 : Le Chevalier à la Rose, de R. Strauss ✣ 19 h. 30 : Caus ✣ 19 h. 50 : Géorgius ✣ 20 h. : La journée ✣ 20 h. 10 : Le calendrier musical ✣ 20 h. 15 : Agenda ✣ 20 h. 20 : El. de Creus, B. Cellot et l'Orch. Al. Romans ✣ 20 h. 35 : Montmartre-Actualités ✣ 21 h. 5 : Ray Ventura ✣ 21 h. 35 : El. Schumann. Piano: Ludwig Bergmann ✣ 22 h. : Inform. ✣ 22 h. 7 : Suite du concert El. Schumann ✣ 22 h. 25 : La Clef des Songes ✣ 22 h. 30 : Le tréteau des jeunes ✣ 23 h. 30 : Informations.

RADIO-TOULOUSE (329 m. 6). — 18 h. : Inform. ✣ 18 h. 15 : Chansonnettes ✣ 18 h. 45 : Orch. d'opéra-com. ✣ 18 h. 55 : Inf. ✣ 19 h. : Refrains dansants ✣ 19 h. 25 : Concert varié ✣ 19 h. 40 : Causerie ✣ 19 h. 45 : Concert varié ✣ 19 h. 50 : Chron. fémin. ✣ 19 h. 55 : Les gaietés de l'estomac ✣ 20 h. : Inform. ✣ 20 h. 5 : Crochet radioph. ✣ 20 h. 45 : Concert varié ✣ 21 h. 10 : Pour réussir ✣ 21 h. 15 : Choses d'autrefois, fant. ✣ 21 h. 30 : El Pampéro ✣ 22 h. : Inform. ✣ 22 h. 15 : Demi-heure des auditeurs ✣ 22 h. 45 : Chants régionaux ✣ 23 h. : Bal champêtre ✣ 23 h. 15 : Variétés ✣ 23 h. 30 : Emis. colon. ✣ 24 h. : Informations.

BARCELON

Un peuple errant parmi les peuples

Sur les routes du monde avec les Tziganes

Dans Paris où tous les passants semblent porter l'uniforme correct et neutre de la civilisation, où, pressé vers le travail quotidien et ordonné, nul ne remarque personne, on voit parfois déambuler, nonchalantes et narquoises, des femmes au serre-tête de couleur éclatante, à la robe bariolée, aux colliers qui bougent avec un bruit de corail. Elles entrent dans les cafés, dans les restaurants, souvent repoussées, toujours tenaces et audacieuses : « Tu veux la bonne aventure ? » Puis s'éloignent en souriant, l'allure dansante, indifférentes à la curiosité comme aux quolibets.

Une famille de gitans

Gitanes, Gipsies, Tziganes : de quelque nom qu'on les appelle, elles n'ont point changé depuis des générations puisqu'elles appartiennent à cet étrange peuple, à cette race errante qui n'a jamais cessé d'être un mystère. Si les femmes sont pittoresques, par leur costume et leurs grandes boucles d'oreilles, si elles apportent dans la ville grise un petit éclat fugace de poésie vulgaire, les hommes, eux, ont pris facilement le parti de n'emprunter à la civilisation que les accoutrements les plus sordides, mais leur visage brun et tanné, leurs cheveux d'un noir de jais, leurs yeux brillants, leur démarche rapide, montrent tout de suite qu'ils ne ressemblent pas aux peuples parmi lesquels, sans fin, ils se promènent.

On les regarde de loin avec étonnement et méfiance ; on s'habitue plus ou moins à ces roulottes qui campent près des villages, à ces tribus qui vivent comme recluses dans leur monde, lequel à vrai dire obéit à d'autres lois que celles de l'hygiène. Parfois, un drame violent met aux prises deux clans, des hurlements de rage et de deuil remplissent un coin de banlieue lointaine où ils campent, une enquête de police tente d'éclairer cette ombre qui tout de suite s'épaissit devant elle, ce monde qui se dérobe devant l'étranger, l'intrus, et dont en somme on ne sait rien.

Parfois aussi, comme récemment, un fait divers bizarre nous apprend qu'une belle jeune femme, dont l'aventure défraie la chronique, appartient à cette race tzigane, qu'un musicien célèbre dans les orchestres, et dont on admire le fougueux talent policé par le smoking et le linge empesé, est lui aussi de la race errante, et qu'il retourne un jour vers son peuple avec quelque Américaine éprise d'aventure. Romanesque, feuilleton, drame, mélodrame : l'existence des Tziganes implique tout cela, entraîne tout cela avec elle, mais d'où viennent-ils, ces nomades, et quel est leur secret ?

MYSTERE D'UNE RACE

Viennent-ils d'Egypte ? Les Hongrois les nomment peuple de Pharaon ; en Espagne on les baptise Gitanes ; en Italie, Zingari ; en Angleterre Gypsies ; en Allemagne, Ziguener ; les Arabes les désignent par ce mot : Charami qui veut dire voleurs ? Descendent-ils des Tatares ? Ont-ils pris souche en Hongrie? Dans l'Inde? Dans les Balkans ? Quand on interroge de vieux Tziganes (il en est de savants et de subtils) ils hochent la tête et répondent :

— Nous ne savons, nul ne le sait.

Bien des Européens ont tenté de pénétrer ce mystère et de vivre avec eux ; c'est un Américain, le docteur Martin Bloch, qui semble s'être le plus approché de leur secret, en gagnant leur confiance, en parvenant même à vivre avec leur tribu.

Ce qu'on sait d'abord, c'est qu'entre eux ils s'appelent Rom, ou Roma, ce qui veut dire homme, et ne manque point d'orgueil ; tous les Tziganes du monde se considèrent ainsi comme les vrais hommes ; les autres, c'est-à-dire nous tous, nous sommes les étrangers. Il arrive même que chez les Tziganes on nomme l'étranger Gadzo, c'est-à-dire sot, stupide, barbare. Simplement... En France, on les nomme Bohémiens parce que l'on crut jadis qu'ils avaient été expulsés de Bohême, ou encore Romanichels, terme qui dérive évidemment du mot tzigane Rom.

La répugnance qu'ils ont pour l'eau s'applique aussi bien aux voyages sur mer. Le Tzigane est terrien, invinciblement attaché à la terre, il ne reste jamais en place, mais il lui faut un sol ferme sous ses pieds et non pas une surface liquide !

Ce peuple errant parmi les peuples, il a de tout temps excité la curiosité populaire et savante, il a inspiré la gravure, la peinture, l'estampe, au temps jadis. C'est qu'il a lui-même sa légende et ses hauts faits dont il se vante, à l'occasion. Quand il apparut que d'argent étincelant. Derrière eux s'allongeait le train de leurs légers ses ou d'ânes ; parfois les femmes étaient sur de petits chars, traînés par des bœufs. Quelques membres de la troupe menaient des ours et des singes... Des enfants nus poussaient des cerceaux... »

Ils n'ont guère changé, hormis le casque d'argent étincelant. Leur type, qui en Roumanie surtout paraît s'être conservé le plus pur, frappe par le regard et l'un de leurs historiens écrit : « Il y a dans les yeux du Tzigane quelque chose d'inquiet, de mobile, qui peut devenir singulièrement perçant dès que le regard se pose sur un point précis... Il semble presque inconciemment s'imprime ainsi chez ces primitifs un je ne sais quoi venant de l'éternité, qui nous ouvre un aperçu sur l'au-delà.. »

MŒURS CURIEUSES

Ils ne peuvent vivre qu'au grand air, dans la roulotte ou sous les tentes. On dirait que même au repos, ils sont toujours prêts à marcher, à s'envoler. En veut-on une preuve ? Dans les marchés balkaniques on distingue devant les éventaires de curieuses silhouettes humaines qui ressemblent à des hérons posés sur un seul pied : ce sont les Tziganes qui restent ainsi des heures dans une position familière, campés sur le pied droit, le pied gauche ployé et reposant sur l'autre genou.

Pour les appocher, il faut un cérémonial compliqué, de solennelles salutations à l'orientale ; « Vis-tu — Oui je vis et je m'en félicite — Es-tu fort ? — Je suis fort — etc. » Et l'une des salutations les plus usitées dans le peuple tzigane est celle-ci : « Beaucoup d'enfants, beaucoup de bonheur » car le Trigane adore l'enfant et c'est chez eux un crime pour la femme que de vouloir arrêter ou entraver la fécondation. On cite l'ancêtre d'une tribu tzigane qui se glorifiait d'avoir eu dans le monde cinquante enfants avec lesquels, paraît-il, il était resté en relations suivies et paternelles...

A ces principes bien établis de morale, ils joignent d'étranges habitudes ; s'ils ne tiennent pas particulièrement à la propreté, il ne faut pas par exemple qu'on touche à leur chevelure. Le directeur d'une prison roumaine raconte que lorsque ses hôtes tziganes devaient comme tous les autres voir couper leurs cheveux ils éclataient en plaintes et en lamentations. On pouvait tout obtenir d'eux si on épargnait leur chevelure. On arrivait même à les faire se peigner.

Seuls par contre les vieillards et les chefs portent la barbe. Les autres tiennent à se raser scrupuleusement, même avec un couteau sans crainte de se racler durement la peau. Quant à leur nourriture, elle sait s'adapter au pays qu'ils traversent, mais elle a ses constantes qui ne seraient pas évidemment de notre goût. En Europe centrale, par exemple, les Tziganes ont un goût très vif pour les orties, et surtout pour le rôti de hérisson. Le hérisson est l'animal de prédilection des Tziganes ; ils connaissent ses mœurs, ses secrets, ils savent le capturer avec une rare adresse... Une année où l'on consomme beaucoup de hérissons reste fameuse dans les fastes de la tribu. On pense bien qu'ils usent en abondance des vins et de l'alcool, mais ils ne sauraient se passer de tabac ; quand l'étranger arrive au camp, hommes, femmes, enfants, se précipitent vers lui :

— As-tu de l'herbe à fumer ?

Et les vieilles femmes fument la pipe comme les hommes.

HABILETE

Ainsi vont-ils sur les routes du monde, tribus vivantes, ardentes, inquiétantes, « chapardeuses » aussi, mais douées pour certains arts et métiers d'une étonnante adresse. Il semble par exemple qu'ils possèdent pour le travail du cuivre quelque secret inexplicable. Le paysan leur confie volontiers l'étamage des chaudrons. « J'ai vu, dit Martin Block, une Tzigane accepter d'en entreprendre que j'eusse cru impossible, tant les chaudrons étaient percés de trous, et réduits à un fond de la plus extrême minceur. Or, sous mes yeux, la remise à neuf s'accomplissait. Toute la surface redevenait plate et assez épaisse pour que le récipient répondît de nouveau à sa destination première ; le marteau et la main experte avaient fait ce miracle ». Ils sont si habiles dans les arts du métal qu'on s'est même demandé s'ils ne sont point les premiers propagateurs de la technique du bronze. En Roumanie on les appelle parfois Rudari, d'un mot slave qui signifie minerai.

Le métal et aussi les chevaux ; il n'est pas de vrai Tzigane sans cheval. L'étalon ou la jument qui leur plaît, ils veulent l'acquérir, par tous les moyens, même les moins recommandables. Et que de ruses ils connaissent pour maquiller un cheval : poudre mélangée au fourrage qui donne à la plus belle bête l'aspect d'une haridelle, ou au contraire qui fait d'une rosse un cheval au poil luisant et à l'air fringant, à la queue bien fournie ; ils savent dissimuler la boiterie d'un cheval, tailler les dents en pointes acérées pour les faire paraître jeunes. Dans les marchés de chevaux, le maquignon tzigane a plus d'un tour dans son sac. Il en est qui deviennent riches et qui en soupirant murmurent :

— Les affaires vont moins bien. Ce sont les autos qui nous ruinent.

Que respectent-ils en ce monde, où ils passent narquois, toujours prêts à l'expédient et à la fuite ? Ils vénèrent leurs anciens, leur chef de tribu, leur mère aussi, qu'ils nomment Phuriddai. Il n'est point pour eux de plus haute noblesse qu'un vieux visage profondément sillonné de rides. Qui haïssent-ils ? Avant tout la femme adultère, objet de mépris pour toute la tribu et que le conseil des anciens traite parfois avec férocité.

Comme les primitifs, ils ont des tabous, des mystères et des rites. Ainsi la femme doit-elle accoucher en plein air, et le père n'a pas le droit, durant plusieurs jours, d'entrer dans la tente ou la roulotte de la mère. L'enfant reçoit un nom auquel il s'habitue ; mais ce nom sera changé s'il subit une grave maladie et s'en remet. C'est une mesure de protection destinée à éviter que le démon de la maladie reconnaisse l'enfant.

Né en plein air, le Tzigane doit aussi y mourir. Quand il agonise, on le porte devant la tente ou la voiture; quand il est mort, une longue cérémonie menée par les pleureuses et les musiciens se déroule autour du cadavre.

Les tribus tziganes sont dispersées dans le monde entier mais elles ont entre elles un code mystérieux, des signaux itinéraires, que le profane ne saurait jamais reconnaître, tant ils sont imperceptibles ; ce sont d'ordinaire des objets de métal placés à certains carrefours, des os spécialement taillés, des traits et des encoches sur certains arbres. Si l'on trouve sur l'emplacement d'un camp une plume blanche, cela signifie : nous avons volé ici des poules ; des morceaux de peau où sont cousus des fils indique quelque message de vengeance, d'autres un conseil pour le campement.

Dans quelques pays on a tenté de les fixer, d'installer leurs enfants dans les écoles : on réussit parfois, car le Tzigane est vif et intelligent de nature ; mais ces tentatives n'ont jamais changé le destin d'une race vagabonde qui, à travers les routes de l'univers, au milieu des peuples, continue à errer en se faisant des signes millénaires, que nous ne comprenons pas.

Georges ALTMAN.

Le roi des « Gypsies », c'est-à-dire des Bohémiens d'Angleterre, Sa Majesté Xavier Petulengro, a, suivant les rites, uni son neveu Léon Petulengro à la belle Ileana Smith. Le nouveau marié, portant sa femme en croupe, et le roi des Tziganes quittent à cheval l'église de Baildon après la cérémonie nuptiale.

DU LITTORAL AU SAHARA

Littoral

CHERCHELL

Avis de la Mairie. — A l'effet d'éviter du retard dans l'envoi des résultats des récoltes de vins de l'anée 1938, le Maire invite à nouveau les viticulteurs à venir à la Mairie faire leurs déclarations de récolte, qui seront reçues jusqu'au 28 octobre inclus, en raison des fêtes de la Toussaint, pendant lesquelles les bureaux seront fermés.

FORT-DE-L'EAU

Parti socialiste S.F.I.O. — Réunion de la section de Fort-de-l'Eau mardi 25 octobre 1938, à 19 h. 30 précises, chez le secrétaire, boulevard Bugeaud.

Ordre du jour : Situation politique ; Mise à jour de la carte ; Comptes rendus du secrétaire et du trésorier ; Questions diverses. Présence indispensable.

TENES

Parti Socialiste S.F.I.O. — La réunion de propagande et d'information que devaient tenir les camarades Tomasino et Régis, n'aura pas lieu, Régis étant dans l'impossibilité de se déplacer.

D'autre part, les adhérents sont convoqués pour une réunion, mercredi 26, à 6 heures du soir, au local habituel. Questions très importantes.

Mitidja

ALMA

Union Musicale. — Fête du 11 novembre 1938. — Mardi 25 octobre, répétition générale (harmonie) ; vendredi 28, répétition générale avec clairons et tambours.

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'un joli poupon dans la famille Alvado.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et souhaitons bonheur et prospérité au bébé. Nos vœux de prompt rétablissement pour la maman.

CHEBLI

Nécrologie. — Vendredi, au milieu d'un très grand concours de population, ont eu lieu, à Crescia, les obsèques de M. Houlmière Louis, père de notre sympathique maire.

Né à Crescia, le défunt fut un pionnier de la colonisation de ce joli coin du Sahel. Homme bon et loyal, il fit partie, pendant de longues années de l'assemblée municipal.

A Mme veuve Houlmière et à nos bons amis Louisou, Eugène et Honoré, nos sentiments attristés.

A qui le cheval ? — Dans la nuit du 21 au 22, le gardien de l'entreprise Andriuzzi vit deux indigènes juchés sur un cheval, emprunter un chemin passant près de l'usine à chaux. Il les interpella et pour toute réponse, essuya un coup de feu, qui, heureusement, ne l'atteignit pas.

Intrigué, il suivit tout de même les deux hommes à distance et au bout de quelques instants, découvrit, attaché dans un fourré, le cheval que ses agresseurs avaient abandonné.

Voici le signalement de la bête conduite à la fourrière : baie brun, 3 balsanes blanches et liste blanche en tête.

Une enquête est ouverte.

MARENGO

Union musicale. — La population de Marengo et des environs est informée qu'un concert aura lieu, le dimanche, 30 octobre courant, dans la salle des fêtes avec le programme suivant :

1. El Matador, pas redoublé (F. Andrieu : 2. Le Domino Noir, ouverture (Aubert) : Valse n° 3 (L. Thibault) ; 4. La Jolie Fille de Perth, fantaisie sur l'opéra (Bizet) ; 5. Marche Espagnole (L. Thibault).

MOUZAIAVILLE

Impôts. — Le receveur municipal informe les contribuables retardataires de taxes municipales, impôt foncier, concession d'eau, syndicat, fermages, etc., qu'ils seront poursuivis à dater du 29 octobre 1938, par voie de sommation recommandée.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir le succès de Mlle Klène au baccalauréat (première partie) et ceux de Mlle Barzac et du jeune Batiat aux examens du brevet élémentaire.

Nos sincères félicitations aux jeunes lauréats et nos compliments à leurs heureux parents.

Kabylie

MENERVILLE

Conférence syndicale. — Le 18 courant, à 18 heures, le Syndicat des travailleurs du rail se réunissait à la salle des fêtes, afin d'entendre les camarades orateurs venant de France.

Le bureau constitué, le président Zevaco, maire et conseiller général, présenta les orateurs, en leur souhaitant la bienvenue, puis donna la parole à Cipriani, secrétaire du Syndicat des cheminots.

Cipriani exalta la masse à prêter toute son attention à écouter Quertelet et Liau, dont les explications auront une grande importance et donna la parole à Quertelet.

Le camarade Quertelet, secrétaire de la Fédération des Cheminots du Nord, traça avec ferveur la vie syndicale, faisant connaître les résultats obtenus depuis que l'unité a été complète : il fit appel à tous pour un devoir mieux accompli.

Le camarade Liau, secrétaire de la Fédération administrative de la S.N.C.F. fit connaître très explicitement le fonctionnement de la Société, le rôle du Comité et la vie politique en générale.

L'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité :

— Les cheminots, les retraités, les travailleurs de l'industrie, réunis le 18 octobre, dans la salle des fêtes, sous la présidence du camarade Zevaco, maire conseiller général, après avoir entendu les camarades Quertelet, de l'Union des cheminots du Nord, et Liau, secrétaire de la Fédération et administrateur de la S.N.C.F., sur la situation particulière des cheminots et du monde du travail en général, dénoncent les manœuvres des magnats du rail, au service du capitalisme, qui, à la faveur des périls de guerre, se proposent d'attaquer les conquêtes sociales de la C.G.T., qui ont été tenu l'arrestation de Labrousse, militant du bâtiment, dont nous demandons la mise en liberté :

Décident de défendre par tous les moyens les avantages acquis, 40 heures, convention collective, droit syndical, etc., approuvent l'action du bureau fédéral et confédéral, en faveur des peuples d'Espagne et de Chine, qui luttent pour leurs libertés ; lancent un vibrant appel pour hâter la réalisation de l'unité internationale, facteur essentiel pour assurer la paix du monde, et se séparent aux cris de : « Vive l'unité du prolétariat mondial ! Vive la paix ! »

Courrier d'Oranie

MASCARA

Formation de la classe 1939. — Tous les jeunes gens européens, nés du 1er janvier au 31 décembre 1919, devront se présenter à la mairie, avant la fin de l'année, munis de leur livret de famille ou de toute autre pièce d'état civil, justifiant leur nationalité.

Seront également inscrits sur la demande les jeunes gens, nés sur le sol français, du 1er janvier au 31 décembre, de parents étrangers qui ne sont pas nés, s'ils souscrivent avant le 31 décembre 1938, la déclaration d'intention régimentaire (dans ce cas, présence du père est indispensable).

Indigènes. — Tous les jeunes indigènes, nés dans le courant de l'année 19 sont invités à se présenter dès que possible en vue de leur inscription.

La Maternelle. — La présidente et les dames du Comité de la Maternelle remercient infiniment les généreux donateurs qui leur ont fait parvenir :

Mme Coriat, 100 fr. ; Mme Edouard Cohen, d'Oran, 100 fr. ; Mme G. S. d'Oran, 100 fr. ; Mme Hadida, d'Alger, 25 fr. ; M. Edmond Amsallem, l'Arzew, 10 fr. ; M. Marcel Coriat, 25 fr. ; M. J. les Zmiro, 10 fr. ; M. Bendayan, de Mostaganem, 25 fr.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Mascara, au cours de sa séance du 12 courant, a voté à l'unanimité le vœu suivant :

M. Chekkal Daho, adjoint délégué aux affaires indigènes, au nom de ses collègues et de la population musulmane demande au Conseil municipal d'émettre un vœu sollicitant de l'autorité supérieure le transfert à Mascara des restes de l'émir Abd-el-Kader.

Il serait souhaitable, en effet, que la dépouille mortelle du glorieux émir reposât aux lieux mêmes où il vit le jour, dans la ville qu'il a tant aimée et où il fixa si longtemps sa résidence.

Ce geste qui s'impose sera apprécié non seulement par la population musulmane et européenne de la ville, mais par celle de l'Algérie tout entière, conserve pieusement le souvenir de celui qui, après avoir été un adversaire loyal, fut pour la France, dont il avait su comprendre la grandeur, un ami sincère et un serviteur irréprochable.

Le Conseil municipal, à l'unanimité émet le vœu que soient transférés à Mascara les restes de l'émir Abd-el-Kader.

Le présent vœu sera adressé à M. le Président de la République, le Président du Conseil, le Ministre de l'Intérieur, le Gouverneur général, le Préfet d'Oran, pour que ces hautes personnalités veuillent bien l'examiner et le prendre en considération.

En nous confiant votre publicité, vous aidez ce journal, sans doute.

N'oubliez pas que vous servez aussi vos intérêts.

FEUILLETON D'*ALGER REPUBLICAIN* — N° 5

UNE DOUBLE FAMILLE

par Honoré de Balzac

(Suite)

Puis, comme s'ils eussent craint leur silence, ils se rendirent alors à l'endroit où la voiture les attendait ; mais avant d'y monter, ils se prirent fraternellement par la main, et coururent dans une allée sombre devant madame Crochard. Quand ils ne virent plus le blanc bonnet de tulle qui leur indiquait la vieille mère comme un point à travers les feuilles : — Caroline ! dit Roger d'une voix troublée et le cœur palpitant. La jeune fille confuse recula de quelques pas en comprenant les désirs que cette interrogation révélait ; néanmoins, elle tendit sa main qui fut baisée avec ardeur et qu'elle retira vivement, car en se levant sur la pointe des pieds elle avait aperçu sa mère. Madame Crochard fit semblant de ne rien voir, comme si, par un souvenir de ses anciens rôles, elle eût dû ne figurer là qu'en *a parte*.

L'aventure de ces deux jeunes gens ne se continua pas rue du Tourniquet. Pour retrouver Caroline et Roger, il est nécessaire de se transporter au milieu du Paris moderne où il existe, dans les maisons nouvellement bâties, de ces appartements qui semblent faits exprès pour que de nouveaux mariés y passent leur lune de miel : les peintures et les papiers y sont comme les époux, et la décoration en est dans sa fleur comme leur amour ; tout y est en harmonie avec de jeunes idées, avec de bouillants désirs.

Au milieu de la rue Taitbout, dans une maison dont la pierre de taille était encore blanche, dont les colonnes du vestibule et de la porte n'avaient encore aucune souillure et dont les murs reluisaient de cette peinture coquette que nos premières relations avec l'Angleterre mettaient à la mode, se trouvait, au second étage, un petit appartement arrangé par l'architecte comme s'il en eut deviné la destination. Une simple et fraîche antichambre, revêtue en stuc à hauteur d'appui, donnait entrée dans un salon et dans une petite salle à manger. Le salon communiquait à une jolie chambre à coucher à laquelle attenait une salle de bain. Les cheminées y étaient toutes garnies de hautes glaces encadrées avec recherche. Les portes avaient pour ornements des arabesques de bon goût, et les corniches étaient d'un style pur. Un amateur aurait reconnu là, mieux qu'ailleurs, cette science de distribution et de décor qui distingue les œuvres de nos architectes modernes. Caroline habitait depuis un mois environ cet appartement meublé par un de ces tapisisers qui guident les artistes. La description succincte de la pièce la plus importance suffira pour donner une idée des merveilles que cet appartement offrit aux yeux de Caroline amenée par Roger.

Des tentures en étoffe grise, égayées par des agréments en soie verte, décoraient les murs de sa chambre à coucher. Les meubles, couverts en casimir clair, présentaient les formes gracieuses et légères ordonnées par le dernier caprice de la mode : une commode en bois indigène, incrustée de filets bruns, gardait les trésors de la parure ; un secrétaire pareil servait à écrire de doux billets sur un papier parfumé ; le lit, drapé à l'antique, ne pouvait inspirer que des idées de volupté par la mollesse de ses mousselines également jetées ; les rideaux, de soie grise à franges vertes, étaient toujours étendus de manière à intercepter le jour ; une pendule de bronze représentait l'amour couronnant Psyché ; enfin, un tapis à dessins gothiques imprimés sur un fond rougeâtre faisait ressortir les accessoires de ce lieu plein de délices. En face d'une psyché se trouvait une petite toilette, devant laquelle l'ex-brodeuse s'impatientait de la science de Plaisir, un illustre coiffeur. *

— Espérez-vous finir ma coiffure aujourd'hui, dit-elle ?

— Madame a les cheveux si longs et si épais, répondit Plaisir.

Caroline ne put s'empêcher de sourire. La flatterie de l'artiste avait sans doute réveillé dans son cœur le souvenir des louanges passionnées que lui adressait son ami sur la beauté d'une chevelure qu'il idolâtrait. Le coiffeur parti, la femme de chambre vint tenir conseil avec elle sur la toilette qui plairait le plus à Roger. On était alors au commencement de septembre 1816 il faisait froid : une robe de grenadine verte garnie en chinchilla fut choisie. Aussitôt sa toilette terminée, Caroline s'élança vers le salon, y ouvrit une croisée par où l'on sortait sur l'élégant balcon qui décorait la façade et se croisa les bras dans une attitude charmante, non pour s'offrir à l'dmiration des passants et les voir tournant la tête vers elle, mais pour regarder le boulevard au bout de la rue Taitbout. Cette échappée de vue, que l'on comprenait volontiers au trou pratiqué pour les acteurs dans un rideau de théâtre, lui permettait de distinguer une multitude de voitures élégantes et une foule de monde emportées avec la rapidité des ombres chinoises. Ignorant si Roger viendrait à pied ou en voiture, l'ancienne ouvrière de la rue du Tourniquet examina tour à tour les piétons et les tilburys, voitures légères récemment importées en France par les Anglais. Les expressions de mutinerie et d'amour passaient sur sa jeune figure quand, après un quart d'heure d'attente, son œil perçant ou son cœur ne lui avaient pas encore indiqué celui qu'elle savait devoir venir. Quel mépris, quelle insouciance se peignaient sur son beau visage pour toutes les créatures qui s'agitaient comme des fourmis sous ses pieds! ses yeux gris, pétillants de malice, étincelaient.

Toute à sa passion, elle évitait les hommages avec autant de soin que les plus fières en mettent à recueillir pendant leur promenade à Paris, et ne s'inquiétait certes guère penchée ou de son petit pied qui dépassait le balcon, si la piquante image de ses yeux animés et de son nez voluptueusement retroussé, s'effaceraient ou non le lendemain du cœur des passants qui l'admiraient : elle ne voyait qu'une figure et n'avait qu'une idée. Quand la tête mouchetée d'un certain cheval bai-brun vint à dépasser la haute ligne tracée dans l'espace par les maisons, Caroline tressaillit et se haussa sur la pointe des pieds pour tâcher de reconnaître les guides blanches et la couleur du tilbury. C'était *lui !* Roger tourne l'angle de la rue, voit le balcon, fouette son cheval qui s'élance et arrive à cette porte bronzée à laquelle il est aussi habitué que son maître. La porte de l'appartement fut ouverte d'avance par la femme de chambre, qui, avait entendu le cri de joie jeté par sa maîtresse. Roger se précipita vers le salon, presse Caroline dans ses bras, et l'embrasse avec cette effusion de sentiment que provoquent toujours les réunions peu fréquentes de deux êtres qui s'aiment ; il l'entraîne, ou plutôt ils marchent par une volonté unanime, quoique enlacés dans les bras l'un de l'autre, vers cette chambre discrète embaumée; une causeuse les reçut devant le foyer et ils contemplèrent un moment en silence, en n'exprimant le bonheur que par les vives étreintes de leurs mains, en se communiquant leurs pensées par un long regard.

— Oui, c'est lui, dit-elle enfin, oui, c'est toi. Sais-tu que voici trois grands jours que je ne t'ai vu, un siècle ! Mais qu'as-tu ? tu as du chagrin.

— Ma pauvre Caroline...

— Oh ! voilà, ma pauvre Caroline...

— Non, ne ris pas, mon ange, nous ne pouvons pas aller ce soir à Feydeau *.

Caroline fit une petite mine boudeuse, mais qui se dissipa tout à coup.

— Je suis une sotte ! Comment puis-je penser au spectacle quand je te vois ? Te voir, n'est-ce pas le seul spectacle que j'aime ? s'écria-t-elle en passant ses doigts dans les cheveux de Roger.

(Suite page 8)

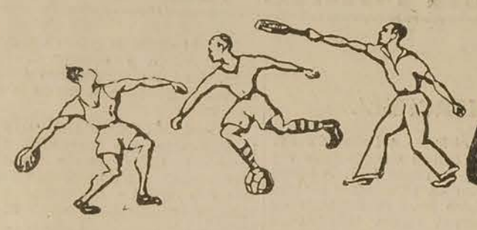

tous les sports

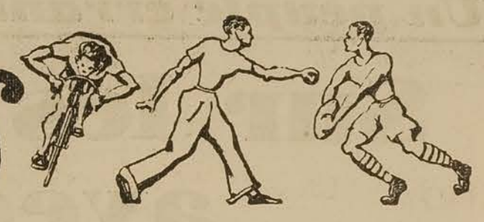

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DU DÉPARTEMENT D'ALGER

Division d'Honneur

L'A. S. BOUFARIK toujours en tête, menacée par le Gallia Sports Algérois

Deux pôles attractifs : ALGER ET SA PROVINCE

par Roger TIMSIT

Par le classement qui faisait intimement coudoyer nos clubs de Division d'Honneur, les rencontres qui se jouaient à Alger et en Province offraient un intérêt identique.

C'est à Blida, naturellement, que se jouait la première place de la compétition; mais par le jeu des possibilités et des fluctuations du championnat, elle se jouait également à Alger, à Hussein-Dey et à Tizi-Ouzou.

La Province a donc connu les mêmes faveurs d'enthousiasme que la Capitale. Nous ne serons pas les derniers à applaudir, non pas à une décentralisation, mais à un partage égal des zones d'attraction...

Par 3 buts à 0, au Stade Municipal, le Racing Universitaire Algérois a nettement disposé de l'Union Sportive Blidéenne.

A vouloir imiter en technique des footballers qui leur sont supérieurs d'une classe, les Unionistes perdirent le contrôle de leurs beaux moyens athlétiques.

D'une manière générale, le niveau exprimé fut médiocre. Et à de rares intervalles seulement on retrouva un club de Division d'Honneur.

A Saint-Eugène, les Banlieusards matchaient le Red-Star Algérois. Un résultat nul (0 à 0) a sanctionné cette rencontre qui fut tout à l'avantage des Saint-Eugénois. On attendait beaucoup mieux du Red-Star qui fit une fort vilaine partie. Il doit à la providence et à la maladresse des Saint-Eugénois un score qui le flatte.

A Hussein-Dey, l'avantage territorial fut partagé entre l'Olympic Hussein-Dey et l'Olympic de Marengo. Mais par Lopez, toujours magnifique soccer, les Olympiens locaux l'emportèrent par 3 buts à 1, après une partie peu fertile en belles phases, dures et heurtées.

A Blida, les Boufarikois, leaders du classement, jouaient un match capital contre les Doyens du Football-Club Blidéen.

Les deux teams, aux qualités sensiblement égales, se livrèrent une lutte homérique, fertile en phases saillantes et construites sur le cabarit que l'on connaît.

La bataille ne fit ni vainqueurs ni vaincus. Et les deux équipes provinciales quittèrent le ground dos à dos, sur un résultat nul (1 but à 1).

A Mouzaïaville, l'athlétique formation de l'Union Sportive Ouest-Mitidja était opposée au Mouloudia-Club Algérois.

Avec un moral superbe malgré ses dernières et sévères défaites, présentant une équipe fortement remaniée, le Mouloudia-Club Algerois a triomphé de Mouzaïaville, qui jouait pourtant at home, par le score significatif de 3 buts à 0.

A Tizi-Ouzou, le Gallia-Sports Algérois a triomphé du handicap du déplacement et de la belle défense de l'Olympique Tizi-Ouzou par 2 buts à 0.

Les qualités offensives de leur équipe, les « coqs » algérois l'ont démontré de la plus spirituelle manière en défaisant un « ouge » dont les qualités sont décuplées lorsqu'il joue dans une ambiance qui lui est familière.

Stade Municipal

Supériorité technique du RUA

RUA 3 - USB 0

Tribunes assez bien garnies hier au Stade municipal où se jouait le match R.U.A.-U.S.B.

Le vainqueur, le RUA enregistra à son actif trois jolis buts contre zéro, pour l'USB. Tel fut le résultat de cette partie au cours de laquelle les « ruaistes » déployèrent tous leurs moyens techniques pour arriver à vaincre les Blidéens.

Nous rendrons hommage à l'équipe du RUA qui imposa indubitablement une tactique à son adversaire. Le match fut assez vivement mené et c'est par ses combinaisons de jeu souvent bien inspirées... et heureuses que le RUA arracha cette victoire bien méritée par le score signalé plus haut.

Les Blidéens firent, certes, tous leurs efforts pour tenter d'endiguer les assauts répétés de leurs opposés. Leurs réactions furent souvent très vigoureuses et le beau courage qu'ils manifestèrent tout au cours de cette partie est à louer sans réserve. Leur « cinq » d'attaque jeta plus d'une fois le désarroi devant les bois de Cubiller qui, à plusieurs reprises eut à s'employer à fond pour empêcher la marque.

Les équipes se présentèrent comme suit à l'appel du referée, M. Reveccio.

R.U.A. — Cubiller, Couard, Ferrari, Poizat, Samuel, Tazairt, Chérif, Vidal, Barnier, Robles, Coste.

U.S.B. — Bailly, Planchon, Bessone, Fresch, Marquès, Hayia, Riopoll, Greck, Lopez, Giosa, Boccheciampe.

L'U.S.B.

SERIEUSEMENT HANDICAPEE

Dès l'ouverture du jeu l'absence de Sasse, chez les Blidéens, se fait lourdement sentir. La cheville ouvrière de ce onze faisait défaut et le RUA plus instruit des finesses du beau football déploya toutes ses qualités en lançant attaque sur attaque. Barnier bien placé après une mêlée devant les buts de l'USB expédie un shoot très dur que le jeune Bailly bloque avec alsance. Les Blidéens utilisent alors les services de Boccheciampe qui après une longue course et talonné par son demi va exécuter un tir à bout portant devant les bois de Cubiller. La balle est parée de justesse par le goal « ruaiste ».

LE R.U.A. BOMBARDE ET OUVRE LA MARQUE

Barnier se fait remarquer à son poste de centre avant. Après un superbe drible un shoot part et va frôler la transversale. Le RUA bombarde alors. Sur un centre de Coste, le même Barnier shoote durement à ras de terre dans une belle foulée. Le portier blidéen se révèle et bloque dans toutes les positions. Un bolide à 10 mètres de Robles est encore superbement paré. Néanmoins la supériorité technique du RUA finit tout de même par s'affirmer. Après un beau départ de Robles, Barnier réceptionne une belle balle et place un shoot imparable à la 44e minute. La mi-temps est sifflée quelques secondes après.

R.U.A. 1 ; U.S.B., 0.

A la reprise, après un temps très court de tâtonnements, le RUA déclanche à toute allure une offensive de grand style mais qui échoue à la suite d'un corner. Bien tirée par Coste, la balle est reprise d'un beau bondine par Robles qui envoie au-dessus de la transversale. Après un renversement de jeu un coup franc est accordé à l'USB à 20 mètres des bois du RUA, Planchon va le botter très fort, mais Cubiller bloque la balle avec brio.

UNE BELLE PHASE

Avec son sens exact du démarquage, l'ailier dront du RUA, Coste prend possession de la balle et file dans le camp blidéen, après avoir dribblé les arrières il va à trois mètres des bois marquer le deuxième but pour les Universitaires.

R.U.A., 2 ; U.S.B., 0.

Peu après Robles est mis sur la touche par l'arbitre, et le RUA joue maintenant à 10. Planchon de l'USB passe au poste de demi-centre pour lancer l'attaque blidéenne. Et c'est alors que le but de Cubiller va se cantonner durant quelques instants devant le but de Cubiller. Néanmoins, sur un long déplacement de jeu le « quatre » du RUA se retrouve subitement devant les bois du portier blidéen. Sur une reprise de la tête, Coste logue pour la troisième fois la balle dans les filets à la 67e minute.

R.U.A., 3 ; U.S.B., 0.

A la 83e minute, un pénalty est accordé à l'USB, Giosa le botte sur le montant, sans résultat. La fin est sifflée quelques minutes après.

A l'U.S.B., Boccheciampe, Bailly, Planchon retinrent l'attention du public.

Au R.U.A., Robles, Barnier Coste et Couard furent le plus en évidence.

M. Reveccio avait un sifflet.

ZYVE.

USB (j) bat RUA (j), par 6 à 3.
USB (3) bat RUA (3), par 1 à 0.
RUA (4) bat USB (4), par 3 à 0.
USB (2) et RUA (2) match nul : 1 à 1.

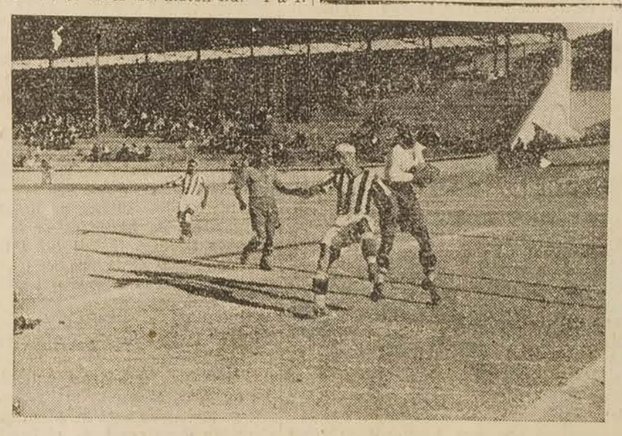

Une des rares phases où le goal universitaire interviendra

(Clichés « Labo-Photo »)

LES RÉSULTATS TECHNIQUES

Division d'excellence

R.U.A. bat U.S.B. 3 à 0
A.S.S.E. et R.S.A. 0 à 0
O.H.D. bat O.M. 3 à 1
F.C.B. et A.S.B. 1 à 1
G.S.A. bat O.T.O. 2 à 0
M.C.A. bat U.S.O.M. 3 à 0

A Tizi-Ouzou

Le Gallia confirme ses possibilités d'offensive

GSA 3 - OTO 0

D'entrée le Gallia attaque, Tizi-Ouzou se défend bien et contre-attaque à son tour.

Les Coqs reprennent l'offensive et dominent pendant une vingtaine de minutes. Malgré quelques durs essais de Trucchi et Calmus, les buts de Berkani restent inviolés.

Vers la fin de la première mi-temps le jeu s'égalise et la pose arrive sans que rien ne soit marqué.

Dès la reprise et pendant 10 minutes l'O.T.O. s'installe dans le camp du Gallia. Malheureusement ces attaques ne sont pas efficaces.

Le Gallia se reprend et descend à son tour vers les buts de Tizi-Ouzou. A la 60e minute un coup franc botté des 40 mètres par Mustapha échoua à Trucchi qui complètement démasqué à quelques mètres des buts n'a aucune peine à inscrire le premier but.

Les réactions de Tizi-Ouzou qui s'en suivent, bien que menées à vive allure ne sont pas dangereuses et le Gallia continue à être maitre de la balle.

Une minute avant la fin sur centre shott de Vitiello Sauveur Berkani met en corner. Bien botté par Truchi le ballon aboutit sur Ohrant qui l'envole fortement sur la barre. Deguerro reprend et marque le deuxième but.

La fin est sifflée peu après alors que Sammut tentait un dernier effort.

En résumé partie très intéressante où le Gallia à la technique plus épurée domina le plus souvent.

Tizi-Ouzou possède une équipe courageuse et résista très honorablement.

Les équipes avaient la formation suivante :

O.T.O. : Berkani, Néron, Arrondeau, Belhadj I, Soulier, Allouch, Lafont, Eznamar, Sammut, Belhadj II, Abdelaziz.

G.S.A. : Quadri, Imbernon, Mustapha, Montels, Ohrant, Monné, Vitiello S., Calmus, Deguerro, Vitiello G., Truchi,

G.S.A. (2) 5, O.T.O. (2) 0.
G.S.A. (3) 3, O.T.O. (3) 2.
G.S.A. (J.) 4, O.T.O. (J.) 4.

CLASSEMENT

1er	A.S.B.	11 pts
2e	G.S.A.	10 pts
3e	R.U.A.	9 pts
	U.S.B.	9 pts
	O.H.D.	9 pts
6e	M.C.A.	8 pts
	F.C.B.	8 pts
8e	R.S.A.	7 pts
9e	A.S.S.E.	5 pts
	U.S.O.M.	5 pts

A St-Eugène

L'A S S E domine... mais ne réalise pas

Disons-le aussitôt, Saint-Eugène méritait la victoire. Si au cours de la première mi-temps les deux équipes se partagèrent l'avantage, en seconde, les « blanc et rouge », sous les encouragements de leurs supporters, dominèrent de bout en bout. Constatons cependant, que jouer sur son stade et devant son public ne suffit pas pour forcer le succès. Ce sont là certes des éléments importants, des facteurs non négligeables, mais ils ont aussi certains inconvénients. Notons, en ce qui concerne la galerie, l'énervement qui s'empare des joueurs. Ceux-ci ne possèdent plus le contrôle suffisant de la balle, ni la calme maitrise nécessaire à une action, d'où doit sortir le but. Ainsi trente minutes avant la fin, seul devant les buts, Pomarès met au dessus alors que Pons ne pouvait esquisser un geste de défense. L'arbitrage fut insuffisant et cela contribua à animer la foule. Le prétexte est faible si nous observons que les supporters ont tendance à voir les fautes qui désavantagent leur club et méconnaissent celles qui le servent. Au surplus désirant la victoire, ils s'irritent de ce qui la retarde ou la rend difficile.

Mais si la première mi-temps fut égale, la seconde vit la pression de l'A.S. S.E. s'accentuer. Le R.S.A. ne réagira que spamodiquement, bien qu'il ne joua point la défensive. Ramos dut en effet s'employer, notamment sur un coup franc, bien tiré en coin par Raingeard. Le corner qui suivit, corner en faveur du Red-Star, faillit lui couper un but. L'A.S.S.E. s'empare de la balle et refait le terrain à vive allure, mais comme nous l'avons noté, dans une précipitation, due certainement aux encouragements enthousiastes de la foule, Pomarès, à deux mètres met au-dessus. Un peu plus tard, l'ailier gauche drible Périssa, centre, et Bouzad à deux mètres des buts met fort à côté.

La défense du Red-Star se démène. Allès ainsi que les demis se sont repliés notamment. Pons se permet une sortie hasardeuse — sur faute de ses arrières — et le but semble acquis... quand le poteau sauve ! Jusqu'à la fin, l'A.S.S.E. continuera à dominer sans parvenir à concrétiser son avantage territorial.

Ramos bloque une balle basse protégé par Salva.

Au Red-Star il convient de citer Allès, le meilleur homme sur le terrain qui eut d'autant plus de mérite à garder la tête froide qu'à ses côtés Deluppo fut exécrable et que derrière lui tout n'allait pas pour le mieux.

A Saint-Eugène la ligne d'avants fut maladroite devant les buts, la ligne des demis domina la situation, Abane en fut le meilleur. Salva et Ramos ne commirent pas de fautes.

M. Boccheciampe ne sanctionna pas les fautes, une surtout fut flagrante, commise devant les buts du Red-Star.

Formation des équipes

A.S.S.E.: Ramos, Zattara, Salva, Garcia A., Garcia E., Albane, Esposito, Pomarès, Bouzad, El Kamal, Sageder.

R.S.A.: Pons, Raingeard, Périssa, Gaci, Allès, Deluno, Caillat, Panatti, Camacho, Ridès, Barbé.

R.S.A. (4) 1, A.S.S.E. (4), 2.
R.S.A. (3) 2, A.S.S.E. (3) 2.
R.S.A. (2) 0, A.S.S.E. (2) 4.
R.S.A. (j) 0, A.S.S.E. (j) 1.

N. A.

A Hussein-Dey

Après une partie disputée

OHD bat OM par 3 à 1

Sur le stade de Nouvel-Ambert, devant un public très nombreux, ces deux équipes ont disputé une partie qui se poursuivra en « Coupe » dimanche prochain. Ce premier choc est l'occasion d'un succès des locaux, qui, cependant peinèrent en seconde mi-temps. Leur victoire est cependant méritée et indiscutable.

M. Spiaggia rassemble les équipes à 15 heures ; les formations sont les suivantes :

OHD : Chevalier, Mouzarine, Suanez, Salord, Chazot, Mengual, Marzo, Adar, Lopez, Soubrecazes, Justafré.

OM : Martinazzo, Oller, Cazeaux, Hallel, Gomez, Danjou, Ferrandini, Bouigus, Beneito, Rognoni, Mouloudj.

L'OHD est d'entrée menaçante et Martinazzo doit stopper in extremis un essai de Justafre, et après 15 minutes de jeu, sur service de Salord, Soubrecazes de 20 mètres place une balle très dure dans les buts des Olympiens de Marengo. Adar à son tour bien servi par Lopez, loupe lamentablement seul devant lesbuts. Chaque échappée des Provinciaux est gâchée par l'imprécision des attaquants « blanc et rouge ». Les Marengoulns nettement dominés pratiquent à grands coups de pied. Les 5 dernières minutes du premier half sont émotionnantes. Lopez place 2 headnops splendides que Martinazzo stoppe magnifiquement. Le poteau à son tour arrête un shot de Justafré et c'est le repos.

La seconde mi-temps verra un net redressement de l'OM, mais son jeu désordonné ne lui permettra pas de concrétiser son avantage. Bien mieux, les hussein-déens s'assureront la victoire grâce aux belles qualités offensives de son avant-centre, le remarquable Lopez. Les premières minutes de la reprise voient Marengo égaliser grâce à un shot plongeant de Hallel qui trompa Chevalier. Martinazzo touché se plaint des reins et se fait soigner sur la touche.

Cazeaux garde les filets marengoulns à sa place. Le second but de l'OHD viendra sur un magistral coup franc tiré par Lopez, Martinazzo revenu à son poste n'a pu que remballer la balle vers. Soubrecazes qui réalisa. Les remaniements d'équipe appaaissent dans les rangs de l'OM. Ferrandini, puis Cazeaux occuperont le poste d'inter, Bouigus devenait défenseur. L'OHD est nettement dominée mais Beneyto ne tient pas les espoirs mis en lui ; on croit à l'égalisation, mais à la dernière minute, une belle descente de Salord

(*Suite en septième page*)

BASKET-BALL

La 3e journée des Championnats d'Alger

A l'heure prévue M. Falquès rassemble les équipes. D'entrée les Saint-Eugénois partent à l'attaque du panier adverse et marquent par Camillieri H., et Vignes. Les Ruaistes qui se sont présentés avec leur équipe réserve ne sont pas dans le train. Il y a à peine 5 minutes que l'on joue et le score est de 17 à rien en faveur des banlieusards. Vignes qui jusque là a accumulé les paniers, en marque, par trop de confiance, de tous faits. Les bleus qui se sont organisés, partent maintenant plus souvent à l'attaque et marquent à leur tour. Le jeu se poursuit avec un léger avantage à l'A.S.S.E. et la mi-temps survient sur le score de 37 à 13.

A la reprise, le R.U.A. a davantage la balle, face à un adversaire qui joue avec quelque malchance. Jobin qui a déjà fait le match de réserve, défend son camp avec courage. En définitive cette seconde mi-temps sera plus équilibrée et partout, plus agréable à suivre mais les rouges meilleurs réalisateurs ajouteront 26 points contre 13 au R.U.A.

Arbitrage large et impartial de M. Falquès, le seul arbitre désigné, qui voulut bien se déranger durant cette matinée.

Résultats techniques

A.S.S.E. (4) bat R.U.A. (4), 25 à 21.
A.S.S.E. (3) bat R.U.A. (3), 34 à 24.
A.S.S.E. (2) bat R.U.A. (2), 36 à 17.
A.S.S.E. (1) bat R.U.A. (1), 63 à 26.
A.S.S.E. (junior) bat R.U.A. (junior) par forfait.

AU STADE PAULINIER

A.S.L. bat G.G.A., 46 à 26.

C'est avec une bonne chambrée qu'a été jouée cette partie qui tient plus qu'elle ne promettait.

La vaillante équipe des Conscrits nous a hier agréablement surpris. En Effet, devant l'A.S.L., leader actuel du championnat départemental, elle fit mieux que se défendre. Rendant attaque pour attaque, et, quoique moins athlétique que son adversaire, fit durant toute la première partie du match, jeu égal avec elle. Au repos l'avance des gaziers n'est que de 6 points.

A la reprise le léger avantage des blancs va s'accentuer, car les gars de Télemly, relâchent leur étreinte. Taouchi emmène sa ligne avec plus de fougue que jamais, mais Crocci veille, et pendant un moment réussira à anihilier la plus grande partie des attaques de celui-ci et des camarades.

Ce que voyant les Legouhini, Taouchi, Boineau, par de grandes ouvertures à leurs ailiers vont faire prendre le meilleur à leur club sur un team qui commence visiblement à ressentir la fatigue à la suite de leurs efforts généreux du début, pour terminer avec un ecart de 20 points.

Sont à féliciter à l'A.S.L. Taouchi, Legouhini, Boineau.

Aux conscrits : toute l'équipe, et en particulier Bugoët, qui eu le mérite de lancer au panier chaque fois qu'il en eu l'occasion, et Crocci.

L'arbitrage de M. Godard M. fût bon.

Résultats techniques

ASL (1) bat CGA (1), 46 à 26.
ASL (2) bat CGA (2), 28 à 21.
ASL (3) bat CGA (3) 27 à 15.
ASL (4) bat CGA (4), 21 à 19.
ASL (J.) bat CGA (J.), 33 à 5.

A SAINT-EUGENE

G.S.A. bat C.N.A. par 35 à 34.

Partie très égale, ardemment disputée par les équipes en présence. Le Gallia gagna par un coup franc marqué à l'ultime minute.

Sont à féliciter, chez les vainqueurs: Faure, Jayez, Levêque; au C.N.A.: les frères Moulinié Okra. A la mi-temps le score était de 20 à 11 pour les Cvas. Bon arbitrage de M. Fuster.

Résultats techniques

GSA (1) bat CNA (1), 35 à 34.
CNA (2) bat GSA (2), 34 à 33.
CNA (3) bat GSA (3), 23 à 14

R.S.A. bat C.G.M., 26 à 21

Sur le stade des C.F.R.A. les Etoiles et les gars de Mustapha se disputaient le gain de ce match qui revint au premier nommé. Durant la première mi-temps, les équipes bien près l'une de l'autre ne purent prendre un avantage concret à la marque. Ce ne fut que vers la fin de cette partie, que les Etoiles purent prendre le meilleur à lamarque sur leurs valeureux adversaires.

BOULISME

Fédération des Sociétés de joueurs de boules du Département d'Alger

(Jeu Algérien)

Championnat tête-à-tête

PAPILLON de l'A. B. Birtouta est champion

Pour la deuxième journée du championnat, les 15 qualifiés de dimanche dernier se sont rencontrés hier. Nous avons assisté à de très belles parties disputées avec autant d'ardeur que de courtoisie. Certains ont vu leurs espoirs s'envoler dès le matin ; d'autres ont échoué *in extremis*. Que les uns et les autres se consolent ; ils ont, malgré tout, accompli une bonne performance. Le tête-à-te est une épreuve particulièrement difficile ; elle demande une bonne condition physique et, en plus de cela, beaucoup de sang-froid.

La place Hoche avait de grands espoirs avec ses deux qualifiés en demi-finale. Malheureusement, Cuenca et Gaudin n'ont rien pu contre des adversaires en belle forme.

Papillon eut raison de Gaudin grâce à un tir très précis. Quant à Jourdan, il gagna surtout au point un Cuenca bien coriace.

Papillon et Jourdan entament la finale à 15 h. 30 devant près de cent cinquante personnes et, de suite, au premier jeu, Papillon marque 1-0. Au 2e jeu, Papillon porte la marque à 2-0, puis Jourdan se ressaisit au 3e jeu et la marque devient 1-2. Papillon augmente son avance au 4e jeu et la marque passe à 4-1. Au 5e jeu, Jourdan égalise et au jeu suivant il mène par 7-4; il réussit encore 2 points au 7e jeu, puis se fait reprendre 3 points, la marque passe alors à 9-7 en sa faveur.

9e jeu : Jourdan pointe bien : il réussit à placer ses trois boules et avance à 12-7. Papillon, qui avait montré, jusque-là, une certaine lassitude, se reprend bien et marque 2 points. Au 11e jeu, Jourdan embouchonne. Papillon tire et réussit un joli carreau, la marque devient alors 10-12. Les quatre derniers jeux sont nettement à l'avantage de Papillon qui marque -, puis 2 point et 2 fois 1 point pour gagner avec deux boules en main.

Nos félicitations à l'heureux vainqueur Papillon qui réussit à battre en finale un adversaire de grande classe. Jourdan, malgré une douleur à la jambe droite, a su nous montrer ses grandes qualités de pointeur et de tireur ; il a trouvé che zson adversaire à peu près les mêmes qualités et, en plus, sur la fin, beaucoup de courage.

L'organisation fut, comme dimanche dernier, confiée à M. Veyrat. La Fédération peut être fière de son représentant qu'*Alger Républicain* remercie pour la façon très aimable avec laquelle il s'est mis à notre disposition.

L'arbitrage de MM. Conil et Collet ne donna lieu à aucune critique.

RESULTATS TECHNIQUES

Cinquième partie

Cuenca (ABPH) bat Allegretto (Castiglione) : 13-8.

Tardy (Castiglione) bat Ripoll (BCA) : 13-6.

Riestérer (BCA) bat Sano (Robertsau) : 18-7.

Gaudin (ABPH) bat Balester (CBQO) : 13-11.

Soler (BS Hamma) bat Trani (Guyotville) : 13-11.

Jourdon (Guyotville) bat Gomez (BC Kouba) : 13-8.

Dauphin (Ouled-Fayet) bat Cardona (A SBA) : 13-4.

Papillon (AB Birtouta) : bulletin blanc.

Sixième partie

Cuenca (ABPH) bat Tardy (Castiglione) : 13-12.

Gaudin (ABPH) bat Riestérer (BCA) : 13-3.

Jourdan (Guyotville) bat Dauphin (Ouled-Fayet) : 13-12.

Papillon (AB Birtouta) bat Soler (BS Hamma) : 13-7.

Demi-finales

Jourdan (Guyotville) bat Cuenca (AB PH) : 15-10.

Papillon (AB Birtouta) bat Gaudin (AB PH) : 15-11.

Finale

Papillon (AB Birtouta) bat Jourdan (Guyotville) : 15-12.

PALMARES

Champion : *PAPILLON* (AB Birtouta).
Sous-champion : *JOURDAN* (Guyotville).

BOXE

Tous les amis du noble art, et ils sont nombreux, apprendront avec plaisir que l'Organisation Sportive Franco-Algérienne (L.O.S.F.A.) ouvrira sa saison d'hiver par une soirée de gala qui aura lieu le 12 novembre prochain.

Tous les sportifs algérois seront heureux d'apprendre cette nouvelle, car ils sont assurés d'avoir avec l'organisation de la rue Michelet, de belles soirées en perspective.

C'est à L.O.S.F.A. que nous devons d'avoir assisté aux rencontres de Kouidri avec Locatelle, Humery et Morin, rencontres qui confirmèrent les brillantes qualifiés de Kouidri, car il sortit vainqueur de ces rencontres. C'est à la même organisation que nous devons la compétition des poids légers. Compétition qui vit la victoire de Caid et la révélation de Omar Le Noir. Et c'est la dernière réunion d'été au stade de St-Eugène, qui mit en présence Germain Pérez et René Pons pour le titre de champion d'Algérie des poids coqs, rencontre qui se termina par un match nul.

Que nous réserve la soirée du 12 ? M. Guichard, directeur de L.O.S.F.A., nous a fait connaitre que sa ligne de conduite est toujours la même : faire des vedettes locales, en opposant les boxeurs locaux aux métropolitains.

Nous reviendrons bientôt sur cette réunion du 12 novembre et sur son programme.

Les Sports ici et ailleurs

FOOTBALL

O. H. D. - O. M.

(suite)

est réalisée par Soubrecazes qui transmet à Lopez. Martinazzo ne peut que ramasser la balle dans ses filets.

M. Spiaggia qui fut souvent mal inspiré, siffle la fin peu après.

Il convient de féliciter les banlieusards Suanez, Chazot, Soubrecazes et surtout Lopez, tandis que Martinazzo, Gomez et Cazeaux se mirent en évidance à l'OM.

Autres résultats

OHD (3) et OM (3) match nul 0 à 0
OM (5) bat OHD (J) par 5 à 2.
OHD (2) bat OM (2) par 2 à 1.

R. Ch.

A Blida

Les leaders en échec
FCB I - ASB I

Après la belle victoire du FCB sur le Mouloudia et l'excellente tenue des Boufarikois dans le Championnat départemental, on attendait beaucoup de cette rencontre qui s'est disputée hier à Blida.

Blida débuta, comme de coutume, très vite et obtint à la 20e minute un but par Samary II sur passe du jeune Guarinos.

Boufarik essaye de réagir mais la pression blidéenne reste constante. Massif, en belle forme sauve à plusieurs reprises. Et la mi-temps arrivera alors que le FCB mène par 1 but à rien.

La reprise voit les champions donner à fond et il faudra tout le brio de la défense blidéenne pour éviter l'égalisation. Malgré tout, celle-ci viendra à la 78e minute par Gotvallès II qui avait pris la place de Gilly.

Plus rien ne sera marqué et c'est sur le score de 1 à 1 que la fin sera sifflée.

Les équipes étaient ainsi composées :

ASB : Colla, Farès, Massip, Cortès, Gotvallès II, Cermeno, Chibane, Reichert, Gilly, Gotvallès I, Vidal.

FCB : Méradi, Bachelu, Labattut, Soria II, Bernard, Samary III, Soria III, Garinos, Samary II, Fuster, Soria I.

Sont à citer au FCB : Samary II, Meradi, Labattut, Bachelu,

A l'ASB : Massip, Gotvallès II et Vidal.

A Mouzaïaville

MCA 3 - USOM 0

Les équipes présentent les formations suivantes :

M.C.A : Bouquet, Dahmani, Abdelouhab, Dahmoun I, Jordan, Bencharif, Missoum, Hacène, Zouaoui, Firoud, Gomez.

U.S.O.M. : Macia I, Torrens, Rouquier, Moll, Akli, Berkani, Laisné, Macia II, Cano II, Alvado, Boccheciampe.

A l'U.S.O.M. Janinnazi fait défaut et est remplacé par le vieux Macia.

Dès le début de la partie l'U.S.O.M. domine, mais à la huitième minute, après une belle descente de toute la ligne d'avants le M.C.A. marque un joli but sur lequel Macia pris à contre-pied ne peut rien. L'U.S.O.M. ne se décourage pas et domine à nouveau sans pouvoir concrétiser son avantage et la mi-temps survient sans changement à la marque.

En deuxième mi-temps le Mouloudia débute bien mais ne tarde cependant pas à être acculé dans son camp, mais un quart-d'heure avant la fin une belle série de passes donne la balle à Zouaoui qui marque un but splendide.

Jouant le tout pour le tout Torrens passe avant-centre, plusieurs corners à l'avantage des locaux ne donnent rien, bien mieux, toute l'équipe de l'U.S.O.M. étant à l'attaque, une rapide échappée du Mouloudia lui permettra de compter un troisième but dont le grand responsable est un arrière bleu.

Malgré toute leur énergie les Soumathas ne parviendront pas à sauver l'honneur à citer : au M.C.A. : Bouquet, Jordan et Firoud ; à l'U.S.O.M. : Cano, Macia II, Alvado et surtout Berkani. Le score est sévère pour l'U.S.O.M. qui méritait mieux.

Bon arbitrage de M. Clerget.

M.C.A. (2) 1, U.S.O.M. (2) 0.
M.C.A. (3) 2, U.S.O.M. (3) 1.
M.C.A. (J.) 4, U.S.O.M. (J) 0.

Se sont fait remarquer :

Au RCMC : Serre, Karouby, Perretti, etc..

Au SG : Georgetti et Monjo.

RESULTATS TECHNIQUES

RCMC (2) bat SG (2) 5 buts à 0.
RCMC (Juniors) bat SG (Juniors), 9 buts à 2.

A. M.

2e Division

A DOUERA

FCK (1), 2 — RCAE (1), 0.
FCK (2), 4 — RCAE (2), 0.

A ZERALDA

ESZ, 7 — SCUEB, 1.

A GUYOTVILLE

ASDo (1), 3 — CSST (1), 0.
ASDo (2), 4 — CSST (2), 1.

A BAINEM

OPP, 2 — CAP, 0.

JUNIORS

USA : 3 ; ASPTT : 2.

La journée sportive en Oranie

Le mauvais temps a quelque peu contrarié les opérations. Néanmoins, les matches se sont joués normalement, sauf la partie USMO-Marsa, qui dut être renvoyée :

CDJ : 3 ; AGSM : 0.
GCS : 3 ; ISCM : 1.
GCO : 2 ; CALO : 2.
ASMO : 2 ; SCBA : 2.

Voici le classement des clubs après cette journee :

1. CDJ, 13 pts ; 2. BC Saïda et Marsa, 11 pts ; 4. AGS Mascara, 10 pts ; 5. ASMC, USMO et SCBA, 9 pts ; 9. CALO et ISC Mostaganem, 8 pts.

La journée sportive à Constantine

Devant une énorme assistance au stade de Constantine, les Bônois de la JBAC rencontraient aujourd'hui le CS Constantine.

Après une magnifique partie, les Bônois se retirèrent vainqueurs par 4 à 1.

Au Kouif, l'équipe locale, voulant prouver à ses supporters que sa défaite de dimanche dernier était un accident passager, a infligé au RUC Constantinois le score catastrophique de 10 à 1.

Les autres rencontres ont donné les résultats suivants :

RC Philippeville et Défense de Saint-Arnaud : 1 à 1.

AS Bône bat SS Djidjelli : 3 à 1.

AS Batna et ES Philippeville : 2 à 2.

BASKET - BALL

Division d'Honneur

Au stade Aber

AS (1) BAT USA (1) PAR 38 A 35

Partie jouée ardemment par deux équipes bien en souffle. Vers la fin, les lions déchaînés battent les unionistes par un faible écart.

AS (2) bat USA (2) par 30 à 20.
AS (3) bat USA (3) par 34 à 12.

A Hussein-Dey

OHD BAT ASNA PAR 27 A 24

Les Husseindéens jouent agréablement, battent les hommes de la Basilique qui méritaient mieux.

OHD (2) bat ASNA (2) par 29 à 22.
ASNA (3) bat OHD (3) par 42 à 30.
GS (1) bat CFRA (1) 34 à 26.
SE bat ASTA par 46 à 6.

Division de Promotion

JUDB bat MSA 60 à 21.
GLEA bat ROM 40 à 12.
GCK bat ASPTT 61 à 27.

Chez les Travaillistes

COUPE ZAFRAN

La JSAC (1) et le CPH (1) se qualifient pour la finale de la Coupe Zafran.

RUGBY

Coupe Imperato

RASA bat ASPTT 14 à 4

Hier, après que les deux équipes de la MSA aient fait un match d'entraînement, l'ASPTT et le ASA (A) disputèrent un match comptant pour la Coupe Imperato.

Encore quelques maladresses et un manque d'entente règnent dans les équipes, mais c'est le début de saison et il faut être large.

Les postiers alignèrent une belle petite équipe qui, quand elle sera définitivement au point, sera de taille à se défendre. De vieux joueurs y instrumentent mais ils jouent au rugby plutôt par délassement que pour la gloire. Aussi, encadrant quelques jeunes éléments, ces vieux chevronnés essayent de redorer un peu le rugby qui meurt petit à petit en Algérie. Carasus, Fabre, Azoulay, Planès... et tous doivent être félicités pour le bon esprit.

Au RASA, les « vieux » Gristi Joseph Molinès essayent de faire de jeunes recrues et peut-être y arriveront-ils. Les « verts et blancs » seraient encore là dans les championnats. Maire, Vachère, Fisset, Paine, Joly firent de belles choses. Encore un peu plus de coordination entre joueurs et le RASA pourra reconquérir son titre de champion d'Alger.

La partie fut correcte. Pour les PTT Carasus fit le drop au RASA. Gruti II, Maine, réalisèrent aussi.

Bon arbitrage de M. Desamand.

V. J.

CYCLISME

La sortie du V.S.M.

Une soixantaine de cyclistes avaient répondu à l'appel des dirigeants et c'est en bon ordre que l'imposant pelo'n mit le cap sur la forêt de Sidi-Ferruch, but de cette randonnée.

Après une courte pause, une course à pied réunit les meilleurs sprinters et c'est Rubinocci qui remporta la finale devant Amara, malgré tout plus à son aise sur un vélo.

Un match de football opposa les Blidéens aux Algérois. Les provinciaux s'assurèrent le gain de la rencontre par 1 but à 0, après une partie chaudement disputée.

Se distinguèrent au cours du match : Aussias et Ben Djian pour Blida, et Medjebri et notre confrère Vey pour Alger.

Un casse-croûte réparateur groupa joueurs et spectateurs et le retour s'effectua sans incidents jusqu'au Café Amara où s'opéra la dislocation.

YACHTING

Sport Nautique d'Alger
Semaine de régates et Coupes Faguest

Hier a été courue la troisième manche de ces importantes compétitions nautiques. Le temps, qui menaçait le matin, menace d'ailleurs confirmée par la météo, s'est mis heureusement au beau et c'est par une petite brise de nord-est et mer calme que 22 unités prirent le départ.

Le 8 m. J.I. « Sirena » a, comme d'habitude, fait impression et a terminé facilement plus de 13 minutes devant tout le lot des coureurs.

Dans la série des 6 mètres J.I., les trois yachts « Rosita », « Fromista » et « Riquet » pouvaient prétendre à la première place au classement général. La lutte, dès le début de la course, fut sévère, mais « Rosita » réussit à s'imposer au premier tour et finit bon premier devant « Fromista » et « Riquet ». « Rosita » gagne donc la course FAGUEST de sa catégorie.

Chez les « Ailes », la « Gazelle », très bien barrée par M. Puisségur, a obtenu une victoire assez facile sur ses concurrents, surtout au plus près. Il devient donc détenteur de la coupe FAGUEST de sa série devant « Elle » qui mérite aussi des félicitations, et « El-Djena ».

La série spéciale qui courait avec un handicap librement consenti par les bateaux la composant, a vu la victoire du 5 mètres J.I. « Bilitis ».

La « Sainte-Thérèse » a gagné la coupe FAGUEST des palengriers, en confirmant les qualités de ses lignes marines et de son équipage.

Belles courses également de « Mouette », « Elder » et « Mercédès ».

Rappelons que des coupes très importantes seront attribuées aux coureurs de ces régates. Dès que leur attribution sera définitivement connue, nous en publierons les résultats.

Dans la matinée, le Sport Nautique d'Alger avait aussi organisé des courses de vedettes automobiles. Douze bateaux, qui avaient répondu à l'appel, ont pris le départ. Dès que les temps, calculés au handicap, seront connus, il en sera donné connaissance aux coureurs.

Au jury, M. Aldebert, Président, assisté de M. Griglio, qui s'occupait des vedettes, et de M. Di Maccio et Espig fils.

En France

Football professionnel

1re Division

Sochaux qui recevait Fives l'a nettement battu et l'Ol. Lillois en battant le Havre par 1 but à 0 reste donc seul en tête suivi de près par Marseille qui a réussi l'exploit de vaincre Rouen.

Signalons que le match RC Paris-RC Roubaix ne s'est pas disputé par suite de la sélection d'Aston dans l'équipe Continentale.

FC METZ 2 ; AS CANNES 1

A Metz, match disputé par temps splendide. Dès le début Weisskopf marque le premier but pour Metz. Presch marqua ensuite un but pour Cannes.

Dès la reprise Rohrbacher marqua un deuxième but pour Metz. Metz domina nettement pendant la deuxième mi-temps et joua presque toujours devant les buts de Cannes. La fin est sifflée sur la victoire de Metz par 2 buts à 1.

Ol. Lillois bat le Havre 1 à 0 ; Sochaux bat Fives 5 à 2 ; Lens et Excelsior 2 à 2 ; Strasbourg et Antibes FC 1 à 1 ; Marseille bat Rouen 2 à 1 ; Sète bat Saint-Etienne 2 à 1. Issue 6e journée, classement championnat France professionnel : 1re Division : 1. Ol. Lillois 10 pts ; 2. Ol. Marseille 9 pts ; 3. ex-æquo SC Fives et FC Metz 8 pts ; 5. ex-æquo FC Sète (5 m.) et AS Saint-Etienne 7 pts ; 7. RC Lens 6 pts ; 8. ex-æquo Havre AC, FC Rouen, Excelsior, 5 m., RC Strasbourg et FC Sochaux 5 pts ; 13. RC Paris, 5 m., 4 pts ; 14. ex-æquo RC Roubaix, 5 m., AS Cannes 3 pts ; 16. Antibes FC 2 pts.

2e Division

Red Star bat Montpellier 2 buts à 1 ; Alès bat Dieppe 1 à 0 ; Mulhouse bat Arras 4 à 1 ; Stade Reims bat Boulogne 1 à 0 ; Charleville et Stade Rennais 0 à 0 ; Toulouse bat Nîmes 6 à 0 ; Nice et Girondins 0 à 0 ; Haumont bat Nancy 1 à 0 ; Troyes bat Colmar 2 à 0 ; Valenciennes bat Dunkerque 5 à 0 ; Longwy et Tourcoing 1 à 1.

Classement. — 1. Red Star 15 pts ; 2. Reims 14 ; 3. Rennes 13 ; 4. Toulouse 12 ; 5. Mulhouse 11 ; 6. Bordeaux 10 ; 7. Charleville, Hautmont, Nice Valenciennes 9 ; 11. Alès, Nancy, Arras, Boulogne, Colmar 8 ; 16. Montpellier Longwy 7 ; 18. Dunkerque, Nîmes, CAP, Troyes, Tourcoing 6 ; 23. Dieppe 4.

A l'Etranger

A Amsterdam. — L'équipe du Continent s'est entraîné sur le stade Olympique contre l'équipe de Hollande B qu'elle a battue par 1 but à 0.

A Varsovie. — Pologne et Norvège font match nul, 2 buts à 2.

A Copenhague. — En football match nul deux partout entre la Hollande et le Danemark.

RUGBY A XIII

Voici les résultats du championnat de France.

Roanne bat Narbonne 44 à 13. Bordeaux bat Albi 29 à 4. Toulouse bat Carcassonne 26 à 5. Villeneuve bat Cavaillon 17 à 11. Brive bat Pau 8 à 7. Catalans, Lyon Villeurbanne réunis.

RUGBY A QUINZE

CHALLENGE YVES DU MANOIR

Tarbes bat Stade Toulousain, 11 à 5. Paris bat Brive, 3 à 0. Montferrand bat section Paloise, 10 à 6. Carcassonne-Béziers réunis. Chalon bat Perpignan, 3 à 0. Toulon bat Grenoble, 9 à 0. Marseille bat Racing Paris, 16 à 6. Aviron Bayonnais bat Biarritz, 18 à 12. Bègles et Stade Bordelais, 0 à 0. Stade Français et Agen, 6 à 6. Stade Nantais bat Périgueux, 3 à 0.

En match international, la sélection allemande a battu la sélection du Lyonnais par 10 à 0.

CYCLISME

Au Vel'd'hiv'

Le match omnium franco-italien disputé par équipes de quatre coureurs (trois manches) et remporté par l'équipe française totalisant deux victoires contre une à l'équipe italienne.

Critérium national poursuite, première série : 1. Richard, 2. Louviot. Deuxième série : 1. Girard, 2. Le Nizerhy. Troisième série : 1. Fournier, 2. Aimar. Quatrième série : 1. Mithouard, 2. Bertocco

Première demi-finale: 1. Fournier, 2. Richard. *Deuxième demi-finale:* 1. Girard, 2. Mithouard. *Finale* 1. Fournier, 5' 4", 2. Girard à 100 m.

Grave accident

Au cours du Prix Tom Linton qui se disputait derrière grosses motos Gabard ayant heurté de sa roue avant l'arrière gauche de la motocyclette de son entraîneur, fit une chute. Paillard et son entraîneur Delièze ne durent l'éviter et tombèrent également. Paillard, Gabard et Deliège ont été transportés à Boucicaut. L'état de Deliège est désespéré.

AVIATION

Etampes-Chartres-Donce a battu le record des 1.000 kilomètres à la moyenne de 319 km. 354.

L'aviateur Maurice Arnoux s'attaque au record des 2.000 kilomètres

Etampes, 23 octobre. — L'aviateur Maurice Arnoux s'est envolé, ce matin, du terrain d'Etampes pour tenter de battre le record des 2.000 kilomètres, catégorie du 6 litres et demi.

LA COUPE CORPORATIVE

Au stade de Ben-Rouilah AS Banques bat AS Côte par 4 buts à 2.

Comme on l'avait prévu, cette partie fut ardemment disputée.

Durant le premier half, les banquiers réussirent à s'assurer l'avantage en marquant deux buts et n'en concédant qu'un seul. C'est Gotvallès qui eut l'honneur de ces points chez les « Banquiers ».

Après le repos, on vit le « team » de la Côte attaquer courageusement... et égaliser. Mais les « Fouvards » de la Banque se ressaisissent et Vallies, qui est passé avant-centre, s'octroi un troisième et quatrième but. Les joueurs se ressentent de leur fougue précédente, le jeu se stabilise et le coup de sifflet final arrête une partie chaudement disputée.

Arbitrage satisfaisant du référée De Saint-Martin.

Michel B.

Si ALGER REPUBLICAIN vous plaît, qu'attendez-vous pour vous y abonner ?

A l'"Officiel"

Intérieur

Bône. — L'Office public des H.B.M. de Bône est autorisé à emprunter une somme complémentaire de 535.000 frs. remboursable en 40 ans, devant lui permettre de parfaire la construction d'un immeuble. Les conditions de réalisation et le taux de l'intérêt de cet emprunt seront préalablement soumis à l'approbation du gouverneur général de l'Algérie.

Bône. — Est approuvée la délibération du Conseil municipal de Bône, en date du 10 février 1938, ayant pour objet de garantir les intérêts et l'amortissement d'un emprunt complémentaire de 485.000 francs. Les sommes nécessaires pour faire face à cet engagement seront prélevées sur le produit d'une imposition de centimes additionnels, dont la perception est autorisée tant pour la période de réalisation que pour la période de remboursement dudit emprunt.

P.T.T.

Services extérieurs. — Par décret en date du 21 octobre, M. Péret, inspecteur à Oran, est nommé directeur départemental honoraire.

Défense Nationale

Cadre spécial du service d'état-major (réserve). — Un décret du 19 octobre a nommé dans le corps des officiers de réserve du cadre spécial du service d'état-major à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active, M. Reveille Jules-Emile-Edgard, commandant à l'état-major du 19e corps. Il est mis à la disposition du général commandant le 19e corps.

Artillerie (réserve). — Par décret du 17 octobre, sont promus au grade de lieutenant, les sous-lieutenants Beaudoin Gustave-Pierre, Djian Georges-Isaac et Kadkine Théodore, du centre d'Afrique n° 4, Patouraux Marcel-Odon du centre d'Afrique n° 2, et Rey Jean-Louis-Gustave du centre l'Afrique n° 1.

Génie (réserve). — Est nommé chef de bataillon de réserve M. Ricard Raymond-Frédéric, chef de bataillon retraité de la direction du génie à Constantine.

Naturalisations

Ernest Severino Jorgeron à Philippeville, Alexandre Voronine ingénieur à Oran, Salvador Villena, dessinateur à Oran, Ottavio Piva, maçon à Hussein-Dey, Esnst Wust, caporal à Sidi-Bel-Abbès, Henri Joseph Lava, sergent à Sidi-Bel-Abbès, Stefan Hlavek, soldat à Sidi-Bel-Abbès, Willi Haasch caporal à Sidi-Bel-Abbès ; Luigi Ferrari, sergent à Sidi-Bel-Abbès ; Karl Hangartner, sergent à Sidi-Bel-Abbès ; Alexis Vicens, maçon à Maison-Carrée ; Frédéric Weimann, soldat à Sidi-Bel-Abbès ; Guiseppe Cuppari, maçon et Allessandra Cicaloni, sa femme à Bordj-Bou-Arreridj ; Mario Schieven, chef de chantier et Alice Lafargue, sa femme, à Bordj-Bou-Arreridj ; Rafael Moya, maraîcher à Aïn-Sebaa ; François Sanchez, coiffeur à Casablanca ; Josquin Reyes employé de bureau à Fédala ; Francisco Pereira, chauffeur-mécanicien à Casablanca ; Marie Garcia à Oudjda ; José Ruiz, magasinier à Casablanca ; James Gabriel, soldat à Fès.

Avis de décès

Mme Vve Retbi et son fils, ainsi que leurs familles, ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté

Monsieur Messaoud RETBI

survenu à Alger le 19 courant. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le gérant : Rémy TALES

Imprimerie d'alger républicain

Première Division

Classement de la 1re division

1. OR, 8 points ;
2. RCMC ; SA ; RASA, 7 points ;
5. GSO, 6 points ;
6. ASTA ; ASM ; USFE ; USMB, SG, 5 points.

A Orléansville

Les leaders du championnat de pre-GSO, un match nul, blatteur puisque mière division ont obtenu hier face au réalisé à Orléansville.

La partie fut gachée par le mauvais temps et rien de saillant n'est à signaler.

A Fort-de-l'Eau

U.S.M.B. 2 - A.S.T.A. 0

A l'appel de M. Todori, les équipes présentent les formations suivantes :

U.S.M.B. : Méida, Hanini, Zane, Silvestre, Bel-Abbès, Mellal, Miridja, Kioylène, Haouari, Keladi, Djebouni.

A.S.T.A. : Hébrir, Crabos A, Crabos M., Karassane, Keloui, Clavéressa, Duverger, Corsat, Doudina, Kasdali, Miriglia.

C'est devant une galerie peu nombreuse mais très bruyante que se déroula la partie entre les Musulmans blidéens et l'ASTA ; partie où le vent eu le plus souvent l'avantage.

Les Blidéens jouent vent dans le dos et profitent de cet appui pour dominer légèrement les « Trèfles Algérois ». Les Algérois suppléent à cet handicap en jouant par petites passes et leur demi-centre abat une grosse besogne et lance très souvent ses avants qui temporisent devant les buts blidéens et se font souffler la balle à tout coup. Sur un coup franc à l'avantage des Musulmans, leur avant-centre reprend et d'un shoot imparable bat le portier algérien.

Quelques réactions chez les Algérois, mais les shoots ne partent pas et la mi-temps est sifflée, après que l'allier droit blidéen ait loupé deux occasions d'augmenter la marque.

La deuxième mi-temps sera tout à l'avantage de l'ASTA, qui bénéficie du vent et se tiendra constamment devant les buts de l'USMB, qui défendra son avance à la marque. L'avantage territorial sera même tel que vers la fin de la partie, le goal algérois jouera au milieu du terrain, ce qui coûtera à l'ASTA un deuxième but sur échappée de Kibylène.

Il reste quelques minutes à jouer et les Algérois essayeront, mais en vain de sauver l'honneur.

M. G

Au stade Lebon

R.A.S.A. 2 - U.S.F.E. 0

Partie sans histoire jouée très correctement par les équipes en présence.

Début prometteur de l'USFE qui poursuit un jeu académique et fait admirer toute la gamme du vrai football, mais les avants ne réussissent pas à concrétiser cet avantage.

Le RASA d'abord surpris, s'organise et bientôt se montre sensiblement l'égal de son adversaire.

Avant la mi-temps le RASA marquera un premier but, puis un deuxième vers la fin de la partie.

Mené alors par deux buts à zéro, Fort-de-l'Eau fait donner toutes ses lignes, mais la défense du RASA où brillent particulièrement Ripoll et le garde but, lequel arrêtera toutes les attaques.

L'équipe du RASA a une fort jolie allure et sera certainement très dangereuse pour les meilleurs.

Les équipes étaient ainsi composées :

R.A.S.A. : Gori,Ripoll, Macquet Benais, Ghameri, Adadi, Khater, Boudjemaa, Viard, Costa, Jamier.

U.S.F.E. : Patalano, Sintès R. Cursach, Vinant, Suffren, Faner, Lledo, Rosello, Brotons, G. Sintès, F. Sintès.

RESULTATS TECHNIQUES

RASA (1) bat USFE (1) par 2 buts à 0.

RASA (2) et USFE (2), 2 buts à 2.
RASA (j) bat USFE (j), par 4 buts à 1.

ANDRE JEAN.

A El-Biar

S.A. bat A.S.M. par 4 à 2

Le Stade d'El-Biar où se jouait ce match était balayé par le vent, ce qui gêna fort les équipes.

Dès le coup d'envoi le Stade bouscule l'A.S.M. Sur une balle que l'on croyait perdue Mocktar, prend Galtier à contre-pied.

Le Stade est plus rapide sur la balle. Galtier doit s'employer sur des shoots de Bru, Gelabert, Moktar.

Un bolide de Moktar qui s'écrase sur le poteau et la mi-temps survient. : S.A. : 1, A.S.M. : 0.

On croit, à un réveil des gars du square mais la situation ne s'améliore pas pour eux. Bien au contraire l'attaque des « verts », terriblement décidée continue à dominer. Smain inscrit un second, Santiago un troisième but pour le S.A. Enfin ! l'A.S.M. attaque à outrance, leurs adversaires subissent leur loi. Colombier profite d'une erreur des arrières et marque le premier but pour les « violets ».

La réplique est donnée de suite par Moktar qui shoot fort au but Galdier arrête mais renvoie la balle sous la transversalle, quatrième but ! Sur coup franc botté par Yataguène Saës arrête la balle de la main dans la surface de réparation. Le penalty est marqué par Colombier.

La fin arrive alors que l'A.S.M. domine

Toute l'équipe du stade est à féliciter. L'A.S.M. a éprouvé une déconvenue sérieuse. Mais nous savons qu'il possède une formation susceptible d'en appeler à bref délai de ce mauvais match.

Très bon arbitrage de M. Winchell.

A.S.M. : Galtier, Ricci, Cattaguet, Al Baz, Yataguène, Farrès, Alcuna, Scognamiglio, Ben Amadi, Colombier, Garcia.

S.A. : George, Saës, Bouzerane, Kader, Mayence, Oliver, Gelabert, Ballester, Santiago, Bru, Moktar.

SA (juniors) bat ASM par 5 à 0.
SA (3) et ASM (3), 1 à 1.
SA (2) bat ASM (2) par 2 à 0.

Au stade de l'Harrach

R.C.M.C. 2 - S.G. 0

Les « damiers » confirment ainsi leur victoire sur l'USFE. Toute l'équipe joua en parfaite entente et combina agréablement. Le SG dominé manifestement n'encaissa qu'un seul but en première mi-temps signé par Serre après une combinaison de la ligne d'attaque. A la remise en jeu, cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que le portier local devait quitter le terrain, blessé à la face par un coup de pied.

Malgré leur infériorité numérique les « rouge et noir » poursuivent leur tâche avec autant d'entrain et de décision qu'au début. La défense dans un bon jour endigua tous les assauts des Guyotvillois qui s'efforçaient de rattraper leur retard. Cinq minutes avant la fin, un shoot victorieux de Serre clôtura le score de cette partie qui resta constamment à l'avantage du RCMC.

Les équipes étaient formées comme suit :

RCMC : Perretti — Karouby, Tuffal — Marquès, Azouz, Scotti — Cortès, Bertogli, Maâmar, Serre, Khelifa.

SG : Monjo — Lorrens, Sans — Lopinto, Georgetti, Sanchiz — Domenech Leoni, Ribès, Auchois, Migliaccio.

LES SPECTACLES

Spectacle permanent à 13 heures 30 — REGENT — Soirée à 21 heures 15
en première partie RAYON X
Un merveilleux documentaire sur la radiologie et un film dont l'action dramatique et serrée vous empoigne du début à la fin

Matinée 15 h. 30 Soirée à 21 h. — MAJESTIC — JEU DE LA BOULE
UNE SALLE EN DELIRE
UN ECLAT DE RIRE GENERAL
ACCEUIL TOUS LES JOURS
FERNANDEL Le grand comique français dans BARNABÉ

Matinée 15 h. 30 — EMPIRE — Soirée à 21 h.
NEW-YORK TOUS LES DEUX et VICTOR MAC LAGLEN dans « LA BRUTE MAGNIFIQUE »

CASINO-MUSIC-HALL
FORMIDABLE PROGRAMME DE MUSIC-HALL
Viviane COLIN VEDETTE DU DISQUE — ET DE LA RADIO —
ARMANDEL Le comique franco-napolitain
LETUB le comique méridional
10 NUMEROS VEDETTES 10
CE SOIR : Concours de chant filmé

AU COLISEE ET AU VOX
Sans publicité tapageuse
LE QUAI DES BRUMES
avec
Jean GABIN et Michèle MORGAN
bat tous les records de recettes
Permanent de 13 h. à 20 h. LOUEZ Séances avec loc. à 21 h. 15
N.B. — Ce film ne passera dans aucune autre salle d'Alger

Bientôt : *LA MAISON DU MALTAIS*

OLYMPIA immense succès de PILOTE D'ESSAI
Perm. 14 h. - Soir. 21 h. av. Clark GABLE, Myrna LOY, Spencer TRACY
TRIANON le meilleur film de HARRY BAUR MOLLENARD
Mat. 15 h. 30 - Soirée 21 h. et un film mouvementé RADIO POLICE

AU MARIGNAN le dernier né des palaces Matinée 15 h. 30 Soirée 21 h.
LA BATAILLE DE L'OR
L'APOTHEOSE DU FILM EN COULEURS
avec Olivia de HAVILLAND et Georges BRENT
Location ouverte à partir de 10 heures

ODÉON GRAND GALA ORIENTAL EGYPTIEN
LE DOCTEUR FARAHAT avec Amina Mohamed
Mat. 15 h. - Soir. 21 h. LE CIRCUIT DE LA MORT avec Buck Jones

CAMEO Perm. 13 h. 30 Soirée 21 h. MONSIEUR SANS GENE avec Fernand Gravey

J. Kiepura L. Baroux D. DARRIEUX RIO P. 14 h. S. 21 h. LISETTE LANVIN ds Hôtel des Etudiants
Mon cœur t'appelle

BIJOU Mat. 15 h. 30 LILIANE avec Barbara Stanwick et Georges Brent Soir. 21 h. LES FLIBUSTIERS av. F. March et Franciska Gaal

LYNE COUTURE 44, RUE D'ISLY — Manteaux reversibles du 42 au 54 à 99 francs. Imperméables à 59 francs, toutes tailles. Assort. considérable robes et manteaux.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Rubriques DEMANDES D'EMPLOIS : 1 fr. 50 la ligne. OFFRES D'EMPLOIS et OBJETS PERDUS : 2 fr. la ligne Toutes les autres rubriques : 4 fr. la ligne. La première ligne comprend 22 lettres, chiffres, signes et espacements et 28 lettres, chiffres, signes et espacements pour les lignes suivantes. Minimum : 2 lignes. Les ordres accompagnés de leur montant doivent être adressés au Service de la Publicité, 9, rue Kœcklin. Cependant, pour aider à la lutte contre le chômage, Alger Républicain insérera gratuitement les offres et demandes d'emploi

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF meunier expérimenté blé dur et tendre, disponible de suite. Ecrire à Monsieur GAUTHIER, 3, place de la République. Oran.

JEUNE HOMME, très sérieux, diplômé comptable niveau B. E. cherche place stable. Ecr. Alger Républicain n. 653

OFFRES D'EMPLOIS

AGENTS actifs engagés à l'Agence Gle A. Quillet pour placer ses éditions. Se présenter, 10, rue Michelet, 1er à droite, vers 17 h. (sauf. sam. et dim). Tél. 341-29.

CULOTTIERE dem. bonnes demi-ouvrières. 63, rue Sadi-Carnot, 2e à droite.

AUTOMOBILES

Les plus récentes voitures d'occasion aux meilleures conditions. Ets LAVAYSSE 38, rue Michelet

DIVERS

AURIONS preneur quantité importante de vieux plomb (déchets de tuyaux et vieux caractères d'imprimerie de préférence). Faire offre avec dernier prix à Alger Républicain.

VIEIL OR pièces or, dentiers tébris j'achète jusqu'à 36 fr e gramme, or fin 41 francs BANULS, 24, rue Bab-el-Oued et 1, rue du Coq (angle Chaussures André, 14, rue d'Isly).

RESTAURATEURS, épiciers, commerçants !!! Alger Républicain vous cèdera du papier blanc pour pliage, nappes, etc... à des conditions avantageuses. Consultez-le.

PERMANENTE, 40 fr. et 30 frs, tout compris. MARIUS, 48, rue de Lyon, Belcourt.

COMMERCANTS...
avant de faire vos achats de papiers, cartonnages et sacs, consultez le spécialiste :
Papeteries du Centre
3, place de la République
Té.l 338-89 Alger

Acheter notre journal, c'est bien, mais favoriser nos annonceurs, c'est mieux. Aidez donc ceux qui nous aident

T. S. F.

Ets TELE-RADIO
13, rue de Constantine
Tél : 355-73
Les meill. marques de T.S.F
REPARATION et LOCATION d'appareils
Agence offic. Radio-Clarville

DEUXIEME ET DERNIER AVIS

P. A. S. S. P. en date du 1er octobre 1938, enreg. le 10 octobre 1938, le fonds de commerce de Café-Maure appart. à M. Idrissi Abderrahmane, situé, 4, rue de l'Union, Alger est vendu. Pour opposition s'adresser à vingtaine, 24, rue de la Marine, Alger (Boucherie).

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD

Horaire d'Hiver à partir du 10 octobre 1938

Ligne Alger - Aïn-Taya - Surcouf
(par Cap-Matifou)

Départs d'Alger : 5 h. 45 - 7 h. - 10 h. - 11 h. 30 - 13 h. 30 17 h. 30 - 18 h. 30
Departs de Surcouf : 5 h. 30 - 7 h. 15 - 8 h. 30 - 10 h. 13 h. - 16 h. - 18 h.

Ligne Alger - Aïn-Taya - Surcouf
(par Rouïba)

Départs d'Alger : 8 h. 30 - 16 h. 30
Départs de Surcouf : 6 h. - 12 h. 30

Ligne Alger - Alger-Plage - La Pérouse Jean-Bart

Départs d'Alger : 5 h. 45 - 10 h. - 13 h. 30 - 17 h. 30 - 18 h. 30
Départs de Jean-Bart : 5 h. 45 - 7 h. 30 - 10 h. 15 - 13 h. 15 18 h. 15

Ligne Alger - Fort-de-l'Eau

Départs d'Alger : 5 h. 45 - 7 h. - 8 h. - 10 h. - 10 h. 30 11 h. - 11 h. 30 - 13 h. 30 - 16 h. 30 - 17 h. - 17 h. 30 18 h. 30 - 19 h. 10.

Départs de Fort-de-l'Eau : 5 h. 45 - 6 h. 10 - 7 h. - 7 h. 50 9 h. - 9 h. 30 - 10 h. 40 - 12 h. 45 - 13 h. 15 - 13 h. 40 16 h. 30 - 17 h. 30 - 18 h. 45.

Ligne Maison-Carrée - Fort-de-l'Eau

Départs de Maison-Carrée : 6 h. 10 - 7 h. - 7 h. 25 - 8 h. 25 9 h. - 10 h. 25 - 10 h. 55 - 11 h. 25 - 11 h. 50 - 12 h. 30 13 h. 55 - 15 h. - 16 h. - 16 h. 55 - 17 h. 25 - 17 h. 55 18 h. 30 - 19 h. - 19 h. 35.

Départs de Fort-de-l'Eau : 5 h. 45 - 6 h. 15 - 6 h. 30 - 7 h. 7 h. 45 - 8 h. - 9 h. - 9 h. 30 - 10 h. 30 - 11 h. 30 12 h. 45 - 13 h. 30 - 13 h. 45 - 14 h. 30 - 15 h. 30 16 h. 30 - 17 h. 30 - 18 h. - 18 h. 45

SERVICE INTENSIF LES SAMEDI - DIMANCHE ET JOURS FERIES

Les voitures de la ligne d'Aïn-Taya passeront à l'aller et au retour par les Pins-Maritimes

Œuvre post-scolaire recherche professeur d'anglais pour cours du soir, 35 élèves
S'adresser au journal, de 18 h. 30 à 19 h. 30

VOIES URINAIRES

Si vous souffrez de troubles urinaires (rétention, urines, floconneuses, brûlantes, chargées de filaments ou sédiments) de gravelle, cystite, prostatite, catarrhe de la vessie, difficulté d'uriner avec douleur avant, pendant ou après, prenez des pilules NIREOS.

Le NIREOS provoque des urines claires, calme l'inflammation et assure l'antisepsie des voies urinaires. — Toutes pharmacies : 10 frs 40 le flacon de 50 pilules.

LOTERIES NATIONALE ET ALGERIENNE

SOUSCRIVEZ FRANÇAIS

Victimes de la Guerre — Société d'Encouragement Anciens Combattants — Gueules Cassées — Les Yeux qui s'éteignent — Blessés des Poumons — Tuberculeux

SECURITE INTEGRALE

PAYEMENT DE TOUS LES LOTS

Echange de remboursables de toutes les Fédérations

Billet entier... **100** fr. Demi-billet **50** fr.
Quart..... **27** fr. **50** Dixième.... **11** fr.
Vingtième..... **6** fr.
Carnet de 10 centièmes **13** fr.

Robert DIANOUX

La première et la plus ancienne Maison de loteries
Expédition FRANCO pour toute commande de 5 BILLETS
Carnet de DIX DIXIEMES, panachés, avec primes de couverture 105 FRANCS UNE SEULE MAISON

R. DIANOUX, 11, Rue Michelet, ALGER - C/P. 209.60 Tél. 348-20

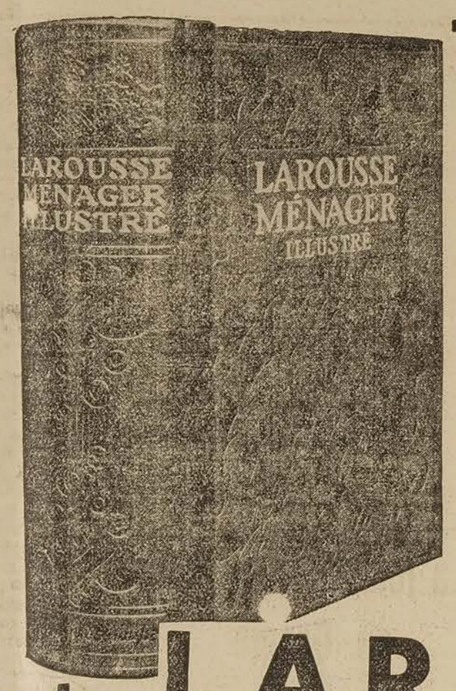

Tous les moyens d'augmenter le bien-être du foyer

Toutes les économies à réaliser à la maison

LAROUSSE MÉNAGER

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ DE LA VIE DOMESTIQUE

Magnifique volume de 1 260 pages (f° 20 × 27 cm.), illustré de 2 112 gravures, 27 planches en noir et 21 planches en couleurs.

Paiement 20 fr. par mois

(Voir ci-dessous.)

Un livre infiniment précieux pour toute maîtresse de maison et dont l'achat représente une bien faible dépense en regard des services quotidiens qu'il rend dans tout foyer. Il contient, *dans l'ordre alphabétique*, qui permet de trouver instantanément ce que l'on cherche :

Tout ce qu'il faut savoir pour bien acheter (alimentation, tissus, etc.). Qualités, produits économiques, etc.

Tout ce qui concerne l'aménagement, la décoration et l'entretien de la maison, le confort intérieur, etc.

Tous les travaux de couture et ouvrages de dames, les connaissances pratiques, les travaux d'amateur, le jardinage, l'hygiène, etc.

Toutes les bonnes recettes, anciennes et nouvelles.

BULLETIN DE COMMANDE

à remplir et à retourner à M. le Directeur d' **« Alger-Républicain », 9, rue Kœcklin, à Alger**

Veuillez m'expédier *franco* (1) un exemplaire du **Larousse ménager**, *relié demi-chagrin* (vert foncé ou rouge), au prix de 305 fr. — 280 fr. (2).

Je paierai à raison de **20 fr. par mois — 35 fr. tous les deux mois**, par *traites sans frais* ou par *envoi direct de chèques postaux* (au choix), le premier versement le 5 du mois prochain (3).

Je paie au comptant.

(Biffer les mots dont il ne doit pas être tenu compte.)

(1) Conditions valables pour la France, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc ; pour les autres pays, demander les conditions.
(2) Le premier chiffre s'applique au paiement par mensualités, le second au paiement comptant.
(3) Conditions valables seulement pour la France, l'Algérie, la Tunisie, la Belgique et le Luxembourg ; pour le Maroc, paiement de 20 % à la commande.

Nom et profession : _____

Adresse du commerce ou de l'emploi : _____

Adresse personnelle : _____

_____ *Gare :* _____

Le _____ 193 SIGNATURE :

Alger-Rép.)

TRAVAILLEURS !

La Clinique Syndicale 2, rue des Tanneurs

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
POUR LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

a été créée spécialement pour VOUS

Lecteurs, favorisez nos annonceurs

UNE DOUBLE FAMILLE

par Honoré de Balzac

(Suite de la page 5)

— Je suis obligé d'aller chez le procureur-général nous avons en ce moment une affaire épineuse. Il m'a rencontré dans la grande salle ; et comme c'est moi qui porte la parole, il m'a engagé à venir dîner avec lui; mais ma chérie, tu peux aller à Feydeau avec ta mère, je vous y rejoindrai si la conférence finit de bonne heure.

— Aller au spectacle sans toi, s'écria-t-elle avec une expression d'étonnement, ressentir un plaisir que tu ne partagerais pas !... Oh ! mon Roger, vous mériteriez de ne pas être embrassé, ajouta-t-elle en lui sautant au cou par un mouvement aussi naïf que voluptueux.

— Caroline, je dois rentrer m'habiller. Le Marais est loin, et j'ai encore quelques affaires à terminer.

— Monsieur, reprit Caroline en l'interrompant, prenez garde à ces paroles ! Ma mère m'a dit que, quand les hommes commencent à nous parler de leurs affaires, ils ne nous aiment plus.

— Caroline, ne suis-je pas venu? n'ai-je pas dérobé cette heure à mon impitoyable...?

— Chut, dit-elle en mettant le doigt sur la bouche de Roger, chut, ne vois-tu pas que je me moque !

En ce moment ils étaient revenus tous les deux dans le salon. Roger y aperçut un meuble apporté le matin même par l'ébéniste: le vieux métier en bois de rose dont le produit nourrissait Caroline et sa mère quand elles habitaient la rue du Tourniquet-Saint-Jean, avait été remis à neuf, et une robe de tulle d'un riche dessin y était déjà tendue.

—Eh bien ! mon bon ami, ce soir je travaillerai. En brodant, je me croirai encore à ces premiers jours où tu passais devant moi sans mot dire, mais non sans me regarder ; à ces jours où le souvenir de tes regards me tenait éveillée pendant la nuit. O mon cher métier, le plus beau meuble que mon salon, quoiqu'il ne me vienne pas de toi ! — Tu ne sais pas, dit-elle en s'asseyant sur les genoux de Roger qui ne pouvant résister à ses émotions était tombé dans un fauteuil... Ecoute-moi donc ? je veux donner aux pauvres tout ce que je gagnerai avec ma broderie. Tu m'as faite si riche ! Combien j'aime cette jolie terre de Bellefeuille, moins pour ce qu'elle est que parce que c'est toi qui me l'a donnée. Mais, dis-moi, mon Roger, je voudrais m'appeler Caroline de Bellefeuille, le puis-je? tu dois le savoir : est-ce légal ou toléré ?

En voyant une petite moue d'affirmation inspirée à Roger par sa haine pour le nom de Crochard, Caroline sauta légèrement en frappant ses mains l'une contre l'autre.

— Il me semble, s'écria-t-elle, que je t'appartiendrai bien mieux ainsi. Ordinairement une fille renonce à son nom et prend celui de son mari... Une idée importune qu'elle chassa aussitôt la fait rougir, elle prit Roger par la main, et le mena devant un piano ouvert. — Ecoute, dit-elle. Je sais maintenant ma sonate comme un ange. Et ses doigts couraient déjà sur les touches d'ivoire quand elle se sentit saisie et enlevée par la taille.

— Caroline, je devrais être loin.

— Tu veux partir ? eh bien, va-t'en, dit-elle en boudant ; mais elle sourit après avoir regardé la pendule, et s'écria joyeusement : — Je t'aurai toujours gardé un quart d'heure de plus.

— Adieu, mademoiselle de Bellefeuille, dit-il avec la douce ironie de l'amour.

Elle prit un baiser, et reconduisit son Roger jusqu'au seuil de la porte : quand le bruit des pas ne retentit plus dans l'escalier, elle courut au balcon pour le voir montant dans le tilbury, pour lui en voir prendre les guides, pour recueillir un dernier regard, entendre le roulement des roues sur le pavé, et pour suivre des yeux le brillant cheval, le chapeau du maître, le galon d'or qui garnissait, celui du jockey, enfin pour regarder longtemps encore après que l'angle noir de la rue lui avait dérobé cette vision.

Cinq ans après l'installation de mademoiselle Caroline de Bellefeuille dans la jolie maison de la rue Taibout, il s'y passa, pour la seconde fois, une de ces scènes domestiques qui resserrent encore les liens d'affection entre deux êtres qui s'aiment. Au milieu du salon bleu, devant la fenêtre qui s'ouvrait sur le balcon, un petit garçon de quatre ans et demi faisait un tapage infernal en fouettant son cheval de carton dont les deux arcs recourbés qui soutenaient les pieds n'allaient pas assez vite à son gré ; sa jolie petite tête à cheveux blonds retombant en mille boucles sur une collerette brodée, sourit comme une figure d'ange à sa mère quand, du fond d'une bergère, elle lui dit : — Pas tant de bruit, Charles, tu vas réveiller ta petite sœur. Le curieux enfant descendit alors brusquement de cheval, arriva sur la pointe des pieds comme s'il eût craint le bruit de ses pas sur le tapis, mit un doigt entre ses petites dents, demeura dans une de ces attitudes qui n'ont tant de grâce que parce que tout en est naturel, et leva le voile de mousseline blanche qui cachait le frais visage d'une petite fille endormie sur les genoux de sa mère.

— Elle dort donc, Engénie ? dit-il tout étonné. Pourquoi donc qu'elle dort quand nous sommes éveillés ? ajouta-t-il en ouvrant de grand yeux noirs qui flottaient dans un fluide abondant.

— Dieu seul sait cela, répondit Caroline en souriant.

La mère et l'enfant contemplèrent cette petite fille, baptisée le matin même. Alors âgée d'environ vingt-quatre ans, Caroline offrait tous les développements d'une beauté qu'un bonheur sans nuages et des plaisirs constants avaient fait épanouir. En elle la femme était accomplie. Charmée d'obéir aux désirs de son cher Roger, elle avait acquis les connaissances qui lui manquaient, elle touchait assez bien du piano et chantait agréablement. Ignorant les usages d'une société qui l'eût repoussée et où elle ne serait point allée quand même on l'y aurait accueillie, car la femme heureuse ne va pas dans le monde, elle n'avait su si prendre cette élégance de manières, ni apprendre cette conversation pleine de mots et vide de pensées qui a cours dans les salons ; mais en revanche elle conquit laborieusement les connaissances indispensables à une mère dont toute l'ambition consiste à bien élever ses enfants. Ne pas quitter son fils, lui donner dès le berceau ces leçons de tous les moments qui gravent en de jeunes âmes le goût du beau et du bon, le préserver de toute influence mauvaise, remplir à la fois les pénibles fonctions de la bonne et les douces obligations d'une mère, tels furent ses uniques plaisirs. Dès le premier jour, cette discrète et douce créature se résigna si bien à ne point faire un pas hors de la sphère enchantée où pour elle se trouvaient toutes ses joies, qu'après six ans de l'union la plus tendre, elle ne connaissait encore à son ami que le nom de Roger. Placée dans sa chambre à coucher, la gravure du tableau le Psycyé arrivant avec sa lampe pour voir l'Amour malgré sa défense, lui rappelait les conditions de son bonheur. Pendant ces six années, ses modestes plaisirs ne fatiguèrent jamais par une ambition mal placée le cœur de Roger, vrai trésor de bonté. Jamais elle ne souhaita ni diamants ni parures, et refusa le luxe d'une voiture vingt fois offerte à sa vanité. Attendre sur le balcon la voiture de Roger, aller avec lui au spectacle ou se promener ensemble pendant les beaux jours dans les environs de Paris, l'espérer, le voir, et l'espérer encore, étaient l'histoire de sa vie, pauvre d'événements, mais pleine d'amour. En berçant sur ses genoux par une chanson la fille venue quelques mois avant cette journée, elle se plut à évoquer les souvenirs du passé. Elle s'arrêta plus volontiers sur les mois de septembre, époque à laquelle chaque année son Roger l'emmenait à Bellefeuille y passer ses beaux jours qui semble fit appartenir à toutes les saisons. La nature est alors aussi prodigue de fleurs que de fruits, les soirées sont tièdes, les matinées sont douces, et l'éclat de l'été succède souvent à la mélancolie de l'automne. Pendant les premiers temps, de son amour, Caroline avait attribué l'égalité d'âme et la douceur de caractère, dont tant de preuves lui furent données par Roger, à la rareté de leurs entrevues toujours désirées et à leur manière de vivre qui ne les mettait pas sans cesse en présence l'un de l'autre, comme le sont deux époux. Elle se souvint alors avec délices que, tourmentée de vaines craintes, elle l'avait épié en tremblant pendant leur premier séjour à cette petite terre du Gatinais : inutile espionnage d'amour ! chacun de ces mois de bonheur passa comme un songe, au sein d'une félicité qui ne se démentit jamais. *(A suivre).*

27e ANNÉE — N° 10.306

TARIF DES ABONNEMENTS
(Souscrivez par chèque postal)

	Vacances 1 mois	Trois mois	Six mois	Un an
Alger, Algérie	12 »	35	68	132
France, Colonies	13 »	38	74	144
Etranger	21.50	63	124	244

L'ECHO D'ALGER

Chèques Postaux : ALGER 19-25 — 40 CENTIMES — Adresse télégraphique : ECHO ALGER

LUNDI 24 OCTOBRE 1938

ALGER
20, r. de la Liberté
Téléph. : 373-80
(3 lignes groupées)

PARIS
1, bd Haussmann
Tél. Provence
64-65 et 03-80

cote VI
n° 8

Le renouvellement triennal de la Haute Assemblée

97 sénateurs ont été élus ou réélus dans la journée d'hier

MM. Albert Sarraut et Queuille, ministres en exercice, sont réélus respectivement dans l'Aude et la Corrèze

M. Marx Dormoy remplace M. Marcel Régnier dans l'Allier

M. Maurice Viollette est battu en Eure-et-Loir

Le scrutin n'affecte pas de façon sensible la physionomie de la Haute Assemblée

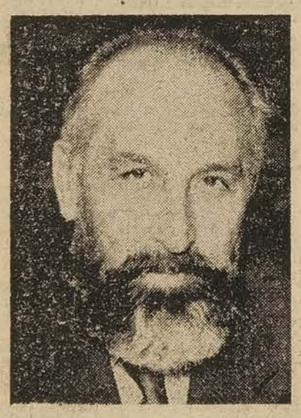

M. Marx Dormoy, ancien ministre, élu dans l'Allier

o o o

Paris, 23 octobre. — *Les élections sénatoriales ont eu lieu aujourd'hui dans trente et un départements de la métropole (les trente départements de la série A et le département de la Haute-Loire, où une élection partielle a été rendue nécessaire par le décès de M. Martin-Binachon), dans le département d'Alger, à la Guadeloupe et à La Réunion.*

Il s'agissait de renouveler les mandats des sénateurs qui arriveront à expiration le deuxième mardi de janvier 1939, jour de l'ouverture de la session ordinaire.

La consultation d'aujourd'hui a porté sur un effectif total de 97 sénateurs.

Le scrutin a eu lieu aux heures suivantes : pour le premier tour, de 8 heures à 11 h. 30 ; pour le deuxième tour, de 14 heures à 16 heures ; pour le troisième et dernier tour, de 18 heures à 20 heures.

Répartition des sièges

Sièges à pourvoir	97
Résultats obtenus	97
Sièges pourvus	97
U.R.D.	27
Rép. de gauche	10
Radic. indép.	9
Radic.-social.	41
Républ. social.	4
U.S.R.	2
S.F.I.O.	4
Total	97

PERTES

Radic. social.	6
Radic. indép.	1
Républic. social.	4

GAINS

S.F.I.O.	1
U.S.R.	1
U.R.D.	9

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES GAINS ET DES PERTES

Dans le tableau suivant, le premier chiffre indique les sortants, le deuxième les élus, le troisième les gains, le quatrième les pertes, le cinquième la différence en plus ou en moins.

Républ. : 15 — 23 — 8 — 0. Plus 8.
Rép. de g. : 9 — 11 — 3 — 1. Plus 2.
Rad. ind. : 24 — 17 — 2 — 9. Moins 7.
Soc. ind. : 2 — 0 — 0 — 2. Moins 2.
R.R.S. : 42 — 38 — 3 — 7. Moins 4.
U.S.R. : 2 — 4 — 2 — 0. Plus 2.
Soc. S.F.I.O. : 4 — 2 — 1. Plus 1.

Premier tour

Ain

Trois sénateurs sortants

Inscrits 890 ; votants 838 ; majorité absolue 445.

Ont obtenu : MM. Fouilloux, SS président du conseil général (RRS), 770 voix ELU ; Revillon (Tony) SS (RRS), 742, ELU ; Chanal, SS (RRS), 724, ELU ; Donier, conseil. gén. (SU), 78 ; Tillier, cons. arr. (SU), 71 ; Barbe (SU), 61 ; Nicob, dép. (Com.), 38 ; Vulin (Com.), 34.

Aisne

Quatre sénateurs sortants

Inscrits 1364 ; votants 1363 ; suffrages exprimés, 1361 ; majorité absolue, 681.

Ont obtenu : MM. Billart de Verneuil, SS (R), 800 voix, ELU ; Hachette, SS secr. du Sénat (R), 833, ELU ; Desjardins, SS (R), 738, ELU ; Roussel, SS (R), 714, ELU ; Marquigny, anc. dép. (RRS), 317 ; Hauet, dép. (RRS), 311 ; Gry (RRS), 290 ; Le Pelletier (RRS), 253 ; Levindrey (SU), 166 ; Menneccier député (SU), 162 ; Aubert (SU), 162.

Election d'Alger

Je remercie très cordialement tous ceux qui m'ont apporté hier leur concours pour l'œuvre d'apaisement que je poursuivais.

De tout cœur aussi je souhaite que cette journée ne nous ramène pas l'âpre bataille qui sévissait autrefois dans le département.

Jacques DUROUX
sénateur d'Alger

LES RÉSULTATS

Inscrits, 405 ; votants, 404 ; bulletins nuls, 3 ; suffrages exprimés, 401 ; majorité absolue, 201.

Ont obtenu : MM. Mallarmé (RI), 202 voix, ELU ; Duroux SS (RI), 190 ; Zévacco (SU), 9.

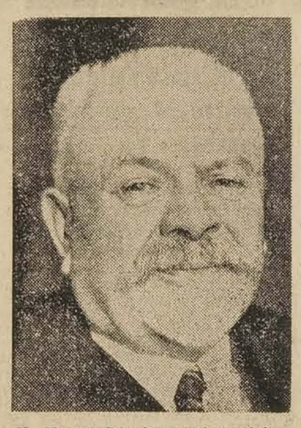

M. Marcel Régnier, ancien ministre, battu dans l'Allier

o o o

M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, réélu dans l'Aude

Allier

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 825 ; votants, 825 ; suffrages exprimés, 821 ; majorité absolue, 411.

Ont obtenu : MM. Peyronnet, SS, anc. min. (RRS), 411 voix, ELU ; Beaumont, SS (RRS), 411, ELU ; Régnier Marcel, SS, anc. min. (RRS), 364 ; Dormoy Marx, dép., maire de Montluçon, anc. min. (SU), 350 ; Boudet René, dép.-maire de Moulins (SU), 321 ; Planche, dép. (SU), 342 ; Gaume, cons. gén. (com.), 65 ; Aumoine, adj. maire de Domérat (com.), 61 ; Roussat, négociant (com.), 63.

Il y a ballottage pour un siège.

Basses-Alpes

Deux sénateurs sortants

Inscrits, 411 ; votants, 410 ; suffrages exprimés, 408 ; majorité absolue, 205.

Ont obtenu : MM. Courtois (de), SS (RRS), 302 voix, ELU ; Honnorat, SS, anc. min. (RG), 239, ELU ; Gardiol, député (SU), 123 ; Baron, député (SU), 95.

Hautes-Alpes

Deux sénateurs sortants

Inscrits, 336 ; votants, 335 ; suffrages exprimés, 326 ; majorité absolue, 164.

Ont obtenu : MM. Toy Riont, SS (RG), 173 voix, ELU ; Rothschild (Maurice de), SS (RG), 160 ; Joubert, cons. gén. (RRS), 88 ; Pelloux, cons. gén. (RRS), 77 ; Lafont (Ernest), cons. gén., anc. min. (SI), 54 ; Provensal, cons. gén. (RI), 30.

Il y a ballottage pour un siège.

Alpes-Maritimes

Deux sénateurs sortants

M. Gianotti (RI), ne se représente pas.

Inscrits, 481 ; votants, 481 ; suffrages exprimés, 477 ; majorité absolue, 238.

Ont obtenu : MM. Médecin, dép.-maire de Nice (RI), 633 voix, ELU ; L.-Louis Dreyfus, SS. (RI), 218 ; Hennessy Jean, dép. (SI), 106 ; Senes (RG), 91 ; Baudoin (SU), 44 ; Vermorel R. (RS), 33 ; Jonas, dép. (USR), 28 ; divers, 33.

Il y a ballottage pour un siège.

(Lire la suite en troisième page)

La politique étrangère

LE JAPON ET LES PUISSANCES ANGLO-SAXONNES

Paris, 23 octobre. — *La prise de Canton a, comme on pouvait le prévoir, aigri les rapports entre le Japon et l'Angleterre. Le cabinet de Londres avait toujours mis en garde Tokio contre une entreprise sur la Chine du Sud et cette entreprise n'était pas vue d'un meilleur œil par l'Amérique. Le parti militaire nippon a passé outre.*

Hier, le gouvernement japonais invitait les bâtiments britanniques à se retirer des secteurs de Canton et de Hankéou. L'Amirauté anglaise a refusé de céder. La guerre n'a pas été déclarée et, de plus, le Foreign Office écarte l'abandon du principe de la porte ouverte. Voilà un sujet de différend éventuel et il est assuré que Washington, dont les intérêts sont identiques à ceux de la Grande-Bretagne, secondera ici l'Angleterre.

A Tokio, les ministres modérés inclineraient à composer pour préparer une paix avantageuse et prochaine. Le parti militaire, qui a déjà fait congédier successivement des Affaires étrangères MM. Hirota et Ugaki, est d'une tendance contraire. Il se refuse à ménager les puissances anglo-saxonnes. Attendons-nous à des complications en Extrême-Orient.

DIPLOMATICUS.

ŒUVRE D'UNION ET DE PIÉTÉ FRANÇAISE

A LA GLOIRE DES MÈRES FRANÇAISES

un monument a été inauguré à Paris

en présence du chef de l'Etat

« Le dévouement et l'abnégation des mères qui se sacrifient pour leurs enfants ne sauraient rester plus longtemps soustraits à la reconnaissance nationale. »

(M. Albert LEBRUN.)

Paris, 23 octobre. — En présence de M. Albert Lebrun, président de la République, il a été inauguré cet après-midi, boulevard Kellermann, près de la porte d'Italie, un monument élevé à la gloire des mères françaises.

L'idée de ce monument, lancée en août 1935, avait recueilli l'adhésion de tous les Français qui s'unirent dans un même sentiment de piété humaine et de respectueuse reconnaissance.

Tour à tour, le président de la République, les ministres de l'Education nationale et du Travail, les présidents du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine, M. Luc, le directeur de l'enseignement technique, le cardinal Verdier, le grand rabbin Weill, le pasteur Bœgner, le président de la Fédération protestante de France, y donnèrent leur adhésion.

Pour réaliser cette œuvre on ne voulut pas faire appel aux deniers publics, ni à une souscription. M. Edmond Labbé, commissaire général de l'Exposition de 1937, assuma la présidence du comité d'organisation dont Mme Lebrun accepta la présidence d'honneur.

Au nom du comité d'assistance des régions libérées, M. Labbé offrit les deux millions nécessaires à l'érection du monument et la ville de Paris fit de même.

Le monument des sculpteurs Bouchard et Decatoire exalte le dévouement, la modestie et la prodigieuse grandeur de la mère, sacrifiant son sang, sa pensée, sa vie et ses enfants. Il portera deux inscriptions dont l'une reproduit la phrase de M. Albert Lebrun.

» Je pense que le dévouement et l'abnégation des mères françaises qui se sacrifient pour leurs enfants et particulièrement celles qui, de condition modeste, se privent et travaillent pour que leurs fils puissent s'élever aux destinées des grands serviteurs de la collectivité ne sauraient plus longtemps rester soustraites à la reconnaissance nationale. »

M. Edmond Labbé prend le premier la parole.

Ayant exalté l'amour maternel et son émouvante grandeur, il souligne que les récents événements internationaux ont démontré que dans tous les pays « les cœurs des mères, de toutes les mères, ont battu à l'unisson puisque c'était le même danger qu'elles redoutaient pour les êtres qu'elles chérissent », et, ayant rappelé l'admirable sang-froid de ces mères torturées, M. Labbé ajoute :

» Tant de compréhension du devoir, tant de larmes refoulées, tant d'amour et tant de prières de la part des mères et épouses ont fait surgir l'idée du salut de la paix !... »

M. Villey, préfet de la Seine, a déclaré que Paris se sent profondément honoré de pouvoir offrir au pays l'obole fervente de sa part contributive et de son ardent dévouement.

M. Le Provost de Launay dit notamment :

» Lorsque, devant nous, les mères laborieuses se trouvent citées à l'ordre de la nation, je suis particulièrement heureux de leur dire au nom de la ville de Paris notre infinie gratitude. »

Ayant exprimé son émotion et exalté l'amour maternel qui a su inspirer poètes et écrivains, M. Marc Rucart a énuméré les titres que se sont acquis les mères. Il définit ce qu'il appelle l'héroïsme maternel et poursuit :

» Nous devons honorer et protéger les mères françaises, elles sont la sauvegarde du pays qui repose sur la famille et sur l'enfant, elles sont les gardiennes du patrimoine de la nation assurant avec la transmission de la vie le maintien de nos forces sociales. Elles sont un gage de paix, de concorde et de fraternité. »

Après le discours du ministre de la Santé publique, des délégations d'anciens combattants, des enfants des écoles et de nompreuses associations ont défilé devant le monument.

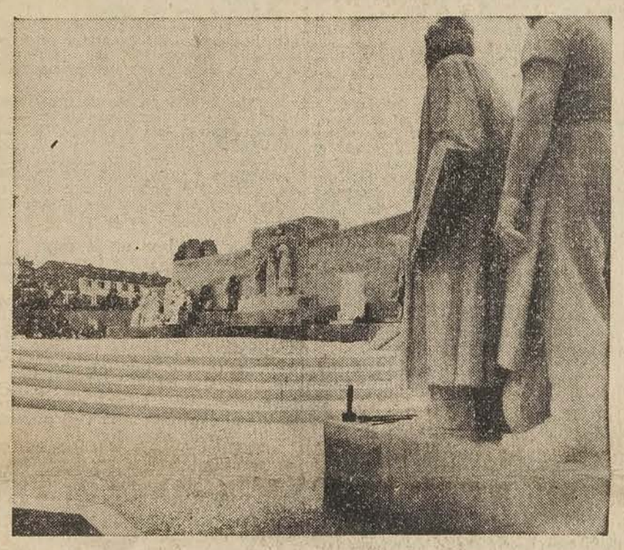

Une vue du monument, œuvre de MM. Bouchard et Descatoire

Lire en 3e page

Londres proposerait à Berlin une limitation des armements

Le nouvel ambassadeur de la République Argentine

Après avoir présenté ses lettres de créance au président de la République, M. Carcano, ambassadeur de la République argentine à Paris, a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu

LES RÈGLEMENTS D'EUROPE CENTRALE

La Hongrie accepte de prendre les offres tchécoslovaques pour base de discussion

La Pologne insiste auprès du Reich pour l'aboutissement de ses revendications

M. Beck ira sous peu solliciter Hitler

Budapest, 23 octobre. — L'agence télégraphique hongroise publie le communiqué suivant :

« Le gouvernement tchécoslovaque a remis hier au ministre de Hongrie à Prague ses propositions concernant les modifications de frontières. Il s'efforce dans ces propositions de donner satisfaction dans la mesure du possible aux exigences ethniques du peuple hongrois.

» Cependant, malgré le rapprochement des points de vue en ce qui concerne l'étendue des territoires à céder à la Hongrie, les propositions tchécoslovaques ne peuvent pas être acceptées dans leur forme actuelle parce que des villes hongroises très importantes resteraient sous la souveraineté de la Tchécoslovaquie.

» Ces villes seraient Pozsony (Bratislava), Nyitra, Kassa, Ungvar et Munkacs.

» Le ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque a communiqué au gouvernement hongrois qu'il considérait ces propositions comme une base de négociations et qu'il n'excluait pas des modifications par la suite.

» En conséquence, le gouvernement hongrois, après avoir discuté les propositions tchécoslvaques d'une manière approfondie en Conseil des ministres aujourd'hui, a décidé de faire parvenir sa réponse détaillée au gouvernement de Prague par la voie diplomatique et dans le plus court délai. »

M. Beck irait à Berchtesgaden au début de la semaine

Varsovie, 23 octobre. — La presse polonaise commente l'action diplomatique entreprise par le gouvernement de Varsovie en vue d'obtenir une frontière commune avec la Hongrie.

La visite de M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin, au maréchal Gœring, fait l'objet de nombreux commentaires, mais il ne semble pas que l'ambassadeur de Pologne ait obtenu les résultats qu'il avait escomptés de sa visite.

En effet, d'après des bruits qui ne sont pas jusqu'ici confirmés, le colonel Beck envisagerait la possibilité de se rendre au début de la semaine prochaine à Berchtesgaden afin d'exposer au chancelier Hitler les raisons des revendications polonaises.

M. Beck a eu hier une longue conversation avec son chef de cabinet le comte Lubienski, de retour de Budapest où il était allé demandé à M. de Kanya ministre des Affaires étrangères de Hongrie, d'arrêter une attitude commune.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SON ACCESSION AU POUVOIR

Un complot fasciste contre M. Mussolini a été déjoué à Turin

La police, alertée, a au dernier moment, fait remettre le voyage projeté du Duce dans la capitale piémontaise

Une épuration est entreprise dans tout le parti fasciste

Londres, 23 octobre. — Le « Sunday Referee » publie une dépêche de son correspondant parisien qui revient de Rome et qui déclare que pour la première fois depuis la venue au pouvoir du fascisme on aurait découvert en Italie le complot de certains membres du parti fasciste dirigé contre la vie du Duce.

« Il y a quelques jours, continue le correspondant, on avait annoncé qu'à la suite de l'incertitude de la situation internationale M. Mussolini avait décommandé son voyage à Turin où il devait assister à un festival théâtral. En réalité, cette visite fut décommandée par la police secrète qui avait obtenu la preuve d'un grand complot de certains membres du parti fasciste du nord de l'Italie, complot dirigé contre la vie du Duce. La police informa le comte Ciano qui renseigna le Duce.

Une épuration dans toutes les branches du parti fasciste est actuellement en cours, un certain nombre de secrétaires ont été relevés de leurs fonctions et des membres ont été radiés des rangs du parti fasciste.

Maurice Arnoux bat les records mondiaux des 1.000 et 2.000 kilomètres

Orly, 23 octobre. — L'aviateur Maurice Arnoux, qui tentait de s'octroyer les records du monde des 1.000 et des 2.000 kilomètres en circuit fermé, a pleinement réussi dans sa tentative.

Parti de l'aérodrome d'Orly ce matin à 9 heures, il coupa la ligne de départ à 9 h. 7' 18" 3/5 pour effectuer les circuits d'Etampes-Chartres-Bonce à bord d'un avion Caudron-Renault du type « Rafale ».

Ayant coupé la ligne d'arrivée à 15 h. 24' 55" 4/5, il a couvert les 2.000 kilomètres en 6 h. 17' 37" 1/5, à une moyenne de 317 km. 779, s'attribuant ainsi le record du monde.

L'ancien record était détenu par le Français Boris avec 295 km. 896 à l'heure.

Les 1.000 kilomètres ayant été couverts en 3 h. 7' 46" 2/5, la moyenne horaire ressort à 319 km. 543, nouveau record du monde.

Un marsouin dans un aquarium

A Saint-Augustine, dans le plus grand aquarium du monde, tous les poissons et animaux marins sont mélangés. Voici un marsouin de six pieds attrapant un poisson que lui tend un gardien

PRES DE REDON

Un porc traversant la route cause un grave accident d'auto

Deux tués, deux blessés grièvement

Rennes, 23 octobre. — Le docteur François Lagree, adjoint au maire de Redon et conseiller général de l'Ille-et-Vilaine, s'est tué cet après-midi en automobile près de Redon.

M. Dubois, chef de service à la Société générale, qui l'accompagnait a été tué également.

Deux autres voyageurs dont le fils de M. Dubois sont grièvement blessés.

La voiture a heurté un porc qui traversait la route ; elle est tombée dans un ravin.

De tout un peu

ECHELLE DE LA POPULARITE

Quel sont, dans l'ordre, ceux ou celles dont on a, en 1938, publié la photographie le plus souvent ?

Voici les deux diptyques de ce tableau correspondant respectivement aux résultats obtenus en mai 1938 et en octobre 1938.

En mai 1938, le président Roosevelt occupait la première place. Venaient ensuite Shirley Temple, Hitler, Tchang Kai Chek, M. Daladier, le roi d'Angleterre. Enfin le général Franco et Mussolini.

Comme il faut peu de temps pour réviser les valeurs ! Cinq mois plus tard, une nouvelle statistique est publiée, qui vient de nous parvenir.

Octobre 1938. Les noms changent, les places aussi. La première est toujours réservée à M. Roosevelt. Suivent M. Chamberlain, M. Daladier, M. Bénès, M. Georges Bonnet, le roi d'Angleterre, Shirley Temple, Howard Hugues, le docteur Alexis Carrel, le général Gamelin. Enfin — last but not least, comme disent les Anglais — Hitler et Mussolini.

○ ❖ ○

Tout Alger parle déjà de
LA MAISON DU MALTAIS

○ ❖ ○

Le Docteur Pierre CORIAT ouvre son cabinet de consultations 46, rue d'Isly. Téléphone : 329-54.

○ ❖ ○

LE PROPHETE AVAIT RAISON

Voici venir l'époque où les astrologues, mages et devins vont scruter l'avenir pour nous prédire ce que sera 1939. Le plus écouté de tous sera à coup sûr celui de notre confrère la Dépêche tunisienne, laquelle vient de remettre sous les yeux de ses lecteurs ces lignes, publiées le 27 décembre 1937, sous la signature de son collaborateur A. Vitry :

« Il n'y aura pas de guerre en 1938, mais il existera tout de même une menace très grave de conflit. Il n'aura pas lieu, mais on passera bien à côté et on l'empêchera de justesse.

» Un coup de théâtre est possible dans le domaine de la politique internationale, qui bouleversera terriblement le plan d'équilibre établi en Europe centrale.

» En Angleterre, changement radical des principes traditionnels, ce qui ne manquera pas d'étonner le monde entier.

» Des hommes politiques britanniques voyageront beaucoup et chercheront à faire face à tous les événements imprévus surgis en Europe.

» La politique de Roosevelt sera plus énergique et sa tendance à se rapprocher des événements européens permettra au président des Etats-Unis d'augmenter son prestige. »

L'auteur de ces prophéties a sans doute aussi prédit d'autres événements qui ne se sont pas produits. Mais il faut reconnaître que l'Europe s'est conformée, d'une façon troublante, à ses vues.

○ ❖ ○

GALERIES DE FRANCE
Actuellement démonstration des Produits de beauté Lancome

○ ❖ ○

BRIDGEZ SEUL AVEC AUTOBRIDGE
Vente exclusive chez BISSONNET
8, r. Constantine. Suc., 4, r. Michelet

○ ❖ ○

UN MOT A DOUBLE TRANCHANT

C'était à un dîner où l'élément scientifique dominait, et où le spirituel abbé Munier, ce chanoine ami de Huysmans, faisait un peu figure de pauvre à la table du seigneur, jadis...

Penché sur son assiette, il écoutait ces messieurs de la Faculté plastronner pour les dames, en se vantant d'avoir remplacé le prêtre auprès des plus enclines d'entre elles à se confesser...

« C'est à nous que s'adressent, désormais, les femmes en peines, affirmait un chirurgien célèbre, non sans intention agressive à l'égard de son rival ensoutané. Elles s'épanchent dans nos cœurs ; nous recueillons l'aveu de toutes leurs misères. Et si vous saviez... »

Le prince du scalpel s'interrompit, taillant, en plein silence, un vide grand comme un tombeau.

Alors, la voix fluette de l'abbé Munier s'éleva :

« Oui ; nous savons, dit-elle. Seulement, vous ne pardonnez pas.. »

○ ❖ ○

Créations «MARQUISE DE GANGES»
Bas Maille à l'envers et Bas Ombre

○ ❖ ○

PHILIPS... Sa gamme « Trois Etoiles »

○ ❖ ○

AILES CONTRE AILES

Combien d'hommes, depuis Icare, ont payé de leur vie les étapes de la conquête de l'air !

De nos jours encore, à chaque instant, ceux que dans l'aviation on appelle des « réceptionneurs » côtoient le danger en sondant l'inconnu.

L'essai des prototypes comporte tant d'inconnues, tant de risques imprévus. Mais en est-il de plus inattendu que celui qui, tout récemment, a failli coûter la vie au capitaine Amouroux ?

L'excellent pilote du Centre d'essais effectuait une « pointe de vitesse » à bord d'un nouveau bi-moteur rapide. Tout à coup le pare-brise de l'appareil vola en éclat et l'aviateur fut aveuglé par le sang d'étourneaux dont il avait anéanti le groupe serré.

Sa grande maîtrise permit au capitaine Almouroux de se tirer sans dommages de cette aventure peu banale et de poser au sol un appareil dont les ailes, l'empennage et même le capotage des moteurs avaient sérieusement souffert de cet abordage extraordinaire.

○ ❖ ○

Cazenave, 46 r. Isly. Bif., Orf. Christofle

○ ❖ ○

Au-dessus de tous... les bas HELIOS

○ ❖ ○

— Je ne refuserais pas une nourrice.... même anglaise...

○ ❖ ○

Vous, Monsieur..., qui avez le soin intelligent de votre chic, voyez la collection exclusive de Nahon, 17, r. B.-Azoun.

○ ❖ ○

MAGISTRATS BIEN PAYES

La Cour de cassation faisait sa rentrée et l'avocat général Carrive a prononcé le discours d'usage sur « le rôle judiciaire de la Chambre des Lords ».

Il a donné, entre autres, ces quelques détails piquants. Alors que la Cour de cassation française, comportant 49 membres, est augmentée encore de 10 unités — car on a estimé que les conseillers n'étaient pas assez nombreux — les membres de la Cour de cassation anglaise sont au nombre de sept !...

Mais après ce semblant de critique à la réforme actuelle, M. Carrive a expliqué que ses collègues anglais recevaient 6.000 livres par an et le président 10.000 livres, ce qui est loin des 100.000, 125.000 et 150.000 francs des magistrats français...

Moins on est, plus on touche...

Mais si le président, le haut chancelier anglais, reçoit actuellement 10.000 livres sterling, au milieu du XIII^e siècle ce traitement n'était, par jour, que de 3 shillings, 3 gâteaux, une pinte et demie de vin clair, une même quantité de vin d'office, 19 chandelles de cire et 40 morceaux de chandelle ordinaire. Ce qui semble prouver, déclara M. Carrive, que ce haut magistrat, ou bien travaillait fort avant dans la nuit, ou bien recevait fort tard le soir... Tant il est vrai sans doute que la nuit porte conseil...

○ ❖ ○

FEMILAXINE, laxatif féminin
à l'agrément du corps médical

○ ❖ ○

Une grande pouare de beauté MADAME PEAU FINE, son nom l'indique, joint la finesse à la distinction. Création nouvelle de CARON

○ ❖ ○

UNE HEURE
DANS LE MONDE ENTIER

Est-ce qu'il ne vous est pas arrivé de vous demander ce qui pouvait se passer en une heure dans le monde entier ?

Peut-être que oui ? Ce sont des idées qui viennent à l'esprit quelquefois, quand en vacances, l'imagination au repos et calme, on réfléchit, on médite et on se dit que le soleil qui dore de ses rayons la campagne environnante dore aussi celle des autres pays, que la lune dont les rayons transforment en spectres et en fantômes les arbres ou les rochers de la route rend exactement à des millions de lieues de vous les mêmes effets.

Eh bien ! un Américain a fait ce calcul évoqué plus haut et répondu à la question :

Dans une heure on expédie dans le monde 14.000 télégrammes, 1.131.000 lettres, cartes et paquets sont mis à la poste, 60.000.000 de journaux sont imprimés.

Mais si on aborde le problème nourriture, alors c'est autre chose, mais avec des chiffres aussi effarants. Il est mangé par heure 70 millions de livres de pain, 70 millions de livres de riz, 50 millions de livres de pommes de terre, 8 millions de livres de viande et 2 millions et demi d'œufs.

Quant au chiffre des mariages, il est de 1.250, celui des naissances de 5.440 et celui des morts de 4.650.

N'est-ce pas que ces chiffres sont tous effrayants et intimidants ?

UN PARTISAN CONVAINCU

— Oh ! là, là, vivement un pacte aérien !

Le redressement du pays

M. Caillaux demande que le sacrifice soit égal pour tous

« L'heure est venue de réaliser la synthèse de la France par l'union de toutes les classes »

Mamers, 23 octobre. — Au cours d'une fête en l'honneur de l'épargne, qui a eu lieu aujourd'hui à Mamers, M. Joseph Caillaux, président de la Commission des finances du Sénat, a prononcé un discours où, après avoir fait l'éloge de l'épargne et avoir applaudi aux résultats de la caisse qu'il administre, il s'est exprimé comme suit :

« Nous n'avons qu'à féliciter les déposants et nous n'aurions qu'à nous féliciter nous-mêmes si une question ne se posait, dont je ne dissimulerai pas qu'elle est singulièrement troublante : c'est de savoir si les billets que nous rendrons quelque jour auront la même valeur que ceux qui nous ont été donnés.

» Je m'explique : le billet de la Banque de France vaut et vaudra toujours cent francs, mais les cent francs peuvent ne pas constamment représenter, pour parler jargon contemporain, le même « pouvoir d'achat ».

» Les stabilisations et dévaluations ont passé et passeront peut-être encore par là. Or, il faut bien vous persuader, quelles que soient les apparences, que toute stabilisation, toute dévaluation signifie une réduction de la valeur du billet et pour parler plus largement, de l'avoir de la France. C'est en somme un coup de pioche dans la richesse du pays.

L'inégalité du sacrifice

» Que cette emprise sur le capital de la nation soit inégale, qu'elle ne pèse pas du même poids sur toutes les épaules, c'est ce que nulle personne de bonne foi ne peut contester. J'aurais voulu, pour ma part, toute ma politique y a tendu, à ce que le sacrifice fut égal pour tous.

» Je n'ai pas été écouté.

» Je répéterai que c'est inégalement que les citoyens ont été atteints par les dernières dévaluations et j'ajouterai que cette inégalité est au détriment des petits et des moyens.

» Loin de ma pensée de me laisser aller à quelque démagogie que ce soit. Je me borne à constater qu'à côté de la masse des braves gens, il y a la horde des profiteurs pour lesquels tout mouvement monétaire est une occasion de trafic. J'ai entendu dire que les grands enrichissements ne s'opéraient jamais qu'à l'ombre des grands troubles.

» Mais tout cela est le passé qu'il faut retenir pour en éviter le retour, mais qu'il ne faut pas uniquement considérer.

L'épargne doit être ménagée

» La nature, a dit Talleyrand, n'a pas donné aux hommes des yeux derrière la tête ». Il faut regarder l'avenir. L'avenir nous astreint à demander à l'Etat, au besoin à exiger de lui qu'il ménage l'épargne, quelque forme qu'elle ait revêtue. Elle doit être protégée contre tous les pillages.

» Pillages auxquels se sont laissés aller scandaleusement parfois des Etats ou des sociétés étrangères qui ont le plus souvent bénéficié de la complicité tacite de l'Etat français ou, si l'on veut être indulgent, de son indifférence diplomatique.

« Pillages opérés dans les affaires françaises au détriment de ceux qui y apportent leur argent par ceux qui les administrent ou font mine de les administrer. Ai-je besoin de rappeler les discours écrits où j'ai dit l'obligation pour les pouvoirs publics de protéger ceux qu'on est trop souvent tenté de traiter de certains côtés comme les manants du capital.

La loi du labeur s'impose

» Et maintenant, après avoir affirmé le caractère sacré de cette épargne qui n'est au fond que du travail cristallisé, j'ai le devoir de dire à tous que plus que jamais s'impose la loi du labeur quelque dure qu'elle puisse être.

» Mon passé me confère le droit d'affirmer que la patrie est en péril si nos volontés, nos cœurs n'assurent pas la réhabilitation du travail libérateur et sacré dont on a cru pouvoir éviter les sévérités depuis quelques années.

Les sacrifices de chacun

» Sans doute est-il très exact que l'on doit stigmatiser et réprimer autant que faire se peut l'évasion frauduleuse des capitaux ; sans doute, est-il profondément vrai que l'on doit exiger des possédants qu'ils gardent pleine confiance dans le sort de la patrie et qu'ils la servent avec tous leurs moyens. Mais il est non moins vrai qu'il faut demander aux travailleurs de tout rang, aux intellectuels comme aux manuels, d'employer la plénitude de leurs forces à un redressement qui ne peut se faire sans eux, dont il sont, à vrai dire, le moteur principal et dont ils sont appelés à recueillir le bénéfice.

» L'heure est venue de réaliser la synthèse de la France par l'union de toutes les classes : la classe ouvrière conduite par des chefs français n'acceptant aucun mot d'ordre de l'étranger ; la paysannerie toujours prête au sacrifice ; les classes moyennes qui sont l'armature de la démocratie ; enfin, le patronat disposé à toutes les collaborations nécessaires.

» Il appartient au gouvernement de montrer le chemin et de donner ainsi un démenti à la formule sévère de Littré : « Tout est actif et puissant en France. Il n'est aucune force sociale qui ne fasse son office. Mais la politique directrice supérieure de la conduite et de la destinée des nations ne fait pas le sien. »

Réunis en Conférence nationale

Ouvriers et techniciens de l'aéronautique proposent un aménagement rationnel de la production

Cinq heures supplémentaires seront consenties par semaine à partir d'aujourd'hui

Paris, 23 octobre. — La Fédération ouvrière des métaux a réuni ce matin les délégués des ouvriers et techniciens de l'aéronautique.

A l'issue des travaux, la conférence nationale des délégués ouvriers et techniciens des usines d'aviation a voté une résolution où il est déclaré notamment :

« La conférence s'affirme d'accord avec les propositions faites par le bureau de la Fédération des métaux ayant pour but de veiller à l'application des engagements pris, à savoir :

» 1° Recensement immédiat dans toutes les localités des chômeurs capables d'être embauchés aussitôt dans les usines.

» 2° Mise en œuvre du développement des mesures permettant la rééducation rapide des chômeurs qui présentent des aptitudes pour être employés dans l'industrie aéronautique.

» De plus, la conférence a approuvé d'autres mesures préconisées par la Fédération des métaux et que voici :

» 1° Amélioration, renouvellement et modernisation de l'outillage.

» 2° Recensement des usines actuellement fermées ou en ralentissement et pour lesquelles un effort d'équipement favoriserait la production aéronautique.

» 3° Organisation des équipes continues.

4° Révision totale des systèmes et méthodes de production qui provoquent de très longs retards dans la sortie des appareils.

5° Organisation rationnelle des fournitures de matières premières et de toutes les pièces nomenclaturées indispensables aux fabrications aéronautiques.

6° Création d'un comité consultatif où entreraient les représentants des ministères intéressés (travail et air) ainsi que les représentants des organisations syndicales, ouvrières et patronales.

7° Suppression de toutes sanctions prises au cours de ces deux dernières semaines et respect intégral de la convention collective.

La conférence nationale approuve le bureau de la Fédération des métaux ainsi que le bureau de la C.G.T. qui engage tous les ouvriers et techniciens d'aviation à consentir, à partir de lundi 24 octobre, partout où elles seront nécessaires et justifiées, les cinq heures de dérogation exceptionnelle par semaine.

C'est-à-dire pour autant qu'il apparaîtra que la prolongation de la durée du travail correspond à des besoins certains, ainsi qu'il est dit dans le communiqué publié le 21 octobre par le Ministère du travail. »

« Il faut pénétrer l'âme des enfants du sentiment du devoir »

déclare M. Herriot

Lyon, 23 octobre. — M. Edouard Herriot, maire de Lyon, président de la Chambre des députés, a présidé ce matin la cérémonie d'inauguration du groupe scolaire Condorcet.

Dans une allocution, M. Herriot a dit notamment :

« Plus que jamais la France a besoin d'une âme forte, car elle est menacée de bien des périls. La France républicaine a besoin d'une armature solide constituée par le sentiment du devoir dont il faut pénétrer l'âme des enfants ».

M. Herriot conclut en disant : « Il faut aimer l'humanité, mais on n'a ce droit que si on aime d'abord sa patrie. C'est dans les établissements comme celui que nous inaugurons aujourd'hui que se forge pour une part le destin de la patrie et le destin de la République ».

A la suite d'un abordage

Un remorqueur coule au port de Boulogne

Un matelot est tué

Boulogne-sur-Mer, 23 octobre. — Un abrdage s'est produit dans le port de Boulogne entre le remorqueur « La Morinie » et le cargo anglais « Matra ». Un matelot a été mortellement atteint. Le « La Morinie » a coulé.

Le Reich exploitera l'an prochain un service aérien régulier sur la ligne sud-Atlantique

Berlin, 23 octobre. — Selon le « Danziger Vorposten », la « Lufthansa » sera à même, en 1939, d'assurer un service aérien régulier de passagers sur la ligne sud-Atlantique.

Les avions qui seront en usage sur cette ligne seront des quadrimoteurs Dornier D.O. 26, qui possèdent une vitesse horaire de 350 kilomètres.

Selon l'organe dantzicois, ces avions pourraient prendre à leur bord à chaque voyage quatre passagers, en plus des sacs postaux.

En ce qui concerne la ligne nord-Atlantique, le « Danziger Vorposten » écrit :

« Les vols d'essai entrepris cette année ont montré que la « Lufthansa » est en mesure tant au point de vue technique qu'au point de vue administrative régulier postal au-dessus de l'Atlantique-Nord.

» En ce qui concerne les passagers, il tratif d'assurer immédiatement le service peut encore être question d'une ligne régulière. En effet, on ne peut demander actuellement à un voyageur d'effectuer un voyage aérien de trente-cinq heures. Quel que soit le désir des passagers de gagner du temps, l'avion est très loin d'offrir les commodités d'un grand paquebot. Pour créer utilement une ligne régulière de passagers sur l'Atlantique-Nord, il faut réaliser la liaison Berlin-New-York en vingt-quatre heures. »

A ETAMPES

« Le gouvernement répondra à bref délai à l'attente du pays » assure M. de Monzie

ministre des Travaux publics

M. Frossard préconise un large rassemblement des forces républicaines

Etampes, 23 octobre. — A l'occasion des fêtes locales organisées à Etampes par la municipalité que préside le docteur Camus, député et maire, MM. de Monzie, ministre des Travaux publics, L.-O. Frossard, ancien ministre, président de l'Union socialiste et républicaine, Marcel Déat, ancien ministre, secrétaire général de l'Union, ont été reçus à l'hôtel de ville où un vin d'honneur a été servi et où des allocutions ont été prononcées par le docteur Camus et M. de Monzie. Un banquet a eu lieu ensuite dans la salle du Casino. A l'issue du banquet plusieurs discours ont été prononcés.

Le premier, M. Marcel Déat, a exalté le rôle de l'U.S.R. au cours de la crise récente et analysé les solutions qu'elle réclame.

Sans se dissimuler en rien les difficultés et les risques de la situation, européenne, M. Marcel Déat s'est félicité hautement du résultat obtenu à Munich. Il reste maintenant, a-t-il ajouté, selon la formule de M. Frossard, à « refaire la France ».

M. Frossard qui a pris ensuite la parole passant en revue les divers éléments de la situation politique, a préconisé un large rassemblement des forces républicaines et nationales autour d'un plan d'action capable d'assurer le redressement du pays. Enfin, M. de Monzie, ministre des Travaux publics, a rappelé quelle avait été l'action du gouvernement devant la menace de guerre et dans quelles conditions la paix avait pu être assurée par les accords de Munich. Puis, il a marqué la volonté du gouvernement de répondre à bref délai à l'attente du pays et de prendre avec toute l'énergie désirable les mesures que la situation comporte.

Un Congrès départemental du Front populaire à Marseille

Marseille, 23 octobre. — Les divers partis constituant le Front populaire avaient été invités à assister à un congrès départemental.

L'assemblée a voté une résolution où il est dit : « Les membres du congrès du Rassemblement populaire renouvellent leur indéfectible fidélité au serment du 14 juillet 1936 et au programme de Front populaire. Ils affirment la volonté des masses de s'opposer à toute régression sociale, demandent de lutter sans merci contre les spéculateurs du franc et les organisateurs de la vie chère, réclament l'exécution des grands travaux, des mesures contre le gangstérisme, estiment que les accords de Munich précipitent la course aux armements, demandent qu'on n'abandonne pas l'Espagne républicaine. »

LA QUINZAINE THÉATRALE A PARIS

L'âge dangereux
au théâtre Daunou

Yvan Noé a écrit cette comédie dramatique d'après la pièce hollandaise de Mme Stella Van Raalte. C'est une satire des mœurs de notre temps. La morale qui s'en dégage n'en est que plus forte.

L'âge dangereux est l'histoire de trois jeunes filles qui ont pour père un vieux général retraité, pantouflard, geignard et rhumatisant. L'aînée, Madeleine, est devenue l'ange du foyer depuis la mort de la femme du général. Elle a fait le sacrifice de sa jeunesse et consacre sa vie à son père malade et à l'éducation de ses deux jeunes sœurs : Denise et Christiane. Cette dernière est follement éprise d'un ami de la famille, Henri, qui vient chaque soir bridger avec le général. Loyalement, celui-ci cherche à décourager la jeune fille, parce qu'il est trop âgé pour elle et que sa santé est précaire. Mais Christiane ne veut rien entendre des protestations de celui qu'elle aime. Quant à Denise, tracassée par ses sens en éveil, elle rêve au premier venu qui consentira à devenir son amant. Elle se toque d'un aventurier et, afin de le convaincre, lui laisse entendre qu'elle a eu plusieurs amants. Elle accepte un rendez-vous dans sa garçonnière et, une fois là, elle avoue qu'elle n'est pas la jeune fille affranchie pour laquelle elle a voulu se faire passer. Enfin tout se termine bien, car elle épouse un jeune homme comme il faut. Je dis « bien pour elle », car son amie Anne-Marie, sur le point d'être mère, s'est suicidée. Cette jeune fille, persuadée également que l'unique moyen de se faire aimer d'un homme est de lui affirmer qu'on a eu des aventures, a réussi à avoir des rapports passagers avec lui, mais pas à devenir sa femme. Et, pourtant, le motif méritait qu'on s'y arrêtât, puisqu'elle allait avoir un enfant de son premier et seul amant.

Comme quoi un pur et honnête amour finit toujours par triompher.

Cette pièce, fort bien jouée, fait applaudir ce jeune comédien — il n'a que dix-sept ans — plein de talent qu'est Jean Paqui. Edy Debray joue avec une émotion discrète l'ami respectable Henri. Bildès est bien amusant en vieux général. Assia est une curieuse et passionnée Denise, Nane Germon une sentimentale Christiane, Viviane Greymour une amoureuse Anne-Marie, Yvette Andreyor une affectueuse Madeleine, Lucien Galas un louche aventurier entretenu par une baronne d'âge canonique.

Les quatre actes sont habillement mis en scène par Jean Toulout.

Ma femme est timbrée
au Palais-Royal

Ce joyeux vaudeville de Jean de Letraz est une collection de péripéties qui se succèdent dans un mouvement fou. Qu'on en juge un peu. Le marquis de Pompignac, académicien et philatéliste distingué, est venu à Paris pour prendre part à un congrès de collectionneurs de timbres-poste. A cette occasion, le fameux triangle noir du Cap, estimé à deux millions, lui doit être présenté. Mais à peine a-t-il été montré que ce timbre disparaît. Et voici lancés à la poursuite de la vignette toute la famille et les amis du marquis. Il faut ajouter que le marquis loge dans la garçonnière de son neveu, dont les aventures sentimentales égaient obligatoirement la recherche laborieuse du timbre, qui se trouve naturellement là où on n'aurait jamais songé à le dénicher.

Ce vaudeville, bourré d'humour et de traits joyeux, soulève l'hilarité générale. L'interprétation, excellente, ajoute au plaisir du spectacle. Pierre Dateuil incarne le digne académicien saisi par la débauche. Camille Guerini est tout ce qu'il y a de plus naturel dans le rôle d'un mari peu sérieux. Simone Sinclair est gracieuse et primesautière, ainsi que l'exige son rôle. Lucienne Parizet, Rexiane, Jeannine Mirande, René Alié, Noël Roquevert, Charles Legoux jouent avec conviction leur personnage respectif.

Henri FARAUT.

Mistinguett, qui ne s'était pas reposée depuis plusieurs années, vient de rentrer à Paris après un mois de vacances bien gagnées. Elle a aussitôt commencé à préparer une nouvelle grande tournée qu'elle effectuera à partir du mois de novembre à travers l'Europe et l'Afrique du Nord.

La quinzaine cinématographique à Paris

La piste du Sud

Le Sahara est à la mode. Après « S.O.S. Sahara », voici une fois de plus le désert avec la **Piste du Sud**. Tiré du roman de O.-P. Gilbert, par Pierre Billon, ce film nous fait participer de façon intense à la vie de ceux qui représentent la France dans les postes sahariens. Il nous donne un « avant-goût » du supplice de la soif, du soleil torride et du simoun.

L'action dans un tel décor ne doit pas languir, et elle ne languit point. On conçoit que les hommes qui tiennent un poste de ravitaillement en pétrole, au point terminus de la piste du Sud que marque le village indigène de Tirzit, soient obsédés par la présence d'une belle et jeune Européenne. Celle-ci est venue pour découvrir par qui son mari qui dirigeait le poste a été poignardé. Elle demeure là, malgré la douleur et la fatigue, jusqu'à ce qu'elle ait fait avouer à l'associé de son mari que c'est lui qui a commis le crime. Il a agi par jalousie, parce qu'il s'est épris de la femme de son camarade, à distance, en lisant les lettres qu'elle écrivait à son mari. Elle se venge et retourne en France sans autre compagnon que le conducteur de camion qui l'a amenée et qui est devenu aveugle en la défendant contre des pillards.

Un très beau sujet, certes, et une interprétation de toute première classe avec Ketty Gallian, qui nous arrive d'Hollywood par la malle des vedettes, Albert Préjean, Pierre Renoir, Jean-Louis Barrault, Jacques Baumer, Arthur Devère, André Fouché...

La femme du boulanger

Dans un petit village de Provence — où les habitants traînent de vieilles brouilles sans fondement comme sans réalité — la femme du boulanger vient de s'enfuir avec un berger. Le mari, désespéré, ne veut plus faire de pain. Détresse du village, dont il est l'unique boulanger ! Que faire, si ce n'est ramener la fugitive au logis ? Tous les habitants du village qui sont de cet avis, instituteur et curé en tête, se mettent en campagne. Ils ramènent l'infidèle et le boulanger, qui a retrouvé goût à la vie, rallume son four.

C'est sur ce thème si simple, d'après la nouvelle de Jean Giono, que Marcel Pagnol a construit son film, le plus réussi sans doute depuis « Angèle ». Baigné de soleil méridional, il s'ouvre sur un pétillement d'humour pour se clore sur la note pathétique de la tendresse et du pardon. Le dialogue, remarquablement équilibré avec ses mots comiques ou ses pensées profondes, semble, tant il est vrai, avoir été entendu quelque part.

Les acteurs doivent bénéficier de la même remarque. Raimu est poignant dans sa douleur et communicatif dans ses joies. C'est dire combien il est naturel ! Il donne au personnage du boulanger un relief balzacien. Ginette Leclerc a trouvé là son meilleur rôle. Elle parle peu, mais ses gestes sont si éloquents que point n'est besoin de grands discours. Il nous faut encore citer Charpin, Robert Vattier, Delmont, Bassac, Maupi, Dullac, Blavette, Odette Roger, Alida Rouffe, Charles Moulin, Castan, Maffre, Charblay, Merle, non moins remarquables dans des personnages toujours pris sur le vif.

La casbah

ou **The Kasbah of Algiers** est ni plus ni moins que la version américaine de « Pépé le Moko », interprétée par Charles Boyer dans le rôle du Moko. Le premier réalisateur s'appelait Julien Duvivier, le second a nom John Cromwell.

On pourrait croire qu'étant donné que les deux réalisateurs appartiennent à des nationalités différentes, le film aurait souffert d'un défaut d'interprétation. Non pas. Cromwell s'est bien inspiré du premier. Peut-être la couleur locale y est-elle moins accentuée, peut-être aussi le deuxième Pépé est plus romantique que le premier, dont Jean Gabin avait su faire un portrait si saisissant ! Néanmoins, il est curieux de noter que la plupart des comédiens d'outre-Atlantique ont été hantés par les protagonistes du premier film. Ils disent beaucoup de phrases traduites du texte français. Et s'ils ne vont pas jusqu'à imiter les gestes des acteurs français, ils s'habillent comme eux. C'est ainsi que Alan Hale porte sous sa gandourah un pull-over identique à celui qui couvrait le torse de Saturnin Fabre.

On verra cette nouvelle version de **Pépé le Moko** par curiosité.

Henri FARAUT.

A OUJDA

A la suite d'un décès suspect les restes d'une femme de docteur sont exhumés pour analyse

Casablanca, 23 octobre (de notre correspondant particulier). — A la suite de rumeurs dans la population au sujet de la mort récente de Mme Anna Eischmann, épousé du docteur Emerie Slovak, le parquet d'Oujda s'est transporté au cimetière israélite de cette ville et a fait procéder à l'exhumation du corps et au prélèvement des viscères aux fins d'analyse dans un laboratoire.

Le Congrès du P.S.F. de Constantine a pris fin

Constantine, 23 octobre (de notre correspondant particulier). — Aujourd'hui s'est déroulée la séance de clôture du premier congrès fédéral du P.S.F. de l'Afrique du Nord.

Après M. Mandon et M. le député Devaud, le colonel de La Rocque a parlé pendant plus d'une heure.

Dans une motion finale, les membres du P.S.F. ont proclamé leur indéfectible attachement à la France républicaine dont les destinées en Afrique du Nord ne pourront être assurées que par une politique d'ordre, de travail, de progrès social dans la légalité de la concorde, dans le respect de la prééminence française.

CHAPITRE DEUXIEME

I

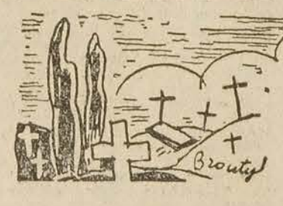

Monsieur JOSEPH

21

Par Herbert WILD

Il trouva quelque éloquence pour dire que cela lui paraissait déjà bien beau, que sa gratitude était infinie. Elle se remit en marche lentement. Elle regardait d'un air absorbé la tour de gauche comme si elle ne l'avait jamais vue. Au moment de rentrer elle se tourna vers lui.

— Je vous prie de m'excuser... Je voudrais être seule ce soir...

— Mais puis-je espérer ?

— Il ne faut pas m'en demander tant, dit-elle doucement. Je saurai mieux peut-être plus tard... Excusez-moi...

Elle lui tendit timidement la main et partit très vite. Il alla trouver Mme Fervault et jugea politique de lui faire des confidences. Elle se sentait très touchée de sa confiance. Vraiment elle devait l'aider.

Il reprit sa bicyclette et gagna la gare. Dans le train la belle émotion de l'heure précédente s'atténuait. Il n'avait plus devant lui la jeune fille pensive et troublée. La douceur féminine, en s'effaçant, libérait la remontée des sentiments intéressés et de la vanité. Que d'histoires elle faisait ! Il était de ceux qui, dans la colère, ne craignent pas d'outrager l'objet de leur recherche. Seul dans son compartiment il répétait d'un air de dérision : « Je ne sais pas... Je ferai ce que je pourrai... Revenez si vous voulez, et patati patata. Ah, tu ne sais pas ! Mijaurée ! » Avec des yeux indifférents il regardait le beau crépuscule qui se préparait. Dans le roulement sourd du train il grommelait : « Va-t-elle me balancer longtemps ? Je me rattraperai quand nous serons mariés. Tu verras si tu me feras marcher. » Mais seraient-ils mariés un jour ? Il s'était trop complu à l'assurance du succès. « Et ce que c'est vexant !... Il faut que je la supplie ! Mijaurée ! Sotte ! Et la lecture, l'imagination, patati patata ! »

Chez lui il dit avec fureur à sa mère : « Elle ne sait pas !... Et ci et ça ! »

Il conta l'entrevue en détail.

— Elle t'a dit que tu pourrais revenir. Bête - C'est les trois quarts de gagnés. Si tu ne fais pas de maladresse...

Aux Fours, Mme Fervault alla trouver sa fille dans sa chambre après le dîner.

— Mon petit, le jeune Puisays t'a parlé...

— Oui. Il te l'a dit ?... Mais depuis la première fois tu savais ?...

— Je voulais que tu sois tout à fait libre de le juger...

Louise sourit légèrement : « J'aurais été bien sotte si je n'avais pas deviné en le voyant revenir pour la troisième fois. »

— Comment le trouves-tu ?

— Je ne trouve rien...

— Le physique ?

— Oh... ni bien ni mal... je crains que plus tard il ne soit laid.

— Ma chérie, un homme n'a pas besoin d'être beau. Ce garçon paraît doux, tranquille, travailleur. Il a beaucoup de religion. Et ses parents ont du bien.

— Je ne m'attache pas à cela.

— Il vaut mieux réunir des fortunes, dit Mme Fervault avec conviction.

— C'est une pensée de notaire, ça, fit Louise avec un peu d'ironie.

— Je t'assure. En tout cas il faudra te marier. Nous le désirons tant, ton père et moi...

— J'ai été demandée, observa Louise.

Elle faisait allusion au jeune officier dont elle avait conté la démarche à sa mère. Celle-ci fit une moue : « Tu n'y tenais pas... »

— Je n'en sais rien.

Elle regarda sa mère pensivement.

— Je n'en sais rien, redit-elle. Peut-être...

Mme Fervault ne voulait pas du tout de ce mariage. Si sa fille avait eu pour ce jeune homme une grande passion, elle n'aurait rien dit. Mais Louise n'y tenait pas plus qu'à un autre, n'est-ce pas... Et sa mère avait le préjugé des fortunes à réunir, si fréquent dans certaines provinces françaises. L'officier était pauvre. Un bel avenir peut-être... mais dans combien de temps ? Et elle ne voulait pas que sa fille pût la quitter pour s'en aller au loin.

— Du reste il ne t'a plus donné signe de vie.

Elle ajouta péremptoirement :

— Ce ne serait pas une bonne union pour toi.

Le jeune Puisays l'avait conquise. La rapidité de décision féminine, basée sur le sentiment, se manifestait.

— Examine bien, ma chérie. Seulement il faut penser qu'un jeune homme peut perdre patience...

— Alors son sentiment serait bien pâle.

— Voyons, franchement, tu ne le trouves pas gentil ?

— Suffit-il qu'un homme soit gentil ?

— Tu as la tête farcie de littérature, dit Mme Fervault avec un peu d'humeur.

Les jours suivants, elle ne manqua pas une occasion de reparler du jeune Puisays.

— Mais tu sais, ma chérie, je ne veux pas du tout t'influencer.

Louise souriait de cette ingénuité. Et pourtant, peu à peu, elle subissait cette influence. Elle voyait les candides manœuvres de sa mère, elle entendait les propos tendancieux prononcés avec une entière bonne foi, mais le lent effet qu'ils produisaient sur elle lui échappait. Car cette influence venait renforcer l'appel profond de la nature. Louise Fervault ne désirait nullement devenir vieille fille. Seulement, comme ses innombrables sœurs du temps passé, du présent et sans doute de l'avenir, elle avait construit d'avance le roman de ses amours. Il n'y avait pas eu besoin pour cela de la littérature. Elle n'y avait trouvé que des détails supplémentaires. Elle était l'auteur du motif essentiel de son roman. Elle avait d'avance façonné à son idée la manière de jeune homme héroïque auquel elle se donnerait et pour qui elle éprouvait sa grande passion. Sa génération avait le temps de rêver. Mais les années qui suivent le sortir de l'enfance passaient et le canevas qu'elle avait composé restait inutilisé. Elle s'y résignait, comme sa mère s'y était résignée avant elle et peut-être de nombreuses aïeules, sauf celles qui avaient, soit trouvé la rare concordance entre leur rêve et la réalité, soit possédé une nature assez sage pour se contenter de cette dernière, ou assez imaginative au contraire pour identifier cette réalité avec leur idéal. Elle avait su voir, peu à peu, malgré sa jeunesse, que dans le monde où elle vivait, c'étaient les notaires qui faisaient les mariages. Elle avait vu se marier plusieurs de ses amies. On avait judicieusement dosé les fortunes et l'on disait : « Ces jeunes gens se conviennent admirablement.

(A suivre.)

Agence Havas — Echo d'Alger — PUBLICITÉ — 57, rue d'Isly

Les élections sénatoriales

ABRÉVIATIONS

Afin de faciliter le travail de dépouillement du scrutin, nous avons été amenés à grouper les diverses opinions politiques des sénateurs sortants et des candidats aux élections sénatoriales dans un nombre réduit de nuances, conformément aux indications suivantes :

R — Républicains : groupe de la gauche républicaine du Sénat, Union républicaine democratique, Fédération républicaine, républicains libéraux, modérés, démocrates.

RG — Républicains de gauche : groupe de l'Union républicaine du Sénat, groupe des républicains de gauche de la Chambre, Alliance républicaine démocratique.

RI — Républicains radicaux et radicaux indépendants : groupe de l'Union démocratique et radicale du Sénat, certains membres du groupe de la gauche démocratique du Sénat, groupe de la gauche radicale de la Chambre, radicaux indépendants.

SI — Socialistes indépendants.

RRS — Radicaux et radicaux-socialistes : groupe de la gauche démocratique du Sénat, Candidats investis par le parti radical et radical-socialiste.

USR — Union socialiste républicaine.

SU — Socialistes (S.F.I.O.) : groupe socialiste du Sénat. Candidats investis par le parti S.F.I.O.

COM — Communistes.

En outre des abréviations employées pour les nuances politiques (voir ci-dessus), nous utilisons les suivantes :

SS — Sénateur sortant.
anc. min. — Ancien ministre.
anc. sén. — Ancien sénateur.
anc. dép. — Ancien député.
cons. gén. — Conseiller général.
cons. arr. — Conseiller d'arrondissement.
adj. maire — Adjoint au maire.
cons. mun. — Conseiller municipal.

Premier tour

(Suite de la première page)

Ardèche

Trois sénateurs sortants

M. Cuminal (RRS) est décédé ; M. Duclaux-Monteil (R) ne de représente pas.

Inscrits, 786 ; votants, 786 ; suffrages exprimés, 785 ; majorité absolue, 394.

Ont obtenu : MM. Pavin de Lafarge SS. (R), 425 voix, ELU ; Lautier, cons. gén. (R), 386 ; Escoffier, près. cons. gén. (R), 374 ; Chante, industriel (RRS), 275 ; Astier, anc. dép. (RI), 245 ; Froment, dép. (SU), 189 ; Cheynet, doct. (RRS), 171.

Il y a ballottage pour deux sièges.

Ardennes

Trois sénateurs sortants

M. Lucien Hubert (RI) est décédé ; Albert Meunier (RI) ne se représente pas.

Inscrits : 838 ; votants, 837 ; suffrages exprimés, 837 ; majorité absolue, 419.

Ont obtenu : MM. Leguet, SS. (RI), 469 voix, ELU ; Hannotin, cons gén. (RI), 467, ELU ; Labbe, cons. gén. (RI), 464, ELU ; Courtheroux, dép. (RRS), 218 ; Boutet, ancien dép.-maire de Charleville (SU), 166 ; Danloy, cons. gén. (SU), 135 ; Ledoux, dép. (RRS), 129 ; Somme, cons. gén. (SU), 128 ; Duchein, cons. mun. de Sedan (RRS) 125 ; Kuhn, comm., 49 ; Scalabre, com., 49 ; Bouillard, com., 49 ; Charpentier (RI), 16.

Ariège

Deux sénateurs sortants

Inscrits, 539 ; votants, 588 ; suffrages exprimés, 585 ; majorité absolue, 293.

Ont obtenu : MM. Laffont Paul, SS, anc. min. (RRS), 398 voix, ELU ; Rambaud J.-P., SS (RRS), 383, ELU ; Lafeu (SU), 186 ; Mazaud, anc. dép. (SU) 166.

Aube

Trois sénateurs sortants

M. Lesache (RI) est décédé.

Inscrits, 676 ; votants, 674 ; suffrages exprimés, 674 ; majorité absolue, 338.

Ont obtenu : MM. Armbruster, SS (RI), 370 voix, ELU ; Converset (SS) (RI), 330 ; Blachard, dép. (RRS), 217 ; Monsacre, cons. gén. (R), 207 ; Bemer, anc. direct. départ. des serv. véter. (RI), 192 ; Guillemin, cons. gén. (R RG), 186 ; Clevy, anc. maire de Troyes (SU), 72 ; Millet, maire de Romilly (SU), 68 ; Villemin, cons. mun. de Nogent-sur-Seine (SU), 65 ; Lacotte, anc. dép. (R), 17.

M. Gentin, ministre du Commerce (RRS), qui n'était pas candidat, a obtenu 29 voix.

Il y a ballottage pour deux sièges.

Aude

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 753 ; votants, 750 ; suffrages exprimés, 748 ; majorité absolue, 375.

Ont obtenu : MM. Guilhem, SS (RRS), 579 voix, ELU ; Raynaud Clement SS (RRS), 570 voix, ELU ; Sarraut Albert, SS, min. de l'Interieur (RRS), 539, ELU ; Lacroix, docteur (SU), 143 ; Bieules, comptable (SU), 143 ; Rivière, adj. au maire de Castelnaudary (SU), 140 ; Gibert, négociant (R), 59.

Aveyron

Trois sénateurs sortants

M. Raynaldy (RI) est décédé.

Votants 800 ; majorité absolue 401.

Ont obtenu : MM. Coucoureux, SS (R) 435 voix, ELU ; Monservin, SS (R) 399 ; Maroger (R) 261 ; Maruejouls (RI) 227 ; Moysset (RG) 203 ; Rayrolles (RRS) 198 ; Jonquet (RI) 174 ; Marion (R) 165 ; Grès (SU) 52 ; Trognier (SU) 51 ; Foulquier (SU) 51.

Il y a deux ballottages.

Bouches-du-Rhône

Quatre sénateurs sortants

Inscrits 505 ; votants, 504 ; suffrages exprimés 499 ; majorité absolue 250.

Ont obtenu : MM. Bon SS (SU) 248 voix ; Tasso (SU) 248 ; Delpuech, dir. du « Petit Provençal », (RI) 238 ; Schrameck, SS (RRS) 214 ; Bergeon, SS (RI) 163 ; Canaveili, anc. dep. (SU) 143 ; Sixte Quenin, anc. dép. (SU) 133, Guibaud (USR) 103 ; Lieutier (RRS) 108 ; Peytral (RRS) 63 ; Pujes SS (SI) 62 ; Blanc (Isidore) (com.) 29 ; Durand (com.) 27 ; Blanc (Claude), cheminot (com) 26 ; Brun (com) 25.

Il y a ballottage pour les 4 sièges.

Calvados

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 1.170; votants, 1.168; suffrages exprimés, 1.166; majorité absolue, 585.

Ont obtenu : MM. Boivin-Champeaux, SS (R), 996 voix, ELU ; Cautru, SS (R), 995 voix, ELU ; d'Harcourt (comte), SS (R), 953 voix, ELU.

Cantal

Deux sénateurs sortants

Inscrits, 577 ; votants, 574 ; majorité absolue, 288.

Ont obtenu : MM. Dauzier, SS (RRS), 270 voix ; Castellane (Stanislas de), anc. dép. (R), 250 ; Brunel, SS (RRS), 191 ; Ramond (R), 123 ; Peschaud (RRS), 99 ; Talandier (RI), 82 ; Lambert (SU), 29 ; Chancel (SU), 29 ; Cazals, anc. sén. (R), 26 ; Rayrolles (RRS), 26.

Il y a ballottage pour les deux sièges.

Charente

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 824 ; votants, 824 ; suffrages exprimés, 824 ; majorité absolue, 413.

Ont obtenu : MM. Babaud-Lacroze, SS (RI), 366 voix ; Hennessy (James), SS (RG), 340 ; Gounin, dép. (USR), 324 ; Menier Georges, dép. (RRS), 244; Guillon (RI), 217 ; Poitou-Duplessy, dép. (R), 194 ; Hennessy Jean, dép. des Alpes-Maritimes, anc. min. (SI), 139 ; Delhoume, SS (RRS), 119 ; Paris, cons. gén. (R), 94 ; Fays, anc. dép. (RRS), 78 ; Jarton (RRS), 45 ; Antoine (SU), 44 ; Mousset (SU), 43 ; Teracole (SU), 42 ; Charriaud (SI), 7.

Il y a ballottage pour les trois sièges.

Charente-Inférieure

Quatre sénateurs sortants

M. Perreau (RRS), ne se représente pas.

Inscrits, 1.012 ; votants, 1.010 ; suffrages exprimés, 1.005 ; majorité absolue, 503.

Ont obtenu : MM. Bertrand William, dép., anc. min. (RRS), 711 voix, ELU ; Palmade, SS, anc. min. (RRS), 681, ELU ; Chapsal, SS, anc. min. (RRS), 622 voix, ELU ; Carre-Bonvalet, SS (RRS), 588, ELU.

Cher

Trois sénateurs sortants

Inscrits : 673 ; votants, 671 ; suffrages exprimés, 668 ; majorité absolue, 335.

Ont obtenu : MM. Laudier, SS (USR), 316 voix ; Plaisant, SS (RRS), 250 ; Breton André, anc. dép. (USR), 172 ; Bouillot (RG), 157 ; Gestat, près. du Cons. gén. (RRS), 157 ; Cochet, anc. dép. (SU), 121 ; Masse, dép. (R), 117 ; Fouchard (RRS), 100 ; Laurent (SU), 82 ; Bornet (com.), 78 ; Desternes (com.), 71 ; Gazeau (com.), 70 ; Milhiet (SU), 69 ; Mauger, SS (RI), 68 ; Morin (RG), 55 ; Benoit Stein (SI), 16.

Il y a ballottage pour trois sièges.

Corrèze

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 707 ; suffrages exprimés, 704; majorité absolue, 353.

Ont obtenu : MM. Queuille, SS (RRS), 453 voix, ELU ; Labrousse, SS (RRS), 324 ; Chammard (de) (RRS), 302 ; Faure (Joseph), SS (RI), 206 ; Var (SU), 134 ; Rouffiat, docteur (SU), 134 ; Geize (SU), 132 ; Vazeilles, dép. (com.), 94 ; Chausson (com.), 91 ; Sourzat (com.), 84 ; Vachal (R), 82 ; Prach (USR), 9 ; Parre (RRS), 7.

Il y a ballottage pour deux sièges.

Corse

Trois sénateurs sortants

M. Giordan (RRS), se retire.

Inscrits, 813 ; votants, 811 ; suffrages exprimés, 806.

Ont obtenu : MM. Pitti-Ferrandi, docteur (RG), 433 voix, ELU ; Giaccobbi, cons. gén. (RRS), 400; Landry, dép. anc. min. (RRS), 384 ; Lederlin, SS, (RI), 388 ; Rocca-Serra, (de), dép. (RG), 365; Musso, SS (RRS), 352.

Il y a ballottage pour 2 sièges.

Côte-d'Or

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 1012 ; votants, 1009 ; suffrages exprimés, 992; majorité absolue, 497.

Ont obtenu : MM. Vincent Emile, SS (RI), 719 voix, ELU ; Jossot, SS (RI), 643, ELU ; Chauveau, SS (RG), 639, ELU.

Côtes-du-Nord

Cinq sénateurs sortants

MM. de Kerguezec (RI) et Mando (RG) se retirent.

Inscrits, 1239 ; votants, 1236 ; suffrages exprimés, 1226 ; majorité absolue, 614.

Ont obtenu : MM. Betfert, SS (RI), 600 voix ; de Kergariou (RI), 574 ; Bouguen (RI), 573 ; Even, SS (RRS), 443 ; Meunier (Charles), SS (RRS), 441; Lemonnier (RG), 404 ; Le Vezouet, anc. dép. (RRS), 376 ; Lorgère, anc. dép. (RRS), 371 ; Courtel (RI), 348 ; Geistdoerfer (RRS), 244 ; Rallon (SU), anc. dép. 119.

Creuse

Trois sénateurs sortants

MM. Connevot et Judet sont décédés.

Votants 687 ; majorité absolue 317.

Ont obtenu MM. Ferrand, SS (RRS) 300 voix ; Rivaterre, dép. (SU) 244 ; Chalvy, cons. gén. (SU) 197 ; Chambonnet, dép. (RRS) 190 ; Molinon, cons. gén. (SU) 162 ; Alherithère, cons. gen. (RRS) 143 ; Hindermeyer, près. de la chamb. de com. (RRS) 142 ; Judet (Henri), docteur (RRS) 104 ; Vernadeau, maire de la Souterraine (RI) 99; Lagrange (RRS) 63 ; Tardif (RI) 31

Dordogne

Quatre sénateurs sortants

Inscrits 1.103 ; votants 1.102 ; majorité absolue 550.

Ont obtenu MM. Gadaud, SS (RRS) 829 voix, ELU ; Bels, SS (RRS) 718, ELU ; Sireyjol, SS (RRS) 716, ELU ; Michel Marcel, SS (USR) 470 ; Lagarde (R) 378 ; Pradeau (SU) 145 ; Bordas (SU) 138 ; Worms (SU) 139 ; Chanraud (SU) 134 ; Roche, anc. dep. (RRS) 22 ; Loubradou, dep. com. 4 ; Boutonnier (com) 3.

Il y a ballottage pour un siège.

Doubs

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 932 ; votants, 932 ; suffrages exprimés, 929 ; majorité absolue, 465.

Ont obtenu : MM. Fabry, SS, anc. min. (RG), 618 voix, ELU ; Bauile, SS (RG), 615, ELU ; Pernot, SS, anc. min. (RG), 614, ELU ; Pauget, colonel en retraite (RRS) 188 ; Fesselet, adj. maire de Besançon (RRS), 185 ; Fougeroux, cons. d'arrond. (RRS), 185 ; Bermont, cons. gén., maire de Montbéliard (SU), 128; Planiin, adj. au maire de Pontarlier (SU), 123 ; Jouchoux (SU), 123.

Drôme

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 734 ; votants, 732 ; suffrages exprimés, 731 ; majorité absolue, 366.

Ont obtenu : MM. Perdrix, SS (RRS), 397 voix, ELU ; Eynard (RRS), 382 voix, ELU ; Rozier (RRS), 370 voix, ELU ; Lisbonne, SS, anc. min. (RI), 361 voix; Archimbaud, député, anc. min. (RRS), 337 voix ; Valette, SS (SU), 321.

Eure

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 1.018 ; suffrages exprimés, 1.017 ; majorité absolue, 509.

Ont obtenu : MM. Join-Lambert, SS. (R), 632 voix, ELU ; Lauvray, anc. dép. (R), 622, ELU ; Josse, anc. sén. (R), 591, ELU ; Lefèvre, SS. (RI), 370 ; Neuville, SS. (RI), 342 ; Chauvin, anc. dép. (RRS), 309 ; Dupont André, dép. (SU), 52 ; Graziani, anc. dép. (SU), 41.

Eure-et-Loir

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 721 ; suffrages exprimés, 720 ; majorité absolue, 361.

Ont obtenu : MM. Valadier, SS., anc. min. (RRS), 366 voix, ELU ; Gautron, cons. gén. (RG), 329 ; Gilbert, maire de Chartres (RG), 319 ; Parmentier, près. de la chambre d'agr (R), 314 ; Benoist, SS. (RRS), 302 ; Viollette, SS., anc. min. (SI), 274 ; Wenger (RI), 101 ; Maunoury (RI), 66 ; Pierre-Joseph (SU), 20 ; Roger (Léon) (SU), 15 ; Fouqueau (SU), 15.

Il y a ballottage pour deux sièges.

Finistère

Cinq sénateurs sortants

Inscrits, 1.354 ; votants, 1.354 ; suffrages exprimés, 1.340 ; majorité absolue, 671.

Ont obtenu : MM. Queinnec, SS. (R), 694 voix, ELU ; Le Gorgeu, SS. (RI), 641 ; Lejeune (R), 636 ; Lancien, SS. (RI), 614 ; Du Fretay (R), 602 ; Inizan, dép. (R), 600 ; Perrot, dép. (RRS), 579 ; Danguy des Déserts (R), 559 ; Guillemot, SS. (RI), 498 ; Tanguy, SS. (RRS), 497 ; Masson (SU), anc. dép., 126 ; Gueguin (com.), 36.

Il y a ballottage pour quatre sièges.

Gard

Trois sénateurs sortants

Inscrits, 828 ; votants, 828 ; suffrages exprimés, 825 ; majorité absolue, 413.

Ont obtenu : MM. Bazile, SS (RRS), 490 voix, ELU ; Mourier (Louis), anc. min. (RRS), 425, ELU.

Il y a ballottage pour un siège.

La Réunion

Benard Léonus, 88 voix (RRS), ELU.

La Guadeloupe

M. H. Berenger, sénateur sortant, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, rad. soc., est réélu.

Deuxième tour

Allier

Inscrits, 825 ; votants, 825 ; suffrages exprimés, 816 ; majorité absolue, 409 ;

Ont obtenu : MM. Dormoy (Marx), 431 voix, ELU ; Régnier Marcel, SS, anc. min. (RRS), 378 voix.

Hautes-Alpes

Inscrits, 336 ; votants, 333 ; suffrages exprimés, 326 ; majorité absolue, 164.

Ont obtenu : MM. Rothschild (Maurice de), SS (RG), 173 voix, ELU ; Joubert (RRS), 92 ; Lafont (Ernest), anc. min. (SI), 2.

Alpes-Maritimes

Inscrits 481 ; votants, 479 ; suffrages exprimés, 476 ; majorité absolue, 239.

Ont obtenu : MM. Louis Dreyfus, SS (RI), 345 voix, ELU ; Senès (RG), 105 ; Baudoin (SU), 47 ; Hennessy Jean, dép. (SI), 42 ; Vermorel (RRS), 32.

Ardèche

Inscrits, 783 ; votants, 785 ; suffrages exprimés, 782 ; majorité absolue 392.

Ont obtenu : MM. Lautier (R), 391 voix ; Escoffier (R), 383 ; Astier, anc. dép. (RI), 378 ; Chante (RRS), 364 ; Frément, dép. (SU), 16.

Il y a ballottage pour les deux sièges.

Aube

Ont obtenu : MM. Converset S.S. (R), 340 voix, ELU ; Monsacre, cons. gén. (R.), 305 ; Brachard, député (R.R.S.) 274 ; Robert (Maurice) député (R.R.S.) 267 ; Bemer (R.I.) 105.

Il y a ballottage pour le troisième siège.

Aveyron

Suffrages exprimés 793 ; majorité absolue 397.

Ont obtenu : MM. Monsservin, S.S. (R), 424 voix, ELU ; Maroger (R), 354 voix ; Maruejouls (R.I.) 261 ; Moysset (R.G.) 165 ; Rayrolles (R.S.S.) 151 ; Jonquet (R.I.) 124.

Il y a ballottage pour un siège.

Bouches-du-Rhône

Votants : 503.

Ont obtenu : MM. Delpuech, dir. du « Petit Provençal » (R.I.), 413 voix. ELU ; Schrameck, SS (RRS), 403 voix, ELU ; Tasso (SU), 365 voix, ELU ; Bon, SS (SU), 337 voix, ELU.

MM. Beorgeon (R.I.) et Jujes (S.I.) sont battus.

Cantal

Inscrits, 577 ; votants, 576 ; exprimés, 575 ; majorité absolue, 288.

Ont obtenu : MM. Dauzier, SS (RRS), 306 voix, ELU ; Castellane (Stanislas de), anc. dép. (R), 287 voix ; Brunel, SS (RRS), 270 ; Ramond (R), 247 ; Rayrolles (RRS), 7.

Il y a ballottage pour un siège.

Charente

Inscrits, 824 ; votants, 822 ; exprimés, 821 ; majorité absolue, 411.

Ont obtenu ; MM. Babaud-Lacroze, SS (RI), 410 voix ; Hennessy (James), SS (RG), 389 ; Gounin, dép. (USR), 388 ; Menier (Georges), dép. (RRS), 341 ; Guillon (RI), 286 ; Poitou-Duplessy, dép. (R), 180 ; Delhoume, SS (RRS), 174 ; Hennessy Jean, dép. des Alpes-Maritimes, anc. min. (SI), 64 ; Paris (R), 34 ; Jarton (RRS), 12.

Il y a ballottage pour les trois sièges.

Cher

Inscrits, 673 ; votants, 672 ; suffrages exprimés, 670 ; majorité absolue, 336.

Ont obtenu : MM. Plaisant, SS (RRS), 338 voix, ELU ; Laudier, SS (USR), 359 voix, ELU ; Breton (André), anc. dép. (USR), 352 voix, ELU ; Gestat, près. du cons. gén. (RRS), 324; Bouillot (RG), 238 ; divers, 120.

M. Mauger (RI) est battu.

Corrèze

Votants 754, exprimés 658.

Ont obtenu: MM. Labrousse, SS (R RS) 476 voix, ELU ; Chammard (de) anc. vice-près. de la Chambre (RRS) 456 voix, ELU ; Vazeilles, dép. (com.) 118 ; Chausson (com) 112.

M. Joseph Faure, SS (RI) est battu.

Corse

Inscrits 613; votants 811; majorité absolue 406.

Ont obtenu MM. Giacobbi, cons. gén. (RRS) 411 voix, ELU ; Landry, dep. anc. min. (RRS) 403 ; Rocca-Serra (de) dép. (RG) 400 voix ; Lederlin, SS (R I) 396.

Il y a ballottage pour un siège.

Côtes-du-Nord

Inscrits 1.239 ; votants 1.235 ; suffrages exprimés 1.232 ; majorité absolue 617.

Ont obtenu : MM. Betfert, SS (RI) 638 voix, ELU ; Bouguen, dr (RI) 635, ELU ; Kergariou (de) (RI) 613 (dont trois bulletins contestés) ; Even, SS (RRS) 564 ; Meunier (Charles) SS (R. R.S.) 531 ; Michel (Pierre), député (R RS) 525 ; Lemonnier (RG) 518 ; Le Vezouët, anc. dép. (RRS) 488 ; Lorgère, anc. dép. anc. s.-secr. d'Etat (RRS) 462 ; Courtel (RI) 419 ; Bellec (USR) 88 ; Herry (RG) 29 ; Pascal (RG) 13 ; Perron (RRS) 6.

Il y a trois sièges en ballottage.

Creuse

Ont obtenu :

MM. Ferrand SS (RRS) 369 voix, ELU ; Chambonnet, dép. (RRS) 352, ELU ; Alhéritière, cons. gen. (RRS) 350 ELU.

Dordogne

Inscrits 1.102 ; votants 1.100 ; suffrages exprimés 1.089 ; majorité absolue, 545.

Ont obtenu : MM. Michel (Marcel) SS (USR) 553 voix, ELU ; Lagarde (R) 511.

Eure-et-Loir

Votants, 721 ; suffrages exprimés, 720 ; majorité absolue, 361.

Ont obtenu : MM. Gautron, conseiller gén. (RG), 403 voix, ELU ; Gilbert, maire de Chartres (RG), 390 voix, ELU ; Benoist, SS. (RRS), 324 ; Viollette, SS., anc. min. (SI), 305.

Finistère

Suffrages exprimés, 1.350 ; majorité absolue, 676.

Ont obtenu : MM. Lejeune (R), 664; Le Gorgeu, SS. (RI), 639 ; du Fretay (R), 622 ; Lancien, SS. (RI), 608; Inizan, dép. (R), 584 ; Perrot, dép. (RRS), 582 ; Danguy des Déserts (R), 549 ; Guillemot, SS. (RI), 400 ; Tanguy, SS. (RRS), 185 ; Masson, anc. dép. (SU), 108 ; Messager (SU), 99 ; Guyomarch com.), 24.

Il y a ballottage pour quatre sièges.

Gard

Inscrits, 828 ; votants, 825 ; suffrages exprimés, 825 ; majorité absolue, 413.

Ont obtenu : MM. Bruguier, SS. (SU), 427 voix, ELU.

Troisième tour

Ardèche

Votants 786.

Ont obtenu : MM. Mautier, cons. général (R) 401 voix, ELU ; Astier anc. dép. (RI) 399, ELU; Escoffier, près, du cons. géné. 383 ; Chante, industriel (R) SS, 381.

Aube

Inscrits 676 ; votants 674 ; suffrages exprimés 671.

Ont obtenu MM. Monsacre, cons. gén. (R) 355 voix ELU ; Brachard, député (RRS) 312.

Aveyron

Inscrits 802 ; votants 798 ; exprimés 798.

Ont obtenu : MM. Maroger, anc. dir. au Ministère des travaux publics (R) 431 voix, ELU ; M. Moysset, professeur (RG) 328 ; divers 31.

Cantal

Inscrits 577 ; votants 576 ; exprimés 576.

Ont obtenu : MM. Castellane (Stanislas de), anc, dép. (R), 311, ELU ; Brunel, SS (RRS), 261.

Charente

Inscrits, 824 ; votants, 822 ; exprimés, 820.

Ont obtenu : MM. Gounin, député (USR), 436 voix, ELU ; Babaud-Lacroze, SS (RI), 535 voix, ELU ; Hennessy (James), SS (RG), 413 voix, ELU ; Menier (Georges), député (RRS), 386 ; Guillon, maire d'Angoulême (RI), 336.

Corse

Ont obtenu : MM. Lederlin, SS (RI), 402 voix, ELU ; Landry, député, anc. min. (RRS), 393 voix.

Côtes-du-Nord

Inscrits, 1239 ; votants, 1235.

Ont obtenu : MM. Michel (Pierre), député (RRS), 911 voix, ELU ; Kergariou (de), maire de Lannion (RI), 623, ELU ; Even, président de la Commission d'hygiène du Sénat (RRS), 605, ELU ; Lemonnier (RG), 563 ; Courtel, adj. au maire de Saint-Brieuc (RI), 150 ; Meunier (Charles), SS, pres. du cons. gén. (RRS), 145.

Finistère

Ont obtenu : MM. Lejeune, maire de Morlaix (R), 707 voix, ELU ; Le Gorgeu, SS, maire de Brest, anc. min. (RI), 686, ELU ; du Fretay, cons. gen. (R), 676, ELU ; Lancien, SS, près. du cons. gén. (RI), 666, ELU ; Perrot, député (RRS), 592 ; Inizan, député (R), 570 ; Guillemot SS (RI), 573 ; Danguy des Deserts, cons. gén. (R), 550 ; Tanguy, SS, (RRS), 54 ; Masson, anc. dép. (SU), 53 ; Messager, cons. mun. de Brest (SU) 49 ; Guyomarch, cultivateur, (Com), 28.

L'élection partielle de la Haute-Loire

(Série B)

Une élection partielle avait lieu dans la Haute-Loire pour remplacer M. Martin-Binachon (RI), décédé.

Premier tour

Votants, 687 ; suffrages exprimés, 683 ; majorité absolue, 342.

Ont obtenu : MM. Antier, anc. dép., (R), 258 voix ; Chauvin, anc. dép. (R RS), 207 ; Martin-Binachon Jean (R) 76 ; Lhomenède (SU), 54 ; Boudignon (RG), 50 ; Germain-Martin, anc. min. (R), 27 ; Roubil (R), 10.

Il y a ballottage.

Deuxième tour

Votants, 689 ; suffrages exprimés, 688; majorité absolue, 345.

Ont obtenu : MM. Chauvin, anc. dép. (RRS), 265 voix ; Antier, anc. dép. (R), 264 ; Germain-Martin, anc. dép., anc. min. (RI), 138.

Il y a ballottage.

Troisième tour

Inscrits, 689 ; votants, 688 ; suffrages exprimés, 679.

Ont obtenu : MM. Antier, anc. dép. (R), 368 voix, ELU ; Chauvin, anc. dép. (RRS), 306.

La composition du Sénat après le scrutin

Après les élections d'aujourd'hui on peut considérer que le Sénat est composé de la façon suivante :

Droite (URD, rép. de gauche, dém. pop., etc.), 108.
Rad. indépendants, 38.
Gauche démocratique, 152.
S.F.I.O., 15.
Communistes : 2.

L'Ulster repousse le projet de réunion des deux Irlandes

Londres, 23 octobre. — Selon une interview qu'il vient d'accorder à un collaborateur du « Sunday Dispatch », lord Craigavon, premier ministre de l'Irlande du Nord, vient de répondre par une fin de non recevoir pure et simple aux récentes propositions ouvertes de M. de Valéra en faveur d'une réunion des deux Irlandes.

DERNIÈRES NOUVELLES

(PAR TELEGRAPHE ET TELEPHONE)

L'AGONIE DE LA CHINE

Retraite générale des armées chinoises sur le front du Yang-Tsé

Canton à demi incendiée par les fuyards

L'Angleterre refuse d'accéder à une requête japonaise sur la navigation du Yang-Tsé

Tokio, 23 octobre. — On mande de source japonaise que les troupes chinoises opèrent une retraite générale sur le front du Yang-Tsé, se dirigeant vers le sud, après avoir abandonné leurs positions de première ligne sur les rives nord et sud du fleuve.

Les dépêches ajoutent que les Chinois battent en retraite le long de la voie ferrée de Hankéou à Canton et de la route de grande communication reliant Wouchang à Yochou.

Les Chinois ont incendié une partie de Canton

Hong-Kong, 23 octobre. — D'énormes incendies allumés par les Chinois font actuellement rage à Canton.

Le vent qui souffle dans la direction du quatier de Shameen, a allumé de nombreux foyers à proximité immédiate de la concession franco-anglaise.

Cependant on ne signale pas de morts. L'hôpital français Doumer, menacé par le feu, a été évacué.

Un différend anglo-japonais

Les Anglais refusent d'interdire la navigation sur le Yang-Tsé

Londres, 23 octobre. — Les autorités navales britanniques ont refusé d'accéder à la requête japonaise leur demandant d'interdire la navigation sur la rivière des Perles dans les environs de Canton et sur le Yang-Tsé près d'Hankéou.

Tous les navires de la région d'Hankéou se sont rassemblés auprès de la concession britannique. Ceux de Canton ont fait de même et les autorités nippones ont été informées de cette décision.

Les Japonais débarquent près de Hong-Kong

Hong-Kong, 23 octobre. — Selon des informations de source chinoise, les troupes japonaises ont débarqué en deux points de la rivière des Perles situés près de la limite des nouveaux territoires de Hong Kong et à proximité de la possession portugaise de Macao.

D'autre part, on confirme que les forts chinois commandant l'estuaire de Bocca Tigris ont été réduits au silence.

Hankéou devient peu à peu une ville morte

Hankéou, 23 octobre. — A la suite de l'évacuation d'une grande partie de la population civile, Hankéou vit au ralenti. Toutes les boutiques sont closes et la circulation est réduite.

L'usine chinoise qui fournit l'électricité à la ville chinoise a cessé de fonctionner. Mais la concession française continue à recevoir du courant de l'usine britannique.

On prévoit la suspension imminente de la distribution d'eau et les autorités françaises ont pris leurs précautions pour assurer les distributions d'eau et d'électricité à l'aide de dynamos placées sur des canonnières françaises.

Le courrier aérien du Maroc fait un atterrissage forcé près de Misserghin

Oran, 23 octobre (de notre correspondant particulier). — Ce matin, à 9 h. 45, le courrier aérien Maroc-France de la Cie Air-France a dû faire un atterrissage forcé sur les bords de la Sebka non loin de Misserghin. Gêné par le mauvais temps et un vent contraire, l'avion avait consommé une quantité anormale d'essence et ainsi manque de carburant avant de pouvoir atteindre l'aérodrome de La Sénia.

Posé impeccablement par son pilote, le trimoteur Wibault atterrit normalement sans le moindre incident.

Prévenue, la compagnie Air-France a envoyé sur les lieux un camion citerne et, le plein rapidement fait, l'avion a repris son vol pour La Sénia où il est arrivé quelques instants après.

Mort de M. J. Maxwell procureur général de Bordeaux

Bordeaux ,23 octobre. — On annonce la mort de M. J. Maxwell, procureur général honoraire près la cour d'appel de Bordeaux.

Bruits de presse

Londres proposerait à Berlin une limitation des armements

D'autre part un pacte franco-allemand assurerait la paix pour 25 ans entre les deux pays

Londres, 23 octobre. — Le « Daily Mail » annonce que M. Neville Chamberlain a l'intention de présenter au chancelier Hitler des propositions en vue de la limitation des armements. Cela ne veut pas dire cependant que le gouvernement britannique renonce à son programme de réarmement, au contraire.

Le journal britannique affirme, en outre, que M. Georges Bonnet, ministre français des Affaires étrangères, aurait établi un projet de déclaration franco-allemande analogue à la déclaration Chamberlain-Hitler. Cette proposition constituerait un véritable pacte franco-allemand de garantie assurant la paix entre les deux pays pour vingt-cinq ans. En échange de l'engagement du Reich, une certaine liberté lui serait laissée en Europe centrale.

Enfin, on considère dans les milieux autorisés britanniques que le pacte anglo-italien entrera en vigueur à la fin de ce mois ou au plus tard dans la première semaine de novembre.

L'accord anglo-italien entrerait en vigueur à une date prochaine

Londres, 23 octobre. — On croit savoir, dit le correspondant diplomatique du « Sunday Times » que les gouvernements anglais et italien ont abouti à un accord sur les dispositions à prendre pour la mise en vigueur à une date prochaine du traité anglo-italien signé à Rome en avril dernier. La ratification formelle du traité n'est pas nécessaire, le protocole spécifie que ledit instrument entrera en application à telle date que les deux gouvernements fixeront de concert.

Reims reçoit les journalistes belges et luxembourgeois

Reims, 23 octobre. — Un banquet a été offert par la municipalité de Reims a la délégation des journalistes belges et luxembourgeois. Ils ont terminé leur randonnée par une visite aux champs de bataille des monts de Champagne et une excursion dans le vignoble.

L'insurrection de Palestine

Les rebelles incendient la gare de Jaffa

Les Arabes fidèles à l'Angleterre sont menacés de mort

Traqués par la troupe les insurgés détruisent les entreprises juives

Jérusalem, 23 octobre. — Les rebelles ont mis le feu ce matin à la gare de Jaffa mais les flammes ont pu être maîtrisées à temps.

On mande, d'autre part, qu'un soldat britannique a été légèrement blessé ce matin également par une bombe qui a fait explosion sous un wagon sur la voie ferrée Haiffa-Lydda, près de Tulkarem.

Les rebelles menacent de fusiller les Arabes soumis aux autorités anglaises

Jérusalem, 23 octobre. — On se rappelle que, désirant s'assurer du nombre d'Arabes qui lui sont fidèles, le gouvernement avait récemment prescrit à tous les habitants du sexe masculin, âgés de plus de 16 ans, de se faire inscrire pour obtenir des cartes d'identité.

Les chefs arabes viennent de prendre une contre-mesure en annonçant que ceux de leurs nationaux qui seraient trouvés porteurs d'une de ces cartes seraient immédiatement fusillés.

Les insurgés détruisent et sabotent les entreprises juives

Jérusalem, 23 octobre. — Sur huit points différents de Palestine des troubles se sont produits à la fin de la matinée. On signale deux tués, un fusillé par la troupe alors qu'il cherchait à fuir, l'autre, un policier, assassiné alors qu'il s'opposait à des déprédations d'extrémistes.

La situation demeure sérieuse en raison de la nouvelle tactique adoptée par les insurgés : traqués par la troupe, ils battent en retraite et se livrent à tous les actes de destruction et de sabotage possibles sur les entreprises juives.

Invention bien américaine

La machine à dégriser sera installée à l'Exposition de New-York

New-York, 21 octobre. — Des appareils à dégriser seront installés à l'exposition de New-York l'année prochaine suivant l'annonce de leur inventeur, le docteur Joseph Hoguet.

La machine est une espèce d'inhalateur dégageant un mélange de 90 pour cent d'air et de 10 pour cent d'un gaz qui, lorsqu'il est respiré peut ramener en son état normal un homme ivre-mort en moins de deux heures.

BIENVENUE A WINDSOR

Alger fera certainement fête à « Windsor », le splendide magasin de vêtements qui s'est ouvert hier soir, à l'emplacement de la « Paix ».

Windsor !... Voilà un nom bien évocateur de la mode masculine. Il ne pouvait être mieux choisi pour inviter messieurs, jeunes gens, voire garçonnets, à se vêtir suivant l'élégance pure au rayon des « prêts à porter » ou celui de la « couture ».

...Et les Elégantes algéroises forceront la note distinguée de ce lieu électif, de ce site agréable. Elles y seront chez elles, car un des spécialistes de la fameuse équipe de coupeurs sera le couturier de ces dames.

Nos compliments à l'aimable directeur et vœux de longue vie à Windsor.

G. M.

DERNIERS ÉCHOS DES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

La Ligue marocaine a constitué l'équipe qui matchera Alger dimanche prochain

Casablanca, 23 octobre. — Aujourd'hui la Ligue marocaine faisait disputer un match de sélection afin de composer l'équipe du Maroc appelée à se rendre dimanche prochain à Alger pour participer au tournoi des ligues.

Au cours de la première mi-temps, l'équipe du Maroc fut nettement surclassée dans toutes ses lignes par son reste et après le repos de nombreuses et importantes modifications intervinrent dans la composition de l'équipe définitive.

Finalement, l'équipe du reste a battu l'équipe du Maroc.

A la suite de cette partie, voici la composition de l'équipe marocaine qui se déplacera à Alger :

Goal : Mekki (SM) ; arrières : Paladi et Alphonso (tous deux RCM) ; demis : Hernandez-I (OM), Achoud (SM) et Trimbot (TAC) ; avants : Roux (RCM), Allal (USM), Fratani (SM), Delrieu (OM) et Di Giorgi (USA).

Remplaçants : Navarro (Idéal), Hernandez-II (OM), Salas (OM), Schmit (SAM).

**FOOTBALL - RUGBY

L'ÉCHO DES SPORTS

Les championnats de football

Première division

Rouiba conserve la tête

En revenant d'Orléansville avec deux points, l'Olympique de Rouïba reste le leader de la première division. Le mauvais temps qui régnait dans le Chéliff contraria la rencontre qui se termina sans aucune marque. Enregistrons ce premier match nul de la saison comme une récompense des efforts défensifs des Rouïbéens, qui furent le plus souvent dominés.

L'USFE a encore trébuché, cette fois contre le RASA qui méritait bien son succès. Par deux à zéro, les Algérois s'imposèrent grâce surtout au labeur incessant de leurs demis et aussi à l'adresse au tir de Pastor.

Dans son fief, le RCMC a triomphé des Guyotvillois après une rencontre où son goal dut sortir du champ de tir peu après la reprise. Deux buts à zéro furent, là aussi enregistrés.

Entre l'ASM et le SA, les évolutions rapides se déroulèrent le plus souvent à l'avantage des Stadistes qui menaient au repos par 1 à 0 et prouvèrent par la suite, de solides qualités offensives sous forme de trois autres buts. Les réactions de Montpensier aboutirent deux fois dans les filets adverses.

Enfin, les « nouveaux » l'USMB et l'ASTA se sont retrouvés à Fort-de-l'Eau. Malgré l'absence de leur avant centre, les Musulmans Blidéens imposèrent leur loi sous forme de deux points obtenus à chaque mi-temps.

Profitons de l'occasion pour dire que nous avons pu avoir de bonnes nouvelles du populaire Négro dont l'inaction sera malgré tout bien longue.

A l'issue de cette troisième journée et en attendant la reprise, fixée au 6 novembre, voici le classement :

1. OR (8 points) ; 2. RASA, SA, RCMC (7 points) ; 5. GSO (6 points) ; 6. USFE, ASTA, SG, USMB (5 points) ; 10. ASM (4 points).

STADE LEBON

RASA bat USFE par 2 à 0

La victoire des Algérois fut des plus nettes. Grâce à une ligne de demis supérieure, composée de Addadi, Ghanoui et Benaïs, ils prirent l'ascendant sur Fort-de-l'Eau dont la défense eut fort à faire. Pantalano se distingua particulièrement et évita à son club un plus sévère échec. La transversale lui fut, en trois ou quatre circonstances, d'un précieux concours.

Le RASA marqua un but à chaque mi-temps, par l'intermédiaire de Pastor qui prouva beaucoup d'opportunité au centre de l'attaque, par ses nombreux essais.

L'USFE déçut quelque peu et son équipe se doit de mieux faire.

Bon arbitrage de M. Graziani.

RASA (2) et USFE (2) nul : 2 à 2.
RASA (J) bat USFE (J) par 4 à 1.

A EL-BIAR

SA bat ASM par 4 à 2

Le Stade marque un but en première mi-temps par Moktar. Après la pause, il se montre plus réalisateur et successivement Ballester, Santiago puis encore Moktar réussissent à triompher du portier adverse.

Pendant cette période, Montpensier fait mieux que se défendre et entre temps obtient un penalty qui est transformé puis, sur léger cafouillage Garcia réduit la marque qui en reste là malgré les efforts réciproques de chaque camp.

M. Winchel arbitra très bien cette rencontre rapidement menée.

SA (2) bat ASM (2) par 2 à 0.
SA (3) et ASM (3) nul : 1 à 1.
SA (J) bat ASM (J) par 5 à 0.

A MAISON-CARREE

RCMC bat SG par 2 à 0

Les locaux ont battu par 2 à 0 les Guyotvillois après un match rapide où ils dominèrent sensiblement dans l'ensemble. Avant la pause, le RCMC marqua une première fois puis récidiva en seconde mi-temps par un nouveau but.

Maison-Carrée eut pourtant à subir le handicap de son goal Peretti qui dut quitter le terrain à la suite d'un choc. Bertogli suppléa son camarade et réussit à maintenir ses filets intacts malgré quelques vives réactions des Stadistes.

RCMC (2) bat SG (2) par 5 à 0.
RCMC (J) bat SG (J) par 9 à 2.

A FORT-DE-L'EAU

USMB bat ASTA par 2 à 0

Vainqueur en troisièmes et en secondes, l'USMB a également triomphé en équipes premières de l'ASTA par 2 à 0.

Les Musulmans blidéens firent jeu à peu près égal avec les Algérois mais les avants de ceux-ci furent peu réalisateurs malgré la classe de certains d'entre eux.

Ceux d'en face se montrèrent supérieurs dans ce compartiment et marquèrent un but à chaque mi-temps.

Cette partie, bien arbitrée par M. Todori, se déroula correctement et fut souvent intéressante.

A ORLEANSVILLE

GSO et OR font match nul : 0 à 0

Orléansville, 23 octobre. — Le GSO recevait sur le stade Joseph Robert les Olympiens de Rouïba.

Enlaidi par la pluie, le match ne fut pas des plus intéressants. D'abord équilibrée, la partie ne tarda pas à tourner à l'avantage des locaux dont les avants ne parviennent pas à marquer.

La fin intervient sur le score nul de zéro à zéro.

Deuxième division

FCK (1) bat RCAEA par 2 à 0.
FCK (2) bat RCAEA par 3 à 1.

***

ESZ (1) bat SCUEB par 7 à 0.
SCUEB (2) bat ESZ par 2 à 0.

Les championnats de Constantine

Constantine, 23 octobre (de notre correspondant particulier). — Cette troisième journée du championnat de division d'honneur, caractérisée par les surprises des résultats de Philippeville et de Batna entre autres, fait aussi principalement ressortir la JBAC et le Kouif comme devant certainement jouer les premiers rôles.

C'est ainsi qu'à Constantine, la JBAC enregistra sa troisième victoire consécutive en l'emportant nettement par 4 à 1 sur le CSC, assez irrégulier dans la formation de son team et sa mise au point.

Au Kouif, score sensationnel réalisé par l'EVK qui, par 10 à 2, inscrit également son troisième succès, cette fois au détriment du RUC privé vraisemblablement de ses meilleures unités.

A Bône, comme généralement attendu, joli succès, par 3 à 1, de l'AS bônoise sur la JS Djidjelli. Enfin, les surprises de ce dimanche sont occasionnées en premier lieu à Philippeville, où le RCP, opposé à la DSA, ne peut que réussir un match nul, un but étant acquis de part et d'autre.

En second lieu, à Batna, où l'AS batnéenne, face à la coriace formation de l'EJP, ne peut en venir à bout, deux buts étant marqués de chaque côté.

Le classement

Après ce troisième tour, le classement devient le suivant : JBAC et EV Kouif, 9 points ; RCP, 8 points ; AS Bône, 7 points ; AS Batna et EJP, 6 points ; RUC et DSA, 5 points ; CSC, 4 points ; JSD, 3 points.

Les championnats en Oranie

LE C.D.J. PREND LA TETE DU CLASSEMENT

Les championnats officiels d'Oranie se poursuivent très régulièrement et les clubs disputaient hier leur cinquième rencontre.

Nous avons eu à enregistrer la nette victoire du Club des Joyeusetés qui rencontrait à Mascara le club local. Les Doyens, après ce match prennent la tête du classement d'où il sera difficile de les déloger. Ils possèdent actuellement une équipe parfaite et nous ne voyons pour notre part aucun club en Oranie susceptible de les battre.

Deux rencontres de division d'honneur se déroulèrent à Oran et sous une pluie battante. Le CALO et le GCO ont fait match nul : 2 à 2, tandis que l'ASMO réussissait difficilement à réaliser le même score face au SCBA.

La 5e rencontre inscrite au tableau ne s'est pas jouée, le terrain de Mers-el-Kébir étant impraticable.

La Marsa et l'USMO devront donc attendre une date libre au calendrier pour savoir quelle est la meilleure équipe

En promotion d'honneur, la Jeunesse Sportive Saint-Eugénoise inbattue en championnat, a encore enregistré une belle victoire face au redoutable SL SO. Les hommes de Saccone semblent en condition parfaite et il est à croire qu'ils termineront en tête leur championnat C'est le vœu que nous formulons pour les sympathiques et actifs dirigeants du club faubourien.

Les championnats de France professionnels

L'Olympique lillois reste en tête du classement

Antibes et Strasbourg font match nul 1 à 1 ; Lens et Excelsior font match nul 2 à 2 ; Sochaux bat Fives par 5 à 2 ; O.M. bat Rouen par 2 à 1 ; Metz bat Cannes par 2 à 1 ; Sète bat Saint-Etienne par 2 à 0 ; O.L. bat HAC par 1 à 0.

Classement : O.L. 10 points, OM 9, Fives, Metz 8, Sète, Saint-Etienne 7, Lens 6, Hac, Rouen, Excelsior, Strasbourg, Sochaux 5 ; Racing 4, Roubaix, Cannes 3, Antibes.

DEUXIÈME DIVISION

Red-Star bat Montpellier par 2 buts à 1

Paris, 23 octobre. — Sur son terrain, à Saint-Ouen, le Red Star recevait cet après-midi le S.O. Montpellier en 2e division du championnat de football.

A la fin de la première mi-temps le R.S. menait par 2 buts à 0 résultat acquis à la 17e et 42e minutes par Simonyi et Gyarmati.

Dans la 2e partie du jeu, alors que les Parisiens n'augmentaient pas leur marque, les Montpelliérains sauvèrent l'honneur à la 23e minute par l'intermédiaire de Angles.

Le RS bat ainsi Montpellier par 2 buts à 1.

Le Red Star poursuit donc la série de ses succès et conserve la tête au classement du championnat de France professionnel de la 2e division.

Quoique battus les Montpelliérains ont fait montre d'excellentes qualités et inquiétèrent fort souvent leurs adversaires. Il y a lieu toutefois de regretter que leurs avants ne sachent pas conclure des actions fort bien menées.

LES AUTRES MATCHES

Reims bat Boulogne par 1 but à 0 ; Troyes bat Colmar par 2 buts à 0 ; Valenciennes bat Dunkerque par 5 buts à 0 ; Alès bat Dieppe par 1 but à 0 ; Nancy bat Hautmont par 6 buts à 1 ; Longwy bat Tourcoing par 5 buts à 1 ; Toulouse bat Nîmes par 6 buts à 0 ; Charleville et Rennes font match nul, 0 à 0 ; Girondins et Nice font match nul, 0 à 0 ; Mulhouse bat Arras par 4 buts à 1.

Classement

Red Star, 8 matches, 15 points ; Reims, 9 matches, 14 points ; Rennes, 10 matches, 14 points ; Toulouse, 9 matches, 12 points ; Mulhouse, 8 matches, 11 points ; Nancy, 8 matches, 10 pts ; Girondins, 9 matches, 10 points.

Commentaires

L'événement du jour est le réveil de Sochaux.

La victoire de Sochaux est nette et brillante, 5 buts à 2 ! L'attaque sochalienne, remaniée et vertement sermonée, a retrouvé l'efficacité que l'on croyait perdue pour toujours. Mais il ne va pas falloir en rester là. Ce succès va remettre Sochaux en confiance et en appétit.

La défaite de Fives a, comme conséquence, de laisser Lille seul en tête. L'Olympique a remporté une victoire normale sur le Havre qui ne s'est d'ailleurs pas mal défendu. Les Normands rétrogradent avec une régularité inquiétante, en quelques matches ils ont passé des premières aux dernières places. Ils ont suffisamment d'atouts dans leur jeu pour refaire assez rapidement le terrain perdu.

On notera, par ailleurs, la bonne forme des Marseillais et des Messins qui vont de victoire en victoire. Les Méridionaux n'avaient pourtant pas la tâche facile puisqu'ils jouaient à Rouen. Les voilà en deuxième position, à un point du leader. Tous les espoirs leur sont permis !

L'équipe lorraine, elle, avait le match plus aisé à domicile contre Cannes. Les Cannois perdent leurs qualités au moment où ils quittent le stade ensoleillé des Hespérides. Il était fatal qu'ils revinssent battus de ce voyage dans l'Est.

Le FC de Sète continue son bonhomme de chemin, il ne fait pas beaucoup parler de lui cette saison et pourtant il doit posséder une équipe bien armée puisqu'il occupe maintenant la quatrième position. C'est un très bel exploit d'avoir battu Saint-Etienne qui avait si brillamment débuté en première division. Notons enfin le nouveau résultat nul d'Antibes qui a tenu en échec Strasbourg. Les Antibois font meilleure contenance au fur et à mesure que le championnat se déroule. Il est temps pour eux de réagir plus énergiquement encore s'ils ne veulent pas se laisser distancer.

***

En deuxième division, le Red Star, qui a battu Montpellier, conserve facilement la tête. Son adversaire le plus proche est Reims, qui a triomphé de Boulogne. La régularité des Champenois laisse bien augurer de leur saison. Un gros effort a été fait pour monter une équipe solide. Il donne déjà des résultats.

Rennes a perdu un point à Charleville, mais il est vrai que le championnat est bien long et que la situation actuelle pourrait fort bien n'être qu'un souvenir demain.

Les matches internationaux

LA POLOGNE ET LA NORVEGE FONT MATCH NUL : 2 BUTS A 2

Varsovie, 23 octobre. — Devant une assistance de vingt mille personnes, le match Pologne-Norvège se déroula et se termina sur un score nul : 2 buts à 2.

Jusqu'à la mi-temps l'équipe norvégienne fut de beaucoup la meilleure et domina surtout par sa vitesse. Elle mena par 2 à 0 ayant été aidée par le vent qui lui était favorable.

Après la mi-temps, ce fut au tour des Polonais de dominer et d'égaliser.

Yachting

La semaine des régates et coupes Faguest au Sport nautique d'Alger

Hier a été courue la troisième manche de ces importantes compétitions nautiques. Le temps, qui menaçait le matin, menace d'ailleurs confirmée par la météo, s'est mis heureusement au beau et c'est par une petite brise de nord-est et mer calme que 22 unités prirent le départ.

Le 8 m. J. I. Strena a, comme d'habitude, fait impression et a terminé facilement plus de 13 minutes devant tout le lot des coureurs.

Dans la série des 6 m. J. I., les trois yachts « Rosita Fromista et Riquet pouvaient prétendre à la première place au classement général. La lutte, dès le début de la course, fut sévère, mais Rosita réussit à s'imposer au premier tour et finit bon premier devant Fromista et Riquet. Rosita gagne donc la coupe Faguest de sa catégoie.

Chez les « Ailes », la Gazelle, très bien barrée par M. Puissegur, a obtenu une victoire assez facile sur ses concurrents, surtout au plus près. Il devient donc détenteur de la coupe Faguest de sa série devant Elle, qui mérite aussi des félicitations et El-Djena.

La série spéciale qui courait avec un handicap librement consenti par les bateaux la composant, a vu la victoire du 5 mètres J. I., Bilitis.

La Sainte-Thérèse a gagné la coupe Faguest des palangriers en confirmant les qualités de ses lignes marines et de son équipage.

Belles courses également de Mouette, Eider et Mercédès.

Rappelons que des coupes très importantes seront attribuées aux coureurs de ces régates. Dès que leur attribution sera définitivement connue, nous en publierons les résultats.

Dans la même matinée, le Sport nautique d'Alger avait aussi organisé des courses de vedettes automobiles. Douze bateaux qui avaient répondu à l'appel ont pris le départ. Dès que les temps, calculés au handicap, seront connus, il en sera donné connaissance aux coureurs.

Au jury, M. Aldebert, président, assisté de M. Griglio, qui s'occupait des vedettes et de MM. Di Maccio et Espig fils.

RESULTATS TECHNIQUES

Classement général

8 m. J. I. — 1. Sirena, barreur Rando, 1 point 1/2.
6 m. J. I.— 1. Rosita, barreur Urios, 4 points ;
2. Fromista, barreur Maréchal, 6 points ;
3. Riquet, barreur Picone, 6 points 1/2.
4. Ellen, barreur Beboulle, 12 points.
5. Asteria, barreur Innocenti, 15 points.

« Ailes », — 1. Gazelle, barreur Puisségur, 4 points.
2. Llie, barreur Grasset, 4 points 1/2.
3. El-Djena, barreur Delye, 8 points.
4. Ariel, barreur Pérot, 15 points.
5. Christel, barreur Garelly, 16 pts.
6. El-Dorado, barreur Vayne, 18 points.

Série spéciale. — 1. Bilitis, barreur André, 1 point 1/2.
2. Mouette, barreur Bénet, 9 points.
3. ex-æquo, Nouka-Hiwa, barreur Doucet, 11 points ; Odetik, barreur Funel, 11 points.

Palengriers. — 1. Sainte-Thérèse, barreur Bossa, 1 point 1/2.
2. Neptune, barreur Erico, 8 points.
3. Sainte-Hermine, barreur Riéra, 12 points.

Croisières, — 1. Eider, barreur Hanssens, 1 point 1/2.
2. Smala, barreur Verguet, 6 points.

Dinghie. — 1. Mouette, barreur Poli, 1 point 1/2.

Gossette. — 1. Mercédès, barreur San Miguel, 1 point 1/2.

Escrime

L'assemblée générale des escrimeurs algériens

A la salle de l'Automobile-Club s'est tenue, hier matin, l'assemblée générale des escrimeurs. Au cours de cette réunion, il a été rendu compte de la situation morale et financière de la section d'escrime résultant de l'année sportive écoulée.

La formation du bureau du comité départemental d'Alger a été élaborée ensuite et a donné la composition suivante : président, M. Bonome ; vice-présidents, MM. del Prête et Rory ; trésorier, M. Décaillet.

Outre M. le docteur Lechaux, président de la FEA, étaient présents de nombreux fervents qui ont suivi avec intérêt les débats de cette réunion préliminaire des compétitions à venir.

DANS LES CLUBS

R.A.S.A. — Section cycliste. Réunion générale, à 18 h. 30. Ordre du jour, sortie Nizière. Siège, 8, rue Géricault.

Elan de Bab-el-Oued. — Gymnastique (section fillettes). Lundi et vendredi, 1re et 2e sections; samedi cours supérieur 3e et 4e sections de 18 à 20 h., professeur, M. Zamith, fanfare. En raison de l'agrandissement de la salle, les répétitions auront lieu le jeudi de 19 h. 30 à 21 h., commissaire de semaine M. Carlo.

U.S.M.A. — Dimanche, match officiel à Koléa ; les personnes désirant effectuer le déplacement, se faire inscrire, café Olympique de 19 h. à 21 h.
Prix du voyage : 12 francs.

1er NOVEMBRE !!

Cette semaine expire le délai accordé à Cerdan et Kouidri pour disputer le titre national

L'Union sportive musulmane de Maison-Carrée a fêté hier la récente nomination d'Areski au titre de manager officiel de la FFB. D'un caractère intime, cette réunion n'en groupait pas moins plusieurs des principaux dirigeants de l'USMMC, l'ex-champion de France Omar Kouidri entouré de la plupart de ses camarades d'entraînement et plusieurs sympathisants du club banlieusard dont MM. Hamidou Salah, Ben Yacoub, Benyoucef et Kara Abdellah comptent au nombre des généreux bienfaiteurs.

Bien entendu, Areski fut très fier de nous montrer la licence qui le classe dorénavant parmi les managers français agréés par la Fédération. Le manager de Kouidri méritait bien cet honneur. Nous nous étonnons même qu'on ait attendu si longtemps pour lui accorder au sein de cet aréopage la place qu'il a largement gagnée en formant de nombreux champions.

L'USMMC compte aujourd'hui près de cinquante boxeurs. Une vingtaine se préparent activement en vue des championnats amateurs dont, entre parenthèses, les dirigeants de l'USMMC ont l'intention de solliciter l'organisation.

En outre de Kouidri, le manager Areski possède dans son « team » quatre jeunes éléments inscrits pour disputer les ceintures de la ville d'Alger, Mazalounès qui, le 12 novembre, doit boxer Penica pour le titre de champion d'Algérie des poids plume, et enfin Slimane, dont les desseins sont de rencontrer Germain Pérez qu'il va d'ailleurs « challenger ». Un boxeur de couleur âgé de seize ans, comparable à Belkeir, fréquenterait également la salle de l'USMMC.

Ainsi officiellement encouragé, Areski qui prend de plus en plus son métier à cœur, a entrepris des pourparlers pour opposer dans les délais son poulain Omar Kouidri, challenger officiel de Marcel Cerdan, au Casablancais pour le titre de champion de France, même à Paris ou ailleurs si Cerdan le désire.

— J'ai écrit deux fois à Jeff Dickson, nous a confessé Areski. Une troisième lettre recommandée aurait été adressée au manager Roupp. Toute cette correspondance étant restée sans réponse, j'ai pris l'iniative, ajouta Areski, d'envoyer un rapport à M. Paul Rousseau pour lui exposer la situation.

Car si Kouidri a semblé, ces derniers temps, s'attacher plus particulièrement aux pas de Marcel Cerdan en boxant les Rabak, Locatelli, Humery, Morin, c'est-à-dire quatre des derniers rivaux du champion de France, le poulain d'Areski compte à l'avenir orienter autrement sa route. Tout d'abord, le 5 novembre, il rencontre l'Italien Bianchini, probablement le prochain adversaire de Cerdan. Cette fois, les rôles se trouveraient donc intervertis. Après ce combat, Kouidri compte affronter les vedettes de sa catégorie. Mais auparavant, il serait désireux de disputer à Cerdan le titre de champion de France. Plusieurs de ses admirateurs de Maison-Carrée, pour appuyer ses chances, s'offrent à verser le montant de la bourse que Cerdan est en droit de réclamer. Mais nous connaissons les sentiments de Roupp et l'appréhension qu'il a des officiels algérois. Aussi est-il très probable qu'après le titre européen, il laissera déclarer vacant celui de champion de France des poids mi-moyens.

Entre le couscous et le raisin, un dirigeant nous a bien fait part également des intentions de l'équipe de football de l'USMMC de se racheter sur le terrain et de se réhabiliter auprès du public, mais ceci est une autre histoire...

E. B.

Cyclisme

Les sorties de nos clubs

Le V.S.M.

Sous la direction du capitaine de route Medjebri, un fort groupe du Vélo-Sport musulman a pris hier matin le chemin de la forêt de Sidi-Ferruch.

Il y avait là Mohamed Amara, Larbi, Amar Lakhdar, Rivaud et une vingtaine de jeunes coureurs ou sympathisants.

Sur place, l'escouade était rejointe successivement par Ben Djiar et Chanhalli Mérouane, qui revenaient de Cherchell ; Aussias, Ben Djiar et Ripoll, qui venaient de Blida.

Une furieuse partie de football s'engagea après quelques séries de course à pied qui soumirent les participants à rude épreuve.

Après le casse-croûte rituel, offert par Medjebri, le retour s'effectua en bon ordre.

Le V.C.A.

Le Vélo-Club algérois avait également choisi la forêt de Sidi-Ferruch comme objectif d'une sortie collective.

Sous la conduite du capitaine de route François Macotta, un peloton d'une vingtaine d'unités qui comprenait entre autres Maurice Malinconi, qui effectuait sa première sortie depuis le championnat de France militaire, Schiavo, Zidane, Dorbane, Catala, se rendit au lieu fixé pour se livrer à quelques épreuves.

Le R.A.S.A.

La première sortie officielle du club « vert et blanc » avait pour objectif les « Pins-Maritimes ». Elle était dotée par la maison Nizière et fut couronnée du plus complet succès puisque quatre-vingts cyclistes y participèrent.

MM. Réant, Delpech et Truyol suivaient le peloton où l'on remarquait de nombreuses sportives.

Les capitaines de route Cerdan, Baratte et Guellati dirigèrent cet imposant peloton jusqu'au lieu fixé où, après un exposé de M. Réant sur le cyclotourisme, M. Demusy donna une séance de culture physique.

Après le casse-croûte, un tirage au sort des primes Nizière récompensa quelques heureux.

Un arrêt à Bellevue chez M. Sylvain Réant et le retour s'effectua en bon ordre.

Bartali est battu au sprint dans le tour de Lombardie

Milan, 23 octobre. — Le Tour de Lombardie disputé aujourd'hui, réservait une grosse surprise. Le jeune Florentin Cinelli a, en effet, battu au sprint Bartali, vainqueur du Tour de France, qui n'avait pas attaqué dans les côtes difficiles de cette épreuve pénible, et ce fut la cause de sa défaite.

Voici le classement :

1. Cino Cinelli, 231 kilomètres en 6 h. 38 ; 2. Gino Bartali, à une roue ; 3. Ballo, à une longueur ; 4. Rinaldi, à deux longueurs ; 5. Marabelli, à une longueur ; 6. Magni ; 7. ex æquo : Canavezi, Macchi, Vicini, Mazaratti et Grippa.

12. ex æquo : Ricci, Tomasoni, del Cancia, Benente, Mollo, Gotti, Maganzani, Montini, Bolis, Amadori, Rogera et Zuppa.

Basket-Ball

La coupe Zafran à la F.S.G.T.

Hier matin, sur le stade du chemin Yusuf, se sont déroulées les demi-finales de la Coupe Zafran. Voici les résultats :

JSAC bat CPH : 29 à 9.
CPH bat USR : 36 à 14.

Les championnats en Oranie

Voici les résultats de la journée :

Spartiates 29, USSCT 20 ; GCO 22, PMO 6 ; USRMB 25, JU 22 ; ASL 37, ASMO 14.

Boulisme

Papillon est champion départemental du « tête à tête » jeu algérien

Le championnat individuel de la Fédération des sociétés de joueurs de boules du jeu algérien clot une saison bien fournie et bien menée.

Comme prévu, il s'est terminé en deux journées. Les joueurs qui restaient qualifiés, pour si nombreux fussent-ils, étaient tous ou à peu près les meilleurs éléments des clubs qu'ils représentaient.

Certains étaient de ceux dont les noms ne cessent de figurer au palmarès des compétitions boulistes.

Ils étaient à craindre, leur renommée rendait hésitants les postulants, pourtant de bons joueurs. Les premiers échanges entre ces « ténors » et les joueurs non titrés permirent de se rendre compte de cette appréhension, mais, au fur et à mesure des jets, plus d'un d'entre eux s'avisèrent de résister, de prendre de l'assurance et de montrer enfin qu'ils étaient à même de s'élever à la hauteur des champions.

C'est ainsi que Soler, du Hamma, s'imposa avec quelques difficultés face au bon spécialiste qu'est Trani, de Guyotville.

Jourdan réalisa la plus belle performance de la journée en éliminant Dauphin, homme de valeur, qui s'est souventes fois distingué dans cette compétition.

Gaudin et Cuenca, de la place Hoche, que beaucoup ont pu voir opérer convenablement en triplette, ont effectué des parties magnifiques.

Papillon est le grand vainqueur, il eut pourtant du fil à retordre en cette finale que Jourdan guida tout proche du but par un 12-7.

L'assurance du vainqueur, qui a fait ses premières armes au Champ-de-Manœuvre sous les couleurs de l'ASBA, eut le dessus sur un homme calme, mais en quelques circonstances peu chanceux. Les points vinrent à chaque jeu augmenter le score du joueur de Birtouta sans que Jourdan puisse modifier sa marque.

Belle partie, suivie par un nombreux public, jouée sur un terrain convenable et arbitrée de même par M. Conil.

Le bureau fédéral a suivi avec intérêt les débats des joueurs et MM. Veyrat et Rignello ont été les organisateurs que tous sont heureux de voir dans de telles compétitions.

RESULTATS TECHNIQUES

Sixième partie

Cuenca (PH) bat Tardy (Cast.), 13-12 ; Gaudin (PH) bat Riesterer (BCA), 13-3 ; Jourdan (Guyot.) bat Dauphin (OF), 13-12 ; Papillon (ABB) bat Soler (BSH), 13-7.

Septième partie

Papillon bat Gaudin, 15-11 ; Jourdan bat Cuenca, 15-10.

Classement

Champion : Papillon (AB Birtouta) ; sous-champion : Jourdan (Guyotville) ; troisième prix : Gaudin (PH) ; quatrième prix : Cuenca (PH).

Hippisme

Les courses de Longchamp

Longchamp, 23 octobre. — Prix de Saint-Cyr : 1. Trolla ; 2. Bathysphère ; 3. Lucrecia. Gag. 153, pl. 27, 9, 21,50.

Prix Saint-Firmin : 1. Bramouse ; 2. Raghbir ; 3. Madura. Gag. 26,50 ; pl. 16, 9,50, 25,50.

Prix Newmarket : 1. Maître-Godiche ; 2. Pereire ; 3. Satory. Gag. 54,50 ; pl. 15,50, 11, 36.

Prix du Conseil municipal : 1. Nica ; 2. Kiss Curi ; 3. Desiderio. Gag. 9 ; pl. 13, 14, 33.

Prix des Réservoirs : 1. Cidre Mousseux ; 2. Jezquibel ; 3. Atout Maître. Gag. 13 ; pl. 5,50 14, 11.

Prix Bonnevue : 1. Quadrartai ; 2. Kisaki ; 3. Prœtor. Gag. 50,50 ; pl. 15, 13, 15.

Monnaie d'Algérie

...ou comment naissent nos billets de banque

(*Suite*)

ET VOICI UNE PETITE HISTOIRE DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

En 1850, moins d'un quart de siècle après le débarquement de Sidi-Ferruch, l'œuvre accomplie par les Français dans la Colonie était telle qu'un historien particulièrement averti des questions économiques, M. P.-Ernest Picard, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, directeur général de la Banque de l'Algérie pouvait écire, en 1930, dans son étude : « La monnaie et le crédit en Algérie depuis 1830 » :

« ... que l'Algérie était devenue une sorte d'annexe commerciale de la France.

« Les indigènes en ont profité les premiers, ajoute-t-il, par la vente des produits du sol devenue plus rémunératrice.

« Les colons, encouragés par cette heureuse manifestation d'un esprit nouveau, multipliant leurs initiatives, entreprirent des cultures riches, firent des essais de sériculture, plantèrent le tabac, tentèrent la culture du coton et créèrent les premiers éléments d'un vignoble dont les débuts modestes ne laissaient toutefois pas prévoir l'admirable extension ultérieure. »

Mais pour que le parfait équilibre économique d'un pays soit réalisé il ne suffit pas seulement de produire, il faut aussi protéger les gains et l'épargne et faciliter les mouvements de fonds tout en mettant les négociants colons et industriels à l'abri de manœuvres peu honnêtes.

Or, lorsque les Français arrivèrent en Algérie, l'organisation monétaire était quasi inexistante. On payait en pièces turques, en dinars, en « piastres mexicaines », venant d'Espagne, en pièces égyptiennes, en douros et trop souvent, hélas, en fausse monnaie que des fabricants peu scrupuleux frappaient en quantité industrielle.

Bien entendu cela ne facilitait guère les transactions.

D'autre part, aucune convention, aucune loi ne réglementait les prêts sur gages, les avances ou autres opérations bancaires et la porte était largement ouverte à toutes pratiques chères aux usuriers.

Aussi, dès le début de 1851, des idées de prévoyance et de protection de l'épargne, de lutte contre l'usure occupèrent les esprits et l'on songeait à créer, dans la Colonie, une banque capable de remplir, dans le pays, la mission dévolue, dans la métropole, à la Banque de France.

C'est ainsi qu'un projet de loi relatif à la création de la Banque de l'Algérie fut présenté par M. A. Fould, ministre des Finances, et par le général Randon, ministre de la Guerre, le 23 juillet 1851. La discussion qui eut lieu le 4 août de la même année fut promptement menée et le projet fut voté.

La loi fut aussitôt promulguée. Elle conférait pour vingt années à la Banque de l'Algérie, constituée au capital de trois millions, le privilège de l'émission des billets (1).

Cette création fut accueillie avec une telle satisfaction par la population algérienne que le « Moniteur algérien » du 25 août pouvait écrire: « Jamais les bonnes dispositions du gouvernement en faveur de l'Algérie ne s'étaient manifestées d'une manière plus évidente que dans le courant de cette année, où deux lois d'un intérêt vital pour le pays ont été votées. »

De son côté, le journal « l'Akhbar » déclarait : « Il y a là un véritable, un immense service rendu à l'Algérie. »

Ces remarques élogieuses ne devaient du reste pas être les seules et bientôt l'opinion algérienne entière loua la récente organisation financière qui facilitait la vie économique de la Colonie.

La nouvelle banque, ainsi que nous le disons plus haut, était fondée au capital de trois millions, son privilège d'émission, cumulé avec le montant des sommes dues au compte courant, ne pouvant dépasser le triple du numéraire existant en caisse.

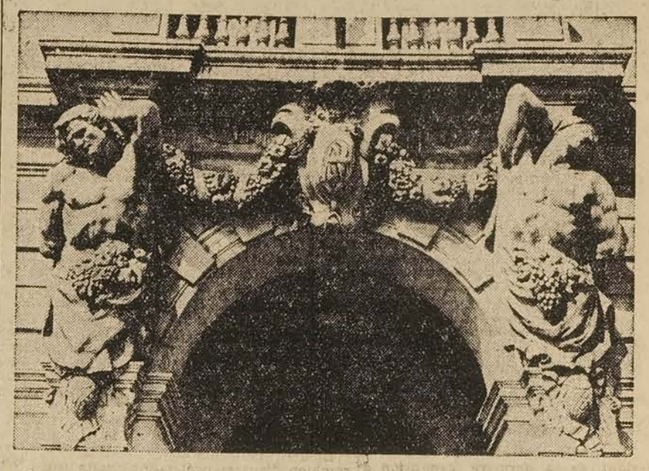

Symbole. Est-ce le poids de toute l'économie algérienne que supportent les cariatides qui décorent l'entrée de la Banque de l'Algérie, boulevard Carnot ?

Mais avec le prodigieux et rapide développement de la colonie, les moyens d'action de la banque se trouvèrent modifiés et, successivement, le montant des émissions passa de 250 millions — maximum fixé par la loi du 29 décembre 1911 — à 300 millions — décret du 14 août 1912. Ces dernières années, il devait être porté à trois, puis quatre milliards.

Pour commencer ses opérations, la Banque de l'Algérie s'installa le 1er novembre 1851, dans un immeuble de la rue de la Marine, où elle demeura jusqu'en 1868, date à laquelle elle émigra dans un hôtel que l'architecte Robinot-Bertrand avait édifié sur le boulevard de l'Impératrice, notre actuel boulevard de la République. Mais bientôt le nouvel immeuble devint insuffisant et les dirigeants du grand organisme financier de l'Algérie décidèrent de construire, boulevard Carnot, un hôtel beaucoup plus vaste et plus somptueux, dont la réalisation fut confiée à l'entrepreneur Andrieu sur les plans de l'architecte A. Peters.

Le bâtiment, de grande allure, construit entièrement en pierre de taille, fut achevé en 1915. Les services de la banque en prirent aussitôt possession et depuis ne l'ont plus quitté.

Très peu de temps après la création du nouvel institut d'émission, et devant la constante intensification du commerce algérien, des succursales furent fondées dans les départements voisins : en août 1853, à Oran ; en décembre 1856, à Constantine et enfin en juillet 1868 à Bône.

Entre 1868 et 1927, vingt-sept autres succursales furent ouvertes dans les trois départements et cinq en Tunisie.

La réussite était complète. La Banque de l'Algérie s'avérait comme l'outil indispensable — émission, circulation fiduciaire et régularisation des opérations financières — à la vie économique de la Colonie.

(*A suivre.*)

A.-L. BREUGNOT.

(1) Nous citons ici presque textuellement M. Ernest Picard.

Rugby

Le R.A.S.A. bat l'A.S.P.T.T. pour la coupe Impérato

Après un lever de rideau qui opposait les réserves de la MSA à celles de l'ASPTT, les deux équipes premières du RASA et des postiers s'affrontèrent pour le classement en vue de l'attribution de la Coupe Impérato.

Il fallut très longtemps aux ex-champions d'Alger pour trouver la carburation convenable. La formation du quinze qui évolua en première mi-temps manquait quelque peu de cohérence. L'aîné des Guisti jouait arrière, un talonneur de fortune opérait en tête de mêlée, il n'y avait, sauf Molinier, aucun avant capable d'alerter les lignes arrières. Vergé s'obstinait à faire des touches courtes. Aussi, malgré une supériorité qui paraissait évidente, la mi-temps survint alors que les PTT avaient l'avantage au score par 4 points, un drop-goal judicieux du subtil Carassus, à 3 points, un essai.

D'utiles remaniements furent pratiqués dans l'équipe du RASA et, en deuxième mi-temps, sans atteindre un suprême niveau, le jeu s'orna de quelques agréables mouvements.

Le jeune Guisti marqua deux essais, Maire s'attribua le dernier après une course remarquable et celui-ci fut transformé.

Entre temps, de vigoureuses réactions des postiers se produisirent, telles qu'une contre-attaque de Chalaye, échouant de peu à cause d'une conception inopportune, ainsi qu'une offensive générale où la chance ne favorisa pas les joueurs au maillot tango.

Il faut noter la correction réciproque des antagonistes. Un arbitrage plein de bonne volonté, mais négligeant souvent la règle de l'avantage, et enfin la forme améliorée des Carassus, Azoulay, Bauzon, Guisti II, Pain et Joly.

G. A.

Les matches internationaux

Lyon, 23 octobre. — Un match international de rugby opposait l'Allemagne à l'équipe du Lyonnais.

L'Allemagne a triomphé difficilement par 10 points à 9.

Boxe

Les ceintures d'Alger se disputeront le 30 octobre

Le comité des « Amis du noble art », qui est chargé de l'organisation de cette compétition réservée aux amateurs, a enregistré l'inscription de quarante-cinq engagés.

Très gros succès si l'on considère que les directeurs de salles n'ont engagé que des élèves ayant déjà combattu et ayant leur chance, conformément aux règlements.

Vulgariser le sport de la boxe par l'encouragement : diplômes, médailles et surtout l'attraction de pouvoir faire disputer la compétition nationale aux meilleurs, c'est là le but des ANA.

Un communiqué ultérieur fera connaître les détails de l'organisation. Mais d'ores et déjà on peut annoncer que les éliminatoires sont fixées au dimanche 30 octobre.

Réunion de la commission des ANA lundi 23 à 18 h. 30, au bar Baudin. Il est rappelé que c'est après cette réunion que les engagements seront clos.

M. Tahar, du BC musulman algérois, est spécialement convoqué.

Tennis

Le championnat de Constantine

Aujourd'hui sur les courts du Tennis Club de Bône se sont disputées les épreuves comptant pour les demi-finales du championnat départemental de tennis par équipes.

Le tournoi mettait aux prises le TC de Constantine et le TC de Bône. Voici les résultats :

Sigala (Bône) bat Lacol (Const.) 5-7, 6-2, 6-1 ; Massiot (Bône) bat Lapadu (Const.) par 6-2, 6-1 ; Zablot (Const.) bat Bernard (Bône), 6-2, 5-7, 6-3 ; Amadi (Const.) bat Dalaise (Bône), 6-1, 6-3 ; Aramu (Bône) bat Chevet (Cons.) 6-2, 6-3.

Double messieurs — Lapadu-Zablot (Const.) battent Bernard-Aramu (Bône), 6-4, 6-1 ; Gassiot-Dalaise (Bône) battent Jacob-Amadi Const.) 7-5, 6-4.

LA VILLE ET LA BANLIEUE

Le Jour et la Nuit

MÉTÉO

Extrait du Bulletin de l'Institut algérien de météorologie et de physique du globe

Situation générale en Algérie. — Un couloir dépressionnaire s'étend de l'Islande à l'ouest de l'Europe et à l'Afrique du Nord (Isafjord 996 mb 747 mm, Pau 1003 mb 752 mm, Tunis 1004 mb 753 mm) entre l'anticyclone océanique (Horta 1029 mb 772 mm) et un autre anticyclone situé à l'est de l'Europe.

En Algérie, ce matin, le ciel est très nuageux ou couvert sur la moitié ouest, beau à peu nuageux à l'est ; les vents soufflent de sud à ouest et sont faibles à assez forts ; la température est en baisse en Oranie et en hausse sur le reste du pays. Il a plu cette nuit en divers points du département d'Oran.

La mer est houleuse à Cap Bougaroni et Philippeville, belle à agitée sur le reste de la côte algérienne.

Probabilité (valable du 23 à 18 heures au 24 heures même heure). — Hausse barométrique nord-ouest et ouest Europe, nord Méditerranée, bassin sud Méditerranée, Nord Afrique.

En Algérie, ciel très nuageux ou couvert avec pluies et orages. Vents assez forts à fort d'ouest à nord-est à l'ouest et de sud à nord-est à l'est. Température en baisse.

Département d'Alger. — Littoral, Tell et Hauts-Plateaux : très nuageux ou couvert. Pluies et orages. Vents assez forts à forts d'ouest à nord-est. Température en baisse.

Sahara septentrional : très nuageux ou couvert. Pluies ou Nord. Vents variables faibles à assez forts.

Avis aux navigateurs. — Vents (bassin occidental de la Méditerranée) : Golfe du Lion : est à nord forts ou très forts ; Baléares : sud-est à nord-est assez forts à forts ; Bizerte : sud à nord-est assez forts à forts.

AUJOURD'HUI :

FETE A SOUHAITER : saint Crepin.

COURRIER POUR LA FRANCE. — Pas de départ.

DERNIERES LEVEES PAR AVION. — **Pour Tunis** : Grande Poste, 5 h. 45 ; Gare avion, 6 h. 40.

Pour Oran : Grande Poste, 7 h. 5 ; Gare avion, 7 h. 15.

STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES: côté pair.

LA VIE ARTISTIQUE

Les CONCERTS CLASSIQUES présentent salle Pierre Bordes samedi 29 octobre à 17 h. 15, dans un UNIQUE RECITAL le génial violoniste

Paul MAKANOVITZKY

Au programme : œuvres de Mozart, Beethoven, Chausson, Sarasate, Kreisler. Loc. Libr. Chaix, r. Isly ; Ferraris, r. Michelet. Pl. 10, 15, 20, 25. Etud., écol. 6 fr.

LES ARTS

Déclin de l'orientalisme ?

Parlant de la dernière exposition à Paris de la Société des peintres orientalistes français, *un de nos confrères parisiens avoue qu'elle l'a déçu par son aspect général terne et froid. Nulle part il n'y a rencontre cette verve, ce lyrisme qui restent inséparables pour beaucoup de gens des images de l'Orient. Il semble qu'un appetit analyse a dissocié jusqu'aux paraids du rêve, et même les meilleures peintures exposées ne portent guère de cachet oriental. En tout cas, déclare notre confrère, nous n'y pourrons pas prendre un bain d'oubli ou de soleil.*

Et il a raison. Ce qu'on peut encore appeler le « cachet oriental » décline à une manière qui semble s'accentuer tous les ans — et cela pour plus d'une raison. La plus évidente est que ce « cachet » a fini par tomber dans le plus detestable poncif à force d'être exploité par des peintres sans talent ou sans vergogne et qu'il est apparu suspect même aux fervents de l'orientalisme. Dès lors, une réaction s'est opérée et la plupart de nos peintres fuient comme la peste certains « effets » qui, pratiqués avec discernement, seraient pourtant encore fort séduisants.

Et puis, il faut bien le dire, le progrès et la civilisation ont singulièrement «dissocié les paradis du rêve » et éteint les enthousiasmes des grands orientalistes. L'analyse a succédé à la furia romantique. Est-ce un mal ? Et faut-il y voir le déclin de l'orientalisme ?

Il nous paraît que c'est plutôt le declin « d'un » orientalisme, tandis qu'il s'en lève un autre plus en rapport avec nos conceptions et nos visions actuelles du monde oriental.

Non pas déclin, mais évolution.

M.

LE SALON DES SURINDÉPENDANTS

Le Salon des surindépendants vient d'ouvrir au Parc des expositions, à la Porte de Versailles. Et cette situation même inspire au critique Waldemar George les réflexions suivantes :

« Quelle est la raison profonde de ce Salon et à qui s'adresse-t-il ? Les surindépendants tiennent leurs assises à la Porte de Versailles, dans un quartier populaire de Paris. Or, le peuple parisien ne comprendra jamais un art dont les deux pôles sont l'abstraction et le constructivisme. »

C'est bien notre avis aussi, lorsque nous voyons les reproductions de certaines œuvres — si on ose dire — qui figurent dans cette exposition. Et ce n'est pas le peuple parisien, mais le peuple français tout entier que notre confrère eut pu écrire sans risquer de se tromper.

ART ET POLITIQUE

Un homme politique, comme beaucoup de gens le supposent, n'est pas forcement un philistin. C'est ainsi que, dans le cabinet actuel, M. Albert Sarraut est un assidu des petites galeries d'art de la rue La Boétie, du faubourg Saint-Honoré et de la rue de Seine. Son goût pour les arts n'est du reste pas récent, puisqu'il débuta dans le journalisme comme critique d'art (ce qui prouve une fois de plus que le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir).

M. Anatole de Monzie est président de la Société des Artistes décorateurs, et M. Charles Pomaret est un collectionneur de peinture moderne des plus avertis.

Et M. Daladier lui-même a, nous dit-on, été ravi d'accrocher dans son salon un paysage dont Maurice Utrillo a tenu à lui faire hommage au retour de Munich.

ANGES NOIRS

Delmet, dans une chanson célèbre, et combien d'autres poètes ont exalté leur bel « ange blond ». Mais voici que, pour le portail de la cathedrale que l'on est en train d'élever à Dakar, on a commandé au sculpteur Anna Quinquand quatre statues d'anges. Et l'artiste n'a pas hésité à prendre pour modèle un des plus beaux types de nègres existant : le type peuhl. D'aucuns s'offusqueront de ces anges noirs, mais c'est parce qu'ils auront oublié que, parmi les rois mages qui vinrent adorer Jésus à sa naissance, il y en avait un qui était nègre : Melchior.

RECTIFICATIONS

Dans ma chronique de la semaine dernière, un « s » sauté a défiguré la citation de la pensée de Poussin: « La fin de l'art est la délectation », que beaucoup de mes lecteurs ont dû rétablir d'eux-mêmes.

Il faut encore rétablir ainsi le passage concernant l'atelier du sculpteur Despidu : « Une atmosphère d'amitié régnait, atmosphère exempte d'affectation et de cabotinage, qui évoque naturellement l'ambiance des ateliers français d'autrefois. »

COURTES NOUVELLES

— Une importante exposition d'art ancien et moderne se tient à Marseille. Les musées de Dijon, de Carpentras, de Toulon, d'Arles y participent avec des toiles peu connues, mais toutes remarquables.

— Le prix Guillaume 1938 sera attribué le 5 décembre, à peu près dans le même temps que le Grand Prix artistique de l'Algérie.

— Le curieux Planetaire de Zeiss, qui fit l'admiration des visiteurs de l'Exposition 37, comme aussi la merveilleuse reproduction à l'échelle de deux mètres de la fameuse horloge de la cathédrale de Strasbourg, vont être vendus aux enchères le mois prochain. Avis aux amateurs de bibelots de vitrine !

LA VIE SOCIALE

Meeting intersyndical au Majestic

Trois mille auditeurs environ, dont un très grand nombre d'indigènes, ont assisté hier, au Majestic, au meeting intersyndical organisé par la C.G.T.

La réunion était présidée par M. Zitel, du syndicat des services municipaux, entouré de Mme et M. Fayet, secrétaire de l'Union départementale des syndicats ; M. Menicucci et les secrétaires des divers syndicats.

Successivement M. Zitel parla de la clinique syndicale créée par la C.G.T. à Alger et de la nécessité de défendre dans l'union les conquêtes sociales réalisées ; M. Iacono, au nom du syndicat des dockers, situa le problème des ports algériens ; M. Lidi cita en exemple l'organisation syndicale des employés et ouvriers du gaz et de l'électricité ; M. Lévy, secrétaire adjoint des municipaux d'Alger, rappela les promesses faites et non tenues par la ville et s'éleva contre le projet de cession du service des eaux à une compagnie privée ; M. Vinet, du syndicat des cheminots, parla des incidences de la coordination sur cette corporation et revendiqua l'affiliation du réseau algérien à la Société nationale ; M. Marouf situa la question des ouvriers agricoles ; Mme Fayet, celle de l'application de la semaine de 40 heures ; M. Navaro, du syndicat des tabacs, rappela l'importance des élections prud'hommales prochaines ; M. Menicucci développa les grandes lignes du plan de redressement économique de la C.G.T. ; M. Fayet, enfin critiqua la politique du gouvernement contre les lois sociales acquises.

L'ordre du jour de la réunion, voté à l'unanimité, souligne l'attachement des syndicalistes d'Alger aux lois sociales ; leurs revendications les plus urgentes : allocations familiales ; application à l'Algérie des assurances sociales ; grands travaux contre le chômage ; échelle mobile des salaires ; retraite des vieux travailleurs et enfin, convocation urgente d'une conférence internationale des peuples pour le paix et le désarmement.

SYNDICAT DES EMPLOYES COMMERCE ET FINANCES (C.G.T.)

Les employés de banque sont priés d'assister à la réunion générale aujourd'hui lundi à 18 h. 15 au bar des Etudiants, 8, boulevard Baudin.

Les employés sympathisants de la C.G.T. sont invités à y assister.

SYNDICAT DES OUVRIERS PATISSIERS C.G.T.

Les membres du bureau et du conseil syndical sont priés de venir à la réunion mercredi 26 à 18 h. 30, à la Maison des syndicats, 2, rue des Tanneurs.

CARTEL DE L'ALIMENTATION

Vendredi 28 octobre à 18 h. 30, salle Jean Jaurès, réunion intercorporative de l'alimentation.

Cardin, secrétaire du cartel des syndicats de l'alimentation, y prendra la parole.

Les ouvriers et ouvrières, primeuristes, confiseurs, bouchers, boulangers, distillateurs, pâtissiers, meuniers, des fabriques et entrepôts de glace, de bière, de limonade, sont invités à y assister.

SYNDICAT PRECORPORATIF DES OUVRIERS BOULANGERS D'ALGER ET DU DEPARTEMENT

Aujourd'hui lundi à 9 heures du matin, réunion du bureau syndical, au café de la Méditerranée, rue de la Marine, à 10 h. 30, et le même jour, assemblée de tous les adhérents. Ordre du jour très important.

DANS L'ARMEE

Paris, 23 octobre. — L'« Officiel » publie un décret relatif au recrutement et à l'avancement dans le corps de l'intendance.

Cadre spécial du service d'état-major (Réserve)

Par décret du 19 octobre 1938 est nommé dans le corps des officiers de réserve, cadre spécial au service d'état-major à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active.

Au grade de commandant : Reveille, commandant d'état-major du 19e C.A.

Artillerie (Réserve)

Les sous-lieutenants dont les noms suivent sont promus au grade de lieutenant: Dubloz, 65e régt (situation d'activité) ; Oblet, 66e régt (situation d'activité) ; Patoureaux, C.A. no 2 ; Rey, C.A. no 1.

Génie (Réserve)

Les officiers retraités ou démissionnaires dont les noms suivent sont nommés dans le cadre des officiers de réserve :

Au grade de chef de bataillon : le chef de bataillon en retraite Ricard, de la direction du génie de Constantine.

Au grade de sous-lieutenant : les sous-lieutenants démissionnaires Leroy et Mittaine, du 19e génie.

Les belles familles algériennes

M. Font, 30 ans, employé au secteur d'El-Biar de la Cie Lebon, sa jeune épouse et leurs sept enfants dont l'aîné a 7 ans et demi et la dernière née trois semaines

A TRAVERS ALGER

UN AMATEUR DE BIJOUX..... a pénétré hier soir chez l'indigène Amouri Belkacem, domicilié rue Soggémah, et a soustrait une paire de boucles d'oreilles en or.

Peut-être la victime retrouvera-t-elle un jour la reconnaissance des bijoux volés.

CAP D'OR
APÉRITIF AU QUINQUINA
REBAUD GIROD - ALGER

UN TRAFIQUANT DE STUPEFIANTS..... Zemmour Ali, 26 ans,, a été appréhendé hier après-midi, rue Randon trouvé porteur de plusieurs paquets de kif et de pipes qu'il charchait à vendre à d'autres indigènes.

ON A BEAU FAIRE LE MALIN mais ça fait tout de même quelque chose de voir aux 100.000 Chaussures, le même modèle payé ailleurs beaucoup plus cher !

LES RATS DE CAVE. — Plusieurs habitants d'un immeuble, rue Eugène-Robe, ont constaté avant-hier que des inconnus s'étaient introduits dans leur cave et avaient emporté une quantité d'objets.

Les services de police ont été avisés.

CAFÉS LASCAR
PARFAIT NECTAR

MAUVAIS REVEIL. — Etant en léger état d'ébriété, et s'étant endormi l'avant-dernière nuit devant la porte d'un immeuble, boulevard Bugeaud, un Européen, M. J. H., de passage à Alger, a constaté à son réveil qu'un malfaiteur lui avait dérobé une certaine somme, ses souliers et son chapeau.

Corsets, gaines, ceintures, bandages tout faits et sur mesures, Remuzat, 7, rue de Strasbourg, Alger.

QU'ATTEND-ON... pour reculer, comme de nombreuses personnes l'ont déjà demandé, la palissade édifiée devant le nouvel hôtel de ville en construction rue de Constantine, afin de permettre un élargissement du trottoir ?

Les piétons sont obligés depuis la préfecture au Colisée, d'emprunter la chaussée, au risque d'être happés au passage par une auto.

EN PASSANT SIMPLEMENT.... hier soir, rue de la Casbah, le docker Hacène ben Ali, 29 ans, a été frappé d'un coup de couteau par un autre Arabe qui a disparu.

Le blessé atteint peu sérieusement à l'épaule, a regagné son domicile après pansement.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC

UN JOLI TOUR DE PRESTIDIGITATION. — Le cultivateur Hamiaoui Mohammed étant hier après-midi très attentionné aux tours d'un prestidigitateur, place Jean-Mermoz, s'est aperçu mais trop tard, qu'un autre habile escamoteur lui avait enlevé de la poche un portefeuille renfermant 150 francs.

Autour d'Alger

EL-BIAR

RAMADAN. — La population est informée que pendant la durée du Ramadan la fin du jeûne sera annoncée par un coup de sirène prolongée.

KOUBA

RAMADAN. — Pendant la période du Ramadan, la fin du jeûne sera indiquée chaque soir par un coup de sirène de 30 secondes de durée.

HUSSEIN-DEY

LA VESTE ET SON CONTENU ONT ETE VOLES. — M. Aubourg Louis, restaurateur, habitant au quartier de la Cressonnière de notre commune, avait déposé sur une chaise à la cuisine, sa veste où se trouvait, dans une poche, un portefeuille neuf, contenant 50 francs et divers papiers d'identité. Vaquant à ses occupations, à son retour à la cuisine, il a constaté la disparition de la veste ; il a porté plainte à la gendarmerie, qui a immédiatement ouvert une enquête.

CERCLE JEAN-JAURES. — Le conseil d'administration du Cercle Jean-Jaurès voulant procurer à la classe ouvrière une distraction saine, a décidé d'ouvrir une bibliothèque. Un grand nombre d'ouvrages sont déjà parvenu ;

Les dons d'ouvrages seront reçus par le camarade Planès, 12, rue du Lieutenant-Navarre et au Cercle, de 17 h. à 19 h.

Dans quelques semaines le cercle ouvrira le mardi et le jeudi. Une salle de lecture et une salle de jeux sont en voie d'achèvement. Les adhérents y trouveront les revues et journaux ainsi que des jeux genre ping-pong, billard, jacquet, jeux de dames, etc....

De plus l'organisation de séances cinématographiques est à l'étude.

Le droit d'entrée a été ramené à 5 francs et la cotisation annuelle à 10 francs.

Les camarades indigènes seront dispensés du droit d'entrée.

La réduction de 10-100 sera consentie aux membres à jour de leur cotisation, à toutes les manifestations organisées par le Cercle (bals, concerts, causeries).

VELO- CLUB D'HUSSEIN-DEY. — Réunion mardi, à 18 h. 30, au local du Boxing-Club, en face du café Mégy. Présence indispensable. Questions très importantes.

ETAT-CIVIL DU 15 AU 22 OCTOBRE. — Naissances. — Miraglia Paul-Gilbert-Marc, Avella Jacques-Antoine, Magade Louis-Joseph.

Décès. — Piano Ricardo, 40 ans ; Carratéro Joséphine, 63 ans ; Azzopardi Joseph, 41 ans ; Molinès Georges, 18 ans.

Mariages. — Pereira Pedrosa Antoine et Tendéro Vicenta ; Boumendjel Ahmed et Charbonnier Gilberte.

Publications de mariages. — Paul Rouchon, comptable et Lucienne Battung ; Paul Mombru, soldat 19e section Coma et Alfano Marguerite ; Francisco Diaz, tonnelier et Maria Martinez.

MAISON-CARRÉE

UN NOUVEAU CABINET DENTAIRE

M. Frédéric REVOL, chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine de Lyon, installe 24, rue Zévaco, un cabinet dentaire moderne dont la date d'ouverture sera fixée ultérieurement.

MARCHE HEBDOMADAIRE. — Le marché du 21 octobre fut beaucoup plus important que celui du 14. Il y a eu plus de bestiaux de toute catégorie et la foule était bien plus nombreuse. Sur le marché aux bestiaux l'affluence était aussi grande que pour les plus forts marchés.

Les bestiaux présentés provenaient, les bovins, très nombreux du département d'Oran, de la frontière algéro-marocaine, du Maroc même, le reste du département d'Alger, régions du Sersou, du Chéliff et de la Kabylie principalement ; le département de Constantine ne fournit toujours pas.

Les moutons provenaient de toute l'Algérie, très nombreux du sud et beaucoup plus du département de Constantine que d'Oran et Alger.

Les animaux sont encore en état mais les sujets maigres, souffreteux sont de plus en plus nombreux à chaque marché et il en sera toujours ainsi jusqu'après la saison des pluies. Les prix se maintienne fermes et sont plutôt à la hausse principalement le mouton comme chaque année pour le Rhamadan et comme ce carême doit commencer mardi prochain une hausse s'est déjà produite.

Il a été présenté 141 chevaux, 121 mulets, 67 ânes, 1.588 bovins, 57 veaux de lait et 9.888 moutons.

Pour la boucherie, ont eté vendus aux cent kilos, poids vif, les bœufs, 400-450 ; vaches, 400-500 ; veaux ordinaires, 375-425; génisses ; jusqu'à 450, veaux de lait 600-900 ; à l'unité les moutons, 135-185 ; brebis, 120-170 ; broutards, 70-110 ; quelques agneaux de lait mais pas de prix bien établis.

Pour le travail ou l'élevage ont été vendus, à l'unité, les bœufs, 900-2.500 ; vaches, 900-3.000 ; bouvillons, 550-850 ; vachettes, 500-800 ; veaux ordinaires ou taurillons et génisses, 220-480 ; moutons, 125-160 ; brebis, 110-150 ; broutards, 50-100; boucs et chèvres, 80-160 ; chevreaux, 18-40 ; chevaux de trait de race française, 2.700-8.000 ; chevaux barbes et du pays, 850-2.400 ; gros mulets dits d'Espagne ou du Poitou, 3.900-6.000 ; mulets arabes et kabyles, 750-3.000 ; ânes, 80-500.

Halle aux volailles. — Beaucoup de volailles, gros arrivage de Sétif et grosse affluence. Ont été vendus au kilo poids vif les poulets et poules, 9-10 ; oies et dindons, 10-13 ; lapins, 5,50-6,25 ; à la paire, les pintades, 26-40 ; canards, 25-38 ; pigeons, 7-8 ; poulets et poules, 16-50 ; lapins, 14-35 et les œufs, 6-8,50 la douzaine.

Marché des légumes en gros. — Gros marché, fort arrivage et marché vite terminé.

Ont été vendus en gros, à la douzaine, les artichauts violets gros, 18-22 ; blancs, 10-15 ; céleris moyens, 10-18 ; choux frisés, gros, 20-23 ; moyens, 15-18; choux-fleurs, gros, 18-25 ; moyens, 12-15 ; petits, 6-9 ; poivrons verts, gros longs, 0,25-1,50 ; rouges, gros, 4-6 ; moyens, 2-3 ; salades, frisées, 4-9 ; laitues, 2-10, romaines, 2-7 ; scaroles, 2-7 roquette la corbeille, 7-15.

A la douzaine de paquets de betteraves, 8-13 ; blettes, 3-16 ; carottes, 3-12 ; épinards, 3-8 ; navets, 5-8 ; celleteons d'artichauts, 2-3,50 ; oignons verts, 6-9 ; poireaux, 6-10 ; radis, 3-5 ; cresson, 2-4 ; thym, 13-46, aulx, le cent, 4-10.

Aux cent kilos, les aubergines japonaises, 80-100 ; rondes, 50-60 ; carottes équeutées, 50-85 ; courges, 40-60 ; courgettes, petites, 80-125 ; moyennes, 45-90 ; grosses, 20-25 ; haricots, verts, fins, 150-350 ; gros et moyens, 70-120 ; gris, fins, 150-250 ; gros et moyens 75-100 ; ronds, 100-210 ; mange tout, 50-150 ; à écosser, blancs, 100-250 ; rouges, 125-200 ; navets équeutés, 60-85 ; oignons, secs, 75-120 ; olives vertes, 150-250 ; patates, rouges, 50-80 ; blanches, 30-70 ; petits pois, 125-200; piments, 40-75 ; pommes de terre blanches, grosses, 70-100 ; moyennes, 60-80 ; petites, 50-55 ; tomates, lisses, 30-100 ; côtelées, 30-50 ; topinambours, 8-10.

Fruits, aux cent kilos, les dattes, 500-600; plaquemines rouges, 75-150 ; pêches grosses, 300-400 ; poires variétés diverses, 250-900 ; pommes, 250-275 ; prunes, 150-225; noix, 500-600 ; raisin kabylé, blanc 150-225; noir, 100-160 ; rouge, 150-250.

Au cent, les citrons, 25-50 ; melons d'hiver, gros, 250-300 ; moyens, 150-180 ; petits, 50-90 ; pastèques, 40-150.

Poissonnerie. — Enormément de poissons et grosse foule. Ont été vendus au kilo les rougets, 14-25 ; pageots, 15-20 ; merlans, 12-14 ; bouillabaisse, 10 ; bonites, 10 ; maquereaux, 6-8 ; sépias, 7 ; raies, 9 ; crevettes, 10-13 ; sardines, 3 ; moules, 5 ; huitres, 5-7 la douzaine.

Place aux plants et aux fleurs. — Beaucoups de plants potagers, d'agréments, de fleurs coupées et en pots, mais place très petite et encombrée par suite des grands travaux d'égoûts, néanmoins très visitée de 7 à 11 heures.

Place aux forains. — Assez bien garnie d'étalages et éventaires les plus variés. Assez d'alimentation, grosse foule durant la matinée.

Halle à la viande. — Il a été abattu et débité 697 moutons vendus au kilo de 9 à 10 francs et au quartier selon la grosseur et la qualité. Ces moutons ont pesé 8.159 kilos de viande nette.

Groupements politiques

PARTI REPUBLICAIN RADICAL-SOCIALISTE

Fédération du département d'Alger

Ce soir à 18 h. très précises, réunion de la Fédération dans la salle de la Brasserie universelle, boulevard de la République.

Dernières dispositions à prendre avant le congrès de Marseille. Présence indispensable.

Le président : Emile Lombardi.

TRIBUNE DES VICTIMES DE LA GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS

Un document probant

Dans une précédente chronique, nous avons signale que de nouvelles difficultes etaient soulevées par des fonds-de-cuir trop zeles, touchant l'attribution, aux territoriaux ayant connu l'enfer des Dardanelles, de la carte du combattant. Il est inconcevable, a notre sens, qu'après vingt ans d'investigations dans les archives des corps de troupe, même dissous, on ose encore contester que les formations jetées sur la presqu'ile se soient trouvees dans une situation exceptionnelle ! Meme ceux qui n'y sont pas alles ne sauraient, après la production d'irrefutables preuves multipliees sous leurs yeux, conserver, de bonne foi, le moindre doute à ce sujet...

Nous avons reçu de notre dévoué camarade M. Aldeguer, des « Poilus d'Orient », dont il assure avec un inlassable dévouement le secretariat general, une lettre des plus aimables, contenant un document qui renforce considerablement notre these et que voici. Il s'agit d'une reponse adressee au marechal Franchet d'Espérey, saisi de la question, par le colonel Lestien, sous-chef, en décembre 1931, du cabinet du ministre de la Guerre. Cet officier superieur s'exprime en ces termes :

« Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la situation faite en matière d'attribution de la carte du combattant au personnel des bataillons territoriaux d'etapes de l'armée d'Orient.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour tenir compte de la situation exceptionnelle dans laquelle se sont trouvés tous les militaires ayant débarqué à Seda-ul-Barh, le comité d'administration de l'O.N.C. a décide qu'il y avait lieu, en principe, de reconnaitre la qualité de combattant, au titre de l'art 4 du décret du 1er juillet 1930, à tous ces militaires, quelle que soit leur unité d'affectation, sous réserve qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes :

» 1° Avoir fait un séjour de trois mois consécutifs ou non dans la presqu'ile de Gallipoli ;

» 2° Avoir été évacué de la presqu'ile pour blessure reçue ou maladie contractee en service ;

» 3° Avoir été fait prisonnier.

» Dans ces conditions, la qualité de combattant est, en principe, reconnue par le jeu de l'art. 4 du décret précite à tous les militaires du 10e bataillon territorial de zouaves ayant, pendant au moins trois mois, servi aux Dardanelles.

» En vue d'appliquer des mesures analogues, en ce qui concerne les autres bataillons, les organes détenteurs des archives de corps dissous ont été invités par la circulaire n° 2277 D du 18 avril 1931 à établir, pour la période 1914-1918, des fascicules concernant la situation et le rôle des unités ayant pris part à des opérations de guerre sans être comprises dans la liste des formations considérées comme combattantes. Ces fascicules sont destinés à permettre à l'Office national du combattant de statuer en toute connaissance de cause et avec la plus grande rapidité sur les demandes de cartes du combattant qui lui sont présentées au titre de l'article 4.

» ... En ce qui concerne le 5e bataillon du 1er R.T.A. et le 9e bataillon du 8e R.T.T., ces formations sont considerées comme combattantes dès qu'elles ont cessé leur service de troupes d'étapes et ont participé aux opérations en première ligne, c'est-à-dire à dater du 10 mars 1917 pour le 5e bataillon du 1er R.T.A. et du 27 décembre 1917 pour le 9e bataillon du 8e R.T.T. »

Voilà qui est formel et ne laisse place à aucune équivoque. Il est navrant qu'en présence de textes aussi catégoriques, nous puissions encore enregistrer des doléances comme celles dont nous avons été récemment encore saisis. Oublie-t-on, dans certaines officines, qu'il y a des cas où il faut se soumettre ou se démettre ?

Robert MIGOT.

P.-S. — Un correspondant me fait remarquer que j'ai, la semaine dernière, en énumérant les dépenses inévitables et incompressibles du budget, omis de mentionner les cinq milliards nécessaires au fonctionnement des chemins de fer, « armature indispensable à la solidité de notre cuirasse militaire ». Dont acte, et cela fait 53 milliards pour 52 de recettes...

R. M.

PETITE POSTE

Friquet, Alger. — Impossible — et nous le regrettons — de procéder à de tels calculs sur des données aussi sommaires. Les bureaux qui déterminent ces arrérages possèdent les dossiers des intéressés, connaissent les moindres mutations ou changements de résidence de ceux-ci, ainsi que tous les éléments susceptibles d'influer sur le chiffre exact des arrérages. Comme l'exactitude ne pourrait être le fait que d'un heureux hasard, nous nous abstenons.

C. C. no 3017, à X. — Nous ne connaissons rien de tels projets et l'article dont vous m'envoyez un extrait se tient sur une prudente réserve. L'inertie de certaines grandes fédérations, plus soucieuses de plaire aux puissants du jour que de défendre nos droits, autorise toutes les audaces. Espérons seulement que nous ne serons pas les victimes de cette nouvelle et criante injustice. Un proche avenir nous fixera.

Mme Vve X., à Alger. — Nous avons dit ce que nous pensions de cette prétendue faveur qui diffère essentiellement de ce qu'elle aurait été si elle avait fait la matière d'une loi au lieu d'être instituée par décret. Beaucoup s'abstiennent; mais vous devez savoir de quel côté résident vos intérêts.

Souvenir de Verdun, à Oran. — Io Rien à faire contre une décision d'une commission de réforme tant qu'elle ne vous est pas notifiée par le ministre ; 2° ne perdez pas un temps précieux à discuter avec les bureaux parisiens. Quand la notification ministérielle vous touchera, attaquez-la immédiatement devant le tribunal des pensions (lettre recommandée au greffier); 3° absolument rien : nous l'avons écrit bien des fois.

Petit lignard, à Alger. — Absolument comme dans la métropole. Voyez, le matin de préférence, l'office des A.C., 14, rue de Constantine, à l'entresol. On vous y accueillera fraternellement et vous y renseignera volontiers. Ce que vous me dites me semble énorme ; ne confondez-vous pas ?

J.C. n° 337, à Cne. — 1° Non, il faudrait que l'infirmité dont vous entendez vous prévaloir figure nommément dans le décret, ce qui n'est pas le cas ; 2° aucun moyen de vous indiquer, même approximativement, une date, puisque les nominations sont conditionnées par les déclarations de vacances ; 3° très correctement, soyez-en sûr.

Ancien tirailleur à Alger. — Vous confondez. La diminution du taux d'une pension résulte de la suppression de la rémunération d'une infirmité, jugée par la commission de révision non imputable au service. Elle est normale. Mais ce qui ne peut jamais être réalisé, c'est la réduction du taux d'une invalidité acquis définitivement et notifié par décision du ministre.

Chemin des Dames, Bougie. — Gardez-vous bien de renoncer à votre médaille militaire qui, compte tenu des titres que vous possédez et accroissez quotidiennement à la Légion d'honneur, ne pourra que vous faciliter l'obtention de celle-ci. Une démarche comme celle que vous projetez de faire vous exclurait à jamais de la possibilité d'obtenir la M.M. Abstenez-vous-en soigneusement.

Barja, à Cne. — Cette proposition est une tentative d'escroquerie. Nous ne comprenons pas que les parquets laissent se poursuivre ce scandale.

A. Z., à Phville. — La médaille de la Somme n'est pas une décoration officielle; d'un tout petit module, elle ne comporte pas de ruban. C'est un souvenir modeste, infiniment respectable.

Bleuet, à Alger. — Puisque cette pièce vous est annoncée pour un délai très prochain, nous ne voyons réellement pas à quoi rimerait une plainte. Il nous faut éviter d'exciter par d'inutiles manifestations acrimonieuses les éléments auxquels nous ne sommes pas sympathiques et de nous aliéner des fonctionnaires qui s'efforcent de nous être agréables.

Arnaud P., à X. — Il faudrait, pour que vous ayez droit au statut, que cette unité soit réputée combattante, ce qui n'est pas le cas. Gardez-vous bien d'entamer un procès de ce genre, que vous perdriez certainement.

Poilu de Verdun, à Alger. — De toute manière, le délai pour pouvoir se mettre en instance de promotion de grade est de huit ans, et l'avancement n'est pas automatique. Bien entendu, ne risquez rien ; mais, à votre place, nous abstiendrions avant 1943.

Tubar, à Tns. — 1o Vous ne sauriez cumuler l'indemnité de soins avec l'allocation spéciale du statut : les textes sont formels. Si, comme vous le dites, vous connaissez un camarade qui réussit ce cumul illégal, demandez-lui comment il s'y prend et observez bien la manière dont cela finira ; 2° Heureux d'avoir pu vous être utile ; 3o L'augmentation de 10 p. 100 n'est applicable qu'à l'allocation du statut ; votre ami n'y a aucun droit.

Pierre D., Alger. — Ces réductions sont purement bénévoles et aucune loi n'oblige ces entreprises à les consentir; elles pourraient donc, du jour au lendemain, être supprimées sans que vous soit ouvert un recours quel qu'il soit contre la décision qui nous en priverait.

Brisquard, à Oran. — Les sommes non perçues dans le délai d'un an qui suit leur échéance sont définitivement acquises à l'Etat et rien ne saurait vous relever de cette forclusion. Nul n'est sensé ignorer la loi et vous ne pouvez rien tenter en la circonstance. Aucune marche à suivre que d'être, à l'avenir, moins négligent.

Pascal N., à Cne. — Une fois admis dans le cadre d'une administration, le candidat militaire ou pensionné de guerre est traité absolument de la même manière que celui recruté par la voie normale. En particulier, le délai de passage d'un échelon à un autre ne saurait, en ce qui vous concerne, être réduit.

Mme Vve D., Oran. — Ces dispositions indiquées à une personne frappée comme vous sont toujours en vigueur. En vous y conformant, vous aboutirez au même heureux résultat. Si des difficultés vous sont créées, écrivez-moi.

B. K. 3702, Cne. — Aucune chance, puisque tous ces titres sont antérieurs à la date de votre accession à la médaille militaire. Regrets.

R. M.

A L' « OFFICIEL

Intérieur

Paris, 23 octobre. — L' « Officiel » publie :

— Des décrets autorisant l'Office public des habitations à bon marché de Bône à emprunter la somme complémentaire de 585.000 francs remboursable en quarante ans, devant permettre de parfaire la construction d'un immeuble et approuvant l'engagement pris par la ville de Bône garantissant cet emprunt.

Education nationale

— Le programme du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures (seconde partie).

P.T.T.

Services extérieurs. — M. Péret, inspecteur à Oran, a été nommé directeur départemental honoraire.

Commerce

— Un décret fixant le tarif des droits de vérification primitive des poids, mesures et instruments de pesage et de mesurage.

— Des décrets fixant les droits de vérification primitive des compteurs électriques et des redevances afférentes à cette vérification.

COMMUNICATIONS

Avenir des trompettes d'Alger. — Fanfare. Lundi et jeudi, de 18 heures à 19 heures, répétition de détail ; de 19 heures à 20 heures, répétition générale au local, voûtes de la Pêcherie, direction E. Falchi. Commissaire de semaine : M. Bitoun.

77

TROISIEME PARTIE

VERS LE BONHEUR

VI

L'HOMME DU SILENCE

Par Henry d'YVIGNAC

Et soudain, il s'arrête net, aveuglé.

La lumière veint de jaillir subitement et un cri aigu retentit, un cri de femme...

Un coup de feu éclate aussitôt.

Atteint en pleine poitrine, Claude chancelle, recule, puis s'abat, s'écroule...

Et dans les affres de l'agonie, assailli de vertiges, glacé de sueur, la tête traversée de coups de cloches affolées, toscin sinistre de la mort, il regarde, regarde.

Andrée est là, dans la couchette inférieure, un browning encore fumant au point, et dans celle du haut, François, réveillé par la détonation, se penche et demande :

— Que se passe-t-il ?

Claude peut voir cela : Andrée et François réunis dans la même cabine, réconciliés, heureux certainement... Et lui va mourir !

Ses pieds sont glacés, ses bras lourds ; une chape de plomb sur ses épaules, un casque de bronze meurtrit et serre son crâne.

— Ah ! monstre ; Caïn !... Sois maudit !

Andrée a crié cela, et c'est le dernier mot humain que perçoit Claude... Un sanglot soulève sa poitrine, un hideux rictus crispe son visage, et il meurt, sans pouvoir hurler les blasphèmes et l'injure qu'il eût voulu jeter à la face de ceux qu'il ne pût tuer.

Son corps se roidit, dans un coin, comme cassé, et la mort lui rive au poing le couteau qu'il tenait encore.

Maintenant, François et sa femme sont debout, silencieux, près du cadavre horrible.

Que dire en de telles minutes ?

Des larmes montent aux yeux du mari d'Andrée.

Mais celle-ci proteste :

— Abel, vas-tu pleurer Caïn ?

» Comment le plaindre ? Comment l'excuser ?

» N'a-t-il pas, jusqu'au bout, jusqu'à la fin, persisté dans sa haine monstrueuse ?

» Vois ce couteau, qu'il serre encore !

» Ah ! je bénis le ciel de m'avoir tenue éveillée !

» J'ai vu, car le reflet du clair de lune sur la mer éclairait notre cabine, qu'on poussait la porte doucement... Et tout de suite j'ai pensé à ce misérable... Depuis que M. Roy

LES SPECTACLES

Je le déclare! "CE BIOCEL ALIMENT POUR LA PEAU EST MERVEILLEUX!"

Il prouve que la Peau peut manger

Mon médecin m'a dit que le Biocel contenu dans cet Aliment spécial pour la peau est obtenu de jeunes animaux soigneusement sélectionnés. Il pénètre profondément dans la peau et lui fournit la nourriture même dont elle a besoin pour être ferme, fraîche et jeune. Découvert par un grand Professeur de l'Université de Vienne, il est maintenant combiné à la Crème Tokalon (Couleur Rose) juste dans les proportions voulues pour nourrir les tissus cutanés. Employez cette crème le soir, avant de vous coucher et, le matin, employez la Crème Tokalon, Couleur Blanche. En trois jours, elle vous permettra de commencer à vous débarrasser des imperfections de votre teint et des muscles du visage flasques et affaissés. Au cours d'essais faits dans un Hôpital de Vienne par le Professeur Dr. Stejskal, sur des femmes de 55 à 72 ans, les rides disparurent en l'espace de six semaines.

GUÉRISSEZ GRATUITEMENT VOTRE ECZÉMA

Une simple carte postale vous procurera un échantillon gratuit du Remède D. D. D. lequel, depuis vingt cinq ans, guérit l'eczéma dans tous les pays, sous tous les climats. Les maladies de la peau les plus tenaces, les plus anciennes pour lesquelles tout a été essayé en vain ne résistent pas à quelques applications de ce remède merveilleux qui tue le mal à sa racine—*sous* la peau. L'irritation, les démangeaisons, les plaques, les boutons, fuient devant le Remède D. D. D. Ecrivez aujourd'hui même à Scott et fils, 348, rue Saint-Honoré, Paris. Dans toutes les pharmacies.

LE REMÈDE D.D.D. soulage instantanément

L'économique

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 23 octobre. — La semaine avait débuté par une séance consacrée en fait aux opérations de liquidation de quinsaine. Au Parquet, et quoique le volume des engagements à proroger eût été plus important qu'à l'échéance de fin septembre, l'argent mis à la disposition du marché pour les reports s'est légèrement détendu. On en peut déduire logiquement que peu à peu l'argent vient s'employer L'horizon international est moins chargé de nuages et, sur le plan intérieur, le « climat » est évidemment bien meilleur. Il est incontestable, en effet, que les rentrées de capitaux s'effectuent à un rythme plus que satisfaisant et la Bourse ne pouvait pas enregistrer sans optimisme les indications que lui fournissait la situation hebdomadaire de la Banque de France. Rien donc de surprenant qu'une fois encore les rentes aient été l'objet de l'attention du portefeuille et qu'elles aient entraîné dans leur sillage les valeurs industrielles françaises. Quant aux titres internationaux, leur allure est restée indécise, sauf dans quelques cas très particuliers tels que le cuivre et les mines d'or. En tous cas, leur activité a n... décru au cours de la huitaine. En fin de semaine, les dispositions générales ne modifiaient pas ... le rep... et les valeurs industrielles françaises faisaient preuve de fermeté.

Fonds d'Etat. — L'... ence ont supporté quelques prises de bén... au début de la semaine, puis ont été à nouveau fermes par la suite. Le 3 % perpétuel s'est inscrit finalement à 78,90 après 77,65 contre 78,80, le 4 % 1917 à 74,95 contre 74,30, le 4 % 1918 à 74 après 72 contre 72,80, le 4 1/2 % 1932 « A » à 81,35 contre 80,55. Les séries à garantie de change ont été plus calmes en clôture Pourtant, le 4 % 1925 est resté à 131 après 131,90 contre 129,40.

Les fonds d'Etat étrangers ont été irréguliers ; l'obligation Young à 345 contre 330,50, le Serbe 1895 à 292,50 contre 299.

Banques. — Elles ont été fermes. La Banque de France s'est avancée de 6.325 à 6.650, le Crédit foncier de 2.390 à 2.428, la Banque de Paris de 1.142 à 1.165.

Au groupe étranger, le Foncier Egyptien a faibli de 4.630 à 4.480.

Transports. — Les chemins de fer ont amélioré leurs cours : le Nord à 742 contre 727. Aux transports en commun, le Métropolitain a fini à 830 après 811 contre 827. Les valeurs de navigation sont en bonne tendance. Aux canaux, Suez, après être revenu de 20.800 à 20.220, s'est raffermi à 20.520.

Electricité. — Les valeurs du groupe ont témoigné de bonnes dispositions, la Distribution à 617 après 592 contre 601 Nord Lumière à 730 après 710 contre 720, la Lyonnaise des Eaux à 1.314 après 1.260 contre 1.281.

Métallurgie. — Le groupe métallurgique a fait bonne contenance et plusieurs titres ont gagné du terrain. Schneider à 1.035 contre 1.005.

Charbonnages. — Bonne orientation. Courrières à 227,50 contre 221, Vicoigne à 470 contre 460.

Mines métalliques. — Elles se sont alourdies mardi, les métaux ayant fléchi à Londres à la nouvelle de l'abandon de toute restriction de la production du cuivre, puis la tendance a été plus ferme en clôture. Rio Tinto à 2.640 après 2.595 contre 2.608.

Mines d'or. — Elles ont été diversement traitées et ont progressé en dernier lieu en sympathie avec le raffermissement du prix de l'or à Londres, Crown Mines à 3.193 après 3.155.

Diamantifères. — La de Beers a fini à 1.620 contre 1.640.

Pétroles. — Ces valeurs ont encore faibli au début puis ont été plus fermes en fin de semaine sur la nouvelle d'une réglementation probable de la production des raffineries aux Etats-Unis. Royal Dutch termine à 6.899 après 6.737 contre 6.825, Shell à 799 après 776 contre 738.

Caoutchoucs. — Calmes, Padang à 620 contre 623.

Produits chimiques. — Bien tenus.

VALEURS NORD-AFRICAINES

Les **emprunts** nord-africains ont maintenu ou élargi leurs précédents progrès. Aux **algériens**, le 3 % 1902 a encore gagné deux points à 319, le 4 1/2 % 1930 7 points à 667, le 4 % 1930, ex-coupon de 18 francs, reste à 754 contre 760, le 4 % 1931 est sans changement à 650, le 4 1/2 % 1933 à 670 contre 668, le 5 % 1933 à 727 venant de 718, le 5 % 1934 à 743 venant de 721, le 5 % 1935 au même cours de 840, le 5 % octobre 1935 à 786 (ex-coupon de 25 francs) contre 791, le 6 % janvier 1938 à 870 venant de 865.

Aux **tunisiens**, le 3 % 1892 passe de 250 à 253, le 3 % 1902 reste à 235, le 3 1/2 % 1903 à 324, le 4 % 1931 progresse de 612 à 623, le 4 1/2 % 1932 de 661 à 674. Bons décennaux 5 % 1934 à 935 inchangés.

Aux **marocains**, le 4 % 1914 reste à 305 contre 309, le 5 % 1918 à 352 venant de 346, le 4 1/2 % 1929 à 672 venant de 666, le 5 % 1910 à 386 contre 380, le 4 % 1930 à 618 contre 613, le 4 % 1931 à 613 contre 612, le 4 1/2 % 1932 à 655 (ex-coupon de 20,25) contre 664, le 5 % 1933 à 715 contre 712, le 5 % 1934 à 715 contre 710, le 6 % 1937 à 875 contre 870.

Banques. — La Banque de l'Algérie s'inscrit à 5.240 venant de 5.200, le Crédit foncier d'Algérie à 405.

Transports. — L'Est algérien cote 270 venant de 271 ; l'Ouest algérien 375, venant de 374 ; les Chemins de fer sur routes d'Algérie, 151,50 contre 145 ; les Chemins de fer tunisiens, 394, venant de 396 ; les Tramways algériens, 152.

Phosphatières. — Bien traitées. Gafsa s'avance de 706 à 715, les Phosphates de Constantine de 280 à 287,50, les Phosphates tunisiens de 154 à 154,50.

Mines métalliques. — Tendances diverses. L'action Guergour revient de 1.230 à 1.161, mais la part s'attribue 15 points à 700 ; l'Omnium d'Algérie, 1.558 contre 1.546 ; Mokta El Hadid, 4.700 (ex-coupon de 42 francs) contre 4.820 ; Fedj El Adoum, 31 contre 30.

LIRE TOUS LES JOURS NOS PETITES ANNONCES

L'A. T. S. F.

Entendez-vous Radio P.T.T. Tunis ?

Nous avons reçu plusieurs lettres de sans-filistes nous demandant si, depuis l'inauguration de la nouvelle station tunisienne, nous l'entendions et si oui, sur quel réglage exactement et à quelle heure l'écoute pouvait se faire ?

Malgré de multiples essais nous n'avons pu l'intercepter. Nous soupçonnons bien l'onde porteuse mais nous ne distinguons pas la moindre modulation.

Il est probable, comme pour tous débuts, que l'émetteur travaille à puissance réduite pour « cuire » les lampes d'émission avant d'arriver à dissiper la totalité des kilowats disponibles.

Nous aimerions recevoir les observations faites sur l'écoute de ce nouvel émetteur par les sans-filistes du département de Constantine.

Au sujet du nouvel émetteur de Radio-Alger

Depuis quelque temps on nous pose des questions en ce qui concerne le nouvel émetteur de Radio-Alger qui doit remplacer le poste du Centenaire.

Ce projet est en voie de réalisation et suit son cours. Le terrain a été choisi et est situé aux Eucalyptus, face au centre radioélectrique de l'émetteur actuel.

Par suite des derniers événements, l'ouverture des soumissions pour la nouvelle installation technique a été reportée au 4 novembre.

Lors de la prochaine session des Délégation financières il sera en outre demandé des crédits supplémentaires car ceux précédemment votés sont insuffisants du fait de l'augmentation considérable des prix.

Enfin signalons que les services algériens des P.T.T. créeront probablement des studios à Oran, Constantine, Bône et différents autres centres importants de l'Algérie. Ces studios seront directement reliés à l'émetteur d'Alger ce qui permettra une décentralisation régionale.

Quant à la Maison de la radio, les projets sont toujours à l'étude, c'est surtout la question financière qui retardera la réalisation.

F. B.

86.354 déclarations de récepteurs à la fin du troisième trimestre

L'Algérie compte 86.354 recepteurs de T.S.F. déclarés au 30 septembre 1938 dont 40.991 pour le département d'Alger, 28.007 pour celui d'Oran et 17.356 pour Constantine. Ce qui représente une augmentation de 15.647 sans-filistes depuis la fin du troisième trimestre 1937.

Les émissions d'aujourd'hui :

POSTES FRANÇAIS :

19 heures : **Poste Parisien** : Actualité. ◈ 20 h. 35, Montmartre-actualités. ◈ 23 h. 30, du Cabaret La Cloche. Le tréteau des jeunes de J. Delettre.

19 heures : **Radio-Paris** : La Mascotte, d'Audran (sélection). ◈ 20 h. 15 : Mélodies par Mlle Falk. Amphitryon 38, musique de Bertrand.

20 h. 30 : **Paris-P.T.T.-Lyon la Doua** : orch. Adison. ◈ 21 h., musique de chambre avec Mlle Cerisay.

20 h. 30 : **Bordeaux-L.** : L'Arlésienne, de Daudet, musique de Bizet.

20 h. 30 : **Lille-Toulouse Pyr.** : Concert du Conservatoire de Tourcoing, dir. Niverd.

20 h. 30 : **Strasbourg** : Théâtre avec la Comédie Française : « La dispute », de Marivaux ; « Le Fanal », de G Marcel.

RADIO-P.T.T.-ALGER. : 6 h. 30, Radio-journal de France. ◈ 12 h., Météo. ◈ 12 h 5 : Concert varié. ◈ 12 h. 55, Les spectacles à Alger ; « La minute de l'Intran ». ◈ 13 h., Léo Reisman et son orchestre. ◈ 13 h. 15, Radio-journal de France. ◈ 13 h. 30 : Fin d'émission. ◈ 17 h. 30, Concert arabe. ◈ 18 h., « Musiques variées », par l'orchestre de la station. ◈ 19 h., Radio-journal de France. ◈ 19 h. 20, « Votre choix de disques ». ◈ 20 h., Carillon. Primes. ◈ 20 h. 5, Radio-crochet. ◈ 20 h. 35, Principales informations de la journée. ◈ 20 h. 45, « La boîte aux lettres », par M. Marcel Ribère. ◈ 21 h., « Concert arabe » : le comique Rachid Ksentini et son élève Bahia. ◈ 22 h. 30, Radio-journal de France.

POSTES ETRANGERS :

19 h. 10 : **Vienne** : « Le barbier de Bagdad », opéra-comique de P. Cornélius.

20 heures : **Milan I-Rome II** « Liota », musique de Mulé.

20 heures : **Bruxelles** : orchestre symphonique, dir. Théo Dejoncker.

20 h. 45 : **Budapest** : orchestre tzigane.

20 h. 45 : **Bucarest** : Concert nocturne.

DANS LES DÉPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS)

ALGER

BORDJ-MENAIEL

SUCCES SCOLAIRE. — C'est avec plaisir que nous relevons parmi les candidates reçues aux examens du B.E., le nom de Mlle Colette Febrer, élève de l'E.P.S. de Maison-Carrée, qui vient d'être admise définitivement au brevet élémentaire et au brevet d'enseignement primaire supérieur.

Nos bien vives félicitations à la jeune lauréate et nos compliments aux parents, Mme Febrer, directrice de l'école de filles d'Isserville et notre sympathique ami M. Marceau Febrer, conseiller municipal, propriétaire à Bordj-Ménaiel.

BOUIRA

BUTAGAZ LE PREMIER BUTANE FRANÇAIS

Pour cuisine, éclairage, toilette

Dépôt : **M. Bourdon Georges, Bouira**

CHEBLI

OBSEQUES. — Vendredi ont eu lieu à Crescia, les obsèques de M. Louis Houimière, père de notre sympathique maire. De très nombreux Chebliens avaient tenu à y assister, marquant ainsi leur affectueuse amitié aux familles éprouvées. Nous leur adressons nos bien sincères condoléances.

A QUI LE CHEVAL ? — Dans la nuit de vendredi à samedi le garde particulier de M. Andriuzzi, propriétaire à Chebli, voyant paser près de lui au galop un cheval monté par deux indigènes interpella ces derniers. Pour toute réponse, un de ceux-ci tira sur lui sans l'atteindre, un coup de revolver et ils continuèrent leur course. Intrigué, le gardien suivit leur trace et trouva à quelques centaines de mètres plus haut dans la montagne, le cheval attaché à une broussaille. Les cavaliers avaient disparu. Cette bête, un cheval brun, crins coupés, trois balzanes blanches et liste blanche en tête, a été conduite par notre garde champêtre à la fourrière publique chez Mme Vve Mazzuca à Chebli où elle peut être réclamée.

CHÉRAGAS

OBSEQUES. — Hier ont eu lieu, à Chéragas, les obsèques de la jeune Arlette Brugoux, âgée de six ans, décédée à la suite d'un accident d'automobile.

Une foule assez considérable, venue de tous les villages du Sahel, avait tenu à accompagner à sa dernière demeure la fille du fonctionnaire très estimé qu'est M. Brugoux.

A Mme et M. Brugoux et aux familles atteintes par ce deuil nous adressons nos bien sincères condoléances.

FROMENTIN

VISITE DE M. L'ADMINISTRATEUR. — Aujourd'hui nous avons eu la visite de M. Rondouy, administrateur de la commune mixte de Ténès venu faire sa première visite à notre centre.

En l'absence de l'adjoint spécial il a été reçu par M. Robert Joseph, qui lui fit visiter la poste et les divers bâtiments communaux.

Nous lui souhaitons un agréable séjour dans sa nouvelle résidence.

LA TRAPPE

SUCCES UNIVERSITAIRES. — C'est avec plaisir que nous avons appris le succès remporté à l'examen du baccalauréat mathématiques 2e partie de M. Jean-Pierre Borgeaud ainsi que celui de Mlle Malika Amrani à l'examen du brevet élémentaire.

Nos félicitations.

DECES. — Nous apprenons avec regrets le décès de Mme veuve Jules Borgeaud. Aux familles atteintes par ce deuil, nous présentons nos bien sincères condoléances.

MILIANA

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DU 9e R.T.A. — O.R. — Les 3 et 5 novembre après-midi à 14 heures, à « La Millanaise » : Tirs au F.M. à la mitrailleuse. Présentation des mortiers de 60 et 81, mises en batterie, règles de tir.

Répétition de la même séance le dimanche matin à 8 heures.

Les 17 et 19 novembre à 14 heures à la « Côte 514 » au nord d'Affreville, exercice sur le terrain : organisation du terrain conquis. Préparation de la reprise de l'attaque.

S.O.R. — Les 3, 5, 6 novembre même séance que pour l'E.P.O.R. ; les 17 et 19 novembre de 14 h. à 17 h. ; le 20 novembre, de 7 à 10 h., au « terrain nord » ; le groupe au combat : composition, formation, approche.

SIDI-AISSA

COURSES HIPPIQUES. — Les 9 et 10 octobre, 11.500 francs de prix ont été départagés comme suit par le comité des fêtes :

Prix des Douars. — Poulains et pouliches de 3 ans de toutes ascendances. Boinoi Bousbah Hadj Mohamed ; 3. Mechter.

Prix des Caïds. — Poulains et pouliches de 3 ans de toute race. — 1. Ecurie Belgacem ben Abdellah ; 2. Benlakhdar Mohade Tayeb ; 3. Bouzenade Larbi.

Prix de Maginot. — Chevaux et juments de 4 ans et au-dessus, de race arabe. — 1. Ecurie Bousbah Hadj Mohamed ; 2. Tufner Jean ; 3. Valenzia.

Prix du Nagha. — Chevaux et juments de 4 ans et au-dessus de race barbe et leurs dérivés, de toute provenance. — 1. Ecurie Belgacem ben Abdellah ; 2. Benguerra ; 3. Bouchenafa Brahim.

Prix d'Ain-El-Hadjel. — Poulains et pouliches de 3 ans, de race barbe arabe. — 1. Ecurie Onafhabi Amar ; 2. Benlakdhar Mohade Tayeb ; 3. Boucetta Ahmed.

Prix des Caïds. — Poulains et pouliches de 2 ans, de toute race. — 1. Ecurie Ziane Hadj ; 2. Maâmri Cherife ; 3. Mechter Lakhdar.

Prix de Sidi-Aïssa. — Chevaux et juments de 4 ans et au-dessus de race barbe arabe. — 1. Ecurie Bouchenafa Brahim ; 2. Belgacem ben Abdellah ; 3. Benlamri Ahmed.

Grand Prix du Comité. — Chevaux et juments de toute race. — 1. Ecurie Muller ; 2. Kaddour ben Aïssa ; 3. Benguerra.

Prix du P.T.T. — Poulains et pouliches de 3 ans, de toute race. — 1. Ecurie Belgacem ben Abdellah ; 2. Terafi Meguirech ; 3. Benlakhdar Mohade Tayeb.

ORAN

MASCARA

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal de Mascara, au cours de sa séance du 12 courant, a voté à l'unanimité le vœu suivant :

M. Chekkal Daho, adjoint délégué aux affaires indigènes, au nom de ses collègues et de la population musulmane, demande au conseil municipal d'émettre un vœu sollicitant de l'autorité supérieure le transfert à Mascara des restes de l'émir Abd-el-Kader.

Il serait souhaitable en effet que la dépouille mortelle du glorieux émir reposât aux lieux mêmes où il vit le jour, dans la ville qu'il a tant aimée et où il fixa si longtemps sa résidence.

Ce geste qui s'impose, sera apprécié non seulement par la population musulmane et européenne de la ville mais par celle de l'Algérie tout entière qui conserve pieusement le souvenir de celui qui, près avoir été un adversaire loyal, fut pour la France, dont il avait su comprendre la grandeur, un ami sincère et un serviteur irréprochable.

Le conseil municipal à l'unanimité :

Emet le vœu que soient transférés à Mascara les restes de l'émir Abd-el-Kader.

Le présent vœu sera adressé à M. le Président de la République ; M. le Président du conseil ; M. le Ministre de l'Intérieur ; M. le Gouverneur général ; M. le Préfet d'Oran pour que ces hautes personnalités veuillent bien l'examiner et le prendre en considération.

CONSTANTINE

BOUGIE

JOURNEES NATIONALES. — Dimanche dernier, il a été recueilli à Bougie les sommes suivantes :

Elèves de l'école Janmaire : 579 fr. 25 pour les fêtes du 20e anniversaire de l'Armistice et de la Victoire.

Elèves de l'école Taillard : 143 fr. 55 au profit de l'Union nord-africaine des gazés et tuberculeux de guerre.

Nos vives félicitations à ces dévouées quêteuses et sincères remerciements aux généreux donateurs.

DANS LES FORETS. — Nous présentons nos vœux de bienvenue à M. l'inspecteur Lévêque, nommé chef de service à Bougie.

NAISSANCES. — Yvette, au foyer de Mme et M. Focone Louis-Pierre, facteur aux C.F.A. ; Claude au foyer de Mme et M. Atlan Roger, instituteurs ; Paul-Albert, au foyer du sergent Idir Amar, sergent au 11e R.T.A.

Nous adressons aux bébés nos souhaits de bonheur et nos compliments aux parents.

SUCCES. — Nos amicales félicitations aux jeunes Sauer et Yves Battesti, reçus aux derniers examens du baccalauréat.

La préparation militaire aux Groupes laïques

Au moment où reprennent, dans notre groupement, les cours de préparation militaire élémentaire, nous tenons à rappeler les brillantes performances réalisées par notre section de P.M. au cours de l'année 1937-38.

1° **B.P.E.S.M.** — 15 candidats présentés, 15 candidats admis, 29 brevets de spécialité obtenus.

2° **Grand concours de tir des S.A.G.** organisé par le ministre de l'Education nationale entre les sociétés agréées du Gouvernement. 7e : Groupe Laïques d'Etudes d'Alger.

3° **Challenge des S.A.G.** (athlétisme et tir) : 1er prix : Groupes Laïques d'Etudes d'Alger, qui en outre, ont obtenu les trois premières places au classement général individuel (1er Mignucci, 2e Guillemeteaud, 3e Bou G.).

4° **Concours de tir à l'arme de guerre à 200 mètres**, entre toutes les sociétés de l'Afrique du Nord, affiliées à l'Union fédérale. 1er prix : Groupes Laïques d'Etudes d'Alger (vainqueur du challenge Patrie).

Cette année, une organisation parfaite comprenant des séances d'éducation physique, athlétisme, gymnastique, tir et P.M.E. permettra, certainement, à tous les candidats, de recueillir, au cours des nombreuses manifestations sportives de 1938-1939, réservées aux sociétés de P. M.E. les fruits de cette minutieuse préparation.

D'autre part, afin de créer une émulation entre les exécutants des différentes sections sportives des G.L.E.A., les membres du conseil d'administration ont décidé d'allouer une somme de 2.000 francs, destinée à l'organisation de concours intermembres qui feront l'objet de règlements spéciaux.

La presse française est votre meilleur instrument de publicité. Chaque jour dans toutes les familles - en toutes saisons, en tout temps - elle répétera vos meilleurs arguments, elle multipliera vos offres. Puisque vous désirez vendre des marchandises de qualité à des prix avantageux, annoncez dans la presse française, dans ce journal même et vous obtiendrez certainement

des résultats

L'AGENCE HAVAS, 57, rue d'Isly Alger, vous conseillera sur la concep tion, la périodicité, la réalisation de vos annonces. La presse est la grand spécialité de l'Agence Havas, qui tra aille avec elle depuis plus de 100 ans

Spect. perman. à 13 h. 30 — **RÉGENT** — Soirée à 21 h. 15

La salle des grandes exclusivités

VOUS PRESENTE : **EN PREMIERE PARTIE**

RAYON X

Un merveilleux documentaire sur la radiologie

et un film dont l'action dramatique et serrée vous empoigne du début à la fin, avec

CHARLES VANEL
JULES BERRY
TANIA FEDOR
SUZY PRIM

CARREFOUR

Matinée à 15 h. 30 Soirée à 21 heures — **MAJESTIC** — JEU DE LA BOULE

Venez vous tordre de rire

Un film qui vous fera oublier tous vos soucis

UNE TROUPE D'EXCELLENTS ARTISTES TEL QUE :

ANDREX --- CLAUDE MAY
ROLLAND TOUTAIN --- M. MORENO

entoure le plus grand comique de l'écran

FERNANDEL BARNABÉ

Matinée à 15 h. 30 — **EMPIRE** — Soirée à 21 heures

A NEW-YORK TOUS LES DEUX et VICTOR MAC LAGLEN *dans : LA BRUTE MAGNIFIQUE*

VARIETES	M. 15 h. 30 S. 21 h.	HABAJOS LOS HOMBRES film espagnol
Montpensier	M. 15 h. 30 S. 21 h.	L'EVADE et IGNACE avec FERNANDEL
ALCAZAR	M. 15 h. 30 S. 21 h.	Barrage tragique et BAGNARDS D'AMOUR avec Simone Berriau
PALACE	M. 15 h. 30 S. 21 h.	DERNIERS JOURS DE POMPEI et LA BANQUE NEMO av. V. Boucher

JEAN KIEPURA — LUCIEN BAROUX — Danielle Darrieux — *MON CŒUR T'APPELLE*

RIO P. 14 h. S. 21 h.

HOTEL DES ETUDIANTS avec Lisette Lanvin — Un programme que vous verrez avec plaisir

OLYMPIA

Perma. 14 h. à 20 h. Soirée 21 heures précises

Un film de qualité avec des interprètes de choix

Il est prudent de louer

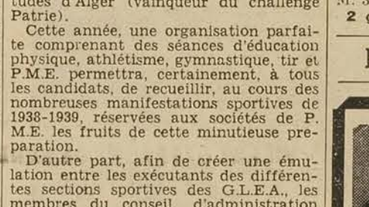

SUCCÈS GRANDISSANT du plus beau film du moment

PILOTE D'ESSAI

IL EST PRUDENT DE LOUER

TRIANON

le plus beau film de HARRY BAUR

MOLLENARD

av. A. Préjean, Pierre Renoir

et « ICI... RADIO-POLICE »

merveilleux drame mouvementé

Matinée 15 h. 30 — Soirée 21 heures

CAMEO P. 13 h. 30. S. 21 h. 15

LA SEMAINE DU RIRE !!... CHARLOT L'USURIER (comique) et Dessins animés en couleurs FERNANDEL dans « MUET COMME UNE CARPE » comédie

Fernand GRAVEY dans MONSIEUR SANS-GÊNE

CASINO MUSIC-HALL

VIVIANE COLIN -- ARMANDEL

LETUB — 10 NUMEROS — MUSIC-HALL

Ce soir : *Concours de chant filmé*

Perm. 13 h. 30 S. 21 h. — **SPLENDID** — JEU DE LA BOULE

Claudette COLBERT ET *Gary COOPER* dans

LA 8e FEMME DE BARBE-BLEUE

d'après la pièce d'Alfred Savoir

Des milliers de spectateurs ont été voir ce film irrésistible ils sont tous ravis..... C'est un remarquable chef-d'œuvre d'esprit et de fantaisie

C'est un véritable sacrilège que de ne pas voir cette œuvre...

En première partie les Actualités UN DESSIN ANIME de la série des « Mathurins » ET *Le triomphe de Bulldogg-Drummond* avec JOHN BARRYMORE

MUSSET Gustave Frohlich ds — **LE HUSSARD DE L'AMOUR** et **Le Tombeau Hindou** av. Claude May, Roger Duchesne et Roger Karl

M. 3 h. 30 S. 9 h. 2 grands films

Bientôt : *LA MAISON DU MALTAIS*

AU COLISEE ET AU VOX

sans publicité tapageuse

LE QUAI DES BRUMES

avec

J. Gabin et M. Morgan

bat tous les records de recettes

Permanent de 13 h. à 20 h. — LOUEZ — Soirée av. loc. à 21 h. 15

N.B. — Ce film ne passera dans aucune autre salle d'Alger

Bientôt : *LA MAISON DU MALTAIS*

BIJOU Mat. 15 h. 30 Soir. 21 h. — **LILIANE** avec BARBARA STANWYCK et Georges BRENT

LES FLIBUSTIERS avec FREDRIC MARCH, Franciska Gaal et Akim Tamiroff

MARIGNAN — Le dernier né des palaces — Mat. 15 h. 30. Soir. 21 h.

SUCCES SANS PRECEDENT DE

LA BATAILLE DE L'OR

L'APOTHEOSE DU FILM EN COULEURS

avec OLIVIA DE HAVILLAND et GEORGES BRENT

LOCATION OUVERTE A PARTIR DE 10 HEURES

MONDIAL M. 3 h. 30. S. 21 h. J. Harlow et R. Taylor ds VALET DE CŒUR. W. Berry, J. Cooper ds TEMPETE AU CIRQUE

STAR P. 13 h. 30 Soirée 21 h. — Plus belle q. s. scène Elvire Popesco vous enchantera dans **DORA NELSON** av. A. Lefaur Duvallès M. Escande — et **ARENES JOYEUSES** avec L. Baroux, Charpin Alibert et Sinoël

ODEON Mat. 15 h. Soir. 21 h. En première vision en exclusivité à l'Odéon LE GRAND COMIQUE EGYPTIEN FANZI dans **LE DOCTEUR FARAHAT** et LE CIRCUIT DE LA MORT avec BUCK JONES

MINOR Soirée 0 heures LA LOI DE LA FORET, avec Georges BRENT LA REVOLTE, avec Pat O'BRIEN

MALADES DÉSESPÉRÉS

Soignez-vous par les **PLANTES. - La méthode de l'ABBÉ HAMON** (24 formules différentes) *guérit* Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Bronchite, Anémie, Obésité, Entérite, Estomac, Eczéma, Ulcères, Artério-Sclérose, Nerfs, Insomnie, Constipation, Ménopause, Règles douloureuses, Boutons, Sang vicié, Circulation du Sang. Régime alimentaire sur demande et **BROCHURE MÉDICALE GRATUITE.** Écrire : **Laboratoires Botaniques, dep 17, Rue du Marché, 15 bis, NEUILLY-PARIS.**

PHARMACIES FILIPPI et toutes pharmacies d'Algérie
VENTE EN GROS : Etablissements **BOURELY, Alger**

NOUVELLES MARITIMES

LES COURRIERS

Est attendu aujourd'hui, vers 12 heures 30, le « G.-G.-Jonnart » (C.T.T.), de Marseille.

Pas de départ.

MOUVEMENT DU PORT DU 22 AU 23 OCTOBRE 1938

Entrées

19 h., vap. hollandais « Vulcanus », cap. Bock, de Bari, rel. 50 ch., arm. K.N.S.M., Amsterdam. Môle sud.

23 h. 30, vap. italien « Livenza », cap. Siutore, 3329, de Naples, rel. 450 maz., arm. Italia, Trieste. Jetée de Mustapha.

1 h., vap. hollandais « Fauna », cap. Richter, 728, d'Amsterdam, rel. 106 ch., arm. K.N.S.M., Amsterdam. Môle sud.

6 h., vap. fr. « Djebel-Dira », cap. Vannier, 1716, de Marseille, 423 recrues, arm. C.N.M., Marseille. Gare maritime.

6 h., vap. fr. « Jean-et-Jacques », cap. Briand, 1802, de Rouen, div. et fûts, arm. C.A., Alger. Quai de Sète.

8 h., paq. fr. « Ville-d'Oran », cap. Roquebiave, 3811, de Marseille, 727 pas., 272 div., arm. C.G.T., Marseille. Gare maritime.

9 h., vap. fr. « Lorient », cap. Mauffret, 2546, de Barry, 6526 ch., arm. D.V., La Rochelle. Quai de Dieppe.

10 h., vap. fr. « Champenois », cap. Corvo, 1700, de Rouen, 1300 div., arm. C.B.V.N., Dunkerque. Quai de Brest.

10 h. 30, vap. fr. « Algérie », cap. Evenou, 2151, de Rouen, 1051 div., arm. C.B.V.N., Dunkerque. Quai de Brest.

13 h. 30, vap. fr. « Finistère », cap. d'Esposito, 462, de Philippeville, div., arm. S.A.N.P.A.N., Alger. Hangars abris.

Sorties

18 h., vap. fr. « Madail », pour Bône; vap. fr. « Capitaine-Maurice-Préchac », pour Nantes ; 18 h., vap. fr. « Benty », pour Séte ; vap. allemand « Arkadia », pour Le Pirée ; 4 h. 30, vap. italien « Livenza », pour Lisbonne ; 10 h. 30, vap. hollandais « Fauna », pour Malte ; 14 h., paq. fr. « Ville-Oran », pour Marseille; 16 h., vap. fr. « Djebel-Dira », pour Tunis.

NAVIRES EN PARTANCE

Vap. hollandais « Vulcanus », pour Amsterdam ; vap. fr. « Jean-et-Jacques », pour Rouen ; vap. fr. « Champenois », pour Philippeville ; vap. fr. « Algérie », pour Dunkerque ; vap. fr. « Finisterre », pour Bougie.

NAVIRES ATTENDUS

Vap. fr. « Lorrain » (C.B.V.N.), de Rouen. Quai de Brest.

Vap. fr. « Ville-de-Bougie » (S.A.N.P.A.N.), de Marseille. En rade.

Vap. fr. « Cap.-Falcon » (Mazzella), de Nantes. Hangars abris.

Paq. fr. « Mendoza » (S.G.T.M.), de Buenos-Ayres. Gare maritime.

Vap. norvégien « Talabot » (Wilhemsen), de Port-Said. Gare maritime.

Vap. danois « Marocco » (Forenède), de Copenhague. Hangars abris.

Vap. anglais « Tudor-Star » (B.S.L.), de Port-Said. Môle sud.

Vap, danois « Lisken », de Sundswall. Quai de Bastia.

Vap. fr. « Anadyr » (N.M.), du Havre. Gare maritime.

Vap. grec « Meropi » (Pappos), de Newcastle. Quai de Dieppe.

AUTRES MOUVEMENTS

Sont passés ou signalés :

Au cap Finisterre, les 21 et 22 : « Juno », allant d'Alger à Amsterdam ; « Anadyr », du Havre à Alger.

A Gibraltar, les 21 et 22 : « Dunkerque », d'Alger à Rouen ; « Meropi », de Newcastle à Alger ; « Triglav », d'Alger au Havre ; « Mendoza », de Buenos-Ayres à Alger.

Sont arrivés :

A Londres, le 22, « Menin-Ridge », d'Oran.

A Conakry, le 21, « Pierre-Claude », d'Alger.

A Salgon, le 21, « Cap.-Tourane », d'Alger.

A Cotonou, le 21, « Hoggar », d'Alger.

Sont partis :

Du Havre, le 22, « Bourbonnais », pour Madagascar via Marseille.

De Conakry, le 21, « Edea », pour Oran et Alger.

De Bahia, le 21, « Neptunia », pour Alger.

De Colombo, le 21, « Yang-Tsé », pour Oran.

PORT D'ORAN

Mouvement du 20 au 22 octobre 1938

Arrivées : « Ulmus », de Bône ; « Oued-Sebou », de Tanger ; « L.-C.-Schlaffino », « Formigny », « Caïd-Kébir », « Gonneville », « Tlemcen », d'Alger et Mostaganem; « Cap.-Falcon », de Nantes ; « Germia », « Sidi-bel-Abbès », de Marseille ; « Lingfield », d'Alberia ; « Brestois », de Dunkerque ; « Isonzo », de Gibraltar ; « Lorrain », « Champenois », de Rouen; « Ginette-Le Borgne », de Mostaganem ; « Boudjemel », de Béni-Saf ; « Djebel-Aurès », de Nemours ; « Morea », de Casablanca.

Départs : « Ginette-Le-Borgne », « Kabyle », « Cassidaigne », pour Séte ; « Saumur », pour Nantes ; « Mers-el-Kébir », pour Mostaganem ; « Gonneville », pour Dunkerque ; « Tlemcen », pour Rouen ; « Dagmar », « Gravelines », « Champenois », « Djebel-Aurès », pour Alger; « Oued-Sebou-II », pour Séte ; « Perros-Guirec », pour Dieppe ; « Alger », pour Lisbonne ; « Marcel-Schlaffino », pour Rouen.

En partance : « Sidi-bel-Abbès », pour Marseille.

Attendus le 23, « Ville-d'Oran », de Marseille : « El-Djezair », de Port-Vendres ; « Nicole-Schlaffino », de Rouen ; « Le Rhin », de Séte ; « Cap.-Figalo », de la côte est ; « Grand-Quevilly », de Rouen.

EN MER

Radio du paquebot « G.-G.-Jonnart » courrier de Marseille

« Arriverons lundi 12 heures trente. »

ASTHMATIQUES, BRONCHITEUX,

cuirassez vos Poumons

Les asthmatiques, les catarrheux, les bronchiteux, les emphysémateux devraient tous connaître le Sirop des Vosges Cazé ! Grâce au Sirop des Vosges, ils pourraient enfin respirer largement, monter les escaliers sans être oppressés et dormir d'un sommeil non troublé par les quintes de toux.

"Depuis des années, écrit Mr. Portebosq, 52 bis, rue J.-B.-Clément, à Pavillons-sous-Bois, *je suis asthmatique et il s'était formé une bronchite chronique. Tous les hivers, je souffrais et toussais beaucoup, surtout les nuits. J'avais un sifflement sur l'estomac. Depuis que je prends du Sirop des Vosges Cazé j'ai eu un soulagement superbe. Je ne tousse plus les nuits, je dors bien et mange comme par le passé".*

Voilà de quoi rendre espoir à bien des malades des voies respiratoires. Le Sirop des Vosges Cazé peut transformer votre vie. N'attendez pas un jour de plus pour l'essayer.

Sirop des Vosges Cazé

Le gd flac. : 13 fr. Ttes pharmacies. Cazé, phcien, 68 bis, Rue de Châtillon, Paris

308

Me A. JUVING, Docteur en Droit

Consultations juridiques - Tous procès Civils, Commerciaux. — Loyers Successions. — Divorces. — Rédaction actes s. s. p., etc. **Cabinet**, 14, rue Bab-Azoun - Alger - Téléphone 284-77

LA VOIE DES AIRS

LIGNE ALGER-MARSEILLE. — L'hydravion « Ville-de-Beyrouth », piloté par Bernard, parti d'Alger à 6 h. 55, est arrivé à Marseille après escale à Fornells (Baléares), avec le courrier, les messageries et les passagers : M. Redweg, d'Alger à Paris ; M. Rome, d'Alger à Lyon ; M. et Mme Faure, MM. Chassin, Scharff, Valabrègue, Junon, d'Alger à Marseille.

L'hydravion « Algérie », piloté par Brutschy, parti de Marseille à 10 h. 15, est arrivé à Alger à 15 h. 55, après escale à Fornells (Baléares), avec le courrier, les messageries et les passagers : de Marseille à Alger : Mme Cervetti, Mme Coppin, capitaine Biscos, MM. Prudon, de la Noue, Nicolas, Estienne, Sellier, Grégoire.

Toiles - **TROUSSEAUX** - Lingerie
Draps brodés - Couvert. - C.-lits
Tricots - Bonneterie - Chemiserie

Chez BARTHÉLÉMY

GRAND CHOIX...
Belles qualités - Prix réduits
Tous les acheteurs de toiles et
Je linge vont chez lui.

A la Ville de Grenoble

5, avenue Pasteur - ALGER
Grande maison - Grosses affaires
Profitez - Au comptant 20 %

Avis de décès

TRANSMISSION PAR TELEGRAPHE

Afin d'éviter tout retard, les avis de décès qui seront transmis télégraphiquement doivent être expédiés à l'adresse suivante : PUBLIHAVAS ALGER.

GRENOBLE-ALGER. — Monsieur et Madame Jacques Le Goff et leurs enfants : Alain, Jacqueline et Pierre ;
Madame Henry Le Goff ;
Madame Emile Ricci ;
Monsieur et Madame Penaud et leurs enfants : Yves et Geneviève ;
Monsieur et Madame Jean Ricci et leur fils Georges ;
Monsieur Pierre Ricci ;
Les familles Ricci, Ferrendier, Cavaillé, Warot, Peisson, Treille, Bricaut, Baléne Blanchet, Grangé, Vialet, Zénovardo, Calmel, Domage, ont la douleur de vous faire part du décès de

Yves LE GOFF

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, petit-neveu, petit cousin et allié, décédé à Grenoble le 3 octobre, à l'âge de 14 ans.

Une messe sera dite en l'église Sainte-Marie (près le Palais d'Eté) le mercredi 26 octobre, à 9 heures. L'inhumation aura lieu à Blida dans la plus stricte intimité.

FORT-DE-L'EAU. — Les familles Llurens, Allés, Tuduri, Boned, Gener, Ferrer, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve Michel ALLES
née LLURENS

survenu à Fort-de-l'Eau le 23 octobre 1938, à l'âge de 77 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 4 h. 30, à Fort-de-l'Eau. Réunion au domicile mortuaire.

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
Concession. munic., M. Villalonga, rept.

Mme Vve Marius Dame, née Ahuit, ses enfants et leur nombreuse famille, vous font part du décès de leur regretté

Monsieur Marius DAME

survenu le 23 courant, à l'âge de 50 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 16 heures. Réunion 36, rue Auguste-Hardy.

P. F. Ville d'Alger. Tél. 282.00

Les familles Solbès, Daure, Sévilla, ont la douleur de vous faire part du décès de leur regrettée

Madame Rose GREGORI
Vve SOLBES

Les obsèques auront lieu demain mardi, à dans la plus stricte intimité.

P. F. Ville d'Alger. Tél. 282.00

Monsieur et Madame Paulin Borgeaud ; Monsieur et Madame Marcel Simian ; Monsieur et Madame Edgard Borgeaud ;
Mesdemoiselles Hélène, Janine, Denise, Françoise, Nicole, Monsieur Jean-Pierre Borgeaud ;
Monsieur et Madame Jean Simian et leur fils ; Monsieur et Madame Jacques Blanchet ; Messieurs Jacques et Pierre Simian ; Mademoiselle Marthe Simian ;
Mademoiselle Mady Borgeaud ; Messieurs Marc et André Borgeaud ;
Madame l'Hoigoualch ; Monsieur Alfred Borgeaud ; Madame Vollenweider ; Monsieur et Madame Charles Borgeaud ; Monsieur et Madame Lucien Borgeaud ; Monsieur Edgard Brissonnet ;
Les familles Reutemann, A. Brissonnet, Borgeaud, Loubeyre, Marotsky, Marchal et Choulilou ;
Les familles Giraud, Rocas, Gaillard, Morice, Grasson, Zamith, Sagnes, Pigache et Bessières ;
Les familles Mundler, Challand, Ausset et Trivier ;
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Jules BORGEAUD
née Hélène BRISSONNET

leur mère, belle-mère, grand'-mère, arrière grand'-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée pieusement décédée à Alger le 21 octobre 1938, dans sa soixante-quatorzième année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le Consul de Suisse à Alger a le regret d'informer ses compatriotes du décès de

Madame Jules BORGEAUD
Veuve de l'ancien consul de Suisse à Alger durant quarante ans

La Société helvétique de bienfaisance a le triste devoir d'aviser ses membres du récent décès de sa doyenne de sociétariat

Madame Jules BORGEAUD

Veuve de l'ancien Consul de Suisse et président d'honneur de la Société ; mère de son président actuel, Monsieur Edgard Borgeaud, et de ses sociétaires Madame Simian-Borgeaud et Monsieur Paulin Borgeaud ; belle-sœur de Messieurs Lucien, Alfred et Charles Borgeaud, sociétaires également de la S.H.B. depuis de longues années, et parente de plusieurs autres membres actifs.

Mme Vve Louis Acault ; Mme Vve Acault-Bouchut ; Mme et M. Gustave Acault ; Mme Vve Siry ; M. François Bonnet et ses enfants ; Mme et M. Henri Orosco et leurs enfants, ainsi que leur nombreuse famille de France, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Louis ACAULT
Sculpteur ébéniste
Expert près les Tribunaux d'Alger

survenu le 23 courant, à l'âge de 55 ans. Les obsèques auront lieu demain mardi, à 10 heures. Réunion : 1, rue Jacques-Cartier.

P. F. Ville d'Alger. Tél. 282.00

M. Scotto di César François et ses enfants ; Mme et M. Amédée di Roberto. Les familles Scotto di César, Malaga et leurs nombreux parents font part du décès de leur petit chéri

Sauveur SCOTTO DI CESAR

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 14 heures, Réunion 174, rue de Lyon.

Ni fleurs, ni couronnes.

P. F. Ville d'Alger. Tél. 282.00

Madame Veuve Achille Badaroux, né Hugonneng ;
Le docteur Achille Badaroux ;
Mademoiselle Marguerite Badaroux ;
Monsieur Jean Haudeville et Madame, née Badaroux ;
Monsieur Pierre Guichard et Madame, née Badaroux ;
Les familles parentes et alliées, font part du décès de leur cher et regretté

Monsieur Achille BADAROUX

pieusement survenu à Alger, le 22 octobre 1938.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 octobre 1938.

Priez pour lui.

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
64, r. de Constantine. Tél. 327-03 et 327-04

Le Racing Universitaire d'Alger a la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur A. BADAROUX
Père de son dévoué président

Les obsèques ont eu lieu le 23 octobre dans la plus stricte intimité.

Association générale des étudiants d'Algérie. — L'Association générale des étudiants d'Alger a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur A. BADAROUX
Père de Monsieur le docteur Badaroux président du R.U.A., section sportive de l'Association des Etudiants

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

M. Joseph Perez, ses enfants et sa nombreuse famille vous font part du décès de

Madame Joseph PEREZ
née Anna DESPEAUX

survenu à l'âge de 29 ans. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à quatre heures. Réunion 38, rue Sadi-Carnot.

M. Lebedeff E. et sa fille ; M. et Mme Lancelot et leur nombreuse famille, ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée

Madame LEBEDEFF
née Solange LANCELOT

survenu à Alger le 23 octobre 1938. Les obsèques ont lieu aujourd'hui, à 10 heures. Réunion 11, rue Lavoisier.

P. F. Ville d'Alger. Tél. 282.00

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme Vve Jacob Timsit, née Amar et sa nombreuse famille remercient toutes les personnes qui leur ont marqué tant de sympathie à l'occasion du décès de leur regretté

Monsieur Jacob TIMSIT

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Le gérant : ACCAMPO

RÉSEAU DE L'AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD

VOYAGEURS ET MARCHANDISES :

Nouveau Port (rue de Dinan) — ALGER — Rampe Magenta, 33

Tél. : 22-76, 38-36, 44-66, 45-75

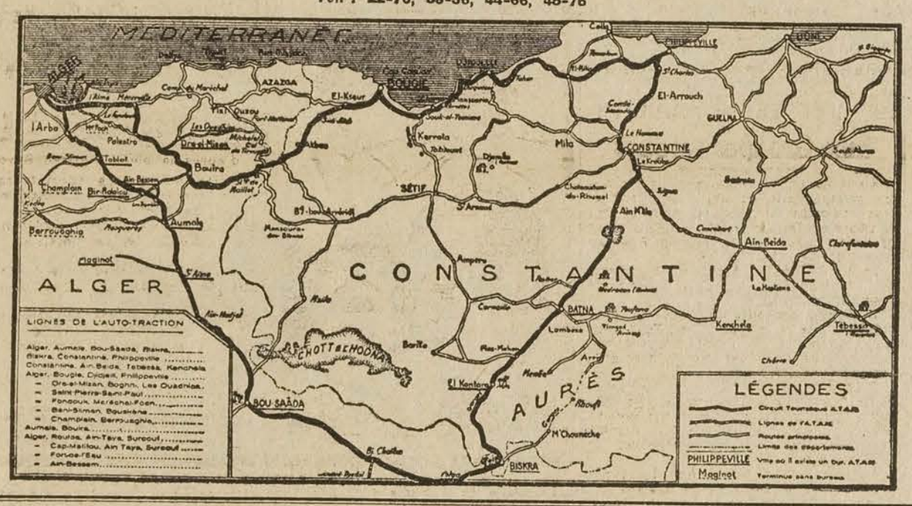

Petites Annonces Classées

Rubriques DEMANDES D'EMPLOIS et OBJETS PERDUS OU TROUVES : 5 fr. la ligne. Toutes les autres rubriques : 10 fr. la ligne. La ligne est de 18 lettres, chiffres ou signes pour la première ligne et de 22 lettres, chiffres ou signes pour les lignes suivantes. (Ces prix s'entendent pour insertion simultanée dans la Dépêche algérienne et l'Echo d'Alger) Minimum: 2 lignes. Transmettre les ordres, accompagnés de leur montant, à l'AGENCE HAVAS, 37, rue d'Isly, Alger

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME, nationalité suisse, cherche place chauffeur, surveillant, employé bureau ou hôtels. Gages modestes. Ecrire sous chiffre D. 9062 Publicitas, Genève.

BON. CUIS. ou f. de chamb. cher. pl. dans bon. mais., trait intér. Ecrire Havas, n° 4825.

OFFRES D'EMPLOI

250 F. le mille adres. à copier chez soi et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ets REXIA (Service 210), 40, r. Bruxelles, Paris (9e).

IMPORTANTE Manufacture du Nord (toiles, linge de maison, lingerie, trousseaux) recherche représentant sérieux pour vente directe au consommateur. Facilités de paiements. Bonne commission. Collection complète gratuite. Ecrire avec références à M. FOREST, 7, rue Nationale, Lille.

JAPY, mach. à écrire, demande représentants de la partie avec références, fixe, commis. Lui écrire, 18, bd Baudin.

BONNE sténo-dactylo, Me PIANEZZI, 4, r. Villegaignon.

DEM. 1/2 ouv. et appr. couture. PEREZ, 2, rue Ribolet.

IMPORTANTE maison de la place demande comptable dactylographe, belle écriture, libéré service militaire. Indiquer références et prétentions, Ag Havas, n° 4887.

AUTOMOBILES

UNE VOITURE d'occasion s'achète dans une maison de confiance. Les voitures d'occasion CITROEN révisées sont livrées avec carte de garantie. Visitez notre exposition permanente chez CITROEN, 216, rue Sadi-Carnot.

PEUGEOT 301 D, état neuf. Garage, 24, rue Clauzel.

FORD A, atelier Oursin, 2, r. Stéphan-Gsell, Ch.-de-Man.

ACHETONS autos toutes marques au comptant. Auto-Garage, 4, r. Docteur-Trolard.

LOCATION D'AUTOS sans chauffeur. Garage SERRA, 4, rue Docteur-Trolard.

LICORNE cab. 5 CV. Peugeot cab. 201. Citroën 11 CV. c. l. trac. avant. Peugeot coupé 201. Berliet c. l. 944. Peugeot c. l. 301. Citroën 10 CV légère c. l. Mathis 9 CV c. l. 4 cyl. Renault Monaquatre c. l. Renault Vivaquatre c. l. Citroën roadster tr. av. Berliet 944 c. l. comle. Auto-Garage, 4, rue Docteur-Trolard.

SIMCA-5 neuve cond. avantag. TALBOT, 47, rue Michelet.

ACHETE autos acci. ou à revi. dep. AL-10. MAUBOIRE, méc., rue Doct.-Clada, H.-Dey.

ACHAT max. cpt auto et cam. occas. Echange, vente, crédit. Sté AUTREX, 14, r. Bourlon. Concessionnaire BERLIET.

IMMEUBLES

STÉ IMMOBILIERE, 11, r. Isly Tél. 321-45, 330-10, 330-11.

BIEN SITUÉS, imm. r. 22.980, prix 280.000; rapport 33.744, prix 360.000. Aff. exception. Sté Immobilière, 11, r. d'Isly.

IMM. r. 290.000, px 2.800.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

IMM. rap. 55.000, px 950.000. ASSANTE, 9, bd Baudin.

IMM. nf H.-Dey, px 250.000, rap. 17.220 pouv. être augm. Gurot, 91 r. Constantine, H.-D.

IMM. r. 160.000, px 1.650.000 ASSANTE, 9, bd Baudin.

IMM. rap. 28.000, px 375.000. ASSANTE, 9, bd Baudin.

IMM. rap. 18.000, px 215.000. ASSANTE, 9, bd Baudin.

DIVERS - OCCASIONS

PIANOS. Choix avantageux, réparations, accords. LEBORNE, 8, av. de l'Oriental.

COLONS, amendez vos terres au plâtre agricole, l'engrais naturel le plus efficace et meilleur marché, 8 frs le quintal. Plâtrières de Rovigo, 2, boulevard Carnot, Alger.

S. A MANGER anc. à vendre. FEBVRE, 86, rue de Lyon.

PROPRIÉTÉS - VILLAS

VILLA 2 appts 4 p., dép., garage, vue, px 225.000, facil. Sté Immobilière, 11, r. d'Isly.

25 KMS Alger, plé 10 ha., dt 9 ha. vig., 1 ha. cult. maraich. cave, habit., cheptel. 300.000. Sté Immobilière, 11, r. d'Isly.

INCROYABLE. Actuellement, liquidation de quelques lots de 300 à 500 m2 à El-Biar, Châteauneuf, le lotiss. qui plaît. Eau, gaz, élect., ég. à partir 35 frs. Facil. Renseig. GODIN, notaire, Alger.

DROITS à céder sur villa cours constr. à Pins-Maritimes (4 p., cuis., b., etc.), 15 ans pour payer, soldé par mens. de 450 fr. Sce immob. SEINA. 15, rue Charras, Alger.

A LOUER belle villa 7 p., 2 s. de b., dép. S'adr. BISSONNET, 8, rue de Constantine.

TERRAINS b. placés, t. direct. Facil. BOUDET, 26, r. d'Isly.

VILLA Bouzaréa, bord. r., 210 m2, 4 p., nb. dép., vér., jard., px 60.000. BOUDET, 26, r. Isly

FONDS DE COMMERCE

CAFÉ très bien placé, loyer 300, rec. 250, plus petits repas Prix 75.000 francs, facilités. AFFAIRS, 4, rue Constantine.

A LOUER total. ou part. gd hangar, Ch.-de-M. Adr. BISSONNET, 8, r. de Constantine.

BLANCHISSERIE à v. c. d em. Rens. 8 ter, rue Marey.

ASS. CINE luxe c. Alger, app. 100.000, b. net 130.000. BOUDET, 26, rue d'Isly.

EPIC., vins, liq., tab. Alger. l. 275, rec. 650 au 20 %. Px 8.000. BOUDET, 26, r. d'Isly.

APPARTEMENTS

COPROP. près r. Michelet, 5 p. à partir de 31.000 fr. la p. Sté Immobilière, 11, r. d'Isly.

A ENLEVER 2 beaux appts 3 p., dép., chauf., px 85.000 l'un Sté Immobilière, 11, r. d'Isly.

A L. 2 p., cuis., 150 fr. Magasin 150 fr. 11, rue Belfort.

CHAMB. et appts clairs, aérés, disp. 64, rue Picardie.

OFFRES et DEMANDES DE CAPITAUX

TOUTES SOMMES à placer en hypoth., taux bas. TROUCHE, 119 ter, rue Michelet.

HYPOTHEQUES ttes som., sol. rap. BOUDET, 26, r. Isly.

AVIS DIVERS

SUIS ACHETEUR anchois carne à carne mode sicilienne, barils et bottages. Faire offre CAF Marseille, paiement comptant. MARION, 7, rue J.-J.-Rousseau, Grenoble (Isère).

VOIR exactement au meilleur compte. OLIVIER, CASAUS, Succ., pl. Gouvt (côté Café Apollon).

VENDEZ L'OR au prix fort. DANON, Cathédrale. Echange.

TOUSSAINT, 2, r. S.-Carnot, gr. choix articles funéraires.

CORSETS (Fournitures générales) gros, détail, bas prix. RIZZO, 18, rue d'Isly, 1er ét.

VOY. DE FLORIANE, s. parf. renom. 2, r. Divan, pl. Gouvt.

TENNIS PARK, courts à louer. Téléphoner à 679-13.

REDINGOTES, tailleurs 175 f. MARYJANE, 15, av. Bouzaréa.

TENNIS Ruisseau à louer. BINDINELLI, 7, r. de Tanger.

VIEIL OR, pièces or, dentiers, débris, j'achète jusqu'à 36 fr. le gramme, or fin 41 fr. BANULS, 24, rue Bab-el-Oued et 1, r. du Coq (angle Chaussures André, 14, rue d'Isly).

CLASSEURS verticaux acier à tiroirs, neufs à solder. Courlois, 30, avenue Dujonchay.

FUMIER, terreau, liv. dom., 50 % économie. Prix réclame. MALINCONI, Deux-Moulins.

CHAPEAUX modèles, prix modéré, classique dep. 19 fr. Au Cyclamen, 15, r. Richelieu.

PLATRE AGRICOLE, Plâtrières du Camp-des-Chênes, 4, r. Chanzy, Tél. 0-08 Maison-Carrée.

COURS ET LEÇONS

COURS secondaire, 7e à 1re, ttes sect. 8 bis, rue Ampère.

Toujours plein d'allant, la tête libre, les idées claires et l'esprit d'attaque! Toujours dans les meilleures conditions pour réussir si vous menez une vie saine, si vous veillez à conserver une bonne forme physique, et si vous avez toujours chez vous, sur vous, un tube d'Aspirine "Usines du Rhône" pour parer au moindre malaise : rhume, grippe, migraines, névralgies, rhumatismes, qui pourrait, momentanément, diminuer vos facultés d'entreprise.

ASPIRINE USINES DU RHONE

Inexorable à la douleur, indulgente à l'estomac.

PUB. U/R

LA HERNIE MAINTENUE AVEC

les appareils brevetés tissés main en forme, sans ressorts ni pelotes, est vite oubliée Précis et légers comme un gant, les porter devient un plaisir. Il faut essayer pour le croire.

TEL. 69.72 **M. BONOMO** orthopédiste 1 Place d'Isly, 1er étage. à côté du café de la Belle Etoile

de 8h du matin à 8h du soir. Dimanche matin sur rendez-vous

MEUBLES A CREDIT NOUVELLE SOCIETE D'AMEUBLEMENT 25, RUE RICHELIEU ang. r. Michelet, Alger

SYPHILIS

Traitement sérieux, efficace, discret
Facile à suivre même en voyage.
COMPRIMES DE QIBERT
Remplaçant avantageus. 606 et piqures
Le fl. 22 f. Cure compl. (6d. fl. de 6) 110 f.
Brochure, renseign. grat., commandes
Phie QIBERT, 19, r. d'Aubagne, Marseille
Alger: Phie Grandmont, 28, r. Bab-Azoun

Société Anonyme des Messageries du Littoral

Administration et bureaux : SAINT-EUGENE (Alger) 22, rue Carnot

Service d'hiver

ALGER-TIPASA-MARENGO
Départs : 6 h. et 15 h. 50
MARENGO-TIPASA-ALGER
Arrivées : 8 h. 15 et 16 h. 30.
ALGER - OUED-EL-ALLEUG MARENGO
Départ : 16 h. 45.
MARENGO OUED-EL-ALLEUG - ALGER
Arrivée : 8 h.
ALGER - TIPASA CHERCHELL
Départs : 7 h., 8 h. 30, 12 h. 30, 14 h. 50 et 17 h.
CHERCHELL - TIPASA ALGER
Arrivées : 7 h. 15, 9 h. 30, 14 h., 17 h. 30 et 19 h.
ALGER - GOURAYA DUPLEIX
Départs : 12 h. 30 et 14 h. 50.
DUPLEIX - GOURAYA ALGER
Arrivées : 9 h. 30 et 19 h.
ALGER - TENES
Départ : 12 h. 30.
TENES - ALGER
Arrivée : 19 heures.

Pour téléphoner à l'« ECHO D'ALGER », appelez : 373-80 (Trois lignes groupées)

ALGER - MARSEILLE. PAQUEBOTS DE LUXE

ARRIVEE A ALGER	PAQUEBOTS	DEPART D'ALGER
Lun. 24 oct., 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Mar. 25 oct., 10 h.
Mer. 26 oct., 7 h.	Ville-d'Oran	Jeu. 27 oct., 11 h. 30
Ven. 28 oct., 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Sam. 29 oct., 10 h.
Dim. 30 oct., 7 h.	Ville-d'Oran	Dim. 30 oct., 14 h.
Lun. 31 oct., 10 h. 30	G.-G.-Gueydon	M. 1er nov., 10 h.
Mer. 2 nov., 7 h.	Ville-d'Oran	Jeudi 3 nov., 11 h. 30

SERVICES DE CARGO-BOATS

Combinés avec la Cie DELMAS-VIELJEUX

Lignes de l'ATLANTIQUE

Vapeur **ST-CLAIR,** vers le 29 octobre, pour **Nantes, Saint-Nazaire, Bordeaux.**

Vapeur **PENERF,** vers le 31 octobre, pour **Bordeaux, Nantes.**

Vapeur **ST-NAZAIRE,** vers le 4 novembre, pour **Nantes. La Pallice, Bordeaux.**

TRANSIT

Déchargements de wagons — Camionnages — Formalités en douane — Réception et réexpédition de marchandises, etc... Assurances maritimes contre tous risques — Connaissements directs pour l'Angleterre, les Antilles, l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud

Pour tous renseignements, s'adresser à **Gare Maritime, Alger**

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

PASSAGES ET Sces TOURISTIQUES, 1, R. DE STRASBOURG, ALGER
DIRECTION ET MARCHANDISES : GARE MARITIME, ALGER

ON DEMANDE
à louer ou à acheter entrepôt
600 m2, à Hussein-Dey, Kouba ou Maison-Carrée
MARCÉ, 42, rue Darwin, Alger

Etude de Me Abel MAYLIE, avoué à Blida, 9, rue Mounié

VENTE

sur surenchère en suite de saisie-réelle, au Tribunal civil de Blida, le **vendredi quatre novembre 1938,** à 8 heures du matin, de :

PLUSIEURS PARCELLES DE TERRE INDIVISES

en nature de culture et prairie, avec **bâtiment d'exploitation,** hangar, écurie, puits, avec moto-pompe, sis au **douar Ouled-Deid,** fraction **Hachalfa,** commune mixte de **Berrouaghia :**

1er lot (99 ha., 31 a., 61 ca. indivis, terre culture) **onze mille sept cents frs,** ci **11.700.**

2e lot (38 ha. env. indivis, culture, prairie et bâtiments d'exploitation, puits) **onze mille sept cents francs,** ci.. **11.700.**

3e lot (8 ha. environ indivis, terre culture) **mille cent soixante-dix francs,** ci.... **1.170.**

4e lot (3 ha. environ indivis, culture) **trois cent cinquante francs,** ci .. .. **350.**

5e lot (8 ha. environ indivis culture) **mille cent soixante-dix francs,** ci.. .. .. .. **1.170.**

HOPITAL CIVIL DE CONSTANTINE

AVIS D'ADJUDICATION

Le mardi 6 décembre, à 14 h. 30, il sera procédé, à la Direction de l'Hôpital civil de Constantine, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées et au moins disant des denrées, liquides, combustibles et articles divers de consommation et de propreté nécessaires à l'établissement pendant le 1er semestre de l'année 1939.

Les demandes d'autorisation à soumissionner, établies sur papier libre, devront parvenir au directeur au plus tard le samedi 26 novembre.

Les soumissions seront reçues jusqu'au lundi 5 décembre, à 17 heures.

Pour consulter le cahier des charges et pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Economat, tous les jours ouvrables.

Le Directeur,
R. BONNET.

L' « ECHO D'ALGER »

ABONNEMENTS

Le tarif des abonnements à l' « Echo d'Alger » est le suivant :

	3 mois	6 mois	1 an
Algérie	35 »	68 »	132 »
France et colonies ..	38 »	74 »	144 »
Etranger ..	63 »	124 »	244 »

On peut souscrire dans tous les bureaux de poste ou par versement à notre compte de chèques post. n° 19-25 Alger.

AVIS D'ADJUDICATION

Le **mardi 6 décembre,** à 14 heures, il sera procédé, à la Direction de l'Hôpital civil de Constantine, à l'adjudication publique, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures de bureau, imprimés et registres nécessaires à l'établissement pendant l'année 1939.

Les demandes d'autorisation à soumissionner établies sur papier libre et accompagnées des pièces prévues au cahier des charges devront parvenir au directeur au plus tard le samedi 26 novembre.

Les soumissions seront reçues jusqu'au lundi 5 décembre 1938, à 17 heures.

Pour consulter le cahier des charges et pour tous renseignements, s'adresser à l'Economat, tous les jours ouvrables.

Le Directeur,
R. BONNET.

27e ANNÉE — N° 10.306

TARIF DES ABONNEMENTS
(Souscrivez par chèque postal)

	Vacances 1 mois	Trois mois	Six mois	Un an
Alger, Algérie	12 »	35	68	132
France, Colonies	13 »	38	74	144
Etranger	21,50	63	124	244

L'ECHO D'ALGER

Chèques Postaux : ALGER 19-25 — 40 CENTIMES — Adresse télégraphique : ECHO ALGER

LUNDI 24 OCTOBRE 1938

* ALGER *
20, r. de la Liberté
Téléph. : 373-80
(3 lignes groupées)

* PARIS *
1, bd Haussmann
Tél. Provence
64-65 et 03-80

PUBLICITE
ALGER : Agence HAVAS, 57, r. Isly
Conc. Ag. Africaine
Téléph. : 352-82
(2 lignes groupées)
PARIS, Ag. Havas, 62, r. de Richelieu
Et dans toutes ses succursales de Province

LE CHAMPIONNAT D'ALGER DE FOOTBALL

L'A.S.B. conserve la tête mais le Gallia se rapproche

Le F.C. blidéen a tenu Boufarik en échec

Une phase du match A.S.S.E.-Red Star disputé au stade de Saint-Eugène

Après un premier mois de championnat, les clubs algérois semblent avoir esquissé l'allure générale de l'épreuve. Bien entendu, nous gardons l'impression que les plus favorisés actuellement demeurent vulnérables. Mais tous les compétiteurs ne sont-ils pas logés à la même enseigne ?

Parmi les rares qui offraient une apparence de solidité enviable, il y avait, après le Gallia qui subit d'emblée « l'accident » de Marengo, l'ASB que le RSA, en Coupe, avait rappelée à l'ordre.

Or, depuis hier, les Boufarikois ont vu interrompre leurs succès du championnat. A Blida, le FCB, opérant mieux, s'imposa le plus souvent de telle façon qu'il semblait vainqueur lorsque son adversaire réussit l'égalisation. Cela permet aux Boufarikois de demeurer encore de solides « leaders ».

Leurs suivants immédiats : l'USB et l'OM, ont perdu plus sérieusement contact. Cela ne surprend qu'à moitié. C'est contre le RUA que les Blidéens ont subi leur première défaite. Envisageant un thème de manœuvres passives, l'USB a été défaite par 3 buts à 0, revalorisant les actions d'un RUA meilleur.

Quant à l'Olympique de Marengo, il fut totalement submergé en première mi-temps par l'OHD, ne concédant cependant qu'un but. L'OM, qui avait voulu sacrifier à un jeu de passes inhabituel, revint alors à son naturel, égalisa, mais des initiatives de Lopez lui portèrent un coup final. Gagnant par 3 à 1, les Hussein-Déens se confirment « outsiders » de taille.

A un point de l'ASB, le Gallia vient donc s'inscrire redoutable second. Leurs succès par 2 à 0 sur l'OTO, qu'il est difficile de battre à Tizi-Ouzou, montre les « coqs » attentifs à ne plus subir de défaillances jugées évitables. A une année de distance, nous assistons à l'ébauche d'un nouveau duel ASB-Gallia. Mais les « tiers larrons » sont plus nombreux cette saison !

Le Mouloudia a mis fin à une passe fâcheuse Cette fois, c'est lui qui a nettement battu (3 à 0) son adversaire qui était, hier, l'USOM dont les vigoureuses offensives demeurèrent inopérantes. Ce qui revient à dire encore que nul cas n'est désespéré dans la compétition actuelle.

Pas même celui de l'ASSE, dernière du classement, dont le match nul d'hier est la meilleure performance à ce jour. Evidemment, l'amélioration est relative car sa partie contre le RSA fut très quelconque. D'ailleurs, il faut en dire autant des « étoilés » dont on remarqua qu'ils n'ont que des possibilités très réduites de renouveler les unités de leur première équipe.

Al.

AU STADE MUNICIPAL
RUA BAT USB 3 A 0

Ce fut un spectacle monotone que nous offrirent les deux équipes en début de partie et même plus longtemps puisque ce n'est qu'à l'approche du repos qu'on put noter quelques phases intéressantes. Jusque là ce ne fut qu'une caricature de football.

L'USB a abordé ce match en semblant vouloir limiter les dégâts puisque dès l'engagement sept de ses équipiers se cantonnèrent en défense étouffant toutes tentatives ruaistes et de cette tactique découla cette stérilité de spectacle.

Le RUA en effet face à ce réseau défensif éprouva beaucoup de difficultés à s'organiser en attaque où, sauf Barnier, les autres avaient à souffrir d'un handicap de taille et poids. Se déroulant au milieu du terrain et plutôt vers les buts blidéens, le jeu trouva pourtant son libre déroulement 10 minutes avant le repos et Barnier, par un joli but, concrétisa l'avantage de son club.

Le RUA présentait une équipe de belle allure et tenue avec les deux piliers Barnier et Couard comme régulateurs ; ils furent hier encore, les deux meilleurs ruaistes.

L'USB semble souffrir de l'absence de son demi-centre Sasse et la comparaison entre son match d'hier et celui contre l'ASSE est peu reluisante pour l'équipe opposée au RUA. Ses avants furent maladroits en diable, les corners échouèrent tous et un pénalty même fut loupé. La défense, le goal Bailly excepté, parut sans ressort et les deux derniers buts en furent la preuve.

L'arbitre, M. Riveccio, peu en souffle sans doute, sembla moins perspicace vers la fin de la partie.

La partie jouée pour le RUA par : Cubilier, Couard, Ferrari, Tazairt, Samuel, Poizat, Coste, Vidal, Barnier, Roblès, Chérif et pour l'UBS par : Bailly, Besson, Planchon, Yaya, Marquès, Fredj, Boccheciampe, André, Lopez, Greck II, Ripoll débute par une attaque ruaiste et Bailly par une sortie opportune éclaircit la phase confuse qui se déroulait dans son camp. Passons rapidement sur cette période stérile ou Samuel s'affirma pourtant bon demi centre et plaça le premier shoot dangereux.

L'USB abandonnant sa tactique défensive inquiéta alors Couard et Ferrari mais le RUA plus à son aise combina mieux et bientôt Roblès — qui semble moins dribleur — donnait une jolie balle à Barnier qui ouvrit la marque d'un tir bolide.

La mi-temps fut sifflée peu après.

La deuxième mi-temps vit le RUA dominer nettement même quand il joua à dix et seule la fin fut pour l'USB une période faste mais Cubilier ne fut pas battu malgré quelques chaudes alertes.

Barnier lance, d'un coup de tête, Costes qui doublant toute la défense marque le deuxième but. Peu après, l'arbitre expulse Roblès, mais comme toujours en pareil cas, l'équipe handicapée en nombre se prodigue plus entièrement et Costes va traduire cet effort par un troisième but marqué de la tête sur un coup franc botté par Couard.

Planchon passe demi-centre, l'USB pousse à outrance, l'arbitre aussi se prodigue et le RUA certain de la victoire ne procède plus que par échappées, toutes dangereuses.

Boccheciampe place un centre-shoot qu'un ruaiste — autre que le goal — détourne de la main. C'est le pénalty mais botté sur le poteau. L'USB décidément ne marquera pas et la fin survient sans changement.

Tony ARBONA.

RUA (4) bat USB (4) 2 à 0.
USB (3) bat RUA (3) 1 à 0.
USB (J) bat RUA (J) 6 à 3.
RUA (2) et USB (2) 1 à 1.

A SAINT-EUGENE
L'ASSE ET LE RSA ONT FAIT MATCH NUL 0 A 0

Il y avait une bonne chambrée à Saint-Eugène pour assister à ce qui fut un vilain match. Ni l'ASSE et encore moins le RSA ne méritaient de le gagner, encore que les Etoilés devaient parer à des absences contre quoi ils semblent très mal défendus.

L'équipe du Gallia-Sports Algérois

L'ASSE qui fut très active et manqua miraculeusement un but en seconde mi-temps, débuta fort décidée. Si bien que le Red Star, à la ligne d'avants hybride, eut du mal à s'organiser. Mais sous l'impulsion du dévoué Garcia E. qui ne fut jamais en faute, l'ASSE parut devoir exploiter la faiblesse insigne du demi gauche du Red Star, Dilupo. Raingeard subit un moment la contagion et on put noter des essais maladroits d'Albane,, de Pomarès. Seule une volée de Kamal aurait pu surprendre Pons.

Les efforts de Gaci et d'Allès ne purent guère améliorer le jeu. Au contraire la fougue de Kamal amena une faute de Dilupo et Segeder adressa un tir que Pons put parer.

A la reprise même allure. L'ASSE s'activa à grands coups de pied sur lesquels Raingeard et Périssa dégageaient furieusement. Sur un coup franc de Raingeard, le grand Ramos faillit être surpris mais racheta sa faute.

D'ailleurs en face, Pons était plus souvent irrégulier. Sageder l'alarma, puis une tête de Bouzar heurta le goal du RSA. A ce moment l'ASSE se livrait corps et âme. Après un corner de Barbé inutilisé, ce fut une belle action de Pomarès-Kamal que Bouzar ne sut exploiter.

Le Red Star réagit mais ne fut plus jamais en bonne position devant la défense locale. Au contraire, sur une sortie imprudente de Pons, la balle semblait faire le but, Périssa la dévia, mais elle heurta néanmoins le poteau.

Jusqu'à la fin ce furent des actions endiablées qui n'apportèrent ni clarté ni conclusions.

Les équipes étaient ainsi formées :

ASSE. — Ramos, Salva, Zattara, Garcia, Garcia E., Albane, Esposito, Pomarès, Bouzar, Kamal, Segeder.

RSA. — Pons, Raingeard, Périssa, Gaci, Allès, Dilupo, Caillet, Pencetti, Camacho, Ribès, Barbé.

L'arbitrage de M. Boccheciampe fut faible.

ASSE (2) bat RSA 4 à 0.
ASSE (3) et RSA (3) 2 à 2.
ASSE (4) bat RSA (4) 2 à 1.
ASSE (J) bat RSA (J) 1 à 0.

A NOUVEL-AMBERT
OHD (1) bat O MARENGO (1) PAR 3 A 1

L'Olympic d'Hussein-Dey vient de s'assurer une victoire méritée sur l'OM.

A l'OHD, le team est remanié : Chazot pour sa rentrée, à sa place de demi-centre, fit une excellente exhibition; Mengual a pris la place de Justafré, ce dernier jouant ailier gauche et, enfin, Marzo remplace Béringuer. A l'O.M., c'est le même team, sauf Florenchi qui est remplacé par Danjou

C'est lentement que la lutte se déroulera permettant d'abord, vers la 12e minute, à Justafré, bien servi par Lopez, d'alerter Martinazzo qui a plongé à temps, pour éloigner un premier danger. Deux minutes après sur passe d'Addard, Sobrecazes, ouvrira le score par une balle tirée dans le coin.

Les Hussein-Déens se montrent plus incisifs que l'OM où règne l'affolement, car les gars d'Hussein-Dey assurent des offensives successives ne laissant que de rares occasions aux Marengouins de répliquer profitablement.

A quelques minutes du half, Lopez, par deux fois, sur centrage de Marzo, a l'occasion de faire pressentir, à son adversaire, le vent proche de la défaite;

LES RÉSULTATS

A Alger
RUA bat USB, 3 à 0

A Saint-Eugène
ASSE et RSA, 0 à 0

A Hussein-Dey
OHD bat OM, 3 à 1

A Blida
ASB et FCB, 1 à 1

A Mouzaiaville
MCA bat USOM, 3 à 0

A Tizi-Ouzou
GSA bat OTO, 2 à 0

Le match A.S.S.E.-R.S.A.. Une intervention heureuse du gardien de but

mais Martinazzo se distingue, puis le poteau remballera une sphère prometteuse ; c'est là, à mon avis, la plus belle phase émotionnante de ce match si ardemment disputé.

Au deuxième half, l'OM se comporta bien mieux et inquiéta même sérieusement Suanès-Mouzarine-Chevalier.

Il n'y a pas cinq minutes de jeu que, sur corner, Allel égalise, superbement, à la suite d'un tir qui frôla la barre transversale.

Les Hussein-Déens réagiront, enfin, grâce à l'activité de Chazot et de Salort ; la partie deviendra extrêmement animée. Des heurts, qu'il faut déplorer, se manifesteront à une cadence tellement fréquente que le jeu en souffrira encore ; aussi le referee dut-il se montrer impitoyable.

Vouloir persister à jouer l'homme donna l'occasion à Lopez de tirer un coup franc et Addard réussit à utiliser une sphère que Martinazzo n'avait pu contenir ; c'est le deuxième but.

Les équipes prennent, alternativement, l'avantage ; Chevalier a encore l'occasion de se révéler goal de classe.

Puis, finalement, dans une suite continuelle de coups francs, Salort assure un beau centrage que Lopez reprend de volée pour battre de près le portier des visiteurs. Le résultat reliète assez fidèlement le mérite de l'équipe locale.

Quant à l'OM, seuls Cazeaud, Gomez, Allel, Ferrandini, Mouloudj et Benelto se sont mis en valeur.

L'arbitrage de M. Spiaggia donna entièrement satisfaction.

Fresnel.

OHD (2) bat OM (2) par 2 à 1.
OHD (3) et OM (3), 0 à 0.
OM (j.) bat OHD (j.) par 5 à 2.
USA (j.) bat ASPTT par 3 à 2.

A BLIDA
FCB ET ASB MATCH NUL 1 A 1

Devant une belle affluence les leaders n'ont pu obtenir qu'un match nul face au FCB.

La partie ne fut guère plaisante.

Dès le coup d'envoi le FCB par son jeu de passes sème le désarroi dans la défence boufarikoise.

A la vingtième minute, Samary marque pour son club.

Les doyens manifestent une certaine supériorité que la brillante forme de Massip ne permet pas d'exploiter.

A la reprise les Boufarikois attaquent mais ont tort de ne servir que l'aile gauche où brille Vidal.

Celui-ci étroitement marqué ne put rien alors que Chibane complètement délaissé par le demi Samary aurait pu, plus souvent sollicité, donner l'avantage à son club.

Pourtant, dix minutes avant la fin, un centrage bien repris permet aux visiteurs d'égaliser.

Ce but stimule les Boufarikois, mais la fin est trop proche.

M. Loffredo la siffle sur un résultat nul.

Massip et Vidal émergent à l'ASB; Labatut, Bachelu et le jeune Guarinos sont à signaler au FCB.

FCB (2) bat ASB (2) par 2 à 1.

A MOUZAIAVILLE
LE M.C.A. BAT L'USOM 3 A 0

Mouzaïaville (de notre correspondant particulier). — Sur le stade même de l'U.S.O.M. le Mouloudia s'est rachete vigoureusement de ses dernières défaites.

Le début est vite de part et d'autre; les visiteurs plus actifs s'assurent dès les premieres minutes de jeu l'avantage d'un but signé Missoum. Puis, par Alvado, l'USOM ramene constamment le jeu chez les visiteurs où la défense aidée parfois par le hasard s'avère infranchissable. Missoum par de fréquents déboulés sème la panique dans le camp adverse où la défense s'affole parfois.

Les demis locaux où brille particulièrement Berkani, abattent un fort travail mais les avants Alvado et Cano mis à part ne semblent pas dans un bon jour.

La deuxième partie du jeu se rapporte en tous points à la première, les locaux dominent mais les visiteurs marquent par deux fois, la première par Zouaoui, le second par Rouquier qui bat son propre goal.

Dès lors les Soumathas sont découragés et ne font plus rien de bon, tandis que le Mouloudia semble se contenter du résultat.

La fin sera sifflée sans que les locaux aient pu sauver l'honneur. Les meilleurs furent : Alvado, Moll, Berkani d'une part et Zouaoui, Abbor, Missoum, Bousquet de l'autre.

Les équipes étaient ainsi composées :

U.S.O.M. — Macia I, Torrens, Rouquier, Moll, Akli, Berkani, Lesné, Macia II, Cano II, Alvado, Bochechiam.

M.C.A. — Bouquet, Dahmani, Belhabdelouab, Dahmoun Ramdane, Jordan Albor, Bencherif, Sahnin, Abdelkrim, Zouaoui, Gomez, Feroucl.

Voici les autres résultats :

MCA (2) bat USOM (2) 1 à 0.
MCA (3) bat USOM (3) 2 à 1.
M.C.A. (j) bat USOM (j) 3 à 0.

A TIZI-OUZOU
LE GALLIA BAT L'OTO : 2 A 0

A l'appel de M. Attanasio et devant un nombreux public local et visiteur le Gallia Sports d'Alger et l'Olympique de Tizi-Ouzou se sont alignés dans leur formation habituelle.

Immédiatement, les deux méthodes des clubs en présence sont apparues. Les locaux, par grands déplacements où Soulié et Benhadj, s'employèrent, essayèrent d'inquiéter Quadri. Quant au Gallia, grâce à ses combinaisons, il se fit aussi très menaçant mais Arrondeau et Nèron veillèrent solidement.

Toute une mi-temps les chances alternèrent, les coqs essayant toutefois plus souvent le but. Mais à la pause aucun goal n'était battu.

A la reprise, le Gallia se fit plus persuasif. Sa ligne de demis vraiment forte appuyait les avants et Truchi finit par ouvrir le score.

Alors l'OTO essaya de réagir mais le Gallia se prodigua plus encore. Sa technique lui permit de contrôler le plus souvent les opérations. Bientôt malgré son héroïque défense Berkani dut concéder un deuxième but à Deguerro servi par G. Vitiello.

Alors le dernier quart d'heure fut totalement pour le Gallia et ce fut surprenant qu'un troisième but n'ait pu être obtenu.

Bonne direction de M. Attanasio.

Gallia (2) bat OTO (2) par 5 à 0.
Gallia (3) bat OTO (3) par 3 à 2 ;
Gallia (J) et OTO (J) 4 à 4.

LE CLASSEMENT

1er ASB, 11 points ;
2e GSA, 10 points ;
3e OM, USB, OHD et RUA, 9 points ;
7e FCB et MCA, 8 points ;
9e RSA, 7 points
10e OTO, 6 points ;
11e USOM et ASSE, 5 pts

LES COURSES D'ALGER

Un départ désastreux fausse le résultat du prix Saxifrage

1. GOMORRHE ; 2. ARTABAN VI

Grane, à M. Tamène, triomphe dans le prix Ramsès au trot

La réunion, fort courue, eut été splendide sportivement parlant, de bout en bout, sans le désastreux signal de départ donné, dans le Prix Saxifrage, aux deux ans, échelonnés alors en longue file indienne. Gomorrhe, 54 k. 1/2 (Alexandrou), a pu ainsi bénéficier de plusieurs longueurs que le puissant galop d'Artaban-VI, 57 k. (Hart), lancé à sa poursuite, n'a pu que réduire à trois quarts de longueur ; la petite pouliche Baquoubah, 56 k. 1/2, qui merite grand crédit, a fini troisième. Le public a manifesté sa colère par des cris, des injures même, aussi imméritées de ceux auxquelles elles s'adressaient à tort et en vain ; le résultat ne pouvait être modifié ; mais MM. les Commissaires, décidés à agir d'office alors que la course se disputait encore, destituèrent leur starter pour son inhabileté. La solution, c'est le départ comme dans les courses au trot au haut parleur avec un bon câble, en travers de la piste, au point de départ ; ainsi certains loustics se tiendront à carreau et on ne pourra plus crier à la « combine » comme on le fait à l'heure actuelle, même quand il y a accident.

En haies, victoire confortable de Miss-Cinders (Lavialle), à M. Xavier Licari, de Tunis. En plat, succès de Tante-Marie, 49 k. 1/2, à Mlle Frendo, devant Séville, 59 k. 1/2 (Lavialle). Intervenant d'office, MM. les Commissaires ont infligé un avertissement et 200 francs d'amende au jockey de Tante-Marie, Capiello, pour s'être rabattu brusquement et avoir ainsi gêné Séville ; l'incident en question s'était passé en face dans la ligne du bas.

Au trot, magnifiques randonnées de nos favoris, Grane (mené avec maîtrise par Sobrecases) dans le Prix Ramsès et Gringo, à MM. di Scala-Esposito, drivé avec non moins de sûre habileté par M. Rando. Kilmaine, elle, à M. L. Richl, a été amenée avec précision par Sauvage à l'attaque de Mercredi (Nin), très sage, dans le Prix Quo-Vadis et a pu ainsi le régler dans les ultimes foulées.

L'épreuve au trot monté avait été l'apanage de l'écurie Anglade avec Golap sur lequel M. Anglade fils a fait montre de tête et d'énergie, venant coiffer d'un nez Kota (Mazella) sur le poteau.

MAURICET.

RESULTATS TECHNIQUES

Prix Quinquet. — Trot monté. — 5.000 francs. — 2.400 mètres. — 1. Golap, 78 k. (Anglade fils), à M. Anglade, 2.450 m. en 3'44" ; 2. Kota, 72 k. (Mazella), à M. Nabet, 2.400 m. en 3'44" 1/10 ; 3. Héros-de-la-Suronnière, 77 k. (Richl), à M. Agius, 2.400 m. en 3'46" 1/2 ; 4. Intransigeant (Deveza), à M. Zanone, 2.400 m.

Non-placés : Jalap-II (Canicio père), Ile-d'Arques (J. Piccione), Gladiateur-M (G. Piccione).

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 25 fr. 50 ; placés, 14 fr. 50 et 25 francs. Pelouse : gagnant, 25 fr. 50 ; placés, 15 et 28 fr. 50.

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Haies. — 7.000 francs. — 2.800 mètres. — 1. Miss-Cinders, 60 k. (Lavialle), à M. X. Licari ; 2. Oscar, 62 k. (Toreau), à M. G. Chemoul ; 3. Tabou, 63 k. (Maurin), à M. Juanéda.

Temps : 3'36". Cinq longueurs, loin.

La gagnante, Miss-Cinders, est entraînée par Cazebielle.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 6 fr. 50 ; placés, 5 fr. 50 et 6 francs. Pelouse : gagnant, 7 fr. 50 ; placés, 5 fr. 50 et 6 francs.

Jumelé : 25 et 30 francs.

Prix Ramsès. — Trot attelé. — 5.000 francs. — 1. Grane (Sobrecases), à M. Tamène, 2.600 m. en 3'52" 1/2 ; 2. Isidore-III (Canicio fils), à MM. di Scala-Esposito, 2.650 m. en 3'52" 3/5 ; 3. Houbigant (Zamit), 2.600 m. en 3'53" 1/2 ; 4. Klonklon (Socias), à M. Laborde, 2.600 m.

Non-placés : Goa (Gauci), 2.600 m.; Quickline (Richl), 2.650 m. ; Irmack (Agullo), 2.600 m.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 44 fr. 50 ; placés, 18 fr. 50 et 12 francs. Pelouse : gagnant, 35 fr. 50 ; placés, 16 fr. 50 et 14 fr. 50.

Jumelé : 361 et 208 francs.

L'arrivée du prix des deux ans. Gomorrhe conserve l'avantage sur Artaban

Prix Saxifrage. — 8.000 francs. — 1.000 mètres. — 1. Gomorrhe (Alexandrou), 54 k. 1/2, à M. de Andreis ; 2. Artaban-VI, 57 k. (Hart), à MM. di Scala-Esposito ; 3. Baquoubah, 56 k. 1/2 (Capiello), à MM. Dermy-Jacquot ; 4. Royalette, 50 k. 1/2 (Mac Kinzie), à M. X. Licari.

Temps : 1'6". Trois quarts de longueur et trois longueurs.

Non-placés : Pierrot (Huchet), 50 k. 1/2 ; Penny-Wise, 52 k. (Toreau); Pikina (Vanhamme), 47 k. 1/2.

Pari mutuel. — Pesage ; gagnant, 169 francs ; placés, 44 et 6 fr. 50. Pelouse : gagnant, 161 fr. 50 ; places, 32 et 7 fr. 50.

Jumelé : 239 et 146 francs.

Prix Quo-Vadis. — Trot attelé. — 5.000 francs. — 2.250 mètres. — 1. Kilmaine (Sauvage), à M. L. Richl, 2.275 m. en 3'32" 1/2 ; 2. Mercredi (Nin), à M. Sultana, 2.250 m. en 3'32" 1/2 ; 3. Léla (Deveza), à Mme Reder, 2.250 m. en 3'36"; 4. Imélia (Borg), à M. Perrillat, 2.275 m.

Non-placés : Nusmée (Richl), 2.150 m.; Kip (Bourada), 2.275 m.; Justice-II (Zamit), 2.300 m.; Maïa (Gauci), 2.225 m.; Jolie-Bérichonne (Galiana), 2.275 m.; Karlette (Spitéri), 2.275 m.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant 51 francs ; placés, 11, 7 et 12 francs. Pelouse : gagnant, 53 francs ; placés, 11 fr. 50, 7 fr. 50 et 11 fr. 50.

Prix des Seringas. — Plate à réclamer. — 1. Tante-Marie, 49 k. 1/2 (Capiello), à Mlle Frendo ; 2. Séville, 59 k. 1/2 (Lavialle), à M. X. Licari ; 3. La-Margo (Hart), 49 k. 1/2, à MM. di Scala-Esposito ; 4. Gredin, 48 k. 1/2 (Huchet), à MM. di Scala-Esposito.

Temps : 2'47". Une demi-longueur et quatre longeuurs.

Non-placés : Trois-Moulins, 56 k. (Biglione); Pastel, 53 k. 1/2 (Toreau); La-Française, 51 k. (Lhopital).

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 10 fr. 50 ; placés, 7 fr. 50 et 9 francs. Pelouse : gagnant, 13 francs ; placés, 6 fr. 50 et 8 francs.

Jumelé : 42 et 39 francs.

Prix du Sahara. — Trot attelé. — 4.000 francs. — 2.800 mètres à réclamer. — 1. Gringo (M. Rando), à MM. di Scala-Esposito, à réclamer 15.000, 2.775 m. en 4'11"; 2. Gruchet (E. Richl), à M. L. Richl, à réclamer 15.000, 2.775 m. en 4'12" 1/2 ; 3. Eros-III (Mazella), à M. Lanzaro, à réclamer 5.000, 2.725 m. en 4'14"; 4. Dugueslin-II (Socias), à M. Yéfi, à réclamer 10.000, 2.750 m.

Non-placés : Drôle-de-Gosse-II, 2.750 m. (Deveza); Extra-II, 2.725 m. (Galiana); Félicien, 2.725 m. (Zamit); Firminy, 2.725 m. (G. Piccione).

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 19 fr. 50 ; placés, 8, 14 fr. 50 et 28 fr. 50. Pelouse : gagnant, 17 francs ; placés, 9, 14 et 26 francs.

Lire la suite de nos informations en quatrième page

PAS DE CHANGEMENT AU CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS DE BASKET-BALL

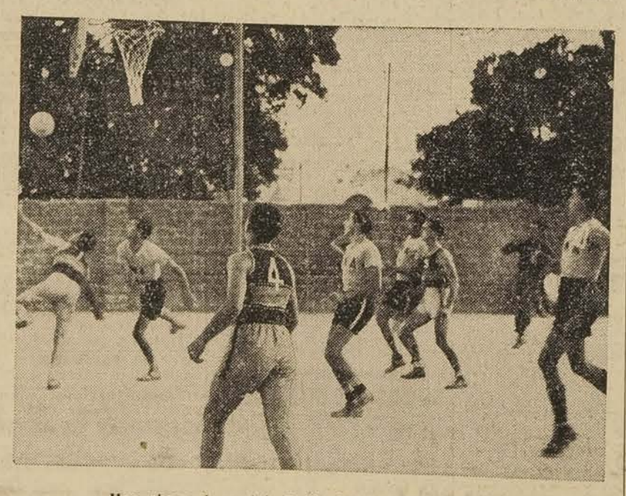

Une phase du match Gallia-C.N.A. à Saint-Eugène

Comme nous l'avons indiqué dans notre numéro de samedi, les rencontres d'hier ont été pour la plupart très disputées et les résultats prévus se sont réalisés, tout au moins pour la division d'honneur.

L'ASSE a fait cavalier seul face à une équipe que le RUA a bien voulu lui opposer. Se sachant battu en équipe première, le club universitaire répartit ses joueurs vedettes dans les équipes inférieures, mais cela ne lui a pas reussi et il fut défait en toutes équipes.

Le score en première est de 63 à 26 en faveur des Saint-Eugénois.

Très difficilement le Gallia a battu le CNA. La partie, très heurtée, donna l'avantage à chacune des équipes tout au long des minutes qui s'écoulaient. Quelques secondes avant la fin, les coqs réussirent à marquer le panier qui leur donna la victoire par 35 à 34. Lévêque et Faure chez les vainqueurs, Rodriguez et G. Moulinié au CNA furent les meilleurs.

Se retrouvant les joueurs du RSA ont défait plus nettement que prévu les Gymnastes de Mustapha. Le score de 46 à 21 en leur faveur est suffisamment probant.

La nouvelle équipe des Conscrits n'a pu poursuivre sa route victorieuse et a dû s'incliner devant l'ASL par 46 à 26.

Ce résultat est assez normal car les vainqueurs sont des prétendants sérieux au titre.

DIVISION D'HONNEUR

SE bat ASTA, 48 à 6.
OHD bat ASNA, 27 à 24.
USA bat AS, 38 à 35.
SG bat CFRA, 34 à 26.

Pour la légalisation de l'imprimeur. — L'adjoint délégué :

L'imprimeur :

cote VI
n°7

9, Rue Trollier ALGER
73, Rue d'Isly
— — Téléphones — —
Administ^on Rédaction Publicité
681.49 606.73 339.92

DUROUX s'en va... Vive la France !

La Presse Libre
DU JOUR
LE PREMIER BI-QUOTIDIEN NATIONAL POUR L'AFRIQUE DU NORD
Directeur-Fondateur : Emile PFISTER

0.40
Lundi 24 Octobre 1938
D N° 3667

DUROUX s'en va... Vive l'Algérie !

Le mur d'argent est abattu
L'ALGÉRIE RESPIRE!

Vers un redressement national

La nouvelle de la défaite du minotier-journaliste-capitaliste Duroux a soulevé un enthousiasme émouvant.

Le tyran cousu d'or est écrasé, abattu. L'Algérie est libérée, enfin !

La victoire qu'ont remportée les nationaux hier, nous réjouit d'autant plus que notre journal est le premier quotidien nord-africain qui, dès 1927, ait mené le combat contre l'ancien sénateur.

A cette époque Duroux nommait ou révoquait les gouverneurs ; Duroux tout-puissant tenait en laisse les journalistes et les journaux ; Duroux tout-puissant écrasait le peuple d'Algérie.

A cette époque, la *Presse Libre* combattait seule l'omnipotent.

Seul, son directeur avait osé poser sa candidature symbolique en 1929 contre le veau d'or.

Aujourd'hui encore, lorsque nous avons constaté l'inertie de la presse locale à la veille des élections sénatoriales, nous avons avancé notre date de parution primitivement fixée au 1er novembre.

Mais on nous sabota. Nous avons paru quand même.

Envers et contre tout nous avons mené notre campagne. Evitant de nous resservir des arguments que notre excellent confrère l'*Indépendant* de Blida, fidèle à sa ligne de conduite, exploitait, nous nous sommes attachés à démasquer Duroux, à le montrer sous son véritable jour, incapable de bonnes actions en rapport avec sa fortune, fuyant l'impôt, mais large pour acquérir les leviers de commande.

Cependant, dès l'annonce de notre reparution, la *Dépêche Algérienne* avec un sens du commerce qui honore son directeur, s'empressait d'entamer une campagne de tout repos. Elle prit pour cheval de bataille le changement d'opinion qui s'est opéré chez M. Duroux en quelques années. Du même coup elle oubliait que M. Robe avait été, lui aussi, durouxiste, et que lui aussi était susceptible de changer d'avis. Elle néglige de dire qu'en fin d'année, M. Robe et M. Duroux se réuniront à l'*Agence Havas* pour se partager les bénéfices d'une publicité obligatoirement couplée dans l'*Echo d'Alger* et la *Dépêche Algérienne*.

Connaissant notre public, fiers des coups de téléphone et des visites que nous recevons d'une foule de lecteurs libres pour nous féliciter du résultat de notre action, nous laissons volontiers exploiter notre victoire, celle de l'*Indépendant* de Blida à des fins commerciales par M. Robe, lequel pour justifier son attitude passive de septembre prétendait « n'avoir personne ».

Notre premier objectif n'en est pas moins atteint.

Duroux est abattu. N'en parlons plus.

IL FAUT, MAINTENANT, OPERER LE REDRESSEMENT NATIONAL.

Il faut coordonner les efforts des nationaux.

Organe national de combat, *La Presse Libre* a pris position.

Nos lecteurs savent que nos colonnes leur sont ouvertes.

Les partis nationaux savent, nous le leur avons répété, qu'ils peuvent tous compter sur nous.

La victoire nationale remportée aujourd'hui doit être pour tous les nationaux un encouragement. Il faut poursuivre notre action jusqu'à la victoire finale, jusqu'au redressement définitif.

L'Algérie est maintenant débarrassée de son oppresseur.

L'Algérie respire ! Il faut qu'elle donne l'exemple, elle en a, aujourd'hui, les moyens.

Il faut mener un combat acharné contre les trusts qui subsistent.

Il faut défaire les organisations internationales qui prétendent nous imposer le régime de leur choix.

Défendre, avant tout, l'intérêt de la France, tel est notre devoir, telle sera notre ligne de conduite.

Combattre avec ardeur tout ce qui est anti-français, combattre sans arrêt, telle sera notre attitude quotidienne.

Robert PFISTER.

M. DUROUX est battu au 1er tour par M. MALLARME qui obtient 201 voix

Inscrits : 405 ; votants : 404 ;
Suffrages exprimés : 399 ;
Bulletins nuls : 5 ;
Majorité absolue : 199.

MM. **Mallarmé. 201** voix **élu**
Duroux ..... 189 voix
Zévaco ..... 9 voix

L'Election d'Alger

Les locaux de la Préfecture d'Alger ont connu, hier, la foule des grands jours.

En effet, dès 8 heures 45, les délégués sénatoriaux ont afflué pour aller déposer dans les urnes, leur bulletin de vote.

A l'entrée, un service d'ordre impeccable avait été organisé par la Police d'Etat. Il était dirigé pr M. Maury, commissaire central, assisté de M. Mathieu, commissaire d'arrondissement.

Un service de contrôle des cartes d'entrée était assuré par les inspecteurs de la Police Spéciale Départementale. Il était dirigé par M. Bourette, commissaire chef, assisté de MM. les commissaires Bonin, sous-chef et Delgove, chargé des informations politiques.

L'ouverture de la salle du scrutin eut lieu à 9 heures.

LE BUREAU ELECTORAL

Sa constitution en était la suivante :

Bureau électoral : Président : M. Cavayé, président du Tribunal civil d'Alger ; assisté de MM. Thomas (Marengo), Broussais (Bordj-Ménaiel), Nicolas Antonin (Azazga).

M. Bellevert a assuré le secrétariat du dit bureau.

1re *Section* : Président : M. Houlmières (Chebli), assisté de MM. Bonan (Médéa), Foucou (Hussein-Dey, Orfila (Sidi-Moussa), Causse (Bougainville).

2e *Section* : Président : M. Sarrobert (Boufarik), assisté de MM. Fromont (Cherchell), Beaufils (Chelif), Coulet (Boghari), Deschanel (Azazga).

Le vote des délégués sénatoriaux s'est déroulé normalement sans incidents graves, sous l'autorité de M. Cavayé, président du Tribunal Civil d'Alger.

Dans la salle nous n'avons remarqué la présence que de deux candidats : MM. Mallarmé et Zévaco.

A 11 heures 30, le vote était terminé.

LE DEPOUILLEMENT

A l'heure indiquée ci-dessus, les suppléants furent autorisés à pénétrer dans la salle du Conseil Général, aux bancs réservé au public.

M. le Président Cavayé procéda à l'installation des scrutateurs désignés par chacun des candidats.

M. Mallarmé avait désigné : MM. Salles, Greck, Tixier et Montaldo.

MM. Luciani, Protet, Gordi et Choisy représentaient M. Zévaco.

Les scrutateurs de M. Duroux étaient : MM. Rencurel, Barétaud, Duclos et Borgeaud.

(Suite page 6)

M. Mallarmé a été exact au rendez-vous

Nos lecteurs se souviennent certainement de la lettre qu'écrivit, lors de son élection à la députation, notre nouveau sénateur M. Mallarmé, nous la reproduisons, quoiqu'elle ait été publiée le 28 avril 1936 :

REMERCIEMENTS DE M. ANDRE MALLARME AUX ELECTEURS DE LA 3e CIRCONSCRIPTION

C'est la quatrième fois que vous m'élisez et chaque fois, le nombre de mes voix s'est accru. En 1932, vous m'aviez donné 5,435 voix. En 1936, vous m'en donnez 5.947.

Je vous en remercie de tout cœur. Je sais ce qu'il a fallu d'efforts à mes amis pour rompre le réseau de calomnies et de collusions construit autour de ma candidature.

Entre nous est intervenu un contrat d'amitié et de confiance que les années qui passent n'ont pu que consolider. Je ne l'oublie pas, soyez-en assurés.

Que pourrais-je dire de mes concurrents ? Ce n'est pas eux qui ont été battus.

LE VAINCU EST M. DUROUX.

Il sent passer le vent de la défaite, car, il le comprend bien : pour lui, c'est le commencement de la fin.

Il faut libérer ce malheureux département de cette politique de corruption et d'oppression, politique dégradante et anti-républicaine, que M. Duroux, multimillionnaire, a instituée et qu'il utilise pour son seul profit.

Cette entreprise d'asservissement, nous voulons, avec l'aide des citoyens indépendants, qu'elle prenne fin : nous y parviendrons !

cette lettre était justifiée par la campagne que le sénateur de l'époque, M. Duroux, avait poursuivie contre M. Mallarmé ; néanmoins se croyant invulnérable, que pouvait faire la valeur contre l'argent ? M. Duroux appela son adversaire en champ clos.

Voici copie de la provocation :

« Echo d'Alger » du 29 mai 1936 :

Monsieur.

Je prends acte de vos déclarations concernant ma personne, contenues dans votre remerciement aux électeurs. C'est votre candidature aux élections sénatoriales de 1938.

Je m'en réjouis et je vous attends.

Jacques DUROUX.

Exact au rendez-vous, M. Mallarmé est venu faire perdre son siège de sénateur à M. Duroux et sa réjouissance.

Quand les pompiers d'Alger...

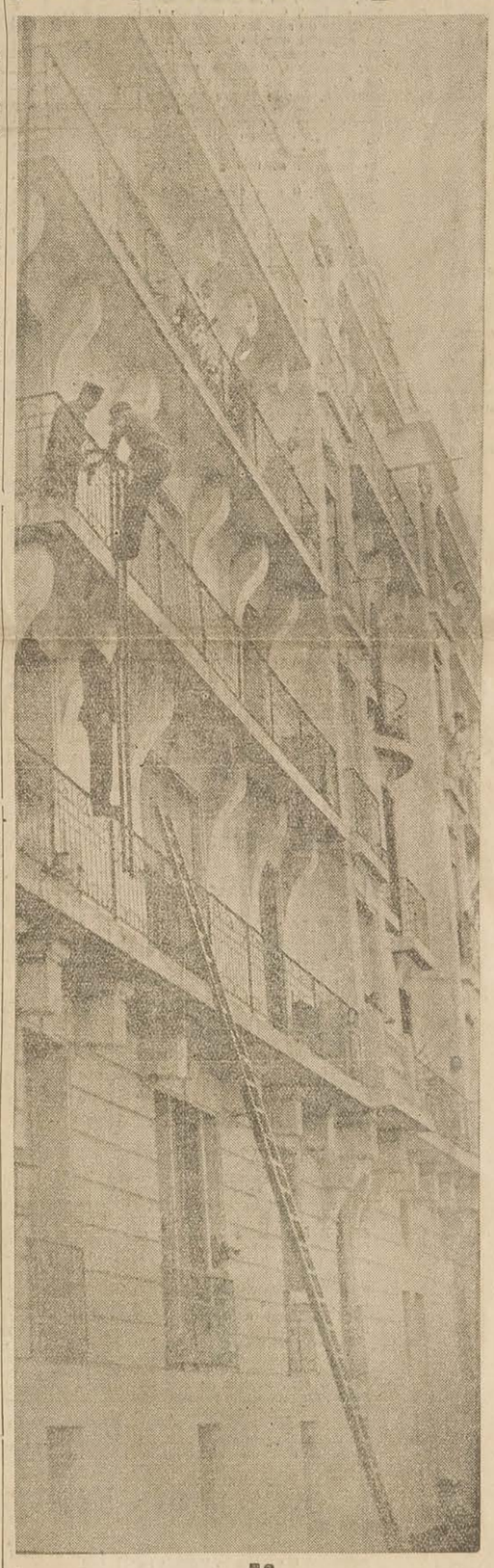

...sont à l'exercice

HIER ONT EU LIEU DES EXERCICES DE SAUVETAGE EFFECTUES PAR LA 1re COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS D'ALGER. VOICI UNE PERILLEUSE MANŒUVRE FAITE PAR DES MEMBRES DE CE CORPS D'ELITE DONT ON NE DIRA JAMAIS TROP LE COURAGE ET LE DEVOUEMENT.

Lire l'article de notre collaborateur, page 5

Le Préfet du Vaucluse interdit une réunion communiste

La manifestation était dirigée contre M. Daladier

Orange, 23 octobre. — Le préfet du Vaucluse a interdi la réunion communiste organisée pour dimanche 23 octobre, à Orange.

LES CONSIDERANTS DE L'ARRETE D'INTERDICTION

Paris, 23 octobre. — Voici, suivant le « Petit Parisien », les conditions —?— —? —?— — considérants de l'arrêté du préfet du Vaucluse intedisant la réunion que le parti communiste avait organisée pour demain à Orange :

« Considérant que la réunion annoncée à Orange pour le 23 octobre fait suite à celle organisée dans cette ville le 25 septembre, où des propos de nature à froisser les sentiments de l'immense majorité des citoyens français furent tenus ;

« Considérant que, si cette campagne ne saurait atteindre l'homme d'Etat qui s'est acquis la reconnaissance unanime du pays, elle est du moins de nature par son caractère injurieux à susciter, parmi la population qui s'honore de se voir ainsi représentée au Gouvernement, une indignation qui ne manquera pas de se traduire par des actes de violence et du désordre sur la voie publique ;

« Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité et la santé publique en mettant fin à une campagne scandaleuse et d'agitation dont les partis doivent s'abstenir au moment où le Parlement accorde les pleins pouvoirs au Gouvernement en vue du redressement de la situation du pays. »

Pour ces raisons interdit la réunion.

Le torpilleur anglais « Icarus » à Marseille

Marseille, 23 octobre. — Le torpilleur anglais « Icarus », venant d'Espagne, a mouillé ce matin dans le Vieux Port. Il avait à bord huit ressortissants britanniques, dont MM. Gasney et Wilsh, consul et vice-consul à Barcelone qui se rendent à Londres.

LE CONGRES DE LA NATALITE Il se tiendra à Limoges du 29 au 31 octobre

Limoges, 23 octobre. — Le Congrès de la natalité se tiendra à Limoges du 29 au 31 octobre. La commission catholique a inscrit au programme de ses travaux, l'étude de la mystique familiale, dont son secrétaire le R.P. Darsonville exposera la nature et définira la notion dans une conférence à l'église Saint-Michel. A l'issue de la cérémonie la délégation des pères de famille renouvellera le vœu de Boulogne.

UNE BELLE MATINÉE D'ÉLECTION

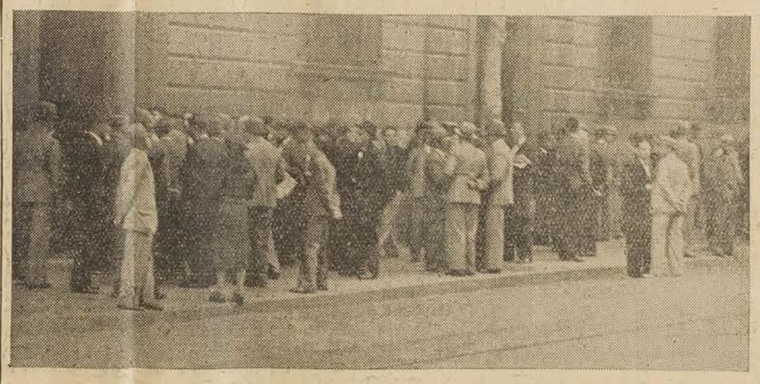

Voici les délégués sénatoriaux, entourés de curieux, pénétrant dans la Préfecture d'Alger

L'arrestation, en Italie, du député communiste David

Paris, 23 octobre. — Au sujet de la disparition de Léon David, le « Petit Parisien » publie une dépêche de Nice disant que David s'était rendu ces jours derniers à Isola où il fit de la propagande antifasciste auprès des paysans dont les terres, situées en territoire italien avaient été expropriées récemment par les autorités italiennes.

David se rendit ensuite dans les fermes environnant le village pour continuer son agitation et c'est ainsi que, « volontairement ou non » il passa la frontière et fut aperçu par des carabiniers qui lui demandèrent ses papiers.

Ces derniers n'étant pas en règle, il fut arrêté et conduit au poste de police de Sainte-Anne-de-Vinadio qui se trouve à 3 kilomètres de la frontière.

MEETING DU P.S.O.P.

CONTRE L'UNION SACREE APPEL A LA LUTTE DES CLASSES

Bordeaux, 23 octobre. — Le parti socialiste ouvrier et paysan a tenu hier soir un meeting à l'American Park de Bordeaux. Devant 1.500 personnes environ, M. Marceau Pivert s'est vivement élevé contre l'union sacrée et a fait un appel à la lutte des classes.

Record battu

Le colonel italien Pezzi monte à 17.074 m. d'altitude

Rome, 23 octobre. — C'est à l'est de l'aérodrome de Montecelio que le lieutenant-colonel Mario Pezzi, commandant le centre de vol à grande altitude, a battu le record du monde de hauteur atteignant 17.074 mètres.

Son appariel fut construit spécialement pour ce vol et avait une cabine complètement étanche. Le colonel Pezzi a déclaré ue les conditions atmosphériques ne furent pas favorables et qu'il espérait faire mieux au cours d'une prochaine tentative.

M. Daladier se rendra à Metz pour le 19 Novembre

Paris, 23 octobre. — M. Daladier compte se rendre à Metz le 19 novembre prochain, pour présider les cérémonies commémoratives de l'entrée des troupes françaises en Lorraine en 1918, si toutefois aucun écénement important ne vient empêcher ce voyage.

Le roi Léopold est entré de Londres

Bruxelles, 23 octobre. — Le roi Léopold est rentré de Londres ce matin et a passé en revue les anciens combattants à l'occasion du 24e anniversaire de la bataille de l'Yser.

Mgr Valéri préside la cérémoni du 25e anniversaire de la fondation du diocèse de Lille

Lille, 23 octobre. — Le Nonce apostolique, Mgr Valeri, présidera aujourd'hui la cérémonie du 25e anniversaire de la fondation du diocèse de Lille. Il inaugurera à cette occasion le transept et le portail méridional de la cathédrale. Une foule considérable s'est massée ce matin autour de la basilique.

LIRE :
en page 2
L'ARTICLE DE NOTRE CORRESPONDANT DIPLOMATIQUE CLAUDE JEANTET
en page 6
L'ARTICLE DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER PAUL GUITARD

Nouvelles de la nuit

Le problème d'extrême-orient est posé pour la France

Paris, le 23 octobre (De notre correspondant diplomatique). — Ainsi qu'on le prévoyait, c'est notre actuel ambassadeur en Chine, M. Naggiar, qui a été désigné par le Conseil des Ministres, ce matin, pour aller occuper l'ambassade de Moscou. Son successeur n'est pas nommé. On attendra la prochaine tranche du mouvement diplomatique qui n'est pas terminé. On ignore d'ailleurs quelle sera la résidence de notre prochain ambassadeur en Chine, car la capitale du gouvernement du Maréchal Tchang Kaï Chek semble sur le point de changer une fois de plus. Que sont devenues, en effet les capitales d'antan ? Pourrait-on demander sur le ton des lamentations. Elles sont balayées par la marche de plus en plus rapide des troupes japonaises qui envahissent la Chine.

Depuis le début de 1938, sont tombées, tour à tour, Pékin, capitale de la Chine du nord, Nankin, capitale de la Chine médiane, et hier, Canton, capitale de la Chine du sud. En même temps, on apprend que les armées nippones accentuent leur avance sur Hankéou, dernière capitale de Tchang Kaï Chek en Chine centrale, sur le fleuve bleu. La France, comme d'ailleurs les autres puissances occidentales, voit donc la question d'Extrême-Orient se poser avec une urgence nouvelle et une gravité accrue.

Bientôt, il sera trop tard. Les Japonais vont plus vite, beaucoup plus vite que ne prévoyaient nos augures de la politique au jour le jour. Débarqués brusquement à Canton, les détachements Nippons n'ont mis que huit jours pour parcourir victorieusement les 200 kilomètres qui les séparaient de Canton. Ainsi la conquête japonaise s'affirme avec éclat dans le sud, comme au nord et au centre de l'immense Chine.

Et, dans quel esprit se réalise cette emprise qui menace à présent de devenir totale, sinon dans un esprit ardemment anti-européen et anti-blanc.

La France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne elle-même ne peuvent pas contempler d'un œil indifférent cette main mise sans limites du Japon sur une masse de 400 millions d'hommes.

Pour la France, en particulier, par le Yunnan, cela constitue une menace pour l'Indochine.

Pour les puissances européennes ce serait la perte de l'une des meilleures possibilités d'intéresser le trop-plein de l'activité allemande ou italienne à autre chose qu'aux empires coloniaux déjà existants.

Pour tous, enfin, c'est un danger de plus en plus grave qui pèse sur notre civilisation. Non seulement il faudrait choisir rapidement un excellent représentant de la France pour la Chine, mais les puissances devraient se concerter pour s'assurer des zones d'influence.

Claude JEANTET

L'assassinat de Marcelle Martinache

APRES LA RECONSTITUTION DE SON CRIME, MONESTIER PROTEGE PAR LA POLICE ECHAPPE A LA FOULE QUI VOULAIT LE LYNCHER

Pontoise, 23 octobre. — Ce matin a eu lieu à Montlignon la reconstitution du meurtre de Marcelle Martinache.

Un important service d'ordre maintenait la foule.

Après l'audition des témoins, l'assassin Monestier, arrivé en camionnette, salué par les cris de mort poussés par la foule, a été entendu.

Il était vêtu de noir et coiffé d'un béret basque. Il tremblait, mais c'est une maladie. Il baissait les yeux et on voyait sur son visage les traces de la lutte qu'il a soutenue avec la jeune fille. Il a répondu lentement et de façon évasive. Les policiers, suivis par le Parquet et l'assassin, se dirigent ensuite jusqu'aux premières maisons où habitait Marcelle, et le juge fait expliquer comment à deux reprises Monestier la rencontra.

La première fois, c'est Marcelle qui, rentrant chez elle à bicyclette, dépassa Monestier qui la suivit jusqu'à cent mètres de son domicile. La jeune fille ressortit peu après et Monestier l'accosta, prenant sa taille, cherchant à abuser d'elle. Comme elle résistait, il l'entraîna dans un bois voisin. On comprend assez mal, d'ailleurs, comment Monestier la fit passer par dessus le fil de fer entourant le bois, car Monestier affirme qu'il ne l'avait pas encore frappée. A un jeune homme représentant la victime, l'assassin fit voir comment il coucha la victime sur le dos alors que le cadavre fut découvert face contre terre.

Sur ce point l'assassin ne répond rien. La reconstitution est terminée. Craignant la réaction de la foule on fait pénétrer le plus possible la camionnette sous le bois, puis on y jette l'assassin et le véhicule démarre.

La foule pousse des cris de mort et le père de la victime, qui avait déjà voulu à plusieurs reprises se jeter sur l'assassin, se précipite. Les barrages de police sont rompus, mais la camionnette réussit à s'éloigner.

10 mois de prison à Spillers, le roi de l'évasion

Paris, 23 octobre. — La 17e Chambre correctionnelle a condamné Armand Spillers, surnommé le « Roi de l'évasion », à 10 mois de prison sans sursis pour son évasion de la prison de la Santé. Cette condamnation est toute platonique, Spillers étant condamné déjà aux travaux forcés à perpétuité. Son avocat, Me Ruffié a fait un grand éloge de son client ; il a parlé de sa noblesse de sentiments et affirmé qu'il est innocent du meurtre de l'agent Fauthon et que le vrai coupable se dénoncera prochainement.

Le problème tchécoslovaque

La Pologne paraît atténuer son attitude antislovaque

Un emprunt tchécoslovaque auprès de Londres et de Paris semble prochain.

A propos de la frontière hungaro-slovaque

UNE DECLARATION DE M. SIDOR

Prague, 23 octobre. — Le député Karol Sidor, président des organisations nationalistes slovaques est rentré à Bratislava. Il s'est déclaré satisfait de son entretien avec M. Beck, ajoutant qu'à son avis la Pologne ne prendrait pas une attitude antislovaque dans la question des frontières avec la Hongrie.

Un emprunt tchécoslovaque

Prague, 23 octobre. — Le général Sirovy a déclaré à l'agence Ceteka que, malgré la situation générale, il avait pu protéger la monnaie, maintenir l'ordre financier et négocier avec Londres et Paris en vue d'une aide financière.

Quant à la politique étrangère ,le général Sirovy a dit que son but était de parvenir à une entente aussi rapide et complète que possible avec tous ses voisins.

La liaison ferroviaire Breslau-Vienne, à travers la Tchécoslovaquie sera réalisée prochainement

Breslau, 23 octobre. — La liaison ferroviaire directe Breslau-Vienne sera prochainement mise en service.

La ligne passera à travers le territoire tchèque en empruntant la voie Breslau-Glatz-Mittenwalde-Brunn, et s'étendra sur 414 kilomètres, raccourcissant la distance Vienne-Breslau de plus de 600 kilomètres, soit de plus de la moitié.

L'Italie appuie toujours le projet de rattachement de la Ruthénie à la Hongrie

Rome, 23 octobre. — L'Italie continue d'appuyer moralement le projet Polono-Hongrois de rattachement de la Ruthenie à la Hongrie et la presse italienne met en évidence le danger que créerait la constitution d'un état Russo-Subcarpathique qui ne tarderait pas à devenir le bastion avancé du bolchevisme.

La presse voit une preuve de cette affirmation dans le fait que Moscou aurait fait connaître son opposition à l'union de la Ruthénie à la Hongrie.

D'autre part, le tribunal publie le texte de la communication verbale que le président Masaryk aurait faite en 1920 au délégué de la Croix Rouge Soviétique pour l'informer que la Tchécoslovaquie « considérait la Ruthérie comme un dépôt de l'Union Soviétique à laquelle elle la remettrait à la première occasion favorable ».

Une liste mémélo-allemande aux prochaines élections de Lithuanie

Kaunas, 23 octobre. — Le correspondant écrit que les milieux allemands autorisés de Klaipeda annoncent qu'aux prochaines élections de la Diète locale, dans deux mois, ils présenteront une liste mémélo-allemande, au lieu d'une liste strictement méméloise comme aux dernières élections.

Haut Comité Méditerranéen

LA COMMISSION D'ETUDES EXAMINE LE PROBLEME DE L'ALFA

Paris, 23 octobre. — La commission d'études du Haut Comité Méditerranéen, siégeant sous la présidence de M. Chautemps, a examiné, avec le concours du résident général de France en Tunisie et les représentants de l'Algérie et du Maroc, dans sa séance d'hier, le problème de réglementation de la production de l'alfa.

Le Comte de La Rochefoucauld est victime d'un accident d'auto

Paris, 23 octobre. — Ce matin à 6 heures au carrefour de la Pompe et de l'avenue Henri Martin, une collision s'est produite entre deux voitures automobiles, l'une conduite par le comte de la Rochefoucauld, l'autre par M. Jousse.

Dans le choc, le comte de la Rochefoucauld a été blessé. Il a été transporté à l'hôpital Marmottan où il est observation.

L'assassinat de Staline est démenti

Moscou, 23 octobre. — On déclare ce soir que les bruits qui ont couru à létranger au sujet de l'assassinat de Staline, sont sans fondement.

Un député communiste « français » est arrêté en Italie

Nice, 23 octobre. — M. David Léon, conseiller d'arrondissement communiste de Marseille, a effectué depuis quelques jours une tournée de conférence dans la vallée de la Tinée. Jeudi il a quitté le village d'Isola au matin, en disant qu'il rentrerait déjeuner après une excursion à la frontière italienne, mais repuis il n'a pas reparu.

Selon les renseignements, il aurait été arrêté en territoire italien par les carabiniers parce qu'il ne possédait pas de passeport.

Le « Temps » ajoute que, selon l'enquête de la gendarmerie, le conseiller fut bien arrêté et transféré au poste de Sainte-Anne de Vinadio, puis de Coni.

Un escroc d'envergure est arrêté

Paris, 23 octobre. — Comme suite à de nombreuses plaintes contre des individus écumant la province, se faisant passer pour des démarcheurs de sociétés de capitalisation et recueillant des souscriptions fictives, des inspecteurs ont arrêté Pierre Louis Brunsch, 37 ans, habitant Paris, qui a mis en coupe réglée les départements du Vaucluse et des Alpes-Maritimes.

On recherche activement les complices qui ont opéré dans d'autres régions.

Notre situation économique s'améliore

déclare le Président Roosevelt

Hyde-Park, 23 octobre. — Le Président Roosevelt a reçu les journalistes pour les entretenir de la situation économique aux Etats-Unis.

Faisant valoir le mouvement de reprise qui s'est manifesté dans le pays, M. Roosevelt leur a indiqué :

1. Que les rapports officiels montrent les dispositions générales du patronat à se conformer à la loi fixant un maximum d'heures de travail et des salaires de base ;

2. Que la « General Motors » vient de réembaucher 35.000 ouvriers et d'augmenter les salaires ;

3. Qu'un rapport du département de l'Intérieur indique un augmentation de 250 % par rapport à 1934 du nombre de visiteurs de parcs nationaux, chiffre que le Président considère comme un indice des conditions économiques du pays.

M. Roosevelt regagnera Washington dimanche ou lundi.

Un garde-chasse tue un braconnier

Tours, 23 octobre. — A Courcelles de Touraine (Indre et Loire), dans le domaine de Vivier-Landes, le garde Leroux ayant surpris le braconnier Dutertre, s'apprêtait à lui dresser procès-verbal, lorsque Dutertre tira un coup de feu.

Bien que blessé au visage, le garde riposta, tuant le braconnier.

Palestine, terre de troubles

L'émeute semble s'apaiser à Jérusalem

Jérusalem, 23 octobre. — La vieille ville de Jérusalem est toujours en état de siège ; plusieurs engagements ont eu lieu au cours de la journée. Un soldat britannique a été tué. Néanmoins, on peut considérer l'action militaire comme presque terminée.

Les membres du Conseil Suprême Islamique, les délégués du quartier de la grande mosquée de la vieille ville ont offert aux commissaires anglais d'assurer le respect absolu des Lieux Saints, et de s'opposer à toute tentative des insurgés donnant prétexte à l'intrusion des forces armées dans les sanctuaires ; ils ont déclaré ne pas s'opposer aux mesures gouvernementales tendant à installer des postes de surveillance militaire sur tous les bâtiments extérieurs de l'enceinte des Lieux Saints.

On signale également que la voie ferrée de Lydda à Jérusalem a été détruite sur une longueur de 500 mètres.

Les pertes sont élevées dans la vieille ville

Jérusalem, 23 octobre. — Les opérations dans la vieille ville ont fait, selon les renseignements donnés par les autorités, 22 tués et 22 blessés parmi les rebelles arabes.

Du côté anglais, on compte 1 tué et 4 blessés.

La guerre en Espagne

Burgos réclame à nouveau les droits de belligérance

Burgos, 23 octobre. — Toute la presse nationaliste d'Espagne reprend, en l'amplifiant, la campagne amorcée le lendemain des accords de Munich, réclamant des pays d'Europe et d'Amérique la reconnaissance des droits de belligérance à Burgos.

Dans leurs notes ces journaux déclarent : « Nous avons procédé au retrait substantiel des volontaires étrangers qui, selon les délibérations du Comité de la non-intervention, devait conditionner la reconnaissance des droits de belligérance. Nous a-t-on trompés et qu'attendent les pays étrangers pour tenir leur promesse ? »

Valence est bombardée

Valence, 23 octobre. — A 11 h. 30, cinq avions insurgés ont lancé 50 bombes sur le quartier de Malvarrosa, dont la plupart sont tombées à la mer. Il n'y a pas de victimes.

Gannaux, l'assassin du contremaître de Lyon s'est constitué prisonnier

Marseille, 23 octobre. — Marius Cannaux, l'assassin du contremaître tué à Lyon au cours des derniers événements survenus durant la grève générale du bâtiment, est venu se constituer prisonnier à Marseille et a été écroué.

La guerre sino-japonaise

Les japonais invitent les navires britanniques à s'éloigner d'Hankéou

Londres, 23 octobre. — Hongkong. On mande à l'agence Reuter que selon les milieux bien informés les Japonais ne sont pas entrés encore officiellement à Canton. Le gros des troupes est à 15 kilomètres en arrière des colonnes motorisées qui attendent aux abords de la ville.

Le correspondant de Reuter à Schanghaï annonce d'autre part de source officielle que les fonctionnaires importants, y compris le général Chenuhen, commandant les troupes chinoises ont quitté Canton. L'officier, peu connu, Kuo Chang, commande à Hankéou.

Le départ de Tchang Kaï Chek et de Mme est confirmé officiellement.

Hankéou a été bombardée par 27 avions à l'aurore.

Les bombardements continuent sur Canton

Londres, 23 octobre. — On mande d'Hankéou à l'agence Reuter :

Une note a été adressée par les autorités japonaises aux commandants britanniques sur le Yang-Tsé, leur demandant de quitter le fleuve près d'Hankéou avant minuit.

Les Japonais ont l'intention de bombarder la ville sans arrêt à partir de cette heure. Les navires britanniques ont 16 heures pour prendre les dispositions nécessaires.

Canton offre un terrible spectacle. Parmi les réfugiés accroupis et les bagages gisent les blessés des raids aériens renvoyés des hôpitaux à la suite du départ du personnel médical. L'eau et la nourriture manquent complètement. Seule une troupe chinoise motorisée s'est fait tuer sur place, retardant l'avance japonaise de trois heures.

LES COURS DES VINS

Montpellier, 23 octobre (de notre Agence particulière) :

Carscacsonne publie la cotation officielle ci-dessous : Vins du Carcassonnais : 8,5, 14,50, 9-9, 5 : 15-15, 25, 9,5 : 10 : 15,25-15,75 le degré pris à nu en propriété, on peut considérer comme à peu près terminée dans notre région la campagne des sous marcs, elle n aura pas été de longue durée, le commerce avait des besoins ; le possédant plus que des stocks très réduits, la nécessité, pour lui, de se procurer une marchandise immédiatement disponible se trouvait coïncider avec la nécessité, souvent impérieuse, pour un grand nombre de viticulteurs, de vider une partie de leur vaisselle vinaire, soit simplement pour commencer les décuvaisons. La coexistance des mêmes intérêts chez les acheteurs et chez les vendeurs a déclenché un mouvement très actif de pourparlers qui ont forcément abouti à une foule de petites affaires sous marc à des prix très soutenus.

A l'heure actuelle la demande accuse du ralentissement, la clientèle ne demandant que des vins à titre alcoolique élevé, mais ces derniers étant peu nombreux, cette année, les conclusions d'affaires sont rares et le calme se vérifie.

Perpignan, 22 octobre. — La Chambre de Commerce de Perpignan nous communique la mercuriale suivante : Vins du Roussillon rouuge 8,5-9 : 14,50-15, 9-10-15, 10-11-15-15,50 le tout au degré pris en propriété, les vins sous mar et les vins à retirer immédiatement ont peu à peu diminué, le commerce sest trouvé avoir à effectuer des réapprovisionnements lui permettant de modérer ses demandes, au surplus les vendanges sont avancées dans les autres régions et les vins nouveaux commencent à y faire l'objet de transactions assez suivies, dès lors les acheteurs ne réclament que de la marchandise titrant au moins 9,5 mais, ici, dans le Roussillon, contrairement à ce qui se produit sous les ans, le degré alcoolique est faible et dans de nombreux tènements, le degré minimum n'est pas atteint. Signalons qu'à part le wagonnage ininterrompu qui a lieu depuis le début de la campagne, quelques coopératives ont cédé, ces jours derniers, des lots assez importants, indiquons Vinca, qui a vendu en 8,5 4.000 hectos à 15,25 Thuir, 3.000 hectos à 9,7 à 15,75. St-Nazaire 2.700 hectos à 9,3 à 140, Millas 1.500 hectos à 9,2 à 15.25.

LES ALCOOLS ET LES EAUX DE VIE

Paris, 22 octobre (de notre Agence particulière). — Nous n'assistons pas au mouvement d'affaires qui tous les ans à semblable époque se constate. Le commerce hésite à se couvrir en quantités importantes, la menace d'impôts nouveaux sur l'article le retient. Certes M. Roger Dejeas, président du Syndicat national du commerce en gros, s'y oppose de toute sa ferme volonté, tant que le contrôle chez les bouilleurs de cru ne sera pas vraiment efficace, mais il est à craindre que les décrets dont peut se servir le gouvernement ne permettront pas de discussion.

Le marché de l'alcool de prestation est en « dents de scie » depuis quelques jours.

On a noté de la baisse, puis une reprise et enfin de nouveau de la faiblesse, cette dernière étant attribuée aux grosses quantités de vins du Midi, susceptibles d'aller à la chaudière. L'administration des indirectes, autorise d'ailleurs à cet effet, l'ouverture de comptes de transfert de blocage. Des instructions en ce sens ont été données par lettre autographiée (numéro 2.484 du 16 septembre 1938) adressées aux directeurs départementaux des ndirectes.

Ceci n'est pas de nature à clarifier la situation, aussi ne faut-il pas s'étonner de voir dominer l'indécision.

Les eaux de vie fines qu'il sagisse des Armagnacs, des Cognacs, des Kirschs, etc... ne trouvent pas à l'entrée des froids, le marché qui leur est coutumier. Les entrepositaires, les liquoristes ne se risquent pas, au jour le jour chacun s'alimente disposé à supporter l'augmentation si elle a lieu sans courir l'aventure d'une spéculation malheureuse.

Deuxième Bureau

Notre feuilleton

Le grand roman policier
de Ch. ROBERT-DUMAS

N. 8

— Mais, tu sais donc tout, mon amour? demandait-elle à chaque manifestation nouvelle d'une ampleur d'esprit, d'une variété de connaissances qui emplissaient la jeune fille d'une sorte de fierté respectueuse.

Elle le regardait, surprise, enthousiasmée, s'installer au Morse, au Hughes et l'aider dans la transmission des dépêches avec autant d'aisance qu'une aide-postière de métier.

— L'homme moderne doit savoir un peu de tout, déclarait-il, comme en s'excusant.

— Mais où donc as-tu appris tout cela ?

— Au lycée, à l'Université et pendant un stage de quelques mois dans une usine de T.S.F. et d'aviation. Mais, que t'importe, chérie ? L'essentiel n'est-il point que je sois capable d'alléger ta tâche quotidienne ?

Assis à la machine à écrire du bureau de poste, il lui souriait, renversant vers elle son visage, l'enveloppant de l'éclat lustré de ses yeux.

— Comme tu tapes bien, mon cher grand. Pas une faute de frappe !

— Ne faut-il pas que je transcrive mon manuscrit à la machine, chère innocente ! plaisantait-il.

Elle hochait la tête et, triste soudain, ajoutait :

— Tu es trop haut pour moi, mon amour. Quelque chose me dit que je ne reurs à la pensée de l'éphémère possible de sa félicité présente, se doublait d'un sentiment d'admiration envers ses remarquables facultés intellectuelles. Il lui apparaissait singulièrement au-dessus de tous les hommes qui avaient jusvriers, leurs heures d'entrée et de sortie, le chiffre des policiers venus en renfort à l'Usine et les mille bruits qui couraient sur l'invention et la mise au point du fameux moteur d'avion.

La tendresse éperdue que Dorothée éprouvait pour son amant, et qui parfois l'effarait, la secouait de brusques terfants, et qui attrape si bien les ressemblances !... »

Dès la nuit close, Benoit s'évadait de la chambre 23 et venait rejoindre Dorothée. Elle laissait sa fenêtre ouverte derrière ses volets poussés. Silencieux, il se glissait dans le rez-de-chaussée parfumé, accueillant, parmi l'ordonnance naïve des fleurs coupées. Et les deux amants vivaient de longues heures d'amour. Avant l'aurore Benoit remontait dans sa chambre. Nul à Morselberg qui soupçonnât ce manège régulier.

— Vois-tu, mon chéri, lui avait dit Dorothée, il est plus prudent que tu viennes. J'ai toujours peur d'une communication de nuit... J'éaits si tourmentée, l'unique soir où je t'ai suivi... Si on m'avait appelée... Comprends-tu ?... C'est qu'ils sont très stricts pour le service, chez nous... J'aurais perdu ma place... Abandon de poste, en somme. Heureusement qu'il ne s'est rien passé en mon absence.

Parfois les caresses des deux amants étaient soudain coupées par un appel téléphonique ou par le tic tac du Hughes enregistrant, dans la pièce attenante, un télégramme officiel. Dorothée, d'un élan, s'arrachait alors aux délices communes. Splendidement nue sous l'or de la veilleuse, elle courait à son service. Et, lorsqu'elle revenait, l'ivresse de leurs chairs mêlées à nouveau lui semblait plus délicieusement âpre.

Aux instants de lassitude, répandue contre le corps de son amant, elle parlait d'elle-même, des mille riens quotidiens qui emplissaient sa vie de fonctionnaire. Benoit l'écoutait et notait. Il apprit ainsi que le seul gros client de la poste était l'Usine *Schaffingen A. G.*

— C'est eux qui me font le plus travailler, déclarait la jeune fille. Lettres, télégrammes, envois recommandés, etc. Heureusement que leur téléphone est relié directement avec l'extérieur. S'il était branché par ici, il me faudrait au moins deux ou trois aides de plus... Et cela n'arrangerait pas nos affaires, dis, chéri... Tu vois : *Il y a un Dieu pour les amoureux.*

« Il y en a surtout un pour le S. R. », pensait le capitaine. Il apprit ainsi sur l'oreiller, que l'Usine envoyait chaque jour un employé chercher et porter le courrier au bureau de poste de Morselberg. Dorothée, sans qu'il l'interrogeât jamais, lui fournit innocemment de précieuses et multiples précisions. Il connut par elle le nom des directeurs, des ingénieurs, leurs relations postales habituelles, le nombre de contremaîtres, d'outre garderai pas...

Il la prenait alors sur ses genoux et baisait ses yeux lourds de larmes.

— Mais si, puis si, chère, douce fillette.

Il la berçait tendrement...

Cette intimité d'amour et de travail, ils la vivaient derrière les persiennes closes du bureau de poste, la nuit. Ils se parlaient à voix contenue. Sait-on jamais ?... Si quelque attardé collait d'aventure une oreille curieuse aux volets ?

— Laisse-moi t'aider, Dorothée. Plus vite nous aurons ini cette besogne, plus nous aurons de temps pour nous aimer.

Elle acquiesçait d'un sourire.

Ainsi Benoit, ayant capté la confiance de sa maîtresse, se familiarisait chaque soir davantage avec le maniement des appareils qu'elle lui abandonnait sans contrôle désormais.

Ne lui avait-il pas, dès les premiers soirs, demandé de l'initier aux signes conventionnels de service en usage dans le trafic télégraphique allemand ? Tout cela, imaginait-elle, dans l'unique but de lui épargner de la peine en la secondant correctement : « Quel amant exquis de délicatesse ! » pensait la jeune amoureuse. De grands élans la jetaient contre lui, crispaient ses mains aux épaules robustes de l'homme tant aimé.

— Ne t'en va jamais de moi ! suppliait-elle.

Certaine journée qu'il passa loin d'elle, la ravagea.

— Il faut que j'aille rendre visite à une de mes vieilles tantes souffrante, à Cologne, lui déclara-t-il la veille. Je ne te verrai que demain soir.

— Tu reviendras au moins ?

Les traits soudain creusés, les joues pâles, Dorothée avait lancé du fond de son cœur et de sa chair cette interrogation douloureuse comme un cri d'angoisse physique.

— Mais oui, folle chérie.

Le capitaine Benoit parti le jour suivant, de très bonne heure, ne se rendit pas à Cologne.

Il prit en auto la route de Hollande, franchit la frontière et se dirigea vers Arnhem. Il rendit une courte visite à un « correspondant » du Service : le temps de prendre chez lui son courrier personnel réexpédié de Paris par les soins du 2e Bureau, puis se retira. Il entra dans une imprimerie, commanda un cent de cartes de visite au nom de Karl Grünert, *Dr phil.*

— En caractères gothiques, surtout, spécifia-t-il à l'imprimeur. Je reviendrai les prendre dans une heure.

Il baguenauda par les rues, fit chez un bijoutier emplette d'un large cercle d'or mat pâle . « Presque du ton de ses cheveux. J'espère qu'elle sera contente. » Il songeait à la joie de Dorothée, lorsqu'il lui passerait ce bijou au poignet. Il remonta en voiture, gagna la promenade publique d'Arnhem et stoppa.

Il tira de sa poche la boite-écrin contenant le cadeau acheté pour sa maitresse, gratta le nom et l'adresse du commerçant figurant à l'intérieur du couvercle, puis après l'avoir renfermée, il la rempaqueta soigneusement.

« Pas mal, ces cartes, songeait-il en sortant de chez l'imprimeur. Le caractère gothique fait plus « patriote », et ce petit *Dr. phil.* « Docteur en philosophie ! » Tout à fait dans la note pédante du milieu politico-financier dans lequel j'espère, dur comme fer, m'aventurer d'ici peu. »

Il arrêta son auto devant la poste centrale et jeta à la boite une carte-vue et une lettre adressées à

M. le Dr. K. Grünert
Poste restante
Morselberg.

Alors, il quitta Arnhem.

Il déjeuna en touriste dans la première auberge rencontrée. Il repassa ensuite en Allemagne. Il fit viser ses papiers au même poste-frontière que le matin. Tandis que le douanier de service, penché sur les pièces, accomplissait sa besogne de bureaucrate, le capitaine Benoit, demeuré sur le seuil du bureau, affectant un air distrait, fumait tranquillement sa cigarette.

En réalité, il examinait avec attention choses et gens. Appuyé au chambranle de la porte, il tournait le dos à la frontière hollandaise, distante d'environ deux cents mètres. Devant lui, la route filait, droite entre deux rangées d'ormes rabougris, pour aller se perdre Un ruisseau étroit paressait, rigole mé- à angle brusque derrière une saulaie lancolique, poussant dans la platitude morne du payasage ses eaux d'Allemagne en Hollande. Un poteau aux couleurs du Reich marquait en plein champ le point où, à quelques cinq cents mètres à gauche du poste, ses berges lépreuses, piquées çà et là de chanvres aquatiques, de roseaux, d'iris jaunes, quittaient le territoire allemand.

Après avoir rempli les formalités exigées, le capitaine Benoit remonta en voiture et s'éloigna. Au premier carrefour il obliqua à droite et, au lieu de rentrer à Morselberg, se dirigea sur Clèves où il parvint vers trois heures de l'après-midi.

Il fit le tour de la ville, acheta dans un magasin de confection un superbe chapeau vert-chasseur agrémenté d'une plume de coq de bruyère, et un complet très allemand de nuance moutarde-à-cataplasme. Il mit à la poste, à l'adresse du Dr. K. Grünert, une autre carte-vue d'un polychrome mauvais goût, puis, sans hâte, reprit la route de Morselberg.

Il stoppa devant le *Pichet Rouge*.

— A la bonne heure, monsieur Vanebooke, lui cria en manière de salut le jivial Kackert debout sous le porche de l'hôtel, vous rentrez pour le diner ! Bravo ! Nous avons ce soir une de ces poitrines d'oie farcies ! J'aurais été désolé que vous manquiez ce plat-là... Vous goûterez ça : c'est mon triomphe.

Le capitaine remisa sa voiture. Il quitta le garage après s'être assuré que le coffre arrière, dans lequel il avait serré les emplettes vestimentaires faites à Clèves, était dûment fermé. Il fit honneur à la spécialité du père Kackert. Dès son repas terminé il monta, « fatigué, déclara-t-il, de sa randonnée Cologne et retour », dans la chambre 23.

A dix heures, il était dans les bras de Dorothée. Elle l'accueillit, énervée par l'attente, plus amoureuse que jamais.

— Je me suis tant ennuyée de toi, mon cher grand, disait-elle. Il me semblait que je ne te reverrais jamais.

Ce fut pour tous deux un beau soir d'amour. Rentré au *Pichet Rouge* par la voie clandestine ordinaire, Benoit ne se mit pas au lit tout de suite. Il s'installa à la table entre les deux fenêtres et se courba sur son passeport hollandais ouvert bien à plat devant lui.

D'une main habile il procéda à un maquillage soigné. Il fit d'abord disparaître, au moyen d'un *corrector* spécialement composé par les chimistes du S. R. français, et qui ne laissait sur le papier nulle trace suspecte, le large trait d'encre tracé derrière le nom de Kaarl Vanebooke. Ensuite il tira de sa valise un flacon de voyage plein de cette même encre avec laquelle, au Service, on avait établi son faux passeport. Sans hésitation ni reprise de plume il ajouta, imitant avec une virtuosité surprenante, l'écriture figurant sur la pièce, les mots suivants derrière le nom de Vanebooke :

dit Karl Grünert.

« Maintenant, il n'y a plus qu'à laisser sécher ça jusqu'à demain matin. »

(A suivre).

La lutte contre la dénatalité

Paris, 23 octobre. — M. de Saint-Just, député du Pas-de-Calais qui avait attiré l'attention de M. Daladier sur les vœux de la Fédération Familiale du Nord a été informé que le Gouvernement, soucieux d'enrayer la crise de dénatalité a demandé aux diverses administrations d'étudier dans le plus bref délai une série de mesures destinées à assister et à encourager efficacement les pères et les mères de famille.

Des marocains sont condamnés

Ils répandaient des tracts anti-français

Fez, 23 octobre. — Le tribunal de Fez a prononcé diverses peines envers des indigènes, coupables d'avoir répandu des tracts anti-français, Ahmed Ben Abdesam Tagzzoati, trouvé porteur d'un paquet de tracts, a été condamné à 10 ans de prison. El Mehdi El Oudghriry à 2 ans de prison et Mohamed El Kadri à un an.

L'auteur de ces tracts est un algérien nommé Abd El Aziz Ben Mohamed Ben Moussa, commerçant à Fez, qui faisait l'objet d'un arrêté d'explusion. Il a quitté le Maroc sous escorte à destination de l'Algérie.

L'Egypte veut s'armer

ELLE RECONNAITRA L'EMPIRE D'ETHIOPIE

Le Caire, 23 octobre. — Le gouvernement égyptien engagera de nouvelles dépenses pour la défense nationale. Il prévoit la mise en chantier d'une petite flotte et pour 1941 d'une armée de cent mille hommes ainsi que d'une aviation de mille appareils modernes.

On croit savoir que l'Egypte reconnaitrait l'empire d'Ethiopie et nommerait un consul à Addis Abbeba, l'Italie s'engageant d'autre part à régler le conflit qui divise l'Eglise copte.

Trois hongrois sont exécutés

Budapest, 23 octobre. — Trois hommes condamnés à mort par le tribunal militaire pour espionnage ont été exécutés ce matin.

LES SCANDALES POLICIERS

APRES MARSEILLE... TOULON...

Marseille, 23 octobre — On mande à « Paris-Midi » que les scandales policiers de Marseille ont cause une forte émotion à Toulon où une infime minorité de policiers se livraient aussi à un trafic honteux.

Des inspecteurs généraux iraient bientôt à Toulon, assure-t-on dans les milieux bien informés. On signale que de hauts fonctionnaires, magistrats et policiers seraient prêts à témoigner contre les singulières méthodes des gangsters et de leurs complices policiers.

L'affaire des réformes frauduleuses

UNE ARRESTATION

Marseille, 23 octobre. — Dans l'affaire des réformes frauduleuses, le juge a fait écrouer Joseph Ferrandi, 28 ans, dont l'enquête a établi qu'il s'est occupé des réformes des footballeurs Dardigon et Voulet. Le juge a fait mettre en liberté provisoire l'inculpé Samat qui a dirigé le club de Château Gombert et a fait aussi réformer des sportifs.

LA LISTE S'ALLONGE

Marseille, 23 octobre. — Trois nouvelles inculpations ont eu lieu dans l'affaire des réformes frauduleuses : celle du joueur de football Camoin et de deux de ses amis, dont un dirigeant de club, qui ont avoué que leur réforme avait été obtenue par la méthode Prunières, grâce au versement de quelques centaines de francs.

Le meeting des chômeurs et des vieux travailleurs

Paris, 23 octobre. — La réunion des chômeurs et des vieux travailleurs s'est déroulée cet après midi au Stade Buffalo, sous la présidence de M. Henri Raynaud, secrétaire-général de l'Union des Syndicats.

La réunion s'est déroulée dans le calme. La sortie s'est effectuée sans incident.

Divers orateurs se sont fait entendre, notamment M. Racamond, secrétaire de la C.G.T.

Une motion a été votée demandant du travail pour les chômeurs et une retraite pour les vieux.

A LA CITÉ DIVIELLE

GOMORRHE (Alexandrou)
à M. de Andreis
gagne le prix Saxifrage

GRINGO (Gentleman Rando)
à MM. di Scala Esposito
gagne le prix du Sahara

A LA CITE DIVIELLE. UNE ARRIVEE PARTICULIEREMENT DISPUTEE DANS LE GRAND PRIX QUINQUET.

Bon terrain

Belle réunion où les nouveaux venus, j'entends les chevaux, se sont défendus avec des moyens altérés pour des causes inhérentes au changement de piste et à la différence de climat — tout étranger paie ainsi son tribut. — L'impression, en leur faveur, n'en reste pas moins excellente convaincus que nous sommes, qu'ils ne tarderont pas à ajouter de nouveaux à ceux qu'ils possèdent.

Il y a encore eu un très nombreux public, de jolies courses et des victoires courageusement acquises, telles celles de Golap (gentleman Anglade), de Grane (Sobrecasses), de Kilmaine (gentleman Sauvage), de Tante-Marie (Capiello) et de Gringo (gentleman Ronda) ; qui ont dû lutter jusqu'au poteau pour prendre ou conserver le bénéfice de leurs loyaux efforts.

Prix Quinquet. — Trot monté. — 5.000 francs. — Distance : 2400 mètres.

1. **Golap**, 78 kil. 2,450 m., à M. Anglade (Anglade fils).
2. Kota, 72 kil., 2.400 m., à M. Nabet (Mazella).
3. Héros-de-Suronnière, 77 kil., 2.400 m., à M. Agius (Richl).

Non placés : Intransigeant, Ile-d'Argues.
Forfait : Isidore III.
Retiré : Genèse.
Durée du parcours : 3'44" (1'31" 4/10), 3'44"1/2 (1'33"3/10), 3'46"1/2 (1'34"2/10).
P.M. — Pesage : gagnant 25 fr. 50 ; placés : 14 fr. 50 et 25 fr. — Pelouse : gagnant : 25 fr. 50 ; placés : 15 fr. et 28 fr. 50.
Pari jumelé : pesage : 196 fr. — Pelouse : 296 fr.

Le gagnant est entraîné par Nin.

Sans hésitation Héros-de-la-Suronnière, Ile-d'Argues prirent un avantage appréciable qui avantagea le premier mais desservi la seconde devenue fautive elle, qui à l'exercice s'était montrée d'une régularité exemplaire. Intransigeant fut de la partie, moins doué, il ne peut continuer à l'allure rapide, tandis que Kota se maintenait en bon rang et que Golap gagnait des rangs, après avoir refait le handicap de 50 mètres. Au second passage de la ligne d'arrivée, il rejoignait Héros-de-la-Suronnière que Kota sur ses fins elle aussi venait de passer et sans tarder prenait la tête qu'il conservait jusqu'au poteau. Le gentleman Anglade a monté avec une sage progression et une confiance absolue.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Haies. — 7.000 francs. — Distance : 2.800 mètres.

1. Miss-Cinders, 60 kil., à M. Licari (Lavialle).
2. Oscar, 62 kil., à M. Chemoul (Toreau).
3. Tabou, 63 kil., à M. Juanéda (Maurin).

Retirée : Maritza.
Tombé : Gomito.
Cinq longueurs, loin.
Durée du parcours : 3'36".
P.M. — Pesage : gagnant : 6 fr. 50 ; placés : 5 fr. 50 et 6 fr. — Pelouse : gagnant 7 fr. 50 ; placés : 5 fr. 50 et 6 fr.
Pari jumelé : pesage : 25 fr. ; pelouse : 30 fr.
La gagnante est entraînée par Cazebielle.

Deux chevaux débutaient dans la spécialité, ardents, aussi doués mais manifestement différents de classe, Miss-Cinders et Gomito. Le jockey Lavialle ajoutait à la classe de son cheval celle qu'il possède, l'union de ces deux valeurs ne pouvait que mener au succès. Lavialle est pénétré de ce sentiment de la course qui font les excellents jockeys ; il monta avec souplesse et sûreté et vraiment, à le voir, on avait plaisir à constater l'aisance de son cheval sur des rênes longues avant ; pendant et après le saut Il est certain qu'autrement montée, Miss-Cinders qui accrocha les trois premières haies n'aurait eu la confiance qui permet d'oser, aussi dans une action coulante elle passa les haies suivantes et entre celles-ci la classe de plat parla — devant ses concurrents Miss-Cinders cantérait. — Gomito tenta de l'approcher sur l'obstacle, dans lequel il buta et où son cavalier tomba heureusement sans mal. Excellente leçon pour Miss-Cinders.

Prix Ramsès. — Trot attelé. — 5.000 fr. — Distance : 2.600 mètres.

1. Grane, 2.600 m., à M. Tamène (Sobrecasses).
2. Isidore III, 2.650 m., à MM. Di Scala-Esposito (Canicio fils).
3. Houbigant, 2.600 m., à M. Mouhoub (Zamit).

Non placés : Klonkon, Goa, Irmack, Quickline.
Forfaits : Genèse, Gruchet, Douvres.
Durée du parcours : 3'52"1/2 (1' 29"2), 3'52"3/5 (1'27"5), 3'53" 1/2 (1'29"4).
P.M. — Pesage : gagnant : 44 fr. 50 ; placés : 18 fr. 50 et 12 fr. — Pelouse : gagnant : 35 fr. 50 ; placés : 16 fr. 50 et 14 fr. 50.
Pari jumelé : pesage : 365 fr. ; pelouse : 208.

Dans un déboulé extrêmement rapide, Grane s'assurait une avance que ni Houbigant encore moins Irmack, fautif à l'excès, ne peurent reprendre. Klonklon qui s'accrocha désespérément à Houbigant céda le premier tandis que Quickline dans un effort splendide, qu'autrefois nul ne pouvait briser, s'effondrait. Isidore III qui le suivait de près poussa un pointe qui le porta au second rang derrière Grane absolument fini pouvait cependant terminer en tête. Ces trois premiers ont accompli des performances importantes, le premier a trotté à la vitesse de 1' 29"2, le second à la vitesse de 1'27"5 et le troisième à la vitesse de 1'29"4.

Prix Saxifrage. — Plate. — 8.000 francs. — Distance : 1.000 mètres.

1. **Gomorrhe**, 54 kil. 1/2, à M. De Andreis (Alexandrou).
2. Artaban VI, 57 kil., à MM. Di Scala-Esposito (Hart).
3. Baquoubah, 56 kil. 1/2, à MM. Dermy-Jacquot (Capiello).

Non placés : Royalette, Pierrot, Penny-Wise, Pékina.
Forfait : Méprise.
Trois-quarts de long., trois long.
Durée du parcours : 1'06".
P.M. — Pesage : gagnant : 169 fr. ; placés : 44 fr. et 6 fr. 50. — Pelouse : gagnant 161 fr. 50 ; placés : 32 fr. et 7 fr. 50.
Pari jumelé : pesage : 239 fr. ; pelouse : 146 fr.
Le gagnant est entraîné par Daiflon.

Départ malheureux qui permit à Gomorrhe de gagner devant Artaban VI, vainqueur moral, et de Baquobah, portant le top-weigt.

Prix Quo-Vadis. — Trot attelé. — 5.000 francs. — Distance : 2.250 mètres.

1. **Kilmaine**, 2.275 m., à M. Richl (Sauvage).
2. Mercredi, 2.250 m., à M. Sultana (Nin).
3. Léla, 2.250 m., à Mlle A. Reder (Deveza).

Non placés : Imélia, Nusmée, Kip, Justice II, Maïa, Jolie-Bérichonne.
Durée du parcours : 3'32"1/5 (1' pelouse : 39 fr.

Quelle jolie fin de course entre Tante-Marie (49 kil.) et Séville (59 kil.). Si Tante-Marie eut à souffrir de ne pouvoir se dégager sur la ligne d'en face, Séville avait à se plaindre du gros poids qu'elle portait et l'on se demande si l'incident de Tante-Marie n'a pas favorisé sa victoire. Séville terminait à une allure de bolide.

Prix du Sahara. — Trot attelé, à réclamer. — 4.000 francs. — Distance : 2.800 mètres.

1. **Gringo**, 2.275 m., à MM. Di Scala-Esposito (Ronda).
2. Gruchet, 2.775 m., à M. Richl (Richl).
3. Eros III, 2.725 m., à M. Lanzaro (Mazella).

Non placés : Dugueslin II, Drôle-de-Gosse II, Extra II.
Forfaits : Grane, Hasparens, Genèse.
Retirés : Goa, Golap.
Durée du parcours : 4'11" (1'30" 8), 4'12" 1'30"8), 4'14" (1'33"2).
Le gagnant est entraîné par Canicio fils.
Gringo a été réclamé pour la somme de 15.005 francs par son propriétaire.
P.M. — Pesage : gagnant : 19 fr. 50 ; placés : 8 fr., 14 fr. 50 et 28 fr. 50. — Pelouse : gagnant : 17 fr. ; placés : 9 fr., 14 fr. et 26 fr.

Gringo, quelle que soit la distance, est un concurrent redoutable. L'entraîneur Canicio l'a ainsi transformé, et le gentleman Ronda l'a conduit à la perfection.

GLOTAIRE.

33"2), 3'32"1/2 (1'34"2), 3'36" (1'36").

Le gagnant est entraîné par Richl.

P.M. — Pesage : gagnant : 51 fr. ; placés 11 fr., 7 fr. et 12 fr. — Pelouse : gagnant : 53 fr. ; placés : 11 fr. 50, 7 fr. 50 et 11 fr. 50.

Des rendements de distance importants fut pour quelques concurrents une tâche irréalisable. Mercredi ne fut battu que dans les dernières foulées. Nusmée sur laquelle on comptait ne réalisa pas la vitesse qu'elle obtint à l'exercice. Joly-Bérichonne fautive, trop fautive même ne put se classer. Léla, en progrès, sans effort apparent, put prendre la troisième place, et Kilmaine qui s'accorde avec le gentleman M. Sauvage termina brillamment.

Prix des Seringas. — Plate, mixte à réclamer. — 6.000 francs. — Distance : 2.350 mètres.

1. **Tante-Marie**, 49 kil. 1/2, à Mlle Frendo (Capiello).
2. Séville, 59 kil. 1/2, à M. Licari (Lavialle).
3. La Margo, 49 kil. 1/2, à MM. Di Scala-Esposito (Hart).

Non placés : Gredin, Trois-Moulin, Pastel.
Forfaits : Gromosquis, Gabès II, Mon-Dauphin, Derk-Somer.
Retiré : Sheia.
Demi-longueur, quatre long
Durée du parcours : 2'47".
La gagnante est entraînée par Tendéro.
P.M. — Pesage : gagnant 10 fr. 50 ; placés : 7 fr. 50 et 9 fr. — Pelouse : gagnant : 13 fr. ; placés : 6 fr. 50 et 8 fr.
Pari jumelé : pesage : 42 fr. ;

Hippisme

A Maisons-Lafitte

Prix de Longjumeau. — 1. Dentelle-d'Or ; 2. Délinquante ; P.M. — Gagnant : 41 fr.; placés : 15 fr. 50, 19 f ret 90 fr. 50. 3. Thridace.

Prix Maréchal Galiéni. — 1. Nadar ; 2. Ballotage ; 3. Jirll. P.M. — Gagnant : 20 fr. 50 ; placés : 10 fr., 35 fr. 50 et 28 fr.

Prix Maurécourt. — 1. L'Amiral ; 2. Marcuil ; 3. Fifrelin. P.M. — Gagnant : 11 fr.; placés : 7 fr., 11 fr. 50 et 12 fr.

Prix Eclipse. — 1. Birikil ; 2. For-My-Love ; 3. Lavande. P.M. — Gagnant : 9 fr.; placés : 6 fr. 50 et 7 fr.

Prix Joerisse. — 1. Sun-Rose ; 2. Amande-Verte ; 3. Auverpin. P.M. — Gagnant : 34 fr. 50 ; placés : 11 fr. 50, 47 fr. 50 et 14 fr.

Prix Lastours. — 1. Shiny-Lazce; 2. Quartier-Mestre; 3. Chowpatty. P.M. — Gagnant : 114 fr. ; placés : 26 fr., 12 fr. 50 et 17 fr.

Prix de la Rapée. — 1. La Reboursière ; 2. Smaragda ; 3. Signoretto. P.M. — Gagnant : 23 fr. 50; placés : 10 fr., 15 fr. 50 et 15 fr. 50.

Boxe

On nous écrit...

Nous recevons de M. le Directeur de la Régie du Stade Municipal la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

Nous vous serions très obligés, de bien vouloir publier dans votre estimé journal la lettre ci-jointe que nous recevons du boxeur Tomitch.

Veuillez agréer, Monsieur, le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Alger, le 23 octobre 1938

Monsieur le Directeur de la Régie du Stade Municipal, Alger

Cher Monsieur,

Par la voix de la presse, j'apprends que le boxeur Hayoun accepte de rencontrer Belkeir. Quand ? je crois savoir qu'il n'est plus d'accord lorsque vous lui demandez de faire le combat le 5 novembre ; or, plus en forme que jamais, challenger au champion Yougoslave, je m'entraine sérieusement depuis plus de trois mois, en plus de cela je crois prétendre à prendre la place du boxeur Hayoun, puisque à mon palmarès figure sur lui-même, une victoire aux points et une victoire par K.O. au 5e round, autre chose je compte une décision par K.O. au 3e round sur Villano, alors que Belkeir l'a vaincu par K.O. au 6e seulement. Je crois pouvoir vous assurer que le public verrait d'un bon œil le combat : Belkeir-Tomitch et c'est pour cela que j'espère que vous me donnerez une dernière chance.

Dans cette attente.

Agréez, Cher Monsieur, mes sportives salutations.

Signé : Tomich Kroumo

NATATION

Vers une union : Baroli, Dosset, Garcia

Dimanche prochain les clubs se réuniront en assemblée générale pour élire un bureau en remplacement de celui quils viennent de renverser.

Nous avons expliqué les raisons majeures de ce manque de confiance envers le bureau. Nous n'y reviendrons pas. Il s'agit maintenant de construire, d'entrer en action pour le bien de la natation.

Notre sport manque en ce moment de coordination dans les efforts. Et si nous avons encore des dévoués, ils sont éparpillés dans les clubs, ils veulent bien faire, mais n'en ont pas la possibilité. D'où leur désintéressement complet. Leur inaction permet à d'autres clubs de travailler pour eux et l'on arrive à un maximum d'abus qui provoque la réaction. Celle-ci s'est manifestée dimanche dernier. Dans huit jours les clubs devront voter pour que le même résultat ne soit pas atteint.

En conséquence donnons à la ligue des membres unis entr'eux pour réaliser de relever la natation. Leur tâche ne sera pas facile. Ils seront au nombre de neuf, dans ce bureau, il leur faut agir d'un commun accord. Chacun suivant sa compétence et dans la direction que le bureau lui tracera, devra fournir un travail pour la communauté, c'est-à-dire la ligue. La ligue en revanche devra centraliser en son sein les différentes branches de son activité et surveiller très consciencieusement les faits et gestes de ses commissions.

M. Baroli sur la demande de certains clubs a essayé de faire l'union entre les clubs pour que son travail constant lui donne les fruits qu'autrefois avec l'aide de M. Dorset il avait recueillis.

Hélas les clubs n'ont pas voulu. Les uns ont conservé leur illusion; les autres sont restés fidèles à leur réalité. Donc la majorité n'ayant pu convaincre la minorité; celle-ci agira comme bon lui semble, alors que celle-là poursuivant un idéal : le Sport travaillera toujours dans le même sens, sur des principes posés à l'avance à savoir le travail, l'union, l'honnêteté, la sportivité, bref la réalisation de tout un programme pour le redressement complet de la natation.

J'insisterai sur le point que chaque candidat délégué à la ligue s'est engagé à travailler pour la communauté. L'union existe déjà entr'eux et M. Baroli devra s'attacher a maintenir ce bon esprit. C'est là pour lui, une tâche difficile qu'il accomplira avec succès grâce à sa grande expérience des réunions: à sa connaissance des hommes; à son courage et à sa compétence pour mener à bien l'œuvre qui lui tient à cœur.

M. Dosset s'installera immédiatement au côté de son ami et président Charles Baroli. Comme par le passé mais avec une foi nouvelle que les jeunes délegués sauront faire renaitre en M. Dosset, celui-ci dévoué et compétent en matière de natation continuera au sein de la ligue à organiser et travailler pour le bien de Son Sport.

M. Garcia, dévoué trésorier complètera le trio de cette assemblée qui préside aux destinées de la natation. Ainsi par expérience assurera-t-il des finances normales et les autres délégués faisant confiance au trio de tête pourront travailler en commun accord et employer leur fougue pour la réussite de leur vœu le plus cher.

L'union paraît réalisée au sein même du bureau. C'est là le principal devoir du groupe de la majorité qui doit rassembler tous ses efforts pour la réalisation de cette ligue dont les trois promoteurs, éléments anciens d'un bureau surrané, restent cependant comme les trois points les plus solides pour la reconstruction d'une ligue digne de ce nom.

GIOR.

ESCRIME

L'Assemblée générale des Escrimeurs du département d'Alger

M. BONOME
président sortant est réélu

L'escrime Algéroise à ouvert la saison sur le tapis vert.

Comme nous l'avions annoncé, l'assemblée générale avait lieu dimanche dernier dans la salle d'armes de l'Auto Fleuret.

Les salles Algéroises ci-après, etaient représentées : L'Auto Fleuret, Le Cercle d'Escrime Blidéen, La Salle de la Cavalerie et du Train, La Salle de Garnison du Génie. La Salle du Lycée d'Alger, Le Nouveau Cercle, l'O. N.D. Pietro Gérasa.

Assistaient à cette réunion, MM. le docteur Lechaux, président de la Fédération des escrimeurs Algériens; Ciarac, secretaire général de la F.E.H.; Lefevre, tresorier et le Capitaine Aznord.

Les maitres d'escrime Lempreux et Bergès.

LA SEANCE

M. Bonome, président du comité du département d'Alger, pour la saison 1937-38, prend la parole avant de quitter ses fonctions dans une énergique allocution, il remercie les membres des salles présentes, et exprime le regret de constater à cette réunion, l'absence de membres et professeurs de différentes salles. Puis il s'excuse de n'avoir pu réaliser comme il l'aurait voulut un parfait fonctionnement de la fédération pendant l'exercice de ses fonctions. Il se plaint avec juste raison, tout d'abord du manque de collaborateurs, l'empêchant de mener à bien sa tâche, puis des difficultés matérielles, particulièrement celles qui intéressent le fonctionnement de la fédération électriques. Il donne ensuite son avis, sur ce que pourrait être le fonctionnement de la fédération Algéroise. Il définit le rôle des maitre d'armes, à cet effet il rend hommage, au dévouement de maitre Lempreux, à l'activité de maitre Bergès, il tient à remercier particulièrement maitre Bergès et lui remet au nom de la F.E.A. une médaille en récompense des services rendus par ce dernier pendant la saison dernière.

Puis parlant des présidents, secrétaire général, trésorier, il définit exactement leur rôles. Il donne alors un précieux enseignement sur ce que pourrait être le fonctionnement de ce comité. M. Lefèvre, trésorier présente le rapport financier qui est accepté à l'unanimité.

Le comité 1937-38 quitte le bureau, le doyen d'âge, M. Lefèvre prend la présidence.

L'on procède à l'élection du président. L'assemblée réfléchie, cherche, mais si l'on juge l'ensemble l'on s'aperçoit que les regards se dirigent vers M. Bonome, et l'on comprend en lisant sur les visages, qu'ils ont déjà élu leur président. Devant cette unanime désignation, le Capitaine Aznard prend la parole et demande à M. Bonome de reprendre sa place au siège présidentiel. Après quelques instants de réflection M. Bonome accepte, sa décision est chaleureusement accueillie.

Sont élus, MM. Del Prete et Rodi. La grosse difficulté est celle de nommer un secrétaire général, plusieurs personnes pressenties se récusent et l'on est obligé pour l'instant de passer outre.

Le trésorier est vivement élu, c'est M. Decaillet qui remporte tous les suffrages. Les assesseurs seront désignés dans chaque salle. Après diverses questions d'ordre général, la seance est levée.

Le comité pour la saison 1938-1939 est constitué comme suit :

Président, M. Bonome (Auto Fleuret) ; vice-présidents, MM. Del Prete (O.N.A. Pietro Cerasa) Rodi (Cercle d'Escrime Blidéen) Trésorier, M. Decaillet (Nouveau Cercle).

« La Presse Libre » accueille avec grand plaisir ce comité, elle félicite sincèrement M. Bonome pour sa réélection. Elle s'associe aux escrimeurs algérois pour décréter que nul autre que M. Bonome ne pouvait prendre cette place, elle est heureuse de voir à ses côtés de précieux collaborateurs tels que MM. Del Prete, Decaillet et Rodi.

Tireurs algérois, en garde !!! Vous pouvez escrimer en toute confiance. Le comité qui vous dirige est à même de mener à bien vos destinées.

Flamberge.

BASKET-BALL

GALLIA SPORTS BAT CERCLE DES NAGEURS D'ALGER PAR 35 à 34

Comme prévu ce match fut très disputé et ce ne fut qu'à l'ultime minute (et paraît-il cette ultime minute fut escamotée par le chronométreur) que l'on put connaître le vainqueur, le jeu fut très égal et le jeu trop dûr nuisit à sa beauté. Nous vîmes toutefois de belles échappées de Faure, Jayez et Levêque du Gallia, alors que la défense se montrait intraitable. Cette équipe nous a paru en gros progrès sur ses dernières parties.

Le C.N.A. ne fit pas sa partie habituelle et ses alliers manquèrent plusieurs belles occasions. Les meilleurs furent les frères Mulimé et Okra.

L'histoire de cette partie est facile à faire ce ne furent qu'attaquent et contre attaques et heurts trop fréquents entre les joueurs. — la mi-temps le Gallia menait par 20 à 18 et au coup de sifflet final par 35 à 34.

C.N.A. (2) bat G.S.A. (2) par 31 à 29.

C. N. A. (3) bat G.S.A. (3) par 22 à 14.

C.N.A. (4) bat G.S.A. (4) par 24 à 19.

Gallia junior bat C.N.A. junior par 39 à 12.

A.S.S.E. BAT R.U.A. par 63 à 26

Match sans histoire qui fut un excellent entrainement pour l'A. S.S.E. où Camillieri et surtout Vigne ont montré une forme qui leur auront été bien utile Dimanche dernier contre l'A.S.L. Le R.U.A. où l'équipe n'a pas encore trouvé sa forme s'est borné à se défendre de son mieux à la mi-temps le score était déjà de 37 à 3. Par la suite grace à l'incorporation de jeunes joueurs qui promettent, les universitaires se défendirent mieux.

A signaler à l'A.S.S.E., Vigne, Camillieri, Godard. Au R.U.A., Pons, Récagno et Gil.

A.S.S.E. (2) bat R.U.A. (2) par 36 à 17.

A.S.S.E. (3) bat R.U.A. .3) par 34 à 24.

A.S.S.E. (4) bat R.U.A. (4) par 25 à 21.

A.S.L. BAT C.G. PAR 46 à 26

Partie plaisante et corecte, les Conscrits ont fait mieux que ne l'indique le score. ils réussirent longtemps à tenir tête aux Gaziers et à la mi-temps ces derniers ne menaient que par 6 points, 16 à 10.

Par la suite la fatigue se fit sentir et malgré les efforts de Crocci et Bagouet, les Gars du Telemly durent s'avouer vaincus. A signaler à l'A.S.L., Taouchir, Legouini. Aux Conscrits, Bagouet et Crocci.

A.S.L. (2) bat C.G. (2(par 28 à 21.

A.S.L. (3) bat C.G. (3) par 27 à 15.

A.S.L. (4) bat C.G. (4) par 21 à 19.

A.S.L. Junior bat C.G. Junior par 32 à 5.

R.S. BAT C.G.U. PAR 26 à 21

Après une partie très égale en première mi-temps.

La deuxième partie du jeu vit les joueurs du R.S. montrer plus d'adresse au panier et s'assurer la victoire.

A signaler au R.S., Verbruge, Andréa. Au C.G.M. Salel et Toham.

DIVISION D'HONNEUR

O.H.D. bat A.S.N.A. par 27 à 24
S.E. bat A.S.T.A. par 48 à 6
S. G. bat C.F.R.A. par 34 à 26
A.S. bat U.S.A. par 38 à 20

DIVISION DE PROMOTION

J.U.D.B. bat U.S.A. par 60 à 21
G.L.E.A. bat R.O.M. par 40 à 12
T.C.A.H. bat O.B.S. par 37 à 8
G.C.K. bat A.S.P.T.T. par 61 à 27

J. B.

Yatching

Sport Nautique d'Alger

SEMAINE DE REGATES ET COUPES FAGUEST

Hier a été courue la troisième manche de ces importantes compétitions nautiques. Le temps, qui menaçait le matin, menace d'ailleurs confirmée par la météo, s'est mis heureusement au beau et c'est par une petite brise de Nord-Est et mer calme que 22 unités prirent le départ.

Le 8 mètres J.I. Sirena a, comme d'habitude, fait impression et a terminé facilement plus de 13 minutes devant tout le lot des concurrents.

Dans la série des 6 mètres, J.I. les trois yachts « Rosita », «Fromista » et « Riquet » pouvaient prétendre à la première place au classement général. La lutte, dès le début de la course, fut sévère, mais « Rosita » réussit à s'imposer au premier tour et finit bon premier devant « Fromista » et « Rquet ». « Rosita » gagne donc la Coupe Faguest de sa catégorie.

Chez les « Ailes », la « Gazelle », très bien barrée par M. Puisségur, a obtenu une victoire assez facile sur ses concurrents, surtout au plus près. Il devient donc détenteur de la coupe Faguest de sa série devant « Elle » qui mérite aussi des félicitations et « El-Djena ».

La série spéciale qui courait avec un handicap librement consenti par les bateaux la composant, a vu la victoire du 6 mètres J.I. « Bilitis ».

La « Sainte-Thérèse » a gagné la coupe Faguest des palengriers en confirmant les qualités de ses lignes marines et de son équipe.

Belles courses également de « Mouette », « Eider » et « Mercédès ».

Rappelons que des coupes très importantes seront attribuées aux coureurs de ces régates. Dès que leur attribution sera définitivement connue, nous en publierons les résultats.

Dans la même matinée, le Sport Nautique d'Alger avait aussi organisé des courses de vedettes automobiles. Douze bateaux qui avaient répondu à l'appel ont pris le départ. Dès que les temps, calculés au handicap, seront connus, il en sera donné connaissance aux coureurs.

Au jury M. Aldebert, président, assisté de M. Griglio, qui s'occupait des vedettes et de M. Di Maccio et Espig Fils.

Résultats Techniques

CLASSEMENT GENERAL

8 mètres J. I. — 1er Sirena, barreur Rando, 1 point 1/2 ;

6 mètres J. I. — 1er Rosita, barreur Urios, 4 points ; 2. Fromista, barreur Maréchal, 6 p. ; 3. Riquet, barreur Picone, 6 p. 1/2 ; 4. Ellen, barreur Deboulle, 12 p. ; 5. Asteira, barreur Innocenti, 15 points.

« Ailes ». — 1er Gazelle, barreur Puisségur, 4 points ; 2. Elle, barreur Grasset, 4 p. 1/2 ; 3. El Djena, barreur Delye, 8 p. ; 4. Ariel, barreur Pérot, 15 p. ; 5. Christel, barreur Garelly, 16 p.; 6. El Dorado, barreur Vayne, 18 points.

Série spéciale. — 1er Bilitis, barreur André, 1 p. 1/2 ; 2. Mouette, barreur Bénet, 9 p. ; 3. ex-æquo Nouka-Hiwa, barreur Doucet, 11 p. ; Odetik, barreur Funel, 11 points.

Palengruiers. — 1er Sainte-Thérèse, barreur Bossa, 1 p. 1/2; 2. Neptune, barreur Erico, 8 p.; 3. Sainte-Hermine, barreur Riéra, 12 points.

Croisières. — 1er Eider, barreur Hanssens, 1 p. 1/2 ; 2. Smala, barreur Verguet, 6 p.

Dinchie. — 1er Mouette, barreur Poli, 1 point 1/2.

Gossette. — 1er Mercédès, barreur San Miguel, 1 p. 1/2.

Distinction

A l'Education Physique. — **Nomination.** — C'est avec un véritable plaisir, que nous avons appris, la nomination au grade de sergent chef, du sympathique et dévoué moniteur de l'éducation physique du département d'Alger, M. Alphonse Giovannoni bien connu de toutes les sociétés sportives d'Alger. Nous lui présentons pour cet avancement bien mérité, nos chaleureuses félicitations.

Abonnez-vous à « La Presse Libre »

"Sports Boules"

Avant Congrès

Pour répondre au vœu de la F.N.B., le bureau de la 38e Fédération Bouliste Algérienne convoque les représentants des sociétés affiliées. Ce congrès à pour but essentiel la modification de l'article 13 des statuts. Jusqu'à présent, les assises annuelles avaient lieu courant janvier, ce qui ne permettait pas au bureau fédéral de la 38e de présenter, lors du congrès national, des vœux ou suggestions qui étaient l'unanimité des membres représentés au sein de la Fédération. On voit par là l'intérêt u'il y a pour les présidents de sociétés d'assister à ce congrès ou de s'y faire représenter.

Nous ne doutons pas un seul instant que la presque totalité des sociétés affiliées (91 régulièrement contrôlées) il se peut aussi que certaines en instance régularise leur situation pour pouvoir assister aux débats, ce qui leur permettrait, en même temps et nous croyons que le bureau fédéral se montrerait très large à ce point de vue, c'est que les sociétés qui demanderaient à présent leur admission au sein de la grande fédération nationale, verraient leur cotisation payée pour l'année 1939.

Si nous comparons le chemin parcouru par cette federation nous pouvons écrire que la progression est marquante. Outre le nombre de sociétés déjà mentionné, c'est aux alentours de 2,500 licenciés que contrôle la 38e fédération. Les dirigeants peuvent être fiers d'un pareil résultat, et plus particulièrement l'actif président, M. R. Legendre, qui a su s'entourer de collaborateurs aussi compétents que dévoués, qui n'ont pas épargné ni leur temps ni leur peine pour mettre sur pied des organisations que nous envient nos amis métropolitains dont certains, pourtant, sont des « as » en la matière.

Suivant le processus habituel, le congrès aura à élire cinq nouveaux membres dont le mandat est arrivé à expiration : MM. Legendre, Florit, Rosset, Piegay et Sanabre. Il est probable que l'on procède au remplacement de deux ou trois membres démissionnaires. A cet effet, le bureau fédéral a sollicité de nouvelles candidatures. Quelques - unes sont parvenues et ont été retenues. Nous souhaitons à ces futurs la plus cordiale bienvenue et les prévenons à l'avance qu'au bureau fédéral la principale fonction est « le boulot ». Ceux qui viennet dans le but d'avoir simplement une place honorifique pour parader se trompent. Nous connaissons quelques dévoués au bureau fédéral qui abattent de la besogne et c'est, de leur propre aveu, un métier de... chien. Avis.

Le bureau n'a pas encore terminé l'examen de tous les vœux qui lui ont été adressés. Ce sera chose faite, pensons-nous, après la réunion qui sera tenue mardi 25 courant, et qui seront communiqués très probablement par la voie de la presse pour que les congressistes puissent déjà se faire une opinion sur ce qui sera discuté en séance. Nous reviendrons là-dessus.

Nous pensons que le bureau fédéral voudra bien prendre en considération le vœu qui consiste et que nous renouvelons d'ailleurs chaque année, de renseigner comme toujours les rédacteurs sportifs qui se font un devoir de renseigner les lecteurs des journaux auxquels ils sont accrédités. Notre souci d'informateurs nous en fait une obligation ; c'est même un devoir. Il est vrai d'ajouter que nous avons toujours l'accueil le plus aimable et le plus sympathique auprès d'eux et que nous comptons bien qu'il se continuera par la suite.

MISTIGRI.

Une belle démonstration organisée par l'Amicale Bouliste Douaouda

Avant leur entrée dans la grande fédération de sport national, les actifs dirigeants de l'amicale bouliste de Douaouda, ont voulu marquer le coup avant la fin de la saison.

Bien que le temps fut peu propice à une manifestation, exactement 32 quadrettes, venues de points très éloignés de ce centre, s'étaient fait un plaisir de répondre à l'aimable invitation des organisateurs et nous profitons de l'occasion pour féliciter de leur initiative les principaux artisans MM. Haller Félicien, Alvado Constant, Pérez Alexandre, Pérez Célestin de leur dévouement à une noble et grande cause. Nous avions raison quand nous écrivions que le sport national faisait tâche d'huile... vers l'ouest. A bientôt la saison avec Ténes.

Ce qui nous a plu de prime abord, c'est de voir combien les membres du C.A. de ce coquet centre s'étaient ingéniés à créer boulodrome vaste et bien conçu. Douze jeux étaient tracés et les joueurs ont pû évoluer... confortablement.

Dès la première partie, nous avons enregistré la défaite de Sarrazin, qui est éliminé par un Fumo très en verve qui s'est payé le luxe, tenez-vous bien, de réaliser au tir, 95 %. Il est vrai que c'était en début et il était épaulé par les excellents pointeurs Huss et V. Favarel n'a pu faire que 4 points contre Alvado, de Douaouda et Baeri-Rodenas ont été éliminés in-extremis.

Napoleoni de Guyotville est toujours en progrès certains, après avoir gagné deux parties, chose qui peut très bien vous arriver, puisque vous pratiquez notre sport et il s'en est retourné avec notre Déesse.

Le joueur qui nous a produit une excellente impression durant cette compétition, est le joueur Couommo, de Koléa, qui opérait pour la circonstance, pour le compte du club local. Ce joueur possède un style plaisant et est très spectaculaire. Il joue depuis 16 ans, il est très jeune encore et... c'est un ex-Lyonnais transplanté à Koléa depuis quelques temps

C'est Arlandis, de l'ASFA, qui a barré la route à Fumo, mais Casset a vengé l'honneur du club, en éliminant les « Tranniots » par 15-10 bien que mené au début par 10-0. Au cours de cette partie, le joueur complet, Balme réussit merveilleusement quelques petits « racrocs » annoncés avant coup. Il ne faut s'étonner de rien. Houradou et Ximérès furent les excellents ponteurs qui placèrent des « os » sur lesquels on épuise ses crocs, pardon, ses... boules de tir.

La pluie qui s'est mise à tomber dans la soirée a privé les nombreux d'une finale qui promettait d'être palpitante.

Nous félicitons, néanmoins les antagonistes : MM. Casset, Balme, Vimérès, Houradou pour l'ABA et Blanc, Ripoll, Santacru et Lopez, pour El-Achour, qui s'étaient promis de racheter la défaite subie par le crak du club.

La 38e Fédération, dont le président M. R. Legendre avait tenu à assister au concours où nous avons remarqué MM. Stefani, Ximénès, qui aidèrent les organisateurs dans les différentes opérations de tirage au sort et le contrôle.

MISTIGRI.

Première partie.

Haller (Douaouda) bat Long (El-Ach.) 13-12 ;
Napoléoni (Guyot.) bat Bacri, (Pl. Lelier) 13-12 ;
Sévin L. (Fouka), bat Magalous (Cast.)13-5 ;
Casser, (ABA), bat Ségui (El-Biar), 13-4 ;
Fumo (ABA), bat Sarrazin, (El-Ach.) 13-4 ;
Pérez (Douaouda), bat Rose (El-Biar), 13-2 ;
Majoli, (Mahelma), bat Monnet (Bouf), 13-9 ;
Duvigneau (Koléa), bat Cadrieu) (Fouka) 13-9 ;
Blanc (El-Ach), bat Paussania (El-Biar) 13-3 ;
Bertino (Zéralda), bat Gomila (El-Biar) 13-0 ;
Alvado (Douaouda), bat Favarel (Blida), 13-4 ;
Viotte (Blida), bat Orfila (AS TA) 13-7 ;
Sévin (Douaouda), bat Denis (El-Biar) 13-7 ;
Coummo (Douaouda), bat Breton (Bouf.) 13-1 ;
Charmet (Pl. Lelier), bat Cervera (Koléa) 13-5 ;

Deuxième partie.

Napoléoni (Guyot.) bat Haller (Douaouda) 13-3 ;
Casset (ABA), bat Sevin L. (Fouka) 13-6 ;
Fumo (ABA), bat Pérez, (Douaouda) 13-12 ;
Arlanois (ASTA), bat Majoli (Mahelma) 13-4 ;
Blanc (El-Ach.), bat Duvigneau (Koléa) 13-11 ;
Bertino (Zéralda), bat Alvado (Douaouda) 13-10 ;
Sévin (Douaouda), bat Viotté (Blica) 13-11 ;
Coummo (Koléa), bat Charmet (Pl. Lelier) 13-2 ;

Troisième partie

Casset (ABA), bat Napoléoni (Guyot.) 13-0 ;
Arlanois (ASTA), bat Fumo (ABA) 13-3 ;
Blanc, (El-Ach.), bat Bertino (Zéralda) 13-5 ;
Coummo (Koléa), bat Sévin (Douaouda) 13-11 ;

Demi-finales

Casset (ABA), bat Arlandis (ASTA) 15-10 ;
Blanc (El-Ach.), bat Coummo (Koléa) 15-9 ;

Finale.

Casset (ABA), Blanc (El-Ach.), partie arrêtée par 5 à 1 en faveur des joueurs de l'ABA.

PAPILLON au sahel, est champion individuel de jeu algérien

Cette compétition s'est terminée par la victoire de Papillon, de l'Amicale Club des Boulomanes du Sahel, qui a battu en finale l'autre excellent joueur Gordan, de l'AB Guyotvilloise.

Un succès de plus à l'actif du Club du Sahel que préside avec tant de dévouement notre ami, M. Gadal.

L'équipe de France de basket-ball est partie pour Berlin

FOOT-BALL

Division d'honneur

A Hussein-Dey

O.H.D. bat O. Marengo 3 buts à 0

L'O.H.D. a eu raison de Marengo le plus souvent l'avantage, ses joueurs montrant plus de technique que les Marengouins. Ces derniers s'évertuent surtout en balles à suivre et s'adaptent plutôt au jeu aérien. A l'O.H.D. il y a quelque chose de changé, Chazaud comme pivot, Marzo à l'aile droite et Justafré promu ailier gauche, il y a eu du rendement. C'est une équipe qui fera bien dans le championnat actuel.

C'est l'O.H.D. qui donne le signal des opérations, mais le jeu revient vite par Mouloud et Chevallier écarte le danger. Lopez lance à différentes reprises Justafré qui s'en tire bien, mais Cazeau le surveille aussi et ses centres sont difficiles.

Le jeu est monotone, il se maintient vers le centre, et sur une remise en touche, Salord envoie à Sobrecases, qui des 20 mètres place un bolide, et Martinazzo est battu.

Marengo réagit bien, mais le seul attaquant pouvant inquiéter Chevallier c'est Beneyto, il est trop surveillé et ses tirs n'auront aucune efficacité.

L'OHD gaspille deux corners, et ici se place une phase superbe, sur ouverture de Mengual à droite, l'ailier rabat bien et Lopez d'un heading magnifique va marquer quand surgit le goal pour écarter le danger, une minute après le poteau le seconde.

Bouiguès réussit à égaliser, mais au préalable l'arbitre a sifflé un offside. Ce n'est que partie remise car la pression de Marengo se fait plus forte. Les Maringuoins partent bien et il faut toute la vigilance de Chazot et Suanès pour contrecarrer les efforts de ceux-ci. Pourtant l'arrière Cazeau de 40 mètres envoie une balle plongeante mettant les équipes à égalité.

Pas pour longtemps, cette égalisation a piqué au vif les Husseins-Déens. Lopez enlève bien sa ligne un choc se produit et le goal sort trois minutes. Lopez toujours lui est actif et les Maringuoins ont du mal a endiguer ses efforts, il fait une ouverture à l'aile et la balle étant interceptée de la main c'est le coup franc qu'il botte puissament, le goal pare ; mais la balle lui échappe et c'est le deuxième but. L'OHD marque un autre but refuse pour offside.

Sur une belle ouverture Mouloud s'empare de la balle drible trois joueurs, et à quelques mètres de Chevalier envoie dehors.

Il reste 20 minutes à jouer et l'OM prend la direction des opérations ,l'OHD est domine, ses joueurs commettent la faute qui se constate trop souvent de jouer la defense, ce qui a permis aux Maringuoins de jouer l'attaque à outrance, le sort les a défavorises à ce moment là, et disons le, aussi la belle tenue de Chevallier, Suanez, Salord, Chazot, Mengual.

Fort heureusement Lopez ne s'affole pas, il s'empare de la balle drible trois joueurs passe à Justafré qui envoie au goal. Le leader a permis ainsi de remettre de l'ordre dans son camp, car à la suite le cette action il et de marquer un troisième but a été a nouveau en possession de la balle et de très près a battu Martinazzo.

Encore quelques réactions légitimes des Maringuoins et la fin fut sifflée par M. Spiaggia.

Les équipes : OHD : Chevallier ; Mouzarine, Suanez ; Salord Chazot, Mengual ; Marzo, Adard, Lopez, Sobrecases, Justafré.

OM : Martinazzo ; Cazeau, Oller ; Hallel, Gomès, Dappou ; Ferrandini, Bouiguès, Beneito, Rognoni, Mouloudj.

OHD (2) bat OM (2) par 2 buts à 1.

OHD (3) et OM (3) 0 à 0.

Jer.

A Blida

Le F.C.B. et l'A.S.B. font macht nul 1 à 1

Un très nombreux public garnissait hier le stade des «Doyens sur lequel les deux grands clubs amis et rivaux disputaient leur premier match de la saison.

Boufarik gagne le toss. Blida engage et incursionne dans les 18 mètres adverses. Soria I charge Massip. Coup franc contre les « Doyens » qui est dégagé en touche par Labattu. Vidal se saisit de la balle, centre sur Gilly qui reprend bien et shoote. Mais Meradi bloque et remballe loin.

Fuster passe à Soria I qui arrive trop tard pour réceptionner. Vidal s'échappe et centre. Bachelu donne de l'air à son camp. Mais la balle revient vers les buts Blidéens. Chibane centre et le goal Blidéen anticipe et éloigne le danger.

Fuster en possession de la balle sert Samary II. Celui-ci sur un bel essai au but permet à Colla de montrer ses belles qualités.

Le jeu est très rapide de part et d'autre.

Sur une main de Samary II, Vidal botte le coup franc et met la balle dehors.

Sur la rentrée de touche Soria III s'échappe. Farès le stoppe. Coup franc contre Boufarik. Samary II passe la balle à Garinos qui tente sa chance, mais le goal Boufarikois bloque impeccablement. Son dégagement parvient à Bernard qui bloque la balle, la transmet à Garinos qui s'en dessaisit au bénéfice de Samary II. Celui-ci par un tir puissant place le ballon hors de portée de Colla.

Dès la remise en jeu Garinos intercepte et permet à Soria 1 de se lancer à l'assaut des buts Boufarikois. Il termine sa course par un « cross-shoot » qui n'inquiète pas Colla.

Les équipes qui se sont jusqu'alors dépensées sans compter, ralentissent sensiblement l'allure. On note cependant un beau dribble de Gilly qui passe à Vidal dont le shoot est sans danger.

Puis, c'est une pression constante des Boufarikois dont le portier Blidéen supporte tout le poids. Il doit successivement bloquer des balles très dures qui lui sont adressées par Vidal, Chibane et Gilly.

Les « Doyens » parviennent à se donner de l'air et Soria III termine une course rapide par un beau shoot que Colla bloque.

C'est ensuite au tour de Samary II de tenter le but sans plus de succès. D'ailleurs celui-ci est étroitement surveillé par Farès et Gotvallès II, et l'excellent avant-centre Blidéen a bien du mal à échapper à l'étroite surveillace de ses gardes de corps.

La mi-temps est sifflée sur l'avantage des Blidéens.

A la reprise, l'avantage est alternativement acquis par l'un ou l'autre camp, et les deux portiers ont l'occasion de se faire applaudir sur des balles très dures qui leur sont sucessivement adressées.

Le match tire à sa fin et les Blidéens ont le grand tort de se confiner alors, dans 'une défensive presque exclusive.

Cette tactique leur coûtera d'ailleurs le gain du match.

Les Boufarikois harcèlent sans répit les buts de Meradi qui se démène comme un beau diable, mais il ne peut empêcher après un loupé de Bachelu le jeune Gotvallès d'égaliser de très près.

Les Blidéens stimulés reprennent l'offensive et Soria III manque une belle occasion de marquer.

La fin arrive alors que les Blidéens menacent dangereusement les buts de Colla.

Il convient tout d'abord de souligner la parfaite correction des 22 joueurs qu'il importe de féliciter chaudement.

Au surplus, le score est parfaitement indicatif de la valeur exprimée par les 2 équipes. Valeur caractérisée par des moyens sensiblement identiques parmi lesquels la vitesse, la décision et l'énergie occupent une place prépondérante.

Se fit remarquer : au FCB : Méradi, Labattu, Samary et Bachelu qui a gagné hier ses galons d'équipier premier.

Massip et Colla.

Bon arbitrage de M. Loffredo.

Les équipes étaient ainsi composées:

F.C.B. : Méradi; Labattu, Bachelu ; Soria II. Bernard, Samary III ; Soria, Garinos, Samary I, Fuster et Soria I.

ASB : Colla ; Farès, Massip ; Cortès, Gotvallès II, Cermeno ; Chibane, Gotvallès I, Gilly, Reichert, Vidal.

C.

Résultats techniques

FCB (2) bat ASB (2) par 2 buts à 1.

FCB 3) bat ASB (3) par 2 buts à 1.

A Mouzaïaville

M C.A. bat U.S.O.M. par 3 buts à 0

« MALGRE UN AVANTAGE TERRITORIAL MARQUE MOUZAIA S'INCLINE PAR UN SCORE SEVERE »

Pour la 4e journée du championnat départementale, les gars de l'USOM recevaient sur leur terrain de Mouzaiaville, les musulmans du Mouloudia.

Les deux équipes avaient été battues dimanche dernier et l'on s'attendait à une vive réaction de part et d'autre pour remonter dans l'échelle du classement.

Jouant at-home, on pensait généralement que les co-équipires de Torrens et d'Akli prendraient le meilleur sur les vert et rouge, surtout que ces derniers étaient privés de leur pivot Berzig qui restait sur la touche par suite de suspension.

Malheureusement, hier les bleu et blanc ont appris à leurs dépens que dans une partie de foot-ball, il ne suffit pas de dominer, il faut marquer des buts et c'est ainsi qu'ils se sont vu dans l'obligation de laisser partir le Mouloudia vainqueur après un match qui fut le plus longtemps à leur avantage.

La partie débute assez rapidement, bien que les deux équipes donne l'impression de s'étudier Après quelques échanges, vers la dixième minute le Mouloudia ouvre le score par Zaoui.

Le match se continue sans avantage marqué par l'une ou l'autre équipe. Cependant à mesure que les minutes s'écoulent, la ligne intermédiaire de Mouzaia prend le dessus sur sa vis à vis et les bleu et blanc opèrent en territoire adverse.

Jusqu'à la mi-temps qui sera sifflée sur le score de 1 but à 0, en faveur du Mouloudia Mouzaia dominera soit par précipitation, soit par maladresse l'USOM ne pourra égaliser.

La reprise verra de nouveau la domination de Mouzaia. La défense algéroise réussit avec bonheur à s'opposer aux attaques des locaux et alors qu'on croit à l'égalisation, c'est le Mouloudia qui marque un deuxième but avec une échappée de Zaoui.

La partie semble jouée car les bleu et blanc accusent le coup et sur un cafouillage, un défenseur Soumatha marque un troisième but pour le compte des Algérois.

M. Clerget qui arbitra à la satisfaction de tous, siffiera la fin d'une partie jouée devant une galerie de supporters.

X.

A Tizi-Ouzou

Le G.S.A. bat l'O.T.O. par 2 buts à 0

Les « coqs » ont effectué hier un heureux déplacement. Après une partie qui fut constamment à leur avantage ils enlevèrent la décision par 2 buts à 0.

Les provinciaux valent surtout par leur énergie et leur désir de bien faire.

SPORTIFS

Lisez le lundi

« La Presse Libre Sportive »

Classement de la Division d'Honneur après la 4e journée du championnat

Classement de la Division après la 4e journée du championnat :

	J.	G.	P.	N	Pts
1re A. S. B.	4	3	0	1	11
2e G. S. A.	4	3	1	0	10
3e O. H. D.	4	2	1	1	9
3e O. M.	4	2	1	1	9
3e R. U. A.	4	2	1	1	9
3 U. S. B.	4	2	1	1	9
7e F. C. B	4	1	1	1	8
7e M. C. A.	4	2	2	0	8
9e R. S. A.	4	1	2	1	7
10e O. T. O.	4	1	3	0	6
11e A.S.S.E.	4	0	3	1	5
12e U.S.O.M.	4	0	3	1	5

Première division

Au Stade Lebon

Le R.A.S.A. bat l'U.S.F.E. par 2 buts à 0

Quelques spectateurs seulement pour assister à cette partie jouée durement et sous le signe de l'énervement.

L'équipe de l'USFE a quelques individualités de marque. Patalano, le jeune gardien très courageux ; Gilbert Sintès, très adroit sur la balle, et Suffren, qui fait un bon demi-centre. Au RASA pas de vedette mais une équipe bien soudée qui sera redoutable cette saison.

Le coup d'envoi échoit à l'US FE qui se met tout de suite en action et va visiter le portier adverse. Les grands coups de pied sont à l'honneur malgré l'effort des demi-centres pour ramener la balle à terre.

Le premier quart d'heure est pour Fort-de-l'Eau qui domine nettement sans pouvoir marquer, le gardien rasiste se tirant avec brio de situations très diffioiles Puis le jeu se stabilise et il faut une faute grossière de l'arrière droit de l'USFE pour que le centre avant du RASA marque un joli but en coin à la vingt-cinquième minute

Les équipiers de l'USFE semblent découragés et se laissent malmener jusqu'à la pose mais leur gardien fait des prouesses et ne laisse rien passer. Le repos est sifflé avec un but à rien en faveur du RASA.

A la reprise, la lutte entre demis est opiniâtre, les joueurs se marquent et la partie devient dure. Les coups francs pleuvent comme grêle mais bien souvent à contre sens. Le RASA joue en force (même trop fort) et domine, l'arrière Sintès et le gardien Patalano de l'USFE écartent le danger avec un rare bonheur. Cependant à la cinquantième minute de la partie, l'inter-droit rasiste d'un beau bolide porte la marque à 2 pour son club.

Fort-de-l'Eau veut sauver l'honneur et fait des efforts méritoires pour arriver, mais sa ligne d'avants temporise trop et ne peut conclure malgré les belles attaques conçues par le demi-centre Suffren, et la fin sera sifflée sur le score de 2 à 0 en faveur du RASA.

Arbitrage médiocre de M. Graziani.

RASA (2) 2 USFE (2) 2.

JEAN.

Au Stade d'El-Biar

Le S.A. bat l'A.S.M. par 4 buts à 2

Nombreux public hier au stade d'El-Biar malgré le temps incertain. Un vent gênant hache le jeu et fouette les joueurs. L'allure est rapide et la supériorité de l'équipe la plus vite, la plus jeune surtout, est marquante. Cet avantage se concrétise grâce à MoKtar, l'allier droit stadiste, qui ouvre la marque d'un joli botté, malgré une opposition désespérée du gardien de Montpensier. Les réactions de l'ASM, construites agréablement, manquent d'allant et avant tout d'efficacité.

La deuxième mi-temps voit une attaque vigoureuse de l'A S M maitrisée in extremis par la défense du Stade, énergique et opportune tout au long du jeu. La réplique soudaine et rapide ne se fait point attendre et un second but accentue l'avance des Algérois.

Il reste 30 minutes de jeu, c'est alors que l'action s'emballe et que l'on peut voir en ces minutes décisives les deux équipes se partager les 4 buts qui vont secouer la galerie vibrante, soulevée, et qui clame sa passion.

Bon arbitrage de M. Wincheld.

RESULTATS TECHNIQUES

S.A. : 2 — ASM 2 — 3.

S.A. : 2 — ASM : 0 — 2.

S.A. : 4 — ASM : 2 — 1.

A Maison Carrée

Le R.C.M.C. bat le Stade Guyotvillois par 2 buts à 0

Pour sa première sortie le Stade Guyotvillois n'a pas eu la réussite du dimanche précédent face au RASA. Malgré leur cran à toute épreuve et la volonté indomptable, les équipiers de Guyotville ne purent mettre en péril la brillante défense du RCMC.

Par contre les « damiers » au style plus épuré parvinrent à s'assurer un avantage complet en marquant un but à chaque mi-temps signés Sèrre.

Il est à regretter un accident survenu au début de la 2e mi-temps au goal du RCMC qui resta inanimé à la suite d'un choc malheureux de laisser son équipe jouer à dix et sa place à Bertholi promu goal.

Néanmoins la partie resta toujours correcte et les équipes sont à féliciter.

Arbitrage défectueux du référé.

RCMC (2) bat SG (2) par 9 buts à 0.

A Fort-de-l'Eau

L'U.S.M.B. bat L'A.S.T.A. par 2 buts à 0

Pour tous ceux qui avaient assisté dimanche passé à la défaite des Blidéens devant le R.A. S.A., la victoire d'aujourd'hui constitue un événement réjouissant et encourageant.

Par un foot-ball fait de passes et de démarquage, l'U.S.M.B. a réussi aujourd'hui à dérouter une équipe où le mauvais moral et une désorganisation complète ont contribué pour une large part à la défaite.

Disons cependant, et de suite, que le score ne reflète nullement la physionomie de la partie, et si ce n'était la grande maladresse de l'allier droit blidéen, le score aurait pu être facilement ajouté de 3 ou 4 buts.

Si nous devons féliciter les Unionistes pour leur première victoire, nous ne devons pas manquer à notre devoir en n'associant pas les Traminots à ces félicitations pour leur correction tout au long de la partie.

A 14 heures 55 les équipes se présentent sur le terrain dans les formations suivantes :

A.S.T.A.: Tedrir, Crabos I, Crabos II, Clavaresa, Khelouf, Karassan, Dunerger, Kasdali, Dondina, Corsati, Miraglia.

U.S.M.B.: Ben Mida, Hanini, Zama, Sylvestre, Belabbès, Mellal, Meridja, Kedilen, Hasnari, Djebdouri, Khelladi.

Sitôt l'engagement fait, l'U.S. M.B. descend vers les buts adverses, mais la défense fait bonne garde et renvoie loin. Les demis blidéens sont à l'ouvrage, et rappliquant la balle à terre, permettent à leurs avants d'incursionner longtemps devant les buts de l'adversaire. Le but chauffe, mais le manque d'adresse ne leur permet pas d'ouvrir le score. Khelladi à cinq mètres, et ce à plusieurs reprises, rate lamentablement les buts faciles.

L'A.S.T.A., qui sent le danger, part à l'attaque, et par des balles en l'air, mettent Ben Mida à l'ouvrage. La réplique ne tarde pas à se faire, et après de beaux dribbles continus, Kellen marque, laissant Tedrir impuissant.

U.S.M.B. 1 — A.S.T.A. 0

Quelques minutes après, l'arbitre siffle la mi-temps.

Au deuxième half, les Traminots, qui veulent égaliser, se font plus pressants et il faut toute l'activité de Zama pour que l'égalisation ne soit déjà faite.

Les Unionistes, fatigués par leur première mi-temps, ne réagissent plus et se cantonnent en défense.

La fin est proche, les gens commencent à sortir, lorsque sur échappée de leur ailier gauche, les Blidéens ajoutent un autre but à leur actif.

U.S.M.B. 2 — A.S.T.A. 0

A l'U.S.M.B. l'absence de Négro, blessé, n'a pas nuit au rendement de l'équipe, tandis que chez les Algérois seul Miraglia fut vraiment dangereux par ses deboulés et ses shoots toujours aussi forts.

Bon arbitrage de M. Todori.

HAM.

A Orléansville

Le G.S.O. et l'O.R. font macht nul

Le début du match est très équilibré. Quelques essais au but de part et d'autre n'boutissent pas.

Puis les locaux donnent mais se heurtent à une défense très athlétique et impénétrable qui s'oppose à toute réalisation.

La fin de la partie est sifflée sans que la marque soit entamée et les équipes s'en retournent dos à dos sur un draw.

P.

Classement 1re division après la 3e journée

	J.	G.	N.	P.	Pts
1. O. R.	3	2	1	0	8
2. A. S. T. A.	3	2	0	1	7
2. R. A. S. A.	3	2	0	1	7
2. R. C. M. C.	3	2	0	1	7
2. S. A.	3	2	0	1	7
6. G. S. O.	3	1	1	1	6
7. A. S. M.	3	1	0	2	5
7. S. G.	3	1	0	2	5
7. U. S. F. E.	3	1	0	2	5
10. U. S. M. B.	3	0	0	3	3

JUNIORS

STADE MUNICIPAL
USB bat RUA par 6 à 3.

SAINT-EUGENE
ASSE bat RSA par 1 à 0.

HUSSEIN-DEY
OM bat OHD par 5 à 2.

BLIDA
ASB bat FCB par 1 à 0.

STADE LEBON
RASA bat USFE par 4 à 1.

MAISON-CARREE
RCMC bat SG par 9 à 2.

EL-BIAR
SA bat ASM par 5 à 0.

MOTOCYCLISME

Pour un tour d'Algérie

Un tour d'Algérie qui ne serait pas un tour d'Argent, où l'armée ravitaillerait l'homme et sa machine où le civil apporterait son matériel et toute sa bonne volonté. Il y aurait ainsi connaissance et perfectionnement réciproques sans que rien de mercantile vienne y jeter son trouble.

Bien entendu, les grincheux diront qu'ils n'ont pas le temps ou que l'époque sera mal choisie. Ils chercheront tous les prétextes honorables ou prétendus tels pour n'y pas participer. Cela ne sort pas des chses normales et il n'y a pas d'exemple que l'on fasse quelque chose de grand avec des aigris. L'acceptation enthousiaste des motocyclistes de la Métropole suffirait largement à étoffer l'équipe du premier Tour.

En d'autres pays, des expériences similaires ont été faites. Il serait regrettable que des chinoiseries administratives nous fassent, là encore, laisser à la traine. Nous le sommes, hélas, sur tant d'autres points !

En attendant, rien n'empêche les **vrais** motocyclistes de s'entrainer. Il y a quelques années, alors que les machines n'étaient pas aussi perfectionnées, des randonnées de cinq cents kilomètres dans la journée ne les effrayaient guère et nous avons bien des noms présents à la mémoire. Aujourd'hui, par une ironie que nous savons apprécier un groupe motocycliste se réunit à grand fracas pour visiter... la Casbah ! A quand la visite dans les musées avec le gardien-chef et le « Five O'Clock tea » avec les petits gâteaux secs ?

Nous concevons tout de même la moto d'une façon plus rude et plus fière. On ne peut pas être las de la moto. Si elle vous fatigue, c'est que vous ne l'aimez pas ou que vous n'êtes pas digne d'elle. C'est la moto qui rejette les poseurs et les combinards. Elle ne demande que des hommes simples et bien trempés. Peu, mais des vrais. C'est ce petit nombre, sûr de lui, qui agglutinera les énergies hésitantes une fois reconstitué (et il le sera sou peu) qu'il ne sacrifie en rien aux modes passagères qu'il reste **lui-même**. Ce sont encore les valeurs morales qui finissent toujours par mater les autres.

M. G.

CHEZ LES SCOUTS DE FRANCE

La "rentrée" du Groupe Saint-Dominique

Hier, à l'occasion de la « Rentrée», le Goupe St Do faisait dire au Sacré-Cœur une messe solennelle dialoguée à laquelle avait été plus particulièrement conviés les parents.

C'est qu'on avait tant de choses à leur dire à ces bons parents.

Bien avant l'heure de l'office qui eut lieu à 8 heures, les scouts se dépensaient de part et d'autre tandis que le chef Max, l'âme du groupe St Do se multipliait près de ses invités sous l'œil attentif et heureux de l'aumônier du groupe le R. P. Lefèvre.

8 heures ! La messe va commencer ! quelle affluence. A force de jouer des coudes, votre serviteur réussit à se glisser à la Tribune, seul endroit où l'on puisse encore espérer trouver une toute petite place.

Et c'est la messe dialoguée, si édifiante pour ceux qui y prennent une part effective et si émotionnante pour les auditeurs.

Avant l'évangile le manée du groupe se rassemble et nous exécute à capella un « Vierge Marie priez pour nous » du plus bel effet choral.

Signalons en passant la partie chantée par de bien clairs et purs soprani qui font véritablement honneur au sympathique Max Dervaux qui conduit avec un art consommé.

Au prône le R. P. J. Le Tilly prend la parole et s'adressant à ses scouts leur dit en substance:

« Mes chers enfants,

Le Groupe St Do grandit d'année en année non seulement en nombre mais surtout en vertus.

C'est la conséquence logique d'une plus grande et plus profonde compréhension du scoutisme.

C'est aussi, reconnaissons le, grâce à la collaboration étroite existant entre vos chefs et vos parents ».

Brossant alors un tableau plutôt pessimiste de ce que sera l'avenir matériel de nos enfants l'éloquent conférencier s'adressant aux parents leur dit :

« Que voulez-vous de vos enfants ?

Qu'ils acquièrent une intelligence vive, saine autant qu'objective, éloignée de toute utopie.

Dans leur cœur vous désirez une tendresse forte et loyale empreinte de générosité.

Vous désirez enfin pour eux une grande âme que les revers de la vie n'amoindrira pas.

Et combien vous avez raison.

C'est lorsqu'ils auront acquit toutes ces qualités que nous leur inculquons, c'est lorsqu'ils feront preuve de cette sérénité tranquille que nous réaliserons alors leur vœu le plus impatiemment attendu, le votre en quelque sorte : la grande promesse scoute ».

Cette promesse qui les engage sur l'honneur le R. P. Le Tilly en rappelle le détail et s'étend sur ce qu'est l'honneur et comment on doit y être toujours fidèle quelque soient les circonstances.

Il précise d'ailleurs sa pensée en donnant la définition suivante de l'honneur :

« C'est le témoignage d'honnêteté et de clarté que notre conscience nous rend et que nous attendons des autres dans leurs manifestations extérieures ».

Du point de vue des réalisations pratiques la promesse scoute engage le scout à SERVIR Dieu, sa sainte Eglise, la Patrie, son prochain et le scoutisme.

Et le R. R. Le Tilly de s'expliquer sur le mot servir auquel les temps actuels s'attachent à donner un sens préjoratif cause de tous nos maux.

Quoi de plus beau que de servir lorsqu'il s'agit d'une noble cause comme celle de Dieu et de son Eglise.

N'est-ce pas le résultat d'une collaboration étroite et intelligente dans un travail hiérarchisé ?

Quoi de plus beau que de servir sa Patrie? son prochain et le scoutisme.

Rappelons nous que servir n'est pas synonyme d'etre asservi et que, comme les maitres ne seraient rien sans leurs serviteurs, ceux-ci ne pourraient rien sans leurs maitres.

Et le R. P. Le Tilly de terminer, affirmant aux parents que leurs enfants les béniront plus tard pour leur avoir donné une jeunesse heureuse et préparé leur destin d'homme sur des bases aussi solides.

La messe reprend alors ce qui nous procure l'occasion d'entendre à nouveau la mané dans « Louons le Dieu Puissant ».

A l'issue de la cérémonie, les parents furent réunis dans la propriété Milly, et tandis que les scouts se restauraient d'un chocolat bien chaud et d'un petit pain appétissant, maitre Bricault, en tant que président du groupe protecteur, composé de quelques pères de jamille, et le chef Max s'employèrent à documenter les parents sur le camp de France qui se tiendra en juillet prochain dans les Pyrénées.

Perspectives éblouissantes pour nos jeunes scouts auxquels nous souhaitons de bien travailler durant l'année scolaire qui vient de s'ouvrir afin de mériter les sacrifices que feront leurs parents et leurs chefs pour leur procurer en France un mois de bonne et saine détente.

E. L. Villion

Les championnats de France

CLASSEMENT

1° Villeneuve XIII 5/13; 2° Roanne XIII 4/12; 3° Bordeaux XIII 4/11; 4° Toulouse 5/11; 5° Côte Basque 4/10; 6° Carcassonne 4/8; 7° Brive 5/8; 8° Lyon Villeurbanne 2/6; 9° R C Albi 4/6; 10° Cavaillon 4/6; 11° Narbonne 3/5; 12° Pau XIII 5/5; 13° Catalans XIII 2/4; 14° Dax XIII 3/3.

Les championnats de France professionnels

PREMIERE DIVISION

1. Lille, 6 matches joués 10 points ; 2. Marseille 6-9 ; 3. Fives et Metz 6-8 ; 5. Sete 5-7 ; 6. St-Etienne 6-7 ; 7. Lens 6-6 ; 8. Excelsior RT 5-5; 9. Le Havre, Rouen, Strasbourg et Sochaux -5 ; 13. RC Paris 5-4 ; 14. Roubaix 5-3 ; 15. Cannes 6-3 ; 16 Antibes 6-2.

DEUXIEME DIVISION

1er Red Star 8-15; 2. Reims 9-14; 3. Rennes 10-14; 4. Toulouse 9-12; 5. Mulhouse 9-11; 6. Girondins BFC 9-10; 7. Nice, Valenciennes et Hautmont 8-9; 10. Charleville 9-9; 11. Arras, Nancy, Colmar et Boulogne 8-8; 15. Ales 9-8; 16. Longwy 9-7; 17. Montpellier 10-7; 18. CA Paris 8-6; 19. Dunkerques Nimes, Tourcoing et Troyes 9-6; 23. Dieppe 9-4.

COMMUNICATIONS SPORTIVES

Club Cyclo-Touriste Familial. — Concours de tandem. — Le Club Cyclo Touriste Familial, a élaboré son calendrier sportif pour l'année 1938-1939.

De nombreuses sorties familiales y figurent pour une large part, tant pour le plaisir des societaires que pour la bonne propagande de la bicyclette et du tandem.

Le 4e grand prix des Vétérans sera également organisé par le CCTF, mais dès à present, nous pouvons annoncer qu'un concours de tandem aura lieu le mois prochain. Ce concours, placé sous l'égide de la camaraderie de tous les tandémistes, n'aura qu'un seul but... la diffusion du tandem. Prochainement, nous donnerons toutes les indications utiles à ce sujet, par voie de presse.

Pour tous renseignements, écrire à M. Turin, 20, rue de Lyon à Alger.

R.A.S.A. Section Cycliste

Réunion générale à 18 h. 30. Ordre du jour. Sortie Nizière. Siège, 8, rue Géricault.

Cyclisme

UNE SORTIE INAUGURALE DU R.A.S.A.

La première sortie officielle de cyclo-tourisme a obtenu un plein succès, puisque 80 participants avaient répondu à l'appel des dirigeants « vert et blanc ». Les cafés Nizière avaient tenu à doter cette première épreuve.

Etaient présents : M. Paul Réant, président de la section ; M. Delpech, du conseil d'administration, et M. Truyol.

L'élement féminin et nos tout petits, sous la conduite de Mmes Legras, Bitoun, Mayout, Rochau, Georges, et Mlles Delahaye, rehaussaient avec éclat cette sortie.

« Les Pins Maritimes », but de la sortie, fut atteint dans un ordre parfait, sous la conduite des capitaines de route : Cerdan, Baratte et Guelattri. Après quelques mots de M. Paul Réant qui fit un exposé du cyclo-tourisme une séance de culture physique sous le commandement de M. Demusy, professeur, qui avait tenu à assister à la sortie, mis en présence la majorité des participants. Le casse-croûte traditionnel réunit grands et petits. Puis le tirage au sort des primes qui avaient été mises gracieusement à la disposition des dirigeants par « Les Cafés Nizière « vint récompenser les participants, sans oublier les dames et demoiselles présentes.

Au retour, après un arrêt chez M. Sylvani Réant, à Bellevue, le long ruban en bon ordre se dirigea sur Alger. Un défilé en ville des plus réussis, nous permit de voir que la section des « vert et blanc » était repartie cette saison avec toujours autant de courage.

Réussite complète de la première sortie officielle. Nos remerciements à la Maison Nizière, également aux dirigeants qui se dévouent pour le grand bien du cyclisme.

Un grave accident au « Vel'd'Hiv »

Voici le classement de la course d'une heure avec entraineurs sur motocyclette : 1. Terreau couvrant 48 k. 900 en 43'25"-3-5 ; 2. Gabard; 3. Paillard, 4. Krauss, 5. Georges Wambst.

La course fut arrêtée à cette distance par suite d'une chute de Gabard qui heurta une roue Paillard et son entraineur Deliège chutèrent également.

Tous trois ont été transportés à l'hôpital. L'état de Deliège est très grave. Celui de Gabard et de Paillard est sérieux.

CINELLI enlève le Tour de Lombardie

Milan. — Voici le classement du Tour Cycliste de Lombardie : 1° Cino Cinelli couvrant les 231 k. en 6 h. 38, devant Bartali à une roue, 3° Bailo, 4° Rimoldi, 5° Marabelli, 6° Magni.

TIRAGE FINANCIER

Paris, 23 octobre. — Ville de Paris 1892. Tirage du 22 octobre 1938. Le no566.710 est remboursable par 100.000 frs. Les numéros 326.573 par 50.000 frs ; les 189.169 et 315.715, chacun par 1.000 frs.

M.Taittinger visite l'Espagne nationaliste

Burgos, 23 octobre. — « Radio-Nacional » annonce que M. Taittinger, député de Paris, chef du Parti Républicain National et Social, est arrivé à Irun, à 10 h. 30.

Il a été reçu par les autorités d'Irun qui l'ont accompagné jusqu'à Saint-Sébastien où un banquet d'honneur a été offert en son honneur.

M. Taittinger va se rendre à Bilbao puis à Burgos.

Dernière Heure Sportive

RUGBY XV

Le Challenge Yves du Manoir

POULE A

Stadoceste Tarbais bat Stade Toulousain par 11 à 5.

A.S. Montferrandaise bat Section Paloise par 10 à 6.

A.S. Carcassonne contre A.S. Béziers, match annulé.

POULE B

R.C. Chalon bat U.S.A. Perpignan par 3 à 0.

R.C. Toulon bat F.C. Grenobel par 9 à 0.

Ol. Marseille bat Racing C.F., par 16 à 6.

POULE C

Aviron Bayonnais bat Biarritz Ol. par 18 à 12.

C.A. Béglais et Stade Bordelais font match nul, 0 à 0.

Stade Nantais U.C. bat C.A. Périgueux par 3 à 0.

CLASSEMENT

POULE A

1. Montferrand 3-6 ; 2. Section Paloise 3-4 ; Stadoceste Tarbais AS Biterroise 2-2 ; 6. CASG 3-2; 3-4 ; Stade Toulousain 3-3 ; 5. 7. Brive 3-1 ; 8. Carcassonne 2-10.

POULE B

1. RC Toulonnais 3-6 ; RC Chalonnais 3-6 ; 3. USA Perpignan 3-4 ; 4. DL Marseille 2-12 ; 5. FC Grenoble 2-2 ; Lyon OU 3-2 ; 7. CS Vienne 3-13 ; 8. Racing CF 3-10.

POULE C

1. Stade Bordelais 3-5 ; 2. AV Bayonnais 2-4 ; 3. SU Agen 2-3; 4. CA Eeglais 3-3 ; 5. Biarritz OL 3-2 ; 6. CA Perigourdin 3-2 ; 7. Stade Nantais 3-2 ; 8. Stade Français 3-1.

Les Courses à Lonchamp

Paris, 23 octobre. — Hier à Longchamp devant une assistance nombreuse a eu lieu le Prix du Conseil municipal. Voici les résultats de cette journée :

PRIX DE St-CYR. — 1. Trolla ; 2. Bathyspère ; 3. Lucrecia : 153, 27, 9, 21,50.

PRIX St-FIRMIN (Ecurie baron de Rothschild gagnante). — 1. Bramouse ; 2.. Raghbir ; 3. Madura : 26,50 ; 16 ; 9.50, 25.50.

PRIX NEWMARKET. — 1. Maître Godiche ; 2. Pereire ; 3. Satory : 54,50 ; 15,50 ; 11 ; 36.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (Ecurie Robert Lazard gagnante). — 1. Nica ; 2. Kiss Curl ; 3. Désidério : 9, 13 14, 33.

PRIX DES RESERVOIRS. — 1. Cidre Mousseux ; 2. Jezquibel ; 3. Ltout Maitre : 13,6, 50, 14 11.

PRIX BELLEVUE. — 1. Quadrantal ; 2. Kisaki ; 3. Proetor : 50,50, 15, 13, 15.

Nouvelles diverses

Le président Roosevelt s'opposera aux entraves apportées à l'immigration juive en Palestine

Hyde-Park, 23 octobre. — Le président Roosevelt, au cours d'un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec le sénateur démocrate Wagner a assuré à ce dernier que le gouvernement des Etats-Unis « ferait tout son possible pour préserver le droit des Juifs à immigrer en Palestine et pour empêcher une limitation possible de l'immigration juive ».

Suivant M. Wagner, le président Roosevelt aurait ajouté :

« Notre Gouvernement est dans une situation qui lui permet de rendre nos protestations très effectives ».

Deux chalutiers espagnols nationalistes pris à l'abordage par les gouvernementaux sont arrivés à Brest

Brest, 23 octobre. — Deux chalutiers espagnols, la « Magdalena-Vinaches » et la « Soledad-Janez » sont arrivés aujourd'hui à Brest.

Les membres de leurs équipages racontèrent que ces deux bateaux, qui étaient nationalistes, furent assaillis dans la baie de Vigo pr une embarcation montée par sept gouvernementaux commandés par un nommé Georges Tell qui déclara avoir appartenu à l'ambassade d'Espagne à Berlin. Fait prisonnier prit une embarcation à La Corogne par les nationalistes, il s'évada, rogne et, avec ses compagnons, s'empara à l'abordage des deux chalutiers qu'il obligea à faire route vers Brest.

Parmi les 26 hommes qui étaient à bord, 14 seront rapatriés demain sur Valence et 12 sur Burgos.

Les délégués ouvriers des usines d'aviation examinent les nouvelles conditions de travail

Paris, 23 octobre. — Sur convocation de la Fédération des métaux, les délégués ouvriers de diverses usines d'aviation de France se sont réunis ce matin, au siège de l'Union du Syndicat général des Métallurgistes de la région parisienne. Les travaux, qui se poursuivront cet après-midi, leur donneront la possibilité d'examiner les conditions particulières du travail qui sont demandées aux ouvriers de l'aviation, notamment la dérogation de cinq heures, susceptible d'être demandée pour les entreprises où la nécessité s'en fera sentir.

Les anciens combattants français à Liége

Liége, 23 octobre. — A l'occasion du gala organisé ce soir au Conservatoire de Li

CHRONIQUE REGIONALE

DEPARTEMENT D'ALGER

AIN-BOUCIF

Nécrologie. — C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort prématurée de Mme Henri Gay, fille de Mme et M. Charles Odon précédemment colon dans notre centre, où ils ont laissé un excellent souvenir et de nombreux amis.

Nous adressons nos bien vives condoléances aux parents éplorés, ainsi qu'à leur infortuné gendre, notre concitoyen, que ce malheur plonge dans le désespoir.

— Une autre bien triste nouvelle a douloureusement ému la population.

M. André Château, notre dévoué garde champêtre, est mort à Alger, où il s'était rendu pour recevoir les soins que nécessitait son état.

Ce sympathique agent communal au service de la commune mixte depuis 8 ans, laissera le souvenir d'un homme courtois, serviable et bon.

A sa famille, cruellement frappée par la disparition brutale de son chef, nous adressons nos sincères condoléances.

BIRKADEM

Mariage. — Nous avons appris avec plaisir, le mariage de notre ami Marcel Lorentz, fils de M. et Mme Vincent Lorentz, constructeur de norias à Birkadem, avec la toute gracieuse Mlle Jeanne Dérain, fille de M. Dérain contremaitre aux Ciments Lafarge à la Pointe-Pescade, et petite-fille de Mme et M. Louis Richard, propriétaire à Birkadem.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux époux et compliments aux parents.

Naissance. — Nous apprenons la venue en ce monde de la jolie petite Brigitte qui est venue égayer le foyer de Mme et M. Edouard Guelpa, docteur en médecine. Nos meilleurs vœux au bébé. Félicitations aux parents et grands-parents, Mme et M. Guelpa docteur dans notre centre.

Décès. — Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de M. André Sintès, décédé à l'âge de 72 ans. Une foule de parents et d'amis avait tenu à accompagner le défunt à sa dernière demeure. Puissent les marques de sympathie témoignées à la famille si cruellement éprouvée lui être un réconfort. Nous lui présentons nos sincères condoléances.

BLIDA

Avancement. — Nous apprenons avec plaisir l'avancement de M. Cardona, greffier au tribunal de Blida, nommé en la même qualité à Alger. Nous regrettons vivement son départ, mais le félicitons bien sincèrement de son avancement.

Union Sportive Musulmane Blidéenne. — Nous avons appris avec un vif plaisir, le mariage de M. Amderrezak Belabbas Nabi, excellent équipier de notre Société, avec la toute charmante Mlle Paulette Joubert.

Nos meilleurs vœux de bonheur et nos vives félicitations.

Médaille de la Marne. — M. Bouaziz, agent de la police municipale, déjà titulaire de six décorations au titre militaire, vient d'obtenir la médaille de la Marne.

Nous lui présentons nos cordiales félicitations.

Carnet rose. — La jeune Henriette est venue égayer le foyer de Mme et M. Charles Chevaleau, sergent-chef au 1er R.T.A., et le petit Claude, celui de Mme et M. Léon Capomasi, peintre en bâtiment.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux-nés ; nos bien sincères félicitations aux heureux parents.

Préparation militaire : F.C.B. — Nous sommes heureux d'apprendre que la doyenne de nos sociétés, qui est agréée par le ministre de la Guerre depuis fort longtemps, entreprend cette année, la préparation militaire.

Les jeunes gens que la question intéresse peuvent se faire inscrire chez M. Roux Félix, rue Clauzel.

Les cours devant commencer incessamment, les retardataires sont priés de se hâter.

CAMP-DU-MARECHAL

Brevet élémentaire. — Nous relevons parmi les candidates reçues au brevet élémentaires, celui de Mlle Marie-Louise Fund, élève de l'Ecole supérieure de Maison-Carrée, fille de Mme et M. Joseph Fund, propriétaire. Nous adressons nos meilleures félicitations à la lauréate et complimentons les parents.

CRESCIA

Obsèques. — Vendredi matin ont eu lieu à Crescia, les obsèques de M. Louis Houlmière, enlevé brutalement à l'affection des siens. La foule si nombreuse qui avait tenu à accompagner le défunt à sa dernière demeure prouvait à quel point M. Houlmière était estimé de tous. Puissent toutes les marques de sympathie témoignées à la famille si cruellement éprouvée, atténuer sa profonde douleur.

A Mme veuve Louis Houlmière, tous ceux que ce deuil brutal atteint, ses enfants, petits-enfants, à teint, nous présentons nos très sincères condoléances.

— Jeudi dernier ont eu lieu également, les obsèques de M. Pierre Puigserver, ravi à l'affection des siens, à l'âge de 26 ans.

A sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

MEDEA

Fêtes de l'Armistice. — Les anciens combattants et mutilés, les médaillés militaires, les officiers et sous-officiers de réserve, sont informés qu'un banquet aura lieu le 11 novembre, à midi, à l'Hôtel du Commerce, à Médéa. Le prix du repas est fixé à 25 francs. Prière de se faire inscrire et verser sa cotisation chez MM. Teule, Lellouche ou Labolla

Anciens combattants. — Une réunion générale est fixée au jeudi 27 octobre, à 18 heures à la salle de réunions de la Porte des jardins à Médéa.

Tous les camarades sont priés d'y assister munis de leur carte de combattant

EL-ACHOUR

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir, le prochain mariage de Mlle Romain Alice, fille de Mme et de M. Romain Raoul, propriétaire en notre commune, avec M. Miquel Laurent, entrepreneur de maçonnerie, à Baba-Hassen. Nos vives félicitations.

Obsèques. — Mercredi 19 octobre, à 16 heures, ont eu lieu dans notre commune, les obsèques de Mme veuve Cubillé Pierre, née Delhomme décédée à Maillot. Nos sincères condoléances.

TABLAT

Avis. — Nous informons nos lecteurs et amis que « **La Presse Libre** » est en vente chez Mme Marceau, dépositaire. La correspondance est assurée par notre ancien correspondant, M. Baba-Ali. Pour tous communiqués à nous faire parvenir, s'adresser à lui.

Décorations. — Nous avons appris avec un réel plaisir, la promotion de M. le docteur El Kamal, médecin de colonisation à Tablat, au grade d'officier d'Ouissam Alaouite.

Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères.

MM. Goffinet Kléber, conseiller municipal, et Bouaïchaoui Tahar, khodja du douar Bahata, viennent d'être nommés respectivement, chevalier et officier du Nichan-Iftikhar.

Nos félicitations.

Examen. — M. Azeb, auxiliaire médical à Tablat, vient de subir avec succès, l'examen de principaliat d'auxiliaire médical. Nos compliments.

Dans l'enseignement. — Nous sommes heureux de présenter nos souhaits de bienvenue à M. Halès, nommé directeur de l'école indigène, en remplacement de M. Giorgi, M. Halès, nous vient de Tiaret précédé d'une élogieuse réputation.

— Ces mêmes souhaits vont également à Mlle Sava, nommée institutrice de l'école mixte.

Crime. — Il y a quelque temps, au douar El-Euch, trois indigènes, les nommés Bibi Tahar, Kechedi Benyoucef et Meziani Hamida, se rendaient à une fête. A un moment donné, ils furent interpellés et sommés de s'arrêter. Au même instant un coup de feu retentit. Atteint dans la région abdominale, Meziani tomba. Ses compagnons ne trouvèrent leur salut que dans leur fuite. Le meurtrier se rendit après, auprès de la victime pour voir si vraiment elle était morte. Mais il s'aperceva qu'il avait mal visé... car il voulait tuer Bibi Tahar. C'est ainsi que la victime reconnut son agresseur et le dénonça aux siens. Elle mourut trois heures plus tard.

Avisé, M. Casenave juge de paix, accompagné de MM. Tidiani Larbi, commis greffier et Ali Khodja Mohamed, ainsi que M. le docteur El Kamal, médecin légiste, se sont rendus sur les lieux aux fins d'enquête et d'autopsie.

Tout d'abord l'inculpé protesta de son innocence. Mais devant les témoignages de Bibi et Kechida, et d'autres indigènes et après un interrogatoire serré du magistrat instructeur, il avoua, et à son tour dénonça son complice, Aouinane Belkacem. Tous deux ont été alors placés sous mandat de dépôt. L'information se poursuit.

T. S. F.

LUNDI

20 h. 30 : Strasbours, Rennes, Nice : La Dispute (Marivaux). Le Fanal (Gabriel Marcel). L'Age ingrat (Jean Desbordes.

21 h. : Bruxelles Français : Les Evadés (Roger-Francis Didelot).

THEATRE
Musique

12 h. et 22 h. 5 : Radio-Luxembourg: Concer varié, (H. Pensis).

19 h. 10 : Deutschlands : Quatuors.

19 h. 15 : Bucarest : Mus. de chambre.

21 h. : Paris-P.T.T. : Mus de chambre, avec l'octuor à vent de l'orch. national.

22 h. 10 : Bruxelles : La belle meunière (Schubert).

Théâtre Lyrique

8 h. 37 : Poste-Parisien : Extraits d'opérettes.

20 h. : Milan : Liolà (G. Mulè).

Variétés

18 h. 10: Poste-Parisien: Quelques vers de Ray. Richard et Jean Clary.

21 h. 05: Poste-Parisien: L'Heure de Ray Ventura.

23 h. : Radio-Luxembourg : Jazz Andy Fulton.

2 h. 20 : Poste-Parisien : Le cabaret fantaisiste, avec Elyane de Creus, Bernard Celiot.

21 h. 35 : Poste-Parisien : Elisabeth Schumann.

⁂

ECHOS DE LA RADIO

— Aux Etats-Unis, un grand nombre de vedettes du cinéma seront au programme d'hiver de la Radio-La Columbia B. S. fera entendre Al Jolson tous les mardis soir. Cecil-B. de Mille crée une émission hebdomadaire « Hollywood-Radio Théâtre ». Et Norma Shearer interprétera devant le micro des scènes de son dernier film adapté en une pièce radiophonique.

— Les appels angoissants lancés de Prague par radio ont été faits par un speaker amateur-auteur dramatique des plus célèbres de Tchécoslovaquie « Karel Capek » d'ailleurs ami personnel du Président Masaryk, et qui sait... peut être futur ministre.

— Les gendarmes de Liévcis ont capturé l'escroc à la taxe sur la radio. Polonais, âgé de 21 ans, autrefois agent en T.S.F. Ce dernier encaissait soit disant pour l'administration des P.T.T. en utilisant pour cela les imprimés mis à la disposition du public.

— A Bruxelles, l'administration municipale a, par circulaire, obligé les auditeurs de radio à placer tous les mètres sur les fils de leur antenne, des bouchons de 20 mm. Pour rendre le fils plus visibles en effet, les pigeons voyageurs sont souvent blessés dans leur vol.

R. L.

Le XXe Anniversaire de l'Armistice

A l'occasion de la Fête des Morts, le comité d'Alger de la L.M.F. se rendra ,le 1er novembre, comme les années précédentes ,au cimetière de Saint-Eugène, déposer des fleurs sur les tombes des Marins qui y sont inhumés.

Cette cérémonie tout intime aura lieu à 8 heures 30 au carré des Marins. Les membres de la ligue maritime sont priés de vouloir bien y assister.

Le mardi 1er novembe, à 11 h. devant la passe du Port d'Alger, aura lieu la cérémonie annuelle instaurée par la L.M.F. à la mémoire des Marins morts ou disparus à la mer.

De puissants remorqueurs, gracieusement offerts par les Maisons d'Armement de notre ville, embarqueront les personnes prenant part à cette cérémonie.

Le comité de la L.M.F. accueillera avec sympathie à bord des remorqueurs, les membres de la L.M.F. ainsi que toutes personnes portant des fleurs, qui voudront bien se joindre à lui pour honorer la mémoire des Marins morts en mer.

La L.M.F. sera reconnaissante à tous les propriétaires de bateaux, aux sociétés nautiques d'Alger, aux compagnies de navigation, services administratifs et publics, acconiers, sociétés de remorquage, chalutiers, pêcheurs, qui voudront bien escorter le bâtiment officiel dans cette pieuse cérémonie ,celle-ci s'adressant dans l'esprit des organisateurs, à la mémoire des Marins des marines de guerre, de commerce, de pêche et de plaisance.

Les délégations des sociétés ou groupements désirant assister à cette cérémonie sont priés de le faire savoir par lettre adressée au président de la L.M.F. à Algel (M. Clerier, rue de Béziers, arrière-port de l'Agha) dans le plus bref délai possible, afin que les places puissent leur être réservées dans la limite du possible, à bord d'un des remorqueurs escortant le bâtiment officiel.

Un avis ultérieur fera connaitre le lieu et l'heure d'embarquement.

Informations Municipales

Service d'hygiène et d'assistance

Service médical de garde à l'usage de la clientèle non indigente.
MEDECINS DE GARDE
le dimanche 23 octobre 1938

PREMIERE PERIODE

Du samedi 22 octobre, 20 heures, au dimanche, 23 octobre, midi.

Docteur Chiche Emile, 31, rue d'Isly. Tél. 396.34 cabinet, 303.70 domicile ;

Docteur Marguerie Henri, 34, rue Bab-el-Oued.

DEUXIEME PERIODE

Du dimanche 23 octobre, midi, au lundi 24 octobre, 6 heures.

Docteur Sebaoun Adrien, 67, boulevard Thiers. tél. 673.26.

Docteur Robert d'Eshougues Jean, 5, avenue de Bouzaréa, tél. 277.78.

CONCOURS
POUR LE RECRUTEMENT DE MEDECINS COMMUNAUX

Des concours sont ouverts pour le recrutement de cinq médecins communaux tituliaires et de six médecins suppléants.

Les demandes manuscrites d'admission à concourir, accompagnées des pièces exigées, devront parvenir en Mairie le 23 novembre prochain au plus tard.

Règlement-programme et renseignements complémentaires à l'Hôtel de Ville, bureau n° 55 (1er étage).

OFFICE DE PLACEMENT

L'Office Départementale et Municipale de Placement dont le siège est boulevard Laferrière, ancien commissariat central, a pour but d'assurer le placement gratuit de tous les travailleurs.

En vue de faciliter aux employeurs l'emploi de la main-d'œuvre qui leur est nécessaire, cet Office sera heureux de recevoir toutes offres d'empici qu'on voudra bien lui faire parvenir.

Il s'emploiera de façon active à procurer le personnel dont les employeurs pourraient avoir besoin et s'attachera tout particulièrement à donner tous renseignements utiles sur les demandes dont il sera saisi.

L'Office de Placement tient à la disposition des employeurs : un papetier massicotier, un coupeur-tailleur, des ouvriers et employés de l'alimentation, un conducteur typographe, des ouvriers du bois et de la métallurgie, des ouvriers du bâtiment, des manœuvres, des chauffeurs, des coiffeurs hommes et dames, des employés de bureau et de commerce, des gardiens et veilleurs de nuit, des selliers, une vendeuse en alimentation, une repasseuse, des dactylos et des femmes européennes et indigènes.

D'autre part les employeurs demandent : un bottier, des monteurs en carrosserie métallique, un vendeur en librairie, un tapissier ameublement, des démarcheurs, une culottière, des doubleuses-fourreuses et des bonnes à tout faire couchant en place.

Les employés, ouvriers et ouvrières en quête de travail, sont invités à se présenter au bureau de l'Office, boulevard Laferrière, ancien commissariat central. Tél. 357.46.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

François Parc, manœuvre aux Chemins de Fer Algériens et Jeanne Coppola ; Nicolas Autuore, chaudronnier et Anna Riccio; Pierre Noblia, sergent à la 19e section d'infirmiers militaires et Catherine Flores ; Bernard Sanchiz, ébéniste et Suzanne Ferrer ; Albert Alègre mécanicien et Paulette Cassina ; Marceau Agostini, mécanicien-garagiste et Yvonne Guerret ; César Casanova, facteur aux Chemins de Fer Algériens et Irène Roux ; Paul Djian-Azoulay, comptable et Berthe Djian ; Vincent Esposito peintre en bâtiment et Germaine Cardona ; Pierre Fisaro, pêcheur et Germaine Bayeu ; Jean Lagrula, astronome et Charlette Cornuey; Jean Perrolier, dessinateur-architecte et Juliette Manacorda ; Louis Pelleport, peintre en bâtiments et Catherine Cardona ; Eliaou Ghozland, commerçant et Odette Sasportès ; Salvador Pons, mécanicien et Rosalie Aznar ; Louis Faranda, électricien et Germaine Pastor ; Yéhiel Morali, grand rabbin et Sylvia Guenassia ; Charles Pelissou, facteur aux C.F.A. et Blanche Iborra ; Jean Arcussi, peintre te Jeanne Faner ; André Almodobar, peintre en voitures et Rose Hernandez ; Paul By, chauffeur C.F.A. et Rosette Yvars ; Louis Calmel, mécanicien et Alfreda Orfila ; Charley Charraut, employé chemins de fer et Louise Dréan ; Gaston Dio, ingénieur A.M. et Renée Labaye ; Louis Gros, cuvrier pâtissier et Georgette Danger ; Roger Grossi, caporal-chef Alpins et Madeleine Châtelaine; Mazaire Lloret, cantonnier aux C.F.A. et Marie Grau ; Georges Pastor, chauffeur et Josefa Marchal ; Joseph Pugliese, mécanicien et Jeanne Dulous ; Adrien Prunck, menuisier et Andrée Lucas ; Jacques Bagnuls, instituteur et Blanche Guichard ; Louis Passeron, garde républicain mobile, et Andrée Sala ; Jacques Bartolone, maçon et Caroline Accardo ; Sadia Belaïche, commerçant et Lyliane Nemann ; Jacques Dumas, hôtelier et Carmen Hancart ; Amari Cohen-Salomon employé et Ida Jacquier ; Youssef Lamri, caporal 19e section C.O.A. et Louise Laloum ; Raymond Michaux, ingénieur A.M. et Camille Hagelsteen ; Lucien Desjardins, comptable et Andrée Glaury ; Paul Wuillaue, garçon boucher et Marcelle Jay ; Paul Membru, soldat 19e section des C.O.A. et Marguerite Alfano.

Cimetières
Lavage des tombes

Le Maire de la Ville d'Alger a l'honneur d'attirer l'attention du public sur les inconvénients que présente le lavage à grande eau des tombes et de leurs ornements (croix, couronnes, statues, etc...) . Le liquide lancé à toute volée, en grande quantité, atteint souvent les sépultures voisines qu'il dégrade ou salit assez sérieusement.

Chaque année, de nombreuses plaintes parviennent à ce sujet.

Le Maire fait donc appel au bon esprit de ses concitoyens pour qu'ils veuillent bien s'abstenir de cette pratique.

La réunion des cadres du P.S.F. à l'Hôtel St-Georges

Samedi, à 18 heures, au cours d'un thé servi dans les salons de l'Hôtel Saint-Georges, sous la présidence de M. le colonel de La Rocque, celui-ci a fait l'exposé de la situation extérieure et intérieure.

Au cours de sa causerie, le chef du P.S.F. a précisé que son parti n'était inféodé à aucun groupement politique. Son exposé a été chaleureusement applaudi par plus de 300 invités, formant les cadres du P.S.F. dans le département d'Alger.

M. le colonel de La Rocque a ratifié la nomination, comme chef de district, de M. Chevalier fils, à El-Biar.

Cette réunion a pris fin à 20 heures.

FAITS DIVERS

L'entraînement de nos sapeurs pompiers

Le quartier si populeux du square Nelson a eu l'agréable surprise, de voir, hier, défiler nos sapeurs-pompiers de la 1re compagnie, sous la conduite de leurs officiers : MM. le capitaine Darbès, le lieutenant Salort, le sous-lieutenant Cerlini.

Les candidats aux grades de sergent et de caporal avaient tenu à montrer au commandant Farnet les progrès qu'ils avaient fait, au cours dun entraînement de près de deux mois.

La manœuvre a été pleinement réussie et le capitaine examinateur Bougard a été entièrement satisfait.

Plusieurs équipes bien organisées ont escaladé les étages d'un immeuble de la rue Lozerges et ont effectué d'autres exercices.

Les gradés et leurs collaborateurs ont bien mérité les applaudissements du public présent à cet exercice.

On peut constater de grands progrès au bataillon. Les trois compagnies, admirablement entrainées, forment un ensemble parfait.

A l'issue de la manœuvre, un apéritif d'honneur fut offert par le commandant et les membres du conseil d'administration du bataillon aux sapeurs-pompiers, à l'occasion des succès remportés par la section sportive au Congrès national de Lyon, en juin dernier.

Cette manifestation de sympathie eut lieu dans la Brasserie du Casino Music Hall, mise gracieusement à la disposition des organisateurs par nos excellents amis Mme Andrée Turcy et M. André Garnier, les avisés co-directeurs du Casino Music Hall.

Le commandant Farnet a pris la parole pour rendre hommage à l'esprit de solidarité qui a toujours animé nos braves sapeurs de la ville d'Alger.

L. MADDY.

⁂

AGRESSION. — Rue de Chartres, Miloud ben Arezki, marchand ambulant, a été assailli et volé de 50 francs, par un de ses coreligionnaires qui a pris la fuite.

⁂

VOL. — Une somme de 250 fr. a été volée dans la chambre de Kader Mustapha, demeurant 2, rue du Divan.

La victime a fait part de ses soupçons.

⁂

LE COUP DE LA BOUSCULADE. — Rue de la Lyre, Mefti Ali brocanteur, demeurant 2, rue d'Orléans a été bousculé par un groupe d'indigènes.

Il s'est ensuite aperçu de la disparition de sa montre en argent évaluée à 90 francs.

⁂

UNE BELLE MONTRE EN OR ! — Chekli Saïd, habitant au Fondouk, de passage rue de la Lyre, a été accosté par deux indigènes qui lui ont proposé la vente d'une montre en or, selon leur offre.

La victime a payé cette montre 500 francs. Après le départ de ses vendeurs, il a eu la confirmation qu'il avait été trompé. Sa montre n'était qu'en nickel et sa valeur estimée à 70 francs.

⁂

A LA TIRE ! — La ménagère Sadia bent Fatma, demeurant 2, rue Randon, a été victime, rue Rovigo, d'un jeune yaouled qui lui a dérobé, à la tire, son portemonnaie renfermant 12 fr. 50.

LES ECHOS

Le banquet «sénatorial» du 23 octobre

Lors M. Duroux, pâle et défait (c'est le cas de le dire) s'avança dans l'immense salle où avait été dressé le banquet de quatre cents couverts qui devait célébrer son élection.

Et il réalisa immédiatement l'exactitude, et la cruauté à la fois, de l'expression : car si le banquet était bien de quatre cents couverts, il n'était pas de quatre cents convives.

— Le bateau sombre, pensa-t-il mélancoliquement, les rats l'ont abandonné.

Autour de lui, en service commandé, n'occupant qu'un siège sur deux soit, sans illusion, le personnel de l' « Echo d'Alger » et de la Compagnie Algérienne de Meunerie prirent place. Car, jusqu'a nouvel ordre, si le sénateur vient de trépasser en M. Duroux, le directeur du journal et le minotier y vivent encore. C'est ainsi que celui qui se croyait tant d'amis et de vrais — et de haut placés — se trouva assis entre un petit marqeur de l'Echo et un «coursier» de la CAM qu'il voyait pour la première fois.

D'un geste agacé, il repoussa le saucisson qu'entre tous les hors-d'œuvre, le maitre d'hôtel lui présentait avec une insistance qui frisait le sadisme. Et le repas commença.

Les huitres étaient aussi vertes que M. Duroux lui-même à la proclamation des résultats ; le « médaillon de veau » lui fit penser aux innombrables médailles qu'il avait distribuées en vain ; la « Glace Gismonda » jeta un froid.

Le champagne parut de qualité au minotier ; jetant un coup d'œil sur la carte, M. Duroux, lut . « Champagne drapeau américain ».

Alors le sénateur pensa aux drapeaux — pas celui de la France bien sûr — mais à tous ceux, suivant l'expression consacrée, que ses « amis » lui avaient posés.

Il fit très vite — il en a l'habitude — un calcul mental. Entassant millions sur millions, il chiffra ce qui lui avait coûté sa vaine carrière politique ; pour la première fois de sa vie, il se représenta l'équivalent de ces sommes fabuleuses en hospices, en asiles, en crèches, en laboratoires...

Et, pour la première fois de sa vie encore, il comprit que, malgré son demi-milliard, il était un pauvre homme.

HYMENEE

Un vert galant, qui est veuf depuis quelques années, presque octogénaire et fort mal en point, va, paraît-il, convoler. On en faisait des gorges chaudes à la dernière séance de l'Académie des sciences, car la fiancée est fort en deçà de la trentaine.

Un de ses confrères les plus féroces affirmait :

— Je connais un père qui empêchera ce mariage...

— Celui de la petite ?

— Non. Le Père-Lachaise !...

⁂

QUAND ON PORTE HITLER SUR SON SEIN

Une Allemande de passage en France va consulter une sommité médicale qui la prie tout aussitôt de se dévêtir.

Mais le praticien n'en croit pas ses yeux : le sein droit de la dame s'orne d'un superbe tatouage représentant les traits du Führer Hitler ; sur le gauche, s'étale l'effigie du vice-führer, Gœring.

Devant l'étonnement du savant médecin, la grasse teutonne affirme énergiquement, en bombant le torse :

— N'est-ce pas la meilleure manière d'honorer nos grands hommes ?».

Le docteur ne trouve rien à répondre à cela, mais est bientôt gagné par une hilarité qui ne trouve plus de fin.

— Pourquoi rire ainsi, docteur, s'étonne la dame aux seins peints ?

Et le docteur, entre deux cascades de rire, confie à sa cliente :

— Je pense à la tête que feront ces messieurs quand les « petits païens » seront devenus de « grands pendards !... ».

⁂

GALERIES DE FRANCE
Actuellement démonstration des produits de beauté Lancome

⁂

LE SCULPTEUR FACETIEUX

Chargé, paraît-il, de faire une magnifique statue symbolisant l'union franco-britannique à l'occasion de la grandiose visite des souverains anglais à Paris, ce célèbre sculpteur manifestait le désir de ne pas la tailler dans le marbre mais de se servir d'argile.

Comme on s'étonnait de cette idée, il aurait eu cette réponse :

— Mais, voyons, pour que cette statue soit, non seulement un symbole, mais encore une marque de déférence à l'adresse de nos hôtes royaux, il importe qu'elle soit... en... glaise.

⁂

LES GALERIES DE FRANCE exposent actuellement les dernières nouveautés de la saison

⁂

EXPLICATION

La chose se passe au café :

Premier consommateur. — *Monsieur, je crois que nous nous sommes déjà rencontrés, l'année dernière, à ce café.*

Deuxième consommateur. — *Vous croyez me reconnaitre ?*

Premier consommateur. — *Vous pas, mais votre parapluie.*

Deuxième consommateur. — *Mon parapluie ? mais je ne l'avais pas à cette époque.*

Premier consommateur. — *En effet, mais moi, je l'avais.*

⁂

HOTCHKISS - ses occas. parfait.

⁂

DANS LE FOND...

Un inspecteur visite par surprise l'école du village et fait enrager le professeur et les enfants par sa façon de mépriser tout ce qu'il voit et entend.

Apparemment, il n'avait pas une haute opinion de l'école et il résolut de faire un dernier examen et de poser des questions de connaissance générale aux enfants.

Il se tourne vers petit Jean et lui demande hargneusement :

— Combien de jours dans l'année ?

— S-s-s-sept ! balbutie Jean.

Quand les rires se furent calmés, l'inspecteur continue :

— J'ai dit dans une année, pas dans une semaine. Combien de jours dans une année ?

Petit Jean se lève, très sûr de lui, et récite :

— Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche. S'il y en a d'autres, Monsieur n'en ai jamais entendu parler.

BANLIEUE D'ALGER

BOUZAREA

Comité de Défense des usagers des autobus. — Le Président a l'honneur de faire connaitre aux adhérents la motion suivante, votée à l'unanimité par le Bureau, dans sa dernière réunion :

Sans vouloir faire l'historique de la ligne « Alger-Bouzaréa », rappelons simplement et beaucoup s'en souviennent encore, de quelle façon Bouzaréa était desservie (vieux tacots poussifs aux départs irréguliers et aux arrivées plus que problématiques.

Depuis près de deux ans que la Société des C.F.R.A. a pris en charge cette ligne, de gros progrès furent réalisés malgré un début pénible. Nous avons pu voir cet été les efforts des dirigeants récompensés par l'afflux croissant des estiveurs à Bouzaréa ; c'est ainsi que de gros autobus confortables de 55 places assurent le service. Suppression de longues minutes d'attente à El-Biar. - Le respect des horaires et le remplacement des navettes par des services directs toute la journée. - Les rentrées et sorties du Grand Lycée assurées. - Le privilège pour les usagers de Bouzaréa dans les autobus directs. - Le tarif ouvrier du matin et bien d'autres choses, sans vouloir oublier la bonne tenue et la correction du personnel pour lequel nous demandons le maintien sur cette ligne.

Pour terminer, nous adressons tous nos remerciements à la dides C.F.R.A. et en particulier aux dirigeants de la ligne, qui se sont dépensés sans compter et ont toujours su mener à bien les demandes formulées par nos délégués..

EL-BIAR

Vols divers. — Au cours de la nuit du 20 octobre un ou plusieurs malfaiteurs ont pénétré dans un appartement appartenant à M. Lavallée Charles, retraité, demeurant à El-Biar, 27, avenue Georges-Clemenceau, et ont pris dans un portefeuille, une somme de six cents francs. En outre ils se sont emparés d'une autre portefeuille contenant 3 billets de la Banque de Pologne, portant sur leurs deux côtés le chiffre 5.000, puis de deux portemonnaie, contenant l'un 20 francs en menue monnaie et l'autre 30 francs environ.

La victime n'a pas de soupçons. Le Commissaire local a ouvert une enquête.

— Le même jour, vers 14 heures, le gardien Soriano a conduit au commissariat de police les nommés Agrouni Abdelkader, 13 ans, écolier, demeurant à Alger, 3, impasse des Janissaires, qui, en compagnie du nommé Amrouche, âgé de 15 ans, demeurant à Alger, 7, rue des Janissaires et qui a réussi à prendre la fuite, venaient de soustraire, une boite de sucre de 1 kilo, dans le magasin de M. Amirati, commerçant, 52, avenue Georges-Clemenceau.

Il a été écroué à la geôle et présenté au Parquet.

— Egalement, dans la même journée, M. Serrano Georges, commerçant, demeurant à El-Biar, s'est présenté au commissariat de police et a déclaré qu'il y a environ un mois, étant parti à la chasse à Boufarik, il avait emporté une veste de chasse kaki et que depuis il ne la retrouvait plus. Il ignore si elle lui a été volée ou a été perdue, et à l'intérieur de laquelle se trouvait un permis de chasse délivré par la Préfecture d'Alger au mois de juillet dernier. Une enquête est ouverte.

LA REDOUTE

G.S.R. - Succès universitaire. — Le jeune Lucandé Clément membre de la P. M. du G.S.R. a été reçu aux examens du baccalauréat.

Nos sincères félicitations à ce jeune lauréat.

Préparation militaire. — Tous les jeunes gens de la P.M. sont convoqués le lundi 24 octobre 1938, à 18 heures précises pour la réception du nouveau sergent instructeur de l'E. P.

Sur les Trolleybus. — A la suite de récentes instructions, l'efficacité du Contrôle sur les voitures a été renforcée.

Les abonnés, en particulier, qui font l'objet de toutes les attentions, sont tenus, à chaque contrôle, d'annoncer à haute et intelligible voix le numéro de leur carte.

A première vue cela parait normal ; mais lorsque vers la fin du mois, un même contrôleur vous connaissant comme usager, qui vous contrôle 4 fois par jour depuis le 1er du mois, exige encore avec une tenace obstination que vous lui répétiez le numéro de votre carte, nous considérons qu'il y là brimade de la compagnie contre laquelle nous entendons nous élever.

Mais ne s'agirait-il pas plutôt d'un excès de zèle de la part du Contrôleur ?

On aimerait à être fixé pour savoir à quoi s'en tenir.

SAINT-EUGENE

Préparation militaire. — Les cours de préparation militaire des « Gymnastes Saint-Eugenois » commenceront le lundi 24 octobre, à 18 h. 30, dans la salle des cours, mairie de Saint-Eugène. Ils se continueront les lundis et vendredis, de 18 h. 30 à 20 heures.

Les sursitaires, les jeunes gens de 17 à 21 ans, y recevront le meilleur accueil. Deux sous-officiers de l'armée active, et deux officiers de réserve assureront la bonne marche de l'instruction conformément aux nouveau règlements et circulaires en vigueur.

On sait que la Société les « Gymnastes Saint-Eugénois » est devenue une pépinière de gradés et que ses élèves ont toujours été classés dans les premiers. Aussi nous avons l'assurance que le nombre de ceux-ci sera encore en augmentation cette année.

Les jeunes gens ont donc intérêt à se faire iscrire, dès maintenant, au secrétariat de la mairie, ou à la première séance du lundi 24 octobre.

MAISON-CARREE

Société de Tir et d'Education physique. - Préparation militaire. — Les cours de préparation au brevet de préparation militaire élémentaire, organisés par la société, commenceront le mardi 3 novembre prochain.

Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours devront se présenter ce jour-là, à 18 heures, au local de la société, rue Arago, à côté de la salle des fêtes.

Pour les inscriptions s'adresser à la mairie, bureaux des affaires militaires.

Vaccination antivariolique. — Une séance de vaccination antivariolique aura lieu lundi matin à 8 heures pour le centre de la ville, au marché couvert.

Arrestations pour vol. le 20 coucant à 6 heures 30 du matin, le gardien de la paix Mihaleff a appréhendé Route de Rivet, le nommé Couba Mohamed Ben Hamoud, 22 ans, originaire de Palestro, journalier, sans domicile fixe, porteur d'une corbeille de poivrons d'une valeur de 50 fr., qu'il venait de dérober au Sieur Roig Jacques, jardinier au **Retour de la Chasse.**

Arrestation. — Le 21 octobre, à 5 heures 45 du matin, les gardiens de la paix Fuentès, Mikaleff et Morand ont mis en état d'arrestation, au Marché aux bestiaux, le nommé Fardjallah Boualem ben Mahieddine, 28 ans, journalier demeurant à Saint-Pierre-Saint-Paul qui venait de soustraire une somme de 260 francs au nommé Achkrache M'hamed ben Mohamed, 35 ans, journalier demeurant à l'Alma.

Il a été écroué.

Plainte en vol. La nuit dernière il a été dérobé au nommé Boulraouat Messaoud ben Ahcène, 47 ans, cultivateur domicilié à Maréchal Foch, alors qu'il était couché au Bain Maure de l'Etoile, rue Ménerville, un portefeuille contenant 1.900 francs.

Une enquête est ouverte.

Pharmacie de service : Dimanche 23 octobre, toute la journée, la pharmacie Cotinat-Balland, avenue Zévaco, Tél. 2-29, sera ouverte au public.

Croix Rouge (Union des Femmes de France)

Le Comité nous prie de rapporter les dates suivantes :

Lundi 24 octobre,
à 14 h. 30 Explication des cours.
à 15 h. Cours du docteur.
à 16 h. Réunion du Comité chez Madame Danger Présidente, (présence indispensable, ordre à prendre pour la participation du Comité à la Fête de l'Armistice.

Mercredi 26. — Salle de la Mairie à 17 heures 30, troisième conférence sur les gaz, masques, etc.

Jeudi 3 novembre. — Conférence par Mlle Armand, infirmière diplômée sur « Le rôle de l'infirmière », Conférence suivie du cours de M. le Médecin-Chef de la Place, sur l'organisme de la femme.

MARCHE DE MAISON-CARREE

Entrées du vendredi 21 octobre. Chevaux 141, mulets 126, ânes 67, bovins 1.588, veaux de lait 57, moutons 9.888.

Cours pratiqués le 21 octobre 1938. — Aux cent kilos.

Bœufs, de 400 à 450 ; vaches de 400 à 500; veaux ordinaires, de 375 à 440; veaux de lait, de 600 à 900.

A l'unité :

Moutons, 135 à 185; brebis, 120 à 170; broutards, 70 à 110.

Halle. Abattus 697 moutons et brebis.

Cours des poissons, vendredi 21 octobre 1938.

Rouget 14 à 20 fr. le k.; pageot 16 fr. le k.; sépia 7 fr. le k.; sardine 3 fr. le k.; bonite 10 fr. le k.; chien de mer 6 fr. le k. crevettes 10 à 14 fr. le k.; maquereau 6 à 8 fr. le k.; merlan 14 fr. le k.; moules 5 fr. le k.; huitres 5 à 7 fr. la douz.; raie 9 fr. le k.; bouillabaise 10 fr. le k.

INFORMATIONS MARITIMES

Lors de la dernière réunion de la XIe Région économique, le président de la Chambre de Commerce de Bastia, M. Orenga, a demandé de mettre à l'étude la question des relations maritimes entre la Corse et l'Afrique du Nord. Il a été donné mandat au président de la région de poursuivre cette étude avec les deux Chambres intéressées.

Association des parents d'élèves des Lycées d'Alger

Il est rappelé, au début de la nouvelle année scolaire, que les parents ont le plus grand intérêt à acquitter sans retard, la prime d'assurance selon le type choisi pour leurs enfants fréquentant les 3 lycées de garçons (Alger,Mustapha, Ben-Aknoun), afin de les garantir contre les divers risques d'accidents ; étant préc

EN EUROPE CENTRALE

Le différend hungaro-tchécoslovaque est en voie de règlement

Optimisme à Budapest en ce qui concerne le projet polonais de frontière commune

Budapest, 23 octobre. — La contre-proposition tchécoslovaque qui a été remise aujourd'hui au ministre de Hongrie à Prague, est attendue vers minuit à Budapest.

On croit qu'elle concéderait un territoire, d'environ 10.000 kilomètres carrés, tandis que les Hongrois avaient demandé 12.940 kilomètres carrés.

On estime donc, à Budapest que les positions des deux parties se sont considérablement rapprochées et que le différent porte actuellement sur quelques villes seulement.

Au sujet de la frontière commune hungaro-polonaise, on demeure optimiste à Budapest, où l'on estime, d'autre part, que ce problème n'exige pas absolument une solution immédiate.

Les relations ferroviaires sont rétablies entre la Pologne et la Tchécoslovaquie

Varsovie, 23 octobre. — Le trafic ferroviaire entre la Pologne et la Tchécoslovaquie a été rétabli aujourd'hui.

Le président du « Board of Trade » déclare n'avoir pas hésité à accepter l'accord de Munich

Londres, 23 octobre. — Oliver Stanley, président du Board Of Trade, parlant devant ses électeurs à Appledy, a démenti les bruits faisant prévoir sa démission, bruits qui coururent après l'accord de Munich.

M. Stanley a déclaré qu'il n'hésita pas un instant à accepter l'accord de Munich, car il était convaincu que son rejet aurait entraîné une guerre mondiale.

M. Stanley a ajouté : « Cependant, dans les heures de tension qui précédèrent l'accord, j'aurais pu décider de me battre. Je ne me serais pas battu pour la Tchécoslovaquie, ni pour maintenir trois millions d'individus de langue allemande sous la domination étrangère, mais je me serais battu contre l'Allemagne, parce que j'aurais été convaincu que ce pays visait à l'hégémonie mondiale et j'aurais préféré mourir plutôt que d'accepter de me soumettre à cet idéal ».

M. BENES Se refuse à faire des prédictions sur l'avenir de la Tchécoslovaquie

Londres, 23 octobre. — A son arrivée à Londres, l'ancien Président Benès a déclaré au représentant de la « Sunday chronicle » :

Je ne suis, désormais, qu'un simple citoyen. C'est pourquoi je ne pense plus qu'à organiser mon propre avenir.

Il m'est impossible, actuellement, de parler des évènements récents. L'avenir de la Tchécoslovaquie et le destin du pays sont entre les mains d'un gouvernement très compétent. Seuls des super-prophètes oseraient prédire ce qui pourra se passer ou non.

La Russie subcarpathique sera-t-elle cédée à la Hongrie ?

Berlin, 23 octobre. — Les milieux bien informés contestent l'information publiée par un journal suisse et selon laquelle un accord serait intervenu entre Berlin et Varsovie pour obliger la Tchécoslovaquie à céder la Russie subcarpathique à la Hongrie.

Les Coldstream Guards ont repris possession à Jérusalem de la vieille ville

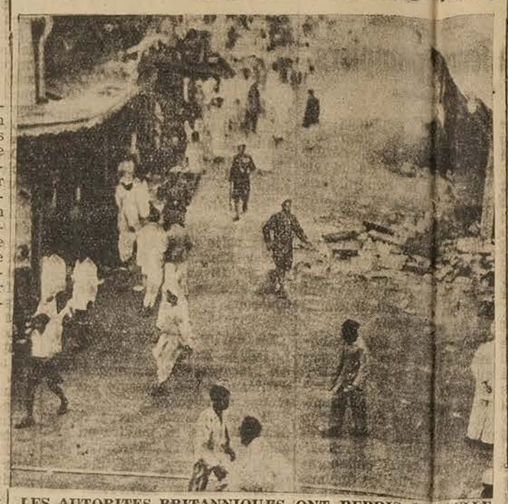

LES AUTORITES BRITANNIQUES ONT REPRIS VIRTUELLEMENT LE CONTROLE DE LA VIEILLE VILLE DE JERUSALEM A L'EXCEPTION DE CERTAINS DISTRICTS AUTOUR DE LA MOSQUEE DE HAREM CHERIF OU LA PLUPART DES REBELLES SE SONT RETIRES. CETTE OCCUPATION A FAIT UNE PROFONDE SENSATION DANS LES MILIEUX ARABES ET SERAIT LE PRELUDE D'OPERATION DE VASTE ENVERGURE. LES FUSILLADES CONTINUENT DANS LES RUES. VOICI UN ASPECT TRAGIQUE D'UNE RUE DE JERUSALEM, AU MOMENT D'UNE ECHAUFFOUREE OU ARABES ET SOLDATS BRITANNIQUES SONT AUX PRISES.

Ce ne sont pas les ouvriers qui ont tort, mais la doctrine marxiste

par Paul GUITTARD

Paris, 23 octobre. — De notre correspondant parisien

On doit approuver le décret pris par M. Charles Pomaret, ministre du Travail, en ce sens qu'il semble indiquer, enfin, de la part du gouvernement, comment dirons-nous, le commencement d'une velléité d'action.

« Sur la proposition de M. Charles Pomaret, précise le communiqué officiel, le Conseil a décidé que des sanctions seraient immédiatement appliquées en cas de non exécution des heures supplémentaires ordonnées par le gouvernement dans l'intérêt de la défense nationale ».

Avec raison, le ministre intéressé a considéré que le fait de travailler 45 heures et de réaliser ainsi un gain supplémentaire nettement supérieur aux salaires touchés, dans les mêmes conditions, par les ouvriers des entreprises privées, conférait au personnel des établissements nationalisés, à la fois, selon l'expression de l'un de nos confrères, un privilège et un devoir.

La décision de M. Charles Pomaret apparaît donc juste.

Oserons-nous dire, au risque de paraître un esprit éternellement chagrin, qu'elle ne nous semble pas suffisante et qu'elle risque de donner lieu à de fausses interprétations ? Il nous a toujours paru dangereux de mettre en accusation la seule classe ouvrière. Nous trouvons absurde le concept de la lutte de classes, qu'il vienne d'un côté ou de l'autre.

Il en est malheureusement ainsi en France depuis un demi-siècle. Le prolétaire s'en prend à son patron et réciproquement. Le petit bourgeois des professions libérales s'irrite contre le fonctionnaire. Le rentier s'oppose au retraité, etc.

La vérité c'est qu'il s'agirait de faire, sous la direction éclairée d'un Etat fort, la synthèse de ces intérêts particuliers qui ne s'opposent qu'en apparence. Pour le cas des usines nationalisées de l'aviation, il apparaît que le ministre ne s'en est pas pris à la cause profonde de tout le mal : la nationalisation.

Par un paradoxe vraiment surprenant, ce sont les organisations cégétistes, lesquelles s'étant vu reprocher le retard et la faiblesse de notre production nationale, qui dénoncent, par le truchement de la Fédération des Métaux, un certain nombre de faits accablants... pour la socialisation des industries et les méthodes de gestion que cette mesure entraîne.

En effet, le mémorandum des Métaux signale que « depuis deux ans — c'est-à-dire depuis que les usines aéronautiques ont été nationalisées — l'argent des contribuables a été gaspillé sans profit pour la défense nationale ».

Suit alors une énumération nourrie de faits lamentables : travail insuffisant dans telle entreprise, manque de matières premières dans une autre, approvisionnements défectueux ailleurs, gabegie partout.

Tels sont les résultats de la nationalisation dénoncée par les ouvriers eux-mêmes, parce que celle-ci se présente pour eux comme une maladie concrète.

Le devoir des nationaux qui ont l'esprit social est de faire comprendre à ces travailleurs honnêtes mais abusés que l'on ne peut à la fois approuver en théorie ce que l'on condamne en pratique.

Il ne s'agit pas seulement de crier « Haro ! » sur certains ouvriers. Le problème est plus vaste et plus général. Il s'agit de redresser la France. Or, le redressement du pays sera total : intérieur, extérieur, financier, économique, démographique, social, moral et militaire... ou il ne le sera pas.

Aux élections sénatoriales les modérés marquent une forte avance

AIN

3 sièges

MM. FOUILLOUX (SS) RRS ; CHANAL (SS), RRS; REVILLON (SS) RRS, sont élus.

AISNE

4 sièges

MM. RILLART de VERNEUIL (SS) R, HACHETTE (SS) R, DESJARDINS (SS) R et ROUSSEL (SS) R, sont élus au premier tour.

ALLIER

3 sièges

Suf. exp. 821. Maj. abs. 411

Ont obtenu : MM. PEYRONNET (SS) RRS, 411 voix, élu ; BEAUMONT (SS) RRS, 411 voix, élu ; REGNIER (SS) RRS, 364 voix ; DORMOY, SU., 350 voix ; BOUDET, SU, 321 voix.

M. DORMOY est élu au deuxième tour.

ALPES-MARITIMES

2 sièges

M. MEDECIN, RI, est élu au premier tour.

M. Louis DREYFUS (SS) RI, est élu au second tour.

ARDECHE

3 sièges

M. PAVIN DE LAFARGE (SS) R, est élu au premier tour.

MM. LAUTIER, R, et ASTIER, RI, le sont au troisième.

ARDENNES

3 sièges

MM. LEGUET (SS) RI ; HANNOTIN, RI ; LABBE, RI, sont élus.

ARIEGE

2 sièges

MM. LAFFONT Paul (SS) RRS et RAMBAUD (SS) RRS, sont élus.

AUBE

3 sièges

M. ARMBRUSTER (SS) R, est élu au premier tour ; M. CONVERSET (SS) R, au second tour, et M. MONSACRE, R, au troisième.

AUDE

3 sièges

MM. GUILHEM (SS) RRS, 579 voix, élu ; RAMNAUD (SS) RRS, 570 voix, élu ; SAURRAUT (SS) RRS, 539 voix, élu.

AVEYRON

3 sièges

Suf. expr. 800. Major. abs. 401.

Ont obtenu : MM. COUCOUREUX (SS) R, 435 voix, élu ; MONSSERVIN (SS) R, 399 voix ; MAROGER, R, 261 voix ; MARNEJOULS, RI, 227 voix ; MOYSSET, RG, 203 voix ; TROGNIER, SU, 51 voix.

M. MONSSERVIN est élu au second tour et M. MAROGER au troisième.

BASSES-ALPES

2 sièges

MM. de COURTOIS (SS) RRS et HONNORAT (SS) RG, sont élus au premier tour.

BOUCHES-DU-RHONE

4 sièges

MM. SCHRAMECK (SS) RRS, DELPUECH, RI ; TASSO, SU, et BON (SS) U, sont élus au second tour.

CALVADOS

3 sièges

Suf. exp. 1.665. Maj. abs. 585

Ont obtenu : MM. BOIVIN-CHAMPEAUX (SS) R, 996 voix, élu ; CAUTRU (SS) R, 995 voix, élu ; Comte d'HARCOURT (SS) R, 956 voix, élu.

CANTAL

2 sièges

Suf. exp. 574. Major. abs. 288

Ont obtenu : MM. DAUZIER (SS) RRS 270 voix ; de CASTELLANE, R, 250 voix ; BRUNEL (SS) RRS, 191 voix ; RAMOND, R, 123 voix ; PESCHAUD, RRS, 99 voix ; TALANDIER, RI, 82 voix ; LAMBERT, SU, 29 voix ; CAZALS, R, 26 voix.

M. DAUZIER est élu au second tour.

M. de CASTELLANE au troisième tour.

CHARENTE

3 sièges

Suf. exp. 824. Maj. abs. 413

Ont obtenu : MM. BABAUD-LACROZE (SS) RI, 366 voix ; HENNESSY (SS) RG, 340 voix ; GOUNIN, USR, 324 voix ; MENIER, RRS, 244 voix ; POITOU-DUPLESSY, R, 194 voix ; HENNESSY Jean, SI, 139 voix.

MM. BABAUD-LACROZE, HENNESSY (Jammes) et GOUNIN sont élus au troisième tour.

CHARENTE-INFERIEURE

4 sièges

MM. W. BERTRAND, RRS ; PALMADE (SS) RRS, CHAPSAL (SS) RRS et CARRE-BONVALET (SS) RRS, sont élus au premier tour.

CHER

3 sièges

Suf. exp. 668. Maj. abs. 235

Ont obtenu : MM. LAUDIER (SS) USR, 316 voix ; PLAISANT (SS) RRS, 250 voix ; BRETON, USR, 172 voix ; BOUILLOT, RG, 167 voix ; GESTAT, RRS, 157 voix ; COCHET, SU, 121 voix ; MASSE, 117 voix ; LAURENT, 82 voix.

MM. PLAISANT, LAUDIER et BRETON sont élus au second tour.

CORREZE

3 sièges

Vot. 704. Major. abs. 353

Ont obtenu : MM. QUEUILLE (SS) RRS, 453 voix, élu ; LABROUSSE (SS) RRS, 324 voix ; CHAMMARD (de), RRS, 302 voix ; FAURE (SS) RI, 206 voix ; VAR, SU, 134 voix ; ROUFFIAT, SU, 134 voix ; GLEIZE, SU, 132 voix ; VAZEILLES, COM, 94 voix.

Au second tour, MM. LABROUSSE et de CHAMMARD sont élus.

CORSE

3 sièges

M. PITTI-FERRANDI, RG, est élu au premier tour. M. GIACOBBI, RRS, au second tour, et M. LEDERLIN (SS) RI, au troisième tour.

COTE-D'OR

3 sièges

MM. VINCENT (SS) RI, JOSSOT (SS) RI et CHAUVEAU (SS) RG, sont élus au premier tour.

COTES-DU-NORD

4 sièges

Suf. expr. 1.226. Maj. abs. 614

Ont obtenu : MM. BETFERT (SS) RI, 600 voix ; de KERGARIOU, RI, 574 voix ; BOUGUEN, RI, 573 voix ; EVEN (SS) RRS, 443 voix ; MEUNIER (SS) RRS, 441 voix ; LEVEZOUET, RRS, 376 voix.

MM. BETFERT et BOUGUEN sont élus au second tour.

MM. de KERGARIOU et EVEN le sont au troisième tour.

CREUSE

3 sièges

MM. FERRAND (SS) RRS, CHAMBONNET RRS, et ALHERITIERE, RRS, sont élus au second tour.

DORDOGNE

4 sièges

Suf. exp. 1.102. Maj. abs. 550

Ont obtenu : MM. GADAUD (SS) RRS, 829 voix, élu ; BELS (SS) RRS, 718 voix, élu ; SIREYJOL (SS) RRS, 716 voix, élu.

M. MICHEL (SS) USR, est élu au second tour.

DOUBS

3 sièges

MM. BAUFLE (SS) RG, PERNOT (SS) RG et FABRY (SS) RG, sont élus.

DROME

3 sièges

Vot. 731. Major. abs. 366

Ont obtenu : MM. PERDRIX (SS) RRS, 397 voix, élu ; EYNARD, RRS, 382 voix, élu ; ROZIER, RRS, 370 voix, élu ; LISBONNE (SS) RI, 361 voix ; ARCHIMBAUD, RRS, 337 voix ; VALETTE (SS) SU, 321 voix.

EURE

3 sièges

MM. JOIN-LAMBERT (SS) R, LAUVRAY, R, et JOSSE, R, sont élus.

EURE-ET-LOIR

3 sièges

Suf. exp. 720. Maj. abs. 361

Ont obtenu : MM. VALADIER (SS) RRS, 366 voix, élu ; GAUTRON, RG, 329 voix ; GILBERT, RG, 319 voix ; PARMENTIER, R, 314 voix ; BENOIST (SS) RRS, 302 voix ; VIOLLETTE (SS) SI, 274 voix.

MM. GAUTRON et GILBERT sont élus au second tour.

FINISTERE

5 sièges

M. QUEINNEC (SS) R, est élu au premier tour, et MM. LANCIEN (SS) RI, LE GORGEU (SS) RI, LEJEUNE, R, et DU FRETAY, R, le sont au troisième.

GARD

3 sièges

MM. BAZILE (SS) RRS et MOURIER, RRS, sont élus au premier tour.

M. BRUGNIER (SS) SU, l'est au second.

HAUTES-ALPES

2 sièges

M. TOY-RIOUT (SS) RG, élu. Ballottage pour un siège.

M. ROTHSCHILD (SS) RG, est élu au second tour.

HAUTE-LOIRE

(Election partielle)

1 siège

M. ANTIER R, est élu au troisième tour.

LA GUADELOUPE

1 siège

M. BERENGER (SS) RRS, est réélu au premier tour.

LA REUNION

1 siège

Vot. 233. Major. abs. 117

A obtenu : M. BENARD (SS) RRS, 213 voix, élu.

Statistique des trois tours de scrutin

RESULTATS COMPLETS

ELUS. — Républicains : 23, dont 9 nouveaux.

Républicains de gauche : 11, dont 3 nouveaux.

Radicaux indépendants : 17, dont 8 nouveaux.

Radicaux et radicaux-socialistes : 38, dont 9 nouveaux.

UNION SOCIALISTE S. . vx

Union socialiste et républicaine: 4, dont 2 nouveaux.

Socialistes S.F.I.O. : 4, dont 2 nouveaux.

GAINS ET PERTES

Dans le tableau suivant, le premier chiffre indique les sortants, le deuxième les élus, le troisième les gains, le quatrième les pertes, le cinquième la différence :

Plus : 8.

Républicains : 15, 23, 8, 0.

Républicains de gauche : 9, 11, 3, 1. Plus : 2.

Radicaux indépendants : 24, 17, 2, 9. Moins : 7.

Socialistes indépendants : 2, 0, 0, 2. Moins : 2.

Radicaux et radicaux-socialistes : 42, 38, 3, 7. Moins : 4.

Union socialiste et républicaine: 2, 4, 2, 0. Plus : 2.

Socialistes S.F.I.O.: 3, 4, 2, 1. Plus : un.

L'Election d'Alger

(Suite de la page 1).

LA PROCLAMATION DU RESULTAT

Après que le pointage des bulletins fut terminé — et il dura une heure environ — M. le Président Cavayé en proclama le résultat.

Le voici :

Electeurs inscrits : 404.
Electeurs votants : 404.
Suffrages exprimés : 399.
Bulletins nuls : 5.
Majorité absolue 199.
Ont obtenu :
M. Mallarmé, candidat : 201 voix.
M. Duroux, sénateur sortant : 189 voix.
M. Zévaco, candidat : 9 voix.
M. Mallarmé était élu.

LA MARSEILLAISE

C'est aux accents de la Marseillaise que les électeurs de M. Mallarmé accueillirent la proclamation du résultat.

Le flot des délégués sénatoriaux s'écoula alors lentement vers la sortie. Il y avait des faces rejouies et aussi des mines bien .... penaudes.

A 13 heures la rue de Constantine avait repris son aspect désert.

PROCEDES CAVALIERS

Comme nous avons toujours la franchise de dire aux gens ce que nous pensons, nous devons signaler que les membres de la qu'ils appartenaient à la presse cavaliers. Il y eut, à l'entrée, un petit « distinguo », dans la façon de traiter les reporters, selon qu'ils appartenaient à la presse dite « de gauche » ou « de droite ».

A cette occasion, nous devons rendre hommage à M. le commissaire chef Bourette qui, bien que le service de la presse ne soit pas dans ses attributions, se rendit au bureau électoral, pour obtenir des laisser-passer en faveur de notre envoyé et de celui de la « Dépêche Algérienne ».

Au moment de la proclamation du résultat, nous dûmes, ainsi que nos confrères, nous débrouiller, tant bien que mal, à nous caser parmi les délégués suppléants, à la tribune du public.

Notre situation de parents pauvres signalée à M. Lahlonne, directeur du cabinet de M. le Préfet, inquiétait fort peu ce fonctionnaire. Pour celui-ci, la réélection du Sénateur Duroux primait peut-être !

Enfin, les électeurs ont solutionné le cas du chef meunier, ce qui permettra à l'autorité préfectorale d'abandonner la ligne de conduite adoptée hier.

Les représentants des journaux ne demandent pas à l'administration de se mettre à genoux devant eux. Ils souhaitent que, comme autrefois, leur rôle d'informateurs ne soit pas gêné par une carence administrative.

Le Congrès du P.S.F. à Constantine s'est terminé dans l'enthousiasme

Le discours du Colonel de La Roque et ceux de ses collaborateurs sont chaleureusement applaudis

Constantine, 23 octobre. — (De notre correspondant particulier). — La séance de clôture, fixée à 9 heures, est ouverte à 9 h. 30.

Le garage immense contient avec peine les congressistes qui sont près de six mille.

L'entrée du Colonel de La Roque provoque de longues ovations prolongées, la Marseillaise est chantée par la foule.

Le commandant Zablot, président de la fédération prend la parole. Il souhaite la bienvenue au colonel et l'assure du dévouement absolu de tous le P.S.F. constantinois.

M. Mandon, chef du bureau politique, donne lecture d'une lettre du député Morinaud, souhaitant la bienvenue au colonel à Constantine et le remerciant du concours du P.S.F. pour les élections législatives de 1936 et les élections municipales complémentaires des 26 juin et du 3 juillet derniers. M. Morinaud termine sa lettre en approuvant la politique nationale anti-rouge du P.S.F.

La lecture de cette lettre provoque des applaudissements unanimes, des cris de « vive Morinaud ».

M. Rédarès fait ensuite l'historique du P.S.F., après avoir salué les présidents des fédérations d'Alger et de Tunis, il rappelle l'action du parti dans les départements.

Grâce au P.S.F. les temps ont heureusement bien changés depuis certain 14 juin 1936 où le Front Populaire fit défiler les « hordes inconscientes venues de l'extérieur ». Le P.S.F. ajoute M. Rédarès est le seul parti national qui soit le parti des masses. Rien, désormais, ne peut se faire électoralement, dans notre département, sans le concours du P.S.F.

Le député de la 3e circonscription, M. Devaud, adresse au colonel de La Roche le salut des patriotes de Constantine. Son discours, qui ne cesse d'être interrompu par des applaudissements obtint un légitime succès. L'orateur déclare que si M. Daladier n'a pas rempli sa mission comme l'exigeait l'intérêt exclusif de la patrie, c'est-à-dire s'il se conduit comme les précédents auteurs de décrets-lois, les députés P.S.F. lui refuseront désormais les pleins pouvoirs « Travailler » voila le mot d'ordre, là seulement est le salut de la France, les ouvriers doivent « s'occuper » et non pas « occuper ».

Quand Devaur prononce le nom de Blum la salle entière hurle Hou Hou. Le sympathique député est acclamé et applaudi frénétiquement.

Enfin, le colonel de La Roque monte à la tribune, son discours dure une heure et demie, écouté avec attention par la foule.

Le président général entretient l'assistance des problèmes de politique internationale et des dangers que la France a courus faute des misérables dirigeants pensant à eux et pas à elle.

LE P.S.F. ET LA QUESTION JUIVE

Abordant la question juive, le colonel recommande de ne manifester aucune haine contre les Israélites, mais, puisque les gens qui la constitue font un bloc ethnique contre le P.S.F., ce dernier n'aura plus de contact social ni commercial avec eux.

Ne plus acheter chez les juifs. Enfin la position sur la question juive est définie par le chef.

LE COLONEL DE LA ROCQUE

Une vibrante Marseillaise marque la fin à midi trente.

LE BANQUET FINAL

Les congressistes réunis une dernière fois au banquet du Chalet des Pins se régalent de la bonne cuisine de Zimmer, ils sont tous contents et joyeux quand aux hors-d'oeuvres parvient la défaite de Duroux. Des chants et des cris d'allégresse marquent cette nouvelle.

Au dessert un ancien élève du député Devaud qui fut professeur au Lycée de Constantine, Zinat, la révélation oratoire, adresse à La Rocque quelques mots au nom des jeunes du parti.

Messieurs, de Grandemont, Sorensen, Batisse, délégué du P.S.F. ouvrier, fournier, délégué financier, Devaud prennent la parole. Le colonel de La Roque prononce une dernière allocution longuement aplpaudie.

En résumé, belle journée pour le P.S.F., ne comprenant que des Français.

Les « CONCERTS CLASSIQUES »
présentent Salle Pierre-Bordes, samedi 29 octobre, à 17 h. 16, dans un UNIQUE RECITAL, le génial violoniste
Paul MAKANOVITZKY
Au programme : œuvres de Mozart, Beethoven, Chausson, Sarasate Kreisler. - Loc. : Libr. Chaix, r. Isly. - Ferraris, r. Michelet
Places : 10, 15, 20, 25 fr. - Etud. Ecol. 6 fr.

Le Ramadhan commencera mardi

Mardi 25 octobre commencera le neuvième mois du calendrier arabe. Ce mois s'appelle Ramdhane et compte trente jours.

Comme on sait, il est le mois du jeûne. Donc, dans quelques heures seulement, tous les Musulmans du monde entier commencer ont l'observation de la dure épreuve de l'abstinence la plus complète du lever au coucher du soleil.

Nous souhaitons à tous les adeptes de Mahomet en Afrique du Nord, en particulier à nos lecteurs, un mois clément afin de supporter avec douceur les rigueurs que leur impose Sidna Ramadhane.

Ataturk hors de danger

Ankara, 23 octobre. — Le bulletin publié le 20 octobre sur l'état de santé d'Ataturk annonce ue les symptomes qui se manifestaient depuis une semaine ont disparu complètement. La maladie ayant repris son évolution normale, aucun autre bulletin ne sera publié.

LA GUERRE DE CHINE

Les japonais poursuivent leur avance sur Hankéou

On se réjouit, à Rome des succès nippons

L'occupation de Canton est complètement terminée

Tokio, 23 octobre. — On mande de Canton à l'Agence « Domet »

Les troupes japonaises ont terminé cet après-midi l'occupation complète de Canton, nettoyant la ville des dernières troupes chinoises qui y étaient demeurées.

Les Japonais se sont emparés de 5 tanks, de 35 canons à tir rapide, de 15 automobiles blindées, et de nombreux fusils et mitrailleuses. Ils ont dénombré plus de 4.000 cadavres de soldats chinois au cours des dernières journées.

Les Japonais continuent à pénétrer dans la ville

Londres, 23 octobre. — On mande de Canton à l'Agence Reuter :

Les troupes japonaises continuent à pénétrer dans la ville par les portes de l'Est.

Des chinois servant d'agents aux autorités nippones parcourent les rues invitant la population à rester calme et l'assurant de la clémence japonaise.

L'avance sur HanKéou se poursuit

Hankeou, 23 octobre. — L'Agence chinoise « Central News » annonce que des forces japonaises ont poursuivi aujourd'hui leur avance sur Hankéou et que la flotte japonaise qui remonte le Yang-Tse, est arrivée à Pa-Ho-Tchien, localité située à 80 kilomètres à vol d'oiseau de Hankéou.

Un petit détachement d'infanterie a débaruqé.

L'occupation de Ou-Cheng et Tayeh est officiellement confirmée.

Tokio, 23 octobre. — On annonce officiellement à Tokio l'occupation complète par les troupes nippones de Ou-Tcheng situé sur la rive sud du Yang-Tse à 40 kilomètres à l'Est de Hankéou et on confirme officiellement l'occupation de Tayeh, centre du bassin sidérurgique du même nom, situé également sur le Yang-Tse et à 60 kilomètres environ au sud-est d'Hankéou.

Bombardement aérien de Hankéou...

Hakeou, 23 octobre. — Des avions japonais ont bombardé la gare et la ville.

...Où la population civile a été évacuée

Hankéou, 23 octobre. — Hankeou vit au ralenti. Une grande partie de la population civile a été évacuée. Toutes les boutiques sont fermées. La circulation est réduite.

L'usine électrique chinoise a cessé de fonctionner.

La concession française reçoit maintenant le courant de la centrale britannique.

On prévoit la suspension imminente de la distribution d'eau.

Les autorités françaises ont pris des mesures pour assurer la distribution d'eau et d'électricité à l'aide de dynamos installées à bord des canonnières françaises.

A Rome, on se réjouit des succès nippons.

Rome, 23 octobre. — L'Italie accueille avec satisfaction et sans surprise les nouvelles d'Extrême-Orient.

« La chute de Canton porte un coup mortel à la résistance chinoise et constitue une surprise désagréable pour les démocraties » telles sont, en substance, les idées exprimées par M. Virginio Gayda dans le « Giornale d'Italia », qui ajoute : « La seule solution possible est bmaintenant la victoire totale des Japonais ».

En attendant, la présence du Japon sur les bords de l'Océan Indien, présence, dit Gayda, qui pouvait être évitée, pose de nouveaux problèmes internationaux en raison des répercussions qu'elle peut avoir sur l'Indochine françaises et les Indes anglaises ».

Abonnez-vous à « La Presse Libre »

Souscrivez Français
Victimes de la Guerre
R. DIANOUX
11, RUE MICHELET — ALGER
Gueules Cassées — Les yeux qui s'éteignent — Blessés du Poumon — Anciens Combattants — Sté d'Encouragement
A tout acheteur d'un billet des Victimes de la Guerre il est offert un billet de la Loterie Algérienne à 10 francs

LE RETRAIT *des volontaires italiens*

ON SAIT QUE 10.00 VOLONTAIRES ITALIENS ONT ETE RETIRES DES CHAMPS DES OPERATIONS MILITAIRES ESPAGNOLES. CE GESTE D'APAISEMENT SERA SUIVI, IL FAUT ESPERER D'UN NOUVEAU ET MASSIF RETRAIT DE TOUS LES VOLONTAIRES. LES LEGIONNAIRES ITALIENS, RAPPELES EN ITALIE ONT ETE GROUPES A CADIX AVANT DE S'EMBARQUER POUR LEUR PAYS.

Une grande manifestation de l'U.S.R. s'est tenue à Etampes

« Le parlement et le gouvernement, seront sages d'entendre la voix qui monte à travers le Pays » a déclaré avec force M. Marcel Déat

Etampes, 23 octobre. — Une manifestation de l'Union socialiste et républicaine s'est déroulée ce matin, en présence de nombreux élus et militants du parti, notamment de MM. de Monzie, Frossard et Marcel Déat.

A l'issue du banquet, M. Déat s'est félicité hautement du résultat obtenu à Munich :

« Il reste, dit-il selon le mot de M. Frossard, à refaire la France ».

Il constate ensuite l'échec du aRssemblement populaire « comme on constaterait demain, dit-il, la faillite d'un nouveau bloc national. Parlementairement, le problème est de dégager une majorité résolue à appuyer l'effort constructif d'un gouvernement résolu à l'action. »

« Mais, continue M. Déat, le Parlement et le Gouvernement ne peuvent compter uniquement sur l'appui des partis politiques, profondément divisés et dépassés par les faits. Ils seront sages d'entendre la voix montant à travers le Pays. »

Et M. Déat précise les conditions dans lesquelles l'accord fut scellé entre les anciens combattants.

« Il est certain qu'avant peu de semaines un mouvement irrésistible de l'opinion sera déclenché et que le gouvernement, quel qu'il soit, sera obligé de compter avec ».

« Les militants de l'U.R.S. a conclu M. Déat, ne peuvent n'entendre cet appel, prendre leur place et leur rang dans cette lutte pour la liberté, la justice et la paix européenne, compatible avec la grandeur française.

M. Frossard a préconisé ensuite un large rassemblement des forces républicaines et nationales, autour d'un plan d'action capable d'assurer le redressement du pays.

M. de Monzie a rappelé l'action du gouvernement devant la menace de guerre, « gouvernement qui a marqué sa volonté de répondre, dans un bref délai, à l'attente du pays, et de prendre, avec toute l'énergie désirable, les mesures que la situation comporte ».

LES SPECTACLES

CAMEO 5 - 7 - 10 fr. Perman. : 14 h. Soirée : 21 h. 15 — **Monsieur Sans Gêne** avec **Fernand GRAVEY**

REGENT

MATINEE PERM. A 13 H. 30 — SOIREE A 21 H. 15

EN PREMIERE PARTIE — RAYON X

UN MERVEILLEUX DOCUMENTAIRE SUR LA RADIOLOGIE

ET UN FILM DONT L'ACTION DRAMATIQUE ET SERREE, VOUS EMPOIGNE DU DEBUT A LA FIN

CASINO MUSIC-HALL D'ALGER

FORMIDABLE PROGRAMME DE MUSIC-HALL

Viviane COLIN

Vedette du Disque et de la Radio

ARMANDEL Le Comique Franco-Napolitain

LETUB Le Comique Méridional

10 NUMEROS VEDETTES 10

CE SOIR : CONCOURS DE CHANT FILME

Mondial

Matinée : 15 h. 30 — Soirée : 21 heures

Jeanne Harlow et Robert Taylor dans **VALET de CŒUR**

Wallave Beery et Jacquie Cooper dans **Tempête au Cirque**

SPLENDID

Perm. 13 h. 30 - Soirée 21 h.

3 DERNIERS JOURS DU REMARQUABLE — Jeu de la boule CHEF-D'ŒUVRE D'ESPRIT ET DE FANTAISIE

J. KIEPURA — L. BAROUX — **D' Darrieux** — **RIO** — **Lisette LANVIN** dans **MON CŒUR T'APPELLE** — Per. 14 h. S. 21 h. — **HOTEL DES ÉTUDIANTS**

BIJOU — **LILIANE** avec Barbara Stanwick et Georges Brent

M. 15 h. 30 Soirée 21 h — **LES FLIBUSTIERS** avec Frédéric March et Franciska Gaal

OLYMPIA Perm. 14 h. Soir. 21 h. — Immense succès de **PILOTE D'ESSAI** avec Clark GABLE, Myrna LOY, Spencer TRACY

TRIANON Mat. 15 h. 30. Soir. 21 h. — Harry BAUR dans son plus beau rôle **MOLLENARD** « CAPITAINE CORSAIRE » et RADIO POLICE un superbe film mouvementé

Cabaret LE BAGDAD

29, Rue d'Isly

Orchestre PESENTI - Ballet WADYS

Trio TARANOW, Nata GREY, POLI

Apéritif dansant de 5 h. 30 à 8 heures. Soirée à 10 heures. Dimanches et jours fériés, matinée avec attractions.

Mat. 15 h. 30 Soir. 21 h. — **MAJESTIC** — JEU DE LA BOULE

UNE SALLE EN DELIRE UN ECLAT DE RIRE GENERAL ACCUEILLENT TOUS LES JOURS

FERNANDEL LE GRAND COMIQUE FRANÇAIS DANS **BARNABÉ**

Mat. 15 h. 30 — **EMPIRE** — Soir. 21 h.

A NEW-YORK TOUS LES DEUX

ET

Victor MAC LAGLEN dans **«LA BRUTE MAGNIFIQUE»**

MUSSET M. 3 h. 30 S. 9 h. Deux grands films — Le Hussard de l'amour et Cl. May R. Duchesne, le Tombeau hindou

Matinée 15 h. 30 — **MARIGNAN** — Soirée 21 h.

LE DERNIER NE DES PALACES

La Bataille de l'or

l'apothéose du film en couleurs

interprété par Olivia de HAVILLAND et Georges BRENT

Location ouverte à partir de 10 heures. — Téléphone : 208-98

Au COLISEE et au VOX

SANS PUBLICITE TAPAGEUSE

LE QUAI DES BRUMES

avec JEAN GABIN et MICHELE MORGAN

BAT TOUS LES RECORDS DE RECETTES

Per. de 13 h. à 20 h. — Louez — Soir. av. loc. à 21 h. 15

N.-B. — Ce film ne passera dans aucune autre salle d'Alger

BIENTOT : « LA MAISON DU MALTAIS »

VIE SOCIALE

LA C.F.T.C. et la SITUATION ACTUELLE

Le Comité de vigilance des Syndicats Chrétiens du département d'Alger (C.F.T.C.), réuni le 23 octobre à la Bourse Chrétienne du Travail d'Alger, 6, rue Tirman, sous la présidence du délégué confédéral de la C.F.T.C. pour l'Afrique du Nord ;

Après avoir entendu un rapport général sur la situation économique et sociale et un exposé des délibérations du Comité national de la C.F.T.C. tenu à Paris le 16 octobre ;

Affirme la nécessité absolue de conserver dans toutes les classes de la société la sérénité et le sang-froid requis pour la bonne marche de tous les organismes vitaux du pays ;

A pleinement conscience des difficultés que posent les problèmes extérieurs et de leur incidence sur la vie économique et sociale ;

Tient à marquer cependant que ces difficultés ne doivent pas avoir pour corollaire une régression sociale quelconque ;

Veut que la réglementation de la durée du travail ne fasse l'objet d'aucune mesure unilatérale, la consultation des organisations ouvrières légalement constituées devant toujours être assurée ;

Demande une amélioration progressive, au sein des professions, des lois sociales actuelles (conventions collectives, congés payés).

Réclame le développement d'une politique de la famille, instituant en Algérie, les allocations familiales obligatoires et la prime de la mère au foyer, le développement aussi d'une politique de l'habitat, base de toute amélioration sociale dans la condition des travailleurs.

INFORMATIONS OFFICIELLES

JUSTICE MUSULMANE

Les candidats aux fonctions d'adel dans les mahakmas malékites des Territoires du Sud, sont informés qu'en vertu de l'arrêté du 7 décembre 1933, ils ont jusqu'au 15 novembre prochain pour se faire inscrire, en vue de participer à l'examen qui aura lieu à Alger le 15 décembre 1938.

Association d'anciens élèves

Association des Anciens Elèves de l'Ecole Edouard Lefèvre. — Dans sa séance du 13 octobre, le conseil d'administration a décidé d'offrir, selon la tradition le prix « Edouard Lefèvre » à l'élève le plus méritant de l'école pendant l'année scolaire écoulée.

Cette manifestation intime aura lieu, samedi 29 octobre prochain à 16 h. 30, dans la salle de classe du directeur et sera suivie d'un apéritif amical pour fêter le succès de l'heureux lauréat : l'élève Vian Alexandre.

Tous les membres du conseil, le personnel enseignant et les amis de l'Association sont cordialement invités à cette manifestation.

SOCIETES REGIONALES

Amicale des Enfants de l'Aude. — Samedi 22 octobre, à 18 heures très précises, réunion au siège social, Bar des Etudiants.

En outre des membres du conseil d'administration, les sociétaires sont instamment priés d'y assister.

INFORMATIONS MUNICIPALES

NAISSANCES DU 19 AU 22 OCTOBRE 1938

Serra Mvette, Carlhian Armand, Ximénès Yvonne, Bendavid William, Moha Charles, Santiago Néné, Sanchez Jean, Cieule Maryvonne, Pandelle Marc, Séguy Danielle, Finateur Camille, Tichanne Michelle, Rosset Georges, Llorens Annie, Desanti Solanve, Nogarède Anne-Marie, Michaux Jeanine, Monnier Marie-Jeanne, Desbonnez Sydney, Fourny Evelyne, Lopez Fernand, Albouy Marie, Jouve Charles, Martinenghi Michelle, Burou François, Bouchaye Alice.

EXAMENS et CONCOURS

HOPITAUX CIVILS D'ALGER

Concours

L'ouverture des concours d'admissibilité au chirurgicat et au médicat des hôpitaux civils d'Alger, primitivement fixée aux 3 et 16 janvier 1939 est reportée au lundi 23 janvier 1939, en ce qui concerne l'admissibilité au chirurgicat et au lundi 20 février 9319 en ce qui concerne l'admissibilité au médicat. Les inscriptions à ces différents concours seront reçues respectivement jusqu'au 22 décembre 1930 et 19 janvier 1937, à 17 heures.

Société des agriculteurs d'Algerie

REUNION DU 18 OCTOBRE 1938

M. Boyer, conseiller agricole d'Alger, fait un exposé des diverses réalisations et initiatives agricoles entreprises par les administrateurs de la commune mixte de Sidi-Aïssa.

Cette unité administrative placée en échelon intermédiaire entre les zones proprement céréalicoles et celles vouées au parcours s'est donné à résoudre divers problèmes propres, d'une part, à la colonisation européenne et au paysannat indigène (région des Adaouras) et, d'autre part, ceux particuliers au développement économique de l'élevage moutonnier.

Le nouveau centre de Maginot rendu possible par l'ouverture d'un réseau de routes et de pistes et caractérisé par la faible densité d'un peuplement qui bénéficie de larges surfaces concédés (200 à 225 hectares par attributaire), évolue d'une façon satisfaisante.

Les lots de jardin encerclant, au village, les habitations rurales et l'application à ces dernières dispositions de la loi Loucheur s'avèrent comme étant des formules heureuses.

A côté de ces réalisations qui intéressent l'élément européen, le problème du paysannat indigène a été posé dès 1934.

Le plan d'amélioration de l'équipement individuel et des méthodes de travail des fellahs, sous le contrôle d'un moniteur de culture est actuellement amorcé. Des essais de sous-solage sont entrepris sur les terres indigènes.

En faveur de l'élevage moutonnier, les initiatives suivantes sont soulignées :

Equipement moderne du centre moutonnier de Sidi-Aïssa, adduction d'eau dont le débit passe de 20 à 200 m3 par jour (3 abreuvoirs) sont disposés le long de la canalisation d'alimentation qui ne mesure pas moins de 26 kilomètres ; création d'un marché modèle de 6 hectares, etc...

La transhumance locale s'enrichit de 187 petits troupeaux affectés à autant de familles et contrôlés par le moniteur d'élevage.

La constitution de réserves fourragères fait l'objet d'une série d'études ; un grand nombre de Rdirs et de points d'eau, dont quelques-uns construits et aménagés avec abreuvoirs, sont creés.

Par ailleurs, la politique des petits barrages pour la dérivation des crues d'oueds est favorisé par l'établissement de boisements (25.000 eucalyptus et la construction économique (branchages) de ces ouvrages.

Enfin les problèmes de la sécurité d'approvisionnement de la grande transhumance sont abordés cette année même : une mise en défends de 800 hectares de steppe destinée à favoriser la multiplication des espèces végétales, ainsi que l'établissement sur des points choisis de peuplement d'Opuntia inerme (80.000 raquettes), amorcent un effort remarquable dans ce sens.

L'ensemble du programme d'action agricole entreprise sur tous ces chapitres par l'Administration locale en liaison constante avec les divers services techniques, mérite d'être suivie avec intérêt pour les résultats qui seront enregistrés au fur et à mesure que l'expérience les sanctionnera.

Le pharmacien lieutenant-colonel Piédallu, à l'appui de la communication de M. Boyer, montre des photographies de plantations réussies d'Opuntia qu'il a créé dans cette région.

Il présente des échantillons de pennisetum longistylum, de gazania splendens, de mesembryanthemum edule, ficoïdes et cassifolium qu'il recommande soit comme fourrage, soit comme succédanés de légumes.

Lycées, Collèges, Ecoles

HORAIRE DES ECOLES PRIMAIRES ELEMENTAIRES

Les dispositions de l'arrêté ministériel du 11 juillet 1938 relatif aux horaires des cours préparatoires, élémentaires et moyens dans les écoles primaires élémentaires sont applicables en Algerie en ce qui concerne l'enseignement des européens.

AVIS DE DECES

Madame veuve Achille Badaroux, née Hugonnenq ;
Le docteur Achille Badaroux ;
Mademoiselle Marguerite Badaroux ;
Monsieur Jean Haudeville et Madame, née Badaroux ;
Monsieur Pierre Guichard et Madame, née Badaroux ;
Les familles parentes et alliées, font part du décès de leur cher et regretté

Monsieur Achille BADAROUX

pieusement survenu à Alger, le 22 octobre 1938.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 octobre 1938.

Priez pour lui.

P.F. Algériennes, 64, rue de Constantine. Téléph.: 327-03 et 327-04

ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS D'ALGERIE. — L'Association Générale des Etudiants d'Alger a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur A. BADAROUX

père de M. le docteur Badaroux, président du R.U.A., section sportive de l'Association des Etudiants.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Office des courtiers maritimes

Le Gouverneur Général de l'Algérie informe les intéressés qu'un office de courtier maritime est vacant à Djidjelli.

Les candidats à ce poste devront adresser au Gouvernement Général de l'Algérie, direction des Services Economiques, 3e bureau, avant le 31 octobre inclus, terme de rigueur, leur demande accompagnée des pièces suivantes :

1. Extrait de l'acte de naissance ;
2. Certificat de nationalité ;
3. Extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date ;
4. Certificat de bonnes vies et mœurs de moins de trois mois de date ;
5. Etat signalétique et des services militaires ;
6. Attestation des courtiers maritimes ou des compagnies de navigation ayant employé le candidat ;
7. Eventuellemen, copie du certificat d'aptitude aux fonctions de courtier maritime délivré par une Chambre de commerce.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Les PETITES ANNONCES CLASSÉES paraissent dans nos Editions du JOUR et du SOIR

DEMANDES D'EMPLOI

STENO-DACTYLO débutante demande place dans maison de commerce ou autres. Ecrire « Presse Libre », n° 21.

JEUNE DEBUTANTE DACTYLOGRAPHE cherche place. Ecrire « Presse Libre », n° 30.

EXPERT tient, met à jour comptab. et fisc. Tél. 681-17.

COUTURIERE diplômée en journée, 27, avenue Pasteur.

OFFRES D'EMPLOI

AGENTS actifs demandés par l'Agence Gle A. Quillet, pour placer ses éditions. Se présenter, 10, rue Michelet (1er à droite), vers 17 h. (sauf sam. et dim.). Tél. 341-29.

BONNE t. f., capab., couch. MAUDUY, 72, rue d'Isly.

DOM. sér., couch., s'occup. enf. et p. env. Alger, cuisinière ménagère. Concierge, 9, r. Bourlon, de 9 à 12 h.

ON DEM., mén. s. enf. pour concierg. BENICHOU, 69, r. Isly

BONNE à tt. faire, sérieuses référ. couchée. Mme TRICOT, 94, rue Michelet (4e).

BONNE t. f., couch. villa El-Biar, fam. alsac. Prés. matin. réf., 61, chemin Beaurepaire. Tél. 0-42.

STENO-DACTYLO correspondancière demandée importante maison. Ecrire Bureau Journal.

APPARTEMENTS

PAPIERS PEINTS uni mode, pose et fournitures, à partir de 75 francs. L'ART DE LA RUE 105, rue de Constantine Téléph. : 350-80

BELLE ch. meub. tout conf. personne seule, 2, boulevard Victor-Hugo.

CH. M. genr. studio. Cab. toil. e. c. ent. ind. à louer à us. p.-à-terre. Pr. adr. Presse Libre, n. 19.

CH. meub., g. studio, claire, cab toil., eau c., entrée enti. indép., dans im. discret, près Grande Poste, à louer à usa. pied-à-ter., à pers. tr. sérieuse.

IMMEUBLES

MAISON p. rue Isly, 160 m2 bon état, rap. 55.000. Prix 600.000. VENTRE. 1, rue Isly.

H.-DEY, rap. 12.000 fr. Prix 200.000. Ag. IMMOBILIERE, 8, rue d'Isly, Alger.

PROPRIETES

AZUR, plage, mer, forêt, lot terr. dép. 300 m. à 30 f. le m. 1/3 compt., solde 100 f. par mois. S. int. Construc. villa facil. paiem. OTEC, 10 r. Tanneurs.

CAUSE DEPART à 10 minutes d'Alger. Belle Pte 4 hect. vignes, arbres fruitiers, fleurs, maison mauresque, dépend. Px 500.000. ASSANTE 9, Bd Baudin.

FONDS de COMMERCE

Mustapha av. app. 3 p., cuis. loy. 500. Rec. 300. Px : 25.000. AGENCE ISLY, 5, r. du Coq.

TABACS, qu. Michelet, 2 vitrines. L. 360. Bail. Rec. 500 fr. p. jour. Px : 35.000. - 2. Qu.

PLEIN CENTRE brasserie. Rec. 25.000 fr. mens., à augmenter, aff. avenir, long bail. Prix 250.000 fr. AG. IMMOBILIERE, 8, rue d'Isly.

VINS, LIQUEURS, prox. éc. arr. ma., soupente. Loy. 250 fr. Rec. 200 fr. Prix 10.000 francs. Agence Isly, 5, rue du Coq.

A VENDRE fonds alim. gén. vins liq. lait app. avec bail. loy. 500 fr., rec. 500 fr. p. j. Px int. S'adr. Palmira, Café Bonheur, 2, rue du Lavoir, Alger.

VILLAS

BELFORT. Villa 4 p. c. s. b. Sacrifié. ASSANTE, 9, Bd Baudin.

AUTOMOBILES

AUTO - ECOLE GASTON, 36, rue Michelet, brevet assuré. Téléph. 697-41.

PNEUS. — Réparations rapides. LA MAISON DU PNEU 7, rue Zola.

LE PLUS BEAU choix. - Toutes marques, forces et carrosserie. Ets SAGNIER, 58-60, rue Michelet.

PRIMAQUATRE aff. de conf. vendue par particulier. Garage 21, r. Horace-Vernet. Téléph. 680-87.

ACHAT max. cpt auto et cam. occas. Echange, vente, crédit. Concessionnaire Berliet. Sté AUTREX, 14, rue Bourlon.

Les plus récentes occasions aux meilleures conditions. Ets LAVAYSSE, 38, r. Michelet.

CITR. 8 CV, fin AL-12, tr. b, ét. STAND GARAGE, r. Joanny-Pharaon.

GARAGE METROPOLE, 18, bd Baudin, changt de propriétaire, 300 places. Prix à partir de 70 fr. Passagers 5 fr.

FIAT 5 cv., 4 pl. et road sport. - Berliet 8 cv. commerciale. - Citroën 2 pl. spider. ALGER-GARAGE, 6, bd Baudin.

CHENARD 12 cv. AL-13 c. i. état neuf. Ets LAVAYSSE, 38, rue Michelet.

UNE VOITURE d'occasion parfaite et garantie s'achète aux Etablissements HOTCHKISS. 2, rue Michelet, Alger.

FOURNITURES automobiles Pièces détachées, toutes marques. Ets L. COIRIE 35, rue Sadi-Carnot.

DELAHAYE, 18 cv. - Cabr. 4 pl. Ets LAVAYSSE, 38, r. Michelet.

ACHETE à particulier, comptant, voiture Citroën ou Peugeot parfait état si prix intéressant. Faire offre Bureau Journal.

COMPTABILITE

EXPERTISES comptables. - Mises à jour. Déclarations fiscales. Vérification feuilles d'impôts. A. CHEMIMAIS, 5, rue Sadi-Carnot. Tél. 327-33.

AVIS DIVERS

AGRICULTEURS - Viticulteurs. - Les ROG Résidus Organiques de Gadoues à 80 fr. la tonne, amenderont presque gratuitement vos terres épuisées en Chaux, Azote, Acide Phosphorique, Potasse, Humus, Magnésie. Faites vos approvisionnements avant les pluies. ROG, 94, rue de Constantine, Hussein-Dey. Tél. 685-04.

DISTILLATION. - Matériel disponible et appareils de toutes puissances, livrés rapidement par ATELIERS DURAFOUR, 38, rue Michelet, Alger.

TOUSSAINT. - Grand choix ts articles funéraires. Maison BRACHET, 6, rue de Tanger.

DEMENAGEMENTS. - Ville, intérieur, BOURELY, 4, r. Sadi-Carnot, Alger. T. 350-57.

VENTE RECLAME Papiers peints — Colle — Papiers unis mode, à partir de 2 fr. 75 le rouleau. L'ART DE LA RUE 275, rue de Constantine Téléph. 350-89

MAXIMUM achats bijoux, brillant, vieil or, monnaie, argent. Bijouterie CACHOT., 6, rue Bab-Azoun.

DIVORCES Garde des enfants. Pension alimentaire. BEISSIERE, 23, rue d'Isly.

TABLEAUX de maitres, à vendre, 4, r. Warnier, au 5e, de 10 à 11.

ECHALAS châtaignier ronds refendus, toutes dimensions, prix intéressants. Hector PERTUS, 10, rue de la Liberté, Alger.

MOUTURE INDIGENE — Ne faites aucune install. sans voir fonct. nos moulins. Ets SIMPLEX 32 bis, r. Sadi-Carnot.

UNDERWOOD, SUNDSTRAND, ELLIOT-FICHER. Concessionnaire exclusif : UNDERWOOD, 21, boulev. Carnot Alger. Téléphone 375-34 et 375-35. Directeur : M. André VAYSSE.

ECOLE CAMEDONI, la plus réputée, coupe, couture, mode, méthode sûre, diplôme. Une seule adresse : 64, rue d'Isly.

200 à 250 fr. journ. à repres. vis. commer. détail. Ec., s'adr. E.C.N.A., 56, r. Marey, Alger.

MODERN'BIJOU, 76, r. Lyon, face Musset, vend. moins cher.

RUISSEAU. Entrepôt, atelier, 800 m2, murs et fers sur 1.000 m2, bon état. Prix : 330.000. VENTRE, 1, rue Isly.

SEMENCES vesces, luzerne, trèfle, fèves, seigle, betteraves, pois, oignons à fleurs. AU BON JARDINIER, rue Ledru-Rollin, Alger. Tél. 302-80. Catalogue franco.

Mme **MEDEE**, 19, r. Michelet. Parfums, produits de beauté

BRASSERIE du Fort Bab-Azoun, 1, Bd Laferrière. Tél. : 351.52. Repas 15 fr. vins comp. Apéritifs, noces, banquets dans nos salons entièrement transf.

INDUSTRIES

10 MACHINES à écrire occ. FORGUES, 13, bd Bugeaud.

COURS ET LEÇONS

COURS secondaire, 7, r. de Mulhouse, 6e à 1re inclus. Inscriptions 10 à 12, 5 à 7 h.

DIVERS - OCCASIONS

CH., s. à manger, piano, salon, faut. cuir., bur., bibli., matelas, glaces, divan, salon indigène. Magasin, 33, rue Dupuch.

OCCASIONS. Suis achet. tt malér. occ. Ai dispon. machi.-outils à bois et fer. Matériel méc. pour boulangerie et moules pâtisserie. CASTIGLIA, 34, rue de Lyon. Tél. 604-89.

Co Pte 3 p. c. s. d. b. Px 85.000. ASSANTE, 9, Bd Baudin.

Co Pte Rué Michelet. 4 p. c. s. b. Px 135.000. ASSANTE 9, Bd Baudin.

RESTAURATEURS, matériel cuisine cuivre, alum., fer, coutellerie, etc., en solde chez GOUJON, 12, boulevard Saint-Saëns, Alger.

PERDU ET TROUVÉ

MONTRE-BRAC. de dame, en or, Lip, le 16. Récompense. HELENE, 2, rue Théophile-Bressy.

MARIAGES

ALGER Matrimonial. — Viticulteur, 43 ans, 2 millions, épous. d. ay. av.

Ingénieur 27 ans, b. sit., ép. dem. fam. hon. Maquignon, 30 ans, 500.000 fr., épous. d. ay. av. Tout. situat., tous âges. 40, rue Aug.-Hardy. Tél. 678.47.

PAPETERIE A. ZERMATI, 18, r. Tanger, vous offre 500 feuilles papier machine pour 5 fr. 100 chemises dossier 16 fr. 1.000 enveloppes comm. 18 fr.

DEPANNAGE T.S.F. par spécialiste. 119, rue Michelet Tél.. 694-80.

PEDICURE, spéc. ongles incarnés. Clinique des Pieds, 79, rue Michelet Tél. 683-62.

TIMBRES-POSTE. - Achat collections, etc. GAUCHER, 10, rue Sadi-Carnot, Alger.

VIEIL OR. Pièces or, dentiers. J'achète à partir de 28 à 38 fr. le gr. Pièces or de 20 fr. pour 235 fr. CLOCHE D'OR 3, rue de Chartres.

LA PUBLICITÉ

pour LA PRESSE LIBRE du jour et du soir est reçue exclusivement à son

AGENCE, 73, rue d'Isly

(Anciennement Brasserie de la Paix) **Téléphone : 339-92**

le matin de 8 h. à 11 h. 30, le soir de 14 à 22 h.

PETITES ANNONCES CLASSÉES TOUS LES JOURS

Compagnie Générale Transatlantique

HORAIRE DU 24 OCOBRE AU 2 NOVEMBRE 1938

SERVICES DE PAQUEBOTS
Ligne : MARSEILLE-ALGER

Arrivée à Alger	Paquebots	Départ d'Alger
Lun. 24 oct. 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Mar. 25 oct. 10 h.
Merc. 26 oct. 7 h.	Ville-d'Oran	Jeu. 27 oct. 11 h 30
Ven. 28 oct. 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Sam. 29 oct. 10 h.
Dim. 30 oct. 7 h.	Ville-d'Oran	Dim. 30 oct. 14 h.
Lun. 31 oct. 10 h. 30	G.-G.-Jonnart	Mar. 1er nov. 10 h.
Merc. 2 nov. 7 h.	Ville-d'Oran	Jeu. 3 nov. 11 h. 30

SERVICES DE CARGO-BOATS
Lignes de l'ATLANTIQUE
Combinés avec la Cie Delmas-Vieljeux

Le S/s « Saint-Claire », à destination de Nantes, St-Nazaire, Bordeaux, vers le 29 octobre.

Le S/s « Peneref », à destination de Bordeaux, Nantes, vers le 31 octobre

Le S/s « Saint-Nazaire », à destination de Nantes, La Pallice, Bordeaux, vers le 4 novembre.

Ligne sur la TUNISIE
Néant

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD

Horaire d'hiver à partir du 10 octobre 1938

Ligne Alger - Aïn-Taya - Surcouf

(par Cap-Matifou)

Départs d'Alger : 5. h. 45 - 7 h. - 10 h. - 11 h. 30 - 13 h. 30 17 h. 30 - 18 h. 30

Départs de Surcouf : 5 h. 30 - 7 h. 15 - 8 h. 30 - 10 h. - 13 h. 16 h. - 18 h.

Ligne Alger - Aïn-Taya - Surcouf

(Par Rouïba)

Départs d'Alger : 8 h. 30 - 16 h. 30
Départs de Surcouf : 6 h. - 12 h. 30

Ligne Alger - Alger-Plage - La Pérouse Jean-Bart

Départs d'Alger: 5 h. 45 - 10 h. - 13 h. 30 - 17 h. 30 - 18 h. 30 18 h. 30 - 19 heures.

Départs de Jean-Bart : 5 h. 45 - 7 h. 30 - 10 h. 15 - 13 h. 15 18 h. 15

Ligne Alger - Fort-de-l'Eau

Départs d'Alger : 5 h. 45 - 7 h. - 8 h. - 10 h. - 10 h. 30 - 11 h. - 11 h. 30 - 13 h. 30 - 16 h. 30 - 17 h. 17 h. 30

Départs de Fort-de-l'Eau : 5 h. 45 - 6 h. 10 - 7 h. - 7 h. 50 9 h. - 9 h. 30 - 10 h. 40 - 12 h. 45 - 13 h. 15 - 13 h. 40 9 h. - 10 h. 25 - 10 h. 35 - 11 h. 25 - 11 h. 50 - 12 h. 30

Ligne Maison-Carrée - Fort-de-l'Eau

Départs de Maison-Carrée : 6 h. 10 - 7 h. - 7 h. 25 - 8 h. 25 9 h. - 10 h. 25 - 10 h. 35 - 11 h. 25 - 11 h. 50 - 12 h. 30 13 h. 55 - 15 h. - 16 h. - 16 h. 55 - 17 h. 25 - 17 h. 55 18 h. 30 - 19 h. - 19 h. 35

Départs de Fort-de-l'Eau : 5 h. 45 - 6 h. 15 - 6 h. 30 - 7 h. 7 h. 45 - 8 h. - 9 h. - 9 h. 30 - 10 h. 30 - 11 h. 30 - 12 h. 45 - 13 h. 30 - 13 h. 45 - 14 h. 30 - 15 h. 30 - 16 h. 30 17 h. 30 - 18 h. - 18 h. 45.

SERVICE INTENSIF LES SAMEDI - DIMANCHE ET JOURS DE FETES

Les voitures de la ligne d'Aïn-Taya passeront à l'aller et au retour par les Pins Maritimes

Pour la légalisation de la signature de l'imprimeur. — L'adjoint délégué.

Imprimerie Emile PFISTER.

La Presse Libre DU JOUR

LE PREMIER BI-QUOTIDIEN NATIONAL POUR L'AFRIQUE DU NORD

Directeur-Fondateur : Emile PFISTER

9, Rue Trollier ALGER
73, Rue d'Isly
Téléphones
Administ^on 681.49 — Rédaction 606.73 — Publicité 339.92

0.40
Lundi 24 Octobre 1938
D N° 3667

"Les Sports"

La journée d'hier n'a pas eu plus d'éclat que ses devancières, mais elle a, par contre, démontré une progression sensible de la condition physique des joueurs. Ce qui ajoute grandement à l'intérêt spectaculaire des rencontres.

R.U.A.-U.S.B. — DEVANT SES BUTS MENACES, LA DEFENSE BLIDEENNE S'EST REPLIEE ET BAILLY (U.S.B.) SE PLACE POUR STOPPER UN SHOOT DE BARNIER (R.U.A.).

Au Stade Municipal

Sombre dimanche

Le R.U.A. bat l'U.S.B. par 3 buts à 0

après une partie sans éclat

Sombre dimanche pour le football algérois, tout au moins en ce qui concerne la partie qui s'est déroulée hier après-midi, au Stade Municipal, en présence d'un public restreint.

Cette phase préliminaire vaut une explication nette et franche. Nous la donnons immédiatement.

Le R.U.A. a gagné par 3 buts à zéro. C'est une victoire qui pourrait se passer de commentaires, c'est entendu, mais nous aurions voulu qu'elle fût obtenue d'une façon plus probante. Nous n'entendons pas ainsi détruire la joie des Universitaires qui sont sur la voie du redressement et nous nous en défendons par avance. Ils ont, toutefois, acquis une réputation qu'ils se doivent de justifier en toutes circonstances et hier, contre l'U.S.B. ce ne fut pas le cas. Nous devons ajouter à leur décharge, que le jeu de leurs adversaires, dont on attendait mieux, ne facilita pas leur tâche.

Leur succès fut beaucoup moins le résultat d'une action d'ensemble que nous aurions aimé pouvoir applaudir, que d'une série d'initiatives individuelles sans liaison aucune entre elles. C'est ainsi que Barnier d'abord, puis Coste ensuite et à deux reprises, parvinrent à matérialiser l'avantage constant mais désordonné de leur équipe qui, fait paradoxal, ne put qu'adopter, malgré cette situation extrêmement favorable la tactique primitive des Blideens.

Il en est résulté une partie heurtée, peu spectaculaire dans l'ensemble, sanctionnée parfois sévèrement par un arbitre parfois dépassé par les événements.

Que l'on ne nous accuse pas de pousser ce tableau trop au noir. Nous n'avons en vue que l'intérêt du foot-ball algérois.

Aussi, osons-nous espérer que les joueurs du R.U.A. sous la conduite avertie de leur entraîneur Reggan, sauront mettre à profit les jours à venir pour suivre une tactique plus conforme à leur passé et à leurs qualités présentes. Nous sommes certains qu'ils y parviendront avec un peu de bonne volonté et d'application.

Les Blidéens déçurent profondément les spectateurs. Leur classement autorisait de plus grands espoirs. Serait-ce l'absence du demi-centre habituel qui désorganisa aussi complètement leur équipe ? La question méritait d'être posée au début de la partie, mais à l'issue du match on pouvait aisément y répondre par la négative. Une énergie, une vitalité dépensées en pure perte par suite d'un manque absolu de coordination des effets de chacun. Telles furent les qualités dominantes, mais insuffisantes des Blidéens. Un seul des leurs se fit remarquer plus particulièrement, ce fut le goal Bailly

On ne peut juger définitivement une équipe sur un seul match. C'est pour cela que nous pensons que la défaite des Blidéens ne sera bientôt plus pour eux, qu'un mauvais souvenir sans lendemain.

De la partie elle-même, nous ne dirons que quelques mots. La première mi-temps fut complètement à l'avantage des Universitaires qui, pour les raisons indiquées plus haut, ne manquèrent qu'à la dernière minute par Barnier.

Quand à la seconde, elle fut surtout caractérisée par les deux points marqués par Coste, la mise sur la touche de Roblès et la réaction finale de Blida qui ne sut pas transformer le pénalty qui lui avait été accordé.

La rencontre qui fut dirigée par M. Rivieccio, opposa les 22 joueurs ci-après :

R.U.A. : Cubillier, Couard, Ferrari, Poizat, Samuel, Tazairt, Chérif, Roblès, Barnier, Vidal, Coste.

U.S.B. : Bailly, Planchou, Bessoune, Fredj, Marquès, Yaya, Ripoll, Grech, Lopez, André Bocchechiampe.

La quatrième journée du championnat de la division d'honneur s'est déroulée sans surprise et les résultats sont venus confirmer les pronostics, sauf à Mouzaiaville où la défaite des locaux ne se comprend pas très bien surtout par un score de 3 buts à 0.

Au Stade Municipal. — *Les Universitaires se laissant imposer pendant la plus grande partie du match le jeu particulier des Blidéens de l'USB la facture s'en ressentit énormément et l'on peut écrire que cette rencontre n'est pas celle qui peut rehausser aux yeux du profane le niveau du football algérois.*

A Hussein-Dey. — *Les Olympiens d'Hussein-Dey bénéficiant de la rentrée de leur demi-centre Chazot, ex-sélectionné surent confectionner un jeu à ras-de-terre auquel les visiteurs furent longs à s'adapter.*

La nouvelle formation de l'OHD a donné d'excellents résultats et Lopez a pu tirer un meilleur rendement de ses belles qualités. Marengo a été nettement battu par meilleur que lui.

A Saint-Eugène. — *Les rouge et blanc et les « redstarmen » n'ont pu se départager après une partie au cours de laquelle on put assister à quelques phases de beau jeu ; mais inefficacité des attaquants ainsi que belle tenue des défenses n'ont permis à aucune équipe de scorer.*

A Blida. — *Le match qui opposait les Blidéens du FCB aux champions d'Alger l'ASB faisait figure de match vedette par suite des résultats obtenus par les « jaune et noir » dans leurs sorties précédentes. Disons tout de suite que le jeu affiché par les deux équipes n'eut rien de transcendant et le résultat nul est assez équitable.*

Les Blidéens plus vite en action manifestèrent un net avantage au cours de la première mi-temps et obtinrent le but qui vient récompenser leurs efforts. Mais par la suite les Boufarikois assez longs à se mettre en train prirent à leur tour la direction du jeu obligeant le plus souvent les locaux à se défendre. Ce n'est que vers la fin que les « bleu et noir » parvinrent à égaliser la marque, laissant échapper de peu une victoire qu'ils eurent à leur portée.

A Mouzaïaville. — *A la surprise générale les locaux ont été battus par le score net de 3 buts à 0, par le Mouloudia qui n'en espérait pas tant.*

L'USOM il faut le reconnaître n'a pas de chance, le troisième but marqué contre son camp par un de ses joueurs est venu augmenter un score qu'il ne méritait pas après une partie où il eut le plus souvent un net avantage sur les visiteurs.

A Tizi-Ouzou. — *Les Algérois ont eu raison de l'OTO par deux buts à 0 ce qui traduit assez fidèlement la supériorité de la technique des premiers sur le jeu ardent mais parfois désordonné des seconds.*

Le Gallia Sport améliore ainsi son classement et il occupe maintenant la deuxième place.

L. N.

A Saint-Eugène

A.S.S.E. et R.S.A. font match nul 0 à 0

A.S.S.E. et R.S.A. font match nul 0 à 0

Partie ardente et égale.

Le coquet stade de Saint-Eugène recevait la visite de nombreux spectateurs qui ne furent pas seulement des supporters mais aussi des amateurs d'émotion et de beau jeu Disons qu'ils ne furent pas déçus, car si aucun but ne fut marqué de part et d'autre il n'en est pas moins vrai que de nombreux moments furent critiques pour les défenses en présence. Souvent les avants bleus eurent le but à leur

R. COUARD, LE BRILLANT ARRIERE DU R.U.A.
(Croquis de J. Brune).

discrétion et plus souvent encore les locaux faillirent scorer. Il faut donc en déduire que les lignes attaquantes ne surent pas trouver à l'instant propice la décision et l'opportunité qui concrétisent une combinaison bien emmenée.

Devant de telles attaques les défenses surent se tirer avec bonheur de situations difficiles. Le poteau en une occasion sauva Pons et le basketeur-footballeur Ramos sut mettre à profit ses belles qualités de détente et de réflexe de son premier sport favori. Dans les lignes médianes, nous trouvons des qualités presque identiques. Gaci et Allès au RSA et Garcia A. et E. à l'AS SE surent se montrer d'honnêtes défenseurs et d'utiles servants des attaquants. Cependant, si Gaci et Allès jouèrent à l'attaque, peut être trop même, Garcia A. réussit fort bien à jucler Barbé, son ex-coéquipier et le toujours jeune Garcia E. sut donner à son équipe un moral de combat. Des arrières Périssard, au RSA, est dangereux pour son club parceque lent et truqueur. Son camarade Ringeard sauva de belles situations. En face, Zattara et Salva, semblent s'entendre, le second jouant plus élégamment que le premier.

LA PARTIE

A l'appel de M. Péligrineschi, les équipes se présentent dans les formations suivantes :

ASSE. — Ramos, Zattara, Salva, Garcia A. et E., Albane, Esposito, Pomarès, Bouzad, Kamal, Sageder.

RSA. — Pons, Ringeard, Périssard, Gaci Allès, Li Lupo, Caillat, Poncetti, Camacho, Ribès, Barbé.

D'entrée, Saint-Eugène attaque et le RSA riposte. Sur une pression Saint-Eugénoise les bleus concèdent un corner qui emmène un coup franc aux 12 mètres. Le tir passe légèrement au dessus. Le RSA joue plus scientifiquement quand il s'agit de dégager son camp et Gaci-Allès, par des chassés-croisés, éloignent le danger et lancent leur attaque. Poncetti, Camacho se conjuguent mal et Ribès, trop actif, n'est pas toujours à sa place. Saint-Eugène joue la balle à terre et Esposito bien lancé oblige Ringeard à envoyer en corner. Celui-ci, bien tiré, provoque un cafouillage et un coup franc joué trop haut encore. La mi-temps survient sur un score vierge.

A la reprise, le jeu est toujours aussi rapide mais haché de longs dégagements d'arrières et de loupés réciproques. Toutefois, le RSA semble plus décidé et malmène la défense locale. Barbé mal lancé parvient cependant à se débarrasser de Garcia et centrer. Le schoot trouve Ramos bien placé, mais la balle lui échappe et sort heureusement en corner, botté sans résultat. Saint Eugène se ressaisit et oblige Pons à sortir et à être suppléé par la natives diverses la partie se terbarre. Et ainsi après des alternine et les spectateurs emportent une bonne impression.

Bon arbitrage de M. Pelenigreschi.

ASSE (2) bat RSA (2) par 4 à 0.

ASSE (3) et RSA (3) fnnt match nul 2 à 2.

ASSE (4) bat RSA (4) par 2 à 1.

POLDUQ

AUTRES RESULTATS

R.U.A. (2) et U.S.A. (2), match nul, 1 à 1 ;

U.S.B. (3) 1, R.U.A. (3) 0 ;

R.U.A. (4) 2, U.S.B. (4) 0.

TILBERG.

Rugby à XV

Pour la Coupe "IMPERATO" le R.A.S.A bat L'A.S.P.T.T. par 14 points à 4

De la bouillabaisse comitarde, plat essentiellement marin constituant, le règlement de la coupe Impérato, le match des équipes dites A avait été prélevé hier sur le stade Récazin.

C'est par un score assez flatteur, malgré l'absence du talonneur Darrieux et du trois quart centre Florimond, que le R.A.S.A. est arrivé à se débarrasser des postiers. Ceux-ci, quoique battus ont fourni une partie plus que méritoire. Leur équipe athlétique et puissante, bien menée par Fabre et Carassus, a fait un rugby, certes, pas supérieurement spectaculaire, mais agréable tout de même. Son homogénéité demande une culture plus rationnelle.

N'eut été en face l'expérience des vieilles tiges Molinier, Guisti et Cie, la marque aurait pu être plus équilibrée même inversée.

Le début de la partie fut, d'ailleurs à l'avantage des postiers qui dominèrent dans tous les compartiments du jeu. La suite prouva qu'ils n'avaient pas dans le coffre et les jambes les 80 minutes de jeu.

D'assez jolies phases de jeu furent esquissées de part et d'autre, tant et si bien que Guisti II, l'allier Rasiste, en belle forme, marqua deux beaux essais dont il se paya le luxe de transformer l'un.

A l'actif de l'A.S.P.T.T. signalons un beau drop-goal qui permit au club de sauver l'honneur. Egalement la belle tenue des deux trois-quarts centres.

Emergèrent du lot du R.A.S.A. qui mérita grandement sa victoire : les frères Guisti, Molinié, Chaise.

A l'A.S.P.T.T. : Carassus, Fabre, Maillot, Azoulay, Chalaye.

L'arbitrage de M. Désarnaud donna toutes satisfaction.

L. A.

Le tournoi des Ligues opposera le 30 octobre Alger à Tunis et Maroc à Constantine

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier lundi sportif, le Stade Municipal d'Alger sera le théâtre du deuxième tournoi des Ligues Nord-Africaines à l'exception de celle de l'Oranie, pour les fêtes de la Toussaint.

Après entente des participants, l'ordre de l'horaire des rencontres a été arrêté ainsi qu'il suit par le bureau de la Ligue d'Alger au cours de sa réunion de jeudi dernier.

Dimanche 30 Octobre

En ouverture : Maroc contre Constantine, et Alger contre Tunis.

Mardi 1^er Novembre

Vaincus et vainqueurs s'affronteront. A ce propos qu'il nous soit permis, pour le moins, de manifester notre étonnement qu'une décision prise par le bureau de la Ligue jeudi soir ait pu être publiée dès mercredi par un quotidien du matin.

L'occasion d'opposer les équipes d'Alger et de Tunis n'a pas échappé aux dirigeants algérois qui ont voulu ainsi marquer leur intention de continuer la tradition qui voulait que depuis déjà des années Algérois et Tunisiens se retrouvent pour entretenir leurs excellentes relations. Applaudissons donc à cette heureuse initiative de notre Ligue.

Il n'est pas douteux que les sélectionneurs de chaque ligue soient à peu près fixés sur la composition de leur représentation mais c'est encore le secret.

A Alger, les joueurs pressentis sont connus, mais le Comité de sélection pourra-t-il compter sur une réponse affirmative de tous ou à la suite des circonstances et des indisponibilités sera-t-il appelé à distinguer de nouveaux joueurs. Nous ne le saurons guère que jeudi prochain.

En Tunisie et à Constantine, le choix doit être fait provisoirement car comme chaque fois les dirigeants vont probablement se heurter aux difficultés du déplacement qui peuvent créer souvent bien des soucis. Au Maroc, grâce à un calendrier moins chargé deux rencontres ont pu être mises-sur pied et c'est la meilleure formule pour obtenir de bons résultats ; tous les joueurs constituent ces équipes sont à peu près connus très favorablement et il est à présumer que la sélection marocaine fera excellente impression au cours du tournoi.

RUGBY

Treize ou Quinze?

Emportant avec lui les derniers cumulus de la guerre, un mistral de chambardement soufflant par-delà la cuvette, semble avoir ébranlé en Algérie, durant l'inter-saison, les assises de la pagode rugbystique.

Ce vent de France, au gré duquel l'oiseau de même nom s'est laissé dériver jusqu'à nous, ne s'est pas gêné pour nous souffler — cest le mot — aux oreilles :

« Après tout ce rugby à XIII est épatant. Adoptez-le et vous verrez... »

Certes, on a beau être fidèle à une vieille école; quand on s'aperçoit que les leçons vont à l'encontre du progrès, que les maitres sacrifient à leurs égoismes la bonne façon d'enseigner, comment ne pas écouter le murmure du vent et crier gare, en dénonçant la faillite morale de cette école, de ses maitres, et partant, d'instruire les élèves ailleurs. Mais attention ! Saisissons la nuance : Renoncer aux habitudes et aux buts des dirigeants d'un sport n'est pas renoncer au sport lui-même.

Personnellement je crois vénérer suffisamment le rugby à XV, à l'école duquel j'ai été formé pour ne pas faire à son égard, tout en avouant sa dégénérescence, figure de rénégat.

J'ai déjà dénoncé en son temps, dans ces colonnes — provoquant l'anathème des « super-visés » — tous les dangers, toutes les conséquences de certaines pratiques.

Combien de fois ai-je ressassé, qu'il fallait sacrifier à la propagande l'intérêt ou la gloire des clubs. Mais non, on a préféré se cantonner dans cet esprit de championnite, bubon dont crève le rugby, avant même que celui-ci ne soit connu ici et n'ait acquis droit de cité.

Ceux qui, en dépit des avertissements donnés ont continué à parfaire son avilissement, paient aujourd'hui bien cher leurs égoismes satisfaits.

La charrue placée avant les bœufs voilà la cause de son écroulement. Des hommes, vieux et jeunes, ici comme dans la Métropole, en dépit des critiques, ont compris qu'il était encore temps d'éviter l'ensevelissement.

Cherchant courageusement la planche de salut, les Treize leur ont répondu : « Présent ! »

Personnellement j'estime que l'expérience vaut d'être tentée.

La formule des Treize appliquée résout tous les problèmes de la rénovation rugbystique en ce sens qu'elle rend à ce jeu toute sa clarté, tout son brio, toute sa forme éclectique.

Ici plus qu'ailleurs il a sa raison d'être, de vivre, de prospérer.

De par la nature de nos terrains de jeu, de par le nombre de joueurs, de par ses règles, de par sa conception, l'application de sa technique passe telle une herse bienfaitrice dans le champ des imperfections des Quinze. Minimes, juniors, séniers, tous peuvent et doivent jouer au Rugby XIII. Il est la démonstration éclatante des qualités intellectuelles mises au service des qualités physiques.

C'est parce que tout être sain de corps et d'esprit peut en revendiquer la pratique que nous saluons en lui davantage qu'un sauveur, le rénovateur du rugby nord-africain.

Léo ARRIX.

MOTO

Pour un tour d'Algérie

Dans notre précédent article, nous disions que seule, l'armée, dans l'état actuel des choses pouvait apporter à la moto une aide efficace et durable.

Nous rejetons nettement les courses et compétitions qui n'apportent qu'une popularité éphémère, illusoire, souvent payée d'accidents graves.

L'esprit mercantile, que nous appellerons aussi l'esprit de marque a également créé d'innombrables dégâts. Joignons à cela le manque de ténacité d'esprit de suite et surtout de cran de la plupart des motocyclistes. Ils voient dans la moto une espèce de gloriole, un moyen de parader dans les rues. Quand ils tentent une sortie, c'est pour sillonner la banlieue d'Alger et aboutir à un point assez fréquenté. Toujours la manie de se faire voir. Il est évident que si cet état d'esprit persistait, il n'y aurait rien à tenter pour un redressement quelconque. Dans la vie courante, les autorités morales se sont singulièrement démonétisées ces temps derniers. Elles se sont même tellement démonétisées qu'elles s'avèrent incapables de nous apporter une aide, même douteuse que nous ne serions guère tentés d'accepter.

L'armée a su se garder de cette dégradation. Là, on fait de la moto pour la moto ; sans esprit de bluff ni de réclame. Le matériel n'est pas toujours au point, les motos sont de 36 familles, mais, du moins, l'esprit persiste et c'est là l'essentiel. Les pilotes n'ont pas toujours l'entrainement nécessaire, car c'est au régiment de les dégrossir et de les former, souvent le temps manque.

Nous n'avons pas à attendre d'elle des leçons de technique et d'endurance. C'est surtout par l'ambiance morale qu'elle agirait sur nous au cours d'épreuves en commun. Pas de ces épreuves éphémères, dans lesquelles on ne s'est pas plutôt vus qu'on est déjà séparés. Plutôt une bonne épreuve de durée, un tour d'Algérie par exemple, en attendant un tour d'Afrique du Nord. Les recrues y découvriraient le « sens » de la route et les concurrents civils sentiraient vraiment ce qu'est la cohésion et que l'esprit individuel doit toujours faire place à l'esprit du groupe. Evidemment ce serait mortel à l'esprit snob, mais qui le regretterait ?

SUITE RUBRIQUE MOTOCYCLISME

A.S.S.E.-R.A.S.A. — BELLE SYMPHONIE DE MOUVEMENTS DEVANT LES BOIS DE L'A.S.S.E. EN DANGER. SEUL BARBE (R.S.A.) PARAIT GARDER UN CALME IMPERTUBABLE.

Cote VI
n° 6

plus que 8 jours
LA QUINZAINE DE PROPAGANDE DU P. J.

TEL. TRUD. 02-63 — INTER TRUD. 44
ADRESSE TELEGRAPH. PETIJOUREP PARIS. CH. POST. 32-55

5 HEURES DU MATIN — ÉDITION DE PARIS

Le Petit Journal

DIRECTEUR : LA ROCQUE

TEMPS PROBABLE
REGION PARISIENNE. — *Beau temps peu nuageux, légères brumes. Vent modéré. Temp. max. 14.*
AUTRES REGIONS. — *Moitié Nord : peu nuageux, brume matinale. Moitié Sud : ciel assez nuageux à couvert, pluies orageuses et orages du pays basque à la région des Alpes.*
SOLEIL: lev. 6 h. 25; couc. 16 h. 44.
LUNE : N. L. le 23 ; P. Q. le 31.

LUNDI 24 Octobre 1938
SAINT MAGLOIRE
50 cent.

75e ANNEE. — N° 27.674
59 ET 61, RUE LAFAYETTE, PARIS IXe

ON A VOTÉ dans 32 départements et 2 colonies

66 sénateurs sortants 31 nouveaux élus

— dont 8 députés —

composeront à partir de janvier 1939 la série A de la Haute Assemblée

MM. Mallarmé, William Bertrand de Chammard, de Castellane, Dormoy et Tasso entrent au Luxembourg

Par contre MM. Valette (S.F.I.O.) Viollette, Lisbonne, Duroux et M. Régnier perdent leur siège

(Voir en cinquième page, les résultats complets des trois tours de scrutin)

LA PHYSIONOMIE DU SCRUTIN

Le suffrage restreint se prononce pour une politique d'ordre et de paix

par Ed. BARRACHIN
directeur du bureau politique

LE parti radical avait subi de lourdes pertes lors de la consultation nationale de 1936; il est encore le grand vaincu d'hier. Tel est l'enseignement fondamental d'une journée électorale dont on s'accordait à dire qu'en raison des circonstances, elle revêtait un caractère exceptionnel.

En effet, la gauche démocratique, un peu partout, ne perd pas moins de 10 sièges qui passent aux modérés ou à la droite. De leur côté, les socialistes maintiennent leur position; ajoutons qu'ils ne manqueront point d'applaudir à la victoire de M. Dormoy et à l'échec de M. Régnier. Pourrait-on douter que le passage du collaborateur de M. Blum à la place Beauvau avait été plus profitable aux électeurs de l'Allier que celui du ministre des décrets-lois de 1935 à la rue de Rivoli ?...

Enregistrons avec satisfaction les échecs de deux seigneurs notoires du Front populaire, MM. Viollette dans l'Eure-et-Loir, et Duroux à Alger; ce dernier est remplacé par

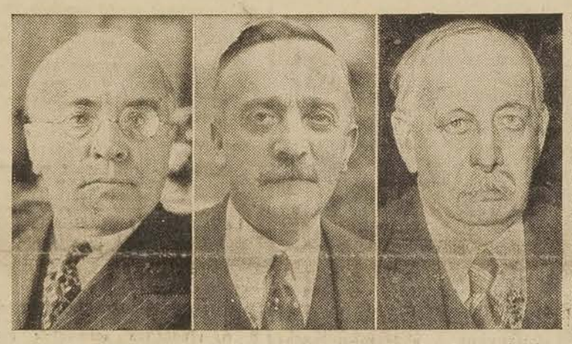

A gauche et au centre : M. Sarraut et M. Queuille, les deux ministres réélus. A droite : M. Mallarmé, élu en Algérie

M. Mallarmé qui compta 107 suffrages P.S.F. sur un total de 201 voix obtenues.

Dans les Ardennes, la Corse, les Côtes-du-Nord, le Finistère et la Drôme, les partisans de l'expérience qui s'effondre ne semblent pas avoir voulu lui survivre.

Quelles seront les répercussions de cette consultation sur l'évolution de la politique du pays et, en particulier, sur le congrès radical ? Il est encore trop tôt pour les prévoir. Mais, ce qui apparaît d'ores et déjà dans le jugement rendu hier par le suffrage restreint, c'est sa volonté de voir les radicaux en finir avec une politique de bascule qui, lorsqu'elle penche trop à gauche, mène le pays à la faillite et à la guerre.

Quant au P.S.F., il avait depuis longtemps décidé de ne point présenter de candidats à ce renouvellement sénatorial. Il nous faut pénétrer plus avant dans les conseils municipaux et à la Chambre avant de prétendre conquérir des sièges à la Haute-Assemblée. Chaque chose en son temps.

Est-ce à dire que le parti n'a joué aucun rôle au cours de la journée d'hier ? Bien au contraire. Nos délégués sénatoriaux, en nombre considérable, ont partout voté avec intelligence et discipline, contribuant, souvent avec éclat, aux succès obtenus par les candidats antimarxistes.

(SUITE EN CINQUIEME PAGE)

LE CENTRE PERD 11 SIEGES AU PROFIT DES EXTREMES — ET SURTOUT DE L'U.R.D.

S. F. I. O.	4
U. S. R.	2
Rép. Soc.	4
Rad. Soc.	41
Rad. Ind.	9
Rép. de g.	10
U. R. D.	27
	97

PERTES

Radicaux - socialistes.	6
Radical indépendant...	1
Républicains social...	4
	11

GAINS

S. F. I. O.	1
U. S. R.	1
U. R. D.	9
	11

Maurice ARNOUX s'octroie les records de vitesse sur 1.000 et 2.000 kms

Catégorie de 4 à 6 lit. 500

L'aviateur Maurice Arnoux s'est attaqué, hier, aux records internationaux de vitesse sur 1.000 et 2.000 km. pour la catégorie des avions de 4 litres à 6 litres et demi de cylindrée.

Pilotant un avion Caudron du type « Rafale », muni d'un moteur Renault de moyenne puissance, Arnoux a décollé de l'aérodrome d'Etampes à 9 h. 7' 18" 3/5 pour effectuer sa tentative sur le circuit Etampes-Chartres-Bonce.

A 15 h. 24' 55" 4/5, l'aviateur a coupé la ligne d'arrivée, ayant parfaitement réussi dans sa double tentative. En effet, les 2.000 km. ont été couverts en 6 h. 17' 37" 1/5 à la moyenne de 317 km. 779 et les 1.000 km. en 3' 7' 46" 2/5 à la moyenne de 319 km. 534.

Les anciens records appartenaient à l'aviateur français Bordes avec une vitesse de 295 kilomètres 395 pour les 2.000 km. et une vitesse de 309 km. 347 pour les 1.000 km.

Les efforts couronnés de succès du remarquable pilote qu'est Maurice Arnoux mettent au premier plan la qualité exceptionnelle du matériel français dans les petites cylindrées.

Pour se rendre compte de la valeur des résultats obtenus, il faut mettre en parallèle les récents records établis.

Le record de vitesse toutes catégories, sur 1.000 kms, établi le 9 décembre 1937, par l'Italien Fisrio Niclo, avec une vitesse de 524 km.-h., l'a été sur un avion Breda équipé de deux moteurs Piaggio 11 RC-40 de 1.000 CV chacun.

Le record battu par Maurice Arnoux, à 319 kms à l'heure, l'a été avec un moteur dont la puissance nominale ne dépasse pas 150 CV. Cela donne une idée de la finesse aérodynamique de la merveilleuse petite machine, dessinée par l'ingénieur Riffart, qui place le Caudron Rafale 680 au premier plan de la technique aéronautique mondiale.

Quant au pilote lui-même, il est trop connu du grand public pour qu'il soit utile de le représenter à nouveau. A force de persévérance et d'efforts, Maurice Arnoux vient de faire, à quelques jours d'intervale, coup double : détenteur de la Coupe Zénith, il devient aussi recordman de vitesse de la catégorie des avions de 4 à 6,5 litres.

Et ce sont des titres qui ne sont pas négligeables.

J. Ph.

EN RADE DE BOULOGNE

Un cargo anglais coupe en deux un remorqueur

Un mort

Boulogne-sur-Mer, 23 Oct. — Un accident s'est produit, ce matin, en rade de Boulogne. Le remorqueur *La Morinie*, appartenant à la Chambre de commerce de Boulogne, s'était rendu en rade pour prendre en remorque le grand cargo *Matra*, d'environ 6.000 tonnes, battant pavillon anglais, venant à Boulogne avec un important chargement. Au cours de la manœuvre par un temps très brumeux, le *Matra* aborda si violemment *La Morinie*, qu'il le coupa en deux. Le bateau coula très rapidement.

Les hommes du cargo anglais ont pu sauver M. Julien Wallyn, 48 ans, capitaine de bord, les marins Henri Hurteaux et Emile Martin, qui ont été transportés à l'hôpital Saint-Louis, ainsi qu'un mousse. Sauf complications, on espère les sauver.

M. Caloin, matelot, est mort en arrivant dans cet hôpital.

Le mécanicien Vacogne, signalé d'abord comme noyé, a été sauvé par un petit bateau de pêche.

(SUITE EN QUATRIEME PAGE)

M. Albert Lebrun rend hommage à l'héroïsme maternel

et aux inébranlables espérances qu'il a suscitées

De nombreuses personnalités ont assisté boulevard Kellermann à l'inauguration du monument

Quinze heures, boulevard Kellermann. Les associations d'anciens combattants qui, tout à l'heure, s'étaient rassemblées avenue d'Italie, sont venues en cortège se ranger avec leurs drapeaux, de chaque côté du monument tout neuf qui vient d'être élevé à la gloire des mères françaises.

Dans leurs groupes sombres, les blouses et les voiles blancs des infirmières jettent une tache éclatante. Une foule immense, sous le soleil, est massée sur les trottoirs dans la rue, dans les vastes terrains vagues qui s'étendent encore à la porte de Paris.

A toutes les fenêtres, des visages se pressent.

Dans la tribune réservée aux invités, M. et Mme Albert Lebrun ont pris place, avec l'ambassadeur de Belgique et le ministre de la Santé Publique, entourés de nombreuses personnalités belges, britanniques, du Préfet de la Seine, des Conseillers municipaux et généraux, du général Gouraud, du général Nollet, grand chancelier de la Légion d'honneur, de M. Langeron, préfet de Police, etc...

(SUITE EN QUATRIEME PAGE)

DU SOLEIL... ET DES FOURRURES A LONGCHAMP

L'écurie Robert Lazard remporte avec "NICA" le Prix du Conseil Municipal

CE fut un après-midi à passer au Zoo de Vincennes aussi bien qu'à Longchamp — où se disputait le Prix du Conseil municipal — et voilà que ces deux agréables buts d'une promenade dominicale, bien qu'ils encadrent Paris aux deux bouts les plus éloignés, parurent se rejoindre.

Sans parler des chevaux — particulièrement nombreux dans les courses d'hier — que de bêtes fauves, libres ou domestiques se croisaient — dépiautées — au pesage ! Ma voisine, qui venait pour la première fois sur le turf, y prit, je le crois, un intérêt aussi vif qu'à la compétition entre l'écurie de M. Robert Lazard et l'écurie de M. de Saint-Alary engagées dans la grande épreuve. C'est que si le terrain était bon sous les sabots des concurrents, l'heure n'était pas moins belle — fraîche et claire — pour la sortie de la Mode, avec un M majuscule évidemment.

Tout en parlant des élégantes avec l'admiration que souvent elles méritent, mais pour rester dans le domaine animalier et les classifications de l'histoire naturelle, je vous dirai que j'ai vu des jeunes femmes qui ressemblaient à des pigeons pattus, perchées sur des chaussures découpées qui s'attachent très haut et dont les épaisses lanières dépassent. L'idéal du petit pied de Cendrillon semblait fortement bousculé.

Les renards argentés, à moins que ce ne soient les renards bleus, continuent inlassablement à s'accrocher aux frêles épaules ; chacun les a vus s'y placer en long et en large ; je les ai remarqués en travers pour la première fois. Un petit paletot de lynx, blanc, avec du gris-beige, suscitait des envieuses. Le vison rejoignait le putois, aussi le mouton, blanc tout simplement comme la nature le fit, et l'agneau des Indes, et le putois, qui dut crier très fort avant de rejoindre ses camarades sur un collet ; quant au phoque, il avait, pour son repos, inspiré un fabricant de tissus qui imita, avec quelle ingéniosité ! sa peau en fines grisailles.

Louis Paillard.

(SUITE EN QUATRIEME PAGE)

FOOTBALL

SOCHAUX bat FIVES

LILLE bat LE HAVRE

RUGBY

CHALON bat PERPIGNAN

(Voir notre page sportive)

Octobre 1936

« Dans la Chambre actuelle, il n'y a pas d'autre majorité possible que la majorité Front populaire. En cas de changement de politique, l'unique issue serait celle que mon ami Camille Chautemps a désignée dans son récent discours d'Angers, c'est-à-dire la dissolution et le recours au pays souverain. »

(Déclaration de M. Léon Blum, président du Conseil)

Octobre 1938

M. BLUM A CHANGÉ D'AVIS !!!

Le premier congrès P.S.F. du département de Constantine

10.000 personnes participent au grand meeting de clôture

LE premier Congrès fédéral P. S. F. de Constantine s'est ouvert, samedi, au théâtre municipal, sous la présidence du commandant Zablot, président fédéral, en présence de Devaud, député P. S. F. de Constantine, membre du Comité Exécutif du Parti.

La première journée consacrée aux séances de travail s'est déroulée devant une très nombreuse assistance. Les 26 sections du département étaient représentées par leurs délégués. Des rapports très documentés présentés par les camarades les plus compétents, ont été discutés : anciens combattants : Dubois ; les agrumes en Algérie, Triboulet ; Sud algérien, Maxence ; Hygiène sociale, le docteur Roumangac ; questions maritimes, Portolano ; forêts, Rastouil ; élevage, Delrieu ; viticulture, Daruti ; colonisation, Fournier ; propagande, Rederes, politique du Parti, Mandon.

Les motions qui concluaient ces rapports ont toutes été adoptées d'enthousiasme.

10.000 auditeurs au meeting de clôture

Hier matin, dans le vaste garage Giuli, environ dix mille personnes, parmi lesquelles on notait de nombreuses délégations des centres les plus éloignés du département, acclamèrent la Rocque et les dirigeants fédéraux.

Tour à tour, Zablot, président fédéral ; Rederes, conseiller général, délégué à la propagande, exprimèrent au président du Parti la gratitude et l'affection de la Fédération de Constantine. Ils exposèrent le travail réalisé depuis deux ans et les résultats acquis sur le plan électoral.

(SUITE EN CINQUIEME PAGE)

Il y a ... dans votre entourage...

...UN OU PLUSIEURS LECTEURS POSSIBLES

Avez-vous participé à la préparation de notre grande quinzaine de diffusion ?

Vous êtes-vous efforcé d'augmenter le nombre des lecteurs du « Petit Journal » en le faisant lire par tous ceux qui ne le connaissent pas encore ?

Faites-leur envoyer, par notre intermédiaire, du 1er au 15 novembre, un exemplaire A TITRE DE PROPAGANDE.

Remplissez le bulletin de la p. 5, col. 1

POUR LA SÉCURITÉ DE NOTRE EMPIRE

Le sérum "antiscorpionique" est une découverte de la science française

C'est M. Sergent, de l'Institut Pasteur d'Alger qui mit au point en 1936 ce remède qu'on croyait invention allemande

par **Pierre APESTÉGUY**

QUE n'a-t-on pas dit sur le vieux thème des inventions françaises, toujours les premières au laboratoire ou sur le terrain expérimental, exploitées ensuite chez les autres, et trop souvent ignorées chez nous !

On a déjà tant dit sur cette triste évidence que reprendre ce vieux refrain vous a des airs de radotage.

Le premier homme qui ait quitté le sol sur un « plus lourd que l'air » s'appelait Clément Ader, et le monde ne connut que les frères Wright ; Charles Cros a inventé le phonographe, et qui ne l'attribue à Edison ? Et Lindbergh, en se posant au Bourget après son vol historique, n'a-t-il pas déclaré qu'il avait pu traverser l'Atlantique seul à bord grâce à un appareil de précision d'invention française que les Etats-Unis possédaient et dont nous ignorions alors l'existence ?

A L'INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE

CETTE liste n'en finirait pas.

Il convient d'y ajouter, aujourd'hui, une découverte dont tous ceux qui ont vécu sous les tropiques apprécieront la valeur exceptionnelle : le sérum « antiscorpionique ».

Dans le *Petit Journal* du 15 octobre, j'ai conté comment nos camarades Lebatard et Roche, au cours de leur courageux périple autour de la Méditerranée, perdus en pleine nuit, n'avaient dû qu'au hasard leur rencontre avec un de nos compatriotes, qui leur avait remis deux seringues de « sérum antiscorpion Behring », d'origine allemande, fabriqué depuis quelque temps à Aix-la-Chapelle. Or, avant de partir, nos amis, désireux de se prémunir contre les risques de piqûres venimeuses, s'étaient enquis auprès de l'Institut Pasteur des mesures préventives indispensables. Ils obtinrent les sérums nécessaires contre les vipères, autres serpents ou araignées ; mais on ne connaissait rien contre la piqûre du scorpion.

Bien mieux, en 1937, même réponse leur fut donnée dans les pharmacies d'Alger, *dans cette même ville où un an plus tôt le « sérum antiscorpionique » avait été, enfin, mis au point.*

En effet, c'est à l'Institut Pasteur d'Algérie qu'un Français, M. E. Sergent, s'était attaché à la préparation d'un sérum contre le venin du scorpion.

On sait que la piqûre de cet « arachnide » est souvent mortelle pour l'homme dans certaines régions de l'Afrique du Nord : surtout dans l'Atlas saharien et le Sahara septentrional. Ajoutons, pour les entomologistes, que le plus dangereux, en Algérie et en Tunisie, est le *prionurus Australis*, et qu'au Maroc tous les cas de morts semblent du au *prionurus Liouvillei.*

L'ÉPOUVANTABLE PIQURE

LES cas mortels se produisent toujours pendant la saison chaude. Ils s'accompagnent, pour parler doctement, de douleurs violentes au point de piqûre, « avec irradiations dans le membre correspondant ; vomissements ; état vertigineux; sueurs abondantes; troubles cardiaques ; cyanose (bleuissement des extrémités) ; état comateux et mort ».

Or, les symptômes dangereux n'apparaissent jamais que deux heures après la piqûre. Et il peut s'écouler, entre la piqûre et la mort, de deux à vingt-quatre heures ! Autant d'heures perdues pour les vies humaines en péril et pour la science, longtemps impuissante devant l'épouvantable venin.

Tous les médicaments s'étaient montrés impuissants, jusqu'au jour où notre compatriote M. E. Sergent a trouvé la merveilleuse formule.

DES RÉSULTATS

EST-IL possible que pareille *découverte ait pu rester* ignorée à Paris même des plus hautes autorités scientifiques ? Est-ce possible, quand nous sommes en mesure d'*affirmer* qu'en 1936 et en 1937 le sérum de Sergent *a été mis à la disposition* des médecins d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Syrie et du Liban ?

Est-ce possible, quand on sait que 107 observations médicales de cas de piqûres traitées par le *sérum ont été relevées, et que* la proportion des succès dans les cas désespérés a été de 78 à 82 %, tandis que la réussite, dans les autres cas a été de 100 % ?

Est-il possible, enfin, d'admettre pareille carence, puisque ces premiers résultats ont été communiqués à l'Académie de Médecine, à la séance du 1er mars 1938 ?

LA "RECETTE"

L'ACADEMIE des Sciences, en cette occasion, a pris connaissance du procédé qui permet la guérison miraculeuse.

Nous croyons bon de donner la « recette », afin de renforcer notre information, tout en nous excusant de devoir lui laisser tout son caractère de laboratoire :

« Le sérum antitoxique est préparé chez des ânes et chez des chevaux, préalablement malléinés et vaccinés contre le tétanos avec l'anatoxine. La malléination et la vaccination antitétanique sont répétées tous les six mois.

» La macération préparée pour l'injection aux équidés contient 100 glandes broyées de scorpion dans 100 centimètres cubes d'eau salée glycérinée au tiers. On a trouvé avantage à ajouter à cette macération de la cholestérine dans la proportion de 12 g. 5 pour 100 centimètres cubes. La veille de l'injection on ajoute du sublimé au 1/1000, à raison de 1 centimètre cube pour 10 centimètres cube de macération. »

Ajoutons qu'au moment où nos camarades partaient au-devant de risques graves, au moment où nos légionnaires, nos touristes, nos colons, nos indigènes vivent parmi des millions de scorpions, les chimistes allemands ont miraculeusement découvert le sérum contre la mortelle piqûre.

Et le sérum Behring, vulgarisé par les soins du Reich, est en vente dans plusieurs pays étrangers !

Il est bon à l'avenir que l'on sache en France que c'est grâce à la science française que la sécurité de notre Empire a fait un pas vers le progrès. Et nous sommes heureux que le grand reportage publié récemment par le *Petit Journal* nous ait permis de faire les premiers cette mise au point nécessaire.

AVEC LES CLOWNS

IV — EN DEHORS DU CERCLE ENCHANTÉ

par Maurice CORIEM

On descend un escalier de cave. Puis on tourne à gauche. Trois cryptes sont creusées dans ce souterrain.

On nous a dit : « C'est au fond. »

Alors, vous vous arrêtez à la dernière crypte, dont la porte de bois est ouverte.

C'est la loge des girls de la piste, qui en fleurissent le cercle enchanté. Il en est toujours une debout devant la glace, dans son uniforme rouge et or, qui fait un raccord. A votre entrée, elle pousse un petit cri d'effroi bien imité. Elle a l'habitude.

Si bien que vous n'avez pas le temps de vous excuser, tout de suite elle vous dit :

— La loge de M. Porto, c'est la dernière au fond du couloir.

— Oh ! pardon...

Un sourire étincelant vous excuse ou vous récompense.

Un grenier dans une cave

La loge de Porto et Alex est un vaste abri inexplicablement mansardé. Il faut venir au cirque pour y découvrir un grenier dans une cave.

Je viens d'accomplir congrument cette excursion avec la part d'erreur et de surprise qu'elle comporte.

Alex est là, le partenaire de Porto. C'est un « parleur » excellent dont on remarque, sur la piste, la phrase abondante, aisée, avec la désinvolture de sa volubilité.

Dans la loge, comme dans la vie, son langage est d'un tact discret.

— Porto va venir. Si vous voulez bien l'attendre...

Il m'offre un siège, s'excuse de l'obligation de faire son maquillage. Maquillage classique. Le bâton de « fond de teint » banc sur tout le visage et sur toute la tête qu'il porte, à la ville, strictement rasée. Quand il retire son chapeau, Alex découvre un crâne tondu comme un œuf. C'est un aimable garçon. Il a fait ce sacrifice à son art. Je le dis fort sérieusement. Car il m'explique qu'une perruque de peau (c'est l'expression de métier, bien qu'audacieuse) ne « colle » pas et donne une imparfaite apparence. Je suis ému, je vous le jure, de cette belle conscience professionnelle. Et quand Alex m'apparaît, d'un blanc total entre des oreilles écarlates, croyez bien que je le considère avec respect.

Du blanc au rouge

Porto arrive à la seconde même qu'il a prévue et minute sa préparation. Il livre sa cordialité charmante au visiteur, dans le même temps qu'il modifie curieusement son visage expressif. Ce travail est compliqué et savant. Du rose, du rouge, du bleu, du noir. Çà et là, des points sous les yeux et, sur les joues, des rides qui sinuent. Le nez est blanc. sauf du bout qui contraste par son carmin. L'ensemble est une œuvre d'art de cocasserie, qu'il recommence imperturbablement tous les jours et, souvent, deux fois par jour. Il vit avec deux masques ; au fond, lequel est le vrai ?

Dans la loge, deux dames sont entrées, sans bruit, discrètement, Mme Alex et Mme Porto. Celle-ci, je la reconnais.

Famille

Hier soir, dans son étonnante « entrée », Porto était assis au milieu du public. Et là, au grand ébaudissement de la foule, il avait entrepris un dialogue avec une spectatrice. Vainement, d'ailleurs, car, à ses lazzi, la dame opposait un sourire confus qui enchantait l'assistance. Aux rires, Porto répondait avec un accent de conviction inénarrable :

— C'est ma femme !...

C'était vrai. Personne ne s'en doutait. J'exprime ma surprise. Il me répond avec une grande convenance :

— Je ne me permettrais pas d'interpeller ainsi des personnes que je ne connais pas...

Dans les loges d'artistes de cirque où j'ai aimé à passer, bavarder, m'asseoir, j'ai, presque toujours, rencontré l'épouse, la mère, la belle-mère, les enfants. On ignore, communément, la force et le sens de cette tradition qui est de métier et très

Un visage non maquillé, une montre... quelle irrésistible tentation pour un clown ! Surtout quand un photographe est là !...

exactement contraire aux usages modernes du cinéma.

J'ai vu mes amis de la piste chez eux, dans leur loge même, le visage sérieux sous le maquillage comique, regarder les cahiers, lire les notes d'école du petit que la maman venait de conduire au papa. Je ne cherche pas un effet d'attendrissement facile.

C'est touchant ?

Si vous voulez. Au fond, c'est tout naturel. Ce que je prétends montrer, c'est que les clowns sont de braves gens. Il est peut-être inutile de le dire. Mais ça me paraît juste.

Sagesse

Tout à l'heure, au bar intérieur du cirque, nous évoquions avec la jolie speakerin du lieu, Lisette Lorin, le souvenir de Deauville, où elle tenait au casino le même charmant emploi, toujours aidée de son partenaire fidèle, le caniche Bonhomme. Et, évidemment, nous parlions des caprices de la roulette. Le fameux Boulicot, hallucinant sous sa perruque verte, nous exposa, sans renoncer à sa mimique irrésistible, l'horreur de la passion du jeu, avec une sage raison d'homme sérieux qui fait bon et judicieux emploi de l'argent qu'il a honnêtement, durement gagné. Pourquoi en serait-il autrement ?

Les clowns, ces grands voyageurs de tous pays, changent de continent, sans changer de coutume. Le foyer peut errer. Il se fixe ou s'envole de la Seine aux Carpathes, des Philippines au Connecticut, toujours le même. Travail, joie, douleur, toute la vie passe et demeure en famille.

Je converse avec Loyal, autre grand clown, qui porte avec honneur un nom illustre du cirque. Vous savez sa silhouette dégingandée et barbue dans ses hilarants exercices. Loyal, hors son « entrée », est un garçon irréprochablement correct avec une courte moustache de sous-officier. Le revers de son veston s'orne de deux rubans : la croix de guerre et les palmes académiques. Je ne sais pas duquel des deux il est le plus fier. Mais je comprends que le sens qu'il y attache est celui du devoir civique doublement accompli, dans la guerre et dans la paix.

Ilès, son partenaire, tout fantaisie quand il est pierrot « parleur », a, par ailleurs, sous ses lunettes, un doux visage de savant et, à sa boutonnière, la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Si vous cherchez de l'ordre, du civisme, des vertus sociales et familiales, allez les trouver sur la piste, dans les culbutes.

Le courage professionnel

Vous y rencontrerez le courage aussi.

Hier, quand Achille Zavatta s'est démaquillé, il m'est apparu blême sous son fard.

— C'est parce que je suis malade, m'a-t-il expliqué.

— Il a 40 de fièvre, complète Michel, son frère. Le médecin lui a fait cinq piqûres. Il a fallu le lever pour le mettre en piste.

Il y était, d'ailleurs, étourdissant, tout à l'heure.

— Ce n'est rien, dit Achille, j'ai vu pire.

En effet. L'autre année, il a perdu un petit garçon. Comme on ne « double » pas les clowns, il a dû s'arranger pour que les obsèques aient lieu le matin. C'était un jeudi. Il fallait jouer en matinée.

— Je voyais toutes ces têtes blondes, qui riaient... Je pensais à mon petit...

Alors, les voilà tous partis à raconter leurs histoires.

C'est Sosman qui enterre un parent très cher et qui fait, le soir, une entrée comique : l'enterrement d'Auguste, une burlesque parodie macabre.

C'est Géo Sandry qui conte l'accident d'un clown, tombé des cintres sur la piste. On l'a relevé brisé.

— J'étais à côté de lui, dit Achille.

— Nous l'avons porté dans ta loge, dit Michel.

— Oui, répond Géo Sandry. Il avait le front ouvert. On voyait la cervelle sortir par un trou rouge. Il agonisait. Il geignait doucement : « Maman... Maman... », pendant qu'à côté son camarade, l'autre clown, se maquillait pour entrer en piste...

— Il fallait vite un numéro comique, à cause du public.

Il n'est pas nécessaire qu'une littérature facile s'encombre de philosophie et prétende refaire du Shakespeare à propos des clowns.

La vérité suffit, terriblement simple, et toute nue.

(A suivre.)

TARIF DES ABONNEMENTS

	France et Colonies	Etranger Tarif A	Etranger Tarif B
3 mois	40	60	80
6 mois	77	120	160
12 mois	150	240	320

COMPTE CHEQUES POSTAUX PARIS 32-59

Le Petit Journal

59-61, rue Lafayette, PARIS (9e)

Recommandations importantes

Prière de joindre la dernière bande à toute demande de renouvellement changement d'adresse, réclamation, etc... Pour les changements d'adresse nous les envoyer au moins deux jours à l'avance.

Frais de chang. d'adresse 1 fr.

ONDES COURTES

LE BILLET DE JEAN LECOQ

LES MÈRES

LES mères françaises ont assez souffert pendant les quatre ans de guerre ; elles souffrent encore à la pensée qu'on pourrait, quelque jour, « remettre ça ». Or, on avait un peu oublié leurs misères, leurs angoisses, leurs sacrifices. Voilà l'oubli réparé. Paris a désormais un monument élevé à la gloire des mères françaises.

Depuis bientôt vingt ans, le dernier dimanche de mai devrait être consacré à la « fête des mères ». Mais cette fête est célébrée chez nous avec trop de discrétion. Nous devrions prendre exemple sur l'Amérique, où le Mother's Day est une véritable solennité. On en parle longuement aux enfants des écoles, et on les convie à honorer non seulement leur propre mère, mais toutes les mères. Les Américains, qui ont un culte pour Washington, vénèrent également la mère de leur libérateur. Ils exaltent ce jour-là son souvenir, car ils professent que c'est surtout aux leçons de sa mère que Washington dut les principes qui firent sa grandeur morale, sa fermeté dans le danger, sa modestie dans le triomphe.

« L'avenir d'un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère » : c'est Napoléon qui a dit cela. Et combien d'autres grands hommes ont proclamé qu'ils devaient tout à leur mère !

Ecoutez Pasteur : « Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la Science à la grandeur de la Patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'avais inspirés... »

Kant, dans sa vieillesse, disait : « Je n'oublierai jamais que c'est ma mère qui a fait germer le bien qui se trouve dans mon âme. » Cuvier écrivait : « C'est ma mère qui développa en moi cette passion pour la lecture et la curiosité de toutes choses qui furent le ressort de ma vie. » Balzac, Lamartine, Victor Hugo, fils de mères tendres et dévouées, ont, à maintes reprises, dans leurs œuvres, témoigné de leur reconnaissance filiale. Et Banville dédiait ainsi ses premiers poèmes à sa mère :

O ma mère, ce sont nos mères
Dont les sourires triomphants
Bercent nos premières chimères
Dans nos premiers berceaux d'enfants.

On devrait associer plus souvent au souvenir des grands hommes le souvenir de leur mère, car presque toujours les mères des grands hommes ont été des femmes supérieures. Et l'on pourrait, au moins, puisque, trop fréquemment, on signale le cas de mères indignes qui brutalisent ou qui abandonnent leurs enfants, nous parler quelquefois de celles qu'on a appelées « les mères sublimes ».

Leur exemple, en notre siècle d'égoïsme, ne saurait être trop exalté.

Le valet de chambre de Briand

MONSIEUR EMILE, ancien valet de chambre de Briand, a fêté hier ses noces d'or.

M. Emile Depré a 75 ans. Sa femme en a 71.

Avant d'être le valet de chambre de l'apôtre de la S. D. N., il avait été son chauffeur.

Il l'a conduit sur les routes de Genève, de Thoiry, de conférence en conférence, sur le chemin de ses « pèlerinages de la Paix ».

Et il doit songer aujourd'hui, en se remémorant ces souvenirs, que c'était une route bien ingrate et un voyage chargé de déboires.

Un dernier conseil pour la rentrée

Le conseil de J.-M. Paillard était bon : votre stylo « Semper » vous donne entière satisfaction.

Quatre millions de voitures

LA production automobile aux Etats-Unis s'élève, pour la semaine écoulée, à 68.360 voitures, chiffre le plus élevé atteint depuis décembre 1937.

Se basant sur le rythme actuel, on peut évaluer la production totale en voitures et en camions, pour 1938, entre 3.500.000 et 4.000.000 d'unités.

En raison de cette situation favorable, les usines de Detroit vont embaucher prochainement 35.000 ouvriers supplémentaires, 50.000 ouvriers travaillent déjà à l'usine de River-Rouge.

L. Rouff, 130, Ch.-Elysées

Semaine du mouchoir, du colifichet et de la blouse. Six mouchoirs homme: 49 fr. ; 6 mouchoirs dame : 19 fr. ; blouses à partir de 89 fr.

Lait en musique

NON seulement la musique adoucit les mœurs, mais encore elle excite l'ardeur productrice des vaches laitières. C'est du moins un fermier anglais qui l'affirme et assure parler d'expérience.

Jusqu'à maintenant, on pensait que seul le sifflet des trains pouvait charmer l'oreille des vaches laitières, mais il paraît que la musique bien dosée fait merveille sur elles et double leur production de lait.

Les symphonies surtout seraient efficaces. Le jazz hot l'est beaucoup moins. Les romances sentimentales n'ont pas grande influence. Mais le fermier oublie d'indiquer quels auteurs préfèrent ses élèves.

24 ans de voyage pour 5 centimes

MIEUX vaut tard que jamais. C'est ce qu'a dû penser M. Eugène Lebon, mécanicien à Frévent, quand on lui a apporté, ces jours derniers, une carte postale qu'un parent lui avait expédiée il y a exactement 24 ans et 4 mois.

La carte postale avait fait, pendant ce quart de siècle, quelques promenades. Elle est arrivée, apportant avec elle une bouffée d'avant guerre.

Et aussi un peu de regrets. Car le timbre rappelait mélancoliquement qu'en ce temps-là une carte postale s'affranchissait à 5 centimes...

Paris boit plus d'eau...

ON se lave davantage... C'est ce qui ressort des statistiques que publie chaque semaine le *Bulletin officiel* de notre municipalité.

Le numéro du 22 octobre publie les chiffres officiels du service des eaux. Du 1er janvier au 10 septembre, la consommation privée a absorbé 164.189.000 mètres cubes d'eau, contre 161.662.000 mètres cubes pendant la même période de 1937, soit, en gros, une différence de 2e millions et demi de mètres cubes. Mais il est vrai que pendant le même temps le service public et industriel a consommé 18 millions de mètres cubes de moins qu'en 1937.

COLLECTION DÉTECTIVE

LE CRIME DU MORT

par LEWINREW

9 FRANCS

Derniers titres parus :

Pour sauver Lola *par L. Latzarus*

L'Homme de la Brigade secrète *par Wilstach*

Le Mystère du Plateau à Thé *par Christopher Bush*

Sur la Piste de Fu-Manchu *par Sax Rohmer*

SUR LA PISTE.....

GRAND ROMAN DE POLICE ET D'AVENTURES

par Marcel ALLAIN

TROISIEME PARTIE —53—

GRAND NORD

— XV (suite) —

RESUME. — A bord, dans les eaux canadiennes du Pacifique, la Française Hélène, ayant essuyé un coup de feu, a disparu. Les passagers, chercheurs d'or ou de fourrures, remontent vers le Grand Nord. Parmi eux, on remarque Gilbert Morain, dit « Sauvage ». A Skagway, John Bruce, beau-frère d'Hélène, a porté plainte auprès du policier Corbett. Hélène lui ramenait, dit-il, un fils de son frère, disparu dans le Grand Nord, et qui était riche. La jeune fille aurait tué l'enfant, le petit Robert. L'inspecteur Speely enquête. Hélène, retrouvée à terre, part en compagnie d'un Indien, en traîneau à chiens, sur la Piste.

AUCUNE hésitation en lui. Tout de suite, il a reconnu Benoît.

Mais l'Indien est seul... Mais Hélène ne se trouve pas à ses côtés...

Alors, impatient, il s'élance et court au devant de lui...

Et puis, quand Benoît est à distance de l'entendre, d'une voix qui tremble, il l'interroge, l'angoisse au cœur :

— Hélène ?... Hélène ?...

Mais Benoît se fait impassible... Une fois, encore, sur son visage, il serait impossible de lire les sentiments qui l'agitent. Il parle lentement, de cette voix cadencée, chantante, qui articule les mots soigneusement, choisit les phrases :

— Mlle Hélène, dit-il... Tout à fait disparue !

Et, comme à la nouvelle affreuse, Sauvage retient mal un juron, le Cree ajoute encore :

— Beaucoup de choses à dire... D'abord trouvé camp en désordre... Speely aussi être mort... Certainement un chien l'avoir mangé ! Son cadavre avoir la gorge ouverte...

Et il semble que le sol se dérobe sous les jambes de Sauvage.

Quel drame s'est donc déroulé, là-bas, à ce campement où Hélène demeurait en compagnie de Speely ? Pourquoi les chiens ont-ils sauté sur l'homme ? Qu'a pu devenir Hélène ?

Une seconde, Sauvage l'invente morte. Et puis, très vite, il crie que c'est impossible, qu'il ne peut pas croire à une telle horreur.

Si la jeune fille, d'ailleurs, avait succombé, si les chiens, devenus féroces, s'étaient jetés sur elle, comme ils se sont jetés, prétend Benoît, sur l'autre Speely, on aurait retrouvé son corps, à elle aussi...

Et, de nouveau, écartant d'un geste les détails qui ne l'intéressent pas, qui ne peuvent plus l'intéresser, Sauvage répète :

— Hélène ?... Où est Hélène ?...

Mais, jamais, un Cree a-t-il compris que l'on soit impatient ?... Mais, jamais, a-t-il consenti à ne point choisir les mots dont il se sert, à ne pas parler lentement, gravement, en affectant cette indifférence, qui est, pour les fils du wild, la suprême élégance ?

Le Cree fait :

— Moi, avoir vu !... Mademoiselle Hélène disparue... Sûrement, elle être partie !... Moi pas savoir, par exemple, dans quelle direction... Le blizzard avoir effacé toutes les traces... Et moi chercher elle, en vain.

Le sourire mystérieux de Benoît s'accentue cependant qu'il parle. Il termine, avec une indifférence affectée :

— Naturellement, plus trouvé aucun vivre au campement !... Sûrement, tous les chiens du team avoir dû s'enfuir... Et avant de partir, eux, ou les loups, avoir pillé le traîneau... En tout cas, plus rien rester... plus rien du tout !...

Il continue de sourire. Il se tait une seconde... Et puis, comme si la chose était toute naturelle, comme si, surtout, elle l'avait laissé parfaitement indifférent, il indique, en manière de conclusion :

— Alors, ça être très simple ! Nous, plus de chiens... Nous, plus rien à manger... Si bien que nous, mourir aussi !...

Comme si tout avait été dit, dès lors qu'il avait jugé la mort inévitable, le Cree se glisse dans l'igloo, n'a pas même un regard pour Speely, se couche à terre, ferme les yeux, cherche le sommeil...

Oh ! la race est extraordinaire, de ces hommes qui font preuve, contre la fatigue, contre le danger brutal, d'une vaillance dont les blancs ne seraient peut-être pas capables, mais qui, par un juste retour des choses, devant l'inévitable, tout de suite, s'avouent vaincus, sans même tenter la lutte impossible, par quoi le vrai courage, jusqu'au bout, s'affirme !

Immobile, cependant, Sauvage a contemplé la retraite de son compagnon.

Il sait qu'il n'en tirera aucun détail supplémentaire. Il sait que, dans le court rapport qui vient de lui être fait, il doit trouver les raisons d'agir.

Et surtout, il sait qu'il « doit » agir.

Non !... Non !... Ce n'est pas vrai !... Hélène n'est pas morte ! Il ne l'admet pas, il ne veut pas le croire.

Alors, immédiatement, il s'interroge :

« Comment la sauver ? »

Il n'a plus de chiens. Il est auprès d'un blessé qu'il faut appeler un moribond. Les vivres manquent tout à fait... N'importe !... Sauvage est de ceux qui tiennent tête, toujours, au Destin.

Et le voilà qui hèle :

— Benoît, vite... Il faut réparer les raquettes !... Il faut arranger les miennes !... Demain, nous essayerons de chasser. Si quelque caribou vient à passer...

Mais Benoît n'apparaît même pas à l'ouverture de l'igloo. Mais il doit hausser les épaules en entendant ces ordres qu'il juge, certainement, inutiles.

Si les caribous doivent passer, c'est que le Grand Esprit aura jugé bon de sauver ses serviteurs. A quoi bon, dès lors, tenter une chasse fatigante ? Le Grand Esprit ne les sauvera-t-il pas, quand même, en faisant passer les caribous juste devant l'igloo, s'il le juge bon ?

Alors, Sauvage s'emporte :

— Benoît, refuses-tu de m'aider ?... Es-tu donc trop fatigué pour me donner la main ?...

Et, cette fois, Sauvage a touché juste. Il s'adresse à l'orgueil du Cree. Se reconnaître fatigué ?... Jamais ! Benoît sort de l'igloo.

Il faut, en effet, réparer les raquettes. Si les caribous venaient à passer, il conviendrait de pouvoir les pister rapidement. La chasse exige que l'on modifie les indispensables accessoires qui permettent de ne point enfoncer sur la neige molle.

Alors, tandis que l'Indien s'affaire à son travail, de nouveau, Sauvage s'étonne :

La chienne, survenue tout à l'heure, vient de ramper une fois de plus vers lui. Elle le mordille à nouveau. Elle jappe à petits coups.

Et Sauvage interroge Benoît :

— Sais-tu que cette bête m'a rejoint ? Elle était avec toi, n'est-ce pas ?

Mais Benoît secoue la tête...

Les dernières paroles de Sauvage l'ont vexé. Pourtant, il ne veut pas le laisser voir. Redevenu laconique, il annonce :

— La bête s'appeler « Hope ». La bête être la leader d'Hélène... Et Hélène l'aimer beaucoup !

Et puis, il se penche sur son travail, cependant que Sauvage frémit.

Oh ! les atroces pensées qui peuvent naître au sein de la détresse ! Est-ce que, il y a quelques minutes, contemplant les pauvres chiens qui meurent, regardant même cette bête qui rampe à ses pieds, cette bête qu'aimait Hélène, il n'a point songé :

« Voilà de quoi vivre !... Ces animaux représentent de la viande... Si nous les abattions ?... »

Mais, précisément, en cet instant, apprenant qu'Hélène a aimé Hope, Sauvage a honte de la pensée qu'il a pu concevoir.

Sur la Piste, hommes et chiens sont associés. Ils sont des camarades qui se doivent aide et assistance.

En cela, encore, d'ailleurs, les Indiens ne se différencient point des blancs.

On cite des équipages de conducteurs venus des terres civilisées qui ont, en effet, luttant contre la famine, abattu leurs chiens de traîneau. Il n'y a pas, de mémoire d'homme, d'exemple qu'un Indien en ait fait autant !

Est-ce donc pitié véritable ?... N'est-ce pas, plutôt, sentiment d'une justice, auquel il n'est pas possible d'échapper ?

Mais Sauvage cesse de s'interroger. Il se penche, caresse la bête qui fut la favorite d'Hélène et qui, de nouveau, recommence de le tirer par sa veste, impérieusement.

— Qu'a donc cette chienne ? se demande encore Sauvage.

Hélas ! Il n'obtient aucune réponse.

Sur l'impassible visage de Benoît, brusquement, une surprise vient de se peindre.

Et l'Indien détourne l'attention du jeune homme :

— Oh ! fait-il... Moi, oublier !... Dans les poches du second Speely, moi, avoir trouvé ceci...

Il tend à Sauvage un objet. C'est un portefeuille. Le portefeuille du mort, sans doute ?

Le jeune homme en visite les poches. Il en examine les papiers.

Ah ça ! Ne découvrira-t-il pas, d'aventure, un document qui lui permettra de savoir, une fois pour toutes, quel est le véritable Speely ?

Il a, bientôt, une exclamation de joie.

Ce qu'il espérait se réalise. De l'une des poches du portefeuille, il sort une carte d'identité. C'est, assurément, la pièce qui accrédite le véritable Speely...

Mais, comment savoir si le mort ne l'avait point volée au blessé qui, toujours immobile, dort dans l'igloo d'un sommeil calme ?

Pensivement, Sauvage contemple le document. Puis il se prend à tressaillir.

(A suivre.)

FAISONS LE POINT...

AU QUAI D'ORSAY

Un petit coup de balai et un grand mouvement

par Léon BOUSSARD

M. Georges Bonnet ne se hâte qu'avec lenteur. Il a mis beaucoup de temps, beaucoup trop de temps, à dépêcher un ambassadeur de France à Rome. Il a mis beaucoup de temps, beaucoup trop de temps, à donner au Quai d'Orsay le coup de balai nécessaire.

Enfin ! le grand mouvement diplomatique depuis longtemps annoncé est fait, ce mouvement qui eut pour origine le départ de Berlin de M. François-Poncet, appelé à demeurer maintenant dans le Palais Farnèse, déserté depuis que M. Léon Blum rappela M. de Chambrun, dont la seule grave faute professionnelle était d'être parent par alliance de la fille de M. Pierre Laval.

Ainsi qu'il arrive toujours en France, les gens dont on n'est point content ou qui ont démérité sont naturellement promus à des fonctions supérieures. C'est une solution fâcheuse, mais, enfin, c'est une solution quand même.

M. Massigli, qui ne se consolait pas d'avoir vu disparaître la vogue de Genève et qu'on surnommait en Angleterre depuis la conférence navale : « Tonnage global », s'en va à Ankara.

S. M. François Ier avait un représentant diplomatique près du Grand Turc ; M. Lebrun aura maintenant un représentant auprès de l'Ataturk.

M. Guillon quitte (il est grand temps) Tunis, où il est remplacé par M. Eric Labonne qui connaît un peu les questions d'Afrique, mais qui connaît parfaitement toutes les questions russes ou bien plutôt toutes les questions bolcheviques. M. Eric Labonne sera donc tout à fait à sa place.

M. Jules Henry, qui débuta à Madrid, mais qui fit toute sa carrière aux Etats-Unis avant de devenir le chef de cabinet de M. Bonnet — qui fut son ambassadeur à Washington — est nommé ambassadeur à Barcelone. Espérons qu'il songera surtout à cette fameuse médiation que toute l'Europe, tout le monde attend.

M. de Martel, qui est pour une très large part responsable de toutes nos difficultés en Syrie, s'en va lui aussi... Enfin !

M. Rochat, qui est un homme droit, simple, qui ignore la flagornerie et qui tout en servant plusieurs ministres et tout en assistant à bien des conférences et à bien des entrevues historiques, n'a toujours pensé qu'à servir la France, devient, et ce n'est que justice, sous-directeur des affaires d'Europe.

M. Pierre Comert (le dernier, mais non le moindre, comme disent nos amis d'outre-Manche) qui a échoué lamentablement à la direction du service de presse, se voit confier la sous-direction des affaires d'Amérique !

M. Pierre Comert risque de passer à la postérité. Les journalistes accrédités au Quai d'Orsay se souviendront longtemps, peut-être même toujours, de ces réunions burlesques au cours desquelles M. Comert leur lisait des dépêches « Havas » qu'ils connaissaient depuis longtemps déjà — étant assez curieux par profession — et tâchait de leur faire admettre qu'il était scandaleux que les Italiens reconnaissent pour chef M. Mussolini, que les Allemands reconnaissent pour chef M. Hitler et que les Anglais reconnaissent pour chef M. Neville Chamberlain.

Le nouveau directeur du service de presse, M. Bressy, n'aura qu'à faire exactement le contraire de ce que faisait M. Comert pour réussir. Qu'il donne à ceux qui ont mission de renseigner dans des circonstances, dans des conjonctures graves, une opinion publique inquiète, des faits et des chiffres précis ; qu'il commente ces faits et ces chiffres en ne s'intéressant qu'à tout ce qui sert les intérêts de la France, et il sera sûr de réussir, de faire son devoir.

"L'accord de Munich doit marquer le départ d'une nouvelle ère de paix"

déclare M. François-Poncet en prenant congé de la colonie française de Berlin

Berlin, 23 Oct. — La colonie française de Berlin s'est réunie cet après-midi à l'Institut français de Berlin pour faire ses adieux à M. François-Poncet, ambassadeur de France, qui va quitter, dans quelques jours la capitale du Reich.

M. François-Poncet a remercié, en termes émus, les assistants du témoignage de sympathie qu'ils lui apportaient.

Revenant sur les sept années qu'il a passées à Berlin, l'ambassadeur de France a souligné les efforts qu'il avait faits pour le maintien de la paix et a formulé l'espoir que les peuples d'Europe sauraient éviter la guerre qui serait pour eux un véritable suicide.

Parlant des accords de Munich, il a déclaré qu'ils ne constitueraient ni une fin ni un entr'acte, mais bien un point de départ pour une ère de paix.

— Ma mission à Rome, a-t-il dit en terminant, ne doit être que la suite du travail accompli à Berlin.

Ce qui est défense nationale en Allemagne devient ailleurs « préparation à la guerre »

Berlin, 23 Oct. — Dans un article intitulé : « La politique de défense nationale-socialiste et le réarmement des autres », le *Volkische Beobachter* écrit notamment :

Ce qui se passe ces semaines-ci de l'autre côté de nos frontières de l'Ouest n'est rien moins que la mobilisation de la volonté populaire pour la préparation à la guerre.

Nous n'avons pas besoin de nous occuper avec ressentiment des motifs de ces événements; nous devons nous en tenir aux faits et aux leçons qui en découlent.

Le premier de ces enseignements est que la reddition sans résistance des territoires allemands sudètes au Reich est un succès direct du réarmement allemand que le Führer a entrepris dès la prise du pouvoir et qu'il a poursuivi avec conséquence. L'existence de l'armée allemande a suffi à elle seule pour qu'en quelques mois et sans qu'il fût nécessaire de sacrifier un seul soldat, un but ait été atteint qui aurait en d'autres temps coûté des flots de sang.

La rencontre des quatre hommes d'Etat à Munich montre mieux que n'importe quel événement l'évolution qui s'est produite dans la répartition des forces de l'Europe. On a négocié avec nous non point parce que l'opinion du monde sur l'injustice de Versailles avait changé, mais on a sacrifié Versailles et on s'est rendu à Munich parce que — pour dire les choses par leur nom — on avait du respect pour les canons allemands et pour les escadrilles de bombardement allemandes.

Jamais il n'est apparu plus clairement que tout succès ou insuccès politique dans la vie des peuples est en raison de la force ou de la faiblesse de leurs armements militaires.

Les funérailles du prince Karageorgevitch

Oplenatz, 23 Oct. — La dépouille mortelle du général prince Arsène Karageorgevitch a été inhumée aujourd'hui en grande pompe dans la crypte royale de l'église d'Oplenatz en présence du roi Pierre II de Yougoslavie, du prince régent Paul et de la princesse Olga, sa femme, des membres du gouvernement, et de nombreux dignitaires.

Chargé par le Président de la République française de le représenter aux obsèques, le ministre de France à Belgrade, M. Raymond Brugère, s'est rendu à Oplenatz, accompagné du baron Coche, premier secrétaire de la légation, et du capitaine Réaux, adjoint de l'attaché militaire.

D'importants détachements de la garde royale, de régiments d'artillerie et de cavalerie ont rendu les honneurs.

Pendant la cérémonie funèbre officiait l'archevêque de Topola. Le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe prononça une allocution.

REPRISE des négociations entre Prague et Budapest

Budapest, 23 Octobre.

L'Agence télégraphique hongroise publie le communiqué suivant :

« *Le gouvernement tchécoslovaque a remis hier au ministre de Hongrie à Prague ses propositions concernant les modifications de frontières. Il s'efforce dans ces propositions de donner satisfaction dans la mesure du possible aux exigences ethniques du peuple hongrois.*

Cependant, malgré le rapprochement des points de vue en ce qui concerne l'étendue des territoires à céder à la Hongrie, les propositions tchécoslovaques ne peuvent pas être acceptées dans leur forme actuelle parce que des villes hongroises très importantes resteraient sous la souveraineté de la Tchécoslovaquie.

Ces villes seraient: Pozsony (Bratislava), Nyitra, Kassa, Ungvar et Munkacs.

Le ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque a communiqué au gouvernement hongrois qu'il considérait ces propositions comme une base de négociations et qu'il n'excluait pas des modifications par la suite.

En conséquence, le gouvernement hongrois, après avoir discuté les propositions tchécoslovaques d'une manière approfondie en conseil des ministres aujourd'hui, a décidé de faire parvenir sa réponse détaillée au gouvernement de Prague par la voie diplomatique et dans le plus court délai. »

Les conversations se poursuivent à Vienne

Prague, 23 Oct. — Selon des informations dont il a été, jusqu'à présent, impossible d'obtenir confirmation, les négociations hungaro-slovaques reprendraient demain ou après-demain, et en territoire neutre, sans doute à Vienne.

Les Hongrois proposaient Milan ou Venise, les Slovaques Komarno, Bratislava ou Piestany. L'accord se serait fait au cours de l'entretien d'hier entre M. Frantisek Chvalkovski, ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque, et M. Jean Wettstein de Westerheimb, ministre de Hongrie à Prague.

Une machine infernale explose à la maison allemande d'Olmutz

Une machine infernale de fabrication primitive a explosé hier soir vers 21 heures dans une aile de la maison allemande d'Olomouc (Olmutz). Une commission d'enquête a été envoyée sur les lieux.

D'après un communiqué de l'agence *Ceteka*, cet attentat serait en liaison avec la propagande menée par certains éléments de la population allemande d'Olomouc et tendant à obtenir que cette ville soit occupée par les troupes allemandes.

Un voyage de M. Beck à Berlin ?

Varsovie, 23 Oct. — Le bruit court que M. Joseph Beck, ministre des Affaires étrangères se rendrait prochainement à Berlin. Les milieux autorisés polonais ne confirment pas cette nouvelle, mais on n'exclut pas la possibilité d'une telle visite qui semble être projetée depuis assez longtemps.

Le séjour que M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin, a fait à Varsovie, a de nouveau remis ce projet sur le plan de l'actualité.

Nouvelles manifestations en Ukraine

On apprend que de grandes manifestations ukrainiennes se sont déroulées aujourd'hui à Stryj, au sud de Lwow.

Trois groupes de manifestants formant en tout 800 personnes, sont entrés simultanément dans la ville avec l'intention de tenir un meeting en faveur de l'Ukraine indépendante.

La police a dispersé les manifestants et a procédé à 114 arrestations.

Une autre manifestation a eu lieu à Libaczow, en Galicie orientale.

Les armées japonaises à 60 kms d'Hankéou

Changhaï, 23 Oct. — L'avant-garde des armées japonaises au nord du Yangtsé, serait arrivée à une soixantaine de kilomètres de Hankéou. La ville de Sin Tchéou aurait été occupée à 17 heures, aujourd'hui, après la prise de la colline Lin Chan.

Un autre porte-parole nippon a déclaré que, au sud du Yangtsée, les forces japonaises sont arrivées à 24 kilomètres de Toung Chan, sur la rive nord de la rivière Fou.

Une dépêche reçue de Hankéou annonce que la région a été bombardée à quatre reprises ce matin. Les avions japonais ont concentré leur attaque sur la gare de Ou-Tchang et ont provoqué plusieurs incendies.

Les Chinois mettent le feu à Canton

Hong Kong, 23 Oct. — D'énormes incendies allumés par les Chinois font actuellement rage à Canton. Le vent qui souffle dans la direction du quartier de Shameen a allumé de nombreux foyers à proximité immédiate de la concession franco-anglaise. Cependant, on ne signale pas de morts. L'hôpital français Doumer, menacé par le feu, a été évacué.

Grandes fêtes patriotiques à Tokio

Tokio, 23 Oct. — La prise de Canton a été fêtée par de grandes réjouissances à Tokio.

En dépit du mauvais temps, une foule innombrable s'est rendue au sanctuaire militaire de Yasukuni et au sanctuaire des empereurs Meiji.

Deux mille vendeuses de magasins ont organisé, sous la pluie, une retraite aux flambeaux à l'issue de laquelle elles se sont rassemblées devant le Palais impérial. Un arc de triomphe portant l'inscription : « Canton est prise », a été élevé devant les bâtiments du Conseil municipal.

Le drapeau japonais a été hissé sur tous les bâtiments officiels et sur la plupart des maisons particulières, en l'honneur de la victoire japonaise.

A Séoul, en Corée, les élèves des écoles et les organisations civiles ont également organisé des processions. Une retraite aux flambeaux, à laquelle prenaient part 10.000 habitants de Séoul, a parcouru les principales rues de la ville.

L'Angleterre résiste aux injonctions nippones

Londres, 23 Oct. — On mande de Changhaï à l'Agence Reuter :

Les autorités navales britanniques ont refusé d'accéder à la requête japonaise leur demandant d'interdire la navigation sur la rivière des Perles dans les environs de Canton et sur le Yang-Tsé près d'Hankéou.

Tous les navires de la région d'Hankéou se sont rassemblés auprès de la concession britannique. Ceux de Canton ont fait de même et les autorités nippones ont été informées de cette décision.

Mamans ! aidez vos petits quand ils percent leurs dents, en frottant légèrement leurs gencives avec du sucre en poudre.

OR BIJOUTIER P. S. F., j'achète cher bijoux, argenterie, diamants et l'or : conseil gratuit aux Amis du « P. J. » (Magasin ouv. de 9 h. à 20 h.) Comptoir Regnault, 17, rue Capron, Paris (18e). Métro Place Clichy.

Les hémorroïdes nécessitent souvent une grave opération

Les hémorroïdes, si elles ne sont pas énergiquement traitées *dès le début*, amènent rapidement de graves complications (lésions, hémorragies abondantes, fistules, gangrène, etc...) contre lesquelles, dans bien des cas, une opération seule semble devoir être efficace.

Pour éviter une telle éventualité, il faut enrayer d'urgence l'évolution de la maladie et commencer un traitement énergique, dès l'apparition des premiers symptômes : démangeaisons anales, lourdeurs du rectum, constipation opiniâtre, perte de sang, si infime soit-elle, etc...

Le Traitement Jalvas soulage, d'une façon rapide et durable, tous les accidents hémorroïdaires, car il s'attaque aux causes mêmes du mal. Les hémorroïdes provenant d'une dilatation des veines de la région anale, il décongestionne ces veines et ramène les muqueuses à leur état normal. Il arrête tout écoulement sanguin. Il tonifie et aseptise les tissus. Quel que soit le degré de leur affection, les hémorroïdaires retrouvent, grâce au Traitement Jalvas, leur bien-être et leur tranquillité, même dans des cas où l'opération semblait déjà inévitable. En vente dans toutes pharmacies, 9 fr. 80 la boîte. Pour tous renseignements, s'adresser aux Laboratoires Vicma, 5, rue Victor-Massé, Paris (9e).

Nota. — Les malades satisfaits du Traitement Jalvas et qui désireraient continuer uniquement l'usage de l'Onction Jalvas peuvent le faire aisément en demandant à leur pharmacien de l'Onction Jalvas qui est vendue seule dans un très gros tube à canule, au prix de 9 fr. 80, impôt compris.

MAUVAISE DIGESTION

Fatigué dès le matin ! Somnolent après les repas !

Quelle influence votre estomac exerce-t-il sur votre vie courante ? Quelle répercussion sur vos actes quotidiens peut avoir une mauvaise digestion ? Chez les personnes menant une vie sédentaire, l'estomac fonctionne, le plus souvent, mal. Un estomac fonctionnant mal digère mal. Résultats: fermentation des aliments et excès d'acidité. Ces sensations de gêne, de lassitude, de fatigue en sortant de table n'ont pas d'autres causes. Ces crampes, ces brûlures, cette flatulence, ces aigreurs, ces maux de tête doivent disparaître sous peine de devenir chroniques. Immédiatement après les repas prenez de la "Magnésie Bismurée" qui se trouve dans toutes les pharmacies. C'est le remède immédiat et absolu contre l'excès d'acidité, et la fermentation des aliments. Les millions de flacons vendus annuellement dans le monde entier, et cela depuis des années, sont la meilleure attestation de son efficacité.

MAGNÉSIE BISMURÉE

En poudre et comprimés : 10 frs ou en grand format économique 14 frs 85.

LIQUEUR **CORDIAL-MEDOC**

Dans une rue d'Antioche un officier français a été abattu par un sous-officier turc

A la suite d'une observation qu'il avait faite à trois soldats kémalistes

Sous ce titre, un journal du matin a publié, hier, l'entrefilet suivant :

Une information d'une gravité certaine et sur laquelle la plus extrême discrétion est observée depuis un mois, parvient d'Antioche. Un officier français a été abattu d'un coup de revolver par un sous-officier turc.

On sait que, aux termes des accords relatifs au sandjak d'Alexandrette et au vilayet d'Antioche, des troupes turques ont été autorisées à tenir garnison dans ce territoire, dépendant jusqu'alors de la seule souveraineté française, puissance mandataire de la Société des nations en Syrie.

Le 23 septembre dernier, un officier français qui passait dans une rue d'Antioche, croisa trois soldats turcs qui ne le saluèrent pas et le narguèrent. Leur montrant ses galons, l'officier, décidé à faire respecter le prestige de l'armée française, leur fit une observation. Les trois hommes l'insultèrent et l'officier, sans plus insister, continua son chemin, se réservant de donner à l'incident la suite qu'il comportait.

Quelques instants plus tard, les trois soldats turcs rencontrèrent un de leurs sous-officiers et lui racontèrent, à leur façon, la scène qui venait de se dérouler. Les quatre hommes décidèrent de rattraper l'officier français, ce qu'ils firent rapidement. Une discussion véhémente s'engagea, au cours de laquelle le sous-officier turc, sortant son revolver, fit feu sur l'officier français, l'atteignant au ventre. Le blessé mourut quelques heures plus tard à l'hôpital.

Arrêtés, les coupables ont fait l'objet de mesures disciplinaires et judiciaires. Le gouvernement turc fit des excuses immédiates aux autorités françaises et releva de sa garnison d'Antioche le bataillon auquel ces hommes appartenaient.

Le gouvernement français négocie avec Ankara les suites que comporte, dans tous les domaines, cette tragédie et entend défendre les intérêts des ayants-droit de l'officier français tué.

Dans les milieux généralement informés, on déclare, à Paris, ne pouvoir ni confirmer, ni démentir cette information.

Il est inadmissible que l'opinion française soit tenue dans l'ignorance d'un fait aussi grave s'il est exact, ou que cette nouvelle ne soit pas démentie si elle est fausse.

Le prestige français est en jeu et nous posons la question :

Un officier français a-t-il réellement été victime de son souci de faire respecter l'uniforme de notre pays, et dans l'affirmative quelles suites le Quai d'Orsay entend-il donner à l'affaire ?

Les Arabes de Palestine ont le choix entre la prison et la mort...

...selon qu'ils refusent ou acceptent la carte d'identité officielle

Jérusalem, 23 Oct. — *On se rappelle que, désirant s'assurer du nombre d'Arabes qui lui sont fidèles, le gouvernement avait récemment prescrit à tous les habitants du sexe masculin âgés de plus de seize ans de se faire inscrire pour obtenir des cartes d'identité.*

Les chefs arabes viennent de prendre une contre-mesure en annonçant que ceux de leurs nationaux qui seraient trouvés porteurs d'une de ces cartes seraient immédiatement fusillés.

Les terroristes multiplient les incidents

Sur huit points différents de Palestine, des troubles se sont produits à la fin de la matinée ; on signale deux tués, tuos deux arabes, l'un fusillé par la troupe alors qu'il cherchait à fuir, l'autre, un policier assassiné à Hebron alors qu'il s'opposait aux déprédations des extrémistes.

La situation demeure sérieuse en raison de la nouvelle tactique adoptée par les insurgés : traqués par la troupe, ils battent en retraite et se livrent à tous les actes de destruction et de sabotages possibles sur les entreprises juives.

Deux plantations ont été attaquées, l'une à Hedera, où les rebelles ont réussi à démolir les pomperies et les conduites d'eau dont l'aménagement est la condton même du rendement des récoltes ; près de Tel Aviv, les rebelles ont arraché 700 orangers chargés de fruits.

A Bersheba, une bande armée a mis à sac les bureaux du fisc, emportant des documents.

Enfin, de graves incidents ont eu lieu à Hebron, entièrement abandonné par les Juifs depuis 1936 ; les insurgés ont pénétré dans l'école juive et dans une ancienne synagogue et ont incendié les deux b timents, tuant un gardien arabe qui en défendait l'entrée.

Près de Tibériade, on signale qu'une patrouille militaire a fait 16 prisonnier.

Le parti travailliste va discuter la politique extérieure de M. Chamberlain

Londres, 23 Oct. — Deux cents représentants du comité du parti travailliste pour l'Espagne (Spain Labour committee) se sont réunis aujourd'hui, à Londres, et ont décidé de demander au conseil exécutif national du parti de convoquer d'urgence une conférence pour discuter de la situation internationale.

La résolution suivante a été adoptée :

« *Le comité demande à l'exécutif du parti travailliste de convoquer une conférence spéciale des membres du parti pour étudier la politique du Labour Party à la lumière de la situation nouvellement créée, tant en Grande-Bretagne qu'à l'étranger par l'accord de Munich, par l'entrée en vigueur imminente de l'accord anglo-italien et par la pression exercée en vue de l'établissement d'un enregistrement national dans des buts militaires et industriels* ».

— M. Chamberlain, a déclaré l'un des délégués, ne va pas attendre jusqu'à la Pentecôte pour décider quelle va être sa politique. Il ne va pas attendre des mois pour définir son attitude. Tout semble indiquer que les mesures qu'il compte prendre vont mener ce pays vers la formation d'un gouvernement totalitaire.

Nous avons le droit de connaître quelle est l'attitude du parti travailliste.

L'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Washington ne rejoindrait pas son poste

Washington, 23 Oct. — Selon des bruits recueillis dans les milieux diplomatiques, M. Troyanovski, ambassadeur de l'U. R. S. S. aux Etats-Unis, ne reviendrait plus à Washington.

On apprend que la réception qui doit avoir lieu le 27 octobre prochain, à l'occasion de la révolution soviétique, à l'ambassade, sera présidée par le chargé d'affaires.

ROME

Le XVIe anniversaire de la Marche sur Rome

Rome, 23 Oct. — L'Italie s'apprête à célébrer, avec une austère simplicité, le 16e anniversaire de la marche sur Rome, qui marque le début de la nouvelle ère fasciste, et le 20e anniversaire de la victoire de Vittorio Veneto, que le fascisme revendique comme les prémices spirituelles de cette nouvelle ère.

C'est sous le double signe du travail et de l'esprit guerrier que se dérouleront, sans vaine rhétorique, les manifestations de cette année, dont la sévérité s'est encore accrue par rapport au passé.

La date du 28 octobre, anniversaire de la marche sur Rome, ne sera marquée, dans la capitale, que par la remise au Duce de la carte du parti par le secrétaire général. Dans toute l'Italie, les anciens combattants et les mutilés, aussi bien de la Grande Guerre que de la campagne d'Ethiopie et de la guerre d'Espagne, ainsi que les jeunes gens des formations fascistes, monteront la garde devant les monuments aux tués de la Grande Guerre. Des brevets d'honneur des mutilés du travail seront distribués aux ouvriers victimes d'accidents du travail, et l'on inaugurera les travaux d'utilité publique achevés au cours de l'année.

Le 29 octobre, tous les jeunes Italiens des deux sexes, de 6 à 18 ans, célébreront le premier anniversaire de la constitution de l'organisation de la Jeunesse italienne du Licteur, dans les rangs de laquelle ils sont incorporés en se rendant, comme tous les jours, à l'école, au lycée ou à l'université.

L'après-midi sera consacré à des compétitions sportives.

Le Duce remettra des récompenses aux commandants des groupements de jeunes fascistes qui se sont distingués, soit dans des épreuves, soit dans des concours culturels.

C'est à cette même date, d'autre part, que commenceront les départs pour la Libye des premières des 1.200 familles d'agriculteurs destinées à peupler les nouveaux villages créés par le fascisme.

L'anniversaire de la victoire sera enfin célébré à Vittorio Veneto d'abord, puis à Rome, avec la participation des drapeaux de tous les régiments de l'armée, y compris ceux des unités dissoutes et de dizaines de milliers d'anciens combattants, par des services religieux et des défilés. Une garde d'honneur sera assurée devant les tombes des maréchaux Diaz et Cadorna, qui commandèrent les armées italiennes pendant la Grande Guerre.

Un complot contre Mussolini

Le parti fasciste serait « épuré »

Londres, 23 Oct. — Le « Sunday Referee » publie une dépêche de son correspondant parisien qui revient de Rome et qui déclare que pour la première fois depuis la venue au pouvoir du fascisme, on aurait découvert en Italie un complot de certains membres du parti fasciste dirigé contre la vie du Duce.

Il y a quelques jours, continue le correspondant, on avait annoncé qu'à la suite de l'incertitude de la situation internationale, M. Mussolini avait décommandé son voyage à Turin où il devait assister à un festival théâtral. En réalité, cette visite fut décommandée par la police secrète qui avait obtenu la preuve d'un grand complot de certains membres du parti fasciste du nord de l'Italie, complot dirigé contre la vie du Duce.

La police informa le comte Ciano qui renseigna le Duce. Une épuration dans toutes les branches du parti fasciste est actuellement en cours. Un certain nombre de secrétaires ont été relevés de leurs fonctions et des membres ont été radiés des rangs du parti fasciste.

AU PRINTEMPS

OUVERT LE LUNDI A 13 H. 45

COSTUME POUR LA VILLE DEPUIS 450F

ACTUELLEMENT UNE SÉRIE EXCEPTIONNELLE DE MAGNIFIQUES COSTUMES EN TRÈS BELLE DRAPERIE, TONS MODE. 595F

PARDESSUS POUR LA VILLE DEPUIS 395F

ACTUELLEMENT CONFORTABLE PARDESSUS CROISÉ, COUPE AMPLE, TISSUS SENSATIONNELS. 650F

Le Vêtement Brummell

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION 1937 LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

BIEN COUPÉ - ÉLÉGANT PRATIQUE - DURABLE

ESSAYEZ UN Brummell VOUS NE RISQUEZ QUE D'ÊTRE MIEUX HABILLÉ

ATTENTION! Sur présentation de cette annonce UNE RÉDUCTION de 50 FRS sera accordée sur tous les costumes et pardessus "Brummell" pour tout achat effectué le matin, de 9 h. 15 à 13 h., pendant la semaine du LUNDI 24 OCTOBRE au SAMEDI 29 OCTOBRE INCLUS.

DE LA TÊTE AUX PIEDS!

Le chapeau STONE

COUPÉ FRANC, DERNIER STYLE.
PUR FEUTRE DE POIL 59F
SÉRIE SÉLECTIONNÉE 79F

LE POINT SUR L'I DE L'ÉLÉGANCE MASCULINE

La chemise RIGIDEX

LE LINGE CORRECT SANS AMIDON

CHEMISE EN PERCALE D'ALSACE, COL tenant "RIGIDEX" 26F

IMPECCABLE, ÉCONOMIQUE CONFORTABLE

tout homme élégant porte la Chaussure BLACKFIELD

RICHELIEU DERBY, BOX NOIR OU HAVANE, BOUT ET TALONNETTE PERFORÉS, DOUBLE SEMELLE CUIR. 100F

BOUT ET TALONNETTE RAPPORTÉS, PERFORÉS, DOUBLE SEMELLE, TALON COUSU. 125F

la plus belle chaussure "IN THE WORLD"

CE SONT DES "OCCASIONS PRINTEMPS"

UNE "OCCASION PRINTEMPS" C'EST LA MEILLEURE MARCHANDISE QUI SE PUISSE TROUVER SUR LE MARCHE POUR LE PRIX DEMANDÉ

PENDANT 15 jours, du 1er au 15 novembre, tous les adhérents du P. S. F., tous les Amis du « P. J. », tous ceux qui, non encore inscrits, témoignent de la sympathie à notre œuvre, feront un effort intensif en faveur de notre quotidien.

Il faut qu'il pénètre partout.

COMMENT ?

D'une part,

— **Le « Petit Journal » fera un nouvel effort de présentation afin de satisfaire les plus difficiles.**

D'autre part,

— **Nos amis s'efforceront d'augmenter le nombre des lecteurs du Petit Journal en le faisant lire par tous ceux qui ne le connaissent pas encore. Ils leur feront envoyer, par notre intermédiaire, du 1er au 15 novembre, un exemplaire, à titre de propagande.**

Il ne s'agit pas d'abonnements. Il s'agit simplement de montrer l'intérêt de notre journal.

Au bout de quinze jours d'essai, il n'y a pas de raison pour que les bénéficiaires de ce service exceptionnel, ne poursuivent pas la lecture du « P. J. » en l'achetant eux-mêmes chez le dépositaire le plus voisin de leur domicile.

Il vous suffira de remplir le bulletin inséré **en page, 5, colonne 1,** *en indiquant le nom des lecteurs nouveaux que vous pouvez atteindre.*

Pour 7 francs vous pourrez nous donner un lecteur nouveau ;

Pour 14 francs vous pourrez nous en donner deux ;

Pour 20 francs vous pourrez nous en donner trois.

GRANDE QUINZAINE DE DIFFUSION

Veuillez faire adresser, à titre de propagande, du 1er au 15 novembre,* Le Petit Journal *aux personnes ci-dessous :

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....

(Ecrire lisiblement, en caractères d'imprimerie)
Nom et adresse du souscripteur :

M. .....
.....

Ci-joint la somme de { 7 frs / 14 frs / 20 frs } { Mandat ou chèque ci-joint compte chèques postaux : AN-XIONNAT 1.134 - 47 - Paris.

RAYER LES MENTIONS INUTILES

Bulletin à adresser par poste au Comité Central de Diffusion du P. J. : 59-61 rue Lafayette, Paris.
ou à déposer :
soit au Siège du Parti : 60, avenue d'Iéna,
soit au Comité Central de Diffusion du Petit Journal, *59-61, rue Lafayette, Paris.*

NOTA. — Ceux de nos amis qui désirent nous adresser une liste plus longue sont priés d'annexer une feuille au présent bulletin.

Mgr AUDRAIN
nouvel évêque auxiliaire de Versailles

M. le chanoine Henri Audrain qui vient d'être nommé par le pape évêque auxiliaire de Versailles, est considéré comme le plus jeune évêque de France.

Mgr Audrain est né le 31 décembre 1895, à Versailles, dans un immeuble de la rue de la Chancellerie. Il a encore sa mère, âgée de 84 ans, qui est toujours très alerte.

Le nouvel évêque, après avoir fait ses études au grand séminaire de Versailles, fut ordonné prêtre en 1923 ; vicaire de Bellevue à cette date jusqu'en 1928, il fut ensuite nommé vicaire à la cathédrale Saint-Louis, à Versailles, qui garde encore le souvenir de son passage particulièrement édifiant.

En 1934, il était nommé directeur diocésain des œuvres de jeunesse de Seine-et-Oise, en remplacement de Mgr Richaud, désigné à cette date comme évêque auxiliaire de Versailles.

Nommé chanoine en 1935, Mgr Henri Audrain, est très aimé du clergé du diocèse de Versailles. Celui-ci sait gré à Mgr Roland Gosselin, évêque de Versailles, d'un tel choix.

Pendant la guerre, le nouveau prélat eut une conduite des plus brillantes. Deux fois blessé, 5 fois cité, dont deux fois à l'ordre de l'Armée, Mgr Audrain fut d'abord soldat au 294e régiment d'infanterie, puis caporal-fourrier et aspirant-officier, la fin de la guerre, il fut nommé lieutenant au service d'Etat-major. Il est titulaire de la croix de guerre et de la Légion d'honneur.

Ses frères sont : l'aîné, curé-doyen d'Ecouen, l'autre brigadier des gardiens au château de Versailles.

La consécration épiscopale du nouveau prélat sera solennellement célébrée en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le 6 décembre, en présence de Mgr Roland-Gosselin, évêque titulaire de Versailles, assisté de N. S. Louis, évêque de Périgueux, et Richaud, évêque de Laval.

Mgr Valeri
nonce apostolique préside les fêtes religieuses de Lille

Lille, 23 Oct. — Le nonce apostolique, Mgr Valeri, a présidé aujourd'hui les cérémonies organisées à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du diocèse de Lille, du 10e anniversaire de l'élévation à l'épiscopat du cardinal Liénart, et de l'inauguration du transept de la basilique Notre-Dame de la Treille.

Celle-ci fut mise en chantier en 1856. A la création du diocèse, elle ne comprenait que le chœur et les chapelles latérales. Le transept vient seulement d'être terminé, et l'on construit actuellement les trois nefs du sanctuaire.

Pour les noces d'argent du diocèse, la basilique est toute parée aux couleurs pontificales et françaises.

Dès 9 heures, la foule, accourue de toutes les parties du diocèse, a gagné la cathédrale ou ses environs immédiats.

Grand-messe pontificale devant un parterre d'évêques

A 9 h. 30, le cortège pontifical fait son entrée solennelle dans la cathédrale. Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, est précédé des hauts dignitaires ecclésiastiques du diocèse, des prélats, des abbés mitrés, des évêques, NN. SS. Liagre, évêque de La Rochelle ; Dom Gérard Haverbecque, abbé visiteur apostolique en Extrême-Orient ; Dutoit, évêque d'Arras ; Lamiroy, évêque de Bruges ; Jansoone, évêque auxiliaire de Lille ; Rasseur, évêque de Tournai ; Chollet, archevêque de Cambrai ; et le cardinal Liénart.

La grand'messe pontificale est célébrée par le nonce. Les chants religieux sont interprétés par 140 exécutants des maîtrises et chorales de la ville et des séminaires.

A l'issue de la messe, le cardinal Liénart donne la bénédiction papale, puis monte en chaire pour remercier le nonce d'avoir bien voulu présider ces grandioses cérémonies, les évêques de les avoir rehaussées de leur présence, les fidèles d'être venus en foule immense célébrer ce joyeux anniversaire.

Après avoir dit toute sa joie de voir le transept achevé pour ces fêtes jubilaires, il déclare avoir le ferme espoir que la cathédrale de Lille sera bientôt terminée grâce à la générosité de ses diocésains.

La cérémonie religieuse est terminée. Le cortège se reforme et se rend à l'extérieur de l'église, où Mgr Valerio Valeri bénit, selon les rites, le transept et le portail, tandis qu'éclate un joyeux concert de carillon.

Dans l'après-midi, ont été célébrées les vêpres pontificales. On entend un discours de S.E. Mgr Liagre, évêque de La Rochelle et de Saintes.

Autour de la cathédrale, qui est magnifiquement pavoisée et située dans un quartier extrêmement populaire, toutes les maisons sont garnies de fleurs et de verdure.

Le cardinal Verdier consacre la chapelle des otages de la Commune...

Le cardinal Verdier a procédé, hier, à la bénédiction de la nouvelle Chapelle des Otages, rue Haxo, à l'emplacement où des religieux et des prêtres furent fusillés le 28 mai 1871, par les combattants de la Commune.

Un millier de personnes assistaient à la cérémonie.

Après la bénédiction extérieure et intérieure des murs, suivant le cérémonial liturgique, le cardinal Verdier a prononcé une allocution.

L'archevêque de Paris a évoqué le martyre des religieux massacrés après une parodie de jugement, au pied du mur voisin qui conserve encore la trace des balles.

— Nous avons vu ce que devenait notre pays lorsqu'il se laissait aller à ses divisions et à ses faiblesses. La paix a été sauvée par miracle, il nous faut accepter tous les sacrifices nécessaires à la patrie si nous voulons que la paix s'établisse enfin d'une façon durable.

...et préside la cérémonie de clôture du pavillon marial

Le cardinal Verdier a présidé, hier après-midi, à 18 h. 30, la cérémonie de clôture du Pavillon Marial, ancien pavillon pontifical de l'Exposition.

Deux mille personnes assistaient à la cérémonie.

Le R. P. de Reviers de Mauny, S. J. commissaire général du Pavillon, a prononcé une allocution.

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MÈRES FRANÇAISES

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

La *Marseillaise*, écoutée debout par la foule, marque le début de la cérémonie. Aussitôt après les discours commencent.

Une minute de silence

Le premier, M. Edmond Labbé, président du Conité de direction, gagne la modeste estrade dressée face à la tribune. Il prononce une longue allocution où il dit notamment :

— Plus d'une mère, en apprenant cette cérémonie, s'enorgueillera, à juste titre, des sacrifices qu'elle s'est imposée pour que leur fils soit ce qu'il est. Mais je pense aussi à celles qui ont supporté ces mêmes sacrifices et qui pleurent ceux pour lesquels elles les ont accomplis !..

Messieurs, si nous partageons la joie des unes, inclinons-nous bien bas devant la douleur des autres, et nous associant à la torture de ces cœurs de mères, atteints dans leurs plus tendres affections, permettez-moi de vous demander de vous recueillir avec elles dans un même sentiment d'affliction !

A ce moment, l'orateur demande une minute de silence.

Les haut-parleurs ont porté à plusieurs centaines de mètres à la ronde l'appel de l'orateur. Alors, les drapeaux s'abaissent devant le monument, et tout se tait. Un roulement de tambour...

M. Edmond Labbé reprend alors la parole et, très ému, termine son discours.

— Merci, messieurs !... Et que demain, devant ce monument des Mères françaises, défilent sans souci de parti ni de confession tous les Français dont le cœur aura battu à la pensée du sacrifice maternel et aussi tous ceux qui sentent qu'un peu d'optimisme et d'idéal est plus que jamais nécessaire pour combattre trop de réalités déprimantes.

« L'hommage rendu aux mères est un hommage rendu à d'innombrables espérances » *assure M. A. Villey*

A son tour, le préfet de la Seine, M. Villey, prend la parole.

— Certes, dit-il, les mères ne demandent pas de récompenses et n'attendent pas d'être à l'honneur. Elles savourent, nous le savons bien, dans le secret de leurs peines et de leurs efforts, des joies qu'on ne peut ni exprimer ni remplacer; elles écrivent pour elles seules les plus beaux livres du monde, qui ne seront jamais lus.

Mais s'il leur plaît, à elles, d'oublier le prix qui est mis à ces joies; s'il leur convient de ne faire servir les fatigues ou les angoisses qu'à mieux sertir l'incomparable brillant de leur cœur jaloux, il appartient à d'autres, il appartient à tous de puiser aux rayons de ce trésor lumineux des raisons toujours nouvelles de respect et de reconnaissance.

Il y a plus d'un bienfait à recueillir d'un pareil hommage. Aucun ne saurait être plus doux et plus réparateur. Où les hommes, si divers, si souvent opposés, trouveraient-ils mieux l'occasion de se comprendre et de se porter secours que sous l'égide de l'abnégation silencieuse qui a entouré leurs premiers ans ?

L'hommage rendu aux mères est un hommage rendu au mérite et en même temps à d'inébranlables espérances.

Après le président du Conseil municipal, c'est au tour du ministre de la Santé publique de prendre la parole.

« Les mères françaises par les deuils dont elles ont été frappées ont payé le plus lourd tribut à la rançon de la victoire » *déclare le ministre*

M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, a dit notamment :

— Avant la guerre de 1914, à laquelle aucune autre guerre ne saurait être comparée, ce qui avait le plus frappé chez la mère et ce que nos monuments littéraires s'étaient le plus efforcés de faire ressortir, c'étaient les sentiments de tendresse et d'amour, allant évidemment jusqu'au dévouement le plus absolu, jusqu'à l'oubli de soi-même, jusqu'au sacrifice.

Il appartenait à la grande tourmente de pousser ces sentiments à un paroxysme jusqu'alors inconnu et de faire éclater à la lumière tout ce que peut contenir l'âme d'une mère et qu'un seul mot peut traduire : L'héroïsme maternel.

Après avoir, au nom du gouvernement, exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui ont apporté leur concours à l'œuvre réalisée, le ministre a conclu :

Qu'il me soit permis, en terminant, de formuler un souhait : c'est que, devant ce monument destiné à la glorification des mères françaises, nous oubliions nos dissensions intestines, pour nous unir dans une manifestation de paix et de fraternité, indispensable au salut de la France et aux destinées de l'Humanité.

Boulevard Kellermann, le flot humain est massé sur plusieurs centaines de mètres. Sur les toits, des maisons voisines, des familles entières se sont groupées pour assister à cette pieuse inauguration.

C'est une cérémonie émouvante, tout entière consacrée à la gloire des mères héroïques, sublimes et modestes...

L'hommage de M. et Mme Lebrun

Après les discours, le monument est présenté au président de la République, accompagné de Mme Albert Lebrun.

Le chef de l'Etat et Mme Lebrun montent les degrés du monument et déposent sur le socle une immense gerbe de chrysanthèmes.

Puis, après s'être recueillis quelques instants, ils regagent leur automobile pour rentrer à l'Elysée.

Les anciens combattants défilent

M. Lebrun parti, les anciens combattants, les syndicats chrétiens et la foule recueillie défilent devant le monument.

Quand les assistants se dispersent, une vieille femme aveugle, la Légion d'honneur épinglée sur sa robe noire, conduite par un jeune soldat et un ancien combattant, vient s'incliner devant le monument.

Y a-t-il plus beau symbole ?

L'heure est venue de réaliser la synthèse de la France par l'union de toutes les classes
affirme à Mamers M. Joseph Caillaux

Mamers, 23 Oct. — Dans un discours prononcé cet après-midi, M. Joseph Caillaux, après avoir fait l'éloge de l'épargne et après avoir applaudi aux résultats de la Caisse qu'il administre, s'est exprimé comme suit :

« Les stabilisations, les dévaluations ont passé, passeront peut être encore par là. Or, il faut bien vous persuader, quelles que soient les apparences, que toute stabilisation, toute dévaluation signifie une réduction de la valeur du billet, et, pour parler plus largement, de l'avoir de la France. C'est, en somme, un coup de pioche dans la richesse du pays.

» Je répéterai que c'est inégalement que les citoyens ont été atteints par les dernières dévaluations et j'ajouterai que cette inégalité est au détriment des petits et des moyens.

» Loin de ma pensée de me laisser aller à quelque démagogie que ce soit, je me borne à constater qu'à côté de la masse des braves gens il y a la horde des profiteurs pour lesquels tout mouvement monétaire est une occasion de trafic. J'ai entendu dire que les grands enrichissements ne s'opéraient jamais qu'à l'ombre des grands troubles.

» Sans doute est-il exact que l'on doit stigmatiser et réprimer autant que faire se peut, l'évasion frauduleuse des capitaux ; sans doute est-il profondément vrai que l'on doit exiger des possédants qu'ils gardent pleine confiance dans le sort de la patrie, et qu'ils la servent avec tous leurs moyens. Mais il est non moins vrai qu'il faut demander aux travailleurs de tout rang, aux intellectuels comme aux manuels, d'employer la plénitude de leurs forces à un redressement qui ne peut se faire sans eux, dont ils sont à vrai dire le moteur principal et dont ils sont appelés à recueillir le bénéfice.

» L'heure est venue de réaliser la synthèse de la France par l'union de toutes les classes, — classe ouvrière conduite par des chefs français, n'acceptant aucun mot d'ordre de l'étranger, — paysannerie, toujours prête au sacrifice, — classes moyennes, qui sont l'armature de la démocratie, — enfin patronat disposé à toutes les collaborations nécessaires.

» Il appartient au Gouvernement de montrer le chemin et de donner ainsi un démenti à la formule sévère de Littré : « Tout est actif et puissant en France, il n'est aucune force sociale qui ne fasse son office. »

LES RESULTATS DES ELECTIONS SENATORIALES

LA GUADELOUPE (1)
Premier tour de scrutin
M. Bérenger, S. S. G. dém. ELU

LA REUNION (1)
Premier tour de scrutin
Inscrits : 241. Votants : 233.
Suffrages exprimés : 233.
Majorité absolue : 117.
Ont obtenu : MM.
Bénard, sén. sort., G. D. 213 ELU

Hors série
HAUTE-LOIRE (1)
Premier tour de scrutin
Votants : 687.
Suffrages exprimés : 683.
Majorité absolue : 342.
Ont obtenu : MM.

Antier, anc. dép., R.	258	voix
Chauvin, anc. dép., R.R.S.	207	—
Martin Binachon (Jean), cons. gén., R.	76	—
Lhomenède, cons. gén., S.U.	54	—
Boudignon, R.G.	50	—
Germain-Martin, ancien ministre, R.I.	27	—
Roubil, R.	10	—
Fouilly Charles	1	—

Il y a ballottage.

Deuxième tour de scrutin
Votants : 689.
Suffrages exprimés : 688.
Majorité absolue : 345.
Ont obtenu : MM.

Chauvin, anc. dép., R.R.S.	265	voix
Antier, anc. dép., R.	264	—
Germain Martin, anc. dép. anc. min., R.I.	138	—

Il y a ballottage.

Troisième tour de scrutin
Inscrits : 689. Votants : 688.
Suffrages exprimés : 679.
Ont obtenu : MM.
Antier, anc. dép., R. .... 368 ELU
Chauvin, anc. dép., R.R.S. 306 voix

31 sénateurs nouveaux sont sortis des urnes

MM.
Dormoy, S. F. I. O.
Lautier, Rép. de g.
Astier, Rad. ind.
Hannotin, U. R. D.
Labbé, U. R. D.
Monsacré, U. R. D.
Maroger, U. R. D.
Tasso, S. F. I. O.
Delpuech, Rép. soc.
De Castellane, Rép. de g.
Gounin, U. S. R.
William Bertrand, Rad. soc.
André Breton, Rép. soc.
De Chammard, Rad. soc.
Pitti-Ferrandi, Rép. de g.
Giacobbi, Rad. soc.
Bouguen, Rad. ind.
Chambonnet, Rad. soc.
Alhéritière, Rad. soc.
Eynard, Rad. soc.
Rozier, Rad. soc.
Josse, U. R. D.
Gautron, U. R. D.
Gilbert, U. R. D.
Lejeune, U. R. D.
Halna du Fretay, U. R. D.
Mourier, Rad. soc.
Mallarmé, Rad. ind.
Autier, U. R. D.
De Kergariou, Rad. ind.
Michel, Rad. soc.

Les 19 sénateurs battus

MM.
Duroux, Gauche dém.
Lisbonne, Gauche dém.
Valette, S. F. I. O.
Lefèvre, Union dém.
Neuville, Union dém.
Régnier, Gauche dém.
Viollette, Gauche dém.
Benoit, Gauche dém.
Jean Bosc, Gauche dém.
J. Faure, aucun groupe.
Mauger, Gauche dém.
Bergeon, Gauche dém.
Pujes, aucun groupe.
Brunel, Gauche dém.
Delhoume, Gauche dém.
Tanguy, Gauche dém.
Guillemot, Gauche dém.
Muno, Gauche dém.
Charles Meunier, Gauche dém.

Une fabrique de Nevers est détruite par le feu

Nevers, 23 Oct. — La fabrique de talons de bois Schmidt et Ragon, située à Donzy, a été anéantie par un incendie dont on ignore les causes.

Les Courses
DANS LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Victoire de " Nica "

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

Mais parlons purs-sang. Pas de surprises pour les lecteurs du *Petit Journal* auxquels notre collaborateur La Morlaye avait indiqué dans ses pronostics : l'écurie Robert Lazard et *Kiss Curl*. Ce fut *Nica*, la pouliche alezane de M. Robert Lazard, montée par C. Elliott, qui l'emporta excellemment d'une longueur, sur l'alezane *Kiss Curl*, conduite par C. H. Semblat, pour le compte de M. E. de Saint-Alary.

Oserait-on écrire que la brillante arrivée de ces deux pouliches fut comme un triomphe des blondes, de ce blond corsé et roussissant qui trouvait si joliment sa réplique féminine de l'autre côté de la balustrade ?...

A Longchamp

PRIX DE SAINT-CYR
(A réc. — 15.000 fr. — 2.200 m.)
1. Trolla (Doyasbere) .....G 153 »
à M. J. Fribourg .....P 27 »
2. Bathysphère (Bouillon)...P 9 »
3. Lucrecia (Ramognino) ..P 21 50

Non placés. — Lively Rarl, Lokma, Maffia, Caisse d'Epargne, Sangra, Terpsichore, Ambivalence, Floretta II, Grande Reine. — 1/2 long., 3/4 long., 2 long.

PRIX DE SAINT-FIRMIN
(30.000 francs. — 1.000 mètres)
Ecurie M. de Rothschild....G 26 50
1. Bramouse (Rochetti) ....P 16 »
2. Raghbir (A. Dupuit).....P 9 50
3. Madura (Francolon) ....P 25 50

Non placés. — Souvereine, Iris de Florence, Episcope, Toffy, Ati, Thermoz, Ortiz, Larsinet, Gun Mate, L'Oiseau Roc, Royal Beauty II, Douce Folie. — Tête, 1 long. 1/2, 1/2 long.

PRIX DE NEWMARKET
(Handicap de 2 ans)
(25.000 francs. — 1.400 mètres)
1. Maître Godiche (Hervé)..G 54 50
à M. Mar. Cavé .....P 15 50
2. Péreire (Rochetti) .....P 11 »
3. Satory (A. Tucker).....P 36 »

Non placés. — Shangaï, Térébenthine, Haricot, Godichette, Kozette, Tyona, Le Chevreuil, Tutor, Samba, Oughly, Kopais, Nitchevo. — Cte enc. 1 long., 1/2 long.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL
(200.000 francs. — 2.400 mètres)
Ecurie Robert Lazard.....G 9 »
1. NICA (C. Elliott) .....P 13 »
2. Kiss Curl (Semblat).....P 14 »
3. Désidério (Tucker) .....P 33 »

Non placés. — Callias, Il Ka Cha, Queen, Verjus, Canot, Zurs, Gay Lord, Krakow, Love Secret. — 1 long., 2 long., 1/2 long.

PRIX DES RESERVOIRS
(15.000 francs. — 1.600 mètres)
1. Cidre Mous. (Bouillon)..G 13 »
au bar, E. de Rothsch...P 6 50
2. Jezquibel (Johnstone) ..P 14 »
3. Atout Maître (Semblat)..P 11 »

Non placés. — Pennsburg, Ripaton, Apex, Porte Céleste, Ben Rustom, Coronation, Chocolador, Flobert. — Cte tête, 1/2 long., 2 long.

PRIX DE BELLEVUE
(Handicap. — 20.000 fr. — 1.800 m.)
1. Quadrantal (Allemand)..G 50 50
à M. A. Fould .....P 15 »
2. Kisaki (L. Toche) .....P 13 »
3. Proetor (Destandau) ....P 18 »

AUJOURD'HUI
Saint-Cloud (13 h. 30)

Favoris du *Petit Journal* :
Prix des Mureaux (à vendre), 9.000 fr., 1.500 m. : **X. P.**, Brunhilde. — **Prix Général Blacque-Belair** (handicap, gentlemen-riders), 12.000 fr., 2.100 m. : **Manet II**, Hellleycle. — **Prix de Grigny** (à vendre), 9.000 fr., 2.400 m. : **Pérou**, Pouponne. — **Prix de la Fontaine** (handicap), 25.000 fr., 3.600 m. : **Mons**, Dérision II. — **Prix Faucheur**, 15.000 fr., 1.300 m. : **Yerba**, Alcoua. — **Prix de Bourdelas**, 12.000 fr., 1.500 m. : **Dampt**, Rousserole.

Demain mardi : Courses à Enghien, à 13 h. 15. — La Morlaye.

Dix ans de bonne vie grâce à Kruschen
et ce n'est pas fini !

Dix ans pendant lesquels Mr E. L... n'a pas été malade, alors que précédemment il souffrait de violentes douleurs intercostales et aussi de brûlures d'estomac — dix ans de tranquillité, de bonne vie, voilà ce qu'ont permis les Sels Kruschen. Ce résultat est d'autant plus beau que Mr L... est voyageur de commerce, métier qui met la santé à rude épreuve. « J'ai maintenant 64 ans — écrit-il — et je vous assure que j'étonne tout le monde tant je suis alerte. »

Si vous voulez vous bien porter, faites en sorte que vos organes d'élimination fonctionnent bien : prenez chaque matin une petite pincée de Sels Kruschen. Avec Kruschen, le foie, les reins, l'intestin sont stimulés, les poisons sont balayés. Le sang retrouve sa pureté, la santé et la vigueur reviennent. Vous rajeunissez. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

Un cargo anglais coupe en deux un remorqueur en rade de Boulogne-sur-Mer

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

D'après les premiers éléments de l'enquête, *La Morinie* avait le cargo à sa remorque et manœuvrait pour faire route vers l'entrée du chenal de Boulogne, mais soudain l'amarre se relâcha et le *Matra* faisant plus de vitesse que *La Morinie* l'aborda violemment. *La Morinie* a coulé très rapidement. Rien n'est visible de son épave. Le sauvetage a été des plus dramatiques, les hommes du remorqueur s'étant, pour la plupart, jetés à l'eau, après avoir mis leur bouée de sauvetage. Le bilan de l'accident s'établit comme suit :

Le capitaine du bord, deux matelots et le mousse sont à l'hôpital, congestionnés. Le chef mécanicien, le mécanicien, le radio-télégraphiste et un matelot sont sauvés.

LE DIMANCHE ELECTORAL

Au Conseil général de l'Oise le candidat du Front populaire a été battu

Canton de Noailles de l'Oise, scrutin de ballottage. Ont obtenu : MM. :
Aristide Caron, R. Ind. 1.242 ELU
Anatole Nantier, P. P. 1.059 voix
Il s'agissait de remplacer le Dr Dupuy, U. S. R., décédé.

Deux P. S. F. sont élus à la Queue-en-Brie

A la suite d'une campagne particulièrement ardente, une liste d'intérêt communal comprenant deux P. S. F., a battu une liste communiste à la Queue-en-Brie.

Ont obtenu : MM.

Froger, P. S. F.	73 ELU
Brodin, P. S. F.	65 ELU
Canu, Indép.	65 ELU
Trespeuch, Indép.	63 ELU

La liste communiste a obtenu une moyenne de 57 voix.

Notre ami M. de Heurtaumont membre du comité directeur du P. S. F. a été élu à la présidence de l'association des maires de l'Orne

C'est par 60 voix sur 80 votants contre 19 voix à son concurrent, M. Chesnaux, Rad. Soc., que notre ami M. de Heurtemont, conseiller général de l'Orne, a été élu président de l'Association des maires de l'Orne.

Ce succès est d'autant plus significatif qu'il se complète par celui de notre camarade Dubu, P. S. F., élu vice-président.

A JEUN LE MATIN ET AUX REPAS
VICHY-CELESTINS
REGULARISE LA NUTRITION
1/4 VICHY-CELESTINS APERITIF ET DIGESTIF
VICHY ETAT

l'activité du P.S.F.

SIEGE SOCIAL : 60 AVENUE D'IENA, PARIS (16e)

Ile-de-France
Convocation importante

Une réunion des responsables des Fédérations de l'Ile-de-France aura lieu aujourd'hui 24 octobre, à 18 heures 15, au Centre Perronet, à Neuilly-sur-Seine.

Sont convoqués :

Les présidents de Fédérations et leurs adjoints ;

Les présidents de Comités locaux et de sections ;

Les délégués à la propagande et politiques et les délégués civiques et sociales, à chaque échelon ;

Les commissaires fédéraux, les chefs de secteurs, les commissaires locaux et les chefs d'équipes.

Un contrôle rigoureux sera établi à l'entrée de la salle, et les « laissez-passer » portant le titre et la fonction de chacun seront exigés.

Les présidents de Fédérations (ou un représentant qualifié) sont priés de se trouver à 18 heures précises au Centre Perronet, salle des Maréchaux (Premier étage).

A travers les sections

Paris

◆ Mercredi 26 octobre, 20 h. 45, réunion au siège de la **FEDERATION EST** des délégués du « Petit Journal » pour les comités locaux.

◆ Réunion des responsables du **VIIe ARRONDISSEMENT**, demain, à 21 heures, permanence, 133 bis, rue de l'Université.

◆ Réunion des sections **INVALIDES** et **SAINT-THOMAS-D'AQUIN**, mercredi 26 octobre, 21 heures, 133 bis, rue de l'Université. Election des présidents.

◆ Aujourd'hui, à 20 h. 45, 46 bis, rue Saint-Didier, réunion de la section **AUTEUIL**. Election du président et de la déléguée d'action civique.

◆ Demain, à 20 h. 45, 147, avenue de Versailles, réunion de la section **POINT-DU-JOUR**. Election du président et de la déléguée d'action civique.

◆ La kermesse du comité local **XVIIIe ARRONDISSEMENT** aura lieu du 11 au 13 novembre. Les responsables de l'organisation et les inspecteurs du « Petit Journal » se réuniront demain, à 21 heures, 29, rue des Cloys.

◆ Belle réunion de rentrée de la section **CROULEBARBE**. Goguillon et Froger prennent la parole. Quête fructueuse au profit du « Petit Journal ».

◆ Les membres de la section **PONT-DE-FLANDRE**, après avoir approuvé le rapport moral et financier, et entendu Guérillot et Rousset, réélisent à l'unanimité Brehier président. Mme Pillien est élue déléguée d'action civique.

◆ Sous la présidence de Bonnet, la section **SAINT-AMBROISE** a élu à l'unanimité Chaillot président et Mme Fasquelle déléguée à l'action civique. Exposé de Paillot. Une quête pour le « Petit Journal » a produit 750 francs.

Région parisienne

◆ Au cours de la réunion mensuelle de **FONTENAY-SOUS-BOIS**, exposés de Laigneau et de Haas. Ce dernier est nommé président à l'unanimité, ainsi que Mme Sud, déléguée à l'action civique.

◆ La réunion générale de la section de **NOISY-LE-SEC** se tiendra demain, à 20 h. 45, 31, boulevard de Strasbourg. Election du président.

◆ Réunion de tous les responsables, le mercredi 26 octobre, 21 heures, à la permanence de **VITRY-SUR-SEINE**.

◆ Bouyssou parle devant la section de **CHEVILLY-LARUE**. Quête au profit des Amis du « Petit Journal ».

◆ Les sections de **PANTIN** et du **PRE-SAINT-GERVAIS** ont tenu leur réunion statutaire sous la présidence de Clouet. Ont été élus : présidents, Véron et Courant ; déléguées d'action civique, Mmes Pagnot et Florange.

◆ Réunion des adhérents de **LA COURNEUVE - QUATRE - ROUTES**, sous la présidence de Fouminet. Chevrey est élu président à l'unanimité ; Mlle Froment, à l'action civique, et Mlle Molaret à l'action sociale.

Bouches-du-Rhône

◆ L'activité du Parti a repris dans tous les domaines. Le comité fédéral a fixé pour la deuxième quinzaine d'octobre les élections des présidents de sections et de comités locaux. Sont élus à ce jour : Véran, à **MARTIGUES** ; Deroche, à **SALON** ; Gillet, à **LAMBESC** ; Naudin, à **ARLES** ; Aujard-Catot, à **SAINT-REMY-DE-PROVENCE** ; Collardeau, à **LA CIOTAT**.

◆ Les cours d'informateurs et d'orateurs ont repris à **MARSEILLE, ARLES, MARTIGUES** et **LA CIOTAT**.

◆ Le comité d'organisation a fixé la Semaine commerciale régionale P. S. F. au parc Chanot, **MARSEILLE**, du 9 au 13 novembre.

◆ Les adhérents de la 6e section Ouest de **MARSEILLE** ont élu Krien président.

Calvados

◆ La réunion qui devait avoir lieu à **SAINT-MARTIN-DE-MAILLOC**, 15 heures, le dimanche 30 octobre, est reportée au dimanche 6 novembre, 20 h. 45.

Cher

◆ Dordonnat, assisté de Vaisse, préside à **BOURGES**, devant une salle comble, une réunion au cours de laquelle Perrossier précise notre position en face des événements de politique intérieure et extérieure.

Côtes-du-Nord

◆ Provisoirement et jusqu'à nouvel avis, les réunions de la permanence, à **SAINT-BRIEUC**, auront lieu le lundi, 20 h. 30, buffet de la gare.

Dordogne

◆ Charmet porte avec succès la contradiction dans une réunion communiste, à **BERGERAC**.

Eure

◆ Réunis autour de Martin, les conscrits ont fêté leur prochain départ, au cours d'un vin d'honneur offert par la section d'**EVREUX**.

Ille-et-Vilaine

◆ Un grand bal, au profit du « Petit Journal », aura lieu le samedi 19 novembre, dans les salons Gadby, à **RENNES**.

Loire

◆ Doron est élu président de la 2e circonscription de **SAINT-ETIENNE**. Bessège préside la réunion de la 2e section, qui nomme Laroche à la présidence.

◆ Eck tient une réunion de propagande pour les sections de **SAINT-ETIENNE**.

Loire-Inférieure

◆ Mercredi 26 octobre, à 20 h. 30, hôtel Guillon, assemblée générale de la section d'**ANCENIS**.

Maine-et-Loire

◆ Dimanche 30 octobre, à 14 heures, réunion privée de propagande, à **BEAUFORT-EN-VALLEE**.

Manche

◆ La section de **CHERBOURG** organise, pour le dimanche 6 novembre, à l'Hôtel du Casino, une grande vente de solidarité, au bénéfice de ses œuvres sociales.

◆ Claude Levet, accompagné de Follain, a rencontré, à **SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET**, Callaghan, Gautier et Sylvain.

Marne

◆ Droit, Billard, Choisnel et Melin sont élus présidents des quatre sections de **REIMS**, au cours d'une réunion présidée par Faivre, assisté de Lembrez, Halloy, Baudoin, Choffel, Coutelle, Mme Marguet et Brumeaux prennent la parole.

Meurthe-et-Moselle

◆ Les sections de **NANCY** et banlieue ont tenu une grande réunion d'information. Levard, puis Perrossier ont tiré la leçon des événements.

Nord

◆ Réunion de propagande, demain, à 20 heures, salle des fêtes de la mairie, à **JEUMONT**.

Puy-de-Dôme

◆ Réunion des responsables de la fédération, à **CLERMONT-FERRAND**, sous la présidence de Peyronnet.

◆ Belle réunion du canton sud-ouest de **CLERMONT-FERRAND**, avec Sabatier et Delongvert.

◆ A **THIERS**, la kermesse au profit du « Petit Journal » a obtenu un magnifique succès d'affluence.

Saône-et-Loire

◆ Réunion des responsables de la section de **CHAGNY**, avec Gros, Rigollet, Canson et Morin.

Seine-et-Oise

◆ Sous la présidence de Bontemps, les adhérents de **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** ont réélu à l'unanimité Scheidecker président de la section et Mme Tardiveau déléguée d'action civique.

◆ A la réunion mensuelle présidée par Desaebay, la section d'**ECOUEN** a procédé au renouvellement de son bureau.

◆ Les comités locaux de Corbeil-1re et 2e ont réuni leurs responsables à **CORBEIL** et à **LONGJUMEAU**. Successivement, Durand, Réquichot, Pillot et Delanoë ont fixé les grandes lignes de l'activité du Parti.

◆ Demorgon préside la réunion de la section de **VILLIERS-SUR-MARNE-PLESSIS-TREVISE**. Laureau, Renaud et Monnoyeur prennent la parole.

◆ Réunion mensuelle de la section de **SANNOIS**, demain à 21 heures, salle du gymnase. Election du président.

◆ Réunion de la section Saint-Louis-Chantiers de **VERSAILLES**, le mercredi 26 octobre, 20 h. 45, à la salle des conférences de l'hôtel de ville. Election du président et de la déléguée d'action civique.

Somme

◆ La réunion des responsables qui devait avoir lieu à **RUE** ce soir est reportée au vendredi 28 octobre, même heure, même adresse.

◆ La section de **CORBIE**, sous la présidence de Bernard, a entendu Delignières, Bouchet et Blotière.

◆ Francqueville tient une réunion à **BREILLY-SUR-SOMME**.

Haute-Vienne

◆ La fédération tient à **LIMOGES** une importante réunion. Boulland préside, assisté de

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LE SUFFRAGE RESTREINT S'EST PRONONCÉ POUR UNE POLITIQUE D'ORDRE ET DE PAIX

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

Dans deux départements, certains de nos amis ont même tenté leur chance. Dans l'Aisne, Bassot et Susini qui n'avaient eu le temps de visiter personnellement que 200 communes sur 837 que compte ce département, ont reccueilli 140 suffrages : Bemer, dans l'Aube, qui se présentait isolé, ne manqua que de quelques voix un ballottage qui l'aurait amené au succès. Déplorons, par ailleurs, que le sectarisme de certains parlementaires de l'Ardèche qui ont éliminé de la compétition notre camarade Marze, maire et conseiller général d'Aubenas, ait permis l'élection d'un radical-socialiste. Là comme ailleurs, nous aurons notre revanche.

Et maintenant, au travail. Nous aurons, en 1940, ou avant, les élections législatives générales et les élections cantonales. En 1941, ce sera le tour des élections municipales, puis des sénatoriales. A ce moment-là, le P.S.F. sera sur les rangs dans tous les départements. Nos amis auront à cœur de redoubler d'efforts s'ils veulent que leur parti ait bientôt, dans toutes les assemblées une représentation correspondant à son influence et à sa force.

Edmond Barrachin.

AIN (3 sénateurs)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 890. Votants : 888. Majorité absolue : 445.
Ont obtenu : MM.

Fouilloux, s. s., prés. du Conseil gén., R.R.S.	770 ELU
Révillon (Tony) sén. sort. R.R.S.	742 ELU
Chanal, s. s., R.R.S.	724 ELU
Donier, cons. gén. S.U.	78 voix
Tillier, cons. arr., S.U.	71 —
Barbe, S.U.	61 —
Nicod, dép. com.	42 —
Pelaz, com.	38 —
Vulin, com.	34 —

AISNE (4)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.364. Votants : 1.363. Suffrages exprimés : 1.361. Majorité absolue : 681.
Ont obtenu : MM.

Rillart de Verneuil, sén. sort., R.	800 ELU
Hachette, sén., sec. du Sénat, R.	833 ELU
Desjardins, sén. sort., R.	738 ELU
Roussel, sén. sort., R.	714 ELU
Marquigny, ancien député maire de Soissons, R. R. S.	317 voix
Hauet, dép., R.R.S.	311 —
Gry, cons gén., R.R.S.	290 —
Le Pelletier, maire de Silly-la-Poterie, R. R. S.	263 —
Levindrey, maire de Laon, S. U.	166 —
Mennecier, dép., S. U.	162 —
Aubert, maire de Saint-Michel, S.U.	162 —
Pinchon, maire de Crouy, S. U.	152 —
Bassot, cons. gén., maire de La Fère-en-Tardenois, P. S. F.	140 —
Susini, percepteur, P.S.F.	135 —
Hugues, R. G. ind.	15 —

ALLIER (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 825. Votants : 825. Suffrages exprimés : 821. Majorité absolue : 411.
Ont obtenu : MM.

Peyronnet (Albert), S.S., anc. min., R. R. S.	411 ELU
Beaumont (Jean), S. S., R. R. S.	411 voix
Regnier (Marcel), S. S., anc. min., R. R. S.	364 —
Dormoy (Marx), dép., maire de Montluçon, anc. min., S. U.	350 —
Boudet (René), d., maire de Moulins, S. U.	321 —
Planche, dép., S. U.	342 —
Gaume, conc. gén., Com.	65 —
Aumoine, adj. maire de Domerat, Com.	61 —
Roussat, négociant, Com.	63 —

Il y a ballottage pour un siège.

Deuxième tour de scrutin

Inscrit : 825. Votants : 825. Suffrages exprimés : 816. Majorité absolue : 413.
Ont obtenu : MM.

Dormoy (Marx), député, maire de Montluçon, anc. min., S.U.	431 ELU
Régnier (Marcel), s. sort., anc. min., R.S.S.	378 voix

BASSES-ALPES (2)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 411. Votants : 410. Suffrages exprimés : 408. Majorité absolue : 205.
Ont obtenu : MM.

Courtois (de), sén. sort. président de la commission de législation civile et criminelle du Sénat, R.R.S.	302 ELU
Honnorat, sén. sort., anc. min., R.G.	239 ELU
Gardiol, député, S.U.	128 voix
Baron, député, S.U.	95 —

HAUTES-ALPES (2)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 336. Votants : 335. Suffrages exprimés : 326. Majorité absolue : 164.
Ont obtenu : MM.

Toyriont, sén. sort., R. G.	173 ELU
Rothschild (Maurice de) sén. sort., R. G.	160 voix
Joubert, cons. gén., R.R.S.	88 —
Pelloux, cons. gén., R.R.S.	77 —
Lafont (Ernest), cons. gén., ancien min., S.I.	54 —
Provensal, cons. gén., R.I.	30 —

Il y a ballottage pour un siège.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 336. Votants : 330. Suffrages exprimés : 326. Majorité absolue : 164.
Ont obtenu : MM.

Rothschild (Maurice de) sén. sort., R.G.	173 ELU
Joubert, cons. gén., R.R.S.	92 voix
Lafont (Ernest), cons. gén., anc. min., S.I.	2 voix
Provensal, cons. gén., R.I.	1 —

ALPES-MARITIMES (2)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 481. Votants : 481. Suffrages exprimés : 477. Majorité absolue : 238.
Ont obtenu : MM.

Médecin, dép.-maire de Nice, R.I.	363 ELU
Louis Dreyfus, S.S. R.I.	218 voix
Hennessy Jean, dép. S.I.	106 —
Senes, R.G.	91 —
Baudoin, S.U.	44 —
Vermorel, R.R.S.	33 —
Jonas, dép. U.S.R.	28 —
Divers	33 —

Il y a ballottage pour un siège.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 481. Votants : 479. Suffrages exprimés : 476. Majorité absolue : 239.
Ont obtenu : MM.

Louis Dreyfus, sén. sort., R.I.	345 ELU
Senès, R.G.	104 voix
Baudoin, S.U.	47 —
Hennessy (Jean), dép. S.I.	42 —
Vermorel, R.R.S.	32 —

ARDECHE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 786. Votants : 786. Suffrages exprimés : 785. Majorité absolue : 394.
Ont obtenu : MM.

Pavin de Lafarge, s. s., R.	425 ELU
Lautier, cons. gén., R.	386 voix
Escoffier, prés. cons. gén. R.	374 —
Chante, industriel, R.R.S.	275 —
Astier, anc. dép., R.I.	245 —
Froment, dép., S.U.	189 —
Cheynel, docteur, R.R.S.	171 —

Il y a ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 786. Votants : 785. Suffrages exprimés : 782. Majorité absolue : 392.
Ont obtenu : MM.

Lautier, cons. gén., R.	391 voix
Escoffier, prés. cons. gén. R.	383 —
Astier, anc. député, R.I.	378 —
Chante, industriel, R.R.S.	364 —
Froment, dép., S.U.	16 —

Il a ballottage pour deux sièges au troisième tour.

Troisième tour de scrutin

Votants : 786.
Ont obtenu : MM.

Lautier, cons. gén., R.	401 ELU
Astier, anc. député, R.I.	399 ELU
Escoffier, prés. C. gén., R.	383 voix
Chante, industriel, R.S.S.	381 —

ARDENNES (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 838. Votants : 838. Suffrages exprimés : 837. Majorité absolue : 419.

Liste d'union républicaine.

Ont obtenu : MM.

Firmin Leguet, S.S.	489 ELU
Ernest Labbé	464 ELU
Edmond Hannotin	467 ELU

Liste radicale-socialiste.

Ont obtenu : MM.

Courtehoux	218 voix
Ledoux	129 —
Dr Ducheim	125 —

Liste socialiste.

Ont obtenu : MM.

Boutet	166 voix
Danlloy	135 —
Sommé	128 —

Liste communiste.

Ont obtenu : MM.

Kuhn	49 voix
Scalabre	49 —
Bouillard	49 —

Isolés.

Dr Charpentier, rad. ind.	7 voix
Divers	3 —

ARIEGE (2)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 589. Votants : 588. Suffrages exprimés : 585. Majorité absolue : 293.
Ont obtenu : MM.

Laffont (Paul), sén. sort., anc. min., R.R.S.	398 ELU
Rambaud (J.-P.), s. sort. R.R.S.	383 ELU
Lafeu, S.U.	186 voix
Mazaud, anc. dép., S.U.	166 —
Verge, col. en retr., R.I.	20 —

AUBE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 676. Votants : 674. Suffrages exprimés : 674. Majorité absolue : 338.
Ont obtenu : MM.

Armbruster, S.S.R.	370 ELU
Converset, S.S.R.	330 voix
Brachard, dép. R.R.S.	217 —
Monsacre, cons. gén. R.	207 —
Bemer, anc. direct. départ. des serv. vétér., P.S.F.	192 —
Guillemin, cons. g. R.R.S.	186 —
Clévy, ancien maire de Troyes, S.U.	72 —
Millet, maire de Romilly, S.U.	68 —
Villemin, cons. mun. de Nogent-sur-Seine S.U.	65 —
Lacotte, anc. dép., R.	17 —
Gentin, ministre du Commerce, R.R.S., qui n'était pas candidat, a obtenu	29 —

Il y a ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour de scrutin

Ont obtenu : MM.

Converset, sén. sort., R.	346 ELU
Monsacre, cons. gén., R.	306 voix
Brachard, député, R.R.S.	274 —
Robert Maurice, député, R.R.S.	267 —
Bemer, anc. direct. départ. des serv. vétér., R.I.	105 —

Il y a ballottage pour le 3e siège.

Troisième tour de scrutin

Inscrits : 676. Votants : 674. Suffrages exprimés : 671.
Ont obtenu : MM.

Monsacre, cons. gén., R.	355 ELU
Brachard, député, R.S.S.	312 voix

AUDE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 758. Votants : 755. Suffrages exprimés : 748. Majorité absolue : 375.
Ont obtenu : MM.

Guilhem, sén. sort. R. R.S.	579 ELU
Raynaud Clément, sén. sort.	570 ELU
Sarraut Albert, sén. sort., min. de l'Int., R.R.S.	539 ELU
Lacroix, docteur, S.U.	143 voix
Bieules, comptable, S.U.	143 —
Rivière, adj. au maire de Castelnaudary, S.U.	140 —
Gibert, négoçiant, R.	59 —

AVEYRON (3)

Premier tour de scrutin

Votants : 800. Majorité absolue : 401.
Ont obtenu : MM.

Coucoureux, sén. sort., R.	435 ELU
Monservin, sén. sort., R.	399 voix
Maroger, anc. dir. au ministère des Travaux Publics, R.	261 —
Maruejouls, ancien ministre plénipotent., R. I.	227 —
Moysset, profess., R.G.	203 —
Rayrolles, notaire, R.R.S.	198 —
Jonquet, industriel, R. I.	174 —
Marion, avocat, R.	165 —
Grès, maire de Capdenac, S. U.	52 —
Crognier, profess., S. U.	51 —
Foulquier, institut. en retraite, S. U.	51 —

Il y a deux ballottages.

Deuxième tour de scrutin

Suffrages exprimés : 793. Majorité absolue : 397.
Ont obtenu : MM.

Monsservin, sén. sort., R.	424 ELU
Maroger, anc. direct., au ministère des Travaux publics,	354 voix
Maruejouls, anc. min. plénipot., R.I.	261 —
Moysset, professeur, R.G.	165 —
Rayrolles(notaire, R.R.S.	151 —
Jonquet, indust., R.I.	124 —

Il y a ballottage pour un siège.

Troisième tour de scrutin

Inscrits : 802. Votants : 798. Suffrages exprimés : 798.
Ont obtenu : MM.

Maroges, ancien dir. au ministère des Travaux publics, R.	431 ELU
Moysset, prof., R. G.	328 voix
Divers	31 —

BOUCHES-DU-RHONE (4)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 505. Votants : 504. Suffrages exprimés : 499. Majorité absolue : 250.
Ont obtenu : MM.

Bon, sén. sort., S.U.	248 voix
Tasso, dép.-maire de Marseille, anc. s.-secrét. d'Etat, S.U.	248 —
Delpuech, direct. du *Petit Provençal*, R.I.	238 —
Schrameck, s. sort., anc. min., R.R.S.	214 —
Bergeon, sén. sort., R.I.	163 —
Canavelli, anc. dép. adj. maire de Marseille, S.U.	143 —
Sixte-Quenin, anc. dép. maire d'Arles, S.U.	123 —
Guibau, maire de Vitrolles, U.S.R.	103 —
Lieutier, prés. fédér. dép., rad.-soc., R.R.S.	108 —
Peytral, maire d'Aix, R.R.S.	63 —
Puges, sén. sort., S.I.	62 —
Blanc (Isidore), maire de Miramas, com.	29 —
Durand, cons. mun. d'Arles, com.	27 —
Blanc (Claude), cheminot, com.	26 —
Brun, com.	26 —

Il y a ballottage pour les 4 sièges.

Deuxième tour de scrutin

Votants : 503.
Ont obtenu : MM.

Delpuech, direct. du *Petit Provençal*, R.I.	413 ELU
Schrameck, sén. sort., anc. min., R.R.S.	403 ELU
Tasso, dép.-maire de Marseille, anc. s.-s. d'Etat, S.U.	365 ELU
Bon, sén. sort., S.U.	337 ELU

CALVADOS (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.170. Votants : 1.168. Suffrages exprmés : 1.166. Majorité absolue : 585.
Ont obtenu : MM.

Boivin-Champeaux, sén. sort. (Union Républic.)	996 ELU
Cautru, sén. sort. (Union Républicaine)	995 ELU
Comte d'Harcourt, sén. sort. (U. R.)	956 ELU
Raphaël, rad. soc.	194 voix
Fouque, soc. S.F.I.O.	52 —
Cathrin, soc. S.F.I.O.	50 —
Divers	16 —

CANTAL (2)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 577. Votants : 574. Majorité absolue : 288.
Ont obtenu : MM.

Dauzier, sén. sort., R.S.S.	270 voix
Castellane (Stanislas de) anc. dép., R.	250 —
Brunel, sén. sort., R.R.S.	191 —
Ramond, docteur, R.	123 —
Peschaud, docteur, R.R.S.	99 —
Talandier, R.I.	82 —
Lambert, docteur, S.U.	29 —
Chancel, S.U.	29 —
Cazals, doct., anc. sén. R.	26 —
Rayrolles, R.R.S.	26 —

Il y a ballotage pour les deux sièges.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 577. Votants : 576. Suffrages exprimés : 575. Majorité absolue : 288.
Ont obtenu : MM.

Dauzier, sén. s., R.R.S.	306 ELU
Castellane (Stanislas de) anc. dép., R.	287 voix
Brunel, sén. s., R. R. S.	270 —
Ramond (docteur), R.	247 —
Rayrolles, R. R. S.	7 —

Il y a ballottage pour un siège.

Troisième tour de scrutin

Inscrits : 577. Votants : 576. Suffrages exprimés : 576.
Ont obtenu : MM.

Castellane (Stanislas de), anc. dép., R. de G.	311 ELU
Brunel, sén. sort. R.S.S.	261 voix

CHARENTE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 824. Votants : 824. Suffrages exprimés : 824. Majorité absolue . 413.
Ont obtenu : MM.

Babaud-Lacroze, S.S.R.I.	366 voix
Hennessy (James), S. S., R. G.	340 —
Gounin, dép., U.S.R.	324 —
Menier Georges, député, R. R. S.	244 —
Guillon, maire d'Angoulême, R. I.	217 —
Poitou Duplessy, dép., R.	194 —
Hennessy Jean, dép. des Alpes-Maritimes, ancien ministre, S. I.	139 —
Delhoume, S.S., R.R.S.	119 —
Paris, cons. gén., P. S. F.	94 —
Fays, anc. dép., maire de Ruffec, R.R.S.	78 —
Jarton, cons. gén., R.R.S.	45 —
Antoine, maire de Ruelle, S. U.	44 —
Mousset, maire de Saint-Amant, S.U.	43 —
Teracole, cons. mun. de Laprade, S.U.	42 —
Charriaud, S.I.	7 —

Il y a ballottage pour les 3 sièges.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 824. Votants : 822. Suffrages exprimés : 821. Majorité absolue : 411.
Ont obtenu : MM.

Babaud-Lacroze, sén. s., R. I.	410 voix
Hennessy (James), sén. s. rép. de g.	389 —
Gounin, dép., U.S.R.	388 —
Menier (Georges), dép., R. R. S.	341 —
Guillon, maire d'Angoulême, R. I.	286 —
Poitou-Duplessy, dép., R.	180 —
Delhoume, sén. s., R.R.S.	174 —
Hennessy (Jean), dép. des Alp.-Marit., anc. min., S. I.	64 —
Paris, cons. gén., R.	34 —
Jarton, cons. gén., R.R.S	12 —

Il y a ballottage pour les trois sièges.

Troisième tour de scrutin

Inscrits : 824. Votants : 822. Suffrages exprimés : 820.
Ont obtenu : MM.

Gounin, député, U.S.R.	436 ELU
Babaud - Lacroze, sén. sort., R.I.	535 ELU
Hennessy (James), sén. sort., R.G.	413 ELU
Menier (Georges), député, R.R.S.	386 voix
Guillon, maire d'Angoulême, R.I.	36 —

CHARENTE-INFER. (4)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.012. Votants : 1.010. Suffrages exprimés : 1.005. Majorité absolue : 503.
Ont obtenu : MM.

Bertrand William, dép., anc. min., R.R.S.	711 ELU
Palmade, sén. sort., anc. min., R.R.S.	681 ELU
Chapsal, sén. sort., anc. min., R.R.S.	622 ELU
Carré-Bonvalet, sén. sort., R.R.S.	588 ELU

CHER (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 673. Votants : 671. Suffrages exprimés : 6[illegible]. Majorité absolue : 335.
Ont obtenu : MM.

Laudier, sén. sort., U.S.R.	316 voix
Plaisant, sén. sort., R.R.S.	250 —
Breton André, anc. dép., U.S.R.	172 —
Bouillot, R.G.	157 —
Gestat, prés. cons. gén., R.R.S.	157 —
Cochet, anc. dép., S.U.	121 —
Masse, dép., R.	117 —
Fouchard, R.R.S.	100 —
Laurent, S.U.	82 —
Bornet, com.	78 —
Desternes, com.	71 —
Gazeau, com.	70 —
Milhiet, maire de Sancerre, S.U.	69 —
Mauger, sén. sort., prés. de la comm. des comptes définitifs du Sénat, R.I.	68 —
Morin, pr. cons. ar., R.G.	55 —
Benoit Stein, S.I.	16 —

Il y a ballottage pour les 3 sièges.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 673. Votants : 672. Suffrages exprimés : 670. Majorité absolue : 336.
Ont obtenu : MM.

Plaisant, S. S. R.R.S.	398 ELU
Laudier, S. S., U. S. R.	359 ELU
Breton (André), anc. dép. U. S. R.	352 ELU
Gestat, prés. Conc. s., R. R. S.	324 —
Bouillot, R. G.	238 —
Divers	120 —

CORREZE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 707. Suffrages exprimés : 704. Majorité absolue : 353.
Ont obtenu : MM.

Queuille, sén. sort., min. de l'Agriculture, R.R.S.	458 ELU
Labrousse, s. sort., questeur du Sénat, R.R.S.	324 voix
Chammard (de), ancien vice-prés. de la Chambre, R.R.S.	302 —
Faure (Joseph), s. s., R.I.	206 —
Var, S.U.	134 —
Rouffiat, docteur, S.U.	134 —
Gleize, S.U.	132 —
Vazeilles, dép., comm.	94 —
Chausson, com.	91 —
Sourzat, com.	84 —
Vachal, R.	82 —
Prach, U.S.R.	9 —
Parre, R.R.S.	7 —

Il y a ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour de scrutin

Votants : 704.
Suffrages exprimés : 658.
Ont obtenu : MM.

Labrousse, sénateur sort., quest. du Sénat, R.R.S.	476 ELU
Chammard (de), a. vice-prés. de la Chambre, R.R.S.	456 ELU
Vazeilles, dép. com.	118 —
Chausson, com.	112 —
Divers	50 —

CORSE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 813. Votants : 811. Suffrages exprimés : 406.
Ont obtenu : MM.

Pitti-Ferrandi, doct., R.G.	433 ELU
Giacobbi, cons. gén. R.R.S.	400 voix
Landry, dép., anci. min. R.R.S.	384 —
Lederlin, sén. sort., R.I.	368 —
Rocca Serra (de), dép., R.G.	365 —
Musso, sén. sort., R.R.S.	352 —
Quilici, cons. gén., R.I.	93 —
Leca, S.U.	4 —
Mattei, S.U.	4 —
Schirla, S.U.	3 —

Il y a ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 813. Votants : 811. Majorité absolue : 406.
Ont obtenu : MM.

Giacobbi, cons. g., R.R.S.	411 ELU
Landry, dép., anc. min., R. R. S.	403 voix
Rocca-Serra (de), dép., rép. de g.	400 —
Lederlin, sén. s., R. I.	396 —

Il y a ballottage pour un siège.

Troisième tour de scrutin

Ont obtenu : MM.

Lederlin, sén. sort., R.I.	402 ELU
Landry, député, anc. min. R.R.S.	393 voix

COTE-D'OR (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.012. Votants : 1.009. Suffrages exprimés : 992. Majorité absolue : 497.
Ont obtenu : MM.

Vincent (Emile), s. sort., R.I.	719 ELU
Jossot, sén. sort., prés. de la comm. de l'enseignement du Sénat, R.I.	643 ELU
Chauveau, sén. sort., anc. min., R.G.	639 ELU
Pironneau	39 —
Divers	34 —

dont 15 à M. Alexandre Duval.

COTES-DU-NORD (5)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.239. Votants : 1.236. Suffrages exprimés : 1.226. Majorité absolue : 614.
Ont obtenu : MM.

Betfert, sén. sort., R.I.	600 voix
Kergariou (de), maire de Lannion, R.I.	574 —
Bouguen, docteur, R.I.	573 —
Even, sén. sort., prés. de la Commiss. d'Hygiène du Sénat, R.R.S.	443 —
Meunier (Charles), sén. sortant, prés. cons. gén., R.R.S.	441 —
Lemonnier, R.G.	404 —
Le Vezouet, a. dép. R.R.S.	376 —
Lorgère, anc. député anc. s.-secrét. d'Etat, R.R.S.	371 —
Courtel, adj. maire de St-Brieuc, R.I.	348 —
Geistboerfer, dép., maire de Dinan, R.R.S.	244 —
Rallon, anc. dép. S.U.	119 —

Il y a ballottage pour cinq sièges.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 1.239. Votants : 1.235. Suffrages exprimés : 1.232. Majorité absolue : 617.
Ont obtenu : MM.

Betfert, sén. s., R. I.	638 ELU
Bouguen, dr. rép. ind.	635 ELU
Kergariou (de), maire de Lannion, R. I.	615 voix
Even, sén. s., présid. de la Commission d'hygiène du Sénat, R. R. S.	564 —
Meunier (Charles), sén. s. présid. du Cons. génér., R. R. S.	531 —
Michel (Pierre), député, R. R. S.	525 —
Lemonnier, rép. de g.	518 —
Le Vezouet, anc. dép., R. R. S.	488 —
Lorgère, anc. dép., anc. s.-secr. d'Etat, R. R. S.	462 —
Courtel, adj. au maire de Saint-Brieuc, R. I.	419 —
Bellec, cons. gén., U. S. R.	88 —
Herry, rép. de g.	29 —
Pascal, cons. gén., maire de Lamballe, rép. de g.	13 —
Perron, cons. gén., R.R.S.	6 —

Troisième tour de scrutin

Inscrits : 1.239. Votants : 1.235
Ont obtenu : MM.

Michel (Pierre), député, R.R.S.	911 ELU
Kergariou (de), maire de Lannion, R.I.	623 ELU
Even, prés. Com. d'Hyg. du Sénat, R.R.S.	605 ELU
Lemonnier, R.G.	563 voix
Courtel, adj. maire de St-Brieuc, R.I.	150 —
Meunier (Charles), prés. Cons. gén., R.S.S.	145 —
Divers	35 —

CREUSE (3)

Premier tour de scrutin

Votants : 637. Majorité absolue : 317.
Ont obtenu : MM.

Ferrand, sén. sort., R.R.S.	300 voix
Riffaterre, dép., S.U.	244 —
Chervy, cons. arr. S.U.	197 —
Chambonnet, dép., R.R.S.	196 —
Molucon, cons. arr., S.U.	182 —
Alhéritière, cons. gén. R. R.S.	143 —
Hindermeyer, prés. de la Chamb. de com., R.R.S.	142 —
Judet Henri, D.R., R.R.S.	104 —
Vernadeau, maire de La Souterraine, R.I.	98 —
Lagrange, R.R.S.	63 —
Tardif, R.I.	31 —
Coucaud, com.,	28 —
Ramet, R.R.S.	8 —
Bussières, R.	4 —

Ballottage

Deuxième tour de scrutin

Ont obtenu : MM.

Ferrand, sén. s., R. R. S.	369 ELU
Chambonnet, dép., R.R.S.	352 ELU
Altheritiere, cons. gén., R. R. S.	350 ELU

DORDOGNE (4)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.103. Votants : 1.102. Majorité absolue : 550.
Ont obtenu : MM.

Gadaud, sén. sort., R. R.S.	829 ELU
Dels, sén. sort., R.R.S.	718 ELU
Sireyjol, sén. sort., R.R.S.	716 ELU
Michel Marcel, s. sort., U.S.R.	476 voix
Lagarde, R.	378 —
Pradeau, S.U.	145 —
Bordas, S.U.	138 —
Worms, S.U.	135 —
Chanraud, S.U.	134 —
Roche, anc. dép., R.R.S.	22 —
Loubradou, dép., comm.	4 —
Bouthonnier, comm.	3 —

Il y a ballottage pour un siège.

Deuxième tour de scrutin

Inscrits : 1.102. Votants : 1.100. Suffrages exprimés : 1.089. Majorité absolue : 545.
Ont obtenu : MM.

Michel Marcel, sén. s., U. S. R.	553 ELU
Lagarde, R.	511 —

DOUBS (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 932. Votants : 932. Suffrages exprimés : 929. Majorité absolue : 465.
Ont obtenu : MM.

Fabry, sén. sort., anc. min., R.G.	618 ELU
Baufle, sén. sort. R.G.	615 ELU
Pernot, sén. sort., anc. min., R.G.	614 ELU
Pauget, colonel en retraite, R.R.S.	188 voix
Fesselet, adj. maire de Besançon, R.R.S.	185 —
Fougeroux, cons. arrond. R.R.S.	185 —
Bermont, cons gén., maire de Montbéliard, S.U.	128 —
Plantin, adj. au maire de Pontarlier, S.U.	123 —
Jouchoux, commerç., S.U.	123 —
Divers	1 —

DROME (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 734. Votants : 732. Suffrages exprimés : 731. Majorité absolue : 366.
Ont obtenu : MM.

Perdrix, sén. sort., R.R.S.	397 ELU
Eynard, cons. gén., R.R.S.	382 ELU
Rozier, cons. gén., R.R.S.	370 ELU
Lisbonne, sén. sort., anc. min., R.I.	361 voix
Archimbaud, député, ancien ministre, R.R.S.	337 —
Valette, sén. sort., S.U.	321 —

EURE (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.018. Suffrages exprimés : 1.017. Majorité absolue : 509.

Liste d'entente républicaine

Ont obtenu : MM.

Join-Lambert, sén. sort.	632 ELU
Lauvray	622 ELU
Josse	591 ELU

Liste radicale et radicale socialiste

Ont obtenu : MM.

Abel Lefebvre, sén. sort.	370 voix
Neuville, sén. sort.	342 —
Chauvin	309 —

Liste socialiste

Ont obtenu : MM.

Dupont	52 voix
Graziani	41 —

EURE-ET-LOIR (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 721. Suffrages exprimés : 720. Majorité absolue : 361.
Ont obtenu : MM.

Valadier, sén. sort., anc. min., R.R.S.	366 ELU
Gautron, cons. gén. R.G.	329 voix
Gilbert, maire de Chartres, R.G.	319 —
Parmentier, pr. la chamb. d'Agricult., R.	314 —
Benoist, sén. sort., R.R.S.	302 —
Viollette, sén. sort., anc. min., S.I.	274 —
Wenger, industr., R.I.	101 —
Maunoury, préfet honoraire, R.I.	66 —
Pierre Joseph, cons. mun. de Dreux, S.U.	20 —
Réger Léon, cons. mun. de Péronville, S.U.	18 —
Fouqueau, cons, mun. de Janville, S.U.	15 —
Martin Fortris	1 —

Il y a ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour de scrutin

Votants : 721. Suffrages exprimés : 720. Majorité absolue : 361.
Ont obtenu : MM.

Gautron, cons. gén. R.G.	403 ELU
Gilbert, maire de Chartres, R.G.	390 ELU
Benoist, sén. sort., R.R.S.	324 voix
Viollette, sén. sort., anc. min., S.I.	305 —

FINISTERE (5)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 1.454. Votants : 1.354. Suffrages exprimés : 1.340. Majorité absolue : 671.
Ont obtenu : MM.

Queinnec, sén. sort., R.	694 ELU
Le Gorgeu, sén. sortant, maire de Brest, anc. ministre, R.I.	641 voix
Lejeune, maire de Morlaix, R.	636 —
Lancien, sén. sort., prés. du Cons. gén., R.I.	614 —
Du Fretay, cons. gén., R.	602 —
Inizan, dép., R.	600 —
Perrot, dép., R.R.S.	579 —
Danguy des Déserts, cons. gén., R.	559 —
Guillemot, sén. sort. R.I.	498 —
Tanguy, sén. sort., R.R.S.	497 —
Masson, S.U., anc. dép.	126 —
Guéguin, com.	36 —

Il y a ballottage pour quatre sièges.

Deuxième tour de scrutin

Suffrages exprimés : 1.350. Majorité absolue : 676.
Ont obtenu : MM.

Lejeune, maire de Morlaix, R.	664 voix
Le Gorgeu, sén. s., maire de Brest, anc. min., R.I.	639 —
Du Fretay, cons. gén., R.	622 —
Lancien, sén. s., prés. du Cons. gén., R. I.	608 —
Inizan, dép., R.	584 —
Perrot, dép., R. R. S.	582 —
Danguy des Déserts, cons. gén., R.	549 —
Guillemot, sén. s., R. I.	490 —
Tanguy, sén. s., R.R.S.	185 —
Masson, anc. dép., S. U.	108 —
Messager, cons. mun. de Brest, S. U.	99 —
Guyomarch, cultiv., com.	24 —

Il y a ballottage pour quatre sièges.

Troisième tour de scrutin

Ont obtenu : MM.

Lejeune, maire de Morlaix, R.	797 ELU
Le Gorgeu, sén. sortant, maire de Brest, anc. ministre, R.I.	686 ELU
Du Fretay, cons. gén., R.	676 ELU
Lancien, sén. sort., prés. Cons. gén., R.I.	666 ELU
Perrot, député, R.R.S.	592 voix
Inizan, député, R.	579 —
Guillemot, sén. sort., R.I.	573 —
Danguy des Déserts, cons. gén., R.	550 —
Tanguy, sén. sort., R.R.S.	54 —
Masson, anc. dép., S.U.	53 —
Messager, cons. mun. de Brest S.U.	49 —
Guyomarch, cultiv. com.	28 —

GARD (3)

Premier tour de scrutin

Inscrits : 828. Votants : 828. Suffrages exprimés : 825. Majorité absolue : 413.
Ont obtenu : MM.

Bazille, sén. sort., prés. de la Comm. des Mines du Sénat, R.R.S.	490 ELU
Mourier (Louis), prés. Conseil gén., anc

Loisirs DE PARIS

Les génériques sont trop longs

Après les actualités, au rythme rapide, le dessin animé, trépidant, vient de finir. On a subi, sans déplaisir, les vues détachées, archi-accélérées, heurtées, télescopées : c'est maintenant l'heure du grand film. Pause. Cette soudaine « perte de vitesse » choque. On l'admet pourtant : il faut bien que générique se passe.

Voici le nom de la firme, bon; du producteur, bon; du metteur en scène, du scénariste, du dialoguiste, des vedettes..., bon, bon. Tout cela est indispensable; d'accord. On subit avec un peu plus d'agacement la série des petits rôles. Mais il faut bien encourager les jeunes (bien que, souvent, on ait plus longtemps devant les yeux leur nom — pendant le générique — que leur visage, au cours du film).

Mais l'énumération ne fait que commencer. Voici, en rangs serrées, la kyrielle des « techniciens ». L'ingénieur du son, son assistant, le premier, le deuxième assistant du metteur en scène, le décorateur, l'aide-décorateur, le monteur (le premier, le second et l'aide); l'opérateur (le premier, le second, le troisième et l'aide); le « découpeur » (et son aide), la script-girl, le directeur artistique et son aide..., le photographe !... Ah non ! ça suffit !... Le film, le film. On paye pour voir le film et non la liste complète des « cinéastes » de première, deuxième et troisième zone...

Quand on achète un tire-bouchon, un stylo, un chapeau ou un aspirateur, on ne trouve pas, en long et en large, les noms de ceux qui y ont collaboré : l'inventeur, le réalisateur, le tourneur, le vendeur, celui qui s'est occupé de la matière, celui qui a mis la forme au point, celui qui... Pourtant, ce sont des techniciens, eux aussi et souvent des artistes...

De grâce, messieurs, qui composez les génériques, ne nous imposez pas les noms de tous vos amis. Vous en avez beaucoup ? Ils seront vexés ? Il ne fallait pas leur donner de mauvaises habitudes. Les gens de cinéma sont très sympathiques, c'est entendu, mais ils ont presque tous une qualité qui vous dispense de nous les désigner : ils le disent assez eux-mêmes, qu'ils font du cinéma !...

MAX CORRE.

" Les jeunes comédiens, pour réussir doivent avoir l'amour profond du théâtre "

nous disent

Victor BOUCHER et Pierre FRESNAY

Le soir où je pris cette interview que je livre au lecteur j'éprouvais un double plaisir : celui d'applaudir une excellente pièce, *Le Valet Maître*, et de m'entretenir avec le grand acteur qui en est le principal interprète, j'ai nommé Victor Boucher. En effet, c'est à la Michodière, dont Boucher est le directeur, que j'allais lui poser, au cours de l'entr'acte, cette question, thème de notre enquête : « Que pensez-vous des jeunes comédiens ? » J'avais vu sur la scène un valet timide, qu'incarne si heureusement Boucher; dans la loge, je trouvais un grand comédien plein d'assurance.

« Le sentiment que je considère comme primordial et essentiel pour un acteur, en général, et pour ceux qui débutent, en particulier, me confia le créateur des *Vignes du Seigneur*, c'est l'amour profond du métier, du théâtre...

« Ce sentiment, seul, permet de supporter les débuts qui sont toujours et de plus en plus difficiles, même souvent décevants...

« Aucune des grandes réussites dramatiques n'a eu d'autre origine. On ne réussit pas par hasard...

— Les jeunes préfèrent-ils le cinéma au théâtre ?

— Les vrais comédiens doivent préférer le théâtre et je crois que les jeunes, qui ont le « feu sacré », le préfèrent. Le théâtre est tellement supérieur ! A tous les points de vue... L'acteur aime les planches, le public... Au cinéma, le seul public est la camera...

« Oh ! oh ! mais je me compromets; votre question va me faire des ennemis...

— Voyez-vous, parmi la nouvelle génération de comédiens, des personnalités intéressantes ?

Boucher n'a pas le temps de répondre. Pierre Fresnay, son ami, vient d'arriver... Il a des projets à confier. Et c'est seulement à cette heure et en ce lieu que l'on peut rencontrer Boucher. Je me sens inopportun. Je vais pourtant essayer de profiter de l'occasion et questionner simultanément Fresnay et Boucher.

— Pourriez-vous, M. Fresnay, répondre à la question que je posais à M. Boucher ?

— Je vais vous répondre mais sans vous satisfaire ! Je ne connais particulièrement aucun jeune co-

Pierre Fresnay

médien. Très occupé l'après-midi au studio, le soir à la scène, je n'ai pas le temps d'aller au spectacle... Boucher doit être de mon avis.

Victor Boucher répond affirmativement. L'interprète d'*Adrienne Lecouvreur* poursuit :

— Je suis, d'autre part, absolument persuadé que le théâtre, actuellement menacé et décadent, se sauvera ! Il se sauvera, il triomphera par les jeunes ! Aussi bien chez les auteurs que chez les acteurs, il faut de jeunes et neuves personnalités.

Boucher reprend :

— Je crois que si depuis un an le théâtre jouit d'un renouveau de faveur de la part du public, c'est un peu grâce à l'emploi de jeunes.

Ayons confiance ! Si les jeunes comédiens possèdent l'amour et la conviction profonde de leur art... et s'ils travaillent, l'avenir du théâtre est brillamment assuré.

Claude Delpeuch.

Zeppo Marx, dans Panique à l'hôtel

AUJOURD'HUI

La « générale »

THEATRE DE L'ŒUVRE, 21 h. : *Juliette*, de M. Jean Bassan.

INFORMATIONS

PALAIS-ROYAL. — La folle gaieté est de rigueur avec MA FEMME EST TIMBREE.

CHANSONNIERS

PERCHOIR, 43 fg Montmartre. — Les chansonniers R. Souplex, G. Charley, Gabriello, Vallier, Bradlay, Olive, G. Matis, Jane Sourza dans la revue de Souplex, avec l'auteur et toute la troupe. Succès.

COUCOU. — Dernières de la revue « Remontons les faubourgs », de Marsac et Vallier avec toute la troupe et les chansonniers.

— Après *Le Facteur sonne toujours deux fois*, Pierre Chenal réalisera *Sébastopol* dont le scénario est de son habituel collaborateur : Compancez.

AUX AGRICULTEURS

"GRINE FELDER"

La bonne volonté ne suffit pas pour faire un film...

Un jeune israélite, qui n'a pas trouvé dans l'étude du Talmud l'apaisement aux inquiétudes dont il est rongé, quitte la ville avec l'espoir que la paix des champs lui apportera le calme auquel il aspire. Il s'installe dans un petit village où il commence à enseigner la bonne parole aux enfants et où il finit par épouser la fille de l'homme qui lui a offert l'hospitalité.

Les auteurs de ce film ont voulu plaider la cause du retour aux champs, mais l'âme juive est-elle faite pour sentir et chanter les beautés de la nature ? Quoi qu'il en soit, ils sont pleins de bonne volonté... C'est un commencement.

Les interprètes de « Grine Felder » appartiennent presque tous à la troupe du Théâtre Schwartz qui est venue, la saison dernière, donner une série de représentations au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Ils ont le sens du pittoresque, à moins que ce qui nous apparaît comme du pittoresque ne soit tout simplement du naturel.

René Jeanne.

LES CONCERTS

Préludes pour Bizet

Premières auditions

Il est normal que les orchestres auxquels on ne saurait infliger le moindre devoir de vacances reprennent leur tâche avec le secours du répertoire.

C'est ainsi que, quinze jours durant, la plus franche cordialité n'a cessé de régner sur les programmes symphoniques entre les maîtres allemands, l'école russe et quelques Français rares et furtifs comme Berlioz, Saint-Saëns, Debussy, Ravel et M. Francis Poulenc. Chez Lamoureux M. Bigot, à qui est échue la mission de présider demain, à l'Opéra-Comique, à la reprise de *Carmen*, avait, il est vrai, agité sa baguette en l'honneur de son auteur. Mais c'est M. Munch qui a fait entendre, à la Société des Concerts du Conservatoire, un prélude majeur à la semaine évocatrice d'un glorieux centenaire.

La *Symphonie* en *ut majeur*, écrite par Bizet à l'âge de seize ans, sommeillait comme beaucoup de trésors cachés, dans les archives du Conservatoire, lorsqu'elle fut découverte par un musicographe écossais, M. Parker, et divulguée en 1935 à Bâle par M. Weingartner, en 1936 à Paris par M. Munch lui-même. Je persiste à penser, contrairement à l'opinion de certains pédagogues, qu'elle dépasse la commune mesure des devoirs d'élèves par sa vivacité primesautière, l'esprit, l'ingéniosité du tour et, dans un style strictement classique, des idées, par la légèreté et aussi la finesse de la touche orchestrale. La Suite symphonique extraite de la *Jolie Fille de Perth* réunit quelques-uns des épisodes les plus caractéristiques d'une partition manifestement inférieure à son aînée *Les Pêcheurs de Perles* et décevante même en son temps. Quant à l'ouverture de *Patrie*, il n'est guère d'orchestre qui, des salles de concerts aux villes d'eaux et aux plages à la mode ne l'ait généreusement répandue. Quiconque est familier avec Bizet retrouve dans ces pages éparses des pressentiments émouvants et, par dessus tout, le signe de ce tempérament dramatique dont on sent l'impatience jusque dans la musique pure. M. Munch a apporté dans cette évocation son habituel scrupule.

La musique française dont M. Albert Wolff demeure l'ardent défenseur s'incarnait chez Pasdeloup en Vincent d'Indy et le *Camp de Wallenstein*, les *Kakemonos* de M. Mariotte, *Les voix du vieux monde* d'A. Doyen qui réunissaient Mmes Maria Branèze et Schenneberg, MM. Planel, Lodge et la chorale des Fêtes du Peuple, trois mélodies en trio de M. Busser et le poème symphonique *Rouen*, pour piano et orchestre, de M. Georges Sporck.

La polyphonie féminine est un genre où M. Busser se complaît et excelle. Il a avec la plus élégante dextérité dessiné les contours de *J'ai mis mon cœur à la fenêtre*, *L'oiseau s'est tu*, *Robin des Bois*, où les voix printanières de Mmes Blin, Bague et Lebon se mariaient à un orchestre en filigranes. Quant à M. Sporck il a, dans un dessein touchant de piété filiale, demandé à la musique, qui traduit l'ineffable, de chanter le cantique de son hérédité normande, et de Rouen, ville héroïque, fière et souveraine dans le rayonnement pacifique de son harmonieuse beauté, dans la douceur et la sérénité d'une nature privilégiée, dans la magnificence de l'art exalté par la foi.

Point n'est besoin des aveux d'un texte littéraire pour distinguer parmi les rythmes d'un *Allegro* martial l'image de Jeanne, dans la méditation sourde du quatuor où le clavier sous les doigts magiciens de Mlle J. M. Darré mêle ses timbres cristallins et murmure de ses ruissellements ; dans la courbe indécise du dessin mélodique, la langueur de ces triolets, le songe mystique poursuivi dans le silence du cloître Saint-Maclou ; enfin dans le Choral et les carillons de la péroraison l'hymne des cloches qui s'envole de la cité des cathédrales. La langue musicale de M. Sporck, où passent, évasives, quelques tierces majeures — majeures depuis longtemps n'est-ce pas — et que trouble, à peine, la chicane — normande — de certains frottements savoureux, à la lucidité, la finesse et la vigueur de la race. Je serais surpris que, quelque prochain jour, ces pages n'allassent pas, en suivant le fil de l'eau, aborder au rivage natal.

Paul Dambly.

Des parents indignes bénéficient d'un inexplicable verdict d'indulgence

C'est ainsi que la Cour d'Appel de Nancy a rendu des enfants à leurs tortionnaires

Messieurs les juges de Nancy, vous n'avez donc pas d'enfants ? Vous n'avez donc jamais vu souffrir un être sans défense ? Un petit qui ne peut rien contre la vie, contre les hommes, et qui tend ses bras vers ceux qu'ils croient tout puissants ?

Vous n'avez donc jamais songé à l'affreux martyre de ces enfants, qui ont pour parents des monstres, — qui assouvissent sur eux leurs instincts sanguinaires — et qu'une loi inique protège ?

La puissance paternelle? Evidemment elle doit exister. Mais quand les pères en sont dignes... Dans le cas contraire, c'est à vous, messieurs les juges, qu'incombent le droit et le devoir de défendre, de sauver ces innocents dont on abuse.

Les châtiments qui punissent ces crimes odieux sont déjà trop faibles, mais si encore vous devez les amoindrir par une indulgence qui n'a pas d'excuse, que restera-t-il pour protéger, contre la sauvagerie des brutes, des petits garçons, des petites filles, qui n'ont commis d'autre crime que celui d'être, comme tous les petits enfants du monde, parfois désobéissants ?

Quelle disproportion entre la faute et la punition ! Pour ces peccadilles, Henri Guise et sa femme rouaient de coups les deux fils issus d'un premier mariage, leur tordaient les bras, pour leur apprendre à obéir, les obligeaient, au plus fort de l'hiver, à coucher à la cave, sur des planches, avec pour couvertures de vieux sacs de toile.

Devant tant d'iniquité, les voisins, les instituteurs s'émurent; on porta plainte, les parents indignes furent condamnés... oh ! à une peine bien légère : dix huit mois de prison, et, pour le père, la déchéance de ses droits paternels...

Confiés à des tiers, les petits reprenaient goût à la vie, une lueur d'espoir renaissait en leurs yeux qui avaient tant pleuré.

Mais, les parents sauvages, voulant se venger de cette humiliation, ont fait appel et vous, messieurs les juges de la Cour d'appel, vous qui devriez connaître les hommes... puisque depuis si longtemps vous les jugez, vous avez réduit le châtiment à quelques mois d'emprisonnement... avec sursis... Vous avez rendu à leur père les enfants persécutés...

Il n'est pas une mère qui n'ait frémi d'horreur en lisant ce verdict, pas un père, digne de ce nom, qui ne se soit révolté.

Si les avocats qui, faisant leur métier, ont su vous émouvoir sur le sort de ces parents infâmes, n'avez-vous donc pas songé à ce que serait, désormais, la vie de ces enfants entre cette mégère et ce monstre qui les rendront responsables de leurs démêlés avec — ce que je ne puis me décider à appeler — la justice ?...

Après votre jugement, l'âme en paix, sans doute heureux du devoir accompli, vous êtes rentrés chez vous, messieurs les juges de Nancy et, sur vos genoux, vous avez fait sauter les petits enfants qui vous tendaient les bras... Mais, n'avez-vous point pensé qu'à la même minute, d'autres petits qui, eux aussi, avaient tendu leurs menottes vers vous pour chercher un refuge, une protection, étaient accueillis par des coups, insultés, maltraités, parce vous avez donné à leur père le droit de les martyriser ?... Ne croyez-vous pas qu'une ombre, alors, passera sur votre bonheur ?...

Si les lois n'existent pas pour punir *avec justice* les parents indignes, pour infliger des châtiments proportionnés au crime, il faut en faire et en faire vite, car, tous les jours, s'allonge la liste des enfants martyrs qui ne peuvent être protégés que par vous... En attendant, messieurs les juges, gardez votre indulgence pour ceux qui la méritent et, puisque le verdict rendu, rien ne peut l'annuler, faites surveiller ceux qui, avec des larmes de crocodiles et des paroles de repentir, ont su vous attendrir...

Au premier acte de violence contre leurs petits, faites-les arrêter et punissez-les, enfin, comme il se doit. Prouvez-nous que la justice est vraiment faite pour défendre les faibles, les opprimés, les innocents !...

Marthe Richardot.

MOTS CROISÉS

Problème Lemoine n° 904

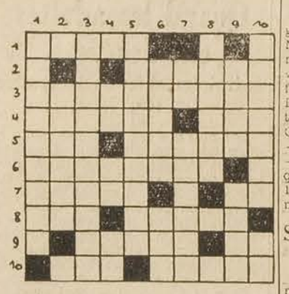

HORIZONTALEMENT. — 1. Dentelle blanche de bas prix. — 2. Plante vénéneuse. — 3. Abandon de l'usufruit d'un immeuble, fait par un débiteur à son créancier. — 4. Contourner par un effort. Fils de Jacob. — 5. Massacre. Etrange, extraordinaire. — 6. Amassons les choses les unes sur les autres. — 7. Ministre du roi d'Espagne Philippe III (1552-1623). Préfixe. — 8. Laïque Capitalistes crédules, faciles à tromper. — 9. Religieuse. Lettre grecque. — 10. En petite quantité. Songer.

VERTICALEMENT. — 1. Nom vulgaire de la gale. — 2. Capitale de la Nouvelle-Calédonie. — 3. Etablissement d'un service public. — 4. Abréviation Préfixe. Adverbe. — 5. Profanation des choses sacrées. — 6. Bassin de terre pour recevoir un métal en fusion. Ancienne ville de Chaldée. — 7. Métal. Ane sauvage. — 8. Titre d'un ancien souverain — 9. Cherchai à atteindre. Pittoresque vallée des Basses-Pyrénées. — 10. Cantique d'action de grâces. Terminaison d'infinitif.

Solution du problème Chaplot n° 581

HORIZONTALEMENT. — I. Vaguemestre. — II. Ouessant. Un. — III. Toussenel. — IV. Ans. On. — V. No. Artois. — VI. Tué. Accoste. — VII. Cancer. Em. — VIII. Riom. Ol. Ame. — IX. Poirées. — X. Apeurée. Pot. — XI. Terrassiers.

VERTICALEMENT. — 1. Volontariat. — 2. Au. Ou. Pé. — 3. Géta. Ecoper. — 4. Usons. Amour. — 5. Esus. An. Ira. — 6. Mas. Accores. — 7. Ensorcelées. — 8. Stentor. — 9. Os. Aspe. — 10. Rue. Item. Or. — 11 Enlisements.

Achetez TOUJOURS
Le Petit Journal
chez le *même marchand*

DE LA SCENE...

Théâtres nationaux

Ric 72-00 **Opéra.** 20 h. 15. La Damnation de Faust. Elvire.
Dan 58-13 **Comédie-Française.** 21 h. Nuit d'Octobre. Phèdre.
Opé 15-52 **Opéra-Comique.** Relâche.
Ric 22-70 **Odéon.** 20 h. 30. Le Misanthrope. Le Médecin malgré lui.

Comédies, drames, vaudevilles

Wag 86-03 **Arts.** 21 h. 15. Bal des Voleurs. Médecin mal. lui.
Mon 49-24 **Atelier.** 20 h. 45. Plutus.
Opé 82-23 **Athénée.** 21 h. Le Corsaire.
Opé 64-36 **Capucines.** 21 h. Préméditation.
Lab 08-40 **Charles de Rochefort.** 21 h. Frénésie.
Opé 64-30 **Daunou.** 21 h. 15. L'Age dangereux.
Arc 16-80 **Déjazet.** 15 h., 21 h. Sacré Chouchou.
Eto 40-90 **Empire.** Jeudi : Isidore ou la corde raide.
Gal 84-49 **Etoile.** 21 h. Ebouissement.
Opé 36-26 **Georges-VI** (ex-Potinière). 21 h. J'ai 17 Ans.
Tri 28-34 **Grand-Guignol.** 21 h. Le Viol (drame).
Tri 81-43 **Humour.** 21 h. 15. L'Heure H.
Anj 90-00 **Malhurins-Pitoeff.** 21 h. L'Argent n'a pas d'odeur
Ric 95-23 **Michodière.** 21 h. Le Valet Maître.
Anj 35-02 **Michel.** 21 h. 10. Les Jours heureux.
Dan 89-90 **Montparnasse.** 21 h. Arden de Feversham. Œuvre. Demain : Juliette.
Ric 84-29 **Palais-Royal.** 21 h. 10. Ma Femme est timbrée.
Tri 94-50 **Pigalle.** 21 h. Altitude 3.200.
Nor 37-53 **Porte-Saint-Martin.** 14 h. 30, 20 h. 30. Beethoven.
Tru 63-47 **Saint-Georges.** 21 h. Duo (Tessier, Rallan).
Tri 20-44 **Théâtre de Paris.** 20 h. 45. Léonidas.
Lit 57-87 **Vieux-Colombier.** 21 h. Septembre.

Spectacles lyriques

Opé 87-94 **Bouffes-Parisiens.** 20 h. 45. Rev. Rip et Willemetz.
Gut 02-87 **Châtelet.** 14, 20 h. 30. Tour du Monde en 80 jours.
Arc 20-20 **Gaîté-Lyrique.** Relâche. Demain : Rêve de Valse.
Tri 33-73 **Mogador.** 14 h. 40, 20 h. 40. Balalaïka (com. m.).
Pro 52-76 **Nouveautés.** 21 h. Vive la France ! (revue).
Gut 02-92 **Variétés.** 15, 21 h. Le Roi des Galéjeurs (opér.).

Théâtres de chansonniers

Arc 25-02 **Coucou.** 15, 21. Souplex, Charley, Marsac, Rocca.
Mon 10-26 **Deux-Anes.** 15, 21 h. Dorin, Mauricet, Rac, revue.
Tri 61-92 **Lune-Rousse.** 15, 21. Michel. Rev. O. K. d'Orsay.
Odé 42-34 **Noctambules.** 15 h., 21 h. Gabriello, revue.
Pro 13-89 **Perchoir.** 15, 21. Rev. Souplex, Sourza, Charley.

Music-halls, Cirques, etc.

Cen 19-43 **A. B. C.** M. S. Trenet, Hot Club, M. Gilbert, etc.
Pro 44-37 **Alcazar.** 15 h., 21 h. Caresses de Femmes.
Dan 68-70 **Bobino.** 15 h., 21 h. Y a d' l'amour.
Tri 26-22 **Casino de Paris.** 21 h. Amours de Paris.
Roq 12-25 **Cirque d'Hiver.** 15 h., 21 h. La Perle du Bengale.
Mar 13-35 **Européen.** M.S. Ed. Piaff, Paquet, R. Paul, Adrius.
Pro 98-49 **Folies-Bergère.** 15 h., 21 h. Folie en Fleurs.
Pro 23-78 **Medrano.** 15, 21 h. Paolo, Ventura et Coco, etc.
Pro 95-08 **Mayol.** 15 h., 21 h. Grande revue d'hiver.

Cabarets, dancings, bals, attractions.

Athénien (15, r Monceau). Jeudi, sam. soir. Dim. mat., soir.
Coliseum. 16, 21 h. Tango Henriotti, Jazz Cooper. Taxi-Girls.
Luna-Park. Sam., dimanche m. et soir. t. les soirs, dancing.

...A L'ECRAN

Films français

Agora. Les Travailleurs sans Ame. Le Bal. (D. Darrieux).
Ambigu. P. 12 à 24 h. Gens du Voyage. Une Petite Fortune.
Aubert-Palace (24, bd des Italiens). Alerte en Méditerranée.
Auteuil-Bon-Cinéma. T. les jours 14 h., 20 h. 30. Per. Dim., Jeudi 13 h. 30. Enfant de Troupe. Caravane du Désert.
Berthier. La Rue sans Joie. La Présidente.
Capitole. Hercule. Les Fous du Volant.
Ciné-Auto (21, bd des Italiens). Visages d'Orient.
Ciné-Magic. Marie Waleska. Six Heures à Terre.
Ciné (43 bis, bd des Batignolles). L'Appel de la Forêt.
Cinéphone-P. P. (100, fg St-Antoine). A n. deux Mme la Vie.
Cinéphone-P. P. (6, bd des Italiens). La Bataille de l'Or.
Cinéphone-P. P. 15, bd Montmartre). Les Sans Soucis.
Cinephone-P. P. (80, bd Rochech.). Retour d'Arsène Lupin.
Ciné-Saint-Paul. Voleur de Femmes.
Cinexs. Radio Ile-de-France. Back Street (Irène Dunne).
Colisée (av. Champs-Elysées). Entrée des Artistes (Jouvet).
Convention. Voleur de Femmes.
Corso-Opéra (27, bd des Italiens). Le Puritain.
Demours. Hercule. Les Fous du Volant.
Eldorado. Prison sans Barreaux. Tarakanova.
Gambetta. Voleur de Femmes. L'Héritière vagabonde.
Gaumont-Palace. Altitude 3.200. Orchestre Tzipine.
Grand-Ciné-Aubert. Voleur de Femmes. Héritière vagabonde.
Impérial (20, bd Italiens). Blanche Neige et les Sept Nains.
La Cigale. Durand bijoutier. Chéri-Bibi. Attractions.
Le César. P. 14 à 0 h. 30. La Femme du Boulanger.
Louxor. Hercule. Les Fous du Volant.
Lutétia. Tragédie impériale. Oliviers et Moulins.
Lyon-Pathé (r. de Lyon). Hercule. Les Fous du Volant.
Madeleine (114, bd de la Madeleine). La Maison du Maltais.
Marcadet (r. Marcadet). Voleur de Femmes. Le Vagabond.
Marignan. Adrienne Lecouvreur (Y. Printemps, P. Fresnay).
Marivaux (12, bd des Italiens). P. Katia (Danielle Darrieux).
Max-Linder (bd Poissonnière). Tricoche et Cacolet.
Métropole. Hercule. Les Fous du Volant.
Montmartre-Ciné. Une Nation en marche. Guerre des Taxis.
Montparnasse. Hercule. Les Fous du Volant.
Montrouge. Voleur de Femmes. Le Vagabond.
Mozart-Palace. Piste du Sud. A l'Angle du Monde.
Normandie. Un Fichu Métier (L. Baroux, Larquey).
Olympia. Prison de Femmes (Viviane Romance, R. St-Cyr).
Notre-Ciné-Falguière. Ame du Ghetto. Chéri de sa Concierge.
Paramount. Education de Prince (Elvire Popesco-Jouvet).
Pathé-Orléans. Hercule. Les Fous du Volant.
Régina. Voleur de Femmes. Le Vagabond.
Rex (bd Poissonnière). Rois de la Flotte. Orchestre Blareau.
Roxy. Légions d'honneur. Gargousse. Attractions.
Royal-Passy. La Bataille de l'Or. Quadrille.
Royal-Pathé. Les Nouveaux Riches. Hurricane.
Saint-Marcel. Piste du Sud. A l'Angle du Monde.
Scala (13, bd Strasb.). Train pour Venise. Dang. à connaître.
Sélect-Pathé (av. Clichy). Piste du Sud. A l'Angle du Monde.
Sèvres-Pathé. Marie Waleska. Six Heures à Terre.
Splendid. Chéri-Bibi. Réserviste improvise.
Ternes. Légions d'honneur. Le Voleur de Femmes.
Tivoli. 14 h. 30 20 h. 30. Nouveaux Riches. Le Vagabond.
Voltaire. Voleurs de Femmes. Le Vagabond.
Victor-Hugo. Tragédie impériale. Oliviers et Moulins.
Vivienne (49, r. Vivienne). Barnabé (Fernandel).

Films anglais, sous-titres français.

Apollo (r. Clichy). L'Insoumise. Les Hommes sont si bêtes.
Balzac (1, r. Balzac). Adieu pour toujours (Bar. Stanwyck).
Caméra (r. Assomption). Visages d'Orient. Son Homme.
Champs-Elysées (118, Ch.-Elysées). Le Professeur Schnock.
Cinéphone-P. J. (36 av. Ch.-Elys.). La Bataille de l'Or.
Clichy-Palace. Quelle Joie de vivre. La Femme en Cage.
Helder (34, bd Italiens). P. 12 à 2 h. Vacances (Hepburn).
Le Biarritz (av. Ch.-Elysées). Amanda (G. Rogers-Astaire).
Le Paris (23, av. Ch.-Elys.). P. 14 à 1 h. La Folle Parade.
Marbeuf. P. 14 h. 30-20 h., 22 h. Madame et son Clochard.
Palais-Rochechouart. Josette et Cie. On a arrêté Sh. Holmes.
Studio Bertrand (r. Sèvres). Miss Catastrophe. Enquête inter.
Studio de l'Etoile (r. Troyon). Son of the Sheik (Valentino).
Studio 28, 15, 17, 21 h. Le Casier Judiciaire de Fritz Lang.
Studio Universel. Cette Sacré Vérité. Prison sans Barreaux.

La Bataille de l'Or
(Gold is Where you Find it)
(Version originale Sous-Titres Français)
avec
GEORGE BRENT
OLIVIA DE HAVILLAND
LE JOURNAL FILME DU MONDE SUR L'ECRAN GEANT

CINEPHONE Le Petit Journal
LA REVUE FILMÉE DU MONDE
36, Champs Elysées, 36
PERMANENT de 10 heures à 1 heure du matin
EN TECHNICOLOR

3 fois 3!

3 occasions sensationnelles à chaque rayon.

3 fois plus avantageux que partout ailleurs.

3 raisons capitales pour vous rendre au

LOUVRE

les

22 - 24 - 25

OCTOBRE

pour les

3 Jours d'Octobre

★

N.B. - A partir du Lundi 24 Octobre, les Magasins du Louvre seront ouverts le Lundi de 14 h. à 18 h. 45 et les autres jours de 9 h. 15 à 18 h. 45.

COLOMBOPHILIE

LES JEUNES TARDIFS

Magisters, dans le journal flamand *De Vlaamsche Reisduif*, insiste encore cette semaine et tout particulièrement sur l'importance du rôle que jouent les jeunes tardifs dans les succès, à condition cependant qu'ils soient des types purs de la race et qu'ils aient un corps parfaitement bâti.

On prétendait autrefois que la première ponte de ces jeunes ne donnait que des affaiblis et on éloignait les premiers œufs. Actuellement, on sait fort justement par expérience que les premiers œufs de ces jeunes mères donnent parfois les voiliers les plus rapides et les meilleurs amateurs les estiment beaucoup.

Ceux qui ne parviennent à obtenir des résultats feraient bien de se procurer de ces jeunes tardifs chez un amateur réputé et de recommencer le peuplement de leur colombier en se servant d'eux comme base.

3e REGION

Seine-Inférieure. — Résultats du concours organisé sur Bordeaux par le groupement colombophile, distance 527 km : MM. Dereux, 1, 45 ; Denicourt, 2; Marius Berrubé, 3; Desfontaines, 4; Poussif, 5, 50; Mutel, 6, 13, 20; Bance, 7, 19, 61; Dubois, 8; Bourdon, 9; Léon Berrubé, 10 ; Caquelard, 11; Legoistre, 12; Courtillet, 14, 22, 82; Ternel, 15, 18; Duthut 16; Derr, 17, 71; Valentin, 21; Luce, 23, 57, 66, 67; Lemasson, 24, 60; Fy, 25; Legris, 26; Parolelle, 27, 29; Demercastel, 29; Lavarde, 30, 43, 81; Sénécal, 31; Régnier, 32; Haerlé, 33; Saunier (St-Aubin), 35, 38; Simon, 36, 37, 46, 55, 58, 79, 80; Lafory, 39, 41, 48, 64, 83; Lévêque, 40; Lucien Berrubé, 42, 63, 69; Larchevêque, 44; Chénel, 47; Lamarche, 49; Letourneur, 51, 53, 72 ; Lainé (Elbeuf), 52; Abel Berrubé, 54 ; Canu (Elbeuf), 56; Delarue, 59; Grémaud, 62; Lemaire, 65, 73; Lesueur (Bihorel), 68, 74; Martin, 70 ; Fernand Bonnet, 75, 78; Leroux, 76; Lesueur (Zéphirs), 77; Hanot, 84; Boutigny, 85. Le premier pigeon a été constaté à 17 h. 51' 30" et le 85e à 18 h. 42' 25" pour 525 km 873.

L. Chartier.

SOISY-SUR-SEINE. — Mlle Paulette Cure, 15 ans et demi, 19, rue Notre-Dame, à Soisy-sur-Seine, qui avait quitté ses parents à la suite d'une réprimande, a regagné le domicile paternel après une courte absence.

RADIO

A vos heures de loisirs

THEATRE

14 h. 30 Paris-P.T.T. : Deux cœurs, deux soupirants 17 h. Toulouse-Pyrénées : Le Fanal. 19 h. 10 Vienne : Le Barbier de Bagdad (Cornelius). Francfort : La Traviata (Verdi). 20 h. Milan : Liola (Mulé). 20 h. 30 Strasbourg, Rennes, Nice : La dispute. Le fanal. L'âge ingrat. Radio-Paris : Amphitrion 38. Bordeaux-Lafayette : Le Grillon du foyer. 21 h. Radio-37 ; Le valet maître.

MUSIQUE SYMPHONIQUE

15 h. 45 Radio-Toulouse : Œuvres de Schumann. 17 h. Radio-Paris : Concert. 17 h. 45 Nice : Concert. 19 h. 30 Suisse romande : Concert. 21 h. 40 National anglais : Concert Bizet. 22 h. 30 Radio-Cité : Festival Beethoven.

VARIETES

12 h. 15 Ile-de-France : Chansonnettes. 12 h. 40 Radio-37 : Bar des vedettes. 13 h. Poste-Parisien : Course au trésor. 10 h. 15 Ile-de-France : Lyane Mairêve. Radio-37 : Music-hall. 20 h. Radio-Cité, Agen, Bordeaux, Radio-Normandie, Radio-Toulouse, Luxembourg : Crochet. Paris-P.T.T. : Humour. 20 h. 30 Paris-P.T.T. : Fred Adison. 21 h. 5 Poste-Parisien : Ray Ventura. 22 h. 30 Poste-Parisien : Tréteau des jeunes.

INFORMATIONS

Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 29, 9 h., 13 h., 20 h. Tour-Eiffel : 11 h. 15, 13 h., 15 h., 19 h. 30, 23 h. Paris-P.T.T. : 6 h. 30, 8 h. 30, 9 h., 10 h. 30, 19 h., 22 h. 30. Poste-Parisien : 8 h. 30, 9 h., 11 h. 55, 12 h. 20, 19 h., 20 h. Radio-Cité : 8 h. 15, 17 h. 45, 18 h., 18 h. 15, 24 h. Radio-37 : 9 h., 12 h., 12 h. 20, 14 h., 19 h., 20 h., 22 h., 22 h. 30. Ile-de-France : 8 h. 30, 12 h. 5, 12 h. 30, 13 h. 55, 17 h., 19 h., 22 h., 23 h.

Grâce à la T. S. F. retrouvez vos amis perdus !

C'est une bien intéressante émission qui a commencé simultanément le jeudi 20 octobre vers 19 h. 30 à Radio-Toulouse et vers 19 heures 45 à Radio-Luxembourg.

Vous avez eu, autrefois, à l'école, au lycée, au régiment, dans un club sportif, au front... ou ailleurs, n'importe où, au moins un ami dont vous êtes maintenant sans nouvelles. Comme vous aimeriez savoir ce qu'il est devenu !

Rien de plus facile dorénavant, grâce à l'heureuse initiative de Radio-Toulouse et Radio-Luxembourg.

L'idée d'utiliser la radio pour rechercher les amis perdus est due à Jacques-Breteuil, qui la réalise ici avec la collaboration de Robert Desnos et Carpentier pour la mise en ondes.

Sans-filistes, vous devez suivre cette nouvelle émission dont on peut dire qu'elle constitue incontestablement une des plus attachantes, une des plus sensationnelles innovations qu'ait jamais permises la T.S.F.

Et ne manquez pas, comme vous y serez invités lorsque vous serez à l'écoute, d'utiliser ce moyen de rechercher... et de retrouver les êtres chers dont vous avez perdu la trace.

Signalons que cette émission aura lieu chaque jour (sauf le dimanche et le mercredi) à Radio-Toulouse, vers 19 h. 45 et à Radio-Luxembourg vers 19 h. 30.

Stations parisiennes

1.648 m. RADIO-PARIS 182 kh

6 h. 50 Culture physique. 7 h. 5 Disques : Sonate en mi bémol majeur (Mozart). 7 h. 50 Disques. 10 h. 35 Disques. 10 h. 45 Contes. 11 h. Disques. 12 h. Causerie. 12 h. 15 Disques. 13 h. 30 Mélodies, par M. Couret. 13 h. 45 Disques. 14 h. 45 Pièces pour piano, par Mme Roger-Miclos. 15 h. Disques. 15 h. 15 Causerie. 16 h. Disques. 16 h. 40 Causerie. 17 h. Musique variée, dir. Ellis. 18 h. Disques. 18 h. 32 La Savoie, 19 h. Disques. 19 h. 30 Chronique des livres. 20 h. Politique. 20 h. 15 Mélodies, par Mlle Falk. 20 h. 30 Amphytrion 38, pièce lyrique en trois actes de J. Giraudoux et A. Guimo, musique de M. Bertrand. 22 h. 30 Disques.

431 m. PARIS-P.T.T. 695 kh

7 h. 15 Disques. 11 h. 45 Musique variée. 12 h. 15 Mélodies, par Mlle Pifteau. 12 h. 30 Suite du concert. 13 h. 45 Causerie. 14 h. 20 Poésies. 14 h. 30 Relais de la station Paris-Mondial : Deux cœurs, deux soupirants ; Le berger fidèle, sketches de J. Variot. 15 h. 55 Disques. 16 h. Concert d'orgue. 16 h. 30 Péripétie, d'H. Duvernois. 16 h. 45 Mélodies, par Mlle Nathan. 17 h. 15 Mélodies, par M. Lapelleterie. 17 h. 30 Chroniques. 18 h. 30 Demi-heure des compositeurs : Hommage posthume à Rohozinski. 20 h. Demi-heure d'humour sur le cinéma. 20 h. 30 Orchestre Fred Adison. 21 h. Musique de chambre. 22 h. Orchestre Fred Adison. 22 h. 45 Théâtre en espéranto : Le barbier de Séville, Kvarakta Komedio de Beaumarchais.

206 m. TOUR-EIFFEL 1.456 kh

6 h. 30 Paris-P.T.T. 13 h. Disques. 13 h. 30 Disques. 13 h. 45 Causerie. 14 h. Lille. 14 h. 45 Bordeaux. 15 h. 45 Toulouse. 17 h. Montpellier. 17 h. 45 Nice. 18 h. 30 Causerie. 19 h. Actualités musicales. 20 h. Concert avec Mlle Hoinay, cantatrice, et M. Doyen, pianiste. 20 h. 30 Relais.

360,6 m. RADIO-37 834 kh

8 h. Music-hall. 8 h. 40 Disques. 9 h. 7 Danses anciennes. 9 h. 30 Films. 10 h. Disques. 10 h. 40 Œuvres de Lalo. 11 h. 10 Œuvres de Planquette. 11 h. 40 Le micro chez les sportifs. 12 h. 10 J. Clément. 12 h. 40 Bar des vedettes. 13 h. 15 Deprince et son orchestre. 18 h. 10 Jack Hylton. 18 h. 25 Ceux qui chantent pour vous. 19 h. 15 Music-hall. 20 h. 5 Romance. 20 h. 10 La vie qui chante. 20 h. 30 Les lettres d'amour. 21 h. Relais du théâtre de la Michodière : Le Valet maître.

312 m. POSTE-PARISIEN 959 kh

12 h. 12 h. 40. 14 h. 15 h. 45. 16 h. 35 et 18 h. Cours financiers.

7 h. 5 Chansons. 7 h. 15 Disques. 9 h. 15 Musique variée. 11 h. 15 Marguerite Girard. 11 h. 30 Disques demandés par les soldats. 12 h. 5 Disques. 12 h. 20 Orgue. 13 h. Course au trésor, avec Pierre Dac. 13 h. 10 Orchestre Godefroy Andolfi. 13 h. 40 Marches classiques. 18 h. 10 Quelques vers de R. Richard et J. Clary. 18 h. 33 Suite bergamasque (Debussy). 18 h. 55 Journée sportive. 19 h. 23 Le chevalier à la rose (R. Strauss). 19 h. 30 Jean Sorbier. 19 h. 50 Trois succès de Georgius. 20 h. 10 Calendrier musical. 20 h. 15 L'agenda de

AU POSTE PARISIEN

TOUS LES SOIRS à 20 h. 40 une émission sensationnelle

L'AGENDA DE SACHA GUITRY

C'EST UNE EMISSION BOLDOFLORINE LA BONNE TISANE POUR LE FOIE

Sacha Guitry. 20 h. 20 à 20 h. 35 Cabaret Palmolive. 20 h. 35 Montmartre-actualités. 21 h. 5 Ray Ventura. 21 h. 35 Elisabeth Schumann. 22 h. 25 La clé des songes. 22 h. 30 Cabaret La Cloche, le tréteau des jeunes.

280,9 m. RADIO-CITE 1.068 kh

8 h. 5 Concert. 8 h. 37 Cité-Service. 9 h. 8 Histoires d'enfants. 9 h. 30 Fred Hartley. 11 h. 15 Orchestre marseillais. 11 h. 30 Françoise Holnay. 12 h. 5 Nouveautés. 12 h. 50 Disques. 13 h. Sur le banc, avec Jane Sourza et Souplex. 13 h. 10 Chansons nouvelles. 13 h. 30 Quintette du centre d'études de jazz. 13 h. 45 Disques préférés. 14 h. Heure. 14 h. 15 Demi-heure des yeux mi-clos. 14 h. 45 Orchestre Thomas. 15 h. 5 Faust (Gounod). 15 h. 30 Valses caractéristiques. 16 h. Tribune de la femme. 16 h. 45 Le pianiste Azarola. 17 h. 5 Dancing du Bagdad. 17 h. 50 Antonio Machin. 18 h. 30 Duparc, mélodies diverses. 18 h. 45 Sport. 18 h. 50 Journée des rossards. 16 h. 16 Potins d'Hollywood. 19 h. 20 G. Marinkowitch. 19 h. 27 La Famille Duraton. 19 h. 30 L'homme de la rue. 20 h. Crochet. 20 h. 41 Les plus de

Ecoutez ce soir **NOEL-NOEL** vous présenter **"les plus de 15 ans"** du **Vin de Frileuse** avec de nombreux prix pour les auditeurs tous les lundis de 20 h. 40 à 21 h. 10 à Radio-Cité, Radio-Toulouse, Radio-Lyon et Radio-Normandie et tous les mercredis de 19 h. 40 à 20 h. 10 à Radio-Luxembourg.

quinze ans. 21 h. 15 Accordéon. 21 h. 30 Palmarès du mois. 22 h. 15 Carioca. 22 h. 30 Festival Beethoven. 23 h. 15 Dancing. 23 h. 45 Concert de minuit.

222 m. ILE-DE-FRANCE 1.348 kh

8 h. Concert. 8 h. 15 Bal champêtre. 8 h. 45 Concert. 12 h. Disques. 12 h. 15 Chansonnettes. 12 h. 50 Le chanteur invisible. 13 h. 15 Film. 13 h. 40 Genre. 13 h. 55 Relais du Petit-Casino. 17 h. 30 Orchestre cubain. 18 h. 5 Dancing Mimi Pinson. 18 h. 40 Films. 19 h. 15 Lyane Mairêve. 19 h. 40 Concert. 20 h. 30 Toni Bert. 20 h. 45 Matinata. 21 h. M. et Mme Frisepoulet. 21 h. 15 Concert Banania. 21 h. 35 P. Marty. 22 h. 15 Chez Manuel Pizzaro.

Stations régionales

463 m. LYON-P.T.T. 648 kh

6 h. 30 à 9 h. 15 Paris-P.T.T. 11 h. 45 Informations. Disques. 12 h. Relais de Paris. 12 h. 15 Tour-Eiffel. 13 h. 30 Disques. 13 h. 45 Radio-Paris. 14 h. Lille. 14 h. 45 Bordeaux. 15 h. 15 Quart d'heure musical. 15 h. 30 Disques. 15 h. 45 Toulouse. 17 h. Montpellier. 17 h. 45 Nice. 18 h. 30 Tour-Eiffel. 19 h. Sketch radioph. : Le docteur Zéphir. 19 h. 30 Radio-journal. 10 h. 6 Variétés. 20 h. 26 Disques. 20 h. 30 Paris-P.T.T. 22 h. 30 Informations.

386,6 m. TOULOUSE-PYR. 776 kh

6 h. 30 à 9 h. 15 Paris-P.T.T. 11 h. 45 Informations. 12 h. Radio-Paris. 12 h. 15 Musique symphonique. 12 h. 30 Opéra-Comique. 12 h. 45 Opérettes. 13 h. 15 Tour-Eiffel. 13 h. 30 Mélodies. 13 h. 45 Soli d'instruments. 14 h. Lille. 14 h. 45 Chansons réalistes. 15 h. Reportage. 15 h. 30 Monologues. 15 h. 45 Concert. 17 h. Théâtre : Le Fanal, de G. Marcel. 17 h. 30 Ballets. 17 h. 45 Nice. 18 h. 30 Tour-Eiffel. 19 h. Conférence. 19 h. 30 Radio-Journal. 20 h. 45-21 h. Radio-Toulouse : Cabaret Palmolive. 22 h. 30 Informations. 22 h. 45 Emission en espagnol. 23 h. Dancing.

349,2 m. STRASBOURG 859 kh

11 h. Musique légère. 12 h. Rennes. 12 h. 45 Informations. 13 h. 15 Limoges. 14 h. Bourse des valeurs. 17 h. Montpellier. 17 h. 45 Causerie. 18 h. 30 Paris-P.T.T. 19 h. Informations. 19 h. 40 Disques demandés. 20 h. Informations. 20 h. 30 Théâtre (Comédie-Française) : La dispute, un acte de Marivaux ; Le Fanal, un acte de G. Marcel ; L'Age ingrat, un acte de J. Desbordes.

209,9 m. RADIO-MEDIT. 1.429 kh

12 h. 15 Accordéon. 12 h. 35 J. Lumière. 12 h. 45 Radio-Journal. 13 h. 10 Variétés. 19 h. Danses. 19 h. 15 Causerie. 19 h. 30 Concert. 19 h. 45 Crochet. 20 h. 30 Concert Banania. 20 h. 45 Allbert. 21 h. 10 Soirée variée. 22 h. Radio-Journal. 22 h. 15 Dancing.

212,6 m. R.-NORMANDIE 1.410 kh

6 h. 30 Presse régionale. 6 h. 40 Disques. 7 h. Jazz. 7 h. 30 Valses et météo. 7 h. 45 Culture physique. 8 h. Disques. 8 h. 30 Journal. 8 h. 40 Horoscope. 8 h. 45 à 11 h. 30 Disques. 12 h. Auditeurs. 12 h. 20 Journal. 12 h. 50 Suite du concert des auditeurs. 14 h. à 18 h. Disques. 18 h. Marché de la Villette. 18 h. 5 Coin des enfants. 18 h. 45 Chronique. 19 h. Disques. 19 h. 30 Journal. 19 h. 40 Actualités sonores. 19 h. 55 Crochet. 20 h. 25 Concert Banania. 20 h. 40 Le coupe heureux idéal. 21 h. 15 Concert. 23 h. Café-Concert. 23 h. 30 Caus. de M. Oulmont. 23 h. 40 Café-Concert. 24 h. Dancing.

Stations étrangères

1.293 m. LUXEMBOURG 232 kh

7 h. 30 Bonjour, le monde. 7 h. 50 Informations. 8 h. Concert anglais. 11 h. Disques demandés. 11 h. 15 Informations. 11 h. 22 Disques demandés. 12 h. Concert. 12 h. 28 Min. des enfants. 13 h. Informations. 13 h. 5 Loisirs du monde. 13 h. 15 Jeunesses du monde. 13 h. 30 Informations. 13 h. 35 Récital de piano. 14 h. 15 Concert anglais. 17 h. 30 Passe-temps des dames. 18 h. 45 Concert. 19 h. Météo, informations. 19 h. 20 La voix du monde. 19 h. 35 Concert. 20 h. Crochet radiophonique. 20 h. 45 Théâtre radiophonique. 22 h. Informations. 22 h. 5 Concert. 23 h. Jazz.

RADIO-NACIONAL

238,1 m. SALAMANQUE 5 kh
41,10 m. 72,46 kh
21 h. et 23 h. 30 Emission en français.

352,9 m. SARAGOSSE 30kh
21 h. et 0 h. 30 Emission en français.

410,4 m. SEVILLE 5,5 kh
20 h. 15 et 21 h. Emission en français.

40,81 m. RADIO F.E.T.S. 73,50 kh
(Burgos)
19 h. 45 et 20 h. 30 Emission en français.

41,63 m. ST-SEBASTIEN 72,03 kh
231,5 m. 12,58 kh
13 h. Emission en français.

Train des Châteaux

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Tous les dimanches et jours fériés jusqu'au 30 oct. 1938

Départ de Paris - Austerlitz à 7 h.

Retour à Paris - Austerlitz à 23 h. 10

PRIX AU DÉPART DE PARIS

ORLÉANS et retour.. 36 fr.
SULLY-s/Loire et ret.. 49 fr.
BLOIS et retour .... 49 fr.
TOURS et retour ... 66 fr.

Location gratuite des places

Circuits automobiles au départ de BLOIS, TOURS et SAUMUR

Avec billets combinés fer-car réductions sur certains circuits et sur le droit d'entrée dans certains châteaux.

Demandez la notice spéciale aux Gares et Agences de la Société Nationale des Chemins de fer Français

S.N.C.F. 44

Val de Loire Val des Loisirs

BULLETIN ORPHÉONIQUE

— Dans le vaste Palais de la Foire de Lyon, trois travées ont été, pour la première fois, réservées à la musique et surtout aux sociétés d'amateurs, grâce à l'initiative de M. Léon Robert, président de la Fédération régionale du Sud-Est et M. Girardet, président de l'Union des Sociétés musicales de Lyon et agglomération. Cette exposition de bannières, de drapeaux, de médaillers chargés de récompenses diverses sans oublier bronzes, coupes, vases, glorieux trophées destinés à capter l'attention des visiteurs et à susciter l'adhésion d'éventuels membres honoraires. Cet ensemble rétrospectif a vivement frappé l'attention des personnages officiels venus apprécier les mérites de la Foire d'automne. Depuis le petit diplôme encadré de cuivre datant de 1850 jusqu'aux fines compositions lithographiques côtoyant les portraits de présidents ou directeurs ; depuis le vieil ophicléide de l'église rurale jusqu'aux beaux instruments possédés par des maîtres ; puis des collections très curieuses de manuscrits, d'autographes, des photographies dédicacées par des compositeurs lyonnais, le tout rassemblé par l'éminent directeur du Conservatoire de Lyon, M. G. W. Witkowsky, offrait un coup d'œil particulièrement attrayant. En plus, on entendit des conférences édifiantes assurées par des personnalités extrêmement qualifiées : M. Félicien Foret, sous-chef de la Musique de la Garde républicaine ; M. Eug. Borrel, secrétaire général de la Société française de musicologie ; M. l'abbé Chassagne, directeur de la maîtrise de la cathédrale Saint-Jean ; M. Bondeville, sous-directeur de la radiodiffusion au ministère des P.T.T., etc..., et des concerts furent donnés par la musique du 99e R.I.A. dirigée par M. Farigoul, par la musique des gardiens de la paix, l'Harmonie du Rhône, l'Harmonie Industrielle de St-Fons, la Fanfare lyonnaise (en excellence) et les chorales l'Harmonie lyonnaise, Lugdunum, l'Harmonie gauloise (division d'honneur) laquelle triompha sous la baguette de M. Henri Lacombe, directeur notoire. On ne peut que féliciter les organisateurs d'une telle innovation musicale car la musique populaire en récoltera un bénéfice évident, de tous points de vue. Puisse l'idée recueillir de nombreux adeptes.

— La grande fanfare La Sirène de Paris donnera le lundi 7 novembre prochain, à 20 h. 30, un concert qui sera diffusé par le poste Paris-P.T.T. En voici le programme : *Rapsodie sur les airs corses* (J.E. Barat) ; *Nuit sur le Mont Chauve* (Moussorgsky) ; *Varsovie* (Turine) ; *Marche de gala* (Allier) ; *Tarass-Boulba* (A. George) ; ouv. de la *Gazza Ladra* (Rossini). M. Barat et ses excellents instrumentistes préparent, en outre, un nouveau programme à l'occasion du concert d'hiver, salle Huyghens, fixé au 11 décembre.

— *La Tarentelle*, remarquable société symphonique qui a fêté cette année son édifiant cinquantenaire va, vendredi prochain 28 octobre, à 20 h. 30, reprendre le cours de ses répétitions dans sa salle habituelle, 34, faubourg Saint-Denis. Nous engageons tout particulièrement les exécutants jouant d'un instrument à cordes à aller s'inscrire sur les contrôles d'un groupement dont la réputation n'est plus à faire.

— La Chorale Saint-Blaise, que dirige M. Pierre Plumet et qui est honorée du haut patronage de S. E. le cardinal Verdier, rappelle, en entrant dans sa 9e année d'existence, la continuation du concours désintéressé qu'elle accorde aux hôpitaux, aux concerts de bienfaisance, aux paroisses pauvres, etc. Son répertoire est puisé dans les œuvres des grands maîtres. Aussi fait-elle un pressant appel aux chanteurs et chanteuses bénévoles possédant un peu de solfège pour venir grossir ses rangs. Les répétitions, dans le centre de Paris, sont hebdomadaires, ce qui permet de demander une régularité d'assistance aux participants ; chaque année, la chorale Saint-Blaise augmente son prestige artistique. Pour recevoir des renseignements complémentaires, écrire : Chorale Saint-Blaise, 8 bis, rue de la Baume, Paris (8e).

— Les jeunes musiciens militaires sont tenus de posséder des notions de télégraphie. Les aspirants à cette fonction peuvent recevoir une bonne préparation en suivant les cours de l'École des transmissions, fondée par l'Avenir de la Seine et qui ont lieu tous les dimanches à 9 heures du matin, à l'usine Lebrun, 59, rue St-Denis, Boulogne-Billancourt, sous la direction de M. E. Zwiller.

— Dimanche 23 octobre, les 160 exécutants de l'Ondine Genevoise iront à Beaurepaire (Isère), donner un concert sous la haute direction de M. Gustave Gabelles.

Gustave Mouchet.

OFFICIER MINISTERIEL

VENTE 7 Novembre 1938 à 14 h. Mairie Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Inf.).

2 PROPRIETES à SAINT-BREVIN-L'OCEAN en 2 lots : Propriété « VILLA MAUD », av. Centrale et pl. St-Louis. Lib. loc. M. à P. 300.000 fr. Propr. « VILLA REMEMBER », chemin des Bréquinets, loyer ann. 2.500 f. M. à P. 25.000 f. S'ad. Me Lecuyer, not., Paimbœuf, Viguerie, av. Paris, 20, r. d'Anjou

★ *Avec le* PULMOLL, *vous serez vite soulagée.*

LA TOUX

est un avertissement à ne pas négliger

LES affections les plus graves des voies respiratoires commencent par un rhume d'apparence bénigne. Méfiez-vous de cette toux. Arrêtez-la rapidement avec quelques cuillerées de Pulmoll qui assure l'antisepsie nécessaire des voies respiratoires, décongestionne les poumons enflammés et fortifie les bronches. Pulmoll jugule le rhume à son début et empêche toutes complications.

Si vous êtes déjà atteint d'une affection chronique des voies respiratoires : bronchite, catarrhe, asthme, emphysème, l'usage régulier du Pulmoll pendant un certain temps vous apportera *sûrement* le soulagement désiré. Les germes microbiens seront détruits, les sécrétions bronchiques (crachats) seront taries, vous respirerez plus facilement et ne serez plus essoufflé au moindre effort. Chez les emphysémateux, Pulmoll rend aux alvéoles pulmonaires distendues leur tonicité normale et supprime la sensation d'étouffement. Chez les asthmatiques, il met fin aux atroces crises de suffocation. C'est, pour tous les malades des voies respiratoires, le remède sûr qui a fait ses preuves des milliers de fois.

En vente dans toutes pharmacies 12 fr. 50 le flacon

Pulmoll

Modificateur bronchique à action certaine dans tous les cas

BIENTOT LA NEIGE...

Voici de nouvelles facilités pour les fervents des sports d'hiver :

Des consignes de skis fonctionneront pendant la prochaine saison dans les gares de Paris-Est, Paris-Lyon, Paris-Quai d'Orsay et Austerlitz, ainsi qu'en province dans les gares de Dijon, Lyon-Perrache, Lyon-Brotteaux, Marseille - St - Charles, Nice-Ville, Morez, Les Hôpitaux-Neufs-Jougne et Genève-Eaux-Vives pour la région du Sud-Est, Béziers, Bordeaux-St-Jean, Le Mont-Dore et Toulouse-Matabiau pour la région du Sud-Ouest.

Ces consignes seront exclusivement réservées aux voyageurs porteurs d'une carte d'abonnement spéciale qui donnera droit à un nombre illimité de dépôts pendant la durée de sa validité ; chaque carte sera valable pour le dépôt d'une paire de skis et de deux bâtons.

Les fervents du ski ne manqueront donc pas de bénéficier de cet avantage qui leur sera accordé pour un prix très modique.

Les cartes d'abonnement de saison (valables du 23 octobre 1938 au 4 juin 1939) seront délivrées au prix de 20 francs pour Paris et de 15 francs en province.

Les cartes de trois mois, dont l'origine de validité sera fixée par le demandeur, seront vendues 15 francs pour Paris, et 10 francs en province.

A Paris, les cartes seront valables dans l'une quelconque des gares que nous avons indiquées.

En province, elles ne seront utilisables que pour la gare de délivrance.

COORDINATION RAIL-ROUTE

(Région Ouest)

Par application du plan de coordination des transports ferroviaires et routiers dans le département d'Ille-et-Vilaine, approuvé par le ministre des Travaux publics, le service des voyageurs, bagages, chiens et colis express est supprimé depuis le 2 octobre 1938 sur les lignes de :

Fougères à Pontorson, Fougères à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Vitré à Martigné-Ferchaud, Châteaubriant à Messac, Messac à Guer.

Les services sont assurés dorénavant par des autocars.

Les horaires sont à la disposition du public dans les gares et les bureaux des services routiers.

Les prix du service routier sont au maximum égaux à ceux de la troisième classe sur la voie ferrée (plein tarif = place entière et aller et retour) Des réductions de 50 pour 100 sur le plein tarf sont accordées :

aux abonnés ouvriers et scolaires, aux mutilés, aux familles nombreuses, aux voyageurs de commerce, aux militaires et marins

sur présentation des titres leur donnant droit à la réduction sur la voie ferrée.

Les bagages seront transportés par les services routiers au prix de 2 fr. par tranche indivisible de 10 kg.

L'expédition et la livraison des colis express se font au bureau du correspondant du service routier desservant la localité.

Tous renseignements complémentaires seront donnés dans les gares et dans les bureaux des services routiers.

VALEURS A REVENU FIXE

Tableau hebdomadaire complémentaire du tableau quotidien des cours

MARCHE OFFICIEL

OBLIGATIONS FRANÇAISES

VALEURS	Cours au 14 Oct.	Cours au 21 Oct.
OBLIGAT. DU TRESOR		
Obl. Tr. 3 ½ % 38 A..	136 90	136 90
— — 4 % 1938 B...	109 95	110 65
FONDS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT		
Afriq. Equ. Fr. 6% 1922	454 ..	451 ..
— — 7% 1926	501 ..	501 ..
— — 7% 1927	506 ..	501 ..
— — 6% 1927	895 ..	900 ..
— — 4½ 1929	746 ..	746 ..
— — 4% 1930	647 ..	647 ..
— — 4% 1931	641 ..	627 ..
— — 4½ 1932	682 ..	692 ..
— — 6% 1933	770 ..	780 ..
Afriq. Occ. Fr. 3% 1903	332 ..	335 ..
— — 6½ 1934	466 ..	470 ..
— — 4% 1931	640 ..	626 ..
— — 4½ 1932	696 ..	695 ..
— — 5% 1933	780 ..	780 ..
Ann. Tonkin 2 ½	59 50	60 ..
Cameroun 4% 1931	640 ..	625 ..
— 4½ 1932	694 ..	689 ..
Congo 3 % 1909	349 ..	342 ..
Indochine 3 ½ 1913	282 ..	285 ..
— 4 % 1931	640 ..	640 ..
Madagascar 3 ½ 1897	315 ..	307 ..
— 3 % 1903	311 ..	611 ..
— 4 % 1931	630 ..	626 ..
— 4 ½ 1932	682 ..	704 ..
— 5 % 1933	746 ..	770 ..
Maroc 5 % 1916	340 ..	352 ..
— 4 ½ 1929	666 ..	672 ..
— 4 % 1930	613 ..	618 ..
— 4 % 1931	612 ..	618 ..
— 4 ½ 1932	664 ..	665 ..
Martinique 5 % 1933	740 ..	755 ..
Nouv. Calédonie 4% 1931	649 ..	645 ..
Togo 4 % 1931	630 ..	614 ..
— 4 ½ 1932	673 ..	678 ..
EMPRUNTS GAGES PAR ANNUITES DE L'ETAT		
Aisne 7 % 1926	498 ..	504 ..
— 7 % 1927	575 ..	577 ..
— 6 % 1928	895 ..	916 ..
Marne 6 ½ 1928	478 ..	478 ..
Meurthe-et-Moselle 6 %	458 ..	458 ..
Meuse 6 ½ 1923	480 ..	480 ..
— 6 % 1922	454 ..	457 ..
Nord 6 % 1921	460 ..	454 ..
— 6 % 1923	455 ..	452 50
— 7 % 1-1926	500 ..	495 ..
— 7 % 9-1926	491 ..	498 ..
— 7 % 1927	491 ..	500 ..
— 4 %	1600 ..	1608 ..
Pas-de-Calais 7 % 1926..	494 ..	497 ..
— 7 % 1927..	495 ..	494 ..
— 5 % 1929..	855 ..	925 ..
Somme 6 ½ 1923	475 ..	480 ..
Reims 6 % 1921	453 ..	452 ..
— 6 % 1927	880 ..	882 ..
GROUPEMENTS		
Eglises dévastées 6 %..	4401 ..	442 ..
— — 4 %..	8021 ..	800 ..
En. Elect. Nord-Est 4 %	778 ..	773 ..
Grosse Métallurgie 4 %..	765 ..	760 ..
Cail. Fiv.-L.-Th. 4 %..	860 ..	853 ..
Sin. Alsace P.-C. 4% 1930	883 ..	726 ..
Reconst. Imm. 6 ½	478 ..	485 ..
— — 4% Sie H	770 ..	765 ..
— — 4½ Sie I	720 ..	720 ..
Sin. N.-Alsace 5 % 1929	824 ..	832 ..
Denain-Anzin 6 %	887 ..	863 ..
Houil. N.-P.-d.-C. 4% 1-31	757 ..	765 ..
— — 4% 3-31	745 ..	756 ..
— — 4% 6-31	752 ..	755 ..
— — 4% 8-31	740 ..	744 ..
Ind. Sucr. Fr. 6 % 1921	450 ..	450 ..
— — 6 % 1922	443 ..	448 ..
— — 6 % 1927	443 ..	443 ..
Ind. Text. Rég. Sie 6 %	453 ..	453 ..
Indust. Alsac. 6 %	453 ..	448 50
Indust. Sinist. 6 ½	830 ..	830 ..
— 5% 9-1928	781 ..	700 ..
Mét. Sinistrée 6 %	448 ..	458 ..
Out. Sinis. 6½ Sie A	487 ..	496 ..
— 6% 27 Sie B	443 ..	445 ..
— 5% 29 Sie C	840 ..	841 ..
— 4 ½ Sie D	789 ..	790 ..
— 4 % Sie E	1895 ..	1900 ..
— 4 % Sie F	707 ..	724 ..
EMPRUNTS COLONIES ET PROTECTORATS		
Algérie 4 ½ 1930	660 ..	677 ..
— 4 % 1930	760 ..	754 ..
— 4 % 1931	650 ..	650 ..
— 4 % 1933	668 ..	670 ..
— 5 % 1933	725 ..	727 ..
Indochine 3 ½ 99-05	220 ..	225 ..
— 3 % 1902	210 ..	210 ..
Martinique 3 ½ 1911	460 ..	455 ..
Nouv.-Calédonie 4 % 09	328 ..	334 ..
Tunisie 3 % 1902-07	335 ..	285 ..
— 3 ½ 1903	324 ..	324 ..
— 4 % 1931	612 ..	623 ..
EMPRUNTS DEPARTEMENTAUX		
Départ. Seine 4% 1930..	690 ..	693 ..
— 4% 1931..	696 ..	708 ..
— 6% 1932..	688 ..	710 ..
— 5% 1933..	692 ..	720 ..
— 5½ % 1936	835 ..	840 ..

La solidarité franco-britannique

Accueillies avec satisfaction à Paris, les déclarations de M. Neville Chamberlain ont fait sensation à Rome

(Information page 2)

La Dépêche Algérienne

LE GRAND QUOTIDIEN DE L'AFRIQUE DU NORD

9, boulevard Laferrière, Alger. — 40 Cmes — LE PETIT ALGERIEN — Tél. : 396-55 et la suite. — Ch.-p. : 20-21

55e ANNÉE - N° 19.272

1939 FÉVRIER 7 MARDI Saint ROMUALD

PUBLICITE ALGER : Agence HAVAS, 57, r. Isly Concessionnaire de l'Ag. Africaine Tél. 352.82 352.83 PARIS, Ag. Havas, 62, r. de Richelieu Et dans toutes ses succursales de Province

La débâcle rouge en Catalogne

En flots pressés et interminables les colonnes de l'armée républicaine pénètrent sur le territoire français

Désarmés au fur et à mesure de leur arrivée, les fuyards sont dirigés sur les camps de concentration

Le service d'ordre doit faire preuve de toute son énergie pour réprimer les actes d'indiscipline et même les agressions

o o o o

A LA FRONTIERE FRANCO-ESPAGNOLE. — Des gardes de la Généralité de Catalogne, ayant franchi les Pyrénées pour chercher refuge en France, sont surveillés à Saint-Laurent-de-Cerdans par les soldats français.

M. Alvarez del Vayo aurait rencontré les ambassadeurs de France et de Gde-Bretagne en vue de la cessation des hostilités

o o o o

1.800 réfugiés espagnols sont arrivés à Digne pour repartir dans le département des Basses-Alpes. — On voit ci-dessus les femmes et les enfants à leur arrivée à la gare de Digne.

Les forces nationalistes ont atteint hier la frontière d'Andorre

M. Léon Bérard a eu à Burgos un nouvel entretien avec le général Jordana et repartira aujourd'hui pour Paris

A l'aube naissante les premières unités gouvernementales passent la frontière du Perthus

Le Perthus, 6 février. — A 4 h. 35 la première unité organisée des forces armées républicaines s'est présentée à la frontière du Perthus et a pénétré en France. Il s'agit d'un peloton de cavalerie dite de sécurité chargée du maintien de l'ordre à l'intérieur du territoire républicain. Ces cavaliers ont été immédiatement désarmés par les officiers et sous-officiers commandant le service d'ordre à la frontière. Ils ont été immédiatement chargés d'accompagner jusqu'au Boulou une colonne d'environ un millier d'hommes parmi lesquels on remarque beaucoup plus d'uniformes complets de l'armée républicaine que dans les colonnes précédentes. Cette colonne a été immédiatement suivie d'une nouvelle. C'est maintenant un défilé ininterrompu.

Le flot humain déferle sans arrêt

A 7 h. 45 les autorités militaires françaises ont fait ouvrir complètement les barrages qui retenaient encore la foule des réfugiés à la frontière. Le flot humain coule sans arrêt à travers le vieux bourg du Perthus. Quelquefois il s'arrête pour quelques minutes pour laisser passer une file de camions chargés de femmes et d'enfants. Mais immédiatement la foule se remet en route et avance d'une seule pièce. Les soldats deviennent de plus en plus nombreux et parmi eux on remarque maintenant quelques officiers subalternes du corps des carabiniers et de celui des gardes d'assaut. L'interminable colonne est formée uniquement d'hommes valides et la plupart n'ont pour bagages que des musettes, des sacs et des petites mallettes.

Tous les arrivants sont désarmés

Sur la ligne frontière, les gardes mobiles fouillent rapidement les arrivants. Malgré le caractère sommaire de leurs recherches, des armes de poche et des grenades continuent à s'amonceler dans un petit bâtiment où elles sont immédiatement transportées. Une multitude de balles de tout calibre, échappées des chargeurs, jonchent le sol aux abords de la frontière.

Du bon café chaud

Le long de ces files interminables et surtout auprès des groupes de femmes et d'enfants, épuisés par une longue marche nocturne ou une attente pénible dans le froid cinglant du matin, des soldats du 15e R.I., dont les cuisines roulantes fument au milieu du bourg du Perthus, circulent, portant des seaux de toiles contenant du café chaud, qu'ils distribuent.

Le défilé se prolonge dans la vallée de La Junquera

L'envoyé spécial de l'agence Havas s'est avancé au cours des premières heures de la matinée, jusqu'à La Junquera, à 5 kms en territoire espagnol. La vallée, qui s'élargit au fur et à mesure que l'on avance en Espagne, est littéralement enfumée par les feux de campement qui continuent à brûler par centaines, tout roses, dans le gris du matin. Tout le long de la route, jusqu'à La Junquera, c'est la même passe humaine qui s'écoule lentement.

Des armes dans les fossés

Les fossés et les ravins, de part et d'autre de la route, sur les deux kilomètres qui précèdent la ligne frontière, sont remplis de fusils, de fusils-mitrailleurs, de mitraillettes, de gros pistolets ainsi que de toutes autres armes apparentes dont les fuyards se débarrassent avant de se présenter au cordon des troupes françaises.

La même foule exténuée bat les murs des maisons de La Junquera.

(Suite des informations en quatrième page)

Le jamboree des scouts à Bradfield (Nouvelle Galles du Sud)

Les fanions des diverses associations de scouts sont présentés à Lord Gowrie, chef des scouts d'Australie.

BULLETIN

La fuite du gouvernement espagnol

Paris, 6 février (De notre rédacteur parisien). — Il nous faudra jusqu'au bout nous méfier des machinations des marxistes espagnols pour nous entraîner dans les complications internationales. Le Président de la République espagnole M. Azana, qui a fui son pays, ce qui ne s'était jamais vu, pour mettre sa personne à l'abri en se réfugiant en France, a demandé l'autorisation d'installer son pseudo-gouvernement à Perpignan. M. Sarraut a déclaré que ce n'était pas possible, et on le comprend. C'est déjà trop que nous acceptions en France, sous le couvert de passeports diplomatiques, les membres d'un gouvernement étranger dont le devoir serait de rester dans leur pays et de diriger les affaires, autant qu'ils le pourraient, à Madrid même qui en est encore la capitale officielle.

Quant à l'entrée en France de toute l'armée catalane en déroute, elle est un fait accompli, et de là peuvent nous venir des difficultés. Déjà les journaux communistes et socialistes demandent au gouvernement de ne pas considérer cette armée comme internée, mais de la tenir à la disposition du gouvernement fantôme marxiste dont on ne sait même plus où est le siège. Nous comprenons fort bien que le rôle de ces bellicistes soit de nous pousser à toutes les imprudences, mais nous espérons bien aussi que notre gouvernement s'en gardera. Ce que notre gouvernement peut et doit faire, c'est de conseiller aux Azana et aux Negrin de reconnaître le fait accompli, et en se soumettant, d'épargner à leur pays de nouvelles souffrances inutiles.

JULES VERAN

LE GOUVERNEMENT YOUGOSLAVE qui succède à celui de M. Stoyadinovitch a prêté serment au prince régent Paul

Le Parlement sera dissous et de nouvelles élections auront lieu en mai

Belgrade, 6 février. — Le ministère Tsvetkovitch a été constitué. Le nouveau président a prêté hier serment entre les mains du prince régent Paul et les ministres ont prêté serment ce matin.

M. Alexandre Tsintsar Markovitch, ministre de Yougoslavie à Berlin, est nommé ministre des Affaires étrangères et le général Milan Neditch ministre de la Guerre.

Il est peu vraisemblable que le nouveau gouvernement modifie la ligne qui, pendant trois ans, fut tracée par M. Stoyadinovitch. On apprend de source bien informée que le nouveau cabinet dissoudra le Parlement et que de nouvelles élections auront lieu en mai, au scrutin secret cette fois, pour éviter les irrégularités qui se seraient produites la dernière fois.

La tâche du nouveau gouvernement consistera avant tout à résoudre le problème croate qui fut, on le sait, la principale raison de la chûte de M. Stoyadinovitch. Quant aux orientations de sa politique extérieure, on ne croit pas qu'elles subiront une modification profonde, ce qui s'explique d'ailleurs par le fait que le prince régent Paul en a toujours été l'inspirateur.

Notons que M. Tsvetkovitch a choisi pour ministre des Affaires étrangères M. Alexandre Tsintsar Markovitch qui, jusqu'ici, était ministre de Yougoslavie à Berlin.

Le journal « Vreme » est saisi

La première édition du « Vreme », qui était l'organe officieux du précédent gouvernement, a été saisie à la sortie de l'imprimerie. La raison en serait la publication des déclarations faites par M. Milan Stoyadinovitch au groupe parlementaire de l'Union radicale yougoslave.

Les élections municipales complémentaires de Marseille

La liste nationale est élue dans le quatrième secteur et est en ballottage dans le troisième

Marseille, 6 février. — Des élections municipales complémentaires dans les 3me et 4me secteurs de Marseille se sont déroulées hier dans le calme. Il s'agissait, rappelons-le, de procéder au remplacement de onze conseillers municipaux démissionnaires à la suite de la catastrophe des « Nouvelles Galeries ».

La liste Simon Sabiani est en ballottage mais en tête dans le 3me secteur avec 7.300 voix contre 2.930 aux communistes, 3.610 aux S.F.I.O. et 950 aux radicaux.

Dans le 4me secteur, la liste nationale du Dr Canebier (6 candidats) est élue tout entière obtenant 1.000 voix environ de plus qu'en 1935 et cela malgré qu'il y eut environ 2.000 votants de moins. Elle bat les listes S.F.I.O. et communiste.

La crue de l'Ohio provoque de graves inondations aux Etats-Unis

Il y a six morts et plus de 35.000 personnes sont sans abri

Cincinnati, 6 février. — Les inondations provoquées par la crue de l'Ohio et qui s'étendent de Louisville (Etat de Kentucky), à Wheeling (Etat d'Ohio), ont causé jusqu'à présent, au moins 6 morts. Plus de 35.000 personnes sont sans abri.

Deux autres Etats, la Virginie de l'Ouest et l'Indiana, sont également touchés par la crue très importante de cette rivière.

Ferme avertissement

En cas de guerre la Grande-Bretagne sera aux côtés de la France

M. N. Chamberlain l'a solennellement réaffirmé hier aux Communes

Londres, 6 février. — En réponse à une question du député travailliste Henderson, le Premier ministre a fait cet après-midi, à la Chambre des Communes une importante déclaration sur la solidarité franco-anglaise. Le député travailliste lui avait demandé si la récente déclaration du ministre des Affaires étrangères français disant qu'en cas de guerre les forces de la Grande-Bretagne seraient à la disposition de la France, de même que toutes les forces de la France seraient à la disposition de la Grande-Bretagne est conforme aux vues du gouvernement britannique. M. Chamberlain a répondu en ces termes :

« D'après mes informations, la déclaration faite par M. Bonnet le 26 janvier à la Chambre des députés disait que dans le cas d'une guerre où les deux pays seraient engagés toutes les forces de la Grande-Bretagne seraient à la disposition de la France, de même que toutes les forces de la France seraient à la disposition de la Grande-Bretagne.

« Cette déclaration est en parfait accord avec les vues du Gouvernement britannique. Il est impossible d'examiner dans le détail tous les cas hypothétiques susceptibles de se présenter mais je me crois tenu de déclarer sans équivoque que la solidarité d'intérêts unissant la France à notre pays est telle que toute menace aux intérêts vitaux de la France, d'où qu'elle puisse venir, provoquerait nécessairement la collaboration immédiate de notre pays. »

A partir du 18 février un service régulier d'avions transatlantiques reliera New-York à Bordeaux

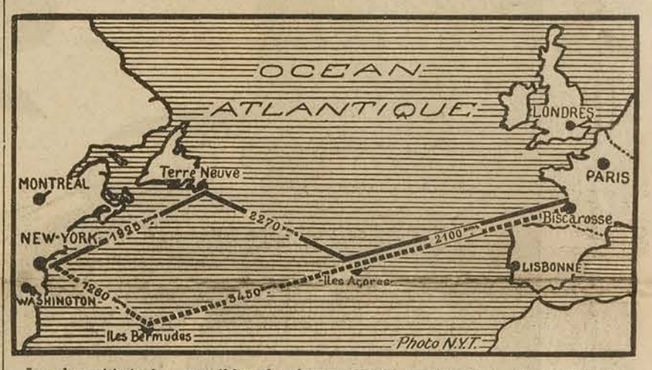

Les deux itinéraires possibles des futures liaisons aériennes entre la France et l'Amérique du Nord. Ce service aérien doit commencer le 18 février 1939.

La Conférence palestinienne s'ouvre aujourd'hui à Londres

Londres, 6 février. — C'est demain que s'ouvre, au Palais Saint-James, la conférence palestinienne, qui est une source d'inquiétude pour le gouvernement. Si les discussions échouent, le gouvernement britannique n'aura d'autres alternatives que d'avoir recours à la force pour imposer le régime de son choix en Palestine.

Or, aucune conférence depuis la guerre ne s'est ouverte dans une atmosphère aussi défavorable. Juifs et Arabes s'assoieront dans des salles séparées du Palais Saint-James et des médiateurs britanniques, ayant à leur tête M. Malcolm MacDonald, ministre des Colonies et sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, devront faire la navette entre les deux groupes irréconciliables.

L'aviateur britannique Henshaw a battu le record Londres-Le Cap

39 h. 30 contre 45 heures précédemment

Londres, 6 février. — L'aviateur britannique Henshaw a atterri au Cap à 19 h. (G.M.T.), accomplissant le parcours Londres-Le Cap en 39 h. 30 contre 45 heures aux détenteurs du record Clouston et Mrs Kirby-Green.

Henshaw s'envolera aujourd'hui pour rentrer en Angleterre

Londres, 6 février. — On mande du Cap :

L'aviateur Alex Henshaw a déclaré qu'il se proposait de s'envoler pour rentrer en Angleterre demain, à 22 h. 45.

RECEPTION A SOUEIDA DE M. PUAUX nouveau haut-commissaire français en Syrie

Un aspect de la réception faite, à Soueida (Djebel Druse), à M. Puaux, haut commissaire. — Un groupe d'enfants agitent des drapeaux français en attendant le passage de M. Puaux.

cote VII
n° 4

OPINIONS

Les démocraties sont-elles viables ?

L'après-guerre a fait une grande consommation de « démocraties. » En Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Serbie, en Bulgarie, en Espagne, en Pologne, au Portugal, pour ne rien dire ni de la Russie, ni du Mexique, ni du Brésil, elles ne sont plus qu'un rêve et ce rêve n'a pas toujours été beau. Ajoutons d'ailleurs que ce qui les remplace revêt souvent les apparences du cauchemar. Et précisons, pour terminer, que les démocraties subsistantes — France, Empire britannique, Etats-Unis, Pays scandinaves, Hollande, Belgique — sont malgré tout plus riches, plus puissantes que le reste du monde et que la vie y est infiniment plus agréable. Aucun Français normal ne désire changer son sort pour celui d'un ressortissant de Staline, d'Hitler, de Mussolini.

Cela dit, la question est de savoir si les démocraties seront de taille à supporter la pression des dictatures. Les dictatures ont imaginé, pour faire fortune un moyen très simple : la quête menaçante, le chantage. Ayant fait l'inventaire de notre bien, l'Allemagne s'avise de nous réclamer certaines de nos colonies et l'Italie imite l'Allemagne. En d'autres temps, de pareilles prétentions eussent provoqué une réplique prompte et retentissante. Les démocraties cependant hésitent et, derrière les grands mots, cachent de turpides calculs.

Cette lenteur à réagir fait que tous les ans nous sommes obligés de nous demander : La guerre est-elle pour cette année ? Nous doutons-nous que ces inquiétudes disparaîtront le jour où, ayant réalisé le péril, nous nous déciderons à y faire face, non par des mots, mais par des actes ?

Laissons de côté les Anglo-Saxons, dont le cas diffère du nôtre. L'Angleterre n'a pas encore, ni même la loi de huit heures, ni les congés payés. L'Amérique dispose de ressources naturelles imposantes et n'a pas, pratiquement, de colonies. Notre situation à nous est moins brillante.

A l'origine de tout il y a notre *dénatalité*. C'est bien simple. Si nous n'avons pas plus d'enfants, dans un délai rapide, nous devrons passer la main à des peuples plus prolifiques. Le problème à résoudre ne comporte aucune partie obscure. Rien qu'en envoyant dans des camps de concentration les avorteurs professionnels, médecins et sages-femmes (que la police connaît aussi bien en France qu'en Allemagne) Hitler a fait faire à la natalité allemande un bond prodigieux en avant. Ajoutez-y les prêts aux jeunes ménages et diverses autres institutions, faciles, très faciles à réaliser, et la difficulté est supprimée. Il naîtra exactement 300.000 Français de plus par an, 80.000 soldats de plus pour chaque classe à partir de 1958. Sans quoi inutile de lutter.

Vient ensuite *le travail*. Le directeur d'une usine d'armement récemment nationalisée me disait l'autre jour : « Il n'y a pas que la quantité de travail qui diminue, il y a la qualité. Plus nous allons, plus nous devenons (je le vois dans ma partie, et c'est angoissant) tributaires de l'étranger. Les lois sociales actuelles tendent à transformer le stock des ouvriers français, renommés jadis pour leurs vertus professionnelles, leur habileté technique, en une collection de manœuvres. » Là aussi le problème est aisé à résoudre. Encore faut-il le vouloir.

Parallèlement il faudra supprimer *le gaspillage*. M. de Monzie a déploré officiellement que le département qu'il représente touchât à titre de pensionné plusieurs fois autant d'argent qu'il en verse à titre de contribuable. Cette situation anormale se répète partout. L'autre jour à la frontière franco-italienne un percepteur me montrait des gens qui faisaient queue devant son guichet. Il y en avait vingt-trois, tous l'air joyeux. Je crois bien. Tous venaient « toucher. » C'est un scandale sans nom qui pervertit toute la vie politique française.

* * *

Le régime actuel est-il capable de faire aboutir les réformes, pourtant simples, qui remédieraient à ces vices ? Manifestement non. Et c'est là que gît le tragique du problème. Notre pays est riche, vaste, courageux, bien doué, mais l'intelligence politique n'est pas son fort, et les institutions qu'il « s'est données » ne sont pas celles qui conviennent à la période que nous traversons.

Qu'on ne me prenne pas pour un adepte des régimes « d'en face. » Si le mot de fasciste ne me hérisse pas absolument, je reconnais bien volontiers que ni le fascisme ni le nazisme ne s'adapteraient à notre tempérament national.

Seulement il faut bien le constater aussi. Nos « redressements » sont superficiels, nos réactions insuffisantes. En face des menaces allemandes et italiennes, nous parlons, nous tergiversons, nous louvoyons.

La grande et gigantesque réponse que la France se doit de donner, par sa sagesse et son travail, à ceux qui rêvent de la dépouiller, cette réponse est encore à faire.

Et c'est pourquoi il est permis de se demander si les démocraties, par le temps qui court, sont viables, ou si déjà leur agonie n'est pas commencée.

René JOHANNET.

L'élection sénatoriale d'Alger

La sous-commission a entendu MM. Duroux et Mallarmé

Elle se réunira à nouveau samedi

Paris, 6 février. — La sous-commission du 9e bureau, réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Henri Merlin, a entendu successivement MM. Duroux et Mallarmé.

Après leurs explications, elle leur a demandé à l'un et à l'autre une note complémentaire sur une question concernant la proclamation du scrutin, question qu'elle désire voir préciser.

Ces notes doivent lui être remises avant samedi, jour où la sous-commission se réunira de nouveau.

Quelques détails sur la réunion de la sous-commission

Paris, 6 février. — Au sujet de la réunion de ce jour de la sous-commission chargée d'examiner l'élection sénatoriale d'Alger, nous pouvons donner les détails suivants :

L'audition de M. Duroux, entendu le premier, dura très longtemps et dépassa de beaucoup l'heure que la sous-commission avait prévue. M. Mallarmé, entendu à son tour, discuta directement l'un après l'autre les griefs soulevés par M. Duroux dans son mémoire.

La sous-commission est arrêtée par la question de principe : Que doit-elle faire en présence des divergences qui existeraient entre la proclamation verbale faite par le président du tribunal et le procès-verbal écrit, envoyé à Paris ?... Rappelons que les deux documents ont déclaré M. Mallarmé élu. Mais à la suite de la restitution d'une voix à M. Duroux et d'une autre voix à M. Mallarmé, le chiffre de la majorité absolue s'est trouvé modifié. La sous-commission désire avoir l'opinion des deux concurrents et leur a demandé à chacun une note écrite avant samedi.

D'après la jurisprudence parlementaire, lorsque les chiffres du procès-verbal de l'élection sont douteux, le Sénat, comme la Chambre, reprend les résultats du recensement des voix et vérifie les bulletins contestés qui sont annexés au dossier. Puis on arrête les chiffres définitifs.

Ajoutons que pour l'élection d'Alger on est d'accord sur les voix recensées et que l'examen des bulletins contestés ne semble pas pouvoir modifier l'élection.

Le Sénat aborde aujourd'hui la discussion des interpellations sur la politique extérieure

Paris, 6 février. — Le Sénat discutera demain les interpellations de MM. Henry Bérenger, Plaisant, Reibel, Cachin sur la politique extérieure du gouvernement. On pense généralement qu'en raison du nombre des orateurs inscrits le débat occupera au moins deux séances.

Mais quand aura lieu la seconde séance ? Car les trois commissions de la défense nationale, armée, marine et air et une délégation de la défense nationale de la commission des finances doivent se réunir mercredi après-midi en Comité secret sous la présidence de M. Caillaux. De plus, de nouvelles réunions sont prévues pour jeudi et vendredi afin d'entendre les membres du gouvernement intéressés.

Japon

TOKIO. — Six membres de l'équipage du sous-marin « I-63 », qui a sombré le 2 février au large de Kiou-Siou, ont été sauvés. On ne sait rien sur les 81 autres membres de l'équipage.

ALGERIE - TUNISIE - MAROC

(De nos correspondants particuliers)

Près de Boufarik, un gardien d'orangerie blesse grièvement un indigène

6 février. — Dimanche, vers 10 h. 30, au domaine de Sidi-Aïd, le gardien d'orangerie Djemaï Messaoud ben Mohammed, dit « Si Lounès », 37 ans, au service de Mme Vve Paul Videau, voyant des indigènes rôder autour de l'orangerie dont il a la garde, tira un coup de fusil, blessant l'indigène Boudjilali Tahar ben Mohammed, 25 ans, cultivateur. Après avoir été visitée par M. le docteur Bit, la victime, sérieusement blessée au visage, a été dirigée — vu la gravité de son état — sur l'hôpital de Mustapha.

La gendarmerie a ouvert une enquête. — H. C.

Les fêtes de la Loterie algérienne à Touggourt sont terminées

Touggourt, 6 février (de notre envoyé spécial). — Aujourd'hui les dirigeants et les invités de la Loterie Algérienne se sont réveillés dans une Touggourt ensoleillée. Le ciel est pur et le vent est assez frais pour tempérer les effets d'un soleil plus que chaud. La troisième journée des fêtes a inscrit à son actif une visite des rues couvertes, une excursion aux grandes dunes, des fantasias et des défilés de bassours et le soir le grand bal qui éloturera les festivals. Toutes ces manifestations recueillirent auprès des touristes et même des populations sédentaires un vif succès.

Il est coutume chez les journalistes de terminer leur voyage par des remerciements adressés à tous ceux qui leur facilitèrent leur tâche. Aujourd'hui je remplis avec plaisir ce devoir. Je tiens donc à remercier MM. Merle des Isles, administrateur principal ; de Centenier et Fabet, administrateurs-adjoints ; Schaniel, directeur de l'hôtel Transat, notre correspondant ; M. Lellouche, receveur des P.T.T. et le personnel du bureau de Touggourt, de la cordialité de leur accueil et de l'aide jamais démentie que j'ai reçus d'eux. M. Urbani, secrétaire-adjoint de la Loterie Algérienne a droit à des remerciements particuliers, car il fut pour les journalistes en déplacement le guide éclairé et leur providence.

Ce matin à 7 heures, M. Duffranc pilotant le « Taupin » de la Loterie a décollé de l'aérodrome de Touggourt en direction de Biskra et Sétif.

R. FAOUEN.

A Batna un cordonnier gagne la moitié du gros lot de la Loterie Algérienne

6 février. — Le jeune Oujertli Saïd, dit « Moignard », originaire de Corneille, s'était installé comme cordonnier à Batna. Il s'occupait accessoirement de la revente de billets de la Loterie algérienne. Le jour du tirage arriva et à son grand désespoir il se trouvait encore en possession d'invendus pour une valeur de 2.000 francs. Ce désespoir, pourtant, devait bientôt se transformer en débordante allégresse quand, le lendemain du tirage, il découvrit parmi les billets que personne n'avait voulu à Batna la moitié du billet portant le numéro 074.502, gagnant les trois millions et parmi des dixièmes invendus se trouvait le numéro 174.502 gagnant 10.000 francs. — G.

Le général Blanc, commandant supérieur des troupes de Tunisie, inspecte les régions du Sud

6 février. — Le général Blanc, commandant supérieur des troupes de Tunisie, qui a succédé au général Hanote, a fait sa première visite officielle aux troupes de l'intérieur de la Régence. Arrivé le matin à Sousse, le général Blanc a inspecté les travaux de fortifications du littoral, puis les garnisons de Monastir et de Mahdia. De retour à midi, le général Blanc, après avoir été l'hôte, à déjeuner, du général Ardant du Picq, a passé les troupes de la garnison de Sousse en revue. Le général a poursuivi, dans l'après-midi, sa visite de la défense du littoral puis a reçu les personnalités régionales à la salle d'honneur de la Kasbah. A la fin de l'après-midi le général Blanc quittait Sousse pour Sfax. — M. D.

En Tunisie, les pluies trop abondantes provoquent de nombreux accidents

6 février. — Les pluies très abondantes tombées depuis deux jours ont provoqué des accidents en divers endroits. Près de Mateur, une femme indigène a été entraînée par le courant avec ses trois enfants. On parvint à sauver la mère, mais les enfants furent noyés. Plusieurs véhicules ont été emportés par les eaux dans la même région ; on sauva leurs conducteurs à grand'peine.

On annonce de Kairouan que toutes les communications par route et chemin de fer sont coupées par suite des inondations des oueds voisins qui ont débordé. — T.

En Tunisie le Gouvernement se préoccupe de constituer des stocks de certaines denrées alimentaires

6 février. — Le Gouvernement se préoccupe de constituer en Tunisie des stocks de certaines denrées alimentaires d'importation comme le sucre, le café, le thé, le lait en conserve. Dorénavant, l'autorisation d'importer ces marchandises ne sera accordée qu'après l'engagement de l'importateur de constituer un stock permanent de réserve pour chaque espèce de denrée dans une proportion variable proportionnelle au total de chaque importation.

Les dépôts ainsi constitués à dater du 1er mars prochain seront soumis aux vérifications des agents de l'Administration chargés de vérifier les quantités et le bon état de consommation des marchandises. — T.

Petites nouvelles

ORAN. — Hier, à 18 heures, l'escadre composée des croiseurs « Algérie », « Foch » et « Dupleix », de neuf contre-torpilleurs, de deux mouilleurs de mines et d'un pétrolier, a quitté Oran pour Arzew où elle va poursuivre ses manœuvres.

— Hier après-midi, à 15 heures, un soldat a découvert le corps d'un Européen pendu à un arbre de la forêt des planteurs. Il s'agit de M. Gomez Diego, 43 ans, qui, sans travail, s'est donné la mort.

— M. Parienté Léon, industriel à Oran, qui se rendait à Relizane en auto, a eu sa voiture tamponnée par un camion. M. Parienté a eu trois côtes brisées.

— Hier, à midi, huit bombardiers Farman-221 quadrimoteurs, sous les ordres du colonel Morraglia, ont atterri à l'aérodrome de La Sénia, venant de Blida. Ces appareils, qui appartiennent au centre de Cazeaux, sont repartis ce matin pour Blida.

TUNIS. — M. Ricard, ancien ministre, est arrivé à Tunis en avion, venant d'Alger. Il présidera mercredi la séance de la section tunisienne du Comité national des conseillers du commerce. — T.

— La police vient de découvrir, près du cimetière de Kairouan, le corps d'un indigène, Salah ben Ahmed El Seghir, 45 ans, boucher dans cette ville. Le corps porte des traces de coups et des blessures faites à l'aide d'un couteau.

CASABLANCA. — Le bateau anglais « Brighton » échoué sur la plage de Fedala a pu être retiré de sa dangereuse position et remorqué dans le port de Casablanca. A la suite d'un arrangement entre les assureurs du navire et la compagnie de sauvetage au sujet du paiement des frais de renflouage, le « Brighton » sera remorqué jusqu'à Gibraltar pour réparations.

TANGER. — Le prince et la princesse de Bourbon-Parme qui se rendent à Casablanca à bord du vapeur « Djenne » ont fait escale hier à Tanger.

ÉCHOS ET NOUVELLES

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Institut de météorologie et de physique du globe de l'Algérie

LUNDI 6 FEVRIER 1939

La situation en Algérie. — Le ciel est très nuageux ou couvert à l'Est, ainsi que sur l'Atlas saharien ; nuageux avec belles éclaircies ailleurs. Il a plu, hier et cette nuit, sur la moitié Est du réseau. La température est en baisse sur le littoral et le département constantinois, en hausse ailleurs. La mer est peu agitée ou agitée sur la côte.

Probabilité (valable du 6, à 18 h., au 7, même heure). — En Algérie, à l'Ouest : ciel beau ou peu nuageux. Vents variables faibles, secteur Est dominant. A l'Est : ciel très nuageux s'éclaircissant ; vents du secteur Nord, faibles. Température basse la nuit (gelées), en hausse le jour.

Département d'Alger. — Beau ou peu nuageux. Vents variables faibles (secteur Est dominant). Température basse la nuit (gelées) en hausse le jour.

Avis aux navigateurs. — Golfe du Lion et Baléares : vents variables faibles ; Bizerte : vents de Nord-Ouest, faibles ou modérés.

A Alger. — Températures : maximum, 15,0 ; minimum, 11,0 ; moyenne, 13,0 ; écart sur la normale, +0,9. — Baromètre : 7 h., 771,0 ; 13 h., 770,6 ; 18 h., 771,4. — Humidité : 7 h., 85 ; 13 h., 80 ; 18 h., 89. — Etat de la mer, peu agitée.

Températures maxima du 5 février. — Alger, 15 ; Oran, 16 ; Constantine, 11 ; Tunis, 15 ; Médéa, 8 ; Fort-National, 6 ; Biskra, 17 ; Touggourt, 19.

Pluies dans les 24 heures (en millimètres) du 5 février (7 h.) au 6 (7 h.). — Alger, gouttes ; Fort-National, 13,0 ; Tizi-Ouzou, 6,0 ; Djelfa, 4,0 ; Constantine, 0,2 ; Sétif, 0,1 ; Guelma, 6,0 ; Tébessa, 2,5 ; La Calle, 12,0 ; Philippeville, 0,1.

Observatoire Jules Carde. — Tamanrasset, le 6 février : Maximum de la veille, 18; minimum du matin, 1.

Prévision (valable du 6 février, à 18 h., au 7, même heure). — **Tidikelt** : Nuageux avec éclaircies par nuages élevés. Vents de Nord-Est modérés puis faibles.

Azgers et Hoggar : Nuageux avec éclaircies. Vents de Nord-Est modérés puis variables faibles.

En France. — Températures du 6 février. Maxima : Paris, 9 ; Biarritz, 16 ; Le Puy, 12. Minima : Paris, —5 ; Biarritz, 5 ; Le Puy, —8.

EPHEMERIDES D'ALGÉRIE

« La Dépêche Algérienne »

Journal politique quotidien à 5 centimes rue de la Marine, 9, ancien hôtel Bazin

DIMANCHE 7 FEVRIER 1892

La tempête qui règne en Méditerranée rend les traversées si pénibles que, pour rendre moins fatigant aux passagers, les coups de roulis et de tangage, le paquebot « Duc-de-Bragance » a fait le filage de l'huile depuis Marseille jusqu'à Alger.

— A la suite d'un article injurieux paru dans le « Tonnerre », nouveau journal de Bel-Abbès, M. Copteggiani, employé à l'Ouest-Algérien, envoya ses témoins à M. Daber, gérant du journal. Les témoins n'ayant pas décidé la rencontre, une rixe éclata au cours de laquelle des coups furent échangés. M. Daber fut blessé d'un coup de canne à la figure.

— La Société des Bourguignons et Lyonnais a offert un punch à M. le Gouverneur général Cambon. De hautes notabilités figuraient dans l'assistance. Des discours furent prononcés par plusieurs orateurs, auxquels M. Cambon répondit très amicalement.

— Profitant de la présence à Alger du célèbre compositeur Saint-Saëns, le directeur du théâtre municipal a mis à la répétition le chef-d'œuvre du maître : « Samson et Dalila ».

Aux arrivées.

Est arrivé hier, par le paquebot « Lamoricière », de la C.G.T., venant de Marseille, M. l'abbé Lambert, maire d'Oran.

En achetant aujourd'hui « AU PETIT DUC » vous ferez de bonnes affaires. Occasions par milliers à 3 frs., 5 frs., 10 frs., 15 frs et 20 frs.

Les défenseurs du Fort de Vaux.

La mort du colonel Raynal a remis en mémoire l'héroïque défense du fort de Vaux. Un de nos lecteurs, qui est colon dans la Mitidja, nous fait savoir qu'il a, sous sa direction, un survivant de cette poignée de braves, qui gère actuellement et modestement une ferme algérienne.

Et à ce propos, notre correspondant nous rappelle qu'on avait promis la Légion d'honneur à tous ces héros, et que plus de 20 ans après, cette promesse n'a pas encore été tenue. Pourquoi ?

La France serait-elle moins chevaleresque que ce général allemand qui, en voyant défiler devant lui les vaillants rescapés du fort, fit porter les armes à ses soldats en leur honneur ?

Après la toilette extérieure, la toilette intérieure. Buvez le matin, à jeun, un verre d'eau Perrier avec une tranche de citron, vous serez frais et dispos pour la journée. Perrier, eau minérale gazeuse naturelle.

Les Italiens en Espagne.

On exagère, pour des raisons politiques, le soutien que l'Italie apporte aux nationalistes espagnols. Les effectifs sont volontairement grossis, et cette exagération ne vient pas seulement des adversaires français et anglais de Franco, mais aussi des Italiens eux-mêmes qui, par intérêt et par gloriole, tirent toute la couverture à eux.

Voici une mise au point faite récemment par le correspondant militaire du « Journal des Débats », et qui correspond d'ailleurs avec d'autres renseignements fournis par les experts militaires spécialisés dans la guerre d'Espagne, et notamment par le général Duval. Voici ce qu'écrit notre confrère :

Dans le courant de l'été de 1938, après la réduction réalisée à l'automne de 1937, les forces italiennes en Espagne comprenaient deux divisions : la division Littorio et celle du 23 mars. Il fallait y ajouter un régiment non endivisionné, le régiment du 18-juillet à trois bataillons. Chaque division comptait : dix bataillons d'infanterie, trois groupes d'artillerie de campagne et un groupe mixte (antichars et antiaériens). Soit, au total, 23 bataillons italiens ; il y en avait 624 espagnols. Il y avait, en outre, une réserve d'artillerie de treize batteries, dont cinq antiaériennes, et un groupement de trois bataillons de chars. A l'automne de 1938, la division du 23 mars et le régiment du 18-juillet furent dissous ; il ne resta plus que la division Littorio. Quant aux divisions de Flèches, elles sont formées avec des Espagnols qu'encadrent pour une part des officiers et des sous-officiers italiens. Le détail des pertes subies par la division des Flèches noires et bleues pendant la bataille de l'Ebre, du 9 mars au 3 mai 1938, nous est connue. On peut par là se faire une idée de l'importance relative des Italiens et des Espagnols à l'intérieur de cette division. Elle perdit en tués et blessés 195 officiers, dont 121 Espagnols, et 2.361 sous-officiers et soldats, dont 1.964 Espagnols.

AUTOMOBILISME. — M. FARGUES Agent des Marques CHENARD et WALCKER et TALBOT, invite les clients et amis de ces Marques à visiter l'exposition des derniers modèles au 1er étage du GARAGE CONTINENTAL 21, rue Horace-Vernet, Alger.

Miss Byzance.

Si l'on en croit les études d'un professeur belge, M. Henri Grégoire, les concours de beauté et les élections de « reines » ne seraient pas d'invention récente. Dans l'empire romain d'Orient, les compétitions de ce genre étaient en usage et le professeur cite plusieurs reines de beauté qui troquèrent la couronne en toc pour l'authentique diadème impérial.

Jusqu'à présent, bien que chaque année l'on présente les reines de la mi-Carême au président de la République, aucun de ces hauts fonctionnaires n'a fait parmi elles le choix d'une épouse. C'est tout au plus si la petite histoire de la IIIme République retiendra le mariage d'une des éphémères souveraines de la beauté avec un honorable qui représenta jusqu'en 1936 une ville qui doit surtout à Edmond Rostand sa célébrité.

FEMILAXINE : Guérison garantie de la constipation féminine

Continuation réclame A la Coccinelle

Arabesques

On a demandé aux adhérents d'une société sportive de définir en quelques lignes la conception qu'ils se faisaient du bonheur, et un très jeune homme a répondu: « Le bonheur n'est en somme que l'habitude des embêtements ».

La définition n'est pas mauvaise, mais elle ne me satisfait pas complètement. Parce que le bonheur ne peut se concevoir sans l'embêtement. Un bonheur sans arête, ou si vous préférez sans trou, enfin sans solution de continuité, n'est pas le bonheur. L'homme heureux n'est pas celui qui n'a pas d'embêtements ; c'est au contraire celui qui, ayant parfois des embêtements, établit entre les temps divers de sa vie, une juste comparaison. On n'a, il me semble, des moments heureux que parce qu'on a eu des moments malheureux. Mais l'homme qui s'habituerait à tous les embêtements que lui apporterait l'existence, finirait par ne plus être embêté du tout à cause que l'habitude, cette seconde nature, aurait vite fait de le rendre inaccessible à l'embêtement. Alors comment cet homme-là arriverait-il à être heureux puisqu'il n'aurait plus aucun moyen de se rendre compte de la différence qu'il peut y avoir entre un homme heureux et un homme qui ne l'est pas.

Ou bien l'homme dont je parle sera heureux sans le savoir. Mais s'il ne le sait pas, le sera-t-il ?

Je fais remarquer en passant que la même interrogation est valable quand il s'agit des maris trompés. Je me suis alors posé la question qui, en fait, domine le débat, à savoir : Qu'est-ce que le bonheur ? J'ai, en conséquence, ouvert mon Petit Larousse et j'ai lu à la page 120 ; Bonheur (bô-neur) n. m. Etat heureux. Je n'étais guère plus avancé ; je cherchai donc le vocable « heureux », et à la page 492, je lus : Heureux (reû-eu-ze) adj., qui jouit du bonheur.

Deux mots qui se renvoient la balle; mais de définition : point. J'en conclus que le bonheur est une chose qui ne se peut définir. Et que le meilleur moyen d'être heureux, c'est, quand on a du bonheur, de ne pas trop chercher à comprendre.

TRILLE.

Madame ZEGUE fait savoir à son élégante clientèle qu'elle ouvrira ses salons le 1er Mars.

BAS SOIE 50 FIN 15 F. ETON' OPERA

C'est aujourd'hui ta fête.

De grands magasins américains ont créé un service assez original et en tout cas qui part d'une idée fort ingénieuse. Les gens très occupés ou simplement ceux qui n'ont pas la mémoire des dates s'inscrivent à un comptoir spécial et font noter en regard de leur nom les fêtes et les anniversaires des personnes de leur famille.

Quelques jours avant la date, une secrétaire leur passe un coup de téléphone : « N'oubliez pas, jeudi, la fête de votre chère belle-maman » ou « l'anniversaire au petit Tom ». Et elle ajoute : « Nous avons pour cette occasion tel ou tel article qui conviendrait parfaitement ». Il suffit de passer commande.

C'est ainsi que l'on s'acquiert une réputation d'homme prévenant et que le magasin s'assure des clients fidèles.

Une bonne voiture d'occasion j'achète aux Ets J. Simon.

L'« Action Française » porte de graves accusations contre M. C.-A. Jullien secrétaire général du Haut Comité méditerranéen

Elle lui reproche notamment de trahir le Gouvernement et de communiquer à des agents de Moscou les secrets exposés au cours des réunions du Haut Comité

Paris, 6 février. — L'« Action Française » publie, sous la signature de Dominique Jordan, de nouvelles attaques contre le secrétaire général du haut comité méditerranéen, M. C.-A. Jullien. Nous reproduisons à titre d'information l'essentiel de cet article qui contient de graves accusations.

« Au haut comité méditerranéen, M. C.-A. Jullien prépare maintenant sa candidature aux élections législatives d'Oran, écrit Dominique Jordan. Il inspire « Oran-Républicain », journal du Front populaire oranais et son frère, qui le dirige en son nom, y attaque violemment la politique de M. Daladier. Mais ces petites trahisons sont courantes en démocratie. Elles ne nous indignent pas. Il n'en est pas de même des attaches étrangères de Charles-André Jullien. Il y a deux ans, il accompagnait en Algérie Vaillant-Couturier. Bien qu'ayant officiellement rompu avec les agents de Moscou en France, il a conservé d'excellentes relations, il entretient des rapports de complice avec le camarade Deloche, conseiller municipal de Joinville, petite commune proche de Blida, titulaire de la chronique algérienne de l'« Humanité », un des plus dangereux agents des Soviets. Ainsi, les secrets exposés au cours des réunion du haut comité méditerranéen par le général Noguès, le gouverneur général Le Beau et le résident général Eric Labonne sont aussitôt communiqués à Moscou. M. Daladier, qui est aussi ministre de la Défense nationale, ne pourrait-il surveiller un peu attentivement la suspecte activité de son collaborateur ? »

Le chef de la cellule communiste de Ville d'Avray est arrêté alors qu'il cambriolait un magasin

Paris, 6 février. — Le chef de la cellule communiste de Ville-d'Avray, Roger Goguy, 32 ans, cumulait ses fonctions de dirigeant extrémiste avec celle de chômeur professionnel et de cambrioleur émérite. Condamné déjà pour vol, trois fois récidiviste, il a été arrêté hier alors qu'il fracturait une vitrine.

Les JOURNAUX de la MÉTROPOLE

L'Espagne, la position italienne et la France

Paris, 6 février. — Le drame espagnol, tout au moins en ce qui concerne la zone pyrénéenne, est à la veille de se terminer. Mais la presse romaine laisse nettement entendre que les troupes italiennes ne quitteront pas l'Espagne avant que la victoire politique de Franco n'ait été assurée.

Voici du reste un extrait de l'article de Virginio Gayda dans le GIORNALE D'ITALIA :

L'Italie décidera seule à quel moment elle jugera opportun de retirer ses légions d'Espagne ; mais elle n'est pas, pour le moment, pressée de le faire. A la victoire militaire devra correspondre la victoire politique entière. Entre l'une et l'autre victoire peut s'insérer l'intrigue étrangère ; l'expérience le rappelle aux amis de Franco. Jusqu'à la totale liquidation des armes et des soldats rouges en Espagne et dans les territoires contigus où ils trouvent de périodiques refuges et de l'assistance jusqu'à la renonciation à toute autre intervention politique indue la victoire de Franco ne peut pas être considérée comme complètement assurée. Et c'est pourquoi les légionnaires italiens n'abandonneront pas le territoire espagnol tant qu'il n'aura pas été entièrement purgé des soldats rouges et des interventions corrosives de leurs amis.

On mande de Londres au FIGARO :

Le très sobre communiqué publié à Rome après la réunion du Grand Conseil fasciste a plus retenu l'attention des milieux diplomatiques anglais que si le Duce avait prononcé un grand discours politique. Ce communiqué, en effet, donne des précisions ou en tout cas invite la presse officieuse à donner des indications intéressantes sur un aspect particulier de la politique italienne et définit enfin ce que les Italiens entendent par victoire finale du général Franco. Il en résulte à Londres une certaine appréhension, car on s'aperçoit en effet que les définitions publiées aujourd'hui sont loin de concorder avec celles qui avaient été données aux ministres britanniques au cours des entretiens de Rome. Ceci dit, les milieux officiels ne veulent pas anticiper sur l'avenir et se gardent de faire des commentaires précis. Ils suivent avec intérêt, avec confiance la prise de contact du représentant français à Burgos et, n'ayant pas pris l'initiative des pourparlers diplomatiques en cours, ils attendent d'en connaître les premiers effets avant de se prononcer.

Dans L'HOMME LIBRE, Thouvenin interprète favorablement le silence de M. Mussolini :

La France ne découragerait point M. Mussolini s'il venait à des conceptions plus raisonnables. Après tout qui sait si M. Mussolini ne pense pas qu'il vaut mieux s'entendre pacifiquement avec la France plutôt que de chercher à lui imposer une guerre où il affronterait les forces invincibles de la France et de l'Angleterre. Les hésitations de M. Mussolini l'honorent et elles rassurent en outre ceux qui comme nous mènent la lutte pour la paix.

Le correspondant romain du FIGARO constate de son côté avec satisfaction que depuis quelques jours le ton de la campagne antifrançaise s'est radouci :

Quelles en sont les raisons ? Peut-être parce que cette campagne n'a eu que peu d'effet sur l'opinion publique, peut-être aussi est-ce une indication qui confirmerait les rumeurs répandues dans certains milieux diplomatiques au sujet des prises de contact et de pourparlers directs bien que secrets.

D'ores et déjà les problèmes de la liquidation de la guerre espagnole se posent à notre attention, souligne Piétri dans LE JOUR-ECHO DE PARIS :

Sans trop de hâte, MM. Daladier et Bonnet ont eu le mérite de le comprendre et la mission de M. Bérard a un prix inestimable. Il semble que l'éminent sénateur doive réussir dans sa tâche qui se résume à un seul point : l'indépendance diplomatique de l'Espagne, la question de l'intégrité territoriale de l'Espagne ne devant même pas se poser après les déclarations catégoriques du général Franco. En clair, la tâche de notre diplomate à Burgos doit être de renouer avec l'Espagne des relations de bon voisinage dont elles étaient le dernier bienfait de la monarchie. Là il apparaît que la bonne volonté de Franco est évidente.

La page nouvelle qui s'ouvre est celle de la restauration de l'Espagne, écrit également L'ERE NOUVELLE :

Aider l'Espagne, servir le peuple espagnol, qu'est-ce donc sinon l'arracher à ses luttes intérieures pour lui permettre de vivre, pour l'aider à vivre, à tirer profit de ces richesses incomparables que sont, et le sol et l'admirable vaillance des hommes. Nous, la France, nous avons une tâche à remplir qui nous est tracée par la nature même des choses et à laquelle seule risquerait de mettre obstacle ce que nous appellerons volontiers l'incompréhension idéologique.

La course à l'Elysée

M. Herriot a déclaré forfait. Aimot croit, dans LA LIBERTE, que le démenti qu'il vient de donner est fondé sur la certitude qu'aurait le président de la Chambre de son échec :

M. Jeanneney, sur le papier, aurait toutes les chances. Mais M. Jeanneney peut-il, dans l'Europe de 1939, où tant de chefs d'Etats sont dans la force de l'âge, représenter la France ? Bien entendu nous ne songeons pas à peser les chances des autres partants, ni même à savoir si MM. Daladier et Laval pourraient eux aussi se laisser tenter, mais nous retiendrons aujourd'hui que de plus en plus nombreuses sont dans les milieux politiques les voix qui s'élèvent pour un renouvellement de mandat au président Lebrun.

Aujourd'hui, la seule certitude est que M. Edouard Daladier est le partant numéro 1, assure Stibio dans L'ORDRE :

Certes « Le Petit Bleu » nous a assuré que le président du Conseil, après avoir caressé l'espoir de devenir président de la République y avait définitivement renoncé ; c'est encore une fois la règle du jeu. Les vrais candidats ne disent rien ou diront qu'ils ne veulent pas de l'Elysée. M. Daladier ne fait naturellement pas exception à la règle ; seulement certains signes ne trompent pas et ces signes révèlent que la candidature Daladier domine pour l'instant la situation.

Les socialistes et l'opinion

La fallacieuse mission de M. Blum aux Etats-Unis inspire à Sirius, du JOURNAL, ces pertinentes réflexions :

Nul ne peut s'opposer à ce que M. Léon Blum aille évangéliser les Amériques et surprendre la bonne foi des Américains ; notre seule défense consiste à prévenir nos amis des Etats-Unis et les membres du Gouvernement fédéral de Washington. Les uns et les autres doivent le savoir : M. Léon Blum n'est rien, ne représente rien, ne signifie rien. Ce qu'il dira ne dépasse pas la valeur de considérations personnelles et à la faveur de ses monumentales et perpétuelles erreurs il est facile de constater que ses vues personnelles ce n'est rien.

La radicale DEPECHE DE TOULOUSE rappelle les efforts du parti socialiste pour faire adopter leur additif relatif au ravitaillement de l'Espagne lors du dernier débat à la Chambre et les divisions profondes qui se sont manifestées mercredi à la C. A. P. :

Alors nous demandons aux socialistes : Est-ce que vous allez agiter le pays pour tenter vainement de faire triompher une thèse à propos de laquelle vous êtes vous-mêmes profondément divisés ? Cela est grave vraiment, et nous le disons à tous, aux socialistes comme aux modérés : il faut assurer l'unanimité nationale. Toute démarche de portée internationale qui trouverait le pays divisé, qui risquerait de le diviser davantage encore est inopportune et même dangereuse. La politique extérieure de la France n'est pas affaire de parti ; ce sont les seuls intérêts français que nous devons avoir en vue et tous les partis politiques doivent avant tout et uniquement servir les grands intérêts nationaux.

Les obsèques du général Baratier ont eu lieu hier à Paris

Paris, 6 février. — Les obsèques du général Baratier ont été célébrées ce matin en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou. Les honneurs militaires ont été rendus par le 24e régiment d'infanterie. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

Election départementale

ARIEGE

(Canton du Fossat)

Foix, 6 février. — Hier a eu lieu une élection au Conseil général de l'Ariège, canton du Fossat.

Ont obtenu : MM. Valette (rad. soc.), maire du Fossat, 952 voix, élu ; Soula, député (S.F.I.O.), 811 voix ; Daraud (comm.), 99 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Penent, président du Conseil général de l'Ariège, décédé.

La solidarité franco-britannique Accueillies avec satisfaction à Paris les déclarations de M. CHAMBERLAIN ont fait sensation à Rome

« Les aspirations naturelles du peuple italien ne lèsent les intérêts vitaux d'aucune nation » arguaient hier soir certaines personnalités officieuses

Accueil favorable à Londres

Londres, 6 février. — La déclaration par laquelle le Premier ministre confirmait en termes catégoriques la solidarité d'intérêts et d'action franco-britannique a été bien accueillie par la presque totalité de la Chambre des Communes.

En fait, un grand nombre de membres de l'assemblée estimaient qu'une semblable déclaration était nécessaire pour dissiper toute ambiguité au moment où la presse italienne cherche à déceler dans les récents discours des hommes d'Etat britanniques les indices d'une prétendue complaisance anglaise à l'endroit de ses revendications, mais il est certain que les paroles de M. Chamberlain prennent surtout leur pleine signification à un moment où les événements d'Espagne posent ou pourraient poser pour la France un grave problème stratégique.

Satisfaction à Paris

Paris, 6 février. — Dans des termes qui ne laissent place à aucune équivoque, M. Neville Chamberlain a affirmé une fois de plus l'étroite solidarité d'intérêts unissant la Grande-Bretagne et la France.

Cette déclaration a été

A travers Alger et la Banlieue

AUJOURD'HUI

MARDI, 7 FEVRIER 1939. — 38e jour de l'année : Saint Romuald. — Fête à souhaiter : Sainte Irma.

SERVICES MARITIMES POSTAUX. — Arrivée : vers 7 heures, de Port-Vendres, paquebot « El-Djezair », de la C.N.M. — Départ : à 10 heures, pour Marseille, paquebot « Lamoricière », de la C.G.T.

COURRIERS A POSTER. — Heures des dernières levées à la Grande Poste (la deuxième heure, entre parenthèses, se réfère à la levée surtaxée) : **Mardi**, 9 h. (9 h. 42) ; **Mercredi**, 9 h. (9 h. 42), 15 h. 25 ; **Jeudi**, 10 h. 25 ; **Vendredi**, 9 h. (9 h. 42) ; **Samedi**, 9 h. (9 h. 42), 15 h. 25 ; **Dimanche**, 13 h. et 13 h. 25.

SERVICE AVION quotidien (sauf lundi). — Dernières levées : Grande Poste et Bureaux d'Alger-Strasbourg, 5 h. 15 matin ; autres bureaux, minuit ; Air-France (boîte avion), , boulevard Carnot et Bureau de tri d'Alger-Gare, 5 h. 0 ; Hydrobase, rue de Cherbourg, 6 h. 25.

DEPARTS DES TRAINS. — Pour Oran : **Matin**, 8 h. 39 (dernière levée à la Grande Poste, à 7 h.) ; **Soir**, 21 h. 40 (dernière levée à la Grande Poste, à 20 h. 30).

Pour Constantine : **Matin**, 5 h. 35 et 7 h. 50 ; **Soir**, 21 h. 30 (dernière levée à la Grande Poste, à 19 h. 30).

Pour Djelfa : **Matin**, 6 h. 11.

Pour Boghari : 6 h. 11 et 16 h. 37.

Pour Orléansville : 6 h. 11, 18 h., 21 h. 40.

ARRIVEES DES TRAINS. — De Constantine : **Matin**, 6 h. 45 ; **Soir**, 17 h. 22 et 19 h. 48.

D'Oran : **Matin**, 6 h. 32 ; **Soir**, 18 h. 15.

De Boghari : **Matin**, 11 h. 52 ; **Soir**, 19 h. 37.

D'Orléansville : **Matin**, 6 h. 32 et 11 h. 52 ; **Soir**, 18 h. 15 et 19 h. 37.

De Djelfa : **Soir**, 19 h. 37.

ENTREE SOLENNELLE DU GENERAL POUPINEL (commandant le 19e Corps d'armée). — A 8 h. 30, revue des troupes, place du Gouvernement ; ensuite, entrée solennelle au 19e Corps d'armée. — A 10 h., cérémonie au Monument aux Morts. — A 10 h. 15, visites officielles.

ASSEMBLEE GENERALE. — A 8 h. 30, à la Maison de l'Agriculture, de la Fédération des Syndicats et Producteurs de Fruits, Légumes et Primeurs du Département d'Alger. — A midi, banquet à la Brasserie de l'Etoile. — A 15 heures, à la Maison de l'Agriculture, conférence de M. du Fretay.

POUR L'ERECTION DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC. — A 21 heures, grande séance cinématographique au « Rex », rue Horace-Vernet.

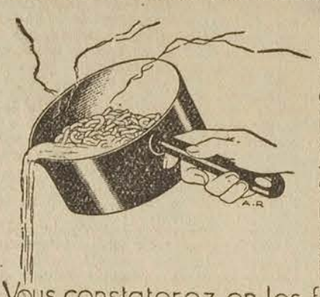

L'eau dans laquelle vous faites cuire des Pâtes ne doit ni verdir, ni jaunir. Si l'eau de cuisson verdit ou jaunit, vous avez la preuve que ces Pâtes contiennent un colorant destiné tout simplement à masquer une fabrication défectueuse.

Vous constaterez en les faisant cuire que les Pâtes RIVOIRE & CARRET ne contiennent aucun colorant.

RIVOIRE & CARRET

FAITS DIVERS

LA DROGUE. — L'autre nuit, au cours d'une rafle, les gardiens de la paix ont arrêté, dans la haute ville, le nommé Moussaoui Mohamed ben Saïd, 20 ans, demeurant rue du Delta, lequel était porteur d'un paquet de cocaïne. Il sera présenté au Parquet.

Aux femmes de 45 ans
pour qu'elles restent jeunes

L'histoire de cette Parisienne intéressera toutes les femmes ayant atteint l'âge critique. Arrivée à la cinquantaine, elle connaissait, en effet, toutes sortes de troubles : éblouissements, vertiges, maux de tête, maux de reins, etc. Avec cela, naturellement, un appétit défaillant et une lassitude persistante. Elle se mit donc à prendre des Sels Kruschen. « Au bout d'une semaine déjà — écrit-elle, — j'ai ressenti un soulagement. J'en suis maintenant à mon troisième flacon, ma santé est rétablie, plus de malaises, mais une impression de vigueur et de confiance en moi. »

Avec le retour d'âge, les organes internes ont tendance à devenir paresseux. Aux femmes arrivées à cet âge, une petite dose de Sels Kruschen chaque matin fait alors le plus grand bien. Foie, reins, intestin, estomac, tout se remet à fonctionner harmonieusement. Les troubles sont dissipés. Une nouvelle santé et une nouvelle jeunesse en résultent tout naturellement. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

UN COMMIS MALHONNETE. — Hier matin, à son réveil, le commerçant Benyoussef Mohammed, 82, rue Marey, a constaté la disparition de son commis qui dormait également dans son magasin et d'une somme de 11.100 francs qui était enfermée dans un coffre. La Sûreté a été avisée.

Il était bon ce gâteau !

Bien levé, bien savoureux. Ça c'était un gâteau fait avec la

LEVURE ALSACIENNE alsa
CHIMIQUE
en sachet rose avec timbre Alsa.

UN BUREAU EST CAMBRIOLE. — L'autre nuit, par effraction, des malfaiteurs se sont introduits dans le bureau de l'entreprise de M. Marcel Joly, marbrier, chemin des Crêtes. Ils ont dérobé une somme de 400 francs qui était enfermée dans un meuble. Plainte a été déposée.

CAP D'OR
APÉRITIF au QUINQUINA
REBAUD GIROD - ALGER

MAUVAIS COMMISSIONNAIRE ARRETE. — Il y a quelques jours, Ali ben Bouchaïd, « yaouled des quais », recevait, de M. Pierre Jeoffroy, navigateur, un billet de 50 francs pour aller faire une emplette. Le commissionnaire disparut et, avec lui, le beau billet. Hier, il a été reconnu et appréhendé.

Ali, bon enfant, a avoué que la tentation de s'emparer du bien d'autrui a été plus forte que sa conscience.

ENCORE UN VOL DE BICYCLETTE PRES DE LA GRANDE DOUANE. — 14 heures, hier après-midi. C'est l'heure de la reprise du travail. Nombreux sont les cyclistes qui posent leur cheval d'acier contre le mur de la Grande Douane. Leur absence est de courte durée, généralement, et la rue à cette heure est passagère. Hélas ! depuis quelques semaines, nombreux sont les cycles qui ont disparu à cet endroit. Hier, ce fut le tour de Cheik Ahmed ben Boualem, 21 ans, magasinier aux ateliers Terrin, à être victime du ou des voleurs.

La Sûreté devrait bien mettre un terme à ces exploits et appréhender les audacieux malandrins.

RUISSEAU

Bouloman-Club du Ruisseau. — Samedi 4 courant, renouvellement du bureau à 17 h. 30 ; apéritif général et remise des récompenses, au siège, à 18 h. 30.

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir, la naissance d'André, fils de M. Bonnet *Jean, du B.C.R., et de Mme.* Meilleurs vœux.

HUSSEIN-DEY

Nécrologie. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de M. Boussa Boucelha, père de M. Boucelha Abdelkader, conseiller municipal. Nos bien sincères condoléances.

Cinéma Royal. — Deux grands films : « Hurricane », avec Dorothy Lamour et Jon Hall ; « Malheur aux vaincus » (Mangez-les vivants) ; actualités mondiales, documentaire, comique.

Cinéma Moderne. — Deux grands films : « Fièvre de cheval », avec Joé Brown, et « Dernier Combat », avec Edward Robinson ; actualités.

Vol de tonneaux. — L'agent secrétaire Casale s'est transporté au pont pour enquêter au sujet d'un vol de 3 tonneaux commis au préjudice de Mme Delaporte.

Estudiantina. — Réunion du Conseil d'administration, mardi 7 février, à 18 h. 30, au local. Questions diverses très importantes. Présence indispensable.

Ligue des Familles nombreuses. — Réunion du Conseil d'administration, mercredi 8, à 18 h.

Boule Enchantés. — Dimanche 12 février, concours intermembres ; tirage à la mêlée. Ce concours est doté de 150 fr., plus les mises (5 fr. par joueur) ; 100 fr. offerts par la Société et 50 fr. par M. Gornès, membre fondateur. Jet du but à 8 heures précises.

Cercle laïque d'Etudes populaires. — Réunion du Conseil d'administration, à 18 h. 30, au local, place Trottier. Les membres du personnel enseignant des écoles publiques sont cordialement invités à y assister.

Joyeux Boulistes de Nouvel-Ambert (annexe). — Résultat du concours intermembres doublettes du 5 : 1. Gavino, Brunon ; 2. Roquin, Spadone ; 3. Cazeau, Frasquet. Joueurs engagés, coupe Bourson, réunion au siège, samedi, 18 heures. 19 février, concours fédéral organisé par les Joyeux Boulistes et la Boule Dorée : 500 fr., plus les mises. Une coupe, offerte par notre vice-président, M. Seyfried, récompensera la quadrette vainqueur.

EL-BIAR

Les Poilus d'Orient. — Les anciens combattants du front d'Orient, résidant sur le territoire de la commune d'El-Biar, membres de l'Association d'Alger, sont priés de se réunir, chez le camarade Terrazzoni, 69, rue G.-Clemenceau, dimanche 12 février, à 10 heures du matin. Les camarades non inscrits au groupement sont cordialement invités à cette réunion à laquelle assisteront les membres dirigeants du groupement d'Alger.

KOUBA

Elections municipales complémentaires

Remerciements

Il est de coutume, après l'expression d'une consultation électorale, d'adresser des remerciements.

Les dix candidats de la liste nationale des intérêts généraux de la commune de Kouba veulent aujourd'hui donner un caractère particulier à leurs remerciements.

Seuls à lutter contre toutes les coalitions d'un maire autrefois national qui n'a pas hésité un instant à accepter l'apport total des voix marxistes, nous venons particulièrement remercier les électeurs qui ont voté pour nous. Ils ont permis à six des nôtres, avec le concours de quelques conseillers municipaux demeurés en fonction, de pouvoir, à l'avenir comme par le passé, défendre les intérêts généraux et nationaux de Kouba, tout en subissant la dictature d'un maire, qui, après les cris de « Vive Chanel ! » a accepté le chant de l' « Internationale », couvert heureusement par la « Marseillaise ».

En votant pour nous, vous avez implicitement marqué l'inconscience du maire, et vous lui avez signifié votre réprobation. Nous vous promettons de travailler sans haine à la défense des intérêts de Kouba, pour le redressement moral et matériel de notre commune, et ce faisant, pour notre grand pays.

Affiliés à un parti de jeunes, nous vous promettons d'étudier loyalement, dans le cadre des choses possibles tous les problèmes intéressant les sports. Nous subirons la dictature majoritaire du maire, mais soyez sans crainte, vous serez tenus au courant de toutes les obstructions systématiques que nous présumons certaines. Nous déclarons que nous étudierons toutes les demandes fondées, d'où qu'elles viennent, absolument décidés à combattre tout favoritisme.

Croyez, chers électeurs, à tous nos remerciements.

Beccarel Henri, Cellier Eloi, Chapuis Marcel, Grasser Charles, Mattei Désiré, Noque Léon, Capo Jean, Pons Jean, Morand Etienne, Sastre Jean.

La statue de Jeanne d'Arc

La soirée du « Rex »

Le Comité de Jeanne d'Arc rappelle que c'est ce soir, mardi 7 février, à 21 heures, au « Rex », qu'a lieu la grande séance cinématographique donnée au profit de la statue. La location sera ouverte toute la journée, 5, rue Horace-Vernet, aux prix de 8 et 12 frs. (Tenue de ville).

Le Comité fait de nouveau appel à tous les Algérois pour qu'ils viennent très nombreux à cette soirée qui, par ailleurs, sera extrêmement intéressante, grâce aux films qui seront présentés au public.

Le Président du Comité.

Une messe à Saint-Augustin à la mémoire des morts du 6 Février

Sur l'initiative des « Camarades du feu » et de l' « Association Marius Plateau », un service religieux a été célébré hier, à 11 h. 30, en l'Eglise Saint-Augustin, à la mémoire des morts du 6 Février. La messe fut dite par M. le Chanoine Pezet. Au premier rang de l'assistance dans laquelle se trouvaient de nombreux adhérents des groupements nationaux et des associations d'anciens combattants, nous avons reconnu M. Rozis, maire d'Alger.

La question des gadoues devant le Conseil municipal d'Alger

A la dernière réunion du Conseil municipal, M. Dumord, se faisant l'interprète de la Fédération des maraîchers, a fait au nom de cette dernière, une interpellation sur la question des gadoues.

Faisant savoir que les primeuristes éprouvaient, à l'heure actuelle, de sérieuses difficultés provenant de la raréfaction des fumiers du fait du développement de la motorisation, l'interpellateur a demandé que soit mise à l'étude la vente des gadoues de la ville. Il a insisté sur le fait que cette vente procurerait de nouvelles ressources pour la ville et que les élus se devaient d'aider l'industrie maraîchère dont vivent une multitude de petits propriétaires, employés et ouvriers. Les gadoues, a-t-il ajouté, seraient prises à l'usine d'incinération et ne traverseraient pas la ville puisque destinées à la banlieue.

M. Sales, répondant à M. Dumord, lui a fait savoir que cette question n'était pas perdue de vue et qu'une solution favorable pouvait être escomptée.

UNIVERSITE D'ALGER

FACULTE DE DROIT

Soutenance de thèse de doctorat

Mlle Lefèvre Laure soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en droit le 8 février, à 14 h. 30. Sujet : « Recherches sur la condition de la femme kabyle ».

Jury : MM. Bousquet, président ; Chauveau et Viard, suffragants.

FEDERATION DES COMITES DE QUARTIERS

COMITE DE MUSTAPHA - INFERIEUR (Champ de Manœuvre). — Réunion du Conseil d'administration mercredi 8 février, à 18 h. 30, au Café de France, 93, rue Sadi-Carnot, Alger. Désignation du bureau et questions diverses.

COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DES QUARTIERS ROVIGO, GAMBETTA, MONTPENSIER ET CITE BISCH. — Le comité invite instamment tous les habitants, sans distinction d'opinions politiques, raciale et confessionnelle, à adhérer en masse à son groupement afin d'appuyer ses efforts pour qu'il soit fait droit, à bref délai, à ses légitimes revendications dont bénéficiera la collectivité. D'autre part, de nombreux avantages sont attachés aux cartes d'adhésion. Les inscriptions sont reçues au siège du comité, 71, rue Rovigo, Alger.

Une réunion générale de propagande, donnée sous l'égide de la Fédération des Comités de quartiers, aura lieu dimanche 19 février, au Cinéma Montpensier, à 10 h. Tous les habitants de ces quartiers sont instamment priés d'y assister.

QUARTIER DES FACULTES.— Les membres du syndicat du quartier sont priés de se réunir en assemblée générale statutaire vendredi 10 février, à 18 h., au Bar Richelieu, 15, rue Richelieu. Comptes rendus moral et financier ; renouvellement du Conseil d'administration. Présence indispensable.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CIMETIERES

En exécution d'un arrêté municipal du 29 décembre 1938, il sera procédé dans les cimetières européens d'Alger, à partir du 16 avril prochain, à la reprise des concessions de 15 ans accordées du 16 avril 1923 au 15 avril 1924 et des concessions de 30 ans délivrées du 16 avril 1906 au 15 avril 1907. Les terrains réservés aux sépultures générales et dans lesquelles ont eu lieu des inhumations antérieurement au 16 avril 1934 seront repris par la Ville le 16 avril 1939.

Cet arrêté concerne également l'enlèvement des pierres, monuments, entourages et objets funéraires existant sur les tombes qui vont être périmées.

Tous renseignements seront donnés aux intéressés, soit dans les cimetières, soit à l'Hôtel de Ville, bureau n° 78 (3e étage).

Les personnes qui désireraient transformer des tombes en concessions devront se présenter d'abord au conducteur des travaux du cimetière, ensuite à l'Hôtel de Ville (service des travaux communaux n° 78), munies de pièces d'état civil.

SOCIETES REGIONALES

AMICALE BONOISE. — Les membres de l'Amicale Bônoise d'Alger sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu mercredi 8 février, à 18 h., dans la salle de réunions de la Brasserie du Coq Hardi, 72, rue d'Isly.

AMICALE DES ENFANTS DU RHONE. — Ce jour, mardi, apéritif mensuel à 18 h., au siège, Brasserie Guillaume-Tell. Réunion du Conseil d'administration. Compte rendu de la dernière fête.

LA VIE SOCIALE

SYNDICAT PROFESSIONNEL FRANÇAIS DES CANOTIERS DU PORT D'ALGER. — Les canotiers sont avisés qu'une réunion aura lieu, mardi 7 février, à 18 h. 30, au siège du syndicat, 18, Bd Baudin, bâtiment B, 1er étage, Alger. Ordre du jour : 2 nouveaux sièges de délégués à pourvoir. Présence absolument indispensable.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

Office de l'Afrique du Nord

Les membres de l'Institut international d'Anthropologie (Office de l'Afrique du Nord) se réuniront ce soir, mardi, à 17 h., au Musée du Bardo, pour entendre une communication de M. Reygasse sur : « Quelques théories nouvelles en Préhistoire ».

GROUPEMENTS POLITIQUES

(Communiqués)

PARTI SOCIAL FRANÇAIS

Section 107, 2, rue d'Ornans, à Belcourt. — Ce soir, à 18 h. 45, réunion générale avec deux orateurs de la Fédération. Sympathisants cordialement invités.

Courrier maritime

Dans le port d'Alger

ENTREES

18 h. 30 : Vap. holl. Vulcanus, cap. Bloh, 1.125 t., d'Amsterdam, rel. ch., arm. KNSM, Amsterdam, feu rouge. ★ 20 h. : Vap. fr. G.-G.-Tirman, cap. Rochel, 1.746 t., de Marseille, pass. et div., arm. SGTM, Marseille, quai Nord. ★ 23 h. : Vap. fr. Le-Zéramna, cap. Lasblaize, 274 t., d'Oran, div., arm. ANA, Oran, Petite Douane. ★ 5 h. 30 : Vap. fr. André-Moirant, cap. Joanjic, 1.452 t., de Dunkerque, arm. SAGA, Dunkerque, quai de Bordeaux. ★ 6 h. : Vap. fr. Ville-de-Bougie, cap. Zanca, 451 t., de Marseille, div., arm. Sanpan, Alger, quai de Sète. ★ 6 h. : Vap. fr. Djebel-Nador, cap. Buregard, 1.840 t., de Marseille, div., arm. CNM, Marseille, Gare Maritime. ★ 7 h. 30 : Vap. norv. Banadéros, cap. Hang, 1.258 t., de Londres, div. et maz., arm. Olsen F., Oslo, Gare Maritime. ★ 8 h. : Vap. fr. Cérès, cap. Leneveu, 1.887 t., de Rouen, div. et fûts, arm. Heuzey, Rouen, quai de Calais. ★ 8 h. : Vap. al. Kythéra, cap. Spontoz, 2.338 t., de Constantza, charb., arm. DLL, Hambourg, feu rouge. ★ 9 h. : Vap. norv. Scebeli, cap. Lyve, 1.763 t., de Dieppe, rel. maz., arm. Dahl, Sandefjord, jetée de Mustapha. ★ 11 h. 30 : Vap. angl. Stanbridge, cap. Jonny, 3.443 t., de Carthagène, rel., arm. Billemer, Londres, en rade. ★ 11 h. 40 : Vap. fr. Lamoricière, cap. Baléro, 1.979 t., de Marseille, pass. et div., arm. CGT. Marseille, Gare Maritime. ★ 12 h. 45 : Vap. ital. Amsterdam, cap. Cacace, 4.709 t., de Rotterdam, rel. ch., arm. Rizzuto, Naples, Gare Maritime. ★ 15 h. : Vap. grec Michaël-Livanos, cap. Pappalos, 2.848 t., de Sourabaya, rel. charb., arm. Livanos, Le Pirée, môle Sud.

SORTIES

19 h. : Vap. ital. Fiannona, pour Rotterdam. ★ 21 h. 30 : Vap. all. Helnrich-Schmidt, pour Hull. ★ 2 h. : Vap. fr. Noroit, pour Berre. ★ 2 h. : Vap. ital. Luciano, pour Rotterdam. ★ 12 h. : Vap. holl. Vulcanus, pour Patras. ★ 12 h. : Vap. norv. Banadéros, pour Beyrouth. ★ 12 h. 30 : Vap. all. Kythéra, pour Hambourg. ★ 13 h. : Vap. norv. Scebeli, pour Haïffa. ★ 16 h. 30 : Vap. dan. Tula, pour Tunis. ★ 17 h. : Vap. fr. Le-Zéramna, pour Bougie. ★ 17 h. : Vap. fr. Djebel-Nador, pour Philippeville. ★ 17 h. : Vap. angl. Dido, pour Malte. ★ 18 h. : Vap. fr. Marcel-Schiaffino, pour Rouen. ★ 18 h. : Vap. fr. Saint-Cyrille, pour Bougie.

EN PARTANCE

Vap. fr. Ville-de-Bougie, pour Sète. ★ Vap. fr. Cérès, pour Rouen. ★ Vap. ital. Amsterdam, pour Venise. ★ Vap. grec Michaël-Livanos, pour Rotterdam.

NAVIRES ATTENDUS

Vap. fr. Bangkok (CR), du Havre, Gare Maritime. ★ Vap. angl. Blayresk (Nisbet), de Cardiff, quai de Bizerte. ★ Vap. holl. Hoogkerk (Verenigde), de Port-Saïd, feu rouge. ★ Vap. angl. Ashbury (Capper), de Sundeland, môle Sud. ★ Vap. norv. Nina-Borthen (Borthen), d'Abadan, quai de Lorient.

Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

Renouvellement du conseil d'administration

Procès-verbal de l'élection du Conseil d'administration de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, pour son fonctionnement pendant les années 1939-1940-1941.

L'an mil neuf cent trente-neuf, le lundi 30 janvier, à seize heures, au siège de la Société, il a été procédé, sous la présidence de M. Mathieu, par l'assemblée générale, conformément à l'article 5 des statuts, au dépouillement des votes exprimés en vue du renouvellement du Conseil d'administration de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

Ont été élus(par lettres alphabétiques) : MM. Aubry Jules, Bessières Lucien, Bugéja Manuel, Berger-Vachon, Chamski-Mandajors, Josse Honoré, Lefèvre-Paul, Mathieu Louis, général Meynier, général Paquin, Prunnelle Louis, Rimbault Paul, Robert Randau.

Séance bi-mensuelle

Mardi 14 février, aura lieu, à 17 h. 30, au Cercle Militaire, salle des Maréchaux, la séance bi-mensuelle au cours de laquelle M. le général Paquin fera une conférence sur le sujet suivant « l'Ukraine ».

Les cartes de sociétaire devront être présentées à l'entrée, au contrôle, ainsi que les lettres d'invitation. Les personnes qui n'ont pas encore leur carte de l'année 1939, sont priées de bien vouloir s'adresser au secrétariat, 24, rue de Constantine.

Les Kermesses

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Le Comité des Amis de Sainte-Thérèse, profondément touché des nombreuses marques de sympathie et du dévouement sans bornes qu'il a rencontrées à l'occasion de sa kermesse annuelle, se fait un devoir de remercier, très vivement, toutes les personnes qui ont contribué au succès de leur fête.

Il est heureux de leur annoncer que le Sanctuaire, pour lequel ils ont souscrit, va être très prochainement élevé à Bab-el-Oued, au n° 13 de la rue du Dauphiné.

Syndicats chrétiens

Listes des numéros gagnants

Comptoir des ouvrages de dames. — Nos 85, 214, 489, 1670, 1819. Lots à retirer chez Mme Butori, 1, rue Jean-Rameau.

Comptoir des jouets. — Nos 1011, 952, 571, 2084, 182, 556. Lots à retirer 6, rue Tirman.

Comptoir de la baraque foraine. — Nos 580, 656, 968, 239. Lots à retirer, 6, rue Portalis.

Comptoir des jeux. — Nos 214, 23, 426, 613, 170, 455, 336, 252, 894, 66, 1024, 352, 972, 690, 839, 134, 759, 1683, 740, 910. Lots à retirer, 6, rue Tirman.

Comptoir du buffet-bar. — Nos 92, 454, 964, 315, 801, 702, 300, 594, 685, 153. Lots à retirer chez Mlle Brun, 19, rue Richelieu.

Comptoir de la librairie. — Nos 658, 763, 123, 841. Lots à retirer Librairie l'Africaine, 18, avenue de la Marne.

Comptoir de l'alimentation. — Nos 1779, 970, 1122, 1068, 586, 1952. Lots à retirer, 6, rue Tirman.

Comptoir des fleurs. — Nos 729, 867, 796, 1460, 1435, 5, 975, 316. Lots à retirer, 6, rue Tirman.

Comptoir du bazar. — Nos 8, 38, 71, 83 toutes séries. Lots à retirer, 6, rue Tirman.

La Journée de Lourdes

La journée de Lourdes sera célébrée dimanche 12 courant, sous la présidence de Son Excellence Mgr l'Archevêque.

Le matin, à 8 heures, à la Cathédrale, messe de communion à laquelle assisteront, dans le chœur, les malades venus à Lourdes qui le pourront, accompagnés des membres de l'Hospitalité diocésaine de Notre-Dame de Lourdes, sous la direction de M. le bâtonnier Foissin, président. Les chants seront ceux de notre pèlerinage.

A 9 h. 30 et à 13 h. 30, au Rex, rapports par Mlle d'Arras, conférence sur Lourdes par le P. Degeorges, des Dominicains. Le film de Lourdes, tant apprécié déjà, sera projeté sur l'écran. Tout de suite après la conférence de 13 h. 30, réunion des membres de l'Hospitalité dans la salle de la Maison des Œuvres, 5, rue Horace-Vernet. L'entrée de la salle du Rex est entièrement gratuite.

Nous rappelons aux pèlerins de bien vouloir se munir de leur insigne du pèlerinage et de leur manuel.

Le directeur diocésain des œuvres.

LA VIE RELIGIEUSE

EGLISE CATHOLIQUE LIBERALE (Oratoire Saint-Raphaël, 8, rue du Languedoc). — Tous les matins, messes à 6 h. 45 et 7 h. 30. Mardi 7, à 18 h. 30, salut solennel. Jeudi 9, à 18 h. 30, Sainte-Onction. Samedi 11, à 18 h. 30, causerie sur la liturgie.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Alger

Trois trafiquants de kif condamnés

Le kif ? Un poison ! La loi frappe ceux qui le vendent. Maza Ahmed ben Saïd et Ahmed Ali ben Ahmed en faisaient commerce à Maison-Carrée ; Maza le vendait dans les cafés maures par petits paquets de 1 fr. 25. Jugement : 16 francs d'amende chacun.

Lahbassi Mohamed, cordonnier à Bou-Saâda, tenait une fumerie de kif dans son échoppe ; on a saisi tout un matériel ainsi que du kif en poudre et en feuilles : 8 jours de prison.

Ce qu'il en coûte de voter avec la carte d'électeur d'un ami

Lors des élections au Conseil général de juin 1938, un certain Adolphe Laïk, demeurant rue de l'Echelle, se présentait au bureau de vote avec la carte d'électeur de Jean Pequignot, demeurant 7, rue Montpensier. Procès-verbal fut dressé. D'ailleurs Adolphe Laïk reconnut les faits : « Jean Pequignot était à Paris, a-t-il dit, et je croyais que j'avais le droit de voter avec sa carte ! Pequignot (Me Laquière) a été relaxé ; Adolphe Laïk a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende. Défenseur, Me Dayan.

2 ans de prison à l'amateur de primeurs

Le 15 novembre 1938, des cambrioleurs pénétraient, par effraction, la nuit, dans un local d'Hussein-Dey, où étaient entreposées des primeurs, et faisaient provision de raisins, poires, dattes, pommes et bananes. On arrêtait Belguermi Moktar, titulaire de 11 condamnations ; Mandi Abdelkader, tonnelier ; Fakir Ali et Djilali Mohamed, n'ayant ni profession, ni domicile.

Le tribunal a condamné Belguermi à 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Mandi et Fakir ont été relaxés (Me Dayan) ; Djilali Mohamed (Me Aknin) a été condamné à 3 mois de prison.

Président, M. Luciani ; ministère public, M. le substitut Fourey.

Cour d'appel d'Alger

L'affaire des fausses cartes d'identité de L'Arba

La peine de 2 ans de prison frappant Costantini est confirmée

On se rappelle que le 2 décembre 1938, le Tribunal correctionnel d'Alger condamnait, à 2 ans de prison et 100 francs d'amende, le secrétaire du commissariat de police de L'Arba, inculpé de concussion. Costantini, on ne l'a pas oublié, donnait aux Marocains, en guise de cartes d'identité, des reçus provisoires contre remise d'une certaine somme. Le secrétaire conservait l'argent par devers lui, mais ne faisait jamais établir, par la Préfecture, les pièces officielles d'identité.

Sur appel du prévenu et, à minima, du ministère public, l'affaire est venue devant la Cour (8e Chambre). A l'audience, Costantini ayant déclaré qu'il se désistait de son appel, la Cour a purement et simplement confirmé la peine de 2 ans de prison et 100 francs d'amende. Défenseur, Me Albertini.

Un cambrioleur cumule 16 ans de prison

Ali ben Sassi, qui n'a d'autre profession que celle de cambrioleur, est le type parfait du mauvais sujet. Un beau casier judiciaire ! Le Tribunal correctionnel l'a condamné à quatre fois 3 ans de prison pour divers exploits ; il a notamment, dans la nuit du 3 au 4 janvier, volé 1.800 francs de tabacs, cigarettes et marchandises diverses chez Mme Veuve Deschamps, 22 bis, avenue Malakoff ; il a aussi, dans la nuit de Noël 1938, cambriolé le débit de tabacs de Hamida Ali ben Meziane, 51, rue Porte-Neuve. Avec lui, un complice, Hamrane Hocine, qui n'exerce lui non plus, aucune profession, avait été condamné à 6 mois d'emprisonnement.

Pour Ali ben Sassi, la Cour d'appel a porté les 4 peines de prison à 4 ans chacune, avec confusion ; celle de Hamrane Hocine, a été portée à un an. Défenseur, Me Haddou. Au siège du ministère public M. l'avocat général Le Clerc.

Un entrepositaire de vins de la place d'Alger est condamné à de fortes amendes pour plusieurs délits de fraude

Et voici la fraude ! En 1936, un inspecteur de l'administration relevait diverses infractions aux contributions, contre M. Joseph Segui, entrepositaire de vins, 2, rue Nelson-Chérico, à Alger : réception de vin sans titre de mouvement, fausse déclaration lors d'un inventaire, défaut de licence, mise en circulation de vin sans titre de mouvement, tels étaient les délits qu'on reprochait à Joseph Segui qui s'était vu dresser plusieurs procès-verbaux.

Le 26 février 1938, le Tribunal correctionnel condamnait Joseph Segui à 660 amendes de 200 francs chacune, plus les décimes à payer les droits de fraude, soit 10.431 fr. 65 et, en plus, la valeur des objets saisis : 95.000 francs.

Le 28 janvier 1938, le même commerçant avait déjà été condamné, pour des délits identiques, à deux fois 5 amendes de 500 francs et à payer 16.000 francs, représentant la valeur de la marchandise saisie.

Enfin le 15 février, on relève des nouvelles condamnations : 4 amendes de 100 fr. ; pour les droits de consommation, 4 amendes de 500 francs, décimes et demi-décimes en plus ; 2 amendes de 200 francs, décimes en plus ; 2 amendes de 300 francs, décimes en plus ; 296 fr. 29 de droits de fraude et 4.400 francs, valeur des objets saisis.

L'affaire est venue, sur opposition, devant la Cour d'appel qui a confirmé la décision des premiers juges. Plaidaient, M. le bâtonnier Groslière pour le prévenu ; Me Mélia, pour l'administration des contributions.

Un propriétaire de l'Alma condamné pour fraude alimentaire sur le vin

Le 25 août 1935, un inspecteur des fraudes prélevait du vin destiné à Lucien Brock, demeurant au Corso (Alma) ; l'analyse révélait que le vin n'offrait pas le degré minimum voulu.

Le 22 juillet dernier, le Tribunal correctionnel condamnait Lucien Brock à 16 fr. d'amende ; à une amende fiscale de 500 francs, double décimes en sus, et à payer une somme de 45.000 francs représentant la valeur de la marchandise confisquée.

La Cour a confirmé. Défenseur, Me Guinand ; Me Mélia pour les Contributions.

815 bouteilles d'absinthe saisies et le propriétaire paiera les amendes !

Le 17 mai 1937, à Bel-Abbès, on pinçait sur un camion d'André Fernandez, entrepreneur de transports à Oran, rue de Casablanca (Maison Riso), 78 caisses renfermant 815 bouteilles d'absinthe destinées à M. Aimé-Désiré Boulanger, propriétaire, domicilié, 42, rue du Soleil, à Bel-Abbès. Ce dernier était inculpé de fraude alimentaire et le délit de complicité était retenu à l'encontre du transporteur, de son chauffeur, M. Louis André et du graisseur du camion, M. Joseph Garcia, domiciliés à Oran.

Ces trois derniers étaient relaxés, par jugement du tribunal de Bel-Abbès, le 28 janvier 1938, mais Boulanger était condamné à 50 francs d'amende ; il se voyait, en outre, condamné à payer aux Contributions une amende de 100 francs pour octroi de mer ; une amende de 500 francs pour le Trésor ; le quintuple des droits de consommation s'élevant à 42.961 fr. 35, les doubles décimes et demi-décimes de ces pénalités, et confiscation, bien entendu.

La Cour d'appel, sur opposition, a confirmé. Me Salles pour le prévenu ; Me Mélia, substituant Me Le Dentu, pour les Contributions.

Pour ces affaires, la Cour (7e Chambre) était présidée par M. Aillaud ; au siège du Ministère public, M. l'avocat général Calendini.

R. B.

Défense passive contre les attaques aériennes

La Mairie d'Alger nous communique :

Les hommes de nationalité française, valides et dégagés de toute obligation militaire, qui désirent être employés à la défense passive en temps de guerre sont priés d'adresser au Maire d'Alger (services techniques) une déclaration indiquant : nom et prénoms, date et lieu de naissance, adresse actuelle, profession, nature des services militaires effectués, aptitudes.

Les personnes ayant fait une déclaration en septembre et octobre derniers n'ont pas à la renouveler.

LA VIE ARTISTIQUE

Demain, à 17 h. 15, aux Beaux-Arts
RECITAL BODENHEIMER

—o—o—

Mercredi 8 février, 21 h., Salle Bordes
UNIQUE GALA
André BAUGÉ
av. la cantatrice **Suzanne BAUGE**, le pianiste-compositeur, 1er ch. d'orchestre de l'Opéra-Comique **Fernand MASSON.**
Location : Librairies Chaix-Soubiron

Musique

Les Concerts classiques

Premier récital de piano Alexandre Uninsky

Une salle nombreuse et de goût sûr ne ménagea pas ses applaudissements au cours d'un programme sans inédits, mais d'un choix heureux, composé de pièces de Bach, Liszt, Brahms, Chopin, Debussy, Ravel, Strawinsky, qui prirent tout leur rehaut grâce à l'habileté consommée de l'exécution et à la très grande distinction de l'interprétation.

Alexandre Uninsky, qui s'était fait entendre pour la première fois à Alger en 1937, a, dans l'intervalle, mûri sa pensée et perfectionné son jeu. Sa sonorité a gagné en éclat, en opulence, en limpidité ; du forte au pianissimo, il dispose de tous les degrés de l'intensité avec une souplesse tout ensemble hardie et sûre, avec une variété d'articulation irréprochablement nette et sans rien sacrifier de l'homogénéité et de la continuité de la conception. Ses finesses ne sont jamais ni maigres, ni sèches ; sa force ne s'entache d'aucune lourdeur. Il emploie, avec la plus grande élégance de composition, une technique élégante, dont la beauté, le fini, la préciosité même concourent à l'énergie et à la franchise de l'ensemble.

Encore que le tempérament et la grande faculté d'assimilation d'Alexandre Uninsky lui permettent d'aborder tous les auteurs avec une égale réussite, il semble que la sensibilité, l'aristocratie de Chopin et son étoffe fastueuse, pareille à une soierie de cour aux reflets changeants, conviennent tout particulièrement à la musicalité de son interpr

DANS L'AVIATION COMMERCIALE

Les amis de Pierre Viré ont fêté hier sa rosette d'officier de la Légion d'honneur

M. Poulin, directeur de la Régie Air-Afrique, a remis à notre collaborateur l'insigne de son grade

En présence de tous ses amis, équipages héroïques de l'aviation commerciale, Pierre Viré recevait, hier, des mains de M. Poulin, directeur de l'exploitation de la Régie Air-Afrique, commandeur de la Légion d'honneur, la rosette d'officier de cet ordre, grade auquel il a été promu il y a quelques semaines.

Ce fut une courte mais bien émouvante cérémonie. Après avoir rappelé les prouesses de ceux qui l'entouraient, pilotes, radios, mécanos, évoqué les temps où l'homme devait suppléer aux faiblesses de la machine, où les coups durs se succédaient à un rythme exaspérant, mais où toujours la vitalité, la valeur professionnelle, l'héroïsme des équipages remportaient des victoires éclatantes sur la matière et les éléments, M. Poulin remit à Pierre Viré le nouvel insigne de son grade.

Il ajouta à ce geste, dont il s'est dit très honoré, un geste plus simple mais plus symbolique. La belle rosette qu'il épingla sur la poitrine de Pierre Viré était celle que lui-même avait reçue, en 1918, devant les camarades de son escadrille de combat. Par ce don, M. Poulin a tenu à prouver au nouvel officier l'union indéfectible de l'aviation d'après-guerre, et surtout des équipages d'Air-France et d'Air-Afrique.

Les félicitations officielles de M. Gérard, ingénieur au service de la navigation aérienne, celles de M. Volmérange, adjoint à M. Poulin, de M. Domenach, du ministère de l'Air, de la pléiade héroïque qui avaient tenu à être à ses côtés, ont prouvé à notre collaborateur et ami Pierre Viré combien la grande famille de l'aviation civile l'estimait et l'aimait.

Un champagne d'honneur fut ensuite servi et si le vin de France pétillait dans les coupes, les yeux de tous réfléchissaient la plus belle des joies, celle de la fraternité.

Nous sommes heureux, à la « Dépêche Algérienne », de nous associer à cette joie et de renouveler à Pierre Viré nos affectueuses félicitations.

E. B. C.

M. Poulin accroche sur la poitrine de Pierre Viré la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

(Photo S. Rolando fils).

L'aviation de tourisme

Le prince Bibesco était hier l'hôte de l'Aéro-Club d'Alger

Le président de la Fédération internationale de tourisme se rend en mission dans le centre Afrique

Le prince Bibesco, en voyage aérien vers l'Afrique noire, immobilisé à Alger par suite d'une panne — sans importance — est notre hôte depuis quelques jours. Heureuse panne ! puisqu'elle vaut à l'éminent, et combien sympathique président de la Fédération internationale d'aviation de tourisme d'être parmi nous, et félicitons M. Billion du Plan, président de l'Aéro-Club de l'Algérie, qui l'avait invité, hier soir, à un vin d'honneur, au siège de l'Association, 29, boulevard Carnot.

Donc, le prince Bibesco, « âme personnifiée du grand tourisme aérien international » ainsi que le dira tout à l'heure M. Billion du Plan, parti, voici une semaine du Bourget sur son « Potez 56 », avec à bord le pilote mécanicien Culluri et le radio Enescu, fut contraint d'atterrir le 2 à Djidjelli par suite d'un ennui mécanique (une fuite d'huile dans un des deux moteurs).

Tandis que des spécialistes effectuaient les réparations nécessaires, le prince, par les soins de M. Noël, président de l'Aéro-Club de Djidjelli, gagnait Alger avec un autre appareil, et hier il était l'invité de l'Aéro-Club de l'Algérie.

Parmi les personnalités qui avaient tenu à s'associer à cette fête de famille, citons notamment, le colonel de Brion, de l'état-major du commandant de la 5ème Région aérienne, représentant le général Têtu ; le colonel Rignot, commandant la 33ème brigade ; le président Vinson, le commandant Bailly, secrétaire général de la Compagnie Mixte ; M. Seguier, commandant le port aérien de Maison-Blanche, etc...

Le prince Bibesco qui, entre parenthèses va sur ses cinquante-neuf ans et n'en paraît que quarante, tant cette vie au grand air entre ciel et terre, conserve la jeunesse, a bien voulu me tracer les grandes lignes de son itinéraire transafricain : Reggan, Gao, Niamey, Zinder, Fort-Lamy, Bangui, puis l'Egypte et la Tunisie, d'où il rentrera à Paris.

Le sachant grand disciple de Nemrod, je me permis de l'interroger sur ses projets de chasse. « Certes, me répondit-il, j'espère bien placer ça et là un joli coup de fusil ; mais, s'empresse-t-il d'ajouter, croyez bien que le but de ce voyage n'est pas précisément d'aller taquiner le lion, le rhinocéros ou l'éléphant ; non. Je vais surtout en Afrique noire afin d'y étudier principalement dans la Colonie de l'Oubangui-Chari, les possibilités d'aérodromes. En effet, pour aller à Madagascar, il est nécessaire de survoler la grande forêt tropicale, pleine d'embuches et où, en cas de panne, on ne doit attendre aucun secours immédiat, alors que de l'Oubangui-Chari la grande île pourrait être atteinte avec beaucoup moins de dangers et plus rapidement en survolant l'Ouganda et le Kenya très bien équipés au point de vue de l'aviation. « Voilà le pourquoi de mon voyage », me dit-il en matière de conclusion.

J'aurais voulu encore l'interroger ; mais, déjà M. Billion du Plan l'entraînait à sa place, à la table fleurie.

Après que le prince eut apposé sa signature sur le livre d'or de l'Aéro-Club, M. Billion du Plan, en termes délicats, fit, comme il convenait, l'éloge de ce grand ami de la France qu'est le prince Bibesco, citoyen d'un pays qui est lui-même grand ami du nôtre. Il dit l'effort considérable qu'il avait accompli dans l'aviation de tourisme international, et il mit en même temps en relief tout ce qu'avait fait l'Algérie dans ce domaine.

Après que M. Lafarge eut salué le prince, celui-ci se leva pour prendre la parole. Juste à ce moment, un postier lui remit un télégramme. Il l'ouvrit. C'était le ministre de l'Air qui, apprenant qu'il était en panne, mettait à sa disposition un appareil pour lui permettre de poursuivre son voyage. Il dit combien il était sensible à ce geste. « Cependant, ajouta-t-il, mon vieux Potez avec lequel je vis depuis cinq ans, continuera d'être mon compagnon de route. »

Puis, à son tour, il fit l'éloge de l'aviation algérienne de tourisme, dont il connaissait d'ailleurs depuis longtemps les magnifiques efforts.

En revanche, il se plaignit de n'avoir rencontré à son atterrissage à Maison-Blanche aucun douanier ! Est-ce à dire que le prince Bibesco désire être accueilli, chaque fois qu'il descend de son appareil par le sourire d'un gabelou ? Nullement. Mais, puisque la présence d'un de ces fonctionnaires est nécessaire, qu'il soit au moins sur le champ d'aviation afin d'éviter aux pilotes de courir en ville pour se mettre en règle avec le fisc. Il l'a dit sans embage à M. le Gouverneur général, et celui-ci, abondant dans son sens, l'a prié d'en parler, du moins en ce qui concerne l'Algérie, au ministère des Finances.

Le prince Bibesco s'acquittera de sa mission. Mais il n'a pas caché que convaincre le ministre des Finances lui paraissait chose beaucoup moins facile que de faire, à bord de son Potez, deux fois Paris-Alger sans escale !

Michel RAINEAU.

Le prince Bibesco, sous l'œil attentif de M. Billion du Plan, signe le Livre d'or de l'Aéro-Club.

(Photo S. Rolando fils).

La débâcle rouge en Catalogne et ses conséquences

(*Suite de la première page*)

Autour de Figueras les avant-gardes nationalistes apparaissent

Suivant les témoignages des habitants de La Junquera, l'immense colonne s'étend jusqu'à Pont-de-Molens, à 5 kms de Figueras. C'est seulement à partir de Pont-de-Molens que l'on commencerait à apercevoir les premières unités de l'armée républicaine qui continueraient à reculer, très lentement, en combattant devant les avant-gardes franquistes.

Un détachement de 230 miliciens refuse de se laisser désarmer

Perpignan, 6 février. — Un incident assez sérieux s'est produit ce matin à Las Illas, où un détachement de 230 hommes a refusé de se laisser désarmer par les gardes mobiles. Un bataillon du 32e régiment d'infanterie de Tours, qui séjournait dans la région, a été dirigé immédiatement par camions sur le village pour interdire l'accès du territoire français aux miliciens armés.

25.000 miliciens de la zone de Puigcerda sont attendus à La-Tour-de-Carol

La Tour-de-Carol, 6 février.— L'évacuation de Puigcerda a commencé ce matin. La ville ne sera pas défendue. L'évacuation a été réglée au cours d'une conférence tenue à la gare de La Tour-de-Carol et qui réunissait M. Palmade, sous-préfet des Pyrénées-Orientales ; le commandant Dwilling, de la garde mobile chargé des services de police et le colonel Martinez Jimenez, commandant militaire de Puigcerda venu spécialement en France pour la question. 1.200 blessés sont évacués les premiers, suivis des civils et du matériel. C'est seulement après les blessés, les civils et le matériel qu'arriveront les soldats républicains, dans la journée de demain vraisemblablement.

La 26e division continue à battre en retraite le long de la vallée du Haut-Segré en direction de Puigcerda.

De même les troupes qui occupaient la sierra del Cadi jusqu'à Ripoll se replient lentement sans désordre vers le Nord. Tous passeront par Puigcerda qui est leur seule issue et gagneront la France par le chemin neutre de Llivia. On évalue à 25.000 environ le nombre des soldats qui passeront la frontière à La Tour-de-Carol. C'est à hauteur de la route de Bourg-Madame à La Tour-de-Carol qu'ils seront désarmés par les gardes mobiles.

Gratitude...

Les miliciens rouges commettent des attentats contre nos gardes mobiles

Paris, 6 février. — A propos de divers attentats qui se sont produits sur la frontière l'envoyé spécial de la « Dépêche de Toulouse » donne les détails suivants :

« Nous avons signalé hier que le vaguemestre du peloton de gardes mobiles n° 536 en garnison à Agde avait essuyé des coups de feu alors qu'il venait de distribuer le courrier au fort de Bellegarde. La balle a traversé les deux fesses du garde. Une battue organisée aussitôt n'a donné aucun résultat. Deux habitantes du Perthus qui avaient eu affaire dans les parages du fort ont déclaré avoir rencontré deux miliciens à mine patibulaire dont l'aspect les avait fort effrayées. »

Des fuyards en auto tirent sur des gardes-frontière et forcent le contrôle du Perthus

« Dans la nuit, peu après 21 heures, le poste de gardes mobiles qui est installé contre le cimetière du Perthus et qui assure le contrôle des voitures ainsi que de leurs occupants, a subi une deuxième agression au moment où les deux gardes intimaient l'ordre d'arrêt à une automobile venant du Perthus plusieurs coups de revolver furent tirés contre eux. Profitant de leur hésitation consécutive à une surprise bien naturelle le chauffeur appuya sur l'accélérateur et à la faveur de l'obscurité fonça en avant. Malgré la diligence mise à alerter le poste du Boulou il fut impossible de repérer les coupables parmi le flot de voitures qui se succèdent sans cesse.

Coups de feu contre la voiture d'un commandant français

Enfin, ce matin, à 10 heures, un troisième attentat a été commis contre le chef de bataillon Falieu, commandant la garde mobile du secteur. Tandis qu'il revenait de Saint-Jean de l'Albère, un coup de feu fut tiré sur sa voiture. Les deux lieutenants qui le suivaient, à cheval, se précipitèrent au bruit de la détonation qu'ils avaient nettement perçue, mirent pied à terre et se livrèrent à une fouille en règle du maquis presque impénétrable qui borde la frontière. Leurs efforts furent vains.

La répétition de ces agressions contre les gardes mobiles, qui font leur devoir avec tant de fermeté, alliée à tant de courtoisie, n'a pas manqué de créer dans ce corps d'élite « un gonflage à bloc » supplémentaire de toutes les unités.

Les réfugiés se plaignent de la nourriture et insultent les passants

Par ailleurs, les réfugiés font les difficiles. Nous lisons, un peu plus bas : certains hommes réclament grossièrement des cigarettes ou du tabac, insultant les passants qui ne s'exécutent pas. A Prats-de-Mollo on nous signalait que le ragout du repas de midi avait soulevé des cris de réprobation quand on l'avait servi, sous prétexte que « pour manger ainsi ce n'était pas la peine de quitter l'Espagne ».

A Perpignan, des femmes refusèrent du riz sous prétexte qu'il n'était pas cuisiné à l'Espagnole. L'arroz à la Valenciana devra donc, à l'avenir, être inscrit sur la carte si on veut satisfaire le goût de la clientèle.

Hier soir, encore à Perpignan, ce fut la purée de pommes de terre qui n'eut pas l'heur de convenir à nos protégés.

Nombreuses évasions

Cette invasion pourrait ainsi devenir dangereuse car on signale un peu partout qu'en dépit de la surveillance minutieuse effectuée tout le long de la frontière de nombreux Espagnols passent à travers le filet. D'autres s'échappent pendant la nuit des camps de concentration ou bien encore des gares d'embarquement. On indique même que pendant les longues attentes à la gare régulatrice du Boulou quelques-uns profitent du moindre moment d'inattention des gardes mobiles ou de la troupe pour s'échapper, courir le long de la voie et prendre aussitôt le large.

Un dangereux terroriste est arrêté à Banyuls

C'est ainsi qu'à Banyuls-sur-Mer l'envoyé spécial a appris que parmi la troupe énorme de réfugiés arrivés hier s'est glissé un important personnage du terrorisme. Il s'agit du terroriste polonais André Krysio, âgé de 31 ans, originaire d'Anathowice. La gendarmerie a reçu mission de s'assurer de sa personne.

On remarquera que ces faits exposés ainsi dans un journal peu suspect de partialité contre les républicains espagnols ne laissent pas d'être symptomatiques.

Les anarchistes sont traqués à Perpignan

Perpignan, 6 février. — La lutte contre les anarchistes continue à Perpignan. Un réfugié espagnol, Lautour, depuis déjà plusieurs mois en France, a rencontré, dans les rues de Perpignan, deux anarchistes, les frères Garcia, qui l'avaient dévalisé et avaient bien failli le faire assassiner. Accompagné d'un ami, il les a suivis jusqu'à l'hôtel où ils étaient descendus et les deux anarchistes ont juste eu le temps de s'enfermer dans leur chambre pour éviter de sévères représailles. Mais, la police mise au courant de l'incident, est intervenue et a arrêté les deux dangereux anarchistes. Plusieurs voitures ont été saisies au cours de perquisitions. Elles renfermaient des armes. Il y avait notamment une ambulance qui avait été transformée en véritable arsenal.

Quatre mille réfugiés de la zone gouvernementale sont passés en Espagne nationaliste

Irun, 6 février. — Quatre mille réfugiés espagnols de la zone gouvernementale dont un certain nombre d'anciens combattants qui avaient demandé à être évacués en Espagne nationaliste se sont présentés au pont international d'Irun. Ils sont passés par groupes de cent dans le plus grand ordre. Ils ont été hébergés dans des usines désaffectées et dans divers établissement d'Irun. Ils sont transférés à l'intérieur pour laisser la place au flot chaque jour accru des réfugiés. Les autorités nationalistes ont pris des mesures pour assurer ces rapatriements dans le plus grand ordre.

Des aviateurs prisonniers sont libérés dans les deux zones

Perpignan, 6 février. — En fin de matinée, un groupe de 94 aviateurs franquistes, parmi lesquels des Italiens, a passé au Perthus la frontière. Le passage de ces prisonniers coïncidait exactement, sous le contrôle d'officiers neutres, avec celui de 130 aviateurs républicains qui sont sortis de la zone nationaliste aujourd'hui.

On évalue à près de 300.000 le nombre des réfugiés civils et combattants que la France accueillera

Paris, 6 février. — M. Edouard Daladier a reçu en fin d'après-midi M. Albert Sarraut qui l'a mis au courant de la situation dans les Pyrénées-Orientales. D'après les renseignements officiels, celle-ci se présente de la manière suivante : Le gros de l'armée républicaine n'est pas encore passé en France. On s'attend à un afflux massif dans les jours qui vont suivre de 100.000 à 140.000 hommes, militaires ou civils. Ces nombres ne dépasseraient pas les limites des prévisions. Jusqu'à présent, tout se passe dans l'ordre le plus parfait. Les miliciens se présentent en colonnes régulières aux postes frontières.

En ce qui concerne les femmes et les enfants, 130.000 d'entre eux sont entrés en France depuis une semaine dont 110.000 ont été déjà répartis dans les départements désignés à cet effet. D'après ces chiffres on peut donc évaluer de 270 à 300.000 le nombre de personnes, soldats, femmes ou enfants que la France aura à héberger. Le coût de l'hébergement est évalué à environ à 8 à 10 fr. par personne et par jour. Signalons enfin qu'une certaine quantité de matériel dont 60 avions et camions, etc... est arrivée également en France depuis plusieurs jours.

Le Mexique offre asile aux volontaires étrangers de l'armée gouvernementale qui ne peuvent rentrer dans leur pays

Mexico, 6 février. — **Le ministère de l'Intérieur a publié un communiqué indiquant que le Gouvernement mexicain a décidé de donner asile sur son territoire aux volontaires étrangers de l'armée républicaine espagnole qui ne peuvent rentrer dans leurs pays sans péril. Il leur permettra en outre de mettre en culture les terres en friche sur les côtes de Jalisco, Guerrero et Michocoan.**

En recevant les miliciens la France reconnaît de facto les droits de belligérant au général Franco

estime-t-on à Berlin

Berlin, 6 février. — Tout en décrivant l'avance des troupes nationalistes en Catalogne et le passage en France des réfugiés et des milices républicaines, on affirme ici que le gouvernement français en accueillant celles-ci et en les faisant désarmer aurait reconnu de facto au général Franco les droits de belligérant. En effet, s'il n'en était pas ainsi ces milices, d'après l'usage, auraient dû être refoulées à la frontière.

Le président Negrin et tous les ministres ont passé en France

Le Perthus, 6 février.— **Le Dr Negrin, président du Conseil du Gouvernement républicain espagnol a passé la frontière à 3 h. 45. Il était accompagné de MM. Tomas Bilbao Hospitalet, ministre d'Etat ; Segundo Blanco, ministre de l'Instruction publique ; Ramon Gonsalez Pena, ministre de la Justice ; Paulina Gomez, ministre de l'Intérieur. Les ministres espagnols étaient à bord de huit fortes voitures de marque américaine. Sur les toits et garde-boue étaient fixés des matelas ainsi que de nombreuses valises. Une des voitures portait sur son pare-brise des traces de coups de feu. Les membres de l'escorte des voitures ministérielles espagnoles ont abandonné entre les mains des gardes mobiles un véritable arsenal de pistolets automatiques et quelques mitraillettes.**

A 6 h. 30 deux autres membres du Gouvernement espagnol, MM. Giner de Los Rios, ministre sans portefeuille et Velas Ouate, ministre des Travaux publics ont a leur tour passé la frontière française.

M. Negrin est rentré en Espagne

On apprend enfin que M. Azana, Président de la République espagnole, est arrivé cet après-midi à Collonges (Hte-Savoie) et que M. Negrin, président du Conseil, après avoir passé la matinée à Perpignan, est retourné cet après-midi en Espagne.

Le gouvernement Negrin se transporterait dans la zone centrale française

On apprend qu'au cours d'une réunion qu'il a tenue à 20 heures dans une villa située à quelques kilomètres d'Agullana le Gouvernement républicain a décidé que le président du Conseil partirait immédiatement pour la zone du Centre-Sud.

Tous les prisonniers français ont été libérés

On apprend aussi qu'au cours d'une de ses dernières délibérations le Gouvernement républicain a donné l'ordre de libérer immédiatement tous les prisonniers français qui étaient encore en Espagne. Cette mesure qui intéresse une trentaine de détenus français sera appliquée immédiatement. Les prisonniers seront acheminés sur Port-Bou.

Le Gouvernement républicain espagnol ne peut pas rester en France déclare M. Albert Sarraut

Paris, 6 février. — Des dépêches ont annoncé hier que le ministère des Affaires étrangères espagnol s'installait à Perpignan et que d'autres départements du Gouvernement de la Généralité loueraient des villas dans le Midi de la France pour y abriter leurs services sous prétexte de recenser les réfugiés. Interrogé à ce sujet M. Albert Sarraut a déclaré au ministère de l'Intérieur :

— La France accueillera des proscrits, mais non les membres d'un Gouvernement régulier qui n'a pas donné sa démission. Cet engagement formel doit être respecté intégralement. Les règles internationales autant que le simple bon sens l'exigent faute de quoi nous irions au devant des plus graves difficultés diplomatiques.

Armistice ?

Une entrevue à Perpignan entre M. Alvarez del Vayo et les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne en Espagne

Paris, 6 février. — On mande de Perpignan, au « Jour-Echo de Paris » :

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'ont eu lieu, entre MM. Stevenson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Barcelone, Jules Henry, ambassadeur de France, et Alvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères de la République espagnole, de nombreux et longs pourparlers en vue d'obtenir la cessation des hostilités en Espagne. Il y a eu de nombreux entretiens téléphoniques entre ces personnalités et le gouvernement français.

Les gouvernements français et britannique sont en contact

Londres, 6 février. — M. Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, s'est rendu, ce matin, au Foreign Office où il s'est entretenu avec lord Halifax de la situation créée par les derniers événements d'Espagne. Dans les milieux diplomatiques anglais on indique plus généralement que les gouvernements de Londres et de Paris sont en contact étroit et permanent à ce sujet et qu'ils se proposent de faire tous leurs efforts pour éviter toute effusion de sang inutile dans la péninsule. On se refuse à préciser si cette indication correspond à un projet de cessation complète des hostilités.

MM. Aguirre et Irujo sont à Paris

Paris, 6 février. — M. Aguirre, président du gouvernement basque, accompagné de M. Irujo, ancien ministre de la Justice, venant de Perpignan, est arrivé à Paris ce matin, à 8 h. 50.

La progression nationaliste en Catalogne

Burgos, 6 février. — Les forces nationalistes ont occupé La Bisbal, qui était entièrement encerclée hier soir. La Bisbal se trouve entre Gerone et la côte. Elles ont également occupé Calonge, située à l'Ouest de Palamos. Sur les autres secteurs du front catalan, la progression continue. Elle atteint, en plusieurs endroits, depuis ce matin, une profondeur de 6 kms.

A la frontière d'Andorre

Burgos, 6 février. — **Un groupe de forces nationales du général Tella, sous le commandement du commandant Aguirra, a occupé la frontière d'Andorre. Les chefs de la troupe ont été salués à la frontière par les autorités andorranes.**

Sur la côte, Palafrugell est dépassé

Burgos, 6 février. — Radio-Nacional annonce ce soir que, dans le secteur de la côte, l'avance nationaliste a dépassé le petit port de Palafrugell.

Autour du conflit

« Je suis venu à Burgos en mission d'informations » déclare M. Léon Bérard dans une interview

Burgos, 6 février. — « Je suis venu en mission d'informations ; je suis venu prendre les contacts nécessaires pour renseigner le gouvernement français. Aussi vous comprendrez que je ne puis faire aucune déclaration ». C'est par ces mots que M. Léon Bérard a accueilli l'envoyé spécial de l'agence Havas, qui est allé lui rendre visite. « Je suis venu faire concrétiser les intentions du gouvernement franquiste. Je ne suis pas venu discuter quoi que ce soit. Lorsque je serai informé, j'en rendrai compte à M. Georges Bonnet. Je lui signalerai les points sur lesquels le gouvernement nationaliste semble irréductible, ceux sur lesquels il y a matière à discussion. Mais je vous répète que ma mission actuelle n'est pas de discuter. Si, après que le gouvernement français aura été informé, une discussion s'engage, il se peut que je revienne en Espagne nationaliste. En ce moment, et dans une situation aussi délicate, il convient de ne faire ni déclarations ni pronostics. »

« Je tiens toutefois à vous dire l'accueil charmant dont je suis l'objet depuis mon arrivée en Espagne. J'ai trouvé, dans le général Jordana, ministre des Affaires étrangères nationaliste, et dans le général Espinosa de Los Monteros, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, non seulement deux hommes d'une grande intelligence, mais deux personnalités parfaitement au courant des questions européennes. »

M. Léon Bérard a eu un nouvel entretien avec le général Jordana

Burgos, 6 février. — M. Léon Bérard a eu à midi un nouvel entretien avec le général Jordana, ministre des Affaires étrangères nationaliste. La conversation, commencée à midi dans le grand salon du Palais du Cordon, s'est terminée à 13 h. 35. A l'issue de la rencontre, M. Léon Bérard interrogé par un représentant de l'Agence Havas, s'est refusé à toute déclaration sur l'objet de l'entretien. Il a déclaré simplement : « J'ai terminé la première partie de ma mission. Comme je vous l'ai déjà dit, je ne suis venu ici que pour une mission d'information. Je connais maintenant, dans ses grandes lignes, la position nationaliste. Il ne me reste plus qu'à en rendre compte à M. Georges Bonnet. Je regagnerai la France aujourd'hui ou demain pour prendre contact avec le ministre des Affaires étrangères. »

Pendant toute la durée de l'entretien auquel personne n'assista, M. Lasmartres, consul de France à St-Sébastien, a eu une longue conversation avec M. Teixidor, chef des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères nationaliste.

M. Léon Bérard a refusé de confirmer ou d'infirmer les nouvelles publiées à l'étranger suivant lesquelles il aurait reçu du Gouvernement nationaliste les assurances qu'aucun élément de troupes étrangères n'approcherait la frontière française des Pyrénées au delà des Figueras.

Un groupe d'officiers généraux français se trouve en Espagne nationaliste

Saint-Sébastien, 6 février. — (D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas) :

Un groupe d'officiers généraux français a passé la frontière, dimanche matin, à Irun. Il comprend les généraux Duffieux, Duval, Tillion et le colonel Seganne et des journalistes. Les officiers ne viennent pas en Espagne nationaliste à titre officiel. Ils ont répondu simplement à l'invitation faite dernièrement par le généralissime lui-même dans une note du G.Q.G. s'élevant contre certaine campagne faite à l'étranger que des fortifications soient élevées à la frontière française et offrant à des personnalités étrangères de se rendre sur place pour vérifier l'inexactitude des nouvelles tendancieuses. Le groupe d'officiers généraux français, après avoir déjeuné à St-Sébastien, s'est rendu dans l'après-midi à Pampelune.

Les attaques nationalistes contre les navires britanniques sont évoquées aux Communes

Londres, 6 février. — M. Butler a précisé aux Communes que les autorités de Burgos n'avaient jamais nié qu'elles étaient tenues de compenser les dommages causés par les attaques contre les navires britanniques. Par ailleurs M. Butler a précisé que depuis le 22 décembre deux navires anglais avaient été attaqués en mer par des avions nationalistes espagnols. Les attaques ne firent pas de dégâts sérieux, ni de victimes, mais des protestations accompagnées de demandes d'enquête immédiate furent présentées dans chaque cas. Par contre six navires furent coulés au cours d'attaques sur les ports et huit furent endommagés. Quatre hommes furent tués et un observateur de la non-intervention grièvement blessé. Les dégâts n'ont pu être évalués au total et l'enquête se poursuit.

ON NOUS ANNONCE DE :

France

PARIS. — M. Georges Bonnet a reçu MM. Henry Bérenger, président de la Commission des affaires extérieures du Sénat, et Mistler, président de la même Commission de la Chambre.

★ Le ministre de l'Education Nationale a ouvert hier la session du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

★ Les obsèques de M. Anatole Deibler, exécuteur des hautes œuvres de justice, ont eu lieu hier à Paris.

★ L'Association des blessés du 6 février et du front national a fait célébrer une messe en l'église de la Madeleine à la mémoire des morts de la nuit tragique.

CANNES. — Le vice-amiral Darlan, de retour de son voyage d'inspection sur les côtes africaines, est arrivé à Cannes à bord du croiseur « Emile-Bertin ».

Angleterre

LONDRES. — A la date du 16 janvier le nombre des chômeurs s'élevait à 2.039.026 soit 207.654 de plus que le 12 décembre 1938.

Chili

SANTIAGO DU CHILI. — Le croiseur-école « Jeanne-d'Arc » est arrivé à Valparaiso avec, à son bord, des blessés et des évacués de Concepcion.

Chine

SHANGHAI. — M. Chien Houa, journaliste chinois, a été tué d'un coup de feu dans la concession internationale.

TCHOUNG KING. — M. Ouang Tching Ouei, précédemment expulsé du Kouomintang, et qui réside actuellement près d'Hanoï, a obtenu un passeport du gouvernement chinois pour lui permettre de visiter l'Europe.

Egypte

LE CAIRE. — Le film « Suez » a été interdit par le Gouvernement égyptien.

Etats-Unis

WASHINGTON. — Le Sénat a refusé la confirmation de la nomination de M. Roberts comme juge du district occidental de Virginie.

Pologne

GDYNIA. — Les élections municipales de Gdynia ont infligé de sévères défaites au camp gouvernemental de l'Union nationale.

BILLET

Les répercussions du problème espagnol au Parlement

Paris, 6 février (De notre correspondant parlementaire). — Alors que le Sénat s'apprête à entendre un débat sur la politique extérieure et que ses trois commissions de la défense nationale escomptent se réunir mercredi prochain pour réclamer quelques explications du ministre de l'Air, les couloirs de la Chambre étaient, cet après-midi, particulièrement animés. Les événements d'Espagne et l'envahissement du Midi de la France par les réfugiés espagnols civils et militaires faisaient les frais de toutes les conversations. Les problèmes que soulève cette occupation de notre territoire, disait-on, sont d'ordres différents, mais d'une importance égale.

Le premier a trait aux dépenses engagées pour héberger tout ce monde qui, n'en doutons pas, se solderont par une addition coquette. Aussi est-il de toute urgence qu'un accord intervienne entre le Cabinet Daladier et le gouvernement de Burgos. Aussi bien il n'est pas impossible que ces milliers d'hommes reposés, restaurés, n'aient pas un jour l'intention de fomenter des troubles, aidés en cela par les communistes français qui ne demandent qu'à les aider à se livrer à de mauvais coups.

Un autre problème a trait au séjour sur la terre de France du gouvernement espagnol. Qu'attend M. Azana, qu'attendent M. Negrin et les membres de son ministère pour rejoindre à Valence ou à Madrid ce qui reste de l'armée rouge ? Sans doute préfèrent-ils ce côté des Pyrénées, où il leur sera aisé de comploter avec les marxistes français contre la sécurité du pays qui les héberge.

Commence-t-on à comprendre l'importance de la faute qu'a commise le gouvernement français en tardant si longtemps à se faire représenter auprès du général Franco et cela pour ne pas déplaire à MM. Blum et Maurice Thorez. Il lui faut bien maintenant se rendre à l'évidence, mais une bonne année a été perdue.

Jean MERCUROL.

Dernière Heure

L'explosion d'une chaudière à l'huilerie franco-tunisienne de Sfax fait deux morts et un blessé grave

Sfax, 6 février (de notre correspondant particulier). — A 15 heures, une formidable détonation mettait en émoi une partie du quartier de Pictille. Il s'agissait du bouilleur d'une chaudière des usines de l'Huilerie Franco-Tunisienne qui venait de faire explosion. Cette explosion fut extrêmement violente. Les murs étaient renversés et la toiture de tôle ondulée emportée comme un fétu de paille. Une chaudière voisine, pesant une vingtaine de tonnes, fut déplacée cependant que *des tôles de la chaudière ayant explosé furent projetées à plus de soixante mètres.* On se rendra compte de la puissance de l'explosion lorsqu'on saura que certains morceaux de ces tôles pèsent au moins cent cinquante kilos.

Sous ces débris, parmi l'enchevêtrement de la charpente renversée, se trouvaient trois êtres humains. Les deux chauffeurs de service, Ali ben Djemma et Abdesselem ben Mansour ben Salem Trabelsi et un troisième chauffeur, Ali ben Fredj, qui ne devait prendre son service que plus tard mais que sa destinée avait conduit deux heures plus tôt auprès de ses camarades.

Les causes de l'accident demeurent confuses. Le seul survivant ayant pu parler à l'hôpital, déclara au commissaire de police chargé de l'enquête, qu'il avait constaté, en arrivant à l'usine, à 14 h. 50, que le manomètre de la chaudière était à zéro malgré que le niveau de l'eau fût normal.

Il ajouta que pendant les instants ayant précédé l'explosion, il n'avait pas entendu fuser ni vu fonctionner les soupapes de sûreté ce qui eût pu avertir du sinistre et permettre aux chauffeurs de prendre des mesures pour l'éviter ou tout au moins de leur permettre de s'éloigner rapidement. Ali ben Fredj précisa qu'à sa connaissance, les soupapes qui n'étaient pas entrées en action n'avaient été ni bloquées ni surchargées.

Les dégâts matériels s'élèvent à près de 400.000 fr. — T.

M. Mussolini a présidé hier la session de la Commission suprême de défense

Rome, 6 février. — M. Mussolini a présidé aujourd'hui la seizième session de la Commission suprême de défense. Le Duce a attiré l'attention des membres de la Commission sur la grande importance des questions à l'ordre du jour parmi lesquelles certaines intéressent essentiellement l'organisation militaire de la nation et d'autres l'organisation de la mobilisation civile, industrielle et économique du pays en cas de nécessité exceptionnelle.

M. Hervé ALPHAND directeur des accords commerciaux se rendra prochainement à Berlin pour la signature de l'accord franco-allemand

Paris, 6 février. — En raison des importantes négociations qui se poursuivent à Paris avec les représentants de plusieurs pays d'Europe Centrale et de la prochaine signature des accords auxquels elles ont abouti, M. Hervé Alphand, directeur des accords commerciaux, ne quittera Paris qu'à la fin de la semaine pour se rendre à Berlin où il doit assister, en tant que président de la délégation française, à la phase finale des actuels pourparlers commerciaux franco-allemands.

Le docteur Gœbbels s'est longuement entretenu avec M. de Brinon vice-président du Comité France-Allemagne

Berlin, 6 février. — Le ministre de la propagande, le Dr Gœbbels, a reçu aujourd'hui M. Brinon, vice-président du Comité France-Allemagne, avec lequel, selon le « Lokal Anzeiger », il a eu un long entretien politique.

LA VIE AGRICOLE

La production de l'Algérie en 1939

Les Forces impériales de l'Afrique du Nord française

(Résumé substantiel des rapports présentés aux journées algériennes (3 et 4 février) du Comité des Conseillers du commerce extérieur de la France)

La production et l'exportation des fruits et primeurs

par M. Mathieu

1° LES EXPORTATIONS ALGERIENNES

Les quatre dernières campagnes d'exportation ont présenté les fluctuations suivantes : (campagnes débutant le 1er septembre et se terminant fin août).

Fruits frais (tonnage en tonnes). — Le premier chiffre indique l'année 1934-35, le second 1935-36, le troisième 1936-37, le quatrième 1937-38 :

Citrons : 44, 643, 655, 580 ; oranges : 6.045, 20.366, 36.148, 24.025 ; mandarines : 18. 727, 33.559, 29.214, 36.052 ; raisins : 11.432, 6.067, 7.017, 11.798 ; prunes : 4.967, 1.513, 5.711, 8.448 ; dattes : 7.099, 10.799, 11.603, 10.039 ; autres fruits : 567, 639, 816, 1.220 ; figues sèches : 7.518, 12.122, 12.278, 10.280.

Légumes frais (tonnage en tonnes). — Pommes de terre : 45.805, 72.227, 77.611, 78.035 ; artichauts : 16.953, 22.995, 37.452, 16.155 ; fèves : 270, 395, 335, 350; carottes : 7.311, 13.028, 9.038, 9.816 ; haricots verts : 5.830, 7.417, 6.846, 10.846 ; courgettes : 1.126, 2.856, 430, 362 ; pois frais : 2.187, 4.107, 4.998, 3.531 ; tomates : 8.028, 16.808, 16.629, 20.920 ; autres : 366, 396, 346, 750.

On remarquera que la progression, très sensible entre 1934-5 et 1935-6 satisfaisante entre 1935-6 et 1936-7, fait place à une régression de 13.000 tonnes en 1937-8. Ceci est dû à ce que trois des principales exportations de tomates, prunes et raisins ont été handicapées par la tardiveté des récoltes, et part la désorganisation des transports maritimes, surtout dans la période comprise entre le 14 juillet et le 8 septembre. La campagne 1937-1938 a été caractérisée par une reprise des relations commerciales avec les pays étrangers, notamment pour ce qui concerne les pommes de terre, artichauts, carottes, haricots, tomates. Les oranges et mandarines, exportées à titre d'essai, ont permis de faire connaître les agrumes algériennes aux consommateurs d'Angleterre, Hollande, Suisse, Belgique, Suède, Danemark, Pologne, qui les ignoraient. Le fruit a été apprécié, en raison de sa présentation et surtout en raison de ses qualités gustatives.

Les exportations de fruits et primeurs font vivre des milliers d'ouvriers agricoles et industriels algériens. En 1937-38 elles se sont chiffrées par plus de 15 millions de colis et ont représenté une valeur de 400 millions de francs. Elles ont permis de distribuer aux ouvriers agricoles et industriels d'Algérie des salaires qui se chiffrent par plus de 200 millions de francs.

2° LES IMPORTATIONS ALGERIENNES

Productrice et exportatrice de fruits et légumes frais, l'Algérie ne peut être *importatrice que de faibles quantités.* Certains produits lui sont cependant indispensables, soit pour la consommation, soit pour la plantation. Ainsi, les importations de pommes de terre ont été : en 1936 : 414.414 quintaux de France et 99.527 quintaux de l'étranger ; en 1937 : 286.126 quintaux de France et 42.685 quintaux de l'étranger.

Les importantions étrangères proviennent du Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Hollande : ce sont des plants de semence, sélectionnés, que l'Algérie ne peut trouver sur le marché français. En 1937 et 1938 ces importations ont été considérablement réduites, et privent la culture de plants irremplaçables du fait de leur résistance au climat et de leur rendement. L'Algérie demande que le contingent annuel global des importations métropolitaines et algériennes soit distribué proportionnellement au nombre d'habitants des départements métropolitains et des trois départements algériens.

Pommes et poires. — L'Algérie importe surtout de fruits français, le contingent de pommes étrangères qui lui est attribué étant assez réduit. Mais ces fruits sont de plus en plus en faveur parce que standardisés, et jamais fardés. Les bananes, en provenance de l'A.O.F. ont doublé leur tonnage, qui était de 22.000 quintaux en 1935 : leur importation peut encore être développées. Les dattes de l'Irak, grâce à des frais de transport réduits, et à une protection douanière insuffisante, arrivent à concurrencer la production algérienne même dans les oasis du Sud. Le relèvement de la taxe à 160 francs au tarif général et 80 francs au tarif minimum, s'impose.

Les achats de l'Algérie en France et dans ses colonies peuvent se développer, mais le consommateur algérien ne veut pas être trompé par le fardage des colis et la non-conformité des livraisons avec la marchandise achetée. Soumis au régime de la standardisation, nous souhaitons que ce régime soit également appliqué aux exportations françaises destinées aux marchés extérieurs.

L'agrumiculture nord-africaine

par M. Mathieu

En 1900 l'agrumiculture algérienne s'étendait sur : 5.900 hectares. En septembre 1938, au premier recensement fait d'après les déclarations devenues obligatoires, cette surface s'était accrue jusqu'à 13.750 hectares. Ce développement n'a été rendu possible qu'à la suite de la lutte soutenue depuis 1928 pour obtenir une protection des agrumes algériennes. De 1929 à 1934, le marché français s'était surchargé d'agrumes étrangères qui se vendaient à vil prix, alors que les plus belles orangeries de la Mitidja disparaissaient pour faire place à de nouveaux vignobles.

En 1935, sur un rapport de M. Mathieu, la conférence impériale, faisant siennes les conclusions de l'auteur, recommandait de mettre immédiatement en application une politique de soutien des agrumes de la France impériale :

a) vis-à-vis de l'étranger : en contingentant les citrons, oranges, mandarines, pomelos, clémentines, et en obligeant l'Espagne à livrer en emballages d'origine française de préférence ;

b) vis-à-vis de nos territoires intéressés : en octroyant des contingents d'admission en franchise au bénéfice du Maroc, de la Tunisie, des Etats du Levant sous mandat français ; en généralisant les mesures de standardisation et de conditionnement obligatoires, déjà en vigueur au Maroc et dans les Etats du Levant ;

c) En reconnaissant indispensable la formation d'un Comité interprofessionnel des agrumes, groupant les représentants de la production algérienne, marocaine, tunisienne et des Etats du Levant ; les représentants du commerce intéressé ; ceux des transporteurs et ceux de l'administration. Ce comité aurait pour mission d'émettre des avis sur les contingents à assigner aux importations étrangères ; d'établir un programme général de notre production impériale d'agrumes ; de proposer en conséquence la répartition première des contingents en franchise à accorder à la Tunisie, au Maroc et au Levant; et d'indiquer les modifications qu'ils auront à subir ultérieurement en fonction de la mise en récolte des plantations nouvelles.

Ces vœux exprimés en février 1935 ont-ils été réalisés ? Qu'a-t-on fait depuis ? Où en est-on aujourd'hui ?

Un décret du 30 octobre 1935 institue près du Gouverneur général de l'Algérie un Comité consultatif des irrigations, à compétence étendue jusqu'à l'organisation rationnelle de la production, du transport et de l'écoulement des produits. Un arrêté du 8 janvier 1936, du Gouverneur général, confie l'étude du développement de la culture des agrumes dans le périmètre d'irrigation des grands barrages à une commission de quatorze personnalités algériennes. Cette commission a consacré huit séances à une étude approfondie de la question.

En mars 1937 le ministre de l'Agriculture, désireux de constituer rapidement le Comité national des agrumes, envoie en mission M. Félix, dont le rapport souligne les efforts algériens et fait siennes les directives exposées à la commission de l'agrumiculture algérienne. Le 2 mars 1938 est institué le Comité consultatif des agrumes, par arrêté du Gouverneur général. Enfin, le 5 juillet 1938 est créé par décret le Comité national des agrumes, qui s'est réuni pour la première fois le 30 novembre dernier.

Entre temps étaient heureusement intervenues une suite de mesures pour la protection de l'agrumiculture nord-africaine : redressement des tarifs douaniers ; contingentement des importations étrangères ; diminution progressive des contingents trimestriels; standardisation des agrumes de l'Afrique du Nord ; obligation pour l'étranger d'exporter ses fruits, non plus en vrac, mais emballés en caisses, caissettes, billots ou paniers. Voici donc les agrumes algériennes protégées au même titre que la production fruitière française. Mais ce n'est qu'une apparence, car en réalité les mandarines et les oranges paient un droit d'octroi sur de nombreux marchés métropolitains, que n'acquittent pas les autres fruits français. A Paris, ce droit est de 0,50 par kgr pour les mandaraines et oranges et de 0,75 pour les citrons et pomelos. Et, chose grave un nouveau tarif est à l'homologation, dont l'application serait généralisée à toute la Métropole, portant une aggravation de 60 à 300 %. Cette mesure reviendrait pour nos producteurs à un droit de douane, puisque les fruits frais métropolitains ne sont pas taxables aux barrières de l'octroi. On en estime le produit à 150 millions de francs. Nous sommes donc en présence d'une menace d'un véritable *abus fiscal, contre lequel les producteurs doivent protester énergiquement.*

Les exportations d'agrumes algériennes ont marqué une progression importante : de 24.772 tonnes en 1934-35 elles sont passées à 60.000 tonnes en 1937-38. Cette progression sera dorénavant moins rapide, en attendant que les plantations faites depuis 1936 soient en rapport. A ce moment, soit dans une quinzaine d'années, l'Algérie pourra intervenir sur le marché métropolitain pour un tonnage de 200 à 250.000 tonnes d'agrumes, et exporter sur les marchés extérieurs qui apprécient ses fruits. La France peut absorber normalement : 330.000 tonnes d'agrumes (1934). L'Algérie ne peut actuellement forunir que 65 à 75.000 tonnes, et ce tonnage qu'au fur et à mesure de l'entrée en production des plantations faites au cours de ces trois dernières années. Il est donc prématuré de parler de limiter les plantations et encore plus des exportations algériennes sur le marché français. En mars 1934 les surfaces plantées en agrumes étaient de 8.896 hectares. En mars 1937 de 10.357 hectares. En mars 1938 de 11.546 hectares et en septembre 1938 de 13.750 hectares. En rapprochant l'exportation de la campagne 1936-37 soit 65.362 tonnes de la surface de 1928, chiffre à peu près égal à celui de la surface de plantation de 1934, on n'arrive qu'à une moyenne exportable de 75 quintaux à l'hectare. Ce chiffre est faible et, tenant compte de l'accroissement de rendement des nouvelles plantations, avec l'application de nouvelles méthodes culturales, c'est un chiffre de 120 quintaux qui peut être retenu, pour l'avenir.

Mais le rendement moyen, disent les spécialistes peut varier considérablement suivant les zones de production, les procédés culturaux, le nombre d'arbres plantés à l'hectare, et surtout les conditions atmosphériques au moment de la maturation. Accepter en 1939 une limitation des exportations, qui ne pourrait être applicable que dans dix ou quinze ans serait une erreur : ce qu'il faut c'est établir un programme de plantations par variétés : précoces, mi-précoces et tardives qui permettront d'alimenter le marché de novembre à mai et d'établir un programme de transport, de distribution et de répartition des fruits.

Les chiffres possibles pour les exportations des agrumes de l'Empire français dans la Métropole peuvent être fixés à : Algérie, 2.400.000 quintaux ; Maroc, 650.000 quintaux ; Tunisie, 100.000 quintaux ; Levant, 200.000 quintaux, soient 2.350.000 quintaux au total, quand les plantations envisagées seront terminées et en plein rapport, ceci en face d'une consommation française de 3.300.000 quintaux. En tout état de cause, il ne saurait être question de limiter les plantations ni les exportations des trois départements algériens qui sont placés sous le régime de l'Union douanière depuis la loi du 17 juillet 1937 : ce sont trois départements français, qui ne sont séparés des autres que par la mer.

L'Algérie n'est ni une colonie, ni un protectorat, ni un pays à souveraineté : mais, par delà les mers une province française, avec ses trois départements,s faisant partie intégrante de la République, une et indivisible. M. Serda, rapporteur général du Comité national des agrumes, approuvé par tous les groupements économiques de l'Algérie, rapporteur de la Commission des finances de la Chambre, après avoir souligné que la population algérienne qui est de 7.500.000 individus et a une natalité supérieure à celle de tous les pays d'Europe, termine son étude par les conclusions suivantes :

Les buts de la production des agrumes ne sont pas dominés par la poursuite de profits au bénéfice de capitaux investis, mais par l'idéal qui s'impose d'efforcer d'améliorer la niveau d'existence des populations, d'aider à leur évolution et au perfectionnement de leur condition sociale, de prévoir, d'étayer et d'équilibrer leur croissance démographique.

Ainsi la ligne politique des agrumes se trouve placée exactement dans la ligne de la politique impériale française : « S'unir pour produire et échanger, vivre, évoluer et durer. »

Les marchés algériens

MARCHE DE MESSAAD
du 1er février 1939

Blé dur colon, premier choix, le quintal, 230 ; blé dur indigène, 225 à 226 ; orge, le « double », 24 à 25 ; semoule le blé, le quintal, 250 ; tuzelle, 360 ; farine minot, 260 ; abricots secs, le « double », 27 à 30 ; débris de laine, le quintal, 300 à 350 ; laines en suint, tonte (colon), 600 ; laines en suint, tonte (indigène), 500 ; pommes de terre, 130 à 140 ; dattes, 160 à 170 ; dattes « dégla », 250 à 275 ; peaux (mortalité), les 100 kg., 400 à 450 ; peaux brutes de moutons, l'unité, 8 à 12 ; peaux brutes de chèvres, 9 à 14 ; moutons, 130 à 150 ; brebis, 130 à 150 ; béliers, 200 ; broutards, 80 à 90 ; agneaux de lait, 65 ; boucs gras, 80 ; chèvres grasses, 70 ; chameaux, 450 à 650 ; ânes, 75 à 100 ; huile d'olive comestible (sur place), le litre, 9,50 ; lampante (sur place), 6,50 ; volailles, l'unité, 10 à 12 ; œufs, la douzaine, 5 à 5,50.

Physionomie du marché

Ce marché est tombé le jour de la fête de l'Aïd el Kébir. Pour cette raison, il ne fut pas animé.

Les moutons se sont vendus selon leur qualité.

Le blé et l'orge sont entrés normalement; il en est de même pour les dattes.

Le temps est variable, quelquefois nuageux, quelquefois clair.

La sécheresse commence à se faire sentir sur les pâturages sahariens ; s'il ne survient pas de pluie d'ici peu de temps, il y aura tout à craindre pour le bétail.

B. A.

MARCHE DE MEDEA
du 2 février 1939

Orge, le quintal, 145 ; avoine, 135 ; foin, fourrages, 56 à 60 ; paille, 28 à 35 ; laines en suint, tonte (colon), 725 à 750 ; laines en suint, tonte (indigène), 700 à 725 ; pommes de terre, 125 à 130 ; dattes, 300 à 450 ; figues, 280 ; oranges, 400 à 450 ; peaux brutes de bœufs, les 100 kg., 325 ; peaux brutes de moutons, 315 ; peaux brutes de chèvres, 300 ; bœufs, l'unité, 900 à 1.800 ; bouvillons, 600 à 900 ; vaches, 800 à 1.500 ; génisses, 700 à 1.000 ; taureaux, 600 à 900 ; taurillons, 450 à 700 ; veaux, 400 à 450 ; moutons, 160 ; brebis, 140 à 200 ; béliers, 200 à 250 ; broutards, 140 ; agneaux de lait, 100 à 125 ; boucs, 75 à 120 ; chèvres, 60 à 90 ; huile d'olive comestible (sur place), le quintal, 950 ; lampante (sur place), 900 ; volailles, le kilo, 9 ; œufs, la douzaine, 5 à 6,50.

Physionomie du marché

Halle aux grains peu achalandée ; les grains sont vendus fort chers.

Au marché aux bestiaux peu de bêtes, soit bovins soit ovins, vendus au prix fort; hausse sur la viande.

Marché aux légumes assez bien approvisionné, légumes vendus en hausse ; salade, 1 franc ; artichauts, 1,50 ; céleris, 1 à 3 le pied ; choux, 2 à 2,50 ; choux-fleurs, 2 à 4 selon grosseur ; citrouilles, 7 à 15 ; carottes équeutées, 1,50 le kilo ; navets, 1 ; radis, 0,50 ; pommes de terre, 1,50 ; tomates, 3 ; bananes, 0,40 ; pommes, 7 fr. ; oranges, 5 à 9 fr. la dz.

Au point de vue culture, les labours s'avancent ; il ne reste guère d'emblavements à effectuer actuellement. Les premières levées sont d'une belle venue. Dans les vignes, les labours de déchaussages, les fumures et tailles sont arrêtés depuis plusieurs jours par suite du fort mauvais temps, vent et pluie, qui sévit et surtout du froid.

Pour les vins, aucun changement, ceux de 11 à 12 degrés se vendent de 170 à 190 fr. l'hecto.

Les huiles d'olives se sont vendues sur place à raison de 950 francs le quintal, mais le commerce vend le litre 12 fr. et même plus.

Quant aux poules et aux œufs : marchandises rares et chères.

B.

MARCHE DE MAISON-CARREE
du 3 février 1939
(Cours du bétail)

Entrées. — Bœufs et vaches, 425 ; veaux ordinaires, taurassins, génisses, vachettes, 252 ; veaux de lait, 50 ; moutons, brebis, boucs, chévres, 1.501 ; agneaux ordinaires, broutards, chevreaux, 1.246 ; agneaux de lait, 314 ; porcs, porcelets, 5.

Cheptel. — Chevaux, juments, 83 ; mulets, mules, 73 ; ânes et ânesses, 12.

Cours du bétail. — Prix des animaux aux cent kilos sur pied : bœufs, vaches, de 450 à 600 ; vachettes, de 435 à 590 ; veaux ordinaires, taurassins, génisses, de 400 à 550 ; veaux de lait, de 650 à 900 ; moutons, de 410 à 520 ; brebis, de 385 à 505 ; agneaux ordinaires, broutards, de 450 à 585 ; jeunes broutards, de 475 à 660 ; agneaux de lait, de 875 à 1.150 ; chèvres, jeunes boucs, de 260 à 320 ; chevreaux ordinaires, de 320 à 400 ; chevreaux de lait, de 495 à 550 ; porcs gras (pris à la porcherie chez les éleveurs), de 650 à 750.

Prix à l'unité (mode habituel de vente des ovins et caprins) : moutons, de 150 à 200 ; brebis, de 140 à 190 ; agneaux ordinaires, broutards, de 100 à 140 ; chévres, jeunes boucs, de 50 à 115 ; chevreaux, de 30 à 50 ; porcelets, de 75 à 140, suivant grosseur.

Cheptel. — Chevaux et juments de France, de 5.000 à 7.000 ; chevaux et juments d'Algérie, de 750 à 2.200 ; mulets et mules de France, de 5.300 à 7.500 ; mulets et mules d'Algérie, de 700 à 2.000 ; ânes et ânesses, de 80 à 350.

Physionomie du marché

Marché des plus mornes. La fête de l'Aïd el Kébir qui vient d'avoir lieu ne justifie pas la diminution considérable que l'on constate dans les arrivages de bétail, surtout pour les ovins. L'on pouvait prévoir que, comme cela est remarqué chaque année, les transactions sont raréfiées pendant les jours qui suivent cette fête, mais l'on n'avait jamais assisté à une diminution aussi importante : 80 p. 100 pour les ovins et 30 p. 100 pour les bovins. Aussi les transactions ont-elles été à peu près nulles. Les cours se sont maintenus sans changement appréciable pour les ovins, malgré le peu d'animaux présentés, tandis qu'au contraire on a constaté une hausse assez sensible pour les bovins. Les animaux sont en bon état, ce qui permet de déduire que les pacages sont maintenant nourrissants.

C.

MARCHE D'ORLEANSVILLE
du 4 février 1939

Orge, le quintal, 130 à 135 ; avoine, 120 à 125 ; fourrages (luzerne), 60 à 65 ; paille, 16 à 22 ; patates douces, 75 à 100 ; fèves nouvelles, 200 à 250 ; pommes de terre, 120 à 130 ; fèves, 122 à 125 ; mandarines, la douzaine, 3,40 à 4,50 ; figues, le quintal, 160 à 180 ; oranges, la douzaine, 3 à 9 ; peaux brutes de bœufs, les 100 kg., 320 à 340 ; peaux brutes de moutons, l'unité, 14 à 18 ; peaux brutes de chèvres, 12 à 14 ; bœufs, 1.200 à 3.000 ; bouvillons, 600 à 1.000; vaches, 1.000 à 2.400 ; génisses, 500 à 1.000 ; taureaux, 1.500 à 2.500 ; taurillons, 300 à 700 ; moutons, 150 à 350 ; brebis, 140 à 250; béliers, 200 à 400 ; broutards, 120 à 150 ; agneaux de lait, 80 à 120 ; boucs, 180 à 250 ; chèvres, 100 à 150 ; ânes, 100 à 300 ; huile d'olive comestible (sur place), le litre, 10,50 à 11,50 ; lampante (sur place), 5 à 5,25 ; volailles, le kilo, 12 à 14 ; œufs, la douzaine, 6 à 8,40.

Physionomie du marché

Par suite des fortes pluies tombées pendant presque toute la semaine dernière, les arrivages en toutes sortes de bétail ont été réduits à leur plus simple expression, et même nuls pour les espèces chevaline et mulassière.

Les cours se maintiennent fermes et une légère hausse s'est encore manifestée sur les bovins.

La pluie est abondamment tombée, ramollissant la croûte qui s'était formée par suite des forts vents ayant soufflé pendant les derniers jours de janvier et rafraîchissant la température.

Grâce à ces pluies copieuses, les céréales sont de toute beauté.

Dans le Chéliff, la taille de la vigne est très avancée et même virtuellement terminée dans le Dahara.

Signalons qu'un cours de taille d'arbres fruitiers et de vigne a eu lieu la semaine dernière dans une propriété Robert, au cours duquel des leçons furent données aux viticulteurs et producteurs de fruits par des tailleurs expérimentés.

Les viticulteurs et propriétaires de vergers de notre région s'intéressent vivement à ces cours de taille.

M.

SITUATION AGRICOLE

Alger

Les cours de taille institués dans divers centres oléicoles ont vivement intéressé les arboriculteurs européens et indigènes

Céréales. — A **Orléansville**, les semailles sont terminées chez les Européens et en voie d'achèvement chez les indigènes. Les dernières emblavures ne se sont pas toujours faites dans de bonnes conditions. La terre, compacte par suite de l'excès d'humidité, a nécessité l'emploi de la charrue pour couvrir les grains semés et détruire les mauvaises herbes. La levée dans ce cas a été difficile et irrégulière. Il est à souhaiter qu'une bonne pluie assure le contact des graines et de la terre. Ces averses éventuelles auront également pour résultat de permettre un léger hersage suivi d'un roulage qui briseront les mottes. Les ensemencements pratiqués avant les fortes pluies de décembre sont vigoureux et commencent à taller. Dans certaines terres fortes, irriguées en été, ou situées dans des bas-fonds, on constate un jaunissement provoqué par l'excès d'humidité. Les exploitants ont entrepris les labours des jachères qui sont plus ou moins profonds suivant les moyens de traction dont ces agriculteurs disposent. A **Médéa**, les emblavements terminés en janvier dans les exploitations européennes les plus en retard sont presque complètement achevés chez les indigènes. La levée se poursuit régulièrement dans les semis pratiqués à sec et qu'à un moment donné on envisageait de refaire. Le tallage est actif depuis la deuxième quinzaine du mois écoulé. Les vents froids ont ralenti la végétation et accru l'action de la chlorose dans les terrains humides. A **Berrouaghia** et à **Boghari**, l'évolution des jeunes plantes est satisfaisante. Dans les ensemencements les plus élevés de l'arrondissement, et dans sa partie méridionale, la densité des semis est faible. Dans les hautes plaines de l'arrondissement d'**Alger**, la levée, qui est terminée, est assez vigoureuse. Le tallage n'a pas encore commencé en général. La végétation est satisfaisante dans l'ensemble de l'arrondissement de **Tizi-Ouzou**. Le retard dans les emblavures de cette circonscription, que nous avons signalé à fin décembre, paraît être rattrapé. On constate une certaine augmentation des emblavements, aussi bien chez les européens que chez les indigènes, en ce qui concerne le blé dur. La quantité de semences utilisées au cours de la présente campagne paraît avoir été supérieure à celle employée les années précédentes.

Vignoble. — La taille est terminée dans les régions occidentales ; elle est avancée en **Mitidja** où cependant certaines superficies importantes sont encore à tailler, et en **Kabylie**. La même opération culturale se poursuit dans les régions élevées, notamment dans le **Zaccar** et les hautes plaines de l'arrondissement d'Alger. Dans toutes les régions, on déchausse et on décavaillonne. On a également épandu les engrais et les fumiers, chaulé, consolidé les fils de fer et procédé au remplacement des manquants. On procède activement aux livraisons.

Oliviers. — La campagne est partout close, au moins virtuellement. A **Tizi-Ouzou**, on ne constate aucune transaction. Sur la place d'**Alger**, on cote les huiles lampantes à 775 francs les 100 kilos et, à **Maillot**, l'huile surfine jusqu'à 1.150 francs. Dans le même centre, l'huile fine vaut de 900 à 950 fr. le quintal. La création d'une huilerie coopérative dans la commune mixte de **Dra-el-Mizan** est envisagée. Le port d'Alger a exporté 30.095 quintaux d'huile pour l'alimentation pendant les dix premiers mois de 1938 contre 25.453 pendant la période correspondante de 1937. Pendant également les dix premiers mois de 1938, les importations d'huiles d'arachide se sont élevées à 98.615 quintaux contre 88.015 en 1937. Des cours de taille effectués, ou en cours dans divers centres oléicoles, ont vivement intéressé les nombreux européens et indigènes qui les ont suivis et qui en ont demandé le renouvellement l'année prochaine.

Arboriculture fruitière. — A **Orléansville**, dans les vergers bien exposés, les oranges « Thompson » commencent à pousser. On poursuit la cueillette des mandarines, des oranges ordinaires et portugaises. Celle-ci a été très active pendant le dernier mois. On arrache abondamment les plants dans les pépinières d'agrumes. Les plantations en pleine terre sont souvent très avancées.

J. D.

Constantine

Dans les hautes plaines sétifiennes, les cultures maraîchères ont fortement souffert des gelées

Sétif, 6 février (de notre correspondant particulier).— Durant tout le mois de janvier, les derniers labours et semis de céréales ont été favorisés par le beau temps. Dans les quelques terres fortes, les travaux en retard se sont terminés normalement. Dans l'ensemble, ils se sont effectués dans d'excellentes conditions et sont très avancés ou même terminés.

Pour les premiers semis, les levées sont bonnes et régulières. Les derniers présentent peu de différence, la végétation ayant été continuellement ralentie par le froid et les gelées, malgré les quelques belles journées ensoleillées du 14 au 18. Cette situation est préférable pour les céréales qui, dans gelées ; grâce aussi à une humidité du gelées ; grace aussi à une humidité du sol restée suffisante, malgré la faible pluviométrie du mois.

Les pâturages sont restés très médiocres et le bétail est sous-alimenté.

Au point de vue arboricole, plantations peu importantes ; remplacements d'arbres d'essences forestières et fruitières.

La pluviométrie de la campagne en cours n'est que de 111 mm. contre 218 mm. pour l'année dernière, à la même époque.

La quantité de neige tombée jusqu'à présent est à peu près nulle et le niveau des sources et des nappes souterraines est très bas.

Les cultures maraîchères de la région ont beaucoup souffert des gelées.

M. E.

Vieux dictons usités en février

La Chandeleur claire,
Laisse un hiver derrière.

Neige de février,
Vaut du fumier.

Eau de février,
Vaut jus de fumier.

Février souffle, souffle,
Et tue le merle dans son nid.

(Recueillis par Saint-Gobain.)

SITUATION VINICOLE

Affaires au ralenti, mais cours toujours bien tenus, les petits degrés semblent être moins recherchés et ce sont les onze degrés et au-dessus qui intéresseraient actuellement les acheteurs.

On peut situer les 10 degrés à 14,50 ; les 11 degrés à 15 francs le degré hecto. Quant aux 12 degrés, ils continuent à faire prime car ils sont rares, faute de vendeurs.

En blancs, pas d'affaires : le disponible manque.

Les bloqués simples valent de 10,50 à 11,50.

Les bloqués de compensation s'échelonnent de 7 à 9 francs le degré.

Les alcools de transfert sont toujours offerts au même prix, soit de 1.525 à 1.550 francs. La distillerie est très peu alimentée.

Sur souches, il y aurait de la demande sur la base de 13 fr. le degré, mais pas de vendeurs.

Un calme persistant continue à sévir sur les marchés méridionaux : mais seuls les petits degrés seraient influencés par ce marasme regrettable.

Nos expéditions demeurent actives, tout autant que le manque de futaille permet d'y satisfaire.

Au vignoble, les travaux saisonniers se poursuivent activement. La pluie vient encore de tomber, ce qui est un bien. Mais il faudrait que la température reste dans des limites assez basses pour éviter un départ prématuré de végétation.

En résumé : situation d'attente, pour laquelle tous commentaires sont inutiles. La position de l'Algérie demeure privilégiée.

POUPINEL.

En hiver, traitez également vos vignes à l'

IVERNOL

Insecticide et anticryptogamique
Le Fly-Tox, rue La Fontaine, **Alger**

FRUITS ET PRIMEURS

Service de renseignements de l'OFALAC

Période du 29 janvier au 4 février

Paris. — Période calme. Demande assez active d'agrumes, de meilleure conservation; cours en hausse. Mandarines rares. Oranges, vente assez facile. Peu de primeurs ; beaux arrivages d'artichauts blancs et violets. Quelques pois, bonne vente pour marchandise correcte. Resserres de salades. Pommes de terre en baisse. Tomates, vente lente, déchets.

Marseille. — Liquidation des resserres. Cours tenus, en hausse. Oranges, qualité excellente ; tendance ferme. Vente difficile des gros fruits. Mandarines demande toujours active. Artichauts blancs irréprochables ; cours maintenus. Pommes de terre en forte hausse. Tomates, demande faible.

Lyon. — Production locale, nombreux dégâts par suite des gelées. Marché peu actif. Agrumes, cours soutenus. Artichauts en baisse. Pois gourmands en hausse. Tomates, fruits trop petits.

Saint-Etienne. — Tendance ferme, arrivages restreints, pas de resserres. Agrumes en hausse. Mandarines, grosse demande, oranges, cours élevés. Bonne demande en primeurs. Pois, tendance très ferme. Tomates et pommes de terre, bonne tendance. Artichauts d'Oran, vente facile.

Clermont-Ferrand. — Mandarines demande plus active, cours en hausse. Peu d'oranges. Primeurs en hausse, bonne qualité. Tomates, demande plus active, préférence du Maroc. Arrivages plus importants d'artichauts. Pommes de terre, demande active. Quelques carottes.

Sète. — Cours trop élevés gênent la vente. Marché plus calme. Arrivages importants d'oranges d'Espagne.

Perpignan. — Demande active de mandarines, cours en hausse. Quelques fruits tachés. Très bonne vente des oranges. Pommes de terre, vente calme. Bonne demande des artichauts. Quelques pois, arrivent mal.

Toulouse. — Marché assez actif. Cours fermes, hausse. Pas de resserres. Arrivages réduite de mandarines ; hausse. Tomates, belle marchandise. Pommes de terre et artichauts, cours fermes.

Bordeaux. — Marché actif, ventes faciles. Mandarines et oranges en hausse. « Navels », peu demandées. Pommes de terre, vente calme. Tomates en hausse.

Nantes. — Demande moyenne, stock réduit, cours en hausse. Peu de carottes. Tomates, peu demandées. Transactions ralenties par le froid.

Tours. — Agrumes plus rares ; hausse des cours gêne la vente. Meilleure vente des pommes de terre peleuses. Quelques arrivages de Tunisie et du Maroc.

Rennes. — Marché en faible reprise. Cours élevés, vente lente. Agrumes, de conservation limitée, quelques déchets. Quelques oranges du Liban, belle présentation. Approvisionnement réduit en primeurs.

Havre. — Artichauts d'Alger, vente plus difficiles, resserres d'Oran, bonne demande. Carottes et navets, cours maintenus. Pommes de terre, peu demandées. Mandarines, resserres liquidées. Demande plus active. Oranges, cours tenus.

Dunkerque. — Bonne activité, ralentie par le froid, en fin de semaine. Mandarines rares, bonne demande, ainsi que pour les oranges.

Lille. — Transactions très actives. Arrivages d'Algérie moins importants. Mandarines en hausse. Oranges en reprise. Artichauts rares, recherchés.

Metz. — Bonne activité sur les oranges et mandarines, cours en hausse. Arrivage d'oranges du Maroc et d'Italie. Pommes de terre, vente lente. Resserres insignifiantes.

Nancy. — Oranges en hausse. Concurrence du Maroc et de l'Espagne. Mandarines en forte hausse. Tomates, vente difficile. Carottes mauvaise présentation, certains colis fardés, gênent la vente.

Strasbourg. — Arrivages réduits de mandarines, importants en oranges. Activité faible ; cours en hausse. Pas de tomates. Quelques carottes d'Algérie, tendance hausse.

Bruxelles. — Arrivages plus réduits. Cours stationnaires, demande faible. Agrumes, vente ralentie. Tomates des Canaries, en baisse.

Concours général agricole de Paris

Le Gouvernement Général de l'Algérie nous communique :

Le Concours général agricole de Paris, qui aura lieu au Parc des Expositions, en même temps qu'une Foire nationale des semences et une Exposition du gaz des forêts, du 20 au 26 mars 1939, présente un intérêt tout particulier pour les produits agricoles de l'Algérie.

Une section spéciale est prévue :

EXPOSANTS PRODUCTEURS

Première division. — Plantes et produits agricoles : Céréales et plantes de grande culture (au minimum 5 litres de graines et une botte de tiges arrachées avec leurs racines, arrivées à maturité pour permettre de reconnaitre la variété qui les a produites) ; olives comestibles et huile (minimum 2 flacons d'un litre en verre blanc) ; miel, cire, hydromel (minimum 2 kg ou 2 litres) ; oranges, mandarines, citrons, cédrats, etc... (10 fruits au moins de chaque variété) ; dattes, amandes (3 kg au moins), etc...

Deuxième division. — Vins et eaux-de-vie : Sont seuls admis à concourir les produits de l'année précédente récoltés par les exposants. Toutefois ceux-ci pourront présenter également des échantillons de récoltes antérieures, mais ces produits ne seront susceptibles d'aucun classement ni d'aucune récompense.

Les échantillons se composeront de trois bouteilles au moins, mais les exposants pourront en présenter une plus grande quantité, 12 au maximum, en vue de la dégustation gratuite par le public.

Dans chaque département d'Algérie, le classement des déclarations sera fait exclusivement par une commission nommée par le préfet et assistée du chef du Service agricole général. A cet effet, les exposants d'Algérie devront adresser à leur Préfecture, le 20 février 1939, au plus tard, une déclaration indiquant : l'étendue cultivée en vigne, le produit de la récolte de l'année, les proportions des divers cépages ou variétés de fruits qui sont entrés dans la composition des moûts, le degré alcoolique, le prix de vente et les détails particuliers propres à faire connaitre les produits ou à en faciliter le classement, tels que la situation du vignoble en plaine ou en coteau, la nature du sol, etc...

Les groupements agricoles sont admis à présenter des **expositions collectives** pour les produits agricoles et les vins et eaux-de-vie. Les récompenses accordées aux collectivités n'enlèvent pas aux personnes dont les produits figurent dans l'exposition collective le droit de concourir individuellement à la condition, pour chacune d'elles, de fournir une déclaration individuelle dans les délais et la forme réglementaires.

Les formules de déclaration seront tenues à la disposition des intéressés dans les trois préfectures de la colonie et à l'Office algérien d'action économique et touristique à Alger. Les déclarations des exposants devront être envoyées non au ministère de l'Agriculture, **mais à la Préfecture du département et y parvenir avant le 20 février 1939 au plus tard** pour les vins et eaux-de-vie **et le 22 du même mois** pour les divers produits agricoles.

Les instructions nécessaires seront ensuite adressées aux déclarants par les soins de l'O.F.A.L.A.C. pour que les produits à exposer, soigneusement emballés, soient dirigés en temps utile sur les ports d'embarquement.

Les frais occasionnés par le transport des colis du port d'embarquement au concours et par la présentation des produits à exposer seront supportés par la colonie.

On ne peut que souhaiter que l'Algérie participe largement, dans toutes les branches de l'activité agricole, à cette manifestation.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

La deuxième moitié des huitièmes de finale de la Coupe se jouera dimanche

Dimanche prochain, les huitièmes de finale de la Coupe de l'Afrique du Nord seront liquidés. En effet, les huit derniers clubs qualifiés joueront leurs parties respectives, ce qui nous permettra de mieux faire le point.

Actuellement, l'Oranie compte d'ores et déjà deux qualifiés, le Maroc et Constantine un. Espérons que les clubs algérois restant en course nous ferons l'agréable surprise de se qualifier pour le prochain tour.

Voici l'ordre et le lieu des parties qui se dérouleront dimanche :

A Alger : O.H.D.-Stade Marocain.
A Oran : S.A. Marrakech-E.S. Sahel.
A Tunis : Club Africain-Gallia Sports Alger.
A Rabat : O.M.-J.B.A.C.

Coupe scolaire de la Municipalité d'Alger

Calendrier des rencontres du jeudi 9 février 1939 :

Poule A : à 13 h. 30, Stade de l'A.S.S.E., Collège Blida-E.P.I. (1) ; à 15 h., stade Lebon, E.P.S.M.C.-N.D. d'Afrique (1).

Poule B : à 14 h., stade de Fort-de-l'Eau,

- - LES SPECTACLES - -

JOURNAUX ET REVUES

« L'ALMANACH DU COLON »

Envoyé gratuitement aux abonnés de « La Voix des Colons ». Prix de l'abonnement à « L'Almanach » : un an, 10 francs en un versement au compte chèque postal 209-27, Mlle Vernier, 12, Bd Baudin, Alger. (Prime : 2 paquets de graines ou 1 carnet de quinzaine).

Numéro de février 1939 : Le temps qu'il fera ; les travaux agricoles, le potager, le verger, le jardin, la fumure des agrumes, pour que les arbres de valeur poussent droit ; La taille d'hiver des arbres fruitiers, par G. Truffaut ; Traitement d'hiver des arbres fruitiers à feuilles caduques ; Plantons des arbres. Ligue du Reboisement ; La basse-cour ; A.C.B. Apicole, par E. Couerbe ; Au rucher ; Conseils de Nanette ; La page amusante ; Conseils pratiques : la taille des rosiers, genouillères en caoutchouc pour le jardinage, pour obtenir une haie décorative, tannage des peaux, pour avoir du raisin de table pendant quatre mois, l'entretien des armes de chasse pendant l'hiver ; 3 pages de recettes de cuisine et de pâtisserie ; 3 pages de la femme ; Service des patrons ; Petites annonces gratuites pour les abonnés.

« LA REVUE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES »

Le premier numéro de « La Revue des Contributions Diverses » vient de paraître. Cette publication reproduira tous les textes et instructions administratives concernant les divers impôts et taxes assis et recouvrés par la Régie financière des Contributions Diverses. Elle publiera, en outre, des études et des informations de tous ordres intéressant les industriels, commerçants, viticulteurs, céréaliculteurs et fonctionnaires. Elle répond à un besoin souvent manifesté par les différents organismes de producteurs ou de commerçants de la Colonie.

Sommaire des numéros 1 et 2 (groupés en un seul) : Chronique : l'Administration des Contributions Diverses ; Textes officiels : Impôts indirects, Taxes à la production, Viticulture, Blés, Coordination des transports, Perception ; Documents administratifs, Informations diverses, Statistique, Jurisprudence, etc...

Cours de sciences religieuses

Mardi 7 février, à 18 h., dans la salle de la Maison de l'Agriculture, 12, boulevard Baudin (entrée par la rue Jean-Rameau prolongée), le Père Viard fera un cours d'Exégèse : « La personne du Christ : Messies juifs et Sauveurs païens ».

JEUDI
A L'OLYMPIA
Robert TAYLOR
Margaret SULLAVAN
Franchot TONE
Robert YOUNG
TROIS CAMARADES

OLYMPIA
FREDDIE BARTHOLOMEW
l'inoubliable interprète de « PETIT LORD FAUNTLEROY » et « CAPITAINES COURAGEUX »
LE PROSCRIT
avec WARNER BAXTER et ARLEEN WELAN
Permanent de 13 h. à 20 h. — Soirée avec location à 21 h. 15

TRIANON
Mat. 15 h. 30 - Soirée 21 h.
Ch. Vanel, J.-P. Aumont, M. Labarr, Cordy, Azaïs
S. O. S. SAHARA
et un film d'action
UN HOMME A POIGNE

SPLENDID
P. 13 h. 30 S. 21 h.
Larquey, J. Boitel, G. Manès dans
LA BATARDE
avec France Ellys - Mady Berry - M. Finaly
d'après le roman de Lysa WENGER
Pas un être humain, hommes, femmes, enfants, ne doit manquer ce véritable chef-d'œuvre
Il y aurait certainement beaucoup plus d'heureux
Un enfant peut-il être responsable des fautes de ses parents ?... ... ...

Jeu de la Boule

REX
5, RUE HORACE-VERNET
CE SOIR, A 21 HEURES
GRANDE SÉANCE CINÉMATOGRAPHIQUE
au profit de la STATUE de JEANNE-D'ARC
sous la présidence de M. le Maire d'Alger
LOCATION TOUTE LA JOURNEE

MONDIAL
Escrocs de haut vol
M. 15 h. 30 S. 21 h. Fernand Gravey et Isa Miranda dans
Le Mensonge de Nina Petrowna

LE RÉGENT
vous donne l'assurance d'un délicieux régal artistique avec
DÉLICIEUSE
le chef-d'œuvre de
DEANNA DURBIN
qui rit, joue et chante dans
DELICIEUSE
Permanent à 13 h. 30 — Soirée à 21 h. 15

M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **PALACE** L'OMBRE QUI TUE - RADIO et CHEVALIER DE LONDRES
Huss.-Dey Soir. 21 h. **ROYAL** MALHEUR AUX VAINCUS et Dorothy Lamour et Jon Hall ds **Hurricane**

Matinée 15 h. 30 Soirée 21 h. **MAJESTIC** JEU DE LA BOULE
En soirée, retour gratuit
En première partie **HARRY PIEL**
dans **PANIQUE DANS LA JUNGLE**
HENRI GARAT - LARQUEY
et Suzanne DEHELLY dans
ÇA... C'EST DU SPORT

Matinée 15 h. 30 Soirée 21 h. **EMPIRE** **RECORD 37** et
Françoise Rosay Paul Cambo ds **RAMUNTCHO** avec LOUIS JOUVET

M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **VARIETES** Conquérants des Indes et Mascotte du régiment, av. **S. Temple**
M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **ALCAZAR** Trois du trapèze et Le monsieur de 5 h., av. **André Lefaur**
M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **Montpensier** Rivaux de Shanghaï et Nostalgie, avec **Harry Baur**

FERNANDEL
dans
ERNEST LE REBELLE

poursuit son succès
AU COLISEE et AU VOX
Perm. de 13 h. à 20 h.
Soirée avec loc. à 21 h. 15

Vendredi prochain AU COLISÉE et AU VOX
le sommet de la production cinématographique française et mondiale
M. M. HAKIM présentent

Un film prodigieux... Une œuvre grandiose...
LA LOCATION EST OUVERTE

RIO P. 13 h. 30 S. 21 h. Dernier jour du film merveilleux **KŒNIGSMARK** P. Fresnay Elissa Landi | Anny ONDRA, BAROUX dans une comédie gaie **Faut-il les marier ?** | MERCREDI : **Le petit écart**

STAR P. 13 h. 30 Soir. 21 h. 4 et 5 fr. | Le meilleur film de **Deanna Durbin** **3 JEUNES FILLES A LA PAGE** | V. FRANCEN dans : **L'Aventurier** | Demain : Danielle Darrieux **La crise est finie**

CAMEO P. 13 h. 30 S. 21 h. 15 Act. 1re v. Programme merveilleux av. El. Powell ds **L'Amiral mène la danse** | 5 et 6 Fr. | Rob. Taylor et J. Parker ds **Meurtre dans la marine**

CASINO MUSIC-HALL
3 DERNIERS JOURS
DRÉAN
dans la revue
Y A D'L'AMOUR
Vendredi
CHARLES TRENET
en personne
LOCATION OUVERTE

MARIGNAN 15 h. 30 - 21 h. 2 derniers jours de succès
A l'écran : Les chansons de Charles TRENET
Le Grand Prix du Cinéma français
ALERTE EN MEDITERRANEE
avec Pierre Fresnay, Nadine Vogel, Kim Peackok, Ledoux et Aimos
Un film de brûlante actualité qui passionne l'opinion publique
Cars à la sortie vers les Deux-Moulins — LOUEZ

CAMERA M. 15 h. 30 S. 21 h. Locat. ouv. ts les jours
Claudine à l'école La semaine du rire... avec av. Max Dearly et Suzet Mais
UN SOIR A MARSEILLE, avec Larquey

BIJOU 15 h. 30 21 h.
En 1re vision Le diamant tragique, avec James Carew
1 heure de fou-rire avec CHARLOT JOUE CARMEN
CAIN ET MABEL, avec Clark GABLE et Marion DAVIS

MUSSET M. 15 h. 30 S. 21 h. 2 grands films
TRAFIC DE DIAMANTS, film policier, et
ADRIENNE LECOUVREUR, avec
Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Larquey

ROXY Fernandel et Duvallès avec
99, rue de Lyon Tél. 683-39 Elv. Popesco, Sat. Fabre et Ginette Leclerc ds
TRICOCHE ET CACOLET
En 1re partie : La fiancée imprévue, av. Herbert Marshall et Jeanne Arthur
— Matinée 15 h. 30 — Le meilleur spectacle de Belcourt — Soirée 21 h. —

ODEON Mat. 15 h. Soir. 21 h.
SIMBAD LE MARIN, avec Mathurin, en couleurs
L'Héroïque défenseur et **Le Voilier maudit,** film coul.

Un film léger, alerte, spirituel et pimpant, évoquant avec un égal bonheur les fastes du Second Empire, le siècle naissant avec toute son insouciance et la prétentieuse loufoquerie du temps présent
Chaque scène sollicite la rêverie: musique des images, du dialogue, des chansons et des danses de STRAUSS
C'est un ravissement...

FRANÇOISE ROSAY
PIERRE RENOIR
SYLVIA BATAILLE
dans un
Grand film français ?

Chronique Régionale de l'Afrique du Nord

ALGER

AIN-TAYA

ANCIENS COMBATTANTS. — Dans son assemblée générale, l'Association des anciens combattants a procédé au renouvellement de son Conseil d'administration. Voici la composition du nouveau bureau pour l'année 1939 .

Présidents d'honneur : MM. Allier Auguste, maire ; Ruger Jules, Valère Marius. Président actif, M. Carréras Michel ; 1er vice-président, M. Portella Laurent ; 2e vic-président : M. Mahimon Albert ; trésorier, M. Portell François ; trésorier adjoint, M. Navarro Blaise ; secrétaire, M. Portella Pierre ; secrétaire adjoint, M. Sintès Michel ; porte-drapeau, M. Cortes François ; assesseurs, MM. Portell Jean, Morla Martin, Bru Edouard, Villalonga Pierre, Ximénès Michel, Ginesta Antoine, Gomila Michel. Commission de contrôle, MM. Réal Eugène, de Saint-Etienne Albert, Chaumel Léon, Fédélich Pierre.

BIRKADEM

CONCOURS DE BOULES (jeu algérien). — **Coupe Martini-Rossi.** — Ce concours intercommunal, organisé par le Club des Boulomanes de Birkadem, aura lieu le 12 février prochain. Il est ouvert à tous les joueurs licenciés ou non. Il est doté de 200 fr. de prix, plus les mises (30 fr. par groupe). Pour la coupe Martini-Rossi, chaque Société aura le droit de désigner trois groupes au maximum. Les inscriptions se feront au Café Glacier. Lancement du but, à 8 h. 30.

BLIDA

AMICALE DES ANCIENNES DE L'ECOLE DUCOIN-CORMARY. — Le Conseil d'administration prie tous les membres d'honneur et actifs de bien vouloir assister à l'assemblée générale fixée au 15 février, à 17 heures, siège social, école Cormary. Le Comité invite toutes les anciennes élèves désireuses de faire partie de ce groupement à assister à cette réunion.

JEUNESSES DE L'EMPIRE FRANÇAIS. — Les J.E.F. viennent de fonder une section à Blida qui compte déjà une quarantaine de membres. En dehors de toutes questions politiques les J.E.F. n'ont qu'un but : « Créer parmi les jeunes un idéal de l'Empire ». La section organisera des conférences destinées à faire connaître les différentes régions du territoire de la Métropole et de la France et d'outre-mer.

BLIDA-BOULES. — Dimanche 12 février, concours intermembres par tirage au sort. 100 francs de prix offerts par M. Pérez François, plus les mises fixées à 5 francs par joueur. Inscriptions 7 h. 30. Tirage au sort 8 heures.

Résultats au concours du 29 janvier : 1er prix, MM. Goetz, Mestre, Docteur ; 2e prix, MM. Chambard, Sanchez M., Maillet ; 3e prix, MM. Literatti, Bianchi, Pédatella ; 4 prix, MM. Cortès, Nondedeu, Paris ; 5e prix, MM. Sanchez Manuel, Isane, Tour.

Félicitations.

OFFICIERS DE RESERVE DE LA SECTION DE BLIDA. — Le banquet de la réunion des officiers de réserve de la Division d'Alger, primitivement fixé au 5 février, étant reporté au dimanche 12 février; l'assemblée générale et le banquet des officiers de réserve de la section de Blida qui devaient avoir lieu à Boufarik le 12 février, sont reportés au dimanche 19 février, mêmes heures, mêmes lieux.

Les inscriptions au banquet seront reçues jusqu'au mardi 14 février. Prière d'adresser les bulletins d'adhésion à M. Réthorer, Cité Courbreder, Blida. Le montant de la cotisation pourra être acquitté à Boufarik, avant l'assemblée générale.

BOUFARIK

UNE INTERESSANTE CAUSERIE. — M. Henri Matha, le spécialiste bien connu des questions d'automobile, lauréat de l'Office national des Inventions et de la Société d'Encouragement au Progrès, fera jeudi 9 février, à 18 h., dans une salle de la mairie de Boufarik, sous la présidence de M. Froger, maire, une causerie sur « Le code de la route et les moyens rationnels de régler les projecteurs pour éviter l'éblouissement ».

Tous les usagers de la route auront le plus grand intérêt à assister à cette causerie dont l'entrée sera libre.

CHÉRAGAS

CINEMA CAPOMASI. — Samedi 11 février, à 21 h. : Actualités ; « La peau d'un autre » et « Un homme de trop à bord ».

COLÉA

CINEMA CAPOMASI. — Mardi 2 février, à 21 h. ; jeudi 9 février, à 21 h. ; dimanche 12 février, à 14 h. 30 : actualités ; « Michel Strogoff » ; « Un homme de trop à bord ».

DJELFA

L'ŒUVRE DES SOUPES POPULAIRES. — L'œuvre a décidé d'organiser pour dimanche 12 février, une séance de cinéma dont la recette sera entièrement versée à la caisse des soupes populaires.

Nul doute que nos concitoyens se feront un devoir d'assister nombreux à cette représentation.

AVANCEMENT. — Nous apprenons la nomination au grade d'inspecteur des eaux et forêts, de M. Alexis Monjauze, inspecteur adjoint de la chefferie de Djelfa.

Nos félicitations.

DRA-EL-MIZAN

BOULOMAN-CLUB. — L'assemblée générale annuelle de la société a eu lieu dimanche 5 février 1939, à 9 h. 30, à la mairie, sous la présidence d'honneur de M. Louis Lignières, maire.

Après l'appel nominal, M. Chabert, président, formula les souhaits de bienvenue aux sociétaires.

M. Fernand Lubrano, secrétaire général, exposa ensuite l'activité de la société au cours de l'année écoulée. L'assemblée unanime ne lui ménagea pas ses applaudissements.

M. Louis Colin, trésorier, présenta la situation financière qui se solde par une encaisse au 31 décembre 1938 de 1.050 fr. 05.

Les rapports moral et financier, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

M. Chabert, président, soumet à l'approbation de l'assemblée les projets que le Conseil d'administration a élaborés concernant l'activité pour 1939.

Il est décidé que l'assemblée générale et la petite fête auront lieu désormais aux abords de Pâques.

Le bureau pour 1939 est constitué de la façon suivante : présidents d'honneur, MM. Lignières, maire ; Prengruëber, administrateur principal ; Bouchot-Virette, capitaine, commandant d'armes.

Membres d'honneur, MM. Troccon, Reboul Armand, Haon ; président honoraire, M. Jean Letzelter ; président actif, M. Chabert ; vice-présidents, MM. Meyer André et Rossel ; secrétaire général, M. Lubrano ; secrétaire adjoint, M. Fourcade ; trésorier, M. Louis Colin ; trésorier adjoint, M. René Azario ; assesseurs, MM. Désiré Hestroffer, Henri Jover, Lucien Garbéry, Albert Peyssou.

A midi, une trentaine de membres se réunissaient en un repas fraternel au siège social. A 21 heures, un grand bal animé par l'orchestre Hil, de Bouïra, clôtura cette belle journée.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade d'officier du Ouissam Alaouite du capitaine Aït Mehdi Arezki, en garnison à Fez, frère de notre compatriote M. Aït Mehdi Mohamed, interprète auxiliaire.

Nos félicitations.

CINEMA MONDIAL. — Jeudi 9 février, à 21 h. : Actualités ; « Les révoltés du Bounty ».

DUPERRÉ

LEGION D'HONNEUR. — Nous avons relevé sur la dernière liste de promotion de la Légion d'honneur, le nom de M. Ghersi Ahmed, délégué financier et conseiller général, promu au grade de chevalier.

Nos félicitations.

FORT-NATIONAL

DEPART. — M. Paul Fairmaire vient d'être admis après concours dans le cadre des météorologistes au ministère des Colonies.

Nos félicitations pour son succès et nos vœux de bon séjour dans sa nouvelle résidence à Dakar.

L'ALMA

MONDIAL-CINEMA (Salle Carratero). — Jeudi 9 février, à 20 h. 30 : Actualités ; « La fleur d'Hawaï » et « Prête-moi ta femme ».

UNION MUSICALE. — Vendredi 10 février, à 20 h. 30, répétition générale dans la salle de la justice de paix.

BOULISME. — Toutes les personnes s'intéressant au sport boule sont priées de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu jeudi prochain 9 février, à 6 heures du soir, dans la salle de la justice de paix, dans le but de constituer définitivement le bureau de la section bouliste de la Jeunesse Sportive Alma.

L'ARBA

VOL DE PLANTS DE VIGNE. — Depuis longtemps des vols de pieds de vigne se commettaient nuitamment dans les pépinières de M. Marcel Soler. Les gardes de nuit et les agents de police finirent par surprendre deux indigènes, Ichir Mohammed et Delmi Abderrahmane, qui furent mis en état d'arrestation et présentés au commissaire de police. Ils ont fait des aveux complets.

LAVARANDE

SAINT-HUBERT. — Dimanche, sur les terrains de chasse de Beni-Zougzoug, les chasseurs, au nombre de huit, ont rapporté deux sangliers, l'un pesant 110 kg et l'autre 85.

Nos félicitations.

LES ATTAFS

CINEMA LACOSTE. — Mercredi 8 février, à 20 h. 30 : Pathé-Journal ; « Jeune amour » et « Au service du Tsar ».

LODI

NAISSANCE. — M. Hamadou Mouloud, mutilé de guerre, conseiller municipal, propriétaire à Lodi, déjà père de six enfants, voit augmenter sa gentille famille d'une petite fille : Mariem.

Nos félicitations.

MAISON-CARRÉE

EDEN-CINEMA. — Jeudi, vendredi, samedi, 21 h. ; dimanche, 15 h. et 21 h. : « Paix sur le Rhin » ; « Un jour une bergère » ; Actualités.

ELDORADO-CINEMA. — Mardi, mercredi, jeudi, samedi, 21 h. ; dimanche, 15 h. et 21 h. : « Alerte aux Indes » ; « Soixante-quinze minutes d'angoisse » ; Actualités.

SPLENDID-CINEMA DE BELFORT. — Jeudi 9 février, dimanche 12, matinée et soirée ; samedi 11, soirée : « La fessée » ; « La danseuse de San-Diégo » ; Actualités.

SECTION DES BOULOMANES DE MAISON-CARREE. — Le Conseil d'administration de la section des boulomanes du R.C. Maison-Carrée se réunira au siège social, Café de la Bourse, aujourd'hui samedi, à 18 h.

SOIREE THEATRALE DE LA MUTUELLE. — Notre société de secours mutuels « La Mutuelle » organise, pour le samedi 4 mars à 20 h. 30, dans la salle des fêtes de la rue Arago, une grande soirée théâtrale suivie d'un grand bal, avec le précieux concours de la société musicale « Les amis de l'Harrach » et d'un jazz réputé.

Les places seront mises en location dans quelques jours, à la papeterie Gillo.

MASQUERAY

BIENVENUE. — Vendredi 3 février, la population d'Aumale mixte accueillait en la mairie vraiment trop exiguë en la circonstance, M. Cépi, nouvel administrateur. Dans une allocution, dont la simplicité plut à l'assistance, le chef de la commune dit le souci très net qu'il avait d'agir dans l'intérêt de ses administrés. « Venez me consulter dans mon bureau dont la porte vous sera toujours ouverte ; je serai là pour vous conseiller et vous aider », déclara l'administrateur.

M. Servel, conseiller municipal, au nom de tous, adressa à M. l'Administrateur des vœux de cordiale bienvenue, l'assurant de la loyale collaboration de toute la population.

A leur tour, les membres musulmans, invités à prendre la parole, dirent leur confiance dans les destinées de la commune sous la direction de son nouveau chef.

Après cette réception à la mairie, l'administrateur voulut bien, malgré des obligations qui l'appelaient ailleurs, nous consacrer encore quelques minutes et assister à la petite réunion qui avait été organisée en son honneur au Café Ingweiller.

MÉDÉA

MONDIAL-CINEMA. — Mercredi 8 et jeudi 9, en soirée, à 21 h. : « Le rayon diabolique » et « L'Escadron blanc ».

MARIAGE. — Le 4 février a eu lieu le mariage de M. Remas Khaled, aide-comptable à la minoterie Sportiche. De nombreux amis ont assisté à la soirée.

Nos compliments.

SOIREE ARTISTIQUE. — Le gala de dimanche 12 février, organisé par l'Union Musicale, s'annonce comme devant obtenir un éclatant succès.

A 21 heures, dans la salle du Mondial-Cinéma, il sera offert à la population, un concert artistique et musical de tout premier ordre et, pour terminer, un grand bal à grand orchestre, sous la direction de M. Sébe. La location est ouverte chez M. Bosc. Prix des places : 8 et 5 francs.

MOUDJEBEUR

NAISSANCE. — Monique est née au foyer de Mme et M. F. Pélissier.

Félicitations.

LE TEMPS. — Depuis quelques jours, la pluie bienfaisante a fait son apparition, à la joie des colons et fellahs.

MOUZAIAVILLE

SOCIETE MUSICALE. — Programme du concert qui aura lieu le dimanche 12 février, sur la place Clemenceau, de 15 à 16 h. 30 : « Le Régional », allegro, par Delbecq ; « Grande mosaïque, sur Martha », de Flotow ; « Tendres souvenirs », valse, de Champel ; « Les cloches de Corneville », fantaisie, arrang. de Champel ; « La ronde des petits pierrots », marche, par Bosc.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. — Le 1er février a eu lieu l'assemblée générale de la Ligue et le renouvellement du bureau. Ont été réélus à l'unanimité :

Présidents d'honneur : M. l'Inspecteur primaire de Blida ; M. Bernardi, maire de Mouzaïaville. — Président actif, M. Reimbold ; vice-présidents, M. Salle, Mlle Bermés ; secrétaire, M. Carbonell ; trésorier, M. Bernard ; assesseurs, MM. Autreux, Aivado, Casteras, Azéma, Janer, Imalhayène.

CINEMA CAPOMASI. — Mercredi 8 février, à 21 h. : actualités ; « La peau d'un autre » et « Un homme de trop à bord ».

ORLÉANSVILLE

DANS LA COMMUNE MIXTE. — Nous apprenons que M. Roger Deschaux vient d'être reçu au concours d'administrateur adjoint de commune mixte.

Le nouvel administrateur est le fils de M. le Docteur Deschaux, actuellement à Renault, et de Mme, et gendre de M. Achille Nicolle, négociant et propriétaire en notre ville.

Nos félicitations.

P.S.F. — Réunion au local habituel aujourd'hui mardi, à 18 h. 15. Tous les soirs, permanence de 18 h. 15 à 19 h. 30.

AU SPLENDID CINEMA. — Mardi 7 et mercredi 8 février (en soirée) : « Bons pour le service » et « Les hommes traqués » ; actualités.

REIBELL

OBSEQUES. — Le vendredi 3 février ont été célébrées au milieu d'une grande assistance les obsèques de Mme Vve Pouget, mère de M. Paul Pouget, notre estimé conseiller municipal, actuellement receveur des Postes à Burdeau.

Au cimetière, en l'absence de M. l'Administrateur principal Marcoux, en mission au Gouvernement général, M. Castieau, premier administrateur adjoint, sut exprimer dans un discours d'une grande élévation de pensée et de forme remarquée, les sentiments de la population entière à l'égard de la défunte et retracer sa vie de labeur. Lorsqu'il eut exalté l'œuvre de bien de Mme Pouget, « une des meilleures ambassadrices de la nation française en pays indigène », il assura la famille Pouget de la sympathie de tous.

Les paroles de notre administrateur adjoint furent ensuite traduite en arabe par M. Hadj Hamdi, khodja-interprète, de façon très appréciée.

Dans la nombreuse assistance qui accompagnait Mme Pouget à sa dernière demeure, nous avons noté la présence de M. l'Administrateur adjoint Régerat, de M. le Docteur Isnard, membre de la commission municipale, des chefs indigènes et des notables, même des douars éloignés, de la commune mixte de Chellala, venus apporter à M. et Mme Pouget leurs condoléances auxquelles nous joignons les nôtres.

SIDI-MOUSSA

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Mme et M. Orfila, maire de Sidi-Moussa, viennent d'offrir à notre groupe scolaire un magnifique appareil de cinéma « Pathé rural » qui a fait la joie de tous les enfants. Le personnel enseignant de Sidi-Moussa les prie de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

Nos remerciements également au bureau de la Caisse des écoles qui a immédiatement accordé une large subvention permettant de présenter chaque semaine aux élèves un fort beau programme, à la fois amusant et instructif, dans la salle des fêtes mise gracieusement à la disposition des instituteurs.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — M. Touileb Belkacem, propriétaire, honorablement connu dans la commune, vient d'être promu chevalier du Mérite agricole.

Nos félicitations.

TEFESCHOUN

CINEMA CAPOMASI. — Vendredi 10 février, à 20 h. : Actualités ; « La peau d'un autre » et « Un homme de trop à bord ».

TIZI-OUZOU

U.F.S.F. — En raison du thé dansant organisé par l'U.F.S.F., l'assemblée générale, annoncée pour mercredi 8 février, aura lieu mardi 7 février, à 17 heures, au local de la salle des fêtes. L'ouvroir fonctionnera comme d'habitude.

LEGION D'HONNEUR. — Dans la promotion de l'Algérie, nous relevons avec plaisir le nom de M. Yessad Mahiddine ben Hadj Amar, instituteur, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations.

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire vient d'être décernée à M. Fredj Belkheiri, gardien de prison.

Félicitations.

DANS LES EAUX ET FORETS. — Nos félicitations à M. Vaille, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts, pour l'élévation de classe dont il vient d'être l'objet avec effet rétroactif à compter du 1er janvier.

VOLTAIRE

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de M. Adrien Renaudin, fils de Mme et M. Renaudin, propriétaire, avec Mlle Andrée Jeannelle, fille de Mme Vve Jeannelle, propriétaire à Souagui.

Nos compliments.

DECES. — Mme et M. René Dunaut, sergent au 9e R.T.A., ont eu la douleur de perdre leur fille Nicole.

Sincères condoléances.

CONSTANTINE

COLLO

CERCLE CIVIL. — Le Cercle Civil a, dans sa dernière réunion générale, procédé à l'élection de son Conseil d'administration pour l'année 1939.

Ont été élus : Président, M. Giovanetti Auguste ; vice-présidents, MM. le Docteur Giraud et Grégoire ; trésorier, M. Roche Alfred ; secrétaire, M. Ordioni ; assesseurs, Mlle Hadjhadj, MM. Ercolano V., Consalvi A. et Apréa V.

Nos félicitations.

DEPART. — M. J.-C. Ferrier, notaire, nous fait part de son prochain départ pour Bougie.

Si nous nous réjouissons avec Mme Ferrier d'un avancement bien mérité, nous n'en sommes pas moins peinés de le voir quitter Collo où il avait su conquérir la sympathie de tous.

Avec nos félicitations nous lui adressons nos meilleurs souhaits pour lui et sa famille.

ORAN

CASSAIGNE

NICHAN-IFTIKHAR. — Les habitants du Grand Dahra ont appris avec joie la promotion de M. Charavin, sous-préfet de Mostaganem, à la haute dignité de commandeur du Nichan-Iftikhar.

Nos félicitations.

AVIATION

★ **Air-Afrique.** — Ligne Alger-Tunis : L'avion « F-AQCG », pilote Viot, parti de Tunis-El-Aouina, à 6 h. 06, est arrivé à Maison-Blanche, à 9 h. 22. Passagers : MM. Volmerange et Augereau.

L'avion « F-AQCH », pilote Vercruysse, parti de Maison-Blanche, à 12 h. 30, est arrivé à Tunis-El-Aouina, à 15 h. 30. Passagers : MM. Shubert, Taze, Richard, Kan, Deumier, Gentrau, Mme Kuntz.

Ligne Constantine-Bône : L'avion « F-AN MZ », pilote Lieure, parti de Constantine, à 13 h. 17, est arrivé à Bône, à 14 h. 05. Parti de Bône, à 15 h., il est arrivé à Constantine, à 15 h. 47.

Ligne Alger-Oran : L'avion « F-APYP », pilote Guérard, parti de La Senia, à 10 h. 34, est arrivé à Maison-Blanche, à 12 h. 15.

Ligne Alger-Madagascar : Le courrier pour Madagascar, parti d'Alger, le 6 février, à 5 h. 50, est arrivé, le jour même, à Gao, à 18 h. 05. Equipage : Lambert, pilote ; Chartier, radio ; Carrey, mécanicien. Passagers : MM. Franck, Hischweill, Coulaty, Peerboom, Mme Tonarelli.

★ **Aérodorme de Maison-Blanche** (Aéro-Club d'Algérie). — En raison du terrain détrempé, l'avion de la S.A.B.E.N.A. qui assure le service régulier du Congo, s'est vu dans l'obligation d'atterrir sur l'aérodrome de Blida-Joinville.

★ La liaison New-York-Bordeaux, par les Panamerican Airways, ne sera pas inaugurée courant février comme il était question, mais fin mars. En effet, les derniers essais du « Boëling 314 » ne seront terminés qu'à cette époque.

★ Afin de reprendre les essais du « Lieutenant-de-Vaisseau-Paris », Guillaumet qui vole régulièrement sur l'Atlantique Sud, va rentrer en France à la fin du mois.

★ Le lieutenant Clausse et l'adjudant Bidet viennent d'être cités à l'ordre de l'armée de l'Air.

★ Les Anglais poursuivent leurs recherches sur les matières synthétiques pouvant servir à la construction aéronautique. Ils signalent avoir obtenu de meilleurs résultats avec une trame de base en coton servant de support à la résine artificielle qu'avec des trames de lin.

★ Trois jeunes savants de l'Université de Stanford (Californie) auraient découvert un nouveau type d'émetteur d'ondes ultra-courtes, très stable et de grande puissance, dont les applications à l'aviation seraient très fécondes, et qui pourrait également étendre le champ d'action de la télévision.

★ L'avion allemand « Siebel 22 » a battu le record international d'altitude pour appareils légers de la quatrième catégorie, cylindrée deux litres au maximum, en montant à 7.043 m., soit 1.200 m. de plus que le record précédent.

★ L'avion italien qui effectue un vol d'essai Rome-Buenos-Aires en vue de l'organisation d'une ligne aérienne régulière, après escale à Villa-Cisneros, est reparti en direction du Cap-Vert.

INTERIM.

Columbia
La révélation de la saison
CHARLES TRENET
le fou chantant

Je chante	DF. 2270	*Vous êtes jolie - Boum*	DF. 2471
J'ai la main	DF. 2317	*(du film "La route enchantée)*	
La Polka du roi	DF. 2363	*La route enchantée (du film)*	DF. 2472

Et les plus beaux disques du jour

CHANSONS et FILMS

Naples au baiser de feu (Tarentelle - Écoutez les mandolines)	Tino Rossi	(DF. 2253)
Lumières de Paris (Paris, voici Paris - Au bal de l'amour)	Tino Rossi	(DF. 2459)
(El Danzon - C'est aux îles d'amour)		(DF. 2458)
La Charlotte prie Notre Dame	Marie Dubas	(DF. 2355)
La Malédiction	Damia	(DF. 2494)

DISQUES POUR ENFANTS
"Les Noëls de Bob et Bobette" — Nouvelle série (DF. 2473 à 75)

MUSIQUE RELIGIEUSE
Le Requiem de Gabriel Fauré. Les Chanteurs de Lyon (RFX. 63 à 67)

DANSES

Says my heart	Carroll Gibbons	(DF. 2437)
Love walked in (du film Goodwing Follies)	Carroll Gibbons	(DF. 2430)
Donkey's sérénade and Giannina mia	Mantovani	(DF. 2266)

N. 592

Pour téléphoner à
LA DEPECHE ALGERIENNE
396-55
(Cinq lignes groupées)

INFORMATIONS MILITAIRES

REUNION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE DE LA DIVISION D'ALGER

Le président et les membres du Conseil d'administration invitent les membres de la Réunion à assister à l'apéritif mensuel qui aura lieu ce soir, à 18 h., à la Brasserie de l'Etoile.

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT

Officiers de réserve du 9e Zouaves. — La séance du jeudi 9 février, à 14 h. 30, aura lieu à la Caserne d'Orléans. Prochaines séances : samedi 11, dimanche 12 et jeudi 16 février.

Abonnez-vous à " ÈVE "

La Bourse et les Marchés

BOURSE DE PARIS

COURS DE CLOTURE DU 5 FEVRIER

Parquet

Valeurs se traitant à terme et au comptant

Cours à terme :

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 p. cent (83,25) 83,85 ; 3 p. cent amortissable (84) 84,95 ; 4 p. cent 1917 (84,70) 86,40 ; 4 p. cent 1918 (83,80) 85,50 ; 5 p. cent 1920 (amort.) (113,75) 115,10 ; 4 p. cent 1925 (155,75) 159,60 ; 4 1-2 p. cent 1932 « A » (86,85) 87,90 ; 4 1-2 p. cent 1932 « B » (87,25) 88,50 ; Caisse Autonome (900) 908.

VALEURS FRANÇAISES

Banques. — Banque de France (7860) 8090 ; Banque d'Algérie (6600) 6680 ; Banque de Paris et des Pays-Bas (1196) 1224 ; Banque Transatlantique (630) 634 ; Banque Union Parisienne (462) 483 ; Cie Algérienne (1140) 1173 ; Comptoir National (876) 883 ; Crédit Commercial (535) 542 ; Crédit Foncier (2982) 3085 ; Crédit Lyonnais (1640) 1661 ; Société Générale (815) 819 ; Générale Foncière (75) 81.

Canaux. — Suez (16950) 17175 ; Suez Part de Fondateurs (14180) 14490.

Chemins de fer. — **Tramways.** — Lyon (909) 915 ; Midi (698) 705 ; Nord (883) 918 ; Orléans (845) 850 ; Métropolitain (865) 870 ; Parisienne Industrie (385) 390 ; Tramways de Shanghai (879) 914.

Eau. — Electricité. — Lyonnaise des eaux (1439) 1473 ; Distribution Electricité (764) 774 ; Electricité de Paris (755) 770 ; Générale Electricité (1428) 1462 ; Nord Lumière (875) 895 ; Thomson Houston (138) 141 ; Union Electricité (489) 498.

Forges. — Houillères. — Mines. — Ac. Nord-Est (686) 704 ; Creusot (1298) 1315 ; Tréfileries Havre (778) 789 ; Courrières (234) 237 ; Lens (319) 321 ; Boléo (61,25) 49,50 ex ; Penarroya (304) 316.

Produits chimiques. — Phosphates. — Transports. — Kuhlmann (647) 657 ; Gafsa (700) 714 ; Prod. Chimiques Alais (1705) 1765.

Valeurs diverses. — Air Liquide (1195) 1215 ; Citroën (574) 578 ; Ford (60) 60,50 ; Peugeot (484) 484 ; Say (634) 636.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Plan Young 5 1-2 p. cent (322) 332 ; Russe Consolidé (6,25) 6,25.

VALEURS ETRANGERES

Banque Ottomane (610) 623 ; Foncier Egyptien (3895) 3775 ; Wagons-Lits (70,25) 70,50 ; Central Mining (3230) 3300 ; Montecatini (146) 147 ; Rio Tinto (2314) 2449 ; Royal Dutch 1/10 (6298) 6312.

Parquet comptant :

VALEURS FRANÇAISES

Fonds d'Etat. — Emprunt National 4 1-2 p. cent 1937 (153,65) 156 ; Oblig. du Trésor 4 1-2 p. cent 1933 (990) 1007 ; 4 p. cent 1934 (915) 930 ; 5 p. cent 1935 (961) 975 ; P.T.T. 5 p. cent 1928 (492) 495 ; P.T.T. 4 1-2 p. cent 1929 (445) 450 ; Bons du Trésor 4 1-2 p. cent 1933 (1038) 1039 ; 4 p. cent 1935 (1033) 1050 ; 5 p. cent 1934 (1012) 1017 ; 4 1-2 p. cent 1934 (1035) 1040,50 ; French 7 1-2 p. cent 1921 (4099) 4100 ; 7 p. cent 1924 (inc.) inc. ; Maroc 4 p. cent 1931 (757) 776 ; Crédit National 5 p. cent 1919 (521) 526 ; 5 p. cent 1920 (493) 499 ; 6 p. cent 1923 (janv.) (508) 511 ; 6 p. cent 1923 (juin) (524) 522 ; 6 p. cent 1924 (535,50) 540.

Emprunts des colonies. — Algérie 3 p. cent 1902 (353) 354 ; 4 1-2 p. cent 1930 (820) 825 ; 4 p. cent 1930 (830) 850 ; 4 p. cent 1931 (799) 814 ; 4 1-2 p. cent 1933 (806) 817 ; 5 p. cent 1933 (859) 875 ; 5 p. cent 1934 (860) 870 ; bons 5 p. cent 1935 (inc.) 933 ; Tunisie 4 p. cent 1931 (750) 767 ; 4 1-2 p. cent 1932 (787) 804 ; Bons 5 p. cent 1934 (956) 961.

Ville de Paris, Foncières et Communales. — Ville de Paris 3 p. cent 1871 (385,50) 390 ; 3 1-2 p. cent 1929 (800) 815 ; 4 p. cent 1930 à lots (783) 794 ; Foncières 1909 3 p. cent (145) 152 ; Communales 1912 3 p. cent (146) 149 ; 1931 4 p. cent à lots (785) 795 ; 1931-32 4 p. cent (760) 777.

Banques. — Sociétés foncières. — Banque Industrielle Afrique Nord (281) 277 ; Crédit Algérien (1790) 1761 ; Crédit Foncier Algérie-Tunisie (472) 472 ; Sté Marseillaise de Crédit (629) inc. ; Union des Mines (175) 175 ; Fonc. Immobilière Ville Alger (210) 210 ; part bénéfic. (64) 62,25.

Chemins de fer. — Tramways. — Algérie (Chemins de fer s. routes) (inc.) 205 ; act. prior. (inc.) 212 ; Tunisiens Bône-Guelma) (inc.) 455 ; T.A. jouissance (inc.) *inc. ; Tramways d'Oran (302) 305.*

Eaux. — Electricité. — Eaux (Cie Gle des) (1175) 1175 ; Eaux Electr. Indochine (750) 769 ; Algérienne Eclairage et Force (220) 211 ; Alsthom (170) 170 ; Eclairage et Force (488) inc. ; Energie Electrique (Cie Gle) (512) 530 ; Enerbie Industrielle (132) 137 ; Est Lumière (210) 218 ; Forces Motrices du Rhône (459) 469 ; Marocaine de Distribution (580) 595 ; Téléphones (352) 370.

Filatures. — Industries Textiles (Cie Gle) (1110) 1140 ; Saint-Frères (110) 110.

Gaz. — Gaz Lebon (480) 500 ; Gaz et Eaux (1399) 1401.

Forges et fonderies. — Ac. Longwy (326) 338 ; Châtillon-Commentry (1520) 1540 ; Fives-Lille (600) 605 ; Forges et Ac. Marine (377) 375 ; Jeumont (334) 335 ; Pont-à-Mousson (2495) 2625 ; Denain-Anzin (1325) 1364 ; Métaux (2247) 2248.

Houillères. — Béthune (5545) 5700; Charbonnages du Tonkin (2570) 2660 ; Mines d'Aniche (1144) 1144 ; d'Anzin (448) 452 ; Blanzy (663) 682 ; Carmaux (660) 680 ; Marles (449) 459.

Mines métalliques. — Agullas (68) inc. ; Algérie-Tunisie (Omnium) (1505) inc. ; Bor Jouissance (2185) 2260 ; Bou Arfa (88) 90; parts (465) 469 ; Guergour (1025) 1029 ; parts (652) 659 ; Mokta El Hadid (4295) 4370 ; Ouenza (1685) 1724.

Phosphates. — Produits chimiques. — Phosphates du Dyr (inc.) inc. ; Gafsa parts (1361) 1405 ; Algérienne Prod. Chimiques (130) 135 ; Bozel Maletra (200,50) 205 ; Fournier Ferrier (137) 144 ; Kali Ste-Thérèse (1210) 1245 ; Rhône-Poulenc (809) 820 ; Saint-Gobain (2005) 2035.

Transports. — Messageries du Littoral (42) 42 ; Transatlantique (37) inc. ; Transports Maritimes (105) 106.

VALEURS DIVERSES

Alimentation. — Brasserie Quilmès (5098) 5061 ; Chapeau Gendarme act. (344) 339 ; parts (5500) 5801 ; Distillerie Indochine (384) 383 ; Kéroulis action (622) 625; jouissance (526) 528 ; Vignobles Méditerranée (255) 252.

Ciments. — Chaux Ciments Maroc (117) 120 ; Lafarge « B » (592) 595 ; Nord-Afric. Ciments Lafarge (235) 236.

Grands Magasins. — Bon Marché (134) 134 ; Coty (225) 235 ; Magasins Modernes (126) 129 ; Paris-France (632) 640 ; Printemps (86) 87.

Imprimeries. — Librairies. — Agence Havas (433) 440 ; Librairie Hachette (1307) 1337.

Divers. — Air Liquide parts (4500) 4550 ; Bergougnan (491) 491 ; Cie Marocaine (346) 338 ; Lion Noir (760) 800 ; Tabacs du Maroc (7490) 7350 ; Union Commerc. Indochinoise (69) 68.

VALEURS FRANÇAISES OBLIGATIONS

O.F.P. Hab. Bon Marché Alger 5 p. cent 1930 (inc.) inc.

Chemins de fer. — Canaux. — Panama (125) 125 ; Lyon 3 p. cent Fusion nouv. (355) 358 ; Midi 3 p. cent Nouv. (354) 356 ; Nord 3 p. cent Nouv. (384) 383 ; Orléans 3 p. cent 1884 (358) 357 ; Algérie C.F.R. 4 p. cent (inc.) inc. ; Bône-Guelma 3 p. cent (255) 255 ; Est-Algérien 3 p. cent (253) 255.

Divers. — Algérienne Eclairage 5 p. cent 1929-31 (inc.) 770 ; Chaux Ciments Lafarge 4 1-2 p. cent 1931 (807) 810.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Espagne Extérieure 4 p. cent (inc.) inc.; Maroc 5 p. cent 1910 (408) 435.

VALEURS ETRANGERES ACTIONS

Tramways de Tunis (316) 316 ; Auto-Hall (Sté Marocaine) (75) 75 ; Brasserie du Maroc (232) 230 ; Suédoise des allumettes (380) 398.

VALEURS ETRANGERES OBLIGATIONS

Tanger à Fez 5 p. cent (825) 840 ; 4 p. cent (9e 10e séries) (720) 728.

Banques

Valeurs se traitant à terme et au comptant

Cours à terme :

Banque Egypte (5385) 5345 ; Canadian Eagle (69) 69,50 ; Caoutchoucs (217,50) 223,50 ; Chartered (220,50) 222 ; Concordia (56,25) 57,50 ; De Beers (1298) 1330 ; East Rand (495) 499 ; Goldfields (566) 572 ; Hotchkiss (628) 637 ; Huanchaca (42,50) 42,50 ; Jagersfontein (171) 174,50 ; Malacca (162) 161 ; Eagle (46,50) 47 ; Michelin parts (1214) 1230 ; Moulins Maghreb (40,75) 41,75 ; M'Zaïta (172) 176 ; Navigation (219) 219 ; Padang (594) 591 ; Phosphates Constantine (290) 299 ; Djebel M'Dilla (160) 162,50 ; Tunis (163) 165 ; Rand Mines (1487) 1498 ; Crown Mines (2817) 2818 ; Shansi (21,50) 21,75 ; Shell (740) 743 ; Silva (213,50) 221,50 ; Stéaua Française (304) 313 ; Terres Rouges (164) 169 ; Tharsis (287) 302 ; Tubes Sosnowice (155) 162,50 ; Tubize priv. (96) 97,50 ; Katanga cap. (3890) 4000 ; Vieille Montagne (1885) *1949 ; West Rand (331,50) 329 ; Mozambique (43) 42,50.*

MARCHE EN BANQUE

Cours au comptant :

Pétroles de l'Afrique du Nord (inc.) inc. ; Simmer And Jack (170) 170 ; Djebel Djérissa jouissance (2950) 3050 ; Douaria (489) 495 ; Ouasta jouissance (1535) 1525 ; Sidi Bou Aouane jouissance (inc.) inc. ; Vins du Midi et d'Algérie (inc.) inc. ; Cercle de Monaco (1240) 1249 ; Bastos (699) 682 ; Bertagna (20) 19 ; Héraclée Parts (3225) 3205.

CHANGES

Angleterre (livre sterling) (176,95) 177,03; Etats-Unis (dollar) (37,82) 37,80 ; Belgique (100 belgas) (638,25) 638,25 ; Danemark (inc.) 791,50 ; Espagne (100 pesetas) (inc.) inc. ; Hollande (100 florins) (2035,25) 2042,50 ; Italie (100 lires) (199,05) 199,90 ; Norvège (100 couronnes) (inc.) 888,25 ; Pologne (inc.) inc. ; Roumanie (inc.) inc. ; Suède (100 couronnes) (inc.) 913,25; Suisse (100 francs) (854) 854,125.

CHANGES A TERME

Sur la livre : à un mois, 0,08 ; à trois mois, 0,40.

Sur le dollar : à un mois, 0,05 ; à trois mois, 0,18.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 février. — **Le marché, en dépit d'une certaine réserve qui s'est manifestée sous la forme d'un volume de transactions plutôt réduit, a fait preuve de fermeté. Toutes les valeurs françaises ou étrangères ont gagné du terrain. Nos rentes ont figuré parmi les titres les mieux partagés, notamment pour ce qui concerne les fonds d'Etat à garantie de change. Il semble que la Bourse ait voulu tenir compte tout à la fois de l'amélioration très nette de la situation technique, de la stabilité du franc et des indices de détente internationale. En d'autres termes, la réserve montrée a été plus réfléchie puisque, contrairement à ce qui s'était passé tout récemment, elle n'a pas exclu systématiquement tous les facteurs favorables, toutes les perspectives heureuses.**

Aux changes, la livre sterling s'est légèrement tendue à 177,03 contre 176,95 et le dollar à 37,80 contre 37,82. Marché peu animé mais soutenu sur les matières premières avec le cuivre à 43-3-9 et l'étain à 215-2-6. Clôture peu animée mais bien orientée sur la plupart des groupes.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 6 février. — Ouverture. — **Sucres** (calme) : Cour., 332,50 ; proch., 333 ; 3 de mars, 332,50 ; 3 d'avril, 333 ; 3 de mai, 333 ; juill.-août, 331 ; sept., 328,50 ; 3 d'oct., 314,50 ; 3 de nov., 314,50.

Farines (calme) : Cour., 289 ; proch., 290 ; avril, 291 ; 3 de mars, 292 ; 3 d'avril, 294 ; 3 de mai, inc.

Avoines (faible) : Cour., 107,50 ; proch., 108 ; avril, 108,75 ; 3 de mars, 109,25 ; 3 d'avril, 109,25 ; 3 de mai, 109,75.

Clôture. — **Sucres** (soutenue) : Cour., 333 ; proch., 333,50 ; 3 de mars, 333,50 ; 3 d'avril, 333 ; 3 de mai, 333 ; juill.-août, 332 ; sept., 328 ; 3 d'oct., 315 ; 3 de nov., 315. — Cote officielle : 333.

Farines (calme) : Cour., 289 ; proch., 290 ; avril, 291 ; 3 de mars, 292 ; 3 d'avril, 294 ; 3 de mai, inc.

Farine de consommation : 308.

Avoines (faible) : Cour., 105,50 ; proch., 106,75 ; avril, 107,25 ; 3 de mars, 107,25 ; 3 d'avril, 107,50 ; 3 de mai, 107.

MARCHE DU HAVRE

Le Havre, 6 février. — Ouverture. — **Cotons** (soutenue) : Févr., 405,50 ; mars, 406 ; avril, 407,50 ; mai, 407,50 ; juin, 408,50 ; juill., 408,50 ; août, 406,50 ; sept., 405,50 ; oct., 404,50 ; nov., 404,50 ; déc., 403,50 ; janv., 403,50.

Cafés (soutenue). Ventes nulles : Févr., 225 ; mars, 223,25 ; avril, 223,25 ; mai, 219,75 ; juin, 219,25 ; juill., 219,75 ; août, 219,75 ; sept., 219,50 ; oct., 219,50 ; nov., 219,50 ; déc., 218,50.

Clôture. — **Cotons** (soutenue) : Févr., 406 ; mars, 406,50 ; avril, 408 ; mai, 408,50 ; juin, 409,50 ; juill., 409,50 ; août, 407,50 ; sept., 406 ; oct., 405 ; nov., 405 ; déc., 404 ; janv., 404.

Cafés (soutenue). Ventes, 500 sacs : Févr., 225 ; mars, 223,25 ; avril, 223,25 ; mai, 220,25 ; juin, 219,75 ; juill., 220,25 ; août, 220,75 ; sept., 220,50 ; oct., 220,50 ; nov., 220,50 ; déc., 219,50.

Poivres : Tellichery, tous 275 ; Salgon, tous 220.

MARCHE DE MARSEILLE

Marseille, 6 février. — **Blés** : Taxés.

Avoines : Algérie, 47-48 kg, mach., emb. prompt (Mslle), logés, 111,50 à 112.

Orges : Maroc 4 p. cent, emb. im., logés CAF, 115 à 115,50.

Huiles d'olive : Tunisie, 1re press., disp. CAF, suiv. qual., 1.105 à 1.120 ; 2e press., nu, quai CAF, 1.090 à 1.100 ; 3e press., ind., 1.020 à 1.030 ; Algérie, surfines, nues, quai CAF (Mslle), 1.045 à 1.065.

Lampantes : Corse, disp., 775 à 780 ; Algérie 5 p. cent, disp., nues, les cent kg, 800 à 805 ; Maroc 5 p. cent, disp., nues, 795 à 800 ; Levant, entrepôt, nues CAF (Mslle), 770 à 775.

Coprahs : FM MIXED D.E.I., taxe acheteur, escompte 1 p. cent (livres), 9-15.

Tourteaux : Arachides rufisque, extra blancs, 105 ; blancs, 98 ; ordinaires, manquent ; coprahs cochin, 135 ; ordinaires, 109 ; palmistes, 83 ; ricins, 57.

Les cent kg, vrac, disponible, pris en fabrique par 10.000 kg minimum.

Huiles, graines à fabrique : Arachides, manquent ; 5 degrés, 390 ; coprahs, 305 ; palmistes, 305 ; palme blanchie, 292,50 ; rouge Dahomey, 262,50 ; rouge Côte-d'Ivoire, 237,50.

Les cent kg, fûts à rendre, tare nette.

Huiles, graines comestibles : Arachides, neutr., désodor., disp., 470 à 480 ; arachides rufisque, sup., disp., 430 à 490 ; arachides rufisque, extra, disp., 470 à 480 ; arachides neutres, manquent ; sésames aliment., désodor., manquent ; aliment., ord., manquent.

Les cent kg, nus, gare, magasin ou quai Marseille, droits de douane compris.

Suifs : Saponification, 300 ; comestibles, premier jus, 380.

Les cent kg, logés en pétroliers, gare départ.

MARCHES ETRANGERS

LONDRES, 6 février. — **Caoutchouc.** — OUVERTURE (soutenue) : Feuilles fumées, disp., 7 15/16 Val. ; mars, 7 15/16 Val ; avril-juin, 8 payé Val ; juill.-sept., 8 1/16 payé Ach. ; oct.-déc., 8 1/18 Ach ; paraffine Hard, disp., 6 7/8.

LIVERPOOL, 6 février. — **Blés.** — OUVERTURE (facile) : Mars, 4/8 3/8 ; mai, inc. — Nouveau contrat : Mars, inc. ; mai, 4/5 3/4 ; juill., inc. — CLOTURE (facile) : Mars, 4/8 1/4 ; mai, 4/8 5/8. — Nouveau contrat : Mars, 4/4 3/8 ; mai, 4/5 1/2 ; juill., 4/6 3/4.

Cotons. — OUVERTURE. — Américains : Mars, 480 ; mai, 476 ; juill., 465 ; oct., 454 ; janv., inc. — Giza : Mars, inc. ; mai, inc. — CLOTURE. — Américains : Févr., 480 ; mars, 480 ; avril, 477 ; mai, 475 ; juin, 470 ; juill., 465 ; août, 462 ; sept., 458 ; oct., 454 ; nov., 454 ; déc., 455 ; janv., 455. — Giza : Févr., 678 ; mars, 678 ; avril, 681 ; mai, 681 ; juin, 681.

ALEXANDRIE, 6 février. — **Cotons.** — OUVERTURE. — Sakels : Mars, inc. ; mai, inc. — Ashmouni : Févr., inc. ; avril, 1.018 ; juin, inc. ; oct., 1.011. — Giza : Mars, 1.218 ; mai, juill., nov., inc. — CLOTURE. — Sakels : Mars, 1.218 ; mai, 1.245. — Ashmouni : Févr., 1.001 ; avril, 1.013 ; juin, 1.020 ; oct., 1.010. — Giza : Mars, 1.207 ; mai, 1.231 ; juill., 1.245 ; nov., 1.253.

NEW-YORK, 6 février. — **Cafés.** — OUVERTURE. — Santos n° 4 : Mars, 622 A ; mai, 630 A ; juill., 635 A ; sept., 641 A ; déc., 648 P. — Rio n° 7 : Mars, 429 P ; mai, inc. ; juill., 415 A ; sept., 417 V ; déc., inc.

Cacaos. — OUVERTURE (soutenue) : Mars, 455 P ; mai, 468 P ; juill., 481 P ; sept., 494 P ; oct., 499 P ; déc., 509 A ; janv., 514 A.

Cotons. — OUVERTURE : Mars, 847 ; mai, 818 ; juill., 789 ; oct., 751 ; déc., 752.

Sucres. — OUVERTURE. — Ancien contrat : A terme sur mars, 176 à 177 ; mai, 185 P ; juill., 188 à 189 ; sept., 192 à 193 ; nov., inc. ; déc., inc. ; janv., 191 à 193. — Nouveau contrat : A terme sur mars, 113 1/2 ; mai, 113 1/2 ; juill., 114 ; sept., 113.

Sucres de Cuba : 114.

CHICAGO, 6 février. — **Blés.** — OUVERTURE (facile) : Mai, 68 1/4 ; juill., 68 3/8 ; sept., 69 1/4. — Maïs (facile) : Mai, 49 7/8 ; juill., 50 7/8 ; sept., inc. — Avoines (calme) : Mai, 28 1/4 ; juill., inc. ; sept., inc. — Seigles (calme) : Mai, 46 ; juill., inc. ; sept., inc.

BUENOS-AYRES, 6 février. — **Blés.** — OUVERTURE : Févr., 700 ; mars, 702 ; avril, inc. — Maïs : Févr., 692 ; mars, 700 ; mai, 595. — Avoines : Févr., 430.

WINNIPEG, 6 février. — **Blés.** — OUVERTURE : Mai, 62 3/4 ; juill., 63 1/2 ; oct., 63 5/8. — Avoines : Mai, inc. ; juill., inc. ; oct., inc. — Seigles : Mai, inc. ; juill., inc. — Orges : Mai, inc. ; juill., 37.

METAUX

Londres 6 février (prix à la tonne anglaise (1.016 kg). — **Antimoine spécial** : 70 à 71. — **Cuivre** : Comptant, 43-4-4 1/2 ; à terme, 43-9-4 1/2. — **Etain** : Comptant, 215-8-9. — **Plomb** : Comptant, 14-6-10 1/2. — **Zinc** : Comptant, 13 13-1 1/2. — **Fer blanc** : 20/3 et 20/3. — **Argent en barres** (0,925) : Comptant, 20 1/16 ; à terme, 19 3/4. — **Or** : 148 5 1/2. — **Platine** : 150.

Marchés des Vins et Alcools

Service spécial de « La Dépêche Algérienne » par télégrammes de ses correspondants particuliers.)

MARCHE DE NIMES

Nimes, 6 février. — La Chambre de commerce publie la mercuriale suivante :

Vins rouges, 8 degr. à 9 degr., 14 fr. 75 à 15 fr. 25 ; 9 degr. 5 à 10 degr., 15 fr. 75 à 16 fr. 50 ; Costieres 9 degr. 5 à 11 degr., 15 fr. 75 à 17 fr. ; vins de cafés, 17 à 19 fr.; blanc, 9 degr. 5 à 12 degr., 16 fr. à 17 fr. 50

Physionomie du marché

Le volume total des affaires enregistrées cette semaine est tout à fait réduit. L'atonie du marché persiste. Les prix, en ce qui concerne la bonne marchandise, demeurent sans variation. La clientèle apprécie tout particulièrement les vins qu'elle trouve dans les coopératives et c'est ainsi qu'à Genève les 10 degrés sont payés 180 fr. ; à Cavelrac, les 9 degr. 5 sont traités à 160 fr. ; à Redessan, les 9 degr. 3 sont possibles à 152 francs, tandis que dans les Cévennes, on traite les 9 degr. à 145 fr. et les 8 degr. 5 à 135 fr. Faisons remarquer que dans les mêmes localités et les mêmes régions, la recherche permet de trouver chez les particuliers par petits lots avec logement au maximum d'un mois, le même genre de marchandise avec quelques francs en moins.

En résumé, avec de rares transactions, les cours sont fermement tenus sur les vins de qualité et de titre alcoolique élevé, tandis que la marchandise ordinaire de la plaine avec petits degrés se trouve à des prix moindres.

Divers. — Air Liquide parts (4500) 4550 ; Bergougnan (491) 491 ; Cie Marocaine (346) 338 ; Lion Noir (760) 800 ; Tabacs du Maroc (7490) 7350 ; Union Commerc. Indochinoise (69) 68.

VALEURS FRANÇAISES OBLIGATIONS

O.F.P. Hab. Bon Marché Alger 5 p. cent 1930 (inc.) inc.

Chemins de fer. — Canaux. — Panama (125) 125 ; Lyon 3 p. cent Fusion nouv. (355) 358 ; Midi 3 p. cent Nouv. (354) 356 ; Nord 3 p. cent Nouv. (384) 383 ; Orléans 3 p. cent 1884 (358) 357 ; Algérie C.F.R. 4 p. cent (inc.) inc. ; Bône-Guelma 3 p. cent (255) 255 ; Est-Algérien 3 p. cent (253) 255.

Divers. — Algérienne Eclairage 5 p. cent 1929-31 (inc.) 770 ; Chaux Ciments Lafarge 4 1-2 p. cent 1931 (807) 810.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Espagne Extérieure 4 p. cent (inc.) inc.; Maroc 5 p. cent 1910 (408) 435.

VALEURS ETRANGERES ACTIONS

Tramways de Tunis (316) 316 ; Auto-Hall (Sté Marocaine) (75) 75 ; Brasserie du Maroc (232) 230 ; Suédoise des allumettes (380) 398.

VALEURS ETRANGERES OBLIGATIONS

Tanger à Fez 5 p. cent (825) 840 ; 4 p. cent (9e 10e séries) (720) 728.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 février. — **Le marché, en dépit d'une certaine réserve qui s'est manifestée sous la forme d'un volume de transactions plutôt réduit, a fait preuve de fermeté. Toutes les valeurs françaises ou étrangères ont gagné du terrain. Nos rentes ont figuré parmi les titres les mieux partagés, notamment pour ce qui concerne les fonds d'Etat à garantie de change. Il semble que la Bourse ait voulu tenir compte tout à la fois de l'amélioration très nette de la situation technique, de la stabilité du franc et des indices de détente internationale. En d'autres termes, la réserve montrée a été plus réfléchie puisque, contrairement à ce qui s'était passé tout récemment, elle n'a pas exclu systématiquement tous les facteurs favorables, toutes les perspectives heureuses.**

Aux changes, la livre sterling s'est légèrement tendue à 177,03 contre 176,95 et le dollar à 37,80 contre 37,82. Marché peu animé mais soutenu sur les matières premières avec le cuivre à 43-3-9 et l'étain à 215-2-6. Clôture peu animée mais bien orientée sur la plupart des groupes.

BANQUE DE L'ALGÉRIE

SITUATION AU 31 JANVIER 1939

ACTIF

Numéraire en caisse :		
Or (lingots et monnaies ..	212.072.569,30	
divers ..	161.748.290,90	373.820.860,20
Disponibilités en France		133.867.555,08
Rentes sur l'Etat		20.228.161,25
Portefeuille		2.758.642.147,91
Comptes courants garantis par des nantissements de titres		81.174.259,58
Correspondants d'Algérie		85.837.692,05
Correspondants de France et de l'Etranger		243.231.505,27
Succursales (leur compte avec la Banque)		5.712.643.717,31
Bureaux auxiliaires		205.282.921,43
Titres appartenant à la Caisse des Retraites		83.854.590,19
Hôtels de la Banque		46.851.819,56
Divers		83.249.590,61
Avance à la Banque Industrielle de l'Afrique du Nord (décret du 29 décembre 1918)		5.000.000 »
Actions de la Banque d'Etat du Maroc (loi du 3 août 1920 et décret du 25 avril 1921)		1.467.675 »
Avance à l'Etat français (convention du 15 février 1932 approuvée par la loi du 9 avril 1932)		80.000.000 »
Avance à la Tunisie (convention des 4 et 17 octobre 1932 approuvée par décret tunisien du 22 octobre 1932)		20.000.000 »
		9.935.152.495,44

PASSIF

Capital		25.000.000 »
Billets au porteur en circulation		2.834.841,345 »
Comptes courants sur place		328.191.643,91
Trésor public		87.717.187,91
Trésor Tunisien		161.503.940,65
Effets envoyés en recouvrement		379.067.216,43
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)		5.808.929.667,45
Caisse des Retraites		85.645.490,94
Divers		120.559.812,60
Réserves :		
Statutaire	8.333.333,33	
Immobilière	46.851.819,56	
Extraordinaire	48.511.087,66	
		9.935.152.495,44

Certifié conforme aux écritures,

Le Directeur général de la Banque de l'Algérie :

L. ESCALLIER.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1875

Paris, 6 février. — Le numéro 69.354 est remboursé par 100.000 fr. ; le numéro 222.202 est remboursé par 50.000 fr. ; les trois numéros suivants sont chacun remboursés par 10.000 fr. : 97.920, 197.446 et 376.254 ; les quatre numéros suivants sont chacun remboursés par 5.000 fr. : 36.174, 135.931, 203.372 et 283.580 ; 25 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 2.721.116 est remboursé par 100.000 fr. ; le numéro 587.802 est remboursé par 10.000 fr. ; cinq numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr. ; 81 numéros par 500 fr. et 12.965 numéros au pair.

FONCIERES 1909

Le numéro 153.643 est remboursé par 100.000 francs ; le numéro 885.698 est remboursé par 10.000 francs ; 10 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs et 60 par 500 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1879

Le numéro 753.622 gagne 100.000 francs ; le numéro 880.677 gagne 25.000 francs ; les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 47.329, 119.227, 124.126, 383.252, 434.288 et 918.838 ; 45 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1880

Le numéro 671.418 gagne 100.000 francs ; le numéro 809.663 gagne 25.000 fr. ; les 6 numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 184.942, 219.451, 263.157, 303.661, 681.549 et 845.389 ; 45 numéros gagnent 1.000 fr.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1891

Le numéro 211.864 gagne 100.000 fr. ; le numéro 364.773 gagne 10.000 fr. ; le numéro 486.636 gagne 5.000 fr. ; 20 numéros gagnent chacun 1.000 fr. et 7.122 sont remboursables au pair.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1899

Le numéro 401.306 gagne 150.000 francs ; le numéro 39.920 gagne 5.000 francs ; 20 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Obligations 4 1/2 % amortissables 1933

Paris, 6 février. — Il a été procédé publiquement aujourd'hui au ministère des Finances, au tirage au sort de deux séries d'obligations 4 1/2 p. cent amortissable 1933 (décret du 10 mars 1933) qui devront être remboursées à partir du 16 mars prochain. Le sort a désigné les séries 66 et 49.

SUR LA ROUTE

CIRCULATION INTERROMPUE

Le Service Vicinal du département d'Alger nous communique :

Chemin de grande communication numéro 17, des Beni-Yenni à Azazga par Michelet. — A la suite des pluies, la circulation est interompue près de l'oued Djemaâ et aux abords du pont sur l'oued Bou-Adda.

Avis de Décès

TRANSMISSION PAR TELEGRAPHE

Afin d'éviter tout retard, les avis de décès qui seront transmis télégraphiquement doivent être expédiés à l'adresse suivante : PUBLIHAVAS ALGER

ALGER - MARSEILLE. — Les familles Marie, Villard, Santacreux, vous font part du décès de

Madame Veuve ROUX

Née REGNIER

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Suivant la volonté de la défunte la famille ne portera pas le deuil.

M. Léonard Mazella ; les familles Mazella, Hausel, Nocella, Spinosa, Cucurullo, Meglio, Specioso de Guyotville, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Léonard MAZELLA

Née Thérèse CUCURULLO

survenu le 6 février, munie des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le 8 février, à 10 heures. Réunion domicile mortuaire, 9, rue de la Lyre.

Ni fleurs, ni couronnes.

Mme Vve Lubrano ; M. et Mme Acariès et leurs enfants ainsi que leur nombreuse famille vous font part du décès de

Monsieur Michel LUBRANO

leur regretté époux, père, beau-père, grand-père, parent et allié, survenu à l'âge de 71 ans et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, à 16 heures.

Réunion au domicile mortuaire, village Marie, N.-D. d'Afrique.

P. F. VILLE D'ALGER. — Tél. 282-00

Mme Vve François Canizarès, ses enfants, petits-enfants et toute leur nombreuse famille font part du décès de

Monsieur François CANIZARES

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 10 heures. Domicile mortuaire, 1, rue Cadix.

P. F. VILLE D'ALGER. — Tél. 282-00

LES ISSERS. — Les familles Trottereau et Lacombe vous font part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

William TROTTEREAU

leur fils, petit-fils, parent et allié, âgé de 2 ans et demie. Les obsèques auront lieu aujourd'hui 7 février. Départ du domicile Lacombe, aux Issers.

Le commandant et Mme Maurice Cazes; M. et Mme Roger Cazes; Mme et M. Yvon Cazes; M. et Mme Jean Combrié, née Cazes, et leurs familles de France et d'Algérie, ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté

Monsieur Jules CAZES

Directeur d'Ecole publique, en retraite

leur père, beau-père, grand-père, parent et allié, survenu à Lespignan (Hérault). Les obsèques ont eu lieu à Montagnac (Hérault).

Mme et M. Michel Marceau et leurs enfants, Vincent et Henri ; Mme et M. Michel Fernand et leur fille Evelyne ; M. et Mme Benoit Charles, née Michel, et leur fille Odette ainsi que leur nombreuse famille vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur MICHEL Vincent

leur regretté père, beau-père, grand-père, oncle, parent et allié, décédé à Alger, le 6 février 1939, à l'âge de 75 ans, et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, à 14 heures. Réunion au domicile mortuaire, 3, rue Francis-Garnier, Alger.

Des fleurs seulement.

Les familles Roux, Ricci et Durand, de Constantine ; Mathieu, de Toulouse ; Niéri, Ricci et Record, d'Alger ; Salvano, de Blida, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve ROUX

Née BLACHERE

survenu à Blida, le 2 février 1939. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Mme Vve Polio, née Violo, ses enfants et leur nombreuse famille font part du décès de

Mademoiselle Marie POLIO

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 16 heures. Domicile mortuaire, 5, rue Charles-Lebhar, Bât. B., Messageries de Babel-Oued.

Ni fleurs, ni couronnes.

P. F. VILLE D'ALGER. — Tél. 282-00

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

TRAPANI (Italie) - CASTIGLIONE. — Mme Vve Salvo André, ses enfants et leur nombreuse famille de Trapani et Castiglione, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur cher

RALLYE DE MONTE-CARLO

D'Athènes à Monte-Carlo

3773 KMS

à travers toute l'Europe par les routes les plus difficiles

1er GORDINI-SCARON

CATÉGORIE 1500 cmc

SUR

Simca 8 Simcavite

121 voitures au départ !

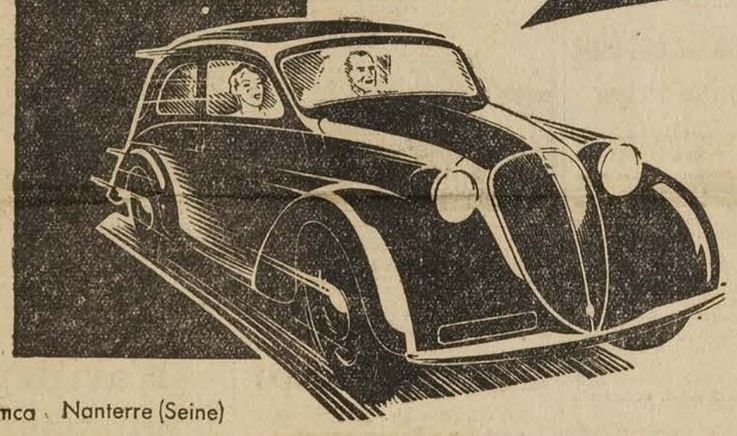

Usines Simca, Nanterre (Seine)

Une victoire qui n'étonnera pas ceux qui possèdent cette étonnante voiture :

Plus de 110 kms à l'heure, moins de 9 lit. aux 100;

4 vitesses; 4 freins hydrauliques; tambours de frein en alliage d'aluminium; 4 amortisseurs hydrauliques; suspension AV par roues AV indépendantes et ressorts verticaux à bain d'huile; stabilisateur anti-déportant; carrosserie monocoque tout acier; 4 portes sans montants intermédiaires

Conduite intérieure 4 places :

24.900 Frs

Officiers Ministériels

Tous renseignements relatifs aux affaires ci-dessous sont fournis gratuitement par l'Officier Ministériel intéressé.

Etude de Me MICHAUT, notaire, 1, rue Colbert, Alger

ADJUDICATION VOLONTAIRE le **jeudi 16 février 1939**, à 2 heures de l'après-midi, de **DIVERS LOTS DE TERRAIN A BATIR** et d'**UNE PETITE PROPRIETE** sis à Birkadem, ancienne propriété MALINGONI (Haouch ben Slam).

Pour tous renseignements s'adresser à Me MICHAUT.

Etude de Me J. PERALDI, commissaire-priseur à Alger, 13, boulevard Bugeaud.

SUCCESSION de Madame Vve RIVIERE née CALMETTE

VENTE aux enchères publiques

Le **jeudi 9 février 1939**, à 9 heures, salle des ventes, 13, boulevard Bugeaud, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Broche or, 4 paires de boucles d'oreilles or, 5 bagues or, 2 montres or, chaîne et médaillon or, une croix or, un bracelet or, bagues et bracelets argent, buffet, armoire à glace, lits anglais, matelas laine, armoires noyer et bois blanc, tables, chaises, porte-cannes, glaces, lot important de linge, draps, serviettes, torchons et autres, service de table, verres, chaudron cuivre, batterie de cuisine et divers autres objets.

Au comptant et 7 ½ % en sus.

Le Commissaire-priseur, J. PERALDI.

VIGNES AMÉRICAINES
Carignans, Alicantes, Cinsaults Grenaches Lot et 41 B
PRIX RAISONNABLES
Pépinières E. VEYRAT
Télé : 08, La Chiffa

Lire tous les jours nos PETITES ANNONCES

PIEDS SENSIBLES CORS qui ÉLANCENT

Soulagement immédiat dans ce Bain Laiteux

L'Oxygène : Le Grand Guérisseur

Faites simplement dissoudre une poignée de saltrates rodell dans de l'eau chaude — regardez bien alors surgir des nuages de petites bulles d'oxygène. Les pires douleurs de pieds et de chevilles cessent dès que vous les plongez dans ce bain fortement vitalisé et laiteux. Inflammation, rougeur et démangeaison entre les orteils s'évanouissent comme par enchantement. Meurtrissures et écorchures guérissent. Cette eau oxygénée pénètre jusque dans les racines mêmes des cors les plus mauvais. Vous pouvez bientôt les extirper avec vos doigts. Les enflures disparaissent. Vous vous chaussez facilement sans que vos souliers vous serrent. La marche donne un plaisir nouveau - comme si vos pieds avaient des ailes. Les Saltrates Rodell sont prescrits par les Médecins. Les Pharmaciens les vendent et les garantissent.

Bon hiver malgré le mauvais temps !
Vous braverez le froid, la pluie, la neige ; vous supporterez impunément l'attente glaciale que le train, l'autobus vous infligent si au premier frisson, au premier symptôme de rhume ou de grippe vous prenez, avec une infusion chaude, quelques comprimés

D'ASPIRINE USINES DU RHÔNE

La grande Marque Française

Pub. A.B.C.

IMMEUBLES

J. H., mal., d. c. marraine p. aff. Ecrire GRIME Désiré, Clinique Les Rosiers, El-Biar.

VIEIL OR, pièces or, dentiers, débris, j'achète jusqu'à 36 fr. le gramme, or fin 42 fr. — BANULS, 24, rue Bab-el-Oued (côté Boucherie Populaire) et 1, rue du Coq (angle chaussures André, 14, rue d'Isly).

2 AVIS - M. BOUNEMRI Omar a vendu son épicerie de l'Arba à BERDJA de Rovigo. Oppositions s'adresser chez ce dernier avant 8 jours, sous peine de forclusion.

ON DEMANDE hangar 4 à 500 m. carrés, charpente bois ou métallique. Faire offres à LAGARDE, 3, rue Bourlon.

DETECTIVE filat. div., const. MONDIAL, 7, r. de Strasbourg.

AUTOMOBILES

SEMAINE de l'occasion. Garage du COLON, 12, bd Baudin.

PANHARD cabr. décap. gd tourisme, 8 pl. à céder. Pour traiter: Garage PEUGEOT, 140, rue Sadi-Carnot.

CITROEN 11 L. crémaill., Celtaquatre récentes. Rosengart 5 CV. PALAIS AUTO, 47, rue Michelet.

6 CV FIAT AL 14 en C. L. cabr. et roadster sport. Achat, Vente, Echange. — ALGER-GARAGE, 6, bd Baudin.

A V. car Citroën, 23 pl., couloir cent., sièges tub. réglem., parfait état. POIGNANT, Garage Lyautey, Hussein-Dey.

CHENARD 11 CV. rigoureusement neuve, non immatriculée. Ets LAVAYSSE, 38, rue Michelet.

PROPRIETES-VILLAS

UN EXCELLENT placement. Achetez une propriété, vignob'e dans l'Aude ou l'Hérault. Toutes grandeurs, gérance si nécessaire par viticulteurs du pays. Sérieuses références. — CABINET AUDOIS, 18, rue Coste-Reboulh, Carcassonne.

BELLE villa s. Télemly, 600 m2, Alger, const. pierre, av. guerre, nombr. p., t. conf. Px 60.000. BOUDET, 26, rue Isly.

SOLIDE, accueillante, pas chère, sera votre villa si vous la faites construire sans interm. par CAPERAN, le spécialiste de la pierre bleue. Comptant et crédit, dans tous lotiss. Notice grat. Renseign. 12, r. Mulhouse, matin sauf jeudi ou à domicile sur rendez-vous.

PORTES MONTAUBAN superbe propr. enclos, 12 ha. avec ferme modèle et villa neuve tout conf. et meublée. On vendrait même séparément. Demander photos à GAZETTE, 20, place Wilson, Toulouse.

SUPERBE pavillon maç., 2 gr. p., c., véranda, jard., arb. fr., puits, surf. terr. 1.200 m2, sacr. 35.000. OFFICE TRANSACTIONS, 19, rue Michelet.

R. LYON villa 5 p., dép., 300 m. jard. Px 150.000, fac. paie. OTEC, 10, rue des Tanneurs.

A LOUER villa v. ou meublée à off. fre, 5 p., dép., conf., vue, air, tranq., jdins, arb., fl., 650 m. G. Pte, troll. Bail ou non. Adresse Havas 9493.

DEM. à l'an. villa 4 p., jard. El-Biar. Ecrire Havas 9475.

TERR. Cap-Caxine 2.327 m2 route Nat. et b. de mer, 125 mille. P. O., 19, rue Richelieu.

VILLA Hydra, 615 m2, 5 p., s. de b., g. vér., jard. 160.000. Fac. P. O., 19, rue Richelieu.

VILLA 4 p., vue, px 75.000. MULLER, 20, rue Bab-el-Oued.

S. LITTORAL 6 km. Alger, somptueuse villa neuve, 8 p., c. moderne, ch. central, téléph., n. dépend, pl. particulière. COMP. COLON, 6, bd Laferrière.

AVONS acheteur pte campagne 4 à 5.000 m2 avec maison. Colonne Voirol-El-Biar. Renseign. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

ST-RAPHAEL. Villa de maître, tt confort, vue. Prix 400.000. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

35 K. Alger, 50 h. t. irrig., 25 vig., 3 orang. d. c. 4.000, m. dép. 825.000, grde facil. p. Compt. Colon, 6, bd Laferrière.

FONDS DE COMMERCE

A LOUER salon coiffure hommes et dames, 17, rue Rovigo. S'adresser TRAVAUX N. A., 4, avenue Pasteur.

GDE POSTE magasin 2 portes, loyer 750. Bail. Px 5.000 f. AGENCE ISLY, 5, rue du Coq.

A V. sur littoral, salon coiffure, 3 fauteuils, bonne clientèle. Ecrire Havas 9469.

A V. bouch. avec appart. loy. minime. Ecrire Havas 9429.

DROGUERIES intéressantes, 18.000, 32.000, 80.000. — A'FAIR'S, 4, rue Constantine.

SUPERBE magasin chare. à louer dans marché Belcourt, prix modéré, 22, rue Union.

BELLE boucherie B.E.O. p. marché, réelle occ. à saisir. Px 18.000. BOUDET, 26, rue Isly.

BOULANGERIE p. Alger, b. 9 a. L. 300 log., 3 b., 1 lux. Px 48.000 fac. BOUDET, 26 r. Isly

COMMERÇANTS p. vendre rap. v. fonds. BOUDET, 26, r. Isly.

A VENDRE tabacs, épiceries, crémerie, hôtels, vins, liq. etc... ANDRIEU, 1, rue Berlioz.

A V. rest. qu. Plateau, prix 15.000, intermédiaire s'abstenir. Ecrire Havas 9453.

A L. vaste local 2 entrées. Concierge, 27, bd Victor-Hugo.

JE CEDE plein centre Alger, avec matériel premier ordre, restaurant, café, loyer 400, bail 5 ans, urgent. Voir BROTHIER, 2, rue d'Aumale.

RUE MICHELET, magnifique local 1.100 m2 seul tenant pr cinéma, imprimerie, salle exposition, réunions, sports. — Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

GD MAGASIN libre, s. rep., loyer 200, 4, rue de Cadix.

1er AVIS. - Salon de coif. p. homme LICENZIATO CIRO, 31, rue Auber, est vendu par a. s. s. p. V. 103, Fe 29, C. 20. Oppos. MAGRY, 31, rue Auber.

TABACS journ. Hachette. L. 450, r. 1.250 p. j., 130.000, fac., P. O., 19, rue Richelieu.

APPARTEMENTS

COPROPRIETE, 50, bd St-Saëns, appts et studios tt conf. v. mer et côt., jardin privé. SARFATI, architecte, 8, rue du Languedoc, de 3 à 6 heures.

CHERCHE chambre meublée indép. Ecrire Havas 9449.

DEMANDE belle chambre meubl., salle bains, quartier Michelet-Télemly. Ecrire Agence Havas 9447.

CH. p. 15 avril, app. 3 ou 4 p., Agha ou environs. Ecrire Havas 9423.

A LOUER 4 p., cuis., commod. Belle vue mer. Bon quart. 500 fr., 20, rue Lazerges.

BELLE ch. m. très ind., eau cour. 66, rue Sadi-Carnot, 2e.

COPROPRIETE, quart. Hoche, pr. tram, marché, 6 beaux appart. 4 et 5 pièces, conf. chauff., b. conditions. Me MICHAUT, notaire, 2, rue Colbert.

A LOUER 2 p., cuisine, 250 f. par mois, 3, rue Phalsbourg.

A L. apt 2 p., c., w.c., e., g., él., 200 f., 6, r. J.-J.-Rousseau.

CHERCHE ds im. neuf 3-4 pièces, cuis., s. de b., dépend. Tél. 604-17, matin.

A LOUER, 66, rue Michelet, appt. 5 p., dép., 1er ét. us. com. S'adr. REDON, 6, rue d'Isly.

Bon hiver malgré le mauvais temps !
Vous braverez le froid, la pluie, la neige ; vous supporterez impunément l'attente glaciale que le train, l'autobus vous infligent si au premier frisson, au premier symptôme de rhume ou de grippe vous prenez, avec une infusion chaude, quelques comprimés.

D'ASPIRINE USINES DU RHÔNE

La grande Marque Française

Pub. A.B.C.

Chacun a droit sur terre à sa Part de Bonheur

Telle est la déclaration recueillie ces jours derniers de la bouche même du célèbre Professeur AOUR. Et cette « Part de Bonheur » est offerte gracieusement par le célèbre Professeur à tous les lecteurs de notre journal qui lui en feront rapidement la demande.

On ne compte plus le nombre de personnes en France et à l'étranger qui ayant eu recours à sa science divine et sacrée, lui ont demandé de préparer pour elles la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, suivant la date de naissance, en observant les rites millénaires de RAMIR.

Pourquoi n'auriez-vous pas, vous aussi, par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, votre part de chance et de bonheur ?

Incrédule aujourd'hui, sûrement vous ne le serez plus demain et vous ne regretterez pas d'avoir profité de l'offre du célèbre Professeur AOUR.

Voici quelques extraits tirés au hasard parmi les milliers de lettres à la disposition des incrédules :

J... de Saint-Raphaël : « Tout ce que j'entreprends me réussit et ma reconnaissance sera éternelle... »

A R..., de Périgueux : « J'ai le plaisir de vous annoncer que je viens d'avoir un gain inespéré, un peu moins de quinze jours la réception d'une FLEUR IRRADIANTE. »

M..., de Lézignan : « Merci pour les chiffres favorables, j'ai déjà gagné plusieurs fois... »

N'ENVOYER NI ARGENT NI TIMBRES

car la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE vous est envoyée à l'essai pendant vingt-cinq jours et sans aucun engagement de votre part.

A titre gratuit, il sera joint à l'envoi votre horoscope et les chiffres favorables pour gagner aux loteries.

Pour profiter de cette offre, écrivez aujourd'hui même au PROFESSEUR E. D. AOUR, 59, rue Victor-Hugo, LYON, en vous recommandant de ce journal et en indiquant vos nom, prénoms, adresse et date de naissance.

LA CRÈME ECLIPSE

...Eclipse tous les cirages

Elle était MAIGRE FAIBLE et ÉPUISÉE

Si seulement elle savait que l'on peut augmenter de 5 livres en 30 jours, et qu'elle pourrait ne plus voir ses joues creuses et pâles ! Aujourd'hui, les médecins recommandent les Pastilles JESSEL à l'extrait granulé d'Huile de Foie de Morue parce qu'elles sont enrobées de sucre et très agréables à prendre. Rien de mieux que l'Huile de Foie de Morue pour rendre poids, vigueur et santé aux personnes faibles et épuisées. Achetez une boîte de Pastilles JESSEL chez votre Pharmacien, à 14 f. 50 et si votre poids n'augmente pas de 5 livres en un mois, votre argent vous sera remboursé.

CADEAU Publicitaire de 20 Frs

EXTRAIT DU TARIF TEINTURERIE
costume 2 pièces manteaux ou fardessous nettoyage à sec : 23 frs
teinture : 35 frs

paris teinturerie

Un outillage de 1er ordre Le plus beau travail

EXTRAIT DU TARIF BLANCHISSERIE
DRAPS 2 frs le Kilog
Linge de maison et de Corps 6 frs le Kilog
Lingerie de Soie 20 frs le Kilog

60 SUCCURSALES et DEPOTS à l'intérieur — 60 RUE DE LYON Belcourt Tel. : 822-30 — 9 rue SADI CARNOT Agha Tel. : 322-90 — USINE et BUREAUX 15, bd Pitolet St-Eugène (Alger) Tél. : 0-46 — 13, bd CARNOT et angle rue Wagner Tel. : 333-95 — 6, avenue DE LA MARNE Telephone 280-18 — PRISES et LIVRAISONS à Domicile Alger et environs

DECOUPEZ cette annonce. Jusqu'au 15 mars 1939, nous l'acceptons en paiement pour 20 frs sur 100 frs minimum de travaux ou 10 % sur moins de 100 frs

Petites Annonces Classées

Rubriques « DEMANDES D'EMPLOIS » et « OBJETS PERDUS ou TROUVES », 5 fr. la ligne. Toutes les autres rubriques : 10 fr. la ligne. La ligne est décomptée à raison de 18 lettres, chiffres ou signes, pour la première ligne et de 22 lettres, chiffres ou signes, pour les lignes suivantes ; ces prix s'entendent pour insertion simultanée dans LA DEPECHE ALGERIENNE et L'ECHO D'ALGER. Minimum : 2 lignes. Transmettre les ordres, accompagnés de leur mandat, à l'AGENCE HAVAS, 57, rue d'Isly, ALGER

DEMANDES D'EMPLOI

CHERCHE place bonne à t. f. jusq. 18 h. Bonnes références. Ecrire Havas 9465.

JEUNE FEMME France cherche place pour cabinet médecin, dentiste, avocat. Ecrire ou voir AUBERGER, 27, rue Mogador.

CHAUFFEUR mécan., Français, t. permis, désire emploi transports. Ecrire Havas 9421.

T. B. st. dact. après-midi, prétention 300 fr. mois. Ecrire Havas 9425.

BON ouvrier mécan. génér., trav. publ. ou atelier, prét. modestes, cherche place stable. Ecrire BONNAUD, S.A.G.I.T.A., Duperré.

JEUNE homme, 26 ans, bon certif. médical, boulanger de son métier, connaissances de tous travaux agricoles (éventl. laiterie) cherche place. Se présenter sur demande. Ecrire sous H. 2536 L. PUBLICITAS, Lausanne (Suisse).

DAME âge sérieux cherche place dame seule ou 2 personnes, couchée. Ecr. Havas 9455.

F. ch. place bar, clinique ou personne seule. Prendre adr. Agence Havas 9459.

INFIRMIERE garde - malade demande place clinique ou cabinet docteur, sérieuses référ. Ecrire Havas 9479.

CUISINIERE ménagère 47 a., dem. place couch. ou non, fr. campagne. Ecrire Havas 9477.

KABYLE, 18 a., instr., exc. référ. prés. bien, dem. pl. bur., comm., mag. ou autres. Ecrire Havas 9485.

DAME française, expériment. ch. place auprès enfant nouveau-né préf., sér. réf., frait intérieur. Ecrire Havas 9451.

OFFRES D'EMPLOI

20 A 30 FR. p. j. ch. soi s. n. mét. brev. vent ou loc. Trav. ass. p. cont. Appr. gr. La Laborieuse, 22, r. Colbert, Marseille.

DEBUT 12.000 à dame employée titulaire Banque de l'Algérie. Concours 16 avril, 19-25 ans. Préparation spéciale par Ecole Commerciale BEGUE, place République. Forfait 300 f.

EMPLOYEE bureau, b. inst., dact. p. architecte. Ecrire réf. Havas 9439.

JEUNE FILLE déb. pr trav. bureau. Adresse Havas 9445.

COUTURE, ½ ouvrières sérieuses. Adresse Havas 9427.

TAILLEUR demande bons pompiers. MARADJI, 37, rue Isly.

PERSONNE pr représ. figurines mode. Ecrire Havas 9467.

BONNE tt faire, références. SANTAPAU, 62, rue Isly.

JEUNE HOMME dactylo secrétaire. Ecrire avec références Agence Havas 9463.

BLOCH, 11, avenue Jean-Jaurès, Paris, 19e, dem. dames pour représentation dentelles et autres articles pour visiter clientèle particulière.

500 FR. le mille, adresses à copier pour enveloppes, travail assuré tout l'an. Manuf. VULCAN, 46, Lyon.

ON DEMANDE préparateur pharmacie demi-journée. Ecrire prétentions Havas Alger 9457.

COIFFEUR. Excel. ouvrier ttes branches, 1, rue Barra.

B. tt f. sach. culs., couch., 1, rue Auber, 6e g., ascenseur.

AGENCE IMMOB. rech. assoc. p. agrand. et réal. aff. en cours. Ecrire Havas 9483.

VOYAGEUR pr nouveauté, libre de suite, 35 à 40 ans. Réf. exig. Ecrire Havas 9481.

RECH. bons prospect. préf. introduits bouch. charcut. rest. caf., cond. Int. si cap., sér. réf., ex. prés. Mardi matin. CUISINA, 3, rue Dumont-d'Urville, Alger.

DESSINATEUR sach. métré p. architecte. Ecrire références Havas 9437.

LES ASTRES vous conseillent

Prévisions pour aujourd'hui mardi 7 février

Jour médiocre qui n'apportera guère que difficultés, ennuis, obstacles, surtout le matin ainsi qu'au début de l'après-midi. Se méfier des initiatives et si une opération importante doit être entreprise que ce soit entre 15 et 17 heures.

Les enfants nés en ce jour cacheront une grande volonté sous des dehors faciles et accommodants ; l'amélioration de leur situation sera tardive, après bien des luttes. Destin sentimental heureux.

Robert MARKAB.

BONNE stylée, références exigées. Dr GUISONI, 27, avenue Pasteur.

BASSIN VICHY. Source à concéder à achet. distrib. exclus. Ecrire : Sté Comptoir des Monopoles, 71, aven. Champs-Elysées, Paris.

CHASSEUR européen pour hôtel 1er ordre. Adresse Agence Havas 9491.

ON DEMANDE vendeur confectionneur, coupeur mesure et ménage gérant. Ecrire en indiquant références. MAISON MODELE, 72, avenue Jules-Ferry, à Tunis.

DEMARCHEUR actif publicité, grosse com., 18, rue Bab-Azoun.

DEMANDE ouvrier en cycles aux Cycles BERTRAND, 4, rue Mahon. Incapable et pas sérieux s'abstenir.

DIVERS-OCCASIONS

FIL à vigne galvanisé. A vendre lot deuxième choix nos 15 et 16. S'adresser Havas 9241.

SALLE manger noyer France, bon état, 500 frs, 2, rue Saint-Augustin, 2e droite.

OCCASION - Dix coffres-forts bon état. CASTIGLIA, 34, rue Lyon. Tél. 604-89.

SAXOS PIERRET sont les meilleurs : nouveau type 8. — WINDELS, 22, rue de Tanger.

A VENDRE - 1 lot 500 m2 carreaux trottoirs, liquidation stocks. Ecrire Ag. Havas 9461.

STUDIO, ch. couch. 2 pl., cosy corner 800 fr., s. mang., mach. écrire. CIM, 13, rue Tirman.

A V. mat. rest. t. ch. linge, vais., glacière, culs. sacrif., 34, rue Mogador. 14 à 16 heures.

PIANO Gaveau, Bord, Elcké. FERRER, 45, rue Mogador.

OFFRES, DEMANDES DIVERSES

HORTICULTEUR, cat. franco. DEJOUANY, Boufarik.

BIGARADIERS en motte, greffables. NAVARRO, Boufnan.

TIZI-OUZOU - Plants fruitiers dans les meilleures variétés en pêchers, pruniers, poiriers, cerisiers, etc. Prix modérés. KHORZI Lamara, pépiniériste. Marché hebdomadaire.

CITRONNIERS, sujets extra. Pépinières E. VEYRAT, La Chiffa.

A VENDRE 4.000 pruniers, 100.000 racinés verveine. Prix avantageux. PASTOR, faubourg d'Alger, Blida.

JE RECHERCHE commerçant ou producteur pour fournir fruits, primeurs. Faire offres à RIGOLLET Emile, Au Grand Bailly, Sepeaux (Yonne) France.

AVIS DIVERS

DIVORCES : simplification. BESSIERE, 23, rue d'Isly.

DIVORCE rapide, paiement mensuel. Crédit C., 71, r. Isly.

1.500 QX paille av. long. — Papapiètre, Boufarik. T. 1-25.

ACHT. tours machines à percer. Ecrire Havas 9431.

ROBES façon 50 f., ens. 140, 5, rue de Picardie, 3e droite.

PIQUETS tuteurs platane, toutes dimensions, sur commandes livrés à Dalmatie, Blida, Mouzaïa. Prix très bas. S'adresser PEUTO Jacques, Hôtel Géronde, Blida.

COIFFEUSE A DOMICILE. Permanente s. fil, 80 fr. t. c. CLAUDE, 14, r. Lulli. 344-04.

PIANO Erard, bas prix, — Adresse Havas 9433.

COPROPRIETE pl. c., 3 p., c., s. de b. GABA, 2, r. Chanzy

QUART. Michelet, 2 p. 60.000. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

MARIAGES

JEUNES fem. modernes, gag. bien leur vie, ch. vue mar. off. ou sous-off. marine 35 à 50 a. Prendre adresse Havas 9471.

DEMOISELLE, 35 ans, désire engager correspondance avec Français libre, sérieux, cultivé, habitant Afrique du Nord ou Syrie. Ecrire première lettre sous chiffre O. 2572 x Case Rive 403, Genève.

HOMME 30-40, dés. conn. dame 30-40 ans, en vue union. Ecrire Havas 9441.

ALGER-MATRIMONIAL : Vve 49 ans, 800.000 frs, ép. fonction. dist. même sans fortune, 45-50 ans. Vve 38 ans, 400.000 frs, b. s. t. rap., ép. fonct. dist. 35-40 a. Dem. 34 a., 200.000 f. ép. fonction. dist. et sér. Ttes situations. 40, rue Auguste-Hardy. Télé. 678-47.

Mr 30 ans, suisse, ay. int., sans relat., dés. con. j. fem. av. sit. vue mar., discrét. Ecrire Agence Havas 9473.

AVONS dem. mar. pr fonct. ttes relig., MM. 25-33 a., sit., ép. j., j. f. Excl. m. légaux, rig. sér., LE FOYER, 20, rue Henri-Martin. Rien à payer d'avance.

COURS ET LEÇONS

LEÇ. fr., lat., mat., scienc. par dipl. Fac. Ecr. Havas 9443

PERDU, TROUVE

PERDU broche tunisienne souvenir, rapp., récomp. Mme GRACIEUSE, 18, bd Baudin.

OFFRES, DEMANDES DE CAPITAUX

HYPOTHEQUES ttes som., sol. rap. BOUDET, 26, r. Isly.

DEM. 30.000 b. garantie. F. offres. Ecrire Havas 9435.

A PRETER 100.000 frs en 1er sur imm. Alger. Ecrire Ag. Havas 9495.

Société d'Imprimerie de Presse Algérienne, 6, avenue Pasteur, Alger.

Pour la légalisation de la signature de l'imprimeur. — L'adjoint délégué,

La Dépêche Algérienne

LE GRAND QUOTIDIEN DE L'AFRIQUE DU NORD

9, boulevard Laferrière, Alger. — 40 Cmes — LE PETIT ALGERIEN — Tél. : 396-55 et la suite. — Ch. p. : 20-21

54e ANNÉE - N° 19.196

1938 NOVEMBRE 23 MERCREDI Saint CLEMENT

PUBLICITÉ

ALGER : Agence HAVAS, 57, r. Isly Concessionnaire de l'Ag. Africaine Tél. 352.82 352.83

PARIS, Ag. Havas, 62, r. de Richelieu Et dans toutes ses succursales de Province

L'attitude de l'Angleterre dans la question juive provoquera-t-elle le rappel de l'ambassadeur du Reich à Londres ?

(Information page 4)

M. COULONDRE a présenté ses lettres de créance au chancelier - HITLER -

Dans leurs discours l'ambassadeur de France et le Reichsführer ont dit leur espoir de voir bientôt les deux peuples collaborer dans tous les domaines

Berchtesgaden, 22 novembre. — Le chancelier Hitler a reçu aujourd'hui, en audience solennelle, M. Robert Coulondre, ambassadeur de France, qui lui a remis ses lettres de créance ainsi que l'ordre de rappel de son prédécesseur, M. François-Poncet.

L'ambassadeur a été accueilli par M. Meissner, ministre d'Etat et chef de la chancellerie présidentielle et par le baron von Doernberg, chef du protocole.

Discours de M. Coulondre

L'ambassadeur de France, dans son allocution, a notamment déclaré : « En assumant cette haute mission, je me propose de poursuivre l'œuvre à laquelle s'est attaché mon prédécesseur et de m'employer à assurer des relations stables et confiantes entre la France et l'Allemagne. Les deux peuples se sont assez souvent mesurés sur les champs de bataille pour avoir appris à s'estimer et pour savoir qu'à la longue, leurs luttes se sont avérées stériles. Ils savent également que l'un et l'autre apportent à la communauté européenne un patrimoine inestimable qu'ils conserveront dans la paix et qu'une collaboration loyale et effective leur permettra d'enrichir dans une noble émulation des intelligences et des énergies. »

Réponse du chancelier Hitler

Dans sa réponse, le Führer a exprimé sa conviction que l'Allemagne et la France avaient toutes les raisons de s'estimer mutuellement, d'entretenir des rapports de bon voisinage, de se compléter dans les domaines économiques et culturels et de collaborer sincèrement.

« Une concurrence pacifique entre les deux peuples, a déclaré le chancelier, qui ne sont plus divisés par ces conflits profonds de frontières qui ont pesé tant de fois sur le passé doit, j'en suis persuadé, contribuer au bien-être, non seulement de nos deux peuples, mais aussi de toute l'Europe. »

Le Führer a reçu ensuite M. Kreewinsch, ministre de Lettonie, qui lui a remis ses lettres de créance.

L'ambassadeur de France et le ministre de Lettonie ont assisté ensuite à un déjeuner offert en leur honneur par M. Meissner, ministre d'Etat, puis ils sont rentrés à Berlin.

La presse allemande souligne le désir d'entente des deux nations

Berlin, 22 novembre. — La presse du soir publie en première page la relation de la réception par le Führer de M. Robert Coulondre, ambassadeur de France à Berlin. Le « Lokal Anzeiger » fait précéder cette information du titre suivant : « Pour des rapports de bon voisinage, la création de relations confiantes entre Berlin et Paris. »

La « Berliner Bœrsen Zeitung » souligne le vœu exprimé du côté allemand et du côté français en vue d'une collaboration féconde dans le domaine intellectuel et économique.

Le « Berliner Tageblatt » relève dans sa manchette qu'il n'y a entre la France et l'Allemagne aucun conflit de frontière.

La réception du nouvel ambassadeur de Chine a été une fois de plus ajournée

Berlin, 22 novembre. — La réception par le Führer-chancelier du nouvel ambassadeur de Chine, M. Tchen-Tchie, déjà plusieurs fois ajournée, a été de nouveau remise à une date indéterminée.

Cette nouvelle a causé une grande surprise dans les milieux chinois de Berlin. Dans les milieux officiels allemands, on explique ce nouvel ajournement par le fait que quelques points doivent encore être éclaircis dans les allocutions qui suivent la remise des lettres de créance.

Devant la Commission des Finances de la Chambre

MM. Daladier et Paul Reynaud ont victorieusement défendu les décrets-lois

Par 26 voix contre 16 et 2 abstentions, un ordre du jour a été voté par lequel la Commission

constate que les décrets-lois ne peuvent être abrogés
prend acte des déclarations de MM. Daladier et Reynaud
décide de passer dès aujourd'hui à la discussion du budget

(INFORMATION PAGE 2)

LE PORTE-AVIONS LE "ARK-ROYAL" DANS LE PORT DE PORTSMOUTH

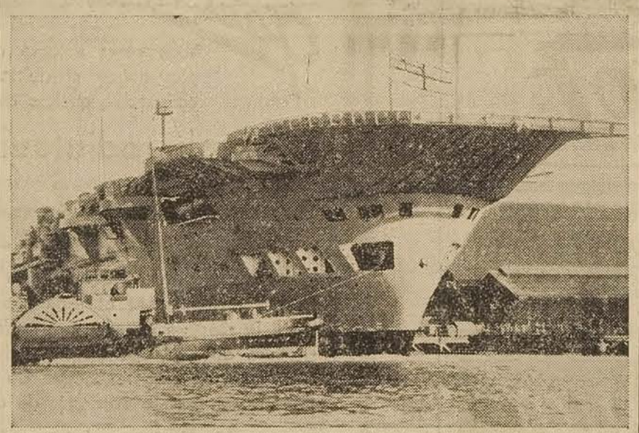

Voici arrivant dans le port de Portsmouth, le dernier navire porte-avions construit par l'Angleterre pour sa marine de guerre. On peut se rendre compte des perfectionnements apportés par les chantiers britanniques dans la structure générale et dans la ligne de ce magnifique navire, l'une des plus belles unités du monde. On remarquera également que c'est un remorqueur à aubes qui aide à la manœuvre d'accostage du porte-avions.

Le Ramadan a pris fin

Aujourd'hui, commencent les fêtes de l'Aïd-Seghir

Le carême est terminé. Le jeûne a pris fin hier soir. Voici en effet la communication qui nous est parvenue à 22 heures hier soir :

« Suivant les renseignements légalement établis, la Commission chargée de fixer le mois lunaire et notamment le jeûne et les fêtes religieuses, fixe au 23 novembre la fête de l'Aïd-Séghir ».

BELGIQUE-HOLLANDE

Le roi Léopold inaugure à Amersfoort un monument commémoratif en présence de la reine Wilhelmine

Amsterdam, 22 novembre. — En présence de la reine Wilhelmine, le roi Léopold a inauguré cet après-midi près d'Amersfoort un monument symbolisant la Belgique martyre et destiné à commémorer la généreuse assistance accordée aux réfugiés belges pendant la grande guerre par le peuple néerlandais.

TRAGIQUE ACCIDENT d'aviation à Bucarest

Vendredi dernier, par suite de la brume, un avion de l'école de pilotage Arpa, a heurté un pylône de la station de radio de Bucarest. L'avion s'est écrasé au sol, mais le pilote, qui fut tué sur le coup, resta accroché au pylône d'où on le dépendit à l'aide d'une corde. — Voici une photo prise aussitôt après l'accident.

LE PROBLEME COLONIAL

La Commission sénatoriale des colonies approuve les déclarations de M. Edouard Daladier en réponse aux revendications allemandes

Paris, 22 novembre. — S'associant au mouvement général de protestation contre toutes cessions de colonies réclamées par le chancelier Hitler et approuvant la déclaration du président Daladier, la Commission sénatoriale des colonies, dans sa réunion de ce jour, a voté à l'unanimité l'ordre du jour ci-dessous.

La Commission sénatoriale des colonies a tenu une dernière séance relative au problème colonial et aux revendications étrangères, sous la présidence de M. Mario Roustan. La résolution suivante a été votée à l'unanimité :

La Commission sénatoriale des colonies, protectorats et possessions ressortissant au ministère des Colonies, après avoir délibéré au cours de plusieurs séances, enregistre avec satisfaction les déclarations du président du Conseil aux termes desquelles la France maintiendra résolument l'intégrité de ses possessions telles qu'elles ont été constituées à la fin de la guerre mondiale et qu'aucune cession n'a jamais été envisagée et ne saurait l'être. Elle prend acte de ces affirmations et compte que le Gouvernement s'opposera à toute revendication étrangère qui aurait pour conséquence de porter une atteinte quelconque à l'un des pays sur lesquels s'exerce l'autorité française, colonies, protectorats et pays sous mandat.

Les Nigériens s'opposent à la cession de leur territoire à l'Allemagne

Londres, 22 novembre. — On mande de Abeokouta (Nigeria) à l'Agence Reuter :

Une résolution s'opposant à la cession du Nigeria à l'Allemagne a été votée au cours d'une réunion des chefs et citoyens nigériens, sous la présidence de M. Alake d'Abeokouta qui avait participé aux fêtes du couronnement l'année dernière.

M. de MONZIE évoque l'intérêt économique de la percée des Vosges entre Wesserling et Saint-Maurice

Mulhouse, 22 novembre. — M. de Monzie, ministre des Travaux publics, a présidé aujourd'hui la séance du Conseil d'administration des mines domaniales de potasse d'Alsace et a procédé à l'installation du nouveau président M. Crussard, inspecteur général des mines.

M. de Monzie s'est déclaré heureux d'avoir pu accéder entièrement aux vœux de l'Alsace dans la question de la percée des Vosges, entre Wesserling et Saint-Maurice.

— Cette percée doit être achevée, a-t-il ajouté, car à côté de l'intérêt économique et stratégique il y a là une question de continuité et de prestige.

M. Emile HACHA président du Tribunal suprême administratif sera élu demain président de la République Tchécoslovaque

Prague, 22 novembre. — M. Emile Hacha, président du Tribunal suprême administratif de Tchécoslovaquie, a été désigné pour la présidence de la République. L'élection aura lieu jeudi.

Le docteur Emile Hacha est né le 12 juillet 1872 à Trhove-Sviny, en Bohême du Sud. Après des études secondaires au Lycée de Ceske-Budejovice, il passe son doctorat à la Faculté de droit de Prague. Il est nommé ensuite membre du Comité au Conseil provincial de Bohême qui était sous l'Autriche l'organe exécutif de la Diète de Bohême. Ses qualités de juriste lui valent d'être, peu avant la guerre, nommé au Tribunal suprême administratif de Vienne. Pendant la guerre, il a des relations avec le mouvement pour la liberté tchèque et il prête son concours à de nombreux hommes politiques tchèques et slovaques. Après la guerre, il entra au Tribunal suprême administratif tchécoslovaque dont il devint président le 25 juillet 1925.

Conversations anglo-françaises

M. Chamberlain et Lord Halifax arrivent aujourd'hui à Paris

La coordination de la défense des deux pays sera l'objet principal de leurs entretiens avec MM. Daladier et Georges Bonnet

Seront également passés en revue les principaux problèmes soulevés par l'évolution de la situation internationale depuis Munich

Les questions à discuter à Paris ont été examinées par le Conseil des ministres britannique

Dondres, 22 novembre. — Devancée de vingt-quatre heures par suite du départ demain de M. Chamberlain et de lord Halifax pour Paris, la réunion hebdomadaire du cabinet a eu lieu ce matin. Le Premier ministre et le chef du Foreign Office ont fait part à leurs collègues des diverses questions qu'ils se proposent de discuter avec M. Daladier et M. Georges Bonnet. La coordination de la défense des deux pays précise la « Press Association » constituerait le point essentiel des entretiens de Paris. On tient pour certain que les ministres français et anglais passeront en révue les problèmes qui ont évolué depuis la signature de l'accord de Munich notamment la question des réfugiés juifs et la situation créée par les attaques de la presse allemande contre la Grande-Bretagne.

Bien qu'il y ait lieu de supposer que la situation en Espagne fasse également l'objet des discussions, il ne semble guère probable, dit la « Press Association », qu'une décision intervienne concernant l'octroi de la belligérance aux deux parties en conflit.

M. Chamberlain et lord Halifax quitteront Londres ce matin à 11 heures

M. Chamberlain et lord Halifax quitteront Londres demain matin à 11 h., accompagnés de leurs experts.

(*Suite page 4*)

Une chasse à Rambouillet en l'honneur du roi Carol et du Voïvode Michel

Le roi Carol, en compagnie du président Albert Lebrun et du général Braconnier, avant la première battue.

On reparle de la restauration des Habsbourg en Hongrie

La Pologne serait disposée à soutenir les prétentions de l'archiduc Otto à la couronne de Saint-Etienne

Londres, 22 novembre. — D'importants entretiens se sont déroulés récemment à Stenockerzeel, résidence de l'archiduc Otto, entre le prétendant au trône et certains aristocrates hongrois. Depuis l'Anschluss, l'archiduc inclinerait davantage à réclamer la couronne de Saint-Etienne. Bien que le Dr Imredy, premier ministre hongrois, ne semble pas acquis à la cause de la restauration de l'archiduc Otto, certains des ministres lui sont ouvertement favorables. L'archiduc Otto pourrait, d'autre part, compter sur l'appui de la Pologne où dans certains milieux on a même envisagé la solution d'une union personnelle entre le royaume de Hongrie et la Pologne comme au temps des Gagellons. Bien entendu, l'Allemagne s'oppose énergiquement à toute restauration des Habsbourg sur le trône de Hongrie.

M. Paul VALERY de l'Académie française grand officier de la Légion d'honneur

Paris, 22 novembre. — Sur la proposition du ministre de l'Education nationale, le Gouvernement a décidé que M. Paul Valéry, de l'Académie française, serait élevé à la prochaine promotion à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Strasbourg a célébré avec éclat le 20e anniversaire de l'entrée des troupes françaises

Strasbourg, 22 novembre. — Le 20e anniversaire de la rentrée des troupes à Strasbourg a été célébré aujourd'hui avec éclat. Les drapeaux tricolores flottent sur toutes les maisons comme à la pointe extrême de la flèche de la cathédrale et la pluie battante n'est pas parvenue à entraver l'allégresse joyeuse et patriotique de la population fêtant son retour définitif à la mère-patrie.

La matinée a été marquée par la rentrée solennelle de l'Université toujours fixée à la date anniversaire du 22 novembre et à laquelle assistait M. Camille Chautemps qui préside les fêtes de Strasbourg.

L'après-midi se déroula, place Kléber, la traditionnelle revue des troupes de la garnison passée par le général Héring en présence du président Chautemps, du général Gouraud et de M. Maringer, premier haut-commissaire de la République en Alsace, au lendemain de l'Armistice. Les ovations et les acclamations de la foule montrent qu'après la crise de septembre, l'union de l'Alsace et de la mère-patrie est plus étroite que jamais et demeure inébranlable dans la joie comme dans l'épreuve.

Le nouvel ambassadeur d'Italie est arrivé à Paris

Par la gare de Lyon, M. Rafaele Guariglia, nouvel ambassadeur d'Italie à Paris, est arrivé pour prendre possession de son poste. — Le voici, au centre. A sa droite, Mme Guariglia, et à sa gauche, M. Prunas, chargé d'affaires d'Italie à Paris ; au deuxième plan : M. Lozé, chef du Protocole.

BULLETIN

LES BARRIÈRES DOUANIÈRES

Paris, 22 novembre (De notre rédacteur parisien). — Après dix-huit mois de négociations, les Etats-Unis et l'Angleterre viennent de conclure un nouveau traité de commerce. Nous ne savons pas si, comme on le dit, les mauvaises dispositions actuelles des Etats-Unis envers l'Allemagne ont précipité la conclusion de cet accord, et s'il faut considérer celui-ci comme une manifestation importante d'une entente entre nations démocratiques. C'est possible. En tout cas, bien que cet accord ne concerne que les deux parties qui l'ont signé, il ne faut pas moins s'en applaudir parce qu'on peut y voir une réaction pleine de promesses contre un protectionnisme exagéré.

Les Etats-Unis et l'Angleterre consentent en effet l'un et l'autre, et l'un pour l'autre, à diminuer leurs tarifs pour l'importation d'un certain nombre de matières. On comprend que cet accord ait été long et difficile à réaliser, les Etats-Unis étant devenus depuis quelque temps plus protectionnistes encore que l'Angleterre. Enfin, l'exemple est donné.

Le jour où la liberté commerciale sera rétablie entre nations dans la mesure du possible, car chacune d'elles aura toujours certains produits nationaux à défendre, ce jour-là on aura beaucoup fait pour la restauration économique du monde. Laissons les Etats totalitaires à leur autarchie si elle leur convient, mais entre les peuples qui ont gardé le sentiment et le goût de la liberté et qui ont en outre besoin de se soutenir, rétablissons autant que possible la liberté des transactions qui peut seule donner de l'activité à l'industrie, au commerce, au travail, faire circuler l'argent et amener un abaissement du coût de la vie.

JULES VERAN

Les obsèques de Kemal Ataturk à Ankara

La dépouille mortelle de Kemal Ataturk est arrivée lundi matin à Ankara ; les funérailles ont eu lieu aussitôt après. Voici le nouveau président de la République turque, le général Inonu, et les membres du Cabinet suivant le cercueil d'Ataturk. Derrière eux, les délégations étrangères.

(Photo transportée par avion à Bucarest et transmise par belin de Bucarest à Paris et de Paris à Alger en avion).

ÉCHEC AUX MARXISTES

MM. Daladier et Paul Reynaud devant la Commission des finances de la Chambre

Une motion socialiste réclamant l'abrogation des décrets-lois a été repoussée par 20 voix contre 18 et 5 abstentions

BILLET

Paris, 22 novembre (De notre correspondant parlementaire). — L'offensive qui s'était déclenchée il y a quelques jours contre le Gouvernement s'est précisée aujourd'hui au cours d'une réunion de l'Union Socialiste Républicaine. Sans doute la suite du débat fut-elle renvoyée à demain, mais des propos échangés cet après-midi entre les membres du groupe il résulte que l'abrogation des décrets relatifs aux augmentations d'impôts directs et indirects sera demandée au ministère des Finances. M. Frossard, ministre démissionnaire des Travaux publics du Cabinet Daladier, mène la danse contre son ancien président sans aucun but intéressé, nous en avons la certitude. Car si un ministère de son goût se constituait, sans doute se ferait-il violence pour accepter d'en faire partie.

Ceci d'ailleurs suffit à démontrer que les conjurés voient leur nombre grossir à vue d'œil, en sorte que la recherche d'une majorité apparaît comme une entreprise assez ardue. La Commission des finances qui, tard dans la soirée, adopta la motion préalable opposée à celle des marxistes, reste néanmoins divisée. On avait l'impression que certains parmi les radicaux qui suivirent le Gouvernement auraient voté différemment si la question avait été posée d'une autre façon.

Bref, la position du Cabinet continue d'être précaire. Miné à l'intérieur, combattu par une fraction importante du Parlement, il voit se dresser contre lui la classe ouvrière qui, obéissante aux décisions du congrès de la C.G.T., commence une agitation d'où l'intérêt syndical est complètement banni.

Jean MERCUROL.

(Séance de l'après-midi)

Paris, 22 novembre. — La Commission des Finances s'est réunie, vers 15 heures 20, pour entendre un exposé de M. Paul Reynaud et de M. Daladier.

Exposé de M. Paul Reynaud

Le ministre des Finances a tout d'abord évoqué la situation financière qu'il a trouvée à son arrivée rue de Rivoli. Il a montré la nécessité de venir au secours de la monnaie et a développé les mesures prises à cet effet par les décrets-lois. **A la suite de ces décrets-lois un important mouvement de retour des capitaux expatriés s'est dessiné ; les rentrées d'or notamment sont de l'ordre d'un milliard et demi et l'afflux des demandes de souscriptions a permis l'abaissement du taux d'intérêt des bons du Trésor, le chiffre des souscriptions s'élevant à une vingtaine de milliards au lieu de huit il y a quelques semaines.** Le ministre s'est déclaré, en conséquence, très satisfait de la situation.

LE BUDGET DE 1939

D'après les indications recueillies dans les couloirs, les chiffres donnés par le ministre des Finances pour l'établissement du budget de 1939 seraient les suivants : le déficit initial du budget d'après les premières évaluations se montait à 8 milliards 500 millions, les recettes s'élevant à 56 milliards et les dépenses à 64 milliards 500 millions A la suite de l'effort considérable réalisé par les décrets-lois le budget du prochain exercice va se trouver en équilibre. Selon les nouvelles estimations suivantes les dépenses prévues s'élèveraient à 66.300 millions ; l'accroissement provient pour 1 milliard 800 millions du fait de l'augmentation du traitement des fonctionnaires ; 200 millions sont affectés aux allocations familiales et 550 millions à diverses dépenses. En contre-partie 200 millions d'économies seraient opérés par la commission dite de la hache présidée par M. Pichat, et 550 millions seraient obtenus grâce à des abattements de crédits.

L'augmentation totale nette du budget des dépenses sur les prévisions initiales se monterait donc à 1 milliard 800 millions, mais elle serait largement compensée par un accroissement parallèle des ressources budgétaires. Les recettes passent, en effet, à 66 milliards 300 millions. Elles sont donc en augmentation de 10 milliards 300 millions. Suivant M. Paul Reynaud, la surtaxe de 30 % sur les gros revenus doit rapporter 1 milliard 800 millions, la taxe de 2 % sur les salaires, 3 milliards ; les contributions indirectes, 3 milliards 700 millions ; les budgets autonomes (P.T.T., etc...), 1 milliard 300 millions, au total 9 milliards 800 millions auxquels doivent s'ajouter 500 millions attendus de la reprise économique.

LA TRESORERIE

Quant à la trésorerie sa situation actuelle est la suivante : actif, 17 milliards ; en caisse : 4 milliards 300 millions placés au compte du trésor, l'intégralité des sommes versées au fonds d'égalisation des changes. Les dépenses prévues pour une période allant jusqu'à la fin mars se montent à 22 milliards. Les besoins de la trésorerie sont donc largement assurés jusqu'à cette époque.

L'exposé très clair du ministre qui a duré deux heures et demie a produit une excellente impression, les raisons données pour justifier les décrets-lois étant, d'après ses auditeurs, particulièrement péremptoires. Après l'exposé de M. Reynaud de nombreuses questions ont été posées au ministre. C'est ainsi que M. Bonnevay a demandé des explications sur la réduction des crédits pour les grands travaux. M. Paul Reynaud a indiqué que le chiffre des crédits n'avait été ramené que de 8.100 millions à 5.300 millions. M. Daladier a précisé en outre que les 400 millions qui avaient été attribués cette année à la ville de Paris pour la lutte contre les taudis n'ont pas été utilisés, ce qui prouve que les abattements opérés n'ont rien d'excessif.

L'offensive socialo-communiste

Les seize commissaires socialistes et communistes ont annoncé ensuite leur intention de parler chacun sur deux ou trois décretsl-ois et M. Reynaud s'est montré disposé à leur répondre dans la mesure possible afin de permettre à la commission d'être pleinement éclairée dés aujourd'hui à ce sujet et de se trouver en état d'entreprendre dès demain l'examen des crédits budgétaires.

Diverses critiques portant sur la fiscalité, les cheminots, les lois sociales ont été formulées par les socialistes. M. Duclos, communiste, a véhémentement reproché au Gouvernement d'avoir ménagé le capitalisme et surchargé la classe ouvrière. Le ministre a répondu brièvement.

Intervention de M. Daladier

Après quoi, M. Daladier a pris la parole. (Le communiqué officiel ne devant être donné qu'après la réunion, c'est-à-dire à une heure avancée de la nuit, nous reproduisons les déclarations du président du Conseil d'après les indications recueillies dans les couloirs).

Après avoir rappelé l'urgence du vote du budget et l'importance des décrets-lois pour assurer l'équilibre de celui-ci, M. Daladier a déclaré que **si ce soir intervenait à la commission un vote qui lui fût défavorable, il téléphonerait aussitôt à Londres pour prier M. Chamberlain et Lord Halifax de remettre leur visite à 8 jours et convoquerait jeudi la Chambre et le Sénat pour que le Parlement pût se prononcer sur l'œuvre réalisée par les décrets-lois.**

« Je n'irais pas, a-t-il dit, **rencontrer M. Chamberlain et Lord Halifax avec une motion de méfiance attachée à ma boutonnière. Si un tel vote intervenait, je sais ce qu'il me resterait à faire. »**

L'intervention de M. Daladier a été ainsi plus politique que technique. Le président du Conseil a rappelé la gravité de la situation financière telle qu'elle était apparue il y a quelques semaines et a montré que l'effort de redressement financier et économique correspondait aux besoins de cette situation. Il a évoqué aussi les nécessités de la défense nationale qui exigent avant tout des finances saines.

En ce qui concerne les atténuations à apporter aux décrets-lois, le chef du Gouvernement ne s'y est pas montré irréductiblement hostile, mais il a précisé qu'il ne les admettrait qu'à condition que le rendement d'ensemble des dispositions prises ne fût pas modifié.

A 20 h. 15, la Commission s'est ajournée. La séance doit reprendre à 21 heures 30. Il sera alors statué sur les motions socialo-communistes et autres.

(Séance de nuit)

A la reprise, la commission a été saisie de cinq motions : celle des communistes réclamant l'abrogation des décrets-lois et l'institution de la retraite des vieux travailleurs, celle des socialistes condamnant les décrets-lois et demandant leur abrogation, une autre de l'U.S.R., puis une quatrième de M. Piétri et de M. Petsche et une cinquième de M. Bernier (radical-socialiste).

La motion socialiste a été mise la première aux voix. Elle a été repoussée par 20 voix contre 18 et 5 abstentions de radicaux-socialistes (MM. Archimbaud, Lassalle, Dezarnaulds, Catalan et Jammy Schmidt).

On a voté ensuite sur la motion Bernier ainsi libellée :

« La Commission des finances, considérant que les décrets-lois ayant forcé de loi ne peuvent être abrogés ou modifiés que par la loi ; que la discussion du budget et de la loi de finances à laquelle il est urgent de se consacrer lui donnera l'occasion d'examiner les incidences de ces décrets-lois ; prend acte des déclarations du ministre des Finances et du président du Conseil ; convaincue de la nécessité d'opérer le redressement de la nation dans l'ordre, la méthode et la justice; décide de passer sans aucun retard à la discussion du budget. »

Ce texte a été voté par 25 voix contre 16 (socialistes et communistes) et 2 abstentions (MM. Frot et Hymans, de l'U.S.R.

Les radicaux et les modérés ont voté la motion Bernier qui répond au désir du Gouvernement. Aucune autre motion n'a été mise aux voix et la séance a été levée à 23 h. 15.

Le groupe de l'U.S.R. se déclare partisan de l'atténuation des décrets-lois et ajourne sa décision à aujourd'hui

Paris, 22 novembre. — Le groupe de l'Union socialiste républicaine, tout en se montrant dans son ensemble hostile aux décrets-lois et partisan d'une atténuation, a ajourné sa décision à demain. Elle a cependant donné mandat à M. Frot de soutenir à la commission des finances une motion demandant l'atténuation des décrets-lois.

Sacrifices volontaires

Le bel exemple d'un ancien combattant et d'ouvriers algériens

Paris, 22 novembre. — Parmi les innombrables lettres d'anciens combattants ou de citoyens que reçoit la présidence du Conseil, nous avons, au hasard, glané les deux suivantes :

« J'ai l'honneur de vous prier de persévérer dans la voie que vous vous êtes tracée pour le redressement de notre patrie. Alger, carte de combattant 19.434, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire ».

« Nous vous proposons de vous faire parvenir tous les mois le montant d'une journée de notre salaire. Nous le ferons avec plaisir puisque c'est pour sauver notre beau pays. Nous fumerons un peu moins la pipe ou la cigarette et puis voilà tout ! E.B., V.A., C.C., ouvriers, Oran ».

Les motions approuvant l'action gouvernementale affluent à la présidence du Conseil

Paris, 22 novembre. — La présidence du Conseil communique :

De nombreuses motions approuvant l'action gouvernementale sont parvenues à la présidence du Conseil. Elles émanent notamment des Conseils d'arrondissement de La Flèche, Châteaubriant, Le Havre, Vienne, La Tour du Pin, Verdun, Lunéville, Commercy, Quimper et Châteaulin.

Le professeur Alphonse Baudoin est élu membre de l'Académie de Médecine

Paris, 22 décembre. — M. Alphonse Baudoin a été élu membre de l'Académie de médecine. Né à Bône en 1876, le nouvel Académicien, qui est ancien interne des hôpitaux, est professeur à la Faculté de médecine et médecin à l'Hôtel-Dieu.

L'agitation sociale

Les efforts de la C.G.T. pour déclencher des grèves de protestation contre les décrets-lois sont mis en échec dans de nombreuses usines

A Denain les ouvriers de l'usine Cail tentent d'occuper les locaux

Denain, 22 novembre. — Les ouvriers de l'usine Cail, qui se sont mis en grève pour protester contre les décrets-lois, ont occupé les ateliers ce matin. Les gardes mobiles ont procédé, cet après-midi, à l'évacuation.

Trois mille ouvriers des forges et aciéries de Denain-Anzin se solidarisent avec les grévistes des usines Cail

Lille, 22 novembre. — Les 3.000 ouvriers des Forges et Aciéries de Denain-Anzin, à Denain, se sont mis en grève pour témoigner leur solidarité aux métallurgistes des usines Cail.

L'assemblée des Syndicats patronaux de Marseille décide d'appliquer les décrets visant les lois sociales

Marseille, 22 novembre. — L'assemblée des présidents des syndicats patronaux commerciaux et industriels réunie aujourd'hui a approuvé à l'unanimité la décision de la C.G.P.F. de ne pas prendre position contre les décrets-lois et de mettre dès maintenant en application les dispositions des décrets visant les lois sociales.

A Dunkerque une centaine d'ouvriers métallurgistes seulement sur 2.188 suivent l'ordre de grève lancé par la C.G.T.

Dunkerque, 22 novembre. — Une vive effervescence s'est manifestée dans les usines de la région de Dunkerque en raison de la répartition de la semaine sur 5 jours et demi ou 6 jours. Les usines devaient ouvrir leurs portes lundi matin une demi-heure plus tard, mais le syndicat de la métallurgie (C.G.T.) avait décidé que les ouvriers ne tiendraient pas compte du nouvel ordre et se présenteraient à l'heure habituelle. Toutefois, la consigne n'a pas été suivie par tous les ouvriers.

Le nombre des ouvriers métallurgistes employés à Dunkerque est de 2.188. Seuls les ouvriers des chantiers Jean-Bart, au nombre de 100, n'ont pas travaillé hier. Ils entendent effectuer leurs 40 heures comme précédemment, c'est-à-dire les cinq huit du mardi au samedi.

Le réembauchage a commencé aux usines Hutchinson à Puteaux

Paris, 22 novembre. — Aux usines Hutchinson de Puteaux où une grève avec occupation s'était déclarée hier et à laquelle l'intervention de la police avait rapidement mis fin, le réembauchage a commencé ce matin.

D'après les déclarations de la direction, le travail a repris avec plus d'un tiers de l'effectif ordinaire. Aucun incident n'est signalé.

Les Syndicats libres des produits chimiques de la région lilloise désavouent les essais de grève

Lille, 22 novembre. — Les Syndicats libres des produits chimiques de la C.F.T.C., devant l'essai de grève tenté dans différentes entreprises du département du Nord, déclarent qu'ils ne peuvent que réprouver la grève déclenchée en violation de la loi sur la conciliation et l'arbitrage en dehors des procédures régulières d'un syndicalisme vraiment professionnel et qui, de ce fait, prend un caractère politique.

Cette grève, que les Syndicats libres désapprouvent totalement, n'a été du reste que partiellement suivie.

A Lille l'agitation s'est légèrement calmée

Lille, 22 novembre. — L'agitation qui s'était manifestée hier dans certaines usines de produits chimiques de la région lilloise à propos de la question des heures supplémentaires, s'est calmée, sauf en ce qui concerne les établissements Kuhlmann, à Wattrelos, où la grève a été rendue effective, et les établissements Saint-Gobain à Wasquehal où un léger incident s'est produit entretenant ainsi le malaise qui règne depuis le début de la semaine dans cette usine. Ce matin l'effervescence a été déclenchée par quelques ouvriers qui voulaient empêcher leurs camarades de commencer leur travail. Il fut procédé séance tenante à un vote et une forte majorité, comprenant notamment des travailleurs cégétistes, se prononça pour la prise du travail.

Aux usines Kuhlmann, à Wattrelos, les 600 ouvriers qui s'étaient mis en grève hier matin continuent leur mouvement de protestation. Une dizaine d'ouvriers sont occupés jour et nuit à entretenir les fours en activité. Le service d'ordre est assuré par la police locale et par les gardes mobiles.

M. Berlemoes, secrétaire du Syndicat des produits chimiques de la région lilloise et de la Fédération du Nord, a été convoqué à la préfecture et il a eu un long entretien avec M. Fernand Carles.

Assemblées Algériennes

Les délégations séparées continuent leurs travaux

Délégation des non-colons

I. — **Dattes.** — M. Maglioli fait approuver un vœu dont la conclusion est ainsi libellée :

« La délégation :

« Adresse un pressant appel aux Pouvoirs publics pour que soient d'urgence envisagées et mises en application les mesures suivantes :

« 1° Relèvement des droits d'entrée de 40 à 80 francs sur les dattes algégères ;

« 2° Suppression ou réduction des droits d'octroi frappant les dattes algériennes sur le marché de Paris ;

« 3° Abaissement des frais de transports ferroviaires et des frets maritimes, en appliquant aux dattes les aménagements de groupages et les tarifs les plus réduits. »

II. — **Carte touristique.** — M. Perrin dépose la motion suivante qui est approuvée par M. Fabregoule, commissaire du Gouvernement :

Le délégation décide :

1° De proposer aux Pouvoirs publics, soit la création en Algérie d'une carte de voyage touristique valable jusqu'au 31 mai 1939, soit la prorogation jusqu'à cette date de la carte touristique actuelle ;

2° D'intervenir auprès des chemins de fer, lorsque cette prorogation ou cette création auront été obtenues pour que le tarif spécial V n° 5, § 3, demeure en vigueur jusqu'au 31 mai 1939.

Délégation des colons

I. — **Bourses.** — M. Borgeaud fait adopter un amendement en vue d'augmenter d'un million de francs la dotation permettant l'attribution de nouvelles bourses d'enseignement.

II. — **Intégrité du territoire colonial.** — Adopté également le vœu suivant de M. Faure :

Considérant que la France africaine forme un tout indispensable ; qu'au triple point de vue politique, économique et social, aucune partie ne saurait en être distraite sans compromettre l'avenir et la vie même de l'ensemble. Que la France ne saurait puiser ailleurs que dans la mise en valeur de ces territoires les éléments de son relèvement ; que l'attachement manifesté pour elle par tous les indigènes sans exception ne permet point d'envisager la cession d'une partie quelconque du domaine qu'elle doit à l'héroïsme de ses enfants, qu'il s'agisse de colonies, de pays de protectorat ou de mandats ;

Adjure le Parlement et les Pouvoirs publics de prendre sans tarder une position formelle et inébranlable contre toute cession à une puissance étrangère d'une parcelle quelconque de la France d'outre-mer.

III. — **Le Transafricain.** — La délégation demande au Parlement et aux Pouvoirs publics de réaliser sans différer davantage la construction du chemin de fer transafricain.

Rien de particulier à signaler aux délégations arabe et kabyle.

P. R.

On affirme à Berlin que la visite du général Bodenschatz à Londres est strictement privée

Berlin, 22 novembre. — Une information de source allemande destinée à l'étranger déclare :

« La presse étrangère se livre à de nombreuses combinaisons au sujet de la visite du général Bodenschatz à Londres.

« Dans les milieux allemands bien informés, on souligne que ce voyage n'a aucun caractère officiel ou politique. La visite du général Bodenschatz à Londres est strictement privée. »

Tchécoslovaquie

PRAGUE. — L'agence Ceteka publie un communiqué protestant contre les affirmations de la radio polonaise disant que la faim et la misère règnent en Russie subcarpathique.

Algérie Tunisie Maroc

(De nos correspondants particuliers)

M. Eric LABONNE nouveau résident général de France en Tunisie a pris officiellement possession de son poste

22 novembre. — En raison du mauvais temps, l'arrivée du vapeur « El-Biar », transportant M. Labonne, résident général en Tunisie, a eu lieu avec un retard sérieux. Le résident général a été accueilli par M. Carteron, ministre plénipotentiaire, délégué à la résidence générale, le représentant du bey, le général commandant supérieur et les membres du cabinet qui montèrent à bord pour le saluer. Les troupes rendaient les honneurs. De nombreuses personnalités se trouvaient sur le quai et saluèrent M. Labonne, mais aucune présentation officielle ne fut faite.

Le cortège officiel se forma aussitôt et traversa la ville pour se rendre à la résidence générale, entre une double haie de troupes qui contenaient la foule nombreuse se pressant sur le passage des voitures.

Après avoir conféré quelques instants avec le général et l'amiral, M. Labonne s'est rendu à La Marsa où l'attendait le Bey, entouré des princes du sang, des ministres et des dignitaires musulmans. Le résident fut accueilli avec le cérémonial habituel. Après la remise des lettres par lesquelles le Gouvernement de la République l'accrédite comme résident général en Tunisie, M. Labonne eut, par l'intermédiaire d'un interprète, une conversation avec le Bey qui lui remit solennellement le grand cordon du Nichan Iftikhar. Après cette cérémonie, le cortège officiel regagna Tunis à 19 h. 30.

Le résident n'a fait aucune déclaration mais, d'après les renseignements obtenus, on peut supposer que M. Labonne a l'intention de ne rien modifier avant le mois de décembre. Jusque-là il étudiera et entrera en contact avec les personnalités du pays. Au mois de décembre, il partira à Paris avec un programme prêt en poche. — T.

A El-Boroudj (Maroc) un charbonnier découvre une jarre contenant pour plus d'un million de pièces d'or

22 novembre. — Un indigène journalier travaillant à la confection de charbon piochait sous un arbuste de jujubiers lorsqu'il mit à jour une petite jarre pleine de monnaies d'or hassani. L'ouvrier alla porter sa trouvaille au contrôleur civil de l'endroit. Le trésor découvert est estimé à plus d'un million.

Petites nouvelles

SAINT-CLOUD. — Vers 17 h. 30, le nommé Omar Bendehiba, 32 ans, revendeur de billets de loterie, de passage à Renan, a dérobé une camionnette en stationnement, appartenant à M. Chérifi Ahmed, épicier à Sidi-Chami. Le voleur, qui était en état d'ébriété, se lançant à toute vitesse sur la route, s'est jeté dans un fossé. Relevé grièvement blessé, il a été conduit à l'hôpital d'Oran. — P.

RABAT. — La Commission du budget s'est réunie, hier, sous la présidence de M. Morize, délégué à la résidence. L'étude du budget a commencé par les finances, chapitre des recettes. La réunion s'est poursuivie pendant l'après-midi.

— Un accident survenu à deux jeunes soldats et que l'on avait cru sans importance vient de faire une victime. Le jeune Guyllanjouan, blessé à la tête, est décédé à l'hôpital militaire.

CASABLANCA. — Le général Dastier de Lavigerie, commandant la 4e Région aérienne, est arrivé à Casablanca d'où il se rendra à Ksaressouk pour assister aux exercices de tir que doivent exécuter les escadres « Amiot » actuellement au Maroc.

— Le navire porte-avions « Commandant-Teste » est arrivé à Casablanca où il séjournera jusqu'au 26 novembre, pour repartir ensuite en direction du Sud.

Italie

ROME. — M. Frank Smothers, correspondant du « Chicago Daily News », a été expulsé pour son attitude générale et devra quitter le royaume avant la fin du mois.

★ Après une longue période de beau temps, une vague de mauvais temps s'est abattue sur tout le Nord de l'Italie, interrompant la circulation dans les cols.

ÉCHOS ET NOUVELLES

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Institut de météorologie et de physique du globe de l'Algérie

MARDI 22 NOVEMBRE 1938

La situation en Algérie. — Ce matin, le ciel est très nuageux ou couvert ; les vents soufflent avec force de Sud-Ouest à Ouest. La température est en hausse. La mer est agitée à houleuse ou très houleuse.

Probabilité (valable du 22, à 18 h., au 23, même heure). — En Algérie, à l'Ouest, ciel très nuageux s'éclaircissant. Vents du secteur Ouest forts à assez forts. Température en baisse. A l'Est, ciel très nuageux ou couvert avec averses. Vents de Sud-Ouest à Nord-Ouest forts ou très forts. Température en baisse.

Département d'Alger. — Très nuageux avec quelques pluies, puis s'éclaircissant. Vents du secteur Ouest forts ou très forts. Température en baisse.

Avis aux navigateurs. — Golfe du Lion : tempête d'Ouest à Nord-Ouest ; Baléares : vente d'Ouest à Nord-Ouest forte ou très forts ; Bizerte : vents de Sud-Ouest à Nord-Ouest forts ou très forts.

A Alger. — Températures : maximum, 20.0 ; minimum, 16,3 ; moyenne, 18,2 ; écart sur la normale, +3,2. — Baromètre : 7 h., 759,0 ; 13 h., 759.6 ; 18 h., 761,2. — Humidité : 7 h., 71 ; 13 h., 82 ; 18 h., 88. — Etat de la mer, belle.

Températures maxima du 21 novembre. — Alger, 19 ; Oran, 20 ; Constantine, 18 ; Tunis, 21 ; Médéa, 11 ; Fort-National, 12 ; Biskra, 22 ; Touggourt, 23.

Observatoire Jules Carde. — Tamanrasset, le 22 novembre : Maximum de la veille, 24 ; minimum du matin, 9.

Prévision (valable du 22 novembre, à 18 h., au 23, même heure). — **Tidikelt** : Nuageux avec éclaircies. Vents du secteur Nord-Est modérés puis assez forts.

Azgers et Hoggar : Nuageux avec éclaircies. Vents du secteur Sud-Ouest faibles à modérés.

En France. — Températures du 22 novembre. Maxima : Nîmes, 17 ; Paris-Le Bourget, 12 ; Besançon, 11. Minima : Nîmes, 10 ; Paris-Le Bourget, 5 ; Besançon, 4.

EPHEMERIDES D'ALGERIE

« La Dépêche Algérienne »

Journal politique quotidien à 5 centimes rue de la Marine, 9, ancien hôtel Bazin

LUNDI 23 NOVEMBRE 1891

Des examens de commis rédacteur ont eu lieu à la Préfecture d'Oran. On été reçus : MM. Léantier, Nubert, Robert, Quetteville, Loizillon, Aragon, Lépy, Ruel de Sourouvre, Teyssandier, Barréo et Lemoine.

— L'installation d'un téléphone a été décidée à Bel-Abbès.

— Une bande de malfaiteurs se livraient à des vols nombreux dans la ville et les environs de Maison-Carrée. Ils avaient établi leur quartier général sur les dunes, dans des baraquements appartenant à l'artillerie. C'est là qu'ils venaient remiser le produit de leurs vols et rapines. La gendarmerie a découvert leur cachette et procédé à l'arrestation de six Européens.

— L'exposition vinicole organisée par le Comice agricole de Bougie a eu un plein succès.

— On annonce le décès de MM. Gilbert Néant et Joseph Térol.

Aux départs.

Est parti hier, par le paquebot « G.-G.-Jonnart », de la C.G.T., allant à Marseille : M. Emile Peigné, directeur des Affaires Algériennes au ministère de l'Intérieur.

Est parti par l'hydravion « Ville-de-Beyrouth », courrier aérien Alger-Marseille : M. le général Martinot-Lagarde, inspecteur général de l'Aéronautique.

En toutes circonstances	*VAMP*
est indiqué. Exigez	*VAMP*
VAMP ville et sport	34
VAMP 44 fin, Fig. Verte	38
VAMP 206 fin Soirée	46

Au Palais d'Eté.

Le Gouverneur général Le Beau a reçu hier, à déjeuner, au Palais d'Eté, l'amiral Lackey dont la flamme est hissée sur le grand mât du croiseur « H. SS. Omaha », de la marine de guerre des Etats-Unis, actuellement en relâche dans le port d'Alger.

Assistaient également à ce déjeuner le captain et Mrs Lind, les officiers de son état-major, le Consul général des Etats-Unis et Mrs Cole, le Vice-consul et Mrs Crain, le Secrétaire général du Gouvernement et Mme Grégoire, l'Amiral commandant la Marine en Algérie et Mme Richard.

La Chaussure qui classe une jambe ? Rayon « Grand Bottier » Arozmonde.

Dans la Légion d'Honneur.

Dans la promotion de l'Algérie qui vient de paraître, nous relevons avec plaisir certains noms que nous tenons à signaler :

Promu officier, le docteur Bordères, président des Délégations financières.

Promus chevaliers : MM. Rancières-Granès, secrétaire général de la Préfecture d'Alger ; Boyer-Banse, sous-directeur des Services économiques ; Colonieu, avoué à Mostaganem ; Ranchoux, président de la Tabacoop kabyle, et enfin Mgr Nouet, le dévoué préfet apostolique du Sahara. Nous présentons à ces personnalités nos félicitations les plus sincères.

Elles vont également à M. Morard, président de la Région économique de l'Afrique du Nord, qui vient de recevoir du ministre du Commerce une médaille, et à l'O.F.A.L.A.C. qui est titulaire du Prix Lapointe.

AUJOURD'HUI... avant-dernier jour de la réclame annuelle du PETIT DUC.

Nos hôtes.

Hier matin est arrivé à Alger, venant d'Aïn-Sefra par auto, M. Menchikoff, directeur du Laboratoire de géologie de la Sorbonne.

M. Menchikoff quittera, samedi, notre ville pour le Sahara, où il recherchera des traces de fossiles de l'époque quaternaire, dans l'Erg Tihodaine dans les Ajjers, entre Amguid et Djanet.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue dans nos murs à l'éminent savant.

BUICK, CHEVROLET, OLDSMOBILE Ets LAVAYSSE, 38, rue Michelet

La mort de la reine Maud.

A l'occasion de la mort de la reine Maud, le Gouverneur général Le Beau a chargé le lieutenant-colonel Laganne de présenter ses condoléances à M. Torp, consul de Norvège à Alger.

Celui-ci a prié le lieutenant-colonel Laganne de remercier vivement le Chef de la Colonie.

Au-dessus de tous... bas HELIOS

« Irik » Labonne en Tunisie.

M. Eric Labonne, nouveau Résident général de France en Tunisie, est arrivé hier (comme nous le signalons par ailleurs) dans la capitale de la Régence. Une coïncidence assez curieuse fait que le prénom de M. Labonne, qui se prononce en arabe « irik » correspond à la troisième personne du futur du verbe « montrer » et signifie exactement « il te montrera ». Aussi, dans les milieux tunisiens a-t-on longuement épilogué sur cette coïncidence. Très favorablement d'ailleurs puisqu'on a déduit que le nouveau Résident général « montrera » à la Tunisie le chemin de la prospérité.

Acceptons-en l'augure. La Régence a grand besoin en effet de panser ses plaies et de réparer le mal que lui a causé le séjour un peu trop prolongé d'un des séides du Front populaire.

Un Poste RADIO-CLARVILLE... Plaît.

Les magnifiques fêtes qui viennent de se dérouler dans l'empire du Maroc à la Gloire du Maréchal Lyautey, sont contées, cette semaine, dans « Ève », ainsi que l'histoire inconnue du plus petit royaume du monde, sur la côte anglaise, à Lundy Isle. On apprend aussi, qu'on oblige les artistes d'Hollywood à signer des contrats qui contiennent cette clause étrange : « Je m'engage à ne pas tomber amoureuse ». Il n'en va pas de même au théâtre, aux Etats-Unis d'Amérique, mais une grande artiste comme notre Lily Pons, dont la carrière est une succession ininterrompue de triomphes, se trouve, par son métier même, la victime des flatteurs, des intrigants et aussi des directeurs de théâtres intéressés à ce qu'elle reste entièrement et uniquement absorbée par son art. Comment Lily Pons finit par se découvrir un confident et même un mari, vous le lirez dans « Ève », la revue féminine idéale. La suite du roman « Je ne suis rien devant l'amour », et le début d'un nouvel inédit de Noré Brunel, tout palpitant d'amour « Entre l'arc et la flèche » complètent ce numéro.

« Ève » est en vente, tous les mercredis, chez tous les dépositaires de la « Dépêche Algérienne », au prix de 1 fr. 25 l'exemplaire.

Un tapis moderne signé JULIEN est d'un goût sûr et certain.

Maladies du foie : HAMMAM-RIGHA.

Un Rembrandt de plus de deux millions.

2.262.816 francs ! telle est la somme payée par un collectionneur américain... naturellement, pour acquérir le célèbre « Portrait de Maarten Loorten », chef-d'œuvre peint par Rembrandt en 1632, et vendu aux enchères le 16 novembre à Amsterdam.

Les JOURNAUX de la MÉTROPOLE

La politique

Paris, 22 novembre. — L'assaut contre les décrets-lois mené par les socialo-communistes, le déclenchement d'une nouvelle agitation sociale, tels sont les faits du jour commentés par la presse.

LE PETIT JOURNAL est toujousr hostile aux décrets :

La politique de la gélatine continue, elle demeure tabou. Voilà l'une des preuves de l'inefficacité absolue des mesures qu'on voudrait nous voir louer. Rien à faire...

Il y a beaucoup de lacunes, mais rien n'est perdu puisque des lacunes ça se comble, note Roche dans LA REPUBLIQUE :

Ce programme deviendrait bon s'il était complété ! Va-t-on l'achever ? Va-t-on reprendre avec toutes les parties intéressées et notamment avec la classe ouvrière organisée un contact qui a été négligé. On ne peut songer à le faire contre elle par des méthodes de force. Ce serait là un singulier aboutissement pour un programme dont l'idée maîtresse a été et demeure le libéralisme.

LE PETIT BLEU signale quelques erreurs du plan de redressement et conclut :

Pour que l'œuvre entreprise par MM. Daladier et Reynaud ait chance de réussir il faut qu'elle soit sans défaut. C'est pourquoi ses erreurs, ses lacunes ou ses fautes doivent être signalées sans relâche. Nous ne faisons pas autre chose.

Frossard paraît être revenu, dans L'HOMME LIBRE, à de meilleurs sentiments à l'égard du Gouvernement :

C'est M. Reynaud qui dira le mot décisif. On lui demande de reconnaître que ses décrets ont besoin de retouches de sérieuses retouches et de compléments. Est-ce excessif ? Quand on se trompe le mieux n'est-il pas de corriger ses erreurs ? Que M. Reynaud s'inspire donc à cet égard du noble exemple de M. Roosevelt. Chaque fois que le président des Etats-Unis s'est fourvoyé il est revenu sur ses pas et il a pris une autre route. On n'en demande pas plus à M. Reynaud ; pas plus, mais pas moins.

La vérité est qu'on a persuadé au pays qu'on pouvait faire impunément une politique absurde, précise Gignoux dans LA JOURNEE INDUSTRIELLE :

Pour cela on lui a menti avec une audace et une continuité remarquables notamment en lui laissant croire qu'on pouvait indéfiniment distribuer plus de richesses qu'on n'en produisait. Chaque fois qu'un accident grave menaçait on « lâchait » un peu la monnaie ou on « ajustait » les impôts, mais sans s'attaquer aux sources du mal. Aujourd'hui un Gouvernement qui comme bien d'autres a évidemment ses faiblesses et pas toujours la main heureuse s'avise nonobstant de réveiller le dormeur. Comment voulez-vous que les endormeurs n'entrent pas en transes ?

L'ERE NOUVELLE dit vivement leur fait aux neuf radicaux qui, sous prétexte de ne pas servir de paravent aux entreprises de droite, font uniquement, exclusivement, la politique de l'extrême gauche :

Ils se montrent en vérité assez clairement. Qu'ils le disent, ce serait encore plus franc, car s'il suffit d'un clignement d'yeux ou d'un froncement de sourcils des dictateurs socialistes pour faire broncher certains radicaux le mieux, n'est-ce pas, pour ceux-là serait de choisir définitivement et catégoriquement et non point de tirer bénéfice du parti radical et de se servir de lui pour l'abandonner ensuite sans vergogne.

Au sujet des occupations d'usines, LE CAPITAL fait cette remarque :

Deux usines ont été occupées puis évacuées hier dans la région parisienne sans aucune raison valable puisque le personnel n'a formulé aucune revendication d'ordre professionnel. On peut se demander si ces manifestations n'ont pas été organisées à titre de sondage pour se rendre compte de la leçon dont seraient accueillis dans les usines des ordres de cessation de travail en manière de protestation générale contre les décrets.

A PARIS-MIDI, Lucain dévoile l'objectif moscoutaire :

La « bataille » autour des décrets perdra son acuité pour peu que l'extrémisme découvre complètement son jeu lequel consiste à rallumer les troubles sociaux en vue de faire peser la pression moscoutaire sur notre politique intérieure et sur l'extérieure. L'objectif moscoutaire suprême est d'empêcher tout rapprochement des « axes », car la France doit servir de « pion » sur l'échiquier et au besoin de « bélier » contre un germanisme désormais plus menaçant à l'Est qu'à l'Ouest de l'Europe.

Les conversations franco-anglaises

Il est trois champs d'action propres à l'axe Paris-Londres, précise Piétri dans LE JOUR-ECHO DE PARIS :

1° Le réarmement et les questions économiques ; 2° les revendications coloniales ; 3° l'Extrême-Orient. Là nous devons, avec les Anglais, coordonner notre action, nous compléter et nous garantir mutuellement. Nul doute que le communiqué officiel qui sera publié jeudi soir à l'issue des conversations nous donnera à cet égard toutes les satisfactions désirables.

Le risque de guerre en Europe, l'effondrement des revenus britanniques en Asie, voilà les deux grands soucis de la politique anglaise, souligne Romier dans LE FIGARO :

Voilà ce qu'elle voudrait corriger peu à peu et en même temps l'Allemagne qui n'oppose point la plus petite réserve au rapprochement anglo-italien vitupère l'Angleterre pour son propre compte. Quant à la France puisqu'elle craint surtout l'Allemagne, c'est à l'Allemagne de la rassurer et pour la Méditerranée, si l'Italie est d'accord avec l'Angleterre, la France écoutera l'Angleterre sans que l'Italie ait besoin de parler.

Le Comité national de la C.G.T. a mis au point son programme de lutte contre les décrets-lois

Paris, 22 novembre. — Les travaux du Cominé national de la C.G.T. se sont déroulés aujourd'hui. Le Comité s'est occupé tout d'abord de la composition de la Commission administrative qui comprendra cinquante membres au lieu de 45 déjà

A travers Alger et la Banlieue

AUJOURD'HUI

MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1938. — 327e jour de l'année : Saint Clément. — Fête à souhaiter : Sainte Flore.

SERVICES MARITIMES POSTAUX. — **Arrivée** : vers 9 heures, de Marseille, paquebot « Ville-d'Alger », de la C.G.T. — **Départs** : à 10 heures, pour Marseille, paquebot « Sidi-Brahim », de la S.G.T.M. ; à 18 heures, pour Port-Vendres, paquebot « El-Mansour », de la C.N.M.

COURRIERS A POSTER. — Heures des dernières levées à la Grande Poste (la deuxième heure, entre parenthèses, se réfère à la levée surtaxée) : **Mardi**, 9 h. (9 h. 42) ; **Mercredi**, 9 h. (9 h. 42), 15 h. 25 ; **Jeudi**, 10 h. 25 ; **Vendredi**, 9 h. (9 h. 42) ; **Samedi**, 9 h. (9 h. 42), 15 h. 25 ; **Dimanche**, 13 h. et 13 h. 25.

SERVICE AVION (quotidien (sauf lundi). — Dernières levées : Grande Poste et Bureaux d'Alger-Strasbourg, 5 h. 15 matin ; autres bureaux, minuit ; Air-France (boîte avion), 4, boulevard Carnot et Bureau de tri d'Alger-Gare, 5 h. 40 ; Hydrobase, rue de Cherbourg, 6 h. 25.

DEPARTS DES TRAINS. — Pour Oran : **Matin**, 8 h. 39 (dernière levée à la Grande Poste, à 7 h.) ; **Soir**, 21 h. 40 (dernière levée à la Grande Poste, à 20 h. 30).

Pour Constantine : **Matin**, 5 h. 55 et 7 h. 50 ; **Soir**, 21 h. 30 (dernière levée à la Grande Poste, à 19 h. 30).

Pour Djelfa : **Matin**, 6 h. 11.

Pour Boghari : 6 h. 11 et 16 h. 37.

Pour Orléansville : 6 h. 11, 18 h., 21 h. 40.

ARRIVEES DES TRAINS. — De Constantine : **Matin**, 6 h. 45 ; **Soir**, 17 h. 22 et 19 h. 48.

D'Oran : **Matin**, 6 h. 32 ; **Soir**, 18 h. 15.

De Boghari : **Matin**, 11 h. 52 ; **Soir**, 19 h. 37.

D'Orléansville : **Matin**, 6 h. 32 et 11 h. 52 ; **Soir**, 18 h. 15 et 19 h. 37.

De Djelfa : **Soir**, 19 h. 37.

Oh! ma tête ...

Migraines et vertiges signalent toujours un profond déséquilibre. Rétablissez l'harmonie de vos grandes fonctions viciées, sans difficultés ni danger, avec

DYNHARMONE

NOUVEAU COMPLEXE A DOSES HOMEOPATHIQUES
— TONIFIE LE SYSTEME NERVEUX
— DRAINE L'ESTOMAC ET L'INTESTIN
— REGULARISE LA CIRCULATION
— STIMULE LES SECRETIONS INTERNES

15 Frs 60 TOUTES PHARMACIES

10 GOUTTES PAR JOUR

J.F. HAVAS

FAITS DIVERS

UN TRANSFORMATEUR BRULE. — Hier, à 15 h. 30, à la suite d'un court-circuit, un transformateur électrique a pris feu rue Serpaggi. Les pompiers du poste Bruce appelés se sont rendus maîtres du sinistre en quelques minutes.

On peut être chic sans distinction, mais pas avec du "Montagnac"

tissus MONTAGNAC SEDAN

VISITE INTERESSEE AU CAFE MAURE. — Plainte était portée hier, contre inconnu, par Bellsi Saïd ben Mohamed, 50 ans, cafetier maure, 23, rue Bruce et demeurant à la Bouzaréa. Une somme de 1.735 francs, déposée dans son tiroir-caisse avait disparu à l'ouverture du café à 19 heures, ouverture effectuée par le garçon Odjilia Hocine. La Sûreté a été avisée.

UNE LEÇON DE CALCUL OU LE COUP DU BILLET DE 500 FRANCS. — Rue de l'Ours, Chamdi, épicier, se tenait prêt à servir ses clients. Il était 17 heures. Un Européen, de bonne allure, entre dans l'épicerie et demande un camembert. Il règle cet achat minime avec un billet de cinq cents francs. L'épicier fait la monnaie : quatre billets de cent francs et des pièces. Le client prend les pièces, oublie les quatre billets de cent francs et sort du magasin. Rappelé par l'honnête épicier, il prétend n'avoir donné qu'un billet de cent francs. L'épicier lui montre alors le billet de cinq cents francs que l'Européen prend dans ses mains, après avoir ramassé les quatre billets de cent francs. Puis il propose à Chamdi de lui faire la monnaie de mille francs. Chamdi accepte et reçoit, en échange d'un billet de mille qu'il remet à son client, une égale somme en coupures parmi lesquelles le billet de cinq cents francs qu'il avait présenté si obligeamment quelques instants avant à son client. Résultat : 500 frs de bénéfice pour l'escroc.

A EPOUSE ECONOME, MARI HEUREUX. — Citoyen, si votre épouse se sert au Palais de la Chaussure, 3, r. B.-el-Oued, c'est que vous avez bien choisi la compagne de votre vie ! Soyez heureux !

LES DOUANIERS VEILLENT SUR LES QUAIS. — L'avant-dernière nuit le journalier Ben Bachir Belaïd était surpris au moment où il venait de s'approprier un sac de pois chiches pesant 51 kilos... de quoi faire un couscous monstre. Ben Bachir, appréhendé par deux douaniers, a été conduit au poste de police et mis sous verrous.

GENS DE GOUT... GENS ECONOMES se retrouvent aux 2 comptoirs du Palais de la Lingerie, 2, r. Constantine

Madame Robert fait sa lessive. Dans la buanderie, elle transpire comme dans une étuve.

Mais dehors le vent souffle et la rafraîchit vite !

"Bon vent pour sécher le linge aujourd'hui", dit la voisine. "Et pour s'enrhumer !" réplique Madame Robert.

"Prenez donc quelques pastilles Wybert c'est mon préventif habituel. Les pastilles Wybert protègent contre la toux et les refroidissements".

WYBERT

la délicieuse petite pastille en losange réunit sous un faible volume le maximum d'efficacité pour combattre toux, rhumes, grippe, enrouements, maux de gorge. Toutes pharmacies. Fr. 3.25 la boîte de poche. Fr. 6.— la boîte familiale.

DU LINGE DANS UN JARDIN. — La villa dans le jardin de laquelle on avait étendu une petite lessive paraissant déserte, un individu inconnu s'y est introduit et a dérobé pour 500 fr. de linge. Plainte a été portée contre inconnu par Mme Marie-Louise Bare, propriétaire du linge et de la villa.

L'opération de la prostate peut-elle être évitée ?

Les envies fréquentes et les difficultés d'uriner, l'inflammation, les brûlures du canal, les élancements s'irradiant jusque dans le périnée, qui composent les misères du prostatique, sont rapidement atténués, puis supprimés par les Dragées de Magnogène aux sels halogénés de magnésium. Leur action décongestive et calmante est absolument surprenante. Les Dragées de Magnogène évitent les sondages et, dans bien des cas, le recours à l'opération.

Chez les opérés, elles procurent un rétablissement plus rapide avec un parfait fonctionnement de la vessie. Enfin, les Dragées de Magnogène possèdent aussi une action préventive, ce qui les rend précieuses pour tout homme voulant éviter les ennuis sans nombre réservés aux prostatiques.

Le compte rendu d'une communication à l'Académie de médecine décrivant les effets et les résultats de ce nouveau traitement sera envoyé gratuitement, sur demande, par les Laboratoires V. Romon, 11 ter, avenue de Ségur, Paris, à tous ceux que la question intéresse.

UNE BRIQUE TOMBE SUR LA TETE. — De passage à Alger, Ouallem Mohamed ben Mouloud, 23 ans, demeurant à Chéragas, déambulait hier, à 22 heures, rue de la Fonderie. Il y était attaqué par deux indigènes qui en voulaient surtout à son portefeuille. Mais Ouallem se débattit tant si bien qu'il se dégagea de ses deux agresseurs. C'est alors que, voyant leur coup raté, un des malandrins lui lança une brique à la tête lui occasionnant de légères blessures au cuir chevelu.

CORSICA CAP
GRAND APERITIF
TACHET & FILS ALGER

SERVICE DES EAUX. — Par suite des travaux effectués sur le réseau d'alimentation en eau potable, la distribution sera interrompue dans la journée du 23 novembre, à partir de 14 heures, dans les rues suivantes : rue de Constantine partie comprise entre la rue Waïsse et le boulevard Laferrière, préfecture, hôtel Aletti, administration P.T.T., rue de Constantine.

L'alimentation sera rétablie à partir de 19 heures, sauf difficultés imprévues rencontrées dans les travaux.

Nos services de police, vers 23 heures, ont constaté que dans la gargote tenue rue de la Gare, par Boularès Mohamed ben Amar, 33 ans, des indigènes jouaient aux cartes avec enjeux d'argent. Le tenancier a été arrêté et présenté au procureur de la République.

Amicale de la Boule d'Or. — Un concours de tir doté de trois prix sera ouvert à tous les membres de la société à partir du samedi 26 courant et sera clos dimanche 4 décembre, à 16 heures. Dimanche 27, concours intermembres doté de 100 fr. de prix, plus les mises fixées à 3 fr. par joueur. Tirage à la mêlée. Jet du but à 7 h. 30. Ceux qui veulent prendre part au concours sont priés de se mettre à jour de leur cotisation et se faire inscrire la veille, si possible.

Concours de pointage : 1er prix, M. Pelletier (une oie) ; 2e, M. Diaz (un lapin) ; 3e, M. Robles Joseph (une bouteille de mousseux).

ANIS GRAS
SE MEFIER DES CONTREFAÇONS

KOUBA

B. C. K. — Résultats championnat tête à tête : Dimanche 20 novembre s'est déroulé le championnat tête à tête 1938. Le terrain, alourdi par les dernières pluies, rendit le jeu difficile, aussi les parties furent-elles âprement disputées, mais toujours correctement. Voici les résultats : premier prix, Coirié Emilien, champion 1938 ; deuxième prix, Ordacière Paul, sous-champion ; troisième prix, Robert Michel.

Concours de pointage : Premier prix, Grimaud Edouard ; deuxième prix, Joudé Nicolas.

Concours de tir : Premier prix, Guglielmine Carmelo ; deuxième prix, Moya Jean.

Nos félicitations aux vainqueurs.

FEMME CONSTIPÉE ...FEMME ENLAIDIE

FEMILAXINE

déblaie l'intestin purifie le teint

SEUL LAXATIF CONÇU POUR LA FEMME

S. SOUCHON

Gymnaste Club Koubéen. — Section féminine. Les jeunes filles sont avisées que les cours commenceront le mercredi 23, à 18 h. 30, à la salle sous la direction de Mme Roig. Ces cours auront lieu tous les mercredis et samedis à 18 h. 30. Présence indispensable de toutes les équipières de basket et des nouvelles adhérentes.

Basket-ball féminin : Entraînement le jeudi matin sous la direction de M. Barthelet. Samedi 26, entraînement en deux équipes contre les G.L.E.A. Présence indispensable de toutes les joueuses.

Distinction. — Le Conseil d'administration de la Philharmonique Municipale de Kouba est heureux d'adresser toutes ses félicitations aux membres exécutants : Calvet Edouard qui reçoit la médaille de la Fédération Musicale de l'Afrique du Nord pour plus de 20 ans de services ; Mélia Raphaël et Campa Joseph, qui reçoivent un diplôme pour 17 ans et 15 ans de services.

ameublement LEVY
49bis RUE D'ISLY

LA REDOUTE

L'Indépendante. — Cours de la semaine : Mercredi, de 18 h. à 19 h., cours de solfège ; de 19 h. à 20 h., cours de théorie ; de 20 h. à 22 h., cours d'harmonie, réservé aux musiciens inscrits. Jeudi, de 18 h. à 20 h., préparation des clairons ; à 20 h., répétition générale. Vendredi, de 18 h. à 19 h., solfège ; de 19 h. à 20 h., cours d'instruments. Les membres inscrits à ces cours doivent assister régulièrement.

Présence indispensable de tous les musiciens à la répétition du jeudi.

Cinéma. — Mercredi, soirée ; jeudi, matinée et soirée : un dessin animé : Ann Harding dans « Le secret de Miss Wyndhann », film sentimental ; Clark Gable et Loretta Young dans « L'appel de la forêt », vie des chercheurs d'or.

La Kermesse de l'Œuvre des Enfants à la Montagne

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée au cours de la kermesse dans les différents comptoirs :

Alimentation. — 347, 2069, 3103, 5032, 2817 8309, 67, 33, 7.129, 3517, 659, 1617, 3047, 8209, 637, 8093, 2077, 4097, 1888, 4857, 2687, 2267, 1200, 4362, 2197, 1937, 1803, 4055, 7641, 7456, 4812. Lots à retirer chez Mme Duhem, 12, rue de Mulhouse.

Bazar. — 9234, 4854, 3599, 9895, 9707, 973, 2967, 7473, 6957, 2510, 3962, 7497, 7762, 19, 3561, 3613, 8273, 7961, 7752, 887, 7053, 3997, 6261, 895, 6156, 1459, 4498, 5341. Lots à réclamer chez Mme Trape, 10, rue Edgar-Quinet.

Fleurs. — 655, 619, 589, 503, 53, 167, 187, 163, 96, 443, 610, 460, 522. Lots à retirer chez Mlle Hude, 24, boulevard Carnot, de 9 à 11 heures.

Jeux. — 1023, 321, 658, 615, 475, 1170, 736, 1368, 1321, 1033, 669, 1054, 1442, 901, 1370, 799, 512, 619, 740, 238, 149, 1434, 1302, 329, 624, 456, 1047, 113. Dindon, 73 ; poule, 29 ; coq, 186. Lots à retirer chez Mme Delacoste, 31, boulevard Baudin.

Pâtisserie de ménage. — 80, 178, 308, 454, 496, 524, 596, 617, 705, 784, 913, 987. Lots à retirer chez Mme J. Meyer, 9, rue Jules-Ferry, de 9 à 11 heures.

Ménage. — 26, 45, 136, 187, 215, 254, 303, 392, 450, 491, 507, 561, 603, 688, 706, 724, 830, 870, 925, 994. Lots à retirer à partir de vendredi prochain le matin, chez Mme Armand, 8, rue du 14-Juillet, Belcourt.

Association des anciens élèves du Lycée d'Alger

Les déjeuners mensuels de l'Association des Anciens Elèves du Lycée d'Alger reprendront à partir du samedi 26 novembre. Les événements de politique extérieure avaient contraint le Conseil de l'Association à supprimer le déjeuner du mois d'octobre. Samedi prochain, le cœur léger et sans angoisse, les anciens élèves se retrouveront à nouveau. Le déjeuner sera servi au Café Anglais, boulevard Bugeaud, à midi très précis. Prix : 28 fr. tout compris. Notre président, Me Lefèvre-Pontalis, prendra la parole à l'occasion de la reprise des travaux de l'Association.

Le secrétariat réservera des places aux membres qui l'avertiront. Téléphoner au 681-38.

LES REMARQUES DE NOS LECTEURS

On nous signale...

★★★ **Que la ligne destinée à l'éclairage intensif de la rue Francis-Garnier est placée depuis un mois. Tout y est, sauf... les ampoules ! On comprend aisément que, malgré une si belle installation, la rue soit toujours plongée dans la plus profonde obscurité. Les propriétaires riverains espèrent que l'on ne tardera pas à faire la lumière.**

★★★ **Que la rue La Fayette est mal entretenue. On réclame le balayage quotidien.**

Elections complémentaires indigènes au Conseil Municipal d'Alger

SCRUTIN DU 27 NOVEMBRE

On nous prie d'annoncer la candidature aux élections municipales partielles du 27 novembre de MM. Ahmed Boumendjel, avocat stagiaire à la Cour, et Abbas Mohamed, caissier-comptable, candidats d'action économique et sociale.

Une conférence littéraire de Charles Maurras à Alger

Le 3 décembre prochain, à 17 h. 30, dans les salons de l'Hôtel Aletti, Charles Maurras, poète déjà Méditerranée, donnera une conférence sur un sujet méditerranéen entre tous : « L'œuvre d'André Chénier, ce qu'elle aurait pu être ».

Convention collective de travail dans les industries et commerces d'importation et d'exportation des fruits, légumes et primeurs du département

La Préfecture d'Alger nous communique :

En application de l'article 31 vd du Livre Ier du Code du Travail (loi du 24 juin 1936, étendue à l'Algérie par décret du 1er août 1936), le Gouverneur Général se propose de prendre un arrêté tendant à rendre obligatoires, pour tous les employeurs et employés de la profession et de la région comprises dans le champ d'application, la convention collective de travail du 27 juin 1938 et l'avenant y annexé du 12 octobre 1938 intervenus entre le Syndicat des importateurs et exportateurs primeuristes du département d'Alger (18e groupe du Syndicat Commercial Algérien), le Syndicat des ouvriers primeuristes d'Alger (C.G.T.) et l'Union des syndicats confédérés du département d'Alger (C.G.T.).

L'objet de cette convention est de « régler les conditions de travail et les rapports entre employeurs et le personnel des industries et commerce d'importation et d'exportation des fruits, légumes et primeurs ». Son champ d'application est constitué par le département d'Alger.

Dans le délai de quinze jours, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 vd du Livre Ier du Code du Travail, de faire connaître leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée. Les textes de la convention et de l'avenant susvisés ont été déposés au secrétariat du Conseil des prud'hommes d'Alger. Les communications doivent être adressées à M. le Préfet d'Alger (1re division).

VICTIMES DE LA GUERRE

AMICALE DES MEDAILLES DE VERDUN. — Réunion du Conseil d'administration vendredi 2 décembre, à 18 heures, au siège social, 12, boulevard Baudin. Assemblée générale statutaire dimanche 15 janvier, à 9 h. 30, au Bar des Etudiants, 8, boulevard Baudin. Les membres désireux de présenter leur candidature au Conseil d'administration sont priés d'adresser leur demande avant le 15 décembre.

A. C. ENGAGES VOLONTAIRES POUR LA DUREE DE LA GUERRE. — Réunion du Conseil d'administration vendredi 25 courant, à 18 h. 30, au siège. Ordre du jour : casse-croûte militaire, bal, concert, etc...

FEDERATION NATIONALE DES BLESSES DU POUMON ET DES CHIRURGICAUX. — Assemblée générale dimanche 4 décembre, à 9 heures du matin, 7, rue Edouard-Cat. Rapport moral et financier. Vente de billets de la Loterie de bienfaisance. Ne sont autorisés à participer à cette assemblée que les camarades à jour de leurs cotisations. Les membres de la section sont priés d'y assister. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

FETES ET CONCERTS

PARTI SOCIAL FRANÇAIS, 2, rue d'Ornano. — Le tirage de la grande tombola des lots divers aura lieu au cours du bal de dimanche 27, en matinée. Voici les numéros gagnants des quatre autres tombolas : Fleurs, le numéro 22 ; Volailles, le numéro 2 ; Pâtisserie, le numéro 5 ; Vin, le numéro 30.

Les lots sont à retirer à la permanence, de 18 h. 30 à 20 heures.

LES GROUPES LAIQUES OFFRIRONT JEUDI UNE SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE A 4.000 ECOLIERS. — Une fois de plus les enfants des écoles laïques de Bab-el-Oued et d'Alger-Centre bénéficieront demain jeudi, à 9 heures du matin, d'une séance cinématographique gratuite qui aura lieu dans la salle du « Majestic » mise à la disposition des organisateurs par M. Joseph Selberras. M. Jean Selberras a déjà établi un programme de films parlants et sonores qui présentent un caractère éducatif indéniable.

Les membres de l'enseignement sont cordialement invités à cette manifestation.

Courrier maritime

Dans le port d'Alger

ENTREES

1 h., vap. fr. Jeanne-Schiaffino, cap. Lauro, 598 t., de Bougie, div., arm. SANPAN, Alger, hangars-abris. ★ 5 h. 30, vap. mar. Caïd-Bebir, cap. Pelage, 329 t., de Port-Lyautey, div., arm. UOM, Port-Lyautey, quai de Bordeaux. ★ 6 h. 30, vap. fr. Espiguette, cap. Pinch, 625 t., de Saint-Louis-du-Rhône, div., arm. Fr. Nav., Marseille, quai de Dakar. ★ 9 h., paq. fr. El-Mansour, cap. De Mari, 2.412 t., de Port-Vendres, 234 pass. et 176 div., arm. CNM, Marseille, gare maritime. ★ 10 h., vap. all. Gerrit-Fritzen, cap. Kleen, 2.543 t., de Stettin, relâche, arm. Kunstmann, Stettin, quai de Lorient. ★ 10 h., vap. dan. Gerda, cap. Albertsen, 675 t., de Casablanca, div., arm. Lauritzen, Esbjerg, quai de Calais. ★ 14 h., vap. holl. M.-V.-St-Aldegonde, cap. Poljer, 11.582 t., d'Amsterdam, pass., arm. Nederland, Amsterdam, gare maritime. ★ 16 h. 30, vap. fr. Mécanicien-Moutte, cap. Vincentelli, 968 t., de Marseille et Bougie, div., arm. Busck, Marseille, quai de Caen.

SORTIES

18 h., vap. suéd. Iberia, pour Trieste. ★ 18 h., vap. norv. Grado, pour Casablanca. ★ 18 h. 30, vap. grec Aglos-Vlasios, pour Nantes. ★ 19 h., vap. fr. Bonifacio, pour Rouen. ★ 21 h. 30, vap. fr. G.-G.-Tirman, pou rBougie. ★ 10 h., vap. fr. G.-G.-Jonnart, pour Marseille. ★ 12 h., vap. holl. Fauna, pour Amsterdam. ★ 14 h., vap. all. Gerrit-Fritzen, pour Split. ★ 15 h., vap. mar. Caïd-Fassi, pour Mostaganem.

EN PARTANCE

Vap. fr. Jeanne-Schiaffino, pour Oran. ★ Vap. fr. Espiguette, pour Bougie. ★ Vap. dan. Gerda, pour Porto-Empedocle. ★ Paq. holl. M.-V.-St-Aldegonde, pour Batavia.

NAVIRES ATTENDUS

Paq. fr. Alsina (SGTM), de Buenos-Ayres, gare maritime. ★ Vap. fr. Jacques-Schiaffino (SANPAN), de Marseille, quai de Sète. ★ Vap. suéd. Andalusia (Svenska), quai des Falaises. ★ Vap. dan. Algier (Forenede), de Copenhague, môle Sud. ★ Vap. fr. Charles-Le-Borgne), de Marseille, quai de Sète. ★ Vap. dan. Viborg (Hansen), relâcheur, quai de Dieppe.

En rade d'Alger

Hier matin a mouillé, en rade d'Alger, hors des eaux territoriales, un grand cinq-mâts italien réfugié dans la baie pour cause de mauvais temps. Il reprendra la mer aussitôt une accalmie.

AVIS AUX USAGERS DE L'AUTOMOBILE

A la suite de sa réorganisation complète, la **Société Nord-Africaine des Automobiles Citroën** porte à la connaissance du public qu'ayant groupé tous ses services Administratifs, Commerciaux et Techniques dans ses locaux, 216, rue Sadi-Carnot, elle y installe également son Exposition de Voitures Neuves et d'Occasion.

Pour tous renseignements, les personnes intéressées voudront bien, à dater du 25 novembre 1938, téléphoner au 603-05, 06, 07 et un collaborateur du Service Commercial ira leur rendre visite à leur meilleure convenance pour essai ou documentation.

La première réunion du Comité local du timbre antituberculeux

Le comité local du timbre antituberculeux a tenu sa première réunion mercredi 16 novembre, à la Mairie d'Alger, sous la présidence de M. le docteur Goëau-Brissonnière. Il a réélu son bureau et a procédé à l'examen des principales directives qui vont orienter la douzième campagne du timbre antituberculeux.

Très heureux de l'appui moral qu'ont bien voulu lui apporter ses présidents d'honneur, MM. Bourrat, préfet d'Alger ; Rozis, maire d'Alger ; Martino, recteur de l'Académie, le Comité local adresse ses remerciements à M. Duclos qui a bien voulu accepter la présidence du Comité départemental.

La propagande sera assurée par le Comité féminin présidé par Mme Georges Aubry et ses actives et dévouées vice-présidentes, Mmes Brunet et David, entourées des bonnes volontés toujours si fécondes à Alger. Le Comité féminin se réunira, à la Mairie d'Alger, jeudi 24 novembre, à 10 h. du matin.

Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

Mardi 29 novembre, à 17 h. 30, aura lieu, au Cercle militaire, salle des Maréchaux, la séance bimensuelle de la Société de Géographie au cours de laquelle l'écrivain Robert Randau fera une conférence sur le sujet suivant : « Observation sur l'anthropophagie, forme exagérée de la philanthropie ».

Les cartes de sociétaire devront être présentées à l'entrée, au contrôle. Les lettres d'invitation sont individuelles et doivent être, également, présentées à l'entrée, au contrôle. Retirer au secrétariat de la société, 24, rue de Constantine, les lettres d'invitation qui ne sont délivrées qu'à nos sociétaires.

Programmes de T.S.F.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

RADIO-P.T.T.-ALGER

6 h. 30 : Informations. ★ 12 h. 06 : Concert varié ★ 12 h. 30 : Nouveautés. ★ 12 h. 45 : Informations. ★ 13 h. 05 : Vedette-surprise. ★ 17 h. 30 : Radio-Jeunesse. ★ 18 h. : Emission arabe : Musique constantinoise avec le concours du cheikh Salom Dahan et sa troupe. Informations commerciales et financières (18 h. 30). Suite du concert (18 h. 40). Informations générales (18 h. 50). ★ 19 h. : Informations. ★ 19 h. 30 : Votre choix de disques. ★ 19 h. 45 : Les curiosités et récréations du professeur Cosinus. ★ 20 h. 05 : Un sketch. ★ 20 h. 30 : Concert par le grand orchestre de la station, sous la direction de M. Henry Defosse : La Princesse jaune, ouverture (Saint-Saëns) ; Aria pour violon et orchestre (Henry Defosse), violon ; M. Tessier ; Concerto, violoncelle et orchestre (Haendel), violoncelle : M. Néri. ★ 21 h. : Entr'acte. ★ 21 h. 10 : Suite du concert : Javotte, ballet (Saint-Saëns) ; La mort d'Ase (Grieg), Aphrodite, 1re suite (Février). ★ 21 h. 45 : Soirée arabe. Retransmission du concert organisé au Cercle de la Renaissance à Blida. ★ 22 h. 30 : Informations. ★ 22 h. 40 : Reprise du concert.

Ecoutez aujourd'hui :

19 **TOUR-EIFFEL** : Chant et piano.
19 **RADIO-PARIS** : Le chant à travers les siècles, avec Mme Germaine Martinelli.
19.30 **FLORENCE** : La Sirène au violon, de Lozzi.
19.30 **PARIS-P.T.T.** : Violoncelle.
19.30 **RADIO-PARIS** : Piano.
19.35 **POSTE PARISIEN** : Succès d'hier et d'aujourd'hui.
19.45 **PARIS-P.T.T.** : Théâtre: Le Théâtre des Folies-Sans-Danger.
20 **TOUR-EIFFEL** : Chant et piano.
20 **LILLE** : Théâtre : La Bonne Parole.
20 **TOULOUSE-P.T.T.** : Musiques viennoises.
20.25 **BORDEAUX-S.-O.** : En suivant la rive, fantaisie.
20.30 **TOUR-EIFFEL. LYON, MONTPELLIER, BORDEAUX**: Théâtre : Œdipe, roi de Thèbes.
20.30 **RADIO-PARIS** : Violoncelle et piano.
20.30 **LILLE** : Les vieux succès français.
20.40 **PARIS-P.T.T.** : Prenez garde à la peinture (Théâtre Saint-Martin).
21 **RADIO-PARIS** : Les ondes de Paris, variétés.
21.5 **POSTE PARISIEN** : Tirage de la Loterie nationale.
22.5 **LUXEMBOURG** : Musique belgo-luxembourgeoise.

LA VIE ARTISTIQUE

KILENYI

le virtuose du piano sera à nouveau présenté par les Concerts Classiques dans un

RÉCITAL CHOPIN

JEUDI 24 novembre, à 17 h. 15, Salle Bordes — Places 10, 15, 20, 25. Etud., 6 frs

Location : Libr. Chaix, rue d'Isly ; Maison des Livres, rue Dumont-d'Urville

SAMEDI 26 NOVEMBRE, 15 h. 30, Salle Bordes, GRAND CONCERT par

l'Association des Concerts Symphoniques

sous la direction de M. DEFOSSE. Œuvres de Wagner, Rabaud, Mendelssohn. Places 6, 10, 12. Loc. Libr. Chaix, Maison des Livres, abonn. Beaux-Arts

TRIBUNAUX

Cour criminelle d'Alger

(Présidence de M. le Conseiller Chabelard)

Un crime au sujet d'une parcelle de terre

Les quatre meurtriers sont condamnés à des peines de réclusion et de prison

Les familles Nechad et Djemaï, du douar Tiara (Tablat), vivaient depuis longtemps en profonde mésintelligence. Une parcelle de terre, dite « Dra-el-Slougui », les divisait. La famille Djemaï la possédait à titre de créancier, tenant ses droits des auteurs des Nechad, mais ces derniers voulaient la récupérer par n'importe quel moyen. Le 20 janvier 1937 donc, comme les Djemaï avaient envoyé leurs khamès faire des labours sur le terrain litigieux, Djemaï Laïdi et Djemaï Ahmed ben M'hamed s'y rendirent en tournée d'inspection. Alors arrivèrent Chadi, dit Nechad Mohamed ben Tahar, Nechad Tahar ben Yahia, Nechad Ahmed ben Mohamed et Nechad Rabah ben Mohamed. Ils émirent la prétention de faire cesser les labours, mais Djemaï Ahmed donna un ordre, et les khamès continuèrent.

Et, tandis que Djemaï Ahmed s'éloignait, Lechad Rabah et Chadi se jetèrent sur lui, aussitôt imités par les deux autres Nechad armés de pierres et de bâtons. Les agresseurs s'acharnèrent sur leur victime qui, atteinte de deux fractures du crâne, décédait, le lendemain, des suites de ses blessures.

Après réquisitoire de M. l'avocat général Siché et plaidoirie de Me Guinand, la Cour a condamné Nechad Mohamed ben Tahar à cinq ans de réclusion ; Nechad Rabah ben Mohamed à sept ans de réclusion et Nechad Tahar ben Yahia et Nechad Ahmed ben Mohamed, qui bénéficiaient de l'excuse de provation, à deux ans de prison chacun. La Cour a également condamné les meurtriers à payer, conjointement et solidairement, à la partie civile, représentée par Me Naudin, la somme de 500 francs à titre de dommages et intérêts.

Cour criminelle d'Orléansville

Orléansville, 22 novembre (de notre correspondant particulier). — Le nommé Benharkate Mohamed, qui au cours d'une discussion avec des voisins, le 5 novembre 1937, avait mortellement blessé d'un coup de couteau Bocca ben Kheira, a été condamné à sept ans de réclusion.

Au cours de la même audience, le nommé Kareb dit Karmal Abdelkader, accusé d'avoir violé une jeune Mauresque de 16 ans, a été acquitté.

M.

AVIATION

★ **Ligne Alger-Marseille.** — L'hydravion « Ville-de-Beyrouth », pilote Le Gall, parti d'Alger à 8 h. 20, est arrivé à Marseille à 14 h. 30. Passagers : d'Alger à Paris, M. l'inspecteur Martino, M. de Sinety ; d'Alger à Marseille, Mme Motte, MM. Decanis, Guillaume, Clément, Campello, Fournier.

— L'hydravion « Algérie », pilote Bertrand, parti de Marseille à 7 h. 30, est arrivé à Alger à 12 h. 45. Passagers : de Marseille à Alger, MM. Larivière, MM. Mucchielli, Durand ; de Marseille à Fornelis, MM. Shim, Seynin, Niellis-Figeac.

★ **Air-Afrique.** — Ligne Alger-Oran : l'avion « F-AQCG », pilote Boirre, parti de Tunis-El-Aouina à 6 h. 12, est arrivé à Alger-Maison-Blanche à 10 h. 10. Passagers : MM. Boccara, Mme Allenet, M. Latil, M. Martin, M. Morandini, M. Teuma.

— L'avion « F-AQCH », pilote Descamps, parti de Maison-Blanche à 12 h. 36, est arrivé à Tunis-El-Aouina à 15 h. 30. Passagers : Mlle Baya, M. et Mme Owen, M. Alzacki, M. Boutellier, M. Planess.

— Ligne Alger-Oran : l'avion « F-APKP », pilote Rome, parti de Maison-Blanche à 10 h. 23, est arrivé à Oran-La Sénia à 12 h. 36. Passagers : MM. Brossette, Briatte, Durafour, Authlévre.

— Ligne Constantine-Bône : l'avion « F-ANES », pilote Vercruysse, parti de Constantine à 6 h. 30, est arrivé à Bône à 7 h. 10. Passagers : MM. Latil, Dorde.

— L'avion « F-ANES », pilote Vercruysse, parti de Bône à 7 h. 45 est arrivé à Constantine à 8 h. 45.

— Ligne Alger-Madagascar : le courrier de Madagascar, parti de Gao, le 22 novembre à 3 h. 50 est arrivé le jour même à Alger à 18 h. 50. Equipage : Duterriez, pilote ; Lheureux, radio ; Hébrard, mécanicien. Passagers : MM. Barbier, Assolant, Mme Saron et Mme Aube.

★ **Aérodrome de Maison-Blanche (Aéro-Club d'Algérie).** — M. le docteur Aboulker a passé son brevet de second degré sur « Caudron-Phalène ». Nos félicitations.

★ Sir Kingsley Wood, ministre de l'Air de Grande-Bretagne, a annoncé officiellement hier la commande d'avions de bombardement du nouveau groupe canadien : « Canadian Associate Aircrafs Limited ».

Le type commandé est le Handley Page « Hampden », bimoteur à aile médiane, équipé de fentes.

★ Marcel Doret, après avoir mis au point l'avion de chasse moderne Dewoitine D. 520, moteur Hispano 12 Y. 910 CV a présenté la machine en vol à l'ingénieur en chef Decros, du service technique.

Le chef pilote de la S.N.C.A. du Midi va commencer ces jours-ci les essais de son 36e prototype, l'avion commercial D. 342 trimoteur 14 N. 17 qui, avec un équipage de quatre hommes, pourra emporter 24 passagers assis ou 12 passagers couchés. Performances : maximum au sol, 340 km.-h. ; maximum à 1.750 m. : 370 km.-h. ; croisière à 2.000 m. à 65 p. 100 de la puissance : 320 km.-heure. Plafond pratique, 7.900 mètres.

★ M. Louis Johnson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a prédit que le président Roosevelt allait prochainement demander au Congrès de voter tous les crédits nécessaires pour permettre aux Etats-Unis de posséder dans le plus bref délai possible 9.000 avions de combat.

★ Edward et James Lecht, qui ont trouvé la mort dans les flammes en cherchant à sauver un pilote de la R.A.F. tombé à Edmonton, ont été décorés de l'ordre de l'Empire britannique.

AIR-F.

SOCIETES REGIONALES

LES ENFANTS DE L'HERAULT. — Dimanche 27 novembre, Brasserie Bab-Azoun, 10 heures, Conseil d'administration ; 10 heures 30, apéritif mensuel. Inscriptions et dernières dispositions pour le banquet du 4 décembre.

LES ENFANTS DU LIMOUSIN ET DE LA MARCHE. — Réunion dimanche 27 courant, à 10 h. 30, à la Brasserie du Fort Bab-Azoun.

LES TOMBOLAS

AVENIR DES TROMPETTES D'ALGER. — Résultats du tirage de la tombola. Numéros gagnants : 9515 (salle à manger ou salon) ; 23323 (appareil de T.S.F.) ; 4022 (bicyclette).

8948	11104	23431	6572	23201	3715	10192
18207	7300	17564	8934	12496	2172	1913
2479	472	4236	13071	13840	18540	1451
1329	1113	9531	13124	11742	8552	17254
24738	2257	4821	10353	20822	13666	13335
1247	18821	16467	24056	21232	13938	619
17892	3557	13344	22377	7239		

Les lots pourront être retirés chez M. Félix Zelphati, président, 10, rue Lys-du-Pac, Alger, tous les lundis, mercredis et vendredis, de 18 à 19 h. 30. Les lots non réclamés dans un dél

Les répercussions mondiales de l'antisémitisme allemand

L'attitude de l'Angleterre provoquera-t-elle le rappel de l'ambassadeur du Reich à Londres ?

Washington proteste à Berlin contre le traitement infligé à des Juifs américains

Plusieurs journaux anglais annoncent le rappel probable de l'ambassadeur du Reich à Londres...

Londres, 22 novembre. — Plusieurs journaux londoniens, et en particulier le « Daily Telegraph », le « Daily Express », le « Daily Mail » et le « Daily Herald », prévoient que le chancelier Hitler pourrait rappeler incessamment en Allemagne M. Von Dircksen, ambassadeur du Reich à Londres. Cette mesure, qui pourrait être annoncée sous la même forme que celle employée pour le rappel de l'ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis — l'ambassadeur étant rappelé « pour rendre compte » — serait motivée par l'attitude de la Grande-Bretagne dans la question juive et en particulier par la déclaration de M. Chamberlain faisant prévoir que le Tanganyika, ancienne colonie allemande, pourrait être terre d'asile pour les réfugiés israélites.

...mais Berlin déclare tout ignorer de cette question

Berlin, 22 novembre. — Les milieux compétents allemands déclarent ne rien savoir au sujet des bruits qui ont couru à l'étranger sur un rappel possible pour information de l'ambassadeur du Reich à Londres. Selon ces mêmes milieux, il ne semble pas qu'on envisage, pour l'instant, à Berlin de donner un sens politique à l'absence prolongée de Sir Neville Henderson.

Washington veut obtenir de Berlin l'assurance que les nouveaux décrets antisémitiques ne s'appliqueront pas aux Juifs américains résidant en Allemagne

Washington, 22 novembre. — Le département d'Etat annonce que M. Frentis Gilbert, chargé d'affaires des Etats-Unis à Berlin, a présenté au Gouvernement allemand une note protestant contre le traitement infligé par le Reich à des Juifs américains. La note souligne que le Dr Gœbbels dans son discours du 12 novembre 1938 fit remarquer que les décrets antisémitiques allemands ne seront pas applicables aux Juifs étrangers. M. Gilbert a demandé l'assurance formelle que les nouveaux décrets devant entrer en vigueur le 1er janvier 1939 ne s'appliqueront pas aux Juifs américains.

L'Association d'Abyssinie demande que les 15.000 Juifs éthiopiens émigrés soient installés en Afrique sous mandat britannique

Londres, 22 novembre. — L'association d'Abyssinie, dans une déclaration publiée aujourd'hui, affirme notamment que 15.000 réfugiés éthiopiens se trouvent actuellement en territoire britannique et français. Elle souligne que la plupart d'entre eux seraient fusillés s'ils rentraient en Abyssinie. L'association ajoute que la seule façon de régler le problème serait d'allouer à ces réfugiés une superficie considérable de terrain sous mandat britannique en Afrique où ils pourraient se subvenir à eux-mêmes en formant une colonie indépendante.

Le Premier ministre, poursuit la déclaration, a exprimé l'avis que certaines parties d'Afrique pourraient être rendues disponibles et réservées aux Israélites qui s'y établiraient.

Les Iles Vierges offrent refuge aux émigrés allemands

Saint-Thomas (Iles Vierges), 22 novembre. — L'assemblée législative des Iles Vierges a voté une résolution offrant le territoire des îles comme refuge aux émigrés.

Des copies de cette résolution ont été envoyées à M. Roosevelt et aux ministres américains du Travail et de l'Intérieur.

M. Chamberlain et Lord Halifax arrivent aujourd'hui à Paris

(*Suite de la première page*)

Le thème des conversations anglo-françaises

Paris, 22 novembre. — Dans les conjonctures internationales présentes le voyage que M. Neville Chamberlain et lord Halifax feront à Paris constitue une événement dont il est superflu de souligner l'importance. Au point de vue particulier des relations franco-britanniques cette visite prendra le sens d'une manifestation nouvelle de cordiale amitié et d'étroite collaboration entre les deux pays. Sur le plan général de la politique internationale les conversations revêtiront un intérêt considérable à un double titre. Elles sont appelées d'une part à avoir une influence déterminante sur la conception que les deux Gouvernements se font des problèmes d'intérêt commun et des solutions qu'il convient de leur donner dans le cadre de leur entente traditionnelle et d'autre part elles serviront à éclairer les deux Gouvernements sur leur manière d'envisager les problèmes internationaux qui leur sont propres. Les échanges de vue auront donc à la fois une portée pratique et un caractère d'information.

La rencontre des hommes d'Etat étant la première prise de contact entre les ministres anglais et français depuis Munich, il leur appartiendra à la lumière des événements survenus depuis de faire le point de la situation diplomatique dans son ensemble et d'examiner les possibilités qu'elle offre à échéance brève ou lointaine dans le sens des espoirs suscités au lendemain de Munich.

Outre l'aspect général et complexe du problème international au lendemain de Munich un certain nombre de questions particulières retiendront l'attention des hommes d'Etat anglais et français. Le problème méditerranéen dont la question d'Espagne semble être la clé donnera lieu à des échanges de vues. Les représentants des deux Gouvernements confronteront également leurs vues sur l'aspect franco-italien et anglo-italien du problème méditerranéen. D'autres problèmes se trouveront inscrits à l'ordre du jour tels que la situation en Extrême-Orient où les intérêts des deux puissances concordent sur bien des points ainsi que la situation économique en Europe centrale au lendemain du voyage de prospection du Dr Funk.

La question des colonies, assure-t-on, ne sera pas soulevée celle-ci n'étant pas posée sur le plan diplomatique ; mais en revanche il est fort vraisemblable que les ministres anglais et français seront amenés à examiner le problème de la sécurité de leurs communications impériales et les points névralgiques de leurs possessions d'outremer ainsi que les conclusions pratiques qu'il convient d'en tirer dans le domaine des armements.

Dernière Heure

Le roi Carol est l'hôte à Umkirch du prince Frédéric de Hohenzollern

Berlin, 22 novembre. — Le roi Carol de Roumanie est arrivé ce matin à Fribourg-en-Brisgau. Le Roi s'est rendu immédiatement à Umkirch où il est invité à une partie de chasse par le prince Frédéric de Hohenzollern.

LE PRINCE PAUL DE YOUGOSLAVIE restera une dizaine de jours à Londres

Londres, 22 novembre. — Le séjour en Angleterre du prince Paul de Yougoslavie, arrivé hier à Londres, sera d'une dizaine de jours. Dès que les ministres britanniques seront rentrés de Paris, le régent aura avec eux des entretiens qui leur permettront de passer en revue la situation internationale telle qu'elle se présente après l'accord de Munich.

La guerre civile en Espagne

Communiqué de Salamanque

Salamanque, 22 novembre. — Communiqué officiel du grand quartier général : Sur les rives du Segré, la poursuite de l'ennemi a continué. Nous lui avons causé des pertes élevées. Les rouges ont abandonné plus de 300 morts sur le terrain. Nous nous sommes emparés d'une grande quantité de matériel parmi lequel figurent jusqu'à maintenant 20 mitrailleuses et 850 fusils. La récupération du matériel se poursuit sur le terrain. — Le général chef d'état-major : Francisco Martin Moreno.

L'AGITATION SOCIALE

Les métallurgistes de Valenciennes se solidarisent avec ceux de Denain

17.000 ouvriers seront aujourd'hui en grève

Valenciennes, 22 novembre. — Le syndicat cégétiste de la métallurgie de la région de Valenciennes s'est réuni ce soir et a décidé pour demain une grève générale de solidarité avec les grévistes de Denain. Cette décision touche 17.000 ouvriers.

COURTES NOUVELLES

France

PARIS. — M. Georges Bonnet a reçu successivement le comte de Welczeck, ambassadeur d'Allemagne ; M. Souritz, ambassadeur de l'U.R.S.S. ; M. Corbin, ambassadeur de France à Londres, et M. de Lacroix, ministre de France à Prague.

★ Le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de M. von Rath a interrogé les concierges des époux Grunzpan qui ont fourni d'excellents renseignements sur le meurtrier.

★ La police a mis fin aux exploits de deux jeunes cambrioleurs de 18 ans qui avaient dérobé des marchandises dans différents magasins.

★ La Commission sénatoriale des Affaires étrangères se réunit aujourd'hui pour examiner la situation intérieure depuis les accords de Munich.

AVIGNON. — Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur du contrôleur Veyrac, poursuivi pour outrage public dans l'affaire du meurtre de Mme Garola.

CHARLEVILLE. — Ben Sahnoun Hocine a été condamné à 15 ans de travaux forcés et son complice Chenni Belkacem à cinq ans de réclusion pour meurtre.

LORIENT. — A la suite de la tempête, le chalutier « Francine-Hélène » s'est éventré sur les rochers de Belle-Ile. L'équipage a pu être sauvé.

★ Pierre Piller a été condamné à 4 ans et demi de prison pour insoumission.

★ La dernière tranche de la promotion exceptionnelle de la Légion d'honneur au titre de l'Exposition comprend une vingtaine de croix de chevalier.

METZ. — L'Allemand Guillaume Kuhmichel, commerçant à Sarrebruck, a été condamné pour espionnage à 15 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour.

Chemins de Fer Algériens

HIPPODROME DU CAROUBIER

La halte de l'Hippodrome du Caroubier sera desservie le dimanche 27 novembre 1938 par les trains suivants :

Aller. — Train spécial H. 1 : départ d'Alger, 12 h. 45 ; Agha, 12 h. 51 ; Abattoir, 12 h. 55 ; arrivée au Caroubier à 13 h. 1. Train régulier 1.025 : départ d'Alger, 13 h. ; Agha, 13 h. 6 ; Abattoir, 13 h. 10 ; arrivée au Caroubier à 13 h. 18. Train régulier 1.026, venant d'El-Affroun : arrivée au Caroubier à 13 h. 36.

Retour. — Train spécial H. 2 : départ du Caroubier, 16 h. 52 ; arrivée à Abattoir, 16 h. 58 ; Agha, 17 h. 03 ; à Alger, 17 h. 09. Train spécial H. 4 : départ du Caroubier, 17 h. 20 ; arrivée à Abattoir, 17 h. 26 ; Agha, 17 h. 31 ; à Alger, 17 h. 37. Train régulier 1026, passant au Caroubier à 16 h. 48 et allant à Blida. Train régulier 15, passant au Caroubier à 17 h. 07 et allant à Sétif. Train régulier 17, passant au Caroubier à 17 h. 46 et allant à Ménerville et Tizi-Ouzou. Train régulier 1029, passant au Caroubier à 18 h. 18 et allant à Orléansville.

Dans le cas où ces courses finiraient tardivement, le train spécial H. 4 serait retardé pour prendre les voyageurs restés jusqu'à la fin de la réunion.

Prix des billets

Billets simples. — Alger-Hippodrome du Caroubier : première classe, 3 fr. 50; deuxième, 3 fr. ; troisième, 2 fr. Agha-Hippodrome : première classe, 3 fr. ; deuxième, 2 fr. 50 ; troisième, 1 fr. 50. Les Ateliers (Abattoir) Hippodrome : première classe, 2 fr. 50 ; deuxième, 2 fr.; troisième, 1 fr. 50.

Billets d'aller et retour. — Alger-Hippodrome du Caroubier : première classe, 6 fr. 50; deuxième, 5 fr.; troisième, 3 fr. 50. Agha-Hippodrome: première classe, 5 fr. 50; deuxième, 4 fr. ; troisième, 3 fr. Les Ateliers (Abattoir) Hippodrome : première classe, 5 fr. ; deuxième, 3 fr. 50 ; troisième, 2 fr. 50.

De plus, l'Agence des Chemins de fer Algériens, 3, rue Dumont-d'Urville, à Alger, délivre les billets pour la halte de l'hippodrome du Caroubier, la veille des courses, de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 18 heures.

Chronique Régionale de l'Afrique du Nord

L'inauguration de la "Casa d'Italia" de Sétif

En présence de nombreuses personnalités françaises et italiennes, la « Casa d'Italia » de Sétif a été inaugurée dimanche dernier. — Notre cliché : Le Consul général d'Italie et les autorités à l'issue de la cérémonie.
(Photo Champeaux, Sétif).

ALGER

BARRAGE-DU-GHRIB

CINEMA LACOSTE. — Vendredi 25 novembre, à 21 heures : Pathé-Journal ; L'incendie de Marseille ; « Le petit écart », avec Pierre-Richard Willm, Lucien Baroux et Jeanne Boitel ; « Quick », avec Lilian Harvey, Jules Berry, Pierre Brasseur et Armand Bernard.

BENI-MÉRED

J. A. C. — La première réunion de la Jeunesse Agricole Catholique, pour l'année 1938-1939, aura lieu mercredi 23 novembre, à 18 heures, salle du Café de l'Industrie, conférence par le R.P. Viard et projection du film pris à la journée d'amitié rurale de Mouzaiaville le 12 juin dernier. Tous les jeunes gens et les hommes de la région ainsi que les dames sont cordialement invités. Durée de la réunion, une heure.

BLIDA

Sté Alg. MITIDJA BOUFARIK

U.S.B. — Dimanche 27 courant, l'U.S.B. donnera aux Halles aux tabacs une sauterie, et le soir,un grand bal.

BIENFAISANCE. — M. Zembra Maurice a remis la somme de 100 fr. aux Bureaux de Bienfaisance européen et indigène, à l'occasion de la naissance de son fils Gilbert. Remerciements.

ECOLE MATERNELLE DE LA PLACE LAVIGERIE. — Les dames patronnesses et les institutrices organisent, comme chaque année, un arbre de Noël pour la joie de leurs petits élèves.

Elles adressent un pressant appel à tous les amis de l'enfance qui voudront bien les aider dans cette tâche. D'avance, elles remercient tous ceux dont la générosité leur permettra de distribuer des vêtements chauds, des jouets et des douceurs.

Les dons en espèces et en nature seront reçus avec reconnaissance par la directrice de l'école.

RECONSTITUTION DE CRIME. — Samedi 19 courant, M. Balland, juge d'instruction, assisté de MM. Ahmed Kodja, greffier, et Legoni, interprète, a procédé à la reconstitution d'un viol avec violences commis dans la nuit du 25 au 26 juillet 1938, sur la route de Dalmatie, par Hamdouche Larbi ben Touami sur une de ses voisines, Boukelloum Fatma Zohra bent Ahmed. Les données de cette reconstitution semblent conclure à l'inexactitude de l'information.

Le service d'ordre a été assuré par la brigade de gendarmerie de Blida.

BOUFARIK

COLISEE. — Semaine du 23 au 27 (dimanche matinée seulement) : Actualités ; « Les Flibustiers », une production de Cécil B. de Mille, avec Fredic March, Franciska Gaal, 10.000 artistes et figurants.

NAISSANCE. — Nous avons appris la naissance de Danielle, fille de Mme, née Eliane Bouschbacher, et de M. Pierre Aragon, cultivateur.

Nos félicitations ainsi qu'aux grands-parents, Mme et M. Joseph Aragon, propriétaire à Dalmatie, et Mme et M. Alphonse Bouschbacher, conseiller municipal, propriétaire.

EMPIRE-CINEMA. — Semaine du 23 au 27 : Actualités ; « Le traîneau tragique », avec le chien Buk, Rachelle Hudson ; « Le Pacte du Lloyd's » de Londres, avec Madeleine Carrel, Freddie Bartolomew, grand film historique.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES OFFICIERS DE RESERVE DU 1er R.T.A. — Réunion le 26 novembre à 14 heures à la Blidéenne. Séance sur le terrain : terrain de manœuvres. Objet : tirs spéciaux de mitrailleuses (repérés, masqués, indirects, sans carte).

Sous-officiers : réunion même lieu, même heure, séance sur le terrain : champ de tir et terrain de manœuvres : objet, tir au fusil (candidats au B.C.S.), tirs spéciaux de mitrailleuses (repérés, masqués).

ECOLE MATERNELLE. — Pour l'arbre de Noël, les personnes qui accepteraient d'habiller un poupon ou de garnir un berceau sont invitées à se faire connaître. Les institutrices les remercient à l'avance.

TOMBOLA DU COURS COMPLEMENTAIRE PROFESSIONNEL. — Le tirage a eu lieu à la Mairie le 20 novembre, en présence de MM. Scherrer, représentant la Municipalité ; Mangon, président du comité de patronage ; Tort, commissaire de police, et Grinda, directeur d'école.

Voici la liste des numéros gagnants :

2625	2133	3508	3002	1310	1616	4842	3175	5060
1465	2183	2494	1927	1330	2395	2099	5223	2796
5531	3011	3667	2415	2639	2094	2629	2398	4274
3153	1453	5577	3171	1152	1861	3069	1558	3089
283	994	1364	2207	2558	1500	3689	919	1781
2234	101	2467	4960	5487	530	1317	3763	4976
789	1422	1883	1739	4702	3614	1662	2952	1476
1209	3590	2431	1142	2049	5452	4711	3657	1626
3103	3852	2447	1752	3119	4114	3074	1621	164
2266	4714	1566	2901	2125	3758	3845	1548	1162
3835	4207	3086	1786	1588	117	2355	813	3184
3907.								

Les lots pourront être réclamés à l'école de garçons les lundi et vendredi, à partir de 16 heures.

Les lots restants au 20 décembre seront acquis à l'œuvre.

BOURKIKA

ARBRE DE NOEL. — Le personnel enseignant désireux d'organiser un arbre de Noël au profit des élèves de nos écoles, fait appel à la générosité de la population et remercie à l'avance toutes les personnes qui voudront bien, par des dons en espèces ou en nature, contribuer à cette petite fête.

Il ne sera pas fait de quête à domicile. M. Agier, directeur de l'école de garçons, chargé de centraliser les dons, les recevra avec reconnaissance.

DUO-CINE. — Salle des fêtes. Mercredi 23 nov., à 20 h. 30. Charles Langton et Carole Lombard dans « Le fou des îles » ; Fred Mac Muray et Gladys Swarthow dans « Champagne valse » ; « Le déjeuner de Mathurin » ; actualités.

BURDEAU

OBSEQUES. — Le 16 courant ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence les obsèques de M. Pellet Urbain, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 79 ans.

Nos condoléances.

COLÉA

SPLENDID-CINEMA. — Mercredi 23 nov., à 21 h. ; samedi 26, à 21 h. 15 ; dimanche, à 15 h. ; « La Reine de Biarritz », avec Alice Field, Léon Bélières et Marg. Moréno ; « Le Phaléne d'argent », film mouvementé ; actualités.

LA SAINTE-CECILE. — La sortie organisée dimanche passé à Tipaza par « L'Indépendante » à l'occasion de la sainte Cécile a été de celles qui laissent le meilleur souvenir. Très applaudis au concert par de nombreux auditeurs, nos musiciens eurent une tenue tout aussi remarquable au cours du banquet servi à l'Hôtel de la Côte Turquoise. Puis les jeux s'organisèrent. Nous nous souvenons plus particulièrement d'une fameuse partie de boules. Le retour s'effectua dans la plus grande gaieté.

BAL. — Pour terminer les fêtes organisées à l'occasion de la Sainte-Cécile, un grand bal sera offert dimanche 27 courant sur présentation du dernier reçu ; les membres honoraires auront l'entrée gratuite.

DOUÉRA

EGLISE PROTESTANTE. — Ce soir, mercredi 23 novembre, à 18 h., M. le pasteur Sautter, de Paris, donnera dans le Temple protestant une conférence sur l'avenir du Christianisme dans notre pays de France. Cette conférence, qui sera accompagnée de projections lumineuses, aura pour titre : « Maintenir, Approfondir, Rayonner ».

EL-ACHOUR

BOULOMANIE. — Le concours intermembres s'est déroulé avec succès dimanche. Remerciements au président, Raynal Marceau, qui a fait don de cent francs pour le dit concours. Résultats : 1er prix, Benalima Abdelkader (dit Charbonnier), St-Raymond Edmond, Ruitort Armand et Riéra Jean ; 2e prix, Hugon Emile, Cazayous Ferdinand, Durand Eugène et Bernard Ségui ; 3e prix, Houradou Gaston, Sendra Antoine, Lamire Germain et St-Raymond Marceau.

Nos félicitations aux vainqueurs.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les membres désireux et susceptibles de bénéficier de la distribution des effets chauds pour les enfants de moins de 11 ans, sont priés de présenter leur demande aux délégués communaux avant le 15 décembre, dernier délai. Le bureau de l'association ne recevra que celles des membres habitant Douéra. L'assemblée générale du deuxième semestre est reportée au 22 janvier.

EL-MARSA

SUCCES. — C'est avec succès qu'a été subi l'examen de préposé des Eaux et Forêts par M. Raymond Veillon, fils de Mme et M. Veillon, brigadier des Forêts en retraite.

Nos félicitations.

FORT-DE-L'EAU

RIALTO-CINEMA. — Jeudi 24, samedi 26 en soirée, dimanche en matinée : Sylvia Sydney, Henry Fonda, Parton Mac Lane, dans « J'ai le droit de vivre » ; Renald Colman, Madeleine Caroll, Douglas Fourbanks, dans « Le prisonnier de Zenda » ; actualités.

CINEMA MONDIAL. — Samedi 26, en soirée, à l'Hôtel de la Plage : Actualités ; « Ecole moderne », documentaire ; Jacky mécano, dessins animés en couleurs ; « Les croisades », avec Loretta Young et Jack Vilcoxon.

BAL. — « Les Enfants de Fort-de-l'Eau » offriront le bal mensuel réservé aux membres honoraires le dimanche 27 nov., à 21 h., en la salle des fêtes.

FROMENTIN

DECES. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de la petite Odile, 3 ans, fille de M. et Mme Vignal Auguste, propriétaires.

Nos condoléances.

LAGHOUAT

MARIAGE. — Samedi dernier a eu lieu le mariage de M. Antoine Eparvier, monteur de la Maison Michelin, avec Mme Marie Busseuil. Nos félicitations.

OASIS-CINEMA. — Mercredi, vendredi et dimanche matinée : actualités ; « A Calienté », grande comédie musicale ; « J'écoute, j'écoute », comédie sentimentale burlesque.

A l'occasion de l'Aïd Es-Séghir, jeudi matinée et soirée, Mohamed Abdel-Wahab dans la « Rose Blanche ».

LAVIGERIE

CINEMA LACOSTE. — Jeudi 24 novembre, à 8 h. 30 : Pathé-Journal, l'incendie de Marseille ; « Le Petit écart », avec Pierre Richard-Willm, Lucien Baroux, Jeanne Boitel ; « Quick », avec Lilian Harvey, Jules Berry, Pierre Brasseur, Armand Bernard.

MAISON-CARRÉE

INSTITUT INDUSTRIEL D'ALGERIE. — RECEPTION DE LA NOUVELLE PROMOTION. — Dimanche dernier, à 14 heures, au cours d'un vin d'honneur intime, l'Association des anciens élèves de l'Institut avait profité de l'occasion du thé dansant organisé à la salle des fêtes pour recevoir la nouvelle promotion (38-42).

M. Castet, président du bureau, souhaita la bienvenue aux jeunes et formula des vœux pour leur séjour à l'Institut.

M. Chambon, directeur de l'Institut, engagea ses jeunes élèves à travailler avec ardeur et demanda aux parents de l'aider dans sa tâche.

M. Schneider, président de l'Association des parents d'élèves, remercia M. Chambon de sa sollicitude pour ses élèves.

Ces allocutions furent applaudies et la gaieté reprenant ses droits, les jeunes s'empressèrent de retourner danser au thé dansant de l'Indus qui a obtenu le plus grand succès.

MARENGO

IDEAL-CINEMA. — Mercredi 23 nov. et samedi 26, en soirée et dimanche 27, en matinée : Actualités ; « Ça devait arriver », comique ; « Les 2 coqs », dessins animés ; « Pépé le Moko », avec Jean Gabin et Mireille Bullin.

DECES. — Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Thomasset, mère de M. Thomasset, propriétaire au Bou-Ronis.

Sincères condoléances.

NAISSANCE. — René est venu augmenter le foyer de Mme et M. François Migliaccio, employés à l'hôpital-hospice.

Nos compliments.

CONCOURS DE BOULES. — Dimanche 27 courant, l'Amicale des Boulomanes fera disputer un concours de boules doté de cent francs plus les mises.

Il se jouera par groupes formés de trois joueurs et en trois parties primées.

Les inscriptions seront reçues dimanche matin jusqu'à 7 h. 45 au Café de M. Siréra Salvador. Lancement du but 8 h.

RAGE. — Le maire rappelle à ses administrés l'article premier de l'arrêté gouvernemental du 2 avril 1906. Un délai de huit jours est accordé pour se conformer au dit article ; passé ce délai, tout chien sans coller dont le propriétaire est inconnu sera immédiatement abattu.

MÉDÉA

MERITE AGRICOLE. — Nous avons relevé dans la dernière promotion du Mérite agricole le nom de M. Hadja Moussa, secrétaire interprète de la sous-préfecture de Médéa. Félicitations.

MOUZAIAVILLE

NECROLOGIE. — Nous avons appris le décès de la petite Germaine Saès, âgée de 6 ans ; de M. Doucet, commerçant, lieutenant de réserve, lieutenant de notre section de sapeurs-pompiers, dont les obsèques ont eu lieu au milieu d'une foule nombreuse, et de M. José Moncho, décédé à l'âge de 85 ans.

Nos sincères condoléances.

SOCIETE MUSICALE. — L'assemblée générale se réunira à la Mairie (salle du Conseil municipal), le mardi 29 novembre, à 18 heures.

OUED-EL-ALLEUG

Robert Ambulance, jour et nuit. T. 2-39

GRAND BAL. — A l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Union Musicale organisera un grand bal samedi 26 courant, à 20 h. 30, dans la salle des fêtes.

SIDI-MOUSSA

NECROLOGIE. — Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de Mlle Marguerite Tudury décédée dans sa 79e année.

Nos condoléances.

CONSTANTINE

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

NECROLOGIE. — Le 21 novembre ont eu lieu les obsèques de la jeune Christiane Leblond enlevée à l'affection des siens à l'âge de trois mois. On nous fait part du décès du jeune Mahiddine-Bengana Mohammed el Aziz, âgé de vingt-huit mois.

Nos condoléances.

SAINT-ARNAUD

NECROLOGIE. — Dimanche dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Rime, décédée à Alger. Une foule recueillie a témoigné à la famille l'estime générale de la population. Nos condoléances.

COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD. — L'équipe locale de la D.S.A. s'est qualifiée pour le dernier tour des éliminatoires départementales en battant à Constantine le R.U.C. par 3 buts à 2.

E.P.S.O.R. — Les sous-officiers de réserve assidus à l'Ecole de perfectionnement sont priés d'assister à la séance qui aura lieu samedi 26, sur le terrain : butte de tir de Sétif.

SÉTIF

ETAT CIVIL DU 1er AU 20 NOVEMBRE. — Naissances. — Teuma Annie, fille de M. Teuma Guy, négociant, et Mme ; Djabali Salim, fille de M. Djabali Bourenane, professeur, et Mme ; Croso Hubert, fils de M. Croso Raymond, mécanicien, et Mme ; Pigeon Anne-Marie, fille de M. Pigeon Maurice, adjudant 67e R.A.A., et Mme ; Aimar Arlette, fille de M. Aimar Léon, coiffeur, et Mme ; Aimar Lucie, fille de M. Aimar Albert, cordonnier, et Mme ; Dral Lucette, fille de M. Dral Raphaël, cordonnier, et Mme ; Atlan William et Atlan Claude, fils de M. Atlan Albert, cordonnier, et Mme ; Zaoui Zaki, fils de M. Zaoui Jacob, menuisier, et Mme.

Mariages. — M. Nakache Prosper, typographe à Constantine, fils de Mme Veuve Salomon Nakache, avec Mlle Ghozland Alice, fille de M. Ghozland Chaloum, rabbin, et Mme ; M. Cattellat Auguste, gendarme à Sétif, fils de M. Frédéric Cattellat, cultivateur à Saint-Benoît, avec Mlle Sansone Emilie, domiciliée à Sétif.

Décès. — Le 3 nov., M. Ciofolo Manfred, 11 ans, fils de Mme Veuve Ciofolo Arthur, institutrice à Sétif ; le 5 nov., Altet François, 49 ans, mineur ; le 10 nov., Schuster Lucien, 29 ans, soldat au 67e d'Artillerie, fils de Mme et M. Schuster Lucien, domiciliés à Vrigues-aux-Bois (Ardennes) ; le 18 nov., M. Pascuzi Frédéric, 66 ans, tailleur de pierres.

CLUB JUNIOR. — Dimanche 27 novembre, une sortie de cyclo tourisme aura lieu. Départ à 9 heures. Toutes les personnes de tous âges y sont invitées. Se faire inscrire chez M. Zozo, 10, rue Vallée, ou chez M. Ferrari Marceau, rue d'Ypres.

Tous les membres sont convoqués au stade à 9 heures.

ORAN

RELIZANE

NAISSANCE. — Claude est venu apporter la joie dans le jeune ménage de Mme et M. Antoine Gomez, débitant de boissons. Nos compliments.

Les maires de France ont ouvert leur congrès hier à Paris

Divers vœux ont été adoptés dans la séance de l'après-midi

Paris, 22 novembre. — Le congrès annuel de l'Association des maires de France s'est ouvert ce matin à l'Hôtel de Ville de Paris sous la présidence de M. Paul Marchandeau, maire de Reims, ministre de la Justice.

Discours de M. Marchandeau

Après une allocution de bienvenue, M. Marchandeau a souligné combien était chaque jour plus difficile la tâche des administrateurs communaux. Il a exposé comment la fiscalité archaïque dont disposent actuellement les collectivités locales peut utilement être remplacée par un système de taxes autonomes, simples, faciles à recouvrer et étroitement liées au mouvement de la matière imposable. Ces mesures font l'objet du projet dont, du reste, il a saisi le Parlement tandis que la participation de l'Etat aux charges des collectivités locales dans une proportion équivalente aux dépenses qui leur sont imposées pour les tâches d'intérêt général est, dès à présent, réalisée. Il a énuméré les mesures prises par le Gouvernement pour venir en aide aux municipalités et il a ajouté :

« Etant donné qu'il ne saurait être question de reporter sur les municipalités la responsabilité d'une situation qu'elles ne font généralement que subir, nous irions à l'encontre de la défense de nos libertés communales si nous nous refusions à comprendre les motifs impérieux qui commandent d'assurer un contrôle rigoureux de toute la gestion des finances publiques. »

(*Séance de l'après-midi*)

Au cours de sa séance de l'après-midi, le Congrès a adopté notamment des vœux sur l'établissement des cahiers des charges types pour les concessions d'eau et de gaz, la prise en charge par l'Etat de l'éclairage des agglomérations importantes situées sur les routes nationales, sur l'emploi des ingénieurs du Service vicinal pour établir les projets et surveiller les travaux de voirie communaux. Puis, après un débat où ont pris la parole plusieurs maires, notamment l'abbé Lambert, le Congrès a émis un avis défavorable à l'attribution aux maires du droit de réglementer les magasins à commerces multiples. Cette décision sera transmise demain au Conseil national économique.

M. Médecin, sénateur-maire de Nice, a présenté ensuite un important rapport sur l'assainissement des finances locales. A ce sujet, le Congrès a adopté divers vœux, notamment qu'il ne soit plus légiféré sans que l'on se soit préoccupé des conséquences sur les ressources des collectivités locales ; qu'il soit accordé à toutes les communes une partie du supplément des recettes à provenir pour le fonds commun de l'augmentation des droits sur les alcools, boissons, etc... ; que l'Etat prenne des mesures pour permettre aux communes de liquider le passé ; que soit organisée la caisse de crédit aux communes autonomes. Après quoi, la séance a été levée.

« Le Populaire » et « L'Humanité » sont condamnés pour diffamation

Paris, 22 novembre. — Le gérant du « Populaire » a été condamné à 50 frs d'amende et 200 frs de dommages-intérêts envers « Candide » et autant envers Pierre Gaxotte pour diffamation.

Le gérant de « L'Humanité » et le rédacteur du journal communiste, Sampaix, ont été condamnés chacun à 300 francs d'amende pour diffamation, et « L'Humanité » à 5.000 francs de dommages-intérêts à payer au général Lavigne Delvigne. L'organe moscoutaire avait diffamé le général à propos des volontaires français de la légion étrangère espagnole.

Le Congrès eucharistique international se tiendra à Nice en 1940 du 4 au 8 septembre

Paris, 22 novembre. — C'est à Nice, en 1940, du 4 au 8 septembre, que se tiendra le Congrès eucharistique international. Cette importante manifestation catholique est déjà l'objet d'une préparation et les plans que Mgr Rémond, évêque de Nice, est venu exposer aujourd'hui au Comité international des congrès eucharistiques réuni à Paris.

Par ailleurs reçu par le Président de la République, par le ministre des Affaires étrangères, le prélat a été assuré de la collaboration du Gouvernement. L'un des problèmes les plus importants est celui de la réception et du transport des étrangers qui viendront à Nice. Déjà des travaux ont été entrepris pour améliorer la ligne entre Nice et Marseille. De leur côté les chemins de fer italiens envisagent de doubler la ligne de San-Rémo à Vintimille, car ce Congrès sera aussi une manifestation d'union dans la même foi entre la France et l'Italie.

Sabotages et attentats continuent en Palestine

Les troupes anglaises ont réoccupé la ville de Beersheba

Jérusalem, 22 novembre. — Dans le Nord et le Sud de la Palestine, une série de sabotages et d'attentats continue. Un israélite a été tué à Haïfa. Les rebelles ont fait exploser une mine sur le passage d'une auto blindée de la police près de la frontière Nord. Plusieurs occupants ont été blessés. Les troupes britanniques poursuivent les opérations systématiques de nettoyage qui se déroulent actuellement.

Dans la région Sud, Beersheba près de la frontière égyptienne a été réoccupée. Les insurgés ont brûlé les bâtiments gouvernementaux avant de se replier. Plusieurs villages transjordaniens ont également été l'objet d'agressions sanglantes. Les rebelles par ailleurs ont réussi à faire sauter à la dynamite un pont dans le voisinage d'Irbid au moment précis du passage d'un convoi de marchandises. Le train est tombé dans le ravin. On déplore plusieurs victimes.

LA GUERRE DE CHINE

Les Japonais occupent la ville de Toung-Koun

Tokio, 22 novembre. — Les forces japonaises ont occupé la ville de Toung-Koun, à une douzaine de kilomètres au Sud-Ouest de Che-Kloung.

Le Conseil des ministres français se réunit ce matin avant l'arrivée des hommes d'Etat anglais

Paris, 22 novembre. — Un Conseil des Ministres se tiendra demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. Cette délibération gouvernementale sera consacrée à l'examen des problèmes de politique extérieure qui feront l'objet des conversations que MM. Edouard Daladier et Georges Bonnet vont avoir avec M. Chamberlain et lord Halifax.

La Commission internationale a homologué l'accord germano-tchécoslovaque sur la fixation de la frontière commune

65.000 Tchèques de plus deviennent allemands

Berlin, 22 novembre. — L'accord germano-tchécoslovaque sur la fixation définitive de la frontière entre les deux pays a été homologué hier soir par la commission internationale constituée en vertu de l'accord de Munich. Selon des informations tchécoslovaques de bonne source, les rectifications de frontière homologuées hier imposent à la Tchécoslovaquie une nouvelle perte de 65.000 Tchèques. Les rectifications portent sur divers points au nord de la forêt de Bohême et dans la région de Reichenberg.

Les milieux allemands soulignent que ces rectifications de frontière, décidées d'un commun accord entre les deux parties, imposent des sacrifices aux deux pays, mais on ne conteste pas que le Reich y gagne

ARTS ET LETTRES

Des livres

LA BARETTE ROUGE

par André de RICHAUD

(Grasset)

Au moment où l'on discute des meilleurs romans de l'année, il ne faudrait pas oublier celui-ci, d'une étrange matière sourde et nocturne, tendue comme une caisse de résonnance pour recueillir les plus légers frôlements et toute miroitante de ces reflets noirs qui en absorbant le contour des choses en réverbèrent les rayons lumineux.

La suite d'actions — ou mieux, une série de cercles excentriques reliés les uns aux autres par le fil mince et tortueux d'une destinée tragique — est portée aux environs d'Avignon, dans le Comtat, pays de moissons, d'antiquailles, de rumeurs, de désirs enfouis ; Péladan, avec qui André de Richaut n'est pas sans ressemblance, évoqua son curieux réseau de mystère sous un soleil sec et brillant jusqu'à la cruauté.

En plaine, la machine redoutée dont le rythme a rompu l'ordre corporel du travail, la batteuse haletante à fortes mâchoires, gavée de paille et de blé à longueur de journée, et qui par certains crépuscules d'août chargés d'éclairs, se gorge de sang d'homme. Au delà de la plaine, les bois du Mont-Ventoux bon refuge pour les hommes traqués tant que l'automne n'y pousse ses rafales. Au delà des bois, une chaumière, une vieille femme étranglée quand elle se penchait sur l'âtre. Au delà de la chaumière, la Barette rouge, château massif bâti au temps des Papes par un cardinal dissident et vieil objet de méfiance pour des générations de villageois. Une jeune fille intelligente, très pure y habite absolument seule, et s'y achemine vers la trentaine engourdie par l'odeur des roses. C'est le dernier cercle de malédiction que doive franchir Siffrein, l'homme sans amour, presque sans pensée ni parole, frustré de son enfance et de sa maturit.é

Plus qu'un cas particulier d'abandon, Siffrein représente l'être humain entièrement clos dans sa solitude et privé, dès qu'on dépasse les faux-semblants, de rapports vrais avec ses semblables.

Une solitude où il tourne en rond confusément, tout mélangé au rêve dont il est ensemble la substance, l'acte et l'image ; et c'est ce mélange qu'on appelle instinct qui le mène à tuer par crainte de mourir. Esther elle aussi est condamnée aux mains de l'étrangleur.

Curieux, très curieux roman, dans lequel formes, physionomies, gestes, ne sont que les projections obliques d'un mobile intérieur qui échappe à l'analyse, mais dont on éprouve incessamment la vibration.

LE JOUEUR DE CROQUET

par H.-G. WELLS

traduit de l'anglais par Z. LVOVKY

(Gallimard)

On pense d'abord à un jeu de société : « Cherchez le fou ».

Au centre, les choses les plus rassurantes, disons, une « nature morte ». Une table ronde supportant vermouth, eau de seltz, seau à glace, à la terrasse d'un hôtel de premier ordre dans une ville d'eaux réputée. L'été bleu tout autour et le charmant climat de montagne. Cela s'anime. Auprès de la table, deux consommateurs : le « joueur de croquet » du type reposé donnant « moyen » partout sur la fiche de signalement et qui vint au monde avec son nécessaire anglais ; grosse fortune, imagination courte, sens du confort et de l'heure exacte. Son interlocuteur est un médecin de campagne, modeste, dévoué, inquiet de ses malades. Voilà pour le premier jour. Le lendemain, en face du joueur de croquet, c'est un autre médecin, un psychiâtre, genre brillant analyste.

Dans les conversations passent les silhouettes d'un pasteur calviniste, d'un curé anglican, d'un couservateur de musée paléontologique, d'une femme battue, d'un chien écrasé, de l'homme des cavernes — crâne, mâchoires, fémur, grand modèle courant il y a des centaines de millénaires.

Cherchez, continue de proposer l'auteur, cherchez depuis Caïn, depuis le XVI[e] siècle, ou dans la « Charpente du Présent », à votre choix.

Un seul fou ? hélas ! autant découvrir la fameuse aiguille dans sa botte de foin. Car, par une magie propre à H. G. Wells, le récit commencé au point mort a pris de la vitesse et s'est mis à tourner sur son axe bénévole, comme les terribles manèges américains où l'on perd la notion du haut et du bas, de l'avant et de l'arrière. Surimpression après surimpression, le monde entier est pris de vertige, ciel et couches souterraines confondus, et tant que « le langage moderne et scientifique », qui passe pour « quelque chose d'assez compréhensible » , s'essoufle à la course des fantasmagories.

Pourtant, de même qu'on sort en vie d'un tour de manège, le lecteur se trouve à la fin de ce conte philosophique, doucement déposé à son point de départ, avec toute sa raison, libre de suivre le héros ferme et poli qui va au plus pressé :

Il s'agit peut-être, comme vous le dites, du crépuscule de la civilisation. J'en suis désolé, mais je n'y puis rien faire ce matin. J'ai d'autres engagements. Quoi qu'il en soit, — lois des Mèdes ou des Perses — je vais jouer au croquet avec ma tante à 11 h. 1/2 aujourd'hui même.

Au surplus, resterait à savoir si l'on était aussi mal qu'on le dit à l'Age de Pierre ?

REDISTRIBUER LES COLONIES ?

par J. de LAGOTELLERIE

avec préface d'Emile BURE

Trois peuples, l'Allemand, l'Italien, le Japonais, habitent des territoires pauvres et ont une population qui s'accroît rapidement.

Dans l'état actuel des rapports mondiaux où les transferts, soit de marchandises (commerce international), soit de populations (émigration), sont de plus en plus entravés, le problème des matières premières se pose d'une façon aiguë pour ces trois peuples.

Redistribuer les colonies ? serait-ce une solution ? C'est le problème que traite Jean de Lagotellerie avec une remarquable largeur d'esprit et un grand effort d'objectivité. Nourri de documents statistiques, son livre est indispensable à qui tient à se renseigner sur ces questions dont dépend la paix du monde.

Les Lettres

LA RADIO ET LES ÉCRIVAINS

« Radiophonie et culture intellectuelle », tel est le titre du sujet de pleine actualité développé tout dernièrement à la séance publique annuelle des cinq académies par M. Georges Duhamel, délégué de l'Académie française.

Nul ne met en question les mérites de la Radio. Où le débat se complique, dit M. Georges Duhamel, « c'est quand des zélateurs enflammés vont, proclamant que la Radio doit contribuer puissamment à la culture intellectuelle des multitudes, faciliter et parfaire le travail des magisters, élever, améliorer, comme disent les idéologues, le niveau moral de l'espèce ».

Hélas ! c'est probablement parce qu'ils veulent trop bien faire que les hommes qui ont la charge de nous distribuer toute la « connaissance » ne nous donnent jamais que de faibles aperçus de ce que nous devrions connaître. C'est à chacun de prendre son bien dans la diversité des programmes composés sans aucun souci d'ordre, de logique et de clarté. Il y a de tout là-dedans, du bon et du moins bon, et plutôt du moins bon que du bon.

« Les auditeurs lettrés, dit M. Georges Duhamel, dès qu'il écoutent la Radio, sont indisposés non seulement par l'extrême confusion des éléments de connaissance répandus au gré des ondes, mais encore par la faible quantité de substances intellectuelles vraiment instructives qui se trouve diluée dans ce torrent de bruit. »

L'auteur de « Civilisation » estime que cette misère de la Radio tient d'abord au caractère continu des émissions sonores.

« Pendant dix-huit heures ou vingt-quatre, avec des interruptions négligeables, la plupart des postes diffusent dans l'espace de la musique, des conférences, de la poésie, du théâtre, etc... On a calculé que, pour les seuls postes de l'Etat, les émissions dites dramatiques réclamaient pendant une année de mille trois cents à mille cinq cents pièces. En choisissant les ouvrages dans un répertoire très large, qui va de l'antiquité jusqu'à l'époque moderne, on a vite épuisé la liste des chefs-d'œuvre. »

Evidemment.

Mais la Radio, touche-à-tout, entend faire plaisir à tout le monde, être agréable à tout le monde, intéresser tout le monde. Avant toute chose, la Radio craint les mécontents. C'est la raison pourquoi elle vit et meurt d'une continuelle surenchère.

« Il s'agit d'obtenir et de gagner la faveur d'un public distrait, capricieux, requis de toute part. On n'imagine pas qu'il soit possible de se faire écouter dans ce tumulte forain sans recourir parfois aux stratagèmes de la démagogie intellectuelle. »

La conclusion de l'éminent académicien est pessimiste. En attendant, dit-il, « qu'elle devienne un instrument de culture, ce que je ne juge pas impossible, la Radio semble exercer une influence défavorable et même démoralisante sur les habitudes intellectuelles du public moyen. »

Le remède ? direz-vous.

M. Georges Duhamel le voit, ou plutôt croit le voir dans une réorganisation de tout notre service radiophonique dont seraient chargées des commissions de techniciens, dotés de pouvoirs étendus et qui fonctionneraient à la manière des conseils directeurs de nos Universités.

Mais ce n'est là qu'une suggestion assez vague et dont on ne peut qu'espérer compter les heureux effets. Le problème est trop complexe pour être résolu du premier coup. Il convient d'organiser avec méthode un long et délicat travail de mise au point.

Charles DELP.

Courrier Littéraire

★★★ Il y a de nombreuses années, un journal de province annonçait la mort de Francis Jammes. Surpris à l'extrême, Arthur Meyer envoya ce télégramme : « Un journal annonce votre mort. Bien que n'y croyant pas aimerais avoir confirmation. »

★★★ Les amateurs d'autographes apprendront avec plaisir qu'en Amérique le prix des signatures est parfois assez élevé. C'est ainsi que la signature du président Roosevelt apposée au bas d'une lettre tapée à la machine, est cotée environ 175 francs. Il est vrai qu'une lettre manuscrite du président Roosevelt vaut 3.000 francs et 2.000 francs de plus si elle est écrite sur papier de la Maison-Blanche.

La signature du président Hoover est tarifée 1.400 francs, tandis que celle du « silencieux » Calvin Coolidge ne vaut qu'une vingtaine de francs. Mais la signature de Rudyard Kipling atteint les 3.000 francs.

★★★ Friedrich Sieburg vient de publier à la « Gazette de Francfort » son carnet de route en Algérie et au Maroc. Il faut en retenir l'hommage sans réserves qu'il rend à nos officiers des Territoires du Sud. « Un seul type d'humanité, écrit-il, est à la hauteur du Sahara : le soldat. »

★★★ Le dernier numéro des « Cahiers poétiques de Corymbe » est entièrement consacré à la poésie nord-africaine. On lira avec intérêt les poèmes de nos auteurs nord-africains présentés, les Algériens par Marc Brimont, les Tunisiens par Yves Chatelain, les Marocains par Isis.

★★★ Le prix Nobel de littérature a été décerné à une femme de lettres américaine, Pearl Buck. Née en 1892 dans l'Etat de Virginie occidentale, Pearl Buck se consacra à l'étude des mœurs d'Extrême-Orient et enseigna à l'Université de Nankin de 1921 à 1931. Son premier livre « Vent d'Est » date de 1930. Son dernier est intitulé « Fighting Angel » — l'ange combattant — Pearl Buck a pris ouvertement parti pour la Chine contre le Japon.

Pearl Buck est la troisième femme couronnée par le jury de Stockholm. La première fut en 1909 Selma Lagerloff, la romancière suédoise dont on vient de fêter la quatre-vingtième année, et la seconde en 1926, Grazia Deledda la romancière italienne.

★★★ Samedi dernier l'Association des Ecrivains algériens, recevait à déjeuner chez Bouvard, M. Grégoire, secrétaire général du Gouvernement, son chef de cabinet M. Lacombe et le capitaine Gardel directeur des services de la presse au Gouvernement Général.

Réunion toute cordiale au cours de laquelle les convives ne manquèrent ni de belle, ni de bonne humeur.

A l'heure du « mousseux » d'Algérie le président Pomier et M. M. Grégoire échangèrent d'aimables propos et levèrent leur coupe en l'honneur des lettres nord-africaines.

LE LISEUR.

Musique

Premier Concert des « Amis de la Musique »

M. Pierre Fournier, violoncelliste et Mlle Hélène Boschi, pianiste, à la Salle des Beaux-Arts

La parfaite musicalité de l'exécution justifia des applaudissements qui ne furent point ménagés et ce premier concert des « Amis de la Musique » restera au premier rang de la saison.

La force, la netteté, le délié de l'archet, la grâce du son, la coloration brillante et très liée, caractérisent le jeu de M. Pierre Fournier et aussi une qualité que l'étude seule ne donne pas, le naturel dans la virtuosité, c'est-à-dire l'intelligence, la sûreté de goût. L'expression reste vraie parce qu'elle tient au sens vrai des morceaux et n'en fausse pas l'équilibre. Mis en leur place, dépendante de la structure, les ornements trouvent d'autant plus de finesse et de liberté. Même dans une pièce aussi complaisamment tournée vers l'effet superficiel que les **Variations sur un thème rococo** de Tchaïkowsky, qu'il sut rassembler à souhait, l'art de M. Pierre Fournier témoigne et d'une science accomplie de la forme et d'un attachement inébranlable de la pensée.

Au programme, des pages de Bach, Schumann, Francœur, exécutées dans la plénitude vivante du style, et deux pièces moins familières : **Sonate « arpeggione »**, de Schubert qu'en quelques mots d'introduction, M. Pierre Fournier présenta comme une chose à part dans la production du compositeur.

Elle est fort jolie. Encadrant l'adagio caressant comme un lied, le 1[er] et 3[e] mouvement offrent non point de la gaieté — Schubert ne crut jamais à la musique gaie — mais une morbidezza italianisante qui ne va pas sans une sorte de marivaudage des motifs. Schubert d'ailleurs y traita le violoncelle dans sa matière mince, un peu comme il eut fait du violon.

La **Sonate** d'Honegger représentait le modernisme — de facture, sinon de sensibilité. Elle date de 1920, et depuis, bien des choses, bien des esprits ont changé. En un court commentaire, M. Pierre Fournier nous apprit que cette Sonate reste actuellement la seule œuvre de musique de chambre pour violoncelle écrite par l'auteur et il en détermina la physionomie : forme atonale ; dissonances sévères ; ligne architecturale pure et singulière. En somme ce qui différencie l'écriture musicale moderne, accusée d'empirisme au commencement. Si cela était, il faudrait avouer qu'un tel empirisme vaut toutes les théories et nous donne des jouissances raffinées. Ici la souplesse, l'imprévu, les pointes des contours, la fraîcheur et l'effusion des timbres associés, rallièrent tous les suffrages. Les bravos éclatèrent spontanément sur le trait final, un trait brusqué, dubitatif, assez troublant.

Au clavier, Mlle Hélène Boschi, une très jeune fille apporta la mesure, la vigilance, le sens des proportions sonores qui désignent la véritable pianiste d'accompagnement, carrière plus dévouée, sinon plus rare, que celle de soliste.

Les Concerts Classiques

Récital de Piano Edward Kilenyi

De même qu'il y a des visages — d'aucuns disent beautés — « photogéniques » que l'écran favorise et révèle, il est possible qu'il y ait des exécutants « phonogéniques ». Une nouvelle génération avec ses traits distinctifs. Poser la question, c'est en quelque sorte y répondre. Et c'est tenter d'expliquer l'inégalité d'impression que laissa le récital de samedi dernier. Elle dut venir à l'esprit des auditeurs qui, connaissant Kilenyi par les disques (sa traduction de la « Danse macabre », de Liszt, avec accompagnement du grand orchestre symphonique Meyrowitz est une des meilleures qui soient) ne trouvèrent pas tout à fait sous son jeu direct la satisfaction attendue.

Non que l'on puisse lui dénier ni sa réputation acquise en France et à l'étranger, ni ses dons indiscutables développés par l'entraînement : la puissance et l'élasticité du poignet, la force percutante, les attaques en coup de fouet, la vélocité record que réclament les morceaux dits de bravoure et à juste titre. Car il faut du courage, sans compter le travail, pour se lancer ainsi sur la voie des effets à sens unique en coupant sans doute bien des ponts derrière soi.

On ne peut, certes, que reconnaître, malgré certaines erreurs de ponctuation et des négligences dans les terminaisons, le rendu éclatant de **Méphistovalse,** de Liszt, et que la **Marche humoresque** et le **Cappricio** de Dohnanyi, inscrits en finale, furent exécutés dans leur tessiture ramassée, un peu lourde, avec la vigueur rythmique entraînant deux rappels.

Par ailleurs le jeune virtuose parut comme séparé de Bach, joué un peu en avant-rideau, de Chopin, privé de sa poésie, de Debussy dont la transparence fut écrasée sous des pâtés de notes, et de Beethoven. Un Beethoven écourté ayant perdu la grande respiration qui humanise, en le généralisant, l'épisode sentimental de la **Sonate (op 81 a) « Les Adieux ».**

A notre avis, moins affaire de technique et d'interprétation que d'atmosphère. Et quand on sait que dans les studios d'enregistrement, le rendu d'atmosphère relève surtout des ingénieurs du son, non des musiciens auxquels on demande de fournir seulement un des éléments concourant à l'œuvre collective, on peut se demander si le cas de Kilenyi, dont on ne saurait diminuer les qualités personnelles si estimables, n'est pas très significatif du phénomène de mécanisation qui gagne peu à peu tous les domaines de l'activité.

Lucienne BARRUCAND.

Conférence

Le R.P. Maydieu O. P. à l'Association Catholique des Etudiants d'Alger

L'A.C.E.A. ouvrit l'année 38-39 en invitant le R.P. Maydieu, dominicain, directeur et âme de « La Vie Intellectuelle », une des revues les plus vivantes, les plus sincèrement et vigoureusement engagées dans la recherche du vrai, à prononcer deux conférences.

Dans la première, traitant de la question : « **La foi nous dispense-t-elle de penser ?** » d'une matière si pleine, si liée qu'on ne peut que la mutiler en la résumant, le conférencier affirma le devoir pour tous les chrétiens d'être présents à leur temps, sans éviter aucune de ses difficultés.

Présence nécessaire à nous-mêmes, si nous voulons répondre à notre vocation et présence réclamée par les non-chrétiens dont le désarroi pressent chez nous les solutions apaisantes et courageuses.

Présence intégrale qui ne se limite pas aux rites confessionnels, fussent les plus saints, mais qui imprégne toutes nos activités en famille, dans le métier, dans la cité, et qui requière une continuelle étude, d'âge en âge, une réflexion constante, un souci de « penser » la vie chrétienne totale, où nul, pas même le prêtre et la hiérarchie ne sauraient suppléer à l'intime besogne personnelle.

★ ★ ★

Au cours de la seconde conférence : « **La Foi, levain de la pensée** », le R.P. Maydieu développa le principe posé dans la première en analysant les traits propres à cinq auteurs des plus importants du jour. Quelques beaux noms de la peinture moderne, cités en passant, prouvèrent sa compétence artistique égale à sa compétence littéraire et que rien d'humain ne le laisse indifférent.

Il ne s'agit pas, précise-t-il en commençant, de politique — la foi et la politique se heurtant sans cesse — ni d'apologétique, mais de prendre la mesure de la pensée chrétienne, de la vitalité de l'Eglise en face des problèmes actuels et d'illustrer le mouvement d'action catholique manifesté dans tous les milieux par l'exemple d'écrivains qui ont mis leur foi dans leurs œuvres. En ne séparant pas l'amour de leurs semblables du travail de leur pensée, en payant leurs heures de gloire par bien des heures d'effort et de solitude, ces écrivains qui sont de hauts esprits, témoignent de la foi comme foyer de l'intelligence.

Voici **Maurice Blondel,** né à Aix, pays de Cézanne, catholique ébloui qui prend souci des incroyants et qui a opté pour « l'Action » (c'est d'ailleurs le titre de son ouvrage passionnément discuté), l'action acceptée tout entière, avec toutes ses rigueurs, ses exigences, dans chacun de nous, et d'ordre divin par excellence, Dieu étant pour lui « action pure ».

A l'opposé **Jacques Maritain,** converti dont le premier geste fut de se proclamer tel, avec insistance. Intransigeant, lutteur de tempérament, il présente la doctrine tout droit, L'homme complet ne peut être, à ses yeux, que l'homme chrétien. Anticommuniste, moins dans les effets sociaux du communisme qu'à sa source, parce que le communisme part d'une conception subversive de la nature humaine, il invite les catholiques à chercher les dimensions d'une nouvelle chrétienté dont les modalités seront appropriées à l'époque, mais qui participera de l'esprit même de la société médiévale.

Musicien, critique, d'une culture étendue et parlant plusieurs langues. **Gabriel Marcel,** converti lui aussi est un des esprits les plus intéressants. Auteur dramatique, il a créé en quelque sorte un nouveau théâtre poétique où, des personnages, émane une atmosphère qui nous tient à cœur, où de la représentation d'un monde cassé, monte comme un appel, la nostalgie de la foi, de l'achèvement de l'être en Dieu.

François Mauriac a le mérite significatif, mais rare chez un écrivain de « savoir écouter ». Il prête attention aux individus, et la connaissance de la diversité individuelle est essentielle dans l'équilibre de la pensée chrétienne. Il a le sens du rachat. Ses héros ont besoin d'être rachetés ; tout leur vient par le Christ. Romancier personnel, il a donné la plus haute expression de lui-même dans son « Journal ».

Paul Claudel a beaucoup voyagé et vit en quelque sorte dans l'étendue des siècles. Il est le poète de la contemplation à travers l'histoire et à travers l'espace. Il écoute les battements de cœur de l'humanité, dans un sentiment d'éternité. Quelques erreurs se sont glissées dans son commentaire de la Bible qui n'est pas seulement un dialogue entre Dieu et l'humanité, mais où les mots ont un sens propre. Ses raisons spirituelles sont profondes, son esprit élevé, ses œuvres éclairées par la pensée chrétienne.

Quelque que soit le point de vue particulier à chacun de ses écrivains, une commune leçon se dégage de leur action : le devoir pour tous d'un retour au Christ qui est nôtre pour que nous soyons à lui.

Conférences passionnément suivies, est-il besoin de le dire ?

Lucienne BARRUCAND.

Viennent de paraître

« Choix des élus », roman par Jean Giraudoux (Nouvelle Revue Française).

« L'heure du démon », roman par Hélia de Ruffi (Tallandier).

« Un pacte avec Hitler ; le drame autrichien 1936-1938 », par Martin Fuchs (Plon).

« Rue de la Roquette », roman par Laurence Algan (Plon).

« Prométhée délivré », roman par Georges Blond (Fayard).

« Jours de lumière », roman par Jean Voiller (Emile Paul).

« La Marie du port », par Simenon (Nouvelle Revue Française).

« Les camarades », par Erich-Maria Remarque (Nouvelle Revue Française).

« Sanctuaires » Egypte, Palestine, Syrie, par Edouard Herriot (Hachette).

« Les bêtes chez elles », le livre de nature, par André Martignon (Stock).

« Les lys sanglants », roman historique par Léon Daudet (Flammarion).

« Cagliostro le magicien », par Etienne Gril (Nouvelle Société d'Edition).

« L'oiseau-lyre », roman par Edmond Jaloux (A. Fayard).

« La belle Gabrielle qu'aima Henri IV », par Paul Reboux (A. Fayard).

« Monsieur Dondaine, aventurier », roman par Pierre Loiselet (Nouvelle Revue Française).

« L'ange de la révolte », par Raymond Millet (Albin Michel).

« La Région », par Alfred Guerlet (Ed. Privat, Toulouse).

« Heures héroïques », par Paul Bellat (Ed. Roidot, Bel-Abbès).

Après deux ans à Madagascar

Jean Assolant pionnier de l'Atlantique nord rentre en France

A l'arrivée du « Ville-de-Paris », venant de Gao, Mme Assolant et M. Jean Assolant (au centre) **salués à leur descente d'avion par le commandant Seguier et le pilote Lambert.** (Photo S. Rolando fils)

Debout dans la nuit, Lambert, pilote d'Air-Afrique, scrute avec flegme les ténèbres. Un vent de norois, froid et perçant, balaie les touffes des palmiers. Les balises lumineuses délimitent l'aérodrome où, tout à l'heure, se posera le bel oiseau d'argent parti le matin même des rives du Niger.

— Ils auront eu un vent de 50 dans le nez ! Ne les attendons pas avant 6 h. 40.

— La radio prévoit 6 h. 15 !

— Vous verrez !

Piloté par Déterier, le courrier doit survoler maintenant les Hauts-Plateaux ; on le signale à Boghar, puis plus près. Ce n'est plus désormais qu'une question de minutes, et c'est à qui découvrira dans la nuit opaque, les feux de position de l'avion.

— Le voilà !

Un point rouge court rapidement très haut dans le ciel. On dirait une escarbille échappée d'un foyer.

— Donnez les phares !

— L'aérodrome entier est maintenant éclairé. D'en haut « ils » doivent voir ce carré de lumière tranchant dans l'abîme. Le feu rouge se déplace, il est maintenant très bas ; on perçoit le bruit du moteur. Sous les bourrasques de vent, le « T » lumineux, oscille sans arrêt.

— Il prendra son terrain dans la grande diagonale, remarque encore Lambert.

Le lourd engin s'abat, moteur tournant au ralenti. D'un seul coup, comme un oiseau de proie il entre dans le champ des projecteurs, roule un peu au moteur et se stoppe.

— Au poil ! remarque un mécano.

Nous nous précipitons. Dans cet avion qui vient de loin, des passagers partis le matin de Gao, attendent avec impatience le premier contact avec la France. Il y a là Mme Assolant et Jean Assolant, pionnier de l'Atlantique Nord, directeur de l'aviation civile à Madagascar ; M. Saron, chef de cabinet civil de M. Truittard, gouverneur de La Réunion qui se rend en mission à Paris, et Mme Saron.

Par l'étroite porte de la cabine, les passagers s'échappent frais et dispos, malgré la longue étape. Voici Assolant ; il n'a pas changé ; c'est toujours le même visage calme et froid, dans lequel luisent deux yeux bleus extraordinairement clairs. Ce regard qu'il avait lorsque tout jeune, à bord de l'avion Tango, il traversa l'Atlantique.

Très calme, Assolant répond aux nombreuses questions que chacun lui pose. Petite et menue, Madame Assolant, se prête de son côté à la corvée de l'interview.

— Heureuse de venir en France, Madame ?

— Certainement, mais notre séjour sera court. Jean ayant déjà pris un mois et demi de congé pour se rendre à La Réunion. Il en arrive d'ailleurs directement, ayant quitté l'île le 10 novembre.

— Parlez-nous de ce voyage à travers l'Afrique, Madame ?

— Absolument merveilleux. Nous avons été pilotés par de charmants camarades, le parcours au-dessus de la grande forêt équatoriale nous a réservé de magnifiques émotions. A Tête, sur le Zambèse, nous avons aperçu les plus gros hippopotames jamais rencontrés ; puis au Congo, nous avons repéré un troupeau d'éléphants. Nous les avons survolés en rase motte, et leur fuite à travers la brousse, les oreilles déployées, était un spectacle rare. Ces six jours de voyage ont passé comme par enchantement.

— Et maintenant qu'allez - vous faire, Madame ?

— Rentrer à Paris demain matin par l'hydravion. Puis, un peu plus tard, nous irons faire du ski, à Mégève et à Chamonix. Depuis deux ans, je rêve de la neige.

★ ★ ★

Pour saisir Assolant, ce fut plus difficile. Chacun lui posait force question. Finalement, Lambert tancha la question en nous emmenant tous dans sa voiture.

Très rapidement, Assolant me mit au courant de son activité à Madagascar et de ses projets.

— Madagascar possède maintenant une aviation civile remarquable, me dit-il. Deux grandes lignes couvrant 6.000 kilomètres sillonnent la Grande Ile. Celle du Nord, comportant 26 escales, dessert Majunga, Diego, Suarez et Anthalaa ; la ligne du Sud, avec 35 escales, relie Morondova, Tulear, Fort-Dauphin et Ihosy. Nous disposons d'avions Simoun, et nous livrons la poste et les journaux sans surtaxe. Nous portons aussi les médicaments. L'avion a permis de réaliser des miracles. Autrefois, dans certaines localités de l'intérieur, il fallait compter plus de deux mois pour obtenir une réponse de Paris. Actuellement, avec les combinaisons de l'aviation malgache et de la Régie Air-Afrique, le délai est réduit des trois-quarts. Mais nous manquons de matériel, les « Simoun » sont usés et il va falloir les remplacer. C'est ce que j'espère bien obtenir de mon voyage à Paris. Une exclamation admirative lui coupa la parole.

— Regarde, Jean, des autos ! des trams ! Des vitrines éclairées !

Enthousiaste, Mme Assolant claque des mains. Elle s'en excuse presque en nous disant gentiment :

— Que voulez-vous ! Il y a si longtemps que je n'en ai pas vu !

— Sais-tu, dit Assolant à Lambert, que nous avons presque fini de couper la colline. Nous disposons déjà de 1.200 mètres de terrain. Les terrains sont rares à Tananarive. Pour agrandir l'aérodrome, nous sommes obligés de couper une colline, et de rejeter les déblais dans un ravin. Un travail de géant !

Nous les quittons sur le seuil de l'Hôtel Aletti.

— Alors ! déjà demain le départ !

— Oui, nous avons hâte de nous reposer.

— Allons vite dîner, j'ai une faim de loup, et puis je voudrais aller au cinéma, dit pour conclure Mme Assolant.

— Au cinéma ! Après Gao-Alger dans la journée !

— Certainement, vous ne pouvez pas savoir comme ces petites futilités nous manquent à « Tana ». Alors nous allons mettre les bouchées doubles : aller au théâtre, au cinéma, faire du ski, sortir...

— C'est cela que tu appelles te reposer, déclare Assolant. Enfin, je crois bien que je vais t'écouter.

R. FRISON-ROCHE.

ooo

« Le matériel est insuffisant pour continuer mon œuvre. Je vais à Paris, tâcher d'obtenir des avions neufs », *nous dit le directeur de l'aviation civile malgache.*

ooo

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

Avec ceux qui pédalent

Le compartimentage des coureurs professionnels et aspirants, décidé par la Commission sportive de l'U.V.F., continue à défrayer les conversations des dirigeants de clubs algérois et les critiques du nouvel état de choses paraissent — au moins en ce qui concerne l'Afrique du Nord — tout à fait fondées.

★ ★ ★

Tel dirigeant ne nous déclarait-il pas l'autre soir que le vélo pour les aspirants devenait un « sport de riche » ? A considérer leurs gains (?), il est incontestable que les frais de licences et de matériel (car tous n'ont pas de contrats) constituent une « mise de fonds » au rapport bien aléatoire !

★ ★ ★

Un autre nous exposait son intention de faire passer une lettre à tous les dirigeants de club, lettre dont la teneur solliciterait de l'U.V.F. une exception pour les aspirants nord-africains en ce qui concerne les courses qui leur sont ouvertes. Car, en dehors du Critérium, quelle épreuve est dotée à Alger d'un prix global de 2.000 francs ?

Nous voulons bien payer les nouveaux prix des licences mais qu'on laisse aux aspirants la possibilité de les récupérer dans les départementales toutes classes toutes catégories !

★ ★ ★

Bien entendu, si certains Nord-Africains allaient courir dans la Métropole, ils seraient soumis à la loi commune.

★ ★ ★

Le V.C.H.D., comme nous l'avons dit, organisera le 15 janvier un cross cyclo-pédestre dont la dotation est offerte par M. R. Dianoux. Cette épreuve comporterait un parcours mixte (route et sentiers) et pourrait se courir sur : boulevard Gallieni, El-Biar, route de la Colonne, sentier joignant Ben-Aknoun, Kaddous, sentier menant au marabout de Sidi-Yaya, place d'Hydra et boucle du championnat de cross.

★ ★ ★

Le Grand Prix Orosco se déroulerait en deux circuits, l'un pour les jeunes, vers l'Ouest, sur 100 à 120 km. ; l'autre pour toutes classes toutes catégories, vers l'Est, sur 150 à 160 km., et avec classement pour les 4[e] et débutants. Trois mille francs de prix seraient affectés aux deux épreuves.

★ ★ ★

Sur le traditionnel « Tour des cinquante » se courra le championnat du R.A.S.A. (individuellement et contre la montre). La date fixée serait le 18 décembre prochain. Qui battra le temps de Legras : 1 h. 7'12" en 1932 ?

BOULISME

Dans les Sociétés algéroises

C.B. Place Lelièvre. — Le concours Barbezieux est revenu à la doublette Ferrugio-Barbezieux.

A.B. Centre. — Le concours intermembres a été gagné par la quadrette Bergonzi, Imbo, Pagano, Barbolosi.

B.C. Monplaisant. — Ramon et Craousce ont gagné dimanche. Dimanche prochain, concours intersociétés ; pétanque ; 100 fr. et les mises, 10 fr. par triplette ; inscriptions au siège ; but 8 h. 30.

B. Picarde. — Sabatier est gagnant au jeu national et Stefanini enlève la consolation.

A.S.B. Robertsau. — A Sans, Seraglini et Lubrano le concours de 13 courant. Le 24, à 18 h. 30, Conseil d'administration au siège.

A.B.A. — Samedi, à 17 h., au siège, apéritif offert aux champions.

A la Fédération des Sports féminins

Au cours du congrès annuel de la Fédération féminine française de gymnastique et d'éducation physique, M. le Ministre de l'Education Nationale a décerné la rosette de l'Instruction publique à M. Hercé, membre de la Commission technique de France et président de la Commission technique de l'Afrique du Nord. Nos félicitations.

HIPPISME

Les Courses à Alger

ENGAGEMENTS

REUNION DU DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Prix des Frères Juidice. — Cross-country militaire de 3[e] série bis ; 1.100 fr. ; 4.000 mètres.

1. Rarid, 74 k. ; 2. Kroumir, 74 k. ; 3. Jobert, 72 k. ; 4. Fellah, 72 k. ; 5. Bertoumi, 72 k. ; 6. Lalek, 72 k. ; 7. Luisant, 72 k. ; 8. Lassen, 72 k. ; 9. Bataclan, 71 k.; 10. Pulsant, 70 k. ; 11. Loukzoul, 69 k.

Prix Traveler. — Au trot attelé ; 6.000 fr. ; 2.600 mètres.

1. Harlay III, 2.600 m. ; 2. Justice II, 2.600 m. ; 3. Kota, 2.600 m. ; 4. Jolly-Jack, 2.600 m. ; 5. Ibérie, 2.600 m. ; 6. Galifax, 2.625 m. ; 7. Jegun, 2.625 m. ; 8. Intransigeant, 2.625 m. ; 9. Halifax II, 2.625 m. ; 10. Ile-d'Arques, 2.625 m. ; 11. Le Rescapé, 2.625 m. ; 12. Gladiateur-M., 2.625 m. ; 13. Halloy, 2.625 m. ; 14. Jupiter XV, 2.650 m.

Prix des Soucis. — Plate, à réclamer ; 6.000 fr. ; 2.500 mètres.

1. Gomito, 18.000 fr., 61 k. ; 2. Maritza, 20.000 fr., 59 k. 1-2 ; 3. Oscar, 12.000 fr., 53 k. 1-2 ; 4. Mon-Dauphin, 12.000 fr., 53 k. ; 5. Senfeb, 12.000 fr., 53 k. ; 6. Fleur-d'Or, 12.000 fr., 50 k. 1-2 ; 7. Stavisky, 12.000 fr., 45 k.

Prix Tilly. — Au trot attelé ; 6.000 fr. ; 2.400 mètres.

1. Frimont, 2.400 m. ; 2. Klonklon, 2.400 m. ; 3. Indore, 2.400 m. ; 4. Houbigant, 2.400 m. ; 5. Félicien, 2.400 m. ; 6. Grane, 2.400 m. ; 7. Irmack, 2.400 m. ; 8. Jubilar, 2.400 m. ; 9. Etretat, 2.425 m. ; 10. Gruchet, 2.425 m. ; 11. Dastifax, 2.425 m. ; 12. Isidore III, 2.425 m. ; 13. Genèse, 2.425 m.

Prix des Violettes. — Plate, à réclamer ; 7.000 fr. ; 1.100 mètres.

1. Lokrum, 40.000 fr., 58 k. ; 2. Gomorrhe, 30.000 fr., 54 k. 1-2 ; 3. Bergère, 30.000 fr., 54 k. 1-2 ; 4. Baquoubah, 30.000 fr., 54 k. 1-2 ; 5. Brunhilde, 30.000 fr., 54 k. 1-2; 6. Lecteur, 20.000 fr., 52 k. ; 7. Clairière, 20.000 fr., 50 k. 1-2 ; 8. Rose-de-Combe, 20.000 fr., 50 k. 1-2 ; 9. Pikina, 20.000 fr., 50 k. 1-2 ; 10. Spinarella, 20.000 fr., 50 k. 1-2 ; 11. Pierrot, 15.000 fr., 48 k. 1-2.

Prix de la Vire. — Au trot attelé, à réclamer ; 4.000 fr. ; 2.800 mètres.

1. Hasparens, 10.000 fr., 2.750 m. ; 2. Duguesclin II, 10.000 fr., 2.750 m. ; 3. Drôle-de-Gosse II, 10.000 fr., 2.750 m. ; 4. Félicien, 10.000 fr., 2.750 m. ; 5. Ile-d'Arques, 10.000 fr., 2.750 m. ; 6. Iéna VII, 10.000 fr., 2.750 m. ; 7. Jalap II, 10.000 fr., 2.750 m. ; 8. Eros III, 10.000 fr., 2.750 m. ; 9. Gladiateur-M., 10.000 fr., 2.750 m. ; 10. Goa, 10.000 fr., 2.750 m. ; 11. Dastifax, 15.000 fr., 2.775 m. ; 12. Golap, 15.000 fr., 2.775 m. ; 13. Etretat, 15.000 fr., 2.775 m. ; 14. Houbigant, 15.000 fr., 2.775 m. ; 15. Genèse, 15.000 fr., 2.775 m.

Prix Victrix. — Plate ; 6.000 fr. ; 1.800 mètres.

1. Zahra, 62 k. 1-2 ; 2. Gabès II, 62 k. ; 3. C

La Bourse et les Marchés

Bourse de Paris

COURS DE CLOTURE DU 22 NOVEMBRE

Parquet

Valeurs se traitant à terme et au comptant

Cours à terme :

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 p. cent (80,50) 80,45 ; 3 p. cent amortissable (80,70) inc. ; 4 p. cent 1917 (80,75) 81,10 ; 4 p. cent 1918 (79,55) 79,60 ; 5 p. cent 1920 (amort.) (101,15) 101,70 ; 4 p. cent 1925 (139,05) 140,40 ; 4 1-2 p. cent 1932 « A » (84,30) 84,30 ; 4 1-2 p. cent 1932 « B » (82,10) 82,20 ; Caisse Autonome (819) 823.

VALEURS FRANÇAISES

Banques. — Banque de France (7885) 8195 ; Banque d'Algérie (5335) 5480 ; Banque de Paris et des Pays-Bas (1247) 1268 ; Banque Transatlantique (630) 638 ; Banque Union Parisienne (454) 450 ; Cie Algérienne (985) 990 ; Comptoir National (797) 804 ; Crédit Commercial (480) inc. ; Crédit Foncier (2705) 2785 ; Crédit Lyonnais (1570) 1585 ; Société Générale (736) 735 ; Générale Foncière (80) 84.

Canaux. — Suez (19460) 19155 ; Suez Part de Fondateurs (16200) 16090.

Chemins de fer. — **Tramways.** — Lyon (780) 794 ; Midi (583) 588 ; Nord (760) 764 ; Orléans (717) 713 ; Métropolitain (850) 854 ; Parisienne Industrie (341) 343 ; Tramways de Shanghaï (815) 843.

Eau. — **Electricité.** — Lyonnaise des eaux (1388) 1380 ; Distribution Electricité (654) 660 ; Electricité de Paris (653) 670 ; Générale Electricité (1360) 1372 ; Nord Lumière (745) 765; Thomson Houston (139,50) 144,50 ; Union Electricité (422) 427.

Forges. — **Houillères.** — **Mines.** — Ac. Nord-Est (732) 739 ; Creusot (1128) 1146 ; Tréfileries Havre (781) 794 ; Courrières (242) 245 ; Lens (329) 333,50 ; Boléo (58) 56 ; Penarroya (308) 309.

Produits chimiques. — **Phosphates.** — **Transports.** — Kuhlmann (653) 657 ; Gafsa (736) 738 ; Prod. Chimiques Alais (1691) 1700.

Valeurs diverses. — Air Liquide (1240) 1252 ; Citroën (525) 539 ; Ford (57) 59,25 ; Peugeot (455) 475 ; Say (617) 627.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Plan Young 5 1-2 p. cent (375) 386 ; Russe Consolidé (5,75) 6.

VALEURS ETRANGERES

Banque Ottomane (652) 666 ; Foncier Egyptien (4170) 4150 ; Wagons-Lits (80) 80,75 ; Central Mining (3820) 3800 ; Montecatini (174) 171 ; Rio Tinto (2538) 2530 ; Royal Dutch 1/10 (6780) 6785.

Parquet comptant :

VALEURS FRANÇAISES

Fonds d'Etat. — Emprunt National 4 1-2 p. cent 1937 (137,50) 138,25 ; Oblig. du Trésor 4 1-2 p. cent 1933 (858) 865 ; 4 p. cent 1934 (810) 813 ; 5 p. cent 1935 (877) 889 ; P.T.T. 5 p. cent 1928 (474) 476 ; P.T.T. 4 1-2 p. cent 1929 (403) 408 ; Bons du Trésor 4 1-2 p. cent 1933 (989) 990 ; 5 p. cent 1933 (1019,50) 1020,50 ; 5 p. cent 1934 (990) 994 ; 4 1-2 p. cent 1934 (993) 993 ; 4 p. cent 1935 (970) 974 ; French 7 1-2 p. cent 1921 (4135) 4149 ; 7 p. cent 1924 (inc.) inc. ; Maroc 4 p. cent 1931 (647) 649 ; Crédit National 5 p. cent 1919 (490) 492 ; 5 p. cent 1920 (480) 480 ; 6 p. cent 1923 (janv.) (495) 498 ; 6 p. cent 1923 (juin) (489) 493 ; 6 p. cent 1924 (500) 500.

Emprunts des colonies. — Algérie 3 p. cent 1902 (353) 353; 4 1-2 p. cent 1930 (689) 693 ; 4 p. cent 1930 (754) 758 ; 4 p. cent 1931 (676) 680 ; 4 1-2 p. cent 1933 (704) 710 ; 5 p. cent 1933 (749) 758 ; 5 p. cent 1934 (743) 750 ; bons 5 p. cent 1935 (839) 840 ; Tunisie 4 p. cent 1931 (662) 662 ; 4 1-2 p. cent 1932 (700) 716 ; Bons 5 p. cent 1934 (970) 985.

Ville de Paris, Foncières et Communales. — Ville de Paris 3 p. cent 1871 (365) 370 ; 4 1-2 p. cent 1929 (655) 665 ; 4 p. cent 1930 à lots (inc.) inc. ; Foncières 1909 3 p. cent (135) 136 ; Communales 1912 3 p. cent (135,50) 137 ; 1931 4 p. cent à lots (656) 665 ; 1931-32 4 p. cent (675) 685.

Banques. — **Sociétés foncières.** — Banque Industrielle Afrique Nord (253) 250 ; Crédit Algérien (1720) 1705 ; Crédit Foncier Algérie-Tunisie (458) 460 ; Sté Marseillaise de Crédit (611) 612 ; Union des Mines (140) 135 ; Fonc. Immobilière Ville Alger (220) 220 ; part bénéfic. (62) 64.

Chemins de fer. — **Tramways.** — Algérie (Chemins de fer s. routes) (inc.) inc. ; act. prior. (inc.) inc. ; Tunisiens (Bône-Guelma) (420) 420 ; T.A. joulssance (inc.) inc. ; Tramways d'Oran (inc.) inc.

Eaux. — **Electricité.** — Eaux (Cie Gle des) (1030) 1040 ; Eaux Electr. Indochine (750) 765 ; Algérienne Eclairage et Force (200) 197 ; Alsthom (145) 150 ; Eclairage et Force (377) 384 ; Energie Electrique (Cie Gle) (487) inc. ; Energie Industrielle (126) 127 ; Est Lumière (175) inc. ; Forces Motrices du Rhône (450) 445 ; Marocaine de Distribution (436) 454 ; Téléphones (345) 351.

Filatures. — Industries Textiles (Cie Gle) (1066) 1069 ; Saint-Frères (108) 110.

Gaz. — Gaz Lebon (425) 436 ; Gaz et Eaux (1389) 1388.

Forges et fonderies. — Ac. Longwy (340) 345 ; Châtillon-Commentry (1485) 1544 ; Fives-Lille (584) 595 ; Forges et Ac. Marine (368) 374 ; Jeumont (315) 310 ; Pont-à-Mousson (2500) 2450 ; Denain-Anzin (1405) 1440 ; Métaux (2280) 2250.

Houillères. — Béthune (5450) 5580; Charbonnages du Tonkin (2180) 2220 ; Mines d'Aniche (1015) 1025 ; d'Anzin (417) 419 ; Blanzy (639) 639 ; Carmaux (610) 615 ; Marles (448) 458.

Mines métalliques. — Aguilas (66) 69 ; Algérie-Tunisie (Omnium) (1601) 1565 ; Bor Jouissance (2380) 2425 ; Bou Arfa (97) 100; parts (561) 565; Guergour (1260) 1210; parts (700) 701 ; Mokta El Hadid (4600) 4620 ; Ouenza (1312) 1340.

Phosphates. — **Produits chimiques.** — Phosphates du Dyr (inc.) inc. ; Gafsa parts (1425) 1425 ; Algérienne Prod. Chimiques (112) 114 ; Bozel Maletra (198) 200 ; Fournier Ferrier (inc.) inc. ; Kali Sainte-Thérèse (1229) 1235 ; Rhône-Poulenc (808) 820 ; Saint-Gobain (2020) 2058.

Transports. — Messageries du Littoral (36,50) 37 ; Transatlantique (20) inc. ; Transports Maritimes (71) 75.

VALEURS DIVERSES

Alimentation. — Brasserie Quilmès (5050) 5030; Chapeau Gendarme act. (311) 310,50; parts (4676) 4710 ; Distillerie Indochine (394) 394; Kéroulis action (572) 565; Jouissance (468) 461 ; Vignobles Méditerranée (215) 216.

Ciments. — Chaux Ciments Maroc (102) 103 ; Lafarge « B » (527) 510 ; Nord-Afric. (240) 243.

Grands Magasins. — Bon Marché (140) 140 ; Coty (200) 198 ; Magasins Modernes (121) 122 ; Paris-France (580) 605 ; Printemps (inc.) inc.

Imprimeries. — **Librairies.** — Agence Havas (400) 400 ; Librairie Hachette (1240) 1250.

Divers. — Air Liquide parts (4270) 4300 ; Bergougnan (490) 500; Cie Marocaine (292) 301 ; Lion Noir (862) 868 ; Tabacs du Maroc (7525) 7500 ; Union Commerc. Indochinoise (55,50) 58.

VALEURS FRANÇAISES OBLIGATIONS

O.F.P. Hab. Bon Marché Alger 5 p. cent 1930 (690) 687.

Chemins de fer. — **Canaux.** — Panama (118) 118 ; Lyon 3 p. cent Fusion nouv. (316) 316 ; Midi 3 p. cent Nouv. (330) 326 ; Nord 3 p. cent Nouv. (401) inc. ; Orléans 3 p. cent 1884 (321) 320 ; Algérie C.F.R. 4 p. cent (inc.) inc. ; Bône-Guelma 3 p. cent (216) 219 ; Est-Algérien (220) 220.

Divers. — Algérienne Eclairage 5 p. cent 1929-31 (680) 690 ; Chaux Ciments Lafarge 4 1-2 p. cent 1931 (692) 682.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Espagne Extérieure 4 p. cent (inc.) inc. ; Maroc 5 p. cent 1910 (392) 385.

VALEURS ETRANGERES ACTIONS

Tramways de Tunis (291) 289 ; Auto-Hall (Sté Marocaine) (75) 75 ; Brasserie du Maroc (220) 224 ; Suédoise des allumettes (435) 425.

VALEURS ETRANGERES OBLIGATIONS

Tanger à Fez 5 p. cent (742) 725 ; 4 p. cent (9e 10e séries) (609) 601.

Banques

Valeurs se traitant à terme et au comptant

Cours à terme :

Banque Egypte (5570) 5500 ; Canadian Eagle (83,25) 83,75 ; Caoutchoucs (253,50) 253 ; Chartered (259) 255,50 ; Concordia (77,75) 78,50 ; De Beers (1576) 1575 ; East Rand (507) 507 ; Goldfields (633) 628 ; Hotchkiss (635) 644 ; Huanchaca (47,50) 48,50 ; Jagersfontein (203,50) 202,50 ; Malacca (184,50) 182 ; Eagle (48,75) 49 ; Michelin parts (1263) 1278 ; Moulins Maghreb (37,50) 38 ; M'Zaïta (167) 171 ; Navigation (200,50) 208 ; Padang (617) 618 ; Phosphates Constantine (297) 298 ; Djebel M'Dilla (164,50) 170 ; Tunis (163) 166 ; Rand Mines (1640) 1638; Crown Mines (3055) 3036; Shansi (21,25) 21,75 ; Shell (770) 766 ; Sliva (146) 119 ; Stéaua Française (351) 359 ; Terres Rouges (157) 156 ; Tharsis (293) 293 ; Tubes Sosnowice (181) 183 ; Tubize priv. (111,50) 112,50 ; Katanga cap. (44,85) 43,35 ; Vieille Montagne (2130) 2140 ; West Rand (359,50) 361 ; Mozambique (47,25) 47,75.

MARCHE EN BANQUE

Cours au comptant :

Pétroles de l'Afrique du Nord (inc.) inc.; Simmer And Jack (174,50) 178 ; Djebel Djériss Jouissance (2900) 2900 ; Douaria (502) 502 ; Ouenza Jouissance (1405) 1390 ; Sidi Bou Aouane Jouissance (inc.) inc. ; Vins du Midi et d'Algérie (inc.) inc. ; Cercle de Monaco (1335) 1335 ; Bastos (715) 715 ; Bertagna (20,50) 25 ; Héraclée Parts (3750) 3725.

CHANGES

Angleterre (livre sterling) (178,87) 178,67; Etats-Unis (dollar) (38,08) 38,225 ; Belgique (100 belgas) (643,625) 646,375 ; Danemark (inc.) inc. ; Espagne (100 pesetas) (inc.) inc. ; Hollande (100 florins) (2072,25) 2080,50 ; Italie (100 lires) (200,40) 201,15 ; Norvège (100 couronnes) (896,25) inc.; Pologne (inc.) inc. ; Roumanie (inc.) inc. ; Suède (100 couronnes) (inc.) 919,25; Suisse (100 francs) (859,625) 862,875.

CHANGES A TERME

Sur la livre : à un mois, 0,80 ; à trois mois, 3,10.

Sur le dollar : à un mois, 0,20 ; à trois mois, 0,68.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 novembre. — **Le marché, bien que relativement peu animé, n'a pas manqué de résistance sur la plupart des groupes, tant pour ce qui concerne les valeurs internationales que les titres français. Nos banques, et plus particulièrement la Banque de France à 8.200 contre 7.885, ont participé à la fermeté générale. Sur les valeurs industrielles, les différences ont été moins sensibles.**

Aux changes, la livre sterling est restée sans modification à 178,67 tandis que le dollar accentuait ses progrès à 38,2250 contre 38,08. A terme, on observait une légère détente, tout au moins à un mois. Les rentes ont été résistantes. Cependant les emprunts à garantie de change ont nettement progressé. Les valeurs internationales ont peu varié. Clôture sans grande activité sur une note toutefois non dépourvue de résistance.

Tirages financiers

COMMUNALES 4 % 1931-32 (première tranche)

Paris, 22 novembre. — Le numéro 1.235.837 est remboursé par 500.000 francs ; le numéro 151.950 est remboursé par 50.000 francs ; les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 20.000 francs : 528.615, 831.211, 1.395.650, 1.411.154; soixante numéros sont remboursés chacun par 5.000 francs et 2.651 numéros sont remboursés au pair.

Le numéro 1.576.711 est remboursé par 500.000 francs ; le numéro 2.952.934 est remboursé par 50.000 francs ; les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 20.000 francs: 1.952.783, 2.316.672, 2.325.644, 2.728.424; 60 numéros sont remboursés par 5.000 fr. et 2.651 au pair.

Le taux d'intérêt des obligations de l'emprunt Young est ramené de 5 1-2 à 5 %

Paris, 22 novembre. — Il est rappelé aux porteurs de titres de l'emprunt international 5 1/2 % 1930 du Gouvernement allemand (emprunt Young) qu'en application des accords franco-allemand du 2 août 1938, le taux d'intérêt des obligations toutes tranches munies du certificat de propriété française est ramené à 5 % par an, cette disposition devant s'appliquer pour la première fois à l'échance du 1er décembre 1938.

D'autre part, il est recomandé aux porteurs de titres de la tranche française qui n'ont pas encore obtenu les certificats de propriété française nécessaires, conformément à l'accord franco-allemand du 10 juillet 1937, à l'encaissement des coupons à compter du 1er décembre 1937, de remplir la formalité le plus tôt possible. La date extrême à laquelle ils pourront demander la délivrance des certificats a été en effet fixée au 1er décembre 1938, délai de rigueur qui ne pourra en aucun cas être prolongé.

Dépêches Commerciales

HALLES CENTRALES DE PARIS

Paris, 22 novembre. — **Fruits** (les 100 kilos) : abricots secs, 1.400 à 1.800 ; amandes sèches, 1.200 à 1.700 ; bananes, 350 à 400 ; châtaignes, 80 à 140 ; citrons, 450 à 550 ; dattes, 600 à 700 ; marrons, 100 à 250; noisettes, 1.100 à 1.250 ; noix, 500 à 750 ; oranges d'Algérie, 500 à 650 ; poires, 150 à 1.100 ; pommes, 100 à 750 ; pruneaux (le kilo), 5 à 7 ; raisins du Sud-Ouest, 350 à 500 ; tomates d'Algérie et du Maroc, 300 à 400.

Légumes (les 100 kilos) : artichauts d'Alger (le cent), 150 à 225 ; bretons (le colis), 80 à 100 ; carottes de Créances, 80 à 120 ; de Meaux, 30 à 70 ; champignons de couche, 550 à 750 ; chicorées, 160 à 200 ; choux (le cent), 20 à 70 ; de Bruxelles, 50 à 230 ; choux-fleurs (le cent), de Bretagne, 150 à 200 ; épinards, 100 à 200 ; escarole hautes, 150 à 200 ; haricots verts d'Algérie, 500 à 600 ; du Midi, 250 à 600 ; flageolets secs, 450 à 480 ; laitues de Nantes, 180 à 250 ; navets communs, 30 à 60 ; mâche, 150 à 400 ; oignons secs, 100 à 170 ; oseille, 100 à 200 ; persil, 80 à 120 ; poireaux (les 100 bottes), communs, 150 à 250 ; de Montesson, 350 à 450 ; pois verts d'Algérie, 300 à 400 ; pommes de terre d'Algérie, 200 à 240; du Midi, 200 à 250 ; de Hollande, 100 à 160 ; saucisse rouge, 80 à 90 ; radis de Paris (les 3 bottes), 0,75 à 1,25 ; radis de Nantes (les 100 bottes), 20 à 40.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 22 novembre. — Ouverture. — **Sucres** (ferme) ; courant, 310 ; proch., 311,50; janv., 313 ; 3 de janv., 314 ; 3 de fév., 315; 3 de mars, 316,50.

Farines. — Inc.

Avoines (ferme) ; cour., 95 ; proch., 92,50 ; janv., 91 ; 3 de déc., 90,50 ; 3 de janv., 90,50 ; 3 de fév., 90,50 ; 3 de mars, 90,25 ; 3 d'avril, 90.

Clôture. — **Sucres** (soutenue) ; cour., 310,50 ; proch., 312 ; janv., 313 ; 3 de janv., 314,50 ; 3 de fév., 315,50 ; 3 de mars, 317. Cote officielle : 310 à 311.

Farines. — Inc.

Farine de consommation. — 308.

Avoines (ferme) ; cour., 96,25 ; proch., 93,25 ; janv., 91,50 ; 3 de décembre, 91,75 ; 3 de janv., 91,50 ; 3 de fév., 91,50 ; 3 de mars, 91,25 ; 3 d'avril, 91,25.

MARCHE DU HAVRE

Le Havre, 22 novembre. — Ouverture. — **Cotons** (soutenue) ; novembre, 439 ; déc., 439 ; janv., 442 ; févr., 444,50 ; mars, 449,50; avril, 451,50 ; mai, 456 ; juin, 457,50 ; juill., 457,50 ; août, 458 ; sept., 459 ; oct., 458,50.

Cafés (soutenue) ; ventes : 750 sacs ; nov., 229,75 ; déc., 233,50 ; janv., 233,75 ; fév., 233,75 ; mars, 232,50 ; avril, 234 ; mai, 234,75 ; juin, 236,25 ; juill., 236,50 ; août, 238,50 ; sept., 238,50 ; oct., inc.

Clôture. — **Cotons** (à peine soutenue) ; nov., 438,50 ; déc., 438,50 ; janv., 442 ; fév., 444,50 ; mars, 449 ; avril, 451 ; mai, 455 ; juin, 456,50 ; juill., 456,50 ; août, 457 ; sept., 457 ; oct., 457,50.

Cafés (calme) ; ventes : 1.000 sacs ; nov., 230,25 ; déc., 234 ; janv., 234,25 ; fév., 234,25; mars, 234 ; avril, 234,75 ; mai, 235,75 ; juin, 237 ; juill., 237,25 ; août, 239,25 ; sept., 239,25 ; oct., inc.

Poivres. — Tellichery : tous, 285 ; Saïgon : tous, 230.

MARCHE DE MARSEILLE

Marseille, 22 novembre. — **Blés.** — Taxés.

Avoines. — Algérie 47-48 kg. mach. emb. prompt (Msille), logés, manque.

Orges. — Maroc 4 p. 100 emb. lm. logés CAF, 99 à 99.50.

Huiles d'olive. — Tunisie : première press., disp. CAF, suiv. qual., 1.080 à 1.100 ; deuxième press., nu qual CAF, 1.060 à 1.070; troisième press. ind., 975 à 1.000 ; Algérie surfines nues, qual CAF (Msille), 980 à 1.000.

Lampantes. — Corse, disp., manquent ; Algérie 5 p. 100 disp. nues, les 100 kilos, 860 à 865 ; Maroc 5 p. 100 disp. nues, 860 à 865 ; Levant, entrepôt, nues CAF (Msille), 850 à 855.

Coprahs. — FM mixed D.E.I., taxe acheteur, escompte 1 p. 100 (livres), 9-2-5 à 9-12-6.

Tourteaux. — Arachides rufisque extra blancs (francs), 105 ; blancs, 96 ; ordinaires, manque ; coprahs cochin, 130 ; ordinaires, 110 ; palmistes, 93 ; ricins, 57.

Les 100 kilos vrac disponible, pris en fabrique, par 10.000 kilos minimum.

Huiles graines à fabrique. — Arachides, manque ; 5 degrés, 402,50 ; coprahs, 305 ; palmistes, 302,50 ; palme blanchie, 290 ; rouge Dahomey, 260 ; rouge Côte d'Ivoire, 230.

Les 100 kilos, fûts à rendre, tare nette.

Huiles graines comestibles. — Arachides neutr. désod. disp., 480/490 ; arachides rufisque sup. disp., 490 à 500 ; arachides rufisque extra dispon., 480 à 500 ; arachides neutres, manquent ; sésames aliment. désod., manquent ; aliment. ord., manquent.

Les 100 kg. nus gare, magasin ou quai Marseille, droits de douane compris.

Suifs. — Saponification, 300 ; comestibles, premier jus, 480.

Les 100 kilos logés en pétroliers, gare départ.

MARCHES ETRANGERS

LONDRES, 22 novembre. — **Caoutchoucs.** — OUVERTURE (calme) ; feuilles fumées disp., 7 3/4 ; A ; déc., 7 3/4 A ; janv.-mars, 7 7/8 P Vd ; avril-juin, 7 15/16 P Vl; juill.-sept., 8 P Vl ; paraffine hard, disp., 7 3/4.

LIVERPOOL, 22 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE (facile) ; déc., inc. ; mars, 4/ 1/4 ; mai, 4/5 3/4 ; nouveau contrat : mars, inc. ; mai, inc. — CLOTURE (soutenue) ; déc., 4/5 3/8 ; mars, 4/5 7/8 ; mai, 4/6 1/2 ; nouveau contrat : mars, 4/3 7/8 ; mai, 4/4 3/4.

Cotons. — OUVERTURE. — Américains : janv., 484 ; mars, 485 ; mai, 483 ; juill., 480 ; oct., 464 ; Giza : nov., inc. ; janv., 782 ; mars, inc. ; mai, inc. CLOTURE. — Américains : nov., 483 ; déc., 484 ; janv., 485 ; fév., 486 ; mars, 487 ; avril, 485 ; mai, 484 ; juin, 482 ; juill., 481 ; août, 476 ; sept., 471 ; oct., 466 ; Giza : nov., 765 ; déc., 782 ; janv., 782 ; fév., 775 ; mars, 775 ; avril, 771 ; mai, 771 ; juin, 771.

ALEXANDRIE, 22 novembre. — **Cotons.** — OUVERTURE. — Sakels : nov., inc. ; janv., inc. ; mars, inc. ; mai, inc. Ashmouni : déc., inc. ; fév., inc. ; avril, inc. ; juin, inc. ; oct., 1.073 ; Giza : nov., inc. ; janv., 1.402 ; mars, 1.409 ; mai, inc. ; nov., inc. — CLOTURE. — Sakels : nov., 1.366 ; janv., 1.416 ; mars, 1.432 ; mai, 1.440 ; Ashmouni : déc., 1.108 ; fév., 1.114 ; avril, 1.119 ; juin, 1.119 ; oct., 1.076 ; Giza : nov., 1.380 ; janv., 1.402 ; mars, 1.409 ; mai, 1.414; nov., 1.366.

Marché clos mercredi et jeudi.

NEW-YORK, 22 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Santos n° 4 : décembre, 650 P ; mars, 664 à 665 ; mai, 675 P ; juillet, 675/678 ; sept., 678 P ; Rio n° 7 : déc., 422 A ; mars, 436 A ; mai, 441/450 ; juill., 441/452 ; sept., inc. (irrégulière).

Cacaos. — OUVERTURE. — Soutenue ; déc., 451 P ; janv., 457 P ; mars, 470 P ; mai, 481 P ; juill., 492 P ; sept., 501 P ; oct., 504 A.

Cotons. — OUVERTURE. — Déc., 870/871; mars, 854 ; mai, 831-832 ; juill., 813 ; oct., 783.

Sucres. — OUVERTURE. — A terme sur nov., inc. ; déc., inc. ; janv., 208-209 ; mars, 208/210 ; mai, 212/214 ; juill., 215/217 ; septembre, 218/219. Nouveau contrat: à terme sur mars, 109 1/2 ; mai, 111 ; juill., 112 1/2 ; sept., 113 1/2.

Sucres de Cuba. — 107.

CHICAGO, le 22 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Déc., 62 3/4 ; mai, 65 1/2; juill., inc. ; maïs : déc., 46 ; mai, 50 1-4 ; juill., 51 3/8 ; avoines : déc., 25 3/4 ; mai, 26 3/4 ; juill., 26 3/4 ; seigles : déc., mai, juill., inc.

BUENOS-AIRES, 22 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Déc., 637 ; janv., inc. ; fév., 700 ; maïs : déc., 618 ; janv., 635 ; fév., 646 ; avoines : nov., 525.

WINNIPEG, 22 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Déc., 58 1/8 ; mai, 61 ; juill., 62 1/8 ; avoines : déc., 27 3/8 ; mai, 28 ; juill., inc. ; seigles : déc., inc. ; mai, 40 3/4 ; orges : déc., 35 1/4 ; mai, 36 1/8.

METAUX

Londres, 22 novembre. — Prix à la tonne anglaise (1.016 kilos). — **Antimoine spécial:** 70 à 71 ; cuivre : comptant, 43-10-10 1/2 ; à terme, 44-0-7 1/2 ; étain : comptant, 212-2-6 ; plomb : comptant, 15-17-6 ; zinc : comptant, 13-18-1 1/2 ; fer blanc : 21/6 et 21/6 ; argent en barres (0,925) : comptant, 20-1/16 ; à terme, 19-9/16 ; or : 148-9 ; platine : 150 -/-.

AVIS DE DÉCÈS

TRANSMISSION PAR TELEGRAPHE

Afin d'éviter tout retard, les avis de décès qui seront transmis télégraphiquement doivent être expédiés à l'adresse suivante : PUBLIHAVAS ALGER

Le Maire et le Conseil Municipal d'Attatba font part du décès de

Jean-Victor JOLIVET

Fils de M. Henri Chastanier, leur collègue

survenu à Attatba. Ses obsèques ont eu lieu à Marengo, le 22 novembre.

BOURKIKA. — **L'Ardèche Algérienne.** — Le Président et le Conseil d'Administration ont la douleur de faire part aux sociétaires du décès de

Monsieur Jean CHASTANIER

Fils de Mme et M. Henri Chastanier, administrateur, conseiller municipal à Attatba

Madame Veuve Pappalardo, née Giordano, et ses enfants ;

Les familles Pappalardo, d'Alger et d'Italie ; Cirillo, Edvige, Cioffi, Amabbile, Landi, Dicrescenzo, amis et parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur PAPPALARDO François

survenu à Alger, le 22 novembre, à l'âge de 74 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 14 heures. Réunion, 1, boulevard de Provence, Bât. B.

Mme Vve Muscat Angélo, née Christiane Galléa, et ses enfants, Josiane et Charles ; M. et Mme Bournouville, née Muscat, et leurs enfants ; M. et Mme Guiseppi, née Muscat, et leurs enfants ; M. Galléa, ses enfants et petits-enfants, et leur nombreuse famille, ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté

Monsieur Angélo MUSCAT

leur époux, père, frère, beau-frère, gendre, oncle, neveu, cousin, parent et allié, survenu le 22 courant, à l'âge de 30 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 10 h. Réunion au domicile mortuaire, 48, rue de Picardie.

L'ALMA. — Madame Veuve Marradès ; Mademoiselle Odette Escalès ; M. Jean Escalès ; Monsieur Moutet et leur nombreuse famille vous font part du décès de leur père chéri

Monsieur Mathieu ESCALES

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 15 h. 30. Réunion au domicile mortuaire.

POMPES FUNEBRES A. GUYE. — ALGER
38, r. Rovigo. T. 351-71 - Roig, rep., l'Alma

DELY-IBRAHIM. — Mme Vve Jean Oster ; Mme et M. Jean Oster et leurs enfants ; Mlle Elise Oster ; Mme et M. André Roth et leur fille ; Mme et M. Louis Roth ; Mme et M. Louis Ascione et leur fille ; M. Jacques Oster et ses enfants, ainsi que toute leur nombreuse famille, vous font part du décès de leur regretté

Monsieur Jean OSTER

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, décédé à Dély-Ibrahim, à l'âge de 82 ans, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu demain jeudi à neuf heures trente. Réunion domicile mortuaire.

Des fleurs seulement.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi ».

(V. 7, Timothé).

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
62-64, r. de Constantine. T. 327-03 et 327-04

Les familles Llobet, Quissac, Rigal, parentes et alliées, vous font part du décès de leur cousine

Madame Marie GARCIA

Inhumation au boulevard Bru, aujourd'hui, à dix heures.

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
64, r. de Constantine. Tél. : 327,03 et 327,04

BOURKIKA. — Mme Vve Letrado François et sa fille Thérèse ainsi que leur nombreuse famille, ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté

Monsieur François LETRADO

et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu mercredi 23 novembre, à 15 h. 30.

Réunion au domicile mortuaire, route de Montebello, Bourkika.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

DOUERA. — M. Duval Lucien, Mme née Carratala, et leur fils Roger ; leur nombreuse famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont montré tant de sympathie à la suite du décès de leur regretté

Monsieur Pierre DUVAL

Madame Veuve Paul Domard ;
Monsieur René Domard, Madame et leurs enfants ;
Monsieur Marcel Domard et leurs familles, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de leur très regretté

Monsieur Paul DOMARD

Chevalier de la Légion d'Honneur

prient leurs amis, connus et inconnus, d'Alger, du Maroc, de Tunisie et de France, et tout spécialement la population entière de la région de Marengo, tant européenne qu'indigène, de bien vouloir trouver ici, avec leurs remerciements émus, l'expression de leur profonde gratitude.

Mme Vve Doucet, née De Félice, et sa famille remercient sincèrement M. Bettoli et la Section des Sapeurs-Pompiers de Boufarik, de Blida et de Mouzaïaville, le Maire, les Conseillers et la population qui leur ont témoigné tant de sympathie lors du décès de leur regretté

Monsieur Victor-Camille DOUCET

Quincaillier à Mouzaïaville

Mesdemoiselles Marie et Eugénie Baugier et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur chère et regrettée

Madame Veuve Gustave BAUGIER

Madame Veuve Albert Seiller et ses enfants ; Monsieur et Madame Victor Seiller et leurs familles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de leur époux, père et fils regretté

Albert SEILLER

Architecte S.A.M.

décédé à Alger, le 13 novembre 1938.

Mme Vve Victor Gagnard et sa nombreuse famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de marques de sympathie à l'occasion du décès de leur cher et regretté époux

Monsieur Victor GAGNARD

décédé à Lavigerie, le 16 novembre 1938.

INFORMATIONS MUNICIPALES

VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES

Le Maire de la ville d'Alger a l'honneur de rappeler, d'une façon expresse, aux intéressés, que la vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie (art. 6 de la loi du 15 février 1902).

Les parents ou tuteurs sont personnellement tenus à l'exécution de cette prescription et les certificats de vaccination délivrés par les docteurs ou les sages-femmes doivent être adressés au bureau d'hygiène, 1, bis rue Eugène-Robe qui en tient registre.

Très peu de certificats de vaccination des enfants nés en 1937 ont été déposés au bureau d'hygiène. Les parents retardataires sont invités à satisfaire à cette prescription, sans délai, s'ils ne veulent pas encourir les poursuites prévues par le décret du 27 mai 1907 : amende de 1 à 5 francs et prison en cas de récidive (art. 471 du Code pénal).

Les médecins et les sages-femmes appelés à délivrer des certificats sont priés de vouloir bien, au besoin, rappeler cette prescription aux familles.

Le THERMOGÈNE
ouate révulsive
appliqué sur la peau engendre la chaleur et combat
TOUX-GRIPPE
RHUMATISMES
POINTS DE CÔTÉ
LUMBAGO, ETC.
C'est un remède
SÛR
SIMPLE
RAPIDE
Vous pouvez l'employer sans interrompre vos occupations.
Toutes Pharmacies : 4.90

BRONCHES FRAGILES

Voici le moyen de passer un bon hiver.

Les personnes faibles de la poitrine doivent prendre en hiver certaines précautions. Aucun remède ne les préservera mieux des bronchites et de leurs complications que le Sirop des Vosges Cazé réputé depuis 30 ans pour son efficacité.

"Aux premiers froids, écrit Monsieur E. FOURNET, 17, rue des Gâlines, Paris (20e), j'étais pris d'une toux quinteuse, saccadée, qui me déchirait la poitrine ; mes bronches sifflaient et j'avais une impression d'étouffement qui ne disparaissait qu'après l'expulsion de mauvais crachats. Un ami me conseilla du Sirop des Vosges Cazé et bien m'en a pris de l'écouter, car dès le début, je me suis senti soulagé. Ma toux se calma et je pus me reposer. Maintenant, dès le début de l'hiver, je commence mon traitement. Grâce à lui, plus de quintes, plus de crachats, plus de nuits blanches. Je suis tranquille tout mon hiver".

Prenez, vous aussi, du Sirop des Vosges Cazé et vous serez soulagé. D'excellents résultats sont obtenus dans tous les cas de rhume, bronchite, catarrhe, asthme, emphysème, oppression, étouffements.

Sirop des Vosges Cazé

Le gd flac. 18 frs Tes pharmacies. Cazé, Phcien, 68 bis, av. de Châtillon, Paris

302

Réveillez la Couleur de vos Cheveux
SANS TEINTURE

Comment les faire paraître plus clairs ou plus foncés

Voici la brillantine qui active naturellement la coloration des cheveux, et le fait paraître plus riche grâce à son magique pouvoir « irradiant ». C'est la Brillantine du Docteur Roja, à base d'Huile de Pensylvanie, la plus fluide du monde. Elle est tellement légère qu'elle forme un nuage de « micro-gouttes » qui enrobe chaque cheveu d'une fine pellicule irradiante. Voyez ! — votre chevelure brille 3 fois plus, parce que chaque cheveu brille séparément. Touchez vos cheveux : ils sont soyeux — et non pas gras comme avec les brillantines ordinaires. L'Huile de Ricin dans la brillantine Roja « sursalimente » le cheveu, et le rend si souple que les indéfrisables et mises-en-plis durent 2 fois plus longtemps. NOUVEAU ! pour mettre des reflets plus saisissants dans les cheveux noirs, blancs ou platine, demandez la dernière nouveauté du Docteur Roja : la brillantine Roja Bleue. Flacon-pulvérisateur breveté, partout. Exigez le nom du Dr Roja sur la boîte.

440

**S

LES SPECTACLES

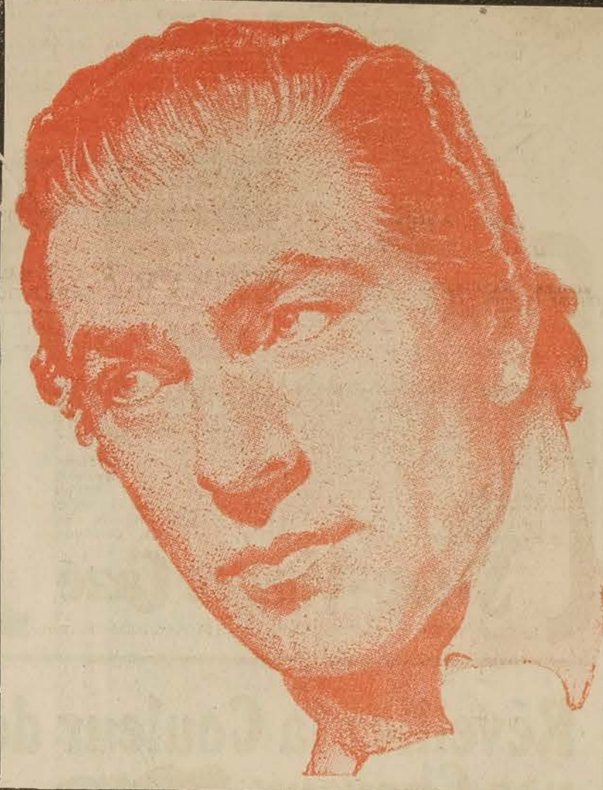

MAJESTIC
Matinée 15 h. 30 — Soirée 21 h.
En soirée, retour gratuit par C.F.R.A. - T.A.

2 DERNIERS JOURS
DU
MERVEILLEUX PROGRAMME

HATEZ-VOUS D'ALLER VOIR ET ENTENDRE LE CELEBRE COUPLE

Martha EGGERTH
Jean KIÉPURA
dans le charme de
LA BOHÊME

En première partie :
Ricardo Cortez dans
L'homme aux 100 voix

— VENDREDI —
Une superproduction
LES AVENTURES DE MARCO POLO
Une grandiose réalisation magistralement interprétée par
l'idole du jour
Gary COOPER

REGENT
Spectacle perm. 14 h. 30
Soirée 21 h. 15
LE SCHPOUNTZ passe à 14 h. 45 et à 17 h. 15

Grâce à FERNANDEL, Marcel PAGNOL a pu nous sculpter un « SCHPOUNTZ » idéal. Il a su être vaniteux jusqu'au ridicule, attendri jusqu'à la bouffonnerie, ému jusqu'à la sincérité... Quel excellent acteur !

Pierre Wolff
(« Paris-Soir »)

FERNANDEL
ORANE DEMAZIS
dans
SCHPOUNTZ
un film de
MARCEL PAGNOL
LÉON BÉLIÈRES - ROBERT VATTIER
CHARPIN

Mat. 15 h. 30 Soirée 21 h. **EMPIRE** **Plus que 3 séances**
WARNER BAXTER, ALICE FAYE dans **LE ROI DU MUSIC-HALL**
et « TERRE DE RESURRECTION » avec
ANNA STEN et FREDRIC MARCH
JEUDI EN SOIRÉE
SIMONE SIMON dans YVETTE YVETTE

M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **Variétés** BARRAGE TRAGIQUE et dans SI TU REVIENS **Reda Caire**

M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **Montpensier** OMBRE QUI TUE, 4e ép. L'ENFER et Charlie Chan aux Jeux Olympiques

M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **Alcazar** AVENTURES DE JEVES Crime du Docteur Crespi, av. **Von Stroheim**

M. 15 h. 30 Soir. 21 h. **Palace** UN MEURTRE A ETE COMMIS, av. L'ARGENT PAR LES FENETRES **Florelle**

Hus.-Dey S. 21 h. **ROYAL** BARRAGE TRAGIQUE et FERNANDEL dans **BARNABE**

STAR Perm. 13 h. 30 Soirée 21 h. Louez !...
On n'a jamais vu ça : Deux gros films : et Duvallès, Aimos, Pauley, C. Darfeuil ds: **Gary Cooper** ds **DÉSIR**, av. **M. Diétrich**
La Belle de Montparnasse

MUSSET PRIX 4 et 5 frs
Mat. 15 h. 30 - Soir. 21 h. 2 grands films
FAUX TEMOIGNAGE et RALPH BELLAMY
avec CAROLE LOMBARD et FERNAND GRAVEY dans
LA PEUR DU SCANDALE

REX 5 rue Horace Vernet Soirée 21 h.
Clark GABLE et Joan CRAWFORD
LOUFOQUE et Cie et Le défenseur silencieux

Adolphe Wolhbruk, Yvette Lebon, Charles Vanel, Colette Darfeuil, Charpin
MICHEL STROGOFF

RIO P. 13 h. 30 S. 21 h. 15
Et vous rirez aux larmes avec
Raymond CORDY, Josette DAY
S. E. ANTONIN

OLYMPIA Permanent 13 h. à 20 h. Soirée à 21 h. **DERNIER JOUR**
La plus petite des grandes vedettes, SHIRLEY TEMPLE
dans une délicieuse comédie musicale **MAM'ZELLE VEDETTE**
et un merveilleux roman, admirable et puissant
AMOUR D'ESPIONNE
avec DOLORES DEL RIO - GEORGE SANDERS et PETER LORRE

TRIANON
Matinée 15 h. 30 — Soirée 21 h.
Danielle DARRIEUX
dans **KATIA**
et Jh. Calleïa - Chester Morris dans
Les hommes traqués

ROBERT **TAYLOR**
Vivent les étudiants !
LIONEL BARRYMORE
VIVIEN LEIGH - MAUREEN O'SULLIVAN
EDMUND GWENN, GRIFFITH JONES
RÉALISATION DE JACK CONWAY

DEMAIN à l'OLYMPIA
Un film **jeune** joué par des **jeunes**
Une grande **exclusivité**

A l'occasion du 40e anniversaire de la découverte du RADIUM par Pierre et Marie CURIE
HISTOIRE DU RADIUM
film d'un intérêt vraiment exceptionnel

AU COLISÉE ET AU VOX
2 DERNIERS JOURS DE
CHERI BIBI
avec Pierre FRESNAY, Jean-Pierre AUMONT, DALIO et AIMOS
En 1re partie : Méditerranée, enjeu de l'Europe, un document sensationnel
Perm. de 13 h. à 20 h. — Soirée avec loc. à 21 h. 15

Vendredi prochain au Colisée et au Vox
Sacha GUITRY, Jacqueline DELUBAC, ARLETTY dans
DÉSIRÉ
avec Pauline CARTON, Saturnin FABRE et Jacques BAUMER
l'œuvre la plus comique de SACHA GUITRY
BIENTOT, LE CHEF-D'ŒUVRE INCONTESTE DU CINEMA
LES DIEUX DU STADE
le film qui a obtenu la plus haute récompense à la Biennale de Venise de 1938

SPLENDID Perm. 13 h. 30 Soirée à 21 h. **I Dernier jour** du chef-d'œuvre en couleurs
LA BATAILLE DE L'OR
avec GEORGE BRENT - OLIVIA DE HAVILLAND - CLAUDE RAINS

DEMAIN JEUDI, DEBUT, à 13 h. 30, DU FILM
MON PÈRE ET MON PAPA
avec JULES BERRY - BLANCHE MONTEL - GUSTAVE LIBEAU
Une comédie pleine de jeunesse, de gaieté et d'esprit

CAMEO Actualités P. 13 h. 30 S. 21 h. 15
LAUREL ET HARDY dans **LA BOHEMIENNE**
Myrna Loy et William Powel ds **Nick Gentleman détective**

MARIGNAN Matinée 15 h. 30 - Soirée 21 h.
DIABLE AU CORPS, av. Henry Fonda
TOURA DEESSE DE LA JUNGLE film en couleurs
avec la plus belle femme du monde **DOROTHY LAMOUR** et RAY MILLAND
Demain : Le prestigieux artiste Errol Flynn et Anita Louise
dans LA LUMIERE VERTE
et un drame puissant et pathétique
Un film qui vous émerveillera
La ville gronde, av. **Claude Rains**

MONDIAL Matinée 15 h. 30 Soirée 21 h.
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST
PAUL MUNI dans ON A TUE

BIJOU Mat. 15 h. 30 Soirée 21 h.
GRIBOUILLE, av. **Raimu** et Michèle Morgan
KING-KONG avec **Fay WRAY** et **Robert AMSTRONG**

CASINO MUSIC-HALL
DEUX DERNIERS JOURS DE
AMOR comique bouffe
KAMBAR, virtuose accordéoniste
Juliette PETIT, réaliste
A 16 h. CONCERT DANSANT - Jeu de la Boule

ODEON Formidable succès de J. Cagney ds UNE GRANDE BAGARRE
Mat. 15 h. S. 21 h. LA GRIFFE DU HASARD, avec Larquey

MARCHÉS DES VINS ET ALCOOLS

(Service spécial de « La Dépêche Algérienne » par télégrammes de ses correspondants particuliers.)

MARCHE DE MONTPELLIER

Montpellier, 22 novembre. — La Chambre de commerce publie la mercuriale suivante :

Vins. — Rouges 8 deg. 5 à 10 deg., 14 fr. 75 à 16 fr. ; moyenne des 9 deg., 15 fr. 50 ; vins de cafés, 16 fr. 75 à 18 fr.

Physionomie du marché

La situation devient préoccupante, aussi de nombreux vignerons et négociants étaient venus cet après-midi à la Bourse afin de se faire une opinion. Tout d'abord on se rend compte que les transactions demeurent limitées. Les demandes sont en effet moins nombreuses et le commerce des places de consommation n'est vraiment pas rassuré sur l'augmentation que, nécessairement, le vin supporte du fait des derniers décrets, et cependant la propriété estime qu'elle n'a pas dit son dernier mot ou plutôt que le statut viticole doit lui obtenir des prix plus élevés.

On estime que les 18 fr. par degré promis par le président de la Commission des boissons bien avant que les décrets Reynaud n'apparaissent sont un minimum. L'opinion dans les milieux viticoles est qu'il ne faut pas songer à obtenir le moindre fléchissement des cours. En effet, le vigneron pour un 8 deg. 5 exige 127 et 128 fr., pour un 9 deg. sa demande est de 137 à 140 fr., tandis que le prix de 160 fr. ne se discute nullement pour un 10 deg. En conséquence, la situation ne supporte pas de changement. Les affaires sont réduites avec une résistance encore plus accentuée du vigneron.

LA RECOLTE DE VIN DU DEPARTEMENT DU GARD S'ELEVE A 5.101. 320 HECTOS POUR 1938

Nimes, 22 novembre. — La déclaration de récolte de vin pour 1938, pour le département du Gard, est la suivante : 5.101.320 hectolitres, en augmentation de 939.194 hectolitres sur 1937.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1938

ACTIF

Espèces en caisse, au Trésor et à la Banque de France	1.288.456.788,97
Avoirs dans les Banques et chez les Correspondants	1.258.378.568,23
Portefeuille, Effets et Bons de la Défense Nationale	3.451.531.404,13
Coupons à encaisser	221.720.708,97
Reports	26.545.775,18
Avances sur garanties	379.072.020,09
Comptes courants divers	2.447.989.993,74
Rentes, Actions, Bons et Obligations	31.265.557,85
Participations financières	21.094.424,10
Immeubles et Immobilière parisienne et départementale	71.381.787,75
Comptes d'ordre	111.609.607,82
Actionnaires	302.354.500 »
Acompte de l'exercice	»
	9.611.401.136,83

PASSIF

Capital	625.000.000 »
Réserves	390.000.000 »
Bénéfices reportés à nouveau	20.119.436,41
Intérêts et dividendes à payer aux actionnaires	7.845.697,65
Comptes de chèques.	2.286.420.435,83
Dépôts à échéance fixe	222.692.100 »
Comptes courants divers	5.660.558.723,16
Acceptations à payer	183.909.835,87
Comptes d'ordre	214.854.907,91
	9.611.401.136,83

Certifié conforme :
Le Directeur général :
H. ARDANT.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : **105 millions de francs** entièrement versés
SIEGE SOCIAL :
50, rue d'Anjou, PARIS

SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1938

ACTIF :

Caisses et Banques, Fr.	108.603.232 71
Correspondants	146.142.361 60
Effets en portefeuille et Bons de la Défense Nationale	1.060.237.479 47
Comptes courants	299.472.378 58
Avances garanties	165.591.141 88
Rentes, actions et obligations	9.192.672 22
Immeubles urbains	46.000.000 »
Immeubles ruraux	6.781.465 53
Comptes d'ordre et divers	60.159.448 97
Total — Fr.	1.902.180.180 96

PASSIF :

Capital — Fr.	105.000.000 »
Réserves :	
Prim. sr act. 65.000.000 »	
Statutaire.. 10.500.000 »	90.403.506 13
Extraordin. 14.903.506 13	
Dépôts et comptes courants	1.386.463.842 99
Effets à payer	25.468.866 79
Comptes exigibles après encaissement	72.097.471 48
Bons à échéance	57.841.304 01
Comptes d'ordre et divers	130.603.006 44
Caisse de Prévoyance du Personnel	33.022.597 03
Dividendes à payer	1.279.586 09
Total — Fr.	1.902.180.180 96

HALLES CENTRALES D'ALGER

PRIX DE GROS DES LEGUMES ET FRUITS

Mercuriale du mardi 22 novembre 1938

Légumes. — Artichaute violets gros, la douz., 12-16 ; moyens, 7-10 ; blancs, 7-8 ; betteraves, la douz., 3-8 ; blettes, la douz., 2-10 ; carottes en paquets, la douz., 3-12 ; équeutées, les 100 k., 40-80 ; céleris gros, la douz., 12-14 ; moyens, 6-7 ; choux frisés, la douz., 6-20 ; choux-fleurs gros, la douz., 12-25 ; moyens, 8-12 ; petits, 4-8 ; courges, les 100 k., 50-60 ; courgettes grosses, les 100 k., 25-30 ; moyennes, 45-60 ; petites, 80-125 ; endives, les 100 k., 400-600 ; épinards, la douz., 4-7 ; fenouils gros, la douz., 5-6 ; moyens, 3 ; haricots verts fins, les 100 k., 150-300 ; gros et moyens, 50-150; gris fins, 150-300 ; gros et moyens, 50-150 ; mange-tout, 150-250 ; blancs à écosser, 300-325 ; rouges, 250-300 ; navets en paquets, la douz., 3-8 ; équeutés, les 100 k., 50-80 ; oignons verts en paquets, la douz., 3-9 ; secs, les 100 k., 50-110 ; olives noires, les 100 k., 275 ; patates rouges, les 100 k., 30-60 ; blanches, 40-110 ; petits pois autres variétés, 150-350 ; piments, les 100 k., 25-40 ; pommes de terre rouges grosses, les 100 k., 70-90 ; moyennes, 60-60 ; petites (grenaille), 40 ; blanches grosses, 50-80 ; moyennes, 40-75 ; petites (grenaille), 30-50; poireaux en paquets, la douz., 7-12 ; poivrons longs gros, la douz., 0.25-1.50 ; rouges gros, 6-8 ; moyens, 3-4 ; radis, en paquets, 2-5 ; salades : laitues, la corbeille, 4-20 ; escarole, 5-15 ; romaines, 10-22,50 ; frisées, 6-15 ; cressons en paquets, la douz., 2-3 ; tomates lisses, les 100 k., 100-200 ; côtelées, les 100 k., 50-175 ; topinambours, les 100 k., 60-75 ; thym en paquets, la douz., 15-18.

Fruits. — Cédrats, les 100 k., 100 ; citrons, le cent, 25-40 ; clémentines, les 100 k., 300-600 ; dattes, les 100 k., 300-400 ; mandarines, les 100 k., 150-300 ; oranges : Thomson, les 100 k., 250-375 ; ordinaires, 125-200 ; pommes de France, les 100 k., 150-350 ; raisins kabyles blancs, les 100 k., 375-450 ; noirs, 425-500 ; rouges, 375-450 ; variétés diverses, 200-350.

Ces prix ne concernent que les marchandises saines et fraîches.

A NOS ABONNES

Toute demande de changement d'adresse, pour qu'il en soit tenu compte, doit être accompagnée d'une des dernières bandes d'envoi et de la somme de 2 francs en timbres-poste.

AVEC MOBILOIL-ARCTIC PLUS DE MARCHE A SEC

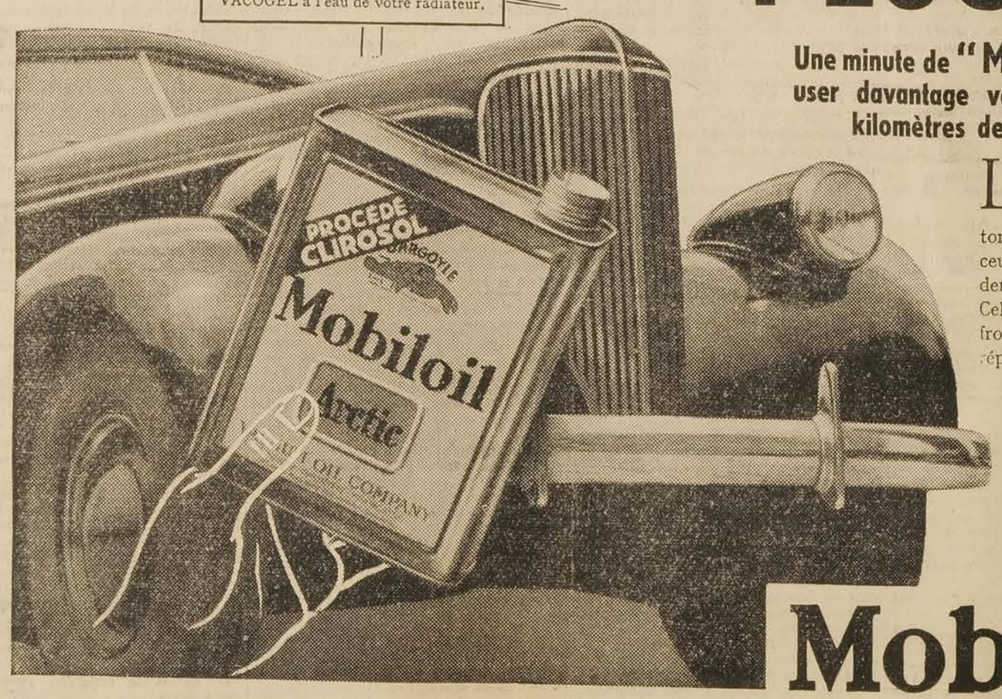

Une minute de "MARCHE à SEC" peut user davantage votre moteur que mille kilomètres de marche normale.

LA « marche à sec » compte certainement parmi les plus dangereux ennemis de l'automobiliste. Elle menace tous ceux qui, en hiver, ont l'imprudence d'employer de l'huile d'été. Celle-ci, épaissie par le moindre froid, met un certain temps à se répartir dans tous les organes du moteur qui, pratiquement, tourne sans être graissé.

Aujourd'hui, les millions l'automobilistes qui emploient Mobiloil-Arctic ignorent totalement la « marche à sec ». L'extrême fluidité à froid de Mobiloil-Arctic permet à celle-ci de circuler instantanément dans votre moteur, même à de très basses températures. Vous n'aurez qu'à appuyer sur le démarreur : votre moteur partira immédiatement.

Mais ce n'est pas tout. Bien que fluide à froid, Mobiloil-Arctic reste **parfaitement visqueuse** lorsque, sous l'action du moteur, elle devient presqu'aussi chaude qu'en été. Vous pouvez donc rouler sans souci d'octobre à avril avec Mobiloil-Arctic dans votre carter.

Aujourd'hui même, vidangez votre moteur et mettez-y de la Mobiloil-Arctic raffinée par le Procédé Clirosol.

GARGOYLE

Grâce à Mobiloil-Arctic, vos frais n'augmenteront pas.

Si vous employez Mobiloil-Arctic, votre consommation d'essence, d'huile et vos frais de réparations seront aussi faibles après des dizaines de milliers de kilomètres qu'aux premiers jours. En effet, Mobiloil-Arctic, grâce au Procédé Clirosol, ne renferme que des éléments 100 % lubrifiants. Elle assure donc une protection absolue. Elle retarde ainsi le **kilométrage critique**, c'est-à-dire le moment où une voiture présente les premiers symptômes de fatigue.

Protégé par Mobiloil, votre moteur gardera bien plus longtemps son nerf, sa souplesse, son silence — en un mot **sa jeunesse.**

Mobiloil-Arctic

Il n'y a qu'une seule Arctic c'est l'huile d'hiver produite par Mobiloil

Petite Poste Militaire

Une mère inquiète. — S'il attend 42 ans, il aura sa retraite proportionnelle mais il ne pourra plus postuler pour un emploi puisqu'il aura dépassé la limite d'âge. S'il part à 40 ans, il perdra sa retraite. C'est à choisir, mais je crois qu'ayant souscrit un engagement de cinq ans à la Légion il est obligé de le terminer.

A.G. — C'est une question à poser au ministre de la Guerre par la voie hiérarchique. Je ne peux vous donner qu'un avis personnel : je ne crois pas qu'il obtienne satisfaction.

Capitaine B.R. — 1) Oui; 2) Oui; 3) Non, seulement les 15 avril et 15 octobre de chaque année et à condition qu'il soit titulaire du B.P.E.S.M.

B.R.D.L. numéro 9. — Votre affectation est parfaitement régulière, il n'y a rien à faire pour revenir à Alger.

Made. B.X666. — Affectation parfaitement régulière. N'avait aucun droit à être changé d'affectation. Il n'y a rien à faire. Il sera d'ailleurs observé au corps et soigné si son état le nécessite ; vous n'avez donc aucune crainte à avoir.

M. G., Télemly. — Je suis au regret de ne pouvoir vous être utile en la circonstance. Voyez l'Office du combattant qui pourra peut-être quelque chose pour vous.

LE CAPITAINE CONSEILLER.

NOS SOCIETES

PHOTO-CINE CLUB D'ALGER. — Ce soir, mercredi, 41, rue Denfert-Rochereau, causerie : « Faites du cinéma », suivie de projections de films. Sociétaires et sympathisants invités.

ELAN DE BAB-EL-OUED. — Fanfare : mardi, élèves clairons. Jeudi, répétition générale. Gymnastique (section fillettes) : lundi, mercredi et vendredi, de 18 à 20 heures, cours par le moniteur Zamitt ; inscriptions à l'Olympique. Commissaire de semaine, M. Rivéro.

UNION PHILHARMONIQUE DE BAB-EL-OUED. — Ce soir mercredi, à 21 heures, répétition générale.

GROUPEMENT ARTISTIQUE ALGEROIS. — Ce soir mercredi, à 18 heures, réunion Conseil d'administration au local, 8, rue des Tanneurs. A 18 h. 30, répétition générale. Vendredi, à 18 h. 30, répétition Léo Devey en vue prochaines sorties Cherchell et Tizi-Ouzou. Présence indispensable.

LA VIE SOCIALE

CONFEDERATION DES SYNDICATS PROFESSIONNELS FRANÇAIS. — Section des vins et tonnellerie : Les responsables de la section des vins et tonnellerie, réunis au siège des S.P.F., 18, boulevard Baudin, Alger, mardi 22 novembre, ont décidé l'ordre du jour suivant : 1° assemblée générale fixée au 1er décembre ; 2° renouvellement du bureau ; 3° fixation du prix du timbre pour 1939 ; 4° élection d'un délégué départemental. Comprenant l'importance de cet ordre du jour, nombreux seront nos camarades qui assisteront à l'assemblée générale.

Section nouveautés et grands magasins : C'est dimanche prochain que se tiendra la deuxième assemblée générale de la section. Un ordre du jour très important y sera développé et les adhérents, ainsi que les sympathisants, devront y assister en grand nombre.

SYNDICAT NATIONAL DES E.P.S. — Assemblée générale jeudi 24 novembre, à 9 heures 30, à la Bourse du Travail d'Alger. Renouvellement du bureau. Questions diverses.

M. Charles CHELPI, représentant
8, rue Vasco-de-Gama - Alger

FEDERATION DES COMITES DE QUARTIERS

COMITE DE LA ROBERTSAU. — A la réunion du Conseil d'administration samedi 3 décembre, à 18 heures, au local du Cercle de La Robertsau, sont conviés exceptionnellement tous les sociétaires et sympathisants du quartier. Le président fera un exposé de l'œuvre entreprise par la Fédération des comités de quartiers qui groupe actuellement vingt-cinq comités et qui prépare une grande assemblée générale à laquelle toute la population algéroise est invitée à assister.

LES ARBRES DE NOEL

ECOLE MATERNELLE
DU CLOS SALEMBIER

Désirant organiser un arbre de Noël, les comités amis de l'école font appel à la générosité de toutes les personnes qui s'intéressent aux enfants. Il faut pouvoir donner un jouet, des bonbons à tous et des vêtements aux plus déshérités. Les dons seront reçus, avec reconnaissance, par M. Havaux, président du syndicat du Clos Salembier et par la directrice de l'école maternelle.

EVENTRATION

Ptoses générales, suites d'opération, descentes d'organes et toutes les affections abdominales soutenues avec « **Edelette** », ceinture-gaine brevetée, sont définitivement vaincues. Sa précision et sa technique para-médicale ont fait l'admiration des médecins et provoqué la reconnaissance de milliers de personnes qui la portent et la recommandent. Sa souplesse et son élégance l'ont fait adopter par les plus exigeants. Il faut l'essayer pour le croire.

M. BONOMO, Orthopédiste
1, Place d'Isly (1er étage)

UNIVERSITE D'ALGER

FACULTE DES LETTRES

Archéologie musulmane. — (M. Marçais, professeur) : Cours public du mercredi 23 novembre, à 10 heures, salle 4, nouveau bâtiment. Sujet : « Les arts mobiliers en Egypte ».

EXAMENS ET CONCOURS

MEDECINS BREVETES
DE LA MARINE MARCHANDE

Un examen pour l'obtention du brevet de médecin breveté de la marine marchande aura lieu, à Bordeaux, vendredi 23 et samedi 24 décembre 1938. Les épreuves écrites commenceront le 23 décembre à 9 heures à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, place de la Victoire. Les candidats devront être pourvus de pièces d'identité.

Les demandes d'inscription à l'examen, établies sur papier timbré et revêtues d'un timbre fiscal de 20 francs pour paiement de droits d'inscription, seront reçues jusqu'au 8 décembre. Elles devront être adressées à M. le Directeur de l'Inscription Maritime, Bordeaux. Pour la constitution du dossier, s'adresser au bureau de l'Inscription Maritime, secrétariat.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ELEVES

ECOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES (Groupe algérien). — Demain soir, à 18 h. 15, Bar Richelieu, rue Richelieu, apéritif amical. Tous les sociétaires sont priés d'y assister.

L'ECZÉMA ENFIN GUÉRI

Du reste aucune maladie de la peau ne résiste à quelques applications du Remède D. D. D. lequel attaque le mal à sa racine même, *sous* l'épiderme. Au bout de quelques jours plus de démangeaisons, plus de boutons, de plaques ou d'ulcères qui rongent. Un échantillon gratuit qui vous convaincra vous sera envoyé par Scott et fils, 318, rue Saint-Honoré, Paris. Dans toutes les pharmacies.

LE REMÈDE D. D. D
soulage instantanément

Abonnez-vous à " ÈVE "
LA REVUE IDEALE DE LA FEMME

Le Gérant : ALFRED PALMADE

Bon hiver malgré le mauvais temps !
Vous braverez le froid, la pluie, la neige ; vous supporterez impunément l'attente glaciale que le train, l'autobus vous infligent si au premier frisson, au premier symptôme de rhume ou de grippe vous prenez, avec une infusion chaude, quelques comprimés.

D'ASPIRINE
USINES DU RHÔNE
La grande Marque Française
Pub. A.B.C.

LES MEDECINS SUPPRIMENT RAPIDEMENT LES DEMANGEAISONS

Un remède simple, qui donne des résultats instantanés et concluants

Une petite application et... soulagement immédiat ! Quelle joie alors de se voir débarrassé de ces affreuses démangeaisons ! Après quelques jours toutes traces d'eczéma, d'hémorroïdes, ulcères ou abcès ont disparu ! C'est là l'expérience de milliers de personnes qui ont suivi les recommandations de leur Docteur en appliquant VEGEBOM du Dr Miot, remède remarquable, exclusivement végétal.

Elle ne s'attendait pas à un effet aussi rapide !

Le cas de Mme Pascal, par exemple, est typique. Elle a commencé l'usage de VEGEBOM sur l'ordonnance de son Docteur pour se débarrasser d'un affreux eczéma. Après la première application, Mme Pascal fut très étonnée de ne plus éprouver les démangeaisons et la cuisson qui la torturaient sans répit. Deux jours après l'eczéma ne suppurait plus et peu à peu elle constata qu'une nouvelle peau saine se formait à la place de ce vilain eczéma.

VEGEBOM du Dr Miot agit aussi vite parce que ses riches huiles et plantes médicinales — les plus adoucissantes et les plus curatives connues de la science — pénètrent instantanément à travers la peau jusqu'à la racine même du mal, où elles calment, décongestionnent et cicatrisent.

Les ulcères, hémorroïdes, abcès, furoncles, acné, gerçures et tous maux de pieds disparaissent complètement avec deux ou trois applications.

En vente dans les pharmacies à Frs 10 la boîte et en grand **tube (triple contenance)**, à Frs 22., avec garantie de remboursement par le laboratoire du Végébom du docteur Miot, 56, rue de Chézy, à Neuilly-sur-Seine, si vous n'êtes pas satisfait du résultat.

VEGEBOM du Dr MIOT

AVIS AU COMMERCE

Porteurs connaissements s/s « **Ploubazlanec** », Marseille-Alger, 50 balles semoule de riz ; s/s « **Espiguette** », Marseille-Alger CHA/AA, 112 sacs arachides CHA/BB, 112 sacs arachides sont invités échanger urgence connaissement faute de quoi sera procédé nomination tiers consignataires, marchandises séjournent qual risques, périls, frais marchandises.

COMPTOIR ALGEROIS
CONSIGNATION
18, boulevard Baudin, Alger

MESSAGERIES DU SAHARA

Service entre BORDJ-BOU-ARRERIDJ M'SILA et BOU-SAADA

Départ de **Bordj-bou-Arréridj : 6 heures** et **15 heures.**
Arrivée à **Bordj-bou-Arréridj : 10 heures** et **18 heures.**
Départ de **Bou-Saâda : 6 heures** et **13 heures.**
Arrivée à **Bou-Saâda : 11 heures** et **19 heures.**

Pour téléphoner à
LA DEPECHE ALGERIENNE
Cinq lignes :
396-55 et suivants

La Vie Moderne Exige une Montre *anti-magnétique*

LES moteurs électriques, les appareils de T.S.F., le téléphone, les automobiles peuvent magnétiser votre montre.

Le magnétisme se fait sentir où l'humidité et la poussière ne peuvent entrer. Il est invisible... et pourtant, dans certains cas, il freinera ou arrêtera votre montre. Une montre sur quatre données à réparer est plus ou moins magnétisée.

Les Montres Tissot sont anti-magnétiques

Les organes réglants d'une montre sont particulièrement sensibles à l'aimantation. Dans les montres Tissot ils sont fabriqués à l'aide d'un métal qui résiste aux champs magnétiques.

La maison Tissot a été fondée en Suisse en 1853. Voici donc près d'un siècle qu'une main-d'œuvre spécialisée fabrique cette montre de haute précision.

Le boîtier est hermétique au sable et à la poussière.

Malgré toute la valeur qu'elle représente, vous pouvez acheter une Tissot à partir de 275 Fr.

Nickel chromé **435 fr.**

Tissot
LA MONTRE ANTI-MAGNÉTIQUE

COMPAGNIE FRANCE-NAVIGATION
Ligne Primeurs Alger-Marseille
Le Vapeur de 1re cote « **CAP-PINEDE** » partira pour Marseille et Sète **samedi 26 courant**, à 18 heures
Agence générale à Alger : **COMPTOIR ALGEROIS DE CONSIGNATION, 18, bd Baudin.** Tél. 360-18 et 325-37

Pour trouver ce que vous cherchez Utilisez nos

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Révélation

Le Célèbre Professeur AOUR, dont la réputation est devenue mondiale, a décidé de distribuer GRATUITEMENT, à titre purement humanitaire et aux mille premières personnes qui en feront la demande :

1° La Mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, préparée d'après votre nativité, dont la possession apporte la victoire ;

2° L'Horoscope (véritable étude de vie) qui révélera, entre autres choses, les moyens pour chacun de gagner à la LOTERIE, en indiquant le jour, la tranche et les nombres favorables ;

3° Un billet de Loterie absolument gratuit, à toutes les demandes qui lui paraîtront réunir les qualités requises pour gagner au tirage de la prochaine tranche, comptant uniquement sur la reconnaissance des favorisés.

Des attestations par milliers et des félicitations des gagnants de la LOTERIE NATIONALE sont à votre disposition.

Vous pouvez faire un essai de 20 jours sans aucun engagement de votre part.

Faites lui confiance et découpez la présente annonce en l'envoyant avec l'indication de votre date de naissance (heure et lieu si possible).

N'ENVOYEZ NI ARGENT, NI TIMBRES

Professeur EDAOUR, 59, r. Victor-Hugo, Lyon

JEUNES GENS NE VOUS TOURMENTEZ PLUS
Avec les Capsules GURGOL Prix 15 fr. et l'Injection Sèche BRERA Prix 5 50
Les ECOULEMENTS LES PLUS ANCIENS sont toujours guéris
SUCCES ASSURE
Envoi discret par poste — Dans toutes les Pharmacies
Dép. Gal : Labres JEHAN et BRERA, Montauban (T.-et-G.)

Une excellente MARGARINE
ROSE MARIE
Affiliée à « **Unis France** »
DEPOT : **EISENCHTETER Fils**
9, rue Livingstone, ALGER

Quel doux bien-être !

Vous serez entouré de la plus douce et de la plus confortable chaleur avec le

nouveau radiateur soufflant

Calor

Un nouveau système de ventilation chauffante, breveté, répartit uniformément et rapidement la chaleur dans toute la pièce. Il évite la surchauffe gênante ou dangereuse au voisinage immédiat de l'appareil, permet une utilisation plus rationnelle de la chaleur et une grande économie de courant.

Prix
Soufflant en calorine marbrée, complet en ordre de marche..... **330 fr.**
Modèle chromé à grande puissance et à 3 régimes de chauffe, complet en ordre de marche..... **658 fr.**

En vente chez les Electriciens et dans les grands Magasins
Demandez la notice à
CALOR - Place de Monplaisir - LYON

VENTE EN GROS : SOCIETE GENERALE D'ELECTRICITE
ALGER - 5, rue Joinville, 5 - ALGER

Petites Annonces Classées

Rubriques « DEMANDES D'EMPLOIS » et « OBJETS PERDUS ou TROUVES », 5 fr. la ligne. Toutes les autres rubriques : 10 fr. la ligne. La ligne est décomptée à raison de 18 lettres, chiffres ou signes, pour la première ligne et de 22 lettres, chiffres ou signes, pour les lignes suivantes ; ces prix s'entendent pour insertion simultanée dans LA DEPECHE ALGERIENNE et L'ECHO D'ALGER. Minimum : 2 lignes. Transmettre les ordres, accompagnés de leur mandat, à l'AGENCE HAVAS, 57, rue d'Isly, ALGER

DEMANDES D'EMPLOI

TOPOGRAPHE métreur expérimenté demande place. — Ecrire Agence Havas 6289.

T. B. cuisinière, b. références. Ecr. Agence Havas 6321.

PREPARAT. en pharm. marié, sér., compét., réf. 1er ordre, cans. arabe perfct. Ecrire Etab. pharm. BOURELY, Alger.

CONTR. ameubl. ay. 15 ans pratique, b. références, cherche emploi dans maison sérieuse. Ecrire Havas 6293.

J. F., conn. coiff. coupe, cout., trav. mén., repass., prés. p. parents, demande emploi. Ecrire Agence Havas 6297.

STENO - dact. chcr. situation stable, bonne inst. et réf. Ecrire Agence Havas 6307.

STENO-dact. ch. pl. matin ou trav. domic. Ecr. Havas 6311.

CUIS.-mén., âge sérieux, ch. pl. ou ménage. Ecr. Havas 6317

VITICULT., franç., 30 ans Algérie, ay. géré pl. dom., con. t. cult. surtout vitic., vinif., dem. gérance ou 1er com., b. référ. Ecrire Havas 6315.

DIPL. dact. aide-compt., ch. emp. bureau jour. ou ½. Ecrire 45, ch. Ed.-Caweil, Alger.

OFFRES D'EMPLOI

900 FR. p. mois en trav. chez vous. Ecrire « Revue Vivre et Prospérer » à Valenciennes (N)

ON DEMANDE jeune sténodactylo, notions commerciales et placier connaissant bonneterie, confections, nouveautés. — Ecrire Agence Havas 6329.

VENDEUSES auxiliaires capables. BAZARD, 38, r. Michelet.

COUPLE sachant exploiter hôtel-restaurant av. petit caution. ACHACHE, 7, pl. Bresson.

MOULEUR demandé Fonderie Bronze, rue Beauregard, Hamma.

ON DEMANDE bonne à tout faire sachant cuisiner. S'adresser Agence Havas 6305.

DEM. bonne s. cuis., couchée ou non, sér. réf. ex. Se pr. mat. DEZES, v. de la côte en Glaise, ch. Picard, Télemly

ON DEMANDE magasinier parlant arabe pour exploitation agricole environs Alger. S'adresser Agence Havas 6291.

DEM., région Corso. chef chantier europ. et t. cult., réf. ANDRE, quai, voûte 64.

ON DEM. pers. sér. pour visiter clientèle Bourse, fortes comm. Ecrire avec références Agence Havas 6337.

OFFRES, DEMANDES DIVERSES

ORANGERS, mandariniers greff. 2 ans. Arbres fruitiers et forestiers. Pl. d'ornements. Rosiers. PEPINIERES GREGORI Joseph, Boufarik. Tél. 1-43.

HORTICULTEUR. Cat. franco. DEJOUANY, Boufarik.

MACHINES imprimant adresses et textes fixes occ. COURTOIS, 30, avenue Dujonchay.

ORANGERS, clémentiniers extra. Navarro, Boufarik. T. 0-01

DIVERS - OCCASIONS

FIANCES, bagues, cadeaux. BIJOUTERIE CACHOT, 6, rue Bab-Azoun.

POELES : charbon, bois, pétrole, bon état, 38, r. Lefébure.

ACHETERAIS machine à coudre. Ecrire Havas 6327.

A V., s. à m., app. à gaz. — ALZIARY, 3, r. Desfontaines.

MOTO Peugeot AL 14, salle à m., bureau, meubles, divers. 8, rue Joinville, 1er étage.

Abonnez-vous à « EVE »
Le grand journal féminin illustré

F. de chambre sérieuse pour El-Biar. Adresse Havas 6331.

REPRES. demandés cond. avant. ECNA, 56, rue Marey.

B. à t. f. débutante. LAMALLE, 108, ch. Fontaine-Bleue.

ON DEM. bonne à t. f. sachant repasser. CONCIERGE, 46, rue d'Isly.

REPRESENTANTS. Quelques postes disponibles dans 3 départements. Conditions requises : vendeurs expérimentés, bonne instruction, libres de suite. Fixe et commission. Ecrire seulement LA NATIONALE, Caisse enregistreuse, 10, bd Laferrière, Alger.

CHEF ouvrier pour propriété environs Alger, libre de suite, excellentes références exigées. Agence Havas 6341.

ON DEMANDE pour exploitation agricole région Bougie, un bon forgeron-maréchal connaissant également le charronnage. S'adresser E. THOMAS, La Réunion.

BONNE cuisinière, références, couchant place, pour villa Mustapha. S'adresser Concierge, 22, rue Constantine, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

BONNES ouvrières flou et bonnes demi-ouvrières tailleur. ALPHONSINE, 124 bis, rue Michelet.

TAILLEUR. Apprentie. 41, rue d'Orléans.

LES ASTRES vous conseillent

Prévisions pour aujourd'hui Mercredi 23 novembre

Jour de chance, surtout le matin, et d'activité créatrice qui portera ses fruits dans les affaires. Déplacements et voyages favorisés, moins bon pour les relations et les engagements sentimentaux.

Les natifs du jour seront fiers, ambitieux et fidèles. Il y aura des orateurs et des écrivains parmi eux. En général, des événements imprévisibles les favoriseront aux alentours de 35 ans. Ils voyageront beaucoup et se fixeront souvent loin du pays natal.

Robert MARKAB.

AVIS DIVERS

PLATRE agricole. PLATRIERES DU CAMP-DES-CHENES, 4, rue Chanzy. Téléphone 0-08, Maison-Carrée.

ARGENTERIE, brillants, choix splendide à des prix incomparables, occasions magnifiques. PARIS - BIJOUX, Diamantaire-Expert, 6, rue Rovigo.

VIEIL OR 28 le gr., pièces 36.50, or fin 41.50 le gr. échange + cher. DANON, Cathédrale

PLATRE agricole livré à domicile. Plâtrières de Mouzaïa-les-Mines, avenue de la Chiffa, Blida. Tél. 26-40.

2e AVIS - L'épicerie de M. FORCELLINO Joseph, 2, rue de Belfort, a été vendue à Mme Vve XIBERRAS. Opposit. s. quinzaine, même adresse.

A V., orangers t. variétés. BENEJEAN Ch., Sidi-Moussa.

DETECTIVE, filat., div., const. MONDIAL, 7, rue Strasbourg.

MUSSET, seul Prof. de coupe réputé par travail non par tapage, montre des actes. 6, rue des Chevaliers-de-Malte.

DAC, comptabilité, redressem., mise à jour, déclarat. Conseils gratuits. 15, bd Laferrière. Téléphone 356-71.

VIEIL OR, pièces or, dentiers, débris, j'achète jusqu'à 36 fr. le gramme, or fin 41 fr. BANULS, 24, rue Bab-el-Oued et 1, rue du Coq (angle Chaussures André, 14, rue d'Isly).

PECHERS amiral Dewey, pommiers Jonathan, excellente variété américaine garantie. Domaine RAVEL, à Descartes, Oran.

PEDICURE. F. PASTOR. — Réouverture. Téléph. 386-48.

AUTOMOBILES

ACHETONS comptant auto toutes marques. AUTO-GARAGE, 4, rue Docteur-Trolard.

PALAIS AUTO, 47, r. Michelet. Achète, prend à la vente.

LOCATION d'autos sans chauffeur. GARAGE SERRA, 4, rue Docteur-Trolard. Tél. 335-78.

OCCASIONS récentes aux meilleures conditions. Ets LAVAYSSE, 38, rue Michelet.

ACHAT max. cpt auto et cam. occas. Echange, vente, crédit. Sté AUTREX, 14, rue Bourlon, concessionnaire Berliet.

A V., cam. Rochet, 3.700 av. cart. J. FRONDIN, Aïn-Taya.

ACHETEUR auto sept places même démodée, très bon état. Ecrire Agence Havas 6303.

BERLIET CBAC Diesel CLM plateau et monte-fût, bon état, bas prix. AUTREX, 14, rue Bourlon. Téléphone 348-64.

CTTE 800 k., 7 cv. entièr. revisée. P. rgts s'adress. KOUBA-GARAGE, Kouba.

FORD V8, modèle très récent, C.I. 4 pl. Ets LAVAYSSE 38, rue Michelet.

CITROEN 10 cv cabr., Peugeot 402, Fiat 6 cv C.I., Simca 5 décap. Garage, 6, bd Baudin.

PROPRIETES-VILLAS

BIRKADEM, gde villa, 516 m2. 4 p., nomb. dép. Px 110.000. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

37 KM. Alger, 20 ha 1er choix, tout vigne, gros rap. 850.000. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

REDOUTE, t. 405 m2 à 55 f. Discrétion. IMM., 14, r. Isly.

VILLA moderne avec jardin à El-Biar payable env. 600 p. mois. Consulter SEINA, 15, rue Charras, Alger.

JE CHERCHE à louer villa. Ecrire Agence Havas 6295.

COUP fusil, terrain litt. Px 12.000. BOUDET, 26, r. Isly.

ON ACHET. petite prop. ou villa bord mer ou mont. Ecrire Agence Havas 6287.

VILLA, Parc d'Hydra, 4 p., cuis., d. de b., beau jardin. Px 125.000. Torrès, 23, r. Hoche.

VILLAS à vendre, Télemly-El-Biar. ANDRIEU, 1, r. Berlioz

ACHETEUR cptant, ppté pl. rapp. irrig., 25 k. Alger, 15 h. env., 1er chx, totalité ou part., vigne, court. s'abst. — Ecrire Agence Havas 6343.

IMMEUBLES

CLIMAT DE FRANCE, 2 bâtim. rap. net 38.000. Px 400.000 f. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

SOMMES achet. immeuble Alger, banlieue. IMMOBILIER-ISLY, 23, rue d'Isly.

3 ET., nf, r. 28.500. P. 300.000 AGENCE ISLY, 5, rue du Coq.

A V., Belcourt, villa, 5 p., cuis., w., c., g., é., gd jardin, sup. tot. 300 m2. Px 200.000. PROUX, 14, r. Prévost-Paradol

A V., aux Sources, j. villa 3 p., s. de b., w., gar., gd jard., sup. total. 542 m2, c., é. Px 120.000 PROUX, 14, r. Prévost-Paradol

A V., Pointe, gde vil. 5 ét., 4 app., ter., buand., 2 gar., c., g., é., sup. tot. 350 m2. P. 350.000 PROUX, 14, r. Prévost-Paradol

BELCOURT, im. 300 m. R. 24.000. Px 210.000 ; Télemly, r. 21.000. Px 250.000. AG. IMMOBILIERE, 8, rue d'Isly.

VILLA luxe, St-Raphaël, 10 p., garage, chauf. central. Px 400.000. La Redoute, 7 p., gar. luxe. Px 210.000. AG. IMMOBILIERE, 8, rue d'Isly.

FONDS DE COMMERCE

A LOUER sans p. v., p. tous usages, vaste mag. avec sous-sol de 200 m2 aérés, clairs, w. c., eau, élect. 17, rue Borély-la-Sapie.

SALON de coiffure à vendre. Prix très intéressant. S'adresser CAFE DES ARCADES, Ruisseau-Alger.

CAFE bien situé à v. 50.000. Ecrire Agence Havas 6323.

CAFE pr. Alger, inst. mod., b. 9 a., l. 600, app., jard. Px 40.000, fac. Boudet, 26, r. Isly.

A V., cause dép., salon coif. H., 2 faut., prix intér. Ecrire Agence Havas 6325.

TRES beau local bien éclairé 430 m2, conviendrait primeuriste. CATHRIN, rue Lamoricière, Hussein-Dey. Tél. 0-18.

JE CEDE p. 7.000 f. crémerie, épic., vins., pouv. s'adj. tab., lég., b. qu., loy. 200 f., pas d'app. Daube, 15, bd Laferrière

PLUS. vins, liq. et tabac, café, bras., hôtel Alg. banl. Voir Immobilier-Isly, 23, rue d'Isly.

VILLA luxe, St-Raphaël, 10 p., garage, chauf. central. Px 400.000. La Redoute, 7 p., gar. luxe. Px 210.000. AG. IMMOBILIERE, 8, rue d'Isly.

A V., rais. san., 10 k. Alger Et. con. loy. m., rec. 300-350. Px sac. Proux, 14, r. P.-Paradol.

SERAIS acheteur matériel boulangerie bon état. S'adres. EPICERIE, 28, rue Fourrier, à Blida.

CAUSE départ, vendrais boulangerie intéressante. S'adresser GUILLENNE, 8, rue Magnin, Blida.

BEAU mag. à céd. ts comm., loy. modéré. 6, av. de la Marne

A VENDRE, bazar, H.-Dey, 25, rue Constantine. S'y adresser.

MAGASIN central avec bail pour tout commerce, à céder. Voir Agence Havas 6345.

PHARMACIE, qu. pop., l. 400, chif. aff. 150.000. Px 80.000 f. AGENCE ISLY, 5, rue du Coq.

ELEVAGE

LOULOU Poméranie nain. ELEVAGE POINTE-PESCADE.

ARRIVAGE mulets Savoyards, Les Issers. Téléph. 44 ; Marengo. Téléph. 1-55. SIRERA.

APPARTEMENTS

COPROPRIETE, 50 bd St-Saëns, appts et studios, tout conf., v. mer et coteaux, jardin privé, dep. 28.000 la p. Sarfati, arch., 8, r. Languedoc, 3 à 6 h.

CHERCHE ch. meub., conf., av. cuis. Ecrire Havas 6335.

CEDE app. cent., 3 p., c., s.b. av. repr. meub. Ad. Havas 6313

CH. app. meub., s. de b., cent. Ecrire Havas 6319.

4 P., s. de b., tout façade, rep. s.d.b. Concierge, 41, r. Michelet, 9 à 11 h. et 2 à 6 h.

CHERCHE appt 4 p., conf., hauteur Télemly, libre 1er janvier proch. Ecrire Havas 6347.

MEN. fonct. ch. 15 janv., 3 p., l. 400-450, Agha à Nelson. POUSSIN, 9, rue Toussenel.

PL. centre, appt complèt. remis neuf, 5 p., cuis., s. de b., eau, gaz, élect., vue spl. sur baie, libre fin courant, loy. 500, repr. 3.000. COLLET, 19, rue Henri-Martin.

A L., 3 p., c., très aéré, gds balc. 7, ch. Jemmapes, Yusuf.

BEL appt, 3 p., c., l. conf., 375, im. mod. 60, rue Picardie

2 PIECES et cuisine vides à louer. 8, rue Ampère.

ACH. ap. 2 p., c., s. de b., sol. lev., vue. Ec. Havas 6301.

APP. 2 pièces et cuisine, loyer modéré, pour 1er décembre, urgent. Ecrire Havas 6333

3 ET 2 P., tous usages, 1er, DETECTIVE, 8, rue Tanneurs.

LIB. de s., 2 p., cuis., s.b., loyer 280. 33, rue Marey.

OFFRES, DEMANDES DE CAPITAUX

HYPOTHEQUES ttes som., sol. rap. BOUDET, 26, r. Isly.

CHERCHE ass. ou command. disp. 30.000. Gros bénéf. ass. Ecrire Agence Havas 6309.

A PLACER, 200.000 et 25.000 en 1res hyp. Ecrire Havas 6299.

PRETS à fonctionnaires. — PROUX, 14, r. Prévost-Paradol

FONCTIONNAIRE demande 4.000 f. à 12 %, rembours. 300 f. par mois. Faire offres Agence Havas 6339.

DEM. prêt hyp. 550.000 fr. sur imm. IMMOBILIER-ISLY, 23, rue d'Isly.

FONCTIONNAIRES. - Prêts. CREDIT COLONIAL, 71, r. Isly

PERDU, TROUVE

PERDU broche Tolède dimanche. Rapp. c. récomp. 7, r. Warnier, 3e ét. Tél. 328-14.

La Dépêche Algérienne
Compte Ch. Post. Alger 20-21

Tarif des Abonnements

ALGERIE

1 mois	12 »
3 mois	35 »
6 mois	68 »
12 mois	132 »

FRANCE ET COLONIES

1 mois	13 »
3 mois	38 »
6 mois	74 »
12 mois	144 »

ETRANGER

I. — Union postale

1 mois	21 50
3 mois	63 »
6 mois	124 »
12 mois	244 »

II. — Suisse

Au-dessous de 15 jours, l'exemplaire	1 10
15 jours	16 50
1 mois	33 »
3 mois	100 »
6 mois	195 »
12 mois	387 50

N.B. — Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande du journal et deux francs en timbres.

POUR VOS VOYAGES
Adressez-vous à l'**OFFICE DE VOYAGES** de « **La Dépêche Algérienne** », 9, boulevard Laferrière, Alger, qui vous réservera vos places sur les paquebots, sans frais et aux tarifs officiels

VACHES LAITIERES
Libérables cette semaine, joli convoi Montbéliardes
DURAND, Laiterie du Bon Pasteur, Ravin de la Femme Sauvage. - Téléphone 691-26

Air-France

RESEAU AERIEN MONDIAL

Horaires d'hiver 1938 - 1939

ALGER, MARSEILLE, LYON, PARIS
Départ d'Alger tous les jours, sauf lundi, à 6 h. 45. Arrivée à Marseille, 12 h. 25 ; à Lyon, 14 h. 25 ; à Paris, 16 h. 10.

ALGER, ORAN, CASABLANCA
Départ d'Alger lundi, mercredi, vendredi à 9 h. 30. Arrivée à Casablanca, 14 h. 25.

ORAN, CASABLANCA
Départ d'Oran tous les jours à 11 h. 30. Arrivée à Casablanca à 14 h. 25.

ALGERIE, A.O.F. (Dakar)
Départ d'Oran les jeudi et dimanche à 11 h. 30.

ALGERIE, AMERIQUE DU SUD
Départ d'Oran les dimanches à 11 h. 30.

ALGERIE, ORIENT, EXTREME-ORIENT
Départ d'Alger les mercredi et samedi à 6 h. 45.

Renseignements **Cie AIR-FRANCE**
ALGER — 4, boulevard Carnot — ALGER
ORAN — Place de la Bastille — ORAN
ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES

Lire tous les jours nos « PETITES ANNONCES »

Société d'Imprimerie de Presse Algérienne, 6, avenue Pasteur, Alger.

Pour la légalisation de la signature de l'imprimeur. — L'adjoint délégué,

Le bureau du Comité exécutif du parti radical-socialiste a approuvé à l'unanimité les déclarations de M. Daladier concernant les décrets-lois

(Information page 4)

La Dépêche Algérienne

LE GRAND QUOTIDIEN DE L'AFRIQUE DU NORD

9, boulevard Laferrière, Alger. — 40 Cmes — LE PETIT ALGERIEN — Tél. : 396-55 et la suite. — Ch. p. : 20-21

54e ANNÉE - N° 19.190

1938 NOVEMBRE 17 JEUDI Saint AGNAN

PUBLICITE ALGER : Agence HAVAS, 57, r. Isly Concessionnaire de l'Ag. Africaine Tél. 352.82 352.83 PARIS, Ag. Havas, 62, r. de Richelieu Et dans toutes ses succursales de Province

Session extraordinaire des Assemblées algériennes

Le Gouverneur général et le Président des Délégations demandent que soient consentis des sacrifices pour la protection de l'Empire français

(Information page 4). Le président Bordères prononce son discours (Photo S. Rolando fils).

Après les décrets-lois

UNE CRISE MINISTÉRIELLE SEMBLE INEVITABLE

Les anciens combattants refusent de consentir les sacrifices volontaires que leur a demandés le Gouvernement

Convoqué par M. Daladier, le groupe radical-socialiste de la Chambre examinera, demain matin, la situation

Demain après-midi, un Conseil des Ministres se tiendra à l'Elysée

Les anciens combattants répondent négativement à la demande de sacrifices du Gouvernement

Paris, 16 novembre. — Au banquet de Luna Park samedi dernier, M. Daladier avait demandé aux anciens combattants d'examiner la possibilité de sacrifices volontaires sur le budget des pensions.

Réuni hier soir le bureau de la Confédération nationale a arrêté les termes d'une déclaration qui devait être remise aujourd'hui au président du Conseil et au ministre des Pensions. **Cette réponse longuement motivée est négative. Elle rappelle par exemple que les sacrifices analogues déjà consentis en 1934 et en 1935 n'ont eu aucune efficacité. Elle indique aussi que devant l'augmentation croissante du coût de la vie les anciens combattants n'avaient encore demandé aucun rajustement. Elle souligne enfin que, alors qu'aucun effort n'a été demandé aux parties prenantes du budget un super-sacrifice est réclamé des anciens combattants atteints déjà par les décrets-lois au même titre que tous les citoyens français.**

Le Conseil des ministres se réunit demain

Paris, 16 novembre. — Un Conseil des Ministres se tiendra vendredi prochain dans l'après-midi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Lebrun.

Bien que l'heure n'en ait pas été fixée c'est vraisemblablement vers 15 heures que se tiendra la réunion gouvernementale, M. Daladier devant se rendre, dans la matinée, devant le groupe radical-socialiste de la Chambre.

(*Suite page 4*)

Le 2e Congrès des polices nord-africaines se tient à Oran

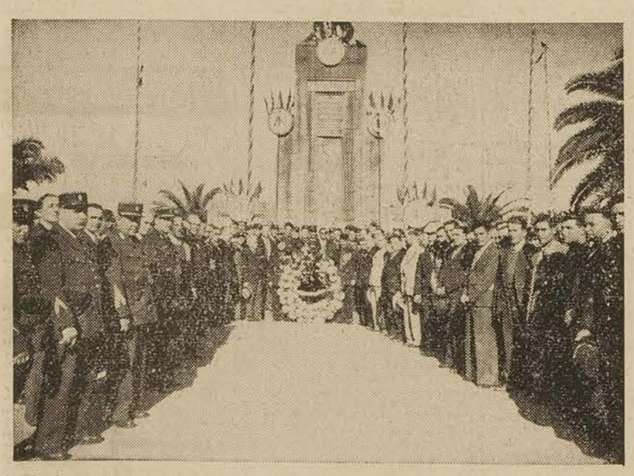

Mardi matin a eu lieu à Oran, l'ouverture du IIe Congrès des Polices nord-africaines. A 11 heures, les congressistes se sont rendus au monument aux Morts où ils ont déposé une couronne de fleurs. — Notre cliché : **Une vue de la pieuse cérémonie** (Photo Moris, Oran).

UN NOUVEAU MARIAGE DANS LA MAISON DE SAVOIE

Les souverains italiens viennent d'annoncer officiellement les fiançailles de leur fille, la Princesse Marie de Savoie (en haut), avec le Prince Louis de Bourbon-Parme (en bas)

LINDBERGH SONGERAIT A S'INSTALLER DÉFINITIVEMENT EN ALLEMAGNE

New-York, 16 novembre. — Tous les journaux annoncent que Lindbergh songe à s'installer définitivement en Allemagne.

Les raisons données pour ce changement de résidence seraient les suivantes : Lindbergh veut continuer ses études d'aviation en collaboration avec les experts allemands. On sait que le célèbre aviateur fut très favorablement impressionné par le Reich durant ses visites récentes et qu'il fut particulièrement bien reçu par le maréchal Gœring qui le décora au nom de Hitler.

Cette nouvelle a produit une énorme impression aux Etats-Unis.

Les revendications coloniales du IIIe Reich

LA FRANCE S'OPPOSERA A TOUTE ATTEINTE PORTÉE A SON EMPIRE COLONIAL

—:o:—

Un communiqué de la présidence du Conseil le réaffirme solennellement

Le plan que M. Pirow va soumettre au chancelier Hitler envisage la cession au Reich d'une partie du Cameroun, d'une partie de l'Angola, d'une partie du Congo

(INFORMATIONS PAGE 2)

L'accord culturel germano-japonais a été approuvé par le Comité spécial du Conseil privé de Tokio

Tokio, 16 novembre. — Le comité spécial du Conseil privé a approuvé aujourd'hui l'accord culturel germano-japonais visant à resserrer les liens culturels unissant les deux pays. Cette décision sera confirmée par le Conseil privé en séance plénière le 22 novembre. Selon le journal « Asahi », le nouvel accord stipule que le Japon reconnait l'esprit racial allemand et que l'Allemagne reconnait l'esprit national nippon. Les deux pays s'engagent à établir entre eux une collaboration culturelle. Enfin il prévoit que la collaboration s'étendra à tous les domaines culturels (littérature, arts, musique, représentations de théâtres, émissions radiophoniques, sports).

A quatre milles au large d'Alger

Un avion de tourisme est contraint d'amérir à la suite d'une panne

Un chalutier sauve les deux occupants et ramène l'appareil à la base d'hydravions de l'Agha

Hier après-midi, vers 16 heures, M. S..., originaire de Paris et habitant Alger depuis quelque temps, se présentait en compagnie d'une amie à l'aérodrome de Maison-Blanche où il était connu car il avait déjà piloté plusieurs fois et manifesta le désir d'effectuer une promenade aérienne.

On lui « loua » un appareil « Caudron-Luciole ». Cet avion venait de voler normalement et possédait soixante litres d'essence dans son réservoir. Le décollage fut impeccable. Les deux passagers étaient souriants, la promenade au crépuscule s'annonçait charmante. Le « Luciole » piqua vers la mer. Au large, deux navires traçaient leur sillon : le torpilleur français la « Melpomène » et le chalutier « Berthe-Valéry », appartenant à M. Di Pizzo, armateur. A bord de l'avion, le moteur tournait rond ; on disait « T.V.B., 300 mètres d'altitude ». La terre était déjà à quatre milles, quand soudain l'hélice cessa de tourner. C'était la panne au-dessus de l'eau profonde.

Le pilote ne perdit pas son sang-froid, la passagère non plus. Ayant vu les deux navires, M. S... tenta une manœuvre hardie : « amérir » près du chalutier. Cette tentative réussit ; arrivé à un mètre de l'eau, comme s'il s'agissait d'un terrain d'atterrissage, la béquille toucha l'onde, freinant la course de l'avion qui s'arrêta pour flotter. Les deux occupants abandonnèrent alors la carlingue qui se remplissait déjà d'eau et se juchèrent sur les ailes de l'appareil.

Sur le chalutier, le capitaine, M. Joseph Giordano, avait vu le drame. Il fit diriger aussitôt son navire vers le « Luciole » et réussit à faire monter les deux rescapés à son bord, sains et saufs. Il entreprit immédiatement de sauver l'avion.

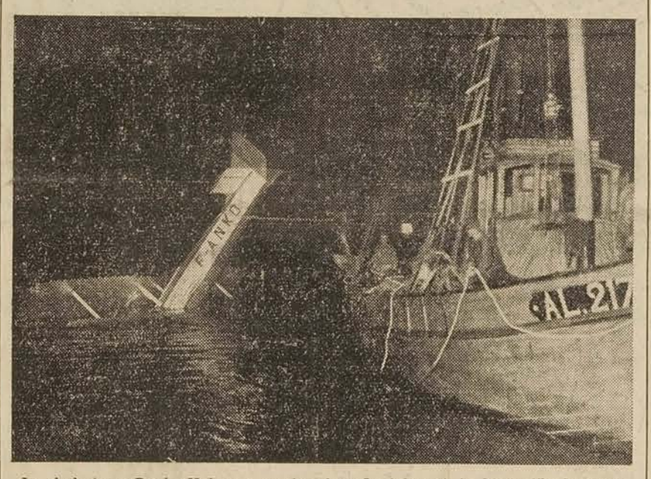

Le chalutier « Berthe-Valery » ramène le « Luciole » à la base d'hydravions de l'Agha (Photo S. Rolando fils).

Plus loin, du haut du boulevard, notamment de la Mairie, on avait aperçu l'appareil se poser sur l'eau. On alerta la base d'hydravions et son commandant, M. Rebut. Prenant place à bord d'une vedette, il se rendit à son tour sur les lieux. Ce fut pour ramener à terre la passagère qui, dans cette mésaventure, n'avait fait que mouiller son ravissant petit tailleur vert.

A bord du chalutier « Berthe-Valéry », habilement, les marins et M. S... réussirent à prendre en remorque l'avion qu'ils ramenèrent à la base de l'Agha. Là, à l'aide d'une puissante grue et après des travaux laborieux, on parvint à poser l'appareil sur le terre-plein.

Suivant le pilote, la panne serait due à l'obstruction du conduit d'essence.

M. B.

L'ACCORD anglo-italien est entré en vigueur

Les parties de l'accord concernant le lac Tsana et le canal de Suez deviennent également exécutoires

Lord Perth a remis au comte Ciano ses nouvelles lettres de créance

Rome, 16 novembre. — L'Angleterre a reconnu la conquête italienne de l'Ethiopie. Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne s'est rendu au palais Chigi à 11 heures pour notifier au Gouvernement cette reconnaissance. Arrivé au ministère des Affaires étrangères quelques minutes avant 11 heures il a été introduit immédiatement dans le bureau du comte Ciano et il a remis à celui-ci les lettres de créance par lesquelles le roi George VI l'accrédite auprès de Victor Emmanuel, roi d'Italie, empereur d'Ethiopie.

Le comte Ciano s'est vivement félicité avec l'ambassadeur de cette cérémonie qui met fin à une période douloureuse de tension entre les deux pays qui étaient jusqu'alors liés d'une cordiale amitié. Il a exprimé à l'ambassadeur la satisfaction du Gouvernement italien.

La cérémonie de mise en vigueur des accords

Rome, 16 novembre. — Les accords italo-britanniques conclus à Pâques dernier sont entrés en vigueur. La cérémonie s'est déroulée à 17 heures, au palais Chigi dans le bureau du comte Ciano. Lord Perth était accompagné de sir William Mac Lure, conseiller de presse et de M. A. Yencken, premier secrétaire. De son côté le comte Ciano était entouré de M. Dino Alfieri, ministre de la culture populaire et de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères.

Après les présentations d'usage le comte Ciano et lord Perth ont signé deux déclarations dont chacune porte un texte anglais et italien et par lesquelles les Gouvernements britannique et italien, ayant constaté que les conditions prévues par les accords de Pâques sont réalisées, décident l'entrée en vigueur immédiate de ces accords.

Après cet échange de signatures M. Mohamed Hosny Omar, chargé d'affaires d'Egypte à Rome a été introduit dans le bureau et deux autres lettres lui ont été remises, une par le comte Ciano, l'autre par lord Perth. Ces lettres informent le chargé d'affaires que, par l'entrée en vigueur des accords de Pâques, deviennent également exécutoires les parties de l'accord concernant le lac Tsana et le canal de Suez. A son tour M. Hosny Omar a signé une double déclaration par laquelle il accuse réception des lettres qui lui ont été remises et fait savoir qu'il en rendra compte à son Gouvernement.

Au Congrès de la Fédération Républicaine

M. Fernand Laurent critique les décrets Reynaud

Une motion demande l'institution d'un débat à la Chambre à ce sujet

Dans sa déclaration, le parti réaffirme son hostilité au communisme et sa volonté de voir maintenue l'intégrité de l'Empire français

(*Séance du matin*)

Paris, 16 novembre. — En ce quatrième et dernier jour du Congrès de la Fédération républicaine, la séance de la matinée est consacrée à l'audition de quatre rapports : l'un, le plus important, du général Niessel, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, sur la défense nationale dans son ensemble ; l'autre, du colonel Charles des Isnards, député de Paris, sur l'armée de l'air ; un troisième, de M. André Baud, député du Jura, sur la marine militaire, et le quatrième, de M. André Daher, député de Marseille, sur la marine marchande.

(*Suite page 4*)

L'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin est convoqué à Washington

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a convoqué M. HUGH WILSON, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, aux fins de consultations sur la situation en Allemagne. Cette décision a été motivée par les récents événements antijuifs

A LA MÉMOIRE DU PRÉSIDENT ATATURK

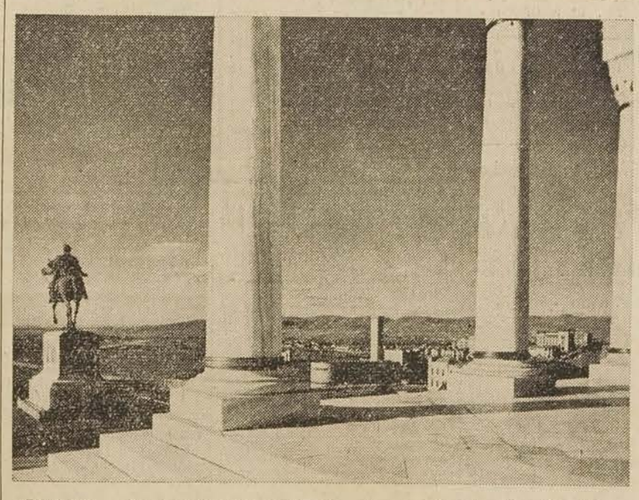

ANKARA. — En attendant la construction du mausolée, la dépouille d'Ataturk sera conservée, après les funérailles, sous garde militaire, dans la grande salle du Musée d'Ethnographie, dont la masse imposante, avec, au premier plan la statue équestre d'Ataturk, domine, à côté de la Maison du Peuple, la ville d'Ankara. — Coup d'œil du péristyle du Musée d'Ethnographie, où reposera le corps d'Ataturk

Des antimilitaristes sont sévèrement condamnés à Paris

Paris, 16 novembre. — La Douzième Chambre correctionnelle jugeait, cet après-midi, trois antimilitaristes qui avaient été arrêtés à Asnières, le 26 septembre dernier, au moment où ils collaient des papillons sur les affiches de mobilisation. Ces papillons de papier conseillaient aux mobilisés de ne pas répondre à leurs ordres de convocation. Les trois antimilitaristes ont été condamnés : Maurice Cleret, 19 ans, et Paul Fargières, 19 ans, à 4 mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende ; Louis Leclerc, 32 ans, à 1 an de prison sans sursis et 100 francs d'amende.

— Un Polonais, Alexandre Panazyk, avait injurié et menacé des mobilisés et un officier de réserve qui se rendaient à la Gare de l'Est, le 14 septembre. Il a été condamné à 6 mois de prison sans sursis.

BULLETIN

RÉPERCUSSIONS DE L'ANTISÉMITISME ALLEMAND

Paris, 16 novembre (de notre rédacteur parisien). — Nous écrivions, il y a quelques jours, que les persécutions dont souffrent en Allemagne les catholiques, les protestants et les juifs finiraient par brouiller Hitler avec le monde entier. C'est bien ce qui est en train de se réaliser. Le Gouvernement britannique a envoyé son chargé d'affaires à Berlin protester à la Wilhemstrasse contre les attaques inconcevables dirigées par la presse nazie contre certains personnages politiques anglais qu'elle mettait tout simplement sur le même plan que le meurtrier du conseiller d'ambassade von Rath. Le Gouvernement allemand n'a d'ailleurs rien répondu, tenant la démarche du représentant britannique comme nulle et non avenue.

Le président Roosevelt après avoir blâmé sévèrement, en présence de la presse américaine, les violences subies par les juifs en Allemagne a décidé d'appeler à Washington l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin. Voilà un appel qui ressemble beaucoup à un rappel et c'est d'ailleurs ainsi qu'on l'interprète dans les milieux politiques américains.

Faut-il ajouter que la presse anglaise et américaine échange des polémiques violentes avec la presse allemande ?

Ces manifestations de réprobation et ces protestations officielles ne changeront rien certainement à la politique allemande mais elles sont intéressantes parce qu'elles constituent autour de l'Allemagne une atmosphère de méfiance, d'antipathie, d'irritation qui n'est pas précisément favorable au prestige et à l'autorité d'un pays. Se mettre à dos à la fois l'Angleterre et les Etats-Unis, c'est beaucoup.

JULES VERAN

cote VI
n°2

Après l'élection sénatoriale

A propos des incidents du Conseil général

Déclarations de M. Mallarmé

A propos des incidents qui se sont produits au Conseil général d'Alger, à la suite du mutisme gardé par son président M. Froger sur l'élection de M. Mallarmé comme sénateur, un de nos confrères du matin a publié les renseignements suivants :

« M. Froger déclare qu'il a volontairement gardé le silence sur cet événement en attendant la décision de la Commission du Sénat saisie d'une demande d'invalidation. Mais il affirme que ce faisant il n'a pas agi en partisan. »

Nous avons communiqué cette information à M. Mallarmé qui a bien voulu nous transmettre les déclarations qui suivent :

« J'avoue que devant la gravité des événements politiques que j'ai trouvés à mon retour à Paris, je n'ai pas prêté beaucoup d'attention aux faits et gestes de M. Froger. Mais puisqu'il paraît qu'ils prennent de l'importance à Alger, je voudrais renseigner l'opinion publique et facilement rassurer ceux qui ont pu en être émus.

« Personne ne pouvait douter des sentiments de M. Froger à l'occasion de l'élection sénatoriale. Son intimité avec le sénateur sortant, les obligations personnelles qu'il a à son égard, le mettaient dans l'impossibilité de remplir son rôle de président avec l'impartialité qu'il aurait dû avoir.

« Personnellement son attitude ne m'a pas étonné, car il m'en avait fourni un échantillon pendant la campagne électorale. Malgré trois tentatives que j'ai faites pour exposer ma candidature devant le Conseil municipal de Boufarik, le maire, M. Froger, étant prévenu, et malgré deux déplacements à des heures que lui-même m'avait indiquées, je n'ai jamais pu parler devant un seul conseiller municipal de Boufarik. C'est la seule commune de tout le département où j'ai rencontré pareille incorrection. On peut voter contre un candidat ; mais on n'a pas le droit, quand on remplit des fonctions municipales, de se réfugier derrière un petit scénario pour empêcher que ce candidat soit entendu. La partialité de M. Froger comme maire ou comme président du Conseil général n'a qu'une portée très relative. Mais on peut juger de ce que deviendrait le danger de sa désinvolture s'il aspirait à un mandat plus conséquent.

« Pour ce qui est d'une procédure d'invalidation, qui constitue le suprême espoir de certains lieutenants de mon adversaire, M. Amédée Froger a avancé une affirmation dont il ne peut pas, en sa qualité d'homme politique averti, ignorer l'inexactitude.

« Il n'y a ni demande d'invalidation déposée, ni commission du Sénat saisie, pour la bonne raison que seulement en janvier le Sénat, nouvellement constitué c'est-à-dire sans les sénateurs qui ont été battus, examinera les élections d'octobre, avec la sagesse et le sang-froid qu'on lui connaît.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que si j'y suis amené, je défendrai mon élection sans aucune réticence à l'égard de quiconque et documents en mains.

« Le dossier de l'élection d'Alger n'a pas encore été transmis par le ministère de l'Intérieur au Sénat. Il contient un procès-verbal dument signé par tous les membres du bureau électoral. Sur ce procès-verbal il n'y a pas la moindre protestation contre la régularité des opérations. Il faut d'ailleurs se rappeler que ces opérations ont été conduites par trois bureaux, un bureau d'âge et deux bureaux de vote, dont les quinze membres élus étaient tous, sauf M. Chevallier, d'El-Biar, des partisans de M. Duroux.

« Quant à des faits de corruption ou de pression administrative, je ne sais si on aura l'imprudence de se lancer dans cette voie. Mais je dois dire que, depuis l'élection, les langues se délient et j'ai reçu plus d'une lettre contenant de nouvelles révélations vraiment savoureuses que je joins à mon dossier. »

Le Conseil d'État

proclame M. Chérif Benhabylès élu délégué financier de la 3e circonscription kabyle de Palestro

Paris, 16 novembre. — Statuant au contentieux dans sa lecture du 16 novembre, le Conseil d'Etat a rendu la sentence suivante :

Il a rejeté le pourvoi de Si Salah Tayeb et a proclamé élu Chérif Benhabylès comme délégué financier de la 3e circonscription kabyle de Palestro.

Il a rejeté également la requête de M. Jegouzo, contrôleur principal, rédacteur des contributions indirectes en service détaché à la direction des douanes et régies à Casablanca contre la décision du ministre des Finances en date du 28 novembre 1935 rejetant sa demande tendant à obtenir le bénéfice de la bonification exceptionnelle prévue par l'article 39 du décret du 5 août 1929.

L'incendie de Marseille

Le pesant coffre-fort contenant 600.000 francs, resté suspendu, est récupéré

Marseille, 16 novembre. — Les travaux de déblaiement des Nouvelles Galeries qui se poursuivent activement ont cet après-midi permis de desceller et descendre un pesant coffre-fort qui, depuis le terrible incendie, était resté accroché à un pan de mur à une quinzaine de mètres de hauteur. Le coffre a été immédiatement ouvert. La somme de 600.000 francs qu'il renfermait était intacte.

Les revendications coloniales du IIIme Reich

La France s'opposera a toute atteinte portée à son empire colonial

Communiqué de la présidence du Conseil

Paris, 16 novembre. — M. Edouard Daladier, président du Conseil, a reçu, ce matin, M. Taittinger, en sa qualité de vice-président de la Commission des Colonies, de la Chambre, qui l'a entretenu de la séance de la Commission des Colonies, de la veille, et du désir de la Commission d'entendre le président du Conseil sur ses intentions en ce qui concerne la question coloniale, notamment après le discours du chancelier Hitler.

A ce sujet, la Présidence du Conseil a publié, à 13 heures, le communiqué suivant :

« Le Gouvernement n'a pas attendu la campagne qui se poursuit au sujet des questions coloniales pour faire connaître sa position sur ce problème. Il y a déjà plusieurs semaines qu'il a fait savoir que la France s'opposerait à toute atteinte portée à son Empire colonial et qu'elle maintiendrait résolument l'intégrité de ses possessions telles qu'elles ont été constituées à la fin de la guerre mondiale. Aucune cession n'a jamais été envisagée et ne saurait l'être; aucune négociation n'a donc été envisagée sur ce point. Le Gouvernement renouvelle le démenti qu'il a déjà opposé aux fausses informations qui tendaient à faire croire que la question des colonies serait évoquée dans les prochaines entrevues franco-anglaises ».

M. Pirow va soumettre au chancelier Hitler un plan pour la solution du problème colonial

Paris, 16 novembre. — On mande de Londres au « Matin », à propos du prochain voyage que le ministre sud-africain de la défense va effectuer à Berlin, que M. Pirow va soumettre au Reichsführer un plan pour la solution du problème colonial allemand. M. Pirow dira à Hitler qu'un domaine colonial riche et fertile peut être créé par l'Allemagne, avec un peu de patience et de travail, sur le littoral occidental de l'Afrique Equatoriale. En somme, il offrira au Führer de nouvelles colonies pour remplacer celles que perdit le Kaiser, en lui faisant remarquer que l'ancien empire allemand, c'est à dire le Tanganyika, le Cameroun, le Togoland et l'Afrique du Sud-Ouest, serait aujourd'hui, pour le IIIe Reich, une source de tracas pour ne pas dire d'ennuis sérieux plutôt qu'un avantage économique et territorial. Ces territoires ne forment pas un tout ; ils ont une population mélangée et il vaudra beaucoup mieux créer un nouvel empire africain. Celui-ci, de l'avis de M. Pirow, pourra comprendre une partie du Cameroun, une partie de l'Angola et une partie du Congo. Ils sont riches, bien arrosés, peu peuplés et ont de bons débouchés sur la mer.

Par ailleurs, le ministre sud-africain de la défense a un projet économique grâce auquel l'Allemagne pourrait obtenir des matières premières en puisant dans un « pool » colonial conjoint administré par un bureau international.

M. Pirow est parti pour Berlin

Londres, 16 novembre. — M. Pirow, ministre de la Défense de l'Afrique du Sud, a quitté Londres ce soir pour Berlin où il se rend à l'invitation de M. Hitler.

L'Angleterre n'envisage le transfert d'aucun territoire soumis à son autorité

Londres, 16 novembre. — Aux Communes, M. MacDonald a déclaré que le Gouvernement n'envisageait le transfert d'aucun territoire soumis à l'autorité de l'administration britannique.

Sir John Simon a confirmé peu après cette déclaration qui a été accueillie par une véritable ovation.

DANS L'ARMÉE

AVANCEMENT DANS LES TROUPES COLONIALES

Paris, 16 novembre. — Aux termes d'un décret qui paraîtra demain au « Journal Officiel », le nombre d'adjudants-chefs et d'adjudants qui pourront être nommés sous-lieutenants dans l'infanterie et l'artillerie coloniales est élevé, pour l'année 1939, au maximum à 3/10 des promotions annuelles à ce grade.

Algérie Tunisie Maroc

(De nos correspondants particuliers)

Le chef des bandits qui attaquèrent la ferme Borgeaud à Crescia est arrêté dans son douar

Crescia, 16 novembre. — Nous avons relaté les circonstances dans lesquelles dimanche vers 18 h. 30, six indigènes, le visage masqué de leur chèche faisaient irruption dans la ferme Borgeaud où se trouvaient M. Monjo et sa belle-fille, Mme Vve Monjo et, sous la menace des bousaâdis, forçaient cette dernière à leur remettre 1.500 francs. Mis en fuite par une voisine qui tira trois coups de revolver, les bandits emportèrent également un fusil de chasse appartenant à M. Monjo.

Les recherches entreprises par la police d'Alger et les gendarmeries de lice mobile d'Alger et les gendarmeries de Crescia et Chabet-el-Ameur semblent avoir abouti à un premier résultat. En effet, sur des indications précises, la gendarmerie de Chabet-el-Ameur s'est rendue au douar Rouafa et a mis en état d'arrestation Mesguida Saïd ben Amar, 24 ans, dit « Cartouche » qui serait le chef de bande des malfaiteurs. Mesguida est employé comme journalier à la ferme Joseph Vives, à Crescia.

Près de Sidi-Aïssa un indigène est mortellement blessé par un éboulement

16 novembre. — Le nommé Bouzid Saïd ben Sliman du douar Sidi Hadjerès qui travaillait dans une carrière a été écrasé par un rocher.

Transporté chez lui par des témoins de l'accident il est décédé quelques heures après sans avoir repris connaissance.

La victime laisse une veuve et deux enfants en bas âge. — B. K.

Cavert, l'auteur présumé du déraillement des Attafs a été transféré à la prison d'Alger

Il sera soumis à un examen mental

Orléansville, 16 novembre (de notre correspondant particulier). — Cavert, l'auteur présumé du déraillement de chemin de fer des Attafs, survenu dans la nuit du 16 au 17 avril dernier vient d'être transféré, de la maison d'arrêt d'Orléansville, à Alger où il va être soumis à un examen mental, afin d'établir ses responsabilités. — M.

A Bône une jeune couturière blesse un jeune homme d'un coup de rasoir

16 novembre. — Ce soir, vers 19 h. 30, une courte discussion éclata non loin du cours Bertagna, sur la place des Gargoulettes, entre deux jeunes gens, Germaine Frigo, demeurant rue du Docteur-Mestre, et Armand Bonnet. La jeune fille reprochait au jeune homme d'avoir voulu l'abandonner, après lui avoir promis de l'épouser.

A l'issue de la discussion, la jeune femme blessa sérieusement d'un coup de rasoir au cou Armand Bonnet qui dut être transporté à l'hôpital. Germaine Frigo a été arrêtée quelques instants après son acte.

A Bône deux bandes de jeunes malfaiteurs sont arrêtées

16 novembre. — La Sûreté de Bône, après une longue enquête, vient de procéder à l'arrestation de deux bandes de cambrioleurs dont les membres sont de très jeunes gens, voire même des enfants. La première de ces bandes est composée de quatre membres, dont le chef a à peine 15 ans. La seconde bande comprend des malfaiteurs plus vieux de quelques années et d'autant plus redoutables. Les membres des deux bandes ont été présentés au Parquet. — T.

La guerre civile en Espagne

Les colonnes Yague et Garcia Valino ont opéré leur jonction sur l'Ebre

Gandesa, 16 novembre. — Malgré le mauvais temps et un plafond très bas qui empêche les grands bombardiers de prendre part aux opérations, l'avance nationaliste se poursuit sur l'Ebre, les colonnes Yague et Garcia Valino ont déjà réalisé leur contact. Le nettoyage de la poche où les républicains demeurent encore accrochés entre Flix et Ribarrosa se poursuit.

Communiqué de Radio-Nacional

Burgos, 16 novembre. — Radio Nacional communique que la bataille de l'Ebre peut être considérée comme terminée. Les pinces de la tenaille qui convergeaient sur la gauche vers Flix et sur la droite vers Asco se sont resserrées. Deux corps d'armée ont participé à cette opération : celui de Maestrasgo et le corps marocain. La sierra de Fatarella est complètement occupée.

Radio Nacional ajoute que l'ennemi perd ainsi une position importante à l'abri de laquelle il pouvait encore retirer ses derniers contingents sur la rive gauche de l'Ebre.

Un des assassins de Calvo Sotello a été fait prisonnier par les nationalistes

Burgos, 16 novembre. — Radio Nacional communique que les troupes de la Cité universitaire viennent de faire prisonnier un garde d'assaut qui a pris part à l'expédition de la camionnette n° 17 dans laquelle fut assassiné Calvo Sotello. On s'attend à des révélations sensationnelles.

A Oran le deuxième Congrès des polices nord-africaines a procédé au renouvellement du bureau de la Fédération

16 novembre. — Le 2e congrès des polices nord-africaines s'est poursuivi sous la présidence de M. Bourrette, commissaire central d'Oran, qui a ouvert la séance en faisant un appel à l'union très applaudi.

M. Aussignac, trésorier général, donna ensuite lecture du compte rendu financier qui fut approuvé ainsi que le rapport moral présenté par M. Eymon.

On passa ensuite au renouvellement du bureau. Furent élus : secrétaire général : M. Eymon Jean (Tunis) ; secrétaire adjoint : M. Chollet Roger (Sétif) ; secrétaire administratif : M. Pasqualini Augustin (Tunis) ; secrétaire administratif adjoint : M. Metche Victor (Casablanca) ; trésorier général: M. Aussignac Pierre (Alger) ; trésorier général : M. Llinarès Vincent (Oran) ; administrateurs : MM. Raygneau Didier (Rabat), Riu Pierre (Rabat), Laby Louis (Blida), Rémy Georges (Mascara), Besset Louis (Bône), Poumaroux Camille (Constantine).

Les délégués des différentes commissions furent ensuite désignés. — P.

Petites nouvelles

ORLEANSVILLE. — Le nommé Bourouina Abdelkader ben Mamara a été condamné à sept ans de réclusion pour viol de sa jeune belle-sœur âgée de 10 ans.

ORAN. — Les nommés Hameriat Hamou, de Palikao, et Ghomechi Daho, qui avaient volé deux vaches et une génisse au nommé Boudjelal Khelfa, d'Uzès-le-Duc, ont été arrêtés par la Sûreté de notre ville.

FES. — Le tribunal a examiné hier une affaire de faux d'un ancien légionnaire de nationalité allemande, Christophe Schmidt, directeur des « Docks-Silos », dont les détournements s'élèvent à 1.200.000 fr.

Christophe Schmitt a été condamné après plaidoirie du bâtonnier Gandolfe du barreau d'Oran, à trois ans de prison.

CASABLANCA. — Pour vols et cambriolages, Miloud a été condamné à trois ans de prison ; Sala Maati, à deux ans, et Mansouk sera enfermé pendant six ans dans une maison de correction.

— Le pourvoi en cassation des deux légionnaires Schmith et Bernard, condamnés à mort par le tribunal militaire pour assassinat du capitaine Prague, a été rejeté.

ZARZIS (Tunisie). — Des pluies torrentielles se sont abattues sur la région inondant la campagne. On a mesuré plus de 60 millimètres. Une chaumière en terre s'est effondrée ; un homme et un enfant qui s'y trouvaient furent tués par les décombres.

T.

ÉCHOS ET NOUVELLES

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Institut de météorologie et de physique du globe de l'Algérie

MERCREDI 16 NOVEMBRE 1938

La situation en Algérie. — Le ciel est nuageux ou très nuageux avec éclaircies. Il a plu, cette nuit, sur l'Est du littoral constantinois et sur le Nord-Est du Sahara. Les vents sont variables et faibles. La température est presque partout en baisse. La mer est belle ou peu agitée.

Probabilité (valable du 16, à 18 h., au 17, même heure). — En Algérie, à l'Ouest : ciel nuageux avec belles éclaircies. Vents du secteur Ouest faibles. A l'Est : ciel nuageux ou très nuageux. Vents variables vers secteur Ouest faibles ou modérés. Température stationnaire.

Département d'Alger. — Nuageux avec belles éclaircies. Vents du secteur Ouest faibles. Température stationnaire.

Avis aux navigateurs. — Gafe du Lion et Baléares : vents variables faibles ou modérés ; Bizerte : vents variables vers secteur Ouest faibles ou modérés.

A Alger. — Températures : maximum, 18,4 ; minimum, 14,5 ; moyenne, 16,5 ; écart sur la normale, +0,5. — Baromètre : 7 h., 769,8 ; 13 h., 768,9 ; 18 h., 769,2. — Humidité : 7 h., 82 ; 13 h., 62 ; 18 h., 79. — Etat de la mer, belle.

Températures maxima du 15 novembre. — Alger, 20 ; Oran, 20 ; Constantine, 17 ; Tunis, 19 ; Médéa, 17 ; Fort-National, 15 ; Biskra, 19 ; Touggourt, 23.

Observatoire Jules Carde. — Tamanrasset le 16 novembre. — Maximum de la veille, 25 ; minimum du matin, 12.

Prévision (valable du 16 novembre, à 18 h., au 17, même heure). — **Tidikelt** : Clair ou peu nuageux. Vents d'entre Nord et Est modérés ou assez forts.

Azgers et Hoggar : Nuageux avec éclaircies. Brume. Vents d'entre Sud et Nord-Est modérés.

En France. — Températures du 16 novembre. Maxima : Antibes, 19 ; Perpignan et Paris, 16. Minima : Paris, 12 ; Antibes, 8 ; Perpignan, 8.

EPHEMERIDES D'ALGERIE

« La Dépêche Algérienne »

Journal politique quotidien à 5 centimes rue de la Marine, 9, ancien hôtel Buzin

MARDI 17 NOVEMBRE 1891

M. Brézun Auguste a été nommé administrateur adjoint à Sédrata.

— Le 7e concours des vins nouveaux, organisé par le Comice agricole du Haut-Chélif, a procédé à la distribution des récompenses.

— Un malheureux accident a jeté la consternation à Collo. M. Vauthier, instituteur, regagnait la ville avec son directeur, de retour d'une tournée d'inspection. Ce dernier était armé de son fusil. La pluie étant survenue, ils se mirent à l'abri ; mais le fusil du directeur s'étant accroché aux roues, le coup partit et atteignit M. Vauthier qui tomba foudroyé.

— On annonce le décès de M. Jean Thiébaut-Ettighoffer, propriétaire.

— Relevé de l'état civil de la commune de Mustapha pendant la quinzaine écoulée : Mariages, 3 ; naissances, 35 ; décès, 27.

Aux départs.

Est parti hier par le paquebot El-Kantara, *de la C.N.M., M. le Colonel-médecin Vielle, qui quitte la direction de l'Hôpital Maillot et va rejoindre son nouveau poste à l'hôpital de Saint-Mandé.*

EPILATION DEFINITIVE sans trace MAX-CHARLEY, 8, r. Charras, t. 348-09

Votre apéritif : UN PREMIER (Premier fils) au franc goût d'anis. Marcé et Cie

Au-dessus de tous... bas HELIOS

Les fêtes de l'Armistice à Alger.

Le préfet d'Alger a reçu du ministre des Anciens Combattants et Pensionnés le télégramme suivant :

« Les fêtes de l'Armistice ont remporté un grand succès sur tout le territoire. Ce succès est dû aux efforts de tous. Il m'est agréable de vous adresser à vous-même, à vos collaborateurs anciens combattants et à toute la population de votre beau département mes vifs remerciements et vous prie de leur transmettre l'expression de ma gratitude ».

Dentelle indémaillable TORPEDO

AU PETIT DUC

Actuellement, grande vente réclame annuelle. Des centaines d'articles vendus à des prix exceptionnels.

Chez les Ecrivains Algériens.

Le déjeuner mensuel de l'Association des Ecrivains Algériens aura lieu le samedi 19 novembre, à midi trente précis, chez Bouvard. Les invités d'honneur de l'A.E.A. seront MM. Marcel Grégoire, secrétaire général du Gouvernement général, et Chapouton, chef du cabinet du gouverneur général.

S'inscrire au secrétariat, M. Alfred Rousse, 12, boulevard Baudin (téléph. 336-32).

BAS, JOLIS BAS, TRES JOLIS BAS
Tous les goûts - Toutes les bourses
Palais de la Lingerie, 2, r. Constantine

Lampes décor « SANTONS » main
A. PUGET-ALHAMBRA, Isly

Adieu aux Martiens.

Quelques jours après la panique causée aux Etats-Unis par la transmission radiophonique trop réaliste d'une « invasion » de la Terre par des habitants de Mars, un grand astronome anglais, le Docteur Spencer Jones, a déclaré à Leeds qu'à son avis toute vie était depuis longtemps éteinte sur cette planète : « Nous voyons sur Mars des possibilités d'une sorte de vie, mais il est plus probable que nous sommes en présence d'un monde qui est le home d'une existence défunte. La vie y a sans doute fleuri il y a des millions d'années, mais elle a été desséchée par l'atmosphère et il est à croire qu'elle est devenue presque impossible. » Les fameux canaux de Mars ne sont qu'une « illusion psychologique ». Le Docteur Jones a ajouté qu'on aboutissait à des conclusions aussi négatives en ce qui concerne les groupes planétaires de Mercure et de Jupiter.

INSTITUT DENTAIRE, 24, bd Baudin
Soins, chirurgie, prothèse, rayons X

Une soie de qualité — VAMP
Un seul bas inaccrochable — VAMP
Le plus économique — VAMP

Achetez une PEUGEOT
Ets LAVAYSSE, 38, rue Michelet

Asperges me, domine !

Les speakers doivent être polyglottes, sinon leur sens critique est mis à une rude épreuve. Ils doivent distinguer à première vue si le texte qu'on leur passe est écrit en français, en allemand, en anglais, en serbo-croate ou en volapuck. Une singulière mésaventure est survenue l'autre jour à l'un d'eux lors de la transmission du concert de musique religieuse. Bravement, il se mit à annoncer : « Mes chers auditeurs, veuillez entendre maintenant quelques disques de musique religieuse. Nous commencerons, — ici un silence au cours duquel il parut avoir certaine difficulté à déchiffrer le titre du disque, — nous commencerons, dis-je, par « Les asperges me dominent », extrait de la messe en ré mineur de Scarlatti..» Le malheureux n'avait pas « réalisé » qu'il se trouvait en présence d'un titre en latin : « Asperges me, domine ! ».

Demandez les bas « LE FOREZ »

CITROEN, TALBOT, LANCIA
Palais Auto, 47, rue Michelet

Votre installation électrique est-elle conforme aux règlements de l'U.S.E ? Pour éviter tous ennuis, faites-la vérifier par Griffol et Cie, spéc., 24, r. d'Isly.

CASANOVA, 2, rue Michelet
Douillettes forme « Princesse », 99 fr.

ON NE PEUT RIEN FAIRE DEVANT ...les Messieurs... Madame se sert au Palais de la Lingerie... et maintenant Monsieur y va aussi..., 2, r. Constantine

CARNET

Naissance. — *M. et Mme Henry Forien sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Jean-Louis.*

Nécrologie. — *Nous apprenons le décès survenu à Paris, à l'âge de 80 ans, de Mme Vve Edmond Saar, belle-mère et mère de M. le Général Georges, membre du Conseil supérieur de la Guerre, grand-croix de la Légion d'honneur, et de Mme la Générale Georges. Les obsèques ont eu lieu lundi dernier à Saint-Pierre du Gros-Caillou.*

Nous prions le général et Mme Georges, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, de bien vouloir agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

Les gagnants de la 9e tranche de la Loterie algérienne

Ci-dessus, à l'extrême droite, **M. Pérez, ayant à sa droite, M. Olivier sortant de chez M. Dianoux. Il est tout souriant et comment ne pas l'être lorsqu'on vient de toucher 100 beaux billets**

Tous nos lecteurs savent déjà que le lot de trois millions de la Loterie Algérienne a été vendu en dixièmes par la Banque James ROSA. Nous sommes heureux de pouvoir leur apporter, aujourd'hui quelques renseignements complémentaires sur les élus de la Fortune.

C'est à Alger et dans sa banlieue qu'ont été vendus la plupart de ces dixièmes. Un jeune ménage, originaire de la Métropole et arrivé depuis fort peu de temps en Algérie, à la recherche d'une situation stable, avait acheté chez M. GIABICANI, libraire à Hussein-Dey, une participation portant le numéro 75.645. Quelle ne fut pas la joie des jeunes époux lorsqu'ils apprirent dimanche matin qu'ils étaient devenus propriétaires d'un capital de 300.000 francs ! Nous avons pu les saisir hier, alors qu'ils venaient de toucher cette belle somme au guichet de la Banque James ROSA et ils nous ont déclaré qu'ils allaient immédiatement retourner dans leur province natale, en conservant de leur court passage en Algérie le meilleur des souvenirs. Nous les avons crus sans peine!

D'autres dixièmes du gros lot ont été vendus à un petit fonctionnaire, père de famille, habitant Maison-Carrée, à un commerçant de Tiaret, à un indigène de Dublineau. Le choix du sort a donc été particulièrement varié.

Contrairement à ce qui avait été primitivement annoncé, c'est également à Alger que le lot de un million a été vendu. C'est M. Robert DIANOUX qui a distribué cette petite fortune à sa fidèle clientèle. Parmi les bénéficiaires de cet important lot, notre photographe a pu saisir M. OLIVIER, colon au Retour-de-la-Chasse, accompagnant son gendre, M. PEREZ, propriétaire d'un café dans le même centre, qui est venu hier échanger son dixième contre 100 billets de mille francs.

Le lot de 500.000 francs a été vendu en Oranie, par les Etablissements CANDELA et PREVOST. Un jeune manœuvre arabe de Bou-Hanifia, est déjà venu encaisser 50.000 francs, correspondant à un dixième de cet important lot.

Signalons, par ailleurs, que la Banque CHABASSEUR, d'Oran et d'Alger, a vendu deux lots de 100.000 francs, dont un en participation avec la Fédération Aéronautique, et un lot de cinquante mille francs, que la Banque Franco-Algérienne a vendu un lot de cent mille et un lot de cinquante mille, que la Banque Alba, l'Union des Sociétés Mutuelles des Postes et le Comptoir Franco-Algérien de Sétif ont tous trois placé un lot de cinquante mille francs.

Précisons, enfin, que la Trésorerie Générale a déjà payé aux heureux gagnants : 55 lots de 10.000 francs, 254 lots de 5.000 francs et 392 lots de 1.000 francs.

★ ★ ★

Et maintenant, nous croyons pouvoir annoncer que le Comité de la Loterie Algérienne a décidé de réserver à tous une agréable surprise pour sa TRANCHE DE NOEL. Nous ne pouvons malheureusement pas en dire plus long pour aujourd'hui, sous peine d'être indiscrets. Mais patientez quelques jours et vous serez exactement renseignés.

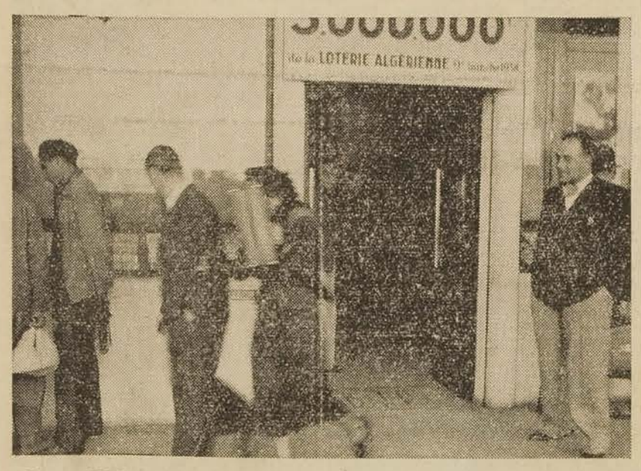

Sur ce cliché pris à la sortie de la Banque James Rosa à Alger, le jeune couple d'Hussein-Dey qui vient d'encaisser 300.000 francs se cache de notre photographe

Les JOURNAUX de la MÉTROPOLE

La situation politique

Paris, 16 novembre. — **La journée d'hier marque une victoire très nette de la technique sur la politique, écrit LE MATIN :**

Car celle-ci continue son vilain petit jeu. Plus l'opinion publique se rend compte que la stabilité gouvernementale est la base essentielle de tout redressement économique, financier et même moral de ce pays, plus les politiciens qui ne sont pas nantis d'un portefeuille redoublent d'efforts pour tenter de devenir bénéficiaires d'une longue vie ministérielle. L'atmosphère du Palais-Bourbon aurait donc pu décourager l'optimisme renaissant de la Bourse et des affaires, il n'en fut rien. Les rentes ont continué à monter, les changes à s'améliorer au profit du franc et une quantité très appréciable d'or est encore venue s'ajouter au milliard rentré au bercail dans la seule journée de lundi.

Il s'agit maintenant de savoir qui l'emportera finalement de la technique ou de la politique, observe également Morice dans LE PETIT PARISIEN :

Poser la question c'est la résoudre. En 1926, au lendemain de la mise en application de son plan, Poincaré ne recevait pas que des félicitations, loin de là. Mais sa confiance inébranlable, sa ténacité à toute épreuve, sa haute autorité, devaient assurer le succès de l'œuvre de redressement. MM. Daladier et Reynaud ont fait preuve d'un grand courage. Plus la bataille engagée exigera d'eux des efforts tenaces, plus leur autorité déjà forte s'affirmera davantage. Ils luttent pour sauver le pays menacé dans son existence même, nul n'a le droit de déserter.

Pays montre dans EXCELSIOR l'erreur et la faute que commet le Congrès de la C.G.T. lorsqu'elle organise la résistance aux décrets-lois :

La question qui se pose est des plus simples. Est-il juste et raisonnable d'aventurer nos libertés politiques, notre sécurité militaire et notre indépendance nationale, parce qu'on nous demande de travailler quelques heures de — plus dûment payées d'ailleurs — et payer un peu plus cher notre sucre, notre café et nos cigarettes ?

M. Léon Blum n'admet pas dans LE POPULAIRE la suppression des deux dimanches :

Dans leur for intérieur MM. Daladier et Reynaud en sont venus à considérer l'instauration des deux dimanches comme quelque chose qui discrédite la France aux yeux de l'étranger et par conséquent leur suppression comme quelque chose qui restaure le renom français et accroît la force française. Là est la divergence de sentiment aiguë qui m'afflige et m'inquiète le plus.

Commentant les déclarations du même Blum à Lille, LE JOURNAL estime que le socialisme ne peut revenir au pouvoir :

Il serait extravagant de plaider que ce pays, si profondément miné par une petite dose de socialisme, pourrait être sauvé par une dose massive du même remède. Le bon sens français se refuse à croire qu'un poison violent soit son propre antidote.

Le pays suivra ses chefs, assure Millaud dans L'ERE NOUVELLE :

Des sacrifices certes et de lourds sacrifices mais sans la notion de sacrifice il n'y a plus d'avenir collectif ou individuel. Acceptons donc sans récriminer les charges nouvelles que l'on nous impose. La paix d'aujourd'hui, chargée de lourds fardeaux, est seule capable de nous assurer la sécurité et la liberté. Qui doute de la volonté du pays de faire son devoir n'est qu'un partisan. Le pays suivra ses chefs.

Dans L'EPOQUE, Jean Hutin dénonce les intrigues d'un petit clan de parlementaires qui entretiennent une savante agitation :

D'ici au 6 décembre, jour probable de la rentrée des Chambres, un redressement politique s'impose et la solution du problème devrait être autre, semble-t-il, que la prolongation immorale du mandat parlementaire. Or le mandat de six ans aurait des partisans au sein même du ministère et l'on reparle aussi d'un élargissement possible du cabinet pour satisfaire la nouvelle majorité qui a voté les pleins pouvoirs.

Pour gagner les suffrages de sa majorité de rechange, M. Daladier devra consentir au moins trois gages aux républicains nationaux, précise Delpeyrou, dans LE JOUR-ECHO DE PARIS :

1° La prorogation de la législature ; 2° La réforme électorale dans le sens de la représentation proportionnelle ; 3° La dissolution du parti communiste. Ces trois résolutions, bien que d'ordre politique, conditionnent d'ailleurs la réussite du plan de redressement dont M. Reynaud a reconnu lui-même que pour être efficace, il devrait durer au moins trois ans.

Au PETIT JOURNAL, Barrachin se prononce contre toute prorogation de la Chambre :

Le pays n'admettra point une pareille insulte à ses institutions démocratiques et à son bon sens. Que les députés qui, on en conviendra, sont plus souvent en vacances, se soient accordé de meilleurs moyens d'existence en votant le relèvement de l'indemnité parlementaire, c'est peut-être naturel ; ce qui l'est moins, ce que personne ne comprendrait, c'est qu'ils s'attribuent, avec la complicité du Gouvernement, deux années de mandat supplémentaires.

Que faut-il pour en sortir ? Répondant à une enquête du PETIT BLEU, le sénateur Alfred Brard, membre de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste, nous dit ce qu'il voudrait voir réaliser par le Gouvernement de son pays :

1° Remplacement de l'énergie des paroles par l'énergie des actes ; 2° Suppression du bourrage de crâne et des discours inutiles hebdomadaires ou non, radiodiffusés ou non ; 3° Dissolution de la Chambre des députés et élections législatives immédiates avec vote obligatoire ; 4° Comparution devant la Haute-Cour de tous ceux (anciens ministres ou autres) dont la négligence, l'incurie ou les manœuvres ont compromis la sécurité du pays ; 5° Dissolution de la Confédération Générale du Travail et de toutes les organisations qui substituent l'agitation politique à la défense des intérêts corporatifs ; 6° Abrogation pure et simple de la loi des 40 heures pendant cinq ans ; 7° Arrestation et condamnation dans les mois qui suivraient de tous ceux dont les agissements sont ou ont été de nature à entraver la liberté du travail ou à troubler de façon quelconque la paix intérieure et la vie nationale ; 8° Simplification et célérité de la procédure et rapide exécution des décisions de justice.

AU CONGRES DE NANTES

M. Léon Jouhaux menace de recourir à la grève générale pour combattre les décrets-lois

Nantes, 16 novembre. — La séance de ce matin a été marquée par le discours attendu de M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. L'orateur proteste contre les conseils de certains qui voudraient que l'organisation ouvrière « s'extériorise de la nation ». Pour lui le devoir de la C.G.T. est de rester dans la nation de la diriger pour la conduire à l'émancipation totale.

Passant à la politique extérieure, M. Jouhaux affirme que la C.G.T. n'a aucune responsabilité dans les accords de Munich. Commentant le résultat de ces accords, il signale que la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce sont entrées déjà dans la voie de la servitude. La C.G.T. française se doit de conserver l'unité de la classe ouvrière pour défendre les libertés si menacées.

M. Jouhaux passe alors à l'étude de la situation financière et économique. « La formule de M. Paul Reynaud, dit-il, se résume ainsi : capitalistes, enrichissez-vous. Nous ne pouvons accepter cette formule. Nous ne pouvons accepter les décrets-lois tels qu'ils sont rédigés. Nous n'accepterons pas qu'on substitue à la loi légale de la semaine de 40 heures celle de 45 heures. Pour notre part, nous n'accepterons pas ces mesures d'injustice et d'illégalité. On veut mater la classe ouvrière ; nous n'accepterons pas ces décrets qui sont une profonde injustice et c'est contre cela que nous nous révoltons. Nous aimons notre pays et c'est parce que nous l'aimons que nous le défendrons dans l'indépendance syndicale en nous dressant contre ceux qui l'ont trahi. C'est dans l'unité la plus complète que nous nous présenterons dans la bataille que nous avons engagée. **Si dans ce pays le sens du droit et de la justice était à ce point méconnu, nous recourrions à notre arme suprême pour combattre cette injustice. »**

Le congrès s'est ensuite ajourné à demain matin pour permettre aux commissions de travailler en séance privée.

La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi en révision de l'intendant Frogé

Paris, 16 novembre. — La chambre criminelle de la Cour de Cassation vient de rendre un arrêt rejetant le pourvoi de l'intendant Georges Frogé, condamné par la cour de Besançon à 5 ans et 6 mois de prison pour avoir livré à une puissance étrangère des documents intéressant la défense nationale.

Dans son arrêt la Cour estime qu'il n'y a pas de faits nouveaux suffisants pour entraîner la révision du procès et que les faits de machination invoqués par M. Frogé ne viennent pas détruire les faits de prévention qu'ont entraîné la condamnation de l'intendant.

A l'« Officiel »

Paris, 16 novembre. — Le « Journal Officiel » publie :

ERRATA A CERTAINS DECRETS-LOIS

Notamment au décret tendant à assurer la mise en valeur rapide des terres comprises dans les périmètres irrigables par les grands barrages en Algérie. Le voici : **article premier**, deuxième alinéa, après : du dit avis, ajouter in fine : « En toutes hypothèses, ce délai de cinq années ne pourra courir qu'à compter du jour de la publication du présent décret » ; troisième alinéa : après « d'une manière suffisante » ajouter in fine : « compte tenu des difficultés économiques qui pourraient retarder la mise en valeur des périmètres irrigués » au lieu de « d'après la valeur des terres sèches, région non comprise dans les périmètres irrigables » lire « sur la base de la valeur des terres sèches limitrophes des périmètres irrigables ».

Art. 2. — In fine, ajouter la phrase suivante : « Toutef

A travers Alger et la Banlieue

AUJOURD'HUI

JEUDI, 17 NOVEMBRE 1938. — 321e jour de l'année : Saint Agnan. — Fête à souhaiter : Sainte Claudine.

SERVICES MARITIMES POSTAUX. — Arrivées : vers 11 heures, de Marseille, paquebot « G.-G.-Cambon », de la C.N.M. ; vers 20 heures, de Marseille, paquebot « Sidi-Mabrouk », de la S.G.T.M. — Départ : à 11 h. 30, pour Marseille, paquebot « Ville-d'Oran », de la C.G.T.

COURRIERS A POSTER. — Heures des dernières levées à la Grande Poste (la deuxième heure, entre parenthèses, se réfère à la levée surtaxée) : Mardi, 9 h. (9 h. 42) ; Mercredi, 9 h. (9 h. 42), 16 h. 10 ; Jeudi, 10 h. 25 ; Vendredi, 9 h. 25) ; Samedi, 9 h. (9 h. 42), 16 h. 10 ; Dimanche, 13 h.

SERVICE AVION (quotidien (sauf lundi). — Dernières levées : Grande Poste et Bureaux d'Alger-Strasbourg, 5 h. 15 matin ; autres bureaux, minuit ; Air-France (boite avion), 4, boulevard Carnot et Bureau de tri d'Alger-Gare, 5 h. 40 ; Hydrobase, rue de Cherbourg, 6 h. 25.

DEPARTS DES TRAINS. — Pour Oran : Matin, 8 h. 39 (dernière levée à la Grande Poste, à 7 h.) ; Soir, 21 h. 40 (dernière levée à la Grande Poste, à 20 h. 30).

Pour Constantine : Matin, 5 h. 55 et 7 h. 50 ; Soir, 21 h. 30 (dernière levée à la Grande Poste, à 19 h. 30).

Pour Djelfa : Matin, 6 h. 11.

Pour Boghari : 6 h. 11 et 16 h. 37.

Pour Orléansville : 6 h. 11, 18 h., 21 h. 40.

ARRIVEES DES TRAINS. — De Constantine : Matin, 6 h. 45 ; Soir, 17 h. 22 et 19 h. 48.

D'Oran : Matin, 6 h. 32 ; Soir, 18 h. 15.

De Boghari : Matin, 11 h. 52 ; Soir, 19 h. 37.

D'Orléansville : Matin, 6 h. 32 et 11 h. 52 ; Soir, 18 h. 15 et 19 h. 37.

De Djelfa : Soir, 19 h. 37.

FAITS DIVERS

Reconstitution du crime commis le 31 juillet sur la passerelle de la plage d'Hussein-Dey

On se rappelle que le 31 juillet 1938, le cadavre d'un indigène la gorge tranchée, était trouvé sur les escaliers de la passerelle qui, face à la plage d'Hussein-Dey, relie la route Moutonnière à la rue Sadi-Carnot. Il s'agissait d'un nommé Ahmed ben Mohamed âgé de 28 ans, employé à la Compagnie Lebon, demeurant rue des Alouettes.

Au cours de l'enquête ouverte par M. le commissaire Monjo, chef de la première brigade mobile, deux Marocains furent arrêtés, Lahssen ben Hadj Mohamed, 23 ans, et Bouarfa ben Oukli, 28 ans. On reconstitua le drame dans ses grandes lignes et on peut penser, bien qu'à l'heure actuelle les deux inculpés s'opposent dans des versions différentes, que le 31 juillet, après avoir bu copieusement, Lahssen, Bouarfa et la victime se prirent de querelle pour une question de femme. Entendons-nous : une femme que, pour engager Ahmed ben Mohamed à payer les libations, Bouarfa avait promise à la victime.

* * *

Hier matin, M. Lecoq, juge d'instruction chargé de cette affaire, accompagné de M. Bister, substitut du procureur, de son greffier, M. Orlandis, et de l'interprète, M. Achour, s'est transporté sur les lieux du crime où les deux accusés avaient été conduits. Lahssen ben Hadj était assisté de son défenseur Me Henriette Nimal. Bouarfa et Lahssen ont reconstitué devant le magistrat instructeur, les différentes phases du drame.

Le service d'ordre était dirigé par M. Chauveau, commissaire de police d'Hussein-Dey.

KERMANN
LA MEILLEURE LIQUEUR DE FAMILLE

A QUI LE LINGE VOLE ? — Entre les mains de cambrioleurs arrêtés par la police mobile, il a été trouvé deux draps d'enfant. Prière de s'adresser à la police mobile, quatrième brigade, 14, boulevard Baudin.

— Il a également été trouvé un mouchoir blanc bordures marron clair, initiales R.B. ou A.B. inscrites dans triangle, brodé même couleur que pourtour ; un mouchoir blanc bordures bleu clair, initiales M.G. inscrites dans hexagone, le tout brodé même couleur que pourtour. S'adresser au plus tôt deuxième brigade mobile, 14, boulevard Baudin (tél. 344-79).

AVIS

Les personnes désireuses d'envoyer des colis en Espagne Républicaine (zone du Levant), sont informées qu'elles pourront commencer incessamment à les expédier par voie maritime. Les colis seront reçus à partir de lundi 21 novembre 1938.

S'adresser, pour renseignements, chez M. PEDRO, Voûtes 28-29, Quai Nord, Alger. Téléph. : 283-81

SUR LA VOITURE EN STATIONNEMENT. — Au n° 4 de la rue Barras, un individu, resté inconnu, a emporté un paquet d'effets d'une valeur de 300 francs laissé sur une voiture en stationnement et appartenant à M. Joseph Kamoun, demeurant à l'adresse ci-dessus.

ameublement LEVY
49 BIS RUE D'ISLY

OU MENE L'AMOUR DE LA MUSIQUE ! — Pour avoir volé, ces jours-ci une vingtaine de disques d'une valeur globale de 400 francs, appartenant à M. Abdelkader Kelef, gargotier, 15, rue de la Casbah, le nommé Kisrane Aïssa ben Djillali, demeurant 27, rue d'Orléans, a été arrêté et sera présenté au Parquet.

PHENIX
ANISETTE DISTILLÉE

A MALIN, MALIN ET DEMI. — Hier, un indigène se présentait chez M. Gabriel Lascar, marchand de vin, 5, rue du Coq et lui présentait un billet de 500 francs en le priant de bien vouloir lui faire la monnaie. Il était venu déjà il y a quelques jours pour le même motif, mais avait réussi à empocher un billet de 100 francs en trop. Cette fois, M. Lascar se tint sur ses gardes. Il pria l'indigène d'attendre un peu et alla quérir... la police. Mais, dans l'intervalle, notre homme avait pris ses jambes à son cou, laissant, dans sa hâte le billet de 500 francs sur le comptoir.

CAFÉS LASCAR
PARFAIT NECTAR
Avec 1 kg. de Sucre par 20 BONS

AU VESTIAIRE. — Hier matin, dans le vestiaire d'un garage de la rue d'Amourah, il a été volé un portefeuille renfermant 340 francs appartenant à M. Edouard Dimitri, mécanicien, demeurant 31, rue de Suez.

IL AVAIT VOLE UNE BASSINE ET UNE LESSIVEUSE. — Hier matin, un indigène, le nommé Djelieh Salah, journalier, sans domicile fixe, sortait de l'immeuble portant le n° 29 de la rue Borély-la-Sapie, avec une bassine et une lessiveuse qu'il avait peine à porter. Un agent s'approcha, moins pour lui prêter main forte que pour lui poser quelques questions. Salah se troubla puis finit par avouer qu'il avait volé bassine et lessiveuse à une des locataires de l'immeuble, Mme Vitiello Raynaud.

Djelieh Salah a été arrêté.

CORSICA CAP
GRAND APERITIF
TACHET & FILS ALGER

A LA TIRE. — Avant-hier, une passagère du « Vulcania », Mme Mathilde Ambrozy, demeurant à Northampton, en Pensylvanie, a été victime d'un louche individu qui lui a enlevé son sac à main, dans lequel se trouvait la somme de 648 francs en monnaie américaine.

JOLI TEINT POUDRES DE RIZ LASÈGUE MAQUILLAGE PARFAIT
Dépôt : Parf. CHATELAINE, Boufarik

LA VENTE DE KIF RAPPORTE. — Aussi le gargotier Herach Abdelkader ben M'Amar, 25 ans, porteur d'une pipe et de quinze paquets de la drogue nocive a été appréhendé hier. Son arrestation a eu lieu au bassin du Radoub. Il sera déféré au Parquet.

POUR 79 FRANCS !... Le couple idéal n'a pas hésité à entrer au Palais de la Chaussure, 3, r. B.-el-O., pour choisir un modèle « sport », chacun dans la teinte préférée.

DE LA SEMOULE POUR FAIRE DE BONS GATEAUX. — Les gâteaux à la semoule sont très appréciés par l'élément indigène. Un mutualiste, peut-être, ou un gourmand, a dérobé, hier, deux sacs de semoule dans le magasin de la Société Franco-Algérienne de Semoulerie voûte 40, quai Nord. Le directeur de cette entreprise a déposé plainte en vol contre inconnu.

« CONCHITA » ALLAIT AU GRE DES VENTS. — « Conchita » est une jolie petite embarcation genre « pastera » et immatriculée sous le n° 11.472 AL. Hier matin, elle allait au gré des vents, au large de la darse. La « Curieuse », de la brigade spéciale du port, larguait aussitôt et allait prendre en remorque la « pastera baladeuse » pour la remettre à l'Inscription maritime. « Conchita » va-t-elle retrouver son propriétaire ?

LES AGRESSIONS. — Hier, vers 16 heures, passant rue Bab-el-Oued, le marchand de légumes Ben Abdallah ben Belkacem, 55 ans, demeurant 19, rue Levacher, a été victime de trois de ses coreligionnaires qui lui ont fait le «coup du père François » et dérobé son portefeuille renfermant 400 francs.

— A la même heure, rampe Chasseloup-Laubat, le tailleur Lounès Sanouni Arezki, 66 ans, demeurant à Trézel, a été attaqué par un jeune indigène qui lui a volé son portefeuille contenant 1.800 francs.

UN AUTOBUS RENVERSE UN PIETON. — Hier, à 11 heures, devant le square Bresson, M. Pietro Demario, 58 ans, marchand ambulant, demeurant rue de Bône, a été heurté et renversé par un autobus des C.F.R.A. conduit par M. Marcel Ginesta.

Blessée au visage, la victime a été hospitalisée.

QUI A PRIS LE LINGE ? — L'autre nuit, des inconnus ont pénétré par escalade dans le jardin de la villa de M. Etienne Rabaseda, 2, impasse Valmy et ont dérobé diverses pièces de lingerie évaluées à 300 francs.

Plainte a été déposée.

SERVICE DES EAUX. — Par suite des travaux effectués sur le réseau d'alimentation en eau potable, la distribution sera interrompue dans la journée du 17 novembre, à partir de 13 heures, dans les rues suivantes : Sadi-Carnot, partie comprise entre la rue de l'Union, boulevard Laferrière, nouveau port.

L'alimentation sera rétablie à partir de 17 heures, sauf difficultés imprévues rencontrées dans les travaux.

CONFERENCE. — « L'éternelle comédienne et la victime éternelle. » — Demain, vendredi, à 18 h. 30, salle des conférences, 5, rue Lestienne, conférence sur : « Ce que femme veut... » Sujet : « De la ruse inconsciente à la comédie consciente. »

MOTO CONTRE AUTO. — Hier, à 10 heures, avenue de la Marne, un vélo-moteur piloté par M. Cases-Trésu Etienne, 33 ans, demeurant 13, rue Jean-Jaurès, qui se dirigeait vers le boulevard Guillemin, est entré en collision avec une automobile conduite par un chauffeur au service du « Petit Duc » qui allait en sens inverse. M. Cases-Trésu a été renversé ; il souffre de contusions multiples. Il a pu regagner son domicile.

VOL D'UN SAC A MAIN. — Hier, à 15 heures, Mme Burenguer Marie, 52 ans, demeurant 43 ter rampe Valée, qui passait rue Marengo, a été assaillie par un indigène qui lui a volé son sac à main contenant une montre de 200 fr. et une somme de 20 francs.

VOL AVEC EFFRACTION. — Au cours de la nuit des malfaiteurs se sont introduits par effraction, dans l'habitation de M. Gino Butelli, baraquements du Champ de Manœuvre et ont volé des effets d'habillement, et une pièce de toile, le tout valant 700 francs. La Sûreté a été avisée.

BOUZAREA

Boulomane-Club Montplaisant. — Assemblée générale, dimanche 20 novembre, à 17 h. 30, au siège, Café Montplaisant. Ordre du jour : Organisation des fêtes de Noël avec le concours du Cercle Amical Montplaisant. Présence indispensable.

Etat civil du 1er au 15 novembre. — Naissances : Lammari Mérien, Zouaoui Baya, Manseur Saâda, Larab Said Larbès Larbi, Gueddoura Mokhtar, Djilali Bahia.

Mariages : Belliot Roger et Benichou Marcelle ; Fourcade Albert et Alzina Augusta ; Fernat Said et Khatir Mériem.

Décès : Lebeau Joséphine, Kara Fettouma, Iften Yamina.

RUISSEAU

Concert paroissial. — Samedi 19 novembre, à 21 heures, et dimanche, 20, à 14 h. 30, concert artistique sera donné dans la salle des fêtes du quartier (salle de la kermesse) au profit de la construction du presbytère. Au programme : des chants, monologues, de jolis ballets, une comédie en 3 actes : « Ma petite tante chérie », et le comique Balzus dans son répertoire. Prix des entrées, 8, 5 et 3 fr. Les enfants ne pâleront que demi-tarif. Les places peuvent être réservées à l'avance à l'église.

Coiffure Sportive Ruisseau. — Ce soir, au Michel Salon, réunion à 8 h. précises, formation de l'équipe devant jouer amicalement à Hussein-Dey. Les patrons et ouvriers coiffeurs désirant faire partie du club, sont cordialement invités.

HUSSEIN-DEY

Fête de la Ste-Cécile. — A l'occasion de la Ste-Cécile, notre Société l'Estudiantina organise, pour dimanche 27 novembre, une grande journée musicale qui débutera par un concert instrumental sur la place Jules-Ferry. Un apéritif réuni, ensuite, tous les membres actifs. Un banquet suivra à midi, dans les salons de l'Hôtel de la Poste. Les amis et sympathisants qui désirent participer à ce banquet peuvent se faire inscrire chez MM. Noguéra et d'Amélio, à la St-Jean ; Lu-Guy, 70, rue de Constantine.

Vélo-Club. — La Société organise sa troisième sortie dimanche 20 courant, à l'Arba, où une course intermembres, en côte, sera disputée. Départ aura lieu, à 8 h. 30, place de la Mairie, devant les cycles Giraudot. Les sympathisants peuvent y assister.

A dater du 22 novembre, une permanence sera ouverte, tous les mardis, à 17 heures, aux cycles Giraudot.

Sapeurs-Pompiers. — Comme les années précédentes, pour honorer la Sainte-Barbe, la section des Sapeurs-Pompiers organise un grand bal qui aura lieu samedi 11 décembre, à 21 heures, dans le hall du Foyer municipal. Les personnes qui n'auraient pas été touchées par les listes de souscription, peuvent adresser leur obole au lieutenant Bosch, commandant la section, allée Trottier ; à l'adjudant Mamo Philippe, chemin du cimetière, ou au sergent-chef Jayer Jean, rue Parnet.

Le produit de cette fête est destiné à la caisse de secours mutuels des sapeurs-pompiers. Nous remercions tous les donateurs qui ont bien voulu apporter un peu de bien-être à cette phalange de dévoués soldats du feu.

Réunion du Conseil d'administration aujourd'hui jeudi, à 18 h. 30, au poste de la place Jules-Ferry.

Idéale Boule Bois Ramel. — Résultats du concours intermembres du dimanche 15 novembre : 1er prix, Sintès, Bottari, Saint-Aubin ; 2e, Grand Humbert, Thibault Marcel, Llorens ; 3e, Tardieu François, Tensa fils, Cardonna. Consolation : Siegfried, Zanetta, Martin fils.

Maison de jeux clandestine. — Vers 1 h. 15, au quartier Navarre, le brigadier de police Suréda et les agents Larrieu et Dehars ont trouvé, dans une maison située 39, rue Jules-Guesde, 15 indigènes qui jouaient aux cartes avec enjeux. Faisant irruption dans la salle, ils saisirent les cartes, l'argent et le matériel du café maure que le nommé Raach Mohamed ben Embarek, 36 ans, avait ouvert clandestinement. Raach a été présenté, après information, au Procureur de la République.

Un camion et une auto entrent en collision. — Vers 9 heures, sur la route moutonnière, à hauteur de la passerelle, une auto, conduite par son propriétaire, M. Héraut Gaston, de Ménerville, est entrée en collision avec un camion que conduisait M. Laverdera Louis, de Guyotville. Sous la violence du choc, le camion est allé se jeter sur une voiture hippomobile conduite par l'indigène Boudra Mohamed, qui a été sérieusement blessé. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, il a pu regagner son domicile.

Trois pyjamas se trouvaient dans la buanderie. — La police enquête sur le vol de trois pyjamas d'une valeur de 200 fr. qui ont été soustraits dans une buanderie et appartenant à M. Llinarès Joseph, coiffeur, 85, rue de Constantine.

Tamponné par un train. — Un camion attelé de deux chevaux du 19e génie a été tamponné par un tram des C.F.R.A. Dégâts matériels.

LA REDOUTE

Parti Social Français. — Le P.S.F. organise, vendredi 18 novembre, à 19 h., dans la permanence de la section 108 (propriété Rozey), une réunion privée de propagande. Les sympathisants sont cordialement invités à venir écouter l'exposé de la doctrine P.S.F. devant les événements actuels.

Sainte-Cécile. — A l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, notre Société locale « L'Essor Musical » offrira, à tous ses membres et sympathisants, un bal gratuit dans son local, 25, rue Marat, dimanche, en matinée, à 15 h. Tous les sociétaires et amis sont cordialement invités à y assister.

G.S.R. — Les membres du Conseil d'administration, membres honoraires et actifs sont informés que l'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 27 novembre, à 10 heures du matin, au local, chemin du Ravin.

Création d'une section féminine. — Les familles sont informées que des cours de gymnastique pour fillettes de 7 à 15 ans, auront lieu sous peu ; pour les inscriptions, s'adresser les lundis, mardis et jeudis, à partir de 18 h. 30, au local du G.S.R., chemin du Ravin.

SAINT-EUGENE

Don aux pauvres. — A l'occasion du mariage de sa fille Suzanne avec M. Bérard, lieutenant aux affaires indigènes de Boudenib, M. Cortès, consul de l'Uruguay, a remis la somme de 100 fr. à M. Pierre Imbert, premier adjoint au maire, pour les pauvres de la commune. Le maire remercie bien vivement le généreux donateur.

Pointe-Pescade

Duo-Ciné. — Vendredi 18 novembre, à 21 h., à la Guinguette : « Soir de gloire », avec Sir Guig Standaing ; « Petite Miss », avec Shirley Temple et Adolphe Menjou ; « Mathurin au Zoo », dessins animés ; actualités mondiales.

La Kermesse des Enfants à la Montagne

Hier matin, s'est ouverte dans les salons du Casino municipal, la kermesse annuelle des Enfants à la montagne ; cette kermesse, étant donné le choix et la variété des marchandises présentées et les prix défiant toute concurrence, a connu dès la première heure un très gros succès, succès qui s'est poursuivi l'après-midi et le soir pour se continuer, c'est certain, aujourd'hui, toute la journée.

Hier après-midi, un thé-concert auquel prêtaient leur concours l'orchestre Weber, Mme Valence et miss Dorothy Fry, réunissait autour de Mme Ardaillon, président des « Enfants à la Montagne », toutes les amies et tous les amis, particulièrement nombreux, de l'œuvre.

Aujourd'hui, toujours dans les grands salons du Casino, à 15 heures, fête enfantine avec cinéma et toutes sortes de distractions.

A 18 heures, il sera procédé au tirage des tombolas des comptoirs. La liste des numéros gagnants sera publiée le 23 novembre.

LA VIE SOCIALE

UNION DES CHEMINOTS ET POSTIERS CATHOLIQUES. — La réunion mensuelle du Groupe d'Alger aura lieu au Rex (salle d'études), 5, rue Horace-Vernet, vendredi 18 novembre, à 18 h. 15. Les Cheminots et Postiers Catholiques y sont cordialement invités.

TRIBUNAUX

Cour criminelle d'Alger

Présidence de M. Chabelard

Une rixe dans un douar entre deux familles 2 ans de prison au meurtrier

Le 5 octobre 1936, dans l'après-midi, au douar Sebkha (Bouira), à la suite d'une discussion qui avait mis aux prises, le matin, Saki Ahmed ben Ali et Bendaher Said ben Arab, une rixe éclatait entre les membres de ces deux familles. Abbad Hamouche ben Sliman, blessé à la tête, décédait peu après ; la dame Guerouaz Aïcha bent Ahmed, épouse de Sahi Ahmed, Harouas Tassadit bent Ahmed et Bendaher Addada bent Arab, celle-ci épouse de la victime Abbad, étaient également blessées. La première et la deuxième s'en tiraient avec 20 jours d'incapacité, la troisième avec un mois de repos.

L'information établissait qu'Abbad avait été tué par Sahi Ahmed ben Ali et que Bendaher Addada avait été blessée par le même meurtrier et par son épouse Guerouaz.

La Cour criminelle a acquitté la femme au bénéfice du doute et condamné Sahi, reconnu coupable de coups mortels, à 2 ans de prison. Défenseur, Me Alezra ; ministère public, M. l'avocat général Siché.

Cour d'appel d'Alger

7e Chambre

Présidence de M. Aillaud

Un délégué de la C.G.T. de Nemours est condamné à 8 jours de prison avec sursis

Le 11 novembre 1937, Baadsi Mohamed ould Mohamed Seghir, âgé de 36 ans, secrétaire du syndicat des travaux communaux de Nemours, délégué de la C.G.T., organisait, à 10 heures, dans la salle d'un café de Nemours, une réunion professionnelle à la suite de laquelle un cortège de 300 indigènes se formait pour se rendre au monument aux morts déposer une gerbe de fleurs.

Mais au monument la réunion prenait l'allure d'une réunion publique et plusieurs orateurs français et musulmans haranguaient les ouvriers. Le commissaire de police étant intervenu et Baadsi Mohamed ayant répondu évasivement aux injonctions du magistrat, le cégétiste était mis en état d'arrestation. Le cortège n'avait, en effet, pas été autorisé par la municipalité.

Déféré au tribunal correctionnel de Tlemcen le 3 juin 1938 pour « infraction au décret du 23 octobre 1935 sur l'interdiction de former des cortèges sans avertissement préalable », Baadsi Mohamed était condamné à 25 francs d'amende. Sur appel du prévenu et du ministère public, la Cour a porté la peine à 8 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende. Défenseur, Me Mselati. Ministère public, M. l'avocat général Calendini.

R. B.

LES REMARQUES DE NOS LECTEURS

On nous signale...

★ Que la rue Boileau est impraticable par suite des derniers orages, et que l'unique bec de gaz qui s'y trouve est allumé une nuit sur quatre.

Groupements politiques

Communiqués

FEDERATION REPUBLICAINE DE FRANCE

Section départementale d'Alger

Réunion du 27 novembre. — M. Emmanuel Temple, le jeune député de l'Aveyron, l'un des leaders de la Fédération Républicaine, a été l'un des cinq parlementaires qui ont pris la parole au banquet de clôture du congrès de la Fédération Républicaine. C'est dire la place qu'il occupe dans cet important parti.

M. Emmanuel Temple apportera son concours à une réunion de propagande de la Fédération Républicaine qui aura lieu, à Alger, dimanche 27 novembre. M. André Parmentier, député du Nord, jeune brillant orateur, parlera, également, au cours de cette réunion.

Comité exécutif. — Réunion ce soir, à 18 h. 30, au siège, 14, rue Lulli, du Comité exécutif de la section d'Alger.

PARTI SOCIAL FRANÇAIS

Une réunion privée de propagande aura lieu vendredi 18, à 19 h., au Cercle Français. Les sympathisants sont invités à y assister.

UNION NATIONALISTE ET SOCIALE D'ALGER

Jeudi 17 novembre, réunion hebdomadaire des adhérents, à 18 heures.

Programmes de T.S.F.

JEUDI 17 NOVEMBRE

RADIO-P.T.T.-ALGER

6 h. 30 : Informations. ★ 12 h. 05 : Concert varié. ★ 12 h. 45 : Informations. ★ 13 h. 05 : Au micro, les duettistes Charles et Charley, de l'A.B.C. ★ 13 h. 20 : Paul Godwin et son orchestre. ★ 17 h. 30 : Emission pour les enfants : Le Théâtre de la Jeunesse de M. Foissy et les « Histoires de Maman Câline ». ★ 18 h. : Emission arabe : Demi-heure de musique égyptienne, turque et persane. Informations commerciales (18 h. 30). Notions pratiques d'hygiène et de médecine », par Mlle Lacheref (18 h. 35). Quelques enregistrements marocains (18 h. 40). ★ 19 h. : Informations. ★ 19 h. 30 : Votre choix de disques. ★ 20 h. 02 : Au micro, le violoncelliste Pierre Fournier joue : Choral (J.-S. Bach) ; Allegro vivo (J.-L. Duport) ; Sonatine (ut majeur), allegro, largo, pollacca (C.-M. von Weber) ; Pantomime et danse de la frayeur (Manuel de Falla). Au piano d'accompagnement : Mlle Boschi. ★ 20 h. 30 : Théâtre au micro. A l'occasion du Centenaire de la création, audition des principales scènes de « Ruy Blas », pièce en 5 actes et en vers de Victor Hugo. Mise en ondes et présentation d'Alec Barthus. En entr'actes, musique romantique. ★ Vers 22 h. 30 : Informations. ★ 22 h. 45 : L'heure arabe : Musique constantinoise avec le concours de Mme Alice Kadji et du cheikh Fitoussi. Informations.

Ecoutez aujourd'hui :

19 RADIO-PARIS : Musique symph.
19.30 LEIPZIG : Haensel et Gretel.
19.30 BRESLAU : L'Armurier.
19.30 PARIS-P.T.T. : Violon.
19.45 PARIS-P.T.T. : Fantaisie.
20 MILAN : La danse de la fortune.
20.10 RADIO-PARIS : Les Pêcheurs de perles ; Djamilée, de Bizet.
20.10 MUNICH : Concert J.S. Bach et ses fils.
20.10 POSTE PARISIEN : Théâtre : Les Plaideurs 39.
20.30 TOUR-EIFFEL : Le Mariage aux lanternes. M. Choufleuri restera chez lui le... d'Offenbach.
20.30 PARIS-P.T.T. : Théâtre : L'Inconnue d'Arras.
20.30 LYON-P.T.T. : Théâtre : Télémaque.
20.30 MARSEILLE : Théâtre : Quatre de la belote. Le Professeur.
21.10 STRASBOURG : Chanson d'amour, de Schubert.
21.10 POSTE PARISIEN : Jeux radiophoniques.

LE COURRIER DE LA T.S.F.

A Radio-P.T.T.-Alger

Aujourd'hui, au micro de Radio-P.T.T.-Alger, vous pourrez entendre : à 13 h. 05, les duettistes fantaisistes Charles et Charley, de l'A.B.C. ; à 20 h. le célèbre violoncelliste Pierre Fournier, accompagné au piano par Mlle Boschi ; à 20 h. 30, la troupe théâtrale de la station dans « Ruy Blas », de Victor Hugo (A l'occasion du Centenaire de la création de cette pièce). Mise en ondes et présentation d'Alec Barthus.

THEATRE DU COLISEE

Les Galas Karsenty

« Les jours heureux »

comédie en 3 actes et 4 tableaux de M. Claude-André Puget

Cette pièce de la jeunesse est jouée comme il se doit par de jeunes acteurs et qui apportent à mener leur jeu, j'allais écrire leurs jeux, la plus naturelle et la plus vive ardeur. Je les féliciterai tous, car ils composent un tout bien homogène et bien vivant.

On apprécie et on applaudit tour à tour : Pernette (Mlle Jacqueline Roman), la rêveuse, l'imaginative qui rêve pour elle-même et imagine pour les autres ; Marianne (Mlle Florence Lynn), la coquette et la presque audacieuse, mais sans trop le savoir et qui à peine troublée s'aventure en tremblant dans de périlleux chemins ; Francine (Mlle Denise Pizzani), la plus sage des trois, la prudente, la raisonnable et qui se livre peu. Côté des garçons : Olivier (M. Gérard Oury), qui possède tous les défauts charmants de la vingtième année avec sa fatuité qui fait sourire, ses « mots » qu'il veut définitifs, ses prétentions et son cynisme de pacotille ; Bernard (M. Jean Gall), le gosse nature, le plus amusant des gosses, et qui, voulant jouer à l'homme, bute parfois sur les choses et sur les mots ; Michel enfin, l'excellent Christian Gérard, qui, lui, est un homme et qui apporte dans ce milieu un peu fou tout juste ce qu'il faut de mesure et de souriante philosophie.

Un seul décor bien planté, bien dressé et d'un joli pittoresque. Il est de Decandt.

Charles DELP.

LA VIE ARTISTIQUE

Une technique diabolique, pleine de fantaisie et d'ardeur, la virtuosité d'un génie... Voilà...

KILENYI

le prodigieux pianiste que les « Concerts Classiques » présenteront salle Bordes, samedi 19 novembre, à 17 h. 15, dans un unique **Récital de Piano.** Places, 10 à 25 fr. Etud. et Ecol., 6 fr. Loc. Libr. Chaix, r. d'Isly, Maison des Livres, r. Dumont-d'Urville. Prudent de louer.

Courrier maritime

Dans le port d'Alger

ENTREES

19 h., vap. ital. « Docilitas », cap. Caffanno, 779, de Pescara, rel. 160 ch., arm. Ramano, Gênes, quai de Sète. ★ 20 h. 30, vap. fr. « Gouverneur-Général-Tirman », cap. Rochel, 1.746, de Bougie, 4 pass., opère, arm. S.G.T.M., Marseille, quai Nord. ★ 21 h., vap. angl. Bulysses, cap. Griffith, 4.362, de Tunis, 3.046, essence, arm. Ang. S., Londres, quai de Lorient. ★ 7 h., vap. fr. « Mitidja », cap. Jean, 2.098, de Rouen, 300 div., arm. C.A., Alger, quai de Sète. ★ 7 h., paq. fr. « Ville-d'Oran », cap. Roquebiave, 3.811, de Marseille, 351 pass., 196 div., arm. C.G.T., Marseille, gare maritime.

SORTIES

17 h. 30, vap. all. « Tilly-L.M.-Russ » pour Gravosa. ★ 18 h. 30, vap. fr. « Ville-de-Bougie » pour Sète. ★ 19 h., vap. ital. « Vulcania » pour New-York. ★ 2 h. 15, vap. fr. « Banfora » pour Duala. ★ 10 h. 30, vap. fr. « Gouverneur-Général-Tirman » pour Marseille. ★ 17 h., vap. ital. « Docilitas » pour Gibraltar. ★ 17 h., vap. fr. « Saint-Cyrille » pour Rouen. ★ 17 h., vap. fr. « Dunkerque » pour Rouen. ★ 18 h., paq. fr. « El-Kantara » pour Port-Vendres.

EN PARTANCE

Vap. fr. « Baalbeck » pour Sète. ★ Vap. grec « Marpol » pour Rotterdam. ★ Vap. fr. « Mitidja » pour Rouen. ★ Vap. angl. « Bulysses » pour Oran.

NAVIRES ATTENDUS

Vap. fr. « Lussac » (Worms), du Havre, quai de Calais. ★ Vap. fr. « Villiers » (Heuzey), de Rouen, quai de Sète. ★ Vap. fr. « Augustin-Le-Borgne », de Borgne), de Marseille, quai de Sète. ★ Vap. fr. « Saumur (D.V.), de Nantes, quai des hangars-abris. ★ Vap. fr. « Léon-Martin » (S.A.T.), de Berre, quai de Lorient. ★ Paq. holl. « Christian-Huygens » (Nederland), de Batavia, gare maritime (6 h.). ★ Vap. dan. « Olga-S. » (Torm), de Panama, quai de la gare maritime.

FETES ET CONCERTS

AMICALE DES PHILOS. — Dimanche 20 novembre, à 15 h., au Saint-George, matinée dansante avec le concours du jazz Red-Devils.

AVIATION

★ **Ligne Alger-Marseille.** — L'hydravion « Ville-de-Beyrouth », pilote Bernard, parti d'Alger à 6 h. 55, est arrivé à Marseille à 11 h. 35. Passagers : d'Alger à Marseille, M. Guiny.

L'hydravion « Ville-de-Tripoli », pilote Brutschy, parti de Marseille à 7 h. 50, est arrivé à Alger à 11 h. 55. Passagers : de Marseille à Alger, Mmes Long, Magdafey, MM. Alard, Fromental, M. et Mme Arteen, M. Faugère.

★ **Air-Afrique.** — Ligne Alger-Oran : L'avion « FAPKR », pilote Rome, parti d'Oran-La Sénia à 10 h. 10, est arrivé à Maison-Blanche à 11 h. 52. Passagers : M. et Mme Janin, Mme Desbols, MM. Dupuy, Antonini, Gonin.

Ligne Alger-Tunis : L'avion « FAQCG », pilote Poulin, parti de Tunis-El-Aouina à 6 h. 13, est arrivé à Maison-Blanche à 9 h. 22. Passagers : MM. Piédinovi, Lacaze, Guillen, Serda, Maire, Augereau et Mme.

L'avion « FAPKR », pilote Vercruysse, parti de Maison-Blanche à 12 h. 38, est arrivé à Tunis-El-Aouina à 15 h. 47. Passagers : MM. Gonin, Dupuy, André, Mme Desbois.

Ligne Constantine-Bône : L'avion « FANES », pilote Boirre, parti de Constantine à 13 h. 15, est arrivé à Bône à 14 h. 05. Parti de Bône à 14 h. 50, il est arrivé à Constantine à 15 h. 40. Passager : M. André.

★ **Algérie-A.O.F.** — Le courrier parti de Dakar le 8 novembre, à 6 h., est arrivé à Casablanca le 8 novembre, à 15 h. 15, avec la poste, le fret et 6 passagers.

Le courrier parti de Casablanca le 10 novembre, à 15 h. 48, est arrivé à Dakar le 11 novembre, à 15 h. 54, avec la poste, le fret et 11 passagers.

★ **Club Jean Mermoz (Aérodrome d'Hussein-Dey).** — Départ pour Tiaret : M. L. Grach et un passager, sur « Phalène ».

Arrivée de Blida et retour : M. Botella, sur « Phalène ».

★ L'avion « FANNX », de la Régie Air-Afrique, qui avait quitté Alger le 14 novembre à destination de Brazzaville, a été contraint d'atterrir à 40 kilomètres au nord de Coquillatville. L'équipage ainsi que les passagers sont indemnes. Ces derniers ont rejoint Coquillatville.

★ Un appareil militaire anglais, de la 9e escadrille, s'est écrasé au sol dans le comté de Suffolk. Deux tués.

★ L'Australie va construire sous licence, à Melbourne, des avions Douglas B, 18, bimoteurs, de bombardement.

★ Par suite de l'incendie des Nouvelles Galeries de Marseille, Air-France a été obligé de changer de siège social. La Compagnie a abrité ses bureaux provisoires au 4 de la Canebière, dans les locaux de l'Office du Tourisme.

★ Un Dewoitine 514, spécialement étudié et aménagé pour le lancement à grande vitesse des parachutes, a été convoyé de Toulouse à Villacoublay par Marcel Doret.

★ Un jeune pilote du centre d'aviation populaire d'Avignon-Pujaut, M. Raymond Quintrand, 18 ans, qui passait son brevet, s'est égaré hier dans le brouillard et a heurté une colline près de Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault). L'avion a été complètement détruit. Le pilote a été légèrement blessé.

★ Un avion de chasse anglais de série Hawkar « Hurricane » Rolls Royce « Merlin » 1.050 C.V., est arrivé au Bourget ; il sera exposé au Salon de l'aviation.

AIR-F.

SOCIETES REGIONALES

LE LANGUEDOC. — Vendredi 18 novembre, à 18 h., Brasserie Laferrière, réunion du Conseil d'administration.

Portant la Flamme sacrée

La délégation des anciens combattants marocains, venant de Paris, est arrivée hier à Alger

Hier matin, par le paquebot « Ville-d'Oran », est arrivée la délégation des anciens combattants marocains portant le flambeau allumé sous l'Arc de Triomphe pendant les récentes cérémonies de l'Armistice.

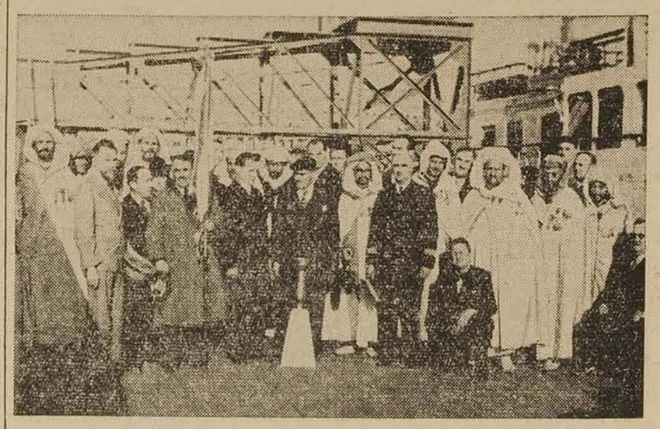

La délégation des Anciens Combattants marocains vient de débarquer du paquebot « Ville-d'Oran »

(Photo S. Rolando fils).

Composée de 28 personnes, en majorité des indigènes aux burnous constellés de décorations, elle était conduite par MM. Burget, président de la Fédération marocaine des anciens combattants ; Paneti, président de l'Association des Poilus d'Orient, portant le flambeau, et Cabané, porte-drapeau.

Elle a été accueillie à sa descente du navire par M. Chapouton, chef adjoint du cabinet du Gouverneur général, et MM

SESSION EXTRAORDINAIRE des Délégations Financières

Hier, à 15 heures, s'est ouverte la session extraordinaire des Assemblées financières algériennes.

Autour de **M. BORDERES,** président, avaient pris place **M. LE GOUVERNEUR GENERAL DE L'ALGERIE, M. GREGOIRE,** secrétaire général et commissaire général du Gouvernement ; **MM. BARRIS DU PENHER** et **REY,** vice-président et secrétaire.

Les commissaires et commissaires adjoints du Gouvernement étaient à leur banc. L'Assemblée, à quelques unités près, était au complet et la tribune du public bien garnie.

L'appel fait, le président **BORDERES** se lève pour le discours d'usage.

Discours du président

M. Bordères rappelle tout d'abord les événements heureux et malheureux de l'intersession. Il félicite le nouveau délégué financier, **M. VIDAL,** ainsi que **MM. DEYRON** et **FROGER,** réélus président de leur Conseil général respectif. Il fait applaudir M. le Procureur général **GODIN,** nouveau commissaire du Gouvernement, et **M. RIVIERE,** directeur du Cabinet du Gouverneur, promu dans la Légion d'honneur. Par ailleurs, il envoie un souvenir attristé à la mémoire de **MM. LORION** et **SOUCHIER,** décédés, et adresse les condoléances de l'Assemblée à **MM. TAMZALI** pour leur grand deuil.

Après avoir rappelé les graves événements du mois de septembre, le loyalisme des populations indigènes et l'action réfléchie du Gouvernement Daladier, le Président ajoute :

Un empire de 110 millions de Français

A l'heure du péril, la France s'est rendu compte qu'elle n'était pas seulement un pays d'Europe composé de 40 millions d'habitants, mais qu'elle constituait, à travers le monde, un empire de plus de 110 millions de Français.

Cette vérité, trop souvent méconnue, doit nécessairement amener les pouvoirs publics à resserrer encore davantage les liens qui unissent la Métropole à ses colonies et plus particulièrement à cette Afrique du Nord dont le président Chautemps a pu dire récemment « qu'elle restait le meilleur espoir de la France ».

Plus que jamais, sa politique nord-africaine devra faciliter la mise en valeur du sol, l'exploitation des richesses naturelles, notamment par l'apport de nouveaux capitaux métropolitains ; elle devra assurer aussi le développement et l'écoulement rationnels des productions, favoriser l'industrialisation du pays, aussi indispensable à son équilibre économique qu'à notre propre sécurité.

Cette même politique a, d'autre part comme objectifs la sauvegarde du capital humain, les bienfaits de l'éducation dans le culte des valeurs morales, l'évolution progressive des éléments ethniques. Ce sont là des problèmes qui constituent depuis des lustres la préoccupation constante de notre assemblée ; nous ne cessons pas en effet d'appeler l'attention des milieux gouvernementaux sur la solution d'un certain nombre de questions cruciales qui présentent pour la France et l'Algérie un intérêt vital.

Grèves et transports maritimes

Malgré nos efforts, les difficultés n'ont fait que croître d'une année à l'autre. Rappellerai-je que la grève des dockers de Marseille, en juillet dernier, a causé un préjudice considérable à l'Algérie ? J'ai signalé alors à M. le Gouverneur général et au pouvoir central que les populations algériennes ne pouvaient continuer à subir indéfiniment les conséquences désastreuses de conflits dont elles n'étaient pas responsables. Nous connaissons les interventions pressantes de M. le Gouverneur général et nous l'en remercions vivement, mais nous regrettons que cette grève ait pu se poursuivre impunément pendant plus de deux mois. Il importe que des conflits de cette nature, s'ils ne peuvent être évités par le recours à la procédure normale de conciliation et d'arbitrage — qui n'implique d'ailleurs pas la suspension du travail — soient, en définitive, et, dans tous les cas, réglés dans le minimum de temps.

Rappellerai-je également qu'aucune solution n'est encore envisagée pour résoudre le problème des transports maritimes au point de vue du renouvellement de la flotte et des charges considérables qui grèvent l'économie algérienne ? Je ne veux pas énumérer tous les sujets qui restent encore en suspens, mais je voudrais que les pouvoirs publics, dont nous n'ignorons pas, hélas ! les graves préoccupations, veuillent bien, une fois pour toutes, prendre en considération nos légitimes doléances.

Défense de l'Algérie

Un autre enseignement que l'on doit tirer des événements du mois de septembre est la nécessité de mettre l'Algérie en état de défense. De nombreuses municipalités avaient quelque peu négligé leur mission de protéger les populations contre les raids aériens. Nous demandons à M. le Gouverneur général d'intervenir tout spécialement pour engager les communes à remplir les obligations qui, de ce chef, leur sont impérativement imposées par la loi. Je suis convaincu que les Délégations financières ne se refuseront pas dans ce domaine à compléter les concours qui se révéleront indispensables.

M. Bordères termine en rappelant que le but de la session extraordinaire est la mise au point définitive du budget de 1939. A cette occasion, il rend hommage aux ministres qui — dit-il — ont réservé le meilleur accueil aux récentes démarches des représentants des Assemblées algériennes, et, se tournant vers M. Le Beau, il lui adresse en ces termes les compliments de l'Assemblée :

Monsieur le Gouverneur général, je voudrais que vous trouviez dans mes paroles l'expression de la vive gratitude que l'ensemble des populations algériennes vous porte, en considération des réalisations si importantes et si fructueuses que vous avez accomplies dans ce pays. Nous souhaitons tous que vous restiez de longues années à la tête du Gouvernement général pour y poursuivre, avec un égal succès, votre œuvre efficace d'apaisement et de progrès.

Enfin, ces derniers mots :

Si le Pouvoir central a bien voulu nous témoigner sa bienveillance, il n'en demeure pas moins que de nouveaux sacrifices sont inéluctables pour participer à l'effort considérable que la Métropole s'impose au titre de la Défense Nationale. Sans doute, le fardeau sera lourd pour notre budget, alors qu'il ressent déjà vivement la charge de la dette et que ses dotations se révèlent bien insuffisantes au regard de besoins immenses à satisfaire impérieusement.

Il vous appartiendra, mes chers collègues, d'examiner en toute indépendance les propositions qui vous seront soumises.

Je suis persuadé que vous aurez à cœur, dans le court laps de temps dont vous disposez, de prendre les décisions que vous dictera le souci de l'intérêt général de l'Algérie et de l'Empire français ; je vous demande de vous mettre au travail, sans retard, dès cette première journée de notre session.

On applaudit, et M. le Gouverneur général se lève :

Discours du Gouverneur général

M. Le Beau s'associe, lui aussi, aux événements heureux et malheureux qui ont affecté l'Assemblée, et présente ses remerciements à MM. Bordères, Lebon et Galle du concours qu'ils lui ont apporté lors de son récent voyage à Paris. Puis, passant à la situation budgétaire, le Gouverneur dit notamment :

Décrets-lois et situation budgétaire

En ce qui concerne le problème financier, notre voyage avait pour but d'établir avec le Pouvoir central une entente qui nous permette, contrairement aux dispositions d'un article de la loi de Finances métropolitaine du 31 décembre 1937, d'éviter le versement au budget métropolitain d'une forte subvention spéciale destinée à constituer notre participation à la Défense nationale, puisqu'aussi bien pouvons-nous légitimement démontrer que l'Algérie n'hésite pas à accomplir ce devoir patriotique par l'exécution de grands travaux précisément destinés à la Défense Nationale. Mais elle désire utiliser les crédits qu'elle vote en réalisant des travaux pour la défense de son propre sol....

Les décrets-lois qui viennent d'être promulgués dans la Métropole méritent un examen attentif de la part de mon Administration et de moi-même. Et puisque les textes n'en sont pas encore tous parvenus à Alger, il ne m'est pas possible, à l'heure actuelle, de déterminer devant vous l'incidence probable — que vous connaîtrez cependant avant la fin de cette session — de ces décrets-lois sur le chiffre de nos dépenses. Moins encore, nous sera-t-il possible de chiffrer le montant des recettes nouvelles que ces décrets pourront nous apporter, dans la mesure où il seront appliqués à l'Algérie, puisque les études très sérieuses auxquelles je procéderai ne me permettront de formuler des propositions au Gouvernement que dans une dizaine de jours : très certainement, du reste, les décrets d'application ne paraîtront que dans le courant du mois de décembre.

Je tiens cependant à vous donner l'assurance qu'en ce qui me concerne, mes propositions tendront au maintien d'un équilibre budgétaire que vous avez eu le souci, comme moi-même, d'établir au mois de juin dernier ; je m'efforcerai donc à ce que les nouveaux textes n'apportent point à l'Economie algérienne des charges dépassant les nécessités du fonctionnement des services publics et aussi celles de la Défense nationale, auxquelles votre éminent président faisait allusion à la fin de son discours, dépenses, du reste, que votre patriotisme considère, à coup sûr, comme nécessaires pour assurer la protection de l'empire français.

Dépenses extraordinaires et exceptionnelles

Ainsi que vous avez dû vous en rendre compte à la lecture de l'exposé des motifs qui vous a été transmis ces jours derniers, d'une part, les nécessités de la Défense nationale nous ont fait une obligation impérieuse d'accélérer les travaux du port de Mers-El-Kébir, et, d'autre part, la hausse des prix nous a contraints à reviser de nombreux marchés. Il en est résulté des difficultés pour l'Administration à faire face en 1938 aux paiements de ces travaux et nous avons dû recourir, non sans difficultés, à d'assez fortes avances de trésorerie.

C'est pour éviter de semblables inconvénients que je vous propose de reporter sur l'exercice 1939 des crédits s'élevant à 150 millions 500.000 francs qui avaient été votés comme crédits d'engagement au titre des exercices 1940-41 et 1942.

Je connais trop le civisme des membres de cette assemblée pour douter de l'accueil qu'ils feront à ces propositions.

Par ailleurs, j'ai prévu un crédit de 10 millions pour l'éducation professionnelle, l'habitat et le paysannat indigènes. Les Délégations auront à cœur de réaliser ainsi un vœu des sections arabe et kabyle, dont l'urgence s'impose au surplus pour accélérer les œuvres entreprises grâce aux subventions métropolitaines et qui constituera une nouvelle preuve de la sollicitude que vous ne cessez de manifester à nos populations autochtones.

Enfin, les crédits de dépenses exceptionnelles ont été augmentées de 7.100.000 fr., dont 1.000.000 francs pour la dotation des travaux de réfection du poste de radiodiffusion d'Alger, dont les crédits se sont révélés insuffisants, et 5 millions pour la construction de l'usine de l'Oued-Fodda. Il s'agit encore là de deux questions dont l'importance n'a pas besoin de vous être signalée.

Situation économique

M. Le Beau passe ensuite en revue la situation économique :

Pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1938, comparativement à la période correspondante de l'année 1937, les valeurs totales de nos échanges marquent une progression de plus de 36 p. 100 en passant de 4.806 millions de francs à 6.912 millions. Soit une plus-value de 2.106 millions qui s'inscrit pour les deux tiers (1.360 millions) aux exportations et pour un tiers environ, soit 741 millions, aux importations. Notre balance commerciale est bénéficiaire durant cette période de 612 millions en 1938 contre 232 millions en 1937.

Ces premiers résultats sont donc réconfortants. Ils prouvent que les échanges qui sont à l'origine même de l'économie générale du pays s'effectuent dans des conditions satisfaisantes. La multiplication des échanges est à la base de toute notre activité constructive et leur développement continu auquel nous assistons depuis trois ans est le signe incontestable du progrès matériel et du mieux être général.

C'est là le fruit de l'effort d'organisation méthodique de notre production et de la restauration de notre crédit et de notre agriculture poursuivie par nous depuis trois années.

Notre économie acquiert ainsi une capacité de résistance que ne saurait avoir une société pêchant par défaut d'organisation...

En ce qui concerne la production agricole, les résultats connus de la dernière récolte en céréales et en vins sont également satisfaisants, sauf dans le sud constantinois, qui a fait l'objet de ma particulière sollicitude.

En résumé, les récoltes, en 1938, d'environ 8 millions de quintaux de blés dur ou tendre, et d'environ 6 millions de quintaux d'orge, aussi bien que les 20 millions d'hectolitres de vins qu'a produit cette année la terre algérienne, pour ne parler que de nos deux principales cultures, nous permettent d'envisager notre situation économique sans appréhension jusqu'aux prochaines récoltes.

Projets d'avenir

Le Gouverneur général rappelle ensuite ce qui a été fait pour les agriculteurs européens et indigènes affiliés aux caisses de prêts agricoles, aux caisses régionales et à la Caisse algérienne de crédit agricole mutuel, ainsi que pour les fellahs par l'intermédiaire des Sociétés indigènes de prévoyance, et il ajoute :

Les satisfactions que nous pouvons enregistrer ne nous donnent certainement pas l'illusion que notre tâche est terminée. Si nous nous efforçons, avec des dotations chaque année plus larges de nos institutions de crédits destinés à nos populations indigènes, à faire disparaître l'usure ; si nous perfectionnons sans cesse les rouages et les attributions des Sociétés indigènes de prévoyance pour leur permettre de venir en aide aussi bien aux artisans qu'aux fellahs ; si nous nous efforçons de développer l'élevage sur les Hauts Plateaux et dans les Territoires du Sud ; si nous essayons de soutenir les petits commerçants par une extension des moyens d'action des banques populaires ; si nous avons doté largement les institutions de crédit agricole mutuel ; et si toutes les mesures de consolidation des petits et moyens agriculteurs ont sauvé l'agriculture algérienne, nous n'oublions ni la détresse trop fréquente de nos fellahs dans les régions où la pluie n'a pas fécondé la terre, ni le labeur malheureux de nos colons des centres déshérités des Hauts Plateaux qui sont dans leurs modestes villages les pionniers de la civilisation et de l'agriculture française et comme le vivant exemple de l'attachement à la terre, même quand elle est ingrate...

L'administration algérienne, sous l'égide et avec le concours du Pouvoir central, s'efforce donc de remplir aussi complètement que possible la mission qui lui incombe, et, comme l'économie d'un pays ne connaît pas et ne connaîtra sans doute jamais pour assurer sa prospérité les manifestations fulgurantes d'un coup de baguette magique, c'est par un patient travail, poursuivi souvent dans le silence, par un esprit d'observation toujours en éveil, par un effort persévérant de volonté et de bon sens, en réalisant une organisation chaque jour plus parfaite, que nous pouvons espérer maintenir un redressement économique qui s'affirme en Algérie sans contestation possible.

Dans tous les pays du monde, c'est, en effet, vers une collaboration de plus en plus étroite des professions organisées et de l'Etat que se développe l'économie moderne. L'Algérie, qui a le sens de l'action collective, peut revendiquer hardiment ses initiatives déjà réalisées, et démontrer par la continuité de ses efforts sa foi dans l'avenir de l'Empire français.

L'Algérie et la Mère-Patrie

Avant de terminer, M. Le Beau rappelle, lui aussi, le loyalisme des indigènes au moment de la dernière crise:

Sur cette terre nord-africaine, nous avons ressenti aussi vivement que nos compatriotes de la Métropole ce que les heures qui s'écoulaient comportaient de grave et quels devoirs elles imposaient pour le présent et pour l'avenir à nos consciences françaises.

Dans ce poste que le gouvernement de la République m'a confié, mieux que personne j'ai pu mesurer tout ce que ces événements, qui pouvaient devenir si dramatiques, comportaient également de réconfortant.

En effet, jamais autant qu'à cette époque dangereuse n'a pu exister une collaboration plus étroite entre les autorités civiles et militaires de l'Afrique du Nord, et jamais, à coup sûr, nous n'avons plus complètement ressenti le concours que les populations avaient la volonté de leur apporter dans un élan admirable de dévouement patriotique.

J'ai reçu, comme vous le savez, de tous les points de l'Algérie des témoignages auxquels je ne puis songer sans émotion de tous les enfants de la France sans distinction d'origine, de race ou de religion, et j'ai compris que si tous entendaient se serrer ainsi autour des pouvoirs publics, c'est qu'ils sentaient que défendre la France, c'est en même temps défendre ce grand idéal de Bonté, de Libéralisme et de Fraternité qu'elle s'efforce de faire régner partout où flotte son drapeau.

Enfin, après avoir cité les paroles du président Daladier du 30 octobre dernier, paroles qui faisaient appel à la mobilisation permanente de tous les Français pour le service de la paix et de la patrie, le Gouverneur général, très applaudi, réclame de tous l'union des esprits et des cœurs :

Et ceux qui, comme vous, ont l'honneur de représenter leurs concitoyens dans nos Assemblées délibérantes, mieux que tous autres, auront pleinement conscience que les nuages si sombres qui obscurcissent encore l'horizon international ne pourront être écartés qu'en aidant le gouvernement de la République dans la tâche si difficile qui lui incombe.

C'est en réalisant sur cette terre algérienne — quelles que soient les tendances personnelles et les préférences doctrinales de chacun — cette union des esprits et des cœurs que nous assurerons l'épanouissement du grand rôle historique qu'à l'avenir la France nord-africaine est appelée à jouer pour la grandeur de la Patrie !

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bordères invite les présidents des délégations à se réunir dans son cabinet pour fixer les méthodes de travail de cette session extraordinaire. Puis la séance est levée.

Paul RIMBAULT.

L'antisémitisme en Allemagne

Washington protesterait à Berlin contre les atteintes aux biens des Juifs américains

La campagne économique du Reich en Europe centrale inquiète également les Etats-Unis

Washington, 16 novembre. — Le président Roosevelt ne se contentera pas de discuter la question juive avec M. Wilson, mais il insistera sur les trois points suivants : 1) le silence du Reich sur la note des Etats-Unis demandant le paiement des dettes de l'Autriche ; 2) la campagne économique du Reich en Europe centrale qui porte atteinte au commerce américain et qui gêne déjà la conclusion d'un accord économique entre les Etats-Unis et la Turquie ; 3) les ambitions économiques et politiques du Reich en Amérique du Sud.

Par ailleurs, le département d'Etat essaie d'obtenir confirmation des bruits selon lesquels atteinte aurait été portée aux biens des Juifs américains en Allemagne. Si les bruits sont confirmés, on s'attend à une protestation immédiate.

Les excès antisémitiques seront réprimés en Autriche

Vienne, 16 novembre. — M. Buerckel, commissaire du Reich en Autriche, a prononcé un discours dans lequel il a annoncé, d'accord avec M. Gœring, que le parti national-socialiste a pris des mesures afin d'empêcher les actes insensés tels que les pillages des magasins juifs, allant jusqu'à menacer les auteurs éventuels de ces tentatives de les mettre contre le mur.

Une Société internationale pour la colonisation juive est en création à La Haye

La Haye, 16 novembre. — On apprend qu'un premier pas vient d'être fait en vue de la création d'une société internationale pour la colonisation juive. Cette organisation se proposerait de favoriser l'émigration des israélites de l'Europe centrale et de leur faciliter la colonisation dans certains territoires. L'acte constitutif de cette organisation a été mis au point et les premières contributions au fonds de constitution ont déjà dépassé un million de florins. Le but des auteurs du projet est de donner à ce problème étendu et complexe, une solution convenable et complète, selon des méthodes modernes, trouver pour cela une terre de colonisation où les juifs pourront vivre ensemble, dans une unité économique et culturelle et faire en sorte, de cette manière, que les risques de conflit avec des autochtones soient fortement diminués.

Le corps de M. von Rath est arrivé à Dusseldorf où auront lieu les obsèques

Dusseldorf, 16 novembre. — Le train spécial allemand transportant la dépouille mortelle de M. von Rath est arrivé en gare de Dusseldorf, à 9 h. 50. Après une courte cérémonie, le cortège funèbre se mit en route pour la Rheinhalle où le corps de M. von Rath restera exposé jusqu'aux funérailles qui auront lieu jeudi, à midi. Sur tout le parcours, de la gare à la Rheinhalle, des centaines de milliers de personnes saluèrent la dépouille mortelle de M. von Rath.

LA GUERRE DE CHINE

Les troupes chinoises menacent Canton

Tchoung-King, 16 novembre. — L'armée chinoise qui s'efforce de reprendre Canton continue sa marche vers cette ville dont elle ne serait plus qu'à une trentaine de kilomètres. Des bandes d'irréguliers ont déjà même atteint les faubourgs de la ville. Les forces chinoises se sont également emparées de Tsun-Ghua, importante localité du nord-est de Canton.

De nombreux transports japonais ont remonté la rivière des Perles, amenant des renforts pour défendre Canton.

A Kalgan 10.000 Mongols désertent les rangs japonais

On mande de Loyang que 10.000 Mongols encadrés et équipés par les Japonais se sont récemment mutinés dans la région de Kalgan, proclamant leur fidélité à la Chine. Ils sont entrés en contact avec les forces chinoises que commande le général Ma Chang Shan.

Sur le front du Yang-Tsé les troupes chinoises battent en retraite

Tokio, 16 novembre. — Une dépêche du front du Yang-Tsé annonce que les forces chinoises sont en pleine retraite sur le front de 250 kilomètres entre Nan-Tchang et Yo-Tchéou. Les troupes chinoises qui occupent Shasi, capitale du Hunan, se replieraient également devant l'avance des troupes japonaises le long du chemin de fer de Canton à Hankéou.

AU CONGRÈS de la Fédération Républicaine

(*Suite de la première page*)

Rapport du général Niessel sur la défense nationale

Le général Niessel, dans ses conclusions, réclame des effectifs suffisants des temps de paix, pour assurer la couverture, la mobilisation et la concentration des troupes, la mobilité et la puissance de la marine en vue du ravitaillement et de la défense de la Métropole comme des colonies et l'accroissement du tonnage de la marine marchande. Puis il attire l'attention des Pouvoirs publics sur la situation de l'aviation. Il préconise notamment l'accélération de la production du matériel d'armement par l'organisation de la mobilisation industrielle, l'harmonisation des lois sociales avec les besoins de la défense nationale et l'étroite coordination des ministères militaires des temps de paix. En conséquence, il demande la création d'un commandement unique, assisté d'un état-major et chargé de la conception stratégique, de la préparation des opérations, et leur conduite en temps de guerre, dans la Métropole et dans chaque colonie.

Après avoir fait approuver les conclusions des rapports présentés au cours de la matinée, la séance fut levée à 13 heures.

(*Séance de l'après-midi*)

Elle fut reprise l'après-midi et consacrée à la discussion des rapports de M. François Valentin, député de Meurthe-et-Moselle, sur la politique extérieure et de M. François Martin, député de l'Aveyron, sur la politique générale du parti. Ces deux interventions furent vivement applaudies par l'assemblée.

M. Fernand Laurent critique les décrets-lois

Puis, M. Fernand Laurent prend la parole. Il regrette que le plan Paul Reynaud ne prenne pas le contrepied des absurdités qui ont provoqué la faillite : « On proclame, au contraire, l'intangibilité de la loi de 40 heures, on ne réduit pas l'étatisation, rien contre l'étatisme, rien contre la révolution, rien contre l'ingérence de l'étranger. Nous avons le droit de dire notre opinion. Prendrons-nous la responsabilité d'accepter la vague de colère qui monte contre les décrets-lois ? Nous ne devons pas plus longtemps être roulés. Nous ne le serons pas. Les coupables ne seront pas couverts cette fois. Ils ne seront pas sauvés. (Applaudissements). Nous réservons notre liberté d'action. Si on considère les décrets-lois comme une préface, on peut en discuter, mais par la suite nous la voulons immédiate et sous notre contrôle. Nous ne savons pas quel gouvernement nous aurons devant nous. Quel qu'il soit, nous entendons causer avec lui en toute liberté et je demande au congrès de voter la motion suivante :

« Le congrès donne mandat à son groupe parlementaire d'exiger dès la rentrée de la Chambre un débat et un vote sur la ratification des décrets-lois ».

Cette motion est votée ainsi qu'une motion de M. Perret, président de la Fédération du Rhône, adressant un pressant appel à tous les chefs responsables des partis nationaux en faveur d'une entente collective électorale.

Déclaration du parti

Et après une courte discussion on en vient à la déclaration du parti présentée au nom du comité exécutif par M. François Martin.

Elle résume la doctrine de la Fédération républicaine. Elle souligne que celle-ci est demeurée inébranlablement attachée à un programme d'ordre économique et financier basé sur l'organisation de la profession, le développement de l'esprit d'entreprise et la recherche de l'équilibre budgétaire, de justice sociale impliquant la protection de la famille, la sauvegarde de l'épargne ainsi que le relèvement des conditions d'existence des travailleurs de toutes catégories, le respect des libertés politiques, scolaires et religieuses, la sauvegarde des droits et des intérêts français, la sécurité fondée sur le respect des traités et le souci de la défense nationale. Elle rappelle que chaque fois que les Gouvernements se sont écartés de l'observation de ces règles ils ont conduit le pays à des catastrophes. Elle en fait notamment la constatation à l'occasion de la faillite à laquelle vient d'aboutir la politique suivie pendant ces deux dernières années et dont les associés du Front populaire portent seuls l'entière responsabilité.

La Fédération républicaine proclame que dans l'esprit de la Constitution, la seule conclusion logique qui résulte de la situation parlementaire doit être le vote de la réforme électorale par la représentation proportionnelle intégrale seule susceptible d'assurer l'indépendance des partis. Au moment où le parti radical vient de reconnaître que le parti communiste avait constamment travaillé à troubler l'ordre social, à ruiner l'économie et à compromettre la sécurité de la France, la Fédération républicaine félicite ses élus d'avoir barré la route, en mars 1938, à la constitution d'un soi-disant ministère d'unanimité nationale qui n'était destiné qu'à sauver le Front populaire et à installer les communistes dans les Conseils de Gouvernement. Elle constate notamment que le retrait du parti radical du Comité de Rassemblement populaire a soulevé la protestation de M. Blum et de ses amis. Elle rappelle au surplus que la doctrine constante S.F.I.O. est en opposition avec le programme de rénovation nationale de la Fédération républicaine.

En conséquence, elle déclare qu'elle demeure résolue à refuser aussi bien le soutien que la participation à tout Gouvernement dans lequel figurerait la représentation du parti S.F.I.O. ou tout autre parti maintenant un contact quelconque avec le communisme.

Elle affirme par ailleurs la résolution formelle de ne tolérer aucune atteinte à l'intégrité du patrimoine national au sujet duquel aucune négociation ne saurait être engagée, ni même envisagée (pays de protectorat ou placés sous mandat français y compris). Elle approuve les élus de s'être engagés dès à présent à refuser leurs voix à tout Gouvernement qui ne formulerait pas de déclaration résolue et catégorique garantissant l'intégrité totale des territoires de l'empire français.

La déclaration se termine en ces termes : « Persuadée que le sort de la civilisation occidentale est solidaire de la France et de son régime de liberté fondé sur la dignité de la personne humaine, sur l'indépendance de la conscience individuelle et sur les devoirs du citoyen envers la famille et envers le pays, la Fédération républicaine tend la main à tous les partis qui ne sont inféodés à aucune doctrine rêvant de soumettre l'homme à la domination du matérialisme ou à un précepte de lutte de classes. Avec eux, elle est prête à collaborer au relèvement de la Patrie et à l'assainissement du régime ainsi qu'à la renaissance de l'idéal français. »

Cette dernière séance est levée à 19 h. 30 et est suivie, dans le même Palais de la Mutualité, du banquet du congrès.

Le banquet

Paris, 16 novembre. — Au banquet de la Fédération républicaine, 1.800 convives parmi lesquels une centaine de parlementaires et 800 délégués de 70 fédérations de province ont participé à ce banquet. Au dessert, la parole a été donnée tout d'abord à M. Temple, député de l'Aveyron, puis au président Marin dont le discours a été radiodiffusé. Après lui, des allocutions ont été prononcées par MM. Blaisot et Henriot. Les orateurs ont été longuement applaudis et, à l'issue du dernier discours, l'assistance debout a chanté la « Marseillaise ».

LES DÉCRETS-LOIS et la situation ministérielle

BILLET

Paris, 16 novembre (de notre correspondant parlementaire). — Il ne fait plus de doute que la crise ministérielle est virtuellement ouverte. Alors que contre M. Daladier se dresse une opposition solide qui ne peut que s'augmenter on en est encore à rechercher la majorité. A la demande du président du Conseil, le groupe radical et radical-socialiste se réunira après-demain pour examiner la situation et envisager ce qu'il conviendrait de faire mais nous espérons que M. Daladier ne se fait pas trop d'illusions sur l'unanimité du concours que lui apporteront ses amis politiques.

D'autre part, croit-on que la droite de l'assemblée, sans parler du centre, se montrera disposée à prendre la responsabilité de mesures financières qui, il faut bien le dire, frappe beaucoup moins le capital que les classes moyennes et les travailleurs ? Un député de l'ancienne opposition nationale nous disait, dans un langage truculent que nous essayerons de voiler : « Les nationaux ne vont tout de même pas être assez stupides pour accepter la responsabilité de textes qui créent des impôts directs et indirects de façon aussi formidable. C'est inutile qu'ils se représentent en 1940, si toutefois la Chambre va jusque-là. »

Assurément les socialistes et les communistes, dont la démagogie est l'arme préférée, ne manqueront pas de signaler aux électeurs qu'ils ont combattu le Gouvernement qui a porté à 3 fr. 50 le prix du paquet de tabac. Ce qu'ils ne diront pas, c'est que c'est leur propre politique qui est la cause de l'augmentation du prix de la vie et des mesures draconiennes arrêtées par le cabinet. Il apparaît donc que c'est après un débat sur la politique générale que le ministère Daladier tombera. Il s'agit donc d'envisager dès maintenant quel sera le successeur, et là il faut poser un point d'interrogation.

— Mais qui remplacera le ministère actuel ? demandons-nous à M. Frossard.

— Un ministère d'union nationale, nous répond-il.

— Union nationale autour du Front populaire ?

— Pas du tout, déclare l'ancien ministre des Travaux publics, union nationale tout simplement. »

Alors attendons la rentrée, bien que la date du 6 décembre apparaisse pour beaucoup comme trop tardive.

Jean MERCUROL.

La commission des Finances de la Chambre aborde demain l'examen des premiers chapitres du budget

Paris, 16 novembre. — La Commission des Finances commencera vendredi l'examen des fascicules de dépenses des divers départements ministériels.

La commission de réorganisation administrative se réunira demain pour la première fois

Paris, 16 novembre. — M. Paul Reynaud a arrêté aujourd'hui la liste des membres de la commission de réorganisation administrative qui vient d'être créée par décret-loi. Le « Journal Officiel » en publiera demain la composition.

Cet organisme qui sera présidé par M. Pichat, vice-président du Conseil d'Etat récemment admis à faire valoir ses droits à la retraite, aura à jouer un rôle capital analogue à celui qu'a joué en 1931 la commission anglaise d'économies que présidait M. Snowden et qui mérita d'être appelé la « Commission de la hache » (axe commitee).

La première réunion de la commission de réorganisation administrative aura lieu vendredi dans le cabinet du ministre des Finances. Les premiers résultats tangibles de ses travaux apparaîtront dans le rectificatif au projet de budget. Dans l'esprit de M. Paul Reynaud les rapporteurs de cette commission seront de véritables « missi dominici » qui iront enquêter dans la France entière sur les conditions de fonctionnement des diverses administrations ainsi que des services des collectivités locales. Aucune des entraves qui ont gêné dans le passé l'action des commissions de même nature ne devra subsister cette fois-ci.

Les décrets-lois sur les droits d'entrée des produits pétroliers sont en vigueur depuis le 13 novembre

Paris, 16 novembre. — Certaines informations inexactes ayant été publiées en ce qui concerne la date d'entrée en vigueur des nouveaux droits sur les produits pétroliers le ministère des Finances a précisé que le nouveau texte était applicable à partir du dimanche 13 novembre.

Il convient d'observer d'ailleurs que le texte de l'article du décret avait été notifié télégraphiquement aux préfets et sous-préfets. De son côté le service des douanes avait pris des dispositions pour assurer l'application des nouveaux droits dans les conditions prévues par le décret-loi.

Le taux minimum des allocations familiales atteindra 15 % à partir du troisième enfant

Paris, 16 novembre. — Le ministère du Travail communique :

M. Charles Pomaret, ministre du Travail, a fait adopter d'accord avec son collègue des Finances un décret-loi modifiant le régime des allocations familiales. Ce texte a pour objet de compenser les lourdes charges qui pèsent sur les travailleurs pères de famille. Aussi prévoit-il un relèvement sensible des taux minima qui atteindront à partir du troisième enfant 15 % du salaire moyen. Dans les départements des révisions périodiques permettront de maintenir les taux en harmonie avec les salaires. D'autre part des mesures sont prises pour lier plus directement qu'auparavant l'institution des allocations familiales à la politique de protection de la famille et au développement de la natalité.

Le samedi d'audiences est rétabli dans les cours et les tribunaux

Paris, 16 novembre. — Le ministère de la Justice communique :

Par application du décret-loi du 12 novembre 1938 relatif à la durée du travail, M. Marchandeau, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a prescrit le rétablissement du samedi d'audiences dans les cours et tribunaux et autres juridictions ainsi que la reprise du travail dans les études. Il a adressé à ce sujet aux chefs de cour une circulaire.

Le vapeur français « Grand-Quevilly » échappe à un chalutier espagnol au large de Tarifa

Tanger, 16 novembre. — On apprend à Tanger, que le vapeur français « Grand-Quevilly » a été arraisonné, à la fin de l'après-midi, au Sud-Est de Tarifa par un chalutier espagnol qui lui a donné l'ordre de stopper immédiatement. Tanger-Radio avisait immédiatement l'unité de la marine française en station dans la région. A 17 h. 35 le chalutier espagnol tirait sur le vapeur, qui, à 17 h. 52, annonçait par radio qu'il recevait l'ordre de faire route sur Ceuta. Le « Grand-Quevilly » prit la direction du port de Ceuta, situé à dix mille du lieu de l'arraisonnement, suivi du chalutier. Tanger-Radio a assisté le vapeur en difficultés qui, à 19 h. 42, a forcé la vapeur, et réussissait à échapper au chalutier. Le vapeur « Grand-Quevilly » a l'intention de mouiller à Gibraltar.

La C.A.P. du parti socialiste S.F.I.O. a déclenché l'offensive contre les décrets-lois

Paris, 16 novembre. — La C.A.P. socialiste a invité les sections et fédérations à user de toutes les armes dont elles peuvent disposer : réunions, meetings, affiches, tracts, campagne de presse pour combattre les décrets-lois du gouvernement Daladier-Reynaud.

La délégation qui représentera la France aux obsèques de Kemal Ataturk a quitté Paris

Paris, 16 novembre. — La délégation française conduite par M. Sarraut a quitté Paris pour Istanbul et Ankara où elle assistera aux funérailles de Kemal Ataturk par l'Orient-Express de 22 h. 15 .

Le roi de Norvège est à Londres au chevet de la reine Maud qui vient d'être opérée

Londres, 16 novembre. — Le roi de Naakon de Norvège qui avait quitté Oslo lundi soir, est arrivé à Londres. Le souverain se rend au chevet de la reine Maud, âgée de 69 ans, qui vient de subir une opération chirurgicale et dont l'état inspire quelque inquiétude.

Le séjour à Londres du roi Carol de Roumanie

La reine Elizabeth a introduit au palais de Buckingham la mode des crinolines

Londres, 16 novembre. — Un grand dîner et une réception brillante ont été offerts hier soir au palais de Buckingham en l'honneur du roi Carol de Roumanie et de son fils. Pour la première fois la reine Elizabeth introduisait officiellement au palais de Buckingham la mode des crinolines. Assise entre le roi Carol et son fils elle portait une robe Pompadour avec une jupe crinoline recouverte d'une bande de dentelle de valenciennes d'argent montée sur du tulle. Ce retour à une mode d'autrefois a fait sensation et séduit tous les invités.

Le roi Carol et le prince Michel ont reçu le corps diplomatique

Londres, 16 novembre. — Le roi Carol de Roumanie et le prince Michel ont reçu ce matin au palais de Buckingham les ambassadeurs et ministres accrédités auprès de la cour Saint-James.

Le souverain a été l'hôte du Lord-maire de Londres

Londres, 16 novembre. — Avec le cérémonial qui accompagne les réceptions de Guildhall, le roi Carol de Roumanie a été, ce matin, l'hôte du lord-maire de Londres et de la cité. Le duc de Gloucester, le premier ministre, lord Halifax, l'évêque de Londres et tout ce que Londres compte de noms illustres avaient été conviés au déjeuner du lord-maire.

Selon la coutume, le lord-maire fit approuver par le « court of common council » l'adresse de bienvenue lue ensuite par l'archiviste de la cité de Londres. Cette adresse très brève souhaite une sincère bienvenue à l'hôte de nos souverains bien-aimés et elle exprime le vœu que les sujets du roi Carol restent, comme par le passé, unis au peuple britannique par des liens d'amitié, de confiance, de bonne volonté.

Puis le lord-maire tendit au roi qui la reçut avec le sourire une cassette d'or contenant le texte de l'adresse scellé aux armes de la cité. Le souverain répondit en quelques mots, remerciant la cité de Londres de son accueil.

M. André DUMAS obtient le Grand Prix littéraire de la Ville de Paris

Paris, 16 novembre. — Le Grand Prix Littéraire de la Ville de Paris, d'une valeur de 25.000 fr. a été attribué ce soir après quatre tours de scrutin et par 16 voix contre 25, à un poète, M. André Dumas.

M. André Dumas est né en 1874, à Paris. Il a été avant-guerre sous-préfet de Châteaulin (Finistère) et de Mantes-la-Jolie. Il est ancien président de la Société des Gens de Lettres, membre de la Société des Auteurs dramatiques et de l'Association des Critiques littéraires. Il a écrit de nombreux ouvrages poétiques dont les plus connus sont : « Noël des Pauvres », « Paysages », et « A Propos ».

DERNIÈRE HEURE

Après les décrets-lois

A l'unanimité le bureau du Comité exécutif du parti radical-socialiste a approuvé l'effort de redressement entrepris par M. Daladier

Les Chambres ne seront pas convoquées avant le 6 décembre

Paris, 16 novembre. — Le bureau du Comité exécutif du parti radical-socialiste s'est réuni ce soir place Valois sous la présidence de M. Daladier.

La réun

LA PAGE DE LA FEMME

FEUILLET DE MICIA

Perles et Paillettes

La femme a eu de tout temps un penchant irrésistible pour ce qui brille, ce qui rayonne, ce qui vibre, qui lui parait aviver et accentuer sa beauté. Aux divers âges de l'humanité, elle s'est successivement ornée d'os polis, de cailloux rares, de verroteries polychromes, de métaux scintillants, de bois précieux, de corail, de nacre, de perles, de diamants, de joyaux d'une variété infinie.

Le cou, les épaules, les bras, les oreilles, la chevelure, les poignets, les doigts, les pieds, le nez, les lèvres même ont connu et connaissent toujours cet éternel appel de la coquetterie la plus primitive ou la plus raffinée. Il n'est pas de femme qui reste indifférente, de nos jours encore, à l'attrait d'un bijou simple ou luxueux, parfois appât de la séduction.

Nous devons reconnaître avec franchise, la valeur réelle qu'ajoutent au charme de la femme de goût les ornements que créent pour elle, les lapidaires, les bijoutiers et les joailliers. La difficulté des temps a rendu plus réservé, plus modeste cet élan naturel vers la parure, mais elle ne l'a pas ralenti. La fantaisie, le caprice de la Mode se sont exercés autrement. Les perles et les paillettes ont été remises en honneur et nous devons nous réjouir doublement de cette renaissance.

Nous aurons d'abord des soirées plus brillantes, de véritables galas où les paillettes irisées et les perles à l'orient rose ou ivoirin chatoieront en soulignant la splendeur de la carnation, et la beauté de la chevelure. Les robes donneront l'impression de vivre par leur feu, par leur bruissement, par leur froufrou.

Nous contribuerons ensuite, et c'est la raison principale de notre joie, dans une mesure si faible soit-elle, à améliorer les conditions de l'existence d'humbles paysannes, qui, comme mes parents de Lorraine, vivent si péniblement du maigre produit de leurs durs travaux. Ainsi qu'autrefois, pendant les longues veillées d'hiver et dans les rares moments de repos que leur permettent leurs « ouvrages », ces pauvres serves vont se pencher à nouveau sur leur métier, et crochet en main, fixer, pour quelques sous, les perles et les paillettes, sur le tulle, la mousseline, le crêpe, le velours, que leur ont confiés les intermédiaires spéciaux des grands établissements de Mode. Et de leurs doigts, toujours déformés et parfois meurtris, sortiront ces merveilles féeriques qui enivraient le prince charmant.

La soupe sera plus copieuse autour des grands âtres, les bois plus abondant dans la cheminée, et les petits seront plus chaudement vêtus.

Réjouissons-nous !...

Micia LEYVAL.

oo0oo

Les plus beaux Manteaux et Tailleurs, aux prix les meilleurs chez BAKOUCHE, 2, rue d'Isly

o o o

— *Eh bien ! ma chère, vous êtes-vous bien amusée au mariage de votre amie ?*

— *Oh oui ! pendant toute la soirée un jeune homme charmant ne m'a pas quittée des yeux. J'étais ravie !*

— *N'était-ce pas un grand brun ?*

— *Précisément, et d'une distinction !*

— *Je vois ! C'était le détective engagé pour surveiller les invités !*

o o o

La Robe d'après-midi se fait aussi bien en lainages qu'en soieries, mais toujours choisie dans un Tissu de Couture de : A SAINT-LUCIEN, 36, rue d'Isly Tissus Rodier, Chanel, Nadia, etc...
Très prochainement : Tissus Olré, Chatillon, etc...

o o o

VENDOME, 17, rue Michelet, présente sa nouvelle Collection de Manteaux

MADAME... La musique est un art. Pour votre satisfaction personnelle, seul un poste PHILIPS Radio-Clavier *peut vous donner toute la sensibilité et les nuances musicales. De plus, son élégante présentation ne peut qu'ajouter une note de goût dans votre intérieur.*

o o o

LE GRAND EVENEMENT MONDAIN...

...et charitable à la fois est l'objet de toutes les conversations. Dans les salons, les grands magasins, dans tous les lieux de rencontres, on ne parle que du Bal de la Maternité. Et tout Alger se promet déjà de rivaliser de bonté, de beauté et d'élégance à cette manifestation toujours si réussie qu'elle reste vivante dans les souvenirs et les cœurs.

o o o

Votre robe du soir sera raviss. dans l'un des élég. tissus de A LA VILLE DE LYON

o o o

POUR LE SOIR : Chaussures or, argent, ttes teintes assorties aux robes, px étonn. AMAOUA-WILLIAMS, 26, r. Bab-Azoun

o o o

BRAVO, Mme CHRYSANTHEME

Une récente statistique, publiée par l'Union des Femmes Japonaises, prouve que les plus modernes d'entres elles « font' » plus d'argent que bien des hommes. La doctoresse Yahoui Yoshioka a gagné déjà une dizaine de millions, grâce auxquels elle entretient une clinique pour les indigents. La célèbre romancière Nobouko Yoshiya touche un demi-million de droits d'auteur par an, et Mme Tosioukieu Unguetsou, diseuse de ballades, gagne trois cent mille francs par an. La guerre actuelle, qui a laissé de nombreux foyers sans hommes, donne aux Japonaises l'occasion de nouvelles conquêtes, peut-être plus sûres que celles des armes.

o o o

MASSIS. Cout. 89, bd St-Saëns. Robes soir

o o o

PRIMEROSE, 7, rue Dumont-d'Urville Robes, Tailleurs, Manteaux. Prix sacrifiés

o o o

SAINT-DIE,
MARRAINE DE L'AMERIQUE

La remise du titre de citoyen d'honneur de la Ville de Saint-Dié a été faite solennellement au général Pershing, à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. L'illustre général n'avait pu se rendre dans la coquette citée que baigne la Meurthe au pied de l'Ormont étoilé, dont l'une des branches forme étrave entre le col des Journaux et la Fontenelle, en avant du Ban de Sapt.

L'hommage ainsi rendu par Saint-Dié aux Américains ne l'a pas été seulement en reconnaissance de leur assistance au cours de la grande guerre. Il l'a été aussi pour affirmer avec éclat le lien de parenté qui l'unit à l'Amérique. Selon les Déodations en effet, c'est leur ville qui a tenu comme marraine le nouveau Monde sur les fonts baptismaux et c'est elle qui l'a doté de son nom. Une plaque apposée depuis longtemps sur le fronton d'une ancienne maison de la rue Jules-Ferry, rappelle en latin, que c'est en cet endroit même qu'a été édité le livre, qui le premier a nommé « Amérique » l'autre continent.

o o o

PARFUMS LANVIN
Rumeur - Scandal - Arpège - Prétexte

o o o

LAVI. — *Puisque tu veux le savoir une bonne fois ! Je ne t'ai épousée que pour ton argent !*

ELLE. — *Ah ! Si je disais aussi franchement pourquoi je t'ai pris, toi !*

o o o

Essayez LUXURIA
et surveillez-en les effets
Vous y resterez fidèle

o o o

GERBE, GERSOIE... votre bas, Madame !

o o o

— *Il est à remarquer que ce sont les choses les plus petites du monde, qui occasionnent souvent les plus grandes difficultés !*

— *Comme vous avez raison ! Ainsi la nuit dernière, par exemple, après notre séance au café, j'ai pu très facilement retrouver ma maison, mais malgré toute ma bonne volonté je n'ai pas réussi à trouver le trou de la serrure de la porte d'entrée !*

o o o

LINGE DE GERARDMER. Trousseau du plus simple au plus beau. Mme ROUX E., représentante, 1, rue Maréchal-Lyautey

o o o

Le médecin ouvre la porte du salon d'attente où se morfondent plusieurs clients.

— *Quelle est la personne dont c'est le tour, dit-il ?*

— *Moi, fait un tailleur, une facture à la main ; je vous ai livré un costume de demi saison, il y a trois ans !*

o o o

Habits, Smoks en location
MARTIN, 14, rue Bab-Azoun. Allo 207-42

CALENDRIER MONDAIN

Aujourd'hui : second jour de la brillante kermesse des Enfants à la Montagne, au Casino municipal.

× ×

Dimanche, aux ETUDIANTS, matinée dans. av. l'orch. **Rythming Collegians**

× ×

Jeudi 24 novembre, à 17 h. : Une heure de musique à l'A.D.F. avec le concours des chœurs de l'église russe et d'artistes aimés du public, au profit du vestiaire d'hiver des nourrissons. Plateau à l'entrée.

× ×

3 décembre. — Bal de la Maternité.

× ×

10 décembre. — Bal de l'Union des Femmes de France.

× ×

14 et 15 décembre. — Le Comité d'Alger des Œuvres diocésaines organise, au profit des familles et des enfants pauvres, une **vente de charité** qui se déroulera dans la salle de la Maison de l'Agriculture.

Les organisateurs et organisatrices adressent à l'avance un merci très reconnaissant à tous ceux qui voudront bien leur donner leur appui charitable, soit par une visite aux nombreux comptoirs, soit par l'envoi d'une offrande au siège des « Œuvres diocésaines ».

× ×

La première semaine de février : Bal officiel de la S.S.B.M.

Comment habiller nos Fillettes

LORSQUE nous avions l'âge de nos fillettes, nos mamans désespéraient de nous vêtir élégamment. Elles ne réussissaient qu'à nous engoncer dans des mousselines, des broderies, des dentelles empesées, presque invariablement blanches, qui soulignaient notre raideur et l'inélégance de nos gestes. Nous avions une peur horrible des jours de fêtes où, implacablement, on nous parait !

A l'heure actuelle, c'est pour la maman un plaisir double que d'« habiller sa fillette ». Pour elle d'abord, pour l'enfant ensuite. Celle-ci est fière de porter un manteau, genre redigote en cheviote ou en tissu de serge chevronné, souple et moelleux, qui s'adapte à merveille à la coupe « tailleur » du vêtement de la maman. La grâce juvénile, ainsi mise à l'aise, le qualificatif « distingué » inconnu de nous lui convient. La fillette n'est plus vouée au blanc. Elle arbore les teintes comme les grandes personnes : le bois brûlé, le rouille, le cuivre, le gris tourterelle, le bleu lavande, le vert empire, le vert sapin, etc...

Un choix infini de tissus en lainages lavables existe pour ces robes, ouvragées comme les nôtres de pinces, fronces, nervures, piqûres, s'apparentant aux toilettes de Haute Couture par leur ligne, leur coupe, leurs ornements, leur exécution soignée.

« L'âge ingrat » passe inaperçu pour la fillette de 10 à 14 ans grâce à la complicité de la Mode enfantine, aussi exigeante que le Mode tout court dont elle suit la coquetterie des modèles et la gamme des coloris en vogue.

Les toutes jeunes filles affectionnent les blouses claires alliées à une jupe en tissu uni. Très amples avec leurs gros plis creux, ces blouses de tons gais étoffent leur buste mince et se posent sur la jupe dans un effet de ceinture nouée qui accuse la place de la taille.

Le béret d'antan et le petit bonnet d'inspiration écossaise, en velours, sont, avec le breton de feutre, au goût du jour. Assortis à la robe et au manteau ou plus foncés qu'eux, ils accompagnent, ils achèvent à ravir l'harmonie de l'ensemble.

MICIA.

Rien n'est plus élégant et gracieux que les ensembles pour fillettes, modèles exclusifs, sélectionnés par LA PERVENCHE, 43, rue Michelet

Chez **NELLY** 2, RUE PELISSIER, 2 — Vêtements en tricot sur mesures. Hommes, femmes, enfants. Pas de série.

Le coin des enfants

Contre la pluie. — Les imperméables de fantaisie font place aux classiques « mackintoshes » de teinte beige soutenue, de forme raglan, plus longs et plus enveloppants, pourvus de poches.

Les plus élégantes de nos grandes filles porteront des « manteaux de pluie » en velours côtelé imperméabilisé, soit bruns, soit bleu foncé. Une petite toque de même tissu, et de couleur assortie complètera l'ensemble.

Ne pas manquer de leur faire chausser bottes et botillons qui ont prouvé leur efficacité contre les rhumes de saison.

—:o:—

LAINES DE MÉGÈVE
A la Coccinelle, 12, r. Ed.-Cat. Exp. int.

—:o:—

Pour lingerie. — Les montures en tissages caoutchoutés se font de plus en plus dans les culottes de jersey, qu'il soit de fil, de laine ou de coton.

—:o:—

Les blasers à rayures, réapparus cet été, s'affirment pour l'hiver. Il y en a de tricolores tout à fait séduisants.

ERRATUM. — L'annuaire Télé-Havas porte faussement le n° d'appel téléphonique de Mme Micia Leyval, 696-12 est le vrai numéro.

CORRESPONDANCE AMICALE

Menou. — Portez avec cette robe noire telle qu'elle est, des fausses manches, type manchettes de lustrines, mais en ruban de faille de couleurs vives.

Lucette B... — Pensez à une robe drapée en lamé très souple, pour le soir, dans des coloris : cuivre, or, vert, argent pâle.

Mme V... — Le chapeau haut de forme, petit et perché sur le front se porte beaucoup. Mais, attention, il est surtout seyant au « type amazone » que l'on rencontre plus en ville que dans les allées cavalières du bois.

Midinette. — Il existe certainement une lotion, propre aux trois emplois à la fois : comme démaquillant, pour tenir la poudre, et qui exerce une action tonique bienfaisante. Les instituts de beauté, clients de la « Page » vous l'indiqueront.

Une belle ménagère s'achète chez **ESBERT** la Maison du bon couvert **56, rue d'Isly, 56 — Alger**
Les plus grandes marques aux meill. px
La meill. **Coutellerie de table** inoxydab.

Dernière documentation

La femme chic porte le gant de deux cuirs, ou d'un cuir brodé de peau ; c'est-à-dire paré de fines broderies de peau formant application.

—:o:—

VERONIQUE de Paris - Ses Robes du Soir. Ses Manteaux
Seul dépôt : **BAKOUCHE, 2, r. d'Isly**

—:o:—

Un des meilleurs moyens de garder une taille fine avec le manteau de fourrure : la large ceinture de tissu.

—:o:—

La robe d'une pièce épousant la taille par sa coupe ou son drapé s'accentue pour la demi-saison.

—:o:—

Coiffures mode. Permanent. vap. d'huile
PALAIS DE L'INDEFRISABLE
1, rue Joinville (Entresol)

—:o:—

La passementerie est employée en garniture sur les vêtements, les chapeaux, les sacs.

—:o:—

La commémoration du centenaire du Roi-Soleil aura eu son influence sur la Mode. Sur une lourde cape du soir en velours grenat resplendit dans le dos un immense soleil en broderie d'or.

—:o:—

La nouvelle fantaisie dans les montres se présente sous forme de délicieuse courroie nattée de cuir au bout de laquelle pend une croix. Celle-ci, ouverte, recèle une montre.

—:o:—

Grâce à un procédé nouveau, il existe des gants parfumés, en peau épaisse, et en Suède très fin.

Quelques Expédients

GRAVURES GONDOLEES

Une gravure gondolée sera remise à plat en la sortant d'abord du cadre et en la posant sur une planche bien lisse, l'endroit contre le bois. Mouillez encore l'envers de la gravure avec une éponge trempée dans l'eau froide et bien pressée. Vous retournerez alors la gravure et la fixerez à la planche par des punaises piquées sur les bords. Laissez sécher.

—«o»—

MILLES 37, r. Isly (face Bon Marché)
:- Orfèvrerie, Ménagères -:
Toutes marques, tous prix

—«o»—

POUR POSER UNE PIECE DE PAPIER SUR LES PAPIERS TENTURE

Les accrocs, les déchirures, et traces de clous se réparent facilement lorsqu'on possède du papier semblable.

Découpez le papier plus large que la déchirure en tenant compte des dessins s'il y en a, placez-le à plat sur du marbre et usez les bords de tous les côtés avec du papier de verre très fin (0 ou double 0). Agissez lentement et doucement afin de laisser les contours très nets.

Collez-le ensuite avec de la colle de pâte. Le raccord, s'il est bien fait, doit être invisible, car c'est seulement l'épaisseur du papier qui décèle la réparation.

UNION DES FRERES D'ARMES

Dans le cadre joliment décoré des Salons Aletti a eu lieu, samedi, le Gala de l'Union des Frères d'Armes de l'Armée d'Afrique. L'assistance brillait d'un vif éclat dû aux grandes tenues militaires et aux dernières créations de la Couture que révélaient nos lectrices à cette première soirée mondaine.

Nous avons retenu parmi les personnalités : M. Chapouton, colonel Laganne et Mme, commandant Bailly, M. Lahllonne, colonel Richier et Mme, lieutenant de vaisseau Giraud, général de Lescazes, Mme et Mlle ; général Paquin, commandant Fromont, intendant Monginot, bach-agha Abdelkrim, bach-agha Ferrat Belkacem, agha Brahimi Said.

Mmes Ribes, Lemoine et Mlle, Brochier, Baudin, Faguest-Meyer, Bourdon, Clagerie, Mérigot, Devaux, Cornet, Huton, Durand-Leydier, Thibaut, Rouberties, Effel, Lechaux, Bigot, Clarac ; Colette Printemps, tailleur du soir noir et lamé or et vert.

::::

Le modèle de Couture que portait avec élégance Mme J. Richier a été choisi à **ELYSEES-COUTURE, 55, rue d'Isly**

POUR VOS CILS...

Si vous les voulez beaux, longs, soyeux et bien courbés sans les maquiller, employez ARCANCIL-SANCOLOR, produit nouveau qui, ne contenant ni colorant, ni savon, ni soude ou potasse, ni autre produit caustique, ne pique pas les yeux et ne rend pas les cils cassants. ARCANCIL-SANCOLOR embellit les cils d'une façon inconnue à ce jour. Il les allonge, les fortifie et met en valeur leur beauté naturelle sans que personne s'aperçoive que vous avez employé un produit de beauté. Indispensable pour le jour, la ville, le sport et la campagne. Etant imperméable, les larmes ne l'altèrent pas. Essayez-le dès demain matin, vous verrez par vous-même combien vos cils ont gagné en beauté grâce à ARCANCIL, et jamais plus vous ne pourrez vous passer de « lui ». Pour le soir, ARCANCIL existe en 9 nuances seyantes et entièrement nouvelles. ARCANCIL-SANCOLOR et ARCANCIL sont en vente partout : Boite luxe, 15 fr. ; rechange, 10 fr. ; boite publicitaire, 5 fr. ARCANCIL en tube, 7 fr.
Dépositaire : Maurice BERTIN, 1, rue Mazagran, Alger

LA SEMAINE MONDAINE

VENTE DE CHARITE

La Société des Crèches Laïques d'Alger avait organisé les mercredi 9 et jeudi 10 novembre, sa vente annuelle de charité. La salle de la Maison de l'Agriculture était juste assez grande pour contenir la foule des amis et protecteurs de l'Enfance, qui avaient répondu à l'appel du Comité que préside Mlle Henriette Labbé, dont la famille est attachée à l'Œuvre depuis sa création. Le succès a, comme toujours, dépassé l'attente des organisatrices de la fête. Car la vente fut aussi une fête de l'Enfance heureuse, toute à la joie d'apporter aux plus petits qu'elle, le tribut de sa joie et de sa gaieté.

La réunion prit ainsi un caractère d'intimité familiale, d'intimité de crèche, exclusive de protocole et solennité. Mmes Chapouton et Grégoire voulurent cependant bien y paraître et Mme Catroux, empêchée, y envoyer.

De bonne heure, dès le premier jour, les comptoirs furent dévalisés et le lendemain, peu après l'ouverture, il n'y eut plus trace de denrées ou objets à vendre. La générosité des visiteurs avait dépassé toutes les prévisions. La participation des enfants contribua à faire délier généreusement toutes les escarcelles. Leur gentillesse, leurs rires, leurs travestis, leur manière exquise d'offrir et de présenter, vainquirent les résistances bien faibles, d'ailleurs, des admirateurs de l'Œuvre.

Parmi les visiteuses : Mmes Poupet, Chamski-Mandajors, Brunet, David, Ardaillon, Germain-Branthomme,, Ruyssen, générale Odry, Imbert-Muller, Toupine, Chapus, Mlle Richard, Mlle Allais, Mmes Perrin, Aubry, F. Chamski, J. Colin, Tessandier, Gillot, Trouilleur, Fasoin, Grégoire, J. Kléne, Delmatto, Laguens, Vaugien, Daboussy, Brochier, Marotsky, Passeron du Baron, Squillante, J. Loubeyre, P. Loubeyre, E. Jourdan, L. Jourdan, Bouriatcheff, Loup, d'Hérè, Mlle Duroux, Mlle Saignat, Mmes Lafuente, Elsembet, A. Lebar, R. Solal, M. Solal, R. Belgodère, Peraldi, Paulignar, Brun, Delmas, Addo, Bernard, Gautier, etc., etc...

Les tout petits pourront être encore pour un temps..., grâce au dévouement de leurs protectrices, secourus et bercés !...

La Présidente et le Conseil d'administration des Crèches laïques expriment leur vive gratitude aux amis des Crèches dont la générosité a assuré le succès de cette manifestation de charité. A leurs aimables acheteuses, à leurs donateurs généreux, aux actives vendeuses des comptoirs, aux commerçants et à « La Dépêche Algérienne », ils adressent leurs sincères remerciements.

Numéros gagnants des Tombolas Kermesse Crèches laïques

Bazar : billets jaunes. — 081, 103, 109, 217, 266, 327, 338, 443. Lots à réclamer chez Mme Husson, 6, avenue de l'Oriental.

Ménage, herboristerie : billets gris. — 055, 132, 233, 317, 423, 516, 595, 676 766, 775, 821, 872, 978. Lots à réclamer chez Mlle Labbé, 7, rue Denfert-Rochereau.

Tombola spéciale du service à lunch : n° 94 (remis sur place à la gagnante).

Buffet. — 238, 729, 757, 890, 631, 901, 241, 609. Retirer les lots chez Mme Guy-Moyat, 70, rue d'Isly, le matin de 9 à 12 heures.

Alimentation. — 658, 662, 339, 356, 261, 440, 537, 683, 436, 655, 456, 540, 491, 397, 684. Retirer les lots jusqu'au 20 novembre, 2, rue de l'Abreuvoir, chez Mlle Magnan, le matin.

Pâtisserie de ménage. — 201, 206, 388, 559, 602, 714, 735, 842, 853, 995, 1048.

Fleurs. — 726, 253, 710, 373, 415, 759, 493. Retirer les lots chez le dr J. Brouqui, 67, rue d'Isly.

Enveloppes-surprises, papeterie, méchant loup

Tombola générale. — 4, 40, 104, 114, 230, 279, 322, 356, 427, 450, 535, 577, 658, 664, 748, 760, 817, 883, 919, 922, 1.017, 1.052, 1.112, 1.197, 1.256, 1.299, 1.302, 1.362, 1.412, 1.437, 1.543, 1.548, 1.653, 1.666.

Tombola du Poupon. — N° 59.
Tombola de la Robe. — N° 16.
Tombola du Chapeau. — N° 105.

Prière de retirer les lots avant le 1er décembre, chez Mme Marchand, 27, bd Carnot, le matin, de 10 à 12 heures.

Ouvrages de Dames. — 675, 834, 474, 1.059, 953, 897, 948, 799, 686, 942, 877, 662, 904. Retirer les lots chez Mme Poussat, 19, bd Laferrière.

::::

Pour **KERMESSES,** conditions spéciales prix **jouets à PARIS-BAZAR, 12, pl. Gouvernem.**

oooooo

AU CERCLE MILITAIRE

Jeudi 10 novembre, nombreuse et élégante assistance au thé-dansant. Remarqué :

Mmes Pick, Bigot, Feste, Raffali, Finat-Duclos, Burnol, Denise Stora, Aubrun, Masséron, Demoulin, Chabrière, Granier, Llaona, Laurens-Berge, générale Deschemps, Prendi-Guerder, Chouraqui, Bonduel, Janson, Bonamy, Serda, Bourateu, Cadix, Gervais, Karoubi, Tonnadre, Guerder, Roque, Laguiller, Blandin, Guiramoud, Reboul, Foucher, Laguiller.

Mlles Rouet, Anne-Marie Lebrun ; Marie-Thérèse Lebrun, Daoulas, Granier, Finatery, Laure Senty, Natali, Siallell Laurens-Berge, Deschamps, Peyre, Orfila, Glazatcheff, Barsot, Delasseus, Alexandra, Janson, Garcia, Vinchon, Serda, Lilouse, Blanche Viobec, Germaine Viobec, Thisse, Rigal, Terrazoni, Morera, Gervais, Llurens, Amalfitano, Rougier, Armand, Renée de Carbucci, Janine de Carbucci, Karoubi, Tonnadre, Grisoni.

MM. les commandants Barbet, Pick, Bigot ; les capitaines Finat-Duclos, Burnol, Bourateu, Marchi ; les lieutenants Feste, Raffali, Devic, Pellicer, Peybernes, Violette, Binet, Burckardt, Odry Henry, Olivarès, Lautier, Linière, Wartel, Morel, Hoche, Le Prieur, Arsan, Montesinos, Daval, commandant Laguiller.

Baco
soutien-gorge moderne
TULLE ET "FILES LASTEX"

11 NOVEMBRE

Fête de la Cavalerie d'Algérie

Fête de la Victoire, fête du Souvenir, fête de la Patrie, fête de la Fraternité, fête de la Charité, fête de l'Elégance, fête de toutes les populations de l'Empire français : telle fut la manifestation merveilleuse du 11 novembre à l'Hippodrome du Caroubier. Au nom de tous ceux qui y assistèrent et qui ont partagé mon enthousiasme, j'adresse ici des remerciements émus à M. le général commandant la Ire brigade de cavalerie d'Algérie, et particulièrement à Mme Catroux, présidente de nombreuses œuvres de bienfaisance militaire, qui avait eu l'attention de nous y convier personnellement.

Dans notre page de jeudi dernier, nous disions combien l'Algérie, notre pays, était attaché par le cœur, l'esprit et le goût à cette France, dont il est le prolongement. La brillante fête de vendredi a confirmé ce dire. Spahis, chasseurs, toute la cavalerie de l'Afrique du Nord ont participé au spectacle grandiose qui s'est déroulé devant les représentants de la France et sous les couleurs de la Mère-Patrie.

Dans le cadre de beauté pure de notre champ de courses avec, comme fond, la grande Bleue très calme, et l'amphithéâtre tout blanc d'Alger, sous le ciel céruléen et l'or vibrant du soleil, les grands uniformes, les tenues vives des officiers des spahis et des chasseurs offraient un ensemble incomparable. Les évolutions de haute école variées à l'infini, rythmées par la musique du 19e régiment du Génie, soulevèrent et l'admiration et la joie des spectateurs, riches d'enthousiasme et d'applaudissements sans fin. Tous les cœurs battaient à l'unisson et chacun se laissait aller franchement aux impressions de patriotisme que lui portaient ses sens.

Enfants, jeunes gens, Français de tous âges, de toutes classes et de toutes croyances éprouvaient de toute leur âme la force de la communion dans la patrie.

Les figures du Carrousel, des jeux à la fois dangereux et amusants firent apprécier le haut entraînement et la maîtrise de la cavalerie du Nord indigène et métropolitaine.

Remarqué : Mmes Chapouton, Grégoire, Rivière, Rozis, Catroux, Richard, Barbier-Hugo, de Lescazes, Britsch, Meynier, Odry, Robe, L. Perrier, Ardaillon, Delay, Mombelli, Randshuyzen, Germain-Branthomme, Laganne, Imbert-Muller, Mercier, Ardoin, Lebon, Michel, Ferlié, Laurens, Menet, Laborde, Raby, Carriol-Raby, Gonon, Godin, Granger, Blasselle, Junaéda, Hugues, P. Brunel, Gard, Gouin, Brochier, Chauvergne, Matringe, de Raffin, Cote, Thorant, etc., etc...

Mme Fabre, grand relevé noir motif autruche ; Mme de Ritzez, petit plateau en chevrette vert, autruche bordeaux et verte ; Mme Mathieu, béret en feutre joyaux noir grand couteau noir ; Mme Cuttoli, relevé derrière en feutre bordeaux motif or ; Mme Cherrion, chapeau très alluré en chevrette noir motif or et vert, grande voilette ; Mme Trolard, grand breton bordeaux garni gros grain ; Mme Paillaud, toque en velours amarante piqué et taffetas du ton ; Mme Opitz, relevé noir garni pompon autruche noir et vert ; Mme Péraldi, petit chapeau en bande de feutre noir brodé ; Mme Cavalier, toque en daim noir et ruban gros grain rouge ; Mme Olivier, petits plateaux en feutre antilope noir fixés sur une calotte en peau de crosses roses ailes de même crosse ; Mmes Masqueffa, Hugues, Tavard, Gautier, Ferrari, Grojean, Voinot ; Colette Printemps, ensemble bordeaux garni renard argenté, petit plateau rehaussé de renard.

::::

Très remarqué les jolis chapeaux du dernier alinéa signé : Colette PRINTEMPS.

::::

D'un chic inouï, certaines personnalités élégantes habillées par **PRIMAVERA**

oooooo

THE DES ETUDIANTS

A l'occasion de la reprise des cours aux Facultés, les Etudiants ont fêté solennellement leur rentrée. Solennellement, c'est-à-dire après les manifestations officielles, d'allure grave, leur gaieté et leur jeunesse un moment contenues par les lois d'usage reprirent le dessus et la danse fut naturellement mise à l'honneur.

Le thé-dansant fut marqué par un intermède artistique choisi, goûté par l'assistance nombreuse. Noté autour de M. Saurin, représentant le Comité directeur de l'A.G., et des différentes Facultés :

Mmes Schaester, Phillips, Marthe de Villebin, Miles Renée Salmon, Yvette Monico, Marie-Louise Martinez, Aimée Visac, Suzanne Campora, Gisèle Monge, Léone Cometta, Lepus-Habenec Yvonne, Monsempès Micheline, Angèle Garritano, Lucienne Rive, Paulette Ripoll, Andrée Ladoyer, Hélène Gautier, Renée Monsaron, Norma Parozzotto, Henriette Ouzano, Gillette Garçon, Nadine Bourely, Armande Mary, Yvonne Pomard, Marcelle Paty, Mireille Léonetti, Manon Duvert, Luce Mignon, Madeleine Ambrosino, Suzanne Orfila, Sylvia Blaise, Liliane Marié, Marthe Guillon, Roberte Terrasse, etc., etc...

::::

Au cours de ces brillantes manifestations mondaines, remarqué d'élégantes toilettes, dernières créations de la nouv. collect. **LYNE**

oooooo

RECEPTION

A l'occasion de la venue à Alger de l'éminente Présidente générale d'honneur de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge) à Paris, Mme Barbier-Hugo, pour l'inauguration du nouveau dispensaire qui porte son nom, Mme Gola, vice-présidente de l'U.F.F. à Alger, et M. Nicolas-Gola, ont réuni de nombreuses personnalités appartenant au Comité, en un brillant lunch dans leur hôtel particulier.

Nous avons ainsi rencontré :

Mmes Grégoire, Rozis, Rancières-Granès, Froger, Gardel, les générales Meynier, présidente de l'U.F.F. à Alger ; Odry, Drech, Britsch ; Mmes Germain-Branthomme, Mercier, Perrier, Imbert, Josse, Auriacombe, Morinaud, Chalret du Rieu, Raby, Salvert, Mlle Aug. Mme Lombarde, M. Le Général.

Chronique Régionale de l'Afrique du Nord

Département d'Alger

AFFREVILLE

PHARMACIE. - M. COUERBE, pharmacien, fournisseur des Chemins de fer, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a quitté l'immeuble Morand et qu'il occupe l'appartement au-dessus de la pharmacie. Il se tient à sa disposition à toute heure du jour et de la nuit.

AMEUR-EL-AIN

DUO-CINE (salle des fêtes). — Aujourd'hui, à 20 h. 30 : Dorothy Lamour et Ahin Zamioff dans « La furie de l'or noir » ; « La Grande Duchesse », avec Irène Dunée et Rankroft Scott ; « Mathurin champion de basket-ball », dessin animés ; Actualités mondiales. Prière de s'abstenir de fumer.

ATTATBA

DUO-CINE (salle des fêtes). — Jeudi 17 nov., à 20 h. 30 : Sir Guy Standing et Richards Cromwel dans « Soir de gloire », film de la marine ; Shirley Temple et Adolphe Manjou dans « La petite Miss » ; « Mathurin au zoo », dessins animés ; Actualités mondiales.

BELLEFONTAINE

FETES DE L'ARMISTICE. — L'anniversaire de l'Armistice a été fêté cette année avec un éclat particulier, la municipalité ayant choisi cette date pour inaugurer la rue Henri-Roll.

A 14 h. 30, M. Zevaco, maire de Ménerville, accompagné de MM. Roll E., Moll, Luciani, adjoints, de nombreux conseillers municipaux et d'une délégation de l'Union Musicale, a, après le discours d'usage et la minute de silence, déposé une superbe gerbe de fleurs au Monument aux Morts.

A l'issue de cette courte, mais toujours émouvante cérémonie, la municipalité a procédé, en présence d'une très grande affluence, à l'inauguration de la rue Henri-Roll, qui perpétua le souvenir d'un brave homme, bon père de famille, grand patriote, dont les cinq fils défendirent la France et dont un seul lui est revenu sauf, trois étant tombés au champ d'honneur et l'autre grand mutilé et grand citoyen aussi, s'étant pendant plus de 40 ans dévoué à la chose publique comme conseiller municipal et adjoint spécial.

Les discours prononcés par MM. Zevaco, Pitois et Ripert ont rappelé les mérites de cet homme de bien.

Ces deux cérémonies se sont clôturées par un vin d'honneur et une petite sauterie sur la place de la Mairie.

BOUFARIK

PARTI SOCIAL FRANÇAIS. — Le Parti Social Français organise aujourd'hui, jeudi 17, à 18 h., dans la salle de l'Empire-Cinéma, une réunion privée de propagande. Les sympathisants sont cordialement invités à venir écouter l'exposé de la doctrine P.S.F.

CARNOT

MERITE AGRICOLE. — M. Alexis Cazor, propriétaire, vient d'être promu chevalier du Mérite agricole. L'attribution de cette distinction est la juste récompense d'une longue carrière d'activité et de labeur dans le domaine agricole.

Nos compliments .

L'ARMISTICE. — Le 20e anniversaire de l'Armistice a revêtu, cette année, une grandeur inaccoutumée.

A 9 h. 30, en l'église de la Nativité, eut lieu une cérémonie religieuse, à laquelle assistait la municipalité conviée par le R.P. Watier, curé de la paroisse. Une allocution d'une haute élévation de pensée fut prononcée par le R.P. Lemière.

Les anciens combattants vinrent déposer des fleurs sur la stèle commémorative des glorieux morts. Puis, à 11 h., une importante délégation du P.S.F. vint à son tour déposer une superbe gerbe de fleurs cravatée aux couleurs nationales. A 11 h. 30, un apéritif offert par la municipalité, réunissait de nombreux convives, et enfin le soir, à 21 h., un grand bal clôturait cette mémorable journée.

CHEBLI

Robert Ambulance, jour et nuit. T. 2-39

CHÉRAGAS

LES AMIS BOULOMANES. — Dimanche 20 courant, concours de boules intermembres, jeu national à la mêlée, en doublettes, doté de 100 fr. de prix, plus les mises fixées à 3 fr. Inscription et rendez-vous au Café de la Paix, à 8 h., coup d'envoi du but à 8 h. 30. Seuls pourront participer à ce concours les sociétaires à jour de leurs cotisations.

FÉLIX-FAURE-ISSERBOURG

ARMISTICE. — L'anniversaire de l'Armistice a été célébrée avec le cérémonial dû à nos grands morts.

Le 10, à 20 h., le Monument aux Morts, pavoisé aux couleurs nationales, fut illuminé toute la nuit.

Le 11, à 8 h., une messe solennelle eut lieu à l'église. M. André Moll, maire, suivi du Conseil municipal et de la population, y assistait. M. le curé Fennuccio prononça un éloquent sermon, et la Chorale de Félix-Faure, accompagnée à l'harmonium par Mme Bastien, fit entendre plusieurs chants religieux et patriotiques. Puis ce fut la cérémonie au Monument aux Morts, où des fleurs avaient été déposées par des fillettes et par une délégation du P.S.F.

Le maire déposa une magnifique gerbe de chrysanthèmes ornée du ruban tricolore, et prononça une allocution patriotique rappelant en quelques mots les récents événements et la nécessité absolue de l'union de tous les Français. Une minute de recueillement fut observée par la nombreuse assistance et la cérémonie se termina aux accents de la « Marseillaise », exécutée par la musique de Courbet dirigée par M. Ciancio François.

FORT-DE-L'EAU

RIALTO-CINEMA. — Jeudi 17, samedi 19 nov., à 21 h. et dimanche en matinée : Poulette Dubost, José Noguero, Germaine Roger, Alice Tissot dans « La petite sauvage » ; Jack Holt, Lilian Miles dans « L'épreuve de la haine » ; Pathé-Journal Actualités.

LAVIGERIE

L'ARMISTICE a été célébré cette année avec un éclat tout particulier.

Après l'office religieux auquel assistèrent les autorités locales, les A.C. et toute la population, un cortège se forma devant la Mairie, encadré par les enfants des écoles. Au Monument aux Morts, des gerbes furent déposées par la Municipalité, les A.C. européens et indigènes, les enfants des écoles, l'

Comment l'aimez-vous ?

MOI JE L'AIME...

en cocktail

PUB.

Consommé en famille comme au café.

Comment, vous ne connaissez pas les Cocktails BYRRH :

MASTER JACK : 4/5 BYRRH, 1/5 Gd MARNIER
VIOLET COCKTAIL : 1/2 BYRRH, 1/2 GIN
FRANCE COCKTAIL : 1/2 BYRRH, 1/2 COGNAC
DIJON COCKTAIL : 2/3 BYRRH, 1/3 CASSIS

Hâtez-vous de les essayer, c'est une nouvelle manière de savourer votre

BYRRH

TRIOMPHE DES VINS GÉNÉREUX

AGENTS pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc Oriental
J. MARCE et Cie, 42, Rue Darwin, à ALGER
Téléphones : 601.74 - 601.75 - 601.76

BÉBÉ *n'a pas* de préjugés...

... et pour cause! Il ne juge pas son lait *d'après ce qu'on en dit*, il l'apprécie seulement *lorsqu'il le digère bien*. Quand il crie, la nuit, c'est un reproche qu'il adresse à sa mère : « Qui vous a conseillé d'acheter ce lait-là ? ». Les sages-femmes qui comprennent les petits savent bien qu'il faut changer leur lait lorsqu'ils s'en plaignent, mais il est un lait qu'elles ne changent jamais, parce que c'est le *plus léger et le plus digestible*, c'est le bon Lait Gloria, *homogénéisé*. Cet inestimable avantage, joint à ses qualités de *lait normand* en font l'aliment rêvé des nourrissons.

Le lait parfait

LAIT GLORIA

CONCENTRÉ * NON SUCRÉ — GLORIA — HOMOGENEISÉ * STÉRILISÉ

11 B

Agents d'Alger : PIQUERY & REY — 127, Rue de Constantine - ALGER

LES SPECTACLES

Matinée à 15 h. 30 — Soirée à 21 h. 00 — **MAJESTIC** — JEU DE LA BOULE

En soirée, retour gratuit par C.F.R.A. - T.A.

HATEZ-VOUS
DERNIER JOUR
DE
APRÈS
Le film de l'après-guerre
Un magnifique plaidoyer pour la paix

Demain au Majestic
Martha Eggerth
Jean Kiépura
les deux plus belles voix du monde
dans
le charme de
la bohême
Musique de
Puccini

REGENT Spectacle permanent à 13 h. 30 — Soirée avec location à 21 h. 15
LA SALLE DES GRANDES EXCLUSIVITES
Katharine HEPBURN et **Cary GRANT**
soulèvent une tempête de rire
dans
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ
Un chef-d'œuvre d'humour
Une cascade de gags

M. 15 h. 30 Soir. 21 h.	**ALCAZAR**	MADONE DE L'ATLANTIQUE et L'HEURE SUPREME, av.	**S. Simon**
M. 15 h. 30 Soir. 21 h.	**Montpensier**	OMBRE QUI TUE, 3e ép. - SA MAJESTE GRAND'MERE - ENIGM. M. MOTO	
M. 15 h. 30 Soir. 21 h.	**ROYAL** H.-Dey	CIRQUE TRAGIQUE et UN MEURTRE COMMIS, av.	**Florelle**
M. 15 h. 30 Soir. 21 h.	**EMPIRE**	FERNANDEL ANDREX et C. MAY ds	**BARNABE**
M. 15 h. 30 Soir. 21 h.	**VARIETES**	PANIQUE A LA RADIO et LES 2 COMBINARDS, av.	**Milton**
M. 15 h. 30 Soir. 21 h.	**PALACE**	FERNANDEL dans LES ROIS DU SPORT, av.	**Raimu**

OLYMPIA *Un somptueux programme* — Perm. de 13 h. 30 à 20 h. — Soirée à 21 h.

Et cette fois les enfants peuvent amener leurs parents

SHIRLEY TEMPLE dans **MAM'ZELLE VEDETTE**

AMOUR D'ESPIONNE
AVEC
DOLORES DEL RIO P. LORRE

Un film puissant!... Une interprétation magistrale

TRIANON
Matinée 15 h. 30 — Soirée 21 h.
SPECTACLE DE CHOIX
DANIELLE DARRIEUX
délicieuse et espiègle dans
KATIA
et Jh. Calleia - Chester Morris dans
Les hommes traqués

BRONCHITE *grave ou bénigne?*

Grave si vous la négligez, car elle peut être longue et devenir chronique, bénigne si vous la soignez à son début, comme

Toux, Rhumes, Grippe

en prenant, sans rien changer à vos occupations, ces petits comprimés que vous pouvez avaler tels quels sans peine à n'importe quelle heure et n'importe où, les

Comprimés de Broncodyl

Composés de codéïne, aconit titré, terpine et triméthylxanthine, ils exercent simultanément une triple action : 1° ils mettent les bronches au repos et ne permettent qu'une toux rare ; 2° ils provoquent l'expectoration ; 3° ils tonifient l'organisme, augmentant ainsi sa résistance. Ils facilitent la digestion et soutiennent le cœur.

En vente toutes pharmacies.

Broncodyl

L. SERRE

Dernier jour AU COLISÉE et AU VOX de
TINO ROSSI
dans son meilleur film
LUMIERES DE PARIS
avec Michèle Alfa, Conchita Montenégro, Raymond Cordy et Carette
Au VOX : perm. de 13 h. à 20 h. — Soirée avec location à 21 h. 15
AU COLISÉE : Perm. de 13 h. à 19 h. 30 — Soirée : GALAS KARSENTY

Demain Grande Première au **COLISÉE** et au **VOX** de
Pierre FRESNAY, Jean-Pierre AUMONT, DALIO et AIMOS dans
CHERI BIBI
d'après l'œuvre de Gaston LEROUX
Une production qui fait honneur au cinéma français
LA LOCATION EST OUVERTE

SPLENDID Permanent 13 h. 30 — Soirée à 21 h. — **GEORGE BRENT** et **OLIVIA DE HAVILLAND** dans

LA BATAILLE DE L'OR

LE PLUS GRAND FILM EN COULEURS NATURELLES

Jamais le cinéma ne vous a montré un semblable chef-d'œuvre, car il s'agit du meilleur ouvrage en couleurs que vous verrez jusqu'à présent

LE SPECTACLE EST MAGNIFIQUE. Le tribunal donne cause aux paysans, colons, ouvriers, employés, commerçants. Vous devez tous voir ce film...

En exclusivité : La réception à Maison-Blanche au flambeau africain.

En 1re partie : Joé Brown dans **FIÈVRE DE CHEVAL** — **Aux Actualités**

FAVEURS SUSPENDUES — JEU DE LA BOULE

CAMEO 1re VISION ACTUALITES Perm. 13 h. S. 21 h. — **SOUVENT FEMME VARIE** — Joan CRAWFORD, Clak GABLE, Rob. MONTGOMERY — **Capitaines Courageux** un film magnifique avec Spencer TRACY, Fred. BARTHOLOMEW

GALAS KARSENTY — THEATRE DU COLISEE
CE SOIR, JEUDI, A 20 H. 45
le triomphal succès : LES JOURS HEUREUX de M. Claude-André Puget
avec comme interprètes : LA JEUNESSE

MARIGNAN Mat. 15 h. 30. Soirée 21 h.
La plus belle femme du monde **Dorothy Lamour** — *Le dernier né des Palaces* est plus belle que jamais dans son premier film en couleurs
TOURA, DEESSE DE LA JUNGLE avec **Ray MILLAND**
Un avion pris dans une tornade, une scène d'amour au fond de l'eau. Un homme qui se noie, accroché par une racine et qui se débat pour remonter à la surface. Les rites mystérieux des indigènes de la Malaisie. Les sacrifices humains. Un tremblement de terre formidable... et de nombreuses scènes tour à tour passionnantes, gaies, vivantes et d'une originalité jamais égalée qui fait de ce film du cinéma, du vrai cinéma. - Location ouverte toute la journée
Diable au corps film sportif av. **Margaret Sullavan** et Henry FONDA

BIJOU — Matinée 13 h. 30 se terminant à 16 h. 30. Soirée 21 heures
Le plus grand film égyptien parlé et chanté av. sous-titres français
Marouf le bédouin, av. Badr Lama et la chanteuse Mabaouya Moustapha
Au progr. : Le mariage du roi Farouk - L'homme à l'héliotrope, av. H. Marshall
Nota. Demain en soir. les balcons seront réservés aux dames seulem.

ODEON — Matinée 13 h. 30 Soirée 21 h. — Etonnant. Formidable ABDEL WAHAB dans LARMES D'AMOUR
2e matinée 16 h. 30 : Loufoque et Cie et J'écoute, avec J. Blondell

REX 5 rue Horace Vernet — Mat. 16 h. — Soirée 21 h. — **Le général est mort à l'aube** avec Gary COOPER et Madeleine CARROLL et **Miss Scotland Yard**

MUSSET Mat. 15 h. 30 Soir. 21 h. — Sacha Guitry, Gaby Morlay — **La guerre des taxis** et 2 grands films **dans QUADRILLE** avec Jacqueline Delubac et Pauline Carton
Aujourd'hui, à 15 h. 30 : Matinée à prix réduits : 2, 3 et 4 francs

Mondial M. 15 h. 30 S. 21 h. — A. Luguet ds **Etes-vous jalouse** — LES FOUS DU VOLANT

STAR Perm. 13 h. 30 Soirée 21 h. — Harry BAUR dans : **Nostalgie** avec le couple rêvé G. Rigaud, J. Crispin — et **Voyage sans retour** av. W. Powell Kay Francis — PRIX **4 et 5 fr.**

CASINO MUSIC-HALL
DEUX DERNIERES de
ANDRÉE TURCY
Demain : Rentrée du comique AMOR

BÉNÉDICTINE

1ÈRE MARQUE DU MONDE

Agents pour l'Afrique du Nord : J. MARCE et Cie

Spécialiste Maladies peau et org. génitaux.
Ex-chef clinique, 58, r. Michelet. T. 330-79

"Mon Mari Ne Pouvait En Croire Ses Yeux!" *Il dit que je parais 10 ans plus jeune*

"On dirait vraiment un miracle" telles furent les propres paroles de Georges. Il y a deux mois à peine, j'avais des rides et des lignes sur le front, autour des yeux et de la bouche — de toute évidence, j'accusais très nettement "un certain âge". Aujourd'hui, toutes mes amies admirent ma peau nette et lisse et mon teint clair de jeune fille.

VOICI COMMENT JE M'Y SUIS PRISE

J'emploie la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, chaque soir avant de me coucher. Elle contient du "Biocel" surprenant et précieux élément de jeunesse — découverte d'un célèbre Professeur de l'Université de Vienne. Pour le jour, j'emploie la Crème Tokalon, Couleur Blanche, qui rend la peau claire et veloutée, exempte de points noirs et de pores dilatés.

AU RENDEZ-VOUS DES GOURMETS
Maison CORMI
4, rue Pélissier, Alger
Samedi 19 novembre : Ouverture
Gd choix de Charcuterie et Volailles

NOS SOCIETES

AMICALE DE LA LEGION ETRANGERE. — Réunion mensuelle dimanche 20 courant au siège. Compte rendu de la fête. Présence indispensable.

MONTPENSIER ESTUDIANTINA. — Répétition générale vendredi 18 courant, à 8 h. 30, au local habituel. Ecole de musique : Se faire inscrire Café de l'Horloge ou au président Baudouin, 98, rue Rovigo.

VETERANS DES ARMEES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR (Section d'Alger). — Assemblée générale dimanche 20 novembre, à 10 h., Bar du Vélo, 13, rue de Constantine. Renouvellement du bureau ; Questions diverses. Présence indispensable.

AMICALE ARTISTIQUE « THEATRA ». Tous membres société priés assister à répétition générale samedi 19 novembre, à 8 h. 30, au local, 89, rue Sadi-Carnot, en vue sortie 4 décembre à Tizi-Ouzou.

Touring Club de France

Groupe d'Alger

Dimanche, 20 novembre. — Excursion pédestre avec M. Dubois : Départ, 6 h. Grande Poste par car ; retour, 19 h. Prix, 12 à 14 fr. Inscriptions jusqu'au vendredi 18, à 18 h. 30, au Bureau, 1, rue Joinville, Alger (Tél. 330-08).

Excursion cyclotouriste avec M. Leoman : Départ 6 h. 30 El-Biar, place de la Mairie. Retour vers 11 h. 30, Grande Poste.

Camping à l'Arba avec M. Georgeon : Départ individuel samedi 19. Heures de départ : 6, 10, 11, 12, 13 et 14 h. Retour assuré par le car du groupe pédestre ; prévenir le Bureau.

Municipal. Juniors et minimes à partir 14 h., seniors à partir 15 h. 30. Supporters désirant se déplacer Tizi-Ouzou s'inscrire avant vendredi 19 h.

Africa-Sports. — Basket : Ce soir 18 h., entraînement Parc Stéphann avec G. Laique.

C.N.A. — Aujourd'hui 18 h., entraînement Stade Saint-Eugène.

A.S.T.A. — Basket : Ce soir 18 h., match amical stade club.

R.A.S.A. — Réunion Bureau 18 h. 30 au siège, 8, rue Géricault.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

Dimanche prochain, septième journée du championnat

Les clubs algérois entameront, dimanche, la deuxième moitié de l'aller des championnats. Les parties qui composent le programme ne doivent apporter de modifications qu'en ce qui concerne le milieu du tableau, les leaders étant à l'abri de toute surprise.

Au Stade Municipal, le G.S.A. rencontrera le R.S.A. Les derniers nommés se heurteront à une équipe dont la valeur est supérieure à la leur. Normalement, les Coqs devraient assurer leur position.

A Saint-Eugène, le M.C.A. recevra l'U.S.B. Si nous nous basons sur la place de ces deux équipes, nous accorderions nos préférences aux Blidéens. Toutefois, en raison du déplacement, nous pensons qu'un match nul interviendra.

A Hussein-Dey, l'U.S.O.M. se trouvera devant l'O.H.D. Les Soumathas résisteront mais devront finalement s'incliner.

A Blida, deux des plus anciens clubs du département seront opposés : le F.C.B. et l'A.S.S.E. Mais, alors que les Blidéens tiennent une forme satisfaisante, les Saint-Eugénois ne sont pas encore remis de leurs récentes émotions. Les « jaune et noir » obtiendront, donc, un succès... peut-être difficile.

A Marengo, le leader, l'A.S.B., devra jouer avec tout son légendaire courage devant l'O.M. Ce sera là la partie la plus importante de la journée qui permettra aux Boufarikois de se tirer d'un mauvais pas.

A Tizi-Ouzou, le R.U.A. aura la tâche difficile devant l'O.T.O. Le plus grand métier des Universitaires devrait leur permettre d'ajouter trois points à leur classement.

CATCH

Programme de la réunion du 26 novembre

Voici le programme complet de la soirée de catch mise sur pied par la Régie du Stade Municipal :

1° Gaston Navailles (Français, 86 kgs) contre Emile Pouveroux (champion de France, 90 kgs) ; 2° Junqua (Alger, 89 kgs) contre R. Van Coppenolle (Français, 87 kilos) ; 3° Ghevaert (ex-champion de France, 100 kgs) contre Martineon (Danois, 100 kgs). Tous ces combats en 30 minutes ou un tombé ;

4° Combat franco-américain en deux manches et une belle (limité à 1 heure) : Charles Rigoulot (Français, 102 kgs) contre Sandor Vary (Américain, 99 kgs) ; une rencontre d'amateurs : G. Grosso (Alger, 89 kgs) contre R. Klein (Mostaganem, 91 kgs), et quatre combats de lutte arabe.

CYCLO-TOURISME

Le concours de tandems (organisé par le C.C.F.F.)

Pour la première fois en Algérie, une manifestation de ce genre est organisée par le Club Cyclo Touriste Familial ; tout laisse prévoir un joli succès.

Réunion des participants au concours dimanche à 6 h. 45, Brasserie Lyonnaise, 2, rue de Lyon, pour la signature de la fiche personnelle. A 7 h., départ en groupe pour Rouïba (distance 23 kms), moyenne imposée 20 kms-heure.

Toutes les indications utiles au concours se donneront sur place. S'inscrire chez M. Turin, 20, rue de Lyon (12 francs). Ce concours n'est ouvert qu'aux tandems mixtes (monsieur et dame).

Un apéritif est offert à Rouïba par M. Réus aux organisateurs et concurrents.

Brèves nouvelles

FOOTBALL. — Voici l'équipe de la Ligue de Paris qui rencontrera le 4 décembre, au Parc des Princes, celle de Budapest : Hiden, Lorentz, Tario, Zabalo, Zicovitch, Gnaoui, Moulet, Simonyi, Zatelli, Fructuoso, Mathé.

BOXE. — Wouters et Orlandi vont s'affronter pour le titre de champion d'Europe des welters ; Crion va défier Frank Harsen ; les championnats de France amateurs de boxe se disputeront pour la 36e année les 25 et 26 mars prochain à Paris.

BASKET-BALL

La Coupe Martini

La fin de l'aller des championnats de basket-ball étant imminente, le Comité de la Fédération Française de Basket se préoccupe d'utiliser le mois de décembre. C'est pour cela qu'en plus du tournoi devant désigner le club et la sélection représentant Alger face à l'équipe de France, nous verrons la Coupe Martini.

Gagnée une première fois par l'**A.S.S.E.**, cette magnifique Coupe verra son premier tour éliminatoire se dérouler dès les premiers jours de décembre en nocturne.

Les engagements gratuits, réservés aux clubs de divisions d'excellence et d'honneur, devront parvenir au siège le lundi 21 novembre 1938, à 18 h.

BOULISME

Dans les Sociétés algéroises

A.B. des Messageries. — Résultats concours Paillet : 1er prix, Fenech, Mulature, Cortès (B.C.B.O.) ; 2e, Azuard, Pilato frères (A.B.M.).

Cercle Bouliste. — Assemblée générale fixée 20 novembre 10 h. 15 local Jeunesse Algéroise. Clôture inscriptions candidatures samedi midi.

Rail Bouliste C.F.A. — Dimanche 8 h., concours intermembres quadrettes par mêlée. 100 francs plus mises 3 francs par joueur. Inscriptions siège 7 h. 30. A 10 h., assemblée générale.

Amicale Boule Algéroise. — Samedi, un apéritif a été offert à la quadrette Casset, Armagnac, Balme, Ximenès pour fêter sa victoire dans challenge Lynel et a obtenu un succès complet.

Association Bouliste Centre. — Composition du Bureau pour nouvelle saison : président, Delorme ; vice-présidents, Marcaillou, Gas, Reder et Bés ; secrétaires, Lescure, Beret ; trésoriers, Garcia, Malet.

Etoile Bouliste Hamma. — Résultat concours intermembres 13 courant : 1er prix, Pons, Gimenez, Guedj ; 2e prix, Tary, Illan, Orienti.

A.S. Le Hamma. .. Samedi, concours intermembres ; 50 fr. prix plus mises. A 11 h. 30, réunion générale au Manillon.

C.B. Belcourt et Hamma. — Dimanche, concours intersociétés pétanque sur boulodrome société, face Marabout. 200 fr. plus mises 15 fr. par triplette. Coupe Bialès mise en compétition. Inscriptions Brasserie Lion d'Or.

C.B.Q. Orangerie. — Dimanche, championnat individuel à 3 boules sur boulodrome société. Nombreux prix. Sans droit d'entrée.

ESCRIME

Le challenge des Morts sera tiré dimanche

Le Challenge des Morts se tirera dimanche prochain à l'Hôtel Aletti.

Par exception les engagements se feront sur place. Mise en garde à 7 h. 30.

CYCLISME

A Milan, le Français Berthy a battu plusieurs records du monde

Milan, 16 novembre. — Plusieurs records du monde ont été battus au vélodrome Vigorelli par le Français Berthy. Le froid l'a empêché de battre le record des 100 kilomètres ; mais il est parvenu à battre les records intermédiaires suivants : 70 kms (1 h. 39' 51" 4-5) ; 80 kms (1 h. 54' 28") ; 90 kms (2 h. 9' 34" 2-5) ; 50 mille (1 h. 55' 10"). En deux heures Berthy a couvert 83 kms 687.

Communications sportives

A.S.S.E. — Basket : Aujourd'hui, entraînement général : 16 h. à 17 h. 45, minimes et juniors ; 17 h. 45 à 18 h. 45, 3e et 4e ; 18 h. 45 à 19 h. 45, 1re et 2e contre 1re C.N.A. ; 19 h. 45 à 20 h. 30, juniors A contre C.N.A.

Section féminine : Vendredi, leçon éducation physique direction Mme de Redon. 19 h., basket formation équipe jouant contre O.B.S. Supporters réunion ce soir 18 h. 30 chez Ghigliazzo, Americano-Bar.

R.U.A. — Basket : Cet après-midi Stade Municipal 14 h. 30 entraînement scolaires. Vendredi 18 h. tous autres joueurs.

Football : Entraînement général Stade

AVIS DE DÉCÈS

BLIDA. — Monsieur Alphonse Maylie ; Mademoiselle Marcelle Maylie ; Messieurs Auguste et Georges Maylie ; Monsieur et Madame Abel Maylie et leur fille, Anne-Marie ; Madame et Monsieur Louis Descoins, leurs enfants et petits-enfants, de Cassagne (Haute-Garonne) ; Madame Sœur Apolline Maylie, de la Doctrine Chrétienne ; Monsieur l'Abbé Maylie, curé de Oued-el-Alleug ; Monsieur et Madame Eliacin Maylie et leurs enfants ; Madame et Monsieur A. Attané et leurs enfants ; leurs familles de France et d'Algérie ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Alphonse MAYLIE
Née Maria POUCHAUDON

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, tanté, alliée et amie, survenu à Montpensier, près Blida, à l'âge de 62 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui. Réunion à Blida, aux portes d'Alger, à 9 h. 30.

BLIDA. — La Corporation des Avoués de Blida a le regret de faire part du décès de

Madame Alphonse MAYLIE

Mère de leur confrère Maître Abel Maylie

et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu, à Blida, le jeudi 17 novembre 1938, à neuf heures trente du matin.

Réunion place Maréchal-Joffre, anciennes portes d'Alger.

POMPES FUNEBRES GENERALES
9, rue d'Alger, Blida. — T. 21-14

CAP-MATIFOU. — Les familles Torrent et Pons ainsi que leurs parents et alliés vous font part du décès de

Madame Veuve TORRENT
Née Marguerite PONS

survenu à l'âge de 84 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à quinze heures, au Cap-Matifou.

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
62-64, r. de Constantine. T. 327-03 et 327-04

Mme et M. Pastor Manuel et leurs enfants, Henri et Hélène, ainsi que leur nombreuse famille ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté

Madame CATURLA Antonia
Veuve PASTOR

Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 14 heures. Réunion, 24, rue de Lyon.

Des fleurs seulement.

GUYOTVILLE. — M. et Mme Nicolas Scotto et leurs enfants ; M. et Mme Raphaël Salvador et leurs enfants, ainsi que leurs nombreuses familles vous font part du décès de leur regrettée tante

Madame Veuve MULET
Née Rita ASENSI

survenu le 16 novembre 1938, à l'âge de 86 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui. Réunion au plateau de Guyotville, à quatorze heures trente, et à quinze heures à l'entrée du village.

POMPES FUNEBRES ALGERIENNES
J. Pons, repr., T. 0-45

ALGER. — M. et Mme Delefosse, leur fils et leur famille ont la douleur de vous faire part du décès de leur fils chéri

ILDEBERT

survenu le 16 novembre 1938, à l'âge de 5 mois. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 16 h. Réunion au domicile mortuaire, rue de Paris, 10.

P. F. ROLDAN, 47, r. Sadi-Carnot. T. 684-02

DOUERA. — M. et Mme Duval Lucien, née Carratala, et leur fils Roger, ainsi que leur nombreuse famille vous font part du décès de

Monsieur DUVAL Pierre

décédé à l'âge de 70 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, à 15 heures. Réunion au Stade.

Des fleurs seulement.

POMPES FUNEBRES A. GUYE. — ALGER
38, r. Rovigo. — Nicolet, repr., Douéra

LAVIGERIE. — Mme Vve Victor Gagnard ; M. et Mme Daveluy, née Gagnard, et leurs enfants ; Mme et M. André Gagnard et leurs enfants ; Mme et M. Jules Gagnard et leurs enfants ; Mme et M. César Facciotti et leurs enfants ; les familles Facciotti, parents et alliés vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur regretté époux chéri, père, grand-père, oncle et allié

Monsieur Victor GAGNARD
Directeur de la Caisse locale de Lavigerie

décédé pieusement, à l'âge de 76 ans. Ses obsèques auront lieu jeudi 17 novembre, à 15 h. 30.

CHEBLI. — Madame Amable Malartre, née Vidal ;
Monsieur Léon Malartre ;
Monsieur et Madame Sébastien Vidal ;
Mesdemoiselles Antoinette et Marguerite Vidal ;
Monsieur et Madame Gabriel Serrano, née Vidal ;
Monsieur et Madame Léon Malartre et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Narcisse Malartre et leurs enfants ;
Monsieur Paul Malartre ;
Monsieur et Madame Paul Vidal et leur fille ;
Mademoiselle Lucette Serrano ;
Monsieur Fernand Vidal ;
Monsieur et Madame Emile Camus ;
Monsieur Louis Copin ;
Monsieur et Madame François Copin ;
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Amable MALARTRE

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, allié et ami, survenu à Chebli, le 16 novembre 1938, dans sa 67e année, muni des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le jeudi 17 novembre, à 15 heures.

Des fleurs seulement.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Madame et Monsieur Paul Werlé, leurs enfants et leur nombreuse famille, se trouvant dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés en la personne de leur chère

Paulette WERLE
Elève Infirmière A.D.F.

les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

M. Maurice Bensaïd ; M. et Mme Elie Durand ; M. et Mme Joseph Bensaïd et leur famille, profondément émus par toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur bien chère

Madame Maurice BENSAID
Née Suzette DURAND

prient leurs amis et connaissances de bien vouloir trouver ici, avec leurs remerciements, l'expression de leur vive gratitude.

UNE LAMPE QUI S'ÉTEINT

On entend souvent dire cette phrase, en parlant de quelqu'un qui vient de mourir : « Il est mort tout doucement comme une lampe qui s'éteint ». Cette comparaison est fort juste. Comme une lampe a besoin d'huile pour brûler, l'organisme a besoin de chaleur que l'on peut lui fournir utilement sous forme de sucre. Le sucre donne les calories indispensables. Comme l'huile fait vivre la lampe, le sucre fait vivre l'homme.

Le Gérant : ALFRED PALMADE

Un des rares films dont la publicité n'est plus à faire
Suzy VERNON — Ivan MOSJOUKINE — **LE SERGENT X** — **RIO** — PAULETTE DUBOST, S. DEHELLY - R. CORDY — **LA BRIGADE EN JUPONS**
P. 13 h. 30 S. 21 h. 15

La Bourse et les Marchés

BOURSE DE PARIS

COURS DE CLOTURE DU 16 NOVEMBRE

Parquet

Valeurs se traitant à terme et au comptant

Cours à terme :

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 p. cent (81,10) 80,75 ; 3 p. cent amortissable (inc.) inc. ; 4 p. cent 1917 (82,20) 81,60 ; 4 p. cent 1918 (81,10) 80,15 ; 5 p. cent 1920 (amort.) (103,05) 102,40 ; 4 p. cent 1925 (140,80) 137,60 ; 4 1-2 p. cent 1932 « A » (85,50) 84,60 ; 4 1-2 p. cent 1932 « B » (83,50) 82,60 ; Caisse Autonome (840) 827.

VALEURS FRANÇAISES

Banques. — Banque de France (8220) 8210 ; Banque d'Algérie (inc.) 5475 ; Banque de Paris et des Pays-Bas (1308) 1270 ; Banque Transatlantique (655) 635 ; Banque Union Parisienne (486) 461 ; Cie Algérienne (1055) 1025 ; Comptoir National (806) 783 ; Crédit Commercial (514) 475 ; Crédit Foncier (2880) 2725 ; Crédit Lyonnais (1640) 1653 ; Société Générale (761) 744 ; Générale Foncière (89) 83.

Canaux. — Suez (13675) 13825 ; Suez Part de Fondateurs (13600) 15560.

Chemins de fer. — **Tramways.** — Lyon (828) 815 ; Midi (602) 588 ; Nord (799) 770 ; Orléans (799) 710 ; Métropolitain (895) 866 ; Parisienne Industrie (358) 341,50 ; Tramways de Shanghaï (818) 810.

Eau. — **Electricité.** — Lyonnaise des eaux (1445) 1370 ; Distribution Electricité (695) 657 ; Electricité de Paris (718) 690 ; Générale Electricité (1432) 1370 ; Nord Lumière (785) 750 ; Thomson Houston (152,50) 145 ; Union Electricité (446) 418.

Forges. — **Houillères.** — **Mines.** — Ac. Nord-Est (775) 725 ; Creusot (1210) 1140 ; Tréfileries Havre (835) 790 ; Courrières (258) 242 ; Lens (351) 328,50 ; Boléo (57,25) 57,50 ; Penarroya (316) 312,50.

Produits chimiques. — **Phosphates.** — **Transports.** — Kuhlmann (693) 605 ; Gafsa (771) 750 ; Prod. Chimiques Alais (1770) 1700.

Valeurs diverses. — Air Liquide (1300) 1241 ; Citroën (560) 520 ; Ford (66,50) 59 ; Peugeot (497) 455 ; Say (650) 613.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Plan Young 5 1-2 p. cent (385) 371 ; Russe Consolidé (6) 6.

VALEURS ETRANGERES

Banque Ottomane (671) 653 ; Foncier Egyptien (4095) 4175 ; Wagons-Lits (83,75) 81 ; Central Mining (3789) 3825 ; Montecatini (173) 172 ; Rio Tinto (2570) 2060 ; Royal Dutch 1/10 (6750) 6785.

Parquet comptant :

VALEURS FRANÇAISES

Fonds d'Etat. — Emprunt National 4 1-2 p. cent 1937 (139,95) 136,90 ; Oblig. du Trésor 4 1-2 p. cent 1933 (889) 860 ; 4 p. cent 1934 (845) 823 ; 5 p. cent 1935 (895) 885 ; P.T.T. 5 p. cent 1928 (470) 462 ; P.T.T. 4 1-2 p. cent 1929 (418) 410 ; Bons du Trésor 4 1-2 p. cent 1933 (999) 989 ; 5 p. cent 1933 (1020) 1020 ; 5 p. cent 1934 (981) 983 ; 4 1-2 p. cent 1934 (990) 981 ; 4 p. cent 1935 (978) 968 ; French 7 1-2 p. cent 1921 (4120) 4099 ; 7 p. cent 1924 (inc.) inc. ; Maroc 4 p. cent 1931 (678) 664 ; Crédit National 5 p. cent 1919 (504) 496 ; 5 p. cent 1920 (486) 484 ; 6 p. cent 1923 (janv.) (493) 495 ; 6 p. cent 1923 (juin) (498) 495 ; 6 p. cent 1924 (518) 510.

Emprunts des colonies. — Algérie 3 p. cent 1902 (341) inc. ; 4 1-2 p. cent 1930 (714) 693 ; 4 p. cent 1930 (780) 758 ; 4 p. cent 1931 (695) 679 ; 4 1-2 p. cent 1933 (inc.) 704 ; 5 p. cent 1933 (780) inc. ; 5 p. cent 1934 (763) 755 ; bons 5 p. cent 1935 (845) 838 ; Tunisie 4 p. cent 1931 (682) 666 ; 4 1-2 p. cent 1932 (721) 712 ; Bons 5 p. cent 1934 (977) 962.

Ville de Paris, Foncières et Communales. — Ville de Paris 3 p. cent 1871 (374) 366 ; 4 1-2 p. cent 1929 (715) 709 ; 4 p. cent 1930 à lots (680) 673 ; Foncières 1909 3 p. cent (138) 138 ; Communales 1912 3 p. cent (138) 138 ; 1931 4 p. cent à lots (699) 683 ; 1931-32 4 p. cent (700) 690.

Banques. — **Sociétés foncières.** — Banque Industrielle Afrique Nord (260) 255 ; Crédit Algérien (inc.) 1775 ; Crédit Foncier Algérie-Tunisie (467) 465 ; Sté Marseillaise de Crédit (609) 608 ; Union des Mines (148) 147 ; Fonc. Immobilière Ville Alger (220) 220 ; part bénéfic. (67) 64,75.

Chemins de fer. — **Tramways.** — Algérie (Chemins de fer s. routes) (inc.) inc. ; act. prior. (inc.) inc. ; Tunisiens (Bône-Guelma) (420) 420 ; T.A. jouissance (inc.) inc. ; Tramways d'Oran (inc.) inc.

Eaux. — **Electricité.** — Eaux (Cie Gle des) (1080) 1000 ; Eaux Electr. Indochine (780) 760 ; Algérienne Eclairage et Force (213) inc. ; Alsthom (179) 169 ; Eclairage et Force (400) 380 ; Energie Electrique (Cie Gle) (505) 500; Energie Industrielle (130,50) 129 ; Est Lumière (188) 185 ; Forces Motrices du Rhône (465) 463 ; Marocaine de Distribution (inc.) inc. ; Téléphones (372) 362.

Filatures. — Industries Textiles (Cie Gle) (1107) 1090 ; Saint-Frères (108) 106.

Gaz. — Gaz Lebon (450) 430 ; Gaz et Eaux (1435) 1375.

Forges et fonderies. — Ac. Longwy (376) 352 ; Châtillon-Commentry (1611) 1523 ; Fives-Lille (624) 610 ; Forges et Ac. Marine (396) 370 ; Jeumont (330) 312 ; Pont-à-Mousson (2675) 2520 ; Demain-Anzin (1433) 1426 ; Métaux (2410) 2350.

Houillères. — Béthune (5975) 5500 ; Charbonnages du Tonkin (2270) 2165 ; Mines d'Aniche (1109) 1050 ; d'Anzin (450) 420 ; Blanzy (677) 649 ; Carmaux (650) 640 ; Marles (490) 462.

Mines métalliques. — Aguilas (76) 72,60; Algérie-Tunisie (Omnium) (1675) 1648 ; Bor Jouissance (2500) 2425 ; Bou Arfa (108) 108 ; parts (596) 599 ; Guergour (1230) 1165 ; parts (710) 710 ; Mokta El Hadid (4775) 4760 ; Ouenza (1370) 1325.

Phosphates. — **Produits chimiques.** — Phosphates du Dyr (inc.) inc. ; Gafsa parts (1530) 1470 ; Algérienne Prod. Chimiques (116) 115 ; Bozel Maletra (213) 205; Fournier Ferrier (122) 120 ; Kali Ste-Thérèse (1300) 1251: Rhône-Poulenc (869) 814; Saint-Gobain (2160) 2070.

Transports. — Messageries du Littoral (42,50) 40 ; Transatlantique (35) 32,50 ; Transports Maritimes (82) 78.

VALEURS DIVERSES

Alimentation. — Brasserie Quilmés (5100) 5000 ; Chapeau Gendarme act. (320) 323 ; parts (4988) 4900 ; Distillerie Indochine (410 391; Kéroulis action (587) 580; jouissance (475) 474 ; Vignobles Méditerranée (217) 217.

Ciments. — Chaux Ciments Maroc (105) 107 ; Lafarge « B » (583) 559 ; Nord-Afric. Ciments Lafarge (245) 242.

Grands Magasins. — Bon Marché (140) 140 ; Coty (201) 195 ; Magasins Modernes (134) 127 ; Paris-France (625) 601 ; Printemps (95) inc.

Imprimeries. — **Librairies.** — Agence Havas (415) 410 ; Librairie Hachette (1390) 1325.

Divers. — Air Liquide parts (4570) 4350 ; Bergougnan (500) 490 ; Cie Marocaine (320) 304 ; Lion Noir (inc.) inc. ; Tanacs du Maroc (7550) inc. ; Union Commerc. Indochinoise (58) 55,50.

VALEURS FRANÇAISES OBLIGATIONS

O.F.P. Hab. Bon Marché Alger 5 p. cent 1930 (inc.) 665.

Chemins de fer. — Canaux. — Panama (119,50) 119,50 ; Lyon 3 p. cent Fusion nouv. (318, 310 ; Midi 3 p. cent Nouv. (330) 323 ; Nord 3 p. cent Nouv. (406) 408 ; Orléans 3 p. cent 1884 (332) 325 ; Algérie C.F.R. 4 p. cent (inc.) inc. ; Bône-Guelma 3 p. cent (228) 220 ; Est-Algérien 3 p. cent (230) inc.

Divers. — Algérienne Eclairage 5 p. cent 1929-31 (680) 685 ; Chaux Ciments Lafarge 4 1-2 p. cent 1931 (inc.) 719.

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Espagne Extérieure 4 p. cent (inc.) inc.; Maroc 5 p. cent 1910 (400) 405.

VALEURS ETRANGERES ACTIONS

Tramways de Tunis (310) 310 ; Auto-Hall (Sté Marocaine) (inc.) 80 ; Brasserie du Maroc (225) 213 ; Suédoise des allumettes (451) 440.

VALEURS ETRANGERES OBLIGATIONS

Tanger à Fez 5 p. cent (754) 749 ; 4 p. cent (9e 10e séries) (643) 633.

Banques

Valeurs se traitant à terme et au comptant

Cours à terme :

Banque Egypte (5750) 5740 ; Canadian Eagle (85,75) 86,25 ; Caoutchoucs (260) 257,50 ; Chartered (258,50) 262,50 ; Concordia (80) 81 ; De Beers (1600) 1620 ; East Rand (503) 508 ; Goldfields (645) 653 ; Hotchkiss (651) 651 ; Huanchaca (50) 49 ; Jagersfontein (210) 211,50 ; Malacca (190,50) 194,50 ; Eagle (49) 50,50 ; Michelin parts (1310) 1270 ; Moulins Maghreb (40,25) 39,50 ; M'Zaïta (170) inc. ; Navigation (221) inc. ; Padang (635) 630 ; Phosphates Constantine (317) 304 ; Djebel M'Dilla (174) 168 ; Tunis (176,50) 170 ; Rand Mines (1628) 1655 ; Crown Mines (3035) 3060 ; Shansi (23,25) 22,75 ; Shell (767) 770; Silva (147) 144,50; Stéaua Francaise (355) 358 ; Terres Rouges (167,50) 164,50 ; Tharsis (297) 298 ; Tubes Sosnowice (183) 181,50 ; Tubize priv. (118) 114 ; Katanga cap. (46,35) 46,25 ; Vieille Montagne (2190) 2190; West Rand (357,50) 861,50; Mozambique (47) 46.

MARCHE EN BANQUE

Cours au comptant :

Pétroles de l'Afrique du Nord (inc.) inc.; Simmer And Jack (176.50) 175,50 ; Djebel Djérissa jouissance (2950) 2980 ; Douaria (550) 589 ; Ouasta jouissance (1540) 1470 ; Sidi Bou Aouane jouissance (inc.) inc. ; Vins du Midi et d'Algérie (inc.) 201 ; Cercle de Monaco (inc.) inc. ; Bastos (725) 726 ; Bertagna (22) 19,75 ; Héraclée Parts (3950) 3900.

CHANGES

Angleterre (livre sterling) (178,30) 178,67; Etats-Unis (dollar) (37,95) 38,0375 ; Belgique (100 belgas) (641,875) 643 ; Danemark (795,50) inc. ; Espagne (100 pesetas) (inc.) inc. ; Hollande (100 florins) (2053) 2060 ; Italie (100 lires) (199,95) 200,10 ; Norvège (100 couronnes) (895,50) 898,50 ; Pologne (inc.) inc. ; Roumanie (inc.) inc. ; Suède (100 couronnes) (inc.) 919 ; Suisse (100 francs) (inc.) 858,625.

CHANGES A TERME

Sur la livre : à un mois, 0,75 ; à trois mois, 2,75.

Sur le dollar : à un mois, 0,19 ; à trois mois, 0,60.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 novembre. — De nouveaux dégagements correspondant à des prises de bénéfice de la part d'opérateurs ne disposant que de faibles moyens ont aujourd'hui pesé sur les valeurs françaises dont on connait la rapidité et l'importance du récent mouvement de hausse. Par contre, quelques achats ont favorisé la reprise de la plupart des titres internationaux. Il est vrai que les devises anglo-saxonnes se sont tendues, la livre sterling à 178,67 contre 178,30 et le dollar à 38,0375 contre 37,95. A terme, les reports à un et à trois mois se sont nettement tendus. Matières premières soutenues.

Nos rentes ont suivi le mouvement de repli qui a été particulièrement marqué sur les emprunts à garantie de change : le 4 % 1925 à 137,65 contre 140,80, le 4 1/2 % 1937 à 137,40 contre 140,10. En fin de séance, l'activité de la Bourse apparaissait plus réduite et l'on terminait sur une note pour le moins indécise. Il semble que le repli enregistré soit surtout dû à l'allégement de positions de surface sans doute inconsidérément prises.

HALLES CENTRALES D'ALGER

PRIX DE GROS DES LEGUMES ET FRUITS

Mercuriale du mercredi 16 novembre 1938

Légumes. — Artichauts violets gros, la douzaine, 13 à 16 ; moyens, 6 à 12 ; blancs, la douzaine, 10 ; œilletons, 4 à 5 ; aubergines longues moyennes, la douzaine, 1 à 2 ; japonaises, les 100 kgs, 80 ; rondes, 60 ; betteraves, la douzaine, 4 à 10 ; blettes, 4 à 13 ; carottes en paquets, 4 à 15 ; équeutées, les 100 kgs, 40 à 100 ; céleris gros, la douzaine, 10 à 12 ; moyens, 5 à 6 ; choux frisés, 5 à 20 ; choux-fleurs gros, 15 à 30 ; moyens, 10 à 12 ; petits, 8 à 10 ; courges, les 100 kgs, 30 à 70 ; courgettes grosses, 50 à 60 ; moyennes, 75 à 90 ; petites, 100 à 150 ; épinards, la douzaine, 3 à 10 ; fenouils gros, 5 ; haricots verts fins, les 100 kgs, 200 à 400 ; gros et moyens, 125 à 175 ; gris fins, 200 à 375 ; gros et moyens, 100 à 150 ; mange-tout, 150 à 250 ; blancs à écosser, 150 à 300 ; rouges, 225 à 300 ; navets en paquets, la douzaine, 1,50 à 6 ; équeutés, les 100 kgs, 50 à 80 ; oignons verts en paquets, la douzaine, 3 à 8 ; secs, les 100 kgs, 70 à 115 ; olives noires, 175 à 200 ; patates rouges, 40 à 70 ; blanches, 50 à 60 ; petits pois autres variétés, 200 à 300 ; piments, 40 à 60 ; pommes de terre rouges grosses, 75 à 90 ; moyennes, 60 à 90 ; petites, grenaille, 40 à 50 ; blanches grosses, 60 à 80 ; moyennes, 50 à 70 ; petites, grenaille, 30 à 50 ; poireaux en paquets, la douzaine, 5 à 12 ; poivrons longs gros, 0,25 à 1,50 ; rouges gros, 6 ; moyens, 3 à 3,50 ; radis en paquets, 4 à 5 ; salades laitues, la corbeille, 7 à 22 ; scaroles, 3 à 15 ; romaines, 10 à 30 ; frisées, 6 à 16 ; cressons en paquets, la douzaine, 2,50 à 3,50 ; tomates lisses, les 100 kgs, 100 à 225 ; côtelées, 75 à 200 ; topinambours, 70 à 100 ; thym en paquets, la douzaine, 15 à 24.

Fruits. — Cédrats, les 100 kgs, 150 ; citrons, le cent, 25 à 50 ; clémentines, les 100 kgs, 200 à 550 ; dattes, 400 à 525 ; mandarines, 225 à 300 ; oranges, Thomson, 250 à 320 ; ordinaires, 125 à 200 ; poires autres variétés, 400 à 600 ; pommes de France, 275 à 350 ; raisins rouges, 375 ; variétés diverses, 250 à 400.

Ces prix ne concernent que les marchandises saines et fraîches.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11,75.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

HALLES CENTRALES DE PARIS

Paris, 16 novembre. — **Fruits** (les 100 kilos) : abricots secs, 1.400 à 1.800 ; bananes, 400 à 450 ; châtaignes, 110 à 150 ; citrons, 450 à 550 ; dattes, 600 à 700 ; marrons, 120 à 250 ; noisettes, 1.100 à 1.250 ; noix, 500 à 750 ; oranges d'Algérie, 550 à 650 ; poires, 100 à 1.100 ; pommes, 80 à 750 ; pruneaux (le kilo), 5 à 7 ; raisins du Sud-Ouest, 350 à 500 ; tomates d'Algérie, 350 à 450.

Légumes (les 100 kilos) : artichauts bretons (le colis), 80 à 100 ; de Nantes, 100 à 120 ; de Meaux, 30 à 60 ; champignons de couche, 450 à 500 ; chicorées de Nantes, 150 à 200 ; choux (le cent), 15 à 60 ; de Bruxelles, 40 à 230 ; choux-fleurs (le cent), de Bretagne, 80 à 130 ; épinards, 70 à 120 ; escarole de Nantes, 100 à 140 ; haricots verts d'Algérie, 350 à 650 ; du Midi, 300 à 700 ; flageolets secs, 450 à 480 ; laitues de Nantes, 220 à 330 ; navets communs, 50 à 70 ; mâche, 150 à 400 ; oignons secs, 100 à 170 ; oseille, 60 à 150 ; persil, 80 à 120 ; poireaux (les 100 bottes), communs, 100 à 160 ; de Montesson, 250 à 350 ; pois verts du Midi, 250 à 350 ; pommes de terre d'Algérie, 200 à 250 ; du Midi, 180 à 250 ; de Hollande, 110 à 160 ; saucisse rouge, 80 à 90 ; radis de Paris (les 3 bottes), 0,75 à 4,25 ; radis de Nantes (les 100 bottes), 30 à 50.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 16 novembre. — Ouverture. — **Sucres** (faibles) : courant, 307,50 ; proch., 308 ; janv., 309 ; 3 de janv., 309,50 ; 3 de fév., 310,50 ; 3 de mars, 312.

Farines : inc.

Avoines (ferme) : cour., 94,50 ; proch., 92 ; janv., 91,75 ; 3 de déc., 91,75 ; 3 de janvier, 91,75 ; 3 de février, 91,75 ; 3 de mars, 91,75 ; 3 d'avril, 92.

Clôture. — **Sucres** (soutenue) : cour., 307,50 ; proch., 308,50 ; janv., 309,50 ; 3 de janv., 310 ; 3 de fév., 311 ; 3 de mars, 312 ; cote officielle : 306,50/307,50.

Farines. — Inc.

Farine de consommation. — 308.

Avoines (soutenue) : cour., 95,75 ; proch., 92,25 ; janv., 92 ; 3 de déc., 92 ; 3 de janv., 91,50 ; 3 de fév., 91,50 ; 3 de mars, 91,75 ; 3 d'avril, 92.

MARCHE DU HAVRE

Le Havre, 16 novembre. — Ouverture. — **Cotons** (soutenue) : nov., 443 ; déc., 444 ; janv., 449 ; fév., 452 ; mars, 456 ; avril, 458 ; mai, 462 ; juin, 463,50 ; juillet, 465,50; août, 466 ; sept., 467,50 ; oct., 467,50.

Cafés (calme) : ventes : 1.000 sacs ; nov., 233,50 ; déc., 237,25 ; janv., 238,50 ; fév., 239,50 ; mars, 237,50 ; avril, 238,25 ; mai, 239 ; juin, 240,50 ; juill., 240,50 ; août, 242,50 ; sept., 242,50 ; oct., inc.

Clôture. — **Sotons** (lourde) : nov., 444,50; déc., 444,50 ; janv., 449,50 ; fév., 452,50 ; mars, 456,50 ; avr., 458,50 ; mai, 463 ; juin, 464,50 ; juill., 466 ; août, 466,50 ; sept., 468; oct., 468.

Cafés (calme) : nov., 234 ; déc., 237,75 ; janv., 239 ; févr., 240 ; mars, 238 ; avril, 238,75 ; mai, 239,75 ; juin, 241,25 ; juill., 241,25 ; août, 243,25 ; sept., 243,25 ; oct., inc.

Poivres. — Tellichery : tous, 285 ; Saigon : tous 230.

MARCHE DE MARSEILLE

Marseille, 16 novembre. — **Blés.** — Taxés.

Avoines. — Algérie 47-48 kg. mach. emb. prompt (Malle), logés, manquent.

Orges. — Maroc 4 p. 100 emb. im. logés CAF, 104.50 à 105.

Huiles d'olive. — Tunisie : première press., disp. CAF suiv. qual., 1.080 à 1.060 ; deuxième press., nu qual CAF, 1.060 à 1.040 ; troisième press. ind., 970 à 950 ; Algérie surfines nue, qual CAF (Malle), 350 à 975.

Lampantes. — Corse, disp., manquent : Algérie 5 p. 100 disp. nues, les 100 kilos, 820 à 825 ; Maroc 5 p. 100 disp. nues, 820 à 825 ; Levant, entrepôt, nues CAF (Malle), 815 à 820.

Coprahs. — FM mixed D.E.I., taxe acheteur, escompte 1 p. 100 (livres), 10 -/- à 9-7-6.

Tourteaux. — Arachides rufisque extra blancs (francs), 105 ; blancs, 96 ; ordinaires, manque ; copras cochin, 130 ; ordinaires, 110 ; palmistes, 93 ; ricins, 57.

Les 100 kilos vrac disponible, pris en fabrique, par 10.000 kilos minimum.

Huiles graines à fabrique. — Arachides, inc. ; 5 degrés, 392,50 ; coprahs, 292,50 ; palmistes, 290 ; palme blanche, 277,50 ; rouge Dahomey, 247,50 ; rouge Côte d'Ivoire, 220.

Les 100 kilos, fûts à rendre, tare nette.

Huiles graines à fabrique. — Arachides, inc. ; 5 degrés, 392,50 ; coprahs, 292,50 ; palmistes, 290 ; palme blanche, 277.50 ; rouge Dahomey, 247,50 ; rouge Côte d'Ivoire, 220.

Les 100 kilos, fûts à rendre, tare nette.

Huiles graines comestibles. — Arachides neutr. désod. (francs), disp., 475/485 ; arachides rufisque sup. disp., 485 à 495 ; arachides rufisque extra dispon., 475 à 485 ; arachides neutres, manquent ; sésames allment. désodor., manquent ; aliment. ord., manquent.

Les 100 kg. nus gare, magasin ou qual Marseille, droits de douane compris.

Suifs. — Saponification, 295 ; comestibles, premier jus, 480.

Les 100 kilos, logés en pétroliers, gare départ.

MARCHES ETRANGERS

LONDRES, 16 novembre. — **Caoutchoucs.** — OUVERTURE (soutenue) : feuilles fumées disp., 8 1/4 Vl. ; janv.-mars, 8 5/16 Vl ; avril-juin, 8 3-8 p. Vl. ; juillet-sept., 8 7-16 Vl. ; paraffine hard disp., 8.

LIVERPOOL, 16 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE (calme) : déc., inc. ; mars, 4/6 ; mai, 4/6 3/4. CLOTURE (facile) : déc., 4/5; mars, 4/5 1/8 ; mai, 4/6 1/8.

Cotons. — OUVERTURE. — Américains: janv., 480 ; mars, 483 ; mai, 483 ; juill., 482 ; octobre, 471 ; Giza : tous inc. CLOTURE : Américains : nov., 479 ; déc., 481 ; janv., 483 ; fév., 484 ; mars, 485 ; avril, 485 ; mai, 485 ; juin, 484 ; juill., 484 ; août, 480 ; sept., 476 ; oct., 473. Giza : nov., 756 ; déc., 772 ; janv., 772 ; févr., 766 ; mars, 766 ; avril, 762 ; mai, 762 ; juin, 762.

ALEXANDRIE, 16 novembre. — **Cotons.** — OUVERTURE. — Sakels : nov., inc. ; janv., 1.418 ; mars, inc. ; mai, inc. Ashmouni : déc., 1.108 ; févr., 1.117 ; avril, inc. ; juin, inc. ; oct., 1.079 ; Giza : nov., inc. ; janv., 1.404 ; mars, inc. ; mai, inc. ; nov., inc. CLOTURE : Sakels : nov., 1.387 ; janv., 1.412 ; mars, 1.425 ; mai, 1.431. Ashmouni : déc., 1.103 ; févr., 1.112 ; avril, 1.116 ; juin, 1.118 ; oct., 1.078 ; Giza : nov., 1.387 ; janv., 1.396 ; mars, 1.405 ; mai, 1.405 ; novembre, 1.365.

NEW-YORK, 16 novembre. — **Cafés.** — OUVERTURE : Santos n° 4 : décembre, 660 A ; mars, 675 A ; mai, 687 P ; juill., 690 P; sept., 692 à 695 ; Rio n° 7 : déc., inc. ; mars, 455 ; mai, 448/480 ; juill., 452/457 ; sept., inc. (soutenue).

Cacaos. — OUVERTURE (à peine soutenue) : déc., 479 P ; janv., 485 P ; mars, 495 A ; mai, 506 A ; juill., 516 A ; sept., 527 P ; oct., 530 A.

Cotons. — OUVERTURE. — Déc., 808 ; mars, 848 à 849 ; mai, 829 ; juill., 814 ; oct., 787.

Sucres. — OUVERTURE : ancien contrat à terme sur nov., inc. ; déc., inc. ; janv., 206/208 ; mars, 207-208 ; mai, 210/212 ; juillet, 213/215 ; sept., 216/217. Nouveau contrat : à terme sur mars, 108 1-2 ; mai, 111 1/2 ; juill., 111 1/2 ; sept., inc.

Sucres de Cuba : 107.

CHICAGO, 16 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Déc., 63 5-8 ; mai, 66 ; juill., 66 ; **maïs** : déc., inc. ; mai, 51 1-2 ; juill., inc. ; **avoines** : déc., 25 5-8 ; mai, 26 5-8 ; juill., inc. ; **seigles** : déc., 42 1-2 ; mai, inc. ; juill., inc.

BUENOS-AIRES, 16 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Nov., 686 ; déc., 665 ; fév., 702 ; **maïs** : nov., 624 ; déc., 630 ; janv., 643 ; **avoines** : nov., 515.

WINNIPEG, 16 novembre. — **Blés.** — OUVERTURE. — Déc., 59 1-2 ; mai, 62 1-4 ; juill., 63 ; **avoines** : déc., inc. ; mai, 27 7-8 ; **seigles** : déc., inc. ; mai, inc. ; **orges:** déc., inc. ; mai, 35 3-4.

METAUX

Londres, 16 novembre. — Prix à la tonne anglaise (1.016 kilos). — **Antimoine spécial:** 70/71 ; **cuivre** : comptant, 45-17-6 ; à terme, 46-1-3 ; **étain** : comptant, 213-7-6 ; **plomb** : comptant, 16 -/- ; **zinc** : comptant, 14-8- 1 1/2 ; **fer blanc** : 21/6 et 21/6; **argent en barres** (0,925) : comptant, 20-/-; à terme, 19-5-8 ; **or** : 148 -/- ; **platine** : 150 -/-.

Marchés des Vins et Alcools

(Service spécial de « La Dépêche Algérienne » par télégrammes de ses correspondants particuliers.)

MARCHE DE SETE

Sète, 16 novembre. — La Chambre de Commerce publie la mercuriale suivante : **Vins** de pays, rouge, 15 à 16 fr. ; rosé, 15 fr. 75 à 16 fr. 25 ; blanc, 16 fr. 25 à 16 fr. 75 ; Algérie, rouge, 16 à 16 fr. 50 ; rosé, 16 fr. 25 à 16 fr. 75.

Physionomie du marché

La région ne digère pas aussi bien qu'on aurait pu le penser les charges qui sont venues s'ajouter à celles déjà très grandes que supportaient la viticulture et le commerce des vins. Il s'ensuit qu'un arrêt des plus marqués s'est produit dans les achats et que, par suite, l'activité du mois d'octobre a complètement disparu. Il faut croire que le négoce ne manque pas de marchandise, et la preuve nous en est donnée par le stock commercial lequel, à fin octobre, s'élève, en France et en Algérie réunies, à 14.388.202 hectos. En général, on estime que la consommation ne manquera pas de souffrir des nouvelles charges que le vin supportera. Depuis plusieurs mois, les chiffres sont là pour justifier la baisse. Octobre voit une diminution de 193.272 hectos par rapport à septembre et une diminution plus sensible encore si on compare ce mois avec celui lui correspondant en 1937.

Nos importations vinicoles persistent néanmoins importantes. Cette semaine, 7.400 tonnes ou 62.900 hectos ont abordé nos quais, le tout de provenance d'Afrique du Nord. On continue cependant à se plaindre du manque de futailles et il apparaît que si ce matériel était en plus grand nombre, les arrivages accuseraient un volume total plus élevé.

MARCHE DE LEZIGNAN-CORBIERES

Lézignan-Corbières, 16 novembre. — La commission de constatation des cours publie la mercuriale ci-dessous :

Vins : rouge, 8°5 à 10 degrés, 14 fr. 50 à 15 fr. 75.

Physionomie du marché

La note donnée hier au marché de Montpellier reflète exactement la situation de notre région. On ne peut pas dire que la propriété fléchit dans sa demande mais le commerce achète au compte-gouttes et paraît se tenir sur une grande réserve.

DANS LES ENTREPOTS PARISIENS

Paris, 16 novembre. — Les affaires n'ont pas été plus actives à Paris et dans la région parisienne au cours de la semaine qui vient de s'écouler que durant la semaine précédente. Bien entendu, il y a toujours des achats, mais qui n'ont pas la même importance de ceux que l'on enregistrait il y a environ trois semaines.

Comme on le sait, les négociants parisiens se sont couverts en hauts degrés, ainsi qu'en vins du Centre et du Sud-Ouest. A présent, ils examinent la situation, vérifient leur position. Ils ne sont pas réfractaires aux achats, mais, ayant leurs besoins proches assurés, ils se sentent tranquilles et discutent les prix. Comme la propriété se montre très résistante, il s'ensuit que beaucoup de propositions ne peuvent aboutir. Dans certains cas aussi, l'importance de l'acompte empêche la conclusion de l'affaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre

INTENDANCE DES SUBSISTANCES, ALGER

Adjudication restreinte pour la fourniture de vin aux corps de troupes du 1er janvier 1939 au 31 mars 1939, le **6 décembre**, à 10 heures, à l'Intendance des Subsistances à ALGER, 9, rue Maréchal-Soult.

Vin rouge à 10° minimum, filtré, non logé, de la récolte 1937.

La fourniture sera divisée en 2 lots.

Dépôt le lundi 21 novembre avant 17 heures,

à l'Intendance des Subsistances à ALGER des demandes d'intention de soumissionner ;

à l'annexe des Vivres à ALGER des échantillons, huit bouteilles cachetées et étiquetées.

Pour tous autres renseignements s'adresser à l'Intendance précitée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE DES DOMAINES

Bureau de Blida

VENTE DE CHEVAUX REFORMES

Le public est informé que le **vendredi 25 novembre 1938**, à 15 heures, il sera procédé sur le Stade Duruy, à Blida, par le Receveur des Domaines, à la vente aux enchères de **onze chevaux réformés** provenant du 65e Régiment d'Artillerie.

Au comptant et 8,50 % en sus pour tous frais.

La Dépêche Algérienne

Compte Ch. Post. Alger 20-21

Tarif des Abonnements

ALGERIE

1 mois	12 »
3 mois	35 »
6 mois	68 »
12 mois	132 »

FRANCE ET COLONIES

1 mois	13 »
3 mois	36 »
6 mois	74 »
12 mois	144 »

ETRANGER

I. — Union postale

1 mois	21 50
3 mois	63 »
6 mois	124 »
12 mois	244 »

II. — Suisse

Au-dessous de 15 jours, l'exemplaire	1 10
15 jours	16 50
1 mois	33 »
3 mois	100 »
6 mois	195 »
12 mois	387 50

N.B. — Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande du journal et deux francs en timbres.

MESSAGERIES DU SAHARA

Service entre BORDJ-BOU-ARRERIDJ M'SILA et BOU-SAADA

Départ de **Bordj-bou-Arréridj : 6 heures** et **15 heures.**
Arrivée à **Bordj-bou-Arréridj : 10 heures** et **18 heures.**
Départ de **Bou-Saâda : 6 heures** et **13 heures.**
Arrivée à **Bou-Saâda : 11 heures** et **19 heures.**

La Société LEBON et Cie informe sa clientèle que le courant sera coupé le 18 novembre 1938, de 12 h. à 13 h. 30, dans les rues : Auguste-Hardy, Sadi-Carnot et adjacentes, d'Isly, de Tanger, Généraux-Morris et adjacentes

Tout passe... la maison reste!
CETTE VILLA, A BELLEVUE
3 pièces, cuisine, véranda 54 000
Terrain 300 m2 ..... 20 000
74 000
Versement comptant 13 000
Reste 61 000
payable 600 frs par mois soit 20 francs par jour
C'EST BELLEVUE QUI VOUS OFFRE LE PLUS D'AVANTAGES POUR BATIR EN CE MOMENT
Même s'il fallait payer comptant terrain et maison à Bellevue, vous feriez une excellente affaire. Car ce nouveau quartier de Maison-Carrée (le plus beau, le mieux situé) est en plus-value constante. Il suffit d'y aller pour constater son prodigieux essor.
Or la SEINA vous fait les plus larges avances (15 ans de crédit) aux meilleurs taux. Consultez-la. Grâce à elle, pour moins qu'un loyer, vous serez chez-vous, et en possession d'un capital inattaquable.
FIXEZ-VOUS A
BELLEVUE
A 9 kms d'Alger, par liaisons directes, rapides et bon marché. Climat agréable et sain. Vue splendide. A côté des écoles, des cinémas, des approvisionnements. Près des plages. Facilités de bâtir sur terres plates et légères. Superbe disposition des rues et plates, avec ces goudronnées, avec égouts et trottoirs
AVEC LES F

Je serai mieux servi CHEZ LEVEILLEY

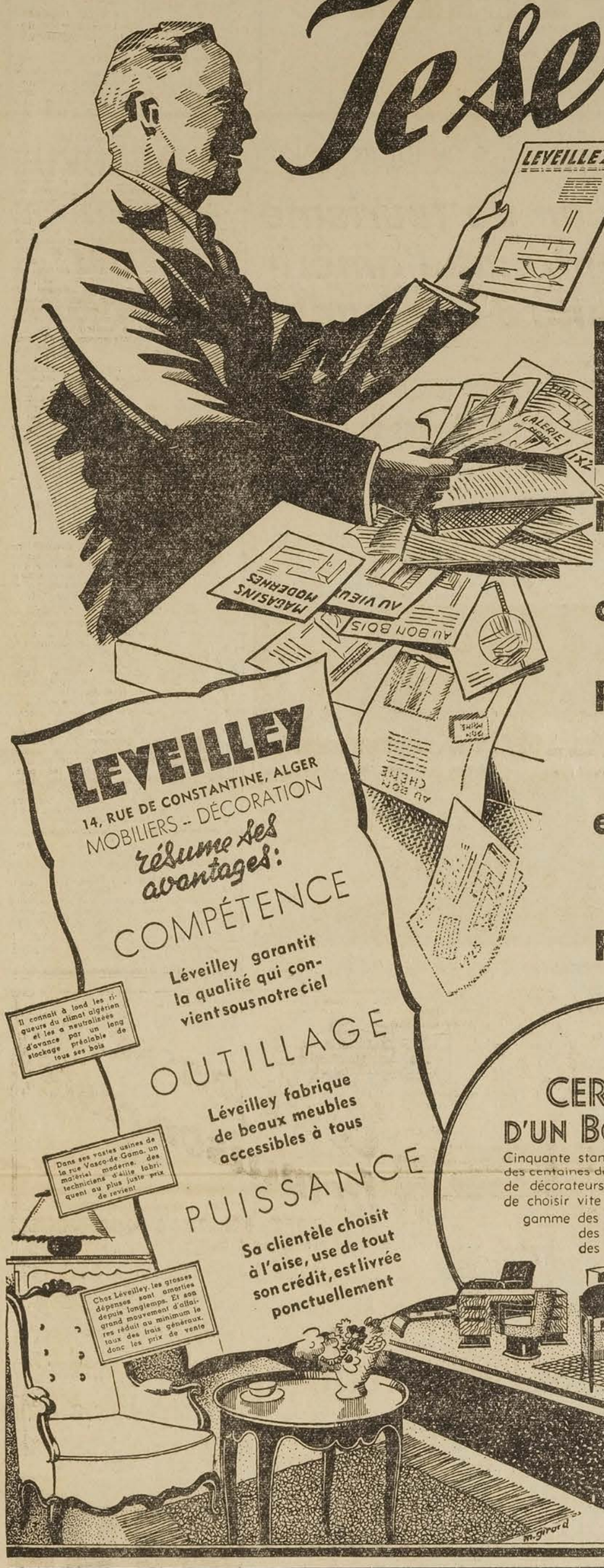

Parce que c'est le doyen,

J'ai confiance dans cette Maison qui tient toutes ses promesses en Algérie depuis 1886 (plus d'un demi-siècle).

aux idées restées jeunes.

Sans outrance ni mauvais goût, l'art de Léveilley sait évoluer, en restant constamment « à la page ».

Parce qu'il me connaît,

Léveilley ne m'a pas fait l'injure de m'offrir le clinquant d'une fabrication de grande série. Avec lui, l'usage de mes meubles ne se comptera pas en mois, mais bien en dizaines d'années. Son passé en fait foi.

et me sert loyalement.

Quand Léveilley dit : tel bois, tel assemblage, ou telle garniture, telle façon, je suis sûr d'obtenir ce qui se fait de mieux en la matière. Tout le monde est d'accord sur ce point. D'où la fidélité proverbiale de sa clientèle.

Parce qu'il n'est pas cher.

Comparer les prix et les qualités, c'est faire la preuve que Léveilley donne plus de services pour la même somme. Et il accorde de si larges facilités de paiement !

LEVEILLEY
14, RUE DE CONSTANTINE, ALGER
MOBILIERS -- DÉCORATION
résume les avantages :

COMPÉTENCE
Léveilley garantit la qualité qui convient sous notre ciel

OUTILLAGE
Léveilley fabrique de beaux meubles accessibles à tous

PUISSANCE
Sa clientèle choisit à l'aise, use de tout son crédit, est livrée ponctuellement

Il connaît à fond les rigueurs du climat algérien et les a neutralisées d'avance par un long stockage préalable de tous ses bois

Dans ses vastes usines de la rue Vasco-de-Gama, un matériel moderne, des techniciens d'élite fabriquent au plus juste prix de revient

Chez Léveilley les grosses dépenses sont amorties depuis longtemps. Et son grand mouvement d'affaires réduit au minimum le tous des frais généraux, donc les prix de vente

LA CERTITUDE D'UN BON CHOIX

Cinquante stands toujours renouvelés, des centaines de maquettes, une équipe de décorateurs ingénieux permettent de choisir vite et bien dans la triple gamme des LIGNES, des BOIS et des PRIX !...

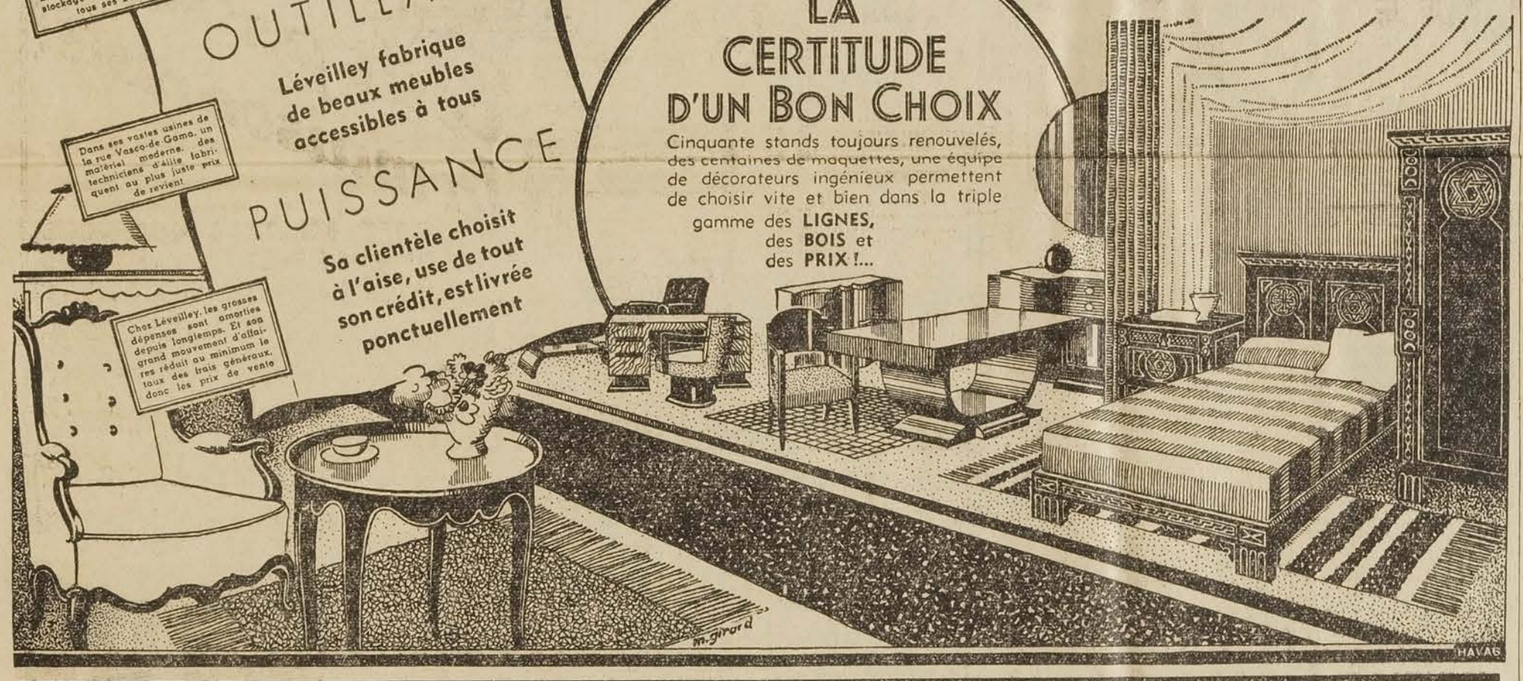

Yoile de Soie

CRÉÉ PAR ABANCE PARFUMEUR PARIS

LISTE DES DEPOSITAIRES " ABANCE "

Département d'ALGER

Alger	LORENZY-PALANCA	16, rue d'Isly
		28, rue Bab-Azoun
Ameur-el-Aïn	SALON MODERNE	Coiffeur-parfumeur
Affreville	M. GILLE	Pharmacien
Boghari	M. VIDAL Albert	Pharmacien
Coléa	M. ZIMMERMANN	Pharmacien
Castiglione	Mlle MATIGNON	Pharmacie
Cherchell	M. BERNARD Alfred	Parfumerie
Guyotville	M. LONG DEPAQUIT	Pharmacien
Mouzaïaville	M. SALLE Henri	Pharmacien
Marengo	M. VIDAL Louis	Parfumerie
Orléansville	M. GADEL	Pharmacien
Rouïba	Mlles MOLLE	Parfumerie
Tizi-Ouzou	M. MAZZINI Dante	Parfumerie
Ténès	M. FORNIOLES Antoine	Coiffeur-parfumeur
Douéra	Mlle OLIVE	Pharmacie
Boufarik	M. BLANC	Pharmacien
Ménerville	Mme VAUGIEN	Coiffeur-parfumeur
El-Biar	M. RIGAL	Pharmacien
Hussein-Dey	Mme SALORD Lucienne	Parfumerie
La Pointe-Pescade	M. PLASSAT-BERNODEAU	Pharmacien

Pour trouver ce que vous cherchez Utilisez nos

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Guérison instantanée radicale définitive des MAUX DE DENTS par la Baume Tue-Nerf Mirigo, avec ciment dentaire, pour obturation et conservation des dents cariées. 14.75 toutes pharmacies. Franco 14.75 adr. : Laboratoire du Baume Tue-Nerf Mirigo, 8, rue Dolet, LYON-OULLINS.

Auto-Traction de l'Afrique du Nord

HORAIRE D'HIVER

LIGNE ALGER, AIN-TAYA, SURCOUF (par Cap Matifou)
Départs d'Alger. — 5 h. 45, 7 h., 10 h., 11 h. 30, 13 h. 30, 17 h. 30, 18 h. 30.
Départs de Surcouf. — 5 h. 30, 7 h. 15, 8 h. 30, 10 h., 13 h., 16 h., 18 h.

LIGNE ALGER, AIN-TAYA, SURCOUF (par Rouïba)
Départs d'Alger. — 8 h. 30, 16 h. 30.
Départs de Surcouf. — 6 h., 12 h. 30.

LIGNE ALGER, ALGER-PLAGE, LA PEROUSE, JEAN-BART
Départs d'Alger. — 5 h. 45, 10 h., 13 h. 30, 17 h. 30, 18 h. 30.
Départs de Jean-Bart. — 5 h. 45, 7 h. 30, 10 h. 15, 13 h. 15, 18 h. 15.

LIGNE ALGER, FORT-DE-L'EAU
Départs d'Alger. — 5 h. 45, 7 h., 8 h., 10 h., 10 h. 30, 11 h., 11 h. 30, 12 h. 30, 16 h. 30, 17 h., 17 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 10.
Départs de Fort-de-l'Eau. — 5 h. 45, 6 h. 10, 7 h., 7 h. 50, 9 h., 9 h. 30, 10 h. 40, 12 h. 45, 13 h. 15, 13 h. 40, 16 h. 30, 17 h. 30, 13 h 45.

LIGNE MAISON-CARREE, FORT-DE-L'EAU
Départs de Maison-Carrée. — 6 h. 10, 7 h., 7 h. 25, 8 h. 25, 9 h., 10 h 25, 10 h 55, 11 h. 25, 11 h. 50, 12 h. 30, 13 h. 55, 15 h., 16 h., 16 h. 55, 17 h. 25, 17 h. 55, 18 h. 30, 19 h., 19 h. 35.
Départs de Fort-de-l'Eau. — 5 h. 45, 6 h. 15, 6 h. 30, 7 h., 7 h. 45, 8 h., 9 h., 9 h. 30, 10 h. 30, 11 h. 30, 12 h. 45, 13 h. 30, 13 h. 45 14 h. 30, 15 h. 30, 16 h. 30, 17 h. 30, 18 h., 18 h 45.

Service intensif les samedi, dimanche et jours de fêtes.
Les voitures de la ligne d'Aïn-Taya passeront à l'aller et au retour par les Pins Maritimes.

MEUBLES A CRÉDIT — NOUVELLE SOCIETE D'AMEUBLEMENT 25, RUE RICHELIEU ang. r. Michelet, Alger

LA DÉPÊCHE ALGÉRIENNE

est en vente à MARSEILLE
dans les kiosques ci-dessous :

Square de la Bourse.
Canebière (angle rue des Feuillants).
Canebière (angle boulevrad Garibaldi).
Avenue du Prado (face du boulevard Perrier).
Canebière n° 54 (face au Bar Noailles).
Boulevard Dugommier (angle allées Léon-Gambetta).
Grand Kiosque Cirnos, 112, boulevard des Dames.
LAFAY, face au n° 13, Canebière.
La « Dépêche Algérienne » est en vente sur tous les courriers en partance pour l'Algérie

En avance sur la Pluie !...
EN CHOISISSANT DE SUITE CHEZ
Le spécialiste du Vêtement **ARTEX** 3, RUE DUMONT-D'URVILLE
Un véritable Vêtement imperméable
OUTRE LE CHOIX INCOMPARABLE
vous bénéficierez
DE PRIX EXTREMEMENT REDUITS CONSENTIS A L'OCCASION
DE LA QUINZAINE DE L'IMPERMÉABLE

Petites Annonces Classées

Rubriques « DEMANDES D'EMPLOIS » et « OBJETS PERDUS ou TROUVES », 5 fr. la ligne. Toutes les autres rubriques : 10 fr. la ligne. La ligne est décomptée à raison de 18 lettres, chiffres ou signes, pour la première ligne et de 22 lettres, chiffres ou signes, pour les lignes suivantes ; ces prix s'entendent pour insertion simultanée dans LA DEPECHE ALGERIENNE et L'ECHO D'ALGER. Minimum : 2 lignes. Transmettre les ordres, accompagnés de leur mandat, à l'AGENCE HAVAS, 57, rue d'Isly, ALGER

DEMANDES D'EMPLOI

EXPERT tient, met à jour toutes comptabilités et impôts à prix bas. Tél. 681-17.

MENAGE Français venant de France dem., pl. chauffeur ou chauff. valet de ch. et fem. de chamb. connaiss. très bien service et possédant très sér. réf. S'adresser Havas 6057.

GERANT Franç., sér., actif, cour. agr. surt. vit. et vini., b. réf., dem. pl. gérant ou 1er commis. Ecrire Havas 6067.

TRES B. cuisinière demande place. S'adresser Agence Havas 6055.

DAME ch. pl. ch. p. seu., fr. intér. COMTE, 17, r. Valentin.

TRES bon. modiste et retouche rob. dem. emp. Ec. Havas 6071.

VINS - Jeune ingénieur I A A cherche place remunérée ou non dans maison de vins ou laboratoire œnologique. Ecrire Agence Havas 6083.

J. infirmière demande place Alger ou intérieur. Ecrire Ag. Havas 6089.

OFFRES D'EMPLOI

IMPORTANTE Fabrique Peinture vernis recherche pour Alger et Département Représentant voyageur ayant dépôt, actif, sérieux et bien introduit clientèle entrepreneurs peinture et droguiste. Discrétion garantie. Ecrire avec références Ag. Havas 5945.

DEVENEZ Dactylo-Compt-Sténo par la Schvartz, la + lisible 4,r.J-Rameau. Nbrx élèv. placés

BONNE sténo dact. con. trav. judic., ½ journée. Ecrire prét. et références Havas 6101.

TAILLEUR. Maurice BARUCHE, 1 bis rue Michelet, de très bons appréceurs, ouvriers, ouvrières pour atelier.

POUR villa Alger, femme de chambre stylée sachant coudre et repasser. Ecrire en indiquant âge et références Agence Havas 6065.

ON DEMANDE une domestique de 25 à 40 ans, références. S'adresser 36, bd Bru.

BONNE sérieuse, couchant place, référ. S'adresser 7, rue de l'Industrie, 3e à droite ou Concierge.

ON DEM. très bonnes vendeuses, Parfumerie BIB et BAB. 75, rue d'Isly.

TAILLEUR demande ½ ouvrière et apprenti. 5, rue E.-Lacanaud.

EMPLOYE Franç. dem. p. imp. firme cravate p. voyages Algérie, de préf. intr. chemisiers et marié : femme capable courrier et tenue stock, sit. d'avenir. Ecr. curr. vitae complet. Havas 6069.

ON DEMANDE j. f. manutentionnaire 15 à 16 ans, présentée par parents. S'adresser, 13, rue Clauzel.

ON DEMANDE institutrice B. S. Ecole PIGIER.

DEM. garde malade, références. QUERELLE, 1, rue Auber.

CONCIERGE nuit pr gr. hôtel du Sud. Références exigées. Ecrire Havas 6073.

BONNE tout faire cuisinant. BUONO, 8, rue de la Liberté.

J. F. manucure sh. EDMOND, 4, rue Mogador.

TAILLEUR. MAXIME, rue Tanger, b. ouvr. b. appréceur.

LES ASTRES vous conseillent

Prévisions pour aujourd'hui Jeudi 17 novembre

Un jour quelconque pour les affaires sauf pour la spéculation ; la chance pure sera favorisée ainsi que les relations sentimentales. C'est un jour choisi pour des fiançailles. La matinée sera meilleure que l'après-midi.

Prudence, esprit d'analyse, amour de l'étude caractériseront les natifs du jour. Peu favorisés dans leur jeunesse, ils connaîtront plus tard un destin heureux et jouiront d'une grande considération.

Robert MARKAB.

DIVERS - OCCASIONS

ON DEMANDE charrue 4, 5 ou 6 disques lab. prof. Adresse Agence Havas 5991.

POUR profiter retour plusieurs cadres mobiliers pour France, s'adresser G. ACHACHE et Cie, déménageurs, 28, rampe Chasseloup-Laubat, Alger. Téléphone 282-68.

MAXIMUM. Achats bijoux, brillants, or. — BIJOUTERIE CACHOT, 6, rue Bab-Azoun.

PIANOS tous prix, choix. LEBORNE, 8, av. de l'Oriental.

CHAMB. mod. chêne 1.500, arm. 100. Import. r. Tanneurs.

LA FORCE économique, moteur gaz pauvre 25 cv. occ. unique. Ecr. MUNTANER à Rovigo.

RECHERCHE groupe électrogène DELCO. Havas 6021.

A V. tables p. rest. ou café, glace 2 m. 20 × 1 m. 10. S'ad. MEZIANE, 2, r. Borély-la-Sapie

RABOTEUSE 50 cm. large, prix avantageux. — S'adresser SIE, Boufarik. Tél. 1-51.

C. EMBARRAS - Citroën C4 3.500, pneus, roues tt modèle pièces auto, chignole électr., étau, side-car, 3, rue Traversière, Belcourt.

A VEND. sup. garde robe. ADROT, 19, ch. Solidarité.

PIANOS occas. études et modernes. 22, rue Tanger.

OFFRES, DEMANDES DIVERSES

PECHERS garantis sélectionnés : Admiral Dewey, Babcock, Carman, J.H. Hale, Mayflower, Triumph, PARM, Boufarik. Téléphone 1-24.

J. MEN. dés. bon. pension régime famille particul. prox. rue Charras. Tél. 348-09.

HORTICULTEUR. Cat. franco. DEJOUANY, Boufarik.

AVIS DIVERS

VIEIL OR, pièces or, dentiers, débris, j'achète jusqu'à 36 fr. le gramme, or fin 41 fr. BANULS, 24, rue Bab-el-Oued et 1, rue du Coq (angle Chaussures André. 14, rue d'Isly).

ARGENTERIE, brillants, choix splendide à des prix incomparables, occasions magnifiques. Faux bijoux, diamantaire expert. 6, rue Rovigo.

1er AVIS. - Par acte s.s.p. du 1-11-1938, enregistré Alger le 12-11-1938 vol. 102, F° 91, C. 5, la boulangerie sise 11, boulevard de Champagne, Alger, app. à M. PASTOR Antoine a été vendue. Opp. chez M. SENABRE, 11, bd de Champagne, Alger.

CAVE Coop. Borély-la-Sapie délivrera échantillons le 21 novembre courant.

DEBITEURS ! BESSIERE, 23, rue Isly, fait obtenir délais paiement créanciers et fisc.

LINOLEUM, Balatum, Rémoléum. Tous les couvre-parquets ARC-EN-CIEL, 5, r. Joinville.

ACCIDENT. Personnes ayant assisté accident lundi 31 octobre pass. clouté, 24, bd Saint-Saëns, notamment M. ayant donné son mouchoir à victime priées se faire connaître Havas 6079.

MATERIEL café complet, état neuf, à enlever d'urgence. Visitez Gymnase, 4, rue Arago.

ECHANGEZ l'or vieux contre bijoux neufs. DANON, Cathédr.

ECOLE CAMERONI, la plus réputée. Coupe, couture, mode, méthode sûre, diplôme. Une seule adresse, 64, rue d'Isly.

AUTOMOBILES

ACHETONS comptant auto toutes marques. AUTO-GARAGE, 4, rue Docteur-Trolard.

LOCATION d'autos sans chauffeur. Garage SERRA, 4, rue Dr-Trolard. Télé : 335-78.

OCCASIONS récentes aux meilleures conditions. Ets LAVAYSSE, 38, rue Michelet.

ROCHET Schneider, maraîchère, 4 tonnes AL 9, bon état. Etabts ROCHET SCHNEIDER, 109, rue Michelet.

ACH. carte jaune 1 t., pneu 32-6 bon état. Ecr. Havas 6061.

PALAIS AUTO, 47, r. Michelet. Achète, prend à la vente. Expert. 6, rue Rovigo.

AUTOMOBILISTES gênés, vendez votre voiture cptant, rachetez-la à crédit. Rap. discr. Ecrire Havas 6097.

FORD cond. int. 4 cyl. impec. facilités. GARAGE CHARRAS.

TOUR tous travaux à façon. Garage des Trembles, 136 bis, Télemly. Tél. 692-07.

CAUSE départ. Familiale état neuf. GARAGE DU STADE, 23, av. Maréchal-Foch, St-Eugène.

« STEELCRAFT » le seul segment en acier qui dure.

PROPRIETES-VILLAS

POUR ttes transactions imm., mob. et commerc. Une seule adresse. BOUDET, 26, rue Isly.

EL-BIAR, Parc des Pins, jolie villa, 4 p., dépend., s.-sol, gal. Prix avant hausse, facilit. SAPI, 3, rue Négrier.

CHERCHE location importante propriété, fournis garanties. Ecrire Havas 6063.

NOUS sommes acheteurs terrains à Alger et bani. Voir IMMOBILIER ISLY, 23, rue d'Isly.

LOUERAIS propriétés avec ou sans bâtiments, vignes, arbres ou terres nues, ttes superficies à partir 20 ha., offre cautionnement. Faire offre LA TERRE FAMILIALE, 7, r. Barbès, Alger. Tél. 684-08.

ENTREPR. sér. const. villa, im. sur com. Px réd., facilités. Ecrire Ag. Havas 6053.

TERRAIN envir. Hanoteau, 20 hect., sacrif. 7.000 fr. Ecrire Havas 6075.

SAHEL - 10 h., d. 8 vignes, 350.000. HAFIZ, 21, H.-Martin.

REDOUTE - Villa 4 p., c., cave, j., e., g., él. Px 70.000 f., fac. S'ad. Café des Sports, Redoute.

PROPRIETE entièrement entourée, 5.000 m2, terre à prim. 1er choix, 75 arbres fruitiers, 2 puits, réunis par galerie de 8 m., eau abond., façade 90 m. sur boulev. de 12 m., habitation 4 p., c., w. c., four, dép. 120 m2, grand hangar 220 m2. Px 70.000 fr., facil. S'adresser LA TERRE FAMILIALE, 7, rue Barbès, Alger. Tél. 684-08.

VILLA 35.000, maçon. jard. 360 m. OTEC, 10, r. Tanneurs.

ST-EUGENE. - Villa maître 440 m., r. de ch. 3 p., c., étage 3 p., s. de b., chauf., pergola, puits, prix sacrifié : 130.000. AGENCE ISLY, 5, rue du Coq.

ST-EUGENE. Villa 9 p. 145.000 Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

OCCASION : Villa 4 pièces, cuis., vastes dépendances (180 m2) avec 531 m2 de terrain, arbres fruitiers et d'ornement. Prix 48.000 fr., facil. S'adresser LA TERRE FAMILIALE, 7, rue Barbès, Alger. Tél. 684-08.

KOUBA, 150 m. cent. 4 p. c. jard. clôt. neuf 60.000, Clos Salembier 190 m. 1 ét. s. rez-de-chaus. 6 p. 2 c. gr. terrasse e. g. él. jard. ex. imp. bel. aff. indig. neuf sac. 60.000, St-Eugène 614 m. 4 p. c. neuf const. pier. écur. v. s. m. 85.000, St-Eugène, 6 p. c. s. de b. ins. e. g. él. cent. 422 m. neuf 120.000, Chemin des Crêtes arr. aut. 335 m. 4 pp. 2 p. c. mag. t. loué e. g. él. v. s. mer jard. 115.000, Val Fleuri 1 ét. 2 app. 3 p. c. e. él. v. s. mer 110.000 FORQUET, 10, rue Colbert.

IMMEUBLES

HUS.-DEY près tram, maison rap. 7 % net, 335.000. TROUGHE, 119 ter, rue Michelet.

IMM. quart. Pasteur, 6 ét. avant-guerre, pet. loyers, rap. an 44.853, prix 700.000 frs. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

IMM. B.E.O., b. constr. rap. 31.944, px 400.000. BOUDET, 26, rue d'Isly.

BEL imm. à vendre cent. Belcourt, empl. unique, loyers minimes. Courtiers s'abst. S'adr. SAEGI, 14, rue Constantine.

VILLAS, immeubles à vendre ts quartiers, ts prix, Alger, El-Biar, Belcourt, Hydra. — ANDRIEU, 1, rue Berlioz.

FONDS DE COMMERCE

BOUIRA - Bail par adjudication. Le samedi 19 novembre 1938, à 15 heures, il sera procédé en l'Etude et par le ministère de Me ARMENGAU, notaire, à la location aux enchères d'un local à usage de bain maure, sis à Bouira. Durée 3, 6 ou 9 ans. Loyer mensuel, 1.500 francs par mois et d'avance. On peut traiter de gré à gré. S'adresser à Me ARMENGAU, notaire.

HOTEL Café Rest. Alger, b. 9 a. L. 700, rec. 140.000, px 120 mille, fac. BOUDET, 26, r. Isly.

PHARMACIE à vendre littoral suite décès, créat. réc., inst. mod., ch. affaires mensuelles 12.000 en progress., frais min., prix très avantageux, grandes facilités. Ecr. LASCAR, Ténès.

9 KMS Alger. Aliment., journaux, Mes. Hachette. Appts 3 p. rec. j. 1.000. Px 35.000 frs. Sté IMMOBILIERE, 11, r. Isly. Tél. : 321-45, 330-10, 330-11.

H-DEY, 7, av. Pasteur, j. loc. usage garage, atelier. BUENO, logement au-dessus.

TABACS rue Isly, loy. 750, rec. 700, px 80.000 frs. AGENCE ISLY, 5, rue du Coq.

VOYEZ pour 6.000 f. comptant très joli magasin moderne agencé, central, près rue Michelet. Adresse Havas 6099.

BRASSERIE centre Belcourt, pr. int. HAFIZ, 21, H.-Martin.

MOUZAIAVILLE - A vendre bar « Arts et Métiers ». Prix intéressant.

ACHETER un commerce est facile, bien acheter plus difficile traitez en confiance. — A'FAIR'S, 4, r. de Constantine.

A V. épicerie, cause santé, 6.000. Adresse EBENISTE, 15, chemin Edith-Cavell.

SALON coiffure ville de l'Est 65.000 bénéfices, av. 20.000 fr. ANDRIEU, 1, rue Berlioz.

BELLE boucherie centrale, instal. moderne. Frigidaire à louer ou céder. Adresse Agence Havas 6081.

GERANT est demandé p. aff. import., caution. exigé 15.000. GABA Henri, 2, rue Chanzy.

ALIMENT. génér. magasin bien achalandé, quart. riche, client. assur. Prix à débattre. Adresse Havas 6091.

APPARTEMENTS

PIED-à-terre discret, 2 entrées. 8, rue Francis-Garnier.

A LOUER appt 4 p., cuis., belle vue, 7, rue Paul-Bert (Fontaine-Fraîche).

A L. 3 p., s. d. b., l. 400, rep. él., Adr. Conc., 1, r. Dr-Trolard.

BEAUX appts 3 et 4 p., alg. sol., t. conf., 60, rue Picardie.

D. tr. sér., ap. centr., confort don. pens. et ch. à pers. seule. Ecrire Havas 6093.

COPROPRIETE - Imm. bâti plein centre, 2, 3, 4 pièces de 17 à 25.000. Bd St-Saëns 8 p., cuis., 2 bains, ch. de domestique, cave, garage, chauff. central, nombr. dépend. Location 16.800. BELLON, 5, bd Baudin. Tél. 365-79.

TRES bel appt pergola, vue sup. 2 pièces, rep. just. Concierge, 24, rue Lys-du-Pac.

MR sér. cherche chamb. ind. conf., dans fam. ou chez pers. seule, franç., accept. pens. — Ecrire Agence Havas 6085.

B. ch. mblée av. ou s. cuis., ind. Concierge, 76, r. Michelet.

300 FR. 3 gr. p. et 1 c., H.-Dey. S'ad. Dentiste, 16, r. Prévost-Paradol, Belcourt, 3 à 7 h.

GRAND appartement commercial, plein centre, à céder. Adresse Agence Havas 6077.

A LOUER, appt 3 p., dép. S'ad. Conc., 1, r. P.-Desseigne.

A L., joli app. 2 p., cuis., repr. s. de b. DE ROQUEFORT, 3, rue Desfontaines, 4e étage.

CH. appt 2 p., dépendances. Ecrire Agence Havas 6077.

A LOUER, 3 belles pièces, c. 7, ch. Jemmapes, Yusuf.

CH. appt 4 p., s. de b., libre de suite, Télemly, Laperlier, bd St-Saëns. Ecrire Havas 6095.

OFFRES, DEMANDES DE CAPITAUX

HYPOT. t. sommes. IMMOBILIER ISLY, 23, rue d'Isly.

FONCTIONNAIRES. - Prêts. CREDIT COLONIAL, 71, r. Isly.

COURS ET LEÇONS

LEÇ. latin, grec, 15 fr. l'h. Ecrire Havas 6059.

PERDU, TROUVE

1 ROUE secours 30×5 perdue Corso-Mouzaïaville entre 17 et 19 h., contre récompense. Aviser Mairie Alma.

BONNE récomp. à qui rapp. « Tommy », gr. chien loup. CAFE, 11, rue Molière, Alger.

EGAREE petite chienne blanche. Rapporter, récompense. — PRIMAVERA, 9, rue de Strasbourg.

Société d'Imprimerie de Presse Algérienne, 6, avenue Pasteur, Alger.

Pour la légalisation de la signature de l'imprimeur. — L'adjoint délégué,

Corresp^ce avec M. le
Président du Tribunal Civil
d'Alger

SÉNAT

République Française

Paris, le 7 Mars *19* 39

Monsieur le Président,

La Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger désirerait avoir certains renseignements que M. le Président du Tribunal Civil d'Alger, Président du collège sénatorial d'Alger peut lui fournir.

1°) Il est allégué dans la protestation qu'une proclamation aurait eu lieu qui n'aurait pas été conforme aux inscriptions portées dans les procès-verbaux communiqués. Les journaux ont en effet publié le lendemain : Inscrits 405, votants 404, blancs ou nuls 5, suffrages exprimés 399, majorité absolue 199:

Mallarmé: 201, Duroux, 189, Zevaco 9.

Tandis que les procès verbaux portent: suffrages exprimés 401, blancs ou nuls 3, majorité absolue 201,: Duroux 190, Mallarmé 202, Zevaco 9.

2°) Comment et par qui et en présence de qui les chiffres d'un des procès verbaux ont-ils été surchargés?

3°) Est-il exact que les procès-verbaux aient été signés enblanc par les assesseurs?

4°) Pourquoi les parties finales des procès-verbaux ne portent-elles que les signatures du Président et du secrétaire .

5°) On relève sur les deux listes d'émargement que M. RAYNAUD délégué de Vialar aurait voté au ler bureau ayant été émargé au second. Et il y aurait eu au ler bureau un votant de plus que d'émargement et un de moins au second.

6°) Tandis que pour le 2° bureau il y a trois feuilles de pointage il n'y en a que deux pour le ler bureau. Que serait devenu le 3°?

7°) Il est allégué que des délégués auraient séjourné presque en permanence devant des isoloirs eclairés à l'intérieur et fermés par des étoffes transparentes, que le Président serait intervenu à plusieurs reprises et aurait été obligé de faire procéder à des expulsions par la force. Il n'y a aucune mention au procès-verbal?

8°) Comment les enveloppes électorales ont-elles été distribuées? Est-il exact qu'à un moment donné il n'y aurait eu presque plus d'enveloppes électorales alors que de nombreux électeurs n'avaient pas encore déposé leur bulletin. Est-il exact que le Président en ait été avisé?

9°) Aucune protestation n'a-t-elle été faite au bureau? Et dans l'affirmative, pourquoi ces protestations n'ont-ellespas été portées au procès-verbal?

10°) La protestation est signée des quatre membres du bureau central. Ont-ils fait au cours de la séance de vote, des observations? Ont-ils demandé que certaines réserves soient portées au procès-verbal?

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Président,

si vous voulez bien faire demander à Monsieur le Président du Tribunal civil d'avoir l'obligeance de nous donner sur les points signalés, les explications qu'il croira pouvoir nous fournir.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, les nouvelles assurances de nos sentiments les plus dévoués.

7 Mars 39

Monsieur le Président,

La Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger désirerait avoir certaines renseignements que M. le Président du Tribunal Civil d'Alger, Président du collège sénatorial d'Alger peut lui fournir.

1°) Il est allégué dans la protestation qu'une proclamation aurait eu lieu qui n'aurait pas été conforme aux inscriptions portées dans les procès-verbaux communiqués. Les journaux ont en effet publié le lendemain : Inscrits 405, votants 404, blancs ou nuls 5, suffrages exprimés 399, majorité absolue 199:

Mallarmé: 201, Duroux, 189, Zevaco 9.

Tandis que les procès verbaux portent: suffrages exprimés 401, blancs ou nuls 3, majorité absolue 201,: Duroux 190, Mallarmé 202, Zevaco 9.

2°) Comment et par qui et en présence de qui les chiffres d'un des procès verbaux ont-ils été surchargés?

3°) Est-il exact que les procès-verbaux aient été signés enblanc par les assesseurs?

4°) Pourquoi les parties finales des procès-verbaux ne portent-elles gue les signatures du Président et du secrétaire .

5°) On relève sur les deux listes d'émargement que M. RAYNAUD délégué de Vialar aurait voté au 1er bureau ayant été émargé au second. Et il y aurait eu au 1er bureau un votant de plus que d'émargement et un de moins au second.

6°) Tandis que pour le 2° bureau il y a trois feuilles de pointage il n'y en a que deux pour le 1er bureau. Que serait devenu le 3°?

7°) Il est allégué que des délégués auraient séjourné presque en permanence devant des isoloirs eclairés à l'intérieur et fermés par des étoffes transparentes, que le Président serait intervenu à plusieurs reprises et aurait été obligé de faire procéder à des expulsions par la force. Il n'y a aucune mention au procès-verbal?

8°) Comment les enveloppes électorales ont-elles été distribuées? Est-il exact qu'à un moment donné il n'y aurait eu presque plus d'enveloppes électorales alors que de nombreux électeurs n'avaient pas encore déposé leur bulletin. Est-il exact que le Président en ait été avisé?

9°) Aucune protestation n'a-t-elle été faite au bureau? Et dans l'affirmative, pourquoi ces protestations n'ont-ellespas été portées au procès-verbal?

10°) La protestation est signée des quatre membres du bureau central. Ont-ils fait au cours de la séance de vote, des observations? Ont-ils demandé que certaines réserves soient portées au procès-verbal?

Nous vous serions reconnaissant, Monsieur le Président,

si vous voulez bien faire demander à Monsieur le Président du Tribunal civil d'avoir l'obligeance de nous donner sur les points signalés, les explications qu'il croira pouvoir nous fournir.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, les nouvelles assurances de nos sentiments les plus dévoués.

Paris, le 7 Mars 1939

Monsieur le Président ,

La Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger désirerait avoir certains renseignements que M. le Président du Tribunal Civil d'Alger ,Président du Collège Sénatorial d'Alger peut lui fournir .

1º) Il est allégué dans la protestation qu'une proclamation aurait eu lieu qui n'aurait pas été conforme aux inscriptions portées dans les procès verbaux communiqués .Les journaux ont en effet publié le lendemain = Inscrits , 405 , votants , 404 , blancs ou nuls 5 ,suffrages exprimés 399 ,majorité absolue 199 .
Mallarmé 201 - Duroux 189 - Zévaco 9 .

Tandis que les procès verbaux portent : suffrages exprimés 401 , blancs ou nuls 3 , majorité absolue 201 , Duroux 190 ,Mallarmé 202 , Zévaco 9 .

2º) Comment et par qui et en présence de qui les chiffres d'un des procès verbaux ont-ils été surchargés ?
3º) est-il exact que les procès verbaux aient été signés en blanc par les assesseurs ?
4º) Pourquoi les parties finales des procès verbaux ne portent-elles que les signatures du Président et du Secrétaire .
5º) On relève sur les deux listes d'émargement que M. Raynaud Délégué de Vialar aurait voté au Ier bureau ayant été émargé au second. Et il y aurait eu au Ier bureau un votant de plus que d'émargement et un de moins au second .
6º) Tandis que pour le 2ème bureau il y a trois feuilles de pointage ,il n'y en a que deux pour le Ier bureau .Que serait devenu le 3º) ?
7º) Il est allègué que des délégués auraient séjourné presque en permanence devant des isoloirs éclairés à l'intérieur et fermés par des étoffes transparentes ,que le Président serait intervenu à plusieurs reprises et aurait été obligé de faire procèder à des expulsions par la force .Il n'y a aucune mention au procès-verbal ?
8º) Comment les enveloppes électorales ont-elles été distribuées? Est-il exact qu'à un moment donné ,il n'y aurait eu presque plus d'enveloppes électorales alors que de nombreux électeurs n'avaient pas encoré déposé leur bulletin .Est-il exact que le Président en ait été avisé ?
9º) Aucune protestation n'a-t-elle été faite au bureau ?Et dans l'affirmative ,pourquoi ces protestations n'ont -elles pas été portées au procès-verbal ?
10º) la protestation est signée des quatre membres du bureau central .Ont-ils fait au cours de la séance de vote des observations ? Ont ils demandé que certaines réserves soient portées au procès-verbal ?

Nous vous serions reconnaissants ,Monsieur le Président ,si vous voulez bien faire demander à Monsieur le Président du Tribunal Civil d'avoir l'obligeance de nous donner sur les points signalés,les explications qu'il croira pouvoir nous fournir .

Veuillez agréer ,je vous prie,Monsieur le Président ,les nouvelles assurances de nos sentiments les plus dévoués .

Paris,le 7 Mars I939

Monsieur le Président ,

La Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger désirerait avoir certains renseignements que M. le Président du Tribunal Civil d'Alger ,Président du Collège Sénatorial d'Alger peut lui fournir .

Iº) Il est allégué dans la protestation qu'une proclamation aurait eu lieu qui n'aurait pas été conforme aux inscriptions portées dans les procès verbaux communiqués .Les journaux ont en effet publié le lendemain = Inscrits , 405 , votants , 404 , blancs ou nuls 5 ,suffrages exprimés 399 ,majorité absolue I99 .
Mallarmé 20I - Duroux I89 - Zévaco 9 .

Tandis que les procès verbaux portent : suffrages exprimés 40I , blancs ou nuls 3 , majorité absolue 20I , Duroux I90 ,Mallarmé 202 , Zévaco 9 .

2º) Comment et par qui et en présence de qui les chiffres d'un des procès verbaux ont-ils été surchargés ?
3º) est-il exact que les procès verbaux aient été signés en blanc par les assesseurs ?
4º) Pourquoi les parties finales des procès verbaux ne portent-elles que les signatures du Président et du Secrétaire .
5º) On relève sur les deux listes d'émargement que M. Raynaud Délégué de Vialar aurait voté au Ier bureau ayant été émargé au second. Et il y aurait eu au Ier bureau un votant de plus que d'émargement et un de moins au second .
6º) Tandis que pour le 2ème bureau il y a trois feuilles de pointage ,il n'y en a que deux pour le Ier bureau .Que serait devenu le 3º) ?
7º) Il est allègué que des délégués auraient séjourné presque en permanence devant des isoloirs éclairés à l'intérieur et fermés par des étoffes transparentes ,que le Président serait intervenu à plusieurs reprises et aurait été obligé de faire procèder à des expulsions par la force .Il n'y a aucune mention au procès-verbal ?
8º) Comment les enveloppes électorales ont-elles été distribuées? Est-il exact qu'à un moment donné ,il n'y aurait eu presque plus d'enveloppes électorales alors que de nombreux électeurs n'avaient pas encoré déposé leur bulletin .Est-il exact que le Président en ait été avisé ?
9º) Aucune protestation n'a-t-elle été faite au bureau ?Et dans l'affirmative ,pourquoi ces protestations n'ont -elles pas été portées au procès-verbal ?
IOº) la protestation est signée des quatre membres du bureau central .Ont-ils fait au cours de la séance de vote des observations ? Ont ils demandé que certaines réserves soient portées au procès-verbal ?
Nous vous serions reconnaissants ,Monsieur le Président ,si vous voulez bien faire demander à Monsieur le Président du Tribunal Civil d'avoir l'obligeance de nous donner sur les points signalés,les explications qu'il croira pouvoir nous fournir .
Veuillez agréer ,je vous prie,Monsieur le Président ,les nouvelles assurances de nos sentiments les plus dévoués .

paris,le 7 Mars I939

Monsieur le Président ,

La Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger désirerait avoir certains renseignements que M. le Président du Tribunal Civil d'Alger ,Président du Collège Sénatorial d'Alger peut lui fournir .

I°) Il est allégué dans la protestation qu'une proclamation aurait eu lieu qui n'aurait pas été conforme aux inscriptions portées dans les procès verbaux communiqués .Les journaux ont en effet publié le lendemain = Inscrits , 405 , votants , 404 , blancs ou nuls 5 ,suffrages exprimés 399 ,majorité absolue I99 .
Mallarmé 20I - Duroux I89 - Zévaco 9 .

Tandis que les procès verbaux portent : suffrages exprimés 40I , blancs ou nuls 3 , majorité absolue 20I , Duroux I90 ,Mallarmé 202 , Zévaco 9 .

2°) Comment et par qui et en présence de qui les chiffres d'un des procès verbaux ont-ils été surchargés ?
3°) est-il exact que les procès verbaux aient été signés en blanc par les assesseurs ?
4°) Pourquoi les parties finales des procès verbaux ne portent-elles que les signatures du Président et du Secrétaire .
5°) On relève sur les deux listes d'émargement que M. Raynaud Délégué de Vialar aurait voté au Ier bureau ayant été émargé au second. Et il y aurait eu au Ier bureau un votant de plus que d'émargement et un de moins au second .
6°) Tandis que pour le 2ème bureau il y a trois feuilles de pointage ,il n'y en a que deux pour le Ier bureau .Que serait devenu le 3°) ?
7°) Il est allègué que des délégués auraient séjourné presque en permanence devant des isoloirs éclairés à l'intérieur et fermés par des étoffes transparentes ,que le Président serait intervenu à plusieurs reprises et aurait été obligé de faire procèder à des expulsions par la force .Il n'y a aucune mention au procès-verbal ?
8°) Comment les enveloppes électorales ont-elles été distribuées? Est-il exact qu'à un moment donné ,il n'y aurait eu presque plus d'enveloppes électorales alors que de nombreux électeurs n'avaient pas encoré déposé leur bulletin .Est-il exact que le Président en ait été avisé ?
9°) Aucune protestation n'a-t-elle été faite au bureau ?Et dans l'affirmative ,pourquoi ces protestations n'ont -elles pas été portées au procès-verbal ?
I0°) la protestation est signée des quatre membres du bureau central .Ont-ils fait au cours de la séance de vote des observations ? Ont ils demandé que certaines réserves soient portées au procès-verbal ?
Nous vous serions reconnaissants ,Monsieur le Président ,si vous voulez bien faire demander à Monsieur le Président du Tribunal Civil d'avoir l'obligeance de nous donner sur les points signalés,les explications qu'il croira pouvoir nous fournir .
Veuillez agréer ,je vous prie,Monsieur le Président ,les nouvelles assurances de nos sentiments les plus dévoués .

Paris, le 7 Mars 1939

Monsieur le Président ,

La Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger désirerait avoir certains renseignements que M. le Président du Tribunal Civil d'Alger ,Président du Collège Sénatorial d'Alger peut lui fournir .

1º) Il est allégué dans la protestation qu'une proclamation aurait eu lieu qui n'aurait pas été conforme aux inscriptions portées dans les procès verbaux communiqués .Les journaux ont en effet publié le lendemain = Inscrits , 405 , votants , 404 , blancs ou nuls 5 ,suffrages exprimés 399 ,majorité absolue 199 .
Mallarmé 201 - Duroux 189 - Zévaco 9 .

Tandis que les procès verbaux portent : suffrages exprimés 401 , blancs ou nuls 3 , majorité absolue 201 , Duroux 190 ,Mallarmé 202 , Zévaco 9 .

2º) Comment et par qui et en présence de qui les chiffres d'un des procès verbaux ont-ils été surchargés ?
3º) est-il exact que les procès verbaux aient été signés en blanc par les assesseurs ?
4º) Pourquoi les parties finales des procès verbaux ne portent-elles que les signatures du Président et du Secrétaire .
5º) On relève sur les deux listes d'émargement que M. Raynaud Délégué de Vialar aurait voté au Ier bureau ayant été émargé au second. Et il y aurait eu au Ier bureau un votant de plus que d'émargement et un de moins au second .
6º) Tandis que pour le 2ème bureau il y a trois feuilles de pointage ,il n'y en a que deux pour le Ier bureau .Que serait devenu le 3º) ?
7º) Il est allègué que des délégués auraient séjourné presque en permanence devant des isoloirs éclairés à l'intérieur et fermés par des étoffes transparentes ,que le Président serait intervenu à plusieurs reprises et aurait été obligé de faire procèder à des expulsions par la force .Il n'y a aucune mention au procès-verbal ?
8º) Comment les enveloppes électorales ont-elles été distribuées? Est-il exact qu'à un moment donné ,il n'y aurait eu presque plus d'enveloppes électorales alors que de nombreux électeurs n'avaient pas encoré déposé leur bulletin .Est-il exact que le Président en ait été avisé ?
9º) Aucune protestation n'a-t-elle été faite au bureau ?Et dans l'affirmative ,pourquoi ces protestations n'ont -elles pas été portées au procès-verbal ?
10º) la protestation est signée des quatre membres du bureau central .Ont-ils fait au cours de la séance de vote des observations ? Ont ils demandé que certaines réserves soient portées au procès-verbal ?
Nous vous serions reconnaissants ,Monsieur le Président ,si vous voulez bien faire demander à Monsieur le Président du Tribunal Civil d'avoir l'obligeance de nous donner sur les points signalés,les explications qu'il croira pouvoir nous fournir .
Veuillez agréer ,je vous prie,Monsieur le Président ,les nouvelles assurances de nos sentiments les plus dévoués .

ARRIVÉE
LE 22 MARS 1939

Ministère de l'Intérieur

Direction du Personnel et de l'Administration Générale

République Française

Paris, le 21 MARS 1939 *193*

ARRIVÉE
LE 22 MARS 1939

Le MINISTRE de l'INTÉRIEUR

à Monsieur le PRÉSIDENT du SÉNAT

Pour satisfaire au désir qui vous a été manifesté par la Sous-Commission chargée d'étudier le dossier de l'élection sénatoriale d'Alger, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les renseignements qui viennent d'être fournis par M. le Président du Tribunal civil d'Alger, Président du Collège sénatorial.

Je joins à cet envoi la lettre que vous avaient fait parvenir les membres de la Sous-Commission précitée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Collègue, l'assurance de ma très haute considération.

Pièces jointes : 1º) la lettre de M. le Président du Tribunal civil
2º) la lettre adressée à M. le Président du Sénat

Ier feuillet

Alger le I3 Mars I939

J. CAVAYE , Président du Tribunal Civil
Chevalier de la Légion d'Honneur
Alger

A Monsieur le Président du Sénat
Paris

Monsieur le Président du Sénat,

En réponse au questionnaire que vous avez bien voulu me faire transmettre, j'ai l'honneur de vous donner, dans le mesure où ma mémoire et le temps écoulé depuis les élections sénatoriales, me le permettent, les renseignements demandés.

Première question. Le dépouillement des enveloppes trouvées dans les urnes des deux sections de vote a donné les résultats suivants: sur 404 votants, 399 suffrages exprimés non contestés, répartis ainsi qu'il suit:

Monsieur MALLARME	20I voix
Monsieur DUROUX	I89 voix
Monsieur ZEVACO	9 voix

un bulletin blanc et quatre votes contestés.

Le bureau, après avoir délibéré sur ces votes contestés, a admis, sans discussion, la nullité d'un vote exprimé par deux bulletins contraires dans une même enveloppe et, à la majorité, a attribué un bulletin contesté à Monsieur DUROUX, un à Monsieur MALLARME et a annulé un bulletin, au nom de Monsieur MALLARME, comme portant des signes de reconnaissance.

Pendant que le bureau délibérait ainsi et statuait publiquement et après que les premiers résultats ont été connus, la salle qui, jusque là, avait montré le plus grand calme, est entrée en effervescence, des mouvements divers se sont produits, manifestations des sentiments des électeurs.

Comme j'avais été prévenu d'incidents possibles, je me suis hâté de proclamer les résultats et, dans ma hâte, j'ai omis d'ajouter aux suffrages exprimés non contestés les deux bulletins rétablis par le bureau, de telle sorte que la majorité absolue a été calculée sur 399 voix et Monsieur MALLARME a été proclamé élu sénateur par 201 voix contre 189 à Monsieur DUROUX et 9 à Monsieur ZEVACO.

Cette proclamation n'a entraîné aucune protestation. Mais lorsque le secrétaire a porté sur le procès-verbal de la séance les résultats du scrutin, il s'est rendu compte après écrit un certain nombre de chiffres sur le premier original dudit procès verbal, que ces chiffres ne cadraient pas, qu'une erreur avait été commise et m'en a fait la remarque. Séance tenante, le bureau a procédé à la vérification des documents de l'élection et s'est ainsi rendu compte que les deux bulletins attribués avaient été omis par moi dans la proclamation faite.

Après examen de la situation ainsi créée, les membres du bureau se sont trouvés tous d'accord avec moi pour estimer que les chiffres devaient être rétablis dans leur réalité.

C'est ainsi que la rectification qui s'imposait a été effectuée et que quelques chiffres ont été surchargés

.....

.....

sur le premier original du procès verbal.

Cette rectification n'avait rien d'irrégulier, toute idée de fraude devant être écartée, le Conseil d'Etat ayant jugé, en matière d'élections de sa compétence, que le bureau pouvait rectifier une erreur dans la proclamation des résultats, en inscrivant la rectification dans le procès-verbal.

Les chiffres rectifiés ont alors été:

suffrages exprimés	40I
majorité absolué	20I
Monsieur MALLARME	202
Monsieur DUROUX	I90
Monsieur ZEVACO	9
bulletins blancs ou nuls	3

La rectification opérée par le bureau ne changeait rien aux conséquences du scrutin, Monsieur MALLARME concervant son avance de I2 voix sur Monsieur DUROUX, d'une voix sur la majorité absolue et par suite le bénéfice de sa proclamation.

Deuxième question. Seul, le premier original du procès - verbal porte des surcharges, le deuxième, destiné au Sénat, ayant été établi aussitôt après la rectification opérée sur le premier.

C'est le secrétaire qui a opéré les rectifications par surcharge sur le premier original, en présence de tous les membres du bureau et de leur accord unanime.

Troisième question . Les procès-verbaux n'ont pas été signés en blanc par les assesseurs. Ceux-ci les ont signés après que le secrétaire a eu écrit sur les deux

.....

.....

originaux tout ce qui avait trait aux opérations du premier tour - partie essentielle du procès-verbal - Cette signature a été donnée par les assesseurs sans protestation ni réserve d'aucune sorte.

Quatrième question. Pour permettre au Sénat de statuer en pleine connaissance de cause, tous les bulletins, blanc, nuls ou contestés, au nombre de 6, soit: deux attribués, un blanc, deux nuls contenus dans une même enveloppe - un annulé, ont été joints, par mes soins, avec leurs enveloppes au procès-verbal de la séance. La mention de cette jonction ou annexion a été portée par le secrétaire, sur les originaux du procès-verbal in fine, sur mes indications et a été signée par le secrétaire et moi-même. Cette mention a été faite après le départ des membres du bureau, c'est ce qui explique l'absence de leur signature à la fin du procès-verbal.

Les bulletins ainsi annexés ont été identifiés par le visa des scrutateurs et, si mes souvenirs sont exacts, par celui des membres du bureau.

Cinquième question. Au cours des opérations du premier tour de scrutin, le Président de la première section de vote m'a signalé qu'un électeur de la deuxième section avait mis, avant la vérification de son identité, son bulletin de vote dans l'urne de la première section. Le bulletin ne pouvant être retiré, j'ai invité les Présidents des deux sections à faire mentionner l'incident sur les feuilles d'émargement. Le vote de l'électeur a été porté sur les feuilles d'émargement de la deuxième section. Ainsi s'explique le fait qu'un bulletin ait été trouvé en plus dans l'urne de la première section alors

.....

.....

qu'il manquait dans l'urne de la deuxième section.

Sixième question. Les scrutateurs désignés par les candidats étaient au nombre de 6 par section de vote; il leur a été confié trois feuilles de pointage dont deux réglementaires et une en supplément.

Après le dépouillement du scrutin et la décision du bureau sur les bulletins contestés, ces feuilles de pointage ont été déposées sur la table du bureau à ma droite et à proximité du plus jeune assesseur et du secrétaire. A la fin de la séance, il m'a été fait par eux la remarque que l'une des feuilles de pointage avait disparu. Les recherches effectuées pour la retrouver ont été vaines. Il n'a pas été possible de savoir si elle avait été conservée par un scrutateur ou si elle avait été enlevée de la table du bureau, après y avoir été déposée.

Septième question Au début des opérations de vote, une discussion s'est élevée dans un groupe d'électeurs qui se trouvaient sur le passage conduisant aux isoloirs du deuxième bureau et non loin de ces isoloirs. Je leur ai fait observer de ma place que les discussions étaient interdites dans la salle de vote et les ai priés de se retirér. La discussion ayant repris, quelques minutes après, je leur ai enjoint de quitter la salle. Comme ils restaient sur place, je me suis rendu auprès d'eux et j'ai ainsi appris que certains d'entr'eux, parmi lesquels Monsieur JOURDAN Conseiller Général, prétendaient surveiller les isoloirs pour empêcher l'entrée simultanée de plusieurs électeurs dans un même isoloir.

Les uns soutenaient que le fait s'était déjà produit, les autres disaient le contraire. Pour mettre fin à l'incident, j'ai placé un agent de police à proximité des isoloirs, avec consigne de s'opposer au fait signalé. Les électeurs en discussion se sont déclarés satisfaits et se sont retirés. Aucune observation ou protestation ne s'étant élevée au sujet de cet incident, il n'en a pas été fait men-

.....

tion au procès-verbal.

Les isoloirs ont été fournis par la Prédecture et installés par ses services à raison de deux par section de vote. Ils étaient fermés par une portière de toile bise et éclairés par une lampe électrique placée au dessus. Le matériel n'a fait l'objet d'aucune réclamation, protestation ou observation, pas plus de la part des candidats que des électeurs.

Huitième question . A chacun des deux bureaux de vote a été remis par mes soins un paquet d'enveloppes dont le nombre correspondait exactement au nombre des votants inscrits sur les feuilles d'émargement de chaque bureau. Ce paquet a été confié à la garde de l'un des membres du bureau qui devait veiller à la distribution des enveloppes à raison d'une par électeur. Mais dès le début des opérations, les électeurs se sont présentés en foule pour voter, plus spécialement au premier bureau; l'assesseur chargé des enveloppes s'est trouvé débordé et n'a pu vérifier l'identité des électeurs si bien qu'à un certain moment il s'est trouvé en déficit d'une dizaine d'enveloppes environ. Après vérification, des enveloppes en nombre égal se sont trouvées en trop au deuxième bureau, des électeurs de ce bureau y ayant voté avec des enveloppes prises au premier bureau. J'ai fait remettre au premier bureau les enveloppes en excédent au deuxième. Cet incident n'ayant fait l'objet d'aucune observation ou réclamation n'a pas été mentionné au procès-verbal.

Neuvième question . Aucune demande d'inscription au procès-verbal de protestation ou réclamation n' a été faite

.....

.....

au bureau. C'est le motif pour lequel il n'en a pas été porté au procès-verbal.

Dixième question . Les membres du bureau, qui auraient signé une protestation, n'ont formulé aucune protestation ou réserve soit au cours de la séance de vote, soit au moment de la signature du procès-verbal.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Sénat, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Cote VIII.

Rapport d'élection

1935

cote VIII

9e Bureau

RAPPORT D'ELECTION

PRÉSENTÉ PAR

M _____

SÉNATEUR

Département d' Alger

Imp. du Sénat. — 21429

Les élections du _____ *dans le département de* _____

_____ *ont donné les résultats suivants :*

1er TOUR. ***Electeurs inscrits*** _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ ***à déduire.***

Suffrages exprimés _____ ***dont la majorité absolue est de*** _____

Ont obtenu : MM. _____ _____ *voix.*

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

M _____

_____

_____ *été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.*

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

2me TOUR. ***Electeurs inscrits*** _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ ***à déduire.***

Suffrages exprimés _____ ***dont la majorité absolue est de*** _____

Ont obtenu : MM. _____ _____ *voix.*

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

M _____

_____

_____ *été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.*

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

3me TOUR. *Electeurs inscrits*_____

*Nombre de votants*_____

*Bulletins blancs et nuls*_____ *à déduire.*

*Suffrages exprimés*_____

*Ont obtenu : MM.*_____ _____ *voix.*

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

*M*_____

_____ *été proclamé Sénateur comme ayant réuni la pluralité des voix.*

*Votre Bureau vous propose, en conséquence, de valider l'élection de M*_____

qui rempli les conditions d'éligibilité prescrites.

Formule en cas de résultats incomplets : La majorité absolue n'ayant été obtenue que par _____ candidat il a été procédé à un ____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Formule en cas de non résultat : Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, il a été procédé à un ____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Cote VIII

Note de

[illegible]

Réponse de M. Mallarmé à la
protestation de M. Ollendorff figurant dans
la cote I.

1939

SÉNAT

Élection d'Alger

Une réclamation contre l'élection de M. Duroux communiquée au Sénat par la commission de recensement

31 janvier 1939

Faire part à la commission du dépôt de la réclamation

Monsieur le Secrétaire général

Vous avez bien voulu, sur les instructions de la Sous-Commission de Mr Berenger, me remettre en communication une réclamation du 9 janvier 1939 de Mr Duroux contre l'élection sénatoriale d'Alger.

Mais cette réclamation fait allusion aux mentions du procès verbal de l'élection à des feuilles d'émargement. J'aurais par suite besoin de consulter ces documents pour répondre à la réclamation. Je pourrais les consulter rapidement et je vous serais très obligé de bien

voudrez prier la Sous-Commission de me
autoriser à le faire.

Veuillez agréer l'assurance de tous mes
sentiments bien dévoués

A Mallarmé

SÉNAT

Reçu de M. Le Troadec Secrétaire général la protestation de M. Jaroux en date du 9 Janvier 1939 qui m'est communiquée par la Sous-Commission du 9e Bureau

Paris le 31 Janvier 1939

J. Mallarmé

cote VII

Réponse aux arguments présentés par M. Duroux

dans sa protestation datée du 9 janvier 1939.

Les opérations de l'élection sénatoriale d'Alger, du 23 octobre 1938, furent dirigées par un bureau électoral comprenant:

M. Cavayé, Président du tribunal civil

MM Broussais (assesseurs les plus âgés à l'ouverture
Thomas) du scrutin.

Nicolas (
Chevallier) assesseurs les plus jeunes

Bellvert secrétaire

Par suite des dates de naissance, en dehors de M. Chevallier, les membres élus de ce bureau (dont les noms sont soulignés) étaient des partisans de M. Duroux.

C'est eux qui élirent ensuite les 10 membres des 2 sections de vote qui furent tous des partisans de M. Duroux.

Dans les 3 bureaux (bureau électoral et sections) il y avait donc 14 Durouxistes sur 15 membres élus.

Le procès-verbal a été signé à deux endroits :

D'abord (page 7) par tous les membres du bureau électoral après le premier tour de scrutin, qui a abouti à la proclamation de l'élu.

Puis (page 12) par le Président et par le secrétaire à la fin du formulaire imprimé.

Ce procès-verbal ne contient aucune réclamation.

Il est donc surprenant que les membres du bureau, partisans de M. Duroux, aient cru devoir, huit jours plus tard, entreprendre la rédaction de protestations contre des opérations qu'ils avaient eux-mêmes dirigées et cautionnées.

Les dates de ces protestations venant longtemps après le scrutin prouvent bien qu'elles n'ont eu rien de spontané et on les a multipliées pour faire du volume.

D'ailleurs, ni le lendemain, ni le surlendemain, ni jamais depuis l'élection, le journal de M. Duroux "L'Echo d'Alger" n'a fait la moindre observation sur la régularité de l'élection. Publiquement on n'a rien dit.

Les protestations sont restées mystérieuses et n'ont pu être connues que lorsque, le 31 janvier, la sous-commission les a décachetées.

M. Duroux n'a fait lui-même sa protestation que le 9 janvier 1939. C'est cette protestation qui est soumise à M. Mallarmé.

M. Duroux parle d'abord d'un prétendu désordre dans la salle du vote. Le procès-verbal n'en dit rien.

Un journal que produit M. Duroux (dont le rédacteur n'avait d'ailleurs pas pénétré dans la salle du vote et n'a pu parler que par ouï dire) mentionne qu'au début de la séance il y eut une certaine confusion et même du désordre. Mais c'est ce qui se produit dans chaque élection lorsque les délégués sont tous là pour la désignation du bureau d'âge.

Le dépouillement a été fait par 3 équipes de scrutateurs

1°/ - Pour M. Duroux : MM Rencurel, Baretaud, Duclos et Borgeaud.

2°/ - Pour M. Mallarmé : MM Salles, Grech, Tixier et Montaldo.

3°/ - Pour M. Zevaco : MM Luciani, Protet, Gordi et Choisy.

Toutes les feuilles des scrutateurs de MM Duroux et Mallarmé doivent être au dossier. Elles permettent donc de vérifier le scrutin.

On a dit que la feuille d'un des scrutateurs de M. Zevaco manque. Ce peut être par un oubli de son signataire de la remettre. Mais M. Zevaco n'est ni élu ni protestataire.

Le nombre des inscrits était de 405.

M. Franchi, conseiller général, gravement malade (il est mort depuis) ne vint pas voter et personne n'a voté pour lui.

Le procès-verbal qui est sans rature ni surcharge porte :

Nombre de votants 404

Bulletins blancs ou nuls 3

Suffrages exprimés 401

Majorité absolue 201

Ont obtenu :

Duroux 190

Mallarmé ..... 202 élu

Zevaco 9

Ces chiffres sont ceux-là mêmes qui ont été publiés le lendemain par l'Echo d'Alger, journal de M. Duroux, qui n'en a jamais donné d'autres.

Dans sa protestation du 9 janvier 1939, M. Duroux prétend que la proclamation faite par le Président et publiée par un autre journal aurait été :

Nombre des votants 404

Bulletins blancs ou nuls 5

Suffrages exprimés 399

Majorité absolue 199

Ont obtenu :

Duroux I89

Mallarmé ..... 20I élu

Zevaco 9

Cette publication provient sans doute de la circonstance suivante :

2 bulletins contestés à la Ière section ont été déclarés valables, l'un à M. Duroux, l'autre à M. Mallarmé (procès-verbal, page 6). Cette restitution a été décidée par le bureau électoral où les membres élus, sauf un, étaient des partisans de M. Duroux. Elle n'est donc pas suspecte.

Le journaliste a sans doute noté ses chiffres avant que cette restitution ait été décidée. Mais la publication dans son journal n'a aucune valeur officielle.

D'ailleurs -et c'est là l'essentiel- qu'on prenne les chiffres du procès-verbal ou qu'on prenne les chiffres de la proclamation invoquée par M. Duroux, dans les deux cas M. Mallarmé est élu. Bien mieux : dans la proclamation invoquée par M. Duroux, M. Mallarmé a deux voix au-dessus de la majorité absolue.

M. Duroux prétend ensuite qu'un électeur a voté à la 2ème section, alors qu'il aurait dû voter à la Ière section et il en déduit l'irrégularité de l'élection. Il cite une série d'arrêts du Conseil d'Etat.

Tout le raisonnement de M. Duroux est basé sur une erreur fondamentale concernant le caractère des sections de vote pour le Sénat.

D'abord, en fait, que s'est-il passé le 23 octobre à Alger ?

Un électeur dont le rang alphabétique appartenait à la 2ème section s'est dirigé par erreur à la Ière section.

Là, le président de la Ière section (qui était un partisan de M. Duroux) a commis la faute de laisser tomber le bulletin dans l'urne avant que l'émargement fut fait.

Mais on s'en aperçut et immédiatement sur la liste d'émargement de la Ière section, avec le contreseing des membres de cette section, on indiqua que le vote de cet électeur appartenait à la 2ème section. Et le cahier d'émargement de la 2ème section doit contenir une mention similaire.

Il n'y a donc eu aucune fraude, car l'erreur commise par l'électeur et consacrée par le Président de la section, fut ouvertement mentionnée.

En droit, pour l'élection sénatoriale, le vote d'un électeur qui est donné à une section au lieu d'une autre, ne comporte nullement la suppression de sa voix, car la section ici n'est pas un bureau de vote distinct.

Dans une élection sénatoriale, les sections ne constituent que des organismes ayant pour but de faciliter matériellement les opérations du vote.

Elles n'ont pas de secrétaire parce qu'elles n'ont pas de procès-verbal à rédiger (Instructions du Ministre de l'Intérieur du 24 août 1939, page 19).

Elles ne s'occupent pas des incidents qui surgissent. C'est le bureau électoral seul qui les règle.

Elles ne proclament pas d'élu, car elles n'ont pas de liste entière et ne dirigent pas le dépouillement.

Pour le Sénat il n'y a qu'une seule liste électorale, quel que soit le nombre des sections, et il n'y a qu'un bureau de vote: celui que dirige le Président du tribunal.

Aussi lorsqu'un électeur sénatorial, surtout s'il agit par mégarde et sans fraude (comme c'est le cas) vote dans une section au lieu d'une autre, le nombre des bulletins n'est pas supérieur au nombre des votants. C'est un incident intérieur à une même liste et il ne modifie pas le sens du scrutin.

Tous les arrêts du Conseil d'Etat cités par M. Duroux n'ont rien à voir ici, car ils concernent des

bureaux de vote proprement dits, où les émargements étaient supérieurs ou inférieurs aux bulletins trouvés. Après vérification au Recueil du Conseil d'Etat, les arrêts cités ont été rendus pour des élections municipales, c'est-à-dire pour des bureaux de vote municipaux qui n'ont aucun rapport avec les bureaux de sections d'une élection sénatoriale.

Enfin M. Duroux prétend que les isoloirs étaient mal aménagés et que l'électeur n'était pas soustrait aux regards.

Or, il y avait 4 isoloirs pour 404 électeurs installés par la Préfecture, où M. Duroux était persona grata..

Ces 4 isoloirs étaient placés à 10 m.50 du Président et ce dernier pouvait très facilement surveiller les allées et venues aux alentours, car il était assis à la table du bureau du Conseil général qui est surélevée par une estrade de 2 marches et éclairée de dos par trois grands vitrages de 3 m.50 de large sur 3 m.50 de haut.

En sens inverse M. Duroux prétend que les tentures fermant les isoloirs étaient transparentes.

Or ce sont les tentures habituelles aux isoloirs des salles de vote.

Bien mieux : ces mêmes isoloirs avec leurs mêmes tentures avaient servi, il y a 9 ans, lorsque M. Duroux fut réélu sénateur; M. Duroux ne les avait pas trouvées transparentes.

D'ailleurs dans ces isoloirs tous les électeurs sont entrés, aussi bien les partisans de M. Mallarmé que ceux de M. Duroux. Pourquoi les premiers auraient-ils été mieux soustraits aux regards que les seconds ?

Le, 27 mars 1939

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me communiquer la réponse de M. CAVAYE, président du tribunal civil d'Alger au questionnaire qui lui a été adressé le 7 mars 1939. Ce document appelle tout d'abord une remarque préliminaire.

Les indications de fait qui y sont contenues ne doivent être acceptées que sous la réserve qu'elles soient confirmées par les autres pièces du dossier, car M. Cavayé a tenu à préciser qu'il ne fournissait les renseignements demandés que "dans la mesure où sa mémoire et le temps écoulé depuis les élections sénatoriales le lui permettent".

C'est sous le bénéfice de cette observation que je dégagerai les conclusions que comportent les réponses dont vous m'avez transmis le texte.

Première réponse.

Le Président indique que le bureau avait délibéré sur les deux bulletins contestés et que ce n'est que par suite d'une erreur matérielle qu'il n'en a pas été tenu compte dans la proclamation, ce qui l'autorisait à modifier sur ce point les résultats à porter au procès-verbal.

Cette affirmation est en contradiction absolue avec

les déclarations du secrétaire, M. BELLVERT, aux termes desquelles le bureau aurait délibéré après la proclamation sur l'attribution des bulletins, d'où il suit que la rectification a porté sur une erreur juridique et non sur une erreur matérielle.

Entre ces déclarations contradictoires, émanant de deux personnes dont la bonne foi ne peut être suspectée, la Sous-commission doit choisir celle de M. BELLEVERT. En effet comme M. CAVAYE l'a souligné lui-même, il est difficile de se souvenir de tous les incidents du dépouillement a cinq mois du scrutin; d'autre part, l'explication qu'il donne étant la plus favorable au candidat proclamé doit nécessairement être écartée pour ce seul motif, puisqu'il est impossible de déterminer avec certitude les conditions d'attributions des deux bulletins contestés.

Deuxième question.

La réponse a cette deuxième question confirme que ces bulletins n'avaient pas été retenus avec leur qualification définitive au moment de la proclamation, puisqu'il a fallu surcharger le procès-verbal.

Troisième question.

Les indications de M. Cavayé, qui sont en contradiction avec celles de M. Bellvert, d'après lequel les signatures ont été données en blanc, appellent les mêmes observations

que la première réponse. Il convient d'ailleurs de souligner que si le procès-verbal avait été régulièrement signé, les surcharges auraient été approuvées.

Quatrième question.

Le Président reconnaît ainsi lui-même que les bulletins ont été annexés au procès-verbal, sans que les membres du bureau en aient eu connaissance, ce qui constitue une irrégularité certaine.

Cinquième question.

Les feuilles d'émargement portent le nom de l'électeur ayant voté à un autre bureau non dans la colonne réservée aux émargements, mais dans celle des observations; aucune mention ne fait état d'une erreur, alors que cette indication aurait été indispensable pour écarter tout soupçon de fraude.

Sixième question.

La disparition d'une feuille de pointage constitue un élément essentiel du dossier: il est en effet impossible de savoir, en présence des contradictions et des incertitudes du dépouillement, si cette pièce ne contenait pas des renseignements expliquant certains points restés obscurs et n'était pas de nature a modifier le calcul de la majorité absolue dans un sens défavorable au candidat élu.

La matérialité de cette disparition étant reconnue par M. Cavayé, il est inutile d'insister sur l'importance de cette constatation et sur les conséquences qui doivent en découler.

Septième question.

Le Président confirme entièrement sur ce point la protestation dont le Sénat est saisi; il reconnaît qu'une surveillance a été exercée sur un isoloir par des partisans avérés du candidat proclamé élu et qu'il a été obligé d'avoir recours à la force publique pour les éloigner. La fraude est donc certaine et elle doit ici encore entraîner l'annulation des opérations électorales, car son influence sur le résultat du scrutin est indiscutable. C'est en effet a la section dont les électeurs faisaient usage de cet isoloir que M. Mallarmé a obtenu la majorité et a ainsi pu être élu (proclamé). Il convient de souligner qu'a la section où les électeurs ont voté sans avoir été l'objet à aucun moment d'une surveillance des partisans de M. Mallarmé, celui-ci a eu 6 voix de moins que M. Duroux, alors qu'a la section où se sont produites les fraudes résultant de la surveillance de l'isoloir, M. Mallarmé, bénéficiaire incontestable de cette manoeuvre, a obtenu 18 voix de plus que M. Duroux.

Le rapprochement de ces deux faits est significatif, la conclusion qui en découle s'impose: l'invalidation de M. Mallarmé.

Huitième question.

Le Président apporte la preuve d'un fait capital, dont l'importance ne saurait être exagérée.

M. DESCHANEL, d'Azazga, a fait observer au cours du scrutin qu'il lui manquait onze enveloppes; il ne pouvait faire cette constatation qu'en rapprochant le nombre des enveloppes et celui des émargements. Il en résulte nécessairement que des électeurs ont pris des enveloppes et ne se sont pas rendus dans les isoloirs, puisqu'ils n'ont pas été émargés. Il est ainsi établi d'une manière irréfutable que des enveloppes sont sorties de la salle. Cette irrégularité, que le Président reconnaît, en confirmant de plus la rigoureuse exactitude de tous les faits invoqués par le protestataire, suffirait à elle seulle à entraîner l'annulation des opérations électorales, car elle démontre les fraudes dont le scrutin est entaché.

Neuvième et dixième questions.

Il a déja été indiqué qu'aucun délai n'étant imparti pour le dépôt des réclamations, aucun argument ne peut être tiré du fait que les protestations n'ont pas été formulées sur le procès-verbal lui-même.

-:-

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel
et de
l'Administration Générale

2° Bureau

République Française

Paris, le 28 AVR 1939 193

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre le 11 de ce mois une nouvelle lettre de M. Henri MERLIN, Président de la Sous-Commission du 9ème Bureau, chargée d'examiner les opérations électorales d'Alger, qui désire obtenir de M. le Président du Tribunal d'Alger des précisions complémentaires.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien trouver ci-joint la réponse de M. le Président du Tribunal civil d'Alger, ainsi que les différentes pièces communiquées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Secrétaire Général

Monsieur le Président du Sénat.

SÉNAT

République Française

Paris, le ..... 19 .....

Lettre de M Mallarmé

3 avril 1939

SÉNAT

Paris, le 3 avril 1939

Monsieur le Président,

Lors de sa dernière réunion, samedi 25 mars, la Sous-Commission a bien voulu me remettre copie de la lettre du Président du Tribunal d'Alger, en date du 13 mars, répondant aux questions que les réclamations de M. Duroux avait provoquées.

Comme je n'avais plus comparu devant la Sous-Commission depuis le 16 Février, j'ai demandé qu'on m'interrogeât sur les points qui pouvaient encore faire un doute. Mais en dehors d'un échange de vues général sur la "théorie du doute" en droit, aucune question précise ne fut abordée dans cette séance et vous avez bien voulu me montrer un programme écrit d'après lequel la Sous-Commission devait terminer son rapport pour le soumettre incessamment au 9° Bureau.

J'ai reçu en effet convocation du 9° Bureau pour le mercredi 29 à 16 heures. Mais la veille au soir, j'ai appris que cette réunion était ajournée, parce qu'un des membres de la Sous-Commission, en examinant le dossier, avait découvert une difficulté de calcul des voix qui n'avait pas encore été aperçue et qui méritait une étude approfondie.

Monsieur Henry Merlin
Sénateur

La séance ayant été reportée au jeudi 30 à 11 heures du matin, le 9° Bureau ne put prendre aucune décision, car le rapport de la Sous-Commission n'était pas complètement terminé et il s'est, à juste titre, ajourné jusqu'à ce que les conclusions de ce rapport soient arrêtées.

J'ignore quelle est la difficulté de chiffres qui a pu surgir au dernier moment et qui n'aurait été aperçue ni par les scrutateurs et par le bureau de l'élection, ni par la Sous-Commission depuis qu'elle est saisie de l'affaire. Aucun des membres de la Sous-Commission ou du 9° Bureau n'a pu me l'indiquer avec netteté.

Le décompte des 404 votants qui ont participé à l'élection me paraît être cependant assez simple pour que l'on puisse éclaicir ce problème dans un délai pas trop long.

Je suis le premier intéressé à aider la Sous-Commission dans ce but, comme je l'ai fait antérieurement pour toutes les questions qui sont indiquées dans les réclamations écrites de M. Duroux.

Aussi vous serais-je reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir, dès que cela vous sera possible, me communiquer le rapport de la Commission sur cette difficulté, ainsi que vous me l'avez annoncé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

S. Mallarmé

La séance ayant été reportée au jeudi 30 à 11 heures du matin, le 9° Bureau ne put prendre aucune décision, car le rapport de la Sous-Commission n'était pas complètement terminé et il s'est, à juste titre, ajourné jusqu'à ce que les conclusions de ce rapport soient arrêtées.

J'ignore quelle est la difficulté de chiffres qui a pu surgir au dernier moment et qui n'aurait été aperçue ni par les scrutateurs et par le bureau de l'élection, ni par la Sous-Commission depuis qu'elle est saisie de l'affaire. Aucun des membres de la Sous-Commission ou du 9° Bureau n'a pu me l'indiquer avec netteté.

Le décompte des 404 votants qui ont participé à l'élection me parait être cependant assez simple pour que l'on puisse éclaicir ce problème dans un délai pas trop long.

Je suis le premier intéressé à aider la Sous-Commission dans ce but, comme je l'ai fait antérieurement pour toutes les questions qui sont indiquées dans les réclamations écrites de M. Duroux.

Aussi vous serais-je reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir, dès que cela vous sera possible, me communiquer le rapport de la Commission sur cette difficulté, ainsi que vous me l'avez annoncé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

S. Mallarmé

Le 24 Février 1939

BORDEREAU DES PIECES CONTENUES DANS LES COTES CONSTITUANT
LE DOSSIER DE L'ELECTION SENATORIALE DU DEPARTEMENT d'ALGER
en date du 23 Octobre 1938

COTE I - Protestations :

1°- de plusieurs délégués sénatoriaux membres du Bureau électoral (N°1);
2°- de M. BELLEVERT, secrétaire du Bureau électoral (N°2);
3°- de M. FROGER, Président du Conseil général d'Alger (N°7);
4°- d'un certain nombre d'électeurs sénatoriaux (quatre protestations indépendantes) (Nos 3, 4, 5, 6) ;
5°- de M. Jacques DUROUX (avec un extrait de la Dépêche algérienne du 24-10-38) (N°8).

COTE II - Bulletins.

COTE III - Dépouillement des votes (5 feuilles) (Nos 1, 2,3,4,5).

COTE IV - Procès-Verbal de l'Election (N°1);
Feuille relative au candidat proclamé (N°2).

COTE V - 1°- Liste des Electeurs sénatoriaux (N°1);
2°- Tableau, par communes, des délégués et suppléants (N°2);
3°- Deux listes d'émargement (Nos 3 et 4).

COTE VI - Journaux :

1 - Dépêche algérienne des 24 octobre, 17 et 23 novembre 1938, 7 février 1939 (Nos 1, 2, 3, 4);
2°- Alger Républicain du 24 octobre 1938 (N°5);
3°- Le Petit Journal du 24 octobre 1938 (N°6);
4°- La Presse Libre d'Alger du 24 octobre 1938 (N°7);
5°- L'Echo d'Alger du 24 octobre 1938 (N°8).

COTE VII - Réponse de M. MALLARMÉ à la protestation de M. DUROUX figurant dans la cote 1.

COTE VIII - Rapport d'Election.

Le 24 Février 1939

BORDEREAU DES PIECES CONTENUES DANS LES COTES CONSTITUANT
LE DOSSIER DE L'ELECTION SENATORIALE DU DEPARTEMENT d'ALGER
en date du 23 Octobre 1938

COTE I - Protestations :

1°- de plusieurs délégués sénatoriaux membres du Bureau électoral (N°1);
2°- de M. BELLEVERT, secrétaire du Bureau électoral (N°2);
3°- de M. FROGER, Président du Conseil général d'Alger (N°7);
4°- d'un certain nombre d'électeurs sénatoriaux (quatre protestations indépendantes) (Nos 3, 4, 5, 6) ;
5°- de M. Jacques DUROUX (avec un extrait de la Dépêche algérienne du 24-10-38) (N°8).

COTE II - Bulletins.

COTE III - Dépouillement des votes (5 feuilles) (Nos 1, 2,3,4,5).

COTE IV - Procès-Verbal de l'Election (N°1);
Feuille relative au candidat proclamé (N°2).

COTE V - 1°- Liste des Electeurs sénatoriaux (N°1);
2°- Tableau, par communes, des délégués et suppléants (N°2);
3°- Deux listes d'émargement (Nos 3 et 4).

COTE VI - Journaux :

1 - Dépêche algérienne des 24 octobre, 17 et 23 novembre 1938, 7 février 1939 (Nos 1, 2, 3, 4);
2°- Alger Républicain du 24 octobre 1938 (N°5);
3°- Le Petit Journal du 24 octobre 1938 (N°6);
4°- La Presse Libre d'Alger du 24 octobre 1938 (N°7);
5°- L'Echo d'Alger du 24 octobre 1938 (N°8).

COTE VII - Réponse de M. MALLARMÉ à la protestation de M. DUROUX figurant dans la cote 1.

COTE VIII - Rapport d'Election.

Le 24 Février 1939

BORDEREAU DES PIECES CONTENUES DANS LES COTES CONSTITUANT LE DOSSIER DE L'ELECTION SENATORIALE DU DEPARTEMENT d'ALGER en date du 23 Octobre 1938

COTE I - Protestations :

1°- de plusieurs délégués sénatoriaux membres du Bureau électoral (N°1);
2°- de M. BELLEVERT, secrétaire du Bureau électoral (N°2);
3°- de M. FROGER, Président du Conseil général d'Alger (N°7);
4°- d'un certain nombre d'électeurs sénatoriaux (quatre protestations indépendantes) (Nos 3, 4, 5, 6) ;
5°- de M. Jacques DUROUX (avec un extrait de la Dépêche algérienne du 24-10-38) (N°8).

COTE II - Bulletins.

COTE III - Dépouillement des votes (5 feuilles) (Nos 1, 2,3,4,5).

COTE IV - Procès-Verbal de l'Election (N°1);
Feuille relative au candidat proclamé (N°2).

COTE V - 1°- Liste des Electeurs sénatoriaux (N°1);
2°- Tableau, par communes, des délégués et suppléants (N°2);
3°- Deux listes d'émargement (Nos 3 et 4).

COTE VI - Journaux :

1 - Dépêche algérienne des 24 octobre, 17 et 23 novembre 1938, 7 février 1939 (Nos 1, 2, 3, 4);
2°- Alger Républicain du 24 octobre 1938 (N°5);
3°- Le Petit Journal du 24 octobre 1938 (N°6);
4°- La Presse Libre d'Alger du 24 octobre 1938 (N°7);
5°- L'Echo d'Alger du 24 octobre 1938 (N°8).

COTE VII - Réponse de M. MALLARMÉ à la protestation de M. DUROUX figurant dans la cote 1.

COTE VIII - Rapport d'Election.

Le 24 Février 1939

BORDEREAU DES PIECES CONTENUES DANS LES COTES CONSTITUANT
LE DOSSIER DE L'ELECTION SENATORIALE DU DEPARTEMENT d'ALGER
en date du 23 Octobre 1938

COTE I - Protestations :

1°- de plusieurs délégués sénatoriaux membres du Bureau électoral (N°1);
2°- de M. BELLEVERT, secrétaire du Bureau électoral (N°2);
3°- de M. FROGER, Président du Conseil général d'Alger (N°7);
4°- d'un certain nombre d'électeurs sénatoriaux (quatre protestations indépendantes) (Nos 3, 4, 5, 6) ;
5°- de M. Jacques DUROUX (avec un extrait de la Dépêche algérienne du 24-10-38) (N°8).

COTE II - Bulletins.

COTE III - Dépouillement des votes (5 feuilles) (Nos 1, 2,3,4,5).

COTE IV - Procès-Verbal de l'Election (N°1);
Feuille relative au candidat proclamé (N°2).

COTE V - 1°- Liste des Electeurs sénatoriaux (N°1);
2°- Tableau, par communes, des délégués et suppléants (N°2);
3°- Deux listes d'émargement (Nos 3 et 4).

COTE VI - Journaux :

1 - Dépêche algérienne des 24 octobre, 17 et 23 novembre 1938, 7 février 1939 (Nos 1, 2, 3, 4);
2°- Alger Républicain du 24 octobre 1938 (N°5);
3°- Le Petit Journal du 24 octobre 1938 (N°6);
4°- La Presse Libre d'Alger du 24 octobre 1938 (N°7);
5°- L'Echo d'Alger du 24 octobre 1938 (N°8).

COTE VII - Réponse de M. MALLARMÉ à la protestation de M. DUROUX figurant dans la cote 1.

COTE VIII - Rapport d'Election.

Le 24 Février 1939

BORDEREAU DES PIECES CONTENUES DANS LES COTES CONSTITUANT
LE DOSSIER DE L'ELECTION SENATORIALE DU DEPARTEMENT d'ALGER
en date du 23 Octobre 1938

COTE I - Protestations :

1°- de plusieurs délégués sénatoriaux membres du Bureau électoral (N°1);
2°- de M. BELLEVERT, secrétaire du Bureau électoral (N°2);
3°- de M. FROGER, Président du Conseil général d'Alger (N°7);
4°- d'un certain nombre d'électeurs sénatoriaux (quatre protestations indépendantes) (Nos 3, 4, 5, 6) ;
5°- de M. Jacques DUROUX (avec un extrait de la Dépêche algérienne du 24-10-38) (N°8).

COTE II - Bulletins.

COTE III - Dépouillement des votes (5 feuilles) (Nos 1, 2,3,4,5).

COTE IV - Procès-Verbal de l'Election (N°1);
Feuille relative au candidat proclamé (N°2).

COTE V - 1°- Liste des Electeurs sénatoriaux (N°1);
2°- Tableau, par communes, des délégués et suppléants (N°2);
3°- Deux listes d'émargement (Nos 3 et 4).

COTE VI - Journaux :

1 - Dépêche algérienne des 24 octobre, 17 et 23 novembre 1938, 7 février 1939 (Nos 1, 2, 3, 4);
2°- Alger Républicain du 24 octobre 1938 (N°5);
3°- Le Petit Journal du 24 octobre 1938 (N°6);
4°- La Presse Libre d'Alger du 24 octobre 1938 (N°7);
5°- L'Echo d'Alger du 24 octobre 1938 (N°8).

COTE VII - Réponse de M. MALLARME à la protestation de M. DUROUX figurant dans la cote 1.

COTE VIII - Rapport d'Election.

N O T E

sur la lettre adressée le 13 Mars 1939 par le

Président du tribunal civil d'Alger

M. Cavayé, qui a présidé le bureau électoral d'Alger, a répondu avec une clarté et une précision parfaites aux dix questions qui lui avaient été posées. Toutes ses réponses confirment que les opérations du 23 Octobre 1938 ont eu lieu publiquement, en présence de tous les membres de bureau et sans qu'aucun d'eux, ni aucun électeur ait élevé la moindre protestation ou formulé la moindre réserve.

1°/ - La différence entre les chiffres qui furent proclamés et ceux qui sont inscrits au procès-verbal provient uniquement d'une simple omission matérielle que le Président reconnait loyalement avoir commise dans la hâte de sa proclamation. Il n'y a pas eu fraude.

Dans la proclamation comme au procès-verbal c'est d'ailleurs M. Mallarmé qui est élu.

Aucune protestation ne s'est produite. Bien mieux : lorsque le secrétaire s'est aperçu de l'erreur commise "les membres du bureau se sont trouvés d'accord avec le Président pour estimer que les chiffres devaient être rétablis dans leur réalité".

Or, sur les 5 membres du bureau, 4 étaient des partisans de M. Duroux.

2°/ - Les rectifications ainsi décidées ont été opérées par le secrétaire M. Bellvert (partisan de M. Duroux) sur le premier procès-verbal rédigé, "en présence de tous les membres du bureau et de leur accord unanime".

3°/ - Les procès-verbaux n'ont pas été signés en blanc. "Les membres du bureau ont signé après que le secrétaire eut écrits sur les deux originaux tout ce qui avait trait aux opérations du premier tour".

4°/ - Tous les bulletins, blanc, nul ou contesté, ont été annexés au procès-verbal, envoyé au Sénat, et ils ont été identifiés par le visa des scrutateurs. La mention de cette annexion a été signée à la fin du procès-verbal par le Président et par le secrétaire (partisan de M. Duroux).

5°/ - L'erreur commise par un électeur, M. Reynoud, qui a déposé son bulletin dans l'urne de la 1ère section au lieu de la 2ème, a été mentionnée à l'invitation du Président sur les deux listes d'émargement par les Présidents des 2 sections (qui étaient des partisans de M. Duroux) . Et ce fut fait publiquement.

En fait, il ne peut donc pas être question de fraude.

En droit, ce bulletin supplémentaire trouvé dans l'urne de la 2ème section, ne modifie pas le calcul des voix pour l'ensemble du bureau électoral qui comprenait les 2 sections.

6°/ - Les feuilles de pointage règlementaires, comprenant pour chaque table 4 scrutateurs, sont en double au dossier (Cotes III N^{os} 1, 2, 3 et 4).

Il y a en outre une feuille de pointage en supplément pour la 2ème section, comprenant 4 signatures (Cote III N° 5)

Il y a donc au dossier en tous cas les feuilles de pointage règlementaires, comprenant "quatre scrutateurs au moins par table" prévues par les instructions ministérielles, page 23.

7°/ - L'installation des isoloirs a été faite par la Préfecture conformément aux usages.

Aucune réclamation ne s'est élevée pour être inscrite au procès-verbal, ni sur l'aménagement de ces isoloirs, ni sur leur fonctionnement pendant la séance.

8°/ - Les enveloppes, comptées par le Président lui-même, en nombre égal à celui des votants, furent remises à chacune des deux sections.

Commettant la même erreur que M. Reynoud pour son vote, certains électeurs appartenant à la 2ème section prirent leur enveloppe sur la table de la 1ère section. Et cela s'explique parce que c'est à la porte d'accès de cette dernière section qu'aboutissait directement la galerie conduisant à la salle.

Il en est résulté qu'à un moment la 1ère section fut en déficit d'une dizaine d'enveloppes qu'on a trouvées en trop à la 2ème section. On lui a restitué celles-ci et le compte fut rétabli.

Il n'y a donc pas eu disparition d'enveloppes.

D'ailleurs aucune réclamation pour le procès-verbal ne fut formulée.

9°/ - Personne n'a formulé de réclamation ou de protestation pour être inscrite au procès-verbal, dit le Président.

10°/ - Aucun des membres du bureau n'a formulé de protestation ou de réserve ni pendant la séance, ni en signant le procès-verbal.

De toutes ces constatations affirmées par le Président, il résulte qu'aucune des prétendues fraudes alléguées par M. Duroux ne s'est produite.

Le procès-verbal envoyé par la Préfecture d'Alger pour servir à la vérification des pouvoirs (Instructions ministérielles page 27) reste donc intangible.

M. Duroux, qui est demandeur à la protestation, n'a rien établi qui puisse même soulever un doute sur la régularité de l'élection d'Alger. A plus forte raison, n'a-t-il établi aucune fraude qui puisse ébranler la validité de cette élection.

26 Mars 1939

A Mallarmé

Note de Mallarmé

Réponse demandée par la sous-commission

aux arguments présentés par M. Duroux dans sa note du 15 février 1939

La sous-commission s'est réunie pour la première fois le 31 janvier sans comparution des intéressés.

M. Mallarmé reçut communication seulement de la réclamation de M. Duroux, qui n'a été faite que le 9 janvier 1939, et il y répondit dans les moindres délais.

La deuxième réunion a eu lieu le 6 février. Après examen du procès-verbal, des listes d'émargements et des feuilles de pointage, la sous-commission posa à M. Mallarmé (comme à M. Duroux) la question suivante :

Si les chiffres de la proclamation ne sont pas les mêmes que ceux du procès-verbal, que doit faire la sous-commission ?

Comme il était convenu, M. Mallarmé a répondu avant le samedi 11 février, par écrit et jurisprudence à l'appui : lorsqu'une erreur matérielle de chiffres se glisse dans une proclamation orale, le bureau a le droit et le devoir, en maintenant la décision qu'il a prise, de rectifier cette erreur matérielle dans le procès-verbal.

Le Conseil d'Etat admet cette rectification matérielle de chiffres, même lorsqu'elle doit avoir pour effet de modifier le résultat proclamé. On doit donc en décider de même, à plus forte raison, lorsque, comme à Alger, cette rectification ne modifie pas l'élection. A la proclamation en effet, comme sur le procès-verbal du 23 octobre, M. Mallarmé a plus que la majorité absolue et il est déclaré élu, les deux voix restituées par le bureau, l'une à M. Duroux, l'autre à M. Mallarmé, ne changeant pas le résultat de l'élection.

Quant à M. Duroux, il n'a fourni la note qui lui était demandée que le 15 février, en sorte que la troisième réunion de la sous-commission, fixée au samedi 11 février, fut renvoyée au jeudi 16 février.

A cette réunion, en présence de M. Mallarmé, il a été reconnu, sur pièces, d'une part que les additions

des 2 sections de vote donnaient bien 404 votants; d'autre part que les scrutateurs de M. Duroux et ceux de M. Mallarmé, d'un commun accord, avaient fait sur leurs feuilles la rectification des deux vois restituées, l'une à M. Duroux, l'autre à M. Mallarmé, comme le bureau l'avait décidé. Leurs chiffres correspondent donc à ceux du procès-verbal.

Ces faits étant rappelés il importe d'observer que la note du 15 février de M. Duroux, qui est demandeur, reprend simplement les griefs déjà contenus dans sa réclamation du 9 janvier.

Il faut donc les examiner avec les pièces mêmes du dossier qui les détruisent.

1°/ - Le procès-verbal du 23 octobre 1938, transmis par la Préfecture, est signé par tous les membres du bureau, dont, pour les membres élus, 4 sur 5 étaient des partisans de M. Duroux.

Ce procès-verbal, qui est un procès-verbal original, sans rature ni surcharge, porte les chiffres suivants :

Votants :	404	
Bulletins blancs ou nuls	3	
Suffrages exprimés	401	
Majorité absolue	201	
Ont obtenu :		
M. Duroux	190	
M. Mallarmé	202	élu
M. Zévaco	9	

M. Duroux prétend s'appuyer sur des attestations survenues huit jours plus tard,et provenant de ses propres partisans membres du bureau,pour contester le procès-verbal que ceux-ci avaient eux-mêmes signé sans réserve.

Au point de vue moral, ces attestations survenant 8 jours après l'élection n'ont évidemment aucun caractère spontané.

Au point de vue légal, il est établi, par une jurisprudence constante, qu'on ne peut pas accueillir l'attestation des membres du bureau qui, après avoir signé sans réserve le procès-verbal vienne soutenir que les énonciations de ce procès-verbal sont contraires à la vérité. Nemo auditur propriam turpitudinem allegans. Eugène Pierre, Traité de ddoit plitique N° 288. Répertoire général du droit français V° Elections N° 3447. Dalloz Répertoire pratique V° Elections N° 1908. Conseil d'Etat 27 novembre 1835, 5 juin 1838, 23 juillet 1840, 22 avril 1842, 8 février 1884, 9 novembre 1888, 4 janvier 1889, 31 mai 1889, 4 août 1893, 16 janvier 1897.

Le procès-verbal, qui est au Sénat et qui est le procès-verbal original et officiel envoyé par la Préfecture, fait donc foi de ses énonciations.

2°/ - Toutes les feuilles de pointage des scrutateurs de M. Duroux, comme de M. Mallarmé, sont au dossier et ne contiennent pas de divergence entre elles.

Pour les feuilles de pointage de M. Zévaco, candidat socialiste, trois sont au dossier et corroborent les chiffres pointés sur celles de MM. Duroux et Mallarmé,dans les deux sections de vote.

L'absence d'une quatrième feuille de pointage Zévaco ne peut pas infirmer ces résultats. D'une part M. Zévaco n'est ni élu ni protestataire. D'autre part la désignation de scrutateurs par les candidats est purement facultative (Instructions ministérielles p. 23). M. Zévaco aurait pu ne pas désigner de scrutateurs; les feuilles de pointage de MM. Duroux et Mallarmé, qui sont seuls en contestation, suffiraient à établir contradictoirement les chiffres pointés

Au surplus les Instructions ministérielles (p. 23) exigent seulement qu'il y ait 4 scrutateurs au moins par table. Nous avons les feuilles de plus de 4 scrutateurs par table et celles de MM. Duroux et Mallarmé sont au complet.

3°/ - Les listes d'émargements des deux sections de note sont au dossier et parfaitement régulières.

Les circonstances qu'un électeur a, par erreur, voté à la 1ère section au lieu de voter à la 2° section, n'a aucune importance.

En fait, parce qu'il a été mentionné par le président de la 1ère section (qui était Durouxiste) qu'il ne s'agissait que d'une erreur, et non d'une fraude et que sur la feuille de la 2° section il y a une mention corrélative.

En droit, parce que les sections de vote pour le Sénat ne sont pas des bureaux de vote distincts, puisqu' elles ne font pas voter une liste alphabétique entière, qu'elles n'ont pas de secrétaire et ne dressent pas de procès-verbal. Dans sa note du 15 février M. Duroux est obligé de reconnaitre que les 17 arrêts du Conseil d'Etat qu'il avait cités dans sa réclamation du 9 janvier " n'ont pas été rendus dans une matière équivalente ". Ils n'ont donc rien à voir au débat.

En résumé :

Le procès-verbal original, envoyé officiellement au Sénat, est signé par tous les membres du bureau, sans rature ni surcharge, et sans réserve de la part de ces signataires ni de quiconque. Il fait donc pleinement foi.

Dans la proclamation orale comme sur le procès-verbal, M. Mallarmé a plus que la majorité absolue et est déclaré élu.

La petite différence de chiffres existant entre la proclamation et le procès-verbal est une simple erreur matérielle du Président, qui a oublié la restitution décidée antérieurement par le bureau d'une voix à M. Duroux et d'une voix à M. Mallarmé. Le procès-verbal a régulièrement et valablement redressé cette erreur matérielle qui ne changeait pas le résultat.

Les listes d'émargements sont régulières. L'erreur d'un électeur qui a voté à la 1ère section au lieu de voter à la 2ème section a été expressément mentionnée sur les deux feuilles d'émargement. Elle n'est donc pas une fraude et n'atteint en rien le nombre des voix recueillies.

Au dossier se trouvent les feuilles de plus de 4 scrutateurs par table (minimum exigé par les Instructions ministérielles) et celles de MM. Duroux et Mallarmé, protestataire et élu, sont au complet et concordantes.

Les chiffres portés sur ces feuilles de pointage correspondent à ceux qui sont indiqués au procès-verbal, et les scrutateurs ont même mentionné sur leurs feuilles la rectification des deux voix contestées qui furent restituées par le bureau à MM. Duroux et Mallarmé.

Il n'y a donc aucune raison pour ne pas consacrer les résultats portés sur le procès-verbal officiel du 23 octobre 1938 envoyé au Sénat par la Préfecture d'Alger.

17 février 1939

A Mallarmé

JACQUES DUROUX
199, BOULEVARD ST GERMAIN – VII^{e}

19 mai 1939

Monsieur le Président,

La Sous-Commission du 9e bureau que vous présidez me convoque pour une audition, samedi 20 mai à 16 h. 30.

J'ai le regret de vous informer qu'il ne me sera pas possible de répondre à cette convocation en raison de mon état de santé.

Je ne puis sortir avant mardi ainsi que le constate le certificat, ci-joint, du Docteur Ermonge, médecin du Sénat.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ancien Sénateur d'Alger

Monsieur Henri MERLIN, sénateur
Président de la Sous-Commission du 9ème Bureau
SENAT.

Paris, le 19 mai 1939

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la réponse de M. Cavayé, président du tribunal civil d'Alger au questionnaire que vous lui avez adressé le 10 avril 1939.

Je vous exposerai brièvement les conclusions qui me paraissent se dégager de ce document.

J'observerai tout d'abord, comme je l'ai déjà fait remarquer dans ma note du 27 mars, que M. Cavayé reconnaît qu'il ne lui est pas possible "d'expliquer d'une façon certaine le manque de concordance signalée entre la feuille de pointage de la première section et le procès-verbal de l'élection."

Dès lors, il convient de s'en tenir aux seules constatations qui soient appuyées sur des documents dont la régularité soit indiscutable et ne fasse l'objet d'aucune contestation. Cette observation et l'aveu du Président du tribunal civil impliquent nécessairement qu'aucune des hypothèses qui ont été ou pourraient être formulées par M. Mallarmé ne sauraient être retenues, parce qu'elles ne reposent sur aucun document certain, le président du bureau de vote reconnaissant que les contradictions relevées par le protestataire entre les diverses pièces ayant servi au dépouillement ne peuvent s'expliquer d'une manière satisfaisante.

En ce qui concerne le défaut de concordance entre la feuille de pointage de la première section et le procès-verbal de l'élection, je me bornerai à faire observer que M. Cavayé se déclare incapable d'expliquer cequ'est devenue l'enveloppe non dépouillée.

Fait plus grave encore, interrogé sur la question des bulletins blancs ou nuls, le Président écrit "que les constatations signalées lui font regretter la disparition de la 3e feuille de pointage de la 1ère section et qu'il se demande maintenant dans quel but on l'a fait disparaître à son insu."

Il a été établi qu'en l'absence de concordance entre les divers documents utilisés pour le dépouillement et à raison de la disparition de pièces essentielles pour le contrôle, telles que la 3e feuille de pointage de la première section, le Sénat ne pouvait se prononcer sur la validité des opérations électorales; il a été établi que l'ensemble des incidents survenus tant lors du scrutin que lors du dépouillement étaient révélateurs de fraudes manifestes et que le candidat proclamé élu ne pouvait être maintenu que si l'on admettait que ces fraudes devaient lui bénéficier, ce qui est contraire aux principes du droit électoral.

Les réponses de M. Cavayé confirmant une fois de plus l'impossibilité où se trouve le Sénat de contrôler les résultats d'un scrutin

entaché de graves irrégularités, aucune discussion utile ne saurait dorénavant se poursuivre sur des chiffres dont l'authenticité ne peut être établie et qui ne sauraient, à ce titre, être retenus pour la proclamation d'un des candidats.

La lettre du 23 avril 1939 conduit donc à l'invalidation de M. Mallarmé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Jacques Duroux
Ancien Sénateur d'Alger.

Les médecins soussignés certifient que l'état actuel de M. Durous, à peine convalescent d'une grippe à forme pulmonaire récente encore reste à la chambre jusqu'à mardi 23 mai courant.

Paris 18 mai 1939

Dr Lamy

Dr Sarcia

9 R Spetter

Alger, le 23 Avril 1939

J. Cavagé Président du
Tribunal Civil d'Alger
Chevalier de la Légion d'honneur
à Monsieur le Président de
la 1ère Commission du Bureau du Sénat
Paris

PRÉFECTURE D'ALGER
24 AVR 1939
N°

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous adresser, en réponse à votre nouveau questionnaire du 18 courant, les renseignements suivants.

Je crois tout d'abord devoir rappeler dans quelle atmosphère s'est déroulée la fin des opérations du dépouillement de l'élection sénatoriale d'Alger. Elle s'est effectuée, ainsi que je l'ai signalé dans mon précédent rapport, au milieu d'une salle impatiente, tumultueuse et bondeuse, au point que j'ai cru devoir faire une proclamation hâtive des résultats, afin d'éviter des incidents qui auraient pu devenir graves, selon les avertissements qui m'avaient été donnés par Monsieur le Préfet d'Alger.

Mes souvenirs ne sont pas suffisamment précis, après un laps de temps de six mois pour que je puisse expliquer, d'une façon certaine la manque de concordance que vous me signalez entre la feuille de pointage de la première section et le procès-verbal de l'élection.

A - Je puis toutefois affirmer, avec certitude que deux cent huit enveloppes ont été remises par moi-même aux scrutateurs de cette section et qu'aucune ne m'a été par eux signalée comme ayant été oubliée dans le dépouillement. La constatation d'une telle erreur n'a pas davantage été faite ni par les membres du bureau, ni par moi-même. C'est la raison

et les pièces que vous avez bien voulu me communiquer, me permettent de faire à vos questions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon très respectueux dévouement.

M.A.

PRÉFECTURE D'ALGER

CABINET DU PRÉFET

N° 3980

Alger, le 18 Avril 1939

URGENT

Le Préfet d'Alger

à Monsieur CAVAYE

Président du Tribunal Civil

d'ALGER

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre de l'Intérieur vient de me transmettre le nouveau questionnaire, remis à M. le Président du Sénat par M. le Président de la Sous-Commission chargé de statuer sur l'élection sénatoriale d'Alger.

Conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, en communication, le questionnaire dont il s'agit, et vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir votre réponse dans le moindre délai possible, afin qu'il me soit donné de la transmettre à M. le Ministre de l'Intérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PREFET,

S E N A T

Paris le IO Avril I939

Monsieur le Président,

En poursuivant l'étude des contestations auxquelles a donné lieu l'élection sénatoriale d'Alger, et après avoir reçu l'original du procès-verbal et la réponse faite par vous à la lettre de la sous-commission du 9ème bureau du Sénat, celle-ci a fait des constatations suivantes qui lui paraissent nécessiter des précisions complémentaires.

Dans le procès-verbal des opérations de l'élection, vous constatez que le Bureau a trouvé dans l'urne de la première section 20I enveloppes, et que 20I enveloppes ont été comptées dans le dépouillement, ceci concorde avec les émargements.

Or, il résulte de l'examen des deux feuilles de pointage de la première section qu'il n'y avait dans l'urne de cette section que 200 enveloppes au moment du dépouillement ou tout au moins que 200 enveloppes seulement ont été dépouillées.

En effet, on trouve

Duroux	20I
Mallarmé	95
Zévaco	2
Nuls	- 2
TOTAL	200

Comment une telle erreur a-t-elle pu se produire ?

Qu'est devenue la 20I° envelippe ?

Pourquoi ne trouve-t-on aucune mention de cette erreur au procès-verbal ?

D'autre part, il résulte d'une façon incontestable de la lecture des feuilles de pointage qu'à la première section il y avait deux bulletins contestés, et deux bulletins nuls. D'après les signatures apposées sur les enveloppes contenant ces bulletins, le bulletin froissé portant le nom Mallarmé attribué ensuite à Monsieur Mallarmé, et le bulletin portant Mallarmé rayé en même temps que le nom de Duroux attribué ensuite à Monsieur Duroux, ont bien été trouvés dans l'urne de la première section. L'attribution en avait d'ailleurs été faite sur les dites listes de pointage.

La deuxième feuâle de pointage mentionne, un bulletin nul et un bulletin blanc. Le dossier de l'élection contient en effet un bulletin portant le nom de Mallarmé, écrit en travers dans un coin; bulletin que le bureau de l'élection a d'ailleurs déclaré nul. Ces constatations font apparaitre qu'on aurait dû porter comme ne rentrant pas en compte dans le calcul de la majorité :

2 bulletins de la première section

2 bulletins de la deuxième section

Comment le procès-verbal n'en porte-t-il que trois au lieu de 4 ?

D'autre part, si dans le procès-verbal on examine le tableau où se trouve inscrit le résultat du dépouillement fait par les bureaux de sections, on observe la colonne " nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège" vous auriez d'abord porté au procès-verbal de la

première section...

première section le chiffre deux, au procès-verbal de la deuxième section le chiffre I (ce qui correspond bien à la réalité) ; et que ces deux chiffres auraient été ensuite surchargés : trois enveloppes au lieu de deux à la première section et deux à la deuxième section au lieu d'une.

Comment cette erreur a-t-elle pu être commise ?

Enfin nous constatons dans le même tableau de la page 5 que vous auriez en surchargeant, à porté M. DUROUX I02 voix au lieu de IOI et à M. MALLARME 96 au lieu de 95. Nous croyons devoir vous faire remarquer qu'il résulte de l'examen des feuilles de pointage que l'attribution du bulletin froissé à M. Mallarmé et celle du bulletin rayé à M. Duroux, avait été faite avant les rectifications constatées au procès-verbal.

Quand le bureau a procédé à l'addition des feuilles de pointage il s'est trouvé en présence d'une enveloppe en moins par conséquent d'un bulletin en moins à la première section. Comment a-t-il pu arriver au chiffre de 404 et pour faire "cadrer" à qui a-t-il ajouté une voix ?

Le bureau était en présence, après l'attribution dont nous avons parlé de 4 bulletins blancs ou nuls ; il n'en porte que 3 à son procès-verbal. A qui a-t-il attribué un de ces quatre bulletins ?

Tels sont, Monsieur le Président, les points sur lesquels la sous-commission croit nécessaire d'être éclairée avant de déposer son rapport .

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE PRESIDENT

de la Sous-Commission du 9ème Bureau

Alain Martin

SÉNAT

PIECES JOINTES

I° -Copie des feuilles de pointage des deux sections de vote

2° - Copie des pages 4, 5 et 6 du procès-verbal de l'élection y comprisles tableaux insérés à ces pages

SÉNAT

E L E C T I O N du 23 Octobre 1938

Dépouillement des votes

COPIE DE LA FEUILLE DE POINTAGE de la 1ère SECTION DE VOTE

- - - - - - - - - - -

DUROUX	MALLARME	ZEVACO	Contesté	Nul
100	94			
1	1			
101	95	2	(1) 2	2

Certifié conforme

(1) Chiffre à inscrire, pour la 1re Section

- et barré ensuite -

E L E C T I O N du 23 Octobre 1938

Dépouillement des votes

COPIE DE LA FEUILLE DE POINTAGE de la 2° SECTION DE VOTE

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

DUROUX	MALLARMÉ	ZEVACO
88	106	2

1 Nul

1 Blanc

Certifié conforme

A. Mallarmé

Ce bureau a ouvert les boites une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparánt le nombre des enveloppes avec celui dés émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants:

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'envelop. trouvées dans l'urne	NOMBRE de bulletins trouvés dans enveloppes	NOMBRE D'ENVELOPPES en plus des émargements	NOMBRE D'ENVELOPPES en moins des émargements.
1ère Section:	200	201		1	
2° Section...	204	203			1
3° Section...					
4° Section...					
5° Section...					
6° Section...					
7° Section...					
8° Section...					
9° Section...					
10° Section...					
Totaux....	404	404			

Les enveloppes contenues dans chaque boite ont été ensuite aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

Certifié conforme

.....

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

.....

Certifié conforme

Montmerle

COPIE DE LA PAGE 5 DU PROCES -VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES .

	Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	Nombre de Bulletins trouvés sans enveloppe	Nombre des enveloppes comptées dans le dépouillement	Nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	Nombre de Suffrages Attribués à			
					M. DURCUX	M. MALLARES	M. ZEVACO	
1° Section :	201		201	3	102	96	2	
2° Section :	203		203	2	88	106	7	
3° Section :								
4° Section :								
5° Section :								
6° Section :								
7° Section :								
8° Section :								
9° Section :								
10° Section :								
Totaux :	404		404	5	190	202	9	

Tableau inscrit à la page 5
du Procès Verbal

Certifié conforme

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits : .....: 405

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement: 404

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....: 404

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants..... 404

A DEDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs: enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante: enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaitre: enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs..... 3

Restent pour le chiffre des suffrages exprimés : 401

Majorité absolue..... 201

Certifié conforme

Ont obtenu :

NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES en Lettres	NOMBRE DE SUFFRAGES en chiffres
M. DUROUX Jacques	Cent quatre vingt dix	190
M. MALLARME André	Deux cent deux	202
M. ZEVACO	Neuf	9
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (un blanc, une enveloppe avec deux bulletins contraires, un annulé.)		

M. MALLARME André ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue, a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Certifié conforme

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Les scrutateurs de la 1ère section nous remettent deux bulletins contestés:

- le 1er au nom de M. Mallarmé parce qu'il est très froissé,

- le 2° au nom de M. Duroux écrit en surcharge sur le nom de M. Mallarmé rayé. Après avoir délibéré le bureau décide que ces deux bulletins ne présentant pas de signes de reconnaissances sont valables.

Les scrutateurs de la 2° section nous présentent un bulletin contesté au nom de M. Mallarmé; bulletin manuscrit et dont le nom du candidat est écrit en travers. A la majorité le bureau décide que la rédaction de ce bulletin et la disposition des inscriptions constituent un signe extérieur de reconnaissance et en conséquence l'annule.

Certifié conforme

Mallarmé

Cote II

Bulletins Litigieux

PREFECTURE D'ALGER
23 OCT 1938
ELECTIONS
ALGÉRIE

ELECTION SENATORIALE DU 23 OCTOBRE 1938

Département d'Alger

ANDRÉ MALLARMÉ

DÉPUTÉ D'ALGER

ANCIEN MINISTRE

Candidat républicain de redressement national

ELECTIONS SENATORIALES DU 23 OCTOBRE 1938

Jacques DUROUX

SENATEUR SORTANT

PREFECTURE D'ALGER
23 OCT 1928
ELECTIONS

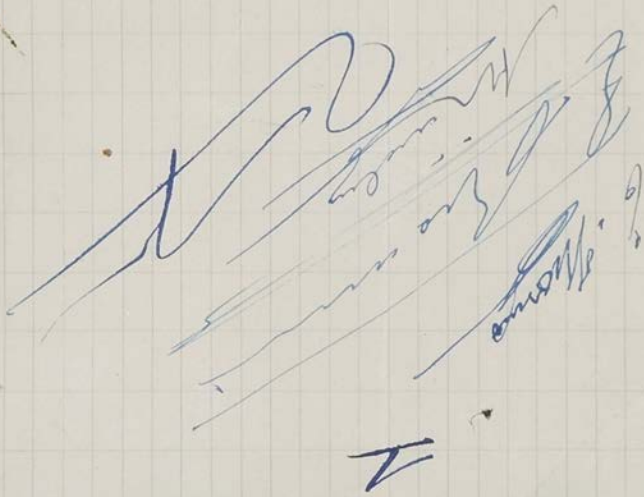

3

Bulletin contesté,
à raison de ses ratures
manuscrits & écriture
particulière, en travers

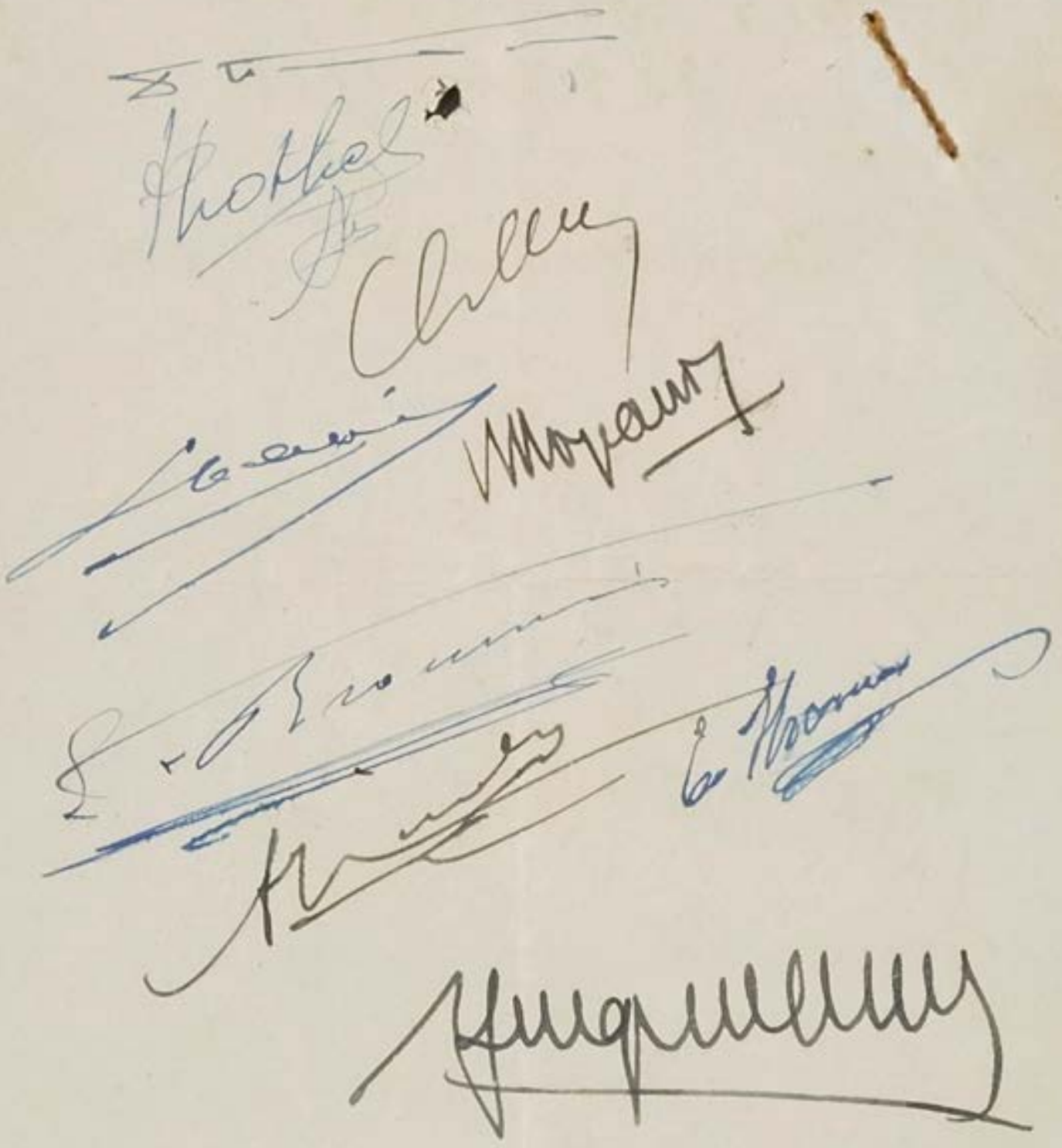

Élection sénatoriale du
29 Octobre 1938

Département d'Alger

André Mallarmé
Député
Ancien ministre

PRÉFECTURE D'ALGER
2 OCT 1938
ELECTIONS
ALGÉRIE

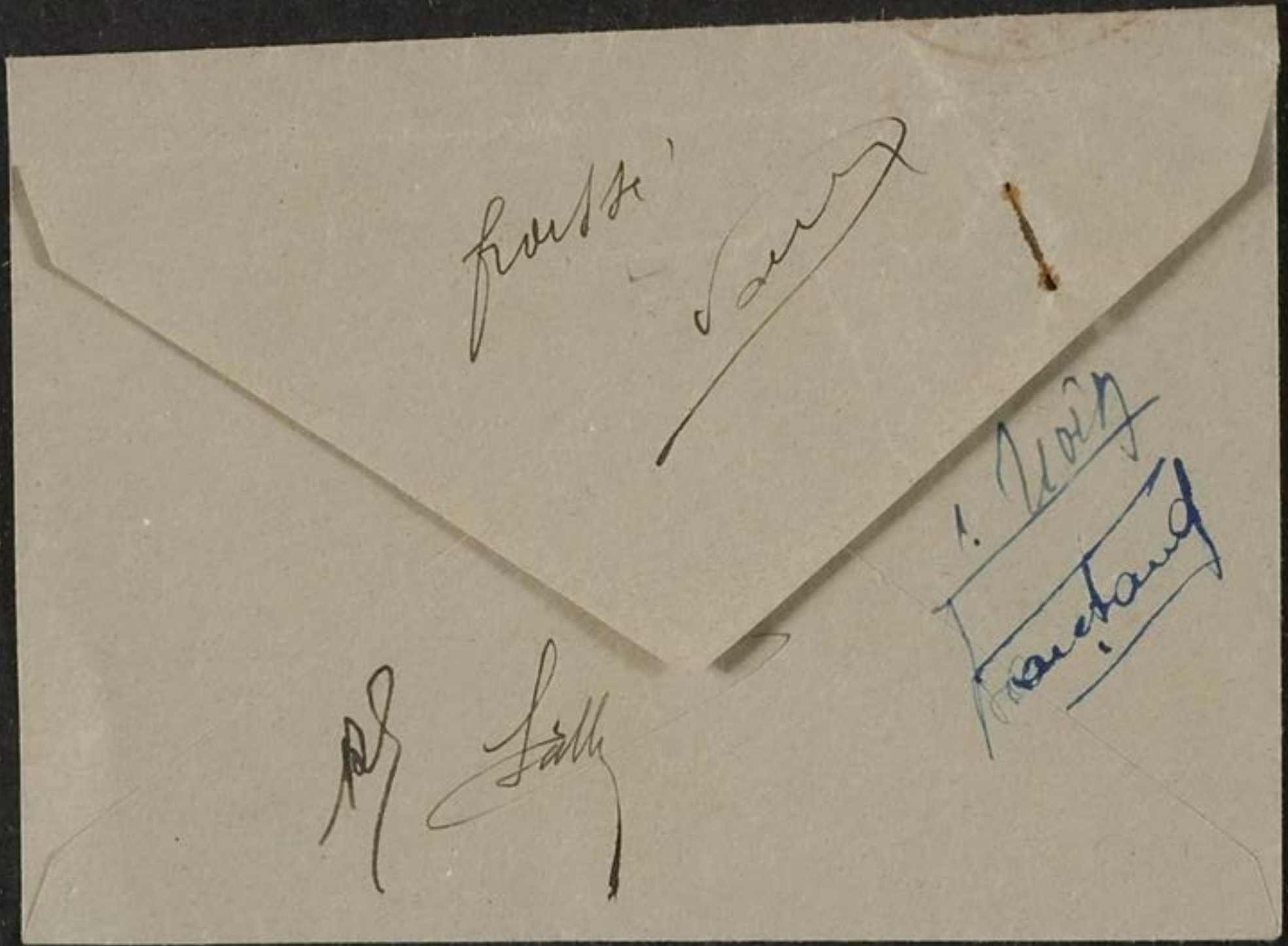

ELECTION SENATORIALE DU 23 OCTOBRE 1938

Département d'Alger

ANDRÉ MALLARMÉ

DÉPUTÉ D'ALGER

ANCIEN MINISTRE

Candidat républicain de redressement national

PREFECTURE D'ALGER
2 OCT 1938
ELECTIONS
ALGÉRIE

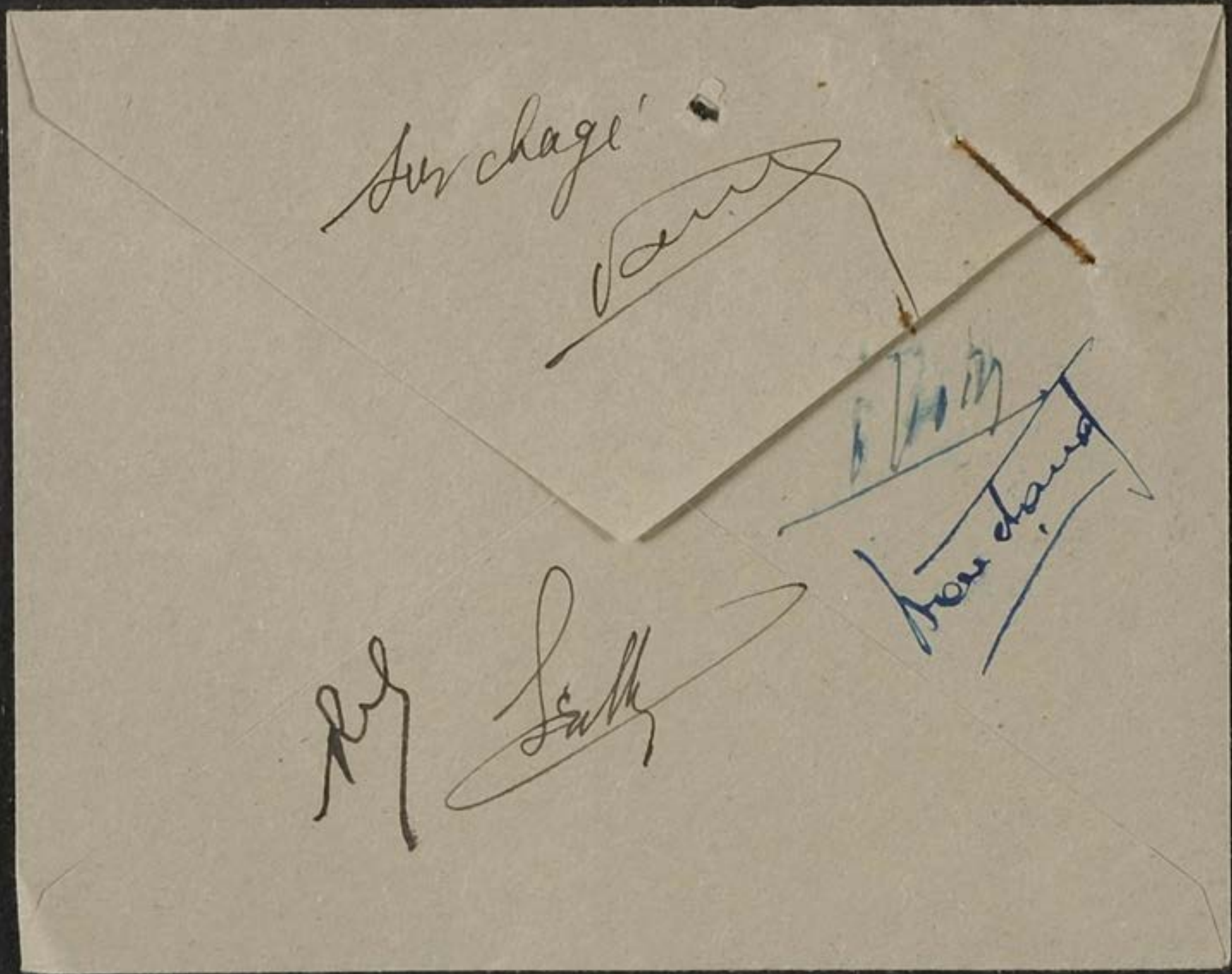

ELECTION SENATORIALE DU 23 OCTOBRE 1938

Département d'Alger

Duraux, Sénateur Sortant

ANDRÉ MALLARMÉ

~~DÉPUTÉ D'ALGER~~

~~ANCIEN MINISTRE~~

Candidat républicain de redressement national

Bulletins

Cote II

Cote III.

1. Procès - Verbal

2. — Proclamation

cote IV
n° 1

DÉPARTEMENT
d ' Alger

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Modèle n° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914, 30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOUT 1929

Procès-verbal des opérations du collège électoral réuni le 2 Sept^bre 1938, *à* Alger, *pour élire un sénateur.*

L'an mil neuf cent trente huit, le vingt huit du mois d'octobre

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président *ou* vice-président *ou* juge le plus ancien.

nous (1) Cavaré Président du tribunal de première instance d'Alger, nous sommes rendu dans la salle de la Préfecture à Alger, local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Alger convoqué en vertu du décret du 1er Septembre 1938 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Thomas Emile (Marengo), né le 18 Janvier 1854
M. Broustail Emile (Bordj Menaiel), né le 20 Juin 1855
M. Chevallier Jacques (El Biar), né le 4 Novembre 1911
M. Nicolas Antoine (Haut Sebaou), né le 24 Janvier 1910

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M.

Bellvert Louis (Chéragas), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1er février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du 24 mai 1934, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Imp. 2212 E.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante[1]:

1re Section,	de la lettre	A	à la lettre	I	201 électeurs.
2e Section,	—	J	—	Z	204 —
3e Section,	—		—		—
4e Section,	—		—		—
5e Section,	—		—		—
6e Section,	—		—		—
7e Section,	—		—		—
8e Section,	—		—		—
9e Section,	—		—		—
10e Section,	—		—		—

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs[2] de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

1re Section	*Président*	M.[3]	Houlmières	Eugène
	Scrutateurs	M.	Bonan	Lucien
		M.	Foucay	Marcel
		M.	Orfila	Jean
		M.	Caute	Alfred
2e Section	*Président*	M.	Sanobert	Ernest
	Scrutateurs	M.	Fromont	Clotilde
		M.	Beaufils	Paul
		M.	Coulet	Achille
		M.	Deschamps	Henri
3e Section	*Président*	M.		
	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		
4e Section	*Président*	M.		
	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		
5e Section	*Président*	M.		
	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président *une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.*

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

6e Section .... { *Président* ..... | M.
Scrutateurs ..... { M. / M. / M. / M.

7e Section .... { *Président* ..... | M.
Scrutateurs ..... { M. / M. / M. / M.

8e Section .... { *Président* ..... | M.
Scrutateurs ..... { M. / M. / M. / M.

9e Section .... { *Président* ..... | M.
Scrutateurs ..... { M. / M. / M. / M.

10e Section ... { *Président* ..... | M.
Scrutateurs ..... { M. / M. / M. / M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nomber des sénateurs à élire est de , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre[1].

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section	200	201		1	
2e Section	204	203			1
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX	404	404			

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A								
					M. Bureau	M. Mallarmé	M. Jouaust	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....	201		201	8	102	96	2						
2e Section.....	203		203	2	88	106	7						
3e Section.....													
4e Section.....													
5e Section.....													
6e Section.....													
7e Section.....													
8e Section.....													
9e Section.....													
10e Section.....													
TOTAUX.....	404	40	404	5	190	202	9						

X Scrutateurs désignés par le candidat :
1re Section : Corbi, Chaix, Salles, Gretch, Renaud, Baretaud
2e Section : Bragard, Bucher, Tessier, Montaldo, Luciani, Piotet

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 401

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 404

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 404

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants[1]..... 404

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires : enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs[2]..... 3 — 3

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 401

MAJORITÉ ABSOLUE[3]..... 201

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.
En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Durour Jacques	Cent quatre vingt dix.	190
M. Mallarmé André -	Deux cent deux -	202
M. Zévaco	Neuf -	9
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) 3 - un blanc - une enveloppe avec deux bulletins contenus - un annulé		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Mallarmé André

ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

- Le scrutateur de la 1ère section nous remettant deux bulletins contestés :
  - le 1er au nom de Mr Mallarmé paraissait être forcé.
  - le 2e au nom de Mr Durour écrit en surcharge sur le nom de Mr Mallarmé rayé.

  après avoir délibéré le bureau décide que ces deux bulletins ne présentant pas de signes de reconnaissance sont valables -
- Le scrutateur de la 2e section nous présentant un bulletin contesté au nom de Mr Mallarmé ; bulletin manuscrit et dont le nom du candidat est écrit en travers - à la majorité le bureau décide que la rédaction de ce bulletin et la disposition de inscription constituent un signe extérieur de reconnaissance et en conséquence l'annule.

~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il~~ serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président, *Le Secrétaire,* *Les Membres du bureau,*

2e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES en plus des émargements.	NOMBRE D'ENVELOPPES en moins des émargements.
1re Section.....					
2e Section.....					
3e Section.....					
4e Section.....					
5e Section.....					
6e Section.....					
7e Section.....					
8e Section.....					
9e Section.....					
10e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....														
2e Section.....														
3e Section.....														
4e Section.....														
5e Section.....														
6e Section.....														
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
TOTAUX.....														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants[1].....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs : enveloppes sans bulletin : enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur : enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature : enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs[2].....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE[3]. .....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d
sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président, *Les Membres du bureau,*

Le Secrétaire,

3e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus [1]

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section					
2e Section					
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....														
2e Section.....														
3e Section.....														
4e Section.....														
5e Section.....														
6e Section.....														
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
Totaux.....														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

M [3]

ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à treize heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n^os^ à , les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n^os^ à , les feuilles de pointage :

Sous les n^os^ à , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs..... 1 ...	1
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature..... 1	1
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir..... 1	1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	

Enfin, sous les n^os^ 1 à 5 , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

N° 1 – un bulletin blanc.
N° 2 – enveloppe contenant 2 bulletins contenus
N° 3 – bulletin portant signe de reconnaissance – annulé –
N° 4 – bulletin contesté au nom de M. Mallarmé } reconnu valable.
N° 5 – " " " M. Durand }

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

L. Bellard

DÉPARTEMENT
d 'Alger

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Modèle n° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DECEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914, 30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOUT 1929

Procès-verbal des opérations du collège électoral réuni le 23 oct^bre 1938, *à* Alger, *pour élire un sénateur.*

L'an mil neuf cent trente huit, le vingt trois du mois d'Octobre

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président *ou* vice-président *ou* juge le plus ancien.

nous (1) Cavaré - Président du tribunal de première instance d'alger, nous sommes rendu dans la salle de la Préfecture à alger local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'alger convoqué en vertu du décret du 1er Sept^bre 1938 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Thomas Emile (Maréngo), né le 18 janvier 1874
M. Brouhaid Emile (Bordj Menaïel), né le 20 Juin 1875
M. Chevallier Jacques (El Biar), né le 1 Novembre 1911
M. Nicolas Antoine (Haut Sebaou), né le 29 Janvier 1910

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M.

Bellvert Louis (Chéragas), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1er février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du 24 mai 1934, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Imp. 2212 E

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote, de la manière suivante[1]:

1re Section,	de la lettre	A	à la lettre	J	~~201~~ électeurs.
2e Section,	—	J	—	Z	~~204~~ —
3e Section,	—		—		—
4e Section,	—		—		—
5e Section,	—		—		—
6e Section,	—		—		—
7e Section,	—		—		—
8e Section,	—		—		—
9e Section,	—		—		—
10e Section,	—		—		—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président *une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.*

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs[2] de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1re Section	*Président*	M.[3]	Houlmières	Eugène
	Scrutateurs	M.	Bonnaire	Louis
		M.	Foucon	Marcel
		M.	Orfila	Jean
		M.	Cauvin	Albert
2e Section	*Président*	M.	Lamobert	Ernest
	Scrutateurs	M.	Fromont	Célestin
		M.	Beaufils	Paul
		M.	Coulet	Achille
		M.	Deschamps	Henri
3e Section	*Président*	M.		
	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		
4e Section	*Président*	M.		
	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		
5e Section	*Président*	M.		
	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		

6e Section .... { *Président* ..... | M.
{ *Scrutateurs* ..... { M. M. M. M.

7e Section .... { *Président* ..... | M.
{ *Scrutateurs* ..... { M. M. M. M.

8e Section .... { *Président* ..... | M.
{ *Scrutateurs* ..... { M. M. M. M.

9e Section .... { *Président* ..... | M.
{ *Scrutateurs* ..... { M. M. M. M.

10e Section ... { *Président* ..... | M.
{ *Scrutateurs* ..... { M. M. M. M.

| M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nomber des sénateurs à élire est de , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe: le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre[1].

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section	200	201		1	
2e Section	204	203			1
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
Totaux	404	404			

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A								
					M. Bureau	M. Mallamé	M. Zirace	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....	201		201	3	102	96	2						
2e Section.....	203		203	2	88	106	7						
3e Section.....													
4e Section.....													
5e Section.....													
6e Section.....													
7e Section.....													
8e Section.....													
9e Section.....													
10e Section.....													
TOTAUX.....	404		404	5	190	202	9						

X Scrutateurs désignés par les candidats !

1re Section : corbi, Chaix, Falla, Jeck, Renard, Barchard

2e Section : Bordeaud, Ducler, Tessier, Montalbo, Luciani, Rochet

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs X des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 405

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 404

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 404

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants(1)..... 404 — 404

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs(2)..... 3

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 401

MAJORITÉ ABSOLUE(3)..... 201

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Durour Jacques	Cent quatre vingt dix neuf	199
M. Mallarmé André	Deux cent deux	202
M. Zévaco Jérôme	Neuf	9
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) ..... Deux { un blanc deux bulletins contenus dans une même enveloppe / un (annulé) trois		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Mallarmé André

ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

— Le scrutateur de la 1re section nous remettant deux bulletins contestés : l'un au nom de Mr A Mallarmé parapié et très paraphé. le 2e au nom de Mr Durour Jacques écrit en surcharge sur le nom de Mr Mallarmé rayé. — Après avoir délibéré le bureau décide que ces deux bulletins ne présentant pas de signes de reconnaissance sont valables.

— Le scrutateur de la 2e section nous présente un bulletin contesté au nom de Mr Mallarmé; bulletin manuscrit et dont le nom du candidat est écrit en travers. à la majorité le bureau décide que la rédaction de ce bulletin et la disposition des inscriptions constituent un signe intérieur de reconnaissance et en conséquence l'annule —

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président, *Le Secrétaire,* *Les Membres du bureau,*

2e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus[1].

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section					
2e Section					
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....														
2e Section.....														
3e Section.....														
4e Section.....														
5e Section.....														
6e Section.....														
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
TOTAUX.....														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants[1].....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs : enveloppes sans bulletin : enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs[2].....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE[3]. .....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d
sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président, *Les Membres du bureau,*

Le Secrétaire,

3e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus [1]

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section					
2e Section					
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....														
2e Section.....														
3e Section.....														
4e Section.....														
5e Section.....														
6e Section.....														
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
Totaux.....														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

M [3]

ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à treize heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n^{os} à , les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n^{os} à , les feuilles de pointage :

Sous les n^{os} à , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs..... 1	1
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature..... 1	1
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir..... 1	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	1

Enfin, sous les n^{os} 1 à 5 , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

N° 1 - un bulletin blanc.
N° 2 - enveloppe contenant 2 bulletins contenant -
N° 3 - bulletin portant signe de reconnaissance
N° 4 - bulletin contesté au nom de M. Mallarmé } reconnu valable -
N° 5 - " " " de M. Durand }

Le Président, *Les Membres du bureau,*

Le Secrétaire,

Département d 'ALGER

MODÈLE N° 8 *bis*

Cote IV
n° 2

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 OCTOBRE *19*38.

(— tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. 405

Nombre des votants 404

Nombre des suffrages exprimés 401

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : MALLARME

Prénoms : André

Qualification, profession, etc. : Professeur à la Faculté de Droit

Date de la naissance : 6 Août 1877

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 202

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. DUROUX . . . . . 190 voix

M. ZEVACO . . . . . 9 voix

M. . . . . —

M. . . . . —

Divers, bulletins nuls ou voix perdues. 3

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . 404

0-366-J. 24467-29. [7038]

Côte II.

1. — Liste des électeurs inscrits

2. Tableau par communes des délégués et suppléants

3. — Liste d'émargement

A à L

4. — Liste d'émargement

M à Z

cote V
n° 4

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

1938

LISTE D'ÉMARGEMENT

J à Z

DÉPARTEMENT

d

Modèle n° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE

(N° 202 A 405 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 12 octobre 1938 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
	JACOB Emile					
202	Délégué Alger					
	JACQUEMOND Camille					
203	Délégué Bérard					
204	JACQUOT Gaston Délégué Bourbaki					
	JANNIN Gaston					
205	Délégué Attatba					
	JAMOT Charles					
206	Délégué Dély-Ibrahim					
	JEANNELLE Edouard					
207	Délégué Ménerville					
208	JOURDAN Eugène Délégué Affreville					
209	JOURDAN Paul Délégué Affreville					
210	JOURDAN Pierre Conseiller Général					
211	JUVE Georges Délégué Abbo					
212	KAUFFMANN Edmond Délégué Oued-Fodda					
213	KRAUTH Pierre Délégué l'Arba					

Int. 061 II n° 7 bis

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
214	LABBE Lucien Délégué ~~Birkadem~~ Azeffoun					
215	LAHAROTTE Eugène Délégué Birkadem					
216	LALOU Jacob Délégué Laghouat					
217	LAMARQUE Lucien Délégué Ténès P.E.					
218	LANTER Guillaume Délégué Crescia					
219	LAQUIERE Raymond Conseiller Général					
220	LAUDY Cyprien Délégué Kouba					
221	LAUPRETRE Philibert Conseiller Général					
222	LAURENT Gabriel Délégué Bouïnan					
223	LAURENT Jean Délégué Aumale P.E.					
224	LAVAYSSIERE Louis Délégué Isserville					
225	LE BAY Yves Délégué La Chiffa					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	
226	LECHEVALLIER Eugène Délégué Fort-National					
227	LECLERC Eugène Délégué Alger					
228	LEFRANÇOIS Guillaume Délégué Fort-de-l'Eau					
229	LEGASSON Albin Délégué Ameur-el-Aïn					
230	LEGENDRE Albert Délégué Sidi-Moussa					
231	LEMESTROFF Emile Délégué Médéa					
232	LETZELTER Jean Délégué Dra-el-Mizan					
233	LEVEQUE Jean Délégué Boufarik					
234	LEVY Marcel Conseiller Général					
235	LIGNIERES Louis Délégué Dra-el-Mizan P.E.					
236	LIVRELLI Antoine Délégué Orléansville					
237	LLINARES Lucien Délégué Guyotville					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
238	LLORET Joseph Délégué Miliana					
239	LLURENS Estève Délégué Fort-de-l'Eau					
240	LODEY Jean Délégué Téniet-el-Haad M.					
241	LOMBARD Paul Délégué Birmandreis					
242	LONGOBARDI François Délégué Aïn-Bessem					
243	LOUBET Joachim Délégué Letourneux					
244	LUBRANO Antoine Délégué Cherchell P.E.					
245	LUCIANI Ange Délégué Ménerville					
246	MADER Henri Délégué Orléansville					
247	MAILLAN Maurice Délégué Marengo					
248	MAILLET Paul Délégué Meurad					
249	MALBOZ Victor Délégué Mahelma					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	
250	MALLARME André Député					
251	MANGON Souverain Délégué Boufarik					
252	MARCADAL Michel Délégué Kouba					
253	MARCOU Jean Délégué Dellys					
254	MARTIN Eugène Délégué Alger					
255	MARTIN Gustave Délégué Djelfa					
256	MARTINELLI Ange Délégué Bouzaréa					
257	MARTXXX MARTY Germain Délégué Hussein-Dey					
258	MARZAROLI Edouard Délégué Koléa					
259	MASSA Nicolas Délégué Cherchell P.E.					
260	MATTEI Désiré Délégué Kouba					
261	MELEY Jean Délégué Alger					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
262	MERCADAL Barthélémy Délégué Hussein-Dey					
263	MERCADAL Dominique Délégué Fort-de-l'Eau					
264	MERCURIO Joseph Délégué Téfeschoun					
265	MERMIER Louis Délégué Isserville					
266	MICHAËLEFF Joseph Délégué Alger					
267	MICHALET Alexandre Délégué Miliana					
268	MINOIS Isidore Délégué Oued-el-Alleug					
269	MIRA Louis Délégué Rovigo					
270	MOINE Gilbert Délégué Berrouaghia M.					
271	MOLL André Délégué Félix-Faure					
272	MOLL François Délégué Guyotville					
273	MONTALDO René Délégué Téniet-el-Haad P.E.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	
274	MORALES Thomas Délégué Maison-Carrée					
275	MORANT Albert Délégué Blida					
276	MORETTI Pierre Délégué Staouéli					
277	MOURGUES Marcel Conseiller Général					
278	MOURRE Louis Délégué Mahelma					
279	MULLER Charles Délégué Draria					
280	MULLER J. François Conseiller Général					
281	MUNIER Marcel Délégué Téfeschoun					
282	MUSETTI Jean Délégué Boghari M.					
283	NEGRONI François Délégué Aïn-Boucif					
284	NICOLAS Antonin Délégué Haut-Sebaou					
285	NOGUES François Délégué Mékla					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
286	NOQUE Léon Délégué Kouba					
287	NOURRY Arthur Délégué Oued-Fodda					
288	ORFILA Jean Délégué Sidi-Moussa					
289	PALOMBA Louis Délégué Draria					
290	PANIS Eugène Délégué Boghar					
291	PAPILLON Henri Délégué St-Eugène					
292	PARENT Gustave Délégué Mouzaïaville					
293	PASCUITO Ernest Délégué Guyotville					
294	PEISSON Jean Délégué Alger					
295	PERDRIAUX Louis Délégué Maillot					
296	PERGAUD Albert Délégué Borrouaghia P.E.					
297	PERRIN Joseph Délégué Birtouta					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
298	PEYRET Jacques Délégué El-Biar					
299	PICINBONO Fernand Délégué Rovigo					
300	PICINBONO Maurice Délégué Rivet					
301	PIERSON Henri Délégué Miliana					
302	PIQUER Balbin Délégué Rouïba					
303	PLANET Lucien Délégué Djendel					
304	POGGI César Délégué Duperré					
305	PONS Edmond Délégué Blida					
306	PONS François Délégué Fort-de-l'Eau					
307	PONS Vincent Conseiller Général					
308	POUGET Paul Délégué Chellala					
309	PRIEUR Marcel Délégué Maison-Carrée					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
310	PROAL André Délégué Dely-Ibrahim					
311	PROTHET Julien Délégué Douéra					
312	PRUDHOMME René Délégué Mizrana					
313	PUJOL Louis Délégué Arba					
314	PURTSCHET Edouard Délégué Alma					
315	PUYBAREAU-MANAUD Félix Délégué Bir-Rabalou					
316	RAMAGE Claudius Délégué Fouka					
317	RATTO Charles Délégué Maison-Carrée					
318	RAZES Victor Délégué Médéa					
319	REALINI Charles Délégué Ameur-el-Aïn					
320	RECHTENVALD Charles Délégué Zéralda					
321	DE REDON Fernand Délégué Bou-Medfa					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
322	REGIS Marcel Député					
323	REICH Pierre Délégué Médéa					
324	RESSIER Charles Délégué Birmandreis					
325	RENCUREL Auguste Conseiller Général					
326	REVOL Auguste Délégué Aïn-Bessem M.					
327	REYNAUD Pierre Délégué Vialar					a voté au 1er tour
328	RIBOULET Charles Délégué Meurad					
329	RICCI Gaston Délégué Blida					
330	RICHIER Lucien Délégué Alger					
331	ROBBE Marcel Délégué Boufra					
332	ROBICHON Henri Délégué Castiglione					
333	ROBILLARD Jules Délégué Hussein-Dey					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
334	ROCHE Charles Délégué Alger					
335	ROCHE Marcel Délégué Fondouk					
336	ROGIER Bernard Délégué Alger					
337	ROGIER Marcel Conseiller Général					
338	ROLLAND François Délégué Chebli					
339	ROSFELDER Eugène Délégué Cap-Matifou					
340	ROSSANO Yvan Délégué Boghni					
341	ROSSIER Edmond Délégué Birtouta					
342	ROUQUET Georges Délégué Garnot					
343	ROZIS Augustin Délégué Alger					
344	SADI OUAKLI Délégué Fort-National M.					
345	SAID François Délégué Cherchell P.E.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
346	SALLES Edouard Délégué Alger					
347	SALOM Auguste Délégué Hussein-Dey					
348	SALORT François Délégué Cap-Matifou					
349	SANCHEZ Patrice Délégué Hussein-Dey					
350	SARROBERT Ernest Délégué Boufarik					
351	SCHEMER Fernand Délégué Courbet					
352	SCHERER Charles Délégué Boufarik					
353	SEBAOUN Mimoun Délégué Orléansville					
354	SEILLER Victor Délégué Birmandreis					
355	SENDRA Antoine Délégué Beni-Méred					
356	SENTENAC Jean Délégué Cavaignac	Delbano, André				Elections de Cavaignac du 6 oct. 1938 annulées par arrêté du Conseil de Préfecture du 20 octobre 1938. M. Delbano élu le 23 octobre 1938.
357	SEPREY Ferdinand Délégué Attafs					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
358	SICRE Maurice Délégué Boufarik					
359	SIMONIN Léonard Délégué Miliana					
360	SINTES Antoine Délégué Rouïba					
361	SINTES Jacques Délégué Réghaïa					
362	SINTES Pierre Délégué Fort-de-l'Eau					
363	SOLIVERES Antoine Délégué Dra-el-Mizan					
364	SOULENQ Lucien Délégué Réghaïa					
365	SUSINI Augustin Délégué Ménerville					
366	TACHET Etienne Délégué Ténès P.E.					
367	TAMZALI Abdennour Conseiller Général					
368	TAURAND Albert Délégué Orléansville					
369	TESTUD Victor Délégué Novi					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
370	TETON Achille Délégué Aïn-Sultan					
371	TEXIER Eugène Délégué Blida					
372	THERON Henri Délégué Tipasa					
373	THEVENET Paul Délégué suppl. Dellys					
374	THIBAUT Maurice Délégué Alger					
375	THOMAS Emile Délégué Marengo					
376	THOUVENOT Maurice Délégué Cherchell Mixte					
377	TITRE Charles Délégué El-Biar					
378	TORRES Joseph Conseiller Général					
379	TOULON Alexandre Délégué Douaouda					
380	TOUPRY Charles Délégué Marengo					
381	TOURENNE Léon Délégué Maison-Carrée					

Int. 061 H n° 7 bis

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
382	~~TRAPP~~ Joseph Délégué Boufarik	Dejouany, Paul	//			M. Trapp, malade (cf. sa lettre du 2 oct. 1938) est remplacé par M. Dejouany Paul, 1er suppléant
383	TUDURI Benoît Délégué Birkadem		//			
384	TUDURI Joseph Délégué Fort-de-l'Eau		//			
385	TUDURY Joseph Délégué Douéra		//			
386	TULET Léon Délégué Ténès		//			
387	VAGNON Louis Délégué Kherba		//			
388	VALETTE Marcel Délégué Braz		//			
389	VALENSOT Raymond Délégué Tizi-Ouzou		//			
390	VANONI Alexandre Délégué Rivet		//			
391	VASSEUR Charles Délégué Castiglione		//			
392	VEGLER Emile Délégué Marengo		//			
393	VERGEZ Pierre Délégué Médéa		//			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	
394	VERGOZ Camille Délégué Guyotville					
395	VERLAGUET Marius Délégué Kouba					
396	VIE Marcel Délégué Birkadem					
397	VILLENEUVE Jean Louis Conseiller Général					
398	VINCENT Elie Délégué Rouïba					
399	VISCIANO Joseph Délégué Guyotville					
400	VOLLHARDT Pierre Délégué Aïn-Bessem					
401	WEINMANN Arsène Conseiller Général					
402	WERLE Joseph Délégué Hussein-Dey					
403	WOLFER Ernest Délégué St-Eugène					
404	ZEDAM Georges Délégué Fort-National M.					
405	ZEVACO Jérôme Conseiller Général					

Arrêté la présente liste d'émargement à Deux cent quatre électeurs.

A Alger, le 23 octobre 1958

Le Préfet,

Arrêté la présente liste au nombre de deux cent ~~vingt~~-quatre émargements pour le 1er tour de scrutin.
votants, non conforme à la présente liste _____ le 2e *idem.*
en raison de ce que l'électeur N° 347, a voté par _____ le 3e *idem.*
erreur au 1er bureau.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

non deux cent quatre

V. Beauf

Gp Deshaud

cote V
n° 3

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

1938

LISTE D'ÉMARGEMENT

A ă I

DÉPARTEMENT

d

Modèle n° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE

(N^os^ 1 A 201 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 12 octobre 1939 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e^ colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e^ colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1	ABBO Gabriel Conseiller Général					
2	ABOULKER Raphaël Conseiller Général					
3	AINIE Lucien Délégué Aumale					
4	ALLIER Auguste Délégué Aïn-Taya					
5	ANDRE Charles Délégué El-Affroun					
6	ANDREANI Louis Délégué Palestro					
7	ANDRIEU Félix Délégué Chéragas					
8	ANGLADE Augustin Délégué Guyotville					
9	ANTONA Paul Délégué Alger					
10	ANTONINI Félix Délégué Bouzaréa					
11	ARAGON Louis Délégué Blida					
12	ARBES Louis Délégué Bordj-Ménaïel					

Int. 061 II n° 7 bis

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
13	ARCHILLA Antoine Délégué Burdeau					
14	ARNAUD Joseph Délégué Miliana					
15	ARTIGUE Alexandre Délégué Courbet					
16	ASTIER Marcel Délégué Souma					
17	AUPECLE J.M. Délégué Bourkika					
18	AVERSENG Gaston Conseiller Général					
19	BACONNIER Henri Délégué Alger					
20	BAPTISTE Louis Délégué Mouzaïaville					
21	BARETAUD Henri Conseiller Général					
22	BASCHIERA Victor Délégué Boghari					
23	BEAUCHAMPS Hippolyte Délégué Maison-Carrée					
24	BEAUFILS Paul Délégué C.M. Ténès					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	
25	BEAUFILS Victor Délégué C.M. Chéliff					
26	BECKER René Délégué Palestro					
27	BELAÏCHE Marcel Conseiller Général					
28	BELLVERT Lucien Délégué Chéragas					
29	BENAÏM Isaac Délégué Orléansville					
30	BENAS Pierre Délégué Littré					
31	BENDER Martin Délégué Camp-du-Maréchal					
32	BENEJEAN Jacques Délégué d'Hussein-Dey					
33	BENOÏT Léon Délégué Sidi-Aïssa					
34	BERENGER André Délégué Alger					
35	BERNARD Abel Délégué Alger					
36	BERNARD Noé Délégué Maison-Carrée					

Int. 061 H n° 7 bis

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
37	BERNARDI Charles Délégué Mouzaïaville					
38	BERTIN Léonide Conseiller Général					
39	BIALES René Délégué El-Biar					
40	BIGOT Fernand Délégué Maison-Carrée					
41	BILLIET Léon Délégué Rouïna					
42	BIRGI Emile Délégué Montenotte					
43	BIT Alexandre Délégué Boufarik					
44	BLASCO Joseph Délégué Douéra					
45	BOISEL Marcel Délégué Castiglione					
46	BOISMERY Ernest Délégué Téniet-el-Haad					
47	BONAN Lucien Délégué Médéa					
48	BONAT Désiré Délégué C.M. des Braz					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
49	BONIS Félix Délégué Hussein-Dey					
50	BONNET Fernand Délégué Rèbeval					
51	BOREL Laurent Délégué Blida	Delahaye, georges				M. Borel, malade (cf. sa lettre du 20 oct. 1938) est remplacé par M. Delahaye, 1er suppliant.
52	BORGEAUD Henri Conseiller Général					
53	BOSSERT Auguste Délégué Haussonvillers					
54	BOURGUE Paul Délégué Charon					
55	BOURLIER Charles Délégué St-Pierre-St-Paul					
56	BOUSCHBACHER Alphonse Délégué Boufarik					
57	BOUSQUET Prosper Délégué Blida					
58	BOUZAT Sylvain Délégué Crescia					
59	BREST Marius Délégué Félix-Faure					
60	BRETON Edmond Délégué Médéa					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
61	BRINGOUD François Délégué Sersou					
62	BROUSSAIS Emile Conseiller Général					
63	BRUNE Ernest Délégué Fouka					
64	CALDERON Raymond Délégué Orléansville					
65	CAMPAGNE Ernest Délégué Lodi					
66	CARAYOL Lucien Délégué Kouba					
67	CARRERAS Michel Délégué Aïn-Taya					
68	CARTON Emmanuel Délégué Fondouk					
69	CASABIANCA Marius Délégué Birmandreis					
70	CASASNOVAS Barthélémy Délégué Baba-Hassen					
71	CASTEL Camille Délégué Blida					
72	CATALA Emile Délégué Bouïra					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
73	CAUSSE Alfred Délégué C.M. Chéliff					
74	CAZES Paul Délégué Blida					
75	CHANEL Jules Délégué Kouba					
76	CHANLON Georges Délégué St-Eugène					
77	CHASSAGNE Adrien Délégué Marengo					
78	CHAUVIN Paul Délégué C.M. Sersou					
79	CHEVALIER Fernand Délégué El-Affroun					
80	CHEVALLIER Jacques Délégué El-Biar					
81	CHICHEPORTICHE Joseph Délégué Djelfa					
82	CHOISY Paul Délégué Ménerville					
83	CHOLLET Ernest Délégué Baba-Hassen					
84	CLEMENT Charles Délégué St-Pierre-St-Paul					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
85	CLEMENT Louis Délégué Orléansville					
86	CLOS Elie Conseiller Général					
87	COMBES Henri Délégué Orléansville					
88	COPPEX Joseph Délégué Koléa					
89	CORBI Henri Délégué Ménerville					
90	CORRAO Gaëtan Délégué Maison-Carrée					
91	COSIMI Paul Délégué Hussein-Dey					
92	COSTANTINI Joseph Délégué d'Alger					
93	COTTIN Emile Délégué Birmandreis					
94	COUDERC Adolphe Délégué l'Arba					
95	COULET Achille Délégué Boghari					
96	COURTOIS Eugène Délégué Tizi-Ouzou					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
97	COUTANT Casimir Délégué Orléansville					
98	COVAREL J.B. Délégué Vialar					
99	COYNEL Eugène Délégué Tipasa					
100	CRIVELLO Jean Délégué Téfeschoun					
101	DACHOT Xavier Conseiller Général					
102	DANFLOUS Jean Délégué Laghouat					
103	DANGER Théophile Délégué Maison-Carrée					
104	DANINO Albert Délégué Birmandreis					
105	DARRICARRERE Charles Délégué Novi					
106	DAUDET Edmond Conseiller Général					
107	DAVID Eugène Délégué Bérard					
108	DEBUSSCHERE Henri Délégué Alger					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
109	DECHAVANNE Charles Délégué St-Eugène					
110	DELACOSTE Edouard Délégué Mirabeau					
111	DELAHAYE Georges Délégué suppléant Blida	Cortès, Ernest				M. Cortès rétabli comme électeur par décision préfectorale 10743 du 17 octobre 1938
112	DELARBRE Joseph Délégué Cherchell P.E.					
113	DELLATANA Pascal Délégué Djendel					
114	DELENSEIGNE Paul Délégué Bourkika					
115	DEMANGEAT Lionel Délégué Oulad-Fayet					
116	DEROUET Georges Délégué Boufarik					
117	DESCHAMPS Baptiste Délégué Saoula					
118	DESCHANEL Henri Délégué Haut-Sebaou					
119	DIENOT Louis Délégué Alger					
120	DI MEGLIO Frédéric Délégué Guyotville					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	
121	DJAOUI Joseph Délégué Bou-Saada					
122	DOREAU Jean Délégué Blida					
123	DROIN Louis Délégué Oued-el-Alleug					
124	DUBOUCHER Désiré Conseiller Général					
125	DUC Maurice Délégué St-Eugène					
126	DUCLOS Marcel Conseiller Général					
127	DUMAS Pierre Conseiller Général					
128	DUMORD Robert Conseiller Général					
129	DUPREZ Albert Délégué Bouzaréa					
130	DUPUY René Délégué Maison-Blanche					
131	DUTOIT Paul Délégué St-Eugène					
132	EL-BAZ Léon Délégué Bou-Saada					

Int. 061 H n° 7 bis

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
133	ESPERIQUETTE Charles Délégué St-Eugène					
134	FAIGRE Ernest Délégué Maréchal-Foch					
135	FAIVRE Théodore Délégué Vesoul-Bénian					
136	FARGUES Alfred Délégué Ténès P.E.					
137	FAURE Julien Délégué Blida					
138	FAVIER Jules Délégué El-Achour					
139	FEMENIAS Pierre Délégué El-Biar					
140	FERRANDO François Délégué El-Biar					
141	FIORI Henri Député					
142	FLORENCE Antoine Délégué El-Biar					
143	FOISSIN Marcel Délégué Alger					
144	FORGET Fernand Délégué Ménerville					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
145	FORTY Eloi Délégué Tablat					
146	FOUCOU Marcel Délégué Hussein-Dey					
147	FOULON Pierre Délégué Berrouaghia M.					
148	FOURASTIER Sylvain Délégué Birmandreis					
149	FRACHEBOIS René Délégué Attafs					
150	FRANCHI Vincent Conseiller Général					
151	FRANZONI Etienne Délégué Guyotville					
152	FRECHOU Roger Délégué St-Ferdinand					
153	FROGER Amédée Conseiller Général					
154	FROMONT Célestin Délégué Cherchell					
155	FURGIER Hilaire Délégué Burdeau					
156	GABET François Conseiller Général					

Int. 061 II n° 7 bis

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
157	GADAL Henri Délégué Alger					
158	GALAND Jean Délégué Chéragas					
159	GAILLARDE Pierre Délégué Hussein-Dey					
160	GALIERO Jean Délégué Guyotville					
161	GALLI Alphonse Délégué Tizi-Ouzou					
162	GALLOIS Louis Délégué Alger					
163	GANDILHON Justin Délégué Aumale P.E.					
164	GARBIES Albert Délégué Palestro P.E.					
165	GARCIA Jean Délégué Lavarande					
166	GARNIER-GRIZOT François Délégué Berrouaghia P.E.					
167	GAUDET Emile Délégué Kouba					
168	GAUTIER Roger Délégué St-Eugène					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
169	GENER Joseph Délégué Rouïba					
170	GEORGES Henri Délégué Staouéli					
171	GOËAU-BRISSONNIERE William Délégué Alger					
172	GOINARD Ernest Délégué El-Biar					
173	GORMAND Gustave Délégué Marengo					
174	GOUBET Pierre Délégué Alma					
175	GOURINARD Henri Délégué Birmandreis					
176	GORNES François Délégué Hussein-Dey					
177	GOUY Henri Délégué Ouled-Fayet					
178	GRAUER Charles Délégué Kouba					
179	GRECK Antoine Délégué Cherchell					
180	GRECH François Délégué Alger					

NUMÉROS d'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
181	GREGOIRE Alfred Délégué Maison-Blanche					
182	GREZEL Paul Délégué Damiette					
183	GUASTAVINO J-Marie Député					
184	GUELPA Edouard Délégué Birmandreis					
185	GUENEBEAUD Emile Délégué Affreville					
186	GUERDER Georges Délégué Bordj-Ménaïel					
187	GUIGNARD Jules Délégué Tizi-Reniff					
188	GUIRAUD Fernand Délégué Koléa					
189	GUIRAUD Noël Délégué Aumale M.					
190	GUISS Adolphe Délégué Zéralda					
191	GUIZARD Emile Délégué Miliana					
192	GROSJEAN Fernand Délégué Djurdjura					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin	OBSERVATIONS
193	HARLAUT Eugène Délégué Gouraya					
194	HENRY Marcel Délégué Duperré					
195	HERNANDEZ François Délégué St-Ferdinand					
196	HILAIRE René Délégué El-Biar					
197	HORTAL Vincent Délégué Douaouda	Sabon, Achille				M. Hortal, malade (cf. la lettre du 10 oct. 1938) est remplacé par M. Sabon, suppléant.
198	HOUBE Paul Délégué La Chiffa					
199	HOULMIERE Eugène Délégué Chebli					
200	HUSS Nicolas Délégué Saoula					
201	IMBERT-MULLER Pierre Délégué St-Eugène					
	L'Electeur Raymond Pierre n° 327 de Fraiar a voté au Bureau n° 1 bien qu'inscrit au bureau n° 2 Le Président E. Houlmiere					

Arrêté la présente liste d'émargement à Deux cents un électeurs.

A Alger, le 23 octobre 1938

Le Préfet,

Arrêté la présente liste au nombre de

Deux cents électeurs

émargements pour le 1er tour de scrutin.

_____ le 2e *idem.*

_____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs,

Cote V
n° 1

DÉPARTEMENT
d'ALGER

MODÈLE N° 4

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

DRESSÉE EN EXECUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875

DÉPARTEMENT
d'ALGER

MODÈLE N° 4

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

DRESSÉE EN EXECUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I	AKBO Gabriel	Conseiller Général		
2	ABOULKER Raphaël	Conseiller Général		
3	AINIE Lucien	Délégué Aumale	CHAUVET Emile	
4	ALLIER Auguste	Délégué Aïn-Taya	PORTEILLA François	
5	ANDRE Charles	Délégué El-Affroun	FORTIN Gaston	
6	ANDREANI Louis	Délégué Palestro	CATALA Edouard	
7	ANDRIEU Félix	Délégué Chéragas	CHEVEAU Marcel	
8	ANGLADE Augustin	Délégué Guyotville	BERNARD Armand 2 RUGGIERO Sauveur I	
9	ANTONA Paul	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis. 2 - Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4 - De Luca Pascal 5. Bompain Charles	
I0	ANTONINI Félix	Délégué Bouzaréa	DUPRE Jean	
II	ARAGON Louis	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
I2	ARBES Louis	Délégué Bordj-Ménaïel	PANZANI Paul	
I3	ARCHILLA Antoine	Délégué Burdeau	PELEGRIN François	
I4	ARNAUD Joseph	Délégué Miliana	BOUILLIN François 2 MERCADAL Michel I	
I5	ARTIGUE Alexandre	Délégué Courbet	DEMANGE Eugène	
I6	ASTIER Marcel	Délégué Souma	FERRANDIZ Jean	
I7	AUPECLE J-M	Délégué Bourkika	KAUFFMANN Fernand	
I8	AVERSENG Gaston	Conseiller Général		

5-363-J. 15155-1938. (6060)

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL. délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
19	BAGONNIER Henri	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis 2. Nicolas Albert 3. Fournier Pierre 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles	
20	BAPTISTE Louis	Délégué Mouzaïaville	PONS Raphaël	
21	BARETAUD Henri	Conseiller Général		
22	BASCHIERA Victor	Délégué Boghari	CHERQUI Samuël	
23	BEAUCHAMPS Hippolyte	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
24	BEAUFILS Paul	Délégué C.M. Ténès	NOBLES Laurent	
25	BEAUFILS Victor	Délégué C.M. Chéliff	BAGUR Jean	
26	BECKER René	Délégué Palestro	LARREULE Louis	
27	BELAÏCHE Marcel	Conseiller Général		
28	BELLVERT Lucien	Délégué Chéragas	CHEVEAU Marcel	
29	BENAÏM Isaac	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
30	BENAS Pierre	Délégué Littré	PAUL Emile	
31	BENDER Martin	Délégué Camp-du-Maréchal	FUND Jérome	
32	BENEJEAN Jacques	Délégué d'Hussein-Dey	GALIERO J.B. FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
33	BENOÎT Léon	Délégué Sidi-Aïssa	TUFNER Jean	
34	BERENGER André	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis - 2 Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles	
35	BERNARD Abel	Délégué Alger	- d° -	
36	BERNARD Noé	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
37	BERNARDI Charles	Délégué Mouzaïaville	PONS Raphaël	
38	BERTIN Léonide	Conseiller Général		
39	BIALES René	Délégué El-Biar	BENSIAM Abderrahman ERNANDEZ Juan	
40	BIGOT Fernand	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de . .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
41	BILLET Léon	Délégué Rovina	CHAUVIN Félicien	
42	BIRGI Emile	Délégué Montenotte	LONJON Léopold	
43	BIT Alexandre	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
44	BLASCO Joseph	Délégué Douéra	ZARAGOZA Michel	
45	BOISSEL Marcel	Délégué Castiglione	FOURNIER Georges	
46	BOISMERY Ernest	Délégué Téniet-el-Haad	ORTHET Eugène	
47	BONAN Lucien	Délégué Médéa	DUTEL Julien AYACHE Marcel	
48	BONAT Désiré	Délégué C.M. des Braz	GUERRE Maurice	
49	BONIS Félix	Délégué Hussein-Dey	GALLIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
50	BONNET Fernand	Délégué Rèbeval	BOUE Jean	
51	BOREL Laurent	Délégué Blidá	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
52	BORGEAUD Henri	Conseiller Général		
53	BOSSERT Auguste	Délégué Haussenvillers	PORT Joseph	
54	BOURGUE Paul	Délégué Charon	GIDEL Etienne	
55	BOURLIER Charles	Délégué St-Pierre-St-Paul	BOUCHET André	
56	BOUSCHBACHER Alphonse	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
57	BOUSQUET Prosper	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
58	BOUZAT Sylvain	Délégué Crescia	MULLER Ernest	
59	BREST Marius	Délégué Félix-Faure	MILLOT Joseph	
60	BRETON Edmond	Délégué Médéa	DUTEL Julien AYACHE Marcel	
61	BRINGOUD Francis	Délégué Sorsou	MARRUCHI Edmond	
62	BROUSSAIS Emile	Conseiller Général		

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL. délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
63	BRUNE Ernest	Délégué Douka	CARRON François	
64	CALDERON Raymond	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
65	CAMPAGNE Ernest	Délégué Lodi	ZUETTI Joseph	
66	CARVOL Lucien	Délégué Kouba	Coste Louis SASTRE Jean	
67	CARRERAS Michel	Délégué Aïn-Taya	PORTEILLA François	
68	CARTON Emmanuel	Délégué Fondouk	DECAILLET Ernest	
69	CASABIANCA Marius	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
70	CASANOVAS Barthélémy	Délégué Bab-Hassen	BERGER Sébastien	
71	CASTEL Camille	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
72	CATALA Emile	Délégué Boufra	BECKER Auguste	
73	CAUSSE Alfred	Délégué C.M. Chéliff	BAGUR Jean	
74	CAZES Paul	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
75	CHABEL Jules	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
76	CHARLON Georges	Délégué St-Eugène	ARTONI Louis CASSAR Achille	
77	CHASSAGNE Adrien	Délégué Marengo	GIRERD Robert BOURGEOIS Edmond	
78	CHAUVIN Paul	Délégué C.M. Sereou	MARRUCHI Edmond	
79	CHEVALIER Fernand	Délégué El-Affroun	FORTIN Gaston	
80	CHEVALLIER Jacques	Délégué El-Biar	BENSIAM Abderrahman ERNANDEZ Juan	
81	CHICHEPORTICHE Joseph	Délégué Djelfa	DAUDET André	
82	CHOISY Paul	Délégué Ménerville	KAST Joseph ROY René	
83	CHOLLET Ernest	Délégué Bab-Hassen	BERGER Sébastien	
84	CLEMENT Charles	Délégué St-Pierre-St-Paul	BOUCHET André	
85	CLEMENT Louis	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de . .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
86	CLOS Elie	Conseiller Général		
87	COMBES Henri	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
88	COPPEX Joseph	Délégué Koléa	JONAS Julien	
89	CORBI Henri	Délégué Ménerville	KAST Joseph ROY René	
90	CORRAO Gaëtan	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
91	COSIMI Paul	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
92	COSTANTINI Joseph	Délégué d'Alger	1. D'Espadito Louis - 2 Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles.	
93	COTTIN Emile	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
94	COUDERC Adelphe	Délégué l'Arba	CLARET Georges	
95	COULET Achille	Délégué Boghari	CHERQUI Samuël	
96	COURTOIS Eugène	Délégué Tizi-Ouzou	CAURO Paul	
97	COUTANT Casimir	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
98	COVAREL J.B.	Délégué Vialar	BENSAID Maurice	
99	COYNEL Eugène	Délégué Tipasa	PIRODON Paul	
100	CRIVELLO Jean	Délégué Téfesmheun	COSTA Michel	
101	DACHOT Xavier	Conseiller Général		
102	DANFLOUS Jean	Délégué Laghouat	KAKOU Ben Chleumeu	
103	DANGER Théophile	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
104	DANINO Albert	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
105	DARRICARRERE Charles	Délégué Novi	FABRE Pierre	
106	DAUDET Edmond	Conseiller Général		
107	DAVID Eugène	Délégué Bérard	ROUX DE BADILHAC	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
108	DEBUSSCHERE Henri	Délégué Alger	(D'ESPOSITO Louis (NICOLAS Albert (FOURNIER Pierre (DE LUCA Pascal (BOMPAIN Charles	
109	DECHAVANNE Charles	Délégué St-Eugène	(ARTONI Louis (CASSARI Achille	
110	DELACOSTE Edouard	Délégué Mirabeau	HARDY Marcel	
111	DELAHAYE Georges	Délégué suppléant à Blida	(BOTELLA Joseph (PLANTIER Auguste	
112	DELARBRE Joseph	Délégué Cherchell P.E.	(VEILLIEN Marc (PEYRON René	
113	DELLATANA Pascal	Délégué Djendel	CAPELLA Jacques	
114	DELENSEIGNE Paul	Délégué Bourkika	KAUFFMANN Fernand	
115	DEMANGEAT Lionel	Délégué Ouled-Fayet	GODEAU Gustave	
116	DEROUET Georges	Délégué Boufarik	(DEJOUANY Paul (LINARES Joseph	
117	DESCHAMPS Baptiste	Délégué Saoula	SEGUI Jean R.	
118	DESCHANEL Henri	Délégué Haut-Sebaou	ANTOINE Camille	
119	DIENOT Louis	Délégué Alger	(D'ESPOSITO Louis (NICOLAS Albert (FOURNIER Pierre (DE LUCA Pascal (BOMPAIN Charles	
120	DI MEGLIO Frédéric	Délégué Guyotville	(RUGGIERO Sauveur (BERNARD Armand	
121	DJAOUI Joseph	Délégué Bou-Saada	DJAOUI Ernest	
122	DOREAU Jean	Délégué Blida	(BOTELLA Joseph (PLANTIER Auguste	
123	DROIN Louis	Délégué Oued-el-Alleug	HUBERT Félix	
124	DUBOUCHER Désiré	Conseiller Général		

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I25	DUC Maurice	Délégué St-Eugène	(ARTONI Louis (CASSAR Achille	
I26	DUCLOS Marcel	Conseiller Général		
I27	DUMAS Pierre	Conseiller Général		
I28	DUMORD Robert	Conseiller Général		
I29	DUPREZ Albert	Délégué Bouzaréa	DUPRE Jean	
I30	DUPUY René	Délégué Maison-Blanche	SEGUI Joseph	
I3I	DUTOIT Paul	Délégué St-Eugène	(ARTONI Louis (CASSAR Achille	
I32	EL-BAZ Léon	Délégué Bou- Saada	DJAOUI Ernest	
I33	ESPERIQUETTE Charles	Délégué St-Eugène	(ARTONI Louis (CASSAR Achille	
I34	FAIGRE Ernest	Délégué Maréchal-Foch	HGHETTO François	
I35	FAIVRE Théodore	Délégué Vesoul-Bénian	BLANC Maurice	
I36	FARGUES Alfred	Délégué Ténès P.E.	GARCIA Antoine	
I37	FAURE Julien	Délégué Blida	(BOTELLA Joseph (PLANTIER Auguste	
I38	FAVIER Jules	Délégué El-Achour	MAYANS Michel	
I39	FEMENIAS Pierre	Délégué El-Biar	(BENSIAM Abderrahman (ERNANDEZ Juan	
I40	FERRANDO François	Délégué El-Biar	(id°	
I4I	FIORI Henri	Député		
I42	FLORENCE Antoine	Délégué El-Biar	(BENSIAM Abderrahman (ERNANDEZ Juan	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL. délégué ou suppléant de la commune de . .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I43	BOISSIN Marcel	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
I44	BORGET Fernand	Délégué Ménerville	KAST Joseph ROY René	
I45	BORTY Eloi	Délégué Tablat	GOFFINET Kléber	
I46	BOUCOU Marcel	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
I47	BOULON Pierre	Délégué Berrouaghia	M. TARDAT Gabriel	
I48	BOURASTIER Sylvain	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
I49	BRACHEBOIS René	Délégué Attafs	SIEGWALD Edouard	
I50	BRANCHI Vincent	Conseiller Général		
I5I	BRANZONI Etienne	Délégué Guyotville	RUGGIERO Sauveur BERNARD Armand	
I52	BRECHOU Roger	Délégué St-Ferdinand	RAILLARD Charles	
I53	BROGER Amédée	Conseiller Général		
I54	BROMONT Célestin	Délégué Cherchell	VEILLIEN Marc PEYRON René	
I55	BURGIER Hilaire	Délégué Burdeau	PELEGRIN François	
I56	CABET François	Conseiller Général		
I57	CADAL Henri	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
I58	CALAND Jean	Délégué Chéragas	CHEVEAU Marcel	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, délégué ou suppléant de la commune de . .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I59	GAILLARDE Pierre	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
I60	GALIERO Jean	Délégué Guyotville	RUGGIERO Sauveur BERNARD Armand	
I61	GALLI Alphonse	Délégué Tizi-Ouzou	CAURO Paul	
I62	GALLOIS Louis	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
I63	GANDILHON Justin	Délégué Aumale P.E.	CHAUVET Emile	
I64	GARBIES Albert	Délégué Palestro P.E.	LARREULE Louis	
I65	GARCIA Jean	Délégué Lafarande	PONS Joseph	
I66	GARNIER-GRIZOT François	Délégué Berrouaghia P.E.	BONHOURE Georges	
I67	GAUDET Emile	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
I68	GAUTIER Roger	Délégué St-Eugène	ARTONI Louis CASSAR Achille	
I69	GENER Joseph	Délégué Rovigo	BARCELO Jean	
I70	GEORGES Henri	Délégué Staouéli	ALOY Benoît	
I71	GOEAU-BRISSONNIERE William	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
I72	GOINARD Ernest	Délégué El-Biar	BENSIAM Abderrahman ERNANDEZ Juan	
I73	GORMAND Gustave	Délégué Marengo	GIRERD Robert BOURGEOIS Edmond	
I74	GOUBET Pierre	Délégué Alma	MAGNE Eugène	
I75	GOURINARD Henri	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I76	GORNES François	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
I77	GOUY Henri	Délégué Ouled-Fayet	GODEAU Gustave	
I78	GRANER Charles	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
I79	GRECK Antoine	Délégué Cherchell	VEILLIEN Marc P PEYRON René	
I80	GRECH François	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
I81	GREGOIRE Alfred	Délégué Maison-Blanche	SEGUI Joseph	
I82	GREZEL Paul	Délégué Damiette	LEMESTROFF Léon	
I83	GUASTAVINO Jean-Marie	Député		
I84	GUELPA Edouard	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
I85	GUENEBAUD Emile	Délégué Affreville	LIBERATI Paul	
I86	GUERDER Georges	Délégué Bordj-Ménaïel	PANZANI Paul	
I87	GUIGNARD Jules	Délégué Tizi-Reniff	FOURNIER Alphonse	
I88	GUIRAUD Fernand	Délégué Koléa	JONAS Julien	
I89	GUIRAUD Noël	Délégué Aumale M.	SERVEL Pierre	
I90	GUISS Adolphe	Délégué Zéralda	ADAM Simon	
I91	GUIZARD Emile	Délégué Miliana	MERCADAL Michel BOUILLIN François	

'nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I92	GROSJEAN Fernand	Délégué Djurdjura	BROSSARD Mathieu	
I93	HARLAUT Eugène	Délégué Gouraya	LARTIGUE Jean	
I94	HENRY Marcel	Délégué Duperré	VIALA Eugène	
I95	HERNANDEZ François	Délégué St-Ferdinand	BAILLARD Charles	
I96	HILAIRE René	Délégué El-Biar	BENSIAM Abderrahman ERNANDEZ Juan	
I97	HORTAL Vincent	Délégué Douaouda	SABON Achille	
I98	HOUBE Paul	Délégué La Chiffa	MIOQUE Honoré	
I99	HOULMIERE Eugène	Délégué Chebli	MARTEL Pierre	
200	HUSS Nicolas	Délégué Saoula	HUSS SEGUI Jean P.	
20 I	IMBERT-MULLER Pierre	Délégué St-Eugène	ARTONI Louis CASSAR Achille	
202	JACOB Emile	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA PAScal BOMPAIN Charles	
203	JACQUEMOND Camille	Délégué Bérard	ROUX DE BADILHAC	
204	JACQUOT Gaston	Délégué Bourbaki	ALTIERI Amédée	
205	JANNIN Gaston	Délégué Attatba	ESCRICH François	
206	JAMOT Charles	Délégué Dély-Ibrahim	TORRES Vincent	
207	JEANNELLE Edouard	Délégué Ménerville	KAST Joseph ROY René	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
208	JOURDAN Eugène	Délégué Affreville	LIBERATI Paul	
209	JOURDAN Paul	Délégué Affreville	do	
210	JOURDAN Pierre	Conseiller Général		
211	JUVE Georges	Délégué Abbe	TOREILI Angel	
212	KAUFFMANN Edmond	Délégué Oued-Fodda	XICLUNA Marius	
213	KRAUTH Pierre	Délégué l'Arba	CLARET Georges	
214	LABBE Lucien	Délégué Azeffoun	GIRARD Auguste	
215	LAHAROTTE Eugène	Délégué Birkadem	ANGLADE Antoine	
216	LALOU Jacob	Délégué Laghouat	KAKOU Chloumou	
217	LAMARQUE Lucien	Délégué Ténès P.E.	GARCIA Antoine	
218	LANTER Guillaume	Délégué Crescia	MULLER Ernest	
219	LAQUIERE Raymond	Conseiller Général		
220	LAUDY Cyprien	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
221	LAUPRETRE Philibert	Conseiller Général		
222	LAURENT Gabriel	Délégué Boufnan	FOURNIER François	
223	LAURENT Jean	Délégué Aumale P.E.	CHAUVET Emile	
224	LAVAYSSIERE Louis	Délégué Isserville	MOULIN Jules	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL. délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
225	LE BAY Yves	Délégué La Chiffa	MIOQUE Honoré	
226	LECHEVALLIER Eugène	Délégué Fort-National P.E.	CUBA Edmond	
227	LECLERC Eugène	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
228	LEFRANÇOIS Guillaume	Délégué Fort-de-l'Eau	ORFILA Gabriel ADROVER Michel	
229	LEGASSON Albin	Délégué Ameur-el-Ain	MOUGEOT Théophile	
230	LEGENDRE Albert	Délégué Sidi-Moussa	SCHEMBRI Jean	
231	LEMESTROFF Emile	Délégué Médéa	DUTEL Julien AYACHE Marcel	
232	LETZELTER Jean	Délégué Dra-el-Mizan	REBOUL Amand	
233	LEVEQUE Jean	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
234	LEVY Marcel	Conseiller Général		
235	LIGNIERES Louis	Délégué Dra-el-Mizan	P.E. REBOUL Amand	
236	LIVRELLI Antoine	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
237	LLINARES Lucien	Délégué Guyotville	RUGGIERO Sauveur BERNARD Armand	
238	LLORET Joseph	Délégué Miliana	MERCADAL Michel BOUILLIN François	
239	LLURENS Estève	Délégué Fort-de-l'Eau	ORFILA Gabriel ADROVER Michel	
240	LODEY Jean	Délégué Téniet-el-Haad	M. CITTI Gabriel	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
241	LOMBARD Paul	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
242	LONGOBARDI François	Délégué Ain-Bessem	DAUVERGNE Eugène	
243	LOUBET Joachim	Délégué Letourneux	TAMBORINI Louis	
244	LUBRANO Antoine	Délégué Cherchell P.E.	VELLIEN Marc PEYRON René	
245	LUCIANI Ange	Délégué Ménerville	KAST Joseph ~~ROIXEXen~~ ROY René	
246	MADER Henri	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
247	MAILLAN Maurice	Délégué Marengo	GIRERD Robert BOURGEOIS Edmond	
248	MAILLET Paul	Délégué Meurad	VEGLER Henri	
249	MALBOZ Victor	Délégué Mahelma	MULLER Henri	
250	MALLARME André	Député		
251	MANGON Souverain	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
252	MARCADAL Michel	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
253	MARCOU Jean	Délégué Dellys		
254	MARTIN Eugène	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
255	MARTIN Gustave	Délégué Djelfa	~~xBxMERTxx~~ DAUDE André	
256	MARTINELLI Ange	Délégué Bouzaréa	DUPRE Jean	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
257	MARTY Germain	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J-B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
258	MARZAROLI Edouard	Délégué Koléa	JONAS Julien	
259	MASSA Nicolas	Délégué Cherchell P.E.	VEILLIEN Marc PEYRON René	
260	MATTEI Désiré	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
261	MELEY Jean	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
262	MERCADAL Barthélémy	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J-B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
263	MERCADAL Dominique	Délégué Fort-de-l'Eau	ORFILA Gabriel ADROVER Michel	
264	MERCURIO Joseph	Délégué Téfeschoun	COSTA Michel	
265	MERMIER Louis	Délégué Isserville	MOULIN Jules	
266	MICHALEFF Joseph	Délégué Alger	D'ESPOSITO Louis NICOLAS Albert FOURNIER Pierre DE LUCA Pascal BOMPAIN Charles	
267	MICHALET Alexandre	Délégué Miliana	MERCADAL Michel BOUILLIN François	
268	MINOIS Isidore	Délégué Oued-el-Alleug	HUBERT Félix	
269	MIRA Louis	Délégué Rovigo	URCEL Albert	
270	MOINE Gilbert	Délégué Berrouaghia M.	TARDAT Gabriel	
271	MOLL André	Délégué Félix-Faure	MILIOT Joseph	
272	MOLL François	Délégué Guyotville	RUGGIERO Sauveur BERNARD Armand	

Int. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. . .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
273	MONTALDO René	Délégué Téniet-el-Haad	P.E. ORTHET Eugène	
274	MORALES Thomas	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
275	MORANT ALBERT	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
276	MORETTI Pierre	Délégué Staouéli	ALOY Benoît	
277	MOURGUES Marcel	Conseiller Général		
278	MOURRE Louis	Délégué Mahelma	MULLER Henri	
279	MULLER Charles	Délégué Draria	FERAUD Victor F.	
280	MULLER J. François	Conseiller Général		
281	MUNIER Marcel	Délégué Téfeschoun	COSTA Michel	
282	MUSETTI Jean	Délégué Boghari M.	CASTANS Antoine	
283	NEGRONI François	Délégué Aïn-Boucif	AIGLON Paul	
284	NICOLAS Antonin	Délégué Haut-Sebaou	ANTOINE Camille	
285	NOGUES François	Délégué Mékla	NOVO Gabriel	
286	NOQUE Léon	Délégué Kouba	COSTE Louis SASTRE Jean	
287	NOURRY Arthur	Délégué Oued-Fodda	XICLUNA Marius	
288	ORFILA Jean	Délégué Sidi-Moussa	SCHEMBRI Jean	
289	PALOMBA Louis	Délégué Draria	FERAUD Victor F.	
290	PANIS Eugène	Délégué Boghar	ZARA Jean	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL. délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
291	PAPILLON Henri	Délégué St-Eugène	ARTONI Louis CASSAR Achille	
292	PARENT Gustave	Délégué Mouzaïaville	PONS Raphaël	
293	PASCUITO Ernest	Délégué Guyotville	RUGGIERO Sauveur BERNARD Armand	
294	PEISSON Jean	Délégué Alger	1d'Esposito Louis - 2. Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5 - Bompain Charles	
295	PERDRIAUX Louis	Délégué Maillot	MAUNOURY Pierre	
296	PERGAUD Albert	Délégué Berrouaghia P.E.	BONHOURE Georges	
297	PERRIN Joseph	Délégué Birtouta	BENEJEAN Antoine	
298	PEYRET Jacques	Délégué El-Biar	BENSIAM Abderrahman ERNANDEZ Juan	
299	PICINBONO Fernand	Délégué Rovigo	URCEL Albert	
300	PICINBONO Maurice	Délégué Rivet	JOUFFRAIN Edouard	
301	PIERSON Henri	Délégué Miliana	MERCADAL Michel BOUILLIN François	
302	PIQUER Balbin	Délégué Rouïba	BARCELO Jean	
303	PLANET Lucien	Délégué Djendel	CAPELLA Jacques	
304	POGGI César	Délégué Duperré	VIALA Eugène	
305	PONS Edmond	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
306	PONS François	Délégué Fort-de-l'Eau	ORFILA Gabriel ADROVER Michel	
307	PONS Vincent	Conseiller Général		
308	POUGET Paul	Délégué Chellala	ISNARD Félicien	
309	PRIEUR Marcel	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
310	PROAL André	Délégué Dely-Ibrahim	TORRES Vincent	
311	PROTHET Julien	Délégué Douéra	ZARAGOZA Michel	
312	PRUDHOMME René	Délégué Mizrana	HEPPER Michel	
313	PUJOL Louis	Délégué Arba	CLARET Georges	
314	PUNTSCHET Edouard	Délégué Alma	MAGNE Eugène	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. ..)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
315	PUYBAREAU-MANAUD Félix	Délégué Bir-Rabalou	PUYBAREAU-MANAUD Louis	
316	RAMAGE Claudius	Délégué Fouka	CARRON François	
317	RATTO Charles	Délégué Maison-Carrée	ZANNETTI Baptiste ROIG Michel	
318	RAZES Victor	Délégué Médéa	DUTEL Julien AYACHE Marcel	
319	REALINI Charles	Délégué Ameur-el-Aïn	MOUGEOT Théophile	
320	RECHTENVALD Charles	Délégué Zéralda	ADAM Simon	
321	DE REDON Fernand	Délégué Bou-Medfa	MESSIN Laurent	
322	REGIS Marcel	Député		
323	REICH Pierre	Délégué Médéa	DUTEL Julien AYACHE Marcel	
324	RESSIER Charles	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
325	RENCUREL Auguste	Conseiller Général		
326	REVOL Auguste	Délégué Aïn-Bessem M.	AOUSTIN Yven	
327	REYNAUD Pierre	Délégué Vialar	BENSAID Maurice	
328	RIBOULET Charles	Délégué Meurad	VEGLER Henri	
329	RICCI Gaston	Délégué Blida	BOTELLA Joseph PLANTIER Auguste	
330	RICHIER Lucien	Délégué Alger	Id D'Esposito Louis - 2 Nicolas Albert 3 Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles	
331	ROBBE Marcel	Délégué Boufra	BECKER Auguste	
332	ROBICHON Henri	Délégué Castiglione	FOURNIER Georges	
333	ROBILLARD Jules	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J-B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
334	ROCHE Charles	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis - 2. Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles	
335	ROCHE Marcel	Délégué Fondouk	DECAILLET Ernest	
336	ROGIER Bernard	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis - 2 Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles	
337	ROGIER Marcel	Conseiller Général		
338	ROLLAND François	Délégué Chebli	MARTEL Pierre	

nt. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
339	ROSENLDER Eugène	Délégué Cap-Matifou	BAGUR François	
340	ROSSANO Yvon	Délégué Boghni	CARPENTRAS Jules	
341	ROSSIER Edmond	Délégué Birtouta	BENEJEAN Antoine	
342	ROUAUET Georges	Délégué Carnot	DAMAIS Laurent	
343	ROZIS Augustin	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis - 2 Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles.	
344	SADI OUAKLI	Délégué Fort-National	M. SADOUN Ahmed	
345	SAID François	Délégué Cherchell P.M.	VEILLIEN Marc PEYRON René	
346	SALLES Edouard	Délégué Alger	1. D'Esposito Louis - 2 Nicolas Albert 3. Fournier Pierre - 4. De Luca Pascal 5. Bompain Charles.	
347	SALOM Auguste	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
348	SALORT François	Délégué Cap-Matifou	BAGUR François	
349	SANCHEZ Patrice	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.B FRASCATI Henri VICIDOMINI Sauveur	
350	SARROBERT Ernest	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
351	SCHEMER Fernand	Délégué Courbet	DEMANGE Eugène	
352	SCHERER Charles	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
353	SEBAOUN Mimoun	Délégué Orléansville	PONS Michel OLIVES André	
354	SEILLER Victor	Délégué Birmandreis	CHENU Alexis JUAN Vincent	
355	SEMDRA Antoine	Délégué Beni-Mered	CADOT Paul	
356	SENTENAC Jean	Délégué Cavaignac	FABRY Gabriel	
357	SEPTEY Ferdinand	Délégué Attafs	SIEGWALD Edouard	
358	SICRE Maurice	Délégué Boufarik	DEJOUANY Paul LINARES Joseph	
359	SIMONIN Léonard	Délégué Villams	MERCADAL Michel BOUILLIN François	
360	SINTES Antoine	Délégué Rouiba	BARCELO Jean	
361	SINTES Jacques	Délégué Réghaïa	KRAUTH Louis	

Int. 2206 E (Mod. n° 4 bis)

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL délégué ou suppléant de la commune de. . .)	SUPPLÉANTS des DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
362	SINTES Pierre	Délégué Fort-de-l'Eau	(ORFILA Gabriel (ADROVER Michel	
363	SOLIVERES Antoine	Délégué Dra-el-Mizan	BERNARD Sylvain	
364	SOULEN Lucien	Délégué Réghaïa	KRAUTH Louis	
365	SUSINI Augustin	Délégué Ménerville	{ KAST Joseph { ROY René	
366	TACHET Etienne	Délégué Ténès P.E.	GARCIA Antoine	
367	TAMALI Abdennour	Conseiller Général		
368	TAURAND Albert	Délégué Orléansville	{ PONS Michel { OLIVES André	
369	TESTUD Victor	Délégué Novi	FABRE Pierre	
370	TETON Achille	Délégué Aïn-Sultan	TRASTOUR Armand	
371	TEXIER Eugène	Délégué Blida	{ BOTELLA Joseph { PLANTIER Auguste	
372	THERON Henri	Délégué Tipasa	PIRODON Paul	
373	THEVENET Paul	Délégué supp. Dellys		
374	THIBAUT Maurice	Délégué Alger	{ 1. D'Esposito Louis - 2. Nicolas Albert { 3 - Fournier Pierre - 4. De Lucca Pascal { 5 - Bompain Charles	
375	THOMAS Emile	Délégué Marengo	{ GIRERD Robert { BOURGEOIS Edmond	
376	THOUVENOT Maurice	Délégué Cherchell Mixte	GOYNE Antoine	
377	TITRE Charles	Délégué El-Biar	{ BENSIAM Abderrahman { ERNANDEZ Juan	
378	TORRES Joseph	Conseiller Général		
379	TOULON Alexandre	Délégué Douéreda	SABON Achille	
380	TOUPNY Charles	Délégué Marengo	{ GIRERD Robert { BOURGEOIS Edmond	
381	TOURRETTE Léon	Délégué Maison-Carrée	{ ZANNETTI Baptiste { ROIG Michel	
382	TRAPP Joseph	Délégué Boufarik	{ DEJOUANY Paul { LINARES Joseph	
383	TUDURI Benoît	Délégué Birkadem	ANGLADE Antoine	
XXXX	TXXXXIXXXXXX	XXXXXXXFort-National		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
384	TUDURI Joseph	Délégué Fort-de-l'Eau	(ORFILA Gabriel (ADROVER Michel	
385	TUDURY Joseph	Délégué Douéra	ZARAGOZA Michel	
386	TULET Léon	Délégué Ténès M.	NOBLES Laurent	
387	VAGNON Louis	Délégué Kherba	BES Eugène	
388	VALETTE Marcel	Délégué Braz	GUERRE Maurice	
389	VALENSOT Raymond	Délégué Tizi-Ouzou	CAURO Paul	
390	VANONI Alexandre	Délégué Rivet	JOUFFRAIN Edouard	
391	VASSEUR Charles	Délégué Castiglione	FOURNIER Georges	
392	VEGLER Emile	Délégué Marengo	(GIRERD Robert (BOURGEOIS Edmond	
393	VERGEZ Pierre	Délégué Médéa	(DUTEL Julien (AYACHE Marcel	
394	VERGOZ Camille	Délégué Guyotville	(RUGGIERO Sauveur (BERNARD Armand	
395	VERLAGUET Marius	Délégué Kouba	(COSTE Louis (SASTRE Jean	
396	VIE Marcel	Délégué Birkadem	(ANGLADE Antoine	
397	VILLENEUVE Jean Louis	Conseiller Général		
398	VINCENT Elie	Délégué Rouïna	CHAUVIN Félicien	
399	VISCIANO Joseph	Délégué Guyotville	(RUGGIERO Sauveur (BERNARD Armand	
400	VOLLHARDT Pierre	Délégué Aïn-Bessem	DAUVERGNE Eugène	
401	WEINMANN Arsène	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
402	WERLE Joseph	Délégué Hussein-Dey	GALIERO J.-B FRASCATI Henri VIDIDOMINI Sauveur	
403	WOLFER Ernest	Délégué St-Eugène	ARTONI Louis CASSAR Achille	
404	ZEDAM Georges	Délégué Fort-National	M. SADOUN Ahmed	
405	ZEVACO Jérôme	Conseiller Général		

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Alger, le 12 octobre 1938.

cote V
n°2

DÉPARTEMENT
d'ALGER

MODÈLE N° 3

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

TABLEAU

Indiquant les résultats de l'élection des Délégués et des Suppléants

DRESSÉ EN EXECUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875

par communes

Préfecture d'Alger

Cabinet du Préfet

N° 11.123

République Française

Alger, le 31 OCT. 1938 193

Le Préfet du département d'Alger

à Monsieur LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

(Direction du Personnel et de l'Administration Générale - 2ème Bureau)

PARIS

DIRECTION DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 4 NOV. 1938
Cabinet du Directeur

Comme suite à votre dépêche du 28 Octobre I938, j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 23 Octobre dernier./.

LE PREFET,

DÉPARTEMENT
d'ALGER

MODÈLE N° 3

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

TABLEAU

Indiquant les résultats de l'élection des Délégués et des Suppléants

DRESSÉ EN EXECUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875

Int. 2203 E

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
	ARRONDISSEMENT d' ALGER				
AIN BESSEM	VOLLHARDT Pierre	accepté	DAUVERGNE Eugène	accepté	
	LONGOBARDI François	d°			
AIN TAYA	ALLIER Auguste	accepté	PORTELLA François	accepté	
	CARRERAS Michel	d°			
ALGER	NOAIS Augustin	accepté	ROUSTAN	refusé	
	RICHIER Lucien	d°	FOURNIER	accepté	
	DIENOT Louis	d°	d'ESPOSITO	d°	
	LECLERC Eugène	d°	NICOLAS	d°	
	BERNARD Abel	d°	de LUCA	d°	
	PEISSON Jean	d°	BOMPAIN	d°	
	SALLES Edouard	d°			
	GRECH François	d°			
	THIBAUT Maurice	d°			
	GOEAU-BRISSONNIERE	d°			
	MICHAELEF Joseph	d°			
	ANTONA Paul	d°			
	DEBUSSCHERE Henri	d°			
	ROGIER Bernard	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
ALGER	BERENGER André	accepté			
	GADAL Henri	d°			
	MARTIN Eugène	accepté			
	FOISSIN Marcel	d°			
	GALLOIS Louis	d°			
	COSTANTINI Joseph	d°			
	JACOB Emile	accepté			
	BACONNIER Henri	accepté			
	MELEY Jean	d°			
	ROCHE Charles	d°			
ALMA	PURTSCHET Edouard	accepté	MAGNE Eugène	accepté	
	GOUBET Pierre	d°			
AMEUR EL AIN	REALINI Charles	accepté	GOUGEOT Théophile	accepté	
	LEGASSON Albin	d°			
ARBA	COUDERC Adolphe	accepté	CLARET Georges	accepté	
	PUJOL Louis	d°			
	KRAUTH Pierre	d°			
ATTATBA	JANNIN Gaston	accepté	ESCAICH François	accepté	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
AUMALE	Aimé Lucien	accepté	CHAUVET Emile	accepté	
	GANDILLON Justin	d°			
	LAURENT Jean	d°			
BEBA-HASSEN	CHOLLET Ernest	d°	BERGER Sébastien	accepté	
	CASASNOVAS Barthélémy	d°			
BENI-MERED	SENDRA Antoine	d°	CADOT Paul	d°	
BERARD	J COUERMOND Camille	d°	ROUX DE BEZIEUX C	d°	
	DAVID Eugène	d°			
BIRKADEM	LAHAROTTE Eugène	d°	NEL DE Antoine	d°	
	VIE Marcel	d°			
	TUDURI Benoît	d°			
BIRMANDREIS	FOURASTIER Sylvain	d°	CHENU Alexis	d°	
	RESSLER Charles	d°	JUAN Vincent	d°	
	SEILLER Victor	d°			
	CAS BIANC Marius	d°			
	COTTIN Emile	d°			
	DANIED Albert	d°			
	GOURINARD Henri	d°			
	GUELPA Edouard	d°			
	LOMBARD Paul	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
BIR-RABALOU	PUYBARBAU-MANAUD Félix	accepté	PUYBARBAU-MANAUD Louis	accepté	
BIRTOUTA	ROSSIER Edmond	d°	BROYER André	refusé	
	PERRIN Joseph	d°	BENEJEAN Antoine	accepté	
BLIDA	RICCI Gaston	d°	BOTELLA Joseph	d°	
	CAZES Paul	d°	DELAHAYE Georges	d°	
	CASTEL Camille	d°	PLANTIER Auguste	d°	
	TEXIER Eugène	d°			
	PONS Edmond	accepte			
	CORTES Edmond				
	BOREL Laurent	accepté			
	ARAGON Louis	d°			
	BOUSQUET Prosper	d°			
	DOREAU Jean	d°			
	MORANT Albert	d°			
	FAURE Julien	d°			
BOUFARIK	SARROBERT Ernest	d°	LINARES Joseph	accepté	
	SCHERER CHarles	d°	DEJOUANY Paul	d°	
	SICRE Maurice	d°			
	DEROUET Georges	d°			
	TRAPP Joseph	d°			
	BOUSCHBACHER Alphonse				
	LEVEQUE Jean	d°			
	MANGON Souverain	d°			
	Dr BIT Alexandre	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
BOUINAN	LAURENT Gabriel	accepté	FOURNIER François	accepté	
BOUIRA	ROBBE Marcel	accepté	BECKER Auguste	accepté	
	CATALA Emile	d°			
BOURKIKA	AUPECLE J.M.	accepté	KAUFFMANN Fernand	accepté	
	DELENSEIGNE Paul	d°			
BOUZAREA	ANTONINI Félix	accepté	DUPRE Jean	d°	
	MARTINELLI Ange	d°			
	DUPREZ Albert	d°			
CAP MATIFOU	ROSFELDER Eugène	accepté	BAGUR François	accepté	
	SALORT François	d°			
CASTIGLIONE	BOISEL Marcel	accepté	FOURNIER Georges	accepté	
	ROBICHON Henri	d°			
	VASSEUR Charles	d°			
CHEBLI	HOULMIERE Eugène	accepté	MARTEL Pierre	accepté	
	ROLLAND François	d°			
CHERAGAS	ANDRIEU Félix	accepté	CHEVEAU Marcel	accepté	
	GALAND Jean	d°			
	BELLVERT Lucien	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
CHERCHELL	MASSA Nicolas	accepté	VEILLIEN Marc	accepté	
	DELARBRE Joseph	d°	PEYRON René	d°	
	SAID François	d°			
	FROMONT Célestin	d°			
	GRECK Antoine	d°			
	LUBRANO Antoine	d°			
LA CHIFFA	HOUBE Paul	accepté	MIOQUE Honoré	accepté	
	LE BAY Yves	d°			
COURBET	SCHEMER Fernand	accepté	DEMANGE Eugène	accepté	
	ARTIGUE Alexandre	d°			
CRESCIA	BOUZAT Sylvain	accepté	MULLER Ernest	accepté	
	LANTER Guillaume	d°			
DELY IBRAHIM	JAMOT Charles	accepté	TORRES Vincent	accepté	
	PROAL André	d°			
DOUAOUDA	TOULON Alexandre	accepté	SABON Achille	accepté	
	HORTAL Vincent	d°			
DOUERA	PROTHET Julien	accepté	ZARAGOZA Michel	accepté	
	TUDURY Joseph	d°			
	BLASCO Joseph	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
DRARIA	PALOMBA Louis	accepté	FERAUD Victor	accepté	
	MULLER Charles	d°			
EL-ACHOUR	FAVIER Jules	d°	MAYNE Michel	d°	
EL-AFFROUN	CHEVALIER Fernand	d°	FORTIN Gaston	d°	
	ANDRE Charles	d°			
EL-BIAR	FERRANDO François	d°	BENSIM Abderrahman	d°	
	BIALES René	d°	FERNANDEZ Juan	d°	
	GOINARD Ernest	d°			
	CHEVALLIER Jacques	d°			
	TITRE Charles	d°			
	PEYRET Jacques	d°			
	FLORENCE Antoine	d°			
	HILAIRE René	d°			
	BENHAMIAS Pierre	d°			
FELIX-FAURE	MOLL André	d°	MILLOT Joseph	accepté	
	BREST Marius	d°			
FONDOUK	CARTON Emmanuel	d°	DECAILLET Ernest	d°	
	ROCHE Marcel	d°			
FORT-DE-L'EAU	PONS François	d°	ORFIL Gabriel	d°	
	LAURENS Estève	d°	ADROVER Michel	d°	
	SINTES Pierre	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
PORT-DE-L'EAU (suite)	LEFRANÇOIS Guillaume	accepté			
	TUDURI Joseph	d°			
	MERCADAL Dominique	d°			
POUKA	RAMAGE Claudius	d°	CARRON François	accepté	
	BRUNO Ernest	d°			
GOURAYA	HARLAUT Eugène	accepté	LARTIGUE Jean	accepté	
GUYOTVILLE	GALLERO Jean	accepté	RAYNAUD Armand	accepté	
	PASCUITO Ernest	d°	RUGGIERO Sauveur	d°	
	FRANZONI Etienne	d°			
	NOLL François	d°			
	VINCIANO Joseph	d°			
	DI MEGLIO Frédéric	d°			
	VERGOZ Camille	d°			
	ANGE DE Augustin	d°			
	LLINARES Lucien	d°			
HUGUES-LES-PINS	MARTY Germain	d°	GALLERO J-B	accepté	
	BONIS Félix	d°	VICIDOMINI Sauveur	d°	
	SANCHEZ Patrice	d°	FRASCATI Henri	d°	
	VENEL Joseph	d°			
	SALOM Augustin	d°			
	MERCADAL Barthélémy	d°			
	COSSEI Paul	d°			
	ROBILLARD Jules	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
HUSSEIN-DEY (suite)	BENEJEAN Jacques	accepté			
	GAILLARDE Pierre	d°			
	FOUCOU Marcel	d°			
	CORTES François	d°			
KOLEA	MARZAROLI Edouard	accepté	JONAS Julien	accepté	
	COPPEX Joseph	d°			
	GUIRAUD Fernand	d°			
KOUBA	CHANEL Jules	accepté	COSTE Louis	accepté	
	GAUDET Emile	d°	SASTRE Jean	d°	
	LAUDY Cyprien	d°			
	VERLAGUET Marius	d°			
	CARAYOL Lucien	d°			
	MATTEI Désiré	d°			
	GRANIER Charles	d°			
	NOQUE Léon	d°			
	MARCADAL Michel	d°			
MAHELMA	MOURRE Louis	accepté	MULLER Henri	accepté	
	MALBOZ Victor	d°			
MAISON BLANCHE	DUPUY René	d°	SEGUI Joseph	d°	
	GREGOIRE Alfred	d°			
MAISON CARREE	TOURENNE Léon	accepté	ZANNETTI Baptiste	accepté	
	BERNARD Noé	d°	ROIG Michel	d°	
	BIGOT Fernand	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
MAISON CARREE (suite)	CORRAO Gaëtan	accepté			
	DANGER Théophile	d°			
	MORALES Thomas	d°			
	BEAUCHAMPS Hippolyte	d°			
	PRIEUR Marcel	d°			
	RATTO Charles	d°			
MARECHAL FOCH	FAIGRE Ernest	d°	UGHETTO François	accepté	
MARENGO	THOMAS Emile	accepté	GIRERD Robert	d°	
	CHASSAGNE Adrien	d°	BOURGEOID Edmond	d°	
	GORRAND Gustave	d°			
	TOUPRY Charles	d°			
	VEGLER Emile	d°			
	MAILLAN Maurice	d°			
MERVILLE	SUSINI Augustin	accepté	KAST Joseph	accepté	
	CHOISY Paul	d°	ROY René	d°	
	LUCIANI Ange	d°			
	JEANNELLE Edouard	d°			
	FORGET Fernand	d°			
	CORBI Henri	d°			
MURAD	RIBOULET Charles	accepté	VEGLER Henri	accepté	
	MAILLET Paul	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
BOURDA	GENER Joseph	accepté	BARCELO Jean	accepté	
	PIQUER Balbin	d°			
	SINTES Antoine	d°			
BOVIGO	MIRA Louis	d°	URCEL Albert	d°	
	PICHERON Fernand	d°			
St-EUGENE	CHANLON Georges	d°	ARTONI Louis	d°	
	IMBERT Muller Pierre	d°	CASSER Achille	d°	
	NOLFER Ernest	d°			
	ESPERIQUETTE Charles	d°			
	PAPILLON Henri	d°			
	DUC Maurice	d°			
	GAUTIER Roger	d°			
	DECH VANNE Charles	d°			
	DUTOIT Paul	d°			
St-FERDINAND	FRECHOU Roger	d°	RAILLARD Charles	accepté	
	HERNANDEZ François	d°			
St-PIERRE-St-PAUL	BOURLIER Charles	d°	BOUCHET André	d°	
	CLEMENT Charles	d°			

Int. 2204 E (Mod. n° 3 bis)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
BOUSCAVILLE	BERNARDI Charles	accepté	PONS Raphaël	accepté	
	PARENT Gustave	d°			
	BAPTISTE Louis	d°			
BOVI	D'HRICARRERE Charles	d°	FABRE Pierre	accepté	
	TASTUD Victor	d°			
OULED-EL-AILEUG	DION Louis	d°	HUBERT Félix	d°	
	MINOIS Isidore	d°			
OULED-FAYET	DEMANGEAT Lionel	accepté	GODEAU Gustave	accepté	
	BOUY Henri	d°			
PALESTRO	BECKER René	d°	LAREULE Louis	d°	
	GARBIS Albert	d°			
REGHAIA	SINTES Jacques	d°	KRAUEN Louis	d°	
	SOULEIG Lucien	d°			
RIVET	PICINBONO Maurice	d°	JOUFFRIN Edouard	d°	
	VINCENT Alexandre	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
		COMMUNES MIXTES			
EN-BESSEM	REVOL Auguste	accepté	AOUSTIN Yvon	accepté	
AUMALE	Guirand. Noël	accepté	Savel, Pierre	accepter	
BOU-SAADA	DJ OUI Joseph	accepté	DJ OUI Ernest	accepté	
	EL-B Z Léon	d°			
CHERCHELL	THOUVENOT Maurice	d°	BOYER Antoine	accepté	
MAILLOT	PEDRIAUX Louis	d°	MOUNOUNY Pierre	d°	
PALESTRO	ANDREANI Louis	d°	CATALA Edouard	d°	
SIDI-AISS	BENOIT Léon	d°	TUFFER Jean	d°	
TABLAT	FONTY Eloi	d°	COFFINET Kléber	d°	
		ARRONDISSEMENT DE MEDEA			
BERROUAGHIA	GARNIER-GRIZOT François	accepté	BONHOURE Georges	accepté	
	PERGAUD Albert	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
S'OULA	HUSS Nicolas	accepté	SEGUI Jean	accepté	
	DESCHAMPS Baptiste	d°			
SIDI-MOUSSA	ORFILA Jean	d°	SCHEMBRI Jean	d°	
	LEGENDRE Albert	d°			
SOUMA	ASTIER Marcel	d°	FERRANDEZ Jean	d°	
ST CUCLI	MORETTI Pierre	d°	ALCY Benoît	d°	
	GEORGES Henri	d°			
TEFSCHOUN	MERCURIO Joseph	d°	COSTA Michel	d°	
	MUNIER Marcel	d°			
	CRIVELLO Jean	d°			
TIPASA	TIBERON Henri	d°	PIRODON Paul	accepté	
	COYNEL Eugène	d°			
ZERALDA	RECHTENWALD Charles	d°	ADAM Simon	d°	
	GUIES Adolphe				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
BOGHAR	PANIS Eugène	accepté	ZARA Jean	accepté	
BOGHARI	BASCHIERA Victor	accepté	CHERQUI Samuel	accepté	
	COULET Achille	d°			
DAMIETTE	GREZEL Paul	accepté	LEMESTROFF Léon	accepté	
LODI	CAMPAGNE Ernest	accepté	ZUETTI Joseph	accepté	
LETOURNEUX	LOUBET Joachim	accepté	TAMBORINI Louis	accepté	
MEDEA	BRETON Edmond	accepté	DUTEL Julien	accepté	
	RAZES Victor	d°	AYACHE Marcel	d°	
	LEMESTROFF Emile	d°			
	BONAN Lucien	d°			
	VERGEZ Pierre	d°			
	REICH Pierre	d°			
	COMMUNES MIXTES				
AIN BOUCIF	Dr NEGRONI François	accepté	AIGLON Paul	accepté	
BERROUAGHIA	FOULON Pierre	accepté	TARDAT Gabriel	accepté	
	MOINE Gilbert	d°			
BOGHARI	MUSETTI Jean	accepté	CASTANS Antoine	accepté	
CHELLALA	POUGET Paul	accepté	ISNARD Félicien	d°	

ARRONDISSEMENT DE MILIANA

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
AFFREVILLE	JOURDAN Eugène	accepté	LIBERATI Paul	accepté	
	JOURDAN Paul	d°			
	GUENEBAUD Emile	d°			
AIN SULTAN	TETON Achille	accepté	TRASTOUR Armand	accepté	
BOU MEDFA	de REDON Fernand	accepté	MESSIN Laurent	accepté	
BOURBAKI	JACQUOT Gaston	accepté	ALTIERI Amédée	accepté	
BURDEAU	FURGIER Hilaire	accepté	COLONNA Christophe	refusé	
	ARCHILLA Antoine	d°	PELEGRIN François	accepté	
DUPERRE	HENRY Marcel	accepté	VIALA Eugène	accepté	L'élection de M. Félix a été annulée. Remplacé par M. Poggi César
	FELIX Léon	d°			
KHERBA	VAGNON Louis	accepté	BES Eugène	accepté	
LAVARANDE	GARCIA Jean	accepté	PONS Joseph	accepté	
LITTRE	BENAS Pierre	d°	PAUL Emile	d°	
MILIANA	SIMONIN Léonard	accepté	BOUILLIN François	accepté	
	LLORET Joseph	d°	MERCADAL Michel	d°	
	ARNAUD Joseph	d°			
	GUIZARD Emile	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
MILIANA (suite)	PIERSON Henri	accepté			
	MICHALET Alexandre	d°			
ROUINA	BILLIET Léon	accepté	CHAUVIN Félicien	accepté	
	VINCENT Elie	d°			
TENIET EL HAAD	MONTALDO René	accepté	ORTHET Eugène	accepté	
	BOISMERY Ernest	d°			
VIALAR	REYNAUD Pierre	accepté	BENSAID Maurice	accepté	
	COVAREL J.B.	d°			
VESOUL BENIAN	FAIVRE Théodore	accepté	BLANC Maurice	accepté	
	COMMUNES MIXTES				
BRAZ	BONAT Désiré	accepté	GUERRE Maurice	accepté	
	VALETTE Marcel	d°			
DJENDEL	PLANET Lucien	accepté	CAPELLA Jacques	accepté	
	DELLATANA Pascal	d°			
TENIET EL HAAD	LODEY Jean	accepté	CITTI Gabriel	accepté	
SERSOU	CHAUVIN Paul	accepté	MARRUCHI Edmond	accepté	
	BRIGOUD Francis	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
	ARRONDISSEMENT d'ORLEANSVILLE				
ATTAFS	FRACHEBOIS René	accepté	SIEGWALD Edouard	accepté	
	SEPREY Ferdinand	d°			
CARNOT	ROUQUET Georges	accepté	DAMAIS Laurent	accepté	
CAVAIGNAC	SENTENAC Jean	d°	FABRY Gabriel	d°	Election contestée
CHARON	BOURGUE Paul	d°	GIDEL Etienne	d°	
MONTENOTTE	BIRGI Emile	d°	LONJON Léopold	d°	
ORLEANSVILLE	CLEMENT Louis	accepté	OLIVES André	accepté	
	COMBES Henri	d°	PONS Michel	d°	
	LIVRELLI Antoine	d°			
	MADER Henri	d°			
	CALDERON R aymond	d°			
	SEBAOUN Mimoun	d°			
	COUTANT Casimir	d°			
	BENAIM Isaac	d°			
	TAURAND Albert	d°			
OUED FODDA	KAUFFMANN Edmond	accepté	XICLUNA Mariùs	accepté	
	NOURRY Arthur	d°			
TENES	FARGUES Alfred	accepté	GARCIA Antoine	accepté	
	LAMARQUE Lucien	d°			
	TACHET Etienne	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
		COMMUNES MIXTES			
CHELIFF	BEAUFILS Victor	accepté	BAGUR Jean	accepté	
	CAUSSE Alfred	d°			
TENES	TULET Léon	accepté	NOBLES Laurent	accepté	
	BEAUFILS Paul	d°			
		ARRONDISSEMENT DE TIZI -OUZOU			
ABBO	JUVE Georges	accepté	TORELLI Angel	accepté	
BOGHNI	ROSSANO Yvan	d°	CARPENTRAS Jules	d°	
BORDJ-MENAIEL	ARBES Louis	accepté	PANZANI Paul	accepté	
	GUERDER Georges	d°			
CAMP DU MARECHAL	BENDER Martin	accepté	FUND Jérôme	accepté	
DELLYS	ZAMOUTH Paul	accepté	VION-LOISEL Gustave	refusé	
	MARCOU Jean	d°	THEVENET Paul	accepté	
DRA EL MIZAN	LIGNIERES Louis	accepté	REBOUL Amand	accepté	
	LETZELTER Jean	d°			
FORT NATIONAL	LECHEVALLIER Eugène	accepté	CUBA Edmond	accepté	
HAUSSONVILLERS	BOSSERT Auguste	d°	PORT Joseph	d°	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
ISSERVILLE	MERMIER Louis	accepté	MOULIN Jules	accepté	
	LAVAYSSIERE Louis	d°			
MEKLA	NOGUES François	accepté	NOVO Gabriel	accepté	
MIRABEAU	DELACOSTE Edouard	d°	HARDY Marcel	accepté	
REBEVAL	BONNET Fernand	d°	BOUE Jean	accepté	
TIZI -OUZOU	GALLI Alphonse	accepté	CAURO Paul	accepté	
	VALENSOT Raymond	d°			
	COURTOIS Eugène	d°			
TIZI-RENIFF	GUIGNARD Jules	accepté	FOURNIER Alphonse	accepté	
	COMMUNES MIXTES				
AZEFFOUN	LABBE Lucien	accepté	GIRARD Auguste	accepté	
DJURDJURA	GROSJEAN Fernand	d°	BROSSARD Mathieu	d°	
DRA EL MIZAN	SOLIVERES Antoine	accepté	BERNARD Sylvain	accepté	
FORT NATIONAL	ZEDAM Georges	accepté	SADOUN Ahmed	d°	
	SADI Ouakli	d°			
HAUT SEBAOU	DESCHANEL Henri	accepté	ANTOINE Camille	d°	
	NICOLAS Antoine	d°			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUES	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
MIZRANA	PRUDHOMME René	accepté	HEPPER Michel	accepté	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton)	NOMS DES DELEGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLEANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus).	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté	OBSERVATIONS
	TERRITOIRES DU SUD				
DJELFA	MARTIN Gustave	accepté	DAUDE André	accepté	
	CHICHEPORTICHE Joseph	dº			
LAGHOUAT	LALOU Jacob	accepté	KAKOU Chloumou	accepté	
	DANFLOUS Jean	dº			

La présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Alger, le 21 septembre 1938.

LE PREFET,

Cote III.

N°s 1-2-3-4-5.

5 feuilles de

Département des Vosges

1 à 7.

7 à 12

1 à 2 Lettres

0

SENAT

Clack

Dubois

Il y a plus de 3

bulletins nuls

Le premier appel

restera 2 bulletins

Mallarmé

Il devait se retirer Lenaro

SÉNAT

Département
~~COMMUNE~~
Alger

cote III
n° 4

ÉLECTION DU 23 octobre 1938

2e
SECTION
d 7 à 3

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Candidats : M.	Duroux	Mallarmé	Zévaco		
20					
40					
60					
80					
100					
120	88	106	7		
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

Candidats : M.					
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

Candidats : M.					
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

1 nul
+ blanc

Communes n° 787

BLIDA. — IMP. A. MAUGUIN
3 B-11-37

Département — cote III n° 3

~~COMMUNE~~ Alger

ÉLECTION DU 2 Octobre 1938

2e SECTION d 7 à 3

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Candidats : M.	Durous	Mallarmé	Zevaco	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140	88	106	7		
160					
180					
200					
B. nuls					

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.
20				
40				
60				
80				
100				
120				
140				
160				
180				
200				
B. nuls				

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.
20				
40				
60				
80				
100				
120				
140				
160				
180				
200				
B. nuls				

Communes n° 787

BLIDA. — IMP. A. MAUGUIN
3 B-11-37

bulletins blancs 1

bulletin nul 1

Département
~~COMMUNE~~
d'Alger

Cote III
n° 5

ÉLECTION DU 2 Octobre 1938

2e
SECTION
d 1 à 3

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Candidats : M.	Burons	Mallamé	Zévaco	Alam	M.
20				1	
40					
60					
80					
100					
120					
140	88	106	7	11	
160					
180					
200					
B. nuls				2	

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.
20					
40					
60					
80					
100					
120					
140					
160					
180					
200					
B. nuls					

Communes n° 787

BLIDA. — IMP. A. MAUGUIN
3 B-11-37

Département ~~COMMUNE~~ Alger

Cote III n° 1

ÉLECTION DU 23 octobre 1955

1ère SECTION d'Ain I

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Candidats : M.	Durou	Mallarmé	Zevaco		Nuls Blancs
20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40 2
60	60	60	60 2	60	60
80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140
160 100	160 94	160	160	160	160
180 1	180 1	180	180	180	180
200 101	200 95	200	200	200	200
B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls

Candidats : M.					
20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200
B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls

Candidats : M.					
20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200
B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls	B. nuls

Communes n° 787

BLIDA. — IMP. A. MAUGUIN
3 B-11-37

Département
~~COMMUNE~~
d'Alger

Cote III
n° 2

ÉLECTION DU 23 octobre 1938

1er
SECTION
d'A à I

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Candidats : M. Durour

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	100
180	101
200	
B. nuls	

M. Mallarmé

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	94
160	1
180	95
200	
B. nuls	

M. Zévaco

20	11
40	
60	
80	
100	
120	
140	2
160	
180	
200	
B. nuls	

M. Comte

20	
40	X
60	
80	
100	
120	X
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M. Nouet

20	11
40	
60	
80	
100	
120	
140	2
160	
180	
200	
B. nuls	

Candidats : M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

Candidats : M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

M.

20	
40	
60	
80	
100	
120	
140	
160	
180	
200	
B. nuls	

Communes n° 787

BLIDA. — IMP. A. MAUGUIN
3 B-11-37

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P.O.

C. 101-5

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 23 Octobre 1938

Département d[1] Alger

M Mallarmé, élu.

Monsieur le Président

du 9ème Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR